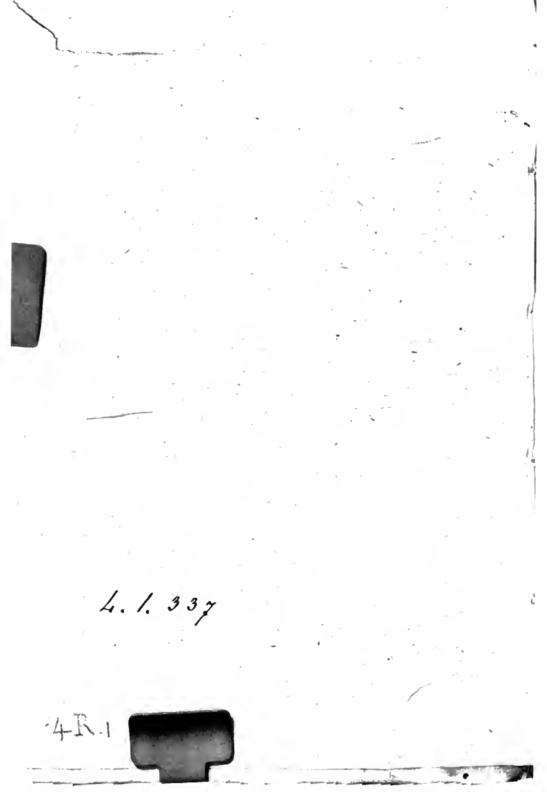



L. 1. 337
4R.1



MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
ECCLESIASTIQUE
DES SIX PREMIERS SIECLES,

JUSTIFIEZ PAR LES CITATIONS des Auteurs originaux :

AVEC UNE CHRONOLOGIE OÙ L'ON FAIT un abregé de l'histoire Ecclesiastique & Civile ; & avec des Notes pour éclaircir les difficultez des faits & de la chronologie.

TOME DIXIEME,

QUI CONTIENT LES VIES DE S. AMBROISE, S. Martin, S. Epiphane, & divers autres Saints morts à la fin du quatrieme siecle & au commencement du cinquieme.

PAR M. LENAIN DE TILLEMONT.

PREMIERE EDITION DE VENISE

Revuë, & corrigée.





A VENISE,
Chez FRANÇOIS PITTERI, dans la Mercerie, à la Fortune Triomphante.

MDCCXXXII.

AVEC APPROBATIONS, ET PRIVILEGE DU SENAT.

TABLE DES TITRES
CONTENUS EN CE VOLUME.



TABLE DES CITATIONS.

A

Ado, an. 163. ADONIS chronicon in anno Christi 163. Bibliothecæ Patrum tomo 7: Parif. an. 1644.

Agap. Vies de quelques Saints, traduites de Metaphraste en grec vulgaire par Agapius: à Venise en 1544.

Alex. t. 5. Natalis Alexandri Dominicani historia Ecclesiastica, tomo seu volumine 5: Parif. an. 1677.

Alf. 123 §5. Alfordi annales Britannorum anno Christi 123: Leodii an. 1663.

All. de Sim. Leonis Allatii diatriba de Simeonibus: Parif. an. 1664.

Amb. ep. 46. Ambrosii epistola 46. tomo 5.

Amm. l. 15. p. 44. Ammianus Marcellinus ex prima recensione Henrici Valesii: Parisiis an. 1636.

Anal. t. 4. Joannis Mabillon Analectorum tomus 4: Luteciæ an. 1685.

Anaf. c. 97. Anastasius Bibliothecarius in vita Adriani quem 97 pontificem numerat: Parisiis an. 1649.

Ante mar. Josephi Antelmii.

Aring. l. 3. Pauli Aringhi Roma subterranea: Coloniæ an. 1659.

Aft. h. fen or. 12. Asterii Amaseni oratio 12 in S. Stephanum, Bibliothecæ Patrum auctario primo per Combefisium edito: Parif. an. 1648.

n. Combefisii notæ in Asterium Ibid.

Ath. ad Afr. p. 936. Athanasii ad Africanos episcopos, tom. 1, editionis Parisiensis an. 1627.

ad Epict. p. 581. ... ad Epictetum episcopum Corinth. Ibid.

ap. 1. p. 696. ... apologia prima quæ est ad Constantium: Ibid.

de Ant. p. 574. Concilii Alexandrini epistola ad Eusebium Vercellensem de Antiochena Ecclesia, apud Athanasium Ibid.

... de fuga sua: Ibid. fug. p. 715.

... ad solitariam vitam agentes: Ibid. sol. p. 857.

... Synopsis sacræ scripturæ, to. 2. syn. p. 155.

... de vita S. Antonii, to. 2. v. Ant. p. 453.

Auctuarium 3, ad bibliothecam Patrum per Combefisium: Parisiis an. 1672. Auct. 3.

Augustini contra Academicos tomo 1: Lovaniensium editionis Parisiis anno 1586, & Benedictinorum. Aug. aca. p. 177.

... ad Bonifacium Pontificem contra duas Pelagianorum epistolas: Lov. to. 7. p. 408 | Ben. t. 10. p. 411. ad Bon. l. 3.

... quæstio 2. ad Simplicianum: Lov. to. 4. p. 264 | Ben. t. 6. p. 89. ad Sim. q. 2.

Hæc littera novissimam Augustini editionem notat per Benedictinos curatam: si absit, est Lovaniensium an. 1586. B.

... de beata vita: Lov. & Ben. t. 1. b. vit

... de civitate Dei: Lov. t. 5. Ben. t. 7. civ.

... confessionum libri: Lov. & Ben. t. 1. conf.

.. de cura pro mortuis agenda: Lov. t. 4. p. 294 Ben. t. 6. p. 515. cur. m.

... de doctrina Christiana: Lov. & Ben. t. 3. de chr. l. 2

... epistolæ: Lov. & Ben. t. 2. ep.

... de gestis Pelagii, seu Palestinæ apud Diospolim synodi; supplementi Vigneriani tomo: Parisiis an. 1654, & Ben. t. 10. p. 191. ge. P. c. 14.

... de gratia Christi liber qui primus est contra Pelagium & Cœlestium: Lov. t. 10. p. 330 | Ben. t. 10. p. 230. gr. ch.

... de hæresibus ad Quodvultdeum, hæresi 9: Lov. t. 6. p. 519 | Ben. t. 10. p. 718. h. 9.

... in Cresconium: Lov. t. 7. p. 179 Ben. t. 9. p. 389. in Cre.

sup.	... in supplemento ad extremum maium addito.
Bona, *seu* Bon.lit.	Cardinalis Bonæ rerum liturgicarum lib. Romæ an. 1672.
Bosc.t.2.	Joannis à Bosco Cœlestini Bibliotheca Floriacensis, tomo seu parte 2: Lugduni an. 1605.
Branc.	Vies des Saints d'Auvergne par le Pere Jacque Branche: au Puy en 1652.
Buch.p. *seu* Cycl.p.	Ægidii Bucherii de cyclo Victorii & aliis cyclis pascalibus: Antuerpiæ an. 1633.
Bult.occ.	Histoire de l'ordre de S. Benoist ou des moines d'Occident par M. Bulteau: à Paris en 1684.
ori.	... Histoire monastique d'Orient par le mesme: à Paris en 1680.

C

Cassd.inst.	Cassiodorus de institutione Scripturarum seu de divinis lectionibus, editionis novissimæ per Benedictinos tomo 2.
ps.21.v.18.	... in psalmum 21, versu 18: Ibid.
Cassn.col.	Cassiani collatio 1: Parisiis ann. 1642.
de inc.	...de Incarnatione contra Nestorium.
inst.l.7.	...Institutionum, seu de institutis cœnobiorum.
Catel.	Memoires de l'histoire du Languedoc par Guillaume Catel: à Toulouse en 1633.
Chr.Alex.	Chronicon Alexandrinum à Radero editum: Munachii an. 1615.
Chry.ep.	Joannis Chrysostomi epistolæ to. 4, editionis Parisiensis an. 1636.
in 1.Cor.	... in primam ad Corinthios epistolam.
in Eph.h.9.	... homilia 9 in epistolam ad Ephesios.
in M.h.	... in Matthæi Evangelium.
1.1.or. *seu* h.2.	... oratio seu homilia 2 primi tomi: & sic de aliis tomis.
vie,l.1.	... sa vie en françois par M. Hermant: à Paris en 1664.
Cic.de div.l.1.	M. Tullii Ciceronis lib. 1. de divinatione.
Cl.M.an.630.	Mamerti Claudiani presbyteri de statu animæ: Bibliotheca Patrum tomi quarti, parte prima.
Coc.	Roberti Coci censura veterum Patrum: Londini an. 1614.
Cod.reg.t.2.	Codicis regularum per Benedictum Anianensem collectarum pars secunda: Parisiis an. 1663.
Cod.Th.9.t.40.l.13.	Codicis Theodosiani lib. 9, titulo 40, lege 13: ex editione Gothofredi Lugduni an. 1665.
app.p.99.	... appendix à Sirmondo edita: Parisiis an. 1631.
chr.	...chronologia ex legibus confecta per Gothofredum to. 1. præfixa.
t.6.	...Ejusdem commentarii in hunc codicem, tomo 6, & sic de cæteris tomis.
Coint.279.§2.	Caroli le Cointe annales ecclesiastici Francorum ad annum Christi 279: Paris. an. 1665.
Coll.1.c. *seu* 159. p.1395.	Collationis Carthaginensis quæ primo die acta sunt, cap. 159, tom. 2 Conciliorum Labbei.
Col.v.	Veterum Romanæ Ecclesiæ monumentorum collectio ab Holstenio edita: Romæ an. 1662.
Conc.B.1.1.	Concilia generalia editionis Binianæ, tom. 1.
Conc.1.2.	Conciliorum postrema editio per Labbeum: Parisiis an. 1671.
Conc.G.	Concilia antiqua Galliæ per Jacobum Sirmondum edita: Lutetiæ an. 1629.
Cotel.g.t.3.	Monumenta Ecclesiæ Græcæ per Joannem Coteleriu: Parisiis ann. 1686.
Cyp.p.560.	Cypriani opera ex editione Pamelii: Parisiis an. 1603.
ox.	... opera Oxonii edita an. 1682.
Cyr.cat.17.	Cyrilli Jerosolymitani catecheses: Parisiis an. 1640.
Cyr.Al.ep.	Cyrilli Alexandrini epistolæ, editionis Parisiensis anni 1638.

D

Dav.	Des jugemens canoniques des Evesques par M. David: à Paris en 1671.

Dor.l.1.p.748. Dorothei Archimandritæ de vita rectè & piè instituenda liber seu doctrina 1:Bibliothecæ Patrum Parisiensis tomo 11.

Du B. Ecclesiæ Parisiensis historia per Gerardum Du-Bois: Parisiis anno 1690.

Du Ch. HistoriæFrancicæ scriptores collecti per Andream Du Chesne:Parisiis an. 1636.

Du P.p. Bibliotheque des auteurs ecclesiastiques par M. Du Pin : à Paris en 1686.On ne s'est pas mis d'ordinaire en peine d'en marquer le tome, les endroits sur lesquels on le cite en font assez juger. On suit toujours la premiere edition.

E

Ecz.reg.p.119. SANCTI Antonii regula, sermones, vita per Abrahamum Eckellensem: Parisiis anno 1646.

Enn.car.18.p.194. Ennodii Ticinensis episcopi carmen 18 : Parisiis anno 1611.

epig.8.p.602. ... epigramma 8.

hy.12.n.597. ... hymnus 12.

n. Sirmondi notæ in Ennodium.

Epi.30.c.4.p.128. EpiphaniiPanarium adversus hæreses, hæresi 30, tomo 1, editionis Petavianæ: Lutetiæ an. 1622.

anac.p.126. ... anacephalæosis,seu Panarii breviarium, to. 2.

anc.p.38. ... Ancoratus: Ib.

de Ch.p.47. ... De Christo, tomo 1.

fid.c,22.d.1105. ... brevis expositio fidei Catholicæ: Ib.

ind. ... indiculus hæreseon cuique Panarii tomo præfixus

mens.c.14. ... de mensuris & ponderibus, tomo 2.

n. ... Petavii notæ in Epiphanium : Ibid.

pr. ... Prolegomena ad libros Epiphanii contra hæreses.

vit.p.370. ... Epiphanii vita Polybio discipulo falsò tributa, tomo 2.

Euch.ad Hil. Eucherii Lugdunensis episcopi, epistola ad Hilarium de laude eremi: Antuerpiæ an. 1621.

Eucho. Euchologium seu Rituale Græcorum, cum notis Jacobi Goar Dominicani: Parisiis anno 1647.

Ev.de.Br.t.2. Histoire des Saints & des Evesques deBretagne par leP.Albert de Morlaix, tome 2 qui comprend les Evesques: à Rennes en 1659.

Euf.chr.a. Scaligeri notæ in Eusebii chronicon:Lugduni Batavorum an. 1658.

l.2.fin h.l.2. ... historia eccelesiastica ex editione Valesii: Parisiis an. 1659.

v.Const.l.3. ... de vita Constantini: Ibid.

Euty.p.328. Eutychii Alexandrini annales ecclesiastici: Oxoniæ an. 1659.

F

Fac.l.1.c.3. FACUNDI Hermianensis pro defensione trium Capitulorum : Parisiis an. 1629.

Ferr.p. Ferrarii dictionarium geographicum à Baudrando auctum: Parisiis an.1670.Quandoque adduntur literæ f.t.&c.ut sub qua litera quærendum sit distinguas.

18.may. ... martyrologium universale ad diem 18 maii, & ita de singulis mensibus: Venetiis an. 1625.

it. ... de Sanctis Italicis: Mediolani anno 1603.

Flor.p.336. Florentini notæ in vetus martyrologium Hyeronimi nomine editum: Lucæ anno 1668.

Fort.l,8.c.4. Venantii Fortunati carminum lib.8, capite seu carmine 4, ex editione Broweri: Moguntiæ an.1603.

v.Mart.p.341. ... de vita S.Martini: Bibliothecæ Patrum tom.8.

Front.cal.p.106. Frontonis calendarium Romanum: Parisiis an. 1652.

Fulg.ad Mon.p.5. Fulgentii episcopi de duplici prædestinatione ad Monimum:Parisiis anno 1684.

de gr.l.2.§.42. Fulgentii de veritate prædestinationis & gratiæ

ep.9.p.211. Fulgentii epistola 9.

in Pint. ... pro fide Catholica contra Pintam Arianum.

Fulg.F.555. Fulgentii Ferrandi breviatio canonum: Divione an. 1649.G

G

Gal.chr.t.3. GALLIA christiana San-Marthanorum tomo 3: Luteciæ an.1656.

Gaud.h.*seu* f.17.p.60. Gaudentii Brixiani homilia 17: Biblioth.Patrum to.2.

Gen.c.46. Gennadii de scriptoribus ecclesiasticis liber, tum alibi editus, tum in Bibliotheca Miræi: Antuerpiæ anno 1639.

dog.c.76.p.384. ... de dogmatibus ecclesiasticis apud Augustinum in appendice tomi 3: Lovaniensium.

Geo sac. Geographia sacra seu notitia antiquorum episcopatuum per Carolum à S.^to^ Paulo Fuliensem: Paris. an.1641.

Glyc.l.3.p.231. Michaelis Glycæ annales typographia regia editi anno 1660.

Greg.dial.l.1. Gregorii Magni dialogorum lib. 1, tomo 2, edit. Paris.anno 1675.

l.9.ep.4. ... lib. 9 epistolarum, epistola 4, tom.2.

Grot.v.Got. Hugonis Grotii prolegomena in historiam Gothorum: Amstelodami anno 1656.

Gr.T.gl.C. Gregorii Turonensis de gloria Confessorum: Parisiis anno 1640.

gl.M. ... lib.1, de gloria Martyrum.

h.Fr. ... historia Francorum: Basileæ anno 1568.

m. M.*seu* v.M. ... de miraculis S.^ti^ Martini: Paris. anno 1640.

H

Hagi. VOCABULAIRE hagiologique par Mr Chastellain: à Paris en 1694.

Hemer. Augusta Veromanduorum, seu antiquitates urbis Sancti Quintini per Claudium Hemeræum: Paris. an.1643.

Hero.l.3. Herodiani historiarum lib.3, in historia Augusta Francofurti edita anno 1590.

Hier.ad Ct.p.253. Hieronymi epistola ad Ctesiphontem contra Pelagianos, tomo 2, editionis Basileensis anno 1565, per Erasmum, qua semper utimur.

an.21 *seu* chr. ... chronicon anno Christi ut ibi numeratur 21, ex recensione Scaligeri: Amstelodami anno 1658.

ep.84. ... epistolæ tribus prioribus tomis contentæ sub uno tamen numero.

ex An. p.201. ... Quæ Rufinus ad Anastasium, seu Anastasius contra Rufinum scribit apud Hier. tom. 4.

ex Did.p.397. ... De Spiritu sancto liber ex Didymo ab Hieronymo versus, to.9.

ex Ruf.l.1. ... Rufini in Hieronymum liber 1, Ibid.

in Abd.p.115. Hieronymi in Abdiam prophetam, tom.6.

in Am. ... in prophetam Amos, Ib.

in Dan.11. Hieronymi in Danielis caput 11, tom.5.

in Eph. ... in epistolam ad Ephesios.

in Ez. ... in Ezechielem prophetam, tomo 5.

in Gal.p.200. ... in epistolam ad Galatas, to.9.

in Jov. ... contra Jovinianum, to.2.

in Is.46. ... in Isaiæ caput 46, to.5.

in Matt.1,v.6. Hieronymi in Matthæi caput 1, versus 6, tom. 9.

in Os.7. ... in Oseæ caput 7, to.6.

in Pel.l.2. ... dialogorum adversus Pelagianos lib.2, to.2.

in Ruf.l.2. ... lib.2, contra Rufinum, to.2.

in Vig. ... contra Vigilantium, to.2.

in Zac. ... in Zachariam prophetam, to.6.

loc.h.*seu* l.heb. Hieron. de locis hebraicis, to.3.

q.in G p.201. ... quæstiones seu traditiones hebraicæ, tom.3.

v.Hil. Hier. de vita Hilarionis, to.1.

v.ill. ... de viris illustribus, seu scriptoribus ecclesiasticis, non numeratis qui ex græco additi sunt Apostoli seu Apostolici non scriptores, to.1.

v. Mal.p.255. ... de vita beati Malchi, to.1.

v.perf.p.54. ... Autor incertus de vito perfecto, apud Hier.tom.4.

Hil.fr.2. Hilarii Pictaviensis fragmentorum à Pithæo editorum: Parisiis anno 1598, parte 2.

in Aux. ... contra Auxentium Arianum, ex editione Parisiensi anno 1572.

Holst.geo. Lucæ Holstenii notæ in geogra-

phiam facram cum aliis ejus geographicis: Romæ anno 1666.

mar. ... notæ in martyrologium Romanum editæ cum actis Sanctæ Perpetuæ: Parisiis anno 1674.

Huet, ori. *seu* v. Or. Petri Huetii Origeniana seu de vita & rebus Origenis, suo operum Origenis tomo 1, præmissa: Rhotomagi anno 1668.

J

Janf. h. P. CORNELII Janfenii Yprensis episcopi de hæresi Pelagiana opus, quo primus Augustini sui tomus continetur: Rhotomagi anno 1643.

Idat. *seu* Idat. fast. Idatiani fasti integri, Bibliothecæ Labbeanæ tomo 1: Parisiis an. 1657.

chr. *seu* an. ... Idatii chronicon, tum alibi, tum à Sirmondo editum: Luteciæ anno 1619.

Inn. ep. 3. p. 1256. Innocentii I. Papæ epistola 3, Conciliorum Labbei tomo 2.

Jo, cl. 4. § 104. Joannes Climacus scalæ suæ gradu 4, cap. 104: Luteciæ an. 1603, capita ex gallica versione sunt.

Jo. D. im. l. 2. Joannis Damasceni de imaginibus lib. 2, ex editione greca: Basileæ anno 1575.

Jorn. r. Got. Jornandes episcopus Ravennas de Getarum sive Gothorum origine & rebus gestis: Amstelodami an. 1655.

Just el, Bibliotheca juris canonici per Christophorum Justellum: Luteciæ anno 1661.

L

Lab. bib. PHILIPPI Labbei Bibliotheca nova manuscriptorum: Paris. anno 1657.

chr. ... abregé chronologique: à Paris en 1665.

scr. ... de scriptoribus Ecclesiasticis: Parisiis anno 1660.

Laun. bas. Joannis Launoii de veteribus Parisiensium basilicis disquisitio, Dionysiacorum suorum parte 2: Paris. anno 1660.

& D. t. 2. .... varia de duobus Dionysiis opuscula: Paris. anno 1660.

... Sulpicii Severi sententia de primis Galliæ martyribus vindicata: Ib. anno 1651. de Sulp.

... de Victorino Petavionensi dissertatio: Ib. anno 1664. de V.

... epistola 7. ep. 7.

Palladis historia Lausiaca: Bibl. Pat. tom. 13: Paris. anno 1644. Lauf. c: 67. p. 999.

Codex Romanus à Paschasio Quesnel editus cum Leone, tom. 2: Luteciæ anno 1675. Leo, cod.

Leonis magni epistolæ, Ib. to. 1. ep.

In Leonis opera dissertationes & notæ per eundem P. Quesnel, Ib. tom. 2. n. *seu* Q. t. 2.

Leontii Byzantini in Nestorium & Eutychen: Bibl. Pat. t. 4, part. 2. Leont. in Eut. *seu* in *N.* & Eut.

... de sectis, actione 8: Ib. to. 11. sec. 8.

Libanii pro templis gentilium non exscindendis, oratio data per Gothofredum: Genevæ anno 1634. Lib. temp.

M

ECCLESIA Turonensis per Joannem Maan: Turonibus an. 1667. Maan,

D. Joannis Mabillon iter Italicum quod Musæi Italici tomo primo præmittitur: Paris. anno 1687. Mab. it. It.

... de liturgia Gallicana: Ib. anno 1685. lit.

... Musæum Italicum: Ib. anno 1687. muf.

Petri de Marca de concordia sacerdotii & imperii: Paris. an. 1669. Mar. con.

Marcellini & Faustini Luciferianorum libellus precum ad Theodosium: Paris. an. 1650. Mar. & F.

Metropolis Remensis historia per Guillelmum Marlot, cujus prior tomus editus est: Insulis anno 1666. Marl.

Provinciæ Massiliensis annales per Joannem Bapt. Guesnay: Lugduni anno 1657. Maff.

Maximi Taurinensis homiliæ editæ cum Leone: Paris. an. 1639. Max. T. h. *seu* s. 45.

Menæa magna Græcorum die in textu notato, pagina seu columna Men. p. 80.

ejusdem mensis octogesima: Venetiis anno 1528.

Merc.b. Marii Mercatoris opera ex editione Stephani Baluzii. Paris. an. 1684.

n.t.1. ... notæ Garnerii in Mercatorem tomo 1: Parisiis anno 1673.

Mol.15.aug. Joannis Molani notæ in Usuardum ad diem 15 mensis augusti: Antuerpiæ anno 1583.

nat.B. *seu* s.B. ... natales Sanctorum Belgii: Duaci anno 1616.

Mombr.t.2. Mombritius de vitis Sanctorum.

Mon. de Sat. Moneta de Satyro.

Mosc,c.1.p.1018. Joannis Moschi seu Sophronii Pratum spiritale: Bibliothecæ Patrum tomo 13.

M.S. Diverses pieces copiés sur des manuscrits.

N

Naz.ep. GREGORII Nazianzeni epistolæ tomo 1, illius operum: Paris. an. 1630.

or.16. ... oratio 16 lb.

test. Gregorii testamentum ad calcem primi tomi post indicem editum.

Nil.l.2.ep.4. Nili monachi epistolarum lib. 2, epistola 4: Romæ anno 1662.

opus. ... opuscula.

orat. ... de oratione tractatus in 153 capitula distinctus in ejus opusculis Romæ editis anno 16/3.

Nor.ap. Henrici Cardinalis de Noris appendix ad dissertationem de quinta synodo cum historia Pelagiana: Patavii anno 1673.

epo. ... de epochis Syromacedonum: Florentiæ anno 1689.

h.P. ... historia Pelagiana: Patavii an. 1673.

Not.G. Notitia Galliæ per Adrianum Valesium: Parisiis anno 1675.

Notit.c.1. Notitia dignitatum Imperii Romani, cap. seu sectione 1: Parisiis an. 1651.

Nphr.l.2.c.36. Nicephori Callisti historia ecclesiastica: Parisiis anno 1630.

Nys.de St.p.357. Gregorii Nysseni de S.to Stephano, to.3, editionis Parisiensis an. 1638.

O

OPTATI Milevitani contra Parmenianum lib. 3: Parisiis anno 1631. Opt.l.3.

Origenis lib. 6. in Celsum: Cantabrigie anno 1658. Ori.in Cels.l.6.

... homiliæ in Ezechielem editionis latinæ to. 1: Basileæ an. 1571. in Ez.

Pauli Orosii historia: Bibliothecæ Patrum to. 15. Oro.l.7.p.209.

P

LATINI Pacati Drepanii Panegyricus ad Theodosium, inter veteres panegyricos duodecimus: Antuerpiæ anno 1599. Pacat.p.252.

Antonii Pagi Franciscani critica in annales Baronii ad annum Christi 20: Parisiis anno 1689. Pagi,20.§2.

Palladii dialogus de vita Joannis Chrysostomi à Bigotio editus: Lutetiæ anno 1682. Pal.dial. *seu* v. Chry.

Paulini Nolani carmen 24: Antuerpiæ anno 1622. Paul.c.24.

... epistolæ: Ibid. ep.16.

Paulinus illustratus per P. Chiffletium: Divione anno 1662. ill.

Paulini pœnitentis eucharisticon poëma editum in appendice veteris Bibliothecæ Patrum apud Sonnium anno 1579. Paul.euch.

Ambrosii vita per Paulinum Diaconum, in prolegomenis Ambrosianis: Paris. anno 1603. Paul.v.Amb.p.87.

Paulini Petragorici carmen de vita S.ti Martini: Bibl. Pat. to. 8. Paul.v.Mart.p. 870.

Petri Aurelii pro epistola Gallicanorum antistitum tom. 1: Parisiis anno 1646. P.Aur.ep.G.p.46.

... ad Hermanni Lemœlii Spongiam responsio, capite 7, seu de septima propositione, tomo 2. sp.c.7.p.115.

Petri de Natalibus lib. 2. Lugduni anno 1543. P.de N.l.2.

Dionysii Petavii de doctrina temporum: Parisiis anno 1627. Pet.doc.l.11.

... Rationarii temporum parte 2, lib. 1: Parisiis anno 1652. rat.2.l.1.

Philostorgii historia ecclesiastica Phisg.l.2.c.13.

ex editione Jacobi Gothofredi Genevæ anno 1643.

Phot.c.8. Photii bibliothecæ caput seu codex 8: Genevæ anno 1612.

Plin.l.1.c.1. Plinii majoris historia naturalis: Francofurti anno 1599.

Poly.act. Polycarpi acta ex epistola Smyrnensis Ecclesiæ, inter Ignatiana Usserii: Londini anno 1647.

Pomm. Histoire des Archevesques de Rouen par le P. François Pommeraie: à Rouen en 1667.

Posd.vit. Augustini vita per Possidium Calamensem episcopum inter Augustini Lovaniensium prolegomena.

Poss.c.2.ap.*seu* Possev. Possevini apparatus: Coloniæ anno 1608. Paginas in tres partes distinguimus appositis literis a,b,c,

Poss asc.2. Thesauri ascetici per Petrum Possinum editi opusculum 2: Tolosæ anno 1684.

Procl.ep.6.p.639. Procli Constantinopolitani epistola 6: Romæ anno 1630.

Prosp.chr. Prosperi Aquitani chronicon ad annum Christi 422, Hieronymiano ferè subjectum: Coloniæ Agrippinæ anno 1630.

in col. Prosperi contra collatorem.

P. ... chronicon ex editione Arnaldi Pontaci: Burdegalæ anno 1604.

P.n.p.679. ... Pontaci notæ in idem chronicon: Ibid.

pro. ... de providentia carmen apud Prosperum.

Prosp.T.*seu* ti.p.50. Tironis Prosperi chronicon cum Hieronymiano à Scaligero editum in thesauro temporum: Amstelodami anno 1658.

Prud.apo.4. Prudentii ἀποθέωσις, seu de fide hymno 4: Amstelodami an. 1631.

cath.1. ... καθημερινῶν, seu quotidianorum hymnorum primo.

de M.2. ... περὶ στεφανῶν, seu de coronis Martyrum hymnus 2.

ench. ... enchiridion historiarum veteris & novi Testamenti.

in Sym.l.1. ... in Symmachum.

ori.pec. ... ἁμαρτιγένεια, seu de peccatorum origine.

... ψυχομαχία, seu de pugna animi, cap.7. psy.7.

R

JOSEPHI Ripamontii historiarum Ecclesiæ Mediolanensis decas prima: Mediolani an. 1617. Ripa.

Andreæ Riveti criticus sacer: Genevæ anno 1660. Riv.l.1.

Rufini historia Ecclesiastica seu ex Eusebio versa, seu Eusebio addita: Antuerpiæ anno 1548. Ruf.l.1.c.9.

... de adulteratis Origenis libris: Ibid. ad Or.

... de adulteratis Origenis libris inter Origenis opera, tomo 1: Basileæ anno 1620. de Ori.

... contra Hieronymum, ipsius Hieronymi tomo 4. in Hier.

... de vitis Patrum, qui apud Rosweidum liber est secundus. Antuerpiæ anno 1615. v.P.c.7.

S

SACRAMENTARIUM Gregorii ab Hugone Menardo editum: Parisiis anno 1642. Sacr.p.39.

Cartes geographiques de Sanson. Sans.

Andreæ du Saussay martyrologium Gallicanum: Paris. an. 1637. Sauss.

Emmanuelis à Schelstrate Ecclesia Africana: Antuerpiæ an. 1680. Schel.afr.

Apollinaris Sidonii epistolarum lib.1, epistola 7, ex editione Sirmondi Paris. ann. 1652. Sid.l.1.ep.7.

... Sirmondi notæ in Sidonium. n.

... Joannis Savaroni notæ in ejusdem carmina: Parisiis anno 1609. Sav.2.

Sixti Sinensis bibliotheca sancta: Coloniæ anno 1626. Sixt.l.4.

Dissertatio historica de S.to Servatio episcopo Tungrensi per Guilelmum Slusium: Leodii an. 1684. Slus. de ser.

Socratis historia ecclesiastica ex editione Valesii: Parisiis ann. 1668. Socr.l.5.c.22.p.285.

... Valesii notæ in Socratis historiam. n.

Sozomenis historia ecclesiastica, ex editione Valesii: Paris. an. 1668. Soz.l.4.c.6.

... Valesii notæ & prolegomena in hanc historiam. n.prol.

Spanh.l.5.p.864. Ezechielis Spanhemii dissertatio seu liber 5, de prestantia & usu numismatum: Amstelodami an. 1671.

Spic.t.3. Spicilegii veterum aliquot Scriptorum per D. Lucam Dacheri, to. 3. Parisiis anno 1659.

Steph. Stephani de urbibus: Amstelodami anno 1678.

Strab.l.14. Strabonis lib. 14: Paris. an. 1620.

Suet.l.6.c.4. Suetonii Tranquilli lib. 6, qui est de Nerone: Lugd. Batavor. an. 1656.

Suid. α, β, Suidæ lexicon in litera α, β, & sic de cæteris: Genevæ anno 1619.

Sulp.l.2. Sulpicii Severi historiæ sacræ lib. 2: Antuerpiæ anno 1574.

dial.1.c.2. ... dialogus primus.

ep.1. ... epistola 1.

v.Ma. ... de vita S.ti Martini.

Sur.1.nov. Surius primo die novembris, & sic de singulis mensibus: Coloniæ anno 1618.

Sym.l.9.ep.70. Symmachi epistolarum lib. 9. epistola 70: an. 1587.

T

Tac.an.13. CORNELII Taciti annalium lib. 13: Paris. an. 1608. In capita libri dividuntur ex tabula quæ in eodem est volumine.

Thdr.L.l.2. Theodori Lectoris lib. 2, ex editione Valesii cum Evagrio &c. Parisiis anno 1673.

Thdrt.dial.1. Theodoreti Cyrensis episcopi dialogus 1, contra Eutychianos to. 4, editionis Sirmondi: Paris. an. 1642.

hi.l.3. ... historiæ ecclesiasticæ lib. 3, to. 3, si addatur v. designatur editio Valesii: Parisiis anno 1673.

l.3.c.6. ... historiæ ecclesiast. lib. 3, ut sup.

v.P. ... religiosa historia, seu de vitis Patrum to. 3.

Them.or.5. Themistii oratio 5, ex editione Joannis Harduini: Lutecię an. 1684.

Thdlf. Theodulfi Aurelianensis opera per Jacobum Sirmondum edita Parisiis anno 1646.

Thphn. Theophanis chronographia: Parisiis anno 1665.

Th.R.t.11. Theophili Rainaudi tomus 11 Lugd. an. 1665.

Trev.an. Trevirensium antiquitates & annales per Christophorum Browerum. Leodii anno 1670.

V

Val.de baf. HADRIANI Valesii disceptatio de basilicis: Paris. an. 1657.

r.Fr. ... rerum Francicarum: Luteciæ anno 1646.

Vas.p.635. Joannis Vasæi rerum Hispanicarum chronicon: Hispaniæ illustratæ to. 1: Francofurti an. 1603.

Vast. Petri Wastelii Carmelitæ, vindiciæ Joannis Jerosolymitani: Bruxellæ anno 1643.

Vef.t.1. Joannis Jacobi Chiffletii medici Vesontio, parte 1: Lugd. an. 1650.

Ugh.p.1140. Basilii menologium ab Ughello editum in sua Italia sacra tomo 6: Romæ anno 1653.

t.1.2.p. ... Italiæ sacræ tomi 1, parte 2.

Vict. seu Vict.l.1. Marii Victorini in Arianos lib. 1: Bibliothecæ Patr. tomi 4, part. 1.

in Mani. ... in Manichæos.

Vig.v. S.ti Vigilii Tridentini vita: Bibliothecæ Patrum tomi 4, parte 1.

Vig.in Ari.l.2. Vigilii Tapsensis in Arianos lib. 2, cum Victore Vitensi: Divione anno 1665.

in Eut.l.4. ... in Eutychianos lib. 4. Ibid.

n. ... Petri Chiffletii notæ in Vigilium.

Vinc.L. Vincentii Lerinensis commonitorium cum Salviano editum: Parisiis anno 1667.

Vit.P. Vitæ Patrum per Rosweidum editæ: Antuerpiæ anno 1615.

ap.p.994. ... Appendix ad vitas Patrum, Ib.

Voss.h.g. vel lat. Vossii de historicis græcis, vel latinis. Lugd. Batavorum an. 1651.

po.g. seu lat. ... de poetis græcis vel latinis: Amstelodami anno 1654.

Uss.r.Br. Jacobi Usserii Britannicarum Ecclesiarum antiquitates: Dublinii anno 1639.

Z

Zon.can.p.145. ZONARÆ commentarii in canones: Parisiis anno 1618.

Zos.l.2.p.686. Zosimi Comitis historiarum lib. 2, in hist. Aug. Francofurti an. 1590.

TABLE DES ARTICLES ET DES NOTES.

SAINT MOYSE, AUTREFOIS CHEF DE VOLEURS ET DEPUIS ILLUSTRE ABBÉ PRESTRE, ET MARTYR.

SAINT AMBROISE, ARCHEVESQUE DE MILAN DOCTEUR DE L'EGLISE, ET CONFESSEUR.

SAINT LIBOIRE, EVESQUE DU MANS. 307

SAINT MARTIN, EVESQUE DE TOURS, ET CONFESSEUR.

LE PAPE SIRICE.

EVAGRE DE PONT, ARCHIDIACRE DE CONSTANTINOPLE, ET ABBÉ DANS LE DESERT DES CELLULES.

DIDYME L'AVEUGLE, DOCTEUR DE L'EGLISE D'ALEXANDRIE.

SAINT JEAN LE NAIN, SOLITAIRE DE SCETÉ, ET DIVERS AUTRES SOLITAIRES DE MESME NOM.

III.

LE PAPE ZOSIME.

NOTES SUR SAINT SABAS.

NOTES SUR SAINT JEAN DE LYCOPLE.

NOTE SUR SAINT PIAMMON

NOTES SUR S. APOLLON, ABBE'.

NOTES SUR S. PAPHNUCE.

NOTES SUR S. MOYSE LE VOLEUR.

NOTES SUR S. AMBROISE.

NOTES SUR SAINT LIBOIRE.

NOTES SUR SAINT MARTIN.

NOTES SUR LE PAPE SIRICE.

NOTES SUR EVAGRE DE PONT.

NOTE SUR DIDYME.

NOTES SUR S. SIMPLICIEN.

NOTE SUR S. ASTERE D'AMASEE.

NOTE SUR S. MARCEL DE PARIS.

NOTE SUR S. JEAN LE NAIN.

NOTE SUR SILVAIN.

NOTE SUR S. EUSEBE DE TELEDAN.

NOTES SUR S. EPIPHANE.

NOTES SUR S. FLAVIEN D'ANTIOCHE.

NOTES SUR S. VIGILE DE TRENTE.

NOTES SUR S. AMAND DE BORDEAUX.

NOTES SUR PRUDENCE.

NOTE SUR S. PAMMAQUE.

NOTES SUR SAINTE MELANIE L'AYEULE.

NOTE SUR S. THEODOSE D'ANTIOCHE.

NOTES SUR S. EXUPERE.

NOTES SUR S. NICETAS.

NOTES SUR S. INNOCENT.

NOTES SUR S. SIMPLICE D'AUTUN.

NOTES SUR LE PAPE ZOSIME.

NOTES SUR S. PORPHYRE DE GAZA.



Io. Cattini Sculp. *Quis potest similiter gloriari tibi qui ungis reges ad pœnitentiam.* Eccli. 48. 8.

SAINT SABAS,

ET LES AUTRES MARTYRS

DU PAYS DES GOTS

SOUS ATHANARIC,

V. Caracalla § 9. ON tient que [a]les Gots sont originaires de la Scandinavie, où leur nom se conserve encore aujourd'hui dans la partie la plus meridionale du royaume de Suede. Aprés avoir, dit-on, occupé divers pays, & avoir laissé diverses colonies dans l'Allemagne, & vers les Palus-Meotides, ils vinrent dés le second siecle de l'Eglise au plustard se rendre maistres du pays des anciens Getes & des terres qui sont au nord du Danube, visà vis de la basse Mesie. La premiere guerre qu'on trouve qu'ils aient euë avec les Romains, a esté en l'an 215, sous Caracalla: [aprés quoy ils en ont eu beaucoup d'autres, qui n'ont pas esté moins funestes aux Romains qu'à eux mesmes. Grot.v.Got.p. 13.16.19.41.

Le commencement de la religion parmi ces peuples est assez obscur, & ceux qui ont recherché avec plus de curiosité leur origine, leurs exploits, leurs coutumes, leurs habits, & les autres choses de cette nature, ont pris peu de soin d'examiner comment ils avoient receu la connoissance du vray Dieu & de JESUS

CHRIST. Ils semblent supposer que ç'a esté du temps de Valens, & qu'ils ont passé du paganisme à l'Arianisme : & cependant l'un & l'autre point ne paroist pas soûtenable.]

Bas.ep. 338.p. 330.e. 'Saint Basile parle de la predication de l'Evangile audelà du Danube, (c'est à dire parmi les Gots,) comme d'une chose déja ancienne de son temps.

Cyr.cat.6.p.58| 17.p.186.c. 'Saint Cyrille de Jerusalem mettoit [l'an 347,] les Gots & les Sarmates parmi les peuples qui avoient receu la religion Chrétienne, qui avoient des Evesques, des Prestres, des Diacres, des Epi.70.c.14.p. 827.b.c. moines, des vierges. 'S. Epiphane attribuë, au moins en partie, la conversion des Gots à Audie chef de la secte des Audiens, qui banni de Mesopotamie & relegué en Scythie, penetra fort avant dans le pays des Gots, & y instruisit beaucoup de personnes: & c'est de là, dit ce Saint, que l'on trouve des monasteres parmi ces peuples, que l'on y voit fleurir la pieté, la virginité, & la vie solitaire. [Mais s'il y avoit des moines Audiens parmi les Gots, il y en avoit aussi de Catholiques; car il n'y a point d'apparence que S. Cyrille, dans l'endroit que nous avons raporté, c.15.p.827.c. parle des Audiens,] 'puisque ces heretiques ayant changé le nom de Chrétiens en celui d'Audiens, on ne pourroit pas les confondre avec les Catholiques.

Socr.l.1.c.18.p. 48.d. 'Socrate dit que Constantin ayant vaincu les Sarmates & les Gots sous l'étendar de la Croix, [comme il fit vers l'an 323, mais principalement en l'an 332,] ces barbares étonnez d'un si grand succés, embrasserent pour la premiere fois la religion qui luy Euf.v.Conf.l.4. c.5.6 p.528.529 avoit acquis cette victoire contre toute sorte d'apparence. 'Eusebe parle bien de ces victoires; [mais il ne dit pas qu'elles aient causé la conversion des vaincus, quoique c'eust esté une chose bien propre à entrer dans l'eloge de Constantin. Et en effet, Theophile Evesque des Gots assista dés l'an 325 au Concile de Socr.l.2.c.41.p. 155 a. Nicée, non seulement selon les souscriptions,] 'mais selon Socrate a Euf.v.Conf.l. 3.c.7.p.487.a|n. p.21.2.a mesme: [a] M.r Valois croit qu'Eusebe l'a voulu marquer, lorsqu'il dit que les Scythes mesmes eurent part à une si illustre assemblée. [On sçait que dans cet auteur & dans beaucoup d'autres, Boll.12.apr.p. 87 a. les Gots sont marquez sous le nom des Scythes.] 'Theophyle y signa comme Evesque de la metropole de la Gotthie : ce qui donne lieu de juger qu'il y avoit encore d'autres Evesques dont il estoit chef.

Soz.l.2.c.6 p. 451|Phils.l.2.c. 5 p.11. [Nous ne voyons donc rien qui ne nous porte à croire] 'avec Sozomene & Philostorge, que les courses que les Gots & d'autres barbares avoient faites dans l'Asie mineure, & jusques en

Cappadoce, sous Valerien & les Empereurs suivans, furent l'origine de leur conversion, par le moyen des Fideles laïques & Ecclesiastiques qu'ils avoient emmenez captifs, & dont la vertu leur inspira peu à peu l'amour & la connoissance du vray Dieu. [Cela s'accorde fort bien avec S. Basile, qui dit que] 'les semences de la religion parmi les Gots viennent de Cappadoce par le moyen du bienheureux Eutyche, homme d'une vertu eminente, & qui par la puissance du S. Esprit & la force des dons qu'il avoit receus de luy, avoit adouci le cœur des barbares. (Bas.ep.338.p. 330.c.)

[La foy de ces peuples paroist avoir esté eprouvée dés le commencement du IV. siecle,] 'puisque S. Cyrille de Jerusalem, qui, selon ce qu'il en dit, composoit ses Catecheses vers l'an 347, 'écrit que les Gots, aussi-bien que les autres nations, souffroient genereusement la mort pour J. C, & remportoient la couronne du martyre. 'Philostorge dit en effet, qu'un peu avant la mort de Constantin beaucoup de Gots furent chassez de leur pays à cause qu'ils estoient Chrétiens, '& que Constantin les plaça en divers endroits de la Mesie. 'Il pretend que le celebre Ulphilas, "dont nous avons parlé ailleurs, estoit à leur teste comme leur Evesque. (Cyr.car.6.p.56.b. | 10.p.92.a. | Phisg l.2.c.5 p. 10. | p.12. | p.11. | V.les Ariens § 132,133.)

[Nous avons plus de connoissance de ce qui se passa sur la fin du mesme siecle sous Athanaric.] 'Ce Prince assez connu dans l'histoire, estoit Roy des Gots appellez Thervinges, qui estoient les plus proches des Romains; [mais non pas de tous les Gots.] 'Et il semble qu'Ermenric Roy des Gruthonges fust alors le principal Prince de cette nation. [a] Athanaric "ne prenoit pas le titre de Roy, preferant celui de Juge, [b] que l'histoire luy donne quelquefois.[Il regnoit dés l'an 365, & ayant perdu une partie de ses Etats en 376, il en conserva le reste jusqu'en 380] Il estoit payen, [c] & ne pouvoit souffrir de voir le grand progrés que la religion Chrétienne faisoit dans ses terres. [d] Mais ce qui le porta principalement à persecuter les Chrétiens de ses Etats, fut l'aversion qu'il avoit pour les Romains & leurs Empereurs, qui estoient Chrétiens. [Cette aversion naquit ou s'augmenta sans doute par la guerre qu'il fut obligé de soûtenir durant trois ans contre Valens,] 'qu'il offensa sensiblement lorsqu'il fallut faire la paix à la fin de 369. (Amm.l.27.p. 341.c|31.p.440.b. | p.439.d|Jorn r. Got c.23.p.642. | V Valens § 6.517. | a Themi.or.10. p.134 c.d. | b Amm.p.341.c| 440 b. | Epi 70.c 15 p. 828.a. | c Soz.l.6.c.37.p. 698 b. | d Epi.p.828.a. | Amm.l.27.31.p. 341.443.)

[Saint Jerome marque la persecution dans sa chronique dés la mesme année 369.] 'S. Sabas, dont nous avons principalement à parler, soufrit le martyre le 12 d'avril 372, [e] & nous apprenons de ses actes, que la persecution s'estoit déja renouvellée jusques à (Sur.12.apr.p. 148.§6. | e §3.4.)

Epi.70.c.15.p. 818.b. trois fois.'S. Epiphane qui écrivoit contre les Audiens [en 376, ou peu aprés,]dit qu'il y avoit quatre ans qu'on les avoit chassez de la Gotthie avec les autres Chrétiens.

a Oros.l.7 c.32. p.218 2.e. a Aug.civ.l.18. c.52.p.239.2.d. 'Athanaric persecuta le nom de J. C. avec beaucoup de violence & de cruauté,ᵃcomme Saint Augustin dit l'avoirappris de quelques personnes qui avoient esté témoins oculaires de toutes ces choses:[& l'histoire de S. Sabas en est un grand témoignage, quoique les Gots y paroissent moins barbares que les Romains, & qu'il semble que la persecution venoit seulement des magistrats, sans que les peuples y prissent aucune part.] 'Beaucoup de Fideles y acquirent la couronne du martyre : ᵇ & comme ils avoient repandu leur sang pour le nom de J. C, S. Ambroise dit que ce fut peut-estre pour cela que les Gots peu d'années aprés, remporterent tant d'avantage sur les Romains [dans l'Empire d'Orient, gouverné par Valens & les autres Ariens] ennemis de la gloire & de la divinité de J. C.

Aug.p.239.1.d| Oros.p.219.a.| Bas.ep 241.p. 244.a. b Amb.in Luc.2 p.26.b.

Soz.l.6.c.37.p. 698 c.d. 'Athanaric fit mourir les uns aprés les avoir fait interroger par les juges, & avoir receu de leur bouche une genereuse confession de leur foy, & les autres sans leur avoir seulement donné le loisir d'ouvrir la bouche. Car on dit qu'on portoit par son ordre une statuë sur un chariot par tous les logemens[ou lieux] où l'on disoit qu'il y avoit des Chrétiens, pour leur faire commandement de l'adorer & de sacrifier,& quand ils le refusoient, on les bruloit aussi tost avec leurs tentes. On ajoute mesme que beaucoup de personnes hommes & femmes, dont quelques unes trainoient aprés elles de petits enfans, & d'autres en portoient entre leurs bras qui estoient encore à la mammelle; s'estant enfuis dans une tente, où estoit l'eglise, pour eviter les violences qu'on leur faisoit pour sacrifier, les payens y mirent le feu,& les y consumerent tous.

Boll.26.mars,| 2.3.p.619|r. mars,p.87 1.c| Menaa,p.237. 'L'Eglise greque celebre encore le 26 de mars deux saints Prestres nommez Bathuse & Vercas, avec Arpylas solitaire, & 23 autres Chrétiens hommes & femmes, qui acquirent la couronne du martyre, ayant esté brulez avec l'eglise où ils estoient. Ils disent que c'estoit sous un Roy [ou quelque Prince] des Gots nommé Jongeric, du temps que Valentinien, Valens, & Gratien gouvernoient l'Empire ; qu'une Reine Chrétienne de la mesme nation des Gots, nommée Gaatho, ayant recueilli leurs cendres, elles furent apportées à Cyzic par sa fille sous Valentinien [le jeune]& Theodose,[entre 383 & 392.]Ils parlent encore d'un laïque nommé Thyellas, qui ayant aidé à retirer les reliques

des 26 Martyrs, quitta le pays, & y estant retourné fut accablé de pierres. Il semble que Gaatho mesme, qui avoit aussi quitté durant quelque temps la Gotthie, ait esté lapidée avec luy.

a[De tous les Martyrs que la persecution d'Athanaric a couronnez, l'Eglise n'a conservé les noms que de ceux-ci & de deux autres qui sont S. Nicetas & S. Sabas. Le martyrologe Romain fait memoire du premier le 15 de septembre. Mais les Grecs en font ce jour là leur grand office : & il faut qu'il ait esté fort celebre parmi eux,] 'puisque Nicephore & Suidas le nomment seul entre ceux qu'Athanaric fit mourir, & luy donnent le titre de grand Martyr, bcomme les Grecs dans leurs menologes. Nous en avons des actes dans Surius, mais qui sont de Metaphraste, [& ainsi sans grande autorité : & les endroits mesmes qui sont tirez de Sozomene, n'en peuvent pas avoir davantage.] 'Ils portent que ce Saint consomma son martyre par le feu, & que les restes de son corps ayant esté transportez à Mopsueste en Cilicie, où on luy bastit une eglise, Auxence Evesque de cette ville en voulut prendre une partie pour donner à l'Eglise d'Anazarbe ; mais que la main de celui qui y toucha estant devenüe seche, & guerie ensuite par l'intercession du Saint, Auxence les laissa en l'état qu'il les avoit trouvez.

Nphr.l.11.c.48 p.358.a|Suid a. t.1.p.106.e. bMenæa.p.214| Ugh.t.6.p.1070 d.

Sur.15.sept.p. 151.152.

[Il ne paroist pas que S. Sabas ait esté aussi celebre dans les siecles posterieurs, mais nous en avons des monumens plus assurez dans la lettre 'que l'Eglise de Gotthie écrivit sur son martyre à tous les Catholiques, & nommément à l'Eglise de Cappadoce [dont Saint Basile estoit alors le chef. Cette lettre est tout à fait belle, pleine d'instruction & de pieté, digne d'estre écrite par ceux qui souffroient persecution pour la foy, & digne d'estre adressée à S. Basile. 'S. Sabas estoit Got de naissance, & avoit toujours suivi la religion de J. C. 'Il semble qu'il avoit quelque bien de patrimoine : mais il estoit tres riche des biens de la grace, comme la lettre le marque en particulier. Entre ses vertus, elle releve particulierement sa douceur, sa soumission à tout le monde, son humilité, la modestie de ses paroles.'& neanmoins il parle d'Atharide par l'ordre duquel il fut pris & executé d'une maniere [qui paroistroit sans doute aujourd'hui bien superbe & bien insolente.]

12.apr.p.147| Boll.p.88|966.

Sur.p.147. §1.

§2.

§5.

'Lorsque l'on commença la persecution, comme on obligeoit les Chrétiens de manger des viandes immoleés aux idoles, & que quelques payens pour sauver leurs parens, leur faisoient presenter des viandes qui n'estoient pas immoleés, Sabas pro- §3.

testa publiquement que quiconque en mangeoit n'estoit pas Chrétien ; & par ce moyen il sauva ses freres du piege que le
Boll. 1. apr. g. p. 6. e. diable leur avoit tendu.'Les Grecs ajoutent qu'il preschoit aussi la vraie foy, convertissoit plusieurs personnes, & les battizoit.

12. apr. p. 967. §3 'Dans une autre persecution, voyant que les payens du lieu où il estoit vouloient faire serment qu'il n'y avoit parmi eux aucun Chrétien, il protesta publiquement qu'il estoit Chrétien, & qu'il ne vouloit point que personne jurast pour luy. De sorte que quand on vint informer, les payens qui vouloient cacher leurs parens, jurerent qu'ils n'avoient point de Chrétiens, hormis un. Le Prince d'iniquité, (c'est le terme de la lettre,) se fit amener ce seul Chrétien, [qui estoit Sabas.] Mais comme on luy eut dit qu'il n'avoit aucun bien que ce qu'il avoit sur luy, [soit qu'ils mentissent, soit que le Saint se fust défait de ce qu'il possedoit,] il le renvoya comme un homme qui ne pouvoit faire ni bien, ni mal.

§4. 'La persecution s'estant rallumée [pour la troisieme fois] plus forte qu'auparavant, le Saint voulut aller celebrer la feste de Pasque en un autre endroit, à cause que Sansale, [qui ce semble estoit Prestre de son village,] s'estoit retiré sur les terres des Romains pour eviter la persecution. Mais ayant esté obligé par un double miracle"de retourner vers ce Prestre, qui estoit revenu à cause de Pasque, il passa la feste avec luy, & trois jours aprés ils furent pris tous deux durant la nuit dans leurs lits par Atharide fils"d'un Prince Got. Sansale fut mis dans un chariot, & Sabas trainé dans des épines tout nud, comme il avoit esté pris, & fouetté durant le chemin à coups de verges & de bastons;'& cependant il se trouva sans aucune blessure.'

(right margin: &c. ; βασιλίσκου.)

§5. 'Il souffrit le lendemain, [qui estoit le mécredi,] un supplice encore plus rude décrit par la lettre, & le jour suivant il fut pendu par les mains à une poutre. On apporta à Sansale & à luy des viandes immolées; mais ils refuserent tous deux d'en manger, & Sabas témoigna tant d'horreur d'Atharide qui luy envoyoit faire ce commandement, qu'un de ses serviteurs tout en colere luy jetta"un pilon de mortier contre l'estomac, avec tant 1.
de force qu'on crut qu'il l'avoit tué. Il ne parut pas neanmoins
§6. en avoir senti le moindre mal. 'De sorte qu'Atharide commanda qu'on le fist mourir, sans rien ordonner contre Sansale, qui demeura prisonnier.

1. ὕπερον, peut-estre quelque trait fait en forme de pilon, dit Bollandus *p. 90. d*, Mais je n'y voy point de necessité.

'Le Saint se plaignit du tort qu'on faisoit à son ami, de ne le pas faire aussi mourir ; [& nous ne trouvons point ce qu'il devint depuis.] Pour S. Sabas, il fut conduit jusqu'à la riviere pour y estre noyé, chantant continuellement les loüanges de Dieu, & luy rendant graces de la faveur qu'il luy faisoit. Il entendit les gardes, qui convaincus de son innocence, deliberoient s'ils ne le laisseroient point aller : mais il les exhorta à executer leur ordre, leur disant qu'il voyoit de l'autre costé de l'eau des personnes qui l'attendoient pour le mener à la gloire. Ainsi ils le jetterent dans l'eau, où ils l'étouferent avec un morceau de bois qu'ils luy mirent sur le cou pour peser dessus, [afin de l'empescher de revenir sur l'eau, la riviere estant sans doute fort basse en cet endroit:] Elle est appellée la Musée; '& on croit que ce peut-estre celle de Missove dans la Valachie. § 6. Boll.p.88.a.

'C'est ainsi que S. Sabas consomma son martyre par l'eau & par le bois à l'âge de 38 ans, le jeudi d'aprés Pasques, qui estoit le douzieme d'avril, sous le Consulat de Modeste & d'Arinthée, 'c'est à dire en l'an 372, auquel Pasque estoit le 8 d'avril. 'L'Eglise latine honore encore sa memoire le 12 d'avril, & les Grecs l'ont fait aussi quelquefois le mesme jour: mais depuis ils l'ont transferée au 15 & au 18, 'auquel les Ménées la mettent. Ils luy donnent le titre de Capitaine, [ce qui n'est point fondé, sinon parceque les Gots estoient presque tous gents d'épée:] 'Aussi on croit que cela vient de ce "que les Grecs le confondent quelquefois avec un autre S. Sabas qu'ils honorent le 24 d'avril, '& qu'ils disent avoir esté un officier d'armée Got de naissance, martyrizé à Rome sous Aurelien. L'autorité des Grecs a fait mettre ce S. Sabas dans le martyrologe Romain, '& on croit que c'est luy qui est honoré non seulement par les Moscovites, mais encore par les Cophtes. P.968. § 7. p.86.f. a p.88.a. Menea,p.238. Boll 12 apr.p. 88.d. Note 1. 24.apr.p.261. 262. p.263.d.e.

'Pour retourner à celui de Gotthie, ceux qui avoient esté les ministres de sa mort le retirerent de l'eau, & le laisserent exposé aux bestes, dont aucune n'y toucha; mais les Fideles l'enleverent & luy rendirent les honneurs de la sepulture. [Quelque temps
1. aprés]'Junius Soranus Duc de Scythie, qui estoit un serviteur de Dieu, ayant appris ce qui s'estoit passé, envoya des personnes fideles pour avoir son corps, avec le consentement du Clergé [des Gots,] & le fit porter en Cappadoce dont il estoit, comme un present tres considerable qu'il faisoit à sa patrie. [C'est sans doute]'ce mesme Cappadocien officier de guerre dans la Scythie p.261-263. Bas.ep.241.p. 244.2. Boll. 2. apr.p.30 d.p.68.d.f.

1. 'D'autres lisent Unius Soranus, ou Jossoranus.

à qui Saint Basile dont il estoit parent, écrit son epistre 241, pour le loüer de ce qu'il travailloit à soulager ceux qui estoient persecutez pour le nom du Seigneur, & le prier d'enrichir sa patrie en luy envoyant des reliques des Martyrs que cette persecution
Baſ.ep.339.p. 332.a. couronnoit, comme cet officier le luy avoit mandé. 'Ascole celebre Archevesque de Thessalonique qui estoit aussi de Cappado-
ep.338.p.330. d.e. ce, 'qui semble avoir contribué au martyre de S. Sabas & de
ep.339.p 332.a. b|338.p.330.e. plusieurs autres en les animant au combat, '& qu'on peut croire avoir combatu luy mesme pour la foy dans cette lice sacrée, 'fut celui qui envoya [avec Soranus] 'ce riche thresor à S. Basile. Note 2.

[Nous ne doutons pas que ce ne soit par la mesme occasion]
Boll.12.apr.p. 966. § 1-7. 'que les Fideles de Gotthie écrivirent à leurs freres de Cappadoce l'histoire de la vie & du martyre de S. Sabas, afin qu'ils offrissent le sacrifice le jour qu'il avoit esté couronné; & que faisant savoir sa victoire aux autres, toute l'Eglise Catholique & Apostolique eust sujet de glorifier le Seigneur qui choisit luy mesme ses serviteurs; [Il y a bien de l'apparence que ce fut Ascole mesme qui estant alors en Gotthie fit cette belle lettre au nom
Baſ.ep.338.p. 330.331. de l'Eglise du pays, pour l'envoyer à S. Basile,] à qui il est certain qu'il fit un eloge de S. Sabas fort semblable à cette lettre.

ep.339.p.332.b 'On peut juger avec quelle joie S. Basile receut un si precieux thresor. Il rendit graces à Dieu qui repandoit dans toutes les
ep.338.p.330. b.c. nations la lumiere de l'Evangile de son Fils. 'Il crut se revoir dans ces temps heureux, où les Chrétiens se multiplioient d'autant plus qu'on leur faisoit une guerre plus cruelle; & où les Eglises arrosées du sang des Martyrs fournissoient toujours un plus grand nombre de soldats, que l'exemple de ceux qui les avoient precedez, animoit à combatre avec une egale ardeur pour la pieté.

[Athanaric eut enfin luy mesme horreur de repandre le sang
Hier.chr'Epi. 70.c 15.p.828.a aSur.12.apr.l.§ 4 p.147. bOros l 8.c.32. p.215.1.a. de ses sujets, & il permit aux Fideles, ou plutost] 'il les contraignit [vers l'an 372,] de se retirer sur les terres des Romains, a comme ils faisoient dés auparavant pour eviter sa cruauté. b Ils y vinrent non avec crainte comme chez des ennemis, mais avec la confiance qu'ils y seroient receus comme des freres bannis pour la
Baſ.ep.241.p. 244.a. confession du nom de J. C. 'S. Basile loüe particulierement Junius Soranus Duc de la Scythie, de ce qu'il assistoit ceux qui estoient
Epi.70.c.15.p. 828.b. persecutez pour le nom du Seigneur. 'Mais quoiqu'on crust les avoir tous chassez, il en demeura neanmoins assez pour renouveller la religion en ce pays.

Grot.v.Got.p. 712. 'La chronique d'Isidore raporte que quand les Gots devenus Ariens,

Ariens, eurent défait les Romains & tué Valens 378, ils trouverent les Confesseurs Catholiques qu'ils avoient chassez auparavant, & les inviterent à prendre part aux depoüilles; mais que ces fideles athletes le refuserent absolument, & aimerent mieux les uns se laisser tuer, & les autres se retirer en des lieux forts d'assiette pour conserver la pureté de leur foy & la fidelité qu'ils avoient promise aux Romains.

'Athanaric ne fut pas seulement puni de ses cruautez par le debordement des Huns qui le défirent en l'an 376, & ruinerent presque entierement l'Empire des Gots; 'mais il fut enfin depouillé luy mesme de ses Etats par ses sujets, & contraint de venir mourir 'à Constantinople [en 381, sous Theodose,] luy qui pour braver l'Empereur Valens & l'obliger de venir s'aboucher avec luy au milieu du Danube, avoit protesté que son pere l'avoit fait jurer de ne mettre jamais le pied sur les terres des Romains. Amm. l. 31. p. 440. 441. l. 27. p. 342. V. Theodose § 19.

SAINT JEAN,

PROPHETE EN RECLUS PRES DE LYCOPLE EN THEBAÏDE.

ARTICLE PREMIER.

Combien le nom de ce Saint a esté venerable dans l'Eglise.



[ENTRE tous les saints solitaires, dont [la vertu a relevé dans l'Egypte cette vie angelique, qui semble avoir executé avec toute la perfection dont l'homme est capable, les regles que J. C. nous a données dans l'Evangile, on peut dire avec verité qu'il n'y en a aucun aprés S Antoine dont le nom ait autant eclaté qu'a fait celui de S. Jean de Lycople.] 'On l'a proposé comme un exemple signalé du centuple que J. C. promet dés cette vie à ceux qui auront tout abandonné pour l'amour de luy. Né de parens fort peu connus dans le monde, il n'a pas laissé de devenir si venerable à toute la terre, que Cass. coll. 24 c. 26. p. 823.

les Princes & les maistres de ce monde, qui par la puissance que leur donnoit la dignité imperiale, estoient redoutables aux grands, & mesme aux Rois [étrangers,] le reveroient comme leur maistre, envoyoient des provinces les plus eloignées le consulter comme un oracle, & attendoient du merite de sa charité & de ses prieres le salut de leurs personnes, le succés de leurs armes, & la conservation de leur empire.

[Theodose qu'on peut dire avoir esté l'un des plus grands Princes aussi-bien pour les armes que pour la pieté, qui ait porté

Fulg de gr.l.2, c.22.[a]l.1.p.478. a p.478| Cass. inst.l.4.c.23.p. 82.

la couronne imperiale,] & à qui Dieu soumettoit des nations indomptables par le merite de la foy qu'il luy avoit donnée: [a] ce grand prince, dis-je, n'entreprenoit jamais de marcher contre les tyrans qui se soulevoient contre luy, qu'aprés avoir esté animé par ses oracles & par ses réponses, qu'il consideroit comme luy estant envoyées du Ciel: Et les trophées qu'il remportoit sur les ennemis les plus puissans & dans les guerres les plus dangereuses, faisoient assez voir combien la confiance qu'il avoit en luy

Ruf.l.2.c.25.p. 260.

estoit juste & raisonnable. 'Il luy envoyoit demander quand il devoit faire la paix ou la guerre, comme si Dieu eust rempli ce Saint de l'esprit de prophetie, pour luy annoncer ses volontez, ainsi que l'a écrit un historien, [dont la pensée paroist d'autant plus juste, que Dieu retira à luy presque en mesme temps & cet Empereur & son Prophete.

Les hommes les plus illustres de l'Eglise n'ont pas eu moins d'estime pour luy que les grands du siecle. Pallade s'est rejoüi de l'avoir visité, & d'avoir esté le témoin de ses vertus & de ses propheties, pour en rendre ensuite témoignage à toute l'Eglise. L'ancien auteur de la vie des Peres, que S. Jerome nous assure estre le celebre Rufin d'Aquilée, dit la mesme chose comme de luy mesme. Mais comme Rufin y parle certainement au nom d'un autre, "& assez probablement au nom de S. Petrone de Boulogne, nous attribuerons tout ce qu'il en dit à ce saint Evesque. V. S. Jerome § 125.

Postumien l'intime ami de S. Martin & de S. Sulpice Severe, apporta en France la connoissance de Saint Jean peu d'an-

Sulp dial.1.5.p. 271.

nées aprés sa mort, ou plutost l'y confirma,] 'puisque la maniere dont il en parle, suppose qu'il y estoit déja fort connu. [Cassien en parle encore avec une estime extraordinaire. S. Prosper dans les deux chroniques qui portent son nom, fait mention de ses

Thdrt.l.5.c.24. p.738.c. [b]Soz l.6.c.28.p. 677.d.

vertus & de ses propheties sur les années 390 & 394] Theodoret a fait la mesme chose en Orient. [b] Sozomene dit que Dieu luy avoit donné un don aussi eminent de connoistre les choses les

plus cachées, qui estoit celui qu'il avoit communiqué aux anciens Prophetes. S. Augustin parle avec beaucoup d'honneur de cet homme de Dieu, ainsi qu'il l'appelle, comme d'un Prophete capable de l'éclairer dans les choses les plus relevées, & à l'autorité duquel il estoit prest de déferer.

Aug.cur.m c. 17.t.4.p.294.

Rufin entreprenant de faire l'histoire des solitaires, propose d'abord ce Saint pour servir de fondement à son ouvrage, comme estant un parfait exemple de toutes sortes de vertus, qui seul ne suffisoit que trop pour elever au comble de la pieté, & exciter à la plus haute perfection les ames religieuses, & qui se sont entierement consacrées au service de Dieu. S. Jerome, qui d'ailleurs ne loüe pas fort ni Rufin ni son ouvrage, approuve neanmoins ce commencement, & reconnoist qu'il ne pouvoit pas donner une meilleure idée de son livre, qu'en le commençant par Jean, que l'on ne peut douter, dit-il, avoir esté & Catholique & Saint.

Ruf.v.P.c.1.p. 449.1.

Hier.ad Ct.l.2. p.252.d.

[C'est sans doute ce] Jean que S. Eucher propose avec Saint Macaire, comme les plus illustres exemples de ces saints moines qui se rendant les habitans des deserts, sont devenus les citoyens du Ciel; qui se sont approchez de Dieu autant qu'il est permis à un homme; à qui il a esté accordé de faire des oeuvres divines, autant qu'un homme mortel est capable d'en faire: qui ont elevé leur esprit jusque dans le Ciel, & en ont penetré les secrets; qui en ont attiré une grace puissante ou pour des relevations secrettes, ou pour des miracles publics; & qui en demeurant cachez aux hommes, possedoient le Ciel en esprit, quoique la terre possedast encore leurs corps.

Euch.ad Hil.p. 29.30.

S. Fulgence combatant ceux qui pretendoient que les vases d'honneur, dont parle S. Paul, estoient les personnes relevées en dignité, & les vases d'ignominie, les Clercs, les moines, & les laïques, leur demande avec indignation, s'ils pretendoient donc que le moine Jean de Thebaïde si celebre par la pureté de sa foy & par l'eminence de sa vertu, fust un vase d'ignominie, parcequ'il n'estoit pas Empereur comme Theodose. Est-ce là, dit-il, le sentiment que Theodose avoit d'un si grand homme, dans lequel il consultoit Dieu avec tant d'humilité, & par lequel l'evenement luy faisoit voir que Dieu luy répondoit avec une verité si infaillible?

Fulg.de gr.l.2. c.20.§35.p.475.

c.28.§41.42.p. 478.479.

§41.p.478.



ARTICLE II.

Le Saint se met sous un ancien solitaire : Son extreme obeïssance.

[SAINT JEAN naquit vers l'an 305, puisque nous "verrons qu'il mourut à la fin de 394, ou peu aprés, âgé de 90 ans.] Il estoit, comme nous avons dit, d'une extraction fort basse. *Il apprit dans son enfance le métier de charpentier, & il avoit un frere teinturier. Il renonça au monde à l'âge de 25 ans, [vers l'an 330,] & s'estant mis sous la conduite d'un ancien, il y demeura depuis sa jeunesse jusques à un âge parfait & viril, tant que ce vieillard vécut. Il s'appliqua durant ce temps là à luy rendre toute sorte de service avec une humilité si extraordinaire, que ce bon vieillard en estoit luy mesme frapé d'admiration. C'est pourquoi voulant l'eprouver, & reconnoistre si cette obeïssance qu'il témoignoit audehors, venoit d'une veritable foy & d'une profonde simplicité de cœur, ou seulement d'une vaine affectation, ou de contrainte & de complaisance pour celui qui luy commandoit ; il luy ordonnoit souvent plusieurs choses superflues & mesme impossibles. Cassien se contente d'en raporter seulement trois exemples, afin, dit-il, de faire juger à ceux qui les liront, quel estoit l'esprit de ce saint homme, & combien sa parfaite soumission estoit sincere, sans deguisement & sans feinte.

V. la notes. Cassn.coll.24 c. 26.p.823. a Lau.c.43.p. 960.c. Cassn.inst.l.4.c. 24.p.81. p.81.

Son Superieur trouvant donc un jour dans son bucher une branche d'arbre coupée longtemps auparavant, & déja presque pourrie, il la ficha en terre, & dit à Jean de l'arroser deux fois le jour, afin qu'à force d'y jetter de l'eau elle reprist, & que les feüilles & les branches qu'elle produiroit, leur pussent donner quelque jour une belle ombre durant la chaleur. Ce jeune homme receut ce commandement avec sa soumission & son respect ordinaire. Il n'en considera point l'impossibilité, & il s'en acquita si fidelement, qu'il ne cessa point d'arroser ce bois tous les jours. Il alloit querir de l'eau à deux mille de là ; & il n'y eut durant toute l'année ni incommodité, ni feste, ni occupation, ni froid, ni mauvais temps de l'hiver, ni enfin aucune autre excuse, quelque legitime qu'elle pust paroistre, qui l'empeschast d'obeïr à cette ordonnance. Le vieillard remarquoit secrettement cette assiduité, & admiroit sans rien dire qu'il obeïst dans une si grande simplicité de cœur, sans changer de visage, sans murmurer, sans raisonner, mais en regardant cet ordre comme s'il luy fust

p.81.82.

venu du Ciel. Il estima beaucoup cette obeïssance si fidele ; & ayant enfin compassion d'un travail si penible & si long, (car il
» avoit déja duré une année entiere,) il luy dit: Jean, cette branche
» a t-elle pris racine ? Aquoy Jean ayant répondu qu'il n'en savoit rien, il la tira comme pour voir si elle tenoit,& l'ayant aussitost arrachée sans aucun effort, il la jetta, & luy dit de ne la plus arroser.

'Son obeïssance s'augmentant de plus en plus, & la reputation qui s'en estoit repanduë dans les monasteres voisins, ayant porté quelques solitaires à venir visiter son Superieur pour en faire l'epreuve, ou plutost pour s'edifier de son exemple ; comme ils en parloient avec admiration au vieillard, il l'appella & luy dit en leur presence d'aller jetter par la fenestre une fiole d'huile, qui estoit la seule qu'ils eussent & pour eux & pour ceux qui survenoient. Jean executa aussitost ce commandement, quelque deraisonnable qu'il fust, sans regarder ni le besoin qu'ils avoient de cette huile, ni la difficulté qu'il y avoit d'en recouvrer d'autre en un lieu desert comme celui là, & à des personnes aussi pauvres qu'ils estoient. c.25.p.82.

'D'autres personnes ayant encore souhaité pour leur edification, de voir quelque exemple de son obeïssance, le vieillard c.26.p.83.
» l'appella, & luy dit: Jean, allez viste, & roulez nous ici promte-
» ment cette pierre que vous voyez. C'estoit une roche que plusieurs personnes ensemble n'eussent pas seulement pu ebranler. Neanmoins Jean courut aussitost pour la rouler. Il la poussoit tantost avec les epaules, tantost avec l'estomac. Il faisoit de grands efforts pour la remuer; & il en suoit si fort que ses habits & la roche mesme en estoit toute mouillée. Il témoigna encore dans cet exemple qu'il ne regardoit jamais si une chose estoit possible ou non, lorsque son Superieur la luy avoit commandée; & le respect profond qu'il avoit pour tous ses ordres, faisoit qu'il luy obeïssoit avec une simplicité admirable, ayant une ferme foy qu'il ne luy pouvoit rien commander en vain & sans de grandes raisons.

'Cassien dit que ce fut cette obeïssance qui l'eleva jusques à c.23.p.81.
la grace de la prophetie, 'que Dieu ne luy donna neanmoins que Lausf.c.43.p.
plusieurs années depuis. 960.961.



ARTICLE III.

Le Saint s'enferme sur une montagne: Le demon le tente diverses fois.

[LE Saint peut avoir passé dix ou douze ans "avec ce vieillard, & peuteftre cinq ans enfuite dans divers monafteres jufques à l'âge de 40 ou 42 ans.] 'Aprés s'eftre exercé dans la difcipline des monafteres, il fe retira tout feul fur une montagne à cinq milles de la ville de [a]Lyque [ou Lycople] en Thebaïde, [celebre dans l'hiftoire pour avoir eu au commencement du IV. fiecle Melece le fchifmatique pour Evefque.] [b]On la place à l'extremité de la Thebaïde, [du cofté du nord.] NOTE 1.

Lauf.c.43.p. 960.e. — p.961.d. — a p.960.e|Caff. coll.24.c.26.p. 823|Ruf.v.P.c. 1.p.449.2. — b Caf.inf l.4.c. 23.p.81.

[c] S. Jean fe retira donc fur une roche de la montagne, dont l'accés eftoit difficile, [d]il y fit trois grotes, l'une où il prioit, l'autre où il travailloit & où il mangeoit, & la derniere eftoit pour d'autres ufages. [e] Il ferma tellement l'entrée de fa demeure, que perfonne n'y entroit, [f] & luy n'en fortoit jamais. [g] Il avoit feulement une feneftre par laquelle on luy paffoit ce qui luy eftoit neceffaire. [h] C'eftoit par là auffi qu'il fe laiffoit voir à ceux qui le venoient vifiter, qu'il leur difoit les chofes qu'il jugeoit neceffaires pour leur edification, & qu'il rendoit réponfe à ceux qui le confultoient, 'ecoutant avec beaucoup de patience les demandes qu'on luy faifoit, & y répondant avec une tres grande fageffe. 'On ne le voyoit que rarement & en des temps marquez pour cela, [c'eft à dire le famedi & le dimanche,] & encore ce n'eftoit que pour les hommes; 'car il ne fouffroit pas que les femmes le viffent jamais. [i] Il vécut de cette forte depuis l'âge de 40 [ou 42] ans, jufques à 90, c'eft à dire depuis 345 ou environ, jufques à la fin de 394, [& ainfi] durant 48 ans [ou un peu plus,] fans fortir de fa cellule, fans voir une feule femme, ni une feule piece de monnoie, & fans que perfonne l'euft jamais vu ni manger ni boire.

c Ruf.v.P.c.1.p. 449.2. — d Lauf.c.43.p. 960.e. — e Ruf.p 449.2. — f p.452.1|Lauf.p. 960 e. — g p.962.a. — h Ruf.p.449.2. — Aug cur.m.c. 17.p.294.1.b. — Ruf p.450 1| Lauf p.963.b. — Aug.cur m.c.17 p.294.1 b|Ruf. p.450 1. — i Ruf.p.449.2. — Lauf c.43.p. 965.a.

[Outre l'enclos où il s'eftoit enfermé,] 'les freres luy baftirent depuis "comme un avant-court pour tenir environ cent perfonnes. C'eftoit le lieu où on luy parloit. Mais on le tenoit fermé à la clef, & on ne l'ouvroit que le famedi & le dimanche. [Je ne fçay fi c'eft] la cellule que Rufin dit qu'il permit de baftir au-dehors, pour recevoir & y faire repofer ceux qui le venoient trouver de loin. [Il femble neanmoins que cette cellule devoit προαύλιον.

p.963.b. — Ruf.p.450.1.

toujours estre ouverte aux survenans, qui estoient sans doute receus par les serviteurs de Dieu qui demeuroient auprés de luy.] 'Car il y en avoit quelques uns, dont mesme on dit que la pieté estoit tres eminente & tres celebre. [a] On y remarque entre autres un Theodore qui servoit d'interprete au Saint.'Pour S. Jean, il se tenoit toujours seul avec Dieu dans sa cellule, où il ne cessoit jour & nuit de s'entretenir avec luy & de luy adresser ses prieres, acquerant ainsi par une entiere pureté d'esprit ce divin bonheur qui est si fort elevé audessus de nos pensées. Car plus il s'eloignoit des soins de la terre & des entretiens des hommes, & plus Dieu s'approchoit de luy. 'Lorsque quelques personnes le venoient visiter, il leur faisoit rendre tous les devoirs de l'hospitalité, prenant autant de soin d'eux comme il en prenoit peu de luy mesme. Car il ne mangeoit que le soir, & fort peu, observant mesme à l'âge de 90 ans de ne manger rien de cuit, 'non pas mesme du pain, mais seulement quelques fruits. [b] Et il s'estoit accoutumé à cette austerité par un si long & si continuel usage, que quand il l'auroit voulu, il n'auroit pu faire autrement, tant son extreme abstinence l'avoit rendu sec & attenué. On remarque que sa barbe & ses cheveux estoient fort clairs; & on en attribuë la cause à cette langueur où il s'estoit reduit.

Lauf.c.43.p. 961 c.
a p.963 d.
Ruf.v.P.c.1.p. 450.1.
p.451.1.
Lauf.c.43.p. 960-963.
b Ruf.p.451.a.

'Le diable le trompa un fois par cet amour pour la penitence. Car quoiqu'il eust le corps tout cassé & epuisé par ses mortifications, il luy persuada de jeûner deux jours de suite: & puis quand il voulut se mettre à table[à la fin du deuxieme jour,] le diable sous la figure d'un Ethiopien noir & hideux, luy dit en se jettant
» à ses genoux; Pardonnez moy s'il vous plaist: c'est moy qui vous
» ay porté à ce long jeûne; par où ce grand homme qui estoit si parfaitement habile dans le discernement des esprits, comprit que le diable l'avoit neanmoins trompé par ses artifices, en luy faisant pratiquer une abstinence mal à propos, & qu'il l'avoit poussé à s'affoiblir par un si long jeûne, afin de redoubler encore l'infirmité de son corps déja assez abatu de luy mesme, & le surcharger d'un travail & d'une fatigue nouvelle qui ne luy estoit nullement necessaire, & qui pouvoit mesme beaucoup nuire à son esprit.

Cassn.coll 2.c. 21 p.305.

'Les demons s'efforçoient souvent de le tourmenter de la sorte durant la nuit, sans luy permettre ni de prier, ni de prendre le moindre repos, tant ils luy remplissoient l'esprit & l'imagination de divers fantosmes; & le matin comme pour se moquer de luy, ils se prosternoient à ses pieds, & luy disoient;

Ruf.p.456.457.

Pardonnez nous, mon pere la peine que nous vous avons causée toute cette nuit : surquoi il leur répondoit, Eloignez vous de moy vous tous qui ne faites que du mal, & ne tentez pas davantage ceux qui sont à Dieu". « « « « NOTE 2.

ARTICLE IV.

De l'esprit de prophetie qu'avoit le Saint.

Lausf.c.43.p. 960.e. a p.961.a. Cass.inst.l.4.c. 21.p.81. b Ruf.v.P.c.1.p. 450.1.

'SAINT Jean estant demeuré enfermé de la sorte durant 30 ans, [jusque vers l'an 375,] a il receut enfin de Dieu la grace de la prophetie, qu'il merita selon Cassien, par l'extreme obeïssance qu'il avoit renduë à son Abbé; b & selon Rufin, suivi de Tiro-Prosper, par la pureté de son ame, qui luy obtint non seulement de connoistre les choses presentes, mais encore de predire celles qui devoient arriver un jour. 'Ainsi beaucoup de personnes le venant trouver, tant du pays qu'étrangers, il leur declaroit, lorsqu'il s'en presentoit occasion, ce qu'ils avoient de plus caché dans le cœur; & quand ils avoient commis quelque peché en secret, il les en reprenoit severement en particulier, & les exhortoit à s'en corriger, & à en faire penitence. Il predisoit si le debordement du Nil seroit grand ou mediocre; & lorsque les hommes estoient menacez de quelque vengeance divine pour punition de leurs crimes, il les en avertissoit auparavant, & leur faisoit connoistre quelle estoit la cause de ce chastiment.

a|451.1.

p.450.a.

'Les Ethiopiens ayant fait des courses sur les troupes Romaines à l'entour de Syene, qui est la premiere ville de Thebaïde du costé l'Ethiopie, & en ayant taillé plusieurs en pieces, & remporté beaucoup de butin; celui qui commandoit les Romains, craignant de combatre, parcequ'il avoit peu de soldats, & que les ennemis au contraire en avoient un tres grand nombre, alla trouver ce serviteur de Dieu, qui luy dit, en luy marquant un certain jour: Allez sans rien craindre; car vous demeurerez en ce jour victorieux des ennemis : vous vous enrichirez de leurs depoüilles, & recouvrerez celles qu'ils ont emportées. Il luy promit encore qu'il seroit extremement aimé de l'Empereur: Et l'effet ne manqua point de verifier toutes ses promesses. « « « «

b.

'Une autre fois un officier de l'armée l'alla trouver, ayant laissé sa femme grosse; & elle accoucha le mesme jour qu'il arriva

arriva chez le Saint, avec danger de mourir. Surquoi le Saint
„ dit à son mari, Si vous saviez que Dieu vous a donné aujour d'hui
„ un fils vous luy en rendriez graces,mais sa mere est en grand pe-
„ ril. Dieu l'assistera neanmoins, & vous la trouverez guerie, Re-
„ tournez vous-en donc en diligence chez vous,où vous arriverez
„ le settieme jour de la naissance de vostre fils. Faites-le nommer
„ Jean; nourrissez-le chez vous jusques à sept ans, sans qu'il ait
„ aucune communication avec les payens; & ce temps estant
„ passé, metttez-le entre les mains de quelques solitaires, pour
„ l'elever dans une sainte & celeste discipline.

'Il y avoit en Thebaïde une servante de J.C nommée Pemenie, laquelle estant venüe une fois pour connoistre le Saint, il ne la vit pas, mais il luy fit dire diverses choses secrettes, & luy recommanda aussi de ne point aller vers Alexandrie, parcequ'elle tomberoit dans quelques tentations. Neanmoins, soit qu'elle negligeast cette prophetie du Saint, soit qu'elle l'eust oubliée, elle voulut aller [sur le Nil] à Alexandrie, peut-estre pour voir la ville. En chemin elle fit arrester [1] son vaisseau auprés de la ville de Nicie, pour le faire reposer. Mais ses gents estant descendus à terre, prirent querelle sur quelque desordre avec les gents du lieu, qui estoient fort deraisonnables & fort brutaux: & dans cette querelle ceux du pays tuerent un des eunuques de Pemenie, couperent le doit à un autre, jetterent mesme dans la riviere un saint Evesque nommé Denys, [qui estoit sans doute dans le vaisseau de Pemenie,] & qu'ils ne connoissoient pas, blesserent tous les autres serviteurs de Pemenie, la firent elle mesme tomber dans l'eau, & l'obligerent à se retirer, de crainte d'un traitement encore plus fascheux, dont ils la menaçoient. 'La ville de Nicie où cela arriva, estoit dans le Delta, environ à 38 lieuës audessus d'Alexandrie, & à 19 ou 20 audessous de Memphis. On tient que c'est celle qu'on appelle aujour d'hui Fuoa, qui passe pour la premiere de l'Egypte aprés le Caire.

Lauf.c.47.p.974.c.d.

1.

Ferr.p.252.1.

'Ce don si particulier qu'avoit le Saint de predire l'avenir, l'ayant rendu celebre par toute la terre, le fit connoistre jusque dans la Cour du grand Theodose. 'Ainsi ce Prince se voyant attaqué par Maxime beaucoup plus puissant que luy pour la force des armées, '& terrible par le succés qu'il avoit eu [contre deux Empereurs, Gratien & Valentinien, dont il avoit tué l'un en l'an 383, & chassé l'autre de ses Etats en l'an 387,] n'eut point recours dans un temps si perilleux aux curiositez sacrileges &

Lauf.c.43.p.961.e.

Orof.l.7.c.35 p.220.c.

Aug civ.l.5.c.26 p.64.1.d.

1. Le texte porte, ses vaisseaux.

Casn. a Aug.p.64.1.d| Lauf.c.43.p.961.e. b Ruf.l.2.c.32.p.265|Thdrt l.5.c.24.p.738.c. c Lauf.p.961.e. d a b|Ruf.v.P.c.1.p.450.c. Lauf.p.961.a.

V.Theodose § 44,45.

illicites [de la magie,] mais envoya consulter ce serviteur de Dieu 'aux extremitez de la Thebaïde, [a] & receut de luy une assurance entiere de la victoire,[b] & mesme qu'il la remporteroit sans beaucoup de sang, ["ce qui arriva en effet en l'an 388,]'& qu'il retourneroit victorieux de la Gaule [Cisalpine en Orient comme il fit en l'an 391.] [d] Il predit encore souvent au mesme Prince les evenemens de ses guerres, les soulevemens de tyrans, la maniere dont il en pourroit demeurer victorieux, les ravages que les barbares estoient prés de faire dans ses provinces, & la promte défaite de ses ennemis, '& generalement tout ce qui devoit arriver au monde.

Vit.P.l.5.c.12.§3.p.613.1.2.

'Un solitaire fort celebre nommé Besarion, ayant une fois passé 14 jours en oraison, vint aussitost à Lyque trouver l'Abbé Jean; & quand ils se furent assis, dit celui qui y accompagnoit Besarion, ils commencerent à s'entretenir de la vision qu'ils avoient eue, & Besarion y dit entre autres ces paroles: C'est un « ordre de Dieu que les temples [des idoles] soient détruits: Et « ils le furent en effet ["l'an 389, dans toute l'Egypte.]

Soz.l.7.c.22.p.739.740. Ruf.l.2.c.32.p.264. e Thdrt.l.5.c.24.p.738.c. f Soz.p.740.b. d Ruf.&c|Prosf.chr. g Ruf.l.2.c.32.p.265|Thdrt.l.5.c.24.p.738.c. h Soz.p.740.c| Lauf.c.43 p.961.e. i Lauf.c.43.p.961.e.

Ibid §51.57. Ibid. §72.

'Eugene s'estant soulevé [en 392,]'& s'estant emparé de l'Empire d'Occident, Theodose envoya en Egypte l'eunuque Eutrope, [si celebre sous Arcade,] pour tascher de luy amener Jean, ou s'il ne luy pouvoit persuader, 'savoir par luy quelle estoit la volonté de Dieu en cette rencontre; [e] s'il devoit faire la guerre à Eugene,[f] & s'il devoit attendre que ce tyran le vinst attaquer, ou l'attaquer le premier. Eutrope ne put pas obtenir du Saint qu'il vinst trouver Theodose. 'mais il assura ce Prince qu'il demeureroit victorieux, [g] non pas neanmoins sans perte & sans sang, comme il avoit fait dans la guere de Maxime, [h] qu'il mourroit en Italie aprés sa victoire, [i] & qu'il laisseroit à son fils l'Empire de l'Occident. [L'evenement verifia toutes ces predictions. Car Theodose ayant marché contre Eugene, pensa estre défait à la premiere journée, & y perdit dix mille Gots. Mais le lendemain, qui estoit le 6 de septembre 394, il remporta un victoire d'autant plus glorieuse, "qu'elle ne fut duë qu'à la protection de Dieu.' Et nous verrons dans la suite que quand on en apporta la nouvelle à Alexandrie, S. Jean le dit à l'heure mesme à Petrone & à d'autres avec qui il s'entretenoit; ajoutant que Theodose termineroit sa vie peu de temps aprés. Ce Prince vécut jusques au commencement de 395, mais il mourut dés le 17 de janvier, laissant à Arcade l'Empire d'Orient, & celui d'Occident à Honoré.]

V.son titre §80,81. Ruf.v.P.c.1.p.457.2.

ARTICLE V.

Le Saint fait divers miracles.

COMME Dieu se plaist quelquefois à enrichir une seule personne de plusieurs de ses faveurs, il ne donna [pas seulement] à S. Jean la grace du discernement des esprits & celle de la prophetie, mais encore celle de guerir les maladies & les maux les plus incurables ; & pour eviter en cela toute apparence de vanité, il ne vouloit pas seulement permettre, [autant qu'il pouvoit,] qu'on luy amenast les malades, mais se contentoit de leur envoyer de l'huile qu'il avoit benie : Et ils ne s'en estoient pas plutost servi, qu'ils estoient gueris de leurs maladies, quelles qu'elles pussent estre. La femme d'un Senateur estant devenüe aveugle, conjura son mari de la mener vers l'homme de Dieu : A quoy il répondit qu'il ne voyoit jamais de femmes. Elle le pria donc de luy faire au moins savoir quelle estoit la cause de son mal, & de le supplier de prier pour elle. Le Senateur l'alla voir, & le Saint se mit en oraison pour cette dame, & benit de l'huile qu'il luy envoya : & la dame en ayant mis durant trois jours sur ses yeux, recouvra la vuë, & rendit graces à Dieu.

Aug.cur.m.c.17. L.4 p.294.1.a. | Soz.l.6.c.28.p. 677.d. | a Ruf.v.P.c.1. p.451.1. | 1.

Quoique ce que nous avons dit jusques ici marque dans ce Saint une eminence fort extraordinaire de grace & de lumiere, l'histoire que nous allons raporter, [& qui est extremement attestée,] fait voir que ceux qui nous les apprennent, n'ont rien exageré en cela au prejudice de la verité. Il semble qu'on la peut raporter à l'an 387, qui estoit à peu prés le quarantieme de sa retraite, [& le 72.e de son âge.] Un mestre de camp, qui alloit conduire des soldats devers Syene, où il menoit sa femme avec luy, vint trouver le Saint sur sa montagne, & le conjura d'avoir agreable que sa femme qu'il avoit laissée à Lyque, pust le venir voir, & recevoir sa benediction avant que d'aller à Syene, l'extreme desir qu'elle en avoit luy ayant fait courir pour ce sujet beaucoup de perils. Le Saint luy repondit que de tout temps il n'avoit point accoutumé de voir des femmes, mais principalement depuis 40 ans qu'il s'estoit enfermé sur cette roche ; & qu'ainsi ce qu'il demandoit estoit impossible. Le mestre de camp s'en retourna fort triste. Mais sa femme qui avoit beaucoup de pieté, ne cessa point de l'importuner durant toute la journée, & de protester mesme avec serment qu'elle ne parti-

Lausc.43.p.961 c. | d. | c.d|962|Ruf.c. 1.p.450|Aug. cur.m.c.17.p. 294.1.a.b.

roit point de là qu'elle n'eust vu le Prophete. Le mari retourna vers le Saint pour luy raporter ces fermens de sa femme. Il l'assura qu'elle mourroit sans doute d'affliction, s'il ne luy accordoit cette grace, & luy representa qu'au lieu de l'extreme avantage qu'elle esperoit recevoir de sa presence, il luy en couteroit la vie,& qu'il seroit cause de sa mort;ce qu'il repeta diverses fois, en renouvellant toujours ses instances & ses prieres. Le Saint aprés avoir consideré quelle estoit la foy & la perseverance du mari & de la femme, dit au mari: Allez vostre femme me « verra cette nuit en songe, sans venir ici, & sans sortir de sa mai- « son. Ensuite de ces paroles cet officier se retira, passant & re- « passant en son esprit l'ambiguité de cette réponse, qui ne donna pas moins de peine à sa femme qu'à luy, lorsqu'il la luy eut raportée. Mais quand elle fut endormie, l'homme de Dieu luy apparut en songe, & luy dit: O femme, vostre foy est grande, « & m'oblige de venir ici pour satisfaire à vostre priere. Je vous « avertis neanmoins de ne pas desirer de voir le visage mortel & « terrestre des serviteurs de Dieu; mais de contempler plutost « des yeux de l'esprit leur vie & leurs actions. Car la chair ne « profite de rien, & c'est l'esprit qui vivifie. Et aprés tout, pour- « quoi avez vous tant souhaité de me voir? Suis-je un Prophete, « ou plus juste & plus saint que les autres? Je suis un homme sujet « comme vous au peché & aux infirmitez humaines. Ainsi « ce n'est point en qualité de Prophete ni de juste, mais seulement « en vertu de vostre foy que j'ay eu recours à l'assistance de nostre « Seigneur, lequel vous accorde la guerison de toutes les mala- « dies que vous souffrez en vostre corps. Vous jouirez donc vous « & vostre mari, à commencer d'aujourd'hui, d'une parfaite « santé, & toute vostre maison sera remplie de benedictions. « Mais n'oubliez jamais tous deux ces bienfaits que vous recevrez « de Dieu. Vivez toujours dans sa crainte, & ne demandez rien « audelà des appointemens qui sont dus à vostre charge. Conten- « tez vous aussi de m'avoir vu en songe, & n'en demandez pas da- « vantage. Il luy donna aussi tous les avis necessaires à une femme « Chrétienne, & puis "disparut. Cette femme s'estant eveillée, ἀπηλλάγη. raporta à son mari ce qu'elle avoit vu, ce qu'elle avoit entendu quel estoit son visage, & toutes les autres choses qui pouvoient le faire reconnoistre. De sorte que ne pouvant douter que ce ne fust luy, il retourna tout rempli d'étonnement le trouver, pour le remercier au nom de sa femme, & rendre graces à Dieu. Dés qu'il arriva, le Saint le prevint encore, en luy disant:

» J'ay accompli ce que vous avez desiré de moy ; j'ay vu vostre
» femme, & je l'ay assez satisfaite pour luy persuader de ne desi-
» rer pas davantage de me voir. Allez en paix. Ainsi cet officier
ayant receu sa benediction, se retira, & continua son voyage.

Saint Augustin qui raporte cette histoire en abregé, assure qu'elle luy avoit esté dite par une personne de qualité, fort grave & tres digne d'estre cruë, qui l'avoit sceuë de ceux mesmes à qui elle estoit arrivée. Il dit que s'il eust parlé luy mesme à ce saint moine, il s'en fust encore instruit plus particulierement; qu'il luy eust demandé s'il estoit allé en songe à cette femme, c'est à dire si son esprit s'estoit presenté à elle sous la figure de son corps, ou si cette vision s'estoit passée dans le songe de cette femme, soit par le moyen d'un Ange, soit de quelque autre maniere, dans le temps qu'il faisoit autre chose, ou qu'il songeoit à autre chose; s'il dormoit alors; & si pour le promettre comme il fit, il avoit connu par un esprit de prophetie quecela devoit ainsi arriver. Car s'il est allé se presenter luy mesme en songe à cette femme, il ne l'a pu, dit S.Augustin, que d'une maniere toute miraculeuse & nullement naturelle; & ce n'a pu estre que l'effet non de sa propre puissance, mais de la toutepuissance de Dieu. Que si cette femme l'a vu en songe, lorsqu'il dormoit ou qu'il faisoit autre chose, & qu'il avoit l'esprit occupé d'autres objets, c'est à peu prés la mesme chose que ce que nous lisons dans les Actes des Apostres, où N.S.J.C. parlant de Saul à Ananie, luy marque que Saul voyoit venir Ananie à luy, quoiqu'Ananie ne sceust rien de ce qui se passoit dans Saul. Aug.cur.m.c. 17.p.294.1.b.c.

» Quelque réponse que Jean me donnast, ajoute S.Augustin, je
» continuerois de l'interroger sur la maniere dont les Martyrs
» apparoissent à ceux qui les invoquent. Je pense qu'il me satisfe-
» roit sur toutes ces choses, comme je le desire: en sorte que ou
» je m'en éclaircirois par ses instructions, assuré que tout ce qu'il
» me diroit seroit vray & certain; ou je croirois sans compren-
» dre ce qu'il me diroit avec une parfaite connoissance. Que s'il
» me répondoit par ce passage de l'Ecriture sainte: Ne cherchez
» point des choses qui sont trop elevées pour vous, & ne taschez
» point d'approfondir ce qui surpasse vostre portée; mais occu-
» pez vous sans cesse de ce que le Seigneur vous a commandé; je
» recevrois de luy cette réponse avec reconnoissance: Car ce
» n'est pas un petit avantage de savoir clairement & certaine-
» ment qu'il ne faut point vouloir penetrer certaines choses ob-
» scures & douteuses que nous ne sommes pas capables de com-

prendre, & d'estre assuré qu'on peut ignorer sans danger ce qu'on desireroit connoistre pour en profiter.

ARTICLE VI

Pallade va visiter le Saint.

[QUAND on a une vertu aussi éclatante qu'estoit celle de S. Jean de Lycople, il est fort difficile de ne pas tomber dans la vanité. On pourroit dire que pour le conserver dans l'humilité, Dieu permit que le demon dont il n'avoit pu delivrer un possedé, en sortit devant luy aux approches d'un paysan. Mais quoique rien n'empesche de luy attribuer cette histoire, elle paroist plus convenable à S. Jean le Nain "dans la vie duquel nous la raporterons. V. S. Jean le Nain § 7.

Dieu ayant dessein de retirer du monde à la fin de 394, ou peu aprés, le grand Prophete dont nous parlons ici, ordonna qu'il fust visité "la mesme année par Pallade & par S. Petrone, Note 3. afin que ce qu'ils devoient écrire tous deux de ses actions & de ses miracles, l'un par luy mesme, & l'autre par la plume de Rufin, Lauf.c.43.p.963.b. eust une plus grande autorité.] 'Pallade y vint durant le debordement du Nil, [c'est à dire vers le commencement de juillet], & voici comment il raporte luy mesme ce qui se passa dans sa a.b.c. visite.] 'Nous estions sept solitaires, tous étrangers dans le desert de Nitrie, [qui comprend celui des Cellules,] entre lesquels estoient le bienheureux Evagre, Albin, & Ammone. comme nous desirions de savoir au vray quelle estoit l'eminence de la vertu de Jean, Evagre nous dit, j'aurois grande joie d'apprendre « quel est ce saint homme par quelqu'un qui fust capable de bien « juger de son esprit & de ses instructions. Car si je puis estre assez « particulierement informé de luy, je l'irai trouver; sinon, je me « dispenserai d'aller jusques à sa montagne. Ayant entendu ces « paroles, je demeurai un jour en repos; & le lendemain sans en rien dire à personne, je fermai ma cellule, & m'estant recommandé à Dieu je partis pour aller en Thebaïde. J'arrivai enfin au lieu où demeuroit ce saint personnage, aprés avoir fait pour cela dixhuit journées de chemin, partie à pié & partie en bateau sur le Nil, qui estoit alors dans le temps de son accroissement, durant lequel plusieurs personnes tombent malades, ainsi qu'il m'arriva en cette rencontre. Je trouvai en arrivant que le vestibule d'audevant de sa cellule estoit fermé, & j'appris

qu'on ne l'ouvroit que le samedi & le dimanche. Ainsi j'attendis jusqu'au samedi : & alors estant entré sur les huit heures pour voir le Saint, je le trouvai assis à sa fenestre, au travers de laquelle il consoloit ceux qui s'en approchoient. Aprés m'avoir salué, il » me dit par un interprete; De quel pays estes vous, mon fils, & » quel sujet vous amene ici? Car si je ne me trompe, vous estes de » la compagnie d'Evagre. Je luy répondis que j'estois un étranger originaire de Galacie, & luy avouai que je vivois sous la discipline d'Evagre. [Cette réponse de Pallade n'est pas dans le grec; mais il y a apparence que c'est une faute,] puisqu'elle est dans l'ancienne traduction qu'on appelle le Paradis d'Heraclide. Vit.P.ap.22 p. 959.2.

Comme nous nous entretenions, continuë Pallade, le Gouverneur de cette province nommé Alype, entra & s'approcha de luy en grande haste, Jean cessa de me parler, & m'estant un peu reculé, je leur donnai lieu de s'entretenir. Leur conversation ayant duré fort long-temps, cela me fascha, & mon ennui me porta à murmurer contre ce venerable vieillard, comme s'il m'avoit meprisé pour faire honneur à un autre : ce qui me donnant une mauvaise estime de luy, je songeois déja à me retirer, lorsque le Saint appellant son interprete nommé » Theodore, luy dit : Allez avertir ce frere qu'il n'entre point en » impatience : Je m'en vas tout à cette heure renvoier le Gouver- » neur, & luy parler. Je connus par là que c'estoit un homme tout à fait spirituel, & qui connoissoit toutes choses par un esprit de prophetie. Ainsi j'attendis sans peine que le Gouverneur fust » sorti; & alors il m'appella & me dit : Pourquoi vous estes vous » fasché contre moy, & quel sujet avez vous eu de vous offenser, » & de m'accuser en vous mesme de choses dont je ne suis nulle- » ment coupable, & qui sont indignes de vous? Ne savez vous » pas qu'il est écrit que ce ne sont pas les sains, mais les malades » qui ont besoin de medecin; Je puis parler à vous quand je veux, » & vous à moy; & quand je ne pourrois pas vous consoler, il y a » d'autres peres & d'autres freres qui le peuvent faire. Mais ce » Gouverneur estant engagé sous la puissance du demon dans les » affaires temporelles où il s'occupe, & estant venu à moy pour » recevoir quelques avis salutaires dans ce peu de temps qu'il a » eu pour respirer, ainsi qu'un esclave qui fuit la domination d'un » maistre fascheux & insupportable, quelle apparence y avoit-il » que je le quittasse pour parler à vous, qui vous occupez conti- » nuellement de ce qui regarde vostre salut? Lauf.c.43.p. 963.964.

ARTICLE VII.

Le Saint predit à Pallade son episcopat & ses persecutions.

Lauf.c.43.p. 964. PALLADE raporte ensuite qu'ayant supplié le Saint de prier pour luy, il demeura toujours de plus en plus persuadé que c'estoit un homme tres éclairé. Car aprés m'avoir donné, dit-il, un petit soufflet avec une gaieté douce & agreable, il me dit: Vous ne serez pas exemt de beaucoup de peines, & vous avez " déja soûtenu de grands combats dans la pensée de quitter " vostre solitude; mais la crainte d'offenser Dieu vous a fait " differer vostre sortie. Le demon vous tourmente sur cela, & " ne manque pas d'alleguer des raisons apparentes & des pre- " textes de pieté. Il vous a representé le regret que vostre pere a " de vostre absence, & que vostre retour serviroit à porter vostre " frere & vostre sœur à embrasser la solitude. Mais je vous annon- " ce une bonne nouvelle, en vous assurant que l'un & l'autre sont " en sureté, puisqu'ils ont renoncé au monde, & que vostre pere " vivra bien encore sept ans. Demeurez donc avec un cœur ferme " & constant dans la solitude, & ne pensez plus à retourner pour " l'amour d'eux en vostre pays, puisqu'il est écrit: Celui qui aprés " avoir mis la main à la charruë, tourne la teste en arriere, n'est " pas propre au royaume de Dieu. Ce discours m'ayant consolé " & fortifié, je rendis graces à Dieu de ce que j'avois appris par la lumiere de ce saint homme, qu'il avoit fait les choses que je souhaitois le plus, & qui servoient de pretexte au demon pour me tirer de la solitude.

p.964. Le Saint, continuë Pallade, me dit ensuite avec la mesme " gaieté, desirez vous d'estre Evesque; Nullement, luy répondis- " je, parceque je le suis déja, [suivant l'etymologie de ce mot, qui " selon le grec signifie un intendant, & un surveillant.] De quelle " ville, ajouta le Saint, estes vous Evesque? De la cuisine, luy repliquai-je, de la depense, de la cave, de la table. Je veille avec soin sur toutes choses; je mets à part le vin qui s'aigrit, & je bois celui qui est bon. Je fais la mesme chose en ce qui est de la marmite, ou je mets du sel & d'autres assaisonnemens lorsqu'il y en manque, & puis j'en mange. Voilà quel est mon episcopat, & l'intendance que ma delicatesse m'a fait choisir. Cessez de railler, me dit le Saint en souriant. Car il arrivera que vous serez un

jour

jour Evesque, & que vous souffrirez beaucoup de travaux & d'afflictions. Si vous desirez donc de les eviter, ne sortez point de la solitude, puisque tandis que vous y demeurerez, personne ne vous peut ordonner Evesque.

'Pallade eprouva bien la verité de cette prophetie du Saint. Car au bout de trois ans, s'estant trouvé incommodé d'un mal de rate & d'estomac, qui sembloit devoir degenerer en hydropisie, les solitaires l'envoyerent à Alexandrie : à quoy il consentit, parceque les paroles du Saint s'estoieut effacées de sa memoire. D'Alexandrie il passa par l'avis des medecins en Palestine, dont l'air plus pur & plus subtil s'accommodoit davantage avec son temperamment. Il vint de Palestine en Bithynie, où, soit, dit-il, par des mouvemens humains, soit par l'ordre & la volonté de Dieu, il fut jugé digne d'estre Evesque [en la ville d'Helenople.] 'Il estoit Evesque dés l'été de l'an 400, auquel il se trouva avec d'autres Evesques à Constantinople, lorsque Eusebe de Valentinople y denonça Antonin d'Ephese devant Saint Jean Chrysostome. 'Il se trouva ensuite envelopé dans la persecution du bienheureux Jean [Chrysostome;] & ayant passé onze mois caché daas une chambre fort obscure, il se ressouvint que cet admirable Prophete luy avoit autrefois predit l'état où il se trouvoit alors. 'Aprés que le Saint l'eut encore entretenu, & luy eut raconté à dessein sans doute de le porter à souffrir patiemment sa solitude, de quelle maniere il vivoit dans la sienne; il s'en retourna en sa demeure ordinaire, où il raconta aux peres [Evagre, Albin, & quatre autres,] ce qu'il avoit vu de cet homme divin : de sorte que deux mois aprés ces peres se mirent sur le Nil, & le viarent visiter. Pallade dit qu'à leur retour ils luy raporterent aussi ce qui s'estoit passé dans leur visite: ["mais il ne l'a pas inseré dans son histoire.]

[Margin: P.964.c. — Pall.dial.p.126 — Laus.c.43.p. 964.965. — P.965.a.b. — Note 4.]

ARTICLE VIII.

Petrone & six autres vont voir le Saint : Entretien qu'il eut avec eux.

[LA visite de Petrone se rencontra à peu prés dans le mesme temps que celle d'Evagre : & voici comment Petrone parlant par la plume de Rufin, raporte ce qui se passa alors.] 'Nous estions, dit-il, sept de compagnie qui l'allasmes visiter. Aprés que nous l'eusmes salué, & qu'il nous eut receus avec une

[Margin: Ruf.v.P.c.1 p. 451.1.2.]

extreme joie, il parla à chacun de nous le plus obligeamment du monde. Et parceque la coutume d'Egypte est qu'aussi-tost que quelques freres arrivent, ils s'unissent ensemble par la priere, nous le suppliasmes de la faire, & de nous donner sa benediction: Surquoi nous ayant demandé si parmi nous il n'y en avoit point quelqu'un qui fust Ecclesiastique, & luy ayant tous répondu que non, il nous considera les uns aprés les autres, & connut qu'il y en avoit un qui estoit Diacre: ce que nous ignorions tous, excepté un de nous, auquel celui là se confioit, parcequ'il ne desiroit pas qu'on le sçeust, à cause qu'allant voir un si grand nombre d'hommes admirables, il vouloit cacher par humilité cette dignité dont il estoit honoré, & passer pour estre d'un ordre inferieur à ceux ausquels il se reconnoissoit si inferieur en merite. Mais quoiqu'il fust le plus jeune de nous tous, le Saint ne l'eut pas plustost apperceu, qu'il dit en le montrant du doit. Celui-ci est Diacre. Ce que le Diacre continuant de desavouer, il luy prit la main, la luy baisa, & luy parla en ces termes: Mon fils, gardez vous de desavouer la grace que vous avez receuë de Dieu, depeur qu'un bien ne vous fasse tomber dans un mal, & l'humilité dans un mensonge. Car il ne faut jamais mentir non seulement à mauvais dessein, mais mesme sous pretexte d'un bien, ni pour quelque sujet que ce puisse estre, puisque nul mensonge ne procede de Dieu, mais d'une mauvaise cause, ainsi que nostre Seigneur nous l'apprend. Ce Diacre ne luy repliqua rien, & receut avec respect une correction si charitable.

Ibid. 'Aprés que nous eusmes fait la priere, un de nostre compagnie qui estoit extremement tourmenté d'une fievre tierce, supplia le serviteur de Dieu de le guerir. A quoy il luy répondit: Vous desirez d'estre delivré d'une incommodité qui vous est utile. Car de mesme qu'on nettoie les corps avec du nitre ou d'autres choses semblables; ainsi les ames sont purifiées par les maladies ou d'autres chastimens de cette nature. Il nous fit ensuite un grand discours sur ce sujet, plein d'une doctrine toute celeste: & n'ayant pas laissé de benir de l'huile, il la donna à ce malade, qui ne s'en fut pas plustost servi, qu'il vomit quantité de bile, & recouvra une si parfaite santé, qu'il s'en retourna à pié au lieu où nous estions logez.

P.451.2. 'Le vieillard commanda ensuite qu'on rendist à ces solitaires tous les devoirs d'humanité & d'hospitalité qu'ils pourroient souhaiter, prenant autant de soin des autres, qu'il en prenoit

peu de luy mesme. [Lorsqu'ils furent ensuite retournez auprés de luy,]il se remit [à la fenestre où il avoit accoutumé de parler aux survenans;] & ne se contentant pas de la joie qu'il leur avoit déja donnée en les recevant avec la mesme gaieté que si c'eussent esté ses propres enfans, il les pria de s'asseoir, & puis leur demanda d'où ils venoient, & le sujet de leur voyage. Ils répondirent qu'ils venoient de Jerusalem pour voir ce que la renommée lur avoit appris, afin d'en profiter pour leur salut. Et alors le Saint en souriant & avec un visage le plus tranquille du monde, tant son cœur estoit plein de joie,'leur fit un grand discours que Rufin raporte en partie, où aprés avoir tasché de se rabais ser luy mesme, il leur explique les moyens qu'il faut tenir pour bannir la vanité, & s'avancer dans toutes sortes de vertus. p.451.2-453.2.

'Aprés l'avoir achevé, il leur raporta l'histoire de divers solitaires, qui estoient tombez audehors pour s'estre laissé corrompre audedans par la vanité; dont l'un aprés une vie tres sainte & tres austere, se laissa tellement surprendre aux illusions du demon, qu'il voulut commettre un crime avec un fantosme que le demon luy avoit presenté sous la figure d'une femme: & au lieu de se relever, comme il eust pu, par une serieuse penitence, il se laissa aller au desespoir, quitta la solitude, & s'abandonna à toutes sortes de vices.'Une autre personne au contraire aprés avoir mené une vie pleine de crimes, ayant embrassé la penitence avec une ardeur extraordinaire, les demons irritez de sa conversion, vinrent le tenter des la premiere semaine, & n'ayant pu luy persuader de retourner dans le monde, ils le battirent de telle sorte durant trois nuits, qu'ils le firent presque mourir, sans le pouvoir seulement obliger de sortir de sa cellule. Enfin le troisieme jour ils confesserent qu'ils estoient vaincus, & ne le tourmenterent plus depuis. Dieu l'eleva à une vertu tres eminente, luy donna le don des miracles, & en fit un exemple illustre de la grandeur de sa misericorde, qui servit au salut de beaucoup d'autres. p.453.454. p.454.455.

ARTICLE IX.

Suite de l'entretien du Saint avec Petrone: Sa mort.

'SAINT Jean ajouta à cela une autre histoire plus memorable, d'un solitaire extremement vertueux. Il avoit merité que Dieu le delivrast des soins les plus necessaires de la vie, en Ruf.v.P.c.1.p. 455.456.1

luy envoyant tous les jours un pain fort blanc & d'un gouſt fort agreable. Mais s'eſtant laiſſé aller à quelques penſées de vanité, qui allumerent en luy le feu de la concupiſcence, le pain que Dieu luy envoyoit ſe trouva moins blanc & moins agreable, à meſure que ſon ame ſe trouvoit plus impure. Enfin ces mouvemens dereglez le firent reſoudre à s'en retourner dans le monde. Il rencontra en chemin un monaſtere de ſolitaires, qui l'obligerent de leur faire quelques diſcours de pieté. Dieu par une miſericorde tres extraordinaire le toucha luy meſme par les inſtructions qu'il donnoit aux autres. Il s'en retourna promtement dans ſa cellule, où il paſſa tout le reſte de ſa vie en penitence, gagnant ſon pain à la ſueur de ſon corps: & Dieu luy fit enfin la grace de l'aſſurer par un Ange qu'il luy avoit pardonné la faute où ſa vanité l'avoit fait tomber.

[Saint Sulpice raconte une hiſtoire qui reſſemble en quelque choſe à celle-ci, & qui touche particulierement noſtre Saint, Sulp.dial.1.c.15. p.271.272. puiſqu'elle eſt arrivée à un de ſes diſciples.] Il y avoit, dit-il, un jeune homme d'Aſie, d'une naiſſance illuſtre, qui avoit de grands biens, avec une femme & un fils encore enfant. Il eſtoit colonel en Egypte, où eſtant obligé de marcher ſouvent contre les Blemmyes [peuple d'Ethiopie,] il eut occaſion d'aller dans les deſerts; & il y vit pluſieurs demeures des ſaints ſolitaires. Enfin Dieu luy fit entendre ſa voix par le moyen du bienheureux Jean; & auſſi-toſt il mepriſa tous les vains honneurs du monde, abandonna ſa charge, & ſe retira dans le deſert, où il ſervit Dieu avec une telle ferveur, qu'il parut bien-toſt parfait en toutes ſortes de vertus. Il embraſſoit les jeûnes avec courage. Son humilité eſtoit admirable, ſa foy tres ferme, & en un mot, ſon ardeur pour la vertu le rendoit egal aux plus anciens des ſolitaires. Cependant le diable luy mit en l'eſprit qu'il feroit mieux de retourner en ſon pays, pour procurer le ſalut de ſa femme, de ſon fils unique, & de toute ſa famille; que non pas de ſe contenter de renoncer ſeul au monde, ſans prendre ſoin du ſalut des ſiens, qu'il ne pouvoit negliger ſans quelque ſorte d'impieté: Et ainſi ſous pretexte de cette fauſſe juſtice, il abandonna au bout de quatre ans ſa cellule & la retraite du deſert. Eſtant arrivé au monaſtere le plus proche, où il y avoit grand nombre de ſolitaires, ils luy demanderent la cauſe de ſa ſortie. Il la leur avoua, & nul d'eux, particulierement l'Abbé, ne la put approuver: mais ils ne purent jamais l'en detourner. Il ſe haſta de les quitter par une malheureuſe opiniatreté, & les

laissa tous dans une extreme douleur de son depart. A peine les eut-il perdu de vuë, qu'il fut possedé du demon, jettant par la bouche de l'écume mélée de sang; & se dechirant luy mesme avec les dents. Les freres le voyant en cet état, le reporterent sur leurs epaules dans le monastere, où ne pouvant empescher d'aucune sorte les violentes agitations que luy faisoit souffrir le demon, ils furent contraints de luy enchainer les piez & les mains. Et certes ce fugitif avoit bien merité cette peine; & il estoit bien raisonnable d'arrester avec des chaines celui que la foy n'avoit pas esté capable d'arrester. Deux ans aprés il fut delivré par les prieres de ces Saints; aussi-tost estant retouné dans le desert au lieu mesme qu'il avoit quitté, il devint sage par sa propre experience, & son exemple apprit aux autres à ne se laisser pas tromper sous une fausse apparence de justice, & à ne se laisser pas emporter par une dangereuse legereté à abandonner leurs entreprises.

'Le bienheureux Jean ayant entretenu de cette sorte Petrone Ruf.v.P.c.1.p.
& ceux de sa compagnie durant trois jours, & jusques à l'heure 457.1|Lauf.c.46.
de None selon le grec; lorsqu'ils voulurent s'en aller, il leur p.974.2.
» donna sa benediction, en leur disant: Allez en paix, mes enfans,
» & sachez que les nouvelles de la victoire que le religieux Prince
» Theodose a remportée sur le tyran Eugene, sont arrivées au-
» jourd'hui à Alexandrie: Mais cet excellent Empereur finira
» bien-tost sa vie par une mort naturelle.

'Aprés l'avoir quitté, dit Petrone, nous sçeumes que cela estoit Ruf.v.P.c.1.p.
arrivé ainsi que le Saint l'avoit predit; & peu de jours aprés 457.1.
quelques freres qui nous vinrent joindre, nous apprirent que ce
NOTE 4. grand serviteur de Dieu s'estoit reposé en paix, ['soit sur la fin de
la mesme année, soit au commencement de la suivante.]'Et tous Boll.27.mars,p.
les martyrologes latins depuis le IX. siecle, marquent sa feste le 692. § 1.
27 de mars.'Il y a sujet de s'étonner de ce qu'on ne trouve point § 5.
que les Grecs la fassent. [La maniere dont ce Saint mourut fut
digne du reste de sa vie.]'Car on raporte qu'il défendit de per- Ruf.v.P.c.1.p.
mettre à personne de luy parler durant trois jours; ensuite des- 457.1.
quels estant à genoux & en oraison, il rendit l'esprit, & s'en alla
ainsi jouir de la presence de Dieu

ABRAHAM,
SURNOMMÉ L'ENFANT,
SOLITAIRE D'EGYPTE.

Cassn.coll.24.c 2 26.p.800,823.



ASSIEN attribuë à l'Abbé Abraham la derniere de ses conferences, tenuë avant la mort de S. Jean d'Egypte,[c'est à dire avant l'an 395.] 'Cet Abraham ayant meprisé toutes les commoditez qu'il eust pu trouver parmi ses parens, s'estoit retiré dans une solitude affreuse & sterile, au lieu de choisir, comme il le pouvoit, un endroit fertile & agreable. Il n'avoit pas mesme voulu mettre sa cellule sur le bord du Nil, mais à quatre milles de là, afin d'avoir tout ce chemin à faire pour aller querir de l'eau qu'il apportoit sur ses epaules. Il aimoit mieux encore gagner sa vie [par le travail de ses mains,] que d'accepter les liberalitez de beaucoup de personnes riches, qui eussent esté ravies de luy fournir avec abondance tout ce qui luy eust esté necessaire.

c.2.p.800.

n.p.798. coll.15.c.4.p. 619.

'Cassien n'explique pas davantage quel estoit cet Abraham: mais on croit que c'est celui mesme 'dont l'Abbé Nesteros luy parle dans une autre conference "comme d'un homme encore vivant. On le surnommoit l'Enfant à cause de sa simplicité & de son innocence. Il est dit qu'il venoit du desert en Egypte pour faire la moisson; [ce qui peut donner lieu de croire qu'il vivoit dans le desert de Sceté, que l'on considere comme estant hors de l'Egypte proprement dite;] 's'il n'estoit certain qu'Abraham avec qui Cassien s'entretint, ne demeuroit ni en Sceté, ni à Porphyrion, ni à Calame,["mais peut-estre à Diolque.] V. Cassien.

cognominatur.

coll.24.c.4.p. 802.

coll.15 c.4 p. 619.

'Un jour donc qu'Abraham l'Enfant estoit venu pour faire la moisson en Egypte au temps de Pasque, il trouva en son chemin une femme qui luy montra son enfant tout sec & à demi mort, parcequ'elle n'avoit point de lait. Elle le conjura de l'assister dans cette necessité. Touché par les prieres de cette mere affligée, il luy donna à boire un verre d'eau, sur lequel il fit le signe de la Croix. Aussi-tost cette femme vit ses mammelles qui estoient

seches auparavant, se remplir de lait avec abondance.

'Il y avoit dans un village un homme qui avoit un genou tout retiré;en sorte qu'il ne pouvoit marcher, & qu'il se trainoit seulement. Il en estoit incommodé depuis si long-temps, qu'il avoit presque perdu l'habitude de marcher. Le mesme Abraham allant un jour en ce village, fut environné d'une troupe de railleurs qui pour se divertir luy presenterent cet homme, & luy » dirent en se moquant; Abbé Abraham, montrez nous que vous » estes serviteur de Dieu, & guerissez cet homme, afin de nous » persuader aujourd'hui que le nom de J. C. que vous invoquez, » n'est pas un nom qui soit vain. Aussi-tost qu'ils eurent dit ces paroles, le Saint invoqua le nom de J.C, & se baissant, il tira le pié de cet homme, qui sentit sa jambe auparavant seche & renversée, se redresser en un instant, & s'en alla plein de joie d'avoir recouvré l'usage de marcher dont il avoit esté privé si long-temps. c.5 p.620.

[Il y a un Abraham disciple d'Agathon, & un autre disciple de Sisoï, "mais ils paroissent tous deux posterieurs à celui-ci.] V. Agathon & Sisoi.

'On raporta un jour à l'Abbé Abraham, [on ne dit pas lequel,] qu'un solitaire qui avoit passé 50 ans sans manger de pain, & sans boire [1] que fort peu d'eau, disoit qu'il avoit surmonté les tentations de la chair, l'avarice, & la vaine gloire. Abraham le vint trouver & luy demanda s'il avoit tenu ce discours: A quoy » ayant répondu qu'oui, Abraham luy dit; Si en entrant dans » vostre cellule, vous y trouviez une femme, pourriez vous bien » vous empescher de songer que c'est une femme? Non, luy repar- » tit-il; mais je combatrois contre la pensée que j'en aurois, afin » de ne point offenser Dieu avec elle. Vous n'avez donc pas en- » tierement étoufé cette passion, repartit Abraham; & elle vit » encore en vous, où elle est seulement comme liée. Puis il ajouta; » Si vous rencontriez en mesme temps dans vostre chemin des » pierres & de l'or, pourriez vous ne mettre point de difference » entre l'un & l'autre? Non, répondit le solitaire; mais je resisterois » à mes pensées pour ne point relever cet or de terre. Cette » passion vit donc encore en vous, repartit Abraham, & elle est » seulement comme liée. Si on vous avoit raporté, continuat-il, » qu'un frere vous aime & dit du bien de vous, & qu'un autre vous » hait & parle à vostre desavantage, & que tous deux vous vinssent » voir; les recevriez vous d'aussi bon cœur l'un que l'autre? Non, » répondit le solitaire; mais je me ferois violence afin de ne pas » moins bien traiter celui qui me hait que celui qui m'aime. Vous » voyes donc, luy dit Abraham, que les passions demeurent tou- Vit P.l 3.c.117. p.517.b|l.5.c.10. §15 p.597.2.

1. 'Il y a dans le grec; sans boire de vin que fort rarement. Cotel.g.t.1.p.395. b.

jour vivantes, & que les Saints les arrestent & les lient seulement en quelque sorte. 'On raporte encore quelques autres paroles du mesme Abraham. «
Cotel.g.t.1.p. 396.
P.397. 'L'Abbé Abraham alla une fois voir un autre Pere nommé Arem. Durant qu'ils estoient ensemble, il y arriva un frere qui pria Arem de luy dire ce qu'il devoit faire pour estre sauvé. Ce vieillard luy dit: Ne mangez cette année que du pain & du sel, & jeûnez jusques au soir, & aprés cela venez me retrouver, & je vous dirai autre chose. Il revint donc un an aprés trouver Arem, & il se rencontra qu'Abraham estoit encore avec luy. Arem dit donc à ce solitaire de ne manger cette année là que de deux jours l'un; & lorsqu'il fut parti, Abraham s'étonnant de cette conduite, dit à Arem: D'où vient qu'estant si doux à l'égard des autres, vous imposez un fardeau si pesant à celui-ci? C'est, dit Arem, que les autres viennent demander avis [plutost par forme, que pour le suivre, & quoy qu'on leur dise,] ils s'en vont tels qu'ils sont venus. Mais celui-ci vient dans le veritable desir de connoistre la volonté de Dieu: Aussi il travaille avec courage pour l'executer, & il pratique avec grand soin tout ce que je luy dis. C'est pour cela que je luy dis la verité [dans toute son étendue & toute sa force.]

Lausf.c.105.p. 1024.b.c. 'Pallade parle d'un Abraham Egyptien de nation, qui aprés avoir mené dans le desert une vie tres sainte & tres austere, se laissa tellement dominer par la vanité, que venant un jour dans l'eglise, il soûtint aux Prestres avec beaucoup de chaleur, qu'il avoit aussi esté ordonné Prestre cette nuit là par J. C: qu'ils devoient le recevoir comme tel, & luy en laisser faire les fonctions. Les saints Peres le firent sortir du desert le reduisirent à une vie commune & seculiere; & l'ayant par ce moyen gueri de l'enflure de la vanité, ils luy firent reconnoistre sa propre foiblesse, luy firent voir combien le demon de l'orgueil s'estoit joué de luy; & enfin le rétablirent par leurs saintes prieres dans la vie & dans la vertu qu'il pratiquoit auparavant.

Cotel.g.t.1.p. 461.c. 'On trouve un autre Abraham "Iberien ou Espagnol, qui demandoit à l'Abbé Theodore d'Eleutherople, s'il valoit mieux tascher de s'acquerir une bonne reputation qu'une mauvaise; & Theodore luy répondit, Que puisque la mauvaise reputation vient des mauvaises actions, [qui offensent Dieu, &] qui scandalizent le prochain, il faut tascher de bien faire, & s'il arrive que l'on nous estime, nous humilier, & nous convaincre que nous ne sommes pas dignes de la bonne opinion qu'on a de nous. "Ἴϐηρ.

PIAMMON,

PIAMMON,

PRESTRE ET ABBE DES ANACORETES DU DESERT DE DIOLQUE.



ASSIEN fit un voyage de Syrie en Egypte [vers l'an 390,] pour s'y edifier par les exemples & les instructions des solitaires de cette province. 'Il alla d'abord dans les deserts de Panephyse' 'd'où il passa plus avant dans l'Egypte & vint à Dioloque[a] qui estoit une" petite ville,[b] ou mesme un simple bourg placé sur l'une des sept embouchures du Nil. Il y vint moins par la necessité de son voyage que par le desir de voir les solitaires qui y demeuroient, ayant oui dire qu'il y avoit en ces quartiers là beaucoup de monasteres tres celebres que les anciens Peres avoient fondez.

oppidum.

Casn.coll.11.c. 1.p.521. c.2.p.522. coll 18.c.1.p. 678. a inst.l.5.c.36 p. 126|Ruf.v.P.c. 32.p 484. b Casn.coll 18.c. 1.p.678.

Il y vit en effet une grande quantité de personnes qui vivoient tres regulierement sous la discipline de la vie cœnobitique. Outre ceux là il y en avoit d'autres qui estoient montez jusques à l'état plus eminent des anacoretes; & qui aprés avoir pratiqué dans le monastere la patience, l'humilité, & la pauvreté, entreprenoient ensuite de combatre contre les demons, & entroient pour ce sujet dans les deserts les plus reculez. Ils demeuroient dans une isle bornée d'un costé par le Nil, & de l'autre par la mer 'Parthenienne. [c]Cette isle ne pouvoit estre habitée par d'autres que par des anacoretes, parceque n'estant composée que d'une terre aigre & d'un sable sterile, elle estoit incapable d'estre cultivée; les anacoretes mesme y souffroient beaucoup d'incomoditez, n'y ayant de l'eau qu'avec tant de difficulté, qu'ils la menageoient avec plus de soin que les avares ne font le vin le plus precieux. Car ils estoient obligez de faire une grande lieu ou davantage pour l'aller querir au fleuve du Nil, & de monter mesme plusieurs montagnes qui se rencontroient en divers endroits, & qui redoubloient leur peine.

inst.l 5.c 30.p. 126.127. Ruf.v.P.c.32 p 484.1. c Casn inst.l 5.c. 36 p.127.

[Nous avons vu autrepart quelle estoit la pieté & le merite de Jean "l'un des Peres & des Prestres de cette solitude] 'Cassien donne aussi de grands eloges à la vertu d'Arquébe l'un des saints

V. S. Jean le Nain § 1. 2. c.37.38.p.127. 129.

c.38.p.129. anacoretes de ce desert, 'où il demeuroit, dit-il, depuis 50 ans coll.11.c.2.p. 522. lorsqu'il l'y vit, '& qui ainsi ne peut estre le mesme qu'Arquébe qu'il venoit de voir, qui estoit alors Evesque de Panephyse, aprés avoir passé 37 ans dans la solitude.

coll 18.c.1.p. 679. 'Mais entre tous les saints anacoretes qui demeuroient en ce lieu, Piammon estoit comme un phare eclatant qui frapoit d'abord les yeux de ceux qui approchoient de ce desert; & comme cette ville de l'Evangile située sur le haut d'une montagne, & que l'on voyoit d'abord en arrivant. C'estoit le plus ancien de p.679|Ruf.v.P. c.32 p.484.1| Lauf.c.72.p. 1002.a|Soz.l.6 c. 29.p.680.d. tous ces anacoretes, '& il exerçoit parmi eux l'office de Prestre, [a] s'acquitant avec beaucoup de soin & d'edification des fonctions de cet ordre, & de la charge qu'il avoit de Pere de plusieurs monasteres tres celebres. [b] Cassien se contente de rendre en general a Soz.p.680.d. b Cass.coll 18.c. 1.p.679. témoignage à son eminente vertu, & de raporter les instructions qu'il avoit receuës de luy dans un entretien dont il fait sa dixhuittieme conference, passant à dessein les miracles & les merveilles de la vie de ce saint homme, & les prodiges que la grace avoit faits par luy dans le temps mesme qu'il y estoit, pour faire Ruf.v.P.c.32 p. 484.2. eclater la grandeur de ses merites. 'Rufin décrivant le voyage d'une personne qui avoit vu Piammon [vers l'an 395,] l'appelle un homme admirable, dont l'humilité & la douceur estoient extremes. Il ajoute qu'il avoit la grace de connoistre par la revelation du S.Esprit les choses les plus cachées, & il en raporte cet exemple.

2. 'Un jour comme il offroit à Dieu le saint Sacrifice, "il vit un An- Note.
ge debout auprés de l'autel, qui tenoit un livre en sa main, où il écrivoit les noms des solitaires qui s'approchoient de la communion, hormis quelques uns qu'il omettoit. Le vieillard observa soigneusement qui estoient ceux dont il n'écrivoit point les noms. Et quand la Messe fut achevée, il les appella tous l'un aprés l'autre en particulier; il leur demanda à chacun quelles fautes secrettes ils pouvoient avoir commises; & il trouva par leur confession qu'il n'y en avoit pas un seul qui ne fust tombé dans quelque peché considerable. Alors il les exhorta à en faire penitence, & se prosternant jour & nuit avec eux devant Dieu comme s'il eust esté coupable de leurs offenses, il demeura continuellement dans la penitence & dans les larmes, jusques à ce qu'il vit encore le mesme Ange debout auprés de l'autel, qui aprés avoir écrit les noms de ceux qui s'en approchoient, appelloit aussi ceux-ci par leurs noms pour venir à l'autel recevoir [le gage de] leur reconciliation. Ce saint homme reconnut par là que Dieu

avoit eu leur penitence agreable, de sorte que rempli d'une extreme consolation, ils les rétablit dans la participation des saints mysteres de l'autel.

'On ajoute que le demon le battit une fois de telle sorte, qu'il (p.484.2.) ne pouvoit en nulle maniere ni se tenir debout, ni se remuer. Le jour du dimanche estant venu, comme il falloit dire la Messe, il commanda aux freres de le porter à l'autel, où priant par terre sans se pouvoir soutenir, il apperceut soudaint cet Ange de Dieu qu'il avoit accoutumé de voir debout auprés de l'autel, lequel luy tendit la main & le releva; & aussitost toute sa douleur s'evanouit de telle sorte qu'il se sentit plus fort & plus sain que de coutume. 'Quelques uns disent que cela luy arriva plus d'une (Lauf.c.72. p. 1002.b.) fois.

'On remarque encore de luy, qu'un frere luy ayant presenté (Cass.coll.17.c. 24.p.669.) une grape de raisin, & du vin: quoiqu'il yeust 25 ans qu'il s'abstenoit de ces sortes de choses sans que personne le sceust, il les prit neanmoins, mangea la grape & but le vin, sans en faire aucune difficulté, aimant mieux violer son abstinence, que de s'exposer à la vanité, en la faisant connoistre aux autres.

'Durant le regne de Valens, Luce chef des Ariens [& usurpateur (coll.18.c.7.p. 687.) du siege d'Alexandrie] ayant persecuté divers solitaires d'Egypte & de Thebaïde, & les ayant fait releguer jusques dans les mines du Pont & de l'Armenie, Piammon fut choisi pour leur porter les aumosnes que leurs freres leur envoyoient. 'Ainsi (Hier.ep.41.p. 213.b|Vit.P.p. 441.1.) ce fut peutestre luy qui apprit à Saint Jerome que Rufin estoit en Egypte [vers l'an 375.]

S. APOLLON,

ABBÉ EN THEBAÏDE.

1. SAINT Apollon à eu pour historien, [neu sans (Soz.l.6.c.29.p. 680.a.) au moins avant sa mort,] Timothée Patriarche d'Alexandrie [mort en 385,] qui avoit fort bien representé son excellente maniere de vivre & les œuvres divines & miraculeuses qu'il avoit déja operées. [Cet ouvrage est perdu: mais nous avons ce que S. Petrone de Boulogne] 'qui l'avoit vu, en écrit (Vit.P.l.2.c.7.p. 460.a.)

1. Ἀπολλῶς. Ruffin l'appelle *Apollonius*.

Soz.l.3.c.14.p.318.e|l.6.c.29.p.679.d. amplement par la plume de Rufin, '& l'abregé que Sozomene a fait de son histoire,[soit sur Rufin à qui il est tout à fait conforme,
Vit.P.p.461.2. Boll.25.jan.p.623.f. soit sur Timothée,] 'que Rufin "peut avoir lu, & cité en un endroit. 'Ce que Rufin en a écrit, a esté abregé & mis en vers par S. Aldhelme, [& traduit tout entier en françois dans l'histoire des Peres des deserts, & dans les vies des Saints : "ce qui nous obligera de ne faire ici qu'une suite fort courte de sa vie. *in gestis S. Ap. ferebatur* *de Mr. du Fossé au 25. de janvier.*

Vit P.p.460.1. "Ce Saint paroist estre né en l'an 321, ou peu auparavant.]'Dés l'age de 15 ans il se retira dans le desert,'& il y eut pour compagnon son frere aisné, qui y mena longtemps avec luy une vie parfaite, & n'en sortit que pour aller recevoir de Dieu une recompense eternelle. 'Si l'Abbé Apollon dont parle Cassien dans sa derniere conference, est nostre Saint, comme quelques uns le croient, il faudra dire qu'il eut encore deux freres, qui demeurerent ce semble tous deux dans le monde, & dont l'un qui estoit plus jeune que luy, estoit mort cinq ans aprés qu'il se fut retiré dans le desert. Cassien raporte que lorsqu'Apollon estoit dans la 20.e année de sa retraite, son frere qui estoit seculier, vint au milieu de la nuit à la porte de sa cellule pour le conjurer avec larmes de sortir un moment, & de l'aider à retirer un de ses bœufs d'un bourbier où il venoit de tomber assez loin de là, parcequ'il luy estoit impossible de l'en degager luy seul. Aprés beaucoup de prieres, Apollon luy répondit : Pourquoi venez vous « ici ? Que ne vous estes vous adressé à nostre frere le cadet, qui « estoit plus prés de vous ? Cet homme crut que ce bon solitaire « avoit oublié que ce frere dont il parloit estoit mort il y avoit longtemps, & qu'apparemment son austerité excessive & la solitude continuelle luy avoient affoibli l'esprit. Il luy répondit : Comment pouvois-je appeller à mon secours un homme qui est « mort il y a quinze ans ? Et moy, répondit l'Abbé Apollon je suis « mort aussi au monde il y a plus de vingt ans, & estant comme je « suis enseveli dans le tombeau de ma cellule, je ne puis plus rien « faire de tout ce qui ne regarde que cette vie : ce qu'il confirma « par l'autorité de J.C, qui ne voulut pas qu'un de ses disciples allast ensevelir son pere. Abraham solitaire, [apparemment vers Diolque en la basse Egypte,] proposoit cet exemple à Cassien, pour montrer qu'il faut estre aussi audessus de l'amour charnel des parens que l'estoit ce Saint, pour pouvoir vivre auprés d'eux sans estre en danger de se perdre.

NOTE 1. p.461.1. Cass.coll.24.c.9.p.808.

[Apollon ne contoit donc pour frere que son aisné qui avoit tout quitté comme luy pour posseder J.C.]'Il demeura l'heritier Vit.P.p.461.2.

des richesses de sa grace; '& sa vertu s'augmenta toujours par P.460.1.
les exercices de pieté qu'il pratiqua dans le desert. 'Lorsqu'il fut Soz.l.3.c.14.p.518.c.
arrivé à l'âge de 40 ans, Dieu luy commanda de s'approcher
des pays habitez, 'pour luy acquerir des serviteurs dignes de luy, Vit.P.p.460.1.
en l'an 361 renverser toute la sagesse de Babylone, & abatre le culte des
demons, que Julien l'apostat entreprenoit "de rétablir. Il demanda pour cela que Dieu luy ostat l'esprit de vanité, depeur
que s'elevant audessus de ses freres, il ne perdist tous le biens
&c. qu'il avoit receus de luy; & Dieu fit un miracle pour l'assurer
qu'il luy accordoit cette priere, [que son esprit seul "avoit pu luy
inspirer.] On ajoute qu'il luy promit mesme de luy accorder tout
ce qu'il luy demanderoit à l'avenir. [Et que pourroit-il refuser à
la priere humble qui penetre jusque dans les Cieux,] 'outre que Soz.p.518.d.
la sagesse [dont l'esprit qui prie en nous, l'avoit rempli,] faisoit
qu'il ne demandoit que des choses dignes de luy estre accordées?

'Il vint donc demeurer dans une caverne au pied d'une montagne proche du desert, où il parut revétu [comme les moines de Vit.P.p.460|2| Boll.25.jan p.624.c.
Tabenne] d'une tunique de gros lin, & d'un capuce de toile qui
luy couvroit la teste & le cou, 'sans manger que des herbes Vit.P.p.461.2.
[cruës,] voulant entierement se passer de feu. Cette vie austere,
'jointe aux grands miracles qu'il faisoit, le firent bientost regarder comme un prophete; & avant la mort de Julien [arrivée 2|Soz l.6.c.29 p.679.d.
vers le milieu de l'an 363,] plusieurs moines s'estoient deja assemblez autour de luy. 'Il alla avec eux consoler "un solitaire que les Vit.P.p.460.2. fratrem.
officiers de Julien avoient pris pour l'enroller. On voulut les enroller eux mesmes: mais ce officiers furent obligez 'par divers P.461.1.
miracles d'ouvrir la prison & à eux & à tous les autres qu'ils y
retenoient.

'Ils retournerent ainsi à leur solitude, qui environnoit la caver- 2|460.2.
ne où le Saint estoit venu demeurer, sur une montagne 'dans le P.460.1.
territoire de [la grande] Hermopole en Thebaïde, où l'on tenoit
par tradition que J. C. avoit esté mené dans son enfance. C'estoit
là que Saint Appollon avoit formé plusieurs monasteres, qui comprenoient environ 500 moines vers l'an 395. [D'abord] 'il les lais- 2.
soit passer toute la semaine en leur particulier, hors le dimanche, qu'il les faisoit venir manger avec luy. [Depuis] 'ils n'eurent P.461.2.
plus qu'une table commune, '& descendant de la montagne sur P.464.1.
les trois heures, pour participer à la communion du Seigneur,
[tantost ils prenoient leur repas aussitost aprés,] tantost ils le differoient jusqu'au soir, se nourrissant cependant des instructions
qu'on leur donnoit. Aprés le repas ils passoient toute la nuit à

mediter & à chanter les loüanges de Dieu, les uns dans le mesme lieu où ils avoient mangé, les autres [dispersez] dans le desert. [Ainsi ils ne dormoient que sur la fin de la nuit.] Quelques uns passoient plusieurs jours sans autre nourriture que celle de
p.463.1. la grace]& de la communion] du Seigneur 'Il paroist que leur nourriture ordinaire estoit des pains secs & quelques herbes salées.

p.464.2. 'Le Saint souhaitoit que les moines pussent recevoir tous les jours les saints mysteres: mais il les avertissoit aussi de s'y prepa-
1. rer avec grand soin depeur de s'en rendre indignes. 'Il travail-
2. loit aussi beaucoup à les maintenir toujours "dans la joie,'où doivent estre ceux qui n'aimant que le ciel, se voient en état d'es-
Vit,P.p.461.2. perer un si grand bonheur. 'Leurs habits estoient blancs, [comme celui du Saint,] & extremement propres; & comme leurs ames estoient encore plus eclatantes par la blancheur des ver-
p.462.2. tus, en les voyant on croyoit voir une armée d'Anges. 'Il y avoit parmi eux plusieurs Ethiopiens, qui ne le cedoient point aux autres pour la pieté.

p.461.1. 'Le Saint qui avoit receu de Dieu un don particulier pour l'ins-
Soz.p.518 d|l.6. truction & pour la parole, 'leur servoit à tous d'un maistre excel-
c.29.p 680 a. lent,[d'autant plus utile] qu'il estoit plus agreable, & qu'il les ins-
Vit P.c.7.p.464. truisoit autant par ses actions que par ses paroles. 'Il leur inspi-
a|Cotel.g.t.1.p.400.b. roit un grand respect pour les hostes, & une grande affection à les servir, jusqu'à vouloir qu'ils se prosternassent devant eux, & les adorassent en quelque sorte, parceque c'estoit Dieu mesme
Vit.P.p.464 1. que l'on adoroit dans ses serviteurs.'On verra dans la suite en la personne de S. Petrone comment il avoit accoutumé de les rece-
2. voir.'Quand quelque hoste avoit besoin de manger avant trois heures, le mecredi ou le vendredi il luy en faisoit servir à luy seul, estant bien aise que les jeûnes de ces deux jours s'observas-
p.465.1. sent inviolablement,, hors des necessitez considerables, 'parcequ'ils estoient [alors] dans un usage general fondé sur une tradition [qu'on voit avoir esté receuë dés le commencement du III. siecle au moins']

p.460.1. 'Dieu qui avoit promis au Saint de luy accorder tout ce qu'il
p.461 1|Soz.l.3.c.14 p.518.d. demanderoit,'verifia cette promesse par divers effets, par un grand nombre de miracles, & par diverses revelations qu'il luy
Vit.P.p.461.1. accorda; 'ce que le Saint cachoit aux autres, & à luy mesme autant qu'il luy estoit possible, depeur de tomber dans l'illusion,
p.463.1. & de se perdre.'Au commencement qu'il demeura dans sa caverne [prés d'Hermopole,] n'ayant encore avec luy que peu de

perſonnes, Dieu luy envoya le jour de Paſque, par un miracle
viſible, quantité de pains, de raiſins, de miel, de lait, & de toutes
ſortes de fruits ; en ſorte qu'ils en eurent pour ſe nourrir juſqu'à
la Pentecoſte.

'Il convertit un grand nombre de payens de dix villages voi- p.461.462.
ſins, en les tenant arreſtez avec leur idole qu'ils promenoient
&c. par les champs ; [ce que l'on raporte 'auſſi de Caſſien Eveſque
d'Autun.] 'Il accorda deux villages preſts à ſe battre au ſujet des p.462.1.2.
bornes de leur territoire, 'que le debordement du Nil pouvoit Boll.25.jan.p.626.b.
avoir confonduës. a Il fit cette reconciliation en promettant à un a Vit.P p.462.2.
voleur qui eſtoit le chef de la querelle, le pardon de ſes pechez ;
& il le luy obtint de Dieu, comme ils en furent tous deux aſſu-
rez dans une viſion. 'Il pacifia une autre guerre ſemblable par la 2|463.1.
mort de celui qui en eſtoit auteur, & qui proteſtoit que tant qu'il
vivroit il ne falloit point parler d'accord : & cela convertit en-
&c. core "tous ceux de ſon village, car ceux de l'autre eſtoient déja
Chrétiens.

'Dans une famine dont la Thebaïde fut affligée, les peuples 2.
eurent recours à la charité d'Apollon : & il leur fit diſtribuer en
abondance toutes les proviſions du monaſtere. On fut bientoſt
reduit à trois paniers de pain, qui eſtoient pour nourrir la com-
munauté durant un jour. Il les fit neanmoins diſtribuer, mais en
declarant au nom de Dieu qu'ils ne ſe videroient point que la
moiſſon prochaine ne fuſt venuë ; & elle ne devoit arriver que
dans quatre mois. La meſme choſe arriva encore en d'autres
rencontres.

[L'un de ſes plus grands miracles fut ſans doute] 'lorſqu'ayant 2.
eſté prié par un de ſes Religieux, en qui tous les autres remar-
quoient peu d'humilité & de modeſtie, de demander à Dieu
pour luy ces vertus, il ſe mit en oraiſon pour les luy obtenir ; &
ce frere en fut tellement rempli que les autres ne ſe pouvoient
laſſer de l'admirer.

'Les demons luy demanderent une fois s'il eſtoit un Elie ou 2.
un Apoſtre pour entreprendre de ſi grandes choſes : & il leur ré-
pondit [que non ; mais] que Dieu qui avoit agi par ces Saints
eſtoit toujours egalement bon & egalement puiſſant.

[Petrone depuis Eveſque de Boulogne, qui viſitoit les monaſ-
V.la note 1. teres de l'Egypte,] 'vint auſſi ["un peu avant la fin de 394,] avec p.464.1.
deux autres, voir S. Apollon qui en avoit averti ſes freres trois
jours auparavant ; de ſorte qu'ils vinrent bien loin audevant
d'eux, les receurent en chantant des pſeaumes ſe proſternerent

devant eux, les embrasserent, & les conduisirent en chantant jusqu'à leur maison. Quand ils approcherent, Apollon sortit au-devant d'eux; les receut comme les autres en se prosternant jusqu'en terre, & en leur donnant le baiser de paix. Quand on fut entré, on alla d'abord faire la priere selon la coutume generale de tous les moines; aprés quoy il leur lava les pieds de ses propres mains, & fit toutes les autres choses qui pouvoient les delasser de la fatigue du chemin. C'est ainsi qu'il recevoit tous les hostes.

p.465.1. 'Ils demeurerent une semaine avec luy, durant la quelle [a] il leur
a p.461.2|464.2. fit beaucoup d'entretiens spirituels, & leur rendit raison de di-
p.465.1. vers points de sa conduite. 'Il leur témoigna desapprouver extremement les moines ou qui portoient de grands cheveux, ou qui se chargeoient de chaines & d'autres choses semblables, qui marquoient de l'affectation & du desir de se faire estimer des hommes: [en quoy il ne faisoit, selon S. Epiphane, que suivre l'es-
p.463.2 460.1. prit general de l'Eglise. Petrone & ses compagnons] 'entretinrent aussi les plus anciens de ses Religieux; de qui ils apprirent les merveilles de sa vie: & ils n'eurent pas de peine à croire ce qu'on leur en dit, ayant vu de leurs yeux remporter encore toutes pleines les mesmes corbeilles dans lesquelles on avoit apporté le pain pour couvrir la table, quoique chacun s'en fust rassa-
p.460.1. sié. 'Ils admirerent aussi que les disciples de ce grand maistre de la pieté estoient presque tous assez parfaits pour pouvoir faire des miracles.

p.465.1. 'Quand ils voulurent s'en aller, Apollon leur donna quelques uns de ses Religieux, dont les entretiens estoient capables de les edifier, avec ordre de les conduire chez tous les solitaires des environs: [& de tous ses Religieux il n'y en eut presque aucun qui ne s'offrist pour leur rendre ce devoir de charité.

Nous ne trouvons plus rien de S. Apollon aprés cette visite:]
p.460.2. '& comme il avoit alors [75 ou] prés de 80 ans, il peut bien n'a-
Boll.25.jan.p. 613.c. voir pas beaucoup vécu depuis.] 'On croit que c'est cet Apollon mort en paix que les Grecs honorent le 25 de janvier, auquel
e. Bollandus l'a mis pour ce sujet, 'Quelques nouveaux Latins le marquent le 18 d'avril à cause de Saint Apollone Senateur Martyr sous Commode, dont on fait memoire ce jour là. D'autres l'ont confondu avec Saint Apollone Diacre [Martyr sous Diocletien.

Mais nous ne voyons rien qui nous empesche de luy raporter
Vit.P l.3.c.25. § 50|l.5.c.15.§ 65.p.627. ce qu'on lit,] 'que l'Abbé Apollon s'excusa long-temps de prier

pour

pour un demoniaque qu'on luy avoit amené, comme en estant indigne. Il le fit neanmoins enfin, & commanda au demon de sortir. Le demon dit qu'il luy obeïroit quand il auroit expliqué ce que c'estoit dans l'Evangile que les brebis & les boucs. Apollon répondit; Dieu sçait qui sont les brebis: & les boucs sont ceux qui sont méchans comme je le suis. Le demon s'écria qu'il
„ ne pouvoit resister à une si grande humilité, & sortit à l'instant
„ mesme.

'Le monastere de l'Abbé Apollon estoit encore celebre en Thebaïde à la fin du VI. siecle. Mosc,c.124.p.1138.b.c.

[Les celebres solitudes de Sceté, des Cellules, & de Nitrie, ont eu aussi leurs Apollons.]'Celui de Sceté estoit un berger, qui avoit vécu jusqu'à l'âge de 40 ans sans faire une seule priere, & tellement possedé du demon, qu'il ouvrit le ventre à une femme grosse par la seule curiosité de voir comment un enfant estoit dans le ventre de sa mere. A peine eut-il satisfait sa curiosité par ce double homicide, que le remors dont il fut touché le fit aller à Sceté pour y avouer sa faute aux Peres: & y ayant entendu Cotel.g.t.1.p.399.
„ chanter ce que dit David. Nos jours sont de 70 ans, ou de 80
„ pour les plus robustes, il dit qu'aprés avoir passé 40 ans sans prier Dieu, s'il luy plaisoit de luy donner encore 40 ans de vie, il les employeroit tout entiers à le prier, & à luy demander le pardon de ses pechez. Il se donna en effet tout entier à la priere,
„ sans mesme travailler des mains; & il disoit jour & nuit: J'ay pe-
„ ché parceque je suis homme: mais que vostre colere s'appaise
„ parceque vous estes Dieu. 'On ajoute qu'il receut enfin quelque P.400.
„ assurance que Dieu luy avoit remis tous ses pechez, mesme la mort de la femme. Mais pour l'enfant [dont il avoit tué l'ame avec le corps,] on ne l'assura point encore que Dieu luy eust pardonné ce crime. Un des Peres luy dit neanmoins que Dieu le luy avoit aussi pardonné, mais qu'il ne le luy declaroit pas, parcequ'il luy estoit plus utile [de demeurer dans ce doute.]

'On dit d'Apollon des Cellules, que quand quelqu'un le venoit prier de luy rendre quelque service que ce fust, il y alloit avec joie, en disant qu'il alloit ce jour là travailler avec J. C. pour son ame. Car il regardoit ce travail comme sa vraie recompense. P.399.2.

NOTE 2. [C'est peut-estre cet] 'Apollon dont Moyse de Sceté, [mort comme nous croyons, vers 395,] parle à Cassien comme du plus excellent des anciens. Ayant reconnu sur le visage d'un frere l'état fascheux où il se trouvoit, & luy ayant fait avouer par la douceur de ses demandes qu'il s'en retournoit dans le siecle, parceque Cass.coll.2.c.13.p.321.322.

estant tenté par le demon de la volupté, un vieillard qu'il avoit consulté, l'avoit rejetté comme un miserable indigne du nom de moine; il consola ce frere, en l'assurant que la tentation qu'il souffroit se surmontoit moins par le travail que par la grace & la misericorde du Seigneur, qui assiste & protege nostre foiblesse. Il pria Dieu au contraire de faire sentir au vieillard les peines qu'il avoit eu si peu de soin de soulager dans son frere: & l'estant en mesme temps allé trouver, il luy apprit que la tentation qu'il souffroit estoit la punition de son peu de charité, dont il luy fit "une forte reprimende, l'exhorta à recourir à Dieu & pour sa tentation, & pour sa faute, pria pour luy, & luy obtint aussi-tost le calme.

p. 322. &c.

Cotel.g.t.1.p. 608 b.c.

[Cette histoire a quelque raport à ce que] Saint Pemen raportoit de Timothée, qui menoit une vie d'anacorete dans une communauté, [comme on en voit encore des exemples à Lerins & en d'autres lieux.] L'Abbé de ce monastere ayant sçeu qu'un des freres estoit tombé par quelque tentation, & ne prenoit pas assez de soin de son salut, Timothée qu'il consulta sur cela, luy conseilla de le chasser de la maison. Cela fut fait, & aussi-tost Timothée se trouva attaqué par la mesme tentation que ce frere, jusqu'à se voir en danger de perir. Il pleura devant Dieu, & luy dit: J'ay peché, Seigneur; faites moy misericorde. [Il ne voyoit pas neanmoins encore quel peché en particulier luy avoit attiré cette tentation; mais] il l'apprit par une voix du Ciel, qui luy dit que c'estoit parcequ'il avoit negligé d'assister son frere. S. Pemen raportoit cela, pour montrer que s'il faut témoigner de l'amitié à ceux qui ne font point de faute, il en faut témoigner deux fois autant à ceux qui en font, à cause que leur foiblesse a besoin d'un plus grand secours. «

Laus.c.14.p.916. b.c|Soz.l.6.c.29. p.681.a.b.

'Apollon de Nitrie ne s'estoit retiré dans ce desert en quittant la marchandise, que dans un âge avancé, où il ne pouvoit plus apprendre un metier ni s'appliquer [1] à écrire. 'Mais au lieu de cela il alloit par pieté acheter à Alexandrie tout ce qui pouvoit estre necessaire pour les freres sains & malades, & quand il estoit revenu, il s'occupoit depuis le grand matin jusques à trois heures, [qu'il alloit manger,] à parcourir toutes les cellules, pour voir de quoy chacun avoit besoin, particulierement les malades, afin de le leur porter. Il passa ainsi vingt années, & lorsqu'il fut prés de mourir, il laissa le peu qu'il avoit à un autre en le priant de continuer le mesme trafic. Car entre cinq mille 1.

1. ou bien, à l'étude de l'Ecriture: ἄγειν γράμματα. Sozomene l'entend simplement d'écrire.

solitaires qui demeuroient sur cette montagne deserte, il estoit difficile que plusieurs n'eussent besoin de ce secours. Sozomene le met entre ceux qui fleurissoient dés le temps de Valentinien I; [& on peut juger au moins qu'il estoit mort avant l'an 399, auquel Pallade quitta le desert.]

V. Cron. 'Isaac qui est appellé disciple d'Apollon, [pouvoit l'estre de celui des Cellules. Nous en parlons"dans un autre endroit. Cotel.g.t.1.p. 590.b.

S. PAPHNUCE, SURNOMMÉ CEPHALE, CONFESSEUR,

ET

SAINT PAPHNUCE, SURNOMMÉ BUBALE, PRESTRE ET ABBÉ DE SCETÉ,

ET DIVERS AUTRES SOLITAIRES.

[LE nom de Paphnuce qui paroist avoir esté commun parmi les Egyptiens, est celebre dans l'Eglise à cause de plusieurs Saints qui l'ont porté.] 'Dés la persecution de Diocletien il y en a eu un que l'Eglise honore le 24 septembre comme Anacorete, & comme Martyr[:"Mais nous n'en avons rien qu'on puisse dire estre un peu autorisé.] 'On a encore moins de lumiere sur un Paphnuce Evesque & Martyr dont les Grecs font une grande feste le 19 d'avril, [si l'on ne dit que c'est le mesme que le precedent.] 'Ils font encore le lendemain memoire d'un S. Paphnuce de Jerusalem anacorete, dont nous ne savons rien non plus. S. Paphnuce Evesque dans la haute Thebaïde & Confesseur, se rendit egalement illustre & durant la persecution de l'Eglise sous Maximin, "& durant sa paix dans les Conciles de Nicée & de Tyr sous Constantin. 'Il y en a qui

Vit.P.n.p.418.1.a.

V.S.Antoi 81.

Boll 19.apr p. 623.

p.737.

V. S. Athanase § 19.20. note 49.

Vit.P.n.p.67.1.

Ath.v.Ant.t.2. croient que c'est le mesme Paphnuce Confesseur 'qui demeuroit avec S. Antoine.

Vit.P.l.2.c.16.p.473.2. 'Il y avoit encore un Saint Paphnuce celebre Abbé dans la Thebaïde, où il demeuroit à l'extremité du territoire d'Heraclée. Rufin, ou plutost Petrone dit qu'il avoit vu son monastere [vers l'an 390.] Mais il ne parle de luy que sur le raport des autres. Lauf.c.62.p.994.d. 'Aussi la traduction qui est dans Pallade, porte qu'il estoit mort quelque peu de temps auparavant, [c'est à dire peut-estre vers 380. On pourroit croire avec quelque apparence que ce Paphnuce seroit le mesme que le Confesseur ami de S. Antoine, n'y ayant peut-estre rien qui l'empesche, si ce n'est que Rufin ne le dit pas; ce qui n'est pas grand'chose. Au reste le temps y convient assez, & le lieu où demeuroit S. Antoine n'estoit pas eloigné du diocese d'Heraclée.] Vit.P.n.p.488.1| Bult.ori.add. 'C'est en effet celui d'Heraclée à qui plusieurs attribuent la conversion de S.[te] Thaïs courtisane fameuse d'une ville d'Egypte. Vit.P.p.374.2. 'Or Paphnuce dont Dieu se servit pour la convertir, vivoit du temps de Saint Antoine, & de S. Paul son disciple [surnommé le simple,] par le conseil desquels il finit la penitence de Thaïs. p.375.1. 'Quelques nouveaux Grecs disent qu'il estoit de Sidon. Les Grecs & quelques Latins honorent S.[te] Thaïs le 8 d'octobre, comme un exemple insigne de la misericorde de Dieu & de la toute-puissance de sa grace. l.2.c.16.p.473.475. [Mais il suffit d'en indiquer ici l'histoire, 'qui est celebre aussi-bien que celle de Paphnuce d'Heraclée,] dont Rufin nous apprend diverses choses. Vit.P.p.488.1. 'Quelques Latins modernes font memoire de ce Saint le 3 de mars, d'autres le 29 de novembre. Boll.20.apr.p.757.f. 'On ne trouve point que les Grecs l'honorent.

Cod.reg.t.1.p.24. 'Il y a encore un Paphnuce nommé aprés le grand Serapion, & entre les deux celebres Macaires, comme ayant composé avec eux une regle pour les solitaires, que nous avons dans le recueil de S. Benoist d'Agnane. [Il est aisé de juger par là, que c'estoit l'un des plus illustres & des plus anciens Peres des solitaires de ces quartiers là, c'est à dire de Nitrie & de Sceté, & qu'ainsi c'est luy mesme] Soz.l.3.c.14.p.516.b. 'à qui Sozomene attribuë cette qualité, & qu'il fait compagnon de Pambon, de Serapion, & de divers autres. [Son antiquité donne lieu de croire que] Cod.reg.t.2.p.73. 'c'est Paphnuce surnommé Cephale, a Vit.P.l.3.c.138.p.520.2. [a] qui ayant esté contemporain de Saint Antoine, b Lauf.c.91.p.1015.d. [b] vivoit encore lorsque Pallade demeuroit déja à Nitrie, ou plutost aux Cellules [où il vint en 391.

Il estoit fort avancé dans la pieté & dans la lumiere de Dieu dés le temps de S. Antoine.] Vit.P.l.3.c.138.p.520.1. 'Car on raporte qu'un frere ayant,

à ce que l'on disoit, fait quelque faute dans son monastere, & en ayant esté repris assez aigrement, s'en alla trouver Saint Antoine : ce que les autres voyant, ils le suivirent pour le ramener, & luy reprocherent sa faute en la presence du Saint. Au contraire ce frere soûtenoit qu'il ne l'avoit point commise. S. Paphnuce Cephale s'y estant donc rencontré, leur dit à tous » cette parabole dont ils n'avoient jamais entendu parler. J'ay vu » sur le bord du fleuve un homme qui estoit dans la bourbe jus» qu'aux genoux, quelques uns venant pour luy donner la main, » l'y ont enfoncé jusques au cou. Alors Saint Antoine regardant » Paphnuce, dit : Voilà un homme qui juge des choses selon la » verité, & qui est capable de sauver les ames.

'Cette histoire traduite depuis peu, d'un manuscrit arabe, dit que ce frere estoit accusé de fornication. Mais au lieu de Paphnuce Cephale, elle met l'Abbé Bebnude, [qui peut bien estre le mesme nom que Paphnute prononcé d'une maniere plus douce.] Eck,reg.p.102.

'Pallade dit de Paphnuce Cephale, que c'estoit un homme admirable & à qui Dieu par une grace singuliere avoit donné à un si haut point l'intelligence des saintes Ecritures, qu'encore qu'il ne les eust jamais luës, il n'y avoit rien dans l'ancien ni dans le nouveau Testament dont il ne donnast l'explication. Mais il estoit si modeste qu'il cachoit autant qu'il pouvoit ce don d'intelligence & de prophetie dont Dieu le favorisoit. On ajoutoit encore pour marque de sa vertu, que durant 80 ans entiers il n'avoit jamais eu deux tuniques en mesme temps. Lauf.c.91.p.1015.d.

Trois anciens luy estant venus demander quelque parole » d'edification, il leur dit : Aimez le travail & la peine plus que le » repos, l'ignominie plus que la gloire, & plus à donner qu'à re» cevoir. Cotel.g.t.1.p.560.c.

'Lorsque Melanie vint à Nitrie sous Valens[en l'an 367,]entre les Saints Peres qu'elle y trouva, Pallade remarque Paphnuce qu'il qualifie Saint:'& un peu aprés il met Paphnuce au nombre de ceux que Valens relegua pour la confession de la divinité de J C, à Diocesarée en Palestine, [peut-estre en l'année 376. Ce qui fait juger davantage que c'est le mesme Paphnuce, c'est que]'Pallade dit qu'il luy avoit parlé depuis cela,[a] & ce n'estoit point l'un des Evesques bannis, comme on le voit par Saint Epiphane. Lauf.c.117.p.1031.c. p.1032.a. b. a Epi.72.c.11.p.842.d.

'Pallade estant venu à Nitrie [en 390,] & l'année suivante dans le desert plus reculé,[b] c'est à dire dans les Cellules,'où estoit Lauf.c.7.p.908.c. b c.20.p.924.b. c.86.p.1012.b.

c 89-92. p. 1025. 1019. le monastere d'Evagre, 'il arriva un jour que luy, Evagre, & Albin, se rencontrerent avec Paphnuce Cephale chez Crone, auprés duquel demeuroit Jacque surnommé le boiteux. Là ces trois Saints, & nommément S. Paphnuce, firent un fort beau discours que Pallade a cru devoir raporter tout entier.

Cass. coll. 3. c. 1. p. 332. 'Cassien fait de grands eloges de Paphnuce "surnommé Bubale, Prestre de l'Eglise de Sceté, qui brilloit, dit-il, comme un astre eclatant par la lumiere de sa science au milieu de tant d'autres étoilles tres pures qui éclairoient alors l'obscurité des NOTE 1.
c. 4. p. 335. deserts. 'Il embrassa la vie solitaire, & la profession religieuse, excité par les exhortations de S. Antoine, & par l'exemple de
c. 1. p. 332. ses vertus. 'Dés sa premiere jeunesse il se voua à Dieu dans un monastere, où il s'appliqua avec tant d'ardeur aux saintes instructions qu'on y faisoit, qu'en tres peu de temps il s'y enrichit de la science de toutes sortes de vertus, & entre autres d'une humilité & d'une obeïssance profonde. La pratique de ces deux vertus luy donna le moyen de mortifier entierement sa volonté, & d'éteindre en luy tous les desirs dereglez.

p. 332. 'Ce Saint ayant donc pratiqué dans la derniere perfection tous les exercices des monasteres durant le peu de temps qu'il y demeura, & tous les saints reglemens que les plus anciens Peres y ont établis, son zele & le desir de s'avancer de plus en plus dans la vertu, luy firent chercher le fond d'un desert; afin de jouir plus intimement de Dieu, aprés lequel seul il soupiroit au milieu mesme de la compagnie de ses freres; & de n'en estre à l'avenir separé par la conversation d'aucun homme. Ce fut pour cela qu'il se mit dans une cellule à deux lieuës de l'Eglise de Sceté, où il signala encore sa ferveur extraordinaire; & il y surpassa autant par son ardeur, & par le desir de cette continuelle application à Dieu, les autres anacoretes de ce desert, qu'il avoit déja surpassé ses freres dans le monastere. Il evitoit d'estre vu de personne, & alloit pour cela dans les lieux de ces deserts les plus écartez, les plus detournez, & les plus inaccessibles. Il s'y tenoit long-temps, en sorte que les anacoretes mesmes ne le rencontroient que fort rarement & avec beaucoup de peine: Ce qui fit croire qu'il avoit tous les jours la conso-
p. 332|coll. 18. c. 15. p. 694. lation de jouir de la compagnie des Anges, '& luy fit donner comme pour recompense de sa vertu & de son amour pour la solitude, le nom de Bubale ou de busle, [cet animal estant toujours dans les bois & dans les deserts.]

p. 694. 'Dés sa premiere jeunesse il eclatoit de telle sorte par sa vertu,

que les plus grands hommes de cet temps là admiroient sa gravité & son courage, & luy donnoient place parmi eux nonobstant son âge, l'egalant aux plus vertueux & aux plus anciens. Cela luy suscita de l'envie, & cette passion qui avoit autrefois animé les freres de Joseph, alluma le mesme feu dans le coeur d'un des solitaires; qui voulant décrier Paphnuce, & ternir sa reputation par quelque fletrissure honteuse, s'avisa de cette malice. Il prit l'occasion un jour de dimanche lorsque Paphnuce estoit sorti de sa cellule pour venir à l'eglise, d'y entrer luy mesme en secret. Il y porta son livre qu'il cacha adroitement sous la natte qu'il avoit accoutumé de faire de feuilles de palmier, & s'assurant de l'effet de cette fourberie qu'il avoit si malicieusement inventée, il s'en alla à l'eglise avec les autres, comme s'il eust eu la conscience la plus pure & la plus innocente du monde.

'Aprés que les saints mysteres eurent esté achevez avec la solennité accoutumée, ce calomniateur porta sa plainte en presence de tous les freres, au saint Abbé Isidore qui estoit alors Prestre du desert de Sceté. Il assura devant tout le monde qu'on estoit venu le voler dans sa cellule, & qu'on luy avoit emporté son livre. Cette plainte jette la surprise & l'étonnement dans l'esprit de tous les freres, & principalement de ce saint Prestre. Ils demeurerent en suspens de ce qu'ils avoient à faire ou à resoudre, ou qui on pouvoit soupçonner en cette rencontre. Et comme tout le monde estoit dans le trouble & l'incertitude, surpris d'un crime si grand & si inoui en ce lieu, ce malheureux delateur insista opiniatrément, & conjura Isidore de retenir tous les freres dans l'eglise, pendant qu'on envoyeroit quelques uns d'entre eux fouiller les cellules des autres. p.694.

'Le Prestre Isidore depute pour cela trois des plus anciens solitaires, qui allerent de rang en rang dans toutes les cellules renverser jusques aux lits, & chercher par tous les meubles. On vint en son rang dans la cellule de Paphnuce, où l'on trouva enfin parmi ces nattes de palmier le livre dont on estoit en peine, & que celui mesme qui le demandoit y avoit caché. Ces bons vieillars retournerent aussi-tost à l'eglise: Ils montrerent en presence de tous le livre qu'ils raportoient, & nommerent la cellule où il avoit esté trouvé. Paphnuce ne fit point paroistre de surprise en cette rencontre: & quoique sa conscience le mist en fureté, il voulut bien paroistre coupable. Il se soumit à la satisfaction qu'on voudroit luy imposer, & demanda penitence. En cela mesme il epargnoit sa modestie & sa pudeur; p.694.

puiſque s'il euſt nié ce larcin, on l'euſt encore cru coupable de menſonge. Car perſonne ne pouvoit penſer autre choſe que ce que l'on avoit vu de ſes yeux.

p.694. Il ſort donc promtement de l'egliſe, ayant l'eſprit non pas abatu; mais plein de confiance en Dieu qui ſçait tout. Il luy p.695. offrit ſes prieres avec une grande abondance de larmes. Il redoubla ſes jeûnes qu'il prolongeoit juſqu'au troiſieme jour. Il s'humilia devant tout le monde. Il paſſa de la ſorte prés de deux ſemaines, pendant leſquelles il ſe tenoit dans une ſi grande contrition d'eſprit & de corps, qu'il ne venoit du grand matin à l'egliſe les jours du ſamedi & du dimanche, que pour ſe proſterner à la porte, & y demander miſericorde, & non pour recevoir la communion avec les autres.

p.695. Mais Dieu qui connoiſt tout, & qui eſt témoin de ce qui ſe paſſe dans le fond des cœurs, fit bien-toſt connoiſtre la verité, & ne permit pas plus long-temps que cette innocente victime ſe tourmentaſt ſi cruellement elle meſme, & fuſt diffamée ſi injuſtement devant les autres. Il fit eclater ſa juſtice contre ce malheureux qui avoit eſté l'inventeur d'une ſi noire malice, qui s'eſtoit volé ſon livre à luy meſme pour en rendre un autre coupable, & pour ternir la pureté de la vertu de ſon frere par une calomnie ſi outrageante. Il fit connoiſtre devant tout le monde le peché qu'il avoit fait en ſecret; & le diable meſme qui le luy avoit fait commettre fut le miniſtre dont ſa juſtice ſe ſervit pour le decouvrir. Car ce moine calomniateur ayant eſté livré à un demon tres cruel, il publia luy meſme la malice de cet ouvrage de tenebres, & fut le témoin & l'accuſateur de la fourberie & du meſme crime dont il avoit eſté l'inventeur. Pour une plus grande preuve de la ſainteté de Paphnuce, l'eſprit impur qui attaquoit ſi violemment ſon calomniateur, le tourmenta avec tant d'opiniatreté qu'il ne put eſtre chaſſé par les prieres des plus ſaints ſolitaires de ce deſert, à qui Dieu avoit donné pour recompenſe de leur pieté, le pouvoir de commander aux demons. Les plus furieux d'entre eux n'attendoient pas meſme pour ſortir des poſſedez qu'ils fuſſent ſur le pas de la cellule de l'Abbé Iſidore: & neanmoins ce ſaint Preſtre ne put rien en cette rencontre. J. C. reſervoit cette gloire au jeune Paphnuce, & ne voulut guerir l'impoſteur que par les prieres de celui qu'il avoit noirci par ſes calomnies. On vit cet envieux & ce cruel ſolitaire invoquer à haute voix le nom de celui qu'il avoit voulu décrier par ſes mediſances, & le conjurer de luy pardonner ſa faute, & de luy procurer la fin de ſa peine. Ce

'Ce fut là comme le premier essai de la haute vertu de ce p.695.
Saint, laquelle ayant paru si admirable dans sa jeunesse, s'augmenta encore de plus en plus par la suite de ses actions & par la
maturité de son âge. 'Il succeda depuis à la charge de l'Abbé p.694.
Isidore, 'qui vivoit encore à la fin de l'an 385, sous le pontificat Cotel.g.t.1.p.487.
de Theophile d'Alexandrie. [a] On marque de Paphnuce Abbé [a] p.439.b.
de Sceté, qu'il craignoit si fort les tentations du demon [pour
ses freres,] qu'il ne souffroit personne à Sceté qui eust quelque
chose d'effeminé : & l'Abbé Eudemon avouoit qu'il l'avoit renvoyé pour cette raison lorsqu'il estoit jeune.

'Ce fut sous Paphnuce que Cassien demeura en Sceté, [sur la Cassn.coll.3.c.1.
fin du IV. siecle, puisqu'on tombe aujourd'hui d'accord qu'il fut p.332.
en ces provinces avant que de demeurer à Constantinople sous
S Chrysostome. Il luy attribuë la troisieme de ses conferences.]
'Il remarque qu'ayant 90 ans passez il n'avoit jamais quitté la p.331.
cellule où il estoit entré tout jeune ; & quoiqu'elle fust à deux
lieuës de l'eglise, il n'en avoit pas seulement voulu prendre une
plus proche, & sa grande vieillesse ne l'empescha jamais de faire
ce long chemin pour y venir le samedi & le dimanche. Il ne
vouloit pas mesme s'en retourner à vide, raportant toujours
sur ses epaules une cruche d'eau, qui luy servoit toute la semaine, & il ne vouloit point souffrir que les jeunes solitaires le soulageassent de ce travail.'Ses merites firent que Dieu luy accorda coll.4.c.1.p 349.
en beaucoup de rencontres la grace de reconnoistre l'avenir.

'Nous trouvons encore un Paphnuce disciple de Saint Marc Lauf.c.20.p.931.2.
solitaire, [b] & un autre disciple de S Macaire d'Egypte ; [mais ils [b] Boll.15.jan.p.
paroissent posterieurs : Nous-n'en avons rien de particulier, si 1010. § 28.
nous ne voulons dire] 'que c'est de l'un d'eux qu'on raporte un Vit.P. § 19.p.997.2.
entretien avec l'Abbé Pemen. [c] L'histoire de S. Onuphre & de [c] Sur.12.jun. §
plusieurs autres solitaires, 'porte le nom d'un Paphnuce ana- 12.p 178.
corete d'Egypte, qui ayant voulu aller plus avant dans le desert,
y rencontra divers solitaires dont il fait l'histoire. On n'y trouve pas de vestige de temps. 'Quelques uns mettent la mort de S. Vit.P.n.p.105.c.
Onuphre en l'an 370, mais on ne voit pas quel fondement ils
en ont. Il est toujours certain que ce Paphnuce ne peut-estre
Paphnuce Bubale de Sceté, 'puisqu'il parle de Sceté comme Sur.12 jun. § 18
d'un lieu qui luy estoit étranger, & mesme qui estoit peu connu : p.179.
Note 2. [& aprés tout, ''l'ouvrage attribué à ce Paphnuce n'a pas grande
autorité. On a mis S. Onuphre dans le martyrologe Romain le
12 de juin,]auquel les Grecs en font leur grand office. [d] Ils l'honoroient à Constantinople dans une chapelle de son nom qui Menæa,p.86.91. [d] p.91.

estoit dans le monastere d'Alype, [& dont M[r] du Cange n'a rien trouvé davantage.]

Boll. 11. feb. p. 535. 536. 'Les Grecs honorent le 25 septembre S. Paphnuce d'Alexandrie solitaire, pere de S.[te] Euphrosyne vierge, qui ayant, selon son histoire, pris un habit d'homme à l'âge de 18 ans, en passa 38 dans un monastere vers Alexandrie, durant que son pere la cherchoit de tous costez sans en pouvoir apprendre aucune nouvelle, jusqu'à ce qu'elle se decouvrit à luy en mourant: Ce qui le fit resoudre à passer le reste de sa vie au mesme lieu. On voit que cette Sainte est fort celebre parmi les Grecs & les
Vit. P. p. 363. Latins. 'Son [1] histoire est dans Rosweide parmi celles des Peres
Boll. 11. feb. p. 536. § 8. des deserts. 'Bollandus y en ajoute une autre que Metaphraste a ajustée à sa façon. [Ce qu'on peut dire de cette histoire, c'est que le fond en est fort difficile à croire, qu'il y a diverses circonstances peu probables, que le style n'en vaut rien, & qu'on ne la trouve appuyée par aucun auteur considerable. On n'a pas jugé la devoir traduire dans les Vies des Peres.]

p. 541. § 2. 'Les actes de Metaphraste disent que S. Paphnuce son pere fleurissoit à Alexandrie avant mesme qu'elle fust née, sous Theo-
p. 536. § 9. dose le jeune, 'd'où Bollandus conclud qu'elle peut-estre morte
p. 541. § 22. vers l'an 470, ou encore plustard; '& son pere luy survéquit de
p. 535. § 4. dix ans. 'Les Grecs en font memoire le 25 septembre aussi-bien
§ 1. 2. 3. que de son pere; '& les Latins, les uns le premier janvier auquel
§ 3. elle mourut, & d'autres l'onzieme de fevrier. 'Ils la nomment Euphrosyne, Euphrosie, ou Euphrasie; quoiqu'on ne puisse pas la confondre, [comme font quelques uns,] avec S.[te] Euphrasie de
§ 10. 11. p. 536. 537. Constantinople. 'On croit que son corps est principalement à l'abbaye de Réaulieu pres de Compiegne, où l'on tient qu'il s'est fait divers miracles.

13. feb. p. 264. f. 'Cette Euphrasie ou plutost Eupraxie que l'on confond quelquefois avec S.[te] Euphrosyne, [a vécu dans le mesme temps, "s'il (Note 3.) faut mettre sa naissance vers 334, ou un peu plustost, & sa mort
p. 728. § 5. 30 ans aprés; & presque dans le mesme pays.] 'Car sa vie porte qu'Eupraxie sa mere veuve d'Antigone Senateur & parent de l'Empereur aussi-bien qu'elle, l'ayant amenée de Constanti-
§ 8. ple en "la haute Thebaïde, 'lorsqu'elle n'avoit pas encore sept (θηβαΐδι ἄνω?) ans, & la menant quelquefois en un monastere tout à fait austere, l'enfant voulut absolument y demeurer, & y vécut avec une pieté & un courage inconcevable. Nous avons sa vie["fort esti- (Note 4.) mée par des personnes tres habiles: & il y a en effet des choses

1. Elle est dans Usuard, Adon, Notker, Vandelbert, & d'autres martyrologes.

tres edifiantes & tres belles pour la pieté. Mais il y en a aussi qui peuvent donner sujet de craindre qu'elle ne soit pas assez vraie & assez sincere pour la proposer aux Fideles.

'Pour la Sainte, non seulement les Grecs l'honorent sollennellement le 24 ou le 25 de juillet; 'mais on ne doute point que ce ne soit la sainte vierge Euphrasie, qu'Usuard & tous les autres martyrologes ensuite mettent le 13 de mars en Thebaïde. Car on ne peut pas dire que ce soit une autre S.te Euphrasie marquée le mesme jour; mais qu'on ne dit point avoir esté vierge, & qui est morte martyre à Nicomedie, & non pas en Thebaïde. 'Les Grecs en donnant l'habit de religion aux filles, prient Dieu de les unir avec S.te Thecle, S.te Eupraxie, S.te Olympiade, & les autres. p.264. § 2. § 3. Eucho.p.477.c

'Nous avons quelques paroles attribuées en general à l'Abbé Paphnuce. a Quelques unes sont de celui de Sceté, [c'est à dire de Paphnuce Bubale;] d'autres semblent plutost convenir à un autre un peu plus jeune,]comme ce que Pemen raportoit de celui qui tant que les anciens avoient vécu, les alloit visiter tous les quinze jours, quoiqu'il en fust eloigné "de quatre ou cinq lieuës, & leur exposoit toutes ses pensées. Tout ce qu'ils luy disoient estoit qu'en quelque lieu qu'il allast, "il s'y considerast comme le dernier, & qu'il y trouveroit du repos. Boll.13.mars,p.265 § 1. a p.649.c. b. de 12 milles. Il ne se mesurast point.

'Il semble aussi que Paphnuce consulté par un anacorete de la Thebaïde tenté de se retirer dans un monastere, [n'estoit pas plus ancien que S. Arsene, qui fut consulté ensuite par le mesme anacorete.]Le conseil que Paphnuce luy donna fut de se contenter de prier le matin, le soir, & la nuit, de boire, de manger, & de dormir quand il en auroit envie, pourvu seulement qu'il gardast sa solitude. L'Abbé Jean qu'il consulta ensuite le dispensa mesme de prier: & enfin S. Arsene à qui il raporta ce que les autres luy avoient dit, l'exhorta à suivre leur sentiment. [Si ce Paphnuce peut-estre le Prestre de Sceté, nous verrons qu'il avoit un Jean pour œconome.] p.650.b.c.

'On raporte de Paphnuce en general, que voyant des gents commettre une action honteuse, il se mit à prier pour ses pechez propres: "de quoy Dieu le loüa par un Ange qui luy apparut. p.648.a.b. &c.

[C'est apparemment à l'un des deux grands Paphnuces, si le Cephale & le Bubale sont deux, qu'il faut raporter ce qui est dit dans ce recueil & dans les Vies des Peres,]'que Paphnuce qui ne buvoit jamais une goute de vin, se rencontra une fois à la Vit.P.l.3.c.151. p.522.2.l.5.c.17. § 12.p.633.2.

campagne avec des voleurs qui buvoient. Le chef de ces voleurs le reconnut, & il savoit bien qu'il ne buvoit point de vin. Il emplit donc un grand verre & le luy presentant d'une main, il tenoit de l'autre un poignard dont il le menaçoit de le tuer s'il n'avalloit le verre de vin. Le vieillard reconnut qu'il y avoit en cela quelque chose de Dieu, & dans l'esperance de gagner ce voleur, il prit le verre & le but. Le voleur luy dit aussi-tost: Pardonnez moy, mon pere; je vous ay fait bien de la peine. Le vieillard luy répondit: J'ay cette confiance en mon Dieu, qu'au lieu de ce verre de vin, il vous fera misericorde & en ce monde & en l'autre. Son esperance fut aussi-tost accomplie; car le voleur luy répondit: Et moy j'ay cette confiance en Dieu, que depuis ce jour, je ne ferai tort à personne. Ainsi la condescendance de Paphnuce gagna ce chef de voleurs: & avec luy tous ceux de sa compagnie.

Cassn.coll.19.c.9 p.709. 'Ce qui appartient nommément à Paphnuce de Sceté, c'est que ses exhortations n'ayant pu empescher un de ses disciples de s'en retourner dans le monde où il se maria, Paphnuce le rencontra depuis dans un voyage qu'il fit. Il gemit de voir un changement si deplorable, & l'exhorta à retourner dans sa solitude, l'assura qu'il y avoit encore de l'esperance pour luy, & le ramena en effet à Sceté, où il devint un excellent solitaire.

[Nous voici rentrez dans l'histoire de Paphnuce Bubale de Sceté, dont nous nous sommes contentez ci-dessus de raporter une partie, pour ne pas si fort interrompre la suite des divers Paphnuces.

Comme Cassien parle si souvent de luy, & avec tant d'eloges, p.709. c'est luy encore sans doute dont il est dit dans cet auteur,] 'que Paphnuce & tres peu d'autres s'estoient rendu egalement parfaits dans les vertus propres aux cœnobites, & dans celles qui sembloient particulieres aux anacoretes. [Nous entendons encore de luy par la mesme raison, ce que Cassien raporte en ces coll.15.c.10.p.625. termes:] 'Afin, dit-il, de prouver ce que nous disons, qu'il faut faire plus d'état de la pureté du cœur & du corps, que du don de faire des miracles, nous raportons ici les sentimens que le bienheureux Abbé Paphnuce a eu de ces miracles, & ce qu'il a cru aussi de cette extreme pureté, ou plutost ce qu'il en a appris par un Ange. Ce saint homme ayant passé beaucoup d'années dans une austerité si rigoureuse qu'il se croyoit tout à fait degagé des pieges de la concupiscence, parcequ'il se sentoit avoir toujours eu le dessus dans les attaques du demon, qui luy avoient

long-temps fait beaucop de peine, il arriva qu'un jour que quelques solitaires l'estant venu voir, & que voulant leur preparer un peu de lentilles à manger, la flamme s'elevant de dessous le chaudron, luy brula la main. Cet accident luy causa une
» tristesse extraordinaire, & il commença à dire en luy mesme: Je
» ne puis donc resister à la violence du feu, quoique j'aye repous-
» sé celle du demon qui est beaucoup plus grande? & comment
» ce feu qui ne s'éteint point, & qui examinera si sevérement les
» merites & les actions de tout le monde, ne me brulera-t-il pas
» au dernier jour, puisque ce feu temporel qui n'est rien, ne m'e-
» pargne pas dés cette vie?

'Il fut long-temps agité de ces pensées de tristesse, jusqu'à ce p.625.
que s'estant tout d'un coup trouvé endormi, un Ange vint dans
» cet assoupissement, & luy dit: Paphnuce, pourquoi vous affligez
» vous de ce que le feu de la terre vous tourmente encore, puis-
» que la concupiscence qui reside dans vostre chair, n'est pas en-
» core tout à fait détruite? 'Car tant que la moindre de ses raci- p.626.
» nes vivra encore dans vostre chair, ce feu materiel pourra tou-
» jours agir sur vous. Mais quand vous aurez éteint entierement
» toute la concupiscence, en sorte que les objets de cette passion
» ne seront plus capables de vous causer ni aucun trouble dans
» vostre cœur, ni aucun mouvement dans vos sens, alors ce feu
» visible de la terre sera doux & innocent pour vous, comme il
» le fut autrefois dans la fournaise de Babylone, pour ces trois
» jeunes hommes compagnons de Daniel.

'Le saint vieillard se reveilla surpris de cette revelation, & p.626.
consultant sa conscience, il reconnut assez que sa chasteté ne
répondoit pas encore à la grandeur de celle dont l'Ange luy
» avoit parlé. [Alors se condannant luy mesme:] Je ne m'étonne
» plus, dit'il, que Dieu m'ayant rendu victorieux des demons, je
» sois contraint neanmoins de ceder au feu sensible & materiel,
» que je croyois moins fort & moins violent que ces esprits: Car
» il faut une plus grande vertu, & une grace plus sublime pour
» éteindre dans soy tous les mouvemens de la chair, que pour
» repousser toutes les attaques des demons par le signe de la Croix,
» & par la vertu de J C, & pour les chasser mesme des corps qu'ils
» possedent par l'invocation du nom du Tres-Haut.

'Ce fut du temps que Paphnuce [Bubale] estoit Prestre de coll.2.c.5.p.312.
Sceté, & lorsque Cassien y demeuroit, qu'arriva la chûte d'un 313.
des habitans de ce desert nommé Heron, qui aprés avoir passé
cinquante ans dans la solitude avec une extreme austerité, &

un amour pour la retraite qui surpassoit l'ardeur de tous les autres solitaires, tomba par l'illusion du diable du comble de la vertu dans le plus grand de tous les malheurs. On ne vit point d'autre cause de cet accident, sinon qu'il n'avoit pas esté assez ferme dans la vertu de la discretion; & qu'il avoit mieux aimé suivre son propre esprit & sa conduite particuliere, que les regles & la conduite des anciens. Il avoit toujours esté inflexible dans la rigueur extraordinaire & inimitable de son jeûne; & il avoit toujours esté tellement attaché au secret de sa cellule, que la veneration qui est duë au saint jour de Pasque ne l'en avoit jamais pu arracher, ni le porter à venir prendre un repas avec ses freres. Car quoique tous les solitaires eussent accoutumé de demeurer dans l'eglise & de manger ensemble à cette feste si solennelle, neanmoins, on n'avoit jamais pu le retenir avec eux, parcequ'il craignoit qu'en goustant tant soit peu de legumes, il ne parust s'estre relasché en quelque chose de sa maniere de vivre.

p.313. 'Cette presomption le fit tomber dans l'illusion. Il receut avec respect l'ange de satan, comme si c'eust esté un Ange de lumiere. Il obeït à ses ordres avec une profonde soumission; & se fiant à la parole de cet esprit qu'il prenoit pour un bon Ange, qui l'assuroit que le merite de sa vertu & de ses travaux le mettoit audessus de tous les dangers, il se precipita au milieu de la nuit dans un puits si creux que l'œil n'en pouvoit decouvrir le fond, s'imaginant qu'il en sortiroit sans se blesser, & qu'il donneroit par là un grand témoignage du merite de sa vertu. Les freres le retirerent de là avec une extreme peine, déja à demi mort. Il ne survéquit en effet que trois jours; & ce qui est plus fascheux que tout le reste, il demeura si opiniatre dans sa folie, que mesme l'experience d'une mort si funeste ne luy put persuader que le demon s'estoit joué de luy. On eut bien de la peine à obtenir du saint Prestre & Abbé Paphnuce qu'on ne le mist pas au rang de ceux qui se font mourir eux mesmes, & qu'on ne le declarast pas indigne des prieres & de l'oblation qu'on a coutume de faire pour le soulagement des morts. Mais la compassion qu'on avoit de sa mort, tant de travaux qu'il avoit endurez, & tant d'années qu'il avoit passées dans le service de Dieu, firent qu'on luy obtint enfin cette grace.

Lauf.c.95.p.10.6 a. c.32.p.950. 'Pallade témoigne que s'entretenant avec Paphnuce Cephale, on avoit parlé de la chute de divers solitaires, & entre autres de celle de Heron d'Alexandrie. 'Mais c'est sans doute ce

mesme Heron d'Alexandrie dont il avoit raporté l'histoire auparavant, laquelle est trop differente de ce que dit Cassien, pour ne pas juger comme Rosweide & d'autres, que ce n'est pas la mesme personne. Vit.P.n.p.786 :

'Le bienheureux Prestre Paphnuce avoit établi l'Abbé Jean pour œconome de l'eglise de Sceté. Ce fut luy qui envoya des figues à un solitaire par deux jeunes enfans, qui s'estant egarez aimerent mieux mourir de faim en priant Dieu, que de toucher à ces figues. Cassien dit qu'ils estoient enfans pour l'âge, mais non pas pour la sagesse; & il loüe leur action. Cas.inst.l.5.c.40.p.131.

'Entre les grands hommes qui faisoient profession en Sceté sous Saint Paphnuce d'une sagesse & d'une philosophie toute Chrétienne, Cassien témoigne qu'il en avoit vu un nommé Daniel, qui egalant en toutes sortes de vertus ceux qui demeuroient dans ce desert, eclatoit particulierement par son humilité extraordinaire. S. Paphnuce le prefera à cause de sa pieté & de sa douceur à beaucoup d'autres plus âgez que luy, pour l'elever au ministere du diaconat: & il estoit tellement rempli de joie en considerant les vertus de ce solitaire, qu'il desiroit avec ardeur de l'egaler à luy pour l'ordre du sacerdoce, croyant qu'il luy estoit déja egal en grace & en merite, il ne put souffrir de le voir demeurer plus long-temps dans un degré & dans un ministere inferieur au sien; & souhaitant de laisser en sa personne un successeur tres digne de remplir sa place, il l'eleva pendant sa vie mesme à l'ordre de la prestrise. Daniel n'oublia pas pour cela son humilité ordinaire, & tant que Paphnuce vécut il ne voulut exercer aucune fonction de ce ministere plus elevé où on l'avoit établi, se contentant de servir de Diacre comme il faisoit auparavant, laissant toujours Paphnuce offrir à Dieu des hosties spirituelles. Paphnuce fut neanmoins trompé dans l'attente qu'il avoit de luy. Car il vit mourir avant luy celui qu'il regardoit & qu'il avoit choisi pour estre son successeur. [C'est ce Daniel que Cassien fait parler dans sa quatrieme conference.] coll.4.c.1.p.349.

'Durant que S. Paphnuce estoit Prestre de la congregation de Sceté où estoit Cassien; (car il y en avoit encore trois autres;) il y arriva une chose assez surprenante. 'On vist paroistre "une lettre de Theophile d'Alexandrie, dans laquelle en indiquant le jour de Pasque selon la coutume, il prenoit occasion de parler contre l'heresie ridicule des Anthropomorphites, & de la combatre par un long discours. [On pretend que cette heresie avoit coll.10.c.2.p.503. 502. V. Theophile d'Al. § 9

Socr.l.6.c.7.p. 309.d|Soz.l.8.c. 11.p.771.b|Cafn. coll.10.c.2.p. 502. a Cafn.coll.10. c.5.p.506. commencé par un Audée dans la Mesopotamie.] 'La pluspart des moines d'Egypte s'y trouvoient engagez, a moins par quelque nouvelle illusion que le demon leur inspiraft, que par la longue habitude dans leurs anciennes erreurs, & dans l'ignorance du paganisme. Accoutumez à adorer les demons sous des figures humaines, ils faisoient passer cette erreur dans le Christianisme, & croyoient qu'il falloit adorer la majesté ineffable & incomprehensible du vray Dieu sous quelque forme sensible dont ils se le figuroient revétu. Ils s'imaginoient que tout leur echapoit, & qu'ils perdoient toutes leurs prieres, s'ils ne se proposoient une image fixe & arrestée, qu'il pussent se representer devant les yeux, & avoir toujours dans l'esprit. V.les Audiens heretiques.

p.506. 'Cette erreur estoit donc dans quelques uns un reste de paganisme: Et ceux mesmes qui n'avoient jamais esté dans l'idolatrie, ne laissoient pas d'y tomber, surpris par cet endroit de la Genese; p.506|Socr.p. 309.d|Soz.p. 771.b. Faisons l'homme à nostre image & à nostre ressemblance. 'Leur ignorance & leur simplicité leur faisoient interpreter ces paroles à la lettre, & croire avec les Anthromorphites, que l'essence de Dieu qui est pure & sans borne, a la forme & le visage d'un Soz.p.771.b. homme, 'des yeux, des mains, & les autres membres que nous avons.

Cafn.coll.10.c. 2.p.503. 'Les solitaires mesmes de Sceté, qui surpassoient par leur vertu & par leur science tous ceux qui demeuroient dans les monasteres d'Egypte, rejetterent cette lettre avec tant de force, qu'à l'exception de l'Abbé Paphnuce, pas un des Prestres qui presidoient aux trois autres eglises de ce desert, ne voulut seulement souffrir qu'on la lust & qu'on la recitast dans leur assemblée.

c.3.p.505. 'Entre les solitaires prevenus, il y en avoit un[de la congregation de Paphnuce,] nommé Serapion, consommé en toutes c.4.p.506. sortes de vertus, & recommandable par l'austerité 'qu'il pratiquoit avec beaucoup d'edification depuis 50 ans qu'il estoit dans c.3.p.505. ce desert. 'Son ignorance en ce point nuisoit beaucoup à tous ceux qui tenoient la veritable doctrine; & plus il surpassoit les autres par le merite de ses vertus, & par l'autorité de sa vieillesse, plus aussi son erreur leur estoit dangereuse, & pouvoit davantage alterer la pureté de leur foy.

p.505. 'Durant que le saint Prestre Paphnuce tentoit en vain de le persuader par ses raisons, & faisoit beaucoup d'efforts pour le faire entrer dans le chemin de la foy, sans le pouvoir gagner, parcequ'il se persuadoit que la doctrine de son Abbé estoit une opinion nouvelle qu'il n'avoit point receuë de la tradition; un Diacre

Diacre nommé Photin, homme tres ſavant, arriva de Cappadoce pour voir les freres qui demeuroient dans ce deſert. Paphnuce le receut avec beaucoup de joie: & pour confirmer la foy & la verité contenuë dans les lettres de Theophile, il le pria de luy dire en preſence de tous les freres, comment les Egliſes d'Orient entendoient cet endroit de la Geneſe; Faiſons l'homme à noſtre image & à noſtre reſſemblance. Le Diacre répondit que tous les Eveſques de ce pays n'entendoient point cela à la lettre ni d'une maniere groſſiere, & raporta beaucoup d'endroits de l'Ecriture pour prouver que cela ne ſe devoit pas entendre de la ſorte. Enfin il parla ſi fortement ſur ce ſujet, que le bon vieillard Serapion ſe rendit à ſes raiſons. L'Abbé Paphnuce reſſentit une joie extreme de ce changement. Caſſien & les autres qui eſtoient déja inſtruits de la verité, n'en eurent pas une moindre; & furent ravis de ce que Dieu n'avoit pas permis qu'un homme qui vivoit depuis ſi long-temps dans la pieté, perſiſtaſt juſques à la mort dans une erreur où la ſeule ignorance & ſa ſimplicité l'avoient engagé.

'Ils ſe leverent tous pour en rendre à Dieu de tres humbles P.505.
actions de graces: Mais durant l'oraiſon, ce bon vieillard ſe trouva ſi ſurpris de ne trouver plus dans ſon eſprit ces images & ces fantoſmes ſous leſquels il avoit accoutumé de ſe repreſenter la divinité, que s'abandonnant tout d'un coup aux ſoupirs & aux larmes, & ſe jettant par terre, il s'écria en pleurant: Helas, miſerable que je ſuis! Ils m'ont enlevé mon Dieu; & je ne ſçay plus maintenant à quoy je me dois attacher, ni qui je dois adorer, ni à qui je puis m'adreſſer: ce qui toucha extremement tous les aſſiſtans. Caſſien alla enſuite trouver l'Abbé Iſaac,
'pour luy demander comment un homme ſi ſaint eſtoit tombé c.4.p.506.
dans cette erreur groſſiere, qui ne luy faiſoit pas ſeulement perdre tous les travaux qu'il avoit endurez juſques alors, mais qui le mettoit encore en danger de tomber dans une mort
eternelle. 'Iſaac ne leur en rendit point d'autre raiſon, ſinon c.5.p.506.
que c'eſtoit un homme fort ſimple qui n'avoit jamais eſté bien inſtruit de la nature de Dieu, & ce ſemble meſme qui avoit eſté autrefois dans l'idolatrie.

Cela arriva[en 399, ou 400,]peu aprés la lettre paſcale contre Socr.l.6.c.7.p.309.d|Soz.l.8.c.9.p.771.b.
les Anthropomorphites. [Ainſi l'on peut juger que Paphnuce a vécu juſqu'à la fin du IV. ſiecle, & que c'eſtoit en ce temps là que Caſſien eſtoit en Sceté.

Il faut apparemment raporter aux diſputes dont nous venons

Cotel g.t.1.p. 684.a. de parler, ce qu'on lit]d'un Abbé Sopatre ou Sosipatre, à qui un autre solitaire demandant quelque instruction, il luy dit : Ne " lisez point d'auteurs apocryphes, & ne vous embarassez point " sur la question de l'image [de Dieu dans l'homme.] Ce n'est " point une heresie, mais il y a des deux costez de l'ignorance & " de la pique Car il est impossible qu'aucune creature comprenne " ce que c'est que cette image. "

[L'Abbé Isaac auquel Cassien en parla, estoit peut-estre l'un Pall.dial.17.p. 45.46. des] 'deux Prestres de ce nom que Theophile chassa avec les grands freres, dont l'un estoit disciple de S. Macaire [d'Alexandrie, dans la vie duquel nous en avons déja parlé,] & l'autre l'estoit de S. Crone. [Mais celui à qui Cassien parla est plutost Cotel.g.t.1.p. 489.b|490.a. disciple de S. Macaire;] 'celui de Saint Crone ayant esté Prestre des Cellules.[Cassien luy attribuë la neuvieme & la dixieme de ses conferences sur la priere.

Pour Serapion, comme il y a plusieurs solitaires de ce nom il n'est peut-estre pas aisé de savoir plus particulierement quel est celui dont nous venons de parler. Il n'y a pas d'apparence Vit.P.l.2.c.18. p.476.1|Soz.l.6.c.28 p.679.a|Lausc.76.p. 1003.1004. que ce soit celui]que Rufin, ou plutost Petrone qui l'a vu[vers 390,] dit avoir esté Prestre & Superieur d'environ dix mille moines separez en plusieurs monasteres dans le territoire de la ville d'Arsinoé,[a] & prié par un Superieur de monastere de luy a Vit.P.l.7.c. 43.§ 1.p.683.2. accorder quelques regles pour se bien conduire dans sa charge, il ne luy en donna point d'autre que de se regarder comme le dernier, & de ne commander que ce qu'il auroit pratiqué luy mesme.

[Il seroit bien difficile aussi de dire que ce fust le grand Serapion dont nous avons parlé sur S. Macaire d'Egypte. Il paroist avoir habité la solitude dés devant S. Macaire, c'est à dire dés devant l'an 330, & avoir esté l'un des Superieurs des monasteres: outre qu'il y auroit peu d'apparence à luy attribuer l'erreur des Anthropomorphites.]

Cassn coll.5.c.1. p.367. 'Cassien attribuë sa cinquieme conference à un Serapion de b n.p.367. Sceté, [qui par consequent n'est pas celui d'Arsinoé,] [b] comme coll.5.c.1.p.367. quelques uns l'ont cru. [Mais j'ay peine aussi à croire que ce soit l'Anthropomorphite, puisque] 'la loüange qu'il luy donne coll.10.c.3.p. 305. est d'avoir eu la grace d'une grande discretion. [Parlant de l'Anthropomorphite,] 'il le décrit comme une personne dont il n'avoit encore rien dit. [Il y a bien de l'apparence que celui à qui il donne la cinquieme conference est le mesme dont il coll.18.c.11 p. 691.692|Cotel.g.t.1.p.687.c. parle en deux autres endroits,] 'dont l'un où il décrit comment

il corrigea avec beaucoup de sagesse la fausse humilité d'un frere, 'est raporté dans les Vies des Peres, [a] & dans l'autre il dit qu'il avoit esté elevé estant encore tout jeune, sous l'Abbé Theonas. Vit.P.l.5.c.8.§9 p.592.593| Cotel.g.p.687.c. a Casn.coll.2.c. 11.p.318.319.

[b] Je ne sçay si c'est sous ce Theonas que Rufin parlant au nom de Petrone, dit avoir vu renfermé prés d'Oxyrinque dans une cellule, 'où il avoit déja passé 30 ans sans parler. [c] Sozomene en parle; [mais il se trompe] de dire qu'il conduisoit un monastere: [au moins Rufin ne le dit pas, & cela ne convient guere à] un homme qui ne parloit point. 'Il savoit non seulement l'egyptien & le grec, mais le latin mesme: [ce qui en partie peut faire douter si c'est le mesme] 'Theonas qui quitta sa femme pour se faire solitaire, comme le raporte Cassien, & qu'il fait parler dans la 21, 22 & 23 de ses conferences. 'Car il semble que ce Theonas fust un homme de campagne, [qui par consequent songeoit peu à apprendre le latin,] 'que fort peu de personnes savoient en Egypte. [d] [Il se retira ensuite d'un discours de l'Abbé Jean œconome: c'est apparemment de celui que Paphnuce avoit fait œconome de l'Eglise de Sceté, en l'an 386 au plustost, selon ce que nous avons dit de la mort d'Isidore, lorsqu'il y avoit plus de 25 ans que Theonas d'Oxyrinque gardoit le silence.] 'Elie succeda à Jean dans la charge d'œconome, & Theonas à Elie. Ainsi quoique ce Theonas ait esté celebre par ses miracles aussi-bien que l'autre, il semble que le reste de leur vie les distingue trop pour croire que ce fust une mesme personne. b Vit.P.l.2.c.6. p 456.2|Lauf.c. 50.p.975.976. c Soz.l.6.c.28.p. 678.b. b|Ruf.p.456.2. Cafn.coll.21.c. 8.9.p.735.736. c.1.p 729. inf.l.5.c.39.p. 130. d coll.22.c.1.p. 729. c.9.p.736.

'On raporte cette parole de l'Abbé Theonas, que nous sommes esclaves des passions de la chair, parceque nostre ame n'est pas continuellement appliquée à contempler Dieu. 'Theodore de Phermé qui demeura à Sceté jusque vers 395, [e] raportoit de Theonas que s'estant resolu à accomplir absolument la volonté de Dieu, comme il venoit de faire une fournée de pain, il la donna à des pauvres qui luy demandoient quelque secours. D'autres pauvres estant venus ensuite il leur donna ses corbeilles, & puis sa tunique, il s'en retourna ensuite envelopé dans son seul manteau, & cependant il se plaignoit encore de n'avoir pas accompli les commandemens de Dieu. Vit.P.l.5.c.11. §12.p.603.1| Cotel.p.461 b. Cotel.g.t.1.p. 453.c|458.a. e p.455.b.

'Elie predecesseur de Theonas dans l'œconomat de Sceté, pourroit bien estre l'auteur de diverses paroles attribuées à l'Abbé Elie, [f] qui est mesme quelquefois qualifié le "ministre [ou l'œconome.] [g] Il paroist que depuis il quitta Sceté, [* lors peut-estre que ce desert fust ravagé par les Maziques vers l'an 395,] & p.447.449|Vit. P.l.5 c.3.§4.p. 565.2|l.3.c 64 p. 511.1|l.6.c.2.§5. p.649.2|l.7.c 10. §2.p 669.1. f Cotel.g.t.1.p. 447.c. g b.c.

ὁ ἀπὸ διακονίας. * V. Saint Moyse le Voleur.

qu'il se retira en Egypte : où comme on luy parloit de la vertu des anciens solitaires, il dit qu'il en avoit vu un en Sceté capable d'arrester le soleil comme Josué. 'Rufin parle d'un Elie qu'il avoit vu vers 374, dans l'Apeliote. [Je ne sçay ce que c'est que ce lieu.]

Ruf.l.2.c.8.p. 256.

'Outre les Serapions dont nous avons déja parlé, il y en a encore un qu'on ne peut guere douter estre different de tous les autres, tant son histoire est particuliere. Il y a des choses fort extraordinaires, dont on a omis une partie dans la traduction françoise. 'Pallade le surnomme le Sindonite, parcequ'il n'estoit jamais vétu que "d'un linge, '& non pas le Sidonien, comme il semble que fassent les Grecs, [ce qui marqueroit qu'il estoit de Sidon,] 'au lieu qu'il estoit Egyptien. Si Domnin ou Domnion qu'il vit à Rome est celui qui estoit celebre du temps de Saint Jerome & de S. Augustin, & que l'Eglise honore le 28 de decembre, il faut que ce Serapion ait vécu sur la fin du IV. siecle. 'Il mourut âgé de 60 ans, non à Rome, comme on lit dans une traduction, 'mais dans le desert, comme il y a dans Heraclide & dans le grec mesme de Pallade. [a] Les Grecs l'honorent le 21 may. [b] Usuard & d'autres anciens martyrologes latins marquent le 21 de mars un S. Serapion celebre anacorete à Alexandrie. Baronius en a fait le grand Serapion Evesque de Thmuis. Il dit neanmoins que le Sindonite a esté illustre en sainteté.

Lausf.c.83.p. 1005-1009. p.1005.d. p.1004.e. Sindon. p.1005.d. Vit.P.l.8.c.85. p.763.s. app.p.962.2| Lausf.c.85.p. 1009.e. a Menæa,p.177. b Bar.21.mars,e.

'Il est fort parlé de la vie de Saint Serapion le Sindonite dans l'histoire de S. Jean l'aumosnier par Leonce ; & il y est remarqué comme dans Pallade, qu'il se vendit à des farceurs, & qu'il les convertit quelque temps aprés : 'Mais tout le reste de ce qu'elle en dit est different. Car elle dit que c'estoit pour secourir une pauvre veuve : 'Pallade dit que c'estoit seulement dans le dessein de convertir ces comediens ; & que mesme il garda l'argent pour lequel il s'estoit vendu. [Il ne dit rien non plus de cet exemple admirable de charité que Leonce raporte.] S. Serapion ayant rencontré un pauvre il luy donna son manteau. Puis en ayant rencontré un autre qui avoit grand froid, il luy donna sa tunique, & demeura ainsi tout nud. Quelqu'un l'ayant vu assis en tenant le Saint Evangile entre ses mains, luy demanda: Mon pere, qui vous a depouillé de la sorte? Il répondit « en montrant l'Evangile: C'est celui-ci. Une autre fois, il vendit « mesme l'Evangile pour donner l'aumosne: Surquoi son disciple luy disant: Mon pere, où est vostre Evangile? il luy repliqua : « En verité, mon fils, parceque j'ay vu qu'il m'avoit dit, Vend tout «

Boll.23.jan.p. 507.§44. p.507. Lausf.c.83.p. 1006.a.

„ ce que tu as & le donne aux pauvres, je l'ay vendu luy mesme „ pour le leur donner, afin qu'au jour du jugement j'aye sujet „ d'avoir une grande confiance en Dieu. 'Les Vies des Peres rapportent à peu prés la mesme chose de Serapion sans dire lequel. 'Socrate la raporte aussi sur l'autorité d'Evagre, se contentant de marquer en general que c'estoit d'un solitaire. ᵃ Mais ce que Leonce dit de Serapion, 'est raporté tout entier & plus circonstancié encore dans Pallade, de l'Abbé Besarion. Neanmoins ce n'est que dans le latin, & non dans le grec, ni dans Heraclide. Il y est parlé de Dulas, 'qu'on voit encore en d'autres endroits avoir esté le disciple de Besarion.

Vit.P.l.3.c.70. p.512.1.

Socr.l.4.c.23.p. 236.b|Vit.P.l.5. c.6.§5.p.582.1.

ᵃLaus.c.116.p. 1030.1031|Vit. P.l.8.c.116.p. 772.

V. la note sur Saint Besarion.

Vit.P.l.3.c.215. p.532.1.

'On remarque d'un Abbé Serapion, qu'ayant vu la fenestre d'un solitaire pleine de livres, & ce solitaire le priant de luy „ dire quelque chose pour son instruction, il luy répondit: Que „ vous puis-je dire, à vous qui avez pris le bien des veuves & des „ orfelins, & qui l'avez mis à vostre fenestre. 'On raporte aussi cette parole de l'Abbé Serapion, que le solitaire qui prie doit continuellement regarder Dieu avec la mesme attention & le mesme respect qu'un officier qui est devant l'Empereur, & qui n'oseroit pas seulement tourner les yeux d'un costé ou d'autre: parceque tant qu'il sera dans cet état, l'ennemi ne le sauroit epouventer.

l.5.c.6.§12.p.583. 1.

c.11.§31.p.611.2.

[Il faut finir par une histoire extraordinaire qu'on dit encore de l'Abbé Serapion, & qui fait voir que la charité sçait se diversifier en mille manieres.] 'Ce saint Abbé passant par un village d'Egypte, & y voyant une femme publique à la porte de sa maison, luy dit sans s'expliquer davantage, qu'il reviendroit le soir pour passer la nuit chez elle. Elle l'entendit au sens qu'une femme de sa sorte le pouvoit entendre. Mais quand le Saint fut venu le soir, & que la porte fut fermée, il luy dit d'attendre un peu qu'il eust fait quelque chose à quoy sa regle l'obligeoit. Il commença donc à faire ses prieres, c'est à dire à reciter le pseautier, faisant à chaque pseaume une oraison pour elle, & suppliant Dieu de la convertir. Il fut bientost exaucé. Cette femme commença à comprendre qu'il n'estoit pas venu pour se perdre avec elle, mais pour la sauver. Elle se mit toute tremblante à prier elle mesme auprés de luy. Le Saint recita ainsi tout le pseautier, aprés quoy la femme [accablée de lassitude ou de douleur] tomba abatuë par terre. Il ne laissa pas de continuer, commença Saint Paul, & en recita beaucoup de choses. Quand il eut enfin terminé sa priere, la femme touchée de

Cotel.g.t.1.p. 685.686.

componction se jetta à ses piez, & le supplia de la mettre en un lieu où elle pust servir Dieu.

p.686.c. 'Il la mena en un monastere de vierges, & la mettant entre les mains de l'Abbesse, il luy dit de ne luy point prescrire de regle comme aux autres sœurs, mais de la laisser faire ce qu'elle voudroit. Au bout de quelques jours elle se resolut de ne manger que de deux jours l'un, un peu aprés que de trois, & ensuite que de quatre. Enfin l'esprit de penitence croissant toujours en elle, elle dit à la Superieure: Puisque j'ay extremement « offensé Dieu par mes pechez, faites moy la charité de m'enfer- « mer dans une cellule, & d'en boucher la porte, sans y laisser « qu'un trou par lequel vous me ferez donner un peu de pain, & « de quoy travailler. On luy accorda ce qu'elle demandoit, & « elle passa ainsi le reste de sa vie d'une maniere qui la rendit tout à fait agreable à Dieu.

SAINT MOYSE,

AUTREFOIS CHEF DE VOLEURS,

ET DEPUIS

ILLUSTRE ABBE', PRESTRE, ET MARTYR.

Ruf.l.2.c.8.p.256. RUFIN dans le denombrement qu'il fait des plus illustres solitaires de l'Egypte, qui par la simplicité de leur foy & la pureté de leur cœur, avoient obtenu la grace de faire des prodiges extraordinaires, & les mesmes miracles qu'on avoit autrefois vu faire aux Apostres, témoigne qu'il avoit merité de recevoir la grace d'estre beni des mains de S. Moyse [qui demeuroit à Nitrie.] Cet eloge conviendroit c.6.p.255 bien à 'S. Moyse premier Evesque des Sarrazins, 's'il n'estoit dit V. son titre. qu'il demeuroit en un autre endroit, dans le desert proche des Thdrt.l.4.c.20. p.695.a. Sarrazins, 'entre l'Egypte & la Palestine: [& il estoit peut-estre mesme déja Evesque lorsque Rufin vint en Egypte.

La difference de la demeure fait aussi que nous avons peine à croire que Rufin parle de S.Moyse chef des voleurs, qui comme nous verrons, demeuroit à Sceté, & non à Nitrie. Ainsi il semble

qu'on ne peut mieux l'entendre que d'un autre Moyse dont on ne dit point en quel lieu il demeuroit,] 'c'est à dire de Moyse Libyen de naissance, homme extremement doux & rempli de charité, à qui Dieu avoit accordé le don de guerir les maladies. 'Il estoit entré fort jeune dans un monastere, où luy & quatre-vingts autres travaillant à faire un puits, & ne pouvant trouver de l'eau, Dieu leur envoya S. Pior, qui aprés leur avoir reproché leur peu de foy, fit venir l'eau dans ce puits par la force de ses prieres. Pallade qui vint en Nitrie en l'an 390, parle de Moyse comme l'y ayant vu, & dit y avoir appris de luy ce miracle.

Lauf.c 88.p. 1014.c|Soz.l 6. c.29.p.681.b.
Lauf.c.88.p. 1014.c.d.

[Ce Saint est encore beaucoup moins celebre que l'autre Moyse dont nous avons déja dit un mot, qu'on peut appeller un des chefs d'œuvres & un des miracles de la toutepuissance de la grace.] 'Il estoit d'Ethiopie, noir [comme ceux de ce pays là,] [a] & fort grand de corps. [b] Il fut d'abord esclave d'un bourgeois, qui le chassa de chez luy, à cause des larcins qu'il avoit commis & de ses autres méchancetez, que l'on dit avoir esté jusques à avoir fait des meurtres. Il y en a mesme qui assurent qu'il devint chef d'une grande troupe de voleurs; '& on raconte entre autres choses, que lorsqu'il menoit une vie si malheureuse, s'estant resolu de se venger d'un berger, contre lequel il estoit fort animé, à cause qu'il l'avoit empesché avec ses chiens d'executer un mauvais dessein, il le chercha partout pour le tuer, & ayant sçeu qu'il estoit de l'autre costé du Nil, qui estoit alors debordé & avoit mille pas de large, il mit ses habits sur sa teste, prit son épée entre ses dents, & passa ainsi ce fleuve à la nage. Le berger le voyant venir, s'alla cacher dans une caverne. Ainsi Moyse ne pouvant faire ce qu'il avoit resolu, tua quatre des plus grands de ses beliers & les attacha à une corde, puis repassa encore le Nil en les tirant aprés luy. Estant arrivé à un petit village, il les écorcha, & en ayant mangé le meilleur, il en vendit les peaux pour avoir du vin qu'il but en tres grande quantité, puis s'en alla ensuite à cinquante milles de là, où ses compagnons estoient assemblez.

c.22.p.933.c| Soz.p.681.c.
a Vit.P.l.5.c.8. § 10.p.593.1.
b Soz.l.6.c.29.p. 682.b|Lauf.p. 933.c.
Lauf.p.933.c.d.
e.

'La grandeur de ses crimes ne servit qu'à faire admirer davantage la vertu qu'il acquit depuis par la penitence. 'Car aprés tant de méchantes actions, & beaucoup de meurtres qu'il avoit commis, il fut tellement touché dans quelque rencontre, que par un changement imprevu il embrassa la vie solitaire. 'Il y en a qui disent qu'il se convertit, ayant entendu parler à un homme de bien de la punition eternelle des méchans, & des re-

e.
p.934.a|Soz l.6. c.29.p.682.c.
Vit P.app.c.14. p 989.2.

compenses des justes. [Neanmoins les termes de Pallade semblent marquer quelque autre chose.] 'Et en effet Paphnuce de Sceté parlant à Cassien de Moyse de Calame, qu'on croit estre celui-ci mesme, 'dit qu'il se retira dans le monastere pour eviter le supplice dont on le menaçoit pour un homicide, Il ajoute qu'un commencement si defectueux ne l'a pas empesché de devenir saint & parfait ; qu'il se servit heureusement de cette necessité ; qu'il l'embrassa de tout son cœur ; & que se l'estant rendu volontaire, il s'eleva avec une ardeur incroyable jusques à la plus haute perfection.

Casn.n.p.336. coll.3.c.5.p.336.

'Il se donna tellement à la penitence, qu'il amena mesme à la connoissance de J C. "un homme qui luy avoit inspiré toutes sortes de crimes dés sa jeunesse, qui l'avoit aidé à les commettre, & qui en avoit toujours esté compagnon. Note 1.

Laus.c.22.p. 934.a.

Il peut s'estre converti à l'âge de 25 ou 30 ans. Car il mourut vers "l'an 395, âgé de 75 ans, aprés avoir passé [beaucoup d'années dans la solitude, autant que nous en pouvons juger par ce que nous dirons dans la suite. V. la note 5.

'Il se retira à Sceté, [où S Macaire d'Egypte gouvernoit les solitaires : Mais aprés qu'il y eut passé quelques temps,] il vint trouver ce Saint pour se plaindre de ce que les freres l'empeschoient [par leurs visites] de vivre [dans la solitude] & dans le repos qu'il souhaitoit. Comme S. Macaire vit qu'il estoit d'un naturel trop facile & trop foible pour refuser ceux qui demandoient à le voir, il luy conseilla de se retirer en un endroit plus reculé du desert [de Sceté] nommé Petra. 'Moyse suivit son conseil, & s'en alla à Petra. Mais en chemin il se trouva fort las, & son esprit estoit en mesme temps inquieté par la difficulté qu'il auroit d'avoir de l'eau en ce lieu, [qui apparemment estoit une roche tout à fait aride.] Lors donc qu'il estoit en cette peine, il entendit une voix qui luy dit: Allez, & ne vous inquietez « de rien. Il s'établit donc en ce lieu ; [d'où vient] 'qu'il est quel- « quefois appellé Moyse de Petra. [a] Si Cassien parle du mesme Moyse, comme il y a assez d'apparence, il dit plusieurs fois qu'il demeuroit dans le desert de Calame qui faisoit partie de celui de Sceté : [& il se peut faire que ce fussent deux noms ou deux lieux d'un mesme desert.] 'Calame s'appelloit encore Porphyrion : & l'on assure que ce desert estoit à sept ou huit "journées des lieux habitez. mansiones

Cotel.g.t.1.p. 538.b. p.554.b. b|Vit P.l.3.c.10 p.494.2. a Casn.coll.3.c.5 p.336.b|7.c.26 p.423.429. coll.24.c.4.p. 802.

'Saint Moyse trouva en ce lieu le repos qu'il souhaitoit, [& y eprouva l'effet de ce qu'on luy avoit dit, qu'il ne se mist pas en peine

Cotel.g.t.1.p. 538.b.

peine de rien.] 'Car quelques Peres l'estant venu voir un jour qu'il n'avoit qu'une petite cruche d'eau, & ayant mesme esté obligé d'employer cette eau à leur faire cuire un peu de lentilles, il se trouva fort embarassé, il sortoit souvent pour prier Dieu de l'assister dans ce besoin, & puis rentroit [pour tenir compagnie à ses hostes,] jusques à ce qu'enfin il vint une nuée de pluie sur son rocher, qui remplit d'eau tous ses reservoirs. Ses hostes ayant remarqué qu'il sortoit & rentroit souvent, luy en demanderent enfin la cause, & il leur dit, qu'il faisoit ses plaintes à Dieu, de ce qu'aprés l'avoir établi en ce desert, il ne luy donnoit pas de quoy soulager la soif de ses serviteurs. [Ce que nous allons raporter arriva sans doute dans les premieres années de la retraite du Saint, & peut-estre mesme avant qu'il demeurast à Petra.]

p.934.

'Les demons firent tous leurs efforts pour reveiller dans le cœur du bienheureux Moyse, [car il faut desormais l'appeller ainsi, dit Pallade,]l'ancienne habitude qu'il avoit de commettre des actions impudiques : & cette tentation fut si forte, comme il le contoit luy mesme, que peut s'en fallut qu'elle ne luy fist changer de resolution. Il alla trouver pour ce sujet le grand Isidore, 'alors Prestre de Sceté, ["que l'on croit estre mort vers l'an 386, aprés avoir acquis le titre de Confesseur.] Ce Saint luy répondit : „ Ne vous étonnez pas de cela, mon frere ; vous ne faites que commencer à quitter vos mauvaises habitudes ; & elles cherchent encore les choses ausquelles elles ont esté accoutumées : Un chien qui a accoutumé de ronger des os dans la boucherie, y revient toujours ; mais si on ne luy donne plus rien, & qu'on ferme la boucherie, il n'y revient plus, & la faim l'oblige d'aller autrepart. De mesme si vous perseverez dans l'exercice de la continence, en mortifiant vostre chair, & ne vous laissant point aller à la gourmandise qui est comme la mere de l'impureté, ce dernier demon voyant qu'il ne recevra point de vous les viandes dont il a accoutumé de se nourir, s'ennuira enfin, & vous laissera. „ 'Moyse s'estant retiré avec cette instruction, commença deslors à se renfermer dans sa cellule, où il pratiquoit une tres grande austerité en toutes choses, & particulierement en ce qui estoit de l'abstinence des viandes, ne mangeant par jour que douze onces de pain sans aucune autre nourriture, travaillant beaucoup, & faisant cinquante oraisons.

Lauf.c.22.p. 934.c.

V.S.Isidore de Sceté.

p.935.d.

c|Soz l.6.c.29.p. 682.b.c.

'Mais quoy qu'il fist pour abatre son corps, il ne laissoit pas de se sentir encore emu par des pensées d'impureté, particuliere-

Lauf p.934.e.

ment dans ses songes. Surquoi estant allé trouver un autre vieillard d'une vertu tres eprouvée, ['je ne sçay si ce seroit l'Abbé Silvain, qu'on dit luy avoir donné beaucoup d'instructions sur d'autres matieres,] il dit à ce saint vieillard : Que ferai-je, mon „ Pere ? mes songes repandent des tenebres dans mon esprit, & „ cette ancienne habitude que j'avois au mal, fait que mon ame „ s'y plaist. Ce saint homme luy répondit ; cela procede de ce „ que vous ne detournez pas assez vostre esprit de ces imagina- „ tions; mais croyez moy, accoutumez vous à veiller ; priez avec „ attention, & vous serez bien-tost delivré de toutes ces tentations. „ Ce genereux athlete ayant receu cet avis, comme venant d'un homme que l'experience avoit rendu savant en semblables choses, il s'en retourna dans sa cellule, resolu desormais à passer les nuits entieres sans dormir, & mesme sans se mettre à genoux sous pretexte de prier Dieu, pour eviter la tyrannie du sommeil. 'Il vécut six ans de la sorte, à passer toutes les nuits debout au milieu de sa cellule, priant sans discontinuation, & sans seulement fermer l'œil. 'Et neanmoins il ne put, par tant de mortifications & de veilles, se delivrer de ces pensées d'impureté, qu'il est en effet tres difficile de vaincre.

Vit.P.l.7.c.43.|2.p.683.684|ap.|108.p.1000.2. Lauf.c.22.p.935.a.b. p.935.b|Soz.p.682.c. Lauf.c.22.p.935.b.

'Ce demon le tenta une fois avec tant de violence, que ne pouvant plus demeurer dans sa cellule, il s'en alla trouver le saint Abbé Isidore, pour luy confesser sa peine. Isidore le consola par divers témoignages tirez des Ecritures saintes, & tascha de le porter à retourner à sa cellule, mais Moyse luy dit qu'il ne le pouvoit. Alors Isidore le mena sur le haut de sa maison, & luy dit de regarder vers l'Occident. Il y regarda & vit un grand nombre de demons, tous en trouble & en emeute, comme des gents qui se hastent de s'en aller au combat. Il luy dit ensuite de regarder vers l'Orient, & là il vit une multitude innombrable d'Anges, & une armée celeste pleine de majesté, & plus brillante que le soleil. Alors Isidore luy dit : Ceux que vous avez „ vus à l'Occident sont ceux qui attaquent les Saints de Dieu ; & „ ceux qui sont à l'Orient sont ceux que Dieu envoie pour les „ défendre. Reconnoissez donc que, comme le dit Elisée, nous „ en avons plus pour nous que contre nous ; & que Saint Jean a „ raison de dire : Que celui qui est en nous, est plus grand que „ celui qui est dans le monde. Moyse fortifié par cette vision, s'en „ retourna à sa cellule avec un nouveau courage, rendant graces à Dieu, & glorifiant la patience & la bonté de J. C.

Vit.P.l.3.c.10.p.494.495|l.5.c.18.|12.p.638.1| Cotel.g.t.1.p.549.

'Il s'avisa ensuite d'une nouvelle austerité. Il alloit de nuit aux

Lauf.c.22.p.935.c|Soz.l.6.c.29.p.682.c.d.

cellules des anacoretes, qui ayant vieilli dans les travaux de la penitence, n'avoient plus la force d'aller querir l'eau qui leur estoit necessaire. Car pour en avoir, on estoit obligé en ces lieux là d'aller tantost à un demi mille, tantost à deux mille, & quelquefois jusqu'à cinq, [qui font deux lieuës.] Moyse prenoit donc les cruches de ces saints vieillars, & il les alloit remplir sans qu'ils le sceussent. 'Une nuit comme il s'occupoit à ce travail, le demon qui observoit ses actions & qui ne pouvoit souffrir davantage sa perseverance & sa generosité, le voyant penché sur le puits pour emplir la cruche d'un ermite, luy donna un coup de massuë sur les reins, dont il l'étendit sur la place comme mort, sans connoissance, & sans sentiment, & sans qu'il pust savoir qui l'avoit frapé. Le lendemain un solitaire qui venoit pour puiser de l'eau l'ayant trouvé prés à rendre l'ame, alla le dire à Saint Isidore, lequel y vint accompagné de quelques autres, & le porta à l'eglise. Il en fut malade un an tout entier, & ne recouvra sa santé & ses forces qu'avec une extreme peine. Lauf.p.935.d.e

'Quand il fut gueri, Isidore ce grand serviteur de Dieu, luy dit, [peut-estre pour le tenter:] Cessez mon frere d'irriter les demons contre vous, & de leur insulter, s'il faut ainsi dire, par des rigueurs si excessives. Il doit y avoir quelque moderation & quelque borne au courage mesme que l'on témoigne contre les demons. Mais ce soldat infatigable de J. C, luy répondit: Je ne cesserai jamais de les combatre, que je ne voie cesser ces illusions qui me persecutent dans mes songes Alors le saint Prestre Isidore luy dit: Je vous declare que par la grace de nostre Seigneur J. C, tous ces songes cesseront à commencer des ce moment. Prenez donc courage, & n'ayez plus desormais de crainte de vous approcher de la sainte Eucaristie. Car c'est une grace que Dieu vous a faite de vous laisser si long-temps sous le joug & la tyrannie de cette tentation, afin de vous empescher de vous enfler de vanité, comme si c'eust esté par la force de vostre mortification que vous l'eussiez surmontée. Il pria en mesme temps pour luy; & Moyse s'en estant ensuite retourné dans sa cellule, il y passa toujours depuis une vie tranquille, pratiquant avec moderation les austeritez ordinaires aux solitaires: Et deux ou trois mois aprés, S.Isidore luy demandant s'il n'estoit plus tourmenté par l'esprit impur; il luy répondit: Depuis l'heure que vous avez prié J.C. pour moy, il ne m'est plus arrivé rien de semblable. e|936.a

[Mais il fut tenté une fois d'une autre maniere bien plus dangereuse, comme on le peut mesme juger par le remede que

Casn.coll 7.c. 27.p.430. Dieu employa pour le guerir.] 'Car quoiqu'il passast déja pour un homme d'une vertu extraordinaire & incomparable, neanmoins il se laissa emporter à quelque parole un peu aigre, en soûtenant contre l'Abbé Macaire un sentiment dont il estoit prevenu. [Mais comme Dieu venge severement en ce monde les fautes de ses Saints, afin de n'avoir qu'à les recompenser en l'autre,] Moyse fut aussi-tost livré à un demon si cruel, qu'il luy faisoit jetter ses excremens par la bouche. Dieu fit voir neanmoins par sa promte guerison & par celui dont il se servit pour la luy donner, qu'il ne l'avoit frapé que dans sa misericorde pour effacer aussi-tost la tache que cette faute qui ne dura qu'un moment, avoit pu imprimer dans son ame. Car dés que Macaire se fut prosterné en terre en priant pour celui qui l'avoit offensé, il l'ecouta à l'heure mesme, & chassa de Moyse cet esprit qui le tourmentoit.

Lauf.c.22.p. 936.b|Soz.p. 683.a. 'Voilà quels ont esté les combats de cet athlete invincible, que la noirceur de son corps n'a point empesché de recevoir avec abondance les dons de la grace. Il acquit un tel pouvoir sur les demons, qu'il ne les meprisoit pas moins que nous faisons les mouches durant l'hiver. Il merita de tenir rang entre les plus grands & les plus illustres Peres du desert, ayant laissé soixante & dix disciples, qui sont appellez des hommes excellens. Il fut mesme elevé au sacerdoce, & fait Prestre des solitaires de Sceté par l'Archevesque[d'Alexandrie, & apparemment par Theophile qui fut fait Evesque en l'an 385. Ainsi il faut dire qu'il ne fut battizé que depuis sa conversion.] Lorsqu'on l'eut revétu des habits[blancs]de la clericature, l'Archevesque luy dit : Hé bien, Moyse, vous voilà devenu blanc ; & il répondit: « Oui, saint Pere, mais est-ce audedans, ou seulement audehors? «

Vit P.l.5.c.15.§ 29.p.624.2.

a. 'L'Evesque voulant eprouver son humilité, ordonna aux Ecclesiastiques que quand il viendroit à l'autel, ils le chassassent, & puis qu'ils le suivissent pour voir ce qu'il diroit. Lors donc qu'il arriva, ils le renvoyerent en luy disant: Sortez de là, « Ethiopien. 'Il sortit, & on l'entendit qu'il se disoit à luy mesme: « Tu as ce que tu merites. Tu n'es pas un homme, & pourquoi « as tu eu la hardiesse de te méler parmi les hommes? «

a|Dor.l.24.p. 834.e|Cotel.g.t. 1.p.513.

[Il témoigna la mesme humilité en beaucoup d'autres rencontres.] 'Dans une assemblée qui se tenoit en Sceté, les anciens voulant eprouver sa vertu, dirent tout haut : Pourquoi faut-il » que cet Ethiopien là vienne avec nous? Il ne répondit rien : & » aprés l'assemblée, ceux qui l'avoient traité de la sorte luy de-

Vit P.l.5.c.16.§ 7.p.631.1.

mandant s'il n'en avoit point esté troublé, il répondit par cette
» parole du pseaume; J'ay esté troublé, & je me suis tu.

'Le Gouverneur de la province ayant oui parler de Moyse, c.8 §10.p.593.||l.
vint un jour en Sceté pour le voir & recevoir sa benediction. 3 c.119.p.517.2.
Moyse en fut averti;& aussi-tost il quitta sa cellule pour s'enfuir
dans le marais: Mais le Gouverneur le rencontra sur le chemin,
& ne le connoissant pas, il luy demanda où estoit la cellule de
» l'Abbé Moyse. Il répondit: Comment vous amusez vous à le
NOTE 2. » chercher? "c'est un fou, & un possedé. Le Gouverneur fort surpris,
s'en alla à l'eglise[de Sceté,] & dit aux Ecclesiastiques qu'il
y rencontra, qu'il estoit venu pour voir l'Abbé Moyse; mais
qu'un moine qui alloit en Egypte luy avoit dit que c'estoit un
fou & un possedé. Les Ecclesiastiques tres faschez[qu'on décriast
» ainsi S. Moyse,]dirent au Gouverneur: Mais comment estoit fait
» celui qui vous a parlé de la sorte de ce saint homme? C'est un
» vieillard, répondit le Gouverneur, qui est grand & noir, & qui a
» des habits fort vieux. Ils reconnurent ce que c'estoit, & dirent
aussi-tost;c'est l'Abbé Moyse luy mesme qui vous a dit cela, parcequ'il
ne vouloit pas que vous l'allassiez voir. Ainsi le Gouverneur
s'en retourna fort edifié d'une humilité [si extraordinaire.]

'Les demon s'apparoissoient souvent à luy, & luy faisoient l.3.c.102.p.516|
mille imprecations; [mais tout cela inutilement:] & enfin ils 11.§4.p.669.2.
» estoient contraints de luy dire; Tu nous as vaincu, Moyse, &
» nous ne pouvons te rien faire: Car quand nous voulons te jetter
» dans le desespoir, tu te releves, & quand nous voulons te tenter
» de vanité, tu t'humilies de telle sorte qu'aucun de nous ne peut
» approcher de toy.

[Il n'avoit pas moins de charité que d'humilité.] 'Il recevoit l.7.c.18. § 2.p.
avec joie pour l'amour de Dieu tous ceux qui venoient le visiter, 673.1|Cotel.g.t.
au lieu que S. Arsene par un mouvement different du mesme 1.p.368.
amour faisoit ce qu'il pouvoit pour demeurer dans une entiere
solitude. Un frere vint un jour à Sceté pour voir S. Arsene & S.
Moyse[ces deux solitaires alors si accomplis, aprés avoir esté
l'un courtisan,]& l'autre voleur. Saint Arsene le renvoya sans
luy dire un seul mot; Moyse au contraire le receut & le traita
fort bien. Surquoi un ancien Pere ayant prié Dieu de luy faire
connoistre d'où pouvoient venir ces deux conduites si opposées,
il vit en extase deux bateaux qui flotoient sur le Nil, dans l'un
desquels estoit S. Arsene avec le Saint Esprit en grand silence
& en grand repos, & dans l'autre estoit le saint Abbé Moyse
avec des Anges qui luy remplissoient la bouche de miel.

Vit P.l.5.c.13.§4.p.613.1. a c.10.§109.p.608.1. b c.1344.p.615.1|Cotel.g.t.1.p.551.

'Il arriva un jour en Sceté que l'on ordonna de jeûner toute la semaine[1] & sans rien manger [jusqu'au dimanche,] a ce qu'on pretend n'avoir esté commun que parmi ces solitaires. b Durant cela des solitaires d'Egypte vinrent voir l'Abbé Moyse qui leur fit cuire quelque chose. Ceux qui demeuroient auprés de luy, voyant de la fumée en avertirent les Ecclesiastiques, & leur dirent que Moyse avoit violé l'ordre donné pour le jeûne. Ils dirent qu'ils luy en parleroient quand il viendroit: Et le samedi [quand il fut venu à l'eglise,] les Ecclesiastiques qui connoissoient sa pieté, & son austerité, [& qui s'estoient peut-estre informez de ce qu'il avoit fait,] luy dirent devant tout le monde: Vous avez violé, mon Pere, le commandement des hommes, » mais ç'a esté pour accomplir plus fidelement les commandemens de Dieu. »

Vit.P.l.5.c.9.§4.p.594.2|Cotel.g.t.1.p.550.

'Un solitaire de Sceté s'estant trouvé coupable de quelque faute, les Peres s'assemblerent pour voir ce qu'ils avoient à faire. Ils envoyerent prier Moyse de se trouver à leur assemblée & il le refusa, jusques à ce que le Prestre luy eust envoyé dire qu'il vinst & que les freres l'attendoient. Il sortit alors; & s'en vint avec un vieux panier plein de sable qu'il portoit derriere son dos. Les freres vinrent audevant de luy, & voyant ce panier luy demanderent ce que c'estoit. Il leur dit: Ce sont mes pechez » que je porte derriere moy, & que je ne voy pas: & l'on me fait » venir ici pour juger des pechez des autres. Cette parole fit » qu'on ne dit rien à ce frere, & qu'on luy pardonna sa faute.

Lauf.c.22.p.934.2.b|Soz l.6.c.29.p.682.683.

'On dit de luy, & il semble selon l'ordre de Pallade que ce fust vers le commencement de sa conversion, que quatre voleurs qui ne le connoissoient pas, vinrent une fois se jetter sur luy lorsqu'il estoit seul dans sa cellule. [Comme il estoit grand,] & fort robuste nonobstant ses austeritez, il les prit tous quatre, les lia comme une botte de paille, & les porta sur ses epaules jusqu'à l'eglise, où ayant trouvé les freres assemblez, il leur dit: Ces hommes m'ayant attaqué, & ne m'estant pas permis de faire » mal à personne, je viens savoir de vous ce qu'il vous plaist que » j'en fasse. 'Ces voleurs confesserent leur faute devant Dieu, & » ayant sçeu que celui que les avoit traitez de la sorte estoit Moyse, qui avoit autrefois esté un si celebre chef de voleurs, ils glorifierent le nom de J.C; & l'exemple de sa penitence les ayant portez à renoncer comme luy au monde, ils devinrent d'excellens solitaires, disant en eux mesmes: Si celui qui avoit une si

Lauf.p.934.b.

Vit.P.b.5.c.13.§4.p.613|Cotel.g.t.1.p.816.a.

1. 'On ajoute, *& facerent Pascha*: ce que je n'entens point.

„ grande force de corps, & qui estoit un si fameux voleur, n'a „ pas laissé de renoncer à tout, & vit maintenant dans une si „ grande crainte de Dieu, pourquoi differons nous davantage de „ songer aussi à nostre salut ?

[Les Vies des Peres raportent diverses paroles de l'Abbé Moyse, qui témoignent la perfection de sa vertu & de sa lumiere.] Les passions qui nous souillent viennent, disoit-il, de quatre „ choses, de l'abondance du boire & du manger, de l'excés du „ sommeil, de l'oisiveté & des railleries, & enfin de la magnifi- „ cence des habits. Et la vuë, & la confiance [en nos forces] se joi- „ gnent encore quelquefois à ces ennemis pour nous combatre.

Vit.P.l.3.c 58.p 510.1|l.7.c.1 §6. p.665.1-2.

l.7.c.1.§7.p.665. 2.

„ Il donnoit encore cet avis aux freres: Il y a quatre choses „ qu'un moine doit observer sur toutes les autres, de se taire, de „ garder les commandemens de Dieu, de s'humilier, & de souf- „ frir l'incommodité de la pauvreté. Mais il y en a encore trois „ autres qui sont fort difficiles à faire, savoir de pleurer continuel- „ lement, de se souvenir toujours de ses pechez, de se mortifier „ en tout, & se mettre sans cesse la mort devant les yeux.

l.3.c 196.p.529. 2.l.7.c.35. § 1.p. 680.2.

Un frere estant venu à Sceté pour luy demander quelque „ avis, il luy dit: Allez & tenez vous en repos dans vostre cellule; „ elle vous peut apprendre tout, si vous avez soin d'y demeurer. „ Car comme un poisson meurt aussi-tost qu'on le retire de l'eau, „ ainsi un moine se perd lorsqu'il aime à s'arrester hors de sa cel- „ lule. Il dit en une autre rencontre: Celui qui fuit les hommes „ ressemble à une grape mure, & celui qui est dans la conversation „ & dans la compagnie, est comme une grape encore verte.

l.3.c.108.p.529. 2|l.5.c.2. § 9.p. 564.2.

l.5.c. § 10.p. 564.2.

Un frere luy disant qu'il voyoit comme devant luy une vertu qu'il desiroit acquerir, & que cependant il n'y pouvoit arriver „ il luy répondit: Vous n'y arriverez en effet jamais que vous ne „ soyez mort comme ceux qui sont déja enterrez: & comme on „ luy demandoit qui estoit celui qu'on pouvoit dire estre verita- „ blement mort à l'égard des autres; il répondit qu'il n'y avoit „ que celui qui se consideroit comme mort & enterré [1] depuis trois ans.

Cotel.g.t.1.p. 553.2.

p.554.a|Vit.P.l 3.c.10 §4.p.602| l.7.c 26. § 1.p. 678.

„ Le mesme Abbé disoit encore: La privation des choses de la „ terre, c'est à dire la pauvreté volontaire, la tribulation suppor- „ tée avec patience, & la discretion, font les moyens par lesquels „ les moines peuvent arriver à la perfection. La pauvreté volon- „ taire est marquée par Noé, la patience dans les maux par Job, „ & la discretion par Daniel.

Vit.P.ap.§58.p. 996.2.

&c.

Cotel.g.t.1.p.554. a.

1. ou depuis trois jours.

l.6.c.4.§1-7.p.657.658|app.p.109.p.1001| Cotel.g.t.1.p.555-557.816.a.

'On raporte une fort belle instruction que l'Abbé Moyse donna à S. Pemen qui fut depuis si celebre: mais elle est trop longue pour la mettre ici. Il y exhorte particulierement à voir plutost ses pechez que ceux des autres, & à reconnoistre que c'est de Dieu que nous devons attendre le secours dans toutes nos peines: les jeûnes, les veilles, & les autres mortifications, estant pour nous humilier, 'afin que Dieu ait pitié de nous. S. Pemen honoroit depuis la memoire de cet excellent maistre, en raportant ses paroles pour servir d'instruction aux autres.

Vit.P.l.1.c.10.§63.p.602.

Cass.coll.c.1.p.282.

'Cassien qui vint en Sceté [vers l'an 390,] témoigne qu'il y trouva un saint Abbé nommé Moyse, ("& c'est sans doute celui mesme dont nous parlons) qui repandoit plus qu'aucun autre l'odeur de sa pieté, & qui excelloit egalement dans la contemplation & dans l'action.'Il dit de luy qu'il ne pouvoit se resoudre à ouvrir la bouche pour parler de la perfection, qu'à ceux qui la desiroient sincerement, & qui la cherchoient avec une veritable contrition de cœur & une humilité sincere, depeur que s'il decouvroit ces secrets qui ne doivent estre connus que des ames qui les recherchent avec ardeur, à ceux qui en ont de l'eloignement ou qui ne les desirent qu'avec tiedeur, il ne trahist la verité en la prodiguant à des personnes ou indignes ou qui ne la reçoivent qu'avec degoust; ou qu'il ne semblast en parler aux autres par vanité, & par une complaisance secrette. NOTE 3.

p.282.

c.23.p.306,307.

'Il luy estoit mesme arrivé souvent que des gents le venant prier en pleurant de leur dire quelque parole d'edification, & luy de son costé se trouvant porté à les satisfaire, il ne l'avoit pu neanmoins. Il sentoit alors que non seulement les pensées, mais la parole mesme luy manquoit; & il se trouvoit dans une si grande secheresse, qu'il ne pouvoit pas seulement leur dire une parole pour ne les pas renvoyer sans quelque consolation. Ce » qui montre, disoit-il, que c'est la grace de Dieu qui met la parole » dans la bouche de celui qui parle, selon le merite & le desir de » ceux qui l'ecoutent. »

Inst.l.10.c.25.p.218.

'Cassien dit encore qu'estant allé visiter l'Abbé Moyse, qu'il qualifie le plus grand de tous les saints [habitans de ce desert,] & luy ayant avoué qu'il avoit esté extremement tourmenté le jour precedent de l'esprit de paresse & d'ennui, contre lequel il n'avoit pu trouver d'autre remede que d'aller promtement trouver l'Abbé Paul; ce saint homme luy répondit: Vous ne » vous estes pas delivré par ce moyen de l'ennemi qui vous inquie- » toit, mais vous vous y estes encore assujetti davantage. Cet enne- » mi

» mi vous attaquera avec plus d'insolence une autre fois, parce-
» qu'il vous regardera comme un deserteur & un fugitif, & comme
» un lasche soldat qui aprés s'estre laissé vaincre dans le combat,
» ne trouve plus son salut que dans la fuite. Vous devez vous
» attendre à ses insultes, à moins qu'au premier choc qu'il vous
» livrera, vous ne luy resistiez fermement, & que vous ne vous
» efforciez de le terrasser, non plus en quittant vostre cellule, ou
» en vous laissant aller au sommeil pour vous desennuier, mais en
» souffrant genereusement, & en le combatant avec force.

'C'est à l'Abbé Moyse de Sceté qu'il attribuë ses deux premieres conferences, où il luy fait dire qu'il s'estoit accoutumé à ne manger que deux petits pains tous les jours, sans aucune autre nourriture: mais que ce n'avoit esté qu'avec une extreme peine, & quelquefois mesme comme malgré luy, cette abstinence estant beaucoup plus difficile qu'elle ne le paroist d'abord. 'Ces deux petits pains faisoient environ douze onces, [a] & c'est justement ce que Pallade dit de Saint Moyse le voleur.[b] Il y dit encore qu'il avoit souvent passé des deux & trois jours sans songer seulement à prendre aucune nourriture, mais qu'il avoit regardé cela comme un effet de la tentation du demon: que mesme il avoit souvent demandé à Dieu de pouvoir un peu dormir; croyant cette tentation de degoust & d'insomnie plus dangereuse que celle de la gourmandise & de l'assoupissement. 'Le mesme Moyse parle dans ses conferences de Saint Jean d'Egypte, comme d'un homme encore vivant: [& ainsi elles sont faites avant l'an 395.]

coll.2.c.21.p. 328.
c 19.p.327|n.p. 327.
a Lauf.c.22 p. 934.e.
b Casn.coll.2.c. 17.p.128.
coll.1.c 21.p.305

'C'est encore apparemment le mesme Moyse, dont il est dit dans Cassien qu'il s'estoit rendu parfait & dans le detachement des choses du monde qui est propre aux cœnobites, & dans la vertu de la contemplation qui ne se rencontre proprement que dans les anacoretes; ce qui n'est dit que de luy, de S. Paphnuce, & des deux Macaires.

coll.19.c.9.p. 703.

[Outre les autres dons que Dieu avoit accordé à S. Moyse, il luy avoit mesme donné celui de la prophetie.] Un solitaire de Sceté qui estoit déja fort âgé, tomba dans une grande maladie. Pour ne pas incommoder les freres qui l'assistoient avec beaucoup de soin & de travail, il resolut d'aller en Egypte. Surquoi l'Abbé
» Moyse luy dit: Croyez moy, n'y allez pas: car si vous y allez
» vous tomberez dans le peché d'impureté. Ce qui l'ayant fort
» attristé, il luy répondit: Comment me dites vous cela, mon
» Pere, puisque vous voyez que mon corps est à demi mort? Et

Vit.P.l.5.c.35. p.578.c.

ensuite il ne laissa pas de s'en aller en Egypte. Les habitans des environs ayant appris son arrivée, luy vinrent faire de grandes offres, & une vierge qui jusqu'alors avoit esté fort fidele à Dieu, vint le trouver pour le servir en sa maladie. S'estant rétabli quelque temps aprés,& commençant à se bien porter, il offensa Dieu avec elle, & elle accoucha d'un fils Ses voisins luy demandant de qui elle l'avoit eu, elle répondit de ce vieillard: ce qu'ayant peine à croire, il leur dit: Il est vray que c'est moy qui « ay commis ce peché; mais ayez soin, je vous prie, de cet enfant. « Quand il fut sevré, il le mit sur ses epaules, & un jour qu'on faisoit une feste en Sceté, il entra ainsi dans l'eglise en presence de tous les freres, qui se mirent à pleurer en le voyant. Surquoi il leur dit: Mes freres, voyez vous cet enfant? C'est le fruit de « ma desobeïssance. Tenez vous donc sur vos gardes, puisque je « suis tombé dans une telle faute en ma vieillesse; & priez pour « moy. De là il rentra dans sa cellule, où il recommença à vivre « comme il avoit fait d'abord.

Lauf.c.7.p 908. b. a Cass.coll.2.c. 6.p.315. Vit.P.l.5.c.18. § 13.p.638.1. 'La solitude de Sceté estoit assez proche des Maziques,[a] nation la plus cruelle de toutes, & qui tuoit non pour piller, mais par le seul plaisir de repandre le sang humain. [Les solitaires estoient continuellement exposez à leurs courses.] 'Surquoi Saint Moyse leur disoit: Si nous observons les reglemens de nos Peres, je « vous promets par la confiance que j'ay en Dieu, que les barbares « ne viendront point en Sceté. Mais si nous ne les observons pas, « § 11 p.638.1. ce lieu-ci sera desolé. Saint Macaire d'Egypte avoit dit la mesme chose: Quand vous verrez, disoit-il, une cellule bastie auprés du marais, assurez vous que la desolation de Sceté est proche: Quand vous y verrez planter des arbres; dites qu'elle est à « la porte: Mais quand vous y verrez des enfans ou des valets, « Cotel.g.t.1.p. 491. prenez vos hardes & vous en allez. 'D'autres Saints ont encore « attribué la desolation de Sceté, & des quatre eglises qui y estoient, tantost aux enfans, tantost à ce qu'on ne s'y contentoit pas de la simplicité & des habits grossiers des anciens.

Vit.P.l.6 c.1. § 5.p.645.1. 'Il y avoit en Sceté un vieillard fort vertueux, qui avoit accoutumé lorsqu'il falloit bastir une nouvelle cellule, d'y aller avec joie. Il aidoit à la faire dés les fondemens, & il ne s'en alloit point qu'elle ne fust en état d'estre habitée. Mais un jour estant venu pour en bastir une, on le trouva extremement triste. Les freres luy en demanderent la cause, & il leur répondit: C'est mes enfans que ce lieu-ci s'en va estre desolé: car j'ay vu le « feu s'allumer en Sceté, & les freres l'ont éteint avec leurs feuil- «

» les de palmier. Il s'est allumé une seconde fois; & il s'est éteint
» de la mesme maniere: Mais s'estant rallumé une troisieme, il a
» rempli de flammes tout le desert, & on ne l'a pu éteindre. C'est
» ce qui me rend triste comme vous voyez.

NOTE 4. 'Mais enfin sept solitaires se trouvant un jour avec "S. Moyse, il 1.5.c.18.§14.p.638.1.2.
» leur dit: Les barbares viendront aujourd'hui en Sceté; allez, en-
» fuyez vous-en. Et vous, mon Pere, luy répondirent-ils, ne vous en-
» fuyez vous pas aussi? Il leur répondit cette admirable parole: Il y
» a bien des années que j'attens ce jour-ci, pour verifier ce que J. C.
» mon Seigneur a dit: Tous ceux qui prennent l'épée, mourront par
» l'épée. Les autres freres luy dirent: Nous ne nous enfuirons pas
» non plus, & nous mourrons avec vous. Je n'en suis pas cause, répon-
» dit le Saint: c'est à chacun de vous à voir ce qu'il a à faire. Lorsqu'il s'entretenoit ainsi, ils virent les barbares qui approchoient; & à peine les eurent-ils apperceus, qu'ils entrerent dans la cellule, & les tuerent tous, hormis un qui par la fragilité humaine ayant esté saisi de crainte s'enfuit se cacher derriere des nattes de palmier: & là il vit sept couronnes venir du ciel, & descendre sur la teste de S. Moyse & de six autres qui avoient esté tuez avec luy.

[Ces couronnes ne marquoient pas seulement la gloire que ces Saints avoient acquise par leur perseverance dans la penitence & dans les bonnes œuvres, mais encore l'honneur du martyre qu'ils avoient merité par leur mort: Aussi l'Eglise a accoutumé de mettre au rang des Martyrs ceux qui aprés avoir mené une vie sainte ont esté tuez par des barbares infideles, comme "les SS. Paul, Isaïe, & leurs compagnons tuez à Raïthe & à Sinaï, vers l'an 373; comme ceux qui furent tuez encore le mesme jour & dans le mesme desert de Sinaï vers le commencement du V. siecle; comme "S. Sarmate disciple de S. Antoine, dont on fait memoire l'onzieme d'octobre.] 'C'est pourquoi Bollandus a cru devoir donner cette qualité à S. Moyse & à ses compagnons. [a]S. Augustin parlant ou de cet evenement mesme, ou de quelque autre semblable, dit d'excellentes choses sur la maniere dont il faut reconnoistre & adorer la justice de Dieu, lorsqu'il donne tant de pouvoir aux méchans sur la vie des Saints. 'Les Grecs font leur grand office de S. Moyse le 28 d'aoust, l'honorant comme un saint solitaire & un exemple admirable de penitence. [Baronius l'a mis le mesme jour dans le martyrologe Romain.] 'Quelques Latins des derniers siecles mettent le 7 de fevrier Saint Moyse Abbé en Sceté. 'Il mourut en Sceté à l'âge de 75 ans. ["Il est difficile d'en dire le temps, quoiqu'il soit certain que c'estoit avant l'an 420,

(Margin notes: V. leur titre. — V. S. Nil. — Boll. 7. feb. p. 46. — a Aug. ep. 122. p. 240. 2. c. — Men. p. 296 300. — Boll. 7. feb. p 46 §3. — NOTE 5. — Lausi. c. 22 p. 936. b.)

puisque Pallade parle de sa mort. On peut juger que c'estoit entre l'an 391 ou 392, auquel cet auteur semble luy avoir parlé,& l'an 400 auquel Cassien peut-estre sorti de l'Egypte.]

c|Soz.l.6.c.29.p. 683.a. a Vit.P.l.3.c.86. p.513|l.5 c.15.§ 18.p.623. 'S. Moyse laissa aprés sa mort,comme nous avons dit,70 disciples [qui furent témoins & heritiers de sa vertu.]a Mais il en avoit envoyé un devant luy au ciel, nommé Zacarie, [qui paroist s'estre consommé dans la vertu en peu de temps, & avoir fait dans une grande jeunesse le progrés que les autres font à peine en beaucoup d'années.]

Cotel.g.t.1.p. 516.517. 'Il estoit fils d'un nommé Carion qui l'ayant laissé à sa femme avec une petite fille qu'il avoit encore, s'estoit retiré dans le desert de Sceté. [On ne dit point quelle avoit esté la cause d'une conduite si extraordinaire : mais on a tout lieu de juger que Dieu en fut le principe; puisqu'il paroist qu'il en fut la fin.]

p.516.c. p.517.b. 'Quelque temps aprés sa retraite l'Egypte ayant esté affligée d'une famine, sa femme le vint trouver avec ses deux enfans,'& luy demanda par qui il pretendoit qu'ils fussent nourris, lorsque tout le monde manquoit de pain. Il luy dit qu'elle n'avoit qu'à les luy laisser, & il les prit en effet, comme pour les garder avec luy. Zacarie témoigna en estre bien aise, mais la fille voulut retourner avec sa mere; surquoi le Saint dit à sa femme, que puisque leurs enfans se partageoient si bien eux mesmes, il n'y avoit point d'autre parti à prendre. Ainsi Zacarie demeura & fut elevé à Sceté.

b. 'Tout le monde savoit que Carion qui l'elevoit estoit son pere.
c. 'Cependant lorsqu'il fut devenu un peu grand, on commença à murmurer contre luy; de sorte que Carion crut qu'il falloit se retirer. Zacarie luy representa qu'en quelque lieu qu'ils allassent on auroit encore plus de sujet de murmurer, parcequ'on ne sauroit pas qu'il estoit son fils; & cela arriva de la sorte. Car s'en estant allez en Thebaïde, & y ayant pris une cellule, on ne manqua point d'y murmurer aussi-tost contre eux.

p.518.a. 'Ils s'en revinrent donc à Sceté, & le murmure y recommença encore. Enfin Zacarie se resolut de s'aller jetter dans le marais qui estoit plein de nitre. Il s'y tint autant qu'il put, ayant de l'eau jusqu'à la bouche,

b. & il en sortit si changé & si defiguré, 'que son propre pere eut peine à le reconnoistre lorsqu'il alla le dimanche suivant recevoir la communion, selon la coutume. S Isidore Prestre de Sceté connut par l'Esprit de Dieu ce qu'il avoit fait, & il dit tout haut: Le jeune Zacarie vint à la communion comme un homme il y « a huit jours, mais aujourd'hui il y vient plutost comme un ange. «

p.444.a. 'Carion estoit un "homme excellent pour la pratique de la ver- πρακτικός.

tu; '& vivoit d'une maniere tres auſtere: ᵃ mais il connoiſſoit peu p.516.c.
τὰς θείας. "les lumieres & les ſentimens extraordinaires que l'Eſprit ſaint ᵃ p.444.a.
communique quelquefois dans la meditation. Zacarie ayant receu de Dieu cette faveur, le dit à Carion, qui croyant que c'eſtoit
ἰσχυρῶς. une operation du demon, "battit meſme aſſez rudement ſon fils pour l'obliger à le rejetter. Cependant Zacarie continuant à reſſentir toujours une ferveur extraordinaire, il alla la nuit conſulter l'Abbé Pemen, qui crut que c'eſtoit une operation de Dieu, & luy conſeilla d'aller voir un autre vieillard qu'il luy marqua, pour faire tout ce qu'il luy diroit. Ce vieillard n'attendit pas que Zacarie luy parlaſt, mais luy dit le premier tout ce qui ſe paſſoit en luy, l'aſſura que c'eſtoit une œuvre de Dieu, & luy dit neanmoins de retourner à ſon pere, & de ſe ſoumettre à ce qu'il luy ordonneroit. [Carion reconnut ſans doute comme
1. » les autres que c'eſtoit Dieu qui agiſſoit dans ſon fils:]'& ¹ il diſoit p.516.c.
» quelquefois: Je fais plus d'auſteritez que mon fils: mais je n'ay pu
» encore arriver à la perfection de ſon humilité & de ſon ſilence.

'Zacarie, comme nous avons dit, fut [auſſi] diſciple de l'Abbé Vit.P.l.3.c.86. Moyſe, [peut-eſtre aprés la mort de Carion.] Mais il le regardoit p.513. moins comme ſon diſciple que comme ſon maiſtre, depuis 'que Cotel.g.t.1.p. eſtant un jour allé puiſer de l'eau, il le rencontra en priere ſur le 443.b. bord de la fontaine, & vit l'Eſprit de Dieu qui ſe repoſoit ſur luy. [C'eſt pourquoi, comme il eſtoit extremement humble,] 'il luy Vit.P.l.5.c.15.
» dit une fois: Apprenez moy, mon fils, ce que je dois faire. Zacarie §17.p.623.
» à ces paroles ſe jetta à ſes piez, & luy dit: Quoy! mon Pere, vous
» m'interrogez comme un maiſtre? Je vous aſſure, luy répondit
» Moyſe, que j'ay vu le S. Eſprit deſcendre ſur vous, & c'eſt ce qui
» m'oblige de vous demander ce que je dois faire. Alors Zacarie
» prenant ſon capuce & le foulant aux piez, dit à Moyſe: Si l'on
» n'eſt diſpoſé à ſe laiſſer fouler de la meſme maniere, on ne peut
» pas eſtre moine. 'D'autres diſent qu'il fit cela par ordre de Saint l.3.c.86.p.513.a.
Moyſe, pour l'inſtruction de quelques freres. 'Un des Saints Macaires témoigna la meſme humilité à l'égard de ce Zacarie, en l.5.c.1.§6.p.562. luy diſant qu'il ſe ſentoit pouſſé interieurement à le conſulter '& à luy demander ce que c'eſtoit qu'un veritable moine: à quoy Cotel.g.t.1.p. il répondit, que pour luy il croyoit que c'eſtoit celui qui ſe faiſoit violence en toutes choſes. 443.b.

'Lorſqu'il fut prés de mourir, Moyſe luy demanda ce qu'il p.444.c.
2. voyoit: & il répondit; ² Mon Pere, faut-il le dire, & ne vaut-il

1. 'On le raporte auſſi de l'abbé Serapion: [Mais cela convient mieux à Carion.] Vit.P.l.5.c.15.§15.
2. ᵃCette réponſe eſt conceuë en ces termes dans la traduction de Pelage Diacre: *Nihil melius quam tacere*: ce qui ſe trouve dans le grec en changeant ſeulement τὸ en τῷ [Mais le ſens que nous avons exprimé, nous a paru avoir quelque choſe de plus grand & de plus ſaint.] p.622. ᵃ Vit.P.l.5.c.15.§18.p.624.

point mieux se taire? Moyse[qui estoit humble approuva son humilité;] & luy dit de demeurer dans le silence. Lorsqu'il mourut, l'Abbé Isidore regardant au ciel, s'écria : Rejouissez vous, mon » fils Zacarie, puisque les portes du royaume des cieux vous sont » ouvertes. »

p.631.c. L'Abbé Pemen disoit que depuis la mort de l'Abbé Moyse, les freres ne faisoient plus de progrés à Sceté.

S. AMBROISE, ARCHEVESQUE DE MILAN, DOCTEUR DE L'EGLISE, ET CONFESSEUR.

ARTICLE PREMIER.

Generosité de Saint Ambroise : Noblesse de sa famille, honorée par le martyre de Sainte Sotere.



SI les Saints ne sont grands qu'à proportion des dons que Dieu leur communique, & si Dieu leur donne des graces d'autant plus grandes, que l'emploi auquel il les destine est plus grand & plus important pour sa gloire; il est aisé de juger de l'eminence & du merite d'un Saint destiné, non pour honorer l'episcopat par une pieté commune, mais pour donner l'exemple de la vertu de toutes la plus importante & la plus necessaire à ceux qui sont elevez à cet état sublime, duquel depend toute la sainteté & la bonne conduite de l'Eglise. Car quelque pieté, quelque science, quelque sagesse que puisse avoir un Evesque, s'il n'a une generosité & un courage invincible, il pourra faire quelque fruit dans les occasions où il n'aura personne à combatre ; mais il succombera à la premiere contradiction, & ruinera par sa foiblesse tout ce que sa pieté apparente avoit établi. Il exercera la discipline de l'Eglise dans les fautes moins importantes des particuliers ; & il sera contraint de ceder aux grands scandales, qui sont ceux de tout un peuple, ou des per-

ſonnes puiſſantes, parcequ'il craindra de ſe faire des ennemis, & de s'expoſer aux dangers & aux perſecutions parmi leſquelles un ſaint Eveſque ne peut manquer de vivre, s'il n'eſt aſſez heureux pour y trouver le martyre.

C'eſt donc de cette eminente qualité que Dieu vouloit donner un modele à tous les Prelats en la perſonne de S. Ambroiſe, & un modele accompli. Sa generoſité a eſté non ſeulement intrepide, mais auſſi accompagnée d'une tres grande ſageſſe. Il l'a fait paroiſtre non en une ſeule rencontre, ou ſeulement dans les grandes occaſions, comme ont fait d'autres Saints, mais il l'a employée & à défendre l'Egliſe contre une Princeſſe auſſi furieuſe qu'attachée à ſon hereſie; & à faire pratiquer la penitence à un Empereur victorieux; & à interdire la communion à un autre Empereur pour les crimes qu'il avoit commis; & à maintenir la liberté de l'Egliſe contre un miniſtre tout puiſſant, & à défendre les depoſts des veuves contre les ordres exprés des Princes.

Comme Dieu ſe plaiſt quelquefois à cacher ſes plus grands miracles ſous les moyens humains qu'il emploie pour les produire, il ſemble qu'il ait voulu couvrir la generoſité divine de noſtre Saint par ce courage humain qui eſt ordinaire aux perſonnes d'une naiſſance illuſtre; & que ce ſoit pour cela qu'il l'ait fait naiſtre de l'une des principales familles de l'Empire Romain. Mais il y a toujours une grande difference entre la generoſité Romaine, & la magnanimité que la grace inſpire. L'une venant de la terre & ne regardant que la terre, ne peut aller que juſques à ne pas s'effrayer par de vaines craintes. Mais quand il s'agit de perdre, ou ſa fortune temporelle ou la vie du corps, il faut aimer quelque choſe audeſſus du monde, pour vouloir bien perdre tout ce qu'il y a de grand & d'agreable dans le monde. C'eſt là la generoſité qui a paru en tant de Martyrs, & qui a eſté conſiderée comme la plus forte preuve de la religion Chrétienne; & c'eſt celle qui n'a pas moins eclaté dans Saint Ambroiſe, qui euſt donné ſon ſang plus d'une fois & pour la verité & pour la juſtice, ſi Dieu qui luy en inſpiroit le deſir, ne l'euſt tiré d'une autre maniere des dangers où il s'expoſoit pour le ſervir.

Mais ſi le ſang qu'il tiroit de ſes anceſtres pouvoit luy donner quelque diſpoſition à cette vertu, il s'animoit encore & ſe glorifioit bien davantage d'avoir eu dans ſa famille une illuſtre Vierge & Martyre en la perſonne de S.te Sotere dont l'Egliſe honore encore aujourd'hui la memoire le 10 de fevrier, & qu'on croit avoir ſouffert à Rome ſous Diocletien le 12 may de l'an 304, com-

Amb.de virg.l. 3.p.479.1. me nous l'avons marqué dans son histoire.] 'Proposant à sa sœur Marcelline l'exemple de cette Sainte, il dit qu'il luy propose à imiter celle dont elle tiroit son origine. Il l'appelle la mere &
exh vit.p.443 1. d'elle '& de luy, & l'honneur de sa maison; & il dit que sa vertu estoit pour luy un exemple domestique. Car pour nous, dit-il, qui « sommes Evesques, nous avons aussi nostre noblesse, que nous pre- « ferons aux Prefectures & aux Consulats; Nous avons, dis-je, des di- « gnitez fondées sur la foy & qui ne perissent pas comme les autres. «

[Voilà quelle estoit la veritable noblesse de nostre Saint, & celle qu'il preferoit à toutes les dignitez & à toute la noblesse du siecle. Mais s'il meprisoit cette derniere noblesse, ce n'estoit pas comme quelques uns pour n'y pouvoir rien trouver dont il pust
p.443.1. tirer vanité.] 'Car il dit que S.te Sotere contoit parmi ceux dont
Vit.p.78.a. elle estoit descenduë, des Consuls & des Prefets; '& il estoit né luy
Zos l.2.p.440. mesme d'Ambroise Prefet du Pretoire des Gaules, 'qui avoit sous sa jurisdiction non seulement toutes les Gaules, mais encore l'Angleterre, l'Espagne, [& une partie de l'Afrique, c'est à dire la Mauritanie Tingitane, ce qui passoit pour le tiers de l'Empire Romain, & a fait le partage de Constance Chlore, du jeune Constantin, & de Gratien.]

ARTICLE II.

Quel estoit Paulin qui a écrit la vie de Saint Ambroise: Quelques eloges donnez à ce Saint.

[CELUI qui nous apprend cette premiere particularité de la vie de S. Ambroise, & qui nous en apprendra encore
Amb vit.p.90.a beaucoup d'autres, est Paulin] 'qui écrivoit sous luy à la fin de sa
Bar.397.§46. vie. 'On croit qu'il estoit dans quelque degré inferieur de la
Amb.vit.p.90. b. clericature; 'dautant qu'il estoit sous la garde d'un Diacre; [a] de
a Optat.l.1.p.42. a. mesme que Majorin estoit Lecteur sous Cecilien alors Archidiacre de Carthage.

Am b.vit.p.77.a 'Il écrivit la vie de Saint Ambroise à la priere de S. Augustin
p.92 1. à qui il l'adressa; '& il paroist qu'il l'écrivit en Afrique, [b] durant
b p.86.e. que Jean estoit Prefet du Pretoire, [c'est à dire selon le Code,
p.77.d. en l'an 412 ou en 413, ou au plustard en 422.] 'Il y fait une pro-
b. testation solennelle de n'ajouter quoy que ce soit à la verité de l'histoire, sous pretexte de relever la gloire de ce Saint; '& de n'en rien dire que ce qu'il a sçeu ou par luy mesme lorsqu'il demeuroit avec luy, ou par ceux qui y avoient demeuré avant luy,
Bar.397 §48. & principalement par S.te Macrine sœur du Saint: 'De sorte

que

que nous n'avons point d'histoire de la fidelité de laquelle nous puissions estre plus assurez; & il seroit seulement à souhaiter qu'il l'eust faite plus ample, en y ajoutant diverses choses qu'il a omises, & que Baronius a depuis tasché de recueillir des écrits de S. Ambroise mesme, dans la vie qu'il en a écrite par ordre de Sixte V.

'Quelques uns ont cru que ce Paulin estoit le grand S Paulin de Nole, ce qui ne peut estre. 'Mais comme il est certain qu'il a esté en Afrique, 'il est assez probable que c'est le mesme Paulin qui estant Diacre poursuivit la condannation de Celeste & à Carthage en 411 ou 412, & à Rome sous Zosime. 'Isidore le qualifie Prestre, ce qu'il peut avoir esté depuis ce temps là. 'L'Abbé Eugippe à la fin du V. siecle, cite une histoire [qui ne se trouve pas dans Paulin.

§ 46. Amb vit. p. 93. a Bar. 397. § 47. Merc. n. t. 1. p. 8. 2. Bar. 397. § 47. Boll 8 jan. p. 494. b

Si Paulin est le seul dans l'antiquité qui ait écrit une vie de S. Ambroise, il n'est pas assurément le seul qui luy ait donné des eloges. On verra dans la suite en bien des occasions avec quel honneur Rufin, S. Paulin, S. Jerome mesme, S Augustin, Theodoret, & plusieurs autres ont parlé de luy: & nous ne nous sommes pas neanmoins attachez à ramasser toutes les loüanges qu'on luy a données, parceque nous ne pretendons que marquer la suite de ses actions, & non pas faire son eloge.]

'S. Gaudence de Bresse l'appelle un successeur des Apostres, dont le cœur plein du Saint Esprit repandoit en abondance les eaux vivantes de la parole de Dieu. [On sçait que S Augustin ne peut se lasser de reconnoistre les obligations qu'il luy avoit pour son salut.] 'Cassien dit que cet admirable Pontife du Seigneur ne quittoit jamais la main toutepuissante de Dieu [qui faisoit toute sa force,] & y brilloit comme un diamant que l'on porte au doit. Idace dit sur l'an 382, que S. Ambroise dans l'Italie & Saint Martin dans les Gaules estoient illustres par les merites de leur vie, & par l'eclat de leurs miracles. 'Ennode en fait une hymne fort belle, & qui releve beaucoup son grand cœur. 'Il ne l'oublie pas dans les epigrammes qu'il fait sur les Evesques de Milan. 'Cassiodore qui releve extremement ses écrits, dit que sa vie n'estoit pas moins digne d'estime, & que Dieu luy avoit accordé la grace de faire de grands miracles. 'Un auteur qui écrivoit sur la fin du VI. siecle, dit que sa reputation estoit audessus de celle des autres Evesques, & que ses merites l'ont fait reverer plus que tous les Prelats [de son temps,] non seulement par les autres enfans de l'Eglise, mais par les Princes

Gaud. h. Cassn. de Inc. l. 7. c. 25. p. 1055. Enn. car. 15. p. 590. epl. 77. p. 622. Cass inst c. 20. Bal. con. p. 665. p. 788. 2.

Greg.l.8.ep.65. p.933.a. mesmes sous lesquels il a vécu. 'S. Gregoire le grand parlant d'un homme que Les Lombars vouloient faire Evêque de Milan, dit qu'un homme si mal elu estoit visiblement indigne d'estre le Vicaire de S. Ambroise. Il parle en mesme temps des Clercs de S. Ambroise, [pour marquer ce semble tout le Clergé de Milan. Nous verrons l'estime que les Grecs en ont faite, aussi-bien que les Latins, en parlant de ses ouvrages.]

ARTICLE III.

Naissance & education de Saint Ambroise.

Amb.vit p.78.a [POUR commencer donc l'histoire de S. Ambroise,]'il estoit, comme nous avons dit, fils d'Ambroise Prefet du Pretoire
b/Bar.v.Amb.p. 2.c. des Gaules. 'Il avoit une sœur plus âgée que luy, selon l'histoire que nous allons bientost raporter; [a] & il faut que ce soit la sainte
aBar.v.Amb.p. 2.c. vierge Marcelline, dont nous parlerons souvent dans la suite,
Amb.deSat.t.4. p.317.a. [puisque nous ne trouvons point qu'il en ait eu d'autres.] 'Il avoit aussi un frere nommé [Urane] Satyre, qui estoit entre Marcelline
Bar.v.Amb.p.2. c.d. & luy.'Ainsi il faut que S. Ambroise fust le dernier de sa famille; [car nous ne voyons point qu'il ait d'autres freres ni d'autres
Amb.deSat.p. 313.f. sœurs :] 'au moins il est certain qu'il n'en avoit point d'autres lorsque Satyre mourut.

Amb vit,p.80.b. [Nous verrons dans la suite]'qu'il est né vers l'an 340.] 'Rome Note 1.
Bar.v.Amb.p.2. a. estoit "son pays, [parceque sa famille en estoit.]'Mais il nasquit *patrium solum.* dans les Gaules, [& sans doute à Treves, qui estoit le siege du
Amb.vit,p.78.a Prefet des Gaules,]'puisqu'il vint au monde durant que son pere en estoit Prefet, & qu'il fut elevé estant encore au berceau dans le palais où son pere exerçoit cette dignité. Un jour qu'il dormoit la bouche ouverte couché sur son berceau dans une cour, un essein d'abeilles vint tout d'un coup se reposer sur luy. Elles couvrirent tellement son visage, qu'elles entroient dans sa bouche & en sortoient les unes aprés les autres. La servante chargée du soin de cet enfant se mettoit en devoir de les chasser, de peur qu'elles ne luy fissent du mal. Mais le pere qui se promenoit alors dans cette cour avec sa femme ou sa fille, arresta l'empressement de cette servante, & voulut par une curiosité naturelle à un pere, voir quelle seroit la fin de cette merveille. Ces abeilles s'envolant quelque temps aprés, s'eleverent si haut dans l'air qu'on les perdit tout à fait de vuë. Le pere surpris de cet evenement dit que cet enfant seroit un jour quelque chose de grand, si Dieu luy conservoit la vie. En effet on voyoit déja le doit de Dieu qui dis-

posoit son serviteur dés son enfance à verifier cette parole du Sage, que d'excellens discours sont un rayon de miel. Car cet essein d'abeilles, dit Paulin, estoit la figure de ses écrits qui devoient enseigner les dons celestes, & elever les esprits des hommes de la terre au Ciel. 'C'est le mesme prodige que Ciceron & Valere Maxime raportent estre arrivé à Platon. [Mais si l'eloquence de S. Ambroise ne fut pas plus grande, elle fut au moins plus heureuse que celle de ce Prince des Philosophes.]

Cic. de divin. l. 1. p. 483. 2.

'Aprés la mort de son pere, il demeura à Rome avec sa mere veuve, & Marcelline sa sœur qui avoit déja fait profession de virginité. Marcelline avoit avec elle une autre Vierge, dont la sœur nommée Candide, qui avoit aussi embrassé la virginité, vivoit encore à Carthage, lorsque Paulin écrivoit ceci. 'Ce fut dans cette sainte compagnie de Vierges que S. Ambroise fut elevé: & il faut moins s'étonner aprés cela, qu'il ait pu conserver la pureté de son ame, & se rendre digne de l'episcopat où Dieu l'appella d'une maniere toute miraculeuse, au milieu d'une ville où toutes sortes de desordres regnoient alors, 'comme on le voit par S. Paulin entre les Chrétiens, [& entre les payens par Ammien, qui en parle souvent avec étendue.] 'Baronius pour montrer qu'il a toujours vécu dans la pureté, cite une priere de ce Saint qui luy servoit de preparation avant que d'offrir le sacrifice: [mais tout le monde ne convient pas que cette priere soit de luy; & aprés tout, l'amour particulier qu'il a toujours eu pour les Vierges, suffit pour croire qu'il a eu part à leur couronne.] Il y a à Rome une ancienne eglise de S. Ambroise qui sert à un monastere de Vierges, & l'on croit par tradition que c'est le lieu où il a esté elevé.

Amb. vit. p. 78. c.
Bar. v. Amb. p. 3
Paul. ep. 46. p. 405.
Bar. v. Amb. p. 3. i.
p. 2. 3|17. jul.

'Lorsqu'il estoit encore jeune, comme il voyoit que sa mere, sa sœur, '& cette autre Vierge qui demeuroit avec elles, ª baisoient les mains de l'Evesque, [peut-estre du Pape Libere,] il leur presentoit aussi la sienne en se jouant, & leur disoit qu'elles devoient la baiser, parcequ'il seroit aussi Evesque: ce qu'elles regardoient comme un jeu d'enfant qui ne savoit ce qu'il disoit. 'Il se moqua dés son enfance des folies de l'astrologie judiciaire.

Amb. vit. p. 78. c
c|80. g.
ª p. 80. g|78. c. d.
hex. l. 4. c. 5. p. 52. k.

ARTICLE IV.

De la vertu de Sainte Marcelline sœur de S. Ambroise.

Amb.vit.p.78.c. de virg.l.3.t.4. p.479.1. 'MARCELLINE qui avoit fait profession de la virginité, 'n'avoit eu personne pour luy inspirer l'amour de cette vertu. Demeurant à la campagne sans avoir auprés d'elle ni aucune vierge qui luy en montrast l'exemple, ni aucun maistre qui luy en donnast les regles, elle l'avoit aimée d'elle mesme comme une vertu de sa famille, & un heritage qu'elle avoit receu de S.te Sotere. p.473.c. 'Elle en fit une profession ouverte en changeant d'habit le jour de Noel dans l'eglise de S Pierre [de Rome,] en presence d'une infinité de peuple & de quantité de Vierges qui souhaitoient toutes de demeurer avec elle. [Le Pape] Libere [qui luy donna le voile] luy fit un discours, dont cette Sainte avoit acp.474-475. coutumé de s'entretenir avec S.Ambroise. 'Ce Saint le raporte [en luy donnant son style, bien different de celui de Libere qui estoit fort simple, pour ne pas dire grossier & barbare.

Les preceptes que Libere donna à Marcelline, comme le rapor-p.476 g. te S Ambroise, sont excellens;] '& neanmoins il témoigne qu'ils estoient encore audessous de ce que sa sœur pratiquoit. Non contente de jeûner tous les jours jusques au soir, elle passoit plusieurs jours & plusieurs nuits de suite sans manger Quand on la prioit de quitter son livre pour prendre quelque nourriture, elle répondoit que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais encore de la parole de Dieu. Lorsqu'elle mangeoit, ce n'estoit seulement que des choses les plus communes, afin que le degoust & le peu de plaisir qu'elle y trouvoit, luy rendist le jeûne plus agreable. Elle ne buvoit que de l'eau. Elle méloit ses larmes avec ses prieres. Son application à la lecture estoit si grande qu'elle s'enp.476.g.h. dormoit le livre à la main. 'Aussi S Ambroise n'a point d'autre avis à luy donner, que de moderer ses austeritez, & de se conserver un peu pour servir de maistresse aux autres.

[On voit en elle une sollicitude extreme pour les affaires de l'Eglise, & un grand soin d'en demander des nouvelles à son frere. De son costé il ne manquoit pas aussi de l'en informer particulierement, & c'est par ce moyen que nous avons appris les plus ep.14.p.205.d. belles circonstances de sa vie.] 'Lorsque S Ambroise se trouvoit engagé dans des occasions perilleuses, Dieu en donnoit souvent quelques sentimens à Marcelline, par des songes qui l'inquietoient durant son sommeil.

'Il paroist qu'elle demeura à Rome ; depuis mesme que Saint Ambroise fut Archevesque de Milan ; [& ce fut en ce temps là] 'que la vierge Indicia demeura avec elle, durant que S. Ambroise n'y estoit pas. a On peut neanmoins juger qu'elle estoit à Milan, lorsque Saint Ambroise y fut fort malade vers 378, comme nous croyons. 'Il paroist aussi qu'elle y vint [de Rome bien-tost aprés,] à cause de la mort de Satyre son frere; "dont elle fut extremement touchée, quoique sa pieté la consolast. 'Elle estoit encore à Milan durant l'affaire d'Indicia. 'S. Jerome en partant de Rome [en 385,] saluë une Marcelline. Vit.p.80.g|Bar. 383 § 18. Amb ep.46.p. 302.a. a de Sat.p.314.b. p.320.b. &c. ep.46.p.301.c. Hier.ep.99.p. 364.c.

'Baronius croit qu'elle survéquit S. Ambroise. Il semble que ce soit à cause que 'Paulin témoigne avoir appris d'elle une partie de la vie de ce Saint; [ce qui seul ne seroit pas une grande preuve.] 'Mais selon son epitaphe que Baronius nous a donnée, il est assez vraisemblable qu'elle ne mourut qu'aprés ses deux freres, & qu'elle voulu t estre enterrée avec eux. Bar.17.jul.k. Amb.vit.p.77. b. Bar.383.§18.

'Son epitaphe porte encore qu'elle est morte aprés la mi-juillet: & en effet sa feste est marquée dans le martyrologe Romain le 17 du mesme mois. 'Le calendrier de Milan, ancien de plus de 500 ans, que le P. Mabillon nous a donné, la met vers le mesme jour. 'Son corps est auprés de celui de S. Ambroise dans une cave sous l'autel de la basilique Ambrosienne: mais au lieu de l'ancienne epitaphe raportée par Gruter [& par Baronius,] on y en a mis une nouvelle. Bar.383.§18. Mab.mus.p. 108. it.Ital.p.15.16.

'Baronius dit que cette ancienne epitaphe estoit aprés une vie de la mesme Sainte, [dont neanmoins il ne raporte rien ; & il n'en parle point non plus dans son martyrologe.] 'Nous en avons une dans Mombritius, qui n'est qu'un sermon fait à sa feste, ["& plein de fautes.] 'Il y est dit qu'elle mourut le 17 de juillet aprés ses deux freres, & qu'elle fut enterrée auprés de S. Ambroise par S. Simplicien son successeur. [Ainsi elle seroit morte en 398 ou 399. Bar.383.§18. MS.p.570.571. V. la note 1. p.577.

ARTICLE V.

S. Ambroise & Satyre son frere sont faits Gouverneurs de provinces.

'SAINT Ambroise employa sa premiere jeunesse dans l'étude des lettres humaines, [où il réussit de la maniere qu'on le peut juger par les livres qu'il composa depuis :] & nous parlerons davantage de son eloquence lorsqu'il l'aura rendue toute Amb.vit.p.78.d

ecclesiastique & toute sainte en entrant dans l'episcopat. [Il étudia la langue greque, aussi-bien que la latine, puisque nous verrons qu'il puisa principalement la science de l'Eglise dans S. Basile, dans Didyme, & dans d'autres auteurs Grecs.] 'Que s'il n'a pas sceu parfaitement cette langue, comme on le tire de l'interpretation de quelques mots grecs, qui n'est pas tout à fait exacte, [on peut dire neanmoins que hors Saint Jerome, il n'y a peut-estre pas de Pere Latin qui paroisse en avoir sceu plus que luy.]

P.Aur.ep.p.45.

'Aprés ses études, il se mit dans le barreau, & plaida quelque temps hors de Rome dans l'auditoire du Prefet du Pretoire, [dont le siege ordinaire estoit à Milan.] Il s'acquita de cet emploi avec tant d'eclat, que le Prefet le choisit pour luy servir de Conseiller; [c'est à dire apparemment qu'il le fit son Assesseur.] 'Ce Prefet estoit [Sex. Petronius] Probus, [le plus illustre & le plus puissant officier qui fut alors dans l'Occident. Il fut fait Prefet d'Italie par l'Empereur Valentinien I sur la fin de l'an 368. V.Valentinien I. § 18.

Amb.vit.p.78.d. — d.

Outre l'amitié de Probe,] 'qui estoit magnifique envers ses amis, & fort disposé à les elever, 'on croit que S. Ambroise estoit encore porté par Symmaque grand seigneur Romain, [mais qui estoit aussi attaché à l'idolatrie que Probe & Saint Ambroise l'estoient au Christianisme, comme nous le verrons dans la suite.] 'S. Ambroise l'appelle 'le pere ou le parent de son frere Satyre; [a] & Symmaque recommande un Sature à Titien son frere comme leur frere commun. [b] Nous avons encore diverses lettres de luy à un Ambroise avec lequel il paroist fort uni. [Il y a bien de l'apparence que cet Ambroise est nostre Saint, & qu'il estoit Evesque lorsqu'une partie de ces lettres furent écrites. Symmaque luy recommande diverses personnes, & le prie d'appuyer ou leur droit ou leurs besoins auprès de l'Empereur.] 'Pour Ambroise deputé de Sicile à la Cour, qu'il recommande à Ausone, & qui estoit un illustre avocat, mais de la province, [il estoit sans doute different du Saint, & d'une qualité inferieure.

Amm.l.27.p.352. Bar.v.Amb.p.4.9. Amb.de Sat.c.4 p.313 e. parentem. a Sym.l.1.ep.57. p.39. b l.3.ep.30-37. p.116.119. L.1.ep.21.p.12.

S. Ambroise estant ce qu'il estoit par son propre merite, & de plus appuyé par deux personnes si puissantes, ne pouvoit manquer de se voir en peu de temps elevé aux dignitez les plus eminentes.] 'Aussi il changea [bien-tost] la qualité de Conseiller en celle de Consulaire ou de Gouverneur de la Ligurie & de l'Emilie; [c'est à dire ce semble de tout ce que comprennent aujourd'hui les archeveschez de Milan, qui estoit metropole de la Ligurie, de Turin, de Genes, de Boulogne, & de Ravenne.]

Amb.vit.p.78.d

'Il receut cet office de l'Empereur Valentinien I, & il prit de

p.79.l.

Probe les ordres de la maniere dont il se devoit conduire. Comme il partoit [pour son gouvernement,] Probe luy dit cette parole qu'on remarqua : Allez & agissez, non en juge & en magistrat, mais en Evesque. L'evenement la fit regarder comme une espece da prophetie: 'Mais la raison que Probe eut de parler de la sorte, fut, comme le croit Baronius, l'extreme rigueur, pour ne pas dire la cruauté, dont usoient alors les magistrats, à l'imitation de l'Empereur Valentinien, que tout le monde avoüe avoir esté porté à une severité excessive. [Il peut avoir esté fait Gouverneur en l'an 373 ou 374. Car autant que l'on peut juger par Paulin, il fut presque aussi-tost fait Evesque que Proconsul. Bar.369.§39.

Son frere Satyre suivit le mesme chemin que luy.] 'Il fit admirer son eloquence dans le bareau, & parut dans l'auditoire de la Prefecture avec un eclat & une estime extraordinaire. 'Il eut aussi le gouvernement d'une province, & il se fit tellement aimer des peuples, qu'ils le consideroient plutost comme leur pere, que comme leur juge. Il terminoit comme un arbitre commun les differends des familles avec la satisfaction de tout le monde, & rendoit la justice avec une fidelité inebranlable. 'Neanmoins ni l'un ni l'autre ne recherchoit pas ces honneurs du siecle, qui leur estoient plutost à charge, parcequ'ils les obligeoient de se separer ; & ils les recevoient seulement "depeur qu'ils ne parussent les negliger par quelque bassesse d'esprit. Amb.de Sat.p.316.h. p.317.e. p.312.k. *ne vilis dissimulatio videretur.*

ARTICLE VI.

Dignité de l'Eglise de Milan: Elle est opprimée par Auxence.

L'AN DE JESUS CHRIST 374.

[LA ville de Milan estoit ce qui relevoit le plus le gouvernement de la Ligurie qu'avoit Ambroise puisqu'elle estoit le sejour ordinaire du Prefet du Pretoire, & mesme des Empereurs, lorsqu'ils estoient en Italie.] 'On peut voir la description qu'en fait Ausone. ᵃS. Athanase l'appelle la metropole de l'Italie, c'est à dire du Vicariat d'Italie, qui comprenoit ce que nous appellons aujourd'hui la Lombardie, & mesme quelque chose de plus. Auf.urb.c.4.p.201. ᵃAth.sol.p.831.c.

'On pretend qu'elle en estoit alors metropole, aussi-bien selon l'état ecclesiastique, que selon le civil; '& des personnes habiles soûtiennent que cela estoit encore du temps de S. Ambroise, & Geo.sac.p.41.42. Blond.p.934.

jusqu'à l'erection de la metropole de Ravenne sous Valentinien III. & S. Leon. C'est pourquoi ils croient que l'Evesque de Milan exerçoit dans toute cette étendue les droits de Metropolitain, & d'Exarque ou Patriarche. 'On voit en effet que S. Ambroise a ordonné des Evesques à Pavie. 'à Bresse, [a] à Come, [b] à Bergame, villes de la Ligurie.[c] Il a écrit sur ce sujet à l'Eglise de Verceil, & en des termes qui montrent qu'il avoit l'autorité de decerner. [d] Il recommande à Constance de visiter souvent l'Eglise "d'Imola qui n'avoit pas encore d'Evesque, ne pouvant pas, dit-il aller si loin à cause des occupations qu'il avoit durant le Caresme[e] Imola est mis par quelques uns dans la Flaminie, [qui est la province de Ravenne,] ce que Blondel dit ne se devoir pas faire; 'mais au moins elle estoit à l'extremité de l'Emilie.[f] On dit aussi qu'il a installé Theodule à Modene dans l'Emilie, & S. Vigile à Trente dans la Rhecie, [qui estoit alors comprise dans l'Italie,] 'ou dans la Venecie.[g] Il adresse sa lettre touchant la feste de Pasque de l'an 387, aux Evesques de l'Emilie.[h] On voit dans l'affaire d'Indicia qu'il la jugea avec autorité, quoiqu'elle fust de l'Eglise de Verone, [i] qui est dans la Venecie.

[k] Dans le Concile qu'Eusebe l'un de ses successeurs assembla en 451; on trouve des Evesques non seulement de la Ligurie, mais encore de l'Emilie, de la Rhecie, & des Alpes Cottiennes. 'Il paroist par une lettre de S. Gregoire le grand, que de son temps l'Eglise de Lune, [qu'on met en Toscane, mais qui apparemment estoit des Alpes Cottiennes,] estoit de la jurisdiction de Milan.

Amb vit.p.90.e. | Gaud.h.16. | a Amb.ep.60.p.326.e. | b Sur.18.jul.p.214.§11. | c Amb ep.25.p.237.e. | d ep.19.p.226.b.e. | e Blond.prim.p.934. | Geo.sac p.41.42. | f Blond.p.934. | Geo.sac.p.41.42. | g Amb.de Pasch p.303.i. | h ep.46.p.297.&c. | i Blond.prim.p.934|Geo sac.p.41.42. | k Leo,ep.87.p.586|Geo.sac.p.42. | Greg.l 3 ep 22.p.559.

Forum Cornelii.

[Mais quoique, comme nous venons de dire, quelques villes de la Venecie fussent soumises à la metropole de Milan, & qu'il y ait des raisons pour le croire de toutes les autres; 'il y en a neanmoins encore davantage qui nous font juger que la plus grande partie de cette province & celle de l'Istrie reconnoissoient Aquilée pour leur metropole; l'Evesque de Milan pouvant y avoir le droit d'Exarque & de Primat.] 'Il y en a qui pretendent que mesme toute l'Illyrie [occidentale] dependoit de la metropole de Milan; [mais nous montrerons dans la suite qu'on le pretend sans apparence.

Note 2. | Bar.380,§16.

Voilà quelle estoit l'autorité de l'Eglise de Milan, lorsque S. Ambroise fut appellé de Dieu à la gouverner. "Mais il y avoit alors prés de vingt ans qu' une Eglise si illustre & si importante estoit occupée par Auxence, qui outre l'heresie Arienne qu'il suivoit, se trouvoit encore coupable de divers crimes qu'il avoit

V. les Ariens §51,127.

commis à Alexandrie avec Gregoire. Constance l'avoit fait venir de Cappadoce, & l'avoit intrus par violence à la place de S. Denys qu'il avoit banni; & il fit un tel desordre dans cette Eglise, que S. Denys aima mieux obtenir de Dieu de mourir dans son exil, que de retourner à Milan. Valentinien estant arrivé à l'Empire, comme il faisoit profession de la foy Catholique, Auxence fit aussi semblant de la suivre; & il trompa si bien le Prince, que
V.S Hilaire §17. "S Hilaire qui avoit tasché de le detromper, eut ordre de sortir de Milan.

Les efforts que S Eusebe de Verceil, S. Philastre de Bresse, & Evagre d'Antioche firent contre luy, furent inutiles. Le Pape
V.S Damase § 5. Damase "n'osa agir contre luy dans le Concile de Rome, tenu vers l'an 369. Et s'il le fit depuis, comme S. Athanase l'en avoit pressé,] 'ni son autorité, ni celle du Concile de Paris, dont nous avons encore la lettre, 'ni celle des autres Conciles de France, d'Espagne, [a] de Pamphylie, d'Isaurie, & de quantité d'autres provinces de l'Orient & de l'Occident, qui s'estoient separées de sa communion, [ne fut pas encore assez forte pour luy oster la possession de l'Eglise de Milan.] Hil.fr.1.p.3. Ath.ad Epi p. 582.a. a ad Afr p. 932.a|Thdrt.l. 4.c.3.p.665.d.

'Ainsi, selon l'expression d'un ancien auteur, la foy Catholique estoit opprimée en Italie sous la tyrannie insupportable d'Auxence. [Il y a neanmoins tout sujet de croire que les Catholiques formoient un corps d'Eglise à Milan, separé d'Auxence & des Ariens, & gouverné par les Ecclesiastiques que les Evesques Hier vit.perfe. 4.p.56.c.
V.S Basile § 75. voisins leur ordonnoient, puisqu'en l'an 372 "Sabbin homme tres Catholique, & deputé par les Catholiques d'Occident vers ceux d'Orient, ['se qualifie Diacre de Milan. Colle.t.1.p 869.

ARTICLE VII.

S. Ambroise est nommé Evesque de Milan par tout le peuple, & confirmé par Valentinien malgré sa resistance.

Note 3. DIEU osta enfin luy mesme l'episcopat à Auxence avec la vie "en l'an 374, pour faire place à S. Ambroise, & faire retourner à la veritable foy toute l'Italie, 'qui estoit encore deshonorée par la honte d'un de ses principaux membres. Hier chr. Bar.374.§ 1.

'Auxence donc estant mort, [les Evesques de la province de Milan, qui selon l'ordre des Canons devoient s'assembler à Milan
Note 4. pour y faire l'election d'un Evesque, 'en écrivirent à l'Empereur Valentinien I, qui estoit alors dans les Gaules sur les bords du Amb.vit.p.79. g|Thdrt.l 4 c.5. p.665.d|Ruf.l. 2.c.11.p.258.

Thdrt l.4.c.5.p.665.d. Rhein, ou à Treves:]& voici ce que Theodoret nous a conservé de la réponse qu'il leur fit. Nourris dans l'étude des divines Ecritures, vous ne pouvez pas ignorer quelles doivent estre les qualitez de celui qu'on eleve à l'episcopat. Sa vie comme sa doctrine doit servir d'instruction à ceux qu'il gouverne. Ce leur doit estre un modele de toutes sortes de vertus: & sa conduite doit répondre à la sainteté de sa doctrine. Donnez donc maintenant à l'Eglise de Milan un Evesque qui ait ces qualitez, afin que nous mesmes qui sommes chargez du gouvernement de l'Empire, nous puissions luy soumettre nos testes avec une entiere confiance, & recevoir avec une humble soumission les remedes salutaires de ses reprehensions. Car estant hommes comme nous sommes, il ne se peut pas que nous ne commettions beaucoup de fautes, « « « « « « « « « « « « «

c.6.p.666.a.b. 'Les Evesques ou sur cette réponse de l'Empereur,[ou plutost dans la lettre qu'ils luy avoient écrite d'abord,] le prierent d'elire luy mesme qui il luy plairoit, s'en raportant à sa sagesse & à sa pieté. C'est, leur dit-il, une entreprise qui est audessus de mes forces. Personne ne peut mieux y reussir que vous qui estes remplis de la grace de Dieu & éclairez de ses lumieres. « « «

b. 'Les Evesque ne songerent donc plus qu'a deliberer & entre eux mesmes, [& avec le peuple de Milan, pour choisir une personne capable de remplir les devoirs de l'episcopat, & l'attente de l'Empereur. Mais ce choix n'estoit pas aisé à faire,] à cause d'une division tres dangereuse qui s'estoit formée entre les habitans de Milan. Car les Orthodoxes d'un costé, & les Ariens de l'autre, vouloient chacun avoir un Evesque de leur sentiment, & faisoient de grandes menaces contre ceux qui s'opposoient à leurs desirs.

Ruf.l.2.c.11.p.258.

p.258|Amb.vit.p.79.g. 'Comme donc on estoit prés de voir une sedition toute formée, Ambroise qui estoit alors à Milan, & qui comme Gouverneur de la province, estoit chargé d'y maintenir l'ordre & la paix, s'en vint à l'eglise, & parla au peuple, 'à qui il dit beaucoup de choses pour le porter à faire l'election sans tumulte.ᵃ Et lorsqu'il parloit encore, toute l'assemblée d'une commune voix, tant les Ariens que les Orthodoxes, s'écrierent en un mesme moment qu'ils demandoient Ambroise pour Evesque, '& protesterent que jamais ils ne recevroient ni un mesme Evesque ni une mesme foy, si on ne leur donnoit Ambroise. 'On tient que ce fut un enfant qui ayant commencé à crier le premier: Ambroise Evesque; fut aussitost suivi de tout le monde.

Ruf.l.2.c.11.p.258. a p.258|Amb.vit.p.79.g| Thdrt.l.4.c.6.p.666.b. Ruf.l.2.c.11.p.258. Amb.vit.p.79.g.

g. 'Saint Ambroise n'estoit alors que catecumene; [ce qui n'em-

pesche pas qu'il ne pust savoir que le commandement de S. Paul & les Canons défendent d'elever à l'episcopat non seulement ceux qui ne sont pes battizez; mais ceux mesmes qui ne le sont que depuis peu] 'Neanmoins il n'allegue point d'autre raison de tout ce que nous allons voir qu'il fit pour eviter l'episcopat, que la sainteté eminente que demande cet état sacré: [& cette vuë luy fit faire toutes choses pour eviter un engagement qui paroissoit si redoutable à sa lumiere & à son humilité. ep.25.t.5.p.246 c.

'Voyant donc ce consentement si surprenant de tout le peuple pour son election, il sortit de l'eglise, fit dresser son tribunal, & fit donner la question à quelques personnes avec une rigueur qui ne luy estoit nullement ordinaire, 'pour paroistre un homme cruel, & se faire juger indigne du sacerdoce. Mais on voyoit bien son dessein, '& tout cela n'empescha point le peuple de crier en un sens bien different de celui des Juifs, Que vostre peché retombe sur nous, luy promettant par là [en quelque sorte] le pardon de tous ses pechez qu'il devoit recevoir dans le battesme. vit.p.79.h. Bar.374.§5. Amb.vit.p.79. h.i.

'Il se retira ensuite chez luy dans une grande inquietude, & il vouloit faire profession de la philosophie, [c'est à dire apparemment de la vie monastique.] Il devoit en effet estre un veritable philosophe de J.C, fouler aux pieds les pompes du siecle, & suivre les traces de ces saints pescheurs qui ont gagné tant de peuples à J.C, non par des paroles artificieuses & étudiées, mais par des discours simples & par les raisonnemens de la vraie foy, & qui envoyez pour prescher n'ayant ni sac ni baston, ont converti les philosophes mesmes Mais ne pouvant executer ce dessein, [il eut recours à un moyen fort extraordinaire.] Il fit entrer chez luy tout publiquement des femmes de mauvaise vie, afin de porter par là le peuple à ne plus songer à luy. [Mais on ne se laissa pas tromper par cet artifice:] & tous crioient de plus en plus: Que vostre peché retombe sur nous. i.k.

'Voyant donc que tout ce qu'il avoit fait jusques alors ne luy avoit point réussi, il ne songea plus qu'à prendre la fuite. Il sortit de Milan au milieu de la nuit, & prit le chemin de Pavie. Mais Dieu l'egara tellement dans sa fuite, qu'il se trouva au matin à une porte de Milan qu'on appelle la porte de Rome. Quand on l'eut retrouvé, le peuple luy donna des gardes, & l'on envoya à Valentinien la relation de ce qui s'estoit passé, '& la demande du peuple, ᵃ qui le prioit de luy donner Ambroise pour son Evesque [On recouroit à luy, peut-estre pour surmonter par son autorité la resistance du Saint.]Baronius dit que c'estoit parceque k. Ruf.l.2.c.11.p 258. a Amb.ep 13.p 204.h. Bar.374.§6|Cod. Th.16.t.2.l.3.6. p.22.23.30.

les loix défendoient de mettre dans le Clergé ceux qui estoient soumis aux fonctions publiques. [Mais ces loix ne regardoient point apparemment des personnes de la qualité de S. Ambroise;

Cod.Th.12.t.1.l.48.59.p.386.407. '& de plus, on voit par d'autres loix, que cela estoit permis à de certaines conditions qui dedommageoient les Communautez.]

Amb.vit.p.79.l. 'Valentinien fut ravi de joie qu'on demandast pour Evesque Thdrt.l.4.c.6.p.666.d. un homme qu'il avoit envoyé pour juge, '& rendit graces à Dieu de ce qu'il autorisoit le choix qu'il avoit fait, en confiant les c|Ruf.l.2.c.11.p.258. ames à celui à qu'il avoit confié les corps. 'Il jugea bien que des personnes si opposées dans leur doctrine & dans leurs desseins ne s'estoient pas trouvez réunis en sa faveur sans une conduite Thdrt.l.4.c.6.p.667.a. particuliere de Dieu: 'Et de plus il connoissoit déja la genereuse liberté de ce Saint à reprendre les personnes les plus eminentes. a. 'De sorte que non seulement il consentit à la nomination qu'on p.666.c|Ruf.l.2.c.11.p.258. en avoit faite; 'mais il ordonna qu'on l'executast promtement,[a]& a Amb.vit.p.79.m. il commanda au Vicaire [d'Italie] de faire ses deligences pour cela. [Ce Vicaire pouvoit estre Italique,][b] à qui s'adresse une loy b Cod.Th.13.t.3.l.10.p.13. donnée à Milan le 5 de fevrier 374.

ARTICLE VIII.

Saint Ambroise est battizé & ordonné Evesque.

[JE ne sçay si Saint Ambroise n'avoit point écrit de son costé à Valentinien pour empescher cette election, en luy representant qu'il ne pouvoit pas estre Evesque d'une Eglise troublée par Amb.ep.23.p.204.h. l'heresie, comme estoit celle de Milan.] 'Mais il est certain que Valentinien promit que s'il vouloit accepter l'episcopat, il luy rendroit son Eglise paisible: & ce fut une des choses qui porta vit.p.79.l. Saint Ambroise à l'accepter. 'Probe Prefet du Pretoire se rejouit aussi de cette election qu'il sembloit avoir predite, en disant au Saint d'agir non en juge, mais en Evesque.

l.m. 'Pendant qu'on attendoit [des Gaules] la réponse de Valentinien, Ambroise avoit encore pris la fuite, & s'estoit caché auprés de la ville chez une personne de qualité nommé Leonce. Mais aprés qu'on eut receu la réponse de l'Empereur, le Vicaire ayant fait une ordonnance publique contre tous ceux qui ne decouvriroient pas où il estoit, Leonce le decela, & ainsi il fut pris & amené à Milan.

m|80.g. 'Connoissant donc que Dieu vouloit qu'il fust Evesque, & qu'il n'y avoit plus moyen de resister, il demanda seulement de n'estre

battizé que par un Evesque Catholique, prenant extremement garde de n'estre pas surpris par la perfidie des Ariens. 'Il fut battizè le 30 de novembre, & la memoire en est marquèe dans les plus anciens martyrologes, aussibien que dans les monumens de l'Eglise de Milan, où l'on voit que l'on chantoit ce jour là une Messe du battesme de Saint Ambroise il y a plus de 500 ans. 'On dit qu'aprés avoir esté battizé, il exerça toutes les fonctions Ecclesiastiques; & enfin il fut ordonnè Evesque le huittieme jour [d'aprés son battesme] avec une joie universelle.

Florent p.1014. 1015|Mabi. mus.p.107.
Amb.vit.p.80.g

'Voyant, comme il nous l'apprend luy mesme, que malgré toute sa resistance, il estoit contraint de recevoir l'episcopat, il demanda qu'aumoins l'on differast un peu son ordination, [pour suivre en quelque sorte les loix de l'Eglise.] Mais toutes les loix [qu'il put alleguer,] furent trop foibles contre la violence du peuple. Ainsi si l'on n'observa pas en cette rencontre l'ordre qui se doit garder dans les ordinations, ce fut seulement la violence qu'on luy fit qui en fut cause: Et comme il n'est défendu d'ordonner un neophyte, que de peur qu'il ne se perde par la vanité, si une personne a l'humilité necessaire pour le sacerdoce, le violement de cette loy ne luy est point imputé, puisqu'il ne tombe point dans le defaut qui a fait faire la loy. [C'est ce qu'on ne peut manquer de dire à l'égard de Saint Ambroise, qui bien loin de s'élever pour cette estime extraordinaire,] 'qui l'avoit fait enlever du tribunal des Proconsuls au thrône archiepiscopal, parle toujours de son election avec douleur & avec confusion; '& il en prend occasion de louer excellemment la grace & la misericorde de J. C. ' Aussi son ordination fut approuvée par le jugement des Prelats d'Occident, [& l'Eglise reconnoist avoir receu de Dieu une si grande grace en cette rencontre,] 'que les Grecs & divers Latins ont choisi pour faire la feste de Saint Ambroise le 7.e de decembre, qui selon ce que nous avons dit, doit estre le jour de son ordination: ["& il tomboit au dimanche en 374.] 'Les anciens monumens de l'Eglise de Milan marquent aussi ce jour là la feste de son ordination.

ep.25.p.246 c.d
off.l.1.c.1.p.1.d.
pœni.l.2.c.8.p. 410.el411.h.i.
ep 25.p.246 c.
Bar.374. §7|7. dec.a|Menæa, p.112-119|Ugh.a. 6.p.1152 d.Boll. apr.t.1.p.38.a.
V. la note 3.
Mabi.mus.p. 107.

'C'est ainsi, dit S. Basile, que Dieu qui sçait choisir dans tous les siecles ceux qui luy sont agreables, [& qui se plaist à diversifier ses merveilles,] aprés avoir autrefois tiré [David] de la conduite d'un troupeau de moutons pour en faire le Prince de son peuple, & avoir elevé à la grace de la prophetie un Amos pasteur de chevres, en le remplissant de la force de son Esprit; choisit alors un citoyen de la ville regnante, à qui l'on avoit

Baf.ep 55.p 84. c.d.

donné le commandement de toute une nation, relevé durant le monde par l'eminence de son genie, par la grandeur de sa naissance, par la splendeur de sa vie, par la force de son eloquence; par son experience dans les affaires; le contraignit de prendre soin des brebis de J. C. & aprés qu'il eut abandonné toutes les grandeurs du monde, lesquelles il ne regardoit plus que comme une perte pour acquerir J.C, il luy confia la conduite du grand & du celebre vaisseau de l'Eglise.

Hier.chr. 'L'ordination de S. Ambroise fut la destruction de l'Arianisme & l'établissement de la foy Catholique dans toute l'Italie.

Fulg in Pint.c.3.p.536. 'Son zele pour la verité, l'affermit dans le cœur des Empereurs, & en fit croistre de plus en plus l'amour dans les Evesques & dans les peuples [Quoiqu'Auxence eust eu & la faveur des Princes, & vingt années de tyrannie, & beaucoup d'adresse] pour repandre le venin de son heresie dans Milan, S. Ambroise rempli du Saint Esprit, détruisit tellement tout ce malheureux edifice, que le nom d'Auxence s'abolit [presque entierement] à Milan mesme, de la memoire des hommes, & n'y resta que pour estre un nom d'execration & d'horreur.

Thdrt.l.4.c.6.p.666.667. 'Theodoret raporte que S. Ambroise peu de jours aprés son ordination, se plaignit à Valentinien de quelques desordres que commettoient les Gouverneurs, & que Valentinien l'assura que sa liberté luy estoit tres agreable, & le pria de traiter les plaies de son ame selon les regles de la loy de Dieu.

ARTICLE IX.

Saint Ambroise donne tout son bien aux pauvres: Quelques particularitez de sa conduite.

Amb.vit.p.88.t. 'DEs que Saint Ambroise fut ordonné Evesque, il donna à l'Eglise ou aux pauvres, tout l'or & l'argent qu'il pouvoit avoir. Il donna mesme deslors toutes ses terres à l'Eglise, en reservant neanmoins l'usufruit à sa sœur [Marcelline.] Car il ne vouloit rien avoir sur terre qu'il pust dire luy appartenir, pour suivre J.C. avec d'autant plus de facilité & de promtitude, qu'il se seroit plus dechargé de toutes choses. [Pour n'avoir pas mesme l'embaras de son domestique, & de ce qu'il reservoit pour sa

de Sat.p.311.m.315 g. a p.309.d. p.317.d. sœur,] 'il paroist qu'il en laissa le soin à Satyre son frere, qui avoit peutestre mesme quitté Rome pour venir demeurer à Milan avec luy. 'Et Satyre [qui mourut bientost,] luy ayant laissé tout

bien, en le priant d'en donner aux pauvres ce qu'il trouveroit à propos, il trouva à propos de le leur donner tout entier, & il se considera non comme l'heritier, mais comme le simple dispensateur de cette grande succession. 'Ainsi c'est avec verité qu'il protestoit dans sa persecution, que tout ce qu'il avoit estoit aux pauvres. ep.14.p.106.a.

'Depuis son ordination, il vécut dans une abstinence extraordinaire. Il dormoit peu & veilloit presque continuellement. Il travailloit beaucoup & ne laissoit pas de jeûner encore tous les jours. Sa coutume estoit de ne disner que le samedi & le dimanche, ou les jours qu'on celebroit la feste des plus celebres Martyrs. 'Il disnoit le samedi, parcequ'on ne jeûnoit point ce jour là à Milan, [a] mesme en Caresme. [b] C'est pourquoi lorsqu'il se rencontroit en des lieux où on le jeûnoit, comme à Rome, il jeûnoit aussi ce jour là, observant la regle qu'il avoit donnée à Saint Augustin pour Ste Monique, que dans les choses de cette nature il falloit suivre la coutume de l'Eglise où l'on se trouvoit. vit.p.88.h. Aug.ep.86.t.2.p.149.2.a. a Amb.ep.10.t.1.p.532.d. b Aug.ep.86.p.149.1.a.

'Il observoit encore de n'aller jamais à aucun festin dans son pays, quoiqu'on l'en priast, de peur que dans ces occasions frequentes comme elles estoient, il ne s'accoutumast à passer les bornes de la temperance. Et Saint Augustin prenoit cette pratique de S. Ambroise aussibien que quelques autres, pour des regles que tous les gents de bien devoient observer, ce sont celles que S. Ambroise prescrit luy mesme à ses Ecclesiastiques. Il y a beaucoup d'embaras, leur dit-il, dans les festins des gents du monde. Ceux qui s'y trouvent y contractent l'amour de la bonne chere, ou marquent qu'ils l'aiment déja. On ne s'y entretient que des vains amusemens & des divertissemens du siecle. Vous ne pouvez pas vous boucher les oreilles [pour ne point entendre ces discours.] Si vous voulez les faire cesser, vous passez pour imperieux & altiers. D'ailleurs on se trouve insensiblement engagé à boire plus qu'on voudroit. Ainsi il est plus à propos si vous avez à faire des excuses, de les faire une fois chez vous, que d'en faire de si frequentes chez les autres. Quand mesme vous sortiriez de table sans avoir passé les bornes de la sobrieté, il n'est pas juste de vous exposer à estre condannez comme participans aux excés des autres. Posd.c.27.

[Quelque eloignement qu'eust S. Ambroise d'aller manger chez les autres, neanmoins lorsqu'il estoit hors de Milan, il accordoit quelquefois cette grace à ses amis.] 'Il traitoit mesme quelquefois les plus grands seigneurs, comme le Comte Arbo- Amb.vit.p.86. b|Sulp.dial.1.c.17.p.176.

Aug.conf.l.6.c. a.p.48.1 b. 3 Bar 367.§13. gaste, des Consuls & des Prefets: 'Car il estoit extremement honoré des plus grandes puissances de la terre: [a] mais il ne les traitoit pas avec des depenses qui fissent tort à la pauvreté dont il faisoit profession. Et ce seroit en vain qu'on voudroit justifier par son exemple le luxe trop ordinaire aux Prelats, & qui des ce temps là scandalizoit les payens.

Posd.c.27. 'Saint Augustin loüa encore depuis deux choses dans Saint Ambroise, l'une de n'appuyer jamais de sa recommandation ceux qui vouloient "se mettre à la Cour & dans l'épée, depeur militare que ne réüssissant pas dans ses emplois, ils n'en rejettassent la faute sur celui qui les y avoit fait mettre par son credit; l'autre de ne s'entremettre jamais pour aucun mariage, se contentant lorsque les parties estoient d'accord, d'y aller si on l'en prioit, ou pour autoriser & affermir leur contract, ou pour les benir. Car il craignoit, disoit-il, que ceux qu'il auroit mariez, venant à estre mal ensemble, ne maudissent en se querellant celui qui Sym.l.3.ep.36. p.119. estoit l'auteur de leur mariage.'Symmaque le loue encore de ce qu'il ne se méloit jamais de parler pour les financiers.

Ama.vit.p.88.a ep.65.p.330. 331. 'Il ne se dispensoit pas de la peine d'écrire ses livres de sa propre main, à moins que son corps ne fust abatu par quelque incommodité; 'ce qu'il faisoit en partie pour estre plus maistre de ce qu'il écrivoit, & le pouvoir peser avec plus de maturité, & en partie pour ne pas incommoder ses gents, principalement lorsqu'il travailloit la nuit: [ce qui marque dans ce Saint une grande bonté & une grande douceur.]

ep.14 p.207.g. b vit.p.88.l. 'Il renouvelloit tous les jours le sacrifice pour son peuple. [b] Il estoit infaticable dans les ceremonies de l'Eglise; & nous verrons que cinq Evesques eurent de la peine à faire pour l'administration du battesme le samedi saint qu'il mourut, ce qu'il avoit accoutumé de faire luy seul.

Aug conf l.6.c. 3.p 48.2.c. 'Il estoit continuellement accablé de personnes qui avoient affaire à luy, & qu'il assistoit dans leurs besoins; & le peu de temps qu'ils luy laissoient libre, ne luy donnoit autre loisir que de reparer les forces de son corps par les soutiens necessaires à la vie, & celles de son esprit par la lecture. La porte de sa chambre n'estoit jamais fermée à personne & tout le monde y entroit Soz l 7.c 28.p. 751.b. librement sans qu'on l'avertist de ceux qui venoient. 'Sozomene remarque la mesme chose d'Acace qui estoit dans le mesme temps Evesque de Berée, comme la preuve d'une vertu extraordinaire.

ART. X.

ARTICLE X.

Des études & de l'eloquence de Saint Ambroise.

[SAINT Ambroise eut apparemment peu de choses à changer dans la vie qu'il avoit menée avant son battesme, pour la rendre digne de l'episcopat qu'il avoit receu.]'Pour la science & la conduite de l'Eglise, Baronius dit que le Pape Damase luy envoya Saint Simplicien Prestre de Rome, pour luy enseigner l'une & l'autre; & il le repete plusieurs fois comme une chose tout à fait indubitable. [Tout ce que nous en trouvons,]'c'est que Simplicien demeuroit à Rome[sous Constance,]où il procura la conversion de Victorin, 'qu'il estoit à Milan[sous Valentinien II. en 386,]& qu'il estoit [1] pere spirituel de Saint Ambroise:[ce qui signifie peut-estre qu'il l'avoit instruit à Rome dans la foy Chrétienne, ou qu'estant Prestre de Milan il l'avoit catechisé lorsqu'il fallut le battizer pour le faire Evesque.[Et en effet l'expression de S. Augustin, "semble marquer que Simplicien avoit esté pere spirituel de S. Ambroise avant son episcopat. 'S. Ambroise dit que leur amitié estoit ancienne.

Bar. 375. § 22| 385 §9|v. Amb. p. 13. c. — Aug. conf. l. 8. c. 2. p. 59. 1. b. 2. — 1. — tunc Episcopi — Amb. in ps. 104. p. 861. h. i.

'Ce n'est pas que comme Simplicien estoit tres habile, [a] Saint Ambroise qui l'aimoit comme son pere,[b]& luy donnoit souvent ce nom, [ne le consultast sans doute fort souvent. Mais de dire qu'on le luy eust envoyé pour cela, ni que ce fust Damase qui le luy eust donné,c'est de quoy nous n'avons point encore trouvé de preuves.] 'Gennade nous apprend qu'il a esté Prestre avant que d'estre Evesque de Milan aprés Saint Ambroise; & ainsi il pouvoit estre Prestre dés ce temps-ci.]

in Exod. p. 436. f. a Aug. conf. l. 8. c. 2. p. 59. 1. 2. b Amb in Exod p. 438. g|in ps. 104. p. 861. 1. — Genn. c. 36.

'Pour revenir à la doctrine de Saint Ambroise,il se plaint fort de ce qu'ayant esté arraché des tribunaux de la magistrature seculiere pour estre aussi-tost elevé à l'episcopat, il n'avoit pas eu le loisir d'estre disciple avant que d'estre maistre, & avoit esté contraint d'enseigner aux autres ce qu'il n'avoit pas encore appris. 'Mais voyant que le sacerdoce qu'on luy avoit imposé malgré luy, l'engageoit indispensablement à faire l'office de docteur, il demanda à Dieu, non la gloire des Apostres, non la grace des Prophetes, non la vertu des Evangelistes, non "la discretion des Pasteurs, mais l'application & le soin necessaire pour l'intelligence des divines Ecritures, & cela, afin que tra-

Amb. off. l. 1. c. 1. p. 1. d. — b. c. — circumspectionem.

1. *pater in accipienda gratia tunc Episcopi Ambrosii*

vaillant pour instruire les autres, il s'instruisist luy mesme de la verité dans l'ecole de J.C.

Bas.ep.55.p 84.c. 'Dieu ne luy refusa point cette grace; & comme c'estoit luy qui l'avoit fait passer du tribunal des juges de la terre à la dignité des Apostres, ce fut aussi de luy, & non des hommes, qu'il receut & qu'il apprit l'Evangile de J. C. 'Ainsi il estoit rempli de joie lorsque son cœur se nourrissoit du pain si delicieux des Ecritures. [Il est visible par ses ouvrages qu'il avoit lu exactement les differens interpretes des livres saints, car il les cite fort souvent.

Aug.conf.l.6 c.3.p.48.2.b.

Hier.in Ruf.l.1.p.197. Il faut aussi qu'il ait beaucoup étudié Origene,] 'puisque S. Jerome remarque que presque tous ses livres sont pleins des discours de cet interprete.'Il a suivi aussi quelquefois S. Hippolyte. 'Nous voyons encore qu'il cite Philon. [Mais ce qui peut paroistre plus extraordinaire, c'est que quoique S. Basile ait vécu de son temps, comme nous le verrons mesme par les lettres qu'ils s'écrivirent, & que Saint Ambroise ne l'ait pas survécu de vingt ans,]neanmoins il se servoit beaucoup des ouvrages de ce Saint, & en suivoit les pensées dans ses écrits;[ce qui n'est pas moins glorieux à l'humilité de S. Ambroise, qu'à la reputation de S. Basile.] 'Il faut aussi qu'il ait lu les ouvrages des heretiques, puisqu'il cite le 38e tome d'Apelle[disciple de Marcion.]

ep.65.t.2.p.192.c.

Amb.par c.4.t.1.p.114 e.

Hier.ep.65.p.192.c.

Amb.parc.c.5.p.115.l.

Aug.conf.l.6.c.3.p.48.2.c.d. 'Lorsqu'il lisoit, ses yeux couroient les pages du livre; mais son esprit s'arrestoit pour en penetrer l'intelligence. Sa langue & sa voix se reposoient; & il lisoit toujours tout bas, soit pour eviter que ceux qui estoient dans sa chambre ne luy fissent des questions sur ce qu'il lisoit, & ne l'empeschassent de lire autant qu'il vouloit, ou plutost pour conserver sa voix qui s'enrouoit fort aisément. Enfin, dit Saint Augustin, quelque raison qui le portast à en user de la sorte, elle ne pouvoit estre que bonne, puisqu'il estoit sage & d'une si grande vertu.

d. 'Il preschoit tous les dimanches, & expliquoit excellemment au peuple la parole de la verité. 'Ses discours qui estoient tres savans & tres solides luy acquirent la reputation d'estre fort eloquent. Et quoiqu'ils fussent moins agreables & moins remplis de charmes pour les expressions & la grace de s'expliquer, que ceux de quelques personnes qui n'avoient point d'autre avantage que celui d'une vaine eloquence, ils avoient neanmoins assez de douceur pour estre ecoutez avec grand plaisir par ceux mesmes qui n'y consideroient que les paroles. 'Il pratiquoit ce qu'il enseigne, que le discours d'un Ecclesiastique doit estre pur, simple, clair, net, plein de poids & de gravité, sans y affecter l'elegance, & sans y mepriser l'agrément.

l.8 c.13.p.47.2.b.c.

Amb.off.l.1.c.21.p.17.b.

[Son eloquence n'est point en effet pour l'ordinaire une eloquence de paroles & de figures, mais un style plein de majesté, de grandeur & de force, & qui dit beaucoup en peu de mots, ce qui fait qu'il est souvent un peu obscur.]'Et quoique Cassiodore Casd inst.c.1.6.
planus. suavissimus, venustus, acuta. luy attribuë 'la douceur, l'agrément, la clarté, & un discours tout de miel, [ces qualitez luy semblent moins convenir [que cette gravité 'pleine de feu & d'esprit, & cette violence dont l'esprit est emporté avec plaisir,'que le mesme auteur loue aussi en c.20.
luy:[& je ne sçay si S. Sidoine n'a point voulu marquer cette force qui se soûtient toujours,] 'lorsqu'il luy donne la perseverance Sid l.4.ep.3 p. 90.
comme son caractere propre. [Quoiqu'il n'affectast nullement l'erudition des lettres humaines,] 'dont Julien le Pelagien s'enfloit beaucoup, S. Augustin soûtient à cet heretique, qu'en cela Aug.op.imp l. 2.c.36.p.59.1.d.c.
mesme il ne l'egaloit nullement. 'Il cite de luy des exemples de differens genres d'eloquence qui peuvent convenir à un orateur Chrétien. doct.chr l.4.c. 21.p.37.38.

[L'eloquence de S. Ambroise merite d'autant plus d'estre reverée de l'Eglise,] 'que c'est par elle & par l'estime que tout le monde en faisoit, que Dieu a attiré peu à peu S. Augustin à la connoissance de la verité. Aug.conf.l.5 c. 13.14.p 47.2.
'Elle est relevée par S. Jerome, [qui ne peut estre suspect ni de faveur ni d'ignorance.] [a] S. Augustin dit Hier.ep.22.c. 10.p.
qu'il eclate entre les auteurs Latins comme une fleur d'une admirable beauté; 'qu'il repand comme un fleuve une eloquence claire & agreable. [b] S. Prosper loüe particulierement l'elevation de tant d'écrits qu'il fit pour la foy. a Aug.op.imp. l.1.c.8.p.12 1.b. in Jul.l.1.c 4 p. 379.2.a. b Prof chr.an. 380.

ARTICLE XI.

Union de S. Ambroise avec S. Basile: Les Ariens veulent troubler l'Eglise de Milan: Quel estoit Valens Evesque de Pettau.

L'AN DE JESUS CHRIST 375. DE S. AMBROISE 1.

[SAINT Ambroise ayant esté fait Evesque de la maniere extraordinaire que nous avons dit, écrivit ce semble aux principaux Evesques de l'Eglise:]'Au moins il est certain qu'il Bas.ep.55 p.84
écrivit à S. Basile, qui loüa Dieu de son election. Il la regardoit comme un effet particulier de sa misericorde; & il met au nombre des plus grandes graces qu'il en eust receuës, l'union qu'il formoit entre luy & S. Ambroise par cette lettre. Il y reconnut dans les paroles sorties de l'abondance de son cœur, la beauté interieure de son ame; & le jugement qu'il en fit deslors, se trouve aussi veritable qu'il est glorieux à S. Ambroise. Il luy écrivit

donc une lettre pleine de témoignage de joie & d'estime, & exhorte à la fin cet homme de Dieu, tant à combatre genereusement pour arracher tous les restes de l'Arianisme, qu'à achever par la continuation de ses lettres à elever dans leurs ames l'edifice de la charité, dont il avoit luy mesme jetté les fondemens. [On pretend qu'outre cette lettre, S. Basile luy renvoya le corps de S. Denys de Milan.

S. Ambroise peut aisément avoir écrit à S Basile par les Prestres Dorothée & Sanctissime, "que les Orientaux avoient envoyez en Occident l'an 374, & qui retournerent cette année en Orient; & S. Basile peut avoir appris d'eux quelles estoient les grandes qualitez de S. Ambroise. On ne voit pas que les Orientaux aient envoyé en Occident jusqu'en "l'an 377, qu'ils y deputerent encore les mesmes Prestres Dorothée & Sanctissime, pour demander la condannation d'Eustathe de Sebaste & de l'heresiarque Apollinaire. V. S. Basile § 99, 100. Ibid. § 114.

Cod. Th. ap. p. 76. "Il semble que S. Melece & Paulin qui disputoient l'evesché d'Antioche, aient aussi écrit vers ce mesme temps aux Occidentaux; & les Prelats du Concile d'Aquilée témoignent que les Occidentaux estoient resolus d'y envoyer quelques uns d'entre eux, (c'est à dire des Evesques,) pour tascher d'y appaiser les divisions des Orthodoxes: Mais les ravages des barbares [qui commencerent dés la mesme année 377,] arresterent ce dessein. L'amour de S. Ambroise pour la paix de l'Eglise, & son union particuliere avec Saint Basile, "qui avoit toujours pressé cette deputation sans la pouvoir obtenir, font juger qu'il avoit eu beaucoup de part à faire prendre cette resolution aux Occidentaux. [Au moins il est difficile de croire qu'elle vinst de Rome,] où dans une conference que Dorothée [deputé des Orientaux] y eut avec Damase & Pierre d'Alexandrie, il eut la douleur d'entendre mettre au rang des Ariens S. Melece & S. Eusebe de Samosates, [qui estoient les Prelats de l'Orient les plus illustres & les plus aimez. Ibid. § 127. Bas. ep. 321 p. 314. c.

Nous croyons aussi pouvoir raporter au zele & aux sollicitations de S. Ambroise, "le Concile qui se tint apparemment en 375, dans l'Illyrie contre les Ariens & les Macedoniens, la deputation que ce Concile envoya en Asie, avec la loy par laquelle Valentinien autorisoit la deputation & les decrets du Concile, & ordonnoit de prescher partout la foy de Nicée. V. les Ariens § 127 128.

Cette loy eust pu donner la paix à l'Eglise d'Orient, si Valentinien ne fust mort le 17 novembre de cette année mesme Gra-

376, de Saint Ambroise 2. tien & Valentinien II. ses enfans luy succederent. Le dernier n'estoit qu'un enfant. Toute l'autorité demeura à Gratien; & S. Ambroise trouva dans sa pieté & dans ses autres excellentes qualitez toute la correspondance qu'il pouvoit desirer en un Prince pour l'avantage de l'Eglise. Gratien l'aimoit comme un ami & le reveroit comme un pere.

L'AN DE JESUS CHRIST 376, DE S. AMBROISE 2.

Il y a bien de l'apparence qu'aprés la mort de Valentinien qui avoit établi S. Ambroise, & luy avoit promis de le rendre paisible, & avant qu'on sceust la disposition de Gratien à son égard, les Ariens crurent pouvoir faire quelque effort pour troubler le Saint, & établir peut-estre à Milan un Evesque de leur parti. [Au moins dans l'eloge que S. Ambroise fait de Gratien
l'an 378,] il le remercie d'avoir rendu la paix à son Eglise, d'avoir Amb. fid. p. 112.
fermé la bouche, & autant qu'il pouvoit, le cœur mesme des perfides; cela autant par l'autorité de sa foy, que par sa puissance imperiale. [Ce fut peut-estre à cette occasion] 'que Gratien Cod Th. t. 6. p. 114. 115. 194.
V. Gratien § 4. adressa une loy à Nitence, "par laquelle il défendoit à tous les heretiques de tenir aucune assemblée ecclesiastique, & ordonnoit que les lieux où ils en auroient tenu seroient confisquez.

[On peut raporter encore à ce temps-ci ce que nous trouvons
dans une lettre écrite en 381,] qu'Ursin qui avoit disputé l'episco- app. p. 69.
V. S. Damase § 2-4, 10, &c. pat au Pape Damase, ['& avoit esté pour cela banni de Rome,] s'estoit uni secrettement avec les Ariens dans le temps mesme qu'ils s'efforçoient par une conspiration detestable de troubler l'Eglise de Milan. "Il n'osoit pas neanmoins se trouver publiquement à leurs assemblées, [d'où nous apprenons qu'ils entreprenoient d'en tenir. Ce fut peut-estre ce qui obligea Gratien] à p. 82. 91.
V. S. Damase § 10. bannir Ursin à Cologne, ["où nous croyons qu'il estoit en 378.]

1. 'La lettre'que nous venons de citer, marque particulierement p. 69.
qu'Ursin s'assembloit avec Valens. [Ce n'est pas apparemment le celebre Valens de Murse qui devoit estre mort alors, mais un
autre plus nouveau, c'est à dire] celui qui ayant esté fait Evesque Amb. ep. 1. p. 167
de Pettau à la place de Marc, homme saint & de grande reputation, fut chassé honteusement de la ville par le peuple. Selon
superpositus. les termes "du Concile d'Aquilée en 381, il semble qu'il ait esté
fait Evesque par les Ariens, & du vivant de Marc,]'& ce Concile p. 167.
dit qu'il n'avoit pas mesme commencé à estre Evesque. 'Ne pou- p. 167.
vant plus demeurer à Pettau, il vint troubler les principales vil-

1. Dans l'appendix du Code Theodosien. Car *cum Valente* n'est point dans l'edition de S. Ambroise, t. 5. p. 184.

les d'Italie, taschant de repandre son impieté par des ordinations illicites, & de se former une troupe de gents semblables à luy. Il estoit caché à Milan en 381. Il semble qu'il tiroit son origine des Gots; au moins il suivoit leur impieté, [c'est à dire l'Arianisme,] & il parut mesme devant l'armée Romaine habillé à la Gothique, d'une maniere indecente non seulement à un Evesque, mais à un Chrétien & à un Romain. On l'accusa d'avoir livré sa patrie, [c'est à dire la ville de Pettau,]aux Gots qui la ruinerent. [Ce ne fut apparemment qu'aprés la mort de Valens à la fin de 378. Mais cela n'empescha pas qu'il n'ait troublé l'Eglise de Milan dés le commencement de cette année.]

Amb.ep.1.p.167

fid.p.112.

Ce fut donc l'autorité de Gratien qui arresta la conspiration des Ariens, & rendit la paix à l'Eglise de Milan[Ce calme dont il la fit jouir, fut neanmoins encore troublé de son vivant mesme comme nous pourrons voir sur l'année 380.]

ARTICLE XII.

Saint Ambroise écrit ses trois livres De la virginité: Histoire memorable d'une vierge.

L'AN DE JESUS CHRIST 377. DE S. AMBROISE 3.

Amb.virg.l.1.c.4.p.472.m.
a l.1.p.464.c.d.

IL n'y avoit pas encore trois ans que Saint Ambroise estoit Evesque;a & la reputation de sa pieté s'estoit déja repanduë non seulement dans les environs de Milan, mais jusque dans la Mauritanie. Il avoue qu'il profitoit beaucoup pour luy mesme par l'exemple de la sainteté qu'il voyoit dans les Vierges consacrées à J.C; & aussi il preschoit continuellement les loüanges de la virginité;mais avec assez peu de succés: Car ceux qui l'ecoutoient, se tenoient mesme importunez de ses discours au lieu d'en profiter. [Ce n'est pas que beaucoup de filles ne souhaitassent d'embrasser la virginité: mais leurs meres, & celles mesme qui estoient veuves, ne les vouloient pas seulement laisser sortir, pour venir ecouter les exhortations de leur Evesque, de peur qu'elles consacrassent leur virginité.]

l.2.p.472.m.
l.1.p.465.e.
d.

Mais par un miracle assez extraordinaire, ses exhortations qui sembloient inutiles à Milan, produisoient un grand fruit dans les pays étrangers. On luy amenoit de Plaisance & de Boulogne des Vierges à consacrer: & on en voyoit mesme venir des extremitez de la Mauritanie pour recevoir de sa main la consecration & le voile, & devenir Reines en mesme temps que

e.d.

toutes les familles [de cette province] gemissoient dans les liens de la servitude, ["peut-estre en punition de la revolte de Firme[1].] 'Ce succés que la reputation de S. Ambroise luy donnoit dans les pays étrangers, luy faisoit dire qu'il vouloit aller prescher autrepart pour toucher ceux de Milan. p.465.e.

'Il loüe particulierement les Vierges de Boulogne, qu'il appelle une troupe feconde en pureté; [sans doute parcequ'elles s'y multiplioient beaucoup.] Elles estoient alors au nombre de vingt, qui ayant renoncé aux delices du siecle & quitté la maison de leurs parens, vivoient ensemble d'une maniere digne de leur état. Dans ces tentes de J.C. elles combatoient sans relasche pour la chasteté. Tantost elles s'appliquoient au chant des cantiques spirituels: & tantost elles s'occupoient du travail des mains pour en retirer leur subsistance & de quoy pourvoir à celle des pauvres. Elles avoient une adresse & une ardeur merveilleuse pour gagner d'autres epouses à J. C. Quand elles connoissoient quelque fille disposée à embrasser leur profession, elles ne se donnoient aucun repos jusqu'à ce qu'elles eussent enlevé cette riche proie: & rien ne la pouvoit derober à leurs recherches. Que si quelqu'une venoit d'elle mesme se joindre à elles, on voyoit toutes ces chastes colombes se lever & environner la nouvelle venüe, luy applaudir, la congratuler, luy témoigner leur joie, & ne la point quitter jusqu'à ce que luy ayant fait oublier sa famille & sa patrie, elle ne connust plus d'autre plaisir que celui de la compagnie des Vierges. c|466.a.

'Comme Saint Ambroise avoit beaucoup de respect pour les Vierges, il ne put leur refuser la demande qu'elles luy firent, de leur donner quelques discours sur la virginité. 'Car il se croyoit obligé comme Evesque de distribuer aux autres le talent de la parole de Dieu pour le faire profiter, principalement sachant que Dieu demandoit plutost son travail que le fruit qu'il pouvoit faire. 'Il aima mieux le faire par un livre écrit, que par un discours de vive voix, parce, dit-il, qu'un livre ne rougit point; '& de plus, une partie des Vierges qui luy demandoient cette instruction, n'estoient pas à Milan pour l'entendre. l.1.p.467.h. l.1.p.457.a.b. b. l.1.p.467.h.

'Il fit cet ouvrage dans [cette] troisieme année de son episcopat, '& le commença le [21 de janvier] jour de Sainte Agnés, dont il fait d'abord l'eloge. Il le divisa en trois livres. 'Il n'y a rien de plus humble que le commencement. 'Il s'y adresse quelquefois p.472.m. l.1.p.458.a. p.457 p.459.g|l.3.p.479.i.

1. 'Les Benedictins attribuent cette servitude à la tyrannie de Gildon: (mais il ne se revolta qu'en 397 *V. Honoré* §5-7.) a& S. Ambroise fit cet ouvrage dans la 3e année de son episcopat, *triennalis sacerdos*; (& ainsi en l'an 377.) Amb.3.virg.l.1.c.10.p.161.a.f. a l.2.c.6.p.172.d.

l.3 p.493-485. à sa sœur Marcelline, '& c'est là qu'il raporte mesme le discours que luy fit le Pape Libere en luy donnant le voile: [mais cela ne suffiroit pas pour dire que cet ouvrage où il parle presque toujours aux Vierges en general, est adressé particulierement à sa
Hier.ep 22.p. 141 b. sœur,]'si S. Jerome ne le citoit de cette maniere.

a Amb.de virg. l.2 p.473.474. b Aug.doct.chr. l.4.c.21.p.37.2|38.c. Cass de Inc.l.7. c.25.p.1055. c Hier.ep.22.p. 141.b. [a]Les deux premiers livres surtout sont extremement fleuris, & le Saint en fait quelque sorte d'excuse. [b]Aussi S. Augustin cite deux endroits de ce livre pour servir de modeles, l'un d'une eloquence vive & pressante, & l'autre d'un style plus simple & plus temperé. 'Cassien en raporte un du premier livre Aux Vierges: car c'est ainsi qu'il l'intitule. [c]S. Jerome cite aussi les opuscules que S. Ambroise avoit écrits depuis peu à sa sœur, dans lesquels, dit-il, il s'est repandu avec tant d'eloquence, qu'il y a recherché, exprimé, & mis en ordre tout ce qui se peut dire à la loüange
ep.50.p 107.b. des Vierges. 'Il marque autrepart expressément ses trois petits
Amb.t.2.B.p. 212. livres des Vierges. 'Les Benedictins fondez sur les manuscrits, font de la fin du troisieme livre un livre separé qu'ils intitulent De la virginité [Nous ne laisserons pas de le citer toujours comme faisant partie du troisieme livre, afin de ne pas multiplier les citations.

Le Saint décrit dans ces livres des Vierges diverses histoires, mais qui ne regardent pas ce temps-ci, hormis une qui merite
virg.l.1.p.466. c.b.c. bien d'estre raportée dans ses propres termes.] 'Une fille d'une famille tres noble se voyant pressée par ses parens qui la vouloient marier, s'enfuit à [l'eglise & embrassa] l'autel. Et quel asyle pouvoit-elle chercher plus convenable que le lieu où s'offre le sacrifice de la virginité? Là cette chaste victime tantost prenoit la main de l'Evesque, la mettoit sur sa teste, & le conjuroit de faire sur elle les prieres accoutumées; tantost ne pouvant plus attendre ni souffrir le moindre retardement, elle mettoit sa teste sous l'autel, & disoit à sa mere: Croyez vous ma mere, me voiler « plus dignement que le saint autel qui sanctifie les voiles? Je pre- « fere ce voile-ci dans lequel on consacre tous les jours J. C. nostre « chef. Que faites vous, mes proches? pourquoi me pressez vous « de me marier? Il y a longtemps que je le suis. Vous m'offrez un « epoux: mais j'en ay trouvé un infiniment meilleur. Exagerez les « richesses de celui que vous me proposez; vantez sa noblesse; re- « levez son credit & sa puissance: J'en ay un qui est incompara- « blement audessus de luy. Tout l'univers luy appartient. C'est luy « qui gouverne tout le monde. Sa noblesse est toute divine & toute « celeste: Presentez m'en un pareil; je ne refuse pas de le choisir. «

Mais

» Mais si vous n'en avez point à me donner qui en approche, ce
» n'est pas pourvoir à mon avantage, que de m'en offrir un infe-
» rieur, c'est porter envie au bonheur que je possede. Ce discours
imposa silence à tout le monde. Un seul des assistans osa luy dire
» brusquement : Pensez vous que si vostre pere vivoit, il souffrist
» l'execution de vostre dessein? Elle pleine de foy & d'une pieté
» éclairée; Peut-estre, répondit-elle, est-ce la raison pour laquelle
» Dieu a permis qu'il soit mort, afin qu'il n'apportast aucun ob-
» stacle à ma resolution. La personne qui luy parloit de la sorte
eprouva par une promte mort la verité de la réponse de cette fille sur la mort de son pere. Cet exemple jetta la frayeur dans tous les esprits. Chacun craignoit le mesme sort pour luy mesme. Tous ceux qui s'opposoient à la consecration de cette vierge, y donnerent aussi-tost leur consentement. On luy conserva ses biens qu'on ne pouvoit luy oster sans injustice: mais elle y ajouta le grand bien de la virginité.

ARTICLE XIII.

De S. Eusebe de Boulogne, & de S. Sabin de Plaisance.

[COMME S. Ambroise loüe particulierement les Vierges de Boulogne & de Plaisance, nous croyons pouvoir parler ici de deux illustres Evesques de ces Eglises, & ses amis particuliers.] 'Car la ville de Boulogne avoit alors pour pescheur, comme il dit, [c'est à dire pour Evesque,] un homme habile à prendre ces sortes de poissons. 'Baronius croit que cet Evesque de Boulogne, est Eusebe qui assista au Concile d'Aquilée en 381, 'où il parut le plus aprés S. Ambroise, [a] & que l'Eglise honore comme un Saint le 26 de septembre. [Nous verrons bien-tost, que sa propre maison peut avoir esté honorée de la gloire de la virginité en la personne d'Ambrosie sa petite fille. Nous pourrons aussi examiner "autrepart, si l'on peut dire que ce soit le mesme qu'Eusebe frere de Saint Chromace.] On pretend qu'il a basti à Boulogne un monastere de S. Procule, & un autre de S. Vital & S. Agricole, dans lequel il a esté enterré. Et si cela est veritable, il faut qu'il ait vécu jusques aprés l'an [393,] auquel S. Ambroise trouva les corps de ces deux Martyrs. 'Et en effet on ne met point d'Evesque entre luy & S. Felix 'qui estoit encore Diacre de Milan [en 397,] à la mort de S. Ambroise. [Saint Eusebe estoit à Milan au temps où nous sommes,'& S. Ambroise dit que Dieu

Marginal notes: L.3.p.496.m. — Bar.377.§11. — Amb.ep.1.p.180.k. — a Bar.26.sept.d. — V.S.Chromace. — Ferr.p.615. — Ugh.t.9.p.2.a. — Amb.vit.p.90.91. — virg.l.3.p.496.m.

le luy avoit renvoyé pour l'assister dans le travail de son ministere, & l'aider à prescher la virginité.

[L'Eglise de Plaisance qui estoit aussi feconde en vierges, avoit peut estre aussi dés ce temps là pour Evesque Saint Sabin,]

Blond.prim.p. 159|Coll.r.t 1.p. 169. 'qui selon toutes les apparences 'est le mesme que Sabin Diacre de Milan, deputé en l'an 372, par les Eglises d'Occident à celles d'Orient, & dont S. Basile parle dans quelques lettres. 'Il assista comme Evesque de Plaisance au Concile d'Aquilée en 381.[Il ne fut apparemment Evesque qu'aprés Saint Ambroise,] V.S.Basile § 75. Amb.ac.Aq.p. 178.c.

in Jer.17.p.1124.g. 'puisque ce Saint en luy écrivant sur un endroit de l'Ecriture, l'appelle son fils. [Nous ne voyons pas qu'il traite ainsi les Evesques; & il le pouvoit moins à l'égard de S. Sabin, qui selon ce que nous venons de dire, estoit Diacre long-temps avant que S. Ambroise fust battizé. Aussi il ne le traite pas de la sorte dans les autres lettres.

ep.8.31.65|in Gen.e.1.p.421.l. Car outre celle dont nous parlons,] 'nous en avons encore plusieurs autres, qu'il luy écrit comme à un de ses plus intimes amis. 'Il luy envoya mesme plusieurs de ses ouvrages, en le priant de les revoir exactement, & de luy en dire son veritable sentiment, comme Sabin luy avoit promis de faire avant qu'il les communiquast aux autres. 'Il luy fit part en l'an 393, ou 394, de la joie qu'il avoit receuë en apprenant la retraite de Saint Paulin. ep.63.p.328. 329. ep.30.p.259.k.

Greg.dial.3.c. 10.p.285.c.d.e. 'Saint Gregoire le grand raporte un miracle de ce Saint. Le Pô s'estoit debordé & inondoit les terres de l'Eglise. L'Evesque dit à un Diacre de luy aller commander de sa part de se retirer: mais le Diacre se moqua d'un tel ordre. Alors le Saint ordonna à son secretaire d'écrire le mesme commandement sur un papier en forme de lettre, & de jetter le papier dans l'eau; ce que le secretaire fit, & le fleuve se retira aussi-tost, dit S. Gregoire, & se renferma dans son lit ordinaire. 'Le martyrologe Romain & divers autres nouveaux marquent sa feste l'onzieme de decembre: Neanmoins l'Eglise de Plaisance, qui l'appelle Saint Savin, la solennise le 17 de janvier. Boll.17.jan.p. 163.§ 1.

§ 2. 'Ferrarius fait un abregé de sa vie tiré des leçons du jour de sa feste, 'où il est dit qu'il trouva le corps de S. Antonin Martyr, & le transporta en une eglise de Saint Victor;'& que luy mesme estant mort l'onzieme de decembre, fut enterré le 17 de janvier en l'eglise appellée alors Des douze Apostres, & depuis de S. Savin, 'dont on le fait fondateur. *On luy donne pour successeur Saint Maur honoré le 13.e jour de septembre.[Il n'est pas dans le § 1. § 3. Ughe.t.2.p.247. b. a c|Boll.17.jan. p.63.f.

martyrologe Romain.] On ne le fait commencer qu'en 420,
Note 5. "parcequ'on pretend que Saint Sabin a esté 45 ans Evesque.

ARTICLE XIV.

Divers écrits de Saint Ambroise sur les vierges & sur les veuves.

[OUTRE les trois ou quatre livres dont nous venons de parler,] 'S. Ambroise a encore étendu en beaucoup d'autres ouvrages les eloges de la virginité. L'un de ceux là est celui qu'il fit pour Ambrosie, [qui estoit sans doute comprise dans les eloges que Saint Ambroise donnoit cette année aux filles de Boulogne, quoiqu'elle n'y ait pris part que long-temps depuis.] 'Car Eusebe qui estoit son pere, [a] ou plutost son grand-pere, [b] demeuroit apparemment à Boulogne, [c] aussi-bien que Faustin [d] qu'on peut juger avoir esté son pere. Amb. inst. virg. c. 2. p. 418. e. c. 1. p. 415. h. a ep. 66. p. 331. l. b p. 332. l. c ep. 61. p. 327. h. i

[e] Il y avoit long-temps qu'Ambrosie estoit consacrée à Dieu de cœur & d'esprit, & elle voulut encore y estre consacrée par une profession [publique.] [f] Eusebe l'ayant donc recommandée à S. Ambroise, [g] ce Saint l'offrit à Dieu en qualité de Prestre, [h] & pour son instruction il composa un traité intitulé De la conduite d'une Vierge, lequel il adresse à Eusebe, & dont il emploie une grande partie à relever & à défendre contre Bonose la virginité de la Mere de Dieu. 'Il le finit par une tres belle priere qu'il adresse à Dieu pour Ambrosie, 'qu'il luy offroit alors, dit-il, devant l'autel 'au jour de sa profession. [Ainsi il paroist qu'il a fait ce livre du sermon mesme qu'il prononça en cette ceremonie, comme cela luy estoit ordinaire. d ep. 66. p. 331. k. l. e inst. virg. c. 17 p. 431. c. f c. 1. p. 415. h. g c. 17. p. 431. e. h c. 2. p 418. e. c. 17. p. 431. 432. p. 431. f. p. 432. e.

Il ne le fit que dans les dernieres années de son episcopat, & aprés que le Concile de Capoue, tenu, comme nous croyons, à la fin de l'an 391,] 'ce qu'on voit tant parcequ'il avoit déja parlé de la virginité en beaucoup de livres, [que parceque la cause de Bonose,] 'qu'il marque assez, quoiqu'il ne le nomme pas, [ne fut jugée qu'aprés le Concile de Capoue. c. 2. p 418. e. c. 5. p. 422. c.

Note 6. "Il y a apparence qu'Eusebe à qui ce traité s'adresse, est l'Evesque mesme de Boulogne, si c'est à ce Prelat que le Saint écrit les lettres 62 & 66, comme l'ont cru ceux qui ont mis les titres de ces deux lettres. 'Car dans la premiere le Saint luy mande avec grand soin des nouvelles du petit Faustin qu'il avoit auprés de luy, aussi-bien que sa sœur qu'il honore du nom de Sainte.'Et ep. 62. p. 328. k. ep. 66. p. 331. l.

c'est sans doute le mesme Faustin qu'il renvoie à Eusebe son grand pere par la lettre 66, retenant auprés de luy "pour gage de son amitié l'un & l'autre Ambroise, [c'est à dire apparemment un frere & une sœur qui portoient ce nom,]& qui estoient les enfans de Faustin fils d'Eusebe. Il loüe ce Faustin d'avoir elevé cette colombe spirituelle, qui luy apportera le fruit de la paix, & le rameau d'olive representant l'onction [de la grace,] & l'integrité. [Je croy qu'il veut dire la vierge Ambrosie, ou bien sa sœur,]'qui faisoit aussi-bien qu'elle, profession de pieté, ou mesme de virginité.

utrumque Ambrosium pignus

inſ.virg.c.16.p.431.b.

exh.virg.p.433.434. 'Le Saint écrivit encore [en 393,] un traité "sous le titre d'exhortation à la virginité, en faveur de la veuve Julienne, qui demeuroit à Florence, & dont les trois filles avoient embrassé cette profession.

V. S. Vital & Saint Agricole.

de vid.p.497.b. 'Les trois livres Des vierges qu'il écrivit [au commencement de cette année,] furent bien-tost suivis par celui qu'il composa sur les veuves, [tant pour relever la gloire de leur état, que pour leur montrer les obligations ausquelles il les engageoit.] p.506.c. 'Il semble l'avoir fait particulierement à cause d'une veuve, qu'il avoit exhortée à ne pas s'affliger excessivement aprés la mort de son mari; mais qui ne se contentant pas de suivre cet avis, vouloit encore se remarier, quoiqu'elle eust des filles déja mariées. p.507.h.i. 'Il luy avoit sans doute parlé avec beaucoup de vigueur de la vie qu'elle devoit mener, & elle s'estoit plainte qu'il ne l'avoit pas epargnée; de quoy le Saint ne s'excuse qu'en disant qu'il ne s'epargnoit pas davantage luy mesme.

p.506.b|510.a.b. 'Il prend bien garde neanmoins de ne pas aller dans l'excés, en condamnant les secondes noces, declarant que tout ce qu'il dit touchant la viduité n'est pas un precepte, mais un conseil salutaire, qu'il se croit obligé de donner pour s'acquiter de la charge qu'il avoit de cultiver le champ de son Eglise. p.508.g. 'Il est encore plus exprés pour les premiers mariages, & il parle fortement contre ces loups revétus de la peau de brebis, qui sous pretexte de porter tout le monde à une chasteté parfaite, qu'ils ne gardoient pas eux mesmes; ne faisoient que causer des desordres & commettre des impuretez plus honteuses. [Il peut marquer les Marcionites, les Manichéens, & les autres heretiques qui condannoient le mariage.] p.509.a.b. 'Il témoigne aussi qu'il y avoit plusieurs personnes qui se mutiloient eux mesmes pour garder la chasteté. Il ne veut point dire son sentiment sur leur sujet, sinon qu'il dit que personne ne le doit faire, se contentant de

renvoyer pour le reste, à ce qu'on en avoit autrefois ordonné : [Il entend peut-estre le Concile de Nicée.] 'Il cite ce livre dans son commentaire sur Saint Luc. ᵃSaint Jerome en allegue divers endroits. in Luc. l.4.p. 32.g|67.m. ᵃHier ep 50.p. 107.c.

ARTICLE XV.

Saint Ambroise écrit ses deux premiers livres sur la foy ; romp les vases sacrez pour racheter les captifs.

L'AN DE JESUS CHRIST 378, DE S. AMBROISE 4.

[CETTE année est remarquable dans l'histoire par la malheureuse bataille d'Andrinople, où Valens "aprés avoir vu perir tout ce que l'Empire avoit de forces dans l'Orient, fut enfin brulé luy mesme dans une méchante cabane, où il s'estoit retiré le 9 d'aoust. La cause exterieure de ce malheur fut qu'il avoit permis aux Gots chassez par les Huns, de passer le Danube dés l'an 376, & de se retirer sur les terres de l'Empire. Car ces peuples soit par leur propre perfidie, soit par l'avarice des Generaux Romains, s'estant portez à prendre les armes en 377, défirent deux fois la mesme année les troupes imperiales, pillerent toute la Thrace, & enfin défirent Valens en personne.] V.Valens §20.

'Mais la veritable cause du malheur des Romains, fut la persecution que l'on avoit faite jusques alors dans l'Orient à la foy Catholique de la divinité de J.C. Naz. or. 24. p. 214.d|Amb. fid. l.2.c.4 p.144.i.k.

[Aussi l'Empereur Gratien qui suivoit avec humilité cette foy sainte, eut un succés tout different.] 'Car ayant resolu d'aller en Orient secourir son oncle, & les Allemans sur l'avis qu'ils en eurent ayant fait une irruption "dans les Gaules, il gagna sur eux vers le mois de may la bataille de Colmar, où il en tua au moins trente mille, & poursuivit si vivement sa victoire, qu'il obligea tout le pays de se rendre à luy. 'Il marcha ensuite en diligence le long du Danube pour joindre son oncle; mais ce Prince precipita malheureusement la bataille, & se perdit luy mesme, depeur de vaincre avec son neveu dont la valeur & le merite luy donnoit de la jalousie. Amm l.31.p. 453-455. V.Gratien. 16. p.457.

'Durant donc que Gratien se preparoit à la guerre contre les Gots, [c'est à dire vers le primtemps de cette année, ou plutost dés la fin de la precedente;] 'voulant se munir du bouclier de la foy, & de l'épée du S. Esprit contre la puissance formidable des barbares, 'parcequ'il savoit que la victoire depend davantage de Amb. fid l.2.c. 4.p.144.g. g. l.1.pr.p.113.

la foy du Prince, que du courage des soldats, il demanda à S. Ambroise un discours sur la foy, où il prouvast contre les heretiques
l.1.c.1.p.145.b. la divinité de J. C. 'S. Ambroise eut peine à s'y resoudre; mais
Gratien [l'ayant apparemment mandé ou lorsqu'il estoit dans
les Gaules, ou lorsqu'il passa dans la Rhecie,] l'en pressa si fort
l.2.pr.p.113. de vive voix, 'que le Saint nonobstant la repugnance qu'il avoit à
traiter les points de la foy en maniere de dispute, se resolut de
l.3.c.1.p.145.b. le satisfaire, '& composa fort promtement deux livres [intitu-
l.2.c.4.p.144.g lez De la foy,] 'depeur, dit-il, d'arrester le voyage de ce Prince,
l.1.p.109.112. 'à qui il les envoya deslors, [a] & qui leur donna son approbation.
a p.112.
b l.2.c.4.144.i.k. [b] Il y parle de la défaite des Romains, [non de celle de Valens,
qui n'arriva que quelques mois aprés, mais de celle de Lupicin
& de Trajan ses Generaux, que les Gots avoient vaincus l'an-
p.144.h. née precedente.] 'Il promet à Gratien qu'il remporteroit la
victoire sur les Gots; [& il les vainquit en effet par Theodose
qu'il avoit fait General de ses armées, & encore depuis par le
mesme Theodose qu'il avoit associé à l'Empire. Saint Ambroise
contribua à cette victoire en la maniere qu'un Evesque le pou-
l.1.p.110. voit.] 'Car il accompagnoit partout Gratien par son amour &
par son attachement. Il le suivoit en esprit dans toutes ses demarches. Il se trouvoit jour & nuit dans son armée par sa sollicitude continuelle & par les sentimens de son cœur. Il y veilloit & y faisoit la sentinelle par ses prieres. Et il taschoit, dit-il, de recompenser par l'activité de son zele l'impuissance de sa foiblesse.

Conc.B.t.2.p.269.270. 'Le premier de ces deux livres sur la foy, est cité dans le Con-
c t.3.p.470.d. cile d'Ephese, [c] par celui de Calcedoine; [d] & par S. Fulgence. [e] Le
d Fulg.ep.14.c.20.p.244. second l'a esté aussi dans le Concile d'Ephese, [f] & encore par
e Conc.B.t.2.p.270.b.c. Theodoret, qui l'appelle quelquefois l'epistre à Gratien, [g] ou le
f Thdrt.dial.2.p.95.96. discours sur la foy Catholique, [h] par Vincent de Lerins, [i] par S.
g dial.3.p.163.a.b. Leon, [k] par Vigile de Tapse dans son ouvrage contre les Euty-
h Vinc.L.c.7.p.318. chiens, [l] & par S. Euloge d'Alexandrie, qui remarque que Severe
i Leo,ep.97.c.7.p.173.1|Conc.B.t.3.p.224.e. l'Eutychien avoit voulu abuser d'un endroit de ce livre [e] en l'al- e.
k Vig.in Euty.l.5.c.22.p.79. terant. [m] Saint Jerome en cite la fin, où il est dit que les Gots qui
l Phot.c.230.p.844.f. faisoient la guerre aux Romains, estoient ceux que l'Ecriture
appelle Gog: [n] ce que Saint Jerome rejette, ou au moins il ne
veut pas l'autoriser. [o] Il ne nomme pas S. Ambroise; mais il dit
que c'est une personne considerable de son temps qui écrivoit
à l'Empereur.

m Amb fid l.2.c.4.p.144.h. n Hier.qu.in Gen.t.3.p.205.b|in Ez.l.11.pr.p.502.d. o in Ez.p.501.d.

Conc.t.3.p.514.c. e En mettant ἐν ἑκατέρῳ, au lieu de ἐν ἑκατέρᾳ. Ainsi c'est une faute de lire ἐν ἑκατέρῳ dans le Concile d'Ephese act.1.

[C'estoient sans doute les ravages des barbares,] 'qui avoient obligé divers Illyriens d'abandonner leur pays, comme nous l'apprenons de Saint Ambroise, & de se retirer en Italie vers Imola, 'où il semble qu'on leur avoit donné des terres. ᵃ Mais ils y avoient apporté avec eux leur heresie Arienne, par laquelle ils avoient attiré sur eux les chastimens qu'ils souffroient. C'est pourquoi S. Ambroise avertit Constance qui avoit esté depuis peu fait Evesque en ces quartiers là, de prendre fort garde à eux, & d'empescher qu'ils n'eussent point de commerce avec les Catholiques, depeur qu'ils ne les infectassent de leur venin. Amb.ep 19 p 116 c. d. a c.

NOTE 7. ["Les malheurs publics de l'Empire servirent à faire eclater davantage la pieté de S. Ambroise.] Les barbares avoient fait un nombre infini de prisonniers dans la Thrace & dans l'Illyrie: On ne voyoit de toutes parts que des captifs exposez en vente; & il y en avoit assez pour peupler une province. 'Les Eglises en racheterent plusieurs: 'mais Saint Ambroise se signala dans cette liberalité, qui est, dit-il, la plus grande & la plus importante qu'on puisse faire. 'Il crut qu'en cette rencontre "il falloit faire tout ce qu'on pouvoit, & mesme plus qu'on ne pouvoit; & qu'il valoit mieux estre obligé de se justifier des actions de misericorde qu'on a exercées, & en souffrir du blasme & des reproches, que de témoigner de la dureté pour les miserables. off.l.2.c.15 p 51. l. m. l.m. &c. c.28.p.61.c.

'C'est pourquoi persuadé que l'Eglise n'avoit pas de l'or pour le garder, 'mais pour l'employer à soulager les necessitez des pauvres, il fit rompre & mettre en pieces les vases destinez au ministere des autels, pour en racheter ces captifs. 'Il chercha premierement "ceux qui n'avoient point encore servi aux divins mysteres, qu'il fit rompre, depeur qu'on ne se servist d'un vaisseau sacré à des usages criminels, & les employa pour les necessitez des pauvres & pour la rançon des captifs. 'Il semble qu'il n'en ait pas employé d'autres pour cet usage; mais il est certain qu'il eust cru le pouvoir faire legitimement, s'il en eust eu besoin. d. e. p.62.c. *non initiata* c.d.

'Neanmoins de quelque reserve & de quelque moderation p.61.c.
1. 'qu'il eust usé en cette liberalité, les Ariens luy en firent un crime, non que l'action leur pust deplaire, mais parcequ'ils cherchoient un sujet de le reprendre. Cela l'obligea d'en parler au peuple, & de faire voir qu'il avoit pu faire legitimement encore plus qu'il n'avoit fait. 'Il dit des choses admirables sur ce sujet dans ses Offices, où il allegue l'exemple de Saint Laurent. 'Il témoigne encore autrepart en des termes excellens, l'amour p.61,62. div.1 p 104.g.h.

1. *non sine ratione aliqua*. Ne faut-il point *moderatione*?

qu'il avoit pour les pauvres, & se glorifie du reproche qu'on luy faisoit de les vouloir gagner par ses aumosnes.

Posd. v. Aug. c. 24. S. Augustin imita depuis le zele de S. Ambroise, faisant aussi rompre les vases sacrez pour le soulagement des pauvres & le rachat des captifs; ce que Posside défend contre les sentimens charnels de ceux qui l'improuvoient, parceque S. Ambroise, Prelat, dit-il, dont la memoire est venerable, avoit presché à son peuple & écrit dans ses livres, qu'il n'en falloit faire aucune difficulté.

ARTICLE XVI.

Desinteressement de S. Ambroise: Affaire de l'Evesque Marcel.

[Il n'est point inutile de remarquer sur cette action si illustre de nostre Saint, qu'ayant surmonté l'avarice ordinaire aux gents du monde en se depouillant de ses biens, il avoit surmonté celle qui se rencontre assez souvent dans les Corps ecclesiastiques & dans les Communautez les plus saintes. On s'y fait une maxime de pieté de conserver ce qui appartient à l'Eglise & à la Communauté avec la mesme attache, & souvent avec une beaucoup plus grande que celle qu'on condanne si justement dans les seculiers à l'égard de leur bien propre. On prefere cet interest qui pour estre commun, ne cesse pas d'estre particulier, non seulement à ce que la bienseance demande, mais à ce que la charité, l'Evangile, & quelquefois mesme la justice la plus rigoureuse, exigent de nous. On ruine des familles, & on perd son propre repos pour faire revenir des terres qu'on pretend avoir appartenu à l'Eglise des siecles auparavant; & l'on aime mieux laisser perir des provinces, que de vendre ou d'engager des richesses, qui ont souvent esté fort mal acquises, & qui au moins ne servent d'ordinaire qu'à donner un vain eclat, & à parer d'une magnificence toute seculiere des temples consacrez à un Dieu pauvre, & où l'on presche aux autres la pauvreté, l'aumosne, & le mepris des richesses.

Posd. v. Aug. c. 24. S. Ambroise ne negligeoit point ce qui se devoit à Dieu,] & il montoit quelquefois en chaire pour apprendre au peuple qu'il ne devoit pas laisser vides les troncs, dont on tiroit dés ce temps là les depenses necessaires aux sacrez autels, en quoy il fut depuis imité de S. Augustin. [Mais s'il demandoit ce dont l'Eglise avoit besoin, il savoit bien distinguer le superflu des temples materiels,

du

du necessaire des temples vivans & des membres de J.C. Nous ne pouvons omettre sur ce sujet une lettre remarquable de ce Saint qui fait voir encore qu'il n'estoit pas moins le maistre de S.Augustin pour le desinteressement que pour la foy,& que c'est de luy que ce Saint avoit appris à preferer quelquefois la paix & l'interest des familles aux avantages apparens de l'Eglise.]

'Un Evesque nommé Marcel avoit une sœur veuve,& un frere dans le monde nommé Letus. Il donna à sa sœur une terre qui luy appartenoit, à la charge qu'en mourant elle laisseroit la terre aux pauvres & à l'Eglise qu'il gouvernoit. Letus contesta cette donation ; ce qui forma entre eux un procés fort embarassé, qui dura long-temps, qui couta beaucoup d'argent, & où l'on pretend qu'il s'estoit passé de part & d'autre beaucoup de choses fascheuses. S. Ambroise les exhortant donc à le terminer, enfin Letus & sa sœur s'accorderent à luy en remettre à luy mesme le jugement & la decision absoluë ; à quoy ils se porterent d'autant plus volontiers, que l'affaire regardoit un Evesque, & qu'il estoit plus dans la bienseance que les choses que l'aigreur de la dispute avoit produites entre des freres, fussent soumises à la connoissance d'un Evesque, qu'à celle d'un Prefet seculier: Outre que ne restant plus que quelques heures du temps qui leur avoit esté donné pour se faire juger, & le Prefet se trouvant occupé à d'autres affaires, [il eust peut-estre fallu recommencer de nouvelles procedures, & s'engager à de nouveaux frais.] Amb.ep.49.p.307.k.l.

'Ils obtinrent donc du Prefet une prorogation de quelques jours, & une commission à S. Ambroise de les juger, sauf l'appel. Il ne put le refuser, tant pour les raisons que nous avons dites, que parceque S. Paul commande aux Prelats de vider les differends des Fideles. Mais au lieu de decider cette affaire comme juge, il aima mieux la terminer comme arbitre & ami commun, tant pour les autres inconveniens, que parceque l'Evesque en cas qu'il eust gagné, n'eust pu honnestement demander à son frere les depens du procés; outre que cette voie estoit plus propre & pour finir entierement l'affaire, & pour oster toute la division & l'aversion qui fust demeurée entre des personnes si proches. p.307.308.

'Il fit donc convenir les parties, suivant presque entierement l'offre que Marcel en avoit faite dés auparavant, que la terre dont estoit question seroit donnée en proprieté à Letus, qui fourniroit de son costé à sa sœur sa vie durant une certaine quantité de blé, de vin, & d'huile; & que sa sœur estant morte, p.308.309.

personne ne pourroit luy rien demander ni au nom de Marcel, ni au nom de l'Eglise ; à laquelle il ne donneroit rien, s'il ne le vouloit de luy mesme. Saint Ambroise manda cette decision à Marcel pour la luy faire agréer, par une lettre tres adroite & tres digne d'estre écrite par un Saint à un Evesque.

p.308.l.m. [L'Eglise sembloit la plus lesée par cette convention : mais voici comment S. Ambroise répond à cette difficulté.] 'L'Eglise " ne perd rien, dit-il, où la pieté trouve son avantage. J. C. nous " apprend à regarder la charité non comme une perte, mais "
m|309.a. comme un gain. 'Ne craginez donc pas, ajoute t-il, que l'Eglise " soit privée de vostre liberalité. Elle fait chez vous sa moisson,& " avec plus d'abondance qu'en aucun endroit. Elle y recueille les " fruits [de la pureté] de vostre doctrine. Elle y reçoit les fruits de " la sainteté de vostre vie. Elle y trouve la fecondité [en bonnes " œuvres] que produit la rosée de vos saintes instructions. Enrichie " de ces grands revenus, elle ne vous demande point des biens " temporels, parceque vous luy en procurez d'eternels. Vous avez " accompli ce que dit le Seigneur : Employez les richesses injustes " à vous faire des amis. Par cet accord vous avez fait des amis;& " ce qui est plus important, vous avez réuni des personnes divi- " sées: Vous avez rétabli un frere & une sœur dans une bonne in- " telligence & une union fraternelle. Vous leur assurez par cette " paix & cette reconciliation l'entrée dans les tabernacles eter- "
p.309.b. nels. 'Et il conclud sa lettre par cette maxime: J.C. ne peut rien " posseder de plus digne de luy que les vertus du pasteur de son " troupeau. Les fruits qu'il y cherche sont l'integrité & la conti- " nence & surtout la charité & la paix. "

ARTICLE XVII.

Vertu de Satyre frere du Saint : Il fait naufrage en allant en Afrique.

[NOus mettons en cette année ou en la suivante, la mort de Satyre frere de nostre Saint,] 'parcequ'il mourut lorsqu'on craignoit partout les ravages des barbares [a] & impudiques & cruels, qui menaçoient l'Italie de toutes sortes de maux; de sorte qu'on estoit obligé de fortifier les Alpes [Juliennes] pour les empescher d'y entrer. [ce qui se raporte tout à fait au temps où nous sommes. NOTE 8

Amb. de Sat. p. 308. l.
a p. 313. d.

Satyre, comme nous avons vu, estoit aimé de S. Ambroise;il

avoit suivi comme luy, le bareau, & s'estoit gouverné en pere
plutost qu'en juge dans la province dont il avoit eu le 'gouver-
nement.'Il excelloit en pureté, en innocence, en modestie, en p.311.l|312.f.
simplicité.'En un mot, il sembloit avoir toutes les qualitez d'un p.316 k.l.
enfant;'& neanmoins il estoit fort agissant & fort industrieux p.312.l.
dans les affaires.'Il estoit chaste de corps & encore plus de cœur p.316 l,m.
& d'esprit.'C'est pourquoi il n'avoit point d'inclination pour le m.
mariage,& neanmoins il n'y renonçoit pas aussi, comme s'il eust
voulu eviter la vanité en ne faisant pas une profession publique
de continence. 'Il dit en mourant qu'il n'avoit point voulu se p.317.d.
marier, depeur d'estre contraint de se separer de ses freres. 'Il p.317.a.b.
avoit de grands biens, mais il en usoit de telle sorte qu'ils ne
l'empeschoient point d'estre veritablement pauvre d'esprit.

'S. Ambroise & luy se ressembloient si fort de visage,qu'on les p.314.d.e.
prenoit souvent l'un pour l'autre.'L'union de leurs esprits estoit e|308.l|309.de.
encore plus grande, & ils sembloient ne pouvoir vivre l'un sans 312.g.h.
l'autre;'mais ils ne s'amusoient pas à se témoigner leur affection p.314.a.c.d.
par des caresses exterieures.'Ils n'avoient point fait de partage p.309.e|317.c.
de leur bien, '& tout estoit commun entre eux, hormis le secret p.314.e.f.
de leurs amis.'Satyre dechargeoit le Saint de tous les soins do- p.311 m.
mestiques.'Si les valets avoient fait quelque faute, c'estoit luy p.315 g.
qui les punissoit, mais avec beaucoup de douceur.'Ayant resolu p.317.f.
avec S. Ambroise de faire quelque present à celui qui avoit soin
de leur bien, il en donna tout le merite à son frere. 'S. Ambroise p.315.g.
dit que quand il avoit quelque petite difficulté avec sa sœur,
pour savoir s'il falloit une chose plutost qu'une autre, ils s'en ra-
portoient à Satyre; & il y agissoit de telle maniere, qu'il les satis-
faisoit l'un & l'autre.'Le Saint avoit un tel respect pour luy,que p.311.m.
lorsqu'il parloit dans l'eglise, il craignoit de dire quelque chose
qui luy deplust.

'Avant que Saint Ambroise fut Evesque, un nommé Prosper p.312 i k.
luy avoit enlevé quelque bien,& quelque poursuite que le Saint
& son frere eussent faites contre luy, ils n'avoient pu en avoir
raison. L'elevation du Saint à l'episcopat [qui l'empeschoit de
penser à ces sortes d'affaires,] fit croire à Prosper que rien ne le
troubleroit plus dans son usurpation. Mais Satyre entreprit de
le poursuivre,& fit seul ce que les deux ensemble n'avoient pu.
Il falloit qu'avant que de quitter la terre il rendist encore à
son frere cette preuve de son affection, en faisant voir à tout le
monde jusqu'où alloit son industrie. 'Il entreprit donc d'aller en p.312.l.
Afrique malgré les instances de Saint Ambroise, qui comme s'il

eust prevu quelque malheur, craignoit beaucoup ce voyage, & écrivit souvent à son frere pour le prier d'y envoyer quelqu'un au lieu de luy.

l. a p.315.h. h. i. 'Sa crainte ne fut pas vaine; car Satyre fit naufrage, * & son vaisseau estant échoué parmi des écueils & des bancs de sable, fut enfin ouvert par la violence des flots.'Il n'estoit point encore battizé; '& s'il ne craignoit pas la mort, il craignoit de mourir sans avoir receu les sacrez mysteres. Mais sa foy le delivra de ce danger. Car ayant demandé à ceux qu'il savoit estre battizez, le divin Sacrement des Fideles[qu'ils avoient apporté avec eux,] pour en tirer le secours que sa foy faisoit esperer, & non pour penetrer par curiosité dans ce secret de l'Eglise, il le fit mettre dans un linge, noua ce linge autour de son cou; & en cet état il se jetta dans la mer sans chercher aucune planche du vaisseau,
k. croyant que sa foy suffisoit pour le sauver.'Il ne fut pas trompé dans son esperance: il gagna la terre tout le premier, & aida ensuite à sauver ses serviteurs. [Ce fut peut-estre en cette ren-
p.311.h. contre]'qu'il fit des vœux à S. Laurent, pour obtenir le temps de revenir de son voyage.

p.315.k. 'Aprés que luy & les autres furent sauvez,'il ne s'amusa point à chercher les restes du naufrage, ni à regreter ce qu'il avoit perdu. Il demanda aussitost où estoit l'eglise de Dieu, pour luy rendre graces de sa delivrance. Il dit que la plus grande de nos obligations estoit de reconnoistre les biens que nous avions receus. Il recherchoit encore l'eglise pour y participer aux
m. mysteres eternels, 'dont il venoit d'éprouver la vertu & la puissance; [c'est à dire pour recevoir le battesme, la Confirmation, & l'Eucaristie.] *negligens facultatum.*

m. 'Mais son zele quelque ardent qu'il fust, ne fut pas indiscret
p.316.g. & temeraire. 'Car sachant qu'il n'y a point de vraie grace sans la vraie foy, il fit venir l'Evesque du lieu, & luy demanda s'il estoit d'accord avec les Evesques Catholiques, c'est à dire avec
g. l'Eglise Romaine. [Cette prevoyance luy fut utile.] 'Car il se trouva que cette Eglise estoit dans le schisme de Lucifer; [& ainsi il y a apparence que ceci arriva en Sardaigne, où ce schisme s'estoit principalement repandu.]

g.h. 'Satyre craignoit beaucoup de se remettre en mer sans avoir reconnu [en recevant le battesme & l'Eucaristie,]la grace dont il estoit redevable: mais neanmoins sachant que nostre reconnoissance envers Dieu depend de nostre foy & de nostre charité [plus que des sacremens exterieurs,] il aima mieux differer

son batteſme juſqu'à ce qu'il le puſt recevoir ſans danger. Et en effet dés qu'il eut trouvé une egliſe[Catholique,]il ne manqua point de recevoir la grace qu'il ſouhaitoit depuis ſi long-temps. [Il le receut apparemment en Afrique où il alloit: Car il faut que cela ſoit arrivé en y allant, & non pas en revenant,] 'puiſqu'aprés ſon naufrage il traverſa pluſieurs fois les mers, & courut de grandes provinces. 'Il conſerva ſans tache la grace de ſon batteſme, & vécut toujours depuis dans une entiere pureté de corps & d'eſprit. b.I. b.L.

ARTICLE XVIII.

Satyre revient à Milan & y meurt: Affliction de S. Ambroiſe.

'SATYRE pourſuivit Proſper avec tant de vigueur, qu'il l'obligea de payer tout ce qu'il devoit, & neanmoins avec tant de moderation & de douceur, que Proſper ne pouvoit luy en ſavoir mauvais gré, ni s'empeſcher meſme de s'en loüer. 'Ainſi il acheva entierement cette grande affaire,*pour laquelle il ſemble qu'il ait auſſi eſté en Sicile. Amb.de Sat.p. 311.2. a. a p.311.1.

'Durant qu'il eſtoit abſent, [& apparemment au commencement de cette année,] S. Ambroiſe fut extremement malade, juſqu'à croire qu'il en mourroit, ce qu'il ſouhaitoit beaucoup. Il avoit ſa ſœur auprés de luy qui luy rendoit tous les ſervices dont elle eſtoit capable: Mais parmi cette conſolation, il s'affligeoit de ce que Satyre n'y eſtoit pas pour partager cette peine avec elle, & pour luy fermer les yeux aprés ſa mort. p.314.b.

'L'affaire que Satyre avoit en Afrique eſtant achevée, il eut tant de haſte de s'en revenir, pour donner à ſon frere & à ſa ſœur la joie de le voir de retour, qu'il ne ſe donna pas le loiſir de chercher un bon vaiſſeau, & ſe remit en mer ſur un vieux navire "qui faiſoit eau de tous coſtez. 'Il arriva neanmoins[heureuſement]en Italie lorſque l'on craignoit la deſcente des barbares, c'eſt à dire, comme nous croyons, ſur la fin de cette année, peu aprés la mort de Valens [Il y a apparence que pour venir à Milan, il paſſa par Rome, où Symmaque demeuroit.]'Cet homme illuſtre qui eſtoit ſon "pere [par affection, ou ſon parent,] s'efforça de le retenir & de l'empeſcher d'aller en Italie, [c'eſt à dire à Milan,]à cauſe, diſoit-il, que tout y eſtoit en feu,& qu'il ſe mettoit en danger de tomber entre les mains des barbares. Mais il luy répondit que c'eſtoit cela meſme qui l'obligeoit d'y p.312.I. sentinoſo p.313.a. c.8 parente

aller, parcequ'il ne vouloit pas laisser son frere tout seul dans un
p. 316 r. temps si perilleux. 'Il y vint en effet, & il semble mesme qu'il y soit venu en hiver, se souciant aussi peu du froid, que des dangers qu'on luy avoit fait apprehender.

[On peut juger de la joie qu'eut S. Ambroise de revoir Satyre
p. 312 l.m. en santé aprés de si grands perils.] 'Le voyant revenu d'Afrique, sauvé des incommoditez de la mer, echapé du naufrage, il ne
k. croyoit pas qu'aucun accident fust capable de le luy ravir. 'Car il ne contoit pour rien le bien qu'il luy avoit fait rendre, & il vouloit mesme l'obliger à accepter pour luy ce qui luy avoit
l.m. couté tant de travaux[& de dangers.] 'Mais la mort de ce cher
p. 311. l. frere trompa bientost ses esperances. 'Elle suivit si promtement son retour, qu'il sembloit que Dieu ne luy eust conservé la vie,
p. 314. b. qu'afin qu'il la finist entre les bras de Saint Ambroise, 'qui luy
p. 310. 311. ferma les yeux. 'Satyre le laissa heretier de son bien,[a] sans vouloir
a p. 315. c. d. faire de testament, quoiqu'il l'en pressast; depeur, disoit-il, de blesser en quelque chose les inclinations de son frere. C'est pourquoi il se contenta de luy recommander quelques personnes qu'il aimoit, & de le prier de donner aux pauvres ce qu'il trou-
d. veroit juste & raisonnable. 'C'estoit assez dire à S. Ambroise. Car il trouva qu'il estoit juste de donner aux pauvres tout ce que son frere laissoit de bien, s'en considerant non comme l'heritier, mais comme le simple dispensateur, & donnant encore à son
p. 312. g. frere toute la gloire d'un desinteressement si extraordinaire. 'Il ne pouvoit s'empescher de pleurer en le voyant mourir; & Satyre taschoit de le consoler, & luy disoit qu'il ne s'affligeoit pas de mourir, mais de le laisser si triste & si abatu.

p. 309. c. d. 'Il fut pleuré de tout le monde, & particulierement des pauvres, dont les larmes estoient l'expiation de ses pechez. Cette douleur publique soulagea un peu celle de Saint Ambroise.
p. 307. 308. 'Mais ce qui le consola davantage, fut qu'il crut que Dieu l'avoit accepté comme une hostie qui appaisoit sa colere, & qui detournoit les maux dont il menaçoit les hommes. Car il avoit toujours souhaité que si la justice divine avoit à faire souffrir quelque chastiment à luy ou à l'Eglise, elle le fist plutost tomber sur luy & sur sa famille, que sur les autres. C'est pourquoi il se croyoit redevable à Dieu d'avoir accepté la vie de son frere, esperant que cette affliction particuliere seroit le remede des maux pu-
p. 309. b. blics. 'Et de plus, il ne croyoit pas devoir tant pleurer la mort de son frere, sachant que sa pieté n'avoit pu mourir avec luy.
p. 314. c. 'Ainsi nonobstant la violence de sa douleur, il eut assez de force

pour porter luy mesme son corps [au tombeau. Il eut neanmoins bien de la peine à moderer sa douleur] 'dans l'eloge funebre p.307.l|310.f.
qu'il fit de luy à son enterrement, [où l'on entend presque autant ses larmes que ses paroles'] 'Nous avons, dit-il, accordé quelque ref.p.321.a.
chose au regret d'avoir perdu un tel frere, depeur qu'en appliquant à une plaie si fraische des remedes trop cuisans, ils n'aigrissent le mal plutost que de l'adoucir. Comme j'adressois souvent la parole à mon frere que j'avois present à mes yeux, il n'a point esté hors de propos de donner cours aux sentimens de la nature. La tendresse de l'amitié croist dans les larmes : elle trouve du soulagement dans les pleurs : elle s'enracine plus fortement dans la tristesse. Car la pieté Chrétienne est tendre & sensible, Elle n'affecte rien d'extraordinaire, de sauvage, de dur, & d'impitoyable. C'est en supportant sa douleur & non pas en la combatant qu'on fait voir qu'on a de la patience.

[Il y releve beaucoup les vertus de son frere, & l'Eglise a autorisé les loüanges qu'il luy donne,] 'en l'honorant au nombre Bar 17.sept|
des Saints le 17 de septembre, auquel on a mis son nom dans le Ferr.p.597.
martyrologe Romain sur l'autorité de l'Eglise de Milan, qui en fait ce jour là l'office, 'depuis plus de 500 ans. [Que si c'est le jour Mabi.mus.p.
de sa mort, & qu'il soit revenu à Milan durant l'hiver, comme 109.
nous avons dit, il faut qu'il soit demeuré environ six mois avec son frere; & cela peut estre, puisque ce temps pouvoit ne paroistre qu'un jour à un amour aussi ardent qu'estoit celui de S. Ambroise.
V. la note 8. En ce cas 'il faudra apparemment differer sa mort jusques à l'année suivante.]

'Sept jours aprés l'enterrement de Satyre, Saint Ambroise Amb.ref.p.321
estant retourné à son tombeau [pour y faire le service ordinaire a.b.
du settieme jour,] fit un second discours au peuple, non plus pour pleurer la mort de son frere, mais pour s'en consoler par l'esperance de la resurrection dont il traite, fort au long. 'Il p.327 i.k.
marque expressément qu'il le mit par écrit. '& il le qualifie mes- p.321.a.
me un livre aussi-bien que le precedent. [C'estoit son ordinaire, comme il paroist par bien d'autres endroits, de faire des livres des sermons qu'il avoit prononcez, en y ajoutant ce qu'il jugeoit à propos, d'où vient que ses ouvrages ont souvent tout ensemble la forme de sermons & de livres. Il marque apparemment le mesme ouvrage,]lorsqu'il cite ses livres De la consolation & De pf.1.p.668.c.
la resurrection. 'S. Augustin le cite aussi sous le titre d'ouvrage Aug pec or.c.
sur la Resurrection. 41.p.342.2 a.

'Dongale auteur du IX. siecle, écrit que Saint Ambroise fit Bib.P.t 4.2 p. 197.c.d.

enterrer son frere Satyre à la gauche de Saint Victor Martyr [celebre à Milan,]& fit son epithaphe en quatre vers, qui portent qu'il l'avoit mis à la gauche du Martyr, afin que ce sang sacré

d. penetrast jusqu'à son frere, & lavast ses cendres. 'C'est dans cette epitaphe que Satyre est aussi nommé Urane.

Moneta, de Sat. prol. 'Un nouvel écrivain de Milan dit comme l'opinion commune, que l'eglise où Saint Satyre fut enterré est celle qu'on appelloit alors la basilique Portienne, qui estoit comme la cathedrale, & qu'on a depuis appellée de Saint Victor. Il assure que S Charle trouva son corps dans cette eglise, & dans le mesme tombeau que celui de Saint Victor, & que quand on eut rebasti cette eglise, il transporta les deux corps dans la nouvelle, & les y mit encore ensemble sous le grand autel. D'autres cependant, & avant Saint Charle & depuis, veulent qu'il ait esté enterré dans la basilique Ambrosienne, où il y avoit une chapelle de son nom. [Il vaudroit mieux dire qu'il y a esté transporté depuis, la basilique Ambrosienne n'ayant esté ou bastie ou au moins dediée qu'en 386. Il y a des livres entiers sur cela, que nous ne nous sommes pas cru obligez d'examiner.]

ARTICLE XIX.

Grratien obtient de Saint Ambroise ses trois derniers livres sur la foy, luy accorde quelques loix.

L'AN DE JESUS CHRIST 379. DE S. AMBROISE 5.

[GRATIEN estant cette année à Sirmich, y declara Auguste le 19.e jour de janvier le grand Theodose, dont nous aurons souvent à parler dans la suite. Il s'arresta encore ensuite quelques mois dans l'Illyrie, & en partit vers le milieu de l'année pour venir en Italie, & aller de là défendre les Gaules contre les Allemans & les peuples du Rhein, qui y faisoient des ravages. Le soin des affaires de l'Empire qui estoient alors dans l'état le plus funeste qu'on eust vu depuis long-temps, ne l'empeschoit pas de s'appliquer à celles qui regardoient l'Eglise.] V. Gratien § 9, 10 & Theodose I. § 1.

Amb. fid. p. 110 | Bar. 379. § 8. | a Amb. p. 109-112. 'Lors donc qu'il estoit sur son depart [d'Illyrie,]'il écrivit de sa main à S. Ambroise une lettre toute pleine d'amitié & de respect, pour le prier de venir promtement le trouver, afin de l'instruire plus pleinement de la verité. Il le pria en mesme temps de luy envoyer une seconde fois le traité[sur la divinité du Fils,] & d'y ajouter quelque chose pour prouver celle du Saint Esprit.

Saint

'Saint Ambroise ne manquoit pas de volonté pour venir au-devant de Gratien, mais il dit qu'il n'en eut pas la hardiesse. 'Il se contenta de luy récrire pour le remercier de sa lettre qu'il loüe beaucoup, & on peut dire sans flaterie. Il s'excusa d'écrire pour lors sur la divinité du Saint Esprit, luy faisant neanmoins esperer de le faire un jour; & il luy renvoya seulement les deux livres qu'il avoit déja vus, [c'est à dire les deux premiers livres sur la foy.] 'Il luy promit aussi de l'aller trouver le plustost qu'il pourroit: [& il y a beaucoup d'apparence qu'il ne manqua point d'executer cette promesse, si Gratien mesme ne le prevint.] 'Car il date de Milan sa loy du 3 d'aoust, par laquelle revoquant quelque liberté qu'il avoit accordée l'année precedente aux heretiques, il leur défend à tous de prescher leur dogme & de tenir aucune assemblée. 'On croit que cette loy fut un fruit des conseils & de la pieté de S. Ambroise.

p.110. p.110.112. p.112. Cod.Th.16.t.5. l.5.p.116.117. n.p.117.2.

[Ce fut sans doute dans le temps que Gratien passa à Milan,] 'qu'il témoigna à S. Ambroise qu'il attendoit encore quelque ouvrage de luy outre les deux livres qu'il luy avoit déja adressez. Les heretiques avoient mesme fait quelques objections contre ces deux livres. Ainsi le Saint se crut obligé d'expliquer encore plus au long ce qu'il y avoit dit, tant pour satisfaire au desir du Prince, que de peur que s'il ne répondoit pas aux objections des heretiques, on ne crust que c'estoit par foiblesse & par impuissance. [C'est ce qu'il fait dans ses trois derniers livres sur la foy,] 'qui semblent estre écrits particulierement contre les faux Evesques Pallade & Secondien, qui suivoient la doctrine des Ariens dans l'Illyrie, & neanmoins en rejettoient le nom, parcequ'il estoit alors trop odieux. 'Il y remarque qu'on l'avoit repris d'avoir parlé dans son premier ouvrage des fables de l'hydre & de Scylla, 'quoiqu'il les y eust seulement citées en un mot. [a] Il parle luy mesme de ses cinq livres sur la foy. [b] Il cite quelque chose du dernier dans son livre sur le S. Esprit. [c] Vincent de Lerins cite un endroit de son troisieme livre à Gratien, [d] aussi-bien que Leonce de Byzance. [e] S. Ambroise cite le mesme livre dans son commentaire sur S. Luc.

Amb.fid.l.3.c.1. p.145.b.c. l.4.c.4.p.171.l. ac.Aq p.169 a. fid l.3.c.1.p.145. c. l.1.c.4.p.117.f. a inc.l.7.p.294. c. b deSp.l.1.c.10. p.227.b|fid l.1. c.5 p.191.m. c Vinc.L.c.7.p. 329 d Leont inN.& E l.1 p 977.b. e Amb.inLuc. l.3.p.50.d.

L'AN DE JESUS CHRIST 380, DE S. AMBROISE 6.

V.Gratien §12.

[Gratien passa des Gaules en Italie dans les premiers mois de cette année,] [f] & il estoit à Milan le 24 d'avril. C'est pourquoi on attribuë à la pieté de S. Ambroise la loy datée de ce jour là, par laquelle il exemte les femmes Chrétiennes de la malheureuse necessité de monter sur le theatre, à laquelle leur naissance les

f Cod.Th.15.t.7. l.4.p.365|n.p. 366.1.

obligeoit quelquefois, selon l'ordre ou plutost le desordre des loix Romaines.

ARTICLE XX.

Saint Ambroise fait ordonner Aneme Evesque de Sirmich malgré Justine.

Bar. 380. § 16. COMME l'un des principaux Evesques qui composerent l'année suivante le Concile d'Aquilée, estoit Aneme de Sirmich, nous pouvons assez raisonnablement mettre cette année son election. Amb. ac. Aq. p. 172. a. 'La ville de Sirmich"avoit esté jusques alors la capitale de l'Illyrie: [& elle l'estoit au moins encore de l'Illyrie occidentale. Mais comme les grandes Eglises sont ordinairement sujettes à estre les plus briguées,& par consequent à avoir de mauvais Evesques, elle estoit tombée malheureusement entre les mains de l'heresiarque Photin. Il en fut chassé en 351: mais au lieu de luy on donna cette Eglise à Germine, qui parut toujours l'un des principaux chefs des Ariens, "quoiqu'en l'an 366, il ait semblé se desunir d'Ursace, Valens, Pallade,& des autres purs Ariens de l'Illyrie, pour se reduire au parti des Semiariens. Note 9. V. les Ariens § 110.

Nous ne savons point quel fut depuis l'etat de cette Eglise: Mais le siege y estant venu à vaquer vers le temps où nous sommes,] vit. p. 80. i. 'l'Imperatrice Justine mere du jeune Valentinien, souhaitoit extremement d'y faire ordonner un Evesque par les Ariens: [car elle estoit elle mesme Arienne; & quoiqu'elle ne regnast pas pour lors, une veuve & une mere d'Empereurs, qui portoit elle mesme le titre d'Auguste,] i. l. 'ne pouvoit manquer d'avoir beaucoup de credit & d'autorité. Il semble qu'elle fust alors à Sirmich: mais S. Ambroise y vint au contraire"pour donner enfin à cette Eglise un Evesque Catholique. Note 10. Geo. fac. p. 71. 72. 'Il n'avoit point besoin pour cela d'autre autorité & d'autre raison que de son zele, & de l'obligation qu'ont tous les Evesques de procurer, autant qu'il leur est possible, le bien de toute l'Eglise, sans avoir besoin d'autre jurisdiction dans les cas extraordinaires, que de celle de leur charité & du caractere episcopal, qui les rend peres de tous les Fideles. Il pouvoit aussi y avoir esté appellé par les Evesques Catholiques de la province, comme S. Eusebe de Samosates se trouva à l'election de S. Basile.

Amb. vit. p. 80. i. l. 'S. Ambroise estant arrivé à Sirmich, eut à combatre non seulement la puissance de l'Imperatrice, mais encore la conspira-

tion du peuple qui la secondoit, & qui s'efforçoit de chasser le Saint de l'eglise. Il monta neanmoins dans le throne episcopal, sans se mettre en peine de tout ce que l'Imperatrice faisoit contre luy. Mais il y eut une vierge Arienne assez impudente pour y monter aprés luy, & le tirer par ses habits, voulant le faire tomber du costé des femmes, afin qu'elles pussent le maltraiter, & le chasser de l'eglise. Le Saint, comme il avoit accoutumé de le
» raporter, luy dit ces paroles; Quoique je sois indigne du sacer-
» doce, encore ne convient-il ni à vostre sexe, ni à vostre profes-
» sion de mettre la main sur un Evesque, quelque meprisable qu'il
» soit: Vous avez sujet de craindre qu'il ne vous arrive quelque
» malheur par le jugement de Dieu. Cette prediction fut bien-tost accomplie, & le lendemain le Saint assista luy mesme à ses funerailles, luy rendant cet honneur pour l'affront qu'elle avoit tasché de luy faire.

'Une vengeance de Dieu si visible repandit la frayeur parmi les Ariens, & fit que les Catholiques ordonnerent un Evesque avec beaucoup de joie & de liberté. 'Ce fut Aneme qu'ils ordonnerent. [Le soin que prit S. Ambroise de faire réussir son ordination, l'opposition que les demons y firent, & les miracles dont Dieu la favorisa, font juger que ce Prelat estoit digne du rang eminent où il estoit elevé; quoique nous ne sachions rien de ses actions. Nous le verrons assister au Concile d'Aquilée en 381, & à celui de Rome en l'an 382. Il paroist avoir eu pour successeur Corneille,] 'que le Pape Innocent appelle de sainte memoire. Car il faut que ce Corneille fust Evesque avant la condannation de Bonose, [que nous mettrons en 392.]

k.l. | i. | i. | Conc.B.t.2.p.763.1.a.

ARTICLE XXI.

Les Ariens troublent encore l'Eglise de Milan: Saint Ambroise écrit sur le Saint Esprit.

L'ORDINATION d'Aneme estant achevée, S. Ambroise revint à Milan, 'où Baronius croit qu'il fit alors le sermon qu'on a mis le premier de tous ceux qu'on luy attribuë. ᵃ L'auteur y témoigne en effet qu'il avoit esté absent pour le bien & la necessité d'une autre Eglise; mais il dit que ç'avoit esté durant fort peu de jours, [ce qui ne paroist pas convenir au voyage de S. Ambroise à Sirmich.] 'La charité du Pasteur pour son peuple paroist extremement au commencement de ce discours.

Amb.vit.p.80.l | Bar.v.Amb.p.23.k. | a Amb.de temp p 1.c. | e|2.a,b.

ap.B.p.369. Mais il est attribué aussi à S.Augustin & à S.Maxime de Turin. Les Benedictins croient qu'il est plutost du dernier.

[Justine ayant une fois eprouvé la generosité de S. Ambroise, le regarda comme le plus grand ennemi de l'Arianisme qu'elle vit.p.80.I. professoit,] 'elle l'attaqua par une infinité d'embusches: [a] mais a Bar.386.§8. tout ce qu'elle put faire en ce temps-ci ne fut rien en comparaison de ce qui se passa aprés la mort de Gratien. [Il semble neanmoins qu'elle ait fait instance auprés de Gratien, pour faire donner une eglise dans Milan à ceux de sa secte, & que ce soit Amb de Sp.l.1.c.1.p.213.c. pour ce sujet que] 'Gratien mit une eglise en sequestre; [b] ce qui ne b p.214.a. venoit pas de luy, comme dit S. Ambroise. [c] Il paroist assez que c p.213.c. Saint Ambroise fut fort touché de cette action, [mais on ne voit b. point ce qu'il fit, sinon] 'de recourir à la priere & de s'adresser b. au Saint Esprit, qui agit enfin sur le cœur de Gratien. 'Car Saint Ambroise luy ayant promis d'écrire sur la divinité du S. Esprit, [comme Gratien l'en avoit prié dés l'année precedente;] ce Prince en fut si aise, que sans estre sollicité de personne, ni mesme que l'on y pensast, il commanda que l'on rendist la basilique c. à l'Eglise [Catholique.] 'S. Ambroise dit qu'il avoit voulu eprouver la foy des Orthodoxes en leur ostant cette eglise; & qu'ainsi en la leur rendant il témoignoit estre satisfait de leur conduite.

[Il faut que cela soit arrivé cette année, puisque l'ouvrage du S. Esprit fut fait au commencement de la suivante. Mais on n'y peut pas raporter ce que nous avons dit au commencement de 376, touchant Valens & Ursin. Car quoique Valens fust assuré-Cod.Th.app.p.91. ment à Milan en 381,] neanmoins Ursin estoit relegué à Cologne en 378, [& nous ne voyons ni preuve ni apparence qu'il en ait Amb.ep 4.p.182.f. jamais esté rappellé:] 'Le Concile d'Aquilée parle en effet du Sd.l.1.p.112. trouble suscité par Valens, comme d'une chose passée il y avoit du temps; 'outre qu'assurément les Ariens avoient troublé l'Eglise de Milan dés devant l'an 379.

[S. Prosper marque sur cette année dans sa chronique, que S. Ambroise a écrit beaucoup d'ouvrages pour la foy Catholique d'une maniere tres relevée. Nous n'en voyons pas neanmoins que nous devions raporter à cette année, si ce n'est peut-estre les livres sur le Saint Esprit, qu'il n'acheva mesme que l'année suivante, comme nous l'allons montrer.]

L'AN DE JESUS CHRIST 381, DE S. AMBROISE 7.

de Sp.l.1.pr.p.213. 'Dieu fit voir [cette année] qu'il s'estoit reconcilié avec la ville de Constantinople, depuis que la foy Catholique y avoit esté rétablie [par le ministere de S.Gregoire de Nazianze,] & les eglises

renduës aux Orthodoxes par Theodose [le 26 novembre 380.] Car au lieu que durant le regne de l'Arianisme, cette ville s'estoit vuë toute environnée des Gots qui venoient piller jusques à ses fobourgs, elle vit [l'onzieme de janvier 381, Athanaric] le chef & le plus puissant des Rois de cette nation, venir se rendre suppliant, & se soumettre à Theodose, [& le 25 du mesme mois] elle vit la pompe de ses funerailles.

'Ce fut aprés ce triomphe de la foy que S. Ambroise écrivit ou acheva ses trois livres du S. Esprit, mais ce fut aussi-tost aprés, puisqu'il suppose que Pierre d'Alexandrie vivoit encore; [& il mourut selon toutes les apparences "le 14 fevrier de la mesme année. Il est certain au moins que Timothée son successeur assista vers le mois de juillet au plustard, au Concile de Constantinople.] — p.213 | Bar. 381. § 12.13. — V. les Ariens § 137 | note 101.

'Gratien avoit prié S. Ambroise [dés l'an 379,] d'écrire sur la divinité du S. Esprit, '& le Saint s'en estoit excusé pour lors. [a] Mais il fut enfin contraint de ceder aux desirs & aux instances de ce Prince, à qui il l'adressa. 'Baronius croit qu'il a tiré une grande partie de ce traité de celui que S. Basile avoit adressé [cinq ans auparavant] à S. Amphiloque.'Rufin & S. Jerome disent que ç'a esté de Didyme d'Alexandrie; ce que le dernier semble ne pas approuver; "& mesme il parle sur cela assez desavantageusement de S. Ambroise.'Rufin au contraire montre fort bien qu'on ne pouvoit blasmer ce Saint d'avoir pris des Grecs ce qu'il avoit mis dans ses livres, S. Jerome non seulement ayant fait la mesme chose, mais ayant mesme declaré que s'il y en avoit qui l'en blasmassent, pour luy il croyoit ne pouvoir mieux faire.'Mais il tire un grand avantage contre S. Jerome, contre qui il estoit alors piqué, de la maniere dont il parloit d'un Saint digne de l'admiration de tous les hommes, qui avoit esté la colonne & le rempar inviolable non de la seule Eglise de Milan, mais aussi de toutes les autres; 'qui a esté choisi de Dieu pour la gloire de toutes les Eglises de J. C, qui portoit la loy de Dieu devant les Rois ses persecuteurs, & qui n'en rougissoit point; & qui aprés avoir défendu la divinité du S. Esprit par ses paroles, a esté pres de la défendre par son sang. [S. Jerome mesme en d'autres rencontres parle avantageusement de ce Saint,] '& le met entre les colonnes de l'Eglise. [b] Il loüe l'eloquence de ses traitez sur la Virginité, [c]& cite pour luy l'autorité de ses ouvrages, [d]le qualifiant nostre Ambroise, [e]& luy donnant le titre de Saint. — Amb. fid. p. 109. — p. 112. — a de Sp. l. 1. c. 1. p 213. b. — Bar. 375. § 20. — Ruf. in Hier. l. 2 p. 227. a | Hier. Did. pr. p 397. a. — Note 11. — Ruf. in Hier. l. 2. p. 226. d. — c. — d. — Hier. in Ruf. l. 1. t. 2. p. 197. a. — b ep 22. p 141 b. — c ep. 50 p. 107 a. — d ep. 22. p. 141. b. — e ep. 65. p 192. c.

[Les trois livres sur le Saint Esprit avec les cinq sur la foy, font

Conc.t.4.p.126. c. apparemment] 'ces huit livres que le Pape Hormisda dit que S. Ambroise avoit faits pour satisfaire à la lettre de Gratien; l'un ne se lassant point de travailler pour la foy, ni l'autre de recevoir avec joie ce que le Saint luy envoyoit. 'S. Fulgence cite le premier livre sur le S. Esprit. ᵃ S. Augustin en cite un grand endroit pour un modele du style simple, propre pour instruire.

Fulg ep.14.c.27 p.250. ᵃAug.do.chr.l.4.c.21.p.37.1.2.

ARTICLE XXII.

Gratien accorde le Concile d'Aquilée à Pallade Evesque Arien.

[LA foy Catholique estoit tout à fait victorieuse de l'heresie Arienne dans l'Occident, surtout depuis que S. Ambroise avoit pris la place d'Auxence.] '& depuis le pas de Sucques,[qui divisoit la Thrace de l'Illyrie,] jusqu'à l'Ocean, toutes les Eglises se trouvoient unies par une mesme foy & une mesme communion. Il y avoit seulement deux personnes dans un coin de la Dace inferieure & de la Mesie, qui troubloient cet accord par leurs dogmes heretiques. 'C'estoient les Evesques Pallade & Secondien sectateurs de l'heresie d'Arius, dont on ne marque point le siege, 'mais que l'on appelle deux vieillars entierement corrompus, & autant pourris de perfidie que de vieillesse.

Amb ep.3.p.181. c. d|ep.4.p.182. d. — Bar.380.§17. — Amb.ep1.p.165.

'On trouve un Secondien Prestre d'Illyrie, marqué en 366, entre les ministres d'Ursace & de Valens de Murse. 'Pallade avoit d'abord esté disciple de Photin, ordonné par les Photiniens, & condanné avec eux,[peut-estre en 351.]Il y a un Pallade nommé entre les Evesques Ariens, à qui Germine de Sirmich rendoit raison de sa foy en 366.[Mais celui dont nous parlons est plutost]un autre Pallade aussi Evesque d'Illyrie, dont Valens & Ursace défendoient la cause contre Germine de Sirmich, sur ce que luy [& Caius celebre Arien du mesme pays,] pretendoient avoir esté outragez par des Ecclesiastiques de Sirmich. 'Saint Ambroise dans son premier livre sur la foy, fait Pallade un des chefs de l'Arianisme.

Hil.fr.1.p.41. — Amb.ac.Aq.p.177.b. — Hil.fr.1.p.41. — p.41. — Amb.fid l.1.c.4.p.117.c.

'Il avoit accoutumé de dire qu'il n'estoit point Arien, ᵇ qu'il ne savoit qui estoit Arius, ᶜ & qu'il ne le suivoit point. Cependant comme on ne laissoit pas de le traiter d'Arien, il en faisoit des plaintes. 'Il s'adressa mesme à l'Empereur Gratien, lorsque ce Prince estoit à Sirmich, '& luy demanda qu'il fist assembler un Concile de toutes les provinces de l'Empire, '& y convoquast les Evesques d'Orient, 'qu'il pretendoit estre de son parti; en

ac Aq.p.171 b. — ᵇ l. — ᶜ k. — b. — ep.1 p.165. — ac.Aq.p.170.c. — b.

sorte que ce fust un Concile general. ["Ainsi il semble qu'il ait
Note 12. fait cette demande dés la fin de l'an 378, lorsque Gratien estoit
maistre de l'Orient.] 'Les Prelats Catholiques vouloient que p.177.e|169.c.
Gratien fust luy mesme l'arbitre de la dispute; mais il la renvoya d.
au jugement des Evesques, comme aux veritables interpretes
des Ecritures, [accordant le Concile que Pallade luy avoit demandé.
] 'Il ordonna en effet que les Evesques de chaque diocese p.169.c.
se trouveroient à Aquilée, '& il assura Pallade qu'il avoit commandé
aux Orientaux d'y venir. p.170 c.

'Mais S. Ambroise cet Evesque si illustre, dit Gratien, & par p.169.d.
le merite de sa vie & par les faveurs qu'il avoit receuës de Dieu,
luy remontra qu'il n'estoit pas raisonnable que pour un fort petit
nombre de personnes dont il s'agissoit, on donnast à un grand
nombre de Prelats la peine de faire un voyage; 'que luy & les d|170.a.
autres Evesques d'Italie suffisoient pour répondre à tout ce qu'on
voudroit objecter. 'Gratien suivit cet avis, & exemta de venir au p.170.a.
Concile les personnes âgées, ou foibles de corps, ou incommodées
de pauvreté, 'depeur que les uns n'eussent sujet de regreter ep.1.p.165.
les forces de leurs corps qu'ils avoient epuisées par les jeûnes, &
les autres de se plaindre d'une chose aussi glorieuse à des Evesques
qu'est la pauvreté.

'Il ordonna donc que tout le monde pourroit y venir, mais p.165.
qu'on n'y obligeroit personne. 'Il comprenoit sans doute les heretiques p.165.
dans cette permission. 'Il écrivit sur cette seconde convo- conc.Aq p.169.
Note 13. cation une lettre à S. Valerien d'Aquilée, dont nous n'avons que 170.
le commencement, où il revoque l'ordre general qu'il avoit
donné aux Evesques pour s'y trouver, & ne marque pas ce qu'il
ordonnoit de nouveau. [Mais si nous en jugeons par l'evenement,
il paroist qu'il voulut faire un Concile general de l'Occident,
composé des Evesques du Vicariat d'Italie, & des deputez
des autres provinces, avec la liberté à tous les autres d'y venir
s'ils vouloient;] 'mesme à ceux d'Orient, à qui le Prefet d'Italie p.170.c.
en écrivit: [& Theodose qui regnoit alors en Orient, n'avoit
garde de refuser ce que Gratien luy demandoit.]

ARTICLE XXIII.

Des Evesques qui se trouverent au Concile d'Aquilée.

[QUOIQUE le Concile ait pu estre demandé, comme nous avons dit, dés l'an 378, neanmoins soit pour les difficultez

qui se rencontrerent dans sa convocation, soit pour les troubles
Amb.ac.Aq.p. 169.a. où l'Empire se trouvoit alors,]il ne se tint que cette année 381,
a p.170.c. au mois de septembre.[a] Les Orientaux ne jugerent pas à propos
b ep.1.p.165. d'y venir.[b] Mais tous les Evesques de presque toutes les provinces d'Occident s'y trouverent, soit par eux mesmes, soit par leurs deputez qui apportoient des preuves authentiques du sentiment de leurs confreres, & de l'approbation qu'ils donnoient tous à la foy de Nicée. [Neanmoins il n'y eut proprement que les Evesques du Vicariat d'Italie, & quelques uns des Gaules & de l'Illyrie. Le corps de l'Eglise Gallicane & celle d'Afrique y envoyerent des deputez.]

ac.Aq.p.172.g. p.180.l. 'Aneme chef de l'Eglise d'Illyrie y assista aussi, & y parla comme au nom de toute sa province.'Il y avoit encore de la mesme province Constance de Sciscie [ou Seseg,] & Felix de Jadre, [aujourd'hui Zara sur la coste de Dalmacie.

l. ep.2.p.180.m. ac.Aq.p.180.k. 'Les deputez des Gaules estoient Saint Just de Lion [pour les Gaules appellées Chevelues ;] '& pour la province de Vienne & de Narbone, Constance & Procule 'Evesques, le premier d'Orange, l'autre de Marseille ; outre lesquels il y avoit encore Theodore d'Octodure [ou Martigny,] Domnin ou Domnin de Grenoble, & Amance de Nice.

l. p.172.g. 'Les legats d'Afrique estoient Felix & Numide, dont le siege n'est point exprimé. 'Ils apportoient le sentiment de tous les Evesques de cette province, dont 'l'assemblée les avoit deputez, *eorum*
& avoit condanné par avance ceux qui ne reconnoissoient pas
d.180.l|171.h.i. le Fils de Dieu egal à son Pere.'Il y a un Evagre Prestre, qualifié legat ; mais il n'est point dit de qui. [C'estoit apparemment de quelque Evesque particulier plutost que d'une province entiere;]
p.170.171. 'puisque quand on demanda le sentiment des nations qui avoient deputé, Evagre ne parle point.

Bar.381.§110. 'On n'y trouve point de deputé de l'Eglise d'Espagne, peut-estre, dit Baronius, à cause qu'elle estoit tout en trouble par l'heresie des Priscillianistes, [dont nous parlerons en un autre endroit. Mais il est bien plus étrange qu'il n'y en paroisse aucun de la part du Pape, ni de toute sa metropole. Je ne sçay s'il suffi-
Cod.Th.app.p. 67. roit de dire, que c'est parceque] 'Damase estoit alors inquieté par une nouvelle accusation qu'on luy suscita, & qui obligea le
Amb.ac.Aq.p. 171.g. Concile d'écrire pour luy. 'Il est marqué qu'on n'attendit pas quelques Evesques qui pouvoient encore venir.

p.180.k.l. 'Pour les Evesques du Vicariat d'Italie, outre S. Ambroise & S. Valerien d'Aquilée, il y avoit S. Eusebe de Boulogne, Limene de

de Verceil, S. Sabin de Plaisance, Abondance de Trente, Saint 'Philastre de Bresse, Maxime d'Emone, Saint Bassin de Lodi,
Note 14. Heliodore d'Altino [dans la Marche Trevisane,] "Evence de t.2.B.p.805.c.
Ceneda [dans la mesme province,] 'ou plutost de Pavie, Exupe- ac.Aq.p.180.k.
rance de Tortone, & Diogene de Genes. [Tous ces Evesques ne l.
font ensemble que 24.] 'Il y a encore neuf personnes sans titre & l.
sans qualité : [Mais c'estoient apparemment des Evesques;] 'car p.167.a.
en un autre endroit leurs noms sont mélez parmi ceux des Evesques sous ce titre : Les saints Evesques estant assis &c. '& p.179.g.
Janvier l'un d'eux opine en qualité & avec le titre d'Evesque.
[Ainsi il y avoit en tout 32 ou 33 Evesques.] 'Car dans le commen- p.169.a.
cement il n'y en a que 32 de nommez.

[S. Ambroise estoit assurément l'ame de cette illustre assemblée : C'est luy qui y parle & qui y agit partout,] '& mesme qui recueille p.177.f.
les voix pour former la conclusion. [Mais neanmoins il n'est jamais nommé le premier; & quoique les autres Evesques soient placez indifferemment, tantost d'une maniere & tantost d'une autre,] 'S. Valerien est toujours mis le premier, & S. Ambroise p.169.a|180.k.
le second, [comme ils estoient tous deux metropolitains, autant que l'on en peut juger par l'histoire; que S. Valerien avoit une tres grande autorité acquise dés avant que Saint Ambroise fust Evesque; que le Concile se tenoit chez luy;] '& que l'Empereur p.169.c.
luy avoit mesme adressé ses ordres pour cela; [toutes ces raisons jointes ensemble pouvoient bien porter un Evesque aussi humble que S. Ambroise à ceder par respect le premier rang à Saint Valerien, sans cesser pour cela de se charger du principal soin de défendre la verité, par l'avantage que luy donnoient sa science & son eloquence, aussibien que la dignité de son siege.]

'Entre les Prestres [qui assisterent sans doute au Concile,] il n'y p.180.l|176.k.
V. son titre. a de nommé que "Saint Chromace alors Prestre, depuis Evesque d'Aquilée.

'Quoique tous les Evesques qui suivoient la doctrine d'Arius, ep.1.p.165.
eussent ce semble esté appellez au Concile, il ne s'y en trouva neanmoins que deux, savoir Pallade & Secondien, 'avec un p.167.
Prestre nommé Attale, qui avouoit ouvertement son crime, & faisoit une profession publique de l'impieté. 'Il avoit autrefois ac.Aq.p.176.k.
signé le symbole de Nicée sous son Evesque nommé Agrippin; l.
mais depuis il s'estoit joint aux Ariens, & avoit esté plusieurs fois condanné : Ce qui n'empescha pas les Evesques de luy donner une entiere liberté de parler; mais il ne le voulut pas faire.
'Valens de Pettau est appellé son maistre. Ce Valens dont nous ep.1.p.167.

avons parlé * ci-dessus, estoit alors caché à Milan; & quoiqu'il fust si prés d'Aquilée, il ne voulut pas neanmoins venir au Concile, de peur d'y estre obligé de répondre devant les Evesques, sur ce qu'on l'accusoit d'avoir ruiné sa patrie, & trahi ses citoyens. * V. § 11.

ARTICLE XXIV.

De S. Bassien de Lodi, & des autres principaux Evesques du Concile.

Bar. 381. § 97. 'SI le nombre des Evesques du Concile d'Aquilée estoit petit, il estoit recompensé par les eminentes qualitez de ceux qui le composoient. [Sans parler de S. Ambroise, nous avons déja vu quelle estoit la vertu d'Aneme de Sirmich, de Saint Eusebe de Boulogne, de S Sabin de Plaisance. On peut voir ce qui regarde S. Valerien d'Aquilée "dans l'histoire du Pape Damase: & nous nous croyons obligez de faire un titre propre de S. Just de Lion, qui estoit particulierement uni avec Saint Ambroise, si c'est] V. Saint Damase § 8.
Amb. in Exod. 30. p. 439. d | ep. 10 p. 191. l'Evesque de ce nom à qui il adresse deux de ses lettres.

[Pour les autres, dont nous parlerons suivant l'ordre que nous les avons mis ici,] 'Constance d'Orange & Theodore de Martigny assisterent encore depuis à un autre Concile avec Saint Ambroise, tenu [vers l'an 390,] sous Sirice, contre Jovinien [mais on n'a pas dû raporter à un Evesque d'Orange,] 'la lettre que Saint Ambroise écrit à un Constance nouvellement elevé à l'episcopat, 'puisqu'en luy recommandant de visiter souvent l'eglise d'Imola dont il estoit fort proche, [il fait voir que c'estoit un Evesque de la Romagne ou du Boulonnois, & non de Provence.] 'On tient, dit Saint Eucher, que ce fut à Theodore que S. Maurice & ses compagnons revelerent le lieu où estoient leurs corps dans son diocese, & où l'on bastit ensuite une eglise. 'On croit aussi que c'est de ce saint & bienheureux Evesque qu'on avoit appris l'histoire de leur martyre. [Procule de Marseille a esté un Prelat tres celebre; mais nous pourrons avoir occasion d'en parler en quelque autre endroit.
ep. 7. p. 187. i. | ep. 19. p. 221. | p. 226 b. | Paul. ist c. 20. p. 91. | p. 92.

"Limene de Verceil avoit succedé l'an 370, au grand Saint Eusebe; & ce fut aprés sa mort que S. Ambroise écrivit la lettre celebre à l'eglise de Verceil, peut-estre vers 396. Nous ne savons rien d'Abondance de Trente, sinon qu'en l'an 385 il eut pour successeur "S. Vigile, qui honora son siege 20 ans aprés par la couronne du martyre. "S. Philastre de Bresse est celebre dans V. S. Eusebe de Verceil § 16. V. S. Vigile V. son titre.

l'Eglise, aussi-bien par sa sainteté que par le livre qu'il a fait des heresies, comme nous l'avons dit autrepart.]

'Quelques uns pretendent [sur des conjectures assez eloignées,] que Maxime d'Emone a esté autrefois honoré dans l'Eglise le 29 de may, comme un Saint par qui Dieu avoit mesme ressuscité des morts. 'On croit que la ville d'Emone dont il estoit Evesque, est celle qu'Herodien appelle Eme, & qu'il dit estre la premiere ville d'Italie. La Geographie sacrée la place dans la province d'Istrie sous la metropole d'Aquilée ou de Milan. 'Zosime la met entre la Pannonie & la Norique, & Sanson la place toujours dans l'Illyrie. 'C'est apparemment celle qu'on appelle aujourd'hui Laubach dans la haute Carniole, qui conserve encore le siege episcopal.

Boll 29 may, p. 16. § 10.
Amm n. p. 355| Herod. l 8. p. 295.
Zos. l 5. p. 804.
Boll 29 may, p. 14. § 4.

'S. Bassien de Lodi est honoré publiquement par l'Eglise le 19 de janvier. Nous en avons une histoire, mais qui paroist nouvelle, & qui n'est presque remplie que de visions & de Miracles, souvent peu edifians & peu vraisemblables. Il sembleroit par le premier article, que les Gouvernemens des provinces fussent alors hereditaires; [ce qui est tout à fait ridicule. Il faut dire la mesme chose des leçons de l'Eglise de Lodi, qui en sont un abregé.] 'Ces leçons portent qu'il fut fait Evesque le premier de janvier 378, 'qu'il le fut durant 35 ans & 20 jours, & qu'il mourut le 19 janvier 413, âgé de 90 ans, 'son histoire convient pour la durée de sa vie & de son episcopat; mais elle met sa mort en 409, s'il n'y a faute.

19. jan. p. 222 §?.
p. 226. § 4.
§ 6.
§ 23.

[Outre le Concile d'Aquilée dont nous parlons, nous verrons dans la suite] 'qu'il assista à celui que tint S. Ambroise contre Jovinien, [peut-estre en l'an 390.] [a] On voit par une lettre de S. Ambroise, qu'il avoit basti une eglise sous le nom des Apostres, & que s'en entretenant avec Saint Ambroise, & luy témoignant souhaiter que S. Felix de Come vinst assister à sa dedicace, qui devoit estre vers le mois de novembre, S. Ambroise luy promit que ce Saint y viendroit; & il en écrivit à S. Felix; mais il ne témoigne pas que pour luy il ait promis d'y aller. 'On marque que cette eglise porte aujourd'hui le nom de son fondateur. [b] S. Bassien apprit aussi de S. Ambroise une faveur que Dieu luy avoit faite peu de jours avant sa mort, comme nous le dirons alors.

Amb. ep 7. p. 187. i.
a ep 60. p. 325 c.
Ugh. t. 4. p. 894. a.
b Amb vit. p 91. g. h.

'La ville de Lodi ayant esté ruinée par les Milanois vers l'an 1158, [c] & rebastie à trois milles du lieu où elle estoit auparavant, [d] le corps de S. Bassien y fut transporté le lundi quatrieme mars de l'année 1163, & l'Empereur Frederic Barberousse, Victor

Boll 19. jan. p. 222. § 5.
c § 1.
d § 7. 8.

Antipape, & d'autres personnes les plus illustres, porterent eux
Ugh.t.4.p.894. b. mesmes ses reliques. 'Il est honoré aujourd'hui comme le patron
MS p.438.1. de cette ville. 'Quelques modernes pretendent qu'il a obtenu
de Dieu qu'il n'y eust point de lepreux dans le diocese de Lodi.

[Nous ne parlons point ici de la vertu de S. Heliodore d'Altino, parceque cela regarde davantage l'histoire de S. Jerome. Exuperance "de Tortone, Confesseur & disciple de S. Eusebe de Verceil, n'estoit pas moins illustre que ses confreres.] V.S. Eusebe de Verceil § 12, 16.

ARTICLE XXV.

Entrée du Concile : Dispute de S. Ambroise avec Pallade.

Amb.ac.Aq.p. 169.a.b. 'Les Evesques Catholiques & Ariens que nous avons dit, estant arrivez à Aquilée, "il paroist que Saint Ambroise eut NOTE 15. durant quelques jours des conferences particulieres avec les Ariens, qui vomirent ouvertement des blasphemes qu'à peine
p.171.i. pouvoit-on s'imaginer. 'Mais enfin Pallade mesme demanda le 30.e jour d'aoust que l'on tinst l'assemblée [le semedi quatrieme jour de septembre. Il promit qu'il ne manqueroit point de s'y
ep.1.p.165. trouver, '& marqua mesme le lieu & le temps où il desiroit qu'on
ac Aq.p.171.i. s'assemblast. 'Il renouvella les mesmes instances deux jours aprés:
ep.1.p.165. 'Sans attendre mesme le jour marqué, ils vinrent tout d'un coup [Secondien & luy, le jeudi deuxieme de septembre,] dire que sans attendre davantage, ils estoient prests de prouver qu'ils
ac Aq.p.171.2. estoient Chrétiens [& orthodoxes,] '& demanderent avec ins-
ep.1.p.165. tance qu'on s'assemblast dés le lendemain. 'Les Catholiques re-
ac.Aq.p.171 g.i. ceurent leur offre avec joie, '& ainsi on s'assembla, comme ils le
Vig.n.p.63. demandoient, [dés le lendemain qui estoit "le vendredi] 'troi- NOTE 16.
Amb.ac.Aq.p. 171.g. sieme jour de septembre, 'sans attendre les autres Evesques qui pouvoient encore venir.

p.169.a. 'Les Evesques s'assirent donc dans l'eglise d'Aquilée [a] dés le
a ep.1.p.165. commencement du jour, [b] ayant l'Evangile, Saint Paul, & toutes
b p.165|ac.Aq.p. 170.b. les Ecritures. [c] Pallade [& Secondien] vinrent aussi à l'assemblée,
c ac.Aq p.171.i. & dirent qu'ils venoient en qualité de Chrétiens trouver des Chrétiens, pour combatre & pour rendre raison de leur croyan-
i|ep.1.p.165. ce. 'Les Peres furent fort rejouis de voir qu'ils reconnoissoient les Orthodoxes pour Chrétiens, & qu'ils vouloient eux mesmes faire voir qu'ils l'estoient aussi; car c'estoit ce qu'ils souhaitoient.

ep.1.p.165. [Mais leur joie ne dura guere :] 'Car ayant jugé à propos de donner aux Ariens une liberté entiere de soûtenir leurs senti-

mens, quoique les écrits des Peres, dont ils savoient qu'on ne peut s'eloigner sans impieté & sans sacrilege, fussent formels en ce point ; & pour reprendre la chose dés son origine, 'ayant fait lire avec l'agrément mesme des Ariens, 'la lettre écrite [de Nicomedie à Saint Alexandre] par Arius, sous le nom duquel ils se plaignoient qu'on les rendoit odieux, 'pour leur donner le choix ou de condanner ses blasphemes, ou de les défendre, ou de reconnoistre qu'on avoit raison de les traiter d'Ariens; comme ils n'avoient ni la volonté de rejetter Arius, ni la hardiesse de le défendre, ils commencerent à eviter la dispute & à tascher de rompre l'assemblée, 'se plaignant, comme on le juge par la suite, que les Orientaux n'y estoient pas venus, & que Saint Ambroise 'avoit empesché qu'on n'assemblast un Concile œcumenique. 'Il semble que S. Ambroise ait donné alors une declaration de sa foy. ac.Aq.p.176.b. p.171.i|ep 1.p.165. ep.1.p.165. ac.Aq.p.170.b.c. p.174.e.

'La dispute dura long-temps, & les Ariens y mélerent quantité de blasphemes: mais comme tout cela se disoit de vive voix, S. Ambroise eut peur que dans la suite les Ariens ne voulussent nier ce qu'ils avoient dit en presence de tant d'illustres témoins. C'est pourquoi il demanda qu'on écrivist tout ce qui se diroit, & qu'on en dressast des actes, à quoy les autres Evesques consentirent: ["& ces actes se sont conservez jusques à nous, au moins la meilleure partie. C'est S. Ambroise qui y parle presque partout, & S. Eusebe de Boulogne y paroist le plus aprés luy.] p.169 a b. V. la note 15.

'On commença par la lecture du rescrit de Gratien à S. Valerien pour l'assemblée du Concile. 'On parla ensuite de la lettre d'Arius, & Pallade s'estant jetté sur l'absence des Orientaux, comme on luy répondoit que c'estoit luy mesme qui avoit pressé qu'on s'assemblast, il repartit qu'il l'avoit fait afin de demander qu'on ne fist rien au prejudice du Concile general, devant lequel seul il vouloit répondre. '& il dit encore plus ridiculement en un autre endroit, qu'il ne les avoit pressez de s'assembler que pour leur faire des reproches. p.169 170. p.170.171. p.176.g.

'S. Ambroise ne vouloit point s'amuser à tout cela, & il luy fit seulement instance de dire si Arius avoit eu raison d'écrire que le Pere seul estoit eternel; '& sur ce qu'il ne vouloit pas répondre, Saint Eusebe de Boulogne luy dit, que quand ce seroient des payens qui luy demanderoient raison de sa foy, il estoit obligé de la confesser. 'Enfin aprés beaucoup de discours, tous les Evesques a l'exemple de S. Eusebe, dirent anatheme à quiconque ne confesseroit pas J.C. coeternel à son Pere; & les deputez des p.170.d. d|171.g. p.171.h.

m|171.g. Gaules & de l'Afrique, dont S. Ambroise demande particulierement l'avis, le prononcerent solennellement au nom de leur
p.172.g.h. nation; 'ce qu' Aneme de Sirmich fit aprés eux.

h.i.k. 'On passa ensuite suivant l'ordre de la lettre d'Arius, à demander à Pallade s'il reconnoissoit le Fils pour vray Dieu; mais quelque instance qu'on luy fist, il dit seulement qu'il estoit vray
l. Fils de Dieu. 'Il dit pourtant qu'en le reconnoissant vray Fils, il reconnoissoit une veritable divinité: Mais Saint Ambroise luy demandant si c'estoit la divinité du Fils, ou seulement du Pere,
m. il ne voulut jamais se declarer: 'de sorte que S. Ambroise & les autres prononcerent anatheme à quiconque ne confessoit pas que le Fils de Dieu estoit vraiment Dieu.

p.172.173. 'Pallade n'osa ce semble nier que J. C. ne fust incorruptible & immortel selon sa generation divine; mais il parloit avec tant d'embaras & d'obscurité, que le Concile fut obligé de prononcer anatheme à celui qui n'expliquoit pas librement sa foy.

p.173.c. 'On ne peut pas luy reprocher aucun deguisement sur la sagesse du Fils: Car il dit nettement qu'il n'estoit pas sage; & ne se retracta ou ne s'expliqua point, quelque instance qu'on luy en
f. fist, avouant seulement qu'il estoit la Sagesse. 'De sorte qu'on fut
f. encore contraint de luy prononcer anatheme. 'On voulut savoir sur cet article le sentiment de Secondien, mais il ne voulut pas répondre un seul mot.

f|174.a.b. 'Sur ce qu'Arius avoit écrit que le Pere seul estoit bon, Pallade avoua que le Fils estoit bon, mais comme on luy demanda s'il estoit bon comme les hommes sont bons, ou comme Dieu,
p.174.b. il ne voulut point s'ouvrir; & le Concile luy dit anatheme. 'Il avoua ensuite que le Fils est puissant; & comme on luy demanda s'il condannoit Arius qui avoit attribué la puissance au Pere, il dit, comme il avoit fait souvent, qu'il ne savoit qui estoit Arius,
c.d. & qu'il répondoit pour luy mesme: 'mais il ne voulut jamais avouer que le Fils fust un Dieu puissant; ce qui obligea le Concile de luy dire encore anatheme.

ep.1.p.167. 'Il y avoit déja plusieurs heures que la dispute duroit, sans qu'on eust rien avancé, [sinon qu'on avoit reconnu de plus en
p 167. plus l'impieté de Pallade,] 'qui augmentoit toujours ses blasphe-
p.167. mes, & ne se corrigeoit en rien. 'Mais enfin se sentant pressé par les sacrileges d'Arius, il tascha d'interrompre la lecture de sa
ac.Aq.p.174.d. lettre: '& S. Ambroise luy ayant demandé si le Fils avoit receu du Pere la qualité de Juge par nature, ou seulement par grace
d. comme les hommes, 'au lieu de répondre, il demanda au Saint

si le Pere estoit plus grand que le Fils, 'S.Ambroise repartit qu'il auroit droit d'interroger les autres quand il auroit condanné les impietez d'Arius; mais comme il insistoit toujours qu'on luy répondist, on y consentit, quelque deraisonnable que cela fust; '& on luy répondit que le Fils en tant qu'homme estoit inferieur au Pere,& en tant que Dieu il luy estoit egal. d|ep.1.p.167. ac.Aq.p.174. 175.ep.1.p.167.

ARTICLE XXVI.

Condannation de Pallade, de Secondien, & d'Attale.

[IL n'y eut plus d'ordre depuis cela dans la dispute, parceque Pallade ne voulut pas ecouter de raison ni répondre avec modestie.] 'Il se levoit pour s'en aller, & puis demeuroit. a Il accusoit les Evesques d'impieté, & disoit qu'il ne leur vouloit pas répondre ni les reconnoistre pour juges; b & quand S. Ambroise le pressoit de dire en quoy il l'accusoit d'impieté, il disoit qu'il répondroit dans un Concile general, & quand il auroit des auditeurs. 'Il se plaignoit qu'on n'écrivoit pas ses paroles, quoiqu'on luy montrast que tout estoit écrit. 'Il demandoit qu'on fist venir des écrivains de son parti; & quand on luy avoit accordé de faire écrire qui il voudroit, 'il disoit qu'il répondroit dans un Concile general. Amb.conc.Aq. p.175.i. a h|176 g. b p.177 a. p.176.i.l. p.174 e|p.176 i. p.176.k.

'Ce qu'il y eut de plus remarquable dans cette confusion, c'est que Pallade allegua ces paroles comme tirées de l'Evangile, *Celui qui m'a envoyé est plus grand que moy*: & comme elles ne s'y trouvent point, 'S.Ambroise & tous les Evesques crierent anatheme à celui qui ajoutoit ou diminuoit aux divines Ecritures. c Mais Pallade au lieu de se corriger, pretendit par un nouveau blaspheme, que le Fils selon sa nature divine estoit sujet au Pere,'& il parut attribuer la mort de J. C non à l'humanité qu'il avoit prise, mais à la foiblesse de sa divinité: 'de sorte que les Evesques ayant horreur de tant de sacrileges & de blasphemes, resolurent de le deposer & de luy oster le sacerdoce de J.C, puisqu'il renonçoit à J. C. p.175 g|ep.1.p.167. conc.Aq.p.175. g h. c k|ep.1.p.167. ep.1.p.167.a| conc.Aq.p.175. m|176 g|173.a.b. ep.1.p.167.

[Le Concile fut encore determiné à deposer Pallade par un dernier excés qu'il commit.] 'Car se voyant pressé, il dit qu'il ne pouvoit répondre qu'aprés le dimanche, & en cas qu'il eust des auditeurs. 'Il repeta plusieurs fois cette réponse, qu'il vouloit qu'il y eut des écrivains & des auditeurs de part & d'autre. Et comme S. Ambroise luy demandoit quels auditeurs il vouloit, ac.Aq p.176.m. p.177 c.d.

il répondit qu'il y avoit là plusieurs personnes de qualité. Saint Ambroise luy representa que c'estoit aux Evesques à juger les laïques, & non aux laïques à estre juges des Evesques; & neanmoins il luy demanda encore une fois quels juges il desiroit avoir. Il répondit seulement qu'il vouloit qu'il y eust des auditeurs; surquoi S Chromace dit [à ceux de dehors,] que s'il y avoit là quelqu'un qui voulust prendre le parti de Pallade, on estoit prest de l'ecouter, sans prejudice neanmoins de l'autorité qu'avoient les Evesques [de juger &] de condanner.

d. 'Pallade dit encore quelques paroles sur cela, surquoi Saint Ambroise [s'adressa aux Evesques,] & dit que quoique Pallade eust déja esté convaincu de plusieurs impietez, [& qu'ainsi il ne falloit pas douter que les laïques mesmes n'en eussent horreur;] neanmoins il leur seroit honteux qu'on pust dire que des laïques eussent condanné un homme qui prenoit le nom d'Evesque; Qu'ainsi "son avis estoit qu'il falloit deposer Pallade de l'episcopat, & luy donner un successeur Catholique, tant parcequ'il avoit voulu estre jugé par des laïques, que pour les impietez qu'il avoit ou avouées ou refusé de condanner. pronuncio.

e. 'Tous les Evesques le condannerent ensuite, & luy dirent anatheme, premierement tous

f|179.g. ensemble, '& puis en disant chacun leur avis en particulier à la requisition de S. Ambroise. [Les suffrages ne vont qu'à 25; ceux des derniers Prelats, & d'Evagre legat, ayant apparemment

p.177.d|178.a. esté perdus.] 'Lorsque l'on commença à les prendre, Pallade dit ces mots: Vous commencez donc à vous jouer? Hé bien jouez. «
Nous ne vous répondrons point que quand les Evesques d'O- «
rient s'y trouveront; [& depuis cela il ne dit plus rien.] «

p.173.f. 'Secondien, comme nous avons dit, n'avoit point voulu repon-

p.179.h. dre. 'Il sortit mesme de l'assemblée, mais il revint quelque temps aprés, & quoique l'on eust vu avec regret qu'il n'avoit témoigné aucune horreur de l'impieté de Pallade; neanmoins lorsque celui-ci eust esté condanné, on voulut encore savoir distinctement le sentiment de Secondien.

h.&c. 'On luy demanda donc s'il reconnoissoit que le Fils fust veritablement Dieu; mais jamais il

m. ne le voulut avouer; '& declara mesme qu'il ne vouloit point entendre parler de cette proposition, qui n'estoit point, disoit-il, dans l'Ecriture.

m. 'Aprés une confession si manifeste de son impieté, S. Ambroise

p.180. le pressa encore pour voir s'il ne se retracteroit point; mais jamais on n'en put tirer autre chose. [Nous n'avons point la conclusion

ep.1 p.165. de son interrogatoire.] 'Neanmoins il est certain qu'aprés que la

la dispute eut duré jusqu'à plus d'une heure aprés midi, 'il fut p.167|ep.8.p.181 a.
deposé du sacerdoce, aussi-bien que Pallade;[a] & Attale Prestre qui a ac. Aq p.176. k.l
avoit refusé de répondre,[b] & qui faisoit une profession ouverte de b k|ep.1.p.167
l'Arianisme, 'fut compris dans la mesme sentence de deposition. ep.1.p.167.

'Le Concile en écrivit aussi-tost aux Empereurs, par les deputez qu'il envoya [à Gratien,] tant pour les remercier d'avoir fait assembler le Concile & leur en faire savoir le succés, que pour les prier d'appuyer ses decrets de leur autorité, en envoyant leurs ordres aux officiers des lieux pour faire sortir les deposez des villes de leur residence, & donner moyen aux deputez du Concile de mettre d'autres Evesques en leur place. 'Il les prie p.167. aussi de faire sortir Valens de l'Italie, où il n'excitoit que du trouble, & de le renvoyer chez luy. 'Le Concile demanda encore p.165. que l'on empesche les Photiniens de s'assembler, comme ils faisoient à Sirmich; & il cite pour cela une loy qui leur avoit défendu toutes sortes d'assemblées. 'Baronius raporte cela à la loy de Bar.381. §110. Theodose du 10 janvier de cette année mesme, 'laquelle défend Cod.Th.16.t.5. l 6.p. aux Photiniens & aux autres heretiques de tenir aucune assemblée dans les villes. [Neanmoins il est assez peu probable que le Concile d'Aquilée ait allegué une loy faite en Orient; & de plus, celle dont il parle défendoit absolument aux Photiniens de s'assembler.] Cette lettre selon son inscription, est adressée aux trois Empereurs, Gratien, Valentinien, & Theodose, comme c'estoit la pratique des Romains, mais elle est proprement écrite à Gratien, qui gouvernoit tout l'Occident durant le bas âge de son frere.

'Le Concile avant que de se separer, écrivit aux Evesques de Amb.ep.2.p.180.181. la province de Vienne & de Narbone, pour les remercier de leur avoir envoyé des deputez, & leur faire part de la condannation de Pallade & de Secondien. [On fit apparemment la mesme chose à l'égard du reste des Gaules qui avoit deputé S. Just, & à l'égard de l'Afrique; mais nous n'en avons pas les lettres.

Nous ne trouvons plus rien dans l'histoire sur Pallade & Secondien, sinon que Vigile Evesque de Tapse en Afrique, qui écrivoit sur la fin du V. siecle,] dit que Pallade Evesque Arien avoit Vig.in Ari.l.2. c.50.p.187. écrit quelque chose aprés la mort de S. Ambroise, à ce qu'il croit, pour refuter les ouvrages que ce Saint avoit faits contre l'Arianisme. Vigile répondit à cet écrit de Pallade par un petit livre [que nous n'avons plus.] Il est neanmoins difficile que Pallade vécust encore aprés S. Ambroise, c'est à dire aprés l'an 397, s'il estoit Evesque dés l'an 366.

ARTICLE XXVII.

Le Concile d'Aquilée écrit aux Empereurs pour le Pape & pour Paulin d'Antioche; demande un Concile œcumenique.

Amb ep 4. p. 182 c. d. APRES que le Concile eut terminé l'affaire de l'Arianisme pour laquelle il avoit esté convoqué, les Peres se trouvant assemblez en agiterent encore quelques autres qui se presenterent. Celle du Pape Damase en fut une. Elle leur causoit encore plus de douleur que celle des Ariens, parcequ'elle estoit capable de troubler tout le corps de l'Eglise. C'est pourquoi ils écrivirent à Gratien "une lettre fort pressante en sa faveur, demandant surtout qu'on n'eust aucun égard aux sollicitations d'Ursin son adversaire. 'Cette lettre est adressée comme l'autre, aux trois Empereurs: [mais elle n'est proprement que pour Gratien. Baronius n'en parle pas. Elle est dans les editions de Saint Ambroise, au moins depuis 1603,] '& plus correctement dans ce que le P. Sirmond a donné sous le titre d'Appendix du Code Theodosien.

V. S. Damase § 12. — p. 182. c. — Cod. Th. app. p. 67-72.

[Si l'affaire de Damase estoit importante, parcequ'elle regardoit le chef de l'Eglise, celle d'Antioche ne l'estoit pas moins, parcequ'elle divisoit toute l'Eglise, & separoit l'Orient de l'Occident.] On sçait l'état fascheux où estoit l'Eglise d'Antioche, partagée depuis l'an 362 entre Saint Melece soûtenu par tout l'Orient, & Paulin appuyé par l'Egypte & par l'Occident, particulierement par Rome. [Nous avons vu que dés le regne de Valens,] S. Ambroise & d'autres Evesques avoient voulu travailler à éteindre ce malheureux schisme; mais les troubles de l'Empire les en avoient empeschez. Depuis cela ils avoient demandé que le premier de Melece ou de Paulin qui viendroit à mourir, on ne luy donneroit point de successeur: & il y a des preuves que les deux contendans en estoient convenus ensemble.

p. 76.

[Le cas venoit d'arriver, "S. Melece estant mort vers la fin de may à Constantinople, durant le Concile qui y estoit assemblé de tout l'Orient; "& S. Gregoire de Nazianze alors Evesque de Constantinople, avoit fort insisté afin qu'on laissast gouverner Paulin durant le peu de temps qui luy restoit encore à vivre. Mais sa charité ne servit qu'à le rendre luy mesme odieux. Tout le corps du Concile qui passe aujourd'hui pour le second œcumenique, ordonna qu'on donneroit un successeur à S. Melece.

V. S. Melece § 16. — V. son titre § 88.

Et en effet on elut Flavien quelque temps aprés, 'ce qui renouvella le trouble & la confusion de l'Eglise. Cette ordination de Flavien n'estoit peut-estre pas encore faite lorsque l'on tint le Concile d'Aquilée; mais on savoit déja sans doute en Occident la resolution prise dans le Concile de Constantinople.]

'Il y avoit encore quelque difficulté touchant Timothée fait Evesque d'Alexandrie [cette année mesme aprés la mort de Pierre son frere.] Il est difficile de juger ce que c'estoit que cette difficulté: & il est peut estre mesme assez probable que c'estoit seulement la dissension qui s'estoit elevée entre les Orientaux & luy sur le sujet de l'Eglise d'Antioche, ou quelque animosité qui en estoit la suite. p.75.77.

'Pour trouver donc quelque remede à ces maux, qui alloient jusqu'à rompre la communion entre l'Orient & l'Occident,'les Peres du Concile d'Aquilée deputerent quelques Prestres [en Orient,] 'avec une lettre adressée aux trois Empereurs, [a] mais qui regardoit proprement Theodose. [b] Aprés y avoir témoigné leur joie de l'heureux état où se trouvoient les Orthodoxes delivrez de l'oppression des Ariens, [c] ils se plaignent de la persecution que souffroient Paulin d'Antioche qui avoit toujours esté dans leur communion, & Timothée d'Alexandrie; '& demandent que pour remedier à ces desordres, on assemble à Alexandrie un Concile de tous les Evesques Catholiques, pour savoir à qui l'on doit donner ou refuser la communion, & que les decrets de ce Concile soient appuyez par l'autorité imperiale, & notifiez aux Occidentaux [ce qui marque bien qu'ils ne tenoient pas le Concile de Constantinople pour œcumenique. p.98. p.78. p.72.73. a Thdrt.l.5.c.9. p.716.a. b Cod.Th.app. p.73.74. c p.75. p.76.77.

Ils ne parlent point dutout de l'ordination de Flavien: ce qui donne grand sujet de croire qu'ils ne la savoient pas, si elle estoit déja faite.]'& en effet ils se tiennent au pact qui avoit esté fait touchant Melece & Paulin, que celui des deux qui survivroit l'autre, gouverneroit toute l'Eglise d'Antioche: Car l'election de Flavien ne laissoit plus de lieu à cette convention. Cod Th.app.p. 76.77.

'Ce fut sur cette lettre du Concile d'Aquilée; que les Evesques d'Orient se rassemblerent l'année suivante à Constantinople, [Theodose ayant peut-estre voulu avoir leur avis sur le Concile que les Occidentaux demandoient qu'on assemblast à Alexandrie. Mais avant que l'un & l'autre Concile se tinst, les Occidentaux mesmes avoient changé de dessein, & demandé un Concile œcumenique, non plus à Alexandrie, mais à Rome, comme nous le verrons l'année suivante.] Thdrt l.5.c.9.p 716.a.

Bar. v. Amb. p. 24 m. 'Baronius croit que ce fut au retour du Concile d'Aquilée, que S. Ambroise prononça le discours qui est mis le cinquieme
Amb. div. 4. p. 126. 127. dans ses homelies diverses. 'L'auteur y témoigne en effet qu'il avoit esté contraint de s'absenter de son Eglise durant quelque temps pour se trouver à une assemblée d'Evesques. Il y reprend le peuple & le Clergé de n'avoir pas esté assidus durant ce temps
t. 2. B. ap. p. 448. f. là au service de l'Eglise. 'Le sixieme semble estre une suite de celui là, & avoir esté fait pour consoler le peuple, à qui la correction faite dans le precedent avoit esté un sujet de douleur & de
p. 369 a. tristesse. 'Mais les Benedictins qui ne reconnoissent que quatre
p. 448. a. f. sermons veritablement de S. Ambroise, 'ne croient point que ces deux-ci soient de luy. [Le style du dernier semble effectivement plus fleuri pour l'arangement des mots que celui de ce Saint. Cependant comme il n'y a rien dans ces deux pieces qui soit indigne de luy, & que la difference du style n'est pas si sensible qu'elle puisse estre une raison absoluë pour les rejetter, nous en laissons le jugement aux lecteurs savans & éclairez.]

ARTICLE XXVIII.

S. Ambroise predit la disgrace de Macedone; & obtient la vie à un officier.

L'AN DE JESUS CHRIST 382, DE S. AMBROISE 8.

[NOus avons marqué autrepart "que Gratien avoit ce semblé passé à Milan le commencement de cette année.] V. Gratien § 13.
Sulp. l. 2. p. 173. 'Il avoit pour "grand Maistre du palais un nommé Macedone, homme capable de faire les plus grandes justices pour de l'argent. 'Il n'estoit encore "qu'Intendant des largesses au commencement de l'an 381.ᵃ S. Ambroise ayant un jour esté obligé d'aller chez luy pour obtenir la grace d'une personne, cet homme luy fit fermer la porte : en sorte qu'il ne put entrer pour luy parler : Mais il dit ces paroles : Vous viendrez aussi à l'eglise, & " vous n'y entrerez pas, quoique les portes en soient ouvertes. " Cela arriva de la sorte : Car Gratien ayant esté tué [l'année suivante par Maxime,] Macedone voulut s'enfuir à l'eglise; mais quoique les portes fussent ouvertes, il n'en pouvoit trouver l'entrée.

Magister officiorum.
Cod. Th. chr. p. 204.
a Amb. vit. p. 88. 1. k.
V. Gratien § 13.

[Il meritoit cette punition pour une faute beaucoup plus
Sulp. l. 2. p. 171. grande que n'estoit le mepris qu'il faisoit de S. Ambroise.] 'Les Priscillianistes, dont on sçait les abominations, avoient esté con-

dannez par le Concile de çaragoce [le 4 octobre 380,] '& bannis P.172.
[d'Espagne]par un rescrit de Gratien. 'Ils s'en allerent à Rome P.172.173.
pour tascher de surprendre Damase sous pretexte de se justifier:
'Mais ce Pape ne voulut pas seulement les voir. Ils vinrent à P.173.
Milan, où ils trouverent que Saint Ambroise n'avoit pas moins
d'horreur pour eux que Damase. 'Voyant dont qu'ils n'avoient P.173.174.
pu tromper ces deux Evesques, qui avoient alors le plus d'autorité dans l'Eglise, ils tenterent s'ils pourroient tirer quelque chose de l'Empereur en gagnant ses officiers. Cela leur réussit en effet à l'égard de Macedone. Ils luy donnerent de grandes sommes d'argent, & obtinrent par son moyen ce qu'il voulurent: ce qui causa de tres grands desordres dans les Eglises d'Espagne & de France.

V. les Priscillianistes 16.

[Gratien n'avoit garde de défendre l'entrée de son palais à Saint Ambroise, commea voit fait Macedone; mais ses officiers taschoient quelquefois d'oster au Saint le moyen de luy parler & de luy demander les graces qu'ils ne vouloient pas qu'il obtint.]Il arriva donc un jour qu'un magistrat payen s'estant laissé aller à dire quelques injures contre Gratien, qu'il disoit n'estre pas digne de son pere, [peut-estre parcequ'il ne toleroit pas les payens avec la mesme indulgence que luy,] ce magistrat, dis-je, fut condanné à mort pour ce sujet. Comme on le menoit déja au supplice, S. Ambroise vint au palais pour luy obtenir la vie, mais ceux qui estoient bien aises de sa mort, avoient fait en sorte que Gratien se trouvoit alors occupé à voir une chasse de bestes dans son parc; & personne ne voulut l'aller avertir que le Saint vouloit luy parler, sous pretexte qu'il n'avoit pas le loisir: Ainsi il fut contraint de se retirer; mais il trouva moyen d'entrer secrettement par une autre porte avec ceux qui menoient les chiens; & s'estant presenté à Gratien, il ne voulut point se retirer, quelque instance que luy en fist l'Empereur & tous ceux qui l'accompagnoient, qu'aprés avoir obtenu la vie de celui pour qui il estoit venu interceder.

Soz.l.7.c.25.p.747.a.b.

ARTICLE, XXIX.

Livre de S. Ambroise sur l'Incarnation: Sa lettre à Sabin sur le mesme sujet: Discours sur le peché d'Adam.

[CE fut assez probablement en ce temps-ci, qu'arriva ce que Paulin raporte de deux Chambellans de Gratien.] 'Ils Amb.vit.p.82.c.

proposerent à S. Ambroise une question à traiter sur l'Incarnation, & S. Ambroise la devoit expliquer le lendemain dans la basilique appellée Portienne, où tout le monde avoit promis de
d.e. se rendre pour l'ecouter. 'Mais ces malheureux enflez d'orgueil ne se mirent pas en peine d'executer une promesse qu'ils sembloient n'avoir faite que pour se moquer de l'Evesque & du peuple qui les attendoient. Aussi eprouverent-ils ce que c'est que de mepriser Dieu mesme dans la personne de ses ministres. Ils monterent sur un chariot & sortirent hors de la ville comme pour se promener & faire de l'exercice. Mais tout d'un coup ils tomberent de leur chariot & demeurerent morts sur la place, d'où on les emporta pour les enterrer.

c. 'S. Ambroise ne savoit rien de cet accident,[a] & il s'imaginoit
a de Inc.c.1.p.285.d. au contraire qu'aprés l'avoir fait attendre [long-temps] ils viendroient à l'improviste pour le troubler: ce qu'il ne craignoit pas,
vit.p.81.e. parcequ'une veritable foy ne se trouble point.'Mais ne pouvant pas retenir davantage le peuple, il fut contraint de monter en chaire, & de traiter la question qu'on luy avoit proposée. Ce qu'il fit en commençant par ces mots J'ay soin, mes freres, de m'ac- «
quiter de ma dette, mais je ne trouve point ceux qui se firent «
hier mes creanciers. Et il ajouta le reste qui est dans le livre in- «
titulé De l'Incarnation du Seigneur.

[Ce livre est donc le discours qu'il fit alors; mais de telle sorte neanmoins qu'il paroist que le Saint y a touché depuis, & y a
de Inc.c.7.p.294 d|c.8.p.296.k. b c 8.p.296.b. ajouté diverses choses.]'Car il l'appelle luy mesme un livre,[b] & il s'y adresse à l'Empereur,[qui assurément n'estoit pas present à l'assemblée où ses deux Cambellans manquerent de se trouver: Et il semble, comme nous l'avons déja remarqué, que ce fust l'ordinaire de S. Ambroise de donner ses sermons. Il y travailloit de nouveau aprés les avoir preschez, & il en faisoit des livres, qui par ce moyen ont en mesme temps la forme de sermons & celle de livres.

c.2.p.287.k|c.6.p.292 k.l.m. e m. Celui-ci parle d'abord contre les Ariens, & puis traite la matiere de l'Incarnation.]'Il y parle fortement contre les Apollinaristes sans les nommer:'mais il raporte quelques paroles d'un livre qu'il avoit lu, afin, dit-il, que par ces paroles on connoisse le nom de l'auteur:["& on scait d'ailleurs que ce livre estoit d'A- V. les Apollinaristes § 1-3,16,18.
c 8.p 296.k.l. pollinaire.]'Il emploie deux chapitres à traiter de la qualité de *non engendré*,& à montrer que ce nom ne marque point la substance, ce qu'il fait, parce qu'en ayant parlé dans un sermon, on en avoit disputé depuis, & l'Empereur l'avoit prié de traiter

cette question: [d'où il semble qu'on peut tirer que tout cela se passa durant que Gratien estoit à Milan. C'est pourquoi nous le mettons à peu prés en ce temps-ci, Gratien ayant souvent esté à Milan depuis 376 jusques en 383 qu'il mourut. Ce fut aprés l'an 379,]'puisqu'il y cite ses cinq livres sur la foy.

Saint Leon, Theodoret, & Leonce de Byzance, citent divers passages du livre de S. Ambroise sur l'Incarnation contre les Apollinaristes, qui sont dans celui-ci.[a] Le Synodique du P. Lupus l'appelle le livre contre les dogmes d'Apollinaire, & en copie presque tout le sixieme chapitre, & audelà.[b] S. Ephrem d'Antioche cite un endroit du mesme chapitre, tiré, dit-il, du discours du saint Confesseur Ambroise contre les Apollinaristes.[c] S. Jean de Damas cite aussi cet ouvrage sous le titre du livre à Gratien, sur le dessein qu'a eu le Verbe Dieu en prenant une chair humaine.'Les Orientaux s'autorisent dans le Concile d'Ephese du livre de S. Ambroise sur l'Incarnation du Seigneur, que Martin Evesque de Milan avoit envoyé à Theodose II.

'Cassiodore en cite un passage.[d] Eusebe Evesque de Milan & tout son Concile approuve en 451, la lettre de S. Leon à Flavien, comme conforme à tout ce que S. Ambroise animé par le Saint Esprit avoit écrit du mystere de l'Incarnation.'S. Ephrem d'Antioche cite en general des écrits de S. Ambroise contre Apollinaire, que le Verbe & la chair n'ont point une mesme substance. 'Il distingue l'ouvrage adressé à Gratien, l'écrit sur Apollinaire, & le discours sur l'Incarnation. 'Saint Euloge d'Alexandrie cite quelques paroles de l'admirable Ambroise dans son quatrieme discours sur l'Incarnation. [Je ne sçay pas ce qu'il entend.

Ce n'estoit pas une chose extraordinaire à S. Ambroise, d'avoir de ces sortes de disputes sur la foy qu'il traitoit devant le peuple, & nous en trouvons d'autres exemples dans ses écrits.] 'Il y avoit un certain homme qui couroit toute la terre pour trouver des personnes qu'il pust non pas imiter, mais reprendre & décrier.[Il avoit ce semble passé d'abord par Plaisance,] '& y avoit esté connu pour ce qu'il estoit par Saint Sabin[Evesque de cette ville.] Il y sema [non seulement] ses medisances, mais encore des heresies. 'Une personne consulta là dessus S. Sabin, qui refuta cet imposteur par divers passages de l'Ecriture. [Ce Prelat sçeut apparemment qu'il devoit aller ou qu'il estoit allé à Milan.]'Il en écrivit à S. Ambroise pour le luy faire connoistre, [& l'avertir de se donner de garde d'une langue si dangereuse. Le Saint eprouva en effet bientost la malignité de ses discours.]'Cet

c.7.p.294.c.
Leo,ep.134.p.707.708|Conc.B.t.3.p.225.h|Thdrt.dial.2.p.95.97.3.p.163.a|Leont.in N.&c.E.l.1.p.977.b c.
a Bal conc.p.788-791.
b Phot.c.229 p.817.m.
c Jo.D.im.l.3.p.527.k.
Conc t.3.p.730 c|742.a.
Cassd.ps.21.v.1.p.72.
d Leo,ep.77.p.585.c.2.
Phot.c.229.p.792.a.
p.808.a.
c.230.p.844.f.
Amb.ep.8.p.187.m.
k.
p.188.h.
p.187.k.
p.187.188.

homme en medisoit secrettement. Il reprenoit particulierement que le Saint dans un endroit de ses écrits, expliquant ces paroles: *Je vous rends gloire, mon Pere, Seigneur du ciel & de la terre &c.* il avoit dit que le Pere estoit Seigneur de J. C. comme homme, & avoit donné à J. C. homme le nom de serviteur.

p.188. 'S. Ambroise le prit d'abord pour un ignorant qui luy portoit
p.187.k. envie, '& luy fit dire avec beaucoup de douceur qu'il avoit tort
l. de luy faire du bien d'une mauvaise maniere, [en medisant de luy en secret, au lieu de luy venir dire en ami ce qui le choquoit
l. dans ses écrits, ou dans ses discours;] 'Qu'il croyoit recevoir une grace lorsqu'en lisant ses ouvrages, on l'avertissoit de ce qu'on y trouvoit de mal; Qu'il savoit qu'il pouvoit quelquefois se tromper & ne pas prendre garde à certaines choses; Qu'il y en avoit aussi qu'on pouvoit entendre autrement qu'il ne les avoit dites; Qu'il estoit bien aise d'eviter tous ces inconveniens [en recevant les avis qu'on luy vouloit donner,]& qu'il n'estoit nullement surpris qu'on blasmast ou qu'on n'entendist pas tout ce qu'il avoit
k. écrit [Voilà ce qu'il luy fit dire d'abord;]'mais ayant esté mieux informé de ce personnage, il vit aussi-tost qu'il estoit infecté du
p.188.b. venin d'Apollinaire, & il le refuta publiquement. 'Il semble que ç'ait esté en presence de celui mesme qu'il refutoit, & qu'il l'ait interrogé publiquement. [Aprés cette confusion] il ne songea plus qu'à s'enfuir.

[S. Ambroise manda à S Sabin ce qui s'estoit passé à Milan,
t.4.p.112 2.a. & luy fit mesme un abregé de son sermon]'S Ambroise mesme
Leo,ep 134.p. 708. cite cette lettre. 'Saint Leon en raporte un grand endroit [a] dont
a Leont in N.& E. l. 1 p.977.c. Leonce de Byzance cite quelques lignes.[b] Comme elle condanne V. la note 6.
b Amb.ep.8.p. 187.k. nommément Apollinaire, [elle n'a apparemment esté écrite qu'aprés l'an 382,][c] auquel S. Ambroise ne regardoit pas encore
c Cod.Th app. p.90. cet heresiarque comme absolument condanné.

d Amb.arb.int. p.473.d. [d] Nous avons encore une autre conference de cette nature dans S. Ambroise sur le peché d'Adam, que quelques uns pretendoient venir non du libre arbitre de l'homme, mais de la qualité mauvaise du fruit défendu. C'est pourquoi on l'a intitulé De l'arbre défendu ["Mais on ne croit pas que ce soit un ouvrage NOTE 17. de ce Saint.]

ART. XXX.

ARTICLE XXX.

Le Concile d'Italie écrit à Theodose pour Maxime; demande un Concile œcumenique à Rome.

[NOUS avons vu sur l'année precedente divers sujets de plainte qui donnoient lieu de craindre quelque division fascheuse entre l'Orient & l'Occident. Il s'y en joignit bientost V.S.Gr.de Naz.570,73. un nouveau à l'occasion de "Maxime le cynique. Ce philosophe s'estoit fait ordonner Evesque de Constantinople en l'an 380, par une entreprise tout à fait illegitime. Il avoit aussitost esté rejetté par le peuple & par l'Empereur, & ensuite par le Concile de l'an 381, qui avoit obligé S. Gregoire de Nazianze d'accepter l'episcopat de cette Eglise, & aprés la demission de ce Saint en avoit chargé Nectaire. Maxime n'ayant donc rien à esperer de l'Orient, crut sans doute pouvoir profiter du mecontentement que l'Occident en avoit aussi au sujet de l'Eglise d'Antioche,] '& vint se presenter à un Concile des Evesques [du Vicariat] Cod.Th.app.p.104. d'Italie, dont il paroist que S. Ambroise estoit chef. [Ainsi ce n'est pas celui d'Aquilée où S. Valerien presidoit, & dans les lettres duquel il n'est jamais dit un mot de Maxime.

Ce fourbe s'estant donc presenté aux Evesques d'Italie, soit à la fin de l'année precedente, soit au commencement de celle-ci,] les trompa par des lettres que Pierre d'Alexandrie avoit p.104. autrefois écrites en sa faveur. Ainsi ils approuverent la demande qu'il faisoit de l'evesché de Constantinople, & le receurent dans leur communion. 'Ils remirent neanmoins à decider le fond de p.105. ses pretentions dans le Concile œcumenique qu'ils avoient demandé, & se contenterent cependant d'écrire à Theodose pour demander qu'on eust égard à ses interests.

[Nous n'avons point cette lettre;] 'mais elle est marquée dans p.104. Note 18. une autre que S Ambroise & les autres Evesques d'Italie "écrivirent peu aprés à Theodose, 'lorsqu'ils eurent appris que les p.105. Orientaux au lieu de venir au Concile indiqué à Rome, comme nous allons voir, en assembloient un autre à Constantinople. 'Ils p.103.104. se plaignent donc dans cette lettre de ce qu'on avoit ordonné Flavien à la place de S. Melece. Et comme on disoit que Nectaire avoit eu part à cette ordination, ils combatent l'episcopat de Nectaire mesme en soûtenant la cause de Maxime, 'jusqu'à me- p.107. nacer de rompre la communion avec les Orientaux, si Maxime

n'est reconnu Evesque de Constantinople, ou si on ne tient pour cela à Rome un Concile general de l'Orient & de l'Occident.

Cod.Th.app.p. 76. a p.100,101. 'Nous avons vu que le Concile d'Aquilée avoit demandé qu'on tinst le Concile œcumenique à Alexandrie.ᵃOn trouve que Paul Prestre de Constantinople l'avoit aussi demandé de la part des Orientaux, mais en Acaïe, [sans qu'on voie ni les raisons ni la

p.101. suite de cette demande.] 'Cependant comme il n'y avoit pas alors de sureté dans l'Acaïe, [à cause des ravages des Gots,] on chercha un lieu plus sur & plus commode, [& on choisit pour

Hier.ep.27.p. 171.a. b Cod.Th.app. p.99 Soz.l.7.c.11.p. 717.b. c c. cela Rome mesme.] 'Les dissensions de l'Eglise,[b] l'heresie d'Apollinaire qui avoit esté condannée plusieurs fois, mais non en presence de son auteur, ce qui luy donnoit quelque pretexte de se maintenir dans son faux episcopat; '& particulierement l'ordination de Flavien, furent les causes de cette demande.[c] Les Prelats de l'Occident & l'Empereur Gratien écrivirent pour

Thdrt.l.5.c.8.p. 714.a. assembler les Evesques en Occident, selon Sozomene. 'Theodoret dit que les Orientaux receurent une epistre synodique des Evesques d'Occident, qui les exhortoit de venir à un tres grand Con-

Hier.ep.27.p. 171.a. cile qui s'assembloit à Rome. 'S. Jerome ne parle que des lettres imperiales qui rassembloient à Rome les Prelats de l'Orient &

Thdrt.l.5.c.9.p. 715.c. de l'Occident. 'Les Evesques rassemblez à Constantinople cette année mesme, disent que les Occidentaux les avoient appellez au Concile de Rome par les lettres de l'Empereur [Gratien.]

Cod.Th.app.p. 98. 'Les Gaules & l'Afrique semblent avoir eu beaucoup de part à cette demande.

[Cela ne se fit apparemment qu'assez avant dans cette année,]

Thdrt.l.5.c.9.p 716.a. d c.8.p.714.a. e Cod.Th.app. p.104,105. f p.107. 'puisque les Orientaux pretendent n'en avoir rien appris, que lorsqu'ils estoient déja assemblez[d] durant l'été.ᵉLe Concile d'Italie, qui écrivit dans le mesme temps pour la seconde fois à Theodose en faveur de Maxime,[f] demande encore avec beaucoup d'instance que les Orientaux viennent s'unir avec les Occi-

p.108. dentaux dans le Concile de Rome; '& ces Evesques disent que c'est Gratien qui les a excitez à en écrire à Theodose. [Cela marque assez que le Concile de Rome ne se devoit tenir que sur la

Hier.ep.27.p. 171.a. fin de l'année;] '& en effet S. Epiphane & Paulin qui y assisterent, passerent l'hiver à Rome, & ne s'en retournerent en Orient

Bar.382, §2. qu'au primtemps de l'année suivante; '& Baronius pretend encore que S. Jerome qui vint aussi au Concile, ne peut estre arrivé à Rome qu'en l'autonne de 382.

ARTICLE XXXI.

Du Concile de Rome.

[L'ORDRE du temps demanderoit que nous traitassions ici du Concile de Constantinople dont nous venons de parler, puisqu'il preceda celui de Rome Mais nous croyons que la narration sera plus claire en commençant par ce dernier. Nous venons d'en fixer le temps, & de dire que] 'S. Epiphane metropolitain de Salamine en Cypre, & Paulin que les Occidentaux reconnoissoient pour Evesque d'Antioche, y vinrent de l'Orient. 'S. Jerome y vint aussi ou avec eux, comme il le semble dire, 'ou de Constantinople, comme le pretend Baronius. Il n'y arriva qu'aprés le mois d'aoust[Nous ne savons point qu'il y en ait eu d'autres de l'Orient, hors] 'les trois Prelats que les Orientaux du Concile de Constantinople deputerent pour s'excuser d'y venir[On ne peut neanmoins guere douter que Timothée d'Alexandrie n'y soit venu avec divers autres de l'Egypte & de l'Arabie ;"puisque ces provinces estoient unies à Rome contre les autres Orientaux;] 'Ascole de Thessalonique qui y assista certainement, [estoit membre de l'Empire d'Orient; mais ce n'estoit que depuis trois ou quatre ans; de sorte qu'il passoit encore pour estre des Occidentaux.

Hier.ep.16.p.109.b|ep.27.p.171.a. ep.16.p.119.b. Bar 382. § 2. Thdrt.l.5.c.9.p.716.b. V. Flavien d'Antioche p.714.c.

S. Ambroise qui avoit tant agi pour faire tenir ce Concile,] 'ne manqua point de s'y trouver, ᵃmais "il y tomba malade. ᵇ La lettre du Concile de Constantinople à celui de Rome le nomme le premier aprés le Pape Damase, & met aprés luy Britton, S. Valerien, Ascole, Aneme, & Basile, [qui sont tous assez connus hors Britton & Basile. Nous croyons que le premier estoit Evesque de Treves, comme nous l'avons "dit 'autrepart. Pour Basile nous ne le connoissons point, si nous ne voulons lire Bassien,] 'comme font quelques uns; [& dire que c'est Saint Bassien de Lodi. Mais il y a plutost apparence que c'estoit quelque metropolitain ou des Gaules, ou d'Espagne, ou d'Afrique.

Note 19. c. ᵃAmb.ep.22.p.230.a. ᵇThdrt.p.714.c. V. S. Just de Lion. Bar.382. § 9.

Ce Concile avoit esté indiqué, comme nous avons dit, pour estre un Concile œcumenique; & il semble qu'il pouvoit encore prendre ce titre, puisqu'il estoit composé du Pape mesme, de deux illustres metropolitains de l'Orient, de cinq autres de l'Occident, sans ceux que nous ne savons pas, & de trois deputez des Orientaux; les premiers Conciles œcumeniques n'ayant eu

d'ordinaire que peu d'Evesques d'Occident. Mais soit parceque les deputez des Orientaux bien loin d'apporter leur consentement pour ce qui s'y resoudroit, estoient chargez d'une lettre toute contraire aux intentions des Occidentaux, soit pour quelque autre raison que ce puisse estre, il est certain que jamais ce Concile n'a esté traité d'œcumenique.]

§ 17. § 18. Soz. l. 7. c. 11. p. 717. c. 'Nous n'avons mesme aucune connoissance de ce qui s'y passa, 'sinon qu'on peut dire par conjecture, que la communion y fut confirmée avec Paulin, '& qu'on y resolut de ne point communiquer avec Flavien, ni mesme avec Diodore de Tarse & Acace de Berée principaux auteurs de son election. [Pour les autres il ne paroist point qu'on ait rompu la communion avec eux, ni mesme qu'on ait inquieté Nectaire en faveur de Maxime. Saint Ambroise avoit sans doute appris la verité de son histoire & du

Coll. r. t. 2. p. 37. Pape, & d'Ascole]'qui en avoit instruit le Pape dés le temps qu'elle arriva [Il est fort probable aussi que l'on y approuva le symbole de Constantinople; "s'il est vray, comme on le pretend, que Damase l'ait jamais approuvé positivement.] V. S. Gr. de Naz. § 78.

Ruf. de Ori. p. 197. 2. 'Une histoire celebre raportée par Rufin, nous apprend qu'on y parla des Appollinaristes, qu'on disputa avec eux, qu'on traita de la maniere de les recevoir quand ils reviendroient à l'Eglise, que S. Jerome eut commission de Damase de dresser pour cela une formule de foy, "dans laquelle il crut devoir faire entrer le terme de l'Homme du Seigneur, * & que cette formule fut examinée avec les Apollinaristes: V. Saint Jerome § 22. * &c.

ARTICLE XXXII.

Les Orientaux tiennent un Concile à Constantinople, & écrivent au Concile de Rome.

[POUR passer maintenant au Concile de Constantinople,]

Thdrt. l. 5. c. 9. p. 716. a. 'les lettres écrites par les Occidentaux aprés le Concile d'Aquilée, [c'est à dire apparemment à la fin de ce Concile,] furent la cause de sa convocation. Il se tint l'année d'aprés [celui

p. 717. a. d'Aquilée, '& d'aprés le premier de Constantinople, [que nous regardons comme œcumenique, c'est à dire en cette année 382,]

c. 8. p. 714. a. '& durant l'été, selon Theodoret; [mais apparemment d'assez

a. bonne heure.] 'La pluspart des Prelats qui avoient composé le

c. 9. p. 716. a. premier, se trouverent encore à celui-ci, 'autorisez par ceux qui demeuroient dans les provinces. ["Theodose souhaitoit beau- V. S. Gr. de Naz. § 72.

coup que S Gregoire de Nazianze y vinst aussi; mais il ne put se resoudre à quitter sa solitude pour se jetter dans le tumulte des affaires; & dont il voyoit peu de fruit à esperer.

Nous ne savons rien de ce que firent les Evesques à Constantinople, sinon]'qu'ils confirmerent l'election de Flavien: [ce qui n'estoit que trop pour la paix & l'union de l'Eglise.]'Ils estoient déja arrivez à Constantinople, lorsqu'ils receurent la lettre qui les prioit de venir au Concile de Rome; '& ils protestent que jusque là ils n'avoient point dutout oui parler de ce Concile: [ce qui se doit entendre sinon de tous, (car il n'est pas probable qu'aucun d'eux n'en eust oui parler,)au moins de la plus grande partie.]'Il est vray que Saint Ambroise & les Evesques d'Italie se plaignent que les Orientaux s'estoient assemblez à Constantinople pour fuir le Concile general, & les poursuites de Maxime. [Mais il est plus aisé de croire que ceux d'Italie estoient mal informez de ce point, comme de quelques autres, que non pas que tout un Concile composé d'un grand nombre d'Evesques, entre lesquels on ne peut pas douter qu'il n'y en eust de bons & de saints, ait voulu faire un mensonge public & inexcusable.] p.717.d. c.8.p.714.a. c.9.p.716.a. Cod.Th.app.p.105.

'Il semble que les Orientaux aient témoigné se tenir offensez de ce qu'on les vouloit faire venir à Rome,'& qu'ils aient regardé cela comme une demande deraisonnable. [Neanmoins ils ne font point paroistre ce sentiment]'dans la lettre qu'ils écrivirent pour s'excuser d'y aller, que Theodoret nous a conservée comme un monument, dit-il, de la generosité & de la sagesse de ceux qui l'avoient écrite. [Je ne sçay si elle merite ces eloges.] p.100. p.101. Thdrt.l.5.c.8.p.714.b.

'Ils la commencent par la persecution qu'ils avoient soufferte: [ce qu'ils font non seulement pour s'elever audessus des Occidentaux, qui estoient cependant demeurez en paix;] mais encore pour dire que les Eglises ayant besoin aprés cette grande tempeste, de la presence de leurs Prelats, ils ne pouvient pas les quitter pour aller à Rome, comme ils l'eussent, disent-ils, extremement souhaité. 'Ils alleguent une autre raison de leur refus, qui est qu'ils n'avoient le consentement des Evesques demeurez dans les provinces que pour le Concile de Constantinople, & qu'il restoit trop peu de temps jusques au Concile de Rome pour leur donner avis de ce Concile, & obtenir leur consentement pour y aller. c.9.p.714 715. p.715. p.716.a.b.

'Ils ajoutent à cela une declaration tres expresse de leur foy, tant sur la Trinité,'que sur l'Incarnation,'& renvoient ceux qui en voudroient estre plus informez, à ce qui avoit esté fait par le c.d. p.717.a.b. a.b.

Concile d'Antioche [en 379,] & par le Concile œcumenique de Constantinople.

b.c d. 'Ils disent ensuite que les Canons de Nicée voulant que les ordinations de chaque province se fassent par les Prelats de la province mesme,(par où ils semblent vouloir interdire aux Occidentaux la connoissance de toutes les affaires des Orientaux,) c'estoit suivant ces regles que Nectaire avoit esté elu Evesque de Constantinople dans le Concile œcumenique, qu'ils avoient receu l'election de Flavien pour le siege d'Antioche, fait par tout le diocese d'Orient, & reconnu S. Cyrille pour legitime Evesque de Jerusalem.

d|718. 'Ils finissent en priant les Occidentaux de vouloir approuver toutes ces choses, de quitter toutes les affections particulieres

p.716 b. pour établir la paix & l'union dans l'Eglise; '& d'agréer que ne pouvant pas aller à Rome, ils les assuraissent de leur amour pour la concorde, & de leur zele pour la foy, par les trois Prelats qu'ils envoyoient au Concile au nom des autres, savoir Cyriaque, Eusebe, & Priscien; [que nous jugeons par les souscriptions du Concile œcumenique, estre les Evesques d'Idanes en Cilicie, d'Epiphanie ou de Calcide en Syrie, ou d'Olbie en Isaurie; & de Sebaste en Palestine.]

Rien n'est plus civil ni plus Chrétien que cette lettre, pourvu

p.714.c. qu'elle soit sincere. 'Elle est adressée aux Evesques assemblez à Rome, dont elle nomme Damase, S. Ambroise, Saint Ascole, & quelques autres.]

ARTICLE XXXIII.

Theodose répond aux Evesques d'Italie sur Maxime. De ce qui arriva à S. Ambroise dans le voyage de Rome.

Cod.Th.app.p. 99. [COMME les Evesques du Vicariat d'Italie en particulier avoient écrit plusieurs fois à Theodose,] 'ce Prince leur récrivit que les raisons que l'on alleguoit n'estoient pas suffisantes pour assembler un Concile œcumenique, que les affaires de Nectaire & de Flavien estant en Orient, & toutes les parties y estant presentes, il les y falloit juger, sans porter l'affaire en

p 101. Occident, '& changer par des innovations les bornes que leurs peres avoient posées: que ce n'estoit point là une demande raisonnable, qu'assurément les Prelats d'Orient avoient quelque

p.99. sujet de s'en offenser, '& que mesme ce qu'on auroit jugé en l'ab-

fence des parties, laisseroit toujours lieu à de nouvelles difficultez: 'Que pour l'affaire de Maxime, ils avoient témoigné un peu trop de chaleur contre les Orientaux, ou trop de facilité à croire les faussetez qu'on leur avoit debitées. P.100.

[Nous avons tiré ces choses par conjecture] 'de la réponse que S. Ambroise & ses collegues firent à Theodose, où ils justifient la conduite qu'ils avoient tenuë en cette affaire, en representant les raisons qu'ils avoient eues de demander un Concile general. 'Ils s'excusent à l'égard de Maxime sur ce qu'ils n'avoient rien défini. Mais il ne demandent plus rien ni pour luy, parcequ'apparemment ils avoient mesme regret de s'estre employez pour un homme si indigne, ni pour le Concile, ne voyant plus rien à esperer de ce costé là, & aimant mieux tolerer la conduite des Orientaux que de faire un schisme. Nous ne pouvons dire si cette lettre fut écrite ou avant le Concile de Rome, ce qui est neanmoins difficile, ou aprés, ou dans le temps mesme de ce Concile. Car il se pourroit faire que S. Ambroise ayant receu la lettre de Theodose à Rome par les deputez du Concile de Constantinople, y auroit aussi-tost répondu avec les Evesques d'Italie qui y estoient avec luy. P.97-101. P.100.

[Le desir de suivre les affaires publiques de l'Eglise, nous a fait passer diverses choses qui regardent S. Ambroise en particulier; & qu'il faut mettre en ce temps-ci, puisque c'est le premier voyage que nous trouvions qu'il ait fait à Rome depuis huit ans qu'il estoit Evesque.] 'Car quoique Rome fust sa patrie, il fut neanmoins plusieurs années depuis son episcopat sans y aller. Que si Paulin parle du premier voyage qu'il y fit avant que de parler de l'ordination d'Aneme, [il paroist que c'est l'ordre de sa matiere qui l'y a conduit: & il est certain qu'il ne s'est pas beaucoup attaché à suivre exactement l'ordre du temps.] Amb.vit.p.80. 8.

'Baronius raporte comme une tradition comme une, mais qui n'est pas autorisée par les anciens écrivains, que Saint Ambroise ayant logé en venant à Rome dans une hostellerie, & s'entretenant avec le maistre, de l'état de ses affaires, cet homme commença à loüer sa bonne fortune, & à raporter avec joie & avec vanité la prosperité dont il avoit toujours joui, sans en rendre à Dieu aucune action de graces. Le Saint voyant dans sa vanité que le jugement dont Dieu menace les superbes, estoit prés de tomber sur luy, sortit en haste de la maison avec tous les siens. Et dés qu'il fut un peu eloigné, la terre s'ouvrit tout d'un coup, abysma la maison avec tous ceux qui l'habitoient, & il se forma un lac au mesme lieu. Bar.v.Amb.p. 18.19.

Amb.vit.p.80. g. 'La mere de S. Ambroise estoit déja morte lorsqu'il vint à Rome. mais il y trouva encore sa sœur dans la mesme maison où il avoit demeuré avec elle. Il y trouva aussi cette vierge à qui il avoit accoutumé de donner sa main à baiser lorsqu'il estoit encore enfant,[en luy disant qu'il seroit Evesque;] & comme elle baisoit alors sa main selon la coutume, il l'en fit ressouvenir en souriant.

h.i. 'Une dame de qualité le pria de venir dans sa maison audelà du Tibre pour y offrir le sacrifice: Le Saint y alla. Une baigneuse que la paralysie arrestoit au lit, l'ayant sçeu, s'y fit porter en chaise. Pendant qu'il prioit pour elle & qu'il luy imposoit les mains, elle prit ses habits, & elle les baisoit lorsque tout d'un coup se sentant guerie elle commença à marcher. Ce miracle fut tres celebre & tres connu: & Paulin qui l'écrit dans la vie de nostre Saint, l'avoit appris à Rome par la relation de quelques personnes de pieté.

[Ce qui rendit le voyage de Rome plus agreable à Saint Ambroise, fut la connoissance qu'il y acquit"d'Ascole Evesque de Thessalonique.] V. la note 19. ep 21 p.230.a.b. 'Il estoit malade lorsqu'Ascole arriva en Italie, & ne put aller audevant de luy; mais Ascole vint le premier luy rendre visite. Ils ne s'estoient point encore vus; [& neanmoins le S. Esprit qui les animoit tous deux, les avoit remplis d'amour a.b. & d'estime l'un pour l'autre.]'Aussi quand ils se virent ils s'embrasserent mutuellement avec une ardeur & une affection incroyable. Les maux dont le monde estoit alors accablé, & qu'ils voyoient de leurs yeux, leur donnerent une ample matiere de gemir ensemble. Cette entrevuë qui leur estoit si chere & qu'ils desiroient depuis si longtemps, se passa ainsi partie dans la joie qu'ils avoient reciproquement de se voir, & partie dans les pleurs qu'ils verserent sur les malheurs de leur temps. Saint Ambroise se tint fort obligé à Ascole de cette visite, comme ep.21 22.p. 228.231. d'une grace qu'il avoit fort souhaitée. 'Il conserva toujours depuis une estime extraordinaire pour Ascole, comme on le voit par les grandes loüanges qu'il luy donne aprés sa mort: [& pour justifier le jugement qu'il en faisoit, on peut voir son histoire dans son titre propre.

Gratien osta vers ce temps-ci divers privileges aux payens, avec l'autel de la Victoire qu'ils avoient dans le Senat mesme.]

ep.11.p.195.g. 'Les Senateurs payens luy adresserent sur cela une requeste: mais les Senateurs Chrétiens en dresserent une toute contraire, & la mirent entre les mains du Pape Damase, qui l'envoya à S. Ambroise pour la presenter à Gratien.

ART. XXXIV.

ARTICLE XXXIV.

Saint Ambroise est deputé par Valentinien II. à Maxime, avec qui il conclut la paix: Les Juthonges pillent la Rhecie.

L'AN DE JESUS CHRIST 383, DE S. AMBROISE 9.

[CETTE année fut une année de douleur pour S. Ambroise par la mort de Gratien. Ce Prince estant repassé de l'Italie dans les Gaules sur la fin de juin, pour s'opposer à Maxime, qui s'estoit fait declarer Empereur en Angleterre, "fut abandonné de ses soldats, & tué prés de Lion le 25 de juillet ou d'aoust. Nous avons marqué "autrepart les preuves de son amitié pour Saint Ambroise qu'il donna dans cette extremité mesme, & celle que S. Ambroise luy donna depuis de sa tendresse & de sa douleur. (V. Gratien § 18. — Ib. § 19.)

On peut juger de l'étonnement où se trouva le jeune Valentinien son frere, qui n'avoit encore que 12 ou 13 ans, en apprenant cette nouvelle. Justine sa mere, quelque ennemie qu'elle fust de S. Ambroise,] 'mit son fils encore enfant entre ses bras,] comme pour dire qu'elle n'attendoit du secours que de luy dans ce danger.] S. Ambroise le receut & l'embrassa. Il entreprit d'aller en ambassade pour luy vers [Maxime] son ennemi, 'quoique l'on fust à l'entrée de l'hiver, 'il crut estre obligé comme Evesque de défendre la cause d'un pupille, '& d'arrester les progrés de Maxime qui eust aussi-tost passé en Italie, s'il n'eust esté retenu. (Amb div.h 2.p. 109.c.d. — ep.56.p.320.g. — p.319 m. — l.)

'Valentinien avoit alors entre les mains le frere de Maxime, sur lequel il pouvoit venger la mort de Gratien; mais il retint les mouvemens de sa douleur, & mesme le renvoya avec honneur à Maxime, [peut-estre avec S. Ambroise, ou lorsque ce Saint eut fait conclure la paix.] 'Pacatus parle de Marcellin frere de Maxime, & il l'appelle la megere de la guerre civile. (p.320.e. — Pacat.p.272.)

'Saint Ambroise en arrivant à Mayence dans les Gaules, rencontra le Comte Victor, que Maxime avoit déja deputé à Valentinien pour luy demander la paix, 'mais afin de le tromper. (Amb.ep 56.p. 320 g. — Ruf.l.2.c.15.p. 259.)

aS. Ambroise estant arrivé où estoit Maxime, fut appellé au Conseil, & y alla, quoique cela ne fust pas, dit-il, de la dignité episcopale; mais il crut devoir obeïr en cela à Maxime, qu'il consideroit alors comme superieur à Valentinien, pour qui il venoit demander la paix. 'Maxime luy dit que Valentinien devoit le venir trouver comme son fils; mais le Saint luy répondit, qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'un enfant allast passer les (a Amb.ep.56 p. 319.i.k.l. — p 320.g.)

Alpes durant la rigueur de l'hiver avec une femme veuve; & qu'il ne pouvoit pas aussi entreprendre sans sa mere un voyage tel que celui là, mais qu'au moins il ne pouvoit pas luy donner parole qu'il viendroit, n'ayant receu aucun ordre sur cela, & sa
b. commission n'estant que pour traiter de la paix: 'Surquoi Maxime conclut qu'il falloit attendre quelle réponse Victor apporteroit. En effet S. Ambroise fut retenu jusqu'au retour de Victor:
p.319.b. 'cette detention justifioit assez que le Saint ne s'estoit pas fort accommodé à la volonté de Maxime, & n'avoit pas cedé à sa violence au prejudice des interests de Valentinien & de la paix qu'il estoit venu demander. Aussi jamais on ne luy demanda aucun conte de cette legation.

[Bien loin de trahir sa conscience & les interests de son Prince
vit.p 82, 83. pour plaire à Maxime,] 'il le separa "mesme de la communion, Note 20.
l'avertissant que s'il vouloit avoir Dieu favorable, il estoit obligé de faire penitence d'avoir repandu le sang de son Prince, & encore d'un Prince innocent. [Ainsi ce fut peut estre à son imitation
Sulp. v Mart. c. 23. p. 208. que] 'S. Martin, qui ne vint à la Cour de Maxime que lorsque son frere y estoit déja, refusa long-temps de manger avec luy: neanmoins il le fit enfin.

Amb. ep. 56. p. 320. b. 'Durant qu'on retenoit S. Ambroise dans les Gaules, Victor alla à Milan [trouver Valentinien.] On s'accorda pour la paix.
Ruf. l. 2. c. 15. p. 259. 'Valentinien la receut volontiers "par dissimulation, dit Rufin, *simulans*.
de la mesme maniere que Maxime la luy offroit; [quoique cette dissimulation n'allast sans doute du costé de Valentinien qu'à ne se pas fier à Maxime, au lieu que celui-ci ne songeoit qu'à
Amb. ep. 56. p. 320. b. amuser l'autre jusques à ce qu'il fust en état de l'opprimer.] 'On ne voulut pas accorder à Victor que Valentinien iroit trouver
b. Maxime. 'Saint Ambroise estoit present quand Victor revint. [Autant qu'on en peut juger par l'evenement, les articles de la paix furent que Maxime seroit reconnu pour legitime Empereur des Gaules, de l'Espagne & de l'Angleterre, & que le jeune Valentinien demeureroit possesseur du reste de l'Occident, c'est à dire de l'Italie, de l'Afrique, & de l'Illyrie occidentale, ce que Maxime accorda & aux sollicitations de S. Ambroise, "& à la V. Theodose I. § 14.
crainte qu'il avoit de Theodose, qui armoit déja pour le venir attaquer.

On ne voit point en particulier ce que fit Saint Ambroise pour porter Maxime à la paix. Il faut neanmoins qu'il y ait agi bien
ep. 14. p. 208. k. puissamment, puisque] 'Maxime se plaignit depuis que c'estoit sa
ep. 56. p. 319. 320 deputation qui l'avoit empesché de passer en Italie: 'Surquoi le

Saint luy dit à luy mesme, qu'il luy auroit volontiers bouché de son corps le passage des Alpes; & qu'il ne craindroit pas tous les reproches qu'il luy en pourroit faire. 'Mais comme Maxime pretendoit qu'il l'avoit joué & l'avoit trompé par de fausses promesses,[& qu'aprés l'avoir assuré que Valentinien le viendroit trouver,] 'il l'avoit luy mesme detourné de le faire, il se défend serieusement sur ce point, en montrant qu'il ne le luy avoit jamais promis, & que ce n'estoit point luy qui avoit detourné Valentinien de ce voyage. p.319.l.m. p.320.g.h.

'Maxime faisoit les mesmes reproches au Comte Bauton, 'mais S. Ambroise soûtint que ce Comte ne l'avoit point trompé; & qu'il avoit seulement rendu à Valentinien les services ausquels il ne pouvoit manquer sans le trahir.[Il semble par là que Bauton ait esté deputé à Maxime conjointement avec S. Ambroise.] 'Ce Bauton qui fut Consul deux ans aprés, & dont S. Augustin prononça alors le panegyrique à Milan, ª estoit un seigneur François, "celebre par son courage, par sa fidelité, & par le mepris qu'il faisoit des biens. p.319.l. p.320.g. Aug.lit.P.l.3.c.25.p.131.1.a. ªAmb.ep.56.p.320.‖Zos.l.4.p.757.758. V. Theodose l. §11.

[S. Ambroise eut enfin la permission de s'en retourner.] 'Il rencontra à Valence en Dauphiné de nouveaux ambassadeurs que Valentinien envoyoit à Maxime pour s'excuser de l'aller trouver. 'En passant par les Alpes, il trouva tous les passages gardez par les soldats de l'un & de l'autre parti.[Il ne revint apparemment qu'au commencement de l'année suivante. Amb.ep.56.p.320.h. h.

NOTE 21. "Ce fut peut-estre au retour de son ambassade,] 'que Bauton voyant les [Allemans] Juthonges ravager la Rhecie; pendant que les soldats Romains estoient occupez à garder les passages des Alpes contre Maxime, fit venir les Huns & les Alains pour leur faire la guerre. Ces peuples pillerent donc les terres des Allemans, jusque prés des frontieres des Gaules: Mais Maxime s'estant plaint qu'on les avoit suscitez contre luy, Valentinien pour luy oster tout pretexte de rompre la paix, fit retirer ces peuples au milieu de leurs victoires, en leur donnant de l'argent. 'Cela n'empescha pas neanmoins Maxime de se plaindre de cette descente des Huns; & pour rendre Bauton inutile à Valentinien en le luy rendant suspect, 'il l'accusa d'avoir voulu usurper l'Empire sous pretexte de défendre son Prince. 'Les barbares [de l'Allemagne] vinrent piller la Rhecie, parcequ'elle avoit esté cette année plus fertile qu'à l'ordinaire. i.k. p.319.l. ep.319.l. ep.12.p.401.d.

ARTICLE XXXV.

Histoire de Saint Anyse de Thessalonique.

L'AN DE JESUS CHRIST 384, DE S. AMBROISE 10.

["SAINT Ascole de Thessalonique mourut vers ce temps-ci.] V. son tre.
Amb.ep.21.p. 228.l,m. 'S. Ambroise son ami intime meditoit actuellement sur les grandes actions de cet Evesque qu'il tascheit d'avoir toujours dans l'esprit, lorsqu'il apprit son passage de la terre au ciel; & il semble qu'il l'ait appris par quelque voie extraordinaire, & peut-estre par une apparition du Saint mesme, qui ne voulut pas donner la peine à son ami de luy souhaiter inutilement une longue vie sur la terre.

l. 'Les Prelats [de Macedoine] au nombre d'onze, & le Clergé de Thessalonique, luy manderent encore depuis cette fascheu-
p.229.f. se nouvelle. 'Mais ils luy manderent en mesme temps l'election
ep.22.p.230.e. d'Anyse qui avoit esté mis en sa place. 'Anyse mesme luy en écri-
f ep.21.p.230.b. vit. 'C'estoit le disciple d'Ascole. [a] Il avoit esté elevé sous sa disci-
a ep.21.p.230.b.c. pline, & s'estoit rendu l'imitateur de sa pieté. [b] Il dit aussi-bien que
b d. luy à son pere & à sa mere: Je ne vous ay point vus. Car il ne les « vit ni avec passion ni avec attache. Le desir qu'il avoit de connoistre Dieu luy fit negliger la connoissance de ses freres & de
p.229.f. ses proches. 'S. Ascole se loüoit souvent de l'assistance qu'il recevoit par son soin, par son travail, par ses services, comme s'il eust déja prevu qu'il seroit son successeur, & qu'il l'eust voulu declarer pour tel aux autres. Il témoignoit assez par là qu'Anyse arriveroit à cette dignité, non comme à une fonction qui luy fust nouvelle, mais comme à un emploi qu'il exerçoit depuis longtemps.

ep.22.p.230.f. 'En effet [dés que S. Ascole fut mort,] on ne douta pas mesme un moment de celui qu'on luy devoit donner pour successeur, & on rendit ce témoignage si illustre à la vertu d'Anyse, qu'il estoit
ep.21.p.229.f. capable de soûtenir le poids d'une succession si difficile: 'Ce qui fait dire à S. Ambroise qu'Ascole comme un nouvel Elie, avoit couvert Anyse de son manteau au moment qu'il montoit au ciel,
p.230.b. & l'avoit revetu des ornemens du sacerdoce. 'Les Prelats [de Macedoine] & le Clergé de Thessalonique qui l'avoient elevé
p.229.f. sur ce throne, 'firent son eloge dans leur lettre à Saint Ambroise, mais ce Saint ne fit qu'y reconnoistre ce qu'il connoissoit dés
ep.22.p.230.e. auparavant. 'Il savoit quel estoit le merite d'Anyse, quoiqu'il ne

l'eust jamais vu, ni receu aucune lettre de luy. Aussi les réponses qu'il fit tant aux Evesques & aux Ecclesiastiques, qu'à Anyse, ne sont autre chose qu'un eloge de luy & de son predecesseur. 'A la fin de la premiere, il souhaite à Anyse les graces du Ciel, & prie Dieu de benir sa foy, sa sainteté, & son application au travail. ep.21.p.270.d.

V. son titre § 13. - 'Le Pape Damase "qui savoit quelle estoit sa sainteté, & combien il estoit rempli d'amour 'pour la justice, luy remit la connoissance de tout ce qui se passoit en ces quartiers là ; 'c'est à dire qu'il luy donna le soin de juger en son nom les causes qui naistroient dans l'Illyrie orientale, "comme il l'avoit donné à Ascole son predecesseur. [Sirice qui succeda à Damase "mort le 11 decembre de cette année,] 'fit la mesme chose que luy ; a & il ordonna dans une lettre portée par l'Evesque Candidien, qui mourut apparemment avant que de l'avoir renduë, qu'on ne pourroit ordonner aucun Evesque dans l'Illyrie [orientale] sans le consentement d'Anyse. Coll.r.t.1.p.46. p.48.49. &c. V. S. Damase § 13. p.46. a p.43.

'Il arriva ensuite beaucoup de troubles en cette province pour les ordinations; & ce desordre alla si avant, que dans une seule Eglise on en avoit ordonné jusqu'à trois: Ce qui faisant douter au Pape si sa lettre avoit esté renduë à Anyse, [qui ne s'estoit donc pas mélé de ces ordinations,] il luy mande dans une autre lettre, qu'estant animé par la ferveur du Saint Esprit il devoit veiller à arrester ces desordres, & faire luy mesme les ordinations, ou s'il ne le pouvoit, y envoyer des Evesques qu'il en jugeroit capables, avec ses lettres & son consentement. 'Sirice estoit fort satisfait d'Anyse lorsqu'il luy donna cette marque de sa confiance, & Anyse continua depuis à meriter l'estime & l'approbation du saint Siege. p.44. p.145.

'Le Concile de Capoue tenu sous Sirice, luy remit à luy & aux autres Evesques de Macedoine, la decision de l'affaire de Bonose, comme nous verrons dans la suite. 'Le Pape Anastase donna à Anyse le mesme soin que ses predecesseurs. 'Innocent ayant esté elevé au pontificat aprés Anastase, 'ne crut pas en devoir donner les premieres nouvelles à d'autres qu'à cet homme si excellent, & qui travailloit toujours si fidelement pour Dieu. Il luy confirma par la mesme lettre en des termes tres honorables la charge que ses trois predecesseurs luy avoient donnée. ep.5.p.183.&. Coll.r.t.1.p.46. p.45. p.46.

'Cet excellent vieillard, comme l'appelle Pallade, prit part à la défense de Saint Chrysostome, & écrivit au Pape Innocent pour l'assurer qu'il estoit resolu de suivre ce que l'Eglise Romaine avoit decerné pour ce Saint. 'Nous avons encore deux lettres Pall.dial.c.3.p.26. Chry ep 162. 163.t.4.p.718.

que S. Chryſoſtome luy écrivit pour le remercier, l'une adreſſée à luy en particulier, & l'autre à luy & aux autres Prelats de Macedoine. 'Il vivoit encore en 406, ᵃ & c'eſtoit à luy que les Eveſques deputez de l'Occident pour S. Chryſoſtome, devoient premierement rendre leurs lettres. [Il mourut ſur la fin de la meſme année, ou au commencement de la ſuivante, "ſi ce fut en 407, comme il y a bien de l'apparence,] 'que le Pape Innocent écrivit à Ruſe ſon ſucceſſeur le 17.ᵉ jour de juin. [Ainſi ſon epiſcopat aura duré 23 ans. Le martyrologe Romain met ſa feſte le 30 de decembre.] 'S. Leon qualifie Anyſe de ſainte memoire, & exhorte Anaſtaſe l'un de ſes ſucceſſeurs d'eſtre auſſi ſon imitateur.

Bar. 406. § ; a Pall. dial. c. 4. p. 31. ; V. S. Innocent note. ; Coll. r. t. 1. p. 48. 51. ; p. 145.

ARTICLE XXXVI.

S. Ambroiſe défend de porter à manger ſur les tombeaux des Martyrs : S. Auguſtin vient à Milan, où Dieu le convertit par la charité & les ſermons de Saint Ambroiſe.

[SAINT Ambroiſe eut à combatre dans ſon Egliſe une ſuperſtition d'autant plus difficile à vaincre, qu'elle eſtoit repanduë preſque partout, & qu'elle ſe défendoit par un pretexte apparent de pieté.] 'Il s'eſtoit établi une coutume en divers endroits de l'Egliſe, de porter du pain, du vin, & des viandes ſur les tombeaux des Martyrs, 'dans les lieux de prieres où l'on adminiſtroit les ſacremens, '& dans les cimetieres, ſous pretexte d'honorer les Martyrs, & de ſoulager les morts. 'Mais quoiqu'il y euſt des perſonnes qui pratiquaſſent cette coutume avec ſobrieté, neanmoins ceux qui eſtoient ſujets à l'ivrognerie, en abuſoient étrangement; 'de ſorte que les lieux les plus ſaints eſtoient profanés par des debauches honteuſes ᵃ & ſacrileges, auſſi-bien que criminelles, tant dans les jours les plus ſolennels que dans tous les autres. 'Ces miſerables ne croyoient pas pouvoir eſtre exaucez de Dieu à moins qu'ils n'euſſent bu juſques au ſoir ſur les tombeaux des Martyrs. O folie des hommes, s'écrie Saint Ambroiſe, qui prennent l'ivrognerie pour un ſacrifice, & qui s'imaginent gagner par leurs debauches la faveur des ſaints Martyrs, qui n'ont appris que par le jeûne à ſouffrir les tourmens & le martyre. 'Approuvent-ils aprés leur mort ce qu'ils ont condanné durant leur vie? S. Pierre peut-il agréer qu'on faſſe ſur ſon tombeau des choſes ſi oppoſées à ſa doctrine? C'eſt ce que dit S. Paulin en deplorant ces abus, en gemiſſant de voir

Aug. conf. l. 6. c. 2. p. 48. 1. d. ; ep. 64. p. 120. 1. d. 2. c. ; conf. l. 6. c. 2. p. 48. 2. a. ; ep. 64. p. 120. 1. d. 2. c. ; a 1. d. ; Amb. de jej. c. 17. a 1. p. 538. 1. a. ; Paul car. 24. p. 814.

le demon insulter à J. C. & aux Saints par ces desordres qui se commettoient dans l'Eglise mesme.

'Saint Ambroise ne put donc souffrir une pratique sujette à de si grands abus. Elle avoit trop de raport à la superstition des payens dans les funerailles, pour la tolerer. Il la défendit absolument à toutes sortes de personnes: '& elle s'abolit de mesme dans la plus grande partie de l'Italie & dans beaucoup d'autres provinces par l'exacte discipline & la correction severe des plus saints Evesques. [On peut voir dans l'histoire de S. Augustin ce que ce Saint fit depuis pour l'arracher de l'Afrique où elle s'estoit fort enracinée:] 'Baronius confond cette coutume avec les agapes; [en quoy il paroist qu'il se trompe, puisque Saint Augustin qui l'a combatuë avec tant de zele,] 'défend au contraire les agapes contre les Manichéens. Aug.conf l.6.c.2.p.48.2.a. ep.64.p.120.2.a. Bar.v.Amb.p.16 a.b. Aug.in Faust.l. 20.c.20.t.6.p. 155.156.

V. Theodose l 1 § 23. ["Symmaque fut Prefet de Rome en cette année 384,] '& ce fut luy qui en cette qualité choisit Saint Augustin pour aller enseigner la rhetorique à Milan, 'avant le Consulat de Bauton, [qui est en l'an 385.] a L'Empereur Valentinien II. tenoit alors sa Cour à Milan; [& il paroist qu'il l'y tint toujours depuis la mort de Gratien jusqu'à ce que Maxime entra en Italie l'an 388.] Aug conf l.5.c. 13 p.47.2.a. lit. Pet.l 3.c.27 p.130.2.d. a v.P.c.1.

'S. Augustin y estant arrivé, alla trouver Saint Ambroise, qui estoit dés ce temps là illustre par toute la terre, & consideré comme l'un des plus grands personnages de son siecle. 'S. Augustin estoit alors engagé dans les folies des Manichéens, quoiqu'il eust peu d'attache à leurs sentimens; mais il ne pouvoit encore gouster ceux de l'Eglise Catholique. 'S. Ambroise le receut neanmoins en pere, & témoigna se rejouir de sa venuë avec une charité digne d'un Evesque; de sorte que S. Augustin commença à l'aimer, non pas d'abord comme un maistre de la verité, mais comme une personne qui avoit de l'affection pour luy. conf l.5.c.13.p. 47.2.a. c.10.11.p.46 47. c.13.p.47.2.a.b.

'Il le regardoit comme un homme heureux selon le monde, le voyant si fort honoré des plus grandes puissances de la terre; & il n'y avoit que son celibat qui luy sembloit difficile à supporter. Il ne pouvoit s'imaginer, comme ne l'ayant jamais eprouvé, quels estoient ses combats contre les attaques de la vanité, quelles estoient les consolations dont Dieu le favorisoit dans les evenemens les plus fascheux, & quelle estoit sa joie lorsque son cœur se nourrissoit du pain delicieux des Ecritures. l.6.c.13.p.47.2.

'Il alloit l'ecouter avec grand soin comme pour eprouver si son eloquence répondoit à la reputation qu'il avoit acquise: 'ce n'est pas qu'il se mist en peine d'apprendre ce qu'il disoit. Il vou- l.5.c.13.p.47.b. c.14.p.47.2.c.

loit seulement juger de la maniere dont il s'exprimoit : Mais en s'appliquant à remarquer l'eloquence de ses discours, il en re-
d|48.1.a. connut peu à peu la force & la verité; 'de sorte que ne pouvant encore se determiner à rien, il resolut neanmoins d'abandonner les Manichéens, & de demeurer catecumene dans l'Eglise Catholique, jusqu'à ce qu'il eust trouvé quelque chose qui luy parust plus certain.

l.6.c.1.p.48.1.b. 'S.te Monique mere de S. Augustin vint ensuite à Milan, [a] où
a c. elle estoit ravie d'entendre Saint Ambroise. Elle l'aimoit & le reveroit comme un Ange de Dieu, à cause qu'il avoit mis S.
c.2.p.48.2.a. Augustin dans l'état où il estoit alors. 'Et elle esperoit que Dieu
a|1.d. s'en serviroit pour le sauver. 'Son respect pour luy fit qu'elle se rendit aisément à l'ordre qu'il avoit donné, de ne point apporter
2.b. ter de viandes aux tombeaux des Martyrs. 'Saint Ambroise de sa part l'aimoit extremement à cause de sa pieté extraordinaire; & lorsqu'il voyoit S. Augustin, il ne pouvoit s'empescher de la loüer, & de se rejouir avec luy de ce qu'il avoit une telle mere.

c.2 p.48.2.b|c.3. p.48.2.c. 'Mais il ne savoit pas quelles estoient les incertitudes dont
b c.3.p.48.2.c. l'esprit d'Augustin se trouva enfin agité. [b] Ses grandes occupations empeschoient Augustin de s'éclaircir avec luy sur ses dou-
d. tes, comme il l'eust bien desiré, '& de consulter ce grand Prelat, qui estoit comme l'oracle de Dieu, si ce n'estoit sur quelque
d. chose qui se pust expliquer en peu de mots. 'Neanmoins continuant toujours de l'aller entendre tous les dimanches, il se detrompoit peu à peu des erreurs des Manichéens, & des fausses
c.4 p.49 c. impressions qu'il avoit auparavant contre la foy Catholique. 'Il apprenoit surtout de ses discours de quelle maniere l'Eglise expliquoit les endroits de l'ancien Testament qui luy paroissoient
v.P.c.1. contenir de plus grandes absurditez. 'En effet Dieu qui gouvernoit le cœur de ce saint Evesque, luy faisoit resoudre les difficultez que les Manichéens avoient accoutumé de former contre la loy.

[Ainsi la lumiere crut peu à peu dans son ame, "& il fut enfin absolument converti par cette voix miraculeuse qui rompit tous V. Saint Augustin § 23, 24, 31, 46.
l.9.c.6.p.65.2.d. ses liens. Il receut quelque temps aprés le battesme] à Milan
v.P.c.1. 'dans la solennité de Pasque, par les mains de Saint Ambroise.
ep.112.§23 p.209 1.b|nupt l.1.c.35 p.351.1.d. 'Il se glorifie plusieurs fois de ce que Dieu l'a delivré de l'erreur par sa bouche, & luy a fait recevoir ses sacremens par son mi-
in Jul.l.1.c.3.p. 366.2.d. nistere: 'Il l'honoroit pour ce sujet comme son pere: [c] Il l'appel-
c c.9 p.375.d. loit son docteur. [d] Il se declaroit, s'il faut ainsi dire, son panegy-
d ep.112.§23.p. 309.1.b. riste, comme de celui qui avoit cultivé son ame, qui y avoit jetté la semence de la foy, & qui l'avoit arrosée par ses instructions salutaires;

salutaires, & il pratiquoit avec soin les choses qu'il avoit apprises de luy. [Il fut battizé, comme nous croyons en 387: mais nous avons voulu mettre tout de suite ce qui le regarde.] v.P.c.37.

ARTICLE XXXVII.

S. Ambroise empesche le rétablissement de l'autel de la Victoire; refute Symmaque qui le demandoit.

V.Gratien §14. NOus avons vu 'autrepart que Gratien avoit fait oster l'autel de la Victoire qui estoit à Rome dans le Senat, & avoit privé les prestres idolatres & les vestales des droits & des revenus que les Empereurs payens leur avoient donnez. Symmaque s'estoit chargé d'une deputation au nom du Senat pour luy faire des remontrances sur ce sujet; & Gratien ne l'avoit pas seulement voulu entendre. 'Mais ce Prince estant mort l'année suivante, Symmaque crut sans doute que la foiblesse de Valentinien, [qui ne pouvoit avoir que quatorze ans,] & qui avoit toujours Maxime à craindre, luy feroit accorder tout ce qu'il luy demanderoit. Bar.384.§1.

'Il fit donc faire un decret au nom du Senat, en forme de plainte, [a] mais ce semble en l'absence des Senateurs Chrétiens, que les autres empescherent par violence d'assister à cette deliberation. 'Il dressa ensuite la relation des plaintes du Senat pour demander le rétablissement de ce que Gratien leur avoit osté, & envoya cette relation à Valentinien, tant comme deputé des autres Senateurs, que comme Prefet de Rome, ce qui l'obligeoit de faire raport à l'Empereur de tout ce qui se passoit dans la ville. 'Il adressa sa relation aux trois Empereurs, Valentinien, Theodose, & Arcade, selon la coutume des Romains [b] Elle fut presentée à Valentinien dans son Conseil avant que personne eust seulement oui dire que le Senat eust rien demandé sur ce sujet; & cette surprise empescha les Evesques de s'assembler pour s'y opposer, comme ils eussent fait. Amb.in Sym p.196.h|ep.11.p.195 g. a ep 11.p 195.g. inSym.p.196.h Sym.l.10.ep.54. p.449. b Amb.ep.11.p.195 g.

'Mais dans le mesme moment que Saint Ambroise l'apprit, il dressa une requeste, & la presenta à Valentinien, pour empescher qu'il n'accordast rien aux payens. 'Il luy remontre que la demande qu'ils luy faisoient, estoit infame pour un Chrétien, & tout à fait deraisonnable; 'Que de rendre aux demons ce qui estoit ajugé au fisc, c'estoit leur donner du sien propre; 'Que l'ardeur mesme des payens pour leur fausse religion estoit l'e- ep.12.p.198.c. ep.11.p.193.194. p.193 e. p.194.a.

p.195.i. xemple du zele qu'il devoit avoir pour la veritable foy.'Il le prie au moins de consulter sur cette affaire l'Empereur Theodose, qu'il appelle son pere, comme il avoit accoutumé de faire sur
ik. toutes celles qui estoient importantes: 'mais il luy proteste que s'il consent à la demande des payens, il pourra venir à l'Eglise, mais qu'il n'y trouvera point d'Evesque, ou qu'il n'y en trouvera
i. que pour luy resister, & rejetter ses offrandes.'Il demande aussi à avoir une copie de la relation de Symmaque, tant pour y répondre, que pour l'envoyer à Theodose & en avoir son avis.

[Cette piece est parfaitement belle, egalement digne de la generosité & de l'esprit de S. Ambroise, & elle servit sans doute beaucoup à fortifier Valentinien, & à luy inspirer les excellentes réponses qu'il fit. Car quoique la relation de Symmaque ait esté presentée avant que Saint Ambroise l'eust sceu, neanmoins il y a bien de l'apparence que l'affaire ne fut pas terminée à l'heure
ep.15.p.209.e. mesme.] 'Et il est certain que la requeste de S. Ambroise fut luë dans le Conseil, où estoient entre autres le Comte Bauton General de l'armée, & Rumoride qui avoit la mesme dignité, & qui avoit toujours esté nourri dans la veneration des idoles. [On ne voit pas si expressément si Bauton estoit aussi payen mais Zosime qui en parle fort avantageusement, ne loue guere que des payens. Il fut d'autant plus difficile à Valentinien de ne point blesser sa conscience en cette rencontre, qu'outre son âge & la
div.h.2 p.108 h. foiblesse de son Empire,]'tous ceux qui estoient dans son Conseil, payens & mesme Chrétiens, opinoient à accorder la demande de Symmaque: [& c'est apparemment ce qui fait dire à S. Am-
ep.11.p.194.b. broise,] 'que si c'estoient des Chrétiens de nom qui le portoient à cela, quiconque estoit de cet avis sacrifioit aux idoles.

p.195.k. 'Le jeune Prince au contraire qui n'estoit encore qu'un enfant,
ep.11.p.198.e. 'mais que la vigueur de sa foy rendoit homme parfait,[a]ne fit que
a ep.15.p.209 e. ce que la pieté demandoit de luy. [b] Semblable au jeune Daniel il
b div.h.2.p.108. h.i.k. fut le seul qui, animé de l'Esprit de Dieu, reprocha aux Chrétiens leur lasche perfidie, & répondit avec fermeté aux payens. Comment osez vous penser, leur dit-il, que je sois capable de « vous rendre ce qui vous a esté osté par la pieté de mon frere? Il » ajoute qu'une telle demande blessoit & la religion & le respect dû a son frere, à la pieté duquel il ne vouloit ceder en rien. Et comme ils le pressoient par l'exemple de son pere, sous le regne duquel personne ne leur avoit rien osté; Vous louez mon pere, « leur répondit-il, de ce qu'il ne vous a rien osté: je ne vous ay « rien osté non plus. Mais mon pere vous a-t-il rendu quelque «

» chose, pour me prouver par son exemple que je vous dois rendre
» ce que vous me demandez. Enfin quand mon pere vous l'auroit
» rendu, j'aimerois mieux imiter mon frere qui vous l'a osté. Mon
» pere a esté Empereur: & mon frere ne l'a-t-il pas aussi esté? On
» leur doit donc le mesme respect. L'Empire leur est à tous deux
» egalement redevable. J'imiterai donc l'un & l'autre : je ne vous
» rendrai point ce que mon pere n'a pu vous rendre, parceque
» personne ne vous l'avoit osté : & je maintiendrai ce que mon
» frere a ordonné. Que Rome me demande toute autre grace
» qu'elle voudra. Je luy dois ma naissance, & je la dois aimer com-
» me ma mere : mais je dois preferablement obeïr à Dieu comme
» à l'auteur de mon salut.

'Quoique Saint Ambroise n'apprehendast plus rien aprés cela pour la foy de Valentinien, il crut neanmoins que pour l'honneur & la sureté de la verité, il devoit refuter la relation de Symmaque; & il le fit par une lettre adressée à Valentinien. 'Il veut que l'on juge de la verité par le fond des choses, plutost que par l'eloquence, dont il laisse l'avantage à son adversaire : '& neanmoins quelque grande que fust l'eloquence de Symmaque, 'car elle est aussi extremement relevée par Prudence, [par Macrobe, & par d'autres;][a] il n'osa jamais rien repartir à cet excellent livre, comme l'appelle Paulin.[d] Il fut lu dans le Conseil; & les Comtes mesmes qui y assistoient, donnerent les mains à ce que demandoit S. Ambroise.

ep.11.p.198.c. | e f. | vit.p.85.b. | Prud.in Sym.l. 1.p.223. | a Amb vit.p.85. b. | b ep.13.p.209.

NOTE 22. [Cela se passa, autant que nous en pouvons juger, 'en l'an 384, & sur la fin de l'année, aprés la moisson & la vendange,]'puisque S. Ambroise parle de la grande quantité de bled & de vin que cette année avoit rendu. 'Ennode de Pavie a fait cette epigramme sur la dispute de Symmaque & de S. Ambroise.

ep.12.p.207.c.d e. | Enn.car.142.p 351.d.

C'est en vain que Symmaque adore la Victoire;
A son cher orateur elle enleve la gloire,
Passe au parti d'Ambroise, & nous apprend à tous
Combien son amitié vaut moins que son courroux.

'Prudence a depuis fait en vers la mesme chose que S. Ambroise avoit faite en prose. Prud.in Sym p. 207.

'Il ne faut pas omettre ici la reflexion de Baronius, que Dieu semble avoir voulu confondre la vanité que Symmaque tiroit de la fausse virginité de ses Vestales, par la honte qu'il eut du crime de l'une d'elles nommée Primigenie, de laquelle il fut contraint de poursuivre la condannation & l'execution, 'comme il paroist par deux lettres qui nous en restent encore, l'une écrite au Pre-

Bar.384.§5. | Sym.l.9.ep.118. p.385.

ep.119.p.385. fet de Rome, à qui il dit que cette execution appartenoit,'& l'autre à un autre officier, le Prefet ayant refusé de s'en méler.

Bar.384.§7. 'Baronius croit que cela n'arriva qu'aprés la relation de Symmaque, dautant que S. Ambroise ne l'auroit pas oublié dans sa réponse, s'il l'eust sceu.

Sym.l.2.ep.36. p.78. 'Symmaque fut encore obligé de se plaindre & de ses vestales & de ses pontifes, de ce que les unes voulurent dedier une statuë à Pretextat l'un des supports du paganisme,"mort [cette année mesme,] & de ce que les autres y consentirent, quoique cela ne fust ni dans la bienseance, ni autorisé par la coutume. Il s'y opposa autant qu'il put, 'mais il paroist par les monumens qui nous en restent encore, que son opposition n'eut pas de lieu, & que Concordie l'une des vestales fit elever cette statuë. V.Theodose I.§2.. Bar.382.§50.51.

ARTICLE XXXVIII.

Justine persecute Saint Ambroise: Euthyme veut l'enlever, & est puni: Quel estoit Auxence.

L'AN DE JESUS CHRIST 385, DE S. AMBROISE 11.

[VALENTINIEN qui avoit rejetté l'année precedente les importunitez des payens avec un courage si Chrétien & si royal, s'acquit encore beaucoup d'estime par une loy d'indulgence & de bonté,]qu'il publia à Milan le 25 fevrier de cette année 385.' Car il paroist par cette loy qu'il avoit accoutumé d'ordonner tous les ans que l'on delivrast à Pasque les prisonniers: Il en fit alors une ordonnance generale & perpetuelle, afin qu'il ne fust pas besoin de la renouveller toujours. Il excepte neanmoins de cette indulgence, les sacrileges, les adulteres, ceux qui estoient coupables de rapt, de malefices, d'empoisonnement, de fausse monnoie, d'homicide, & de leze-majesté, parceque le pardon qu'on leur eust accordé, eust esté plus capable de troubler la joie de cette sainte solennité que de l'augmenter. Cod.Th.9.t.38. l 8.p.277|Bar. 385.§37.38. Bar.385.§37.

[Mais en mesme temps qu'il donnoit cette marque de pieté & de religion, il rendoit son nom odieux par la persecution qu'il faisoit à S. Ambroise:"car elle commença cette année dés devant Pasque, & ne finit que bien avant dans la suivante. Ce n'est pas neanmoins proprement Valentinien qu'il faut accuser de cette persecution.] 'Car elle n'eut point d'autre cause que la fureur d'une femme, mais d'une femme qui estoit Imperatrice & mere d'un Empereur, 'c'est à dire de Justine cette nouvelle Jezabel, NOTE 23. Aug.conf.l.9.c.7.p.66.1.b.c. Gaud.pr.p.2.

comme un Saint de ce temps là ne craint point de l'appeller, qui estoit en mesme temps la sectatrice & la protectrice de la perfidie Arienne. 'Elle avoit caché son venin durant la vie de Valentinien I. son mari, [a] connoissant assez le zele & la fermeté de ce Prince. [b] Aprés sa mort elle avoit fait divers efforts en faveur de l'Arianisme, du vivant mesme de Gratien; mais ce Prince estant mort, & la puissance de son fils affermie ce sembloit par l'accord que Saint Ambroise mesme avoit fait avec Maxime, 'elle crut pouvoir abuser de la jeunesse de son fils, & de l'autorité que la qualité de mere luy donnoit sur son esprit. Elle estoit appuyée par les dames de la Cour,]'qui se succedoient les unes aux autres pour faire la guerre à l'Eglise, [peut-estre en irritant le jeune Prince contre le Saint.

Ruf.l.2.c.15.p. 250.
a Thdrt.l.5.c. 13.p.723.
b Bar.384.§14.
Ruf.p.250.
Thdrt.p.723.a. b.
Amb.ep.14.p. 207.k.

Elle avoit eu pour instigateur ou pour ministre de ses mauvais desseins, un nommé Auxence,] 'qui prenoit le titre d'Evesque [parmi les Ariens.] 'Ils ne consistoient qu'en un petit nombre d'officiers de la Cour, & en quelques Gots, qui n'avoient point d'autre eglise que le chariot [de Justine.] Car quelquepart qu'allast cette femme, elle trainoit avec elle toute sa bande: Mais il n'y avoit aucun habitant de la ville qui fust engagé dans cette secte. 'C'est pourquoi S. Ambroise dit à Auxence, que puisqu'il se vantoit de la faveur de quelques étrangers, il s'en allast donc estre Evesque aux pays de ceux qui le reconnoissoient pour tel.

div.h.1.p.101.a.
ep.14.p.206.c.d.
ep.13.p.204.h.

'Cet Auxence venoit de Scythie, où il portoit le nom de Mercurin. Mais il y avoit commis de si grands crimes, qu'en sortant de ce pays il avoit voulu changer de nom [pour n'estre pas reconnu.] Et comme le nom d'Auxence estoit aimé par les Ariens de Milan à cause de leur ancien Evesque, il prit "ce nom pour les mieux tromper. Mais ce n'estoit qu'un mesme monstre sous ces deux noms differens.[Il y a quelque sujet de croire que les Ariens l'avoient fait leur Evesque assez peu aprés l'ordination de Saint Ambroise: "quoique cela ne soit pas sans difficulté.] 'Il preschoit tous les jours, mais il ne persuadoit personne;[ainsi il estoit obligé de chercher dans la puissance de Justine des moyens plus efficaces pour multiplier le nombre de ses sectateurs.]

div.h.1.p.101.a. b.
Note 24.
Note 25.
f.

'Cette femme ne cessoit point de dresser au Saint toutes sortes de pieges. Elle taschoit de soulever le peuple contre luy, en leur offrant des presens & des honneurs pour recompense. Elle promettoit la charge de Tribun & diverses autres dignitez à quiconque pourroit le tirer de l'eglise & le conduire en exil. Plusieurs l'essayerent: mais par une protection visible de Dieu,

vit.p.80.81.

aucun n'en put venir à bout, l'entreprise fut plus funeste à un nommé Euthyme qu'à tous les autres. Cet homme se laissa tellement emporter à sa passion, que pour réussir dans son dessein il alla se loger auprés de l'eglise,& fit provision d'un chariot pour enlever le Saint quand il en trouveroit l'occasion. ["C'estoit au mois de mars de cette année 385.] Mais ce malheureux tomba luy mesme dans le piege qu'il tendoit. Car au bout d'un an le mesme jour qu'il croyoit pouvoir surprendre le Saint, il fut luy mesme arresté, emmené de la mesme maison, & conduit sur le mesme chariot en exil. Il reconnut alors le juste jugement de Dieu, en se voyant traité comme il avoit voulu traiter Saint Ambroise. Ce charitable Prelat ne sceut s'en venger qu'en le consolant & en luy fournissant de l'argent & les autres choses dont il avoit alors besoin. Mais le triste sort de cet homme qui en reconnoissoit hautement la cause, ne put arrester ni la fureur d'une femme, ni les folles entreprises des Ariens. Note 16.

ARTICLE XXXIX.

Justine tasche en vain d'obtenir pour les Ariens la basilique Portienne, & puis la Neuve.

["VERS le mesme temps, ou peut-estre un peu auparavant, lorsqu'on n'avoit pas encore pris le dessein de bannir S. Ambroise,] 'ce Saint fut mandé au palais par l'Empereur qui vouloit luy enlever une basilique, [pour la donner aux Ariens.] 'C'estoit la basilique Portienne, hors des murs de la ville, que l'on demandoit alors. 'On traita cette affaire en plein Conseil, devant les plus grands seigneurs de l'Empire. Mais tout l'eclat de la Cour ne put eblouir le Saint, ni ebranler sa constance episcopale, ni luy faire rien relascher des droits de l'Eglise. 'Il y a eu des Ariens, dit-il en expliquant le pseaume 36, qui appuyez de l'autorité imperiale, s'imaginoient qu'on leur alloit livrer le temple du Seigneur: & ils menaçoient des plus cruels supplices [quiconque s'y opposeroit.] Mais à Dieu ne plaise qu'une ame consacrée à son service, craigne plus la rigueur des tourmens qu'elle n'aime les regles de la pieté. Non, la perfidie ne l'a pas ainsi emporté, parceque la foy luy a resisté genereusement. Note 27.

Amb div.h.1.p. 103 i. ep.14.p.205.d. div.h.1.p.103.i. i in ps. 36.t.2.p. 690.k.

div.h.1.p.103.i. 'Cependant le peuple sachant qu'il estoit au palais, y accourut en foule, & avec une telle impetuosité, que rien n'estoit assez fort pour le soutenir. On envoya un Comte avec des soldats

pour les dissiper; mais ils s'offrirent tous à perdre la vie pour la foy. Ainsi l'on fut contraint de prier Saint Ambroise de vouloir appaiser le peuple, & de luy donner parole que personne n'entreprendroit rien sur la basilique [que les Ariens demandoient.] 'Mais aprés mesme qu'il eut rendu ce service à la Cour qui l'en avoit fort pressé, on ne laissa pas de luy faire un crime de cette emeute du peuple. Il eust esté bien aise de diminuer ce pretexte qu'on prenoit de le rendre odieux, mais il ne le craignoit pas jusqu'à rien relascher de son devoir; sachant qu'il n'y avoit rien à craindre lorsqu'on fait tout pour J. C. k.

[On ne se soucia pas beaucoup de la parole qu'on avoit donnée à S. Ambroise pour appaiser le peuple; ou bien il faut dire que ce que nous venons de raporter ne s'est fait qu'aprés ce que nous allons dire, tiré de la lettre du Saint à S.te Marcelline sa sœur; ce qui importe assez peu. Marcelline, comme nous avons dit autrepart, estoit à Rome, où sa pieté ne luy permettoit point de demeurer indifferente à ce qui regardoit la religion.] 'C'est pourquoi dans toutes les lettres qu'elle écrivoit à S. Ambroise, elle s'informoit avec soin de l'état de l'Eglise. [Le Saint luy avoit sans doute mandé le trouble que l'on excitoit contre luy; & c'est peut estre ce qui fut cause que] dans celle qu'il en receut le jeudi de devant le dimanche des Rameaux, [c'est à dire le troisieme jour d'avril,] elle luy mandoit qu'elle estoit extremement inquietée par ses songes. ep.14.p.205.d. d.e.

postridie [C'estoit un presage de ce qui devoit arriver.] 'Car dés le lendemain [qui estoit le vendredi 4 avril,] on commença à remuer des affaires qui causerent bien de l'agitation & du trouble. Jusque là les Ariens n'avoient demandé que la basilique Portienne, qui estoit hors des murs: mais ce jour là on demanda à Saint Ambroise la Neuve, qui estoit dans la ville & plus grande que l'autre. ["C'est apparemment] 'l'eglise des Apostres * bastie prés de la porte Romaine, laquelle S. Ambroise avoit dediée vers ce temps-ci, & il y avoit mis des reliques des Apostres; ce qui s'estoit fait avec une joie & une devotion extraordinaire de tout le monde: [& c'est sans doute à cause de cela] 'que les plus anciens martyrologes marquent le 9 de may à Milan la feste des Apostres S. Jean, S. André, & S. Thomas, dans la basilique "de la porte Romaine. 'Nous avons encore quelques vers qui parlent de la fondation & de la dedicace de cette eglise par S. Ambroise, & du corps de Saint Nazaire qu'il y transporta vers l'an 395. Serene [niece de Theodose I, &] femme de Stilicon, y fit faire d.

Note 28. * in Romana ep.54 p.315.l.v. p.87.a.i. Boll.9.may.p. 364.a|Florent. p.517.518. *ad portam.* Enn.n.p.87.

aussi quelques ornemens. Elle estoit bastie en forme de croix.

Amb.ep.14.p. 205 d. Des Conseillers d'Etat vinrent donc trouver Saint Ambroise pour luy demander qu'il livrast cette basilique neuve, & qu'il eust soin d'empescher que le peuple ne fist aucun trouble. Il répondit selon l'obligation de son rang, qu'un Evesque ne peut pas livrer le temple de Dieu. [Il raporte autrepart plus amplement ce qui arriva soit en cette rencontre, soit en quelque autre où on luy fit la mesme demande.] p.207.k.l. On vint, dit-il, luy ordonner de la part de l'Empereur de livrer une basilique: à quoy il répondit qu'il n'estoit permis ni à luy de la livrer, ni à l'Empereur de la prendre; que si l'autorité imperiale ne luy donnoit aucun droit sur la maison d'un particulier, il pouvoit encore moins legitimement s'emparer de celle de Dieu. On luy dit que tout estoit permis à l'Empereur, puisque tout estoit à luy. Mais le Saint repliqua que l'autorité de l'Empereur ne s'étendoit pas jusque sur ce qui appartenoit à Dieu; qu'un Prince ne pouvoit mieux prolonger son regne que par une humble soumission au Tres haut; qu'il estoit écrit: Rendez à Dieu ce qui appartient à Dieu, & à Cesar ce qui est à Cesar; que les palais appartenoient à l'Empereur, mais que les eglises estoient à l'Evesque; que le Prince estoit le maistre des murs & des edifices publics: mais qu'il ne pouvoit pas disposer de mesme de ceux qui sont consacrez à Dieu. On vint encore dire à S. Ambroise de la part de la Cour, que l'Empereur devoit aussi avoir une basilique. Il ne vous est pas permis de l'avoir, luy fit dire ce Saint: Qu'y a-t-il de commun entre vous & une adultere? Car celle là est une adultere, qui n'est pas legitimement unie à J.C. [Voilà la réponse que S. Ambroise fit à ceux qui luy vinrent demander la basilique neuve pour l'Empereur.

p.205.c. 'Le lendemain [qui estoit le samedi 5ᵉ d'avril,] 'le peuple confirma dans l'eglise par ses acclamations [tout ce que le Saint avoit fait.] *acclamatum est.* Le Prefet [du Pretoire] vint à l'assemblée, & commença à conseiller [le Saint] de ceder au moins la basilique Portienne, mais cela fut rejetté par les cris du peuple. [Ainsi il fut obligé de se retirer en disant qu'il en feroit son raport à l'Empereur.]

Cod.Th.chr.p. 114. 'C'estoit Neotere selon le Code qui estoit en ce temps-ci Prefet du Pretoire.

ART. XL.

ARTICLE XL.

De ce qui arriva le dimanche des Rameaux touchant la basilique Portienne.

LE lendemain qui estoit le dimanche,[a] dans les saints jours de la derniere semaine, [b] auquel on donnoit le symbole aux *Competens*; c'est à dire le dimanche des Rameaux, qui selon le calcul de Bucherius estoit cette année le 6 d'avril: [d]En ce jour, dis-je, Saint Ambroise aprés les lectures & le sermon, ayant renvoyé les catecumenes, donnoit le symbole aux Competens, [c'est à dire qu'il l'apprenoit & l'expliquoit à ceux qui estoient admis au battesme, & qui le devoient recevoir le samedi suivant, dans la nuit de Pasque.] Amb. ep. 14. p. 205. e. a f. b e. c Bar. 387. § 28. Mabi. mus. p. 203. d Amb. ep. 14. p. 205. e.

Durant qu'il estoit occupé à cette fonction, on luy vint raporter que l'on avoit envoyé du palais "des Dizeniers à la basilique Portienne, où ils mettoient des tentures qu'ils avoient apportées; & que sur ce bruit une partie du peuple [Catholique] y alloit [pour s'y opposer à eux.] Il continua neanmoins ce qu'il avoit à faire, & commença la Messe, [c'est à dire ce qui regarde particulierement l'oblation du sacrifice.] Durant qu'il offroit, on luy vint dire que le peuple s'estoit saisi d'un nommé Castule qu'il avoit rencontré en passant dans la place, & que les Ariens disoient estre un de leurs Prestres. Le Saint commença à pleurer amerement, & à prier Dieu au milieu de l'oblation de ne pas permettre qu'on repandit le sang de qui que ce soit pour la cause de l'Eglise, protestant que [s'il devoit y en avoir de repandu;] il estoit prest à donner le sien non seulement pour le salut de son peuple, mais mesme pour ces impies. Enfin il y envoya promtement des Prestres & des Diacres, & sauva ainsi cet homme. e. f. Decanos.

On decerna aussi-tost de tres rigoureuses peines contre tout le corps des marchands. Ainsi dans les saints jours de la derniere semaine [du Caresme,] dans lesquels on avoit accoutumé de relascher "ceux qui estoient prisonniers pour dettes, [& où Valentinien avoit ordonné environ six semaines auparavant de delivrer tous les prisonniers,] on n'entendoit que le bruit des chaines dont on chargeoit les innocens, pour les obliger à payer dans trois jours deux cents livres d'or. Il y en eut qui respondirent qu'ils en payeroient une fois autant, si l'on vouloit, pourvu qu'ils conservassent leur foy. debitorum vincula f. f. 206. a.

Non seulement les prisons estoient pleines de marchands; p. 206. a.

mais on défendit encore à tous les officiers de justice, c'est à dire aux "greffiers, sergens, & huissiers de divers tribunaux, *de sortir de leurs maisons[sans doute pour se trouver à l'office de l'Eglise.] Le pretexte estoit d'empescher qu'ils ne se mélassent de la sedition,[& la veritable raison, parcequ'ils estoient pour Saint
a. Ambroise.] 'On menaçoit aussi les personnes de qualité des plus mauvais traitemens, s'ils ne donnoient la basilique. Enfin la persecution estoit tout à fait échaufée;&"si les Ariens eussent osé sortir du palais, ils eussent apparemment fait de grands desordres.

memoriales agentes in rebus, apparitores.

* *à processu*

si aperuissent portam.

a.b. 'Les Comtes & les Tribuns allerent trouver S. Ambroise pour le sommer tout de nouveau de livrer promtement la basilique. Ils luy dirent que l'Empereur ne faisoit en cela qu'user de son droit, puisqu'il estoit maistre absolu de toutes choses. Le Saint répondit que si on ne luy eust demandé que ce qui luy appartenoit en propre, comme ses terres, son argent, ou quelque autre chose semblable, il n'auroit fait aucune resistance, quoique tous ses biens fussent l'heritage des pauvres, [à qui il les avoit donnez:] mais il declara que ce qui estoit à Dieu n'estoit point sujet « à l'autorité imperiale. Si vous voulez mon patrimoine, leur dit- « il; emparez vous-en. Si vous voulez vous saisir de moy, j'irai me « livrer à vous.. Voulez vous me mettre dans les fers, ou me don- « ner la mort? vous ne ferez en cela que seconder mon desir. Je « ne me ferai point environner par des troupes de peuples pour « me servir comme de rempar. Je n'irai point embrasser l'autel « pour demander la vie. Au contraire je m'immolerai avec joie « pour les saints autels.

Ibid. 'Le Saint fut saisi de frayeur lorsqu'il sceut qu'on avoit envoyé des hommes armez pour s'emparer de la basilique. Il craignoit que la resistance que les Catholiques feroient pour la défendre, ne fust l'occasion de quelque meurtre capable de mettre ensuite toute la ville en combustion. Il demandoit à Dieu [de ne pas survivre à la ruine d'une si grande ville, & peut-estre de toute l'Italie. Il apprehendoit mortellement qu'on pust l'accuser avec la moindre apparence d'avoir donné occasion à quelque effusion de sang. Il presentoit sa teste à couper[pour detourner s'il eust pu par sa mort les maux qu'il craignoit.] Il y avoit là quelques Tribuns Gots ausquels le Saint adressa ces paroles: N'avez vous « donc esté receus sur les terres des Romains que pour estre des « perturbateurs publics? De quel costé tournerez vous aprés « avoir ruiné ces lieux-ci?

c. 'On vouloit qu'il calmast le peuple: mais il répondit qu'il depen-

doit de luy de ne le point soulever, mais que Dieu seul 'pouvoit l'appaiser : que s'ils le croyoient auteur de cette emotion populaire, il falloit ou luy en faire porter la punition sur l'heure, ou l'emmener dans quelque desert. Aprés cette réponse ils se retirerent. Pour luy il passa tout le jour dans cette ancienne basilique où il estoit. Le soir il s'en alla coucher chez luy, afin que si on vouloit l'emmener en exil on le trouvast tout prest. [Nous ne voyons point davantage ce qui arriva de la basilique Portienne. Il y a apparence que les soldats qu'on y avoit envoyez, trouvant que le peuple y estoit le plus fort, se retirerent avec leurs tentures.]

ARTICLE XLI.

De ce qui se passa le mécredi touchant la basilique.

Note 29. ["ON ne dit point qu'il se soit rien fait les deux jours suivans.] 'Mais le mécredi[9 d'avril,] S Ambroise ne fut pas plutost sorti de son logis, 'qui estoit ce semble auprés de la basilique neuve, 'que cette basilique fut investie & occupée par des soldats avant mesme que le jour parust. 'On y apporta aussi des tentures du palais[pour l'orner, afin qu'Auxence y pust celebrer l'office. Lorque le bruit s'en fut repandu,] 'les Catholiques furent saisis de douleur, craignant que l'Eglise de Dieu ne fust livrée[aux heretiques. Mais cette crainte les rendant plus courageux,] ils accoururent en si grand nombre, 'que la basilique neuve en fut toute remplie ; & jamais les Catholiques lorsqu'ils estoient les plus libres, n'avoient paru si nombreux. Ils demandoient un Lecteur[pour leur lire l'Ecriture.] Amb.ep.14 p. 207. p.208 k. p.206.c. p.208.l. g. p.206.d.

'Saint Ambroise [faisoit cependant l'office dans l'ancienne eglise,où il]connut par le gemissement du peuple, que la basilique[neuve]estoit environnée de soldats. 'On crut voir alors l'accomplissement de ces paroles du pseaume : Seigneur, les nations sont venües dans vostre heritage ; & ce qui suit dans le mesme pseaume,que l'on avoit lu ce mesme matin. 'Le Saint ne put faire autre chose que témoigner librement sa douleur par ses gemissemens, '& commander que les soldats fussent separez de la communion,[s'ils ne se retiroient.] d. p.207.m. p.208.i. p.206.d.

'Durant les leçons,[a] qui estoient du livre de Job, destiné,pour la lecture de ce jour là, [b]on luy vint dire que la basilique neuve estoit pleine de peuple. 'Et il y avoit à craindre que l'on ne vist l'eglise remplie de tumulte, & peut-estre de meurtres. Mais Dieu mesme sans se servir de l'entremise de personne, se mit au p.206.d. a c. b d. p.208 g.

p 206.d.e. milieu & arresta les soldats armez. 'Car ceux qui avoient investi la basilique, ayant appris que le Saint avoit ordonné qu'on les separast de la communion, vinrent aussi-tost à l'eglise où il tenoit son assemblée. Leur vuë inopinée jetta le trouble parmi les femmes. Une d'entre elles s'enfuit avec precipitation. Cependant les soldats taschoient de les calmer en leur protestant qu'ils venoient pour prier & non pour combatre. p.208.g. 'Ainsi S. Ambroise se trouva avoir pour défenseurs ceux mesmes qu'il regardoit comme ses adversaires & ses ennemis.

p.206.c. 'On pretend qu'ils avoient fait dire à l'Empereur qu'il pouvoit sortir sans crainte; & que s'il luy plaisoit de venir à l'assemblée des Catholiques, ils estoient tout prests pour l'accompagner; p.208.h. sinon qu'ils iroient à l'assemblée d'Ambroise. 'Les seigneurs s'efforçoient aussi d'adoucir l'esprit de ce Prince par leurs prieres, p.206.d. & de le rendre favorable aux Catholiques. 'De sorte que les p.208.k.l. Ariens se trouvant trop foibles, aucun d'eux n'osoit sortir. 'Il paroist neanmoins qu'une partie des soldats demeura autour de la basilique [neuve] pour en garder les entrées.

p.206.e. 'Durant ce tumulte, le peuple qui estoit dans l'autre eglise avec Saint Ambroise, dit quelques paroles egalement pleines de f. moderation & de generosité, 'ou plutost le S. Esprit les disoit par eux. Nous prions, Seigneur, s'écrioient-ils en s'adressant à l'Empereur, nous prions; nous ne combatons point. Nous ne craignons pas, mais nous prions. Qu'est-ce que des Chrétiens, dit Saint Ambroise, pouvoient dire de plus excellent & de plus grand? Rien n'est plus digne d'eux que de souhaiter la tranquillité & la paix, & neanmoins de ne point abandonner la foy & la verité, mesme au peril de la vie.

e. 'Le peuple souhaitoit fort que le Saint allast à la basilique [neuve,] où l'on disoit que ceux qui estoient assemblez demandoient instamment sa presence. p.208.i. 'Beaucoup de personnes luy conseilloient de le faire; mais il ne le voulut pas, & il répondit que comme il ne pouvoit pas livrer la basilique, aussi il ne devoit pas combatre.

p.206.e.f. 'Il fit ensuite un discours au peuple au sujet du livre de Job p.207.a. qu'on avoit lu. 'On y voit son desir pour le martyre, que Dieu, dit-il, ne luy accordoit peut-estre pas encore, parcequ'il ne l'en h.i.k. jugeoit pas capable. 'Il y parle aussi tres fortement contre les femmes qui persecutoient l'Eglise en sa personne; & il est bien aisé d'appliquer à l'Imperatrice ce qu'il dit avec autant de liberté que de verité, de la femme de Job, d'Eve, de Jezabel, & d'Herodiade.

'Durant qu'il preschoit, on luy dit que l'on avoit osté de la basilique[neuve]les tentures de l'Empereur, que la basilique estoit toute pleine de monde qui demandoit qu'il y vinst. Il ne voulut pas neanmoins y aller, & il y envoya seulement des Prestres, 'ajoutant qu'il esperoit en J. C. que l'Empereur mesme seroit pour eux.'Il continua ensuite son discours, pour rendre graces à Dieu de la paix qu'il rendoit à l'Eglise; 'car il croyoit en effet que l'Empereur se fust laissé flechir aux prieres des soldats, des seigneurs, & de tout le peuple. p.208.i. p.207.208. p.208.h.

Notarium. 'Cependant on vint dire à Saint Ambroise qu'il y avoit là "un secretaire envoyé de la part de l'Empereur, pour luy signifier ses ordres. Le Saint se mit un peu à l'écart pour les recevoir. h.
„ Comment avez vous osé entreprendre, luy dit ce secretaire,
„ de vous opposer à l'ordre de l'Empereur? Je ne sçay, répondit le
„ Saint, de quel ordre vous me parlez, ni quelle est cette temerité
„ qu'on trouve dans ma conduite. Pourquoi, repartit le secretaire,
„ avez vous envoyé des Prestres à la basilique? L'Empereur veut
„ savoir si vous pretendez vous eriger en tyran, afin de prendre
„ ses mesures contre vous. Saint Ambroise luy rendit raison de
„ son procedé avec beaucoup de douceur; & il ajouta:'Si cette ma- i.
„ niere d'agir vous semble estre une tyrannie, les armes dont je
„ me sers sont au nom de J.C. Tout mon pouvoir est de vous pre-
„ senter mon corps. Si on me juge un tyran, pourquoi differe-t-on
„ à me punir de mort? 'Il est vray que nous avons une tyrannie k.
„ assez particuliere. La tyrannie d'un Evesque consiste dans sa
„ foiblesse. Valentinien que Dieu laisse sans adversaire, devroit
„ prendre garde de s'attirer quelque tyran [veritable.] Ce n'est
„ pas la pensée de Maxime [1] que je sois le tyran de Valentinien,
„ luy qui se plaint que je l'ay empesché par mon ambassade de
„ passer en Italie. Les Evesques ne se sont jamais erigez en tyrans:
„ mais ils ont souvent beaucoup souffert de la part des tyrans.

'Tout le reste du jour se passa dans la tristesse [sans rien qui soit digne d'estre remarqué,] sinon que les enfans pour se moquer[des Ariens,] dechirerent les tentures de l'Empereur. k.

'S. Ambroise ne put retourner[le soir] en son logis, parcequ'il estoit tout environné de soldats qui gardoient la basilique [neuve, auprés de laquelle il est aisé qu'il eust fait bastir la maison où il demeuroit alors] 'Au lieu donc d'aller chez luy, il passa la nuit à chanter des pseaumes avec ses freres, [c'est à dire avec ses k. k.

1. Cet endroit seul suffiroit pour montrer que la persecution de S. Ambroise par Justine, n'est pas arrivée avant la mort de Gratien, comme quelques anciens l'ont écrit.

Ecclesiastiques, dans la petite basilique de l'eglise. Il n'est pas extraordinaire dans les grandes abbayes d'y voir une petite eglise outre la grande; & celle-ci pouvoit estre la chapelle du battistere.]

ARTICLE XLII.

Dieu arreste la persecution : Histoire de l'eunuque Calligone.

Amb. ep. 14. p. 208. k. l. 'LE jour suivant'estoit celui auquel J. C. s'est livré pour nous, &auquel l'Eglise remet la penitence;[d'où vient que nous 10. d'avril
k. l. l'appellons le jeudi absolu.] 'Ce jour donc on lut selon la coutume le livre de Jonas; ensuite duquel S. Ambroise commença son sermon par ces paroles : On vient mes freres, de lire un livre, « où Dieu a prophetizé que les pecheurs reviendroient un jour à « luy par la penitence : & chacun crut que ce qu'il disoit alloit «
l. m. effectivement arriver[Cela se trouva veritable.] 'Car aprés que S. Ambroise eut encore dit quelques paroles, on vint dire que l'Empereur avoit ordonné qu'on fist retirer les soldats de la basilique [neuve,] & qu'on rendist aux marchands ce qu'on leur avoit fait payer des taxes ausquelles on les avoit condannez. Tout le peuple fut transporté de joie à cette nouvelle. Les soldats s'empressoient de la repandre. On voyoit tout le monde aller baiser l'autel pour marque de cette paix qu'on leur annonçoit.

m. 'Voilà où la persecution se termina pour lors: mais Saint Ambroise craignoit avec raison qu'elle ne recommençast bien-tost
p. 109. a. avec plus de violence. 'Car comme les seigneurs de la Cour prioient Valentinien avec instance de venir à l'eglise [avec les Catholiques,] ajoutant que c'estoient les soldats qui le souhaitoient; & qu'ils l'en supplioient de leur part : Vraiment, dit-il, « je pense que si Ambroise vous le commande, vous me livrerez à «
p. 108. m. sa discretion. Cette parole fit trembler tout le monde; '& S. « Ambroise jugea aisément de là ce qu'il pouvoit attendre d'un Prince qui ne le regardoit que comme son ennemi declaré.

p. 109. a. 'Ces mauvais sentimens luy estoient inspirez par des personnes qui estoient bien aises de l'animer contre le Saint. [Outre
a. l'Imperatrice & ses dames,]Calligone grand Chambellan, [& par consequent premier eunuque,]eut l'effronterie de faire dire ces paroles au Saint. Quoy, vous meprisez Valentinien de mon « vivant? Je vous couperai la teste. Le Saint sans s'étonner luy ré- « pondit : Dieu vous permette d'executer vos menaces: je souf- «

» frirai ce qu'il convient à un Evesque d'endurer ; & vous ferez
» une action digne d'un eunuque.

[S. Ambroise finit ici la relation qu'il envoya à sa sœur. Mais S. Augustin nous apprend que cet eunuque porta enfin la peine de son insolence, & eprouva le supplice dont il avoit menacé le Saint,] 'ayant eu la teste tranchée pour un crime dont il sembloit que sa qualité d'eunuque le rendoit incapable. Aug. in Jul. l. 6. c. 14. p. 439. 1. c.

[C'est de luy apparemment que parle S. Ambroise dans son livre sur Joseph ; & quelque obscur que soit cet endroit, parce qu'il ne s'est pas mis en peine d'éclaircir une chose connuë de tous ceux à qui il parloit, & qu'il y méle une histoire de son temps avec le sens allegorique & litteral du Patriarche Joseph, il paroist neanmoins que sous le nom des eunuques de Pharaon, & de Doeg ministre de Saül, 'il décrit un Syrien chef des eunuques,'& grand maistre d'hostel, qui estant ennemi de J.C. [comme Arien,] 'se rendoit delateur contre le Pontife du Seigneur, aigrissant contre luy l'esprit du Prince par ses mensonges, '& le portant à persecuter celui qu'il ne connoissoit pas, & qu'il favorisa depuis lorsqu'il le connut. Amb. de Jos. c. 7. p. 383 d. a c. d. a.

'On y voit que cet eunuque se confiant sur sa grandeur, menaçoit les autres, sans prendre garde au dernier supplice qu'il alloit luy mesme souffrir. 'L'injure qu'il faisoit à l'Eglise, toucha vivement S. Ambroise, & arracha de sa bouche un discours tres vehement contre luy, dont il ne voulut pas depuis se ressouvenir: 'mais il luy predit deslors que le Prince, de la confiance duquel il s'elevoit si fort, luy feroit trancher la teste, & laisseroit manger son corps aux oiseaux,'marquant sur cela l'eunuque à qui Joseph predit qu'il seroit pendu. 'Cet homme enflé par le faste de sa puissance, & enivré de son bonheur imaginaire, avoit les oreilles trop bouchées pour ecouter cet oracle. Il en eprouva pourtant la verité, & eut recours ; mais un peu trop tard, à l'intercession de celui qu'il avoit meprisé.'Il semble que ç'ait esté deux ans aprés,[& ainsi en 387, vers le mesme temps que S. Augustin fut battizé : ce qui s'accorderoit moins, si l'on mettoit la lettre 14 l'année suivante, comme quelques uns ont fait. c. b. a. c. 6. p. 380. a. c. 7. p. 383. c. a.

Voilà ce que nous trouvons pour cette année, de la persécution de S. Ambroise : nous en verrons les suites & la fin sur l'année suivante.

V. son titre Ce fut apparemment cette année que 'S. Vigile fut fait Evesque de Trente.] 'Il pria peu de temps aprés S. Ambroise de luy donner quelques regles pour exercer son ministere: Et le Saint luy écrivit sur ce sujet l'epistre 23. ep. 23. p. 231. 1.

ARTICLE XLIII.

Generosité de Benevole: Loy de Valentinien pour le Concile de Rimini.

L'AN DE JESUS CHRIST 386, DE S. AMBROISE 12.

[L'OPPOSITION que Justine avoit trouvée à ses volontez dans la generosité de S. Ambroise & de son peuple, n'avoit fait que l'irriter.] 'Elle commença à troubler tout de nouveau le repos & la tranquillité des Eglises, & à menacer les Evesques de les bannir de leurs sieges, s'ils ne rétablissoient les decrets du Concile de Rimini. Son dessein dans cette guerre estoit d'abatre Ambroise ce mur & cette tour tres forte de l'Eglise. Pour se faire une premiere entrée dans l'Eglise & l'opprimer, elle taschoit de le fatiguer par ses menaces, par les terreurs, & par toutes sortes d'attaques. Mais si comme une seconde Jezabel elle le combatoit à main armée, Ambroise rempli de force & de grace comme un autre Elie, estoit incapable de luy ceder. Elle alloit dans les Eglises semer ses discours [pernicieux,] faire beaucoup de bruit, irriter les peuples, & les animer à la discorde. Elle regardoit comme une injure de ce que les choses ne luy réussissoient pas comme elle l'auroit voulu. C'estoit le sujet de ses plaintes auprés de son fils. Aussi elle l'excita de telle sorte à venger l'affront qu'elle pretendoit avoir receu, qu'il resolut de s'en faire raison à force ouverte, [& fit toutes les autres choses que nous allons voir dans cette année.]

Ruf l.2.c.15.p. 259.

'L'Empereur voulut donc faire des ordonnances contre la foy des SS. Peres. Il donna ses ordres pour les dresser à Benevole [[1] dont la charge avoit quelque raport à nos Secretaires d'Etat.] 'Sozomene dit qu'il avoit l'intendance sur ceux qui écrivoient les loix.[a] Benevole avoit esté elevé dés son enfance dans l'amour & dans la veneration de la vraie foy;[b] & neanmoins comme il n'estoit point encore battizé, Justine crut qu'il pourroit aisément oublier ce qu'il devoit à sa conscience. Mais il fit bien-tost voir qu'il avoit esté instruit dans la doctrine admirable de Saint Philastre Evesque de Bresse. Car Benevole tenoit le premier rang dans cette ville. [A la premiere proposition de cet ordre,] il refusa de prester son ministere à l'impieté, & declara qu'il ne pouvoit pas écrire des choses qui estoient contre Dieu mesme. Comme on vouloit satisfaire l'Imperatrice à quelque prix que ce

c.16.p.259. Soz l.7.c.13.p. 720.d. a Ruf l.2.c.16.p. 259. b Gaud.pr.p.2.

1. *'tunc memoriæ scriniis præsidenti.* S. Gaudence pr p 2, l'appelle *Magistrum memoriæ*. Ruf.l.2.c.16.p. 259.

ce fust, on luy promit de l'elever à un rang plus considerable, s'il executoit ce qu'on luy ordonnoit. Mais il desiroit plus de se rendre illustre par sa foy que de s'avancer dans les dignitez du » siecle. Pourquoi, répondit-il genereusement, m'offrez vous de » plus grandes charges pour recompense d'une impieté? Ostez » moy plutost celle que j'ay. Je ferai content, pourvu que je con» serve inviolablement ma foy, & que je ne fasse rien contre ma » conscience. A ces mots il se depouilla des marques de sa dignité, & les jetta aux piez de ceux qui luy donnoient ces ordres impies: '& il aima mieux vivre comme un particulier, que de se conserver à la Cour aux depens de son salut & de la vie de son ame. Gaud.pr.p.2.

[Le reste de la vie de Benevole répondoit à une action si illustre.] 'Il receut le battesme, [a] devint habile dans les Ecritures, [b]& ne parut pas moins le premier des Chrétiens de Bresse par sa pieté, que le chef des personnes de qualité de la mesme ville par sa dignité. Il ne s'appliqua pas moins à observer les commandemens de Dieu qu'à les apprendre. Il s'étudia à ne point dementir par ses actions une profession si genereuse de la foy Catholique, & à faire que ses merites répondissent à l'eclat de la pureté de sa foy. [Il vécut de cette sorte tant sous Saint Philastre que sous S. Gaudence son Successeur.] p.2. [a] p.2. [b] p.2.

'Ayant une fois esté empesché par la foiblesse qui luy restoit d'une grande maladie, de venir à l'eglise à la feste de Pasque, & d'y entendre les predications que S. Gaudence y avoit faites durant la semaine de Pasque, il en eut beaucoup de regret, croyant que ses pechez luy avoient fait perdre une riche moisson des biens spirituels: mais pour reparer ce defaut il obligea S. Gaudence à mettre par écrit les discours qu'il avoit prononcez durant cette semaine, 'avec cinq autres petits traitez. [Ainsi c'est à Benevole que nous devons presque tout ce qui nous reste de S. Gaudence.] 'Ce Saint en luy envoyant ses discours, y joignit une preface, où il luy montre pourquoi les maladies & les autres incommoditez sont communes aux bons & aux méchans, [sans doute pour le consoler dans sa maladie. p.2. p.3. p.3.

Benevole ne songeoit qu'à sauver son ame en refusant de dresser la loy qu'on luy demandoit; & il ne doutoit pas que Justine ne trouvast assez d'autres personnes prestes à luy rendre ce service à son defaut.] 'La loy fut en effet publiée le 21 janvier de cette année, & elle portoit en substance une liberté entiere à ceux qui suivoient les decrets eternels du Concile de Rimini, de tenir des assemblées, avec défense à ceux qui croyoient avoir Soz.p.721.a| Bar.386.§4.

seuls ce droit, [c'est à dire aux Catholiques,] d'y faire aucune opposition sur peine de la vie, & d'estre punis du dernier supplice, comme auteurs de sedition, perturbateurs de l'Eglise, & criminels de leze-majesté. Elle menace mesme de supplice ceux qui tascheront d'obtenir secrettement quelque ordre contraire. [C'est sans doute cette loy dont Saint Ambroise parle souvent,] 'par laquelle il dit que Valentinien s'estoit assez declaré, & qu'il avoit combatu la foy, [a] en autorisant le Concile de Rimini. [b] Il l'appelle une loy de sang, [c]qui établissoit des decrets de perfidie, [d]qui s'emparoit de toutes les eglises. [On y peut aussi raporter ce qu'il dit,] 'que l'on commandoit de chasser partout les Prelats Catholiques, & de trancher la teste à ceux qui resistoient; 'que ce commandement si severe & si absolu ordonnoit en un instant dans toutes les provinces, que quiconque resisteroit à l'Empereur & refuseroit de livrer le temple de Dieu, seroit decapité.

Amb.div.1.p. 99 g. a p.101.d. b p.102.c. c p.101.d. d ep.13 p.205.d. div.h.1.p.101.a. ep 13.p.204.i k.

[Mais on n'y trouve pas] 'que les officiers des villes aient eu ordre de faire executer la loy sur peine d'estre proscrits, comme le dit S. Ambroise. [Cela pouvoit avoir esté ajouté depuis par quelque nouvelle loy;] 'quoique Sozomene n'en reconnoisse point d'autre que celle que nous avons raportée.

div.h.1.p.101.a. Soz.l.7.c.13.p. 423 d.

'Ce fut Auxence mesme qui écrivit & qui dicta cette loy, [e]& qui envoya dans toutes les villes cette épée volante representée par la faux du Prophete Zacarie, pour tuer en un moment [e] s'il eust pu, tous les peuples de l'Empire, les uns par l'épée du boureau, les autres par celle du sacrilege. C'est pourquoi Saint Ambroise dit de luy, 'qu'il portera malgré luy ses loix [en l'autre monde.] Il y portera sa conscience, dit ce Saint quoiqu'il n'y porte pas son papier. Il y portera son ame teinte du sang [des Saints,] quoiqu'il n'y porte pas sa lettre. Ton peché, o Juda, est écrit avec un « burin de fer & un ongle de diamant: il est écrit dans ton cœur, « parceque c'est ton cœur qui en est le principe. «

Amb.div.h.1.p. 101 a|102.c. e p.101.b. p.102.b.c.

ARTICLE XLIV.

S. Ambroise refuse encore de donner une eglise aux Ariens, & de sortir de Milan.

[CETTE loy estoit generale contre tous les Catholiques,] '& S. Ambroise a écrit qu'elle avoit rempli toutes les villes de gemissemens & de larmes. [f] L'Empereur Maxime en parle aussi comme d'une persecution universelle, [g] où les Catholiques de Rome, d'Italie, & des autres provinces avoient perdu & leurs

Amb div.h.1.p. p.101.d. f Bar.387.§ 33. g § 36.

Evesques & leurs eglises. [Neanmoins nous n'avons pas de connoissance qu'aucun Evesque y ait esté tourmenté hormis Saint Ambroise] Car la confession d'Euthyme qui estant envoyé [cette année] en exil le jour mesme qu'il avoit pris pour y mener le Saint l'année de devant, dans le mesme chariot qu'il avoit preparé pour cela, reconnut que c'estoit une juste punition de ce qu'il avoit fait contre luy; cette confession, dis je, n'arresta pas la fureur des Ariens & de Justine, & ne l'empescha pas de vouloir s'emparer de la basilique Portienne, qui estoit hors des murs de la ville. Amb.vit.p.81 a ep.14.p.105.d.

'Mais quand on vint signifier à S. Ambroise qu'il eust a livrer cette eglise, Dieu me preserve, dit-il, de livrer l'heritage de J. C. Naboth n'a point voulu ceder l'heritage de ses peres: & moy je donnerois l'heritage de J C. A Dieu ne plaise, ajouta t-il, que je livre ainsi l'heritage de mes peres, l'heritage de Saint Denys qui est mort en exil pour la défense de la foy, l'heritage de S. Eustorge Confesseur, l'heritage de S. Mirocle & de tous les autres saints Evesques mes predecesseurs. Telle fut la réponse vraiment episcopale que fit ce Saint, resolu à souffrir tout ce qu'un Empereur irrité estoit capable de luy faire endurer, & à mourir plutost que de manquer de fidelité [à Dieu & à l'Eglise.] 'Et comme [en luy demandant une eglise] on vouloit aussi qu'il en livrast les vases [necessaires pour le service divin,] il répondit [comme il avoit déja fait,] que si on luy eust demandé quelque chose qui luy appartinst en propre, comme des terres, des maisons, de l'or, de l'argent, ou d'autres choses qui fussent à luy, & dont il pust legitimement disposer, il l'auroit donné volontiers; mais qu'il ne pouvoit rien oster au temple de Dieu, ni livrer ce qu'on luy avoit donné à garder: qu'en cela mesme il avoit aussi en vuë le salut de l'Empereur, à qui il n'eust pas esté moins pernicieux d'obtenir ce qu'il demandoit, qu'à luy mesme de le luy accorder: qu'il luy parloit avec la liberté d'un Evesque, lorsqu'il luy disoit que s'il vouloit travailler à son salut, il ne devoit pas ravir le bien de JESUS CHRIST. div.h 1.p.101 c. d. p.99.h i.

'Le Saint ne croyoit pas cette generosité contraire à l'humilité. Il la regardoit plutost comme une preuve de l'affection qu'un Evesque doit à un Prince. 'Vous savez, dit-il à son peuple, „ que j'ay toujours eu pour les Empereurs une juste déference. Il „ est vray que je ne sçay ce que c'est que bassesse. Loin de craindre „ les supplices dont on me menace, je m'y presente volontiers de „ moy mesme. Quand l'Empereur demande le tribut, nous ne le i. g.

luy refusons pas: les terres de l'Eglise le payent. S'il veut mesme
prendre ces terres, il a le pouvoir de s'en emparer; personne ne «
s'y opposera. Les aumosnes du peuple peuvent suffire pour la «
subsistance des pauvres. Je ne donnerai pas ces terres à l'Empe- «
reur: mais je ne m'opposerai pas à luy s'il veut s'en rendre le «
k. maistre. 'Le tribut appartient à Cesar: ainsi on ne le luy refuse «
point. Mais l'Eglise appartient à Dieu, & on ne doit pas la don- «
ner à Cesar; parceque le temple de Dieu ne depend point de «
Cesar. Personne ne peut nier que cette independance de l'Egli- «
se ne soit mesme glorieuse à l'Empereur. Car qu'y a t-il de plus «
honorable à l'Empereur que d'estre appellé le fils de l'Eglise? «
Luy donner cette qualité, ce n'est pas l'offenser, mais l'honorer «
Un bon Empereur se tient dans l'Eglise, & ne s'eleve pas audes- «
sus de l'Eglise. Il en cherche la protection, & ne la rejette pas. «
Je le dis sans orgueil, mais avec une genereuse liberté. On me «
menace de m'envoyer en exil, de me trancher la teste, de me «
bruler tout vif. Mais des serviteurs de J.C. ont appris à ne rien «
craindre de tout cela. Et quand on ne craint point, on ne se met «
pas en peine de ces sortes de terreurs. «

[La fermeté de S. Ambroise estoit trop connuë pour esperer de le faire flechir ni par promesses ni par menaces. Il falloit

p.100.m. donc se resoudre à le faire sortir de Milan.] 'On avoit en effet pris le dessein de l'en chasser; & neanmoins on ne l'arrestoit point, quoiqu'il sortist tous les jours, soit pour faire des visites, soit pour aller aux [tombeaux des] Martyrs; & que mesme il

ep.13.p.205.b. passast devant le palais en allant & en revenant; 'se presentant

div.h.1.p.100.m. ainsi à tout le monde sans estre gardé de personne: 'Mais ceux que Dieu garde ne peuvent estre arrestez par les hommes, quoiqu'ils soient à la vuë & entre les mains de ceux qui les cherchent.

m|97.m|ep.13.p.205.b. 'On luy donna ensuite ordre de sortir de la ville, & de s'en

a div.h.1.p.97.m aller où il voudroit, [a] & d'emmener avec luy ceux qui le voudroient suivre. Cet ordre luy fut apporté par des Tribuns de la

p.101.a. part de l'Empereur, '& l'on faisoit en mesme temps courir le

vit.p.80.81. bruit que l'on tenoit un chariot tout prest, 'comme Euthyme avoit fait l'année de devant, [pour l'enlever de force, s'il ne sor-

div.h.1.p.101.a. toit volontairement.] 'On ajoutoit diverses menaces qu'on avoit entendu faire à Auxence. On disoit mesme qu'on avoit arresté de le faire mourir, & qu'on avoit aposté des personnes pour l'assassiner.

p.100.m. 'Pour luy, il esperoit bien souffrir quelque chose de grand & de considerable pour J.C; & il ne s'attendoit pas à moins qu'à

l'épée & au feu ; '& c'estoit veritablement tout son souhait que p.99.k l.m.
de souffrir le martyre. 'Il demandoit à Dieu comme une grace ep.15.p.205.f.
de repandre son sang, non seulement pour son peuple, mais
mesme pour les impies qui le persecutoient. 'De sorte que quand div.h.1.p.101.a.
deliciae. on luy parla de sortir de Milan, il dit que c'estoit pour luy "un
sujet de joie plutost qu'un supplice : 'Et il eust en effet obeï tres ep.13.p.205.b.
volontiers à cet ordre, s'il eust pu s'assurer qu'on n'eust pas
donné l'eglise aux Ariens : Mais comme il est visible au contraire
qu'on ne le vouloit chasser que dans ce dessein, les Prelats [qu'il
avoit avec luy,] luy representerent qu'il importoit peu qu'il
livrast l'autel de J. C. ou qu'il l'abandonast volontairement,
puisque c'estoit le livrer que de le quitter.

'Il se resolut donc de demeurer, à moins qu'on ne l'enlevast div.h.1.p.98.m.
par violence, 'craignant que s'il se retiroit d'une autre maniere, p.99.g.
on ne crust qu'il abandonnoit son Eglise pour ne s'exposer pas à
une plus grande peine. 'Il montra ainsi par son exemple, aussibien P.Aur.sp.l.3.c.
que Saint Chrysostome & divers autres, que s'il y a eu des Saints, 3.p.96.97.
comme Saint Eusebe de Samosates, qui ont cru devoir obeïr aux
Princes en des rencontres qui paroissent semblables à celle-ci,
& qui ont mesme allegué pour cela l'autorité de l'Ecriture, leur
conduite ne doit pas neanmoins passer pour une regle genera-
le ; mais qu'on doit suivre en chaque rencontre ce que la pru-
dence éclairée par la charité & par l'Esprit de Dieu fait juger
estre le meilleur.

'Il répondit donc à ceux que l'Empereur luy avoit envoyez, Amb div.h.1.p.
qu'il ne pouvoit avoir la moindre pensée de quitter son Eglise, 97.98|Thdrt.l.5
parcequ'il craignoit davantage le Seigneur du monde que c.13 p.723.d.
l'Empereur de ce siecle : Que si on l'en arrachoit par violence,
on pouvoit en enlever son corps, mais non son cœur, & qu'en
cas que l'Empereur voulust employer les voies dont la puissan-
ce souveraine a accoutumé d'user, il estoit prest de souffrir ce
que les Evesques ont accoutumé d'endurer. 'En effet il ne savoit Amb.div.h.1 p.
ni ne vouloit resister à la force : Il pouvoit pleurer, il pouvoit 98.m.
soupirer, il pouvoit gemir : mais il ne croyoit pas qu'un Evesque
eust d'autres armes pour se défendre contre des soldats & des
Gots, que ses larmes [& ses prieres.] 'Au lieu de traits & d'épées, Ruf.l.2.c.16.p.
il attiroit sur luy & sur l'Eglise la protection de Dieu, qu'il invo- 259.
quoit par des jeûnes, par des veilles continuelles au pié des au-
tels, & par des prieres ferventes.

'Il mettoit encore sa confiance dans les prieres des pauvres ; Amb.div.h.1.p.
quoique les Ariens luy fissent un crime des aumosnes qu'il leur 104.g.h.

distribuoit. C'est un crime, dit-il, dont l'accusation ne me fait « point d'horreur. Plaise à Dieu qu'ils me le reprochent toujours. « S'ils m'accusent que je desire par là m'attirer leur assistance & « leur appui, je n'en disconviendrai pas : Oui, j'avoue que c'est « ce que je recherche. Ces aveugles, ces boiteux, ces malades, « ces vieillars, sont de plus puissans défenseurs que tous les plus « vaillans guerriers. Car les aumosnes que l'on fait aux pauvres, « engagent Dieu dans nostre défense : au lieu que le secours des « armes rend souvent ceux qui y ont recours indignes de sa divine « protection, «

ARTICLE XLV.

Le peuple veille plusieurs nuits dans l'eglise pour garder S. Ambroise. Ce Saint institue les veilles & le chant ; compose des hymnes.

Amb. div. h. 1. p. 97. m. [NOUS avons vu de quelle maniere S. Ambroise se preparoit à resister à un Empereur.] 'Mais le peuple qui craignoit ou que le Saint ne se retirast de luy mesme, [a] ou qu'on ne

a p. 99. k. k|97. m. l'enlevast de force, 'passa plusieurs jours & plusieurs nuits de

Aug. conf. l. 9. c. 7. p. 66. 1. b. suite à le veiller & à le garder dans l'eglise, resolu de souffrir

b Amb. vit. p. 81. avec son Evesque. [b] On envoya des soldats armez pour garder

a|div. h. 1. p. 100. g. les portes de l'eglise, [c] afin d'empescher les Catholiques d'y

c vit. p. 81. a. entrer, ["& sans doute encore pour faire violence & enlever Note 30.

div. h. 1. p. 100. g. Saint Ambroise, s'ils le pouvoient :] 'au moins ce Saint dit qu'ils cherchoient toutes les entrées de l'eglise.

g. h. 'Dieu voulut faire voir que c'estoit luy mesme qui gardoit S. Ambroise plutost que le peuple, en permettant qu'on trouvast une fois les deux battants d'une porte de la basilique tout ouverts quoique le peuple les eust fermez & barricadez avec soin : & l'on disoit que c'estoit un aveugle qui voulant s'en retourner chez luy, les avoit ainsi ouverts. Cet accident troubla tout le monde, mais Dieu ne cessa pas de proteger le Saint par sa misericorde. Il arriva encore que [le jeudi de devant le dimanche des Rameaux, c'est à dire le 26 de mars, car tout ceci se passoit à la fin du Caresme,] on reconnut qu'une des entrées de la basilique que l'on croyoit estre fermée & barricadée, estoit neanmoins demeurée ouverte, sans que ni ceux de dedans, ni les soldats qui estoient autour depuis plusieurs nuits, & avoient tenté tous les endroits pour entrer, s'en fussent jamais apperceus.

vit. p. 81. a. b. 'Ces soldats mesmes qu'on avoit envoyez contre les Catholi-

ques, en devinrent les défenseurs. Car ils laissoient entrer dans l'eglise tous ceux qui vouloient, & empeschoient seulement que l'on en sortist : & mesme ils méloient leurs voix à celles du peuple, lorsqu'il protestoit par ses acclamations son attachement à la foy Catholique. C'estoit un effet de la puissance de celui qui a accoutumé de faire triompher l'Eglise par ses propres ennemis.

'Ce fut en ce temps là que l'on commença à celebrer les veilles dans l'Eglise de Milan, '& que pour empescher que le peuple ne s'ennuyast d'un si long & si penible travail, [a] on ordonna qu'on chanteroit des hymnes, des pseaumes, [b] & des antiennes, [c] selon l'usage de l'Eglise d'Orient; [d] & cette coutume continua depuis de s'observer non seulement dans l'Eglise de Milan, mais dans plusieurs autres, & presque dans toutes les Eglises de l'Occident, qui se sont portées à imiter une si sainte institution. [e] Saint Basile avoit établi les veilles dans la Cappadoce.

b. | Aug. conf. l. 9. c. 7. p. 66. 1. c. | a 1 c | Amb. vit. p. 81. b. | b Amb. vit. p. 81. b. | c Aug. p. 66. 1. c. | d 1 c | Amb. vit. p. 81. b. | e Bas. ep. 63. p. 96. c.

'Pour l'institution du chant, S. Augustin témoigne qu'elle luy avoit esté fort utile dans le commencement de sa conversion, 'un an aprés que Saint Ambroise eut commencé de l'introduire. 'Les Ariens ne se seroient pas plaint non plus, comme ils faisoient, que S. Ambroise trompoit le peuple par les charmes de ses hymnes, s'ils n'en eussent eu sujet. Aussi le Saint ne rougit point de ce crime; & il avoue qu'il se sert du plus puissant de tous les charmes, savoir de la confession de la Trinité que son peuple avoit apprise dans ces vers, & qu'il confessoit tout d'une voix [en les chantant.] De sorte que ceux qui pouvoient à peine estre des disciples, devenoient des maistres & des docteurs. 'Les enfans mesmes chantoient la gloire de J. C, selon la prophetie de David; & les Ariens s'en railloient, comme les Pharisiens à l'entrée de J.C. dans Jerusalem; mais ils disoient en mesme temps que le Saint excitoit une sedition contre eux, & soulevoit le peuple pour les massacrer.

Aug. conf. l. 9. c. 6. p. 66. 1. b | l. 10. c. 33. p. 76. 2. d. | l. 9. c. 7. p. 66. 1. b. | Amb. div. h. 1. p. 104. h. i. | h. 1. p. 101. e.

'S.te Monique citoit l'année suivante quelques vers des hymnes de S. Ambroise, se ressouvenant, dit S. Augustin, de ce qui estoit fortement enraciné dans sa memoire. 'Car elle estoit des premieres à veiller dans la persecution de S. Ambroise, & prenant beaucoup de part à cette affaire de Dieu, elle ne vivoit que d'oraisons. Pour S. Augustin, quoique la chaleur du Saint Esprit n'eust pas encore fondu les glaces de son cœur, il ne laissoit pas neanmoins d'estre fort touché de voir la ville dans cet étonnement & dans ce trouble.

Aug. b. vit. c. 3. p. 218. 2. c. | conf. l. 9. c. 7. p. 66. 1. b. c.

[On aura peut-estre de la peine à concevoir que le peuple ait pu demeurer plusieurs jours dans l'eglise sans sortir, si l'on ne sçait que les eglises estoient ordinairement en ce temps là comme sont souvent aujourd'hui les collegiales, c'est à dire enfermées ou jointes à une grande enceinte de bastimens, qui servoient à loger les Ecclesiastiques, & aux autres choses necessaires pour l'Eglise. Toute cette enceinte s'appelloit basilique, ou temple, ou eglise: C'est pourquoi il faut moins s'étonner qu'on y pust passer du temps, en se retirant dans les maisons les uns aprés les autres, & qu'il y ait eu quelque porte ouverte sans qu'on s'en soit apperceu.]

ARTICLE XLVI.

Saint Ambroise refuse d'aller disputer contre Auxence devant l'Empereur; & prononce un discours contre luy.

Amb.ep.p.205.b. a p.203.k.l. [CE fut assez vraisemblablement durant que S. Ambroise estoit renfermé de cette sorte avec le peuple,] '& certainement depuis qu'il eut eu ordre de se retirer, [a] que Dalmace Tribun & Notaire le vint sommer de la part de l'Empereur de choisir des juges, comme Auxence avoit fait de son costé, pour disputer ensemble dans le palais, en presence de l'empereur qui decideroit. Il ne luy nomma point les juges qu'Auxence

div.h 1.p.102.f. a p.103.g. b h. avoit choisis; 'mais c'estoient quatre ou cinq payens, [a] quoique S. Paul nous défende de prendre des infideles pour juges. [b] Auxence imitant la malice de ses peres, [qui avoient rendu Constance, juge de toutes les affaires de l'Eglise,] vouloit encore prendre pour arbitre un jeune catecumene, peu instruit dans les choses de la religion, afin de luy rendre les Catholiques odieux en le

k l. recusant. Car ç'a toujours esté l'artifice des ennemis de la verité, de faire passer les serviteurs de Dieu pour peu obeïssans aux Princes.

p 102.c. 'C'estoit une chose bien indigne de voir Auxence parler de conference, luy qui estoit tout couvert du sang qu'il avoit tasché de repandre. [Aussi son dessein sans doute estoit moins de soûtenir son opinion dans une dispute reglée, que de tirer S. Ambroise hors des mains du peuple, & de l'attirer en un lieu où il seroit

p.99.g|ep 13.p.205 a.b. a ep.13.p 205.b. le maistre de sa personne.] 'Saint Ambroise se fust neanmoins exposé à ce danger, s'il ne se fust agi que de luy mesme: [a] mais les Evesques ni le peuple ne pouvoient consentir qu'il exposast toute son

son Eglise en s'engageant dans le palais. 'De plus, il consideroit p.204.i.k|div.h.
que ceux qui seroient choisis pour juges, n'auroient pas la liberté 1.p.99.g.
necessaire pour juger, puisque l'Empereur s'estant declaré contre l'Eglise aussi ouvertement qu'il avoit fait par sa loy, ils ne pouvoient manquer de suivre son jugement, à moins que de s'exposer à la proscription & à la mort; ce qu'il ne voudroit pas luy mesme leur demander. 'Enfin il ne croyoit pas que la cause de la div.h.1.p.99.g|
foy se pust traiter autrepart que dans l'eglise, [a] en la presence du ep.13.p.104.h.m
peuple fidele, [b] ni se decider que par l'autorité des Evesques. a div.h.1.p.102.103.

[c] Il fit donc réponse à l'Empereur par une requeste signée de b ep.13.p.203.l|204.m.
luy, [d] & composée de concert avec les autres Evesques; [e] où il s'ex- c p.203.k|205.c.
cuse d'aller au palais pour y disputer ni devant luy ni devant d p.204.l.
d'autres laïques: Il luy represente l'indignité de cette pretention, e p.203.l.m.
que des laïques soient juges des Evesques en matiere de foy, puisque Valentinien I. son pere avoit renvoyé aux Conciles les causes mesmes qui regardoient les personnes particulieres des Evesques. 'Ambroise, dit-il excellemment, ne vaut pas la peine p.204.l.
qu'on avilisse à cause de luy le sacerdoce; la vie d'un Evesque ne merite pas que pour la racheter tous les autres perdent l'honneur de leur dignité.

'Il fait ensuite une protestation solennelle d'abhorrer le Concile m.
de Rimini, & de soutenir au contraire celui de Nicée; '& dit que p.205.a.
si Auxence veut faire juger son affaire par un synode, quoiqu'on ne doive pas troubler la paix de l'Eglise pour un seul homme, il ne manquera pas neanmoins de s'y trouver; 'mais qu'il ne sçait c.
ce que c'est que de se trouver à un Conseil, à moins que ce ne soit pour le service mesme de sa Majesté, [comme il avoit fait devant Maxime;] & qu'il ne sauroit aller combatre dans le palais, parcequ'il ne sçait point les secrets de la Cour, & ne se met pas en peine de les savoir.

NOTE 31. ['Ce fut apparemment aprés avoir écrit cette lettre, qu'il prononça le discours intitulé, Qu'il ne faut point livrer les temples, ou contre Auxence.] 'Il le prononça le jour qu'on avoit lu l'en- div.h.1.p.99.l|101.d.
trée de J. C. dans Jerusalem; [f] & cela porte à croire que c'estoit le f Bar.387.§ 8.
dimanche des Rameaux, [qui tomboit cette année au 29 mars.]
'Le Saint estoit alors gardé de son peuple depuis plusieurs jours, Amb.div.h.1.p.99.k.
[g] & l'eglise estoit encore environnée de soldats que le Saint crai- g g.
gnoit non pour luy mesme, mais pour son peuple, de crainte qu'il ne tombast dans quelque malheur en le voulant défendre: 'C'est p.99.100.
pourquoi il l'exhorte à le laisser combatre, & souffrir mesme le martyre, si c'estoit la volonté de Dieu comme c'estoit son desir.

[Nous ne marquons point ce qui est contenu dans ce discours, parcequ'il est assez exprimé dans ce que nous avons dit jusques
p.102 b. ici, qui en est presque tout tiré. Nous dirons seulement que]'le peuple avoit crié en parlant d'Auxence, qu'il s'en aille avec ses
p.100.k. loix; ce que le Saint raporte avec eloge. 'Il y raporte que J. C. s'estoit autrefois apparu à S. Pierre, pour luy dire qu'il venoit pour estre crucifié une seconde fois à Rome.

p.104.l. 'Il nous y apprend aussi qu'Auxence rebattizoit les Catholiques qu'il avoit seduits;[ce que nous ne voyons pas avoir esté pratiqué par les premiers auteurs de l'Arianisme; mais les barbares qui embrasserent cette heresie, comme les Vandales d'Afrique, suivirent cette pratique de rebattizer les Catholiques. Auxence avoit sans doute peu d'occasions de la pratiquer, & il n'y a pas d'apparence que beaucoup de ceux qui avoient esté instruits par Saint Ambroise se laissassent tromper par luy: Il y en avoit
de off.l.1 c.18. t.4 p.12.m. neanmoins quelques uns;] '& S. Ambroise en marque un qu'il appelle son ami, mais qu'il n'avoit pas voulu recevoir dans le
p.13.a. Clergé à cause de l'indecence de ses gestes; '& ce malheureux abandonna la foy du temps de la persecution des Ariens". NOTE 32.

ARTICLE XLVII.

Justine emploie les crimes les plus noirs contre S. Ambroise: La revelation des corps de S. Gervais & S. Protais arreste la persecution.

[SAINT Ambroise ne nous apprend rien davantage de sa persecution. Mais Paulin nous assure que Justine s'efforça de faire par les crimes les plus noirs, ce qu'elle ne pouvoit faire
Amb.vit.p.83.i. par une persecution ouverte:] 'Car elle tascha de faire assassiner le Saint par un homme qui entra dans ce dessein jusque dans sa
Aug.conf.l.6.c.3.p.48.2.c. chambre, 'laquelle, comme nous avons vu, estoit toujours ou-
a Amb.vit.p.83.i. verte à tout le monde. a Ce malheureux tenoit déja l'épée levée pour en fraper le Saint, mais sa main demeura aussi-tost immobile. Il declara alors que Justine l'avoit envoyé pour commettre cet assassinat & l'aveu qu'il fit de son crime fut aussi-tost suivi de sa guerison.

g. 'On decouvrit encore un autre attentat, depuis la mort de
g.h.i. Justine, [qui arriva, comme nous verrons, en l'an 388.] Un payen nommé Innocent fut appliqué à la question à cause des malefices dont il estoit accusé. On ne pensoit point du tout à S. Ambroise

dans les interrogations qu'on luy faisoit ; lorsqu'il s'écria que l'Ange qui gardoit Ambroise luy faisoit souffrir des tourmens beaucoup plus cruels que la question, en punition de ce qu'il avoit fait contre ce Saint du temps que Justine le persecutoit. Il declara donc qu'il avoit monté au milieu de la nuit sur le toit de l'eglise pour y sacrifier, & tascher d'inspirer aux peuples de l'aversion contre leur Evesque : Que neanmoins il avoit vu l'affection du peuple & son attachement à la foy Catholique & à son saint Evesque, s'augmenter à proportion qu'il redoubloit avec plus d'ardeur ses operations magiques : Qu'il avoit mesme envoyé des demons pour le tuer ; mais qu'ils luy avoient répondu que non seulement ils n'avoient pu approcher de sa personne, mais qu'ils n'avoient mesme pu s'avancer jusques aux portes de la maison où demeuroit cet Evesque ; parcequ'elle estoit environnée d'un feu qu'ils n'avoient pu penetrer, & qui les bruloit mesme de loin. Qu'ainsi il avoit esté obligé de cesser ses malefices en voyant leur inutilité & leur impuissance contre le Saint.

p.81.d|Aug. conf.l.9.c.7.p.66 c.d. 'Dieu arresta enfin la violence de cette persecution en revelant en ce temps là à son serviteur les corps des saints Martyrs Gervais & Protais. [Nous ne raportons point l'histoire de cette translation, parceque nous l'avons fait en parlant de ces saints Martyrs. S. Ambroise envoya de leurs reliques à plusieurs de ses amis, comme à S. Gaudence & à S. Paulin ;] Gr.T.gl.M.l.1, c.47.p.109. '& on remarque que S. Martin fut un de ceux qui en eut une plus grande quantité.

Amb.ep.54.p.315.1. [S. Ambroise trouva leurs corps le mécredi 17 juin, comme nous croyons,] 'lorsqu'il vouloit dedier une basilique ; & le peuple luy ayant souhaité qu'il la dediast "avec la mesme solennité qu'il avoit fait celle des Apostres, il répondit qu'il le feroit pourvu qu'il trouvast des reliques des Martyrs. [Cette basilique qu'il avoit à dedier, estoit sans doute celle] 'que le Saint mesme dit qu'on appelloit Ambrosienne. 'Car ce fut en celle là qu'il mit les corps des Martyrs, ["apparemment le vendredi 19 de juin.] 'S. Ambroise y avoit choisi sa sepulture sous l'autel, estant juste, dit-il, que l'Evesque repose où il a accoutumé d'offrir ; mais il en ceda le costé droit aux Martyrs, [se reservant par consequent la gauche.] 'Nous avons encore divers distiques, dont le titre porte que Saint Ambroise les avoit fait mettre dans la basilique Ambrosienne. On voit que c'estoit pour expliquer des peintures de plusieurs histoires, presque toutes de l'ancien Testament, & quelques unes du nouveau.

"sicut.
m.
m|vit.p.81.d.
V. S. Gervais.
ep.54.p.317.c.
Bib.P.t.8.p.941.

[Un ancien auteur fait une remarque importante à l'occasion

Hier. v. perf p. 53-56. de ces Saints.] 'Car il croit qu'aprés que Dieu a eu glorifié les Martyrs à la vuë des Anges par leurs souffrances, il les a voulu glorifier durant un certain temps à la vuë des hommes pour confondre les demons, par la revelation de leurs reliques, & par l'eclat des miracles qu'il leur accordoit de faire dans toute la terre. [Cette pensée n'est pas sans fondement, puisqu'outre les Saints dont nous parlons, Saint Ambroise a encore decouvert à Milan les corps de Saint Nazaire & de S. Celse, & à Boulogne ceux de S. Vital & de S. Agricole. La revelation du corps de Saint Estienne dans la Palestine, eclata dans toute l'Eglise au commencement du V. siecle, & l'histoire de ces temps là nous fournit plusieurs autres evenemens semblables.]

p. 56. 'Il y avoit donc long-temps, dit ce mesme auteur, que les Martyrs se preparoient à paroistre & à se reveler au monde; mais ils cherchoient un homme à qui ils pussent se declarer, ne voulant paroistre que sous la mesme foy pour laquelle ils avoient enduré le martyre. C'est pourquoi ils accorderent à Ambroise ce qu'ils avoient refusé à Auxence, parceque l'un preschoit la verité, & que l'autre avoit blaspheme. Et quoiqu'ils dussent se reveler dans toutes les provinces, ils commencerent par l'Italie où l'Arianisme avoit dominé, pour confirmer l'esperance & la foy des Catholiques, & confondre leurs adversaires, en leur faisant voir que toute la gloire du ciel & tous les Martyrs suivoient la foy que nous preschons.

Aug. cur. m. c. 17 p. 294. d | Amb. vit. p. 82. e. 'Ce dessein de Dieu estoit d'autant plus visible dans la revelation de S. Gervais & de S. Protais, que les demons joignoient S. Ambroise avec les Martyrs. Ils crioient par la bouche des possedez, que ces trois Saints les tourmentoient, & ils les prioient de leur pardonner. ["Les Ariens avouoient eux mesmes que ces Martyrs estoient contre eux, en s'opposant autant qu'ils pouvoient à leur gloire, en leur disputant la qualité de martyrs, & en décriant autant qu'ils pouvoient leurs miracles, jusqu'à joindre pour cet effet l'homicide à la perfidie.] V. S. Gervais.

Amb. vit. p. 81. d 'Mais ils ne pouvoient empescher qu'un si grand effet de la providence ne diminuast leur parti, autant qu'il augmentoit la foy de l'Eglise,'& si cet evenement n'eut pas assez de force pour guerir l'esprit de Justine & la ramener dans la veritable croyance, il en eut assez neanmoins pour arrester la fureur avec laquelle elle persecutoit les Catholiques, '& s'efforçoit de faire chasser Saint Ambroise. Elle n'osa plus témoigner sa passion contre luy, que par les railleries impies qu'elle faisoit dans son palais, des

Aug. conf. l. 9. c. 7. p. 66. 2. d.

Amb. vit. p. 81. c.

saints Martyrs & de leurs miracles. Car un remede aussi puissant que celui là ne fut pas assez fort pour guerir l'esprit des heretiques; & si l'on estoit étonné des prodiges que Dieu operoit par les tombeaux des Saints, on devoit l'estre davantage de l'endurcissement des Ariens, qui refusoient encore de suivre un Evesque dont ils voyoient que les Martyrs mesmes embrassoient la communion. Hier vit. pers. p. 56. c.

'Dieu neanmoins voulut vaincre par un miracle l'obstination d'un de leurs partisans le plus opiniatre & le plus opposé à la foy Catholique. Cet homme entendant un jour le Saint prescher dans l'eglise, vit (comme il le declara luy mesme peu aprés,) un ange qui parloit à l'oreille du saint Evesque, en sorte que ce Saint en parlant au peuple sembloit ne faire que repeter les paroles de l'ange. La vuë de ce prodige convertit cet homme, qui commença à défendre la foy qu'il avoit auparavant combatuë. Amb. v. p. 82. b. a

ARTICLE XLVIII.

Maxime écrit pour la foy: Humilité de S. Ambroise dans sa victoire & dans ses miracles.

[DIEU suscita aussi alors à l'Eglise un protecteur dont il ne sembloit pas qu'on dust rien attendre, surtout aprés les plaintes qu'il faisoit que S. Ambroise l'avoit trompé, & l'avoit empesché de se rendre le maistre de l'Italie. C'est l'Empereur ou plutost le tyran Maxime dont nous parlons,] 'qui ayant appris par la renommée les troubles que Valentinien excitoit dans son Empire par de nouveaux edits; qu'il ruinoit la loy tres sainte [de l'Evangile & de la vraie foy] sous pretexte d'une certaine loy, [c'est à dire de celle du 21 janvier de cette année;] qu'il menaçoit du dernier supplice; qu'il exigeoit des amendes; qu'il faisoit violence aux Eglises Catholiques; qu'il assiegeoit les Prelats dans les basiliques, [ce qui a un entier raport avec l'histoire de S. Ambroise, & ce qui se passa dans la derniere année de sa persecution;] ayant, dis-je, appris toutes ces choses, [ce qui ne pouvoit guere estre que vers le milieu de l'année,] il écrivit une lettre à Valentinien, où il le conjuroit de faire cesser cette guerre que l'on faisoit à la verité, & de ne pas abandonner la foy de son pere & de ses ancestres. Bar. 387. § 33. | 33-36 | Ruf. l. 2. c. 16. p. 259 | Thdrt. l. 5. c. 14. p. 724. a.

[Baronius nous a donné cette lettre, dont je ne croy pas qu'il y ait lieu de contester la verité. Elle est tout à fait belle, si l'amour

que Maxime y fait paroistre pour Valentinien & pour la foy Catholique, est sincere & veritable, ou au moins elle est extremement adroite.] 'Il y proteste fort de sa sincerité, & declare que le seul motif qui le fait agir, est son amour pour l'avantage de Valentinien, puisque s'il eust eu quelque dessein contre luy, il eust dû se rejouir de la division qu'il mettoit dans ses Etats, & l'entretenir de tout son pouvoir [Mais il n'estoit pas moins de son interest de s'attirer les Catholiques par cet office qu'il leur rendoit.]

Bar. 387. § 33. 36.

§ 34. 'Il y assure que la principauté de Rome estoit pour les choses de la religion, aussi-bien que [pour celles de l'Empire, & il y dit cette belle parole, dont Valentinien eprouva bien-tost la verité:]

§ 34. 'C'est une chose bien perilleuse de toucher à ce qui regarde " Dieu. "

Ruf. l. 2. c. 16 p. 259. 'Rufin écrit qu'il fut bien aise de prendre cette occasion, de faire une action digne d'un Prince legitime, pour effacer la honte de son usurpation.

Thdrt. l. 5. c. 14. p. 724. b. 'Theodoret dit qu'il menaça Valentinien de luy faire la guerre, s'il ne cessoit la persecution : [& il peut l'avoir fait dans une seconde lettre. "Mais il est pour le moins aussi aisé que Theodoret ait mal compris & amplifié celle que nous avons, qu'il pouvoit n'avoir pas luë. NOTE 35.

Il y a bien de l'apparence que Theodose ne fit pas moins que Maxime pour la religion Catholique ; mais l'histoire ne nous en a rien marqué :] 'Car pour la remontrance que Theodoret écrit qu'il fit sur cela à Valentinien, ce ne fut selon luy que depuis l'entrée de Maxime en Italie, [à la fin de l'année suivante.

c. 15. p. 724. c.

Voilà tout ce que nous savons de la persecution que Justine fit à S. Ambroise. Elle a fait meriter à ce Saint le titre de Confesseur] 'que luy donne S. Leon. ᵃ C'est aussi cette occasion qui a fait dire à Rufin, qu'il a écrit pour défendre la divinité du S. Esprit, non seulement avec de l'encre, mais encore avec son propre sang, puisqu'il l'avoit offert aux persecuteurs, & qu'il l'avoit repandu autant qu'il avoit dependu de luy : mais Dieu le reservoit pour d'autres travaux. 'S. Augustin dit de mesme, qu'il a défendu la verité Catholique avec une admirable vigueur jusqu'au peril de son sang; qu'il a vu luy mesme, & que tout l'Empire Romain a admiré avec luy non seulement la grace que Dieu luy avoit donnée pour [enseigner] la verité, mais encore avec combien de constance, de travaux, & de perils il l'avoit soûtenuë & par ses paroles & par ses grandes actions.

Leo, ep. 97. c. 5. p. 173. 1. a. ᵃ Ruf. in Hier. l. 2. p. 226. d.

Aug. in Jul. l. 2. c. 9. t. 7. p. 384. 2. b. t. 10. c. 3. p. 366. 2. d.

Paulin raporte aprés cela une histoire comme arrivée vers ce temps-ci, avant la défaite de Maxime. 'Un Senateur de Rome

Amb. vit. p. 83. 1. e.

nommé Probe avoit un jeune domestique qui écrivoit en notes, lequel estoit extremement tourmenté par le demon. Il resolut d'envoyer ce jeune homme à S. Ambroise pour estre gueri par luy. Mais le diable craignant d'estre conduit à ce Saint, quitta le possedé à la sortie de Rome. [Ce jeune homme continua neanmoins son chemin:]& tant qu'il demeura à Milan il ne parut en luy aucun signe de la possession du demon. Il quitta donc Milan pour s'en retourner. Mais dés qu'il approcha de Rome, le demon commença à le tourmenter comme auparavant. Les Exorcistes luy demanderent pourquoi il n'avoit point paru dans ce jeune homme durant le sejour qu'il avoit fait à Milan. A quoy il répondit que la crainte qu'il avoit eue d'Ambroise, l'avoit obligé de se retirer pour un temps du corps de ce jeune homme: mais qu'il l'avoit attendu dans le lieu où il l'avoit laissé pour y rentrer ensuite comme dans un vaisseau qui estoit à luy.

'Tous ces succés & cette gloire que Dieu donnoit à Saint Ambroise ne firent qu'augmenter son humilité. Il renfermoit en luy mesme [& cachoit autant qu'il pouvoit] les dons excellens dont Dieu l'avoit honoré. Il croissoit tous les jours en foy & en charité devant Dieu & devant les hommes. 'Il écrit luy mesme, que le temps de la persecution estoit un temps d'humilité; '& il avoit sans doute eprouvé les grands avantages que l'ame tire selon luy des epreuves des persecuteurs. 'Au lieu de s'elever de ce que Dieu l'avoit delivré de tant de dangers; il dit qu'il ne luy a pas accordé la grace du martyre qu'il souhaitoit si fort, & dont il estoit si proche, à cause de son infirmité, & depeur qu'il ne perdist les dons inferieurs qu'il avoit receus, en aspirant à de plus grands.

Amb. vit. p. 82. b | psl. 118. p. 925 l. | p. 971. g. h. | ep. 40. p. 930. a. b.

ARTICLE XLIX.

Du commentaire de S. Ambroise sur S. Luc : Il regle la feste de Pasque.

NOTE 34. 'CE fut, 'comme nous croyons, en cette année mesme, au milieu de la persecution de Justine, que Saint Ambroise travailla à son commentaire sur Saint Luc. Il l'avoit sans doute commencé dés l'hiver precedent au moins, 'puisqu'il y dit à la fin du IV.e livre, qu'il avoit jetté le filet de la predication à l'Epiphanie, mais qu'il travailloit encore en vain & durant la nuit; que Dieu sans lequel tout son travail estoit inutile, ne luy avoit point encore commandé de prendre, & qu'ainsi

Amb. in. Luc. B. p. 1260. | in Luc. 5. p. 73 e.

personne n'avoit esté pris, & n'avoit encore donné son nom [pour recevoir le battesme à Pasque;] Qu'il attendoit donc l'ordre de Dieu, avec lequel il jetteroit encore le filet, & qu'alors il ne manqueroit pas de prendre. [Il parloit donc avant le Caresme, au commencement duquel au plustard les catecumenes donnoient leurs noms. Mais il ne l'acheva au plustost que vers

c.20.p.198.b.c. l'été, lorsque Dieu eut rendu la paix à l'Eglise,] 'comme on le juge de ce qu'il dit sur le 20e chapitre. [Que s'il l'acheva vers le milieu de cette année, il semble necessaire de dire que c'estoit dés l'an 385, qu'il se plaignoit d'avoir jetté jusqu'alors inutile-

c.18.p.186 f. ment le filet:] 'Car on voit qu'il expliquoit le chapitre 18 le jour de son ordination, qui estoit le 7e de decembre.

1.187.g.&c. a pr.B p.1258, 259. 'Il parle souvent au peuple dans ce commentaire. a Ainsi il semble que ce ne soit qu'une suite de sermons redigée en un corps, & divisée en livres par le Saint mesme, quoique quelques

in Luc.4 p.57. uns en aient voulu douter. 'Il l'a fait, dit-il, afin que la fin de chaque livre fust comme un port dans lequel ceux qui seroient las de lire, pussent se reposer, & mesme quitter le vaisseau, s'ils ne le trouvoient pas assez assuré, sans rougir d'abandonner une navigation qu'ils pourroient pretendre avoir terminée. Il joint quelquefois l'explication des autres Evangelistes à celle de S. Luc: mais aussi il y a des endroits de Saint Luc qu'il passe sans les expliquer.

ben p.406.m| ps.40.p.764.e| ps.118.p.1004.c. b Casn.de inc.l. 7.c.25.p.1055. c Aug.in Jul.l. 3 p.366 2.d|ep. 111.112 &c. d Casd.inst.c.7. p.543.1. e Amb.B.t.1.p. 1260. f Hier.ep.151.qu. 6.p.164.c. g Ruf.in Hier.l 2.p.226.c. h Fulg.ad Moni. l.2.c.13.p.39.

'Il renvoie à ce commentaire en plusieurs endroits de ses ouvrages. b Cassien s'en sert pour prouver que la Vierge est mere de Dieu. c Et S. Augustin le cite tres souvent, soit pour l'expliquer, soit pour en tirer des autoritez. d Cassiodore le cite aussi avec eloge, e & aprés luy non seulement le second Concile de Seville en 629, mais encore le VI. Concile œcumenique en 680, en emploie l'autorité. f S. Jerome mesme ['qui en avoit quelquefois parlé avec moins d'estime que les autres,] ne laisse pas dans ses derniers ouvrages d'y renvoyer ses lecteurs. g On remarque qu'avant S. Ambroise aucun des Latins n'avoit travaillé sur S. Luc. h C'est de cet ouvrage que S. Fulgence cite la maniere dont S. Ambroise explique les œuvres de surerogation que faisoit S. Paul. (Note 35.)

['Nous mettons en cette année la lettre que Saint Ambroise écrivit aux Evesques de l'Emilie, (qui fait aujourd'hui l'archevesché de Boulogne,) sur le jour auquel on devoit faire Pasque (Note 36.)

Amb.pasc.p. 305.e. l'an 387.] 'Car aprés les supputations des Egyptiens, & les definitions tant de l'Eglise d'Alexandrie, que de l'Evesque de Rome, beaucoup de personnes voulurent encore avoir son sentiment

sur

sur ce sujet ; '& il soutient qu'il falloit faire cette feste, non le 14 de la lune qui tomboit au dimanche 18 d'avril,'mais le dimanche suivant, qui estoit le 25 d'avril, '& le 21 de la lune, [a]en quoy il suivoit les Egyptiens. [b] Bucherius soutient que c'estoient ceux de Rome qui vouloient faire Pasque le 18 d'avril. p.306.b. d. p.308.c. a p.306.d. b Buch.cycl.p. 117.

ARTICLE L.

Battesme de S. Augustin : 'Histoires extraordinaires arrivées vers ce temps là.

L'AN DE JESUS CHRIST 387, DE S. AMBROISE 13.

V. S. Augustin §46. [CE fut, comme nous croyons, à la feste de Pasque de l'an 387, que S. Augustin & S. Alype receurent le battesme des mains de S. Ambroise ; & ainsi ce fut la samedi 24 d'avril, puisque Saint Ambroise avoit soutenu si fortement que Pasque devoit estre celebré le 25.] 'Nous ne parlons point du sermon qu'on attribuë à Saint Ambroise sur le sujet de ce battesme, estant indubitable que c'est une piece supposée. 'Saint Augustin dans la retraite qu'il fit à la campagne avant son battesme, écrivit à S. Ambroise pour luy faire connoistre quelles avoient esté ses erreurs passées, & dans quelles dispositions il se trouvoit ; afin qu'il luy conseillast ce qu'il devoit principalement lire des saintes Ecritures, pour se preparer à recevoir la grace du sacré battesme. S. Ambroise luy conseilla de lire Isaïe, à cause sans doute que c'est celui de tous les Prophetes qui parle le plus clairement des veritez de l'Evangile & de la vocation des payens. Mais S. Augustin ne pouvant rien comprendre à ce qu'il en lut d'abord, & s'imaginant que tout le reste luy seroit aussi obscur, le quitta pour le reprendre, lorsqu'il seroit plus exercé dans le langage de l'Ecriture. Bar.388.§78. Aug.conf.l.9.c. 6.p.65.2.d.

[Quelque temps aprés son battesme, il s'en alla à Rome, & s'en retourna en Afrique, où il remporta avec luy une estime extraordinaire de S. Ambroise, comme il paroist par les grands eloges qu'il luy donne, & plus encore par le soin qu'il eut d'imiter les choses qu'il luy avoit vu pratiquer.]

'Durant qu'il estoit encore à Milan, il y arriva deux choses assez singulieres qu'il raporte dans ses livres. On demandoit à une homme le payement d'une somme portée par le billet de son pere qui estoit mort. Le pere l'avoit acquitée à l'insceu de son fils qui n'avoit point eu de connoissance de cette dette ; & il cur.m.c.11.p. 291.2.c.d.

n'avoit pas eu soin de retirer son billet. Son fils estoit fort affligé de la demande qu'on luy faisoit;& il estoit tout à fait surpris que son pere ne luy eust point declaré cette dette en mourant, vu qu'il avoit mesme fait un testament. Inquiet & fort embarassé là dessus, il vit en songe son pere qui luy marqua où estoit la quittance du payement de la somme portée par son billet. Il trouva cette quittance,& il s'en servit pour sa decharge & pour obliger le pretendu creancier à rendre le billet de son pere.

[L'autre histoire est tres edifiante & tres belle.Saint Augustin la raporte publiquement à son peuple, comme un modele qu'il luy propose non seulemet de la fidelité avec laquelle on doit rendre ce que l'on a trouvé, mais mesme d'une generosité d'autant plus extraordinaire, que celui qui en fait le sujet, semble moins capable de cette vertu : car c'estoit apparemment le portier d'un grammairien payen. Mais cet homme reduit par sa pauvreté à cette condition si basse, fit voir par sa conduite qu'il estoit un parfait Chrétien. Il trouva un sac où il y avoit environ deux cents pieces d'argent. Se souvenant de ce que la loy ordonne en pareil cas, il n'ignoroit pas qu'il estoit obligé de rendre cet argent; mais il ne savoit à qui. Pour s'en informer il afficha dans les lieux publics un écrit pour avertir ceux qui auroient perdu de l'argent, de venir en un tel lieu & de s'adresser à un tel. Celui qui l'avoit perdu alloit de tous costez deplorant son sort. Dés qu'il eut apperceu & lu cette affiche il vint trouver ce saint homme, qui depeur de luy donner ce qui appartiendroit à un autre, voulut avoir des preuves suffisantes. Il luy demanda comment estoit le sac, la qualité & le nombre des especes. Ayant reconnu la verité par ses réponses, il luy rendit ce qu'il avoit trouvé. L'autre plein de joie luy offrit vingt de ses pieces pour reconnoistre sa bonne foy. Ce bon homme les refusa. L'autre voulut l'obliger d'en prendre au moins dix : mais il les refusa. Là dessus celui qui avoit perdu l'argent fasché de ce qu'il ne vouloit rien recevoir, luy jetta le sac tout entier. Je n'ay rien perdu, luy dit-il, si vous ne voulez rien recevoir. O mes freres s'écrie S. Augustin, quel combat, quelle dispute, quelle contestation. Le monde en est le theatre: Dieu en est le spectateur. Enfin ce pauvre homme fut obligé de recevoir ce que l'autre luy offroit, ne pouvant s'en défendre : mais il le donna tout aussi-tost aux pauvres, & n'en remporta rien chez luy. Les Vies des Peres raportent une action semblable d'un solitaire de Jerusalem nommé Philagre; qui s'enfuit aussi-tost aprés cette action, parcequ'on l'en louoit.

Vit.P.l.5.c.6. § 15.p.583.2.

[Cette vertu des disciples de S. Ambroise est glorieuse à celui que Dieu leur avoit donné pour conducteur & pour maistre, puisque c'est d'ordinaire par les saints Evesques que Dieu repand sa grace sur les peuples.]

ARTICLE LI.

Saint Ambroise est deputé à Maxime, qui ne luy accorde rien.

V Theodose I. § 39.

["IL faut mettre en cette année la descente de Maxime en Italie, & la fuite de Valentinien en Orient.] On croit que ce fut peu de temps avant cela, que S. Ambroise fut deputé pour la seconde fois par Valentinien vers Maxime: Et en effet il est clair que Maxime témoignoit alors estre assez mal avec Valentinien [Il y a bien de l'apparence aussi qu'on craignoit déja la guerre,] puisque ceux de la Cour de Valentinien ayant peur que Maxime ne les demandast pour les faire mourir, s'estoient retirez vers Theodose. Bar. 387. § 45. Amb. ep. 56 p. 319 h. p. 320. m.

Le sujet de cette seconde ambassade de S. Ambroise à Maxime, fut pour demander le corps de Gratien, & pour la paix, dont les cendres de ce prince seroient un gage. [Et outre ces deux raisons,] S. Ambroise estoit encore bien aise de se justifier de ce que Maxime se plaignoit qu'il l'avoit trompé dans sa premiere deputation. Baronius dit que sous ce pretexte Saint Ambroise couvroit son veritable dessein, qui estoit de penetrer, comme il fit, dans les intentions de Maxime, pour en avertir Valentinien. [Il ne partit qu'aprés Pasque, puisqu'il donna en cette solennité le battesme à S. Augustin.] div. 2. p. 109. d. ep. 56 p. 320. l. p. 319. l m. Bar. 387. § 45.

Quand il fut arrivé à Treves, il alla dés le lendemain au palais, où un eunuque Gaulois qui estoit grand Chambellan, vint luy parler. Il demanda à estre admis à l'audience de Maxime. Le Chambellan s'informa s'il avoit quelque lettre de Valentinien, S. Ambroise dit qu'il en avoit. Alors le Chambellan répondit qu'il ne pouvoit parler à Maxime que dans le Conseil. Le Saint repliqua que ce n'estoit point ainsi qu'on en usoit à l'égard des Evesques, & qu'il avoit des choses à traiter avec Maxime dans le secret. Le Chambellan alla trouver Maxime pour luy representer la demande du Saint: mais il n'en raporta que la mesme réponse: ce qui fit juger au Saint que le Chambellan n'avoit parlé d'abord que par son ordre. S. Ambroise repeta encore qu'on ne traitoit point ainsi un Evesque: mais il ajouta que ce Amb. ep. 56. p. 319. i.

refus ne l'empescheroit pas de s'acquiter de sa commission, & qu'il souffroit avec joie d'estre humilié pour le service de son prince, ou plutost pour seconder le desir qu'il avoit de rendre les derniers devoirs à Gratien.

Ibid. 'Lorsque Maxime se fut assis dans son Conseil, S. Ambroise y entra aussi. A son entrée Maxime se leva pour luy donner le baiser: mais le Saint au lieu de s'avancer s'arresta parmi les Conseillers d'Etat. Ils le pressoient de s'approcher de l'Empereur: Luy mesme appella le Saint, qui luy répondit en ces termes: « Pourquoi voulez vous baiser un homme que vous ne connoissez pas? Car si vous me connoissiez bien, vous ne me verriez pas ici. Maxime luy dit sur cela: Evesque, vous estes emu. Si je le suis, répondit le Saint, ce n'est pas de l'injure que vous me faites, mais de la confusion que j'ay d'estre dans un lieu qui ne me convient point. Vous estes déja venu au Conseil, repartit Maxime, dans vostre premiere ambassade. Il est vray, dit le Saint, mais ce n'estoit pas par ma faute: elle retombe sur celui qui m'y fit entrer. Et pourquoi y entriez vous, repartit Maxime? Parce, luy dit S. Ambroise, que je demandois alors la paix pour un Prince qui estoit comme vostre inferieur, au lieu que je parois aujourd'hui ici de sa part comme de vostre egal. Comme de mon egal, reprit Maxime? Et qui est-ce qui l'a rendu mon egal? C'est le Dieu tout-puissant, répondit le Saint, qui a conservé à Valentinien l'Empire qu'il luy avoit donné. »

l. 'Maxime reprocha ensuite au Saint la tromperie qu'il pretendoit que luy & Bauton luy avoient faite; mais le Saint se justifia si fortement, qu'il n'eut rien à repartir. 'Il le pressa ensuite de rendre le corps de Gratien, puisque Valentinien luy avoit renvoyé son frere non mort, mais vivant; & que s'il pretendoit n'avoir pas fait mourir Gratien, il se condannoit luy mesme en refusant de rendre son corps. 'Il tascha de satisfaire à ce que Maxime répondoit, que la vuë du corps de ce prince renouvelleroit la douleur des soldats; & luy fit voir en passant le tort qu'il avoit eu de se revolter contre son maistre. 'Il répondit aussi fort sincerement sur la plainte impertinente qu'il faisoit, que les officiers de Valentinien se retireient plustost vers Theodose que vers luy; car il luy dit que c'estoit parcequ'il les faisoit mourir, & que Theodose les combloit d'honneurs & de richesses. 'Maxime ne répondit à cela que par une raillerie tout à fait barbare. 'La conclusion de cela fut que Maxime dit qu'il delibereroit sur ce qu'il demandoit; aprés quoy le Saint se retira.

(Marginal notes: l m|320. p.320.k. m. l. m. p.321.a. a.)

Paulin dit que S. Ambroise separa Maxime de la communion, vit.p.82.83.
l'avertissant de faire penitence de la mort de Gratien. [Il se peut faire que dans l'endroit où nous avons dit qu'il parla de cette mort à Maxime, il l'ait fait plus fortement qu'il ne le raporte à Valentinien;] 'de mesme qu'il témoigne luy mesme au- div.2.p.111.h.
trepart que Maxime le menaça, [quoiqu'il n'en dise rien dans le recit qu'il fait de son ambassade.] Pour l'avoir separé de la com- Bar.387.§53.
munion, Baronius croit qu'il ne le fit qu'en refusant de communiquer avec luy. [Neanmoins outre que les termes de Paulin sont plus forts,] S. Ambroise dit luy mesme qu'il s'abstint de la com- Amb.ep.56.p.321.a.
munion des Evesques [Ithaciens] qui demandoient la mort des heretiques, ou qui communiquoient avec Maxime. [Il regardoit donc la communion de Maxime comme un crime & comme une chose défenduë.] Maxime irrité de cette conduite, & aimé a.
par les Evesques de sa Cour, fit commandement au Saint de partir sans delai; [& ce fut peutestre en cette occasion] 'qu'il div.2.p.111.h.
luy parla avec menaces, de quoy le Saint se glorifie & se rejouit au lieu de s'en plaindre.

ARTICLE LII.

Saint Ambroise s'en retourne: Maxime trompe un autre ambassadeur: Valentinien s'enfuit en Orient.

'SAINT Ambroise congedié par Maxime partit volontiers de Amb.ep.56.p.321.a.b.
cette Cour, quoique beaucoup de personnes crussent qu'on luy feroit quelque mauvais parti sur les chemins. Le seul regret qu'il eut fut de voir mener en exil un Evesque nommé Hygin, si âgé qu'il ne luy restoit plus que le dernier soupir, sans qu'on luy donnast ni habits, ni aucunes des choses dont une personne de son âge avoit besoin. Saint Ambroise parla aux seigneurs de la Cour, pour obtenir qu'au moins on le pourvust des choses necessaires; mais on le chassa luy mesme. 'Marcellin le Lucife- Marc.&F.p.63.
rien parle d'un Hygin Evesque d'Andalousie, grand ennemi de ceux de sa secte. 'Il semble dire qu'il estoit de ceux qui avoient p.64.
signé autrefois le Concile de Rimini. 'S. Sulpice Severe marque Sulp.l.2.p.171.
aussi un Adygin Evesque de Cordoüe,'qu'il appelle ensuite Igin, p.172.
'lequel s'estant rendu le premier denonciateur contre les Pris- p.171.172.
cillianistes, 's'estoit depuis laissé aller à les admettre à sa com- p.172.
munion; ce qui obligea le Concile de Saragoce, [en 380,] à le declarer excommunié.

Bar, 387. § 45. 'Voilà le succés qu'eut la legation de S. Ambroise. Les pechez de ceux qui gouvernoient, & la persecution que Valentinien avoit faite à l'Eglise, empeschérent qu'elle n'en eust un plus favorable. [Mais comme les negociations qui ne réussissent pas, Amb. ep. 56. p. 319. h. i. sont toujours sujettes à estre calomniées,] S. Ambroise eut peur qu'on ne donnast de mauvaises impressions de la sienne à Valentinien, c'est pourquoi avant qu'il fust revenu pour l'en informer de bouche, il luy en envoya une relation, [immediatement 1. avant que de partir, ou aussitost aprés.] Il dit qu'il en use ainsi, parceque Maxime l'avoit reduit à la necessité de combatre contre luy; [ce qu'il dit, parcequ'il pouvoit craindre qu'on n'attribuast le peu de succés qu'il avoit eu, à la maniere trop haute & vit. p. 82. f. trop vigoureuse dont il avoit agi avec Maxime.] 'Paulin cite cette relation, & loue la generosité que le Saint y fait paroistre.

ep. 56. p. 321 b. 'S. Ambroise la finit par l'avis qu'il donne à Valentinien de prendre ses suretez à l'égard d'un homme qui sous l'apparence de la paix se preparoit à la guerre. [Il ne se trompoit pas dans Zos. l. 4. p. 766. le jugement qu'il faisoit de la disposition de Maxime.] 'Car cet homme n'estant pas satisfait de commander à tant de provinces, vouloit encore depouiller Valentinien d'une partie de ses Etats, s'il ne les luy pouvoit oster tous. C'est pour cela qu'il s'estoit déja mis en état de passer les Alpes pour venir fondre en Italie. Mais aprés avoir consideré davantage la difficulté de cette entreprise, il en differoit l'execution pour attendre quelque occasion plus favorable. Cependant Valentinien luy envoyoit diverses ambassades, [comme celle de Saint Ambroise,] pour tascher d'affermir la paix entre eux, & luy en demander des assurances; & Maxime qui vouloit encore faire semblant d'entretenir la paix, témoignoit consentir à tout ce qu'il demandoit.

p. 766. 'Enfin Valentinien luy envoya pour le mesme sujet Domnin natif de Syrie, en qui il avoit une confiance toute particuliere, parcequ'il passoit pour le plus experimenté & le plus fidele de p. 767. tous ses ministres. Maxime aprés avoir ecouté la commission de ce deputé, le receut si bien, luy fit tant de caresses, & le chargea de tant de presens, que Domnin se persuada que Valentinien n'avoit point au monde de meilleur ami que Maxime. Enfin il se laissa mesme persuader d'emmener avec luy une partie des troupes du tyran, pour servir sous Valentinien contre les barbares qui couroient la Pannonie.

Zos. l. 4. p. 767. 'Domnin estant parti de cette sorte avec les troupes de son ennemi, Maxime le suivit aussitost le plus secrettement qu'il put,

donnant ordre que personne ne pust apporter à Domnin aucune nouvelle de sa marche, '& laissant dans les Gaules son fils Victor sous le titre de Cesar, * avec les Generaux Nannius & Quintin, à qui il confia la conduite de son fils & la défense des Gaules. Domnin n'eut pas sitost passé les Alpes & les marécages qui sont au pied, que Maxime trouvant le passage libre, les passa aprés luy sans aucun obstacle; se rendit maistre de toutes les villes de l'Italie [qui se rencontrerent sur sa route,] sans y trouver de resistance, & marcha droit [à Milan,] pour surprendre Valentinien [avant qu'il eust le loisir de se retirer. Cela arriva vers le commencement de septembre,] 'puisque Valentinien donna encore une loy à Milan le 8 de ce mois là; [c] & que ce fut environ un an avant la mort de Maxime, [qui arriva "au plustard le 27 aoust de l'année suivante.]

p.770|Oros.l.7. c.35.t.15.p.220. a.
a Gr.T.h.Fr.l.2 c.9.p.59.
Zos.l.4.p.767.
Cod.Th.chr.p. 118.
c Sulp.v.Mart c. 23.p.109
V. Theodose § 44.

'Quelque effort que fist Maxime pour surprendre Valentinien, ce prince en fut neanmoins averti. Mais comme il n'estoit pas en état de resister, tout ce qu'il put faire, fut de s'enfuir, & de s'aller jetter entre les bras de Theodose; 'eprouvant par experience quel estoit le fruit des mauvais conseils de sa mere, [d] qui ne se sentant pas moins tourmentée par les reproches de sa conscience que par les forces de son ennemi, s'enfuit avec son fils, & souffrit elle mesme l'exil dont elle menaçoit les saints Prelats.

Zos.l.4.p.767.
Thdrt.l.5.c.14. p.724.b.
d Ruf.l.2.c 16.p. 259|Zos.l.4.p. 767.

&c. [Theodose receut Valentinien en pere, "le consola, luy promit d'employer toutes ses forces pour le rétablir.] 'mais avant toutes choses, il guerit les plaies que la doctrine impie de sa mere avoit faites dans son ame, & le fit rentrer dans la foy des Peres, [qu' il suivit toujours depuis avec autant de pieté que de sincerité.]

Thdrt.l.5.c.15. p.724.d|Suid.t. 2.p.347.

'Baronius raporte à ce temps-ci divers sermons ou traitez, desquels il tire que le peuple voulant s'enfuir de Milan pour eviter les maux dont la guerre les menaçoit, Saint Ambroise les exhorta à demeurer, les assurant qu'ils n'auroient rien à craindre pourvu qu'ils fissent penitence de leurs pechez; de quoy ce Cardinal croit qu'il avoit eu relevation. [Sa conjecture pourroit estre bonne, s'il estoit certain que ces traitez fussent de Saint Ambroise: "mais c'est de quoy l'on ne convient pas.]

Bar 387.§ 62|v. Amb.p.50.a.b.

NOTE 37.

ARTICLE LIII.

Theodose devenu maistre de l'Occident, veut contraindre une Evesque de rebastir une synagogue.

L'AN DE JESUS CHRIST 388. DE S. AMBROISE 14.

[SAINT Ambroise eut cette année la joie de voir l'Italie soumise à Theodose par la défaite & par la mort de Maxime. "Theodose usa de sa victoire avec une tres grande moderation, à laquelle S. Ambroise eut beaucoup de part.] 'Car ce fut à sa priere que Theodose delivra un grand nombre de personnes de l'exil, des prisons, & mesme du dernier supplice. 'Nous avons encore une lettre que Symmaque luy écrit pour le prier de faire decharger un nommé Marcien d'une taxe à laquelle il avoit esté condanné pour s'estre trouvé embarassé dans les affaires du tyran [Maxime.

Theodose vint à Milan aprés sa victoire, & y demeura depuis le 10 d'octobre au moins jusques sur la fin de may de l'année suivante Quelque temps aprés qu'il y fut arrivé,] 'S. Ambroise fut obligé de s'en absenter pour aller à Aquilée. [a] On ne dit point le sujet de son voyage, mais Baronius presume que c'estoit pour y faire ordonner S. Chromace Evesque à la place de S. Valerien, "qui pouvoit estre mort vers ce temps là, & dont la feste est marquée le 26 novembre dans les martyrologes de S. Jerome.

[Quelque raison qui ait obligé S. Ambroise d'aller à Aquilée,] 'ce fut de cette ville "qu'il écrivit à Theodose une lettre celebre. Voici quel en fut le sujet. [b] Il y avoit alors dans le comté d'Orient, 'en la province d'Osrhoene, [c] un fort grand chasteau, nommè Callinique, [d] que d'autres qualifient du nom de ville, & que l'on appella depuis Leontople. [e] Les Juifs avoient une synagogue en ce lieu, [f] que les Chrétiens brulerent; & on tenoit que c'estoit par le conseil de l'Evesque: [g] Car Callinique estoit un siege episcopal.

[h] Il arriva encore au mesme lieu, [i] que des moines s'en allant pour celebrer la feste des saints Martyrs Macabées, & chantant des pseaumes par le chemin, selon qu'ils avoient toujours accoutumé de faire depuis longtemps; 'des heretiques Valentiniens leur vinrent faire insulte, 'pour les empescher de continuer leur marche. Irritez par cette insolence, ils brulerent le temple qu'avoient ces heretiques dans un méchant village. 'Paulin & Saint

Marginal notes (left): Amb. ep. 17. p. 215. i. — Sym l. 3. ep. 33. p. 117. — Amb vit. p. 83. l| ep. 18. p. 216. k. — a Bar. 388. § 85. — Florent. p. 100. i — Amb. ep. 18. p. 216. k. — b ep. 17. p. 212. k. — Amm n p 254. — c Amb. ep 17 p. 213. d| Thdrt. v. Pat. c. 26. p. 884. — c| Amm. l. 23. p. 241. — d Amm. n. p. 254 — e Amb. ep. 17. p. 213. c. d. — f p. 212. k. l. — g Geo. sac. — h Amb. vit p. 83. l. — i ep. 17 p. 214. a. — vit. p. 83. l. — ep. 17. p. 214. a. — ep. 18 p. 216. k| vit. p. 83. l.

Marginal notes (right): V. Theodose l. 44, 45. — V. S. Damase § 9. — Note 38.

S. Ambroise mesme l'appellent quelquefois * un bois sacré. 'La feste des Macabées estoit alors fort celebre dans l'Eglise, comme on le voit par diverses homelies des Peres, & Baronius croit qu'elle se faisoit le premier jour d'aoust, auquel les Grecs & les Latins la font encore aujourd'hui; [ce qui se voit surtout par la mort de S. Eusebe de Verceil. Il y a bien du temps depuis ce jour jusqu'au mois d'octobre ou de novembre que Theodose jugea de cette affaire: Mais les procedures qu'il avoit fallu faire en Orient, & la guerre que Theodose avoit sur les bras, l'ont bien pu faire trainer durant trois ou quatre mois.] Bar. 388. § 84| mart. 1. aug.

* lucum.

'Celui qui gouvernoit l'Orient pour les affaires de la milice, manda à Theodose ce qui s'estoit passé en ces deux rencontres. 'Ce Prince crut que la discipline & la police y avoient esté violées, & par un zele qui avoit plus d'ardeur que de sagesse, a il ordonna, sans donner à l'Evesque [de Callinique] le loisir de se défendre, qu'il rétabliroit luy mesme la synagogue, 'ou en payeroit le prix; que le peuple & les moines coupables de l'embrasement en seroient punis 'severement, b & qu'on informeroit des dons & des richesses qui auroient esté enlevées. c Il donna une commission extraordinaire pour executer cet ordre, & ajouta qu'on n'avoit point dû le consulter sur cette affaire, mais proceder tout d'un coup à la punition du crime. Amb. ep. 17. p. 212. k|vit. p. 83. l. ep. 17. p. 213. b. c. p. 212. i k. a k. p. 213. a. p. 212. k|214. a. p. 213 c. b p. 214 b. c b.

'Saint Ambroise crut que cette ordonnance estoit tout à fait honteuse à la religion Chrétienne, qu'elle exposoit aux insultes & à la raillerie de ses ennemis, 'leur donnant moyen de faire toutes sortes d'outrages aux Chrétiens par la perfidie qui leur estoit si naturelle. 'Il croyoit bien que l'Evesque pouvoit avoir agi avec un peu trop de chaleur, 'mais il savoit qu'il ne pouvoit consentir sans crime à la sentence renduë contre luy, qui le contraignoit ou de souffrir le martyre, s'il resistoit, ou de se rendre prevaricateur de sa foy, s'il estoit assez lasche pour contribuer de son argent au bastiment d'une synagogue. 'Il avoit lu dans le second livre des Macabées, 'que les Juifs dans le plus grand abatement de leur pieté, aussi-bien que de leur état, n'avoient neanmoins pu souffrir qu'on employast au sacrifice d'Hercule l'argent qu'on avoit levé sur eux; & que les payens avoient eu assez de respect pour leur accorder cette grace. 'Il se souvenoit aussi que durant la persecution de Julien, [S. Emilien de Dorostole,] qui avoit esté executé pour avoir abatu un autel d'idoles, avoit esté honoré comme martyr, & son juge abhorré de tout le monde comme persecuteur. p. 213. d|214. d. p. 214. c. p. 213. l. l m. ep. 13. p. 210. b. c. d. ch. 4. v. 19. 20. ep. 17. p. 214. a.

[On avoit vu aussi dans les mesme temps d'autres exemples semblables, & on avoit surtout admiré la constance de Marc d'Arethuse, qui avoit souffert les plus cruels tourmens plutost que de donner seulement un écu pour rebastir un temple qu'il avoit démoli.] Thdrt, l.5, c.38. p.751. 'Dans le siecle suivant 'l'Evesque Audas ayant abatu dans la Perse un temple du feu, aima mieux non seulement souffrir la mort, mais voir abatre toutes les eglises de la Perse, & une horrible persecution s'exciter contre les Chrétiens, que de rebastir ce temple, comme le Roy Isdegerde le vouloit. Theodoret qui raporte cette action, [en juge comme S. Ambroise fait de celle de Callinique.] Il trouve de l'excés dans le zele qui porta Audas à abatre ce temple: Mais il estime extremement le courage qui luy fit refuser de le rebastir; & il me semble, ajoute ce savant Evesque, qu'il n'y a pas de difference entre adorer le feu, & luy elever un temple. [L'Eglise a autorisé le jugement de Theodoret, en honorant Audas comme un saint Martyr le 16 de may.] vers l'an 420.

Eva. l.1. c.13. p. 270, 271. 'Quelque temps aprés les Chrétiens d'Antioche osterent aux Juifs quelques synagogues. Theodose II. ordonna par le conseil du Prefet qu'elles leur seroient renduës. Mais Saint Symeon Stylite luy en écrivit d'une maniere si forte, qu'il revoqua son ordre, fit une autre loy en faveur des Chrétiens, deposa le Prefet, & demanda au Saint le secours de ses prieres.

ARTICLE LIV.

Saint Ambroise écrit à Theodose sur l'affaire de la synagogue.

[L'HONNEUR de la religion & le salut d'un Evesque, estoient des choses trop considerables à S. Ambroise, pour ne pas signaler son courage en cette rencontre.] Amb. ep. 17. p. 211. d. m. 'Il croyoit qu'il n'y avoit rien de plus dangereux pour un Evesque à l'égard de Dieu, ni de plus honteux devant les hommes, que de cacher ses sentimens [par timidité,] & de manquer à ce devoir le plus essentiel de la charge pastorale. p. 215 | 211. l. 'Il se croyoit responsable aux autres Evesques de tout ce que Theodose pourroit faire estant à Milan. p. 212. g. h. 'L'amour mesme qu'il portoit à ce Prince, [a]dont il estimoit beaucoup la pieté, [b]luy donna du courage en cette rencontre; '& la reconnoissance des graces qu'il en avoit receuës, le fit resoudre mesme à l'offenser, si cela estoit necessaire, plutost que de luy cacher la verité en une rencontre où il y alloit de son salut. 'Il

a k. b p. 215. l. ep. 21 5. il. 212. k. p. 212. k.

craignit qu'il ne le condamnast luy mesme un jour, & ne luy reprochast de l'avoir laissé tomber dans une faute par sa dissi-
» mulation ou sa flaterie. 'Si je pouvois, dit-il à ce Prince, vous met- p.213.g.h.
» tre à couvert de la vengeance divine, en me chargeant moy
» mesme de ce peché [par ma negligence,] je prendrois ce parti,
» sinon volontiers, du moins avec patience. Mais puisque mon
» silence me rendroit coupable sans vous disculper, j'aime mieux
» passer dans vostre esprit pour un homme incommode & impor-
» tun, que pour un ministre lasche & inutile.

sæpiùs agendo. 'Il employa "divers moyens pour cette affaire, [a] & pour faire revoquer l'ordre donné contre l'Evesque [de Callinique,] [b] jusqu'à demander qu'on luy imputast le crime à luy mesme, & qu'on luy en fist porter toute la peine: Et il se seroit estimé heureux de trouver une occasion d'emporter la couronne du martyre. 'Mais ne pouvant rien obtenir, [c] & n'ayant pas non plus le loisir d'aller trouver l'Empereur, [d] il luy écrivit une lettre [en diligence,] depeur qu'il n'eust déja envoyé ses ordres en Orient. 'Id ep.18 p.216.k. a ep.17 p.214.a. b p.212 m. ep.18.p.216.k. c vit.p.83.m. d m'ep.18 p.216.k.

'Dans cette lettre, aprés luy avoir rendu raison de la liberté avec laquelle il luy parloit, il luy represente avec une vigueur extraordinaire la faute qu'il avoit commise par son ordonnance; & comme Theodose se fondoit sur ce qu'il estoit obligé de maintenir l'ordre & la police, 'il luy dit que la police devoit quelquefois ceder à la religion, que l'on estoit souvent obligé de souffrir des desordres bien plus importants sans les punir, que l'Eglise avoit bien d'autres dommagemens à demander & aux payens & aux Juifs mesmes, '& que les Valentiniens avoient esté privez par luy mesme du droit de tenir aucune assemblée [soit par ses loix generales contre les heretiques, soit par quelque ordre particulier donné nommément contre eux, qui n'est pas venu jusques à nous.] 'Il luy represente les obligations qu'il avoit à J. C. pour sa victoire contre Maxime, 'qui avoit merité la malediction de Dieu pour une action pareille à celle qu'il venoit de faire. 'Il luy demande que s'il ne se contente pas de ce qu'il luy écrit, il fasse assembler des Evesques, & qu'il prenne leur avis sur une affaire toute de religion, puisque dans celles où il ne s'agissoit que d'argent, il prenoit la peine de consulter ses officiers. e ep 17.p.216.g. p.211.212. p.213.214. p.215 k. p.214.215. V. Theodose I. § 43. p.215.k.l.

'Pour conclusion, il le conjure de ne se contenter pas de changer quelque chose dans son rescrit, soit qu'il fust envoyé ou non, mais d'en faire dresser un autre digne de sa foy & de sa pieté: 'car il craignoit que s'il ne faisoit que corriger quelques articles dans un rescrit dont le corps estoit favorable aux Juifs, les offi- p.216g.h Amb.ep.18.p.220.l.m.

ciers ne s'en serviſſent toujours pour tourmenter les Chrétiens:
ep.17.p.216.h. Ainſi il vouloit qu'il aboliſt abſolument cette affaire. 'Il finit en
proteſtant que c'eſt ſon reſpect pour l'Empereur qui l'oblige à
luy donner cet avis par une lettre qui ne ſortiroit point du palais,
afin qu'il ne fuſt pas contraints de le faire en preſchant publiquement
dans l'egliſe. [C'eſtoit luy dire qu'il le feroit en cas
qu'il ne ſe rendit pas à ſa lettre.]

vit p.84.g. 'Paulin remarque dans cette lettre cette excellente parole, que
ep.17.p.211.l. s'il eſtoit indigne que l'Empereur l'ecoutaſt, 'il eſtoit donc indigne
vit.p.84.g. que Dieu l'ecoutaſt, lorſqu'il le prioit pour l'Empereur. 'Il
y remarque encore la proteſtation qu'il y fait d'eſtre preſt d'endurer
ep.17.p.212.213. la mort pour cette affaire. 'C'eſt lorſque le Saint renouvelle
l'offre qu'il avoit déja faite, de prendre ſur luy tout le crime
p.213.a. de ceux qui avoient brulé la ſynagogue de Callinique. 'Car
s'objectant pourquoi il n'avoit donc pas brulé celle de Milan, il
dit que c'eſt parceque Dieu avoit commencé luy meſme à la
bruler. [Peut eſtre que le tonnerre y eſtoit tombé.]

ARTICLE LV.

S. Ambroiſe oblige Theodoſe de retracter ſes ordres ſur la ſynagogue.

[IL ſembloit qu'un Prince religieux comme Theodoſe, devoit
Bar.388.§93. ceder à une lettre ſi excellente & ſi forte.] Il paroiſt neanmoins
que cela n'arriva pas, puiſque le Saint fut contraint de
parler de cette affaire dans l'Egliſe, comme il avoit témoigné
Amb.vit.p.84.g. à Theodoſe qu'il le feroit. 'Eſtant donc revenu à Milan, 'lorſque
a|ep.18.p.216.k. l'Empereur fut venu à l'egliſe, il fit un diſcours ſur le baſton de
noyer dont il eſt parlé dans un endroit de Jeremie, 'qu'on avoit
ep.18.p.216.m. lu ce jour là; '& il s'en ſervit pour montrer que les paſteurs ſont
obligez de faire des reprimendes dures & ſeveres, mais dont le
fruit eſt utile & agreable.

p.217. 'Il parla enſuite du pardon des injures à l'occaſion de l'Evan-
p.217.e. gile qu'on avoit lu, 'qui eſtoit celui de la femme pechereſſe, 'lequel
il recita tout entier, '& il y expliqua toutes les actions de
p.220. cette femme toujours par raport à la miſericorde: 'Il paſſa de là
à repreſenter les reproches que Dieu avoit faits au peuple d'Iſrael
& à David, d'avoir oublié les biens qu'ils avoient receus de
p.220.i,k. luy. 'Il diſoit tout cela pour le raporter à Theodoſe, & il le reconnut
luy meſme en s'adreſſant enfin directement à ce Prince,
l. qu'il conjura d'uſer de miſericorde envers ſes ſujets, '& de

défendre le corps de J.C, afin que J.C. fust aussi le défenseur de son Empire.

'Il demeura ensuite quelque temps debout [sans descendre de l.
1. » la chaire,]& puis il ajouta ces paroles.¹Mettez moy en état d'of-
» frir pour vous sans rien craindre; rendez à mon esprit la liberté
» de prier.'Car il estoit resolu de ne point aller à l'autel, que l'Em- m.
pereur ne luy eust promis formellement de faire cesser toutes sortes de poursuites sur l'affaire de la synagogue. 'C'est pour- l.
quoi voyant que Theodose demeuroit assis, & luy faisoit bien quelques signes qui marquoient son consentement, mais qu'il ne luy donnoit point de parole formelle, il continua à se tenir de bout. L'Empereur luy dit enfin qu'il corrigeroit son rescrit;mais le Saint repartit aussi-tost qu'il falloit faire cesser absolument la poursuite. 'Les seigneurs qui estoient presens, soûtenoient qu'il vit.p.84.g.l.
falloit punir les moines; surquoi il se contenta de leur répondre qu'il avoit à faire à l'Empereur & non à eux; & que quand il auroit à leur parler, il le feroit d'une autre maniere.

'Enfin il obtint de l'Empereur la promesse qu'il souhaitoit, & il|ep.18.p.220.m
il luy dit qu'il alloit donc offrir le sacrifice sur sa parole. Il le repeta par deux fois; & l'Empereur luy répondit à la seconde,
de exhedra. » Oui, offrez sur ma parole.'Comme il descendoit "de la chaire, vit.p.84.h.
l'Empereur luy dit qu'il avoit presché contre luy; à quoy le Saint répondit qu'il n'avoit point presché contre luy, mais pour luy; & l'Empereur reconnut qu'en effet il avoit donné des ordres bien rudes contre l'Evesque[de Callinique.] 'Il alla ensuite à il|ep.18.p.220.m.
l'autel, & y offrit les divins mysteres'avec une consolation si par- ep.18.p.220.m.
ticuliere, qu'il la prit pour une marque que Dieu avoit approuvé son action, & l'y avoit assisté de son secours.

'Il avoit écrit auparavant à sa sœur Marcelline l'inquietude p.226.i.
que cette affaire luy donnoit; & cette Sainte avoit pris part à sa peine: C'est pourquoi dés que Dieu luy eut rendu la paix, il ne manqua pas de le luy mander. Mais la lettre ne luy ayant point esté renduë, elle luy écrivit pour luy témoigner que sa peine continuoit toujours; & cela obligea le Saint de luy récrire la lettre qui nous est restée, 'où il insere le discours qu'il fit devant vit.p.84.
l'Empereur, & tout ce qui se passa ensuite. Paulin en cite quelques particularitez qui n'y sont pas; [mais il n'est point étrange qu'on joigne au recit d'une lettre, ce qu'on a appris d'autre part, sans distinguer les choses si exactement. Il paroist neanmoins s'estre un peu brouillé en cet endroit:] 'Car il cite du ser- p.84.g.h|ep.17.p.220.i|ep.17.p.224.c,225.g.

1. *Fac me securum offerre pro te: absolve animum meum*

mon fait devant Theodose ce qui y est à peu prés pour le sens, mais d'une maniere fort differente; & ce qui est presque mot à mot dans la lettre qu'il luy avoit écrite auparavant.

ep.17.p.213.a. p.212.l. Cod.Th.16.t.8. l.9.p.215. 'Comme S. Ambroise n'estoit point pour détruire les synagogues de son autorité, '& qu'il n'approuvoit point qu'on le fist sans raison, [il n'a pas sans doute condanné] 'la loy que Theodose fit le 29 septembre 393, pour défendre ces sortes d'excés, comme il les appelle, & ordonner au General des armées de l'Orient de les punir avec une severité proportionnée à la faute.

ARTICLE XVII.

S. Ambroise se plaint de ce qu'on oblige les Ecclesiastiques à quitter le service de l'Eglise. Ce que c'estoit que les Curies: S. Ambroise s'oppose encore au rétablissement de l'autel de la Victoire.

Amb.ep.17.p. 215.m. 'SAINT Ambroise joint dans cette lettre à l'affaire de la synagogue, la plainte que faisoient les Prelats, de ce qu'on ostoit à l'Eglise les Prestres & les ministeres qui la servoient, mesme depuis 30 ans & plus, pour les rendre aux Curies, [c'est à dire à la communauté des habitans sujets aux imposts. On voit par les loix Romaines, que les personnes qui possedoient les terres, & peut-estre encore ceux qui exerçoient la marchandise, ou qui avoient d'autres revenus considerables, estoient ceux qui portoient tout le fardeau des charges publiques & des tributs qu'on levoit sur les villes. On n'y comprenoit point ceux qui estoient dans la milice ou dans les charges de la Cour, ou qui estoient Senateurs Romains. Ces personnes par leur dignité, & le menu peuple par sa pauvreté, estoient exemts de ces charges & de ces imposts. Les autres qui les portoient, estoient appellez "Curiaux, Decurions, ou Conseillers. C'estoient ceux qui composoient le Corps ou le Conseil de ville: Ils estoient obligez en leur rang de passer par certains emplois encore plus onereux qu'honorables. *Curiales, Decuriones, βουλευταί.*

Plus le nombre de ces Decurions estoit grand, plus les charges leur estoient faciles à supporter; & comme c'estoit d'eux que les Empereurs tiroient les tributs, ils avoient soin de ne pas augmenter le nombre des personnes privilegiées.] 'Ainsi Constantin ayant exemté generalement tous les Ecclesiastiques des charges publiques, 'il ordonna quelque temps aprés que l'on ne recevroit au nombre des Clercs aucun de ceux qui devoient

Cod.Th.16.t.2. l.2.p.22. l.6.p.22 23. 30.

entrer dans les Curies; mais ceux là seuls à qui leur pauvreté servoit d'exemption; & que pour les autres qui y seroient receus ensuite on les tireroit du Clergé pour les rendre au Corps de ville, & aux services civils.'Car il faut, dit-il, que les riches portent & soulagent les necessitez de l'Etat, & que les pauvres soient entretenus des richesses de l'Eglise. l.6.p.30.

'On voit en diverses loix de Constance, qu'il exemte des charges les Ecclesiastiques pauvres.'Dans celle du 29 d'aoust 361, il excepte positivement les Evesques de cette rigueur, & entre les autres Ecclesiastiques, il excepte aussi ceux qui auront esté ordonnez avec le consentement du Corps de ville, donné solennellement devant les Juges: Pour tous les autres il les oblige à donner les deux tiers de leurs biens à leurs enfans ou à leurs parens, pour porter les charges publiques: ou que s'ils n'ont point de parens, le Corps de ville se saisira de mesme des deux tiers de leur bien, & le possedera en proprieté. l.11.15.p.36.42. 12.t.1.l.48.p.

[Valentinien & Valens furent encore plus rigoureux;] 'car ils ordonnerent le 10 de septembre 364, que si les Clercs qui appartenoient aux Curies, vouloient continuer à servir l'Eglise, il falloit qu'ils donnassent leur bien à un de leurs parens, ou qu'il le cedassent à leur ville.'La loy du 7 de novembre 383, donnée par Theodose, est encore plus rude pour ceux qui estant soumis aux charges curiales aimoient mieux servir les Eglises que leurs Corps de ville. S'ils veulent estre effectivement, dit ce Prince, ce qu'ils feignent d'estre, qu'ils meprisent les biens qu'ils taschent de soustraire[aux impositions.]Car nous ne les en dechargeons qu'à condition qu'ils abandonneront leur patrimoine. Des esprits tout appliquez aux choses de Dieu ne doivent pas se rabaisser jusqu'à s'occuper du soin de leur patrimoine, ni s'y attacher. 'Theodose renouvella encore cette loy le dernier de decembre 386. 'C'est pourquoi Saint Ambroise dit en 384, que les Prestres estoient contraints d'acheter l'exemption des charges curiales aux depens de tout leur bien. l.59.p. l.104.p. l.115.p. Amb.ep.12.p. 200.E.

[Il y a mesme des loix qui ne parlent pas seulement de cette liberté de ceder son bien à un autre. Car outre celles qui défendent generalement de quitter le Corps de ville, mesme en substituant ses enfans à sa place, la loy du 17 octobre de l'an 365, ou plutost de l'an 373, puisqu'elle est adressée à Modeste qui ne fut Prefet du Pretoire qu'en 370, & datée d'Hieraple, où Valens ne peut estre venu avant l'an 372:]'Cette loy, dis-je, ordonne absolument que les Clercs qui appartiendront aux Curies, y seront Cod.Th.16.t.2. l.19.p.47.

l.21.p.51. soumis, en leurs personnes & en leurs biens. 'Valentinien ordonne la mesme chose le 17 de may 371.

[Les Empereurs diminuoient neanmoins quelquefois cette rigueur. Car les deux dernieres loix accordent une pleine exemption à tous ceux qui estoient dans l'Eglise avant l'an 364, selon la derniere, & dix ans avant la date de la premiere. Mais soit que l'on en eust fait depuis de contraires, soit par la malice Amb.ep.17.p.215 m. des magistrats,] 'on ostoit cette année à l'Eglise ceux mesmes qui la servoient depuis 30 ans & plus, quoique ceux qui avoient quitté leurs Curies pour se mettre dans les armées ou dans la Cour, fussent maintenus dans leur exemption aprés un certain Cod.Th.12.t.1.l.88.p. temps; 'c'est à dire aprés avoir passé cinq ans dans les armées, ou 30 dans quelque charge de la Cour, selon la loy[de Gratien] l.100.p. affichée à Carthage le 9 d'avril 381, 'qui paroist confirmée par celle du 19 avril 383.

Amb.ep.17.p.215 m. 'Les Evesques affligez par cette vexation qui ruinoit les Eglises & leur faisoit jetter de profonds soupirs, en écrivirent [à Saint Ambroise,]qui representa leurs plaintes à l'Empereur, ajoutant neanmoins qu'il en ordonneroit comme il luy plairoit, [n'estant peut estre pas fasché qu'on obligeast les Ecclesiastiques à quitter ep 12 p.200.k.l. leurs biens,] '& à se contenter de J. C. pour partage, selon les paroles que nous avons raportées de luy sur un autre occasion. [Nous ne voyons pas si la lettre de S. Ambroise fit quelque effet Cod.Th.12.t.1.l.123.p. pour ce point.]Theodose témoigne seulement dans une loy du 28 de juillet 391, qu'il avoit ordonné que quand une personne auroit quitté les fonctions de sa ville pour entrer dans la clericature, si l'honneur ou la religion empeschoient de toucher à sa personne; neanmoins le bien qu'il retiendroit ou qu'il auroit donné à d'autres, seroit sujet aux charges publiques: .121 p. '& dans celle du 17e de juin 390, il decharge absolument les Prestres, Diacres, & Exorcistes qui estoient entrez dans la clericature avant l'an 388, mais pour tous ceux qui y seront entrez depuis, il les oblige absolument à quitter tout leur pa-l.123.p. trimoine, 'c'est à dire ceux qui estoient sujets aux fonctions des Curies.

Bar.388.§94. Amb.ep.15 p.209.c. 'Baronius met en ce temps-ci la nouvelle tentative que firent les payens pour le rétablissement de l'autel de la Victoire,'ou au moins des revenus que Gratien leur avoit ostez. Ce fut le Senat ou plutost une partie du Senat qui le demanda à Theodose par des deputez qu'il luy envoya. Saint Ambroise luy dit alors avec une liberté toute entiere,& en luy parlant à luy mesme,[ce que son

son zele pour la verité luy inspira ; & comme peut-estre Theodose ne laissoit pas de pencher à accorder la demande des payens,] 'ce Saint fut quelques jours sans le voir. Theodose ne le trouva point mauvais, parcequ'il savoit qu'il ne le faisoit pas pour des interests temporels, & que sa liberté si genereuse ne venoit que du desir qu'il avoit de sauver son ame & la sienne propre. Il reconnut enfin la verité de ce que ce Saint luy avoit dit, [& refusa ce que les payens luy demandoient.] e.6.

ARTICLE LVII.

Cruautez exercées à Thessalonique par ordre de Theodose.

L'AN DE JESUS CHRIST 390, DE S. AMBROISE 16.

[NOUS ne trouvons rien de particulier pour S. Ambroise sur l'année 389. Ainsi nous passons à la suivante, où nous avons à traiter un sujet moins agreable que ceux des années precedentes, mais qui est aussi edifiant : car l'humilité des penitens n'est pas moins utile à l'Eglise, que la generosité invincible de ses Prelats. Il est aisé de juger que nous parlons de la penitence de Theodose,] 'que nous plaçons en 390, aprés Baronius, qui l'a établi par des raisons ausquelles nous ne croyons pas que personne trouve de difficulté, supposé ce que dit Theodoret, que Theodose fut absous à Noel, aprés huit mois de penitence : Car hors cela, nous aurions bien de l'inclination à le mettre l'année precedente, lorsque Theodose revint de Rome. Voici quelle fut l'occasion de la faute de Theodose. Bar.390.§2.3.

'Botheric qui commandoit les troupes dans l'Illyrie, avoit un échanson avec lequel un cocher [public de Thessalonique metropole de cette province,] avoit voulu commettre un crime enorme, à cause de quoy Botheric fit mettre le cocher en prison. On fit peu de temps aprés une course de chariots fort celebre, pour laquelle le peuple de Thessalonique voulut avoir le cocher, & demanda sa liberté. Mais comme on refusoit de l'accorder, le peuple fit une sedition si violente, qu'enfin Botheric mesme y fut tué. 'Theodoret dit que l'on y avoit trainé & tué à coups de pierres divers officiers. Soz.l.7.c.25.p.743.c|Ruf.l.2.c.18.p.259. Thdrt.l.5.c.17.p.726.b.

'Le crime estoit enorme, [a] & le naturel de Theodose estoit assez violent. [b] Ainsi la premiere nouvelle de cet accident le mit dans une colere, [c] qui eust pu paroistre juste, si elle n'eust pas esté excessive. [d] Neanmoins comme il revenoit aisément à luy, lors Aug.civ.l.5.c.26.p.64.2.e. a Amb.ep.59.p.323 i. b Ruf.l.2.c.18.p.259. c Thdrt.l.5.c.15.p.726.a. d Amb.div.3 p.118.a.

ep.59.p.323.i. mesme qu'il estoit le plus emu, 'surmontant par sa pieté son im-
p.323.i. petuosité naturelle, '& qu'il se laissoit aisément porter à la mise-
vit.p.84.k|Aug. ricorde, 'il promit de pardonner au peuple de Thessalonique,
civ.l.5.c.26.p. 64.2.c. a à la priere des Evesques qui luy en firent instance, b surtout de
a Aug.p.64.2.c. S. Ambroise qui l'en conjura souvent, & luy representa combien
b Amb.ep.59.p. 323.i. la punition qu'il vouloit faire seroit une chose cruelle.

Aug.p.64.2.c. 'Mais il se laissa depuis emporter aux importunitez des sei-
Amb.vit.p.84.k gneurs de sa Cour, 'qui obtinrent de luy par leurs sollicitations
div.3.p.121.f. secretes, qu'il punist severement ceux de Thessalonique. 'C'est pourquoi S. Ambroise dit qu'il estoit tombé dans cette faute par
Thdrt.l.5.c.17. p.728.2. la malice des autres. 'Rufin[dont la vie & la mort furent depuis si celebres,]fut un de ceux qui luy donnerent ce mauvais conseil.
p.727.c. 'Il estoit alors "grand Maistre du palais, c dignité qu'il possedа *Magister officiorum.*
c Cod.Th.10.t. 22.l.3.p.297. selon le Code, en cette année, [ayant succedé à Cesaire,] d qui
d 8.t.5.l.49.p. 190. la tenoit encore le 3e de septembre 389, e & qu'il garda jusqu'à ce
e Amb.ep.50.p. 309.c. qu'il fut fait Prefet du Pretoire [d'Orient] durant son Consulat [en 392,] f entre le premier de juillet & le 26 d'aoust.

f Cod.Th.12.t. 1.l.127.p.384|8. t.6.l.2.p.193. g Ceux qui porterent Theodose à punir la ville de Thessaloni-
g Bar.390. §67. que, ne manquoient point de raisons d'Etat assez apparentes
h Amb.vit.p.84. k. pour le luy persuader; h & neanmoins ils eurent grand soin d'empescher que S. Ambroise n'eust aucune connoissance de l'affaire jusqu'à ce qu'elle eust esté executée, [sachant bien qu'il dissiperoit aussi-tost toutes leurs illusions. C'estoit sans doute à leur ins-
ep.59.p.323.h.l. tigation,] 'que Theodose se plaignoit souvent qu'on raportoit au Saint ce qui se passoit dans son Conseil; ce qui luy fermoit la bouche pour se plaindre des mauvaises resolutions qui s'y prenoient, parceque c'eust esté exposer ses amis, qu'on eust aussitost punis comme coupables d'avoir revelé les secrets du Prince.
p.326.a. 'Mais il avoue qu'en cette rencontre il s'estoit trop fié à la bonté de Theodose; & que dans la croyance que ce Prince vouloit en effet pardonner & revoquer son ordre, comme il avoit accoutumé, il laissa le loisir aux autres de prevenir son esprit, & n'attresta pas un mal qu'il ne croyoit pas devoir craindre. [Ainsi il ne
Thdrt.l.5.c.26. p.725.726. put empescher pour cette fois] 'que Theodose ne fist paroistre qu'il estoit homme & sujet à faillir comme les autres, & à tomber dans les divers pieges que le demon nous tend continuellement, nous tentant d'un costé lorsque nous l'avons surmonté de l'autre, sans qu'il nous soit possible de nous echaper de ses artifices, à moins que l'esprit ne veille sans cesse, & ne s'attache fortement aux choses du ciel.

[Chacun convient que l'arrest donné contre Thessalonique

fut cruel & injuste: mais on ne convient pas de ce qu'il portoit.]

S. Ambroise dit en general que ce qui se fit alors, estoit une chose inouie. *Rufin écrit que l'on commanda de faire assembler le peuple au cirque, pour l'y faire environner secrettement par les soldats, qui mettroient au fil de l'épée tout ce qui se rencontreroit; ce qui estoit punir un crime non selon les regles de la justice qui recherche les criminels, mais par les emportemens de la fureur qui envelope les innocens avec les coupables. [Cela peut s'accorder avec Paulin,] qui dit qu'on abandonna la ville à l'épée durant trois heures, en sorte que beaucoup d'innocens y perirent. Theodoret n'y est pas non plus contraire, lorsqu'il dit que Theodose ayant suivi en cette affaire non la justice & la raison, mais une colere immoderée, tira l'épée contre tout le monde indifferemment, sans faire aucune recherche ni aucun discernement des innocens & des coupables; & qu'on pretendoit qu'il y avoit eu jusqu'à sept mille morts. Sozomene seul dit que l'on commanda de tuer un certain nombre de personnes, sans aucune autre distinction, en sorte que des passans & des étrangers qui ne venoient que d'arriver, se trouverent envelopez dans ce carnage. Il assure qu'il y eut un esclave assez genereux pour se venir mettre à la place de son maistre qui estoit pris, & pour souffrir la mort à laquelle on le conduisoit.

Amb.ep.59.p. 313.g.
a Ruf.l.2.c.18. p.259.
Amb.vit.p.84. k.
Thdrt.l.5.c.17. p.726.b.c.
Soz.l.7.c.24.p. 743.d.
P.744.b.

Il raporte une histoire encore plus tragique qu'il dit estre arrivée en cette rencontre. Un marchand voyant ses deux fils entre les mains des soldats [prés d'estre egorgez,] s'offrit luy mesme en leur place, demanda qu'on le fist mourir pour leur conserver la vie, & promit pour reconnoissance de cette grace tout l'or qu'il avoit. L'état deplorable de cet homme toucha de compassion les soldats. Neanmoins la crainte de ne pouvoir fournir le nombre qu'on leur avoit ordonné de tuer, les empescha de luy accorder la vie de ses deux enfans. Ils consentirent d'en sauver un seulement, ne pouvant les relascher tous deux. Dans une extremité si étrange, ce malheureux pere les regarda l'un aprés l'autre en jettant des cris & versant des torrens de larmes: mais jamais il ne put se determiner au choix. L'egale tendresse qu'il avoit pour l'un & pour l'autre, le tint toujours en suspens, jusqu'à ce qu'il les vit enfin egorger tous deux. P.744.a.

Theodose avoit [bien-tost] revoqué l'ordre donné contre Thessalonique; mais non assez tost pour en arrester l'execution. Amb.ep.59.p. 313.l.

ARTICLE LVIII.

Saint Ambroise se retire à la campagne, & écrit à Theodose pour le porter à se reconnoistre.

Amb. ep. 51. p. 313. l. 'ON fut étrangement surpris à Milan d'apprendre cette triste nouvelle. On y tenoit alors un synode à cause des Evesques des Gaules qui y estoient venus. Tous ceux donc qui s'y trouverent, gemirent de cette inhumanité; & il n'y en eut pas un qui ne la regardast comme un crime enorme: [1] On ne pouvoit comprendre qu'un Prince si uni à S. Ambroise fust tombé dans un crime si enorme; & on eust sans doute rendu ce Saint mesme coupable du peché de Theodose, s'il n'eust eu la generosité de luy dire qu'il avoit besoin de se reconcilier avec Dieu. 'Car il avoit appris de l'Ecriture, que les Evesques ne doivent pas faire temerairement "des affronts aux Princes, en les reprenant trop fortement pour des fautes peu considerables. Mais quand ils ont commis de grands pechez, un Evesque ne doit point les epargner, estant obligé de les corriger & de les reprendre avec une juste severité.

in ps. 37. p. 717. b — injuria.

ep. 59. p. 313. k. [Ce fut cequ'il pratiqua en cette rencontre,] mais avec beaucoup de precaution & de sagesse: Il aima mieux qu'il parust manquer en quelque chose à son devoir, que de blesser le respect & la déference duë à l'Empereur. Sa prudence luy fit preferer de souffrir mesme que les autres Evesques le blasmassent d'agir avec trop peu de force & d'autorité, plutost que de donner lieu à Theodose de se plaindre qu'il ne le traitoit pas avec assez de respect. Il voulut menager l'esprit de ce Prince, depeur qu'en l'irritant il ne le rendist moins capable de se reconnoistre.

[Theodose estoit allé faire quelque voyage dont l'histoire ne nous donne point de connoissance.] 'Lorsqu'il fut prest de revenir [à Milan au mois d'avril,] Saint Ambroise qui en toute autre occasion n'eust point manqué de l'attendre, mesme au peril de sa vie, sortit de la ville deux ou trois jours auparavant. Son pretexte fut d'aller prendre l'air. Il en avoit effectivement besoin, à cause qu'il estoit alors fort incommodé. 'Il le faisoit encore parceque Theodose trouvoit mauvais qu'il sceust les resolutions du Conseil. Ainsi il estoit de la prudence qu'il s'eloignast de la Cour pour ne point apprendre des choses qu'il ne pourroit ni dire depeur d'exposer ses amis, ni taire parcequ'un Evesque ne

p. 313. g. k. — h. i.

1. non erat facti tui absolutio in Ambrosii communione.

peut taire la verité sans blesser sa conscience. 'Mais la principale raison de sa retraite, estoit pour laisser quelque temps Theodose aux mouvemens de sa conscience. Il esperoit que ce Prince reviendroit de luy mesme, comme cela luy estoit ordinaire, & ce sage Prelat craignoit de l'aigrir par la maniere dont il seroit obligé d'agir avec luy, & peut-estre publiquement. k.

'La nuit mesme qu'il estoit prest à partir, & qu'il estoit inquieté sur cette affaire, (car elle luy donna bien de la peine,) [a]il crut voir Theodose venir à l'eglise, & qu'il ne pouvoit offrir le sacrifice à cause de luy, ce qu'il prit pour une marque certaine que Dieu vouloit qu'il le soumist à la penitence. p.324.l. vit.p 84.k. a ep.59.p.324 l.

'Il luy écrivit cependant une lettre de sa main, afin qu'il fust asseuré que personne que luy ne l'avoit vuë. [Elle est pleine de respect & d'affection, mais elle n'en est pas moins genereuse.] 'Le Saint y represente à Theodose la grandeur du crime qu'il avoit commis en faisant mourir tant d'innocens. 'Il luy dit nettement qu'il a besoin de se reconcilier avec Dieu, 'd'effacer son peché par les larmes & par la penitence, '& de s'abstenir d'assister au sacrifice. Il luy raporte l'exemple de la penitence de David, qu'il conclud par ces belles paroles: 'Ce n'est pas pour vous faire de la confusion que je vous écris ceci. Mon dessein est de vous animer par l'exemple des Rois à effacer ce peché, [& detourner] de dessus vos Etats [la punition qu'il merite.] Le moyen de l'expier, est d'humilier vostre ame devant Dieu. Vous estes homme; voici une epreuve de la foiblesse humaine, surmontez la genereusement. Le peché ne s'efface que par les larmes & la penitence. Ni un ange ni un arcange ne le peuvent effacer: C'est le Seigneur luy mesme qui seul peut dire: Je suis avec vous. Mais il ne remet les pechez qu'à ceux qui en font penitence. Je vous conseille donc de prendre ce parti salutaire: je vous en prie; je vous y exhorte; je vous en avertis, penetré de douleur de ce que vous qui estiez un modele d'une pieté inouie, un exemple parfait de douceur, qui ne souffriez mesme aucun coupable exposé au danger, ne soyez pas maintenant affligé d'avoir fait perir tant d'innocens. Quelque grand que soit l'eclat de toutes vos victoires, quelque gloire que vous vous soyez acquise par toute vostre conduite, la pieté l'a toujours emporté sur vos autres belles actions. Le diable vous a envié ce qui vous estoit le plus glorieux. Travaillez à le vaincre pendant que vous en avez encore le moyen. p.324.l. p.323.k.l.324 k. p.323.l. p.324.i. l. i.k.

'Il ajoute ensuite qu'il n'a point encore à se plaindre qu'il n'eust l.

pas voulu se soumettre à la discipline, quoiqu'il eust sujet de le craindre pour l'avenir. Mais il luy declare qu'il n'a pas la hardiesse d'offrir le sacrifice, s'il pretend y assister, & il luy proteste avec serment que c'est Dieu qui le luy avoit défendu par la vision dont nous avons parlé, & encore ce semble par quelques autres marques qu'il n'exprime pas. 'Il le conjure donc d'attendre à offrir le sacrifice [du corps de J.C.] qu'il en ait receu le pouvoir, afin que son hostie puisse estre agreable à Dieu; '& de se contenter cependant du sacrifice de la priere, qui estoit un sacrifice d'humilité propre à luy obtenir misericorde; au lieu que l'autre eust esté pour luy une action de mepris qui eust excité l'indignation de Dieu contre luy.

m.

p.325.a.

ARTICLE LIX.

Theodose embrasse la penitence que S. Ambroise luy impose.

Ruf.l.2.c.18.p.259.

[SAINT Ambroise ne fut pas seul qui luy fit ces remontrances, s'il faut s'en tenir à l'expression de Rufin,] 'qui les attribuë generalement aux Evesques d'Italie. [Et en effet il est aisé de croire que les Evesques d'Italie & des Gaules assemblez alors à Milan, comme nous avons remarqué, luy firent quelque remontrance sur sa faute, dont ils avoient témoigné tant de douleur.]

Amb.vit.p.84.l.

'Il semble, selon Paulin, que Theodose ne se rendit pas d'abord.

Thdrt.l.5.c.17.p.726.a.27.

'Et cela convient fort bien avec ce que Theodoret en raporte avec plus d'etenduë. L'Empereur, dit il, estant de retour à Milan, voulut aller à l'eglise selon sa coutume. Saint Ambroise [qui estoit revenu de la campagne,] alla audevant de luy hors du vestibule; & luy tint ce discours pour l'empescher d'y entrer. Il « semble, Seigneur, que vous ignoriez encore l'enormité du « carnage que vous avez fait faire, & qu'aprés mesme que les « transports de vostre colere sont calmez, vostre raison ne vous « fait pas encore appercevoir le crime que vous avez commis. « Peut-estre que vostre puissance souveraine vous eblouit, & vous « empesche de reconnoistre vostre peché. Sachez neanmoins « que vous estes homme & d'une nature fragile & perissable. « Considerez vostre origine de la mesme poussiere dont nous « avons tous esté tirez, & en laquelle nous retournerons. Que « l'eclat de vostre pourpre ne vous trompe pas. Pensez que celui « qu'elle couvre n'est que foiblesse. Ceux à qui vous commandez, «

» ont la mesme nature que vous, & sont les serviteurs du mesme
» maistre: car il n'y a qu'un Roy & qu'un Seigneur de tous les
» hommes, qui est [Dieu] le createur de toutes choses. Avec quels
» yeux regarderez vous donc le temple de ce commun Seigneur?
» Comment oserez vous marcher dans ce lieu saint? Comment
» pourrez vous elever vers luy des mains qui degoutent encore du
» sang que vous avez repandu injustement? Comment recevrez
» vous sur de telles mains le corps sacré du Seigneur? Comment
» porterez vous à vostre bouche son precieux sang, vous qui trans-
» porté de fureur avez fait une si horrible effusion de sang? Reti-
» rez vous donc d'ici, & n'augmentez pas vostre crime par un
» autre. Acceptez le lien que Dieu le Seigneur de l'univers vous
» impose du Ciel. Ce vous sera un remede pour recouvrer la santé
» [de vostre ame.]

[Ce fut peut-estre en cette rencontre] que Theodose voulant excuser sa faute par l'exemple de David qui avoit commis tout ensemble un adultere & un homicide, S. Ambroise luy répondit » sur le champ; Puisque vous avez imité sa faute, imitez aussi sa » docilité & sa penitence. Cette parole fit une telle impression sur son esprit, que sachant par la lumiere qu'il avoit puisée dans les oracles divins, desquels il s'estoit nourri, quel est le pouvoir des Evesques & quel est celui des Rois, il ceda aussi-tost aux avis de S. Ambroise. Ainsi suspendu publiquement de la communion, il se resolut d'embrasser la penitence publique [b] à la vuë de toute l'Eglise, [c] & à ne point rougir tout Empereur qu'il estoit, d'une humiliation à laquelle les particuliers rougissent de se soumettre. [d] Il reconnut sa faute, il la confessa avec larmes. [e] Il se prosterna en terre avec toutes les marques de la dignité royale dont il estoit revétu. Il pleura publiquement dans l'eglise le peché que les autres luy avoient fait commettre. Il en demanda pardon en gemissant & en soupirant.

Amb. vit. p. 84. l. — Thdrt. l. 5. c. 17. p. 727. b. — Conc. t. 4. p. 1208 b. c. — a Amb. vit. p. 84. l. — b Ruf. l. 2. c. 18. p. 259. — c Amb. div. h. 3. p. 121. f. — d Ruf. l. 2. c. 18. p. 259. — e Amb. div. h. 3. p. 121. f.

Le peuple pria pour luy, & cette grandeur imperiale dont la colere estoit auparavant si redoutable, n'inspiroit alors dans son humiliation que des sentimens de compassion & de douleur. On luy imposa le temps de sa penitence, & il l'accomplit avec patience & humilité, "sans avoir rien du faste de la dignité imperiale, dit, Rufin; d'où Sozomene a tiré qu'il n'avoit point porté durant tout ce temps les ornemens imperiaux, comme dans un temps de deuil & de larmes. [On le pourroit aussi expliquer de cet esprit de faste & d'orgueil si ordinaire aux grands & aux riches, qui les fait avoir honte de craindre Dieu.]

Aug. civ. l. 5. c. 26. p. 64. 2. c. — Ruf. l. 2. c. 18. p. 259. — Soz. l. 7. c. 25. p. 744. c.

" absque regali fastigio.

ARTICLE LX.

Absolution de Theodose.

Thdrt.l.5.c.17. p.717.b. "THEODOSE banni des autels par S. Ambroise, ceda aux raisons de ce sage medecin des ames; [& acceptant la penitence] 'dont la discipline ecclesiastique l'avoit puni, selon les termes de S. Augustin, [a] il se retira fondant en pleurs dans son palais.[b] Huit mois se passerent de cette sorte jusqu'à la feste de la naissance de nostre Seigneur : [c] d'où nous tirons que ce que nous avons raporté jusques ici sur l'affaire de Thessalonique, arriva vers le mois d'avril aussi-tost aprés Pasque.

Aug civ.l.5.c. 26 p 64.2.c. a Thdrt l.5.c.17. p.717.b. b b. c Bar.390.§

[Comme le temps que S. Ambroise luy avoit prescrit pour sa penitence, n'estoit pas encore accompli à Noel,] l'Empereur se tenoit dans le palais où il repandoit des torrens de larmes. Rufin le vit dans cet état, & usant de la liberté que sa charge & la familiarité de l'Empereur luy donnoient, il luy demanda quel estoit le sujet de son affliction. Vous vous moquez de moy, Rufin, « dit-il, parceque vous ne sentez pas les maux que je soufre. Pour « moy je gemis & je pleure à la vuë de l'état deplorable où je suis « reduit. L'eglise est ouverte aux esclaves & aux mendians : ils y « entrent librement pour prier Dieu : & je me voy l'entrée de l'e- « glise interdite & les portes du ciel fermées. Car je sçay que le « Seigneur a dit : Tout ce que vous lierez sur la terre, sera aussi lié « dans le ciel. Si vous le trouvez bon, répondit Rufin, j'irai en dili- « gence trouver l'Evesque, & j'obtiendrai par mes prieres qu'il « rompe vos liens. Il ne se laissera point flechir, repartit l'Empe- « reur. Je reconnois l'equité de la sentence qu'Ambroise a pronon- « cée contre moy. Nulle consideration pour la majesté imperiale « ne sera capable de luy faire transgresser la loy de Dieu. Rufin « insista neanmoins, & promit qu'il obtiendroit cette grace : Surquoi Theodose luy ordonna d'aller donc promtement voir S. Ambroise; & le suivit bien-tost dans l'esperance qu'il conceut de sa reconciliation sur la parole de Rufin.

Thdrt.l.5.c.17. p.717.728.

Quand S. Ambroise apperceut Rufin, il luy reprocha son impudence d'oser se rendre le mediateur de l'absolution d'un crime dont il avoit esté l'instigateur. Est-ce ainsi, luy dit-il, qu'aprés « un tel carnage, aprés avoir commis de si furieux excés contre « l'image de Dieu, loin d'en porter la confusion, vous paroissez ici «

sans

sans rougir & sans craindre[les fleaux de la vengeance divine?]
" Et sur ce que Rufin redoubloit ses prieres & representoit que
" l'Empereur alloit bien-tost venir: Et moy, luy répondit ce saint
" Prelat dans l'ardeur de son zele, je vous declare que je l'empes-
" cherai d'entrer dans l'eglise. S'il change son gouvernement en
" tyrannie, je souffrirai aussi moy mesme la mort avec joie. Rufin
n'esperant plus rien aprés cette réponse, fit savoir à Theodose
la resolution de S. Ambroise, & luy conseilla de demeurer dans
le palais. Ce Prince s'estoit déja avancé jusqu'au milieu de la
place publique[pour venir à l'eglise,] lorsqu'il apprit la réponse
du saint Evesque. Mais il ne put se resoudre de s'en retourner:
" J'irai, dit-il, & je m'exposerai à la confusion que j'ay meritée.

Quand il fut arrivé au cloistre de l'eglise,[c'est à dire l'enclos p.728.b.c.
qui comprenoit l'eglise avec toutes ses dependances, entre les-
quelles estoient la maison episcopale,] il n'entreprit pas d'entrer
dans l'eglise; mais il alla se presenter à Saint Ambroise qui estoit
dans la sale où il avoit accoutumé de recevoir ceux qui le ve-
noient voir, & le pria instamment de le delier des liens[de l'ex-
communication.] Le Saint traita cette demarche de tyrannie, &
luy demanda s'il vouloit porter les excés de sa fureur jusque con-
" tre Dieu mesme, & au violement de ses loix saintes. Non, répon-
" dit l'Empereur, je ne m'eleve point contre les loix qu'on m'a
" imposées: Je ne veux point entrer par violence dans l'eglise:
" mais je vous demande la grace de me delivrer de mes liens. Sou-
" venez vous de la bonté de nostre commun maistre, & ne me
" fermez pas la porte que ce Dieu de bonté a ouverte à ceux qui
" font penitence. Et quelle penitence avez vous faite, repliqua le
" Saint, aprés un crime si enorme? Quels remedes avez vous em-
" ployez pour guerir les profondes blessures de vostre ame? C'est
" à vous, repartit l'Empereur, à me prescrire les remedes & à les
" proportionner à mes maux, & à moy d'accepter ceux que l'on
" m'appliquera.

[Cette demande de Saint Ambroise & la réponse de Theo-
dose, paroissent difficiles à accorder avec une penitence de huit
mois, que Theodose avoit faite, sans doute selon l'ordre que
S. Ambroise luy en avoit prescrit. Peut-estre neanmoins que S.
Ambroise luy avoit imposé un plus long terme; & luy deman-
doit quelle action extraordinaire de penitence il avoit faite
pour demander qu'on luy abregeast le temps qui luy avoit esté
marqué. Mais l'humilité qu'il fit paroistre dans sa réponse, flechit
sans doute le cœur de S. Ambroise.] Ainsi il se contenta de luy d.

p.719.a. demander qu'il fist la loy dont nous parlerons dans la suite; 'ce que Theodose ayant accepté & executé sur le champ, Saint Ambroise leva le lien [de la penitence] dont il l'avoit lié auparavant. Rufl.2.c.18.p.259. 'Ainsi il n'accomplit le temps qui luy avoit esté prescrit, comme le dit Rufin, [qu'en ce qu'il n'en retrancha rien par luy mesme, mais seulement par l'autorité de l'Eglise qui le luy avoit imposé.]

Thdrt.p.729.a.b. 'Ce fut ensuite de cette indulgence que ce pieux Empereur prit la hardiesse d'entrer dans l'eglise. Il n'y demeura pas debout pour faire ses prieres: il ne se contenta pas mesme de se tenir à genoux: mais prosterné contre terre il s'écria avec David: Je suis demeuré étendu [comme un mort] sur le pavé, " rendez moy la vie, ô mon Dieu, selon vos promesses. Il s'arra- " choit les cheveux, il se frapoit le front, il arrosoit la terre de ses larmes, pour obtenir le pardon qu'il demandoit.

ARTICLE LXI.

S. Ambroise fait sortir Theodose du chœur: Eloge de la penitence de ce Prince.

Thdrt.l.5.c.17.p.729.b.c.d. 'THEODORET ajoute encore à ceci une circonstance fort remarquable. Lorsque le temps demanda que Theodose allast presenter son offrande à l'autel, ce Prince se leva de terre & entra tout baigné de ses larmes dans le sanctuaire. Aprés y avoir offert les dons, il demeura dans le chœur, ainsi qu'il avoit accoutumé. S. Ambroise ne demeura pas dans le silence: Il crut devoir presenter à l'Empereur que cette place ne luy convenoit pas. D'abord il luy fit demander s'il vouloit quelque chose. Theodose répondit qu'il attendoit la participation des divins Mysteres. Alors le Saint luy envoya dire par l'Archidiacre que le sanctuaire n'estoit que pour les sacrez ministres; qu'il n'estoit pas permis à aucun autre d'y entrer, qu'ainsi il devoit en sortir & se tenir avec le reste du peuple: que la pourpre faisoit les Empereurs, mais qu'elle ne faisoit pas des Evesques. Ce pieux Empereur receut parfaitement bien la remontrance de S. Ambroise; & répondit que ce n'estoit point par orgueil qu'il estoit demeuré au dedans du chœur, mais parceque c'estoit l'usage de l'Eglise de Constantinople; qu'au reste il luy rendoit de nouvelles actions de graces pour ce charitable avertissement.

[Il semble assez difficile de recevoir entierement cette narra-

tion de Theodoret, puisque Theodose ayant déja passé un temps considerable à Milan, & y ayant certainement assisté au sacrifice de S. Ambroise, ce Saint le devoit déja avoir averti de se tenir dans la nef: De sorte qu'il seroit plus naturel de le mettre en 388, lorsque Theodose vint la premiere fois à Milan.]'En effet Sozomene le raporte comme une chose sans liaison avec la penitence de Theodose, quoiqu'il la mette immediatement aprés. Cet auteur dit que S. Ambroise voyant que la coutume de laisser demeurer les Princes dans le chœur durant la celebration des Mysteres, estoit une basse complaisance, ou un desordre, ordonna que leur place seroit devant le balustre [au haut de la nef,] afin qu'ils fussent devant le reste du peuple, & aprés le Clergé, & que Theodose approuva fort cette regle si judicieuse. Soz.l.7.c.25.p. 744.c.

'Tel fut l'eclat de la vertu soit de l'Evesque soit de l'Empereur. Car on ne peut s'empescher de les admirer tous deux, l'un pour sa genereuse liberté, l'autre pour son humble obeïssance; celui là pour l'ardeur de son zele, & celui-ci pour la sincerité de sa foy. Quand Theodose fut retourné à Constantinople, il y observa les regles de pieté [& de respect pour les saints lieux, qu'il avoit receus de S. Ambroise. Un jour de feste qu'il estoit allé à l'eglise [pour la celebration des sacrez Mysteres,] aprés avoir fait son offrande à l'autel il se retira aussitost. Nectaire Evesque de Constantinople luy demanda pourquoi il ne demeuroit pas dans le chœur. A quoy il repondit en soupirant, qu'il avoit enfin appris depuis peu la difference qu'il y a entre un Evesque & un Empereur, qu'à peine avoit-il trouvé un homme qui luy enseignast la verité; & qu'il ne connoissoit qu'Ambroise qui meritast le nom d'Evesque. Tant est avantageuse, dit Theodoret, la correction qui est faite par un homme d'une vertu extraordinaire. 'Non seulement Theodose, mais encore les Empereurs suivans jusques au temps que Sozomene écrivoit, observoient cet ordre. Thdrt.l.5.c.17. p.729.730. Soz.l.7.c.25.p. 744.c.d.

[Theodose ne finit pas sa penitence en recevant l'absolution de l'Eglise.]'Car il ne passa depuis aucun jour de sa vie sans se souvenir avec douleur de la faute qu'il avoit commise;[& il semble que depuis cela il ait paru encore plus pieux & plus Chrétien qu'il n'avoit fait jusques alors.] Aussi S. Ambroise ne rougit point de mettre sa penitence parmi ses plus magnifiques eloges. 'S. Augustin de mesme n'a rien trouvé de plus admirable que cette humilité si religieuse. 'Il la propose à son peuple comme un modele illustre de penitence; & il assure que Dieu a voulu que ce Amb.div.3.p. 131.f. Aug.civ.l.5.c. 26.p.641.c. f.392.p.1504. 1505.

Prince se soumist à cette humiliation publique, afin d'animer tous les pecheurs à imiter un exemple si excellent. 'Paulin dit qu'il merita par là de remporter depuis la victoire [sur Eugene.]

Amb. vit. p. 48.

Fac. l. 12. c. 5. p. 556.

'La memoire de Theodose sera à jamais illustre dans l'Eglise, mais non à cause de ses victoires; quoiqu'il en ait remporté de grandes sur des barbares tres puissans, & qu'il ait glorieusement triomphé de deux tyrans tres redoutables. Des Trajans & d'autres qui n'ont esté dignes que de l'enfer, l'ont egalé ou surpassé en ce point. Sa gloire est son humiliation mesme, & la penitence publique à laquelle il se soumit avec humilité en foulant aux piez tout le faste de la majesté imperiale. Sa pieté luy fit comprendre que ce n'estoit pas cette autorité temporelle qu'il avoit audessus des Evesques mesmes, mais la soumission Chrétienne qu'il leur rendroit, qui le feroit arriver à la vie [bienheureuse & eternelle.] C'est pourquoi on a lieu de croire qu'on trouveroit encore aujourd'hui un Theodose, si Dieu suscitoit quelque Ambroise. Mais le defaut de fermeté dans ceux qui ont droit d'exiger de dignes fruits de penitence, est cause que ceux qui en ont besoin, negligent de s'y soumettre & d'y satisfaire.

Conc. t. 8. p. 475. 2. e. d.

'Hincmar l'un des plus savans Evesque du IX. siecle, parle en ces termes au Roy Charle le chauve: Souvenons nous de ce qu'a- fait un illustre Empereur, & un Evesque non moins illustre. " Theodose pecha parcequ'il estoit homme, & Ambroise le reprit " parcequ'il estoit un vray Evesque. Theodose receut avec une " humble patience la penitence que Dieu luy imposoit par son " ministre. Heureux Prince d'avoir trouvé de son temps un Am- " broise, qui l'obligeoit à faire une digne satisfaction pour ses " pechez! Heureux Evesque d'avoir trouvé un Theodose dont " l'oreille estoit disposée à ecouter la justice qu'il luy annonçoit: " 'Heureux l'un & l'autre de ce que Dieu trouvoit un homme qui " s'opposoit à sa colere, & qui l'empeschoit de punir dans sa fureur " le peché où le Prince estoit tombé! "

e.

[Il feroit aisé d'amplifier beaucoup l'eloge qu'on peut faire de cette action, en y appliquant une grande partie de ce que S. Ambroise dit de la penitence de David, si cela convenoit à nostre dessein.]

ARTICLE LXII.

Loy de Theodose pour suspendre les executions criminelles: Deux seigneurs de Perse visitent S. Ambroise.

'POUR la loy que Saint Ambroise fit faire à Theodose avant que de le recevoir dans l'Eglise, ce fut celle par laquelle il ordonna que les arrests de mort & de confiscation ne seroient publiez que 30 jours aprés qu'ils auroient esté rendus; en sorte qu'aprés ces 30 jours, ceux qui auroient dressé la loy, la luy apporteroient pour l'examiner de nouveau, & la corriger ou la confirmer selon qu'il la trouveroit alors juste ou injuste. 'Il n'y avoit point de satisfaction plus propre pour un peché commis par colere, que cette loy qui cassoit & qui annulloit toutes les sentences de la colere, pour laisser l'autorité toute entiere à la raison & à la justice. 'Rufin & Sozomene reconnoissent que cette loy fut un fruit de la penitence de Theodose; mais selon eux elle ne regardoit que les arrests de mort, & suspendoit 30 jours non la validité & la publication des arrests, mais seulement leur execution; [ce qui estoit bien different pour les pays eloignez de l'Empereur. — Thdrt.l.5.c.17. p.728.729. — p.728.d. — Ruf.l.2.c.18.p.159|Soz.l.7.c.25 p.744.b.

Ce que disent ces auteurs, particulierement Theodoret, a un entier raport à la loy du Code,] 'qui ordonne que quand les Empereurs auront rendu quelque arrest severe, l'état & la fortune des condannez seront suspendus durant 30 jours, pendant lesquels neanmoins les condannez seront gardez exactement, & liez dans les prisons. Mais cette loy porte le nom de Gratien, aussi bien que de Valentinien & de Theodose, & ne porte point celui d'Arcade. Elle est mesme datée de Verone le 18 aoust de l'an 382, [auquel Theodose n'estoit point en Italie. "Ainsi ce n'est point celle dont nous parlons: & il faut dire que celle de 382, ayant esté abolie l'année suivante par la mort de Gratien qui l'avoit faite, Theodose la renouvella en ce temps-ci, en y changeant peut-estre quelque chose, [& la rendit generale pour l'Orient aussi bien que pour l'Occident.] — Cod.Th.9.t.40 l.13.p.309 — V.Gratien note 20.

'Baronius pretend qu'il faut entendre de la loy de Theodose ce que dit Sidoine Apollinaire, qu'un nommé Arvand ayant esté condanné à mort par le Senat, fut transporté dans une isle pour y estre executé au bout de 30 jours, selon l'ordonnance de Tibere. 'D'autres neanmoins remarquent que la loy de Theodose ne parlant que des jugemens rendus par le Prince, Sidoine — Bar.390. §27| Sid.l.1.ep.7.p.19. — Cod.Th.t.3.p. 307.308|Sid.n. p.17|Sav.2.

Tac.an.l.3.c.51. p.85.86|Suet.l.3.c.75 p 406| Dio,l 57.p 617.a. ne pouvoit pas l'alleguer en cette rencontre ; '& que quoique Tibere n'eust mis que dix jours d'intervalle entre la condannation & l'execution des criminels, neanmoins on justifie par divers passages que l'usage ou quelque loy posterieure y en avoit ajouté vingt, & que cette addition passoit sous le nom de la premiere loy faite sous Tibere, comme, dit-on, c'est l'usage ordinaire des loix.

Bar. 390. § 27. Cod.Th.t.3.p 308.2. 'On croit que l'Empereur Nicephore Botoniate, abrogea depuis la loy de Theodose. 'D'autres disent au contraire qu'il l'étendit aux sentences de tous les magistrats. [Car la mort precipitée de S. Marcellin en 414, donne lieu de croire que la loy de Theodose ne differoit pas l'execution de leurs jugemens.]

Amb.vit.p.84.85. 'Paulin aprés avoir parlé de la penitence de Theodose, dit que vers le mesme temps deux des plus puissans & des plus habiles hommes de la Perse, vinrent à Milan attirez par la grande reputation de S. Ambroise. Ils apporterent avec eux plusieurs questions qu'ils vouloient luy proposer pour eprouver la science & la capacité de ce saint Evesque. Ils confererent avec luy par le moyen d'un truchement depuis une heure de jour jusqu'à trois heures de nuit : aprés quoy ils se retirerent pleins d'admiration pour un si rare merite. Et pour faire voir que leur unique dessein dans leur voyage estoit de mieux connoistre par eux mesmes ce grand homme qu'ils connoissoient déja de reputation, ils prirent congé de l'Empereur dés le lendemain, & s'en allerent à Rome, où ils vouloient connoistre la grandeur & la magnificence de Probe Senateur Romain. De là ils s'en retournerent chez eux. ep.32.p 262. 'Nous avons une lettre du Saint, [écrite, comme nous croyons, quelques années aprés ceci,] à Severe Evesque dans la Campanie, pour luy recommander un Prestre nommé Jacque, venu des dernieres extremitez de la Perse, qui vouloit se retirer dans cette province pour y passer en repos le reste de ses jours.

ARTICLE LXIII.

Concile de Milan contre les Ithaciens & Jovinien.

Amb.ep.59.p.323.1. [NOus avons remarqué ci-dessus que] 'quand le bruit du massacre de Thessalonique vint à Milan, il s'y tenoit un Concile, à cause, dit S. Ambroise, de la venuë des Evesques des Gaules. [C'estoit, autant que nous en pouvons juger, sur le sujet] Sulp.l.2.c.64.p.177.178. 'd'Ithace & de quelques autres Evesques, qui avoient procuré

390. de Saint Ambroise 16. auprés de Maxime la mort des heretiques *Priscillianistes, ce qui les avoit rendu extremement odieux: '& S. Martin ayant communiqué par force avec eux dans l'ordination de Felix Evesque de Treves, en avoit esté repris par un Ange. [Le Concile estoit donc apparemment assemblé pour cette affaire, qui troubloit alors extremement l'Eglise des Gaules, comme on le voit par S. Sulpice Severe.] S. Prosper met l'année precedente, que les Evesques Ithace & Ursace furent privez de la communion à cause de la mort de Priscillien dont ils avoient esté les accusateurs; ce qui nous porteroit assez à mettre le carnage fait à Thessalonique dés l'année precedente sans l'autorité de Theodoret; mais on peut dire aussi que les Evesques des Gaules ayant condanné les Ithaciens l'année precedente, voulurent en celle-ci faire confirmer cette condannation par les Evesques d'Italie. dial.3.c.15.p. 319.&c.

*V. les Priscillianistes § 5, 8-14.

[Ils n'y eurent pas sans doute de difficulté,]'puisque S. Ambroise s'estoit déja abstenu à Treves de la comunion des Ithaciens, '& que, comme nous l'avons déja remarqué ci-dessus, le Pape [Sirice] & luy declarerent par leurs lettres, qui furent luës & approuvées depuis dans le Concile de Turin, que ceux qui se separeroient de la commnnion de Felix, seroient receus dans celle de l'Eglise Catholique. [Nous avons perdu cette lettre de Saint Ambroise;]'mais nous en avons une adressée à un seigneur nommé Stude, où il témoigne son aversion pour ces triomphes sanglans, comme il les appelle, que des Evesques remportoient sur des malheureux. Amb.ep.56.p. 321.a. Conc.B.t.1.p. 702.1.b.c. Amb.ep.52.p. 310.f.

[Il n'est pas necessaire d'avertir que s'il avoit de l'horreur pour la cruauté des Ithaciens, ce n'estoit pas qu'il eust aucune indifference pour les abominations des Priscillianistes.]'Il s'estoit declaré leur ennemi [dés l'an 382 ou environ,] lorsque quelques uns d'eux estoient venus à Milan dans la pensée de le surprendre, & de se couvrir de l'autorité de son nom qui estoit déja tres grande. [Il semble mesme qu'il ait fait quelques écrits considerables contre eux,]'puisque Paterne Evesque de Brague dit qu'il avoit esté delivré de cette heresie par la lecture des livres de S. Ambroise. 'Nous trouvons qu'il écrivit aux Evesques d'Espagne, pour les prier d'accorder la paix à Symphose Evesque Priscillianiste qui l'estoit venu trouver, pourvu qu'il condannast ce qu'il avoit fait de mal, & qu'il accomplist les conditions qu'il s'estoit imposées luy mesme: Et Symphose ayant fait Prestre Dictine son fils, qui avoit fait plusieurs ouvrages contre la foy, S. Ambroise ordonna neanmoins qu'il demeureroit Prestre, mais qu'il ne monteroit pas plus haut. Sulp.l.2.p.173. Conc.B.t.1.p. 743.1.e. p.742.743.

Bar. 390. § 35. 'Baronius croit que le Concile de Milan dont nous venons de parler, est celui qui condanna Jovinien nouvel heresiarque, qui s'eleva en ce temps-ci contre l'honneur des vierges. [Nous ne voyons rien qui favorise ni qui combate cette opinion.] 'Mais (Amb. ep. 7. p. 187. g. h.) puisque Jovinien fut condanné à Milan durant que l'Empereur y estoit, & sous le pontificat de Sirice, [il vaut autant le mettre en cette année qu'en une autre.

Jovinien estoit Latin;]& au lieu que depuis prés de 400 ans que (Hier. in Jov. l. 2. t. 2. p. 94. c.) l'Eglise duroit, [presque] toutes les erreurs avoient esté produites par des Grecs, des Caldéens, ou des Syriens, il s'avisa de renouveller les infamies de Basilide, afin que la langue latine eust aussi des heresies. (Aug. hær. 82. t. 6. 2 13. 2. c.) 'Il estoit "moine, [a] comme il s'en vantoit luy mesme; NOTE 39. & on l'avoit vu autrefois aller nus-piez, [b] dompter sa chair par le (a Hier. in Jov. l. 1. c. 25 p. 46. c.) jeûne, [c] se contenter du pain le plus grossier, avec de l'eau toute (b Amb. ep. 7. p. 180 d. e.) pure, [d] porter une méchante robe noire & toute sale, avoir un visage pasle & des mains toutes pleines de durillons à force de (c Hier in Jov. l. 1. c. 25. p. 46. c.) travailler.

(d l. 2. p. 84. e.) 'Il prescha sa doctrine à Rome, [e] & troubla la foy de l'Eglise (Aug. hær. 82. p. 13. 2. d. & c[Hier. in Pel. l. 3 c. 1. p. 297 a.) Romaine; [f] d'où vient que S. Jerome demande s'il n'y avoit donc aucune province dans le monde pour recevoir l'impieté qu'il preschoit, & où ce serpent se pust glisser, hormis celle que la (e Hier. in Pel. pr. p. 260 d.) doctrine de S. Pierre avoit établie sur J. C. la pierre [de la verité.] (f in Jov. l. 2. p. 94. c.) [g] Ce fut durant que S. Augustin estoit encore jeune, [sous le pon- (g Aug hær 82. p. 13 2 e.) tificat de Sirice comme la suite le montrera, & avant l'an 392,] 'puisqu'il estoit déja condanné lorsque S. Jerome écrivoit contre (Hier. ep. 50. t. 2. p. 101. a.) luy "en cette année là. V. Saint Jerome.

(Amb. ep. 6. p. 185 a.) 'Jovinien publia ses blasphemes par un ouvrage temeraire qu'il composa, [h] dont Saint Jerome cite le second livre. [i] Ce Pere (h Hier. in Jov. l. 1. c. 1. p. 18. c.) l'appelle un homme sans langue & sans parole. Il dit que ses (i in Pel. pr. t. 2. p. 260. d.) discours estoient si fades, qu'il estoit plus digne de compassion que d'envie. Son style, dit-il ailleurs, est si barbare, si grossier si defectueux, & si confus, que l'on ne peut comprendre ni ce qu'il veut dire, ni les preuves de ce qu'il avance. Il est en mesme temps enflé & bas. Il tasche à chaque periode de s'elever, mais n'ayant pas la force de se soûtenir il tombe aussi-tost. De plus, il brouille tellement toutes choses, & les embarasse d'une maniere si confuse, que tout ce qu'on trouve d'obscur dans les anciens auteurs, n'approche point des tenebres de ce faiseur d'enigmes. Quand on veut lire ses ouvrages, on n'y trouve ni pause ni distinction, & on ne sçait où s'arrester que quand on perd haleine. On peut prendre chaque endroit ou

pour

pour un commencement ou pour une suite. Pour de liaison on n'y en remarque aucune. Et à la reserve des passages de l'Ecriture que cet eloquent auteur n'a osé changer ni méler des fleurs de sa belle rhetorique, tout le reste de son discours convient egalement à toutes sortes de sujets, parcequ'il ne convient à aucun. 'Et veritablement un endroit de Jovinien qu'il raporte en ses propres termes, ne revient pas mal à l'idée qu'il nous en donne. 'Il estoit fort rempli de passages de l'Ecriture, qu'il alleguoit non pour en suivre la verité, mais pour s'en servir à deguiser ses erreurs, afin qu'elles entrassent plus aisément dans l'esprit des simples. p.18.c. Vinc.L.c.35.p.366.

'S. Jerome fait un abregé de tout ce livre de Jovinien, [a] & en cite divers endroits, mais en en changeant les termes. Hier.in Jov.l.1.c.3.p.19.20. a l.2.p.59.a|73 a|81.d.

ARTICLE LXIV.

Dereglement de Jovinien dans sa doctrine & dans ses mœurs.

'MALGRÉ toute l'obscurité dont Jovinien avoit rempli son livre, on ne laissoit pas de voir que son but estoit de relever le mariage pour rabaisser la virginité. 'Saint Jerome en reduit toute la doctrine à ces quatre points; Que les vierges, les veuves, les femmes mariées qui ont receu le battesme, sont dans un egal degré de merite, si leurs autres œuvres ne mettent entre elles de la difference; Que ceux qui ont esté regenerez par le battesme avec une pleine foy, ne peuvent plus estre vaincus par le diable; Qu'il n'y a point de difference entre s'abstenir des viandes, & en user avec action de graces; Et enfin, avec tous ceux qui auront conservé leur battesme, auront une mesme grace dans le ciel. Hier.in Jov.l.1.c.1.p.18.c. c.2.p.18 d.

[Il est aisé de raporter à ces quatre chefs, les autres erreurs qu'on luy attribuë, savoir;] 'Que tous les pechez estoient egaux; [b]Que les jeûnes estoient superflus; [c] Qu'il n'y auroit point dans le ciel de distinction de merites, & qu'on y recevroit les vertus qu'on auroit negligé d'acquerir en cette vie; [d] Que ceux qui estoient battizez pouvoient vivre sans peché, [e] d'où vient que S. Jerome le fait le pere des Pelagiens; [f] ou mesme, s'il en faut croire Julien le Pelagien, Qu'avant le battesme on pouvoit pecher & ne pas pecher; mais qu'aprés le battesme on ne pouvoit plus pecher. [g] S. Augustin dit qu'estant Stoïcien pour le dogme de l'egalité des pechez, il estoit Epicurien dans la défense qu'il entreprenoit des voluptez, & dans la recherche qu'il en faisoit, Aug hær.82.p.83.2.c. b Amb.ep.6.p.74.x. c Bar 417.§ 36. d Hier.in Pel.l.3.c.1.p.297 a. e a|260 d|ad Ctc 2.p.252.d| Merc.t.2.p 428 429. f Aug.op.imp.l.1.c.98.p.35.1 a|l.4.c.121.p.212-213 g ep.29.p.432 a.

op.imp.l.4.c. 321.p.212.1.a| hær.82.p.13.2 d| Amb.ep.7.p. 186.a. Aug.in Jul.l.1.c. 2.t.7.p.366.1.b. ad Bon.l.1.c.2.p. 450.2.d. d. nupt.l.2.c.5.t.7. p.354.1.d.

'Outre tout cela, S. Ambroise & Saint Augustin assurent qu'il enseignoit que la S.te Vierge avoit bien conservé sa virginité en concevant J.C; mais qu'elle l'avoit perduë en le mettant au monde; 'pretendant par un raisonnement faux, quoique tres subtil, que sans cela il falloit dire avec les Manichéens, que le corps de J.C n'estoit pas veritable, mais fantastique; '& il détruisoit ainsi la virginité de cette sainte[Mere de Dieu qui fait la gloire des vierges.]'Il accusoit encore tous les Catholiques d'estre des Manichéens, parcequ'ils n'egaloient pas comme luy le mariage à la virginité sacrée; '& S. Ambroise en particulier, parcequ'il défendoit contre luy l'honneur de la S.te Vierge.

Hier.in Jov.l 1. c.1.p.17.b. a Amb ep.6.p. 184 l. Hier.in Jov.l.2. c.25 p.46.c. l.2.p.84.d. in Pel.l.1 ep. 220.p.64 b. b in Jov.l.2,p. 84.c.

'Voilà quelle estoit la doctrine de cet Epicure des Chrétiens, [& sa vie répondoit à sa doctrine.]a Pour s'insinuer plus aisément sous pretexte d'une profession toute sainte, & repandre son venin avec plus d'efficace & de sureté, 'il se vantoit encore d'estre moine. Mais au lieu de pratiquer ses anciennes austeritez, il se revétit d'habits blancs, prit un grand soin de son teint, chercha les vins delicieux, les bonnes tables, les ragousts les plus fins, frequenta les bains, les jeux publics, & les cabarets, & parut enfin comme un beau moine, d'un grand embonpoint, d'un beau teint, d'une extreme propreté, & d'un air tout à fait galant. 'Il se fit raser la barbe, 'que les moines portoient longue comme il paroist encore par d'autres endroits.b Ses habits estoient ou de lin ou des plus belles laines, ou mesme de soie. Son visage devint vermeil, & sa peau luisante: Ses cheveux estoient frisez & bien ajustez. [En menant cette vie voluptueuse & sensuelle,]il eut bientost un ventre extremement gros & fort avancé. Ses epaules se dilaterent. Le cou & tout le visage luy grossit tellement de graisse, qu'à peine pouvoit-il prononcer quelques paroles entrecoupées.

Amb.ep 7.p. 186.a. Hier.in Jov.l.1. c.25.p 46.c| Aug hær 82 p.13 2.d. c Aug hær.82.p. 13.2.d.

[Voilà la description qu'en fait S Jerome;]'& S. Ambroise dit aussi qu'il estoit tous les jours dans les festins & dans la debauche, comme si par une penitence extraordinaire, il eust eu regret des austeritez qu'il avoit pratiquées, & eust voulu venger son corps des jeûnes dont il l'avoit affligé. 'Il ne voulut pas neanmoins se marier;c non pas qu'il crust que la continence luy servist devant Dieu d'aucun merite pour la vie future, mais pour ne point s'engager aux embaras de la vie presente, qui sont des suites du mariage.

Hier.in Jov.l 2. p.94. p.93 b.

'Il ne faut pas s'étonner qu'une doctrine comme la sienne, qui ne preschoit que la volupté, ait trouvé beaucoup de sectateurs dans Rome, '& Saint Jerome ne luy dispute point la gloire, qu'il

s'attribuoit, d'avoir un grand nombre de disciples. 'Ceux qui aimoient les delices suivoient volontiers celui qui les autorisoit, & ne faisoient souvent que decouvrir avec plus de liberté les crimes qu'ils commettoient en secret dés auparavant. 'Mais ce qui estoit deplorable, c'est que mesme diverses personnes de l'un & de l'autre sexe, qui avoient embrassé la continence, & qui avoient passé beaucoup d'années sans donner aucun sujet de douter de leur pudicité, se laissoient surprendre aux sophismes de ce malheureux, qui leur demandoit s'ils pretendoient estre plus saints qu'Abraham, que Sara, que les autres grands personnages de l'ancien Testament qui avoient esté mariez; & par cette illusion ils abandonnoient leur profession, & s'engageoient dans le mariage, 'succombant à un plaisir de bestes, aprés avoir vécu longtemps dans la chasteté & la continence.

p.94.c. | Aug hær.82.p.13 2.d|retr.l.2.c.22 t.1.p.22.2.b.c. | Hier in Jov.l.1.c.23.p.49.c.

ARTICLE LXV.

Jovinien est condanné par Sirice, & par le Concile de Milan.

'CES heretiques cachoient le poison de leur malice dans eux mesmes, & continuoient à faire paroistre audehors un exterieur de sainteté. 'Par cet artifice ils faisoient insensiblement glisser leur doctrine dans l'Eglise pour en corrompre les principales parties, & donner la mort à tout son corps. 'Dieu ne permit pas neanmoins qu'ils allassent jusqu'à tromper aucun des Prelats. 'Il estoit seulement à craindre qu'ils n'entrainassent avec eux dans le precipice beaucoup de personnes simples. Mais Dieu pour briser le piege qu'ils avoient tendu, 'suscita contre eux de fideles Chrétiens, illustres par leur naissance, & venerables par leur pieté. C'est sans doute S. Pammaque qui possedoit toutes ces qualitez avec eminence, '& à la poursuite duquel on devoit aprés Dieu la condannation de Jovinien. Saint Jerome semble joindre avec luy un Victorin, qui n'avoit pu souffrir d'entendre à Rome cette proposition horrible, qu'une vierge & une femme mariée sont la mesme chose.

Amb.ep.6.p.185.a. | p.184.k. | Aug.hær 82.p.13.2.d. | Amb.p.184.k. | p.185 a. | Bar.390.§ 38. | Hier.ep.50.p.101.a.

'C'est ainsi que cette heresie fut bientost étoufée par la fidele & genereuse resistance que luy fit l'Eglise Romaine.ᵃCes personnes defererent aussi-tost Jovinien & ses disciples au Pape Sirice. Ils luy presenterent une requeste où ils exposoient des choses qui faisoient horreur, tirées ce semble du livre de Jovinien. Ils demanderent que ces choses fussent verifiées par l'autorité episco-

Aug.h.82.p13.2.d|retr.l.2.c.22.p22.2.c. | a Amb.ep.6.p.185.a.

pale, & condannées par la sentence du S. Esprit comme contraires à la loy de Dieu. 'Sirice assembla son Clergé. On demeura
b. d'accord que la doctrine proposée estoit contraire à la doctrine 1.
de l'Eglise : Et comme Jovinien, Auxence, Genial, Germinateur, Felix, Frontin, Martien, Janvier, & Ingenieux, estoient convaincus d'estre les auteurs & les predicateurs de cette nouvelle heresie, tous ceux qui estoient presens, tant les Prestres & les Diacres, que les autres Ecclesiastiques, jugerent que selon la regle de Saint Paul ils devoient estre bannis de l'Eglise pour toujours par la sentence de Dieu & le jugement du Pape.

ep.7.p.187.g. 'Jovinien & les autres que nous avons nommez, se voyant condannez à Rome, s'en allerent à Milan, [sans doute pour surprendre l'Empereur qui y estoit.] 'Mais Sirice manda & leur histoire & leur condannation à l'Eglise de Milan, [ayant peut-estre écrit une autre lettre à S. Ambroise en particulier,] afin qu'ils ne pussent tromper personne & se faire admettre à la communion sous les noms de Religieux & de Chrétiens dont ils se couvroient; '& il y envoya mesme trois Prestres, Crescent, Leopard, & Alexandre, pour maintenir avec le zele de la foy dont ils estoient remplis, la sentence qu'il avoit renduë.

ep.6.p.184.|| 185.h.

p.185.b.c.

ep.7.p.187.h. 'Son soin réussit comme il pouvoit souhaiter. Ses legats furent témoins de l'horreur que l'Empereur & tous les autres eurent des Jovinianistes, dés qu'on les eut vus. On les regarda comme des Manichéens, & mesme aprés qu'ils eurent esté condannez par l'execration de tout le monde, les legats [par leurs sollicitations] les chasserent de la ville. 'Baronius croit que ce fut à leur occasion que Theodose fit la loy datée de Verone le 3 septembre de cette année, par laquelle il ordonne que tous ceux qui faisoient profession de la vie monastique, feroient contraints de se retirer dans les solitudes & dans les deserts. ["Cela souffre neanmoins assez de difficulté.] V. Theodose I § 62.

Bar.390.§47.48.

Amb.ep.7.p.185.187. 'S. Ambroise & les autres Evesques qui estoient à Milan, écrivirent au Pape pour répondre à ses lettres. Aprés avoir loué sa vigilance pastorale, ils refutent en peu de mots l'impieté de Jovinien. Ils s'arrestent particulierement sur ce qu'il disoit contre la virginité de la Sainte Vierge. Il semble selon eux qu'il ne croyoit pas que J. C. se fust veritablement incarné, & qu'ainsi il tomboit dans l'heresie des Manichéens. 'Mais on voit par Saint Augustin que c'estoit une fausse conclusion qu'il tiroit luy mesme de la virginité de la Mere de Dieu, & dont il prenoit avantage

Aug.in Jul.l.1.c.2.p.366.1.b.

1. Le texte de cet endroit paroist corrompu.

contre les Catholiques.'Cette lettre est signée aprés S. Ambroise, Amb.ep.7.p.
par Evence de Ceneda, Maxime d'Emone [ou Laubach,] Felix 187.i.
Iadurensis. de Zara, S. Bassien de Lodi, Theodore de Martigny,"Constance
d'Orange, & S. Sabin de Plaisance,[qui avoient tous assisté en l'an
381 au Concile Aquilée.] 'Il y avoit encore outre ceux qui ne 1.
sont pas nommez, Eustase, 'Constance[qui est peutestre celui à Bar.390.§47.
qui Saint Ambroise écrivit aprés son ordination,] '& Geminien Amb.ep.7.p.
V. S. Severe de Ravenne qui estant present, signe neanmoins par la main "d'Aper son 187.i.
Prestre.[On croit que c'est S. Geminien de Modene.]

'On ne trouve point ce que Jovinien devint depuis jusques à la Bar.390.§49|
loy d'Honoré contre luy. On y voit qu'il tenoit des assemblées Cod.Th.16 t.5.
auprés de Rome; de quoy les Evesques s'estant plaints, Honoré l.53 p.174.
ordonna que cet heresiarque & ses complices seroient battus de
fouets armez de plomb, & releguez en diverses isles. Il determine
Note 40. pour Jovinien l'isle de Boas'sur la coste de Dalmacie["Cela peut Amm.l.22.p. 206.
estre arrivé en 398.]'S. Jerome nous assure qu'il estoit mort en 406, Hier in.Vig.c 1.
ayant, dit-il, rendu l'esprit au milieu de la bonne chere, & qu'il p.120.121|Genn.
estoit rené dans Vigilance, comme Euphorbe dans Pythagore. c.75|Bar.412 §25

'Quelques amis de Saint Jerome luy envoyerent de Rome les Hier in Jov.l.1.
V. S. Jerome écrits de Jovinien, en le priant de les refuter;["& il le fit en deux c.1.p 17.b.
livres l'an 392.] 'Depuis cela, quoique personne n'osast soutenir Aug.retr l.2.c.
ouvertement le dogme de Jovinien, on ne laissoit pas de le re- 22.p.22.2.c.
pandre encore en secret : Et ce fut pour l'étoufer entierement,
que S. Augustin composa ses deux livres Du bien du mariage &
de la sainte virginité. Il voulut commencer par l'eloge du ma-
riage, parcequ'on pretendoit que l'on ne pouvoit répondre à
Jovinien sans le rabaisser & le blasmer, [comme avoit fait S.
Jerome.]

ARTICLE LXVI.

De Sarmation & Barbatien moines de Milan.

'SAINT Ambroise, comme nous l'avons déja remarqué, Aug.conf.l 8.c.
avoit un monastere hors les murailles de Milan, plein de 6.p.61.1.b.
solitaires tres vertueux qu'il nourrissoit. [C'est apparemment]
'cette maison de Saints que S. Augustin dit avoir vuë à Milan, demor Ec c.33.
remplie d'un assez grand nombre de personnes, qui demeurant t.1.p.310 2.a.
dans la ville, ou tout auprés,] estoient tres eloignez de la vie
commune, & qui avoient pour Superieur un Prestre tres savant
& tres vertueux.

[*Jovinien n'en estoit pas, comme quelques uns l'on dit ; mais il y a bien de l'apparence que quand il vint à Milan, il infecta quelques uns des solitaires qui y demeuroient.] 'Au moins il est certain qu'il y en avoit deux nommez Sarmation & Barbatien, qui firent de la peine à Saint Ambroise à cause de beaucoup de choses dont on l'avertit. Il leur donna les avis necessaires ; mais il n'en firent aucun profit. Ils ne laisserent pas de se retenir un peu durant quelque temps, & de jeûner avec les autres : Mais comme ils estoient là obligez de demeurer dans le monastere [sans pouvoir sortir quand ils vouloient ;] qu'ils n'y trouvoient point d'occasions de debauches, & que leurs entretiens honteux & dereglez y estoient absolument interdits, leur delicatesse ne put supporter une telle rigueur. Ils abandonnerent cette sainte compagnie, de laquelle pour user des termes de S. Jean, ils n'avoient jamais esté. Ils voulurent depuis y rentrer : mais S. Ambroise le leur refusa.

Amb. ep 25. p. 238. * V. la note 39.

p. 238. 'Le depit les porta à dogmatizer. Privez du fruit des bonnes œuvres qu'ils avoient pratiquées, ils devinrent envieux de ceux qui les pratiquoient. C'est pourquoi ils prescherent la volupté, & conseillerent à tout le monde les plaisirs & les delices. Ils soutenoient que l'abstinence, la frugalité, la virginité n'estoient d'aucun merite ; que tous les hommes son egaux les uns aux autres, quelques actions qu'ils aient faites ; que c'estoit une folie de mortifier sa chair par les jeûnes pour la soumettre à l'esprit ;

p. 240. m. 'que l'abondance des voluptez, les festins & la bonne chere n'avoient rien de dangereux ; qu'ainsi ceux qui estoient battizez n'avoient aucun besoin de s'appliquer à la vertu, & que les filles & les veuves devoient se marier quoiqu'elles pussent se contenir. [Il est visible que ces deux moines apostats estoient dans les mesmes sentimens que Jovinien ; mais pour savoir si c'estoit Jovinien qui avoit corrompu leur foy & dereglé leurs mœurs, c'est de quoy nous n'osons rien assurer, quoiqu'il soit aisé de le croire.

in Ps 36. p. 699. e. f. C'est d'eux sans doute que parle S. Ambroise,] 'lorsqu'il deplore le malheur de ceux qui ont abandonné une profession sainte où ils avoient longtemps vécu. Ne peut-on pas fort bien, dit-il, [se servir des termes du prophete, &] dire de ces gents là que leurs pieds ont glissé & qu'ils sont tombez, eux qui sont dechus de leur esperance, qui ont perdu le fruit de leur travail, & abandonné leur profession ? Considerez par exemple un homme qui durant quelques années ait pratiqué la vertu, ait gardé la chasteté, ait veillé attentivement sur luy mesme, ait fait pro-

fession de la vie religieuse, en ait rempli soigneusement tous les devoirs, & qui change tout d'un coup, sorte de son monastere, ne veuille plus entendre parler de jeûnes, renonce à la continence, coure aprés les delices & les plaisirs, se livre à la dissolution & au luxe. Tels sont certains hommes qui depuis longtemps ont quitté leurs monasteres, & se sont rendu des maistres de debauches, des predicateurs de l'incontinence, des docteurs d'impudence, des ennemis de la pudeur. Ne peut-on pas dire avec raison de ces gents là, que leurs pieds ont glissé, & qu'ils sont tombez, eux qui ont eu regret d'avoir bien vécu? Par une nouvelle sorte de penitence ils se repentent de leurs bonnes œuvres, & ne se repentent pas de leurs pechez. Ils sont sortis d'avec nous, dit S. Jean, mais ils n'estoient pas d'avec nous. [Ce sont presque les mesmes termes dont il se sert contre Sarmation & Barbatien.

'Ces deux apostats allerent semer leur doctrine epicurienne dans l'Eglise de Verceil, [d'autant plus susceptible de ce poison,] qu'elle estoit alors sans medecin & sans Evesque. Mais S. Ambroise dans la province duquel elle estoit, ne manqua point de luy donner d'excellens preservatifs par la lettre qu'il luy écrivit [vers l'année 396, à ce que nous croyons.] ep.25.p.238.c.

ARTICLE LXVII.

Loy de Theodose sur les Diaconisses: De l'abolition des Penitenciers dans l'Orient.

THEODOSE donna le 21 de juin 390, une loy celebre, qui défend de recevoir les veuves dans le rang des Diaconisses, à moins qu'elles ne soient âgées de soixante ans, selon l'ordre de S. Paul, & qu'elles n'aient des enfans, dit Sozomene. Car le texte de la loy pourroit signifier qu'il ne falloit attendre l'âge de soixante ans que pour celles qui avoient des enfans; & la suite de la loy semble comprendre celles mesmes qui n'en avoient point. 'Neanmoins Godefroy l'entend de mesme que Sozomene. Cod.Th.16.t.2.l.27.p.60|Soz.l.7.n.16.p.729.a. Cod.Th.t.6.p.61.1.

'Theodose ajoute que ces Diaconisses feront créer des tuteurs à leurs enfans, & que mesme pour leur propre bien, elles n'en auront que l'usufruit, "dont elles pourront disposer absolument, hormis qu'elles ne pourront rien laisser en mourant à l'Eglise, ni aux Ecclesiastiques, ni aux pauvres: 'Il défend encore aux femmes de couper leurs cheveux sous pretexte de faire pro- p.60. &c. p.60|Soz.l.7.c.16.p.728.a.

fession [de la vie religieuse;] & ordonne mesme que les Evesques qui les receveront en cet état aux sacremens, seront deposez. [Nous avons parlé "en un autre endroit de la seconde partie de cette loy qui casse toutes les donations faites aux Ecclesiastiques; & nous avons remarqué avec Baronius, que l'avarice des Clers l'avoit renduë sinon legitime, au moins tolerable & comme necessaire.]

V. Saint Damase § 6.

Bar. 390. § 70. 'Neanmoins comme en s'oppofant à un excés, elle sembloit tomber dans un autre, en empeschant les legs pieux qu'une veritable charité pouvoit exiger; Theodose la revoqua à la sollicitation, dit Baronius de S. Ambroise ce severe censeur des Rois. § 71. 'Ce fut par sa loy du 23 aoust de la mesme année, où il défend absolument de se servir jamais de l'autre, ni mesme de la produire en justice; [ce qui est bien fort pour croire qu'il l'a cassée absolument dans tous ses points, quoique le second seul soit exprimé dans la revocation;] Cod. B. t. 6. p. 64. 'ce qui a fait dire à Godefroy que celui là seul avoit esté revoqué.

Conc. B. t. 1. p. 456. [Le dernier article de cette loy est tout à fait autorisé par] 'le 17. Canon du Concile de Gangres, qui défend aux femmes sur peine d'anathemes de se raser les cheveux sous pretexte de pieté. Hier. ep. 48. t. 1. p. 230. d. 'S. Jerome témoigne neanmoins que cela estoit ordinaire dans les monasteres d'Egypte & de Syrie, quoique cela se fist secrettement.

Soz. l. 7. c. 16. p. 726. a. 'Sozomene croit que Theodose fit la loy du 21 de juin pour maintenir l'honneur de l'Eglise, & remedier au scandale arrivé par l'histoire celebre qui fit abolir le Prestre penitencier. Bar. 390. § 66. 'Et c'est ce qui a obligé Baronius de mettre cette histoire en la mesme année 390, [à quoi Socrate n'est pas contraire,] Socr. l. 5. c. 18. 19. p. 278. b. c. 'puisqu'il dit seulement qu'elle arriva vers l'an 391.

p. 278. 275 | Soz. l. 7. c. 16. p. 726. 727. 'Cette histoire est qu'une femme ayant commis un crime avec un Diacre, & ce crime ayant esté connu soit par la confession publique qu'elle en fit, ce qui ne paroist pas neanmoins, soit par la conjecture qu'en donna la deposition du Diacre, jointe à la penitence de cette femme, soit de quelque autre maniere; Nectaire par le conseil d'un Prestre nommé Eudemon, abolit la charge de penitencier; & les autres Evesques de l'Orient l'abolirent à son imitation. [Nous ne raportons pas toutes les circonstances de cette histoire, parcequ'elle est connuë de tout le monde.

Pour les consequences qu'on en peut tirer, il faut considerer que Socrate qui en est la source, estoit un avocat de Constantinople,

nople, tres mal instruit de l'esprit & de la discipline de l'Eglise; d'où vient qu'il loüe egalement les Catholiques & les heretiques, où il trouvoit des choses qui luy paroissoient loüables. Il estoit de plus fort credule, & usoit de peu de discernement dans le choix des pieces & des personnes sur l'autorité desquelles il fait son histoire; ce qui fait qu'elle est tres pleine de fautes, & que dans les choses les plus veritables, il y méle des circonstances fabuleuses, qui n'avoient point apparemment d'autre autorité que le bruit commun. Neanmoins je ne croy pas qu'on puisse dire qu'il ait eu dessein d'abuser ses lecteurs, quoique cela ne soit pas extraordinaire aux Grecs, ni d'avancer rien qu'il sceust estre faux. Il s'est souvent laissé tromper, mais je ne croy pas qu'il trompe volontairement. C'est ce me semble l'idée la plus veritable qu'on puisse avoir tant de Socrate que de Sozomene qui l'à copié en cet endroit & en beaucoup d'autres. Ainsi l'on doit recevoir ce qu'ils raportent dans les choses où il paroist qu'ils n'ont pu estre trompez; & pour tout le reste, surtout en ce qui regarde l'Eglise, on ne sauroit manquer de les avoir pour suspects.

Suivant cette idée, je ne croy pas qu'on puisse douter que Nectaire & les autres Evesques d'Orient n'aient osté le Prestre penitentier de leurs Eglises.]'Pour la raison, on voit par Sozomene qu'on n'en convenoit pas. [Neanmoins il y a peu d'apparence de rejetter ce que Socrate dit avoir appris d'original de la bouche d'un Prestre, que l'on ne doit pas presumer l'avoir voulu tromper; j'entens pour le fond que nous avons raporté; car pour les circonstances il peut n'avoir pas esté exact. Soz.l.7.c.16.p. 726.c.

Mais pour ce qu'il ajoute,] 'qu'en ostant le Penitencier on laissoit chacun à sa conscience pour s'approcher ou se retirer des mysteres, '& ce qu'il semble conclure que par là on avoit osté la penitence & ruiné la discipline de l'Eglise; [je croy qu'il ne s'en faut nullement fier à luy; & il y a bien plus d'apparence qu'en ostant le Prestre commis pour ecouter les confessions, on laissoit seulement à chacun la liberté de choisir tel Prestre quil voudroit pour recevoir sa confession & le conduire dans sa penitence, soit publique, soit secrette, selon l'ordre que les Canons prescrivoient; à quoy ce changement ne touchoit point. Outre les preuves qu'on tire de S. Chrisostome & des autres Peres, qui montrent la necessité de la penitence & de la confession au Prestre,] 'Sozomene mesme en raportant cette histoire, reconnoist que pour obtenir la remission des pechez qui sont inevi- P.727.d|Socr.l. 5.c.19 p.279.b. d. Soz.l.7.c.16.p. 726.c.

tables aux hommes, il faut les confesser; & il est visible qu'il l'entend de la confession qui se fait aux hommes.[Ainsi il n'a pu pretendre que l'on ait aboli dans l'Orient une chose qu'il reconnoist estre necessaire.

Nectaire ne laissoit pas par là de faire une grande plaie à la discipline, puisque chacun ayant à choisir un Confesseur, il est visible que ceux qui aimoient encore leurs pechez, ne choisissoient pas celui qui estoit le plus capable d'une fonction si difficile.

Cette histoire a peu de liaison avec celle de S.Ambroise; mais n'ayant point fait de titre de Nectaire, nous n'en voyons pas d'autre auquel elle ait beaucoup plus de raport.]

ARTICLE LXVIII.

Paulin d'Antioche ordonne Evagre pour luy succeder: Le Concile de Capoue assemblé sur cette affaire ne la peut finir; fait quelques reglemens, particulierement sur Bonose.

L'AN DE JESUS CHRIST 391, DE S. AMBROISE 17.

["IL faut mettre apparemment à la fin de l'an 391 le celebre Concile de Capoue, assemblé principalement pour donner la paix à l'Eglise d'Antioche.]Paulin qui gouvernoit une partie des Catholiques de cette Eglise [depuis l'an 362,] estoit mort selon Socrate & Sozomene vers le mesme temps que le tyran Maxime, [tué en juillet ou aoust 388,]ou lorsque Theodose en triompha à Rome [le 13 juin 389 Ainsi on peut mettre sa mort sur la fin de 388, ou l'année d'aprés.] Et il est certain au moins par S Jerome qu'il estoit mort en 392.[Mais la division qui avoit deschiré l'Eglise d'Antioche durant sa vie, ne fut pas finie par sa mort.] Car il s'ordonna luy mesme un successeur, qui fut le Prestre Evagre[dont on pourra voir l'histoire sur S Jerome;] & il l'ordonna seul, violant les Canons en l'un & en l'autre point. Aussi Saint Ambroise dit qu'Evagre & Flavien se confioient plus chacun sur les defauts de l'ordination de son competiteur, que sur la validité de la sienne: & que si Flavien avoit sujet de craindre l'examen de sa cause, Evagre n'avoit point sujet de le presser.

Cependant quelques defauts qu'il y eust dans l'ordination d'Evagre, & quoique Flavien dust passer au moins alors pour le seul legitime Evesque d'Antioche, l'aversion que les disputes

Note 41.
Socr.l.5.c.15.p.273d|Soz.l.7.c.15.p.728.c.
Hier.v.ill.c.125.p.302.
Thdrt.l.5.c.23.p.736.d.
Amb.ep.9.p.190.d.
a.
Thdrt.l.5.c.23.p.736.d.
a Boll.9.mars,p.9.§17.

avoient donnée pour luy à ceux du parti contraire, fit qu'ils re-
ceurent Evagre pour Evesque. 'Les Prelats tant de Rome, [c'est à Thdrt.l.5.c.23.
dire d'Occident,] que de l'Egypte, embrasserent aussi sa com- p.736.d.
munion, s'il se faut arrester à Theodoret. 'Mais Saint Ambroise Amb ep.9.p.
nous apprend que les Prelats d'Egypte estoient neutres, ne 190.b.c.
s'estant liez de communion ni avec Flavien, ni avec Evagre. 'La a.d.
maniere dont il parle de l'un & de l'autre [nous donne grand
sujet de croire qu'il estoit entré luy mesme dans cette neutralité,
Note 42. "& on peut par consequent le presumer encore de tout le reste
de l'Occident.] 'L'Illyrie embrassa mesme la communion de Thdrt.l.5.c.23.
Flavien, si Theodoret ne s'est point trompé. p.737.d.

[Cependant comme cette suspension mesme continuoit tou-
jours la division d'entre l'Orient & l'Occident, sans parler de
celle qui estoit encore plus grande dans Antioche,] 'ceux de p.736.737.
l'Egypte & de l'Occident, [ou ces derniers au moins,] importu-
nerent fort souvent Theodose, [durant les trois ans qu'il passa
en Occident, afin qu'il obligeast Flavien à se soumettre avec
Evagre au jugement d'un Concile qui se tiendroit en Italie.] Il
paroist que Theodose y consentit enfin à l'instante poursuite
des Occidentaux, qu'il accorda que l'affaire d'Antioche seroit
jugée par le Concile de Capoue, & qu'il promit d'y faire venir
Flavien. 'Il est certain qu'il y eut un ordre de l'Empereur pour Amb ep.9.p.
l'obliger d'y aller. 190.d.

[Theodose qui estoit demeuré en Italie depuis l'année 388,
pour y affermir la couronne au jeune Valentinien, la quitta sur
cela aprés le 14 de juillet, & s'en retourna à Constantinople, où
il arriva le 10 de novembre. Il avoit apparemment mandé à
Flavien de s'y trouver pour le temps qu'il y devoit estre,] '& Thdrt.l.5.c.23.
Flavien ne manqua pas de s'y rendre : mais comme Theodose p.737.a.
voulut l'obliger d'aller de là à Rome, [c'est à dire en Occident,
& au Concile de Capoue,] il luy representa qu'on estoit alors
dans l'hiver, & il promit que quand le printemps seroit venu, il
obeïroit à son ordre. Il s'en retourna sur cela à Antioche, '& ne Amb.ep.9.p.
se trouva point au Concile de Capoue. 190.d.

[Il ne nous reste aucun acte de ce Concile, & nous ne le con-
noissons que par quelques endroits où il en est parlé.] 'Il est qua- Con.t.2.p.
1. lifié dans les Canons de l'Eglise d'Afrique [1] un Concile * entier, 1072.d|1644.e.
* plenarium. † quando omnes convenimus. soit qu'il fust de tout l'Occident, 'ce que † les termes de Saint Am- Amb.ep.9.p.
broise, [& le respect que l'Eglise d'Afrique a eu pour ses deci- 190.d.
sions, donnent assez sujet de croire, soit qu'il fust seulement de

1. Quelques uns au lieu de *Capuensi* lisent *Capsensi* ou *Carpensi* La traduction greque a aussi ἐν Καπύῃ.

f. l'Italie.] 'Saint Ambroise en parle comme y ayant eu un grand
d. nombre d'Evesques.'Il paroist assez qu'Evagre y estoit.ᵃUn auteur
a Blond.p.237. b Amb.ep.9.p.190.f. moderne écrit que Sirice & S. Ambroise en estoient chefs. ᵇIl est
visible qu'ils prirent tous deux beaucoup d'interest à ce qui y
ep.5 p.183.k. fut arresté: 'Sirice se reconnoist mesme lié par ses decrets: [ce qui montre assez qu'ils s'estoient faits de son autorité, soit qu'il y eust presidé luy mesme, soit que ses legats y eussent assisté en son nom; & c'est ce qui paroist le plus probable, les Papes n'ayant point alors accoutumé de quitter Rome, comme ils disent souvent.]
Laun.ep.7.p.10. Pour S.Ambroise, on ne peut guere douter qu'il n'ait esté le chef du Concile, [si Sirice n'y estoit pas, ou qu'en tout cas il n'en ait au moins esté l'ame.

Amb.ep.9.p.190.a. L'absence de Flavien fit que le Concile ne put terminer l'affaire d'Antioche.] 'Cette sainte assemblée trouva neanmoins un port assez tranquille pour y assurer la paix de l'Eglise preste de faire naufrage, qui fut d'accorder la communion à tous les Evesques de l'Orient qui confesseroient la foy Catholique; & pour le differend particulier de Flavien & d'Evagre, d'en commettre l'examen & la decision à Theophile d'Alexandrie & aux autres Evesques d'Egypte, dont le jugement seroit d'autant mieux receu, qu'ils n'estoient point du tout engagez, n'ayant accordé leur communion à aucun des deux partis.

Conc.t.2.p.1644.c. [Outre ce point qui paroist avoir esté l'affaire capitale du Concile, on y fit encore quelques autres reglemens.] 'Car on y défendit de battizer ni d'ordonner deux fois une mesme per-
p.1092.e|1652.a. sonne, ni de transferer un Evesque d'un siege en un autre.'Les Evesques d'Afrique citent un Concile d'outremer; qui avoit défendu de recevoir ceux qui avoient esté dans l'heresie, en
p.1084.a. aucun degré de l'état ecclesiastique,'& ils attribuent particulierement l'établissement de ce Canon aux sieges de Rome & de Milan.

Amb.ep.5.p.183.k. c Holst.geo.p.123. d Merc.t.2.p.128.§15. e Bar.389.§76. f Merc.t.2.p.128.§15. g Aug.ep.150.p.263.1.c. 'On traita dans ce Concile l'affaire de Bonose Evesque de ᶜNaïsse,ᶜ ville celebre dans la Dace, ᵈ ou de Sardique metropole NOTE 43. de la mesme province. ᵉIl estoit accusé [apparemment de quelque crime contre les Canons & contre les moeurs, & peut-estre aussi]de l'heresie de Photin,ᶠ& d'estre comme luy sectateur d'Ebion.ᵍ Car un Elpide qui ne croyoit pas que le Fils fust egal au Pere,'mandoit à Saint Augustin qu'il devoit passer la mer pour V.S.Augustin § 342. s'aller faire instruire par Bonose & par Jason, deux hommes tres doctes, & il luy envoyoit un livre d'un Evesque de sa secte.

Amb.ep.5.p.193.184|Merc.t.2.p.325.§2. 'Il semble aussi que Bonose ait suivi l'erreur d'Elvide, que la

Vierge avoit eu des enfans aprés la naissance de J C. [Et c'est luy sans doute que S. Ambroise a marqué,] lorsque voulant détruire cette erreur & ce sacrilege, il dit qu'il y est d'autant plus obligé, qu'il s'est mesme trouvé un Evesque accusé d'y estre tombé. Amb.inst.vir. c.5.p.421.b.

Marius Mercator nous donne lieu de croire que le Pape Damase, [mort en 384,] avoit rendu quelque jugement contre luy. Merc.t.2.p.128 §15. *prædamnatus est*

Il estoit neanmoins encore dans la possession de son evesché, [& mesme le Concile de Capoue ne l'en osta pas;] mais il ordonna seulement que les Evesques voisins de Bonose & de ses accusateurs, particulierement ceux de Macedoine avec celui de Thessalonique leur metropolitain, connoistroient de cette affaire [Nous verrons dans la suite comment elle se termina.] Amb.ep.5 p. 183.K.

ARTICLE LXIX.

S. Ambroise travaille à la paix d'Antioche: Mort d'Evagre.

L'AN DE JESUS CHRIST 392. DE S. AMBROISE 18.

Les Prelats du Concile de Capoue crurent que ce qu'ils avoient ordonné avec tant d'equité touchant l'Eglise d'Antioche, remedieroit aux troubles qu'elle enduroit depuis si long-temps, & luy rendroit enfin la paix. Mais Theophile ayant [1] fait avertir Flavien de suivre l'arresté qui remettoit le jugement de son affaire aux Evesques d'Egypte, Flavien ne voulut point venir, & eut recours à des requestes & à des rescrits imperiaux, qui ordonnoient ce semble aux Occidentaux de se transporter en Orient pour y examiner l'affaire dans un nouveau Concile. Amb.ep.9.p. 190.c. e. *convenire* p.190.e|Bar.389 §71.

Theophile manda cette nouvelle à S. Ambroise, qui aimant comme il faisoit, la paix de l'Eglise, en fut sensiblement touché; & il se plaint avec beaucoup de raison du procedé de Flavien, dont neanmoins il parle toujours avec honneur. [Et son equité paroist visiblement en cette rencontre. Car aprés cette conduite de Flavien qu'on peut appeller une faute inexcusable, & qui blessoit tout à fait S. Ambroise, puisqu'outre l'interest de l'Eglise, il y a toutes les apparences possibles qu'il estoit l'auteur de la deliberation du Concile de Capoue; & quoique Paulin & Evagre mesme, si nous en croyons Theodore, eussent toujours esté dans la communion de l'Occident; neanmoins il ne se declare point dutout pour Evagre;] & il dit mesme que comme Flavien Amb.ep.9.p. 190. Amb.ep.9.p. 190 a.d.

1. Les termes de S. Ambroise *iterum convenias*, montrent que cela avoit déja esté fait une fois.

avoit sujet de fuir le jugement de sa cause, Evagre n'avoit point sujet * de le presser. * &c.

e. Il répondit donc à Theophile, que puisque le Concile de Capoue luy avoit remis le soin de cette affaire, il devoit sommer Flavien encore une fois; & que quand mesme il refuseroit encore de venir, il ne falloit pas laisser d'accorder la communion à tous les autres de l'Orient, selon ce qui avoit esté arresté à

f. Capoue. Il l'avertit seulement qu'il doit donner avis au Pape de ce qu'il aura arresté, afin que l'Eglise Romaine l'ayant approuvé, comme il ne doute pas qu'elle ne fasse, toute l'Eglise se trouvast unie dans un mesme sentiment, & pust se rejouir du fruit qui réussiroit de ses travaux.

[Saint Ambroise ne manqua pas sans doute d'en écrire à

Thdrt.l.5,c.23. p.737.a. Theodose.] Le Pape le fit aussi, & pressa vivement l'Empereur Note 44. d'envoyer Flavien à Rome; [s'il ne vouloit pas qu'il fust jugé par

a. l'Evesque d'Alexandrie,] representant à ce Prince qu'il savoit vaincre les tyrans qui s'elevoient contre luy, mais qu'il laissoit impunis ceux qui meprisoient les loix de J. C.

a.b.c. Theodoret dit que Theodose pressé par ces instances, manda de nouveau Flavien, & le voulut obliger d'aller à Rome; à quoy il répondit en ces termes: Seigneur; si l'on m'accuse que ma foy « ne soit pas orthodoxe, ou que ma conduite ne soit pas digne « d'un Evesque, je ne refuserai pas d'en prendre mes accusateurs « mesmes pour juges, & je suis prest de me soumettre à la sentence « qu'ils prononceront sur mon sujet. Que s'il ne s'agit dans toute « cette contestation que de mon siege episcopal & de sa preeminence, « je ne veux point disputer contre eux. J'abandonnerai « plutost l'episcopat, je le cederai volontiers à ceux qui l'ambitionnent. « C'est pourquoi vous pouvez, Seigneur; disposer de l'evesché « d'Antioche & le donner à qui il vous plaira. Theodose « admira cette genereuse resolution & la sagesse de ce Prelat, & il luy ordonna de s'en retourner & de reprendre le gouvernement de son Eglise.

b. Theodoret releve fort cette generosité de Flavien. [Mais n'eust-il pas esté plus loüable de preferer la paix de l'Eglise à cette apparente generosité, & d'accepter le moyen si raisonnable que les Peres de Capoue avoient proposé pour y parvenir, au lieu d'offrir une demission qu'il jugeoit bien sans doute que l'on n'accepteroit pas.]

Blond.p.230. Il y a apparence que la mort de Valentinien & la revolte d'Eugene arresterent les poursuites des Occidentaux, [& qu'ainsi

l'on en demeura à ce qu'avoit resolu S. Ambroise aprés le Concile de Capoue, que si l'on ne pouvoit accorder Flavien & Evagre, il falloit neanmoins se réunir de communion avec tous les autres Orientaux, laissant l'Eglise d'Antioche dans son schisme, 'aprés tant d'efforts inutiles qu'on avoit fait pour l'appaiser : Ruf.l.11.c.21.p.186.1.
[C'est apparemment aux sommations que Theophile fit alors à Flavien, qu'il faut raporter]'ce que dit Nestorius, Que l'Egypte par toutes ses lettres pleines d'une hauteur de tyran, n'avoit pu donner de la terreur au bienheureux Flavien. Merc.t.2.p.86.5.
[Mais s'il peut y avoir de la generosité à ne pas ceder à la hauteur d'un Theophile, il y en a encore plus de ceder à Dieu, & de trembler au bruit des menaces qu'il fait contre ceux qui causent des troubles & des scandales dans l'Eglise. Et n'est-ce pas les causer quand on ne veut pas les finir ?

La cause de Flavien se trouva bien-tost tout à fait plus forte par la mort d'Evagre.] 'Il vécut peu depuis son election[Neanmoins il ne mourut pas avant l'an 392,] [a]auquel S. Jerome parle de luy comme d'un homme encore vivant. [b]Aprés sa mort, Flavien fit si bien qu'on ne luy ordonna aucun successeur ; [& cela facilita sans doute beaucoup sa reconciliation avec l'Occident] [c]que Saint Chrysostome moyenna depuis. [d]Mais ceux du parti de Paulin & d'Evagre continuerent à tenir toujours leurs assemblées à part, '& quelque effort que Flavien fist pour les réunir, 'ils demeurent dans leur separation "jusqu'à l'episcopat d'Alexandre, [& à l'an 414 ou 415.] Socr.l.5.c.15.p.253 d|Soz.l.7.c.15.p.723.c|728. a Hier.v.ill.c.125 p 302 d. b Socr.p.273.d| Soz p 723.b. c Soz.p.728. d Socr p 273.d| Soz.p.723.b|728. Socr.p 273.e. Thdrt l.5 c 35. p.748 a.b.

V. S. Innocent Pape § 9.

'Attique de Constantinople remarque que l'amour de la paix & de l'union des peuples, avoit fait mettre dans les sacrez diptyques les noms de Paulin & d'Evagre qu'il appelle les chefs du schisme, mesme en écrivant à S. Cyrille d'Alexandrie. Cyr Al.ep.56. p.203.d.

ARTICLE LXX.

Bonose condanné par les Evesques de Macedoine, se revolte contre l'Eglise : De la secte des Bonosiaques.

'POUR ce qui regarde l'affaire de Bonose, le Concile de Capoue l'avoit renvoyée, comme nous avons dit, devant les Evesques voisins, en y comprenant principalement [Anyse] de Thessalonique & les autres de Macedoine. 'Ces Prelats rendirent donc une sentence par laquelle ils interdirent à Bonose l'entrée de son Eglise. [Ce n'estoit apparemment qu'une suspen- Amb.ep.5 p.183.k. l.

sion de ses fonctions en attendant l'entier éclaircissement de son affaire,] puisqu'il paroist que les mesmes Evesques devoient 11.
encore rendre une autre sentence : [ou bien il faut dire que ce jugement avoit precedé le Concile de Capoue, & que Bonose en ayant appellé au Concile, il fut renvoyé devant les mesmes Evesques, pour y estre examiné de nouveau]

i. 'Quoy qu'il en soit, Bonose aprés son renvoi, consulta Saint Ambroise, savoir s'il ne "rentreroit point mesme par force dans *irrumperet.*
son Eglise, [pretendant peut-estre selon le second sens, que le Concile ayant ordonné un nouvel examen, cassoit tout ce qui avoit esté fait jusques alors] Mais S. Ambroise luy répondit qu'il ne falloit rien entreprendre contre ce qui avoit esté fait, & qu'il devoit au contraire se conduire avec beaucoup de retenuë, de moderation, & de sagesse, sans rien faire contre la sentence de ceux à qui le Concile avoit donné l'autorité de juger en cette rencontre, afin de leur laisser la liberté d'ordonner ce qu'ils trouveroient conforme aux regles de la justice. [Mais il paroist par la suite, que Bonose meprisa l'avis du Saint, & ne laissa pas de faire ses fonctions.]

k. 'Les Prelats commis par le Concile pour terminer son affaire, en écrivirent au Pape Sirice, comme pour l'en faire juge, ou
m. en avoir au moins son avis;'& ils témoignoient en mesme temps une sainte horreur pour l'erreur [attribuée sans doute à Bonose,]que la Sainte Vierge eust eu d'autres enfans queJ.C. Le Pape "dans sa réponse approuva leurs sentimens sur ce point,& il emploie presque toute sa lettre à prouver "que Marie n'a jamais NOTE 45. &c.
k. cessé d'estre vierge :'Mais pour ce qui regardoit Bonose, il dit qu'il ne peut pas en connoistre, parceque le Concile de Capoue
l. les avoit eux mesmes nommez pour juges; 'Qu'ainsi c'estoit à eux à le juger les premiers,puisqu'ils le faisoient au nom de tout le Concile; ce que pour luy il ne pouvoit pas, aprés que le Con-
p.184.b. cile estoit separé. 'Il témoigne aussi avoir appris de leur lettre, qu'on avoit donné Senecion à l'Evesque Basse pour gouverner avec luy son Eglise, & d'autres choses, dit-il, sur lesquelles j'attens le jugement que vous en porterez.

[Cette lettre aussibien que celle de S. Ambroise à Theophile, sont apparemment écrites vers le mois d'avril, lorsque la saison avoit ouvert les chemins de la mer & de la terre, & avant que la mort de Valentinien eust rompu le commerce entre les deux Empires]

Bar.389.§76. 'La cause de Bonose fut enfin terminée par le jugement d'A-
nyse

nyse & des autres Prelats assemblez avec luy, qui condannerent Bonose. 'Ils arresterent aussi aprés une tres meure deliberation, Conc.t.2 p.
NOTE 46. que ceux qu'il avoit ordonnez ["depuis sa premiere sentence] 1274.c.d.
seroient receus dans leurs degrez, leur accordant cette grace contre la regle ordinaire à cause de la necessité presente ; c'est à dire de peur que ces Ecclesiastiques ne demeurassent unis avec Bonose, & qu'ainsi ils ne formassent un grand scandale, [en fortifiant le parti de leur Evesque.

Bonose au lieu de se soumettre au jugement rendu contre luy, ajouta le schisme à l'heresie.] 'Car depuis sa condannation il tint p.1275 c.
des assemblées illegitimes hors de l'Eglise Catholique, & fit diverses ordinations. Il ordonnoit à ce qu'on pretend, tous ceux qui se presentoient sans distinction & sans aucun examen. 'On e.
l'accusoit mesme d'ordonner des personnes malgré eux, & en les trainant par violence.'Les Evesques de Macedoine croyoient p.1274 c.
neanmoins que tous ceux qu'il avoit ordonnez, devoient estre receus par l'Eglise Catholique dans leurs degrez, 'en recevant b.c.
seulement la benediction de l'Evesque legitime; & ils se croyoient suffisamment autorisez en cela par le decret d'Anyse ; 'de sorte p.1275.d.
que des personnes sachant qu'ils ne pouvoient estre ordonnez dans l'Eglise à cause de leurs vices, alloient se faire ordonner par Bonose, & puis le quittoient, & estoient receus dans l'Eglise comme Clercs.

'Le Pape Innocent s'opposa à cet abus,& declara l'an 414,que p.1274.c.d.
le decret d'Anyse estoit juste, lorsqu'il estoit necessaire ; mais que la necessité estoit alors passée, 'puisque les Eglises estoient p.1276.a.
en paix,'qu'ainsi cette dispense ne devoit plus avoir de lieu. Que a|1274.d.
d'ailleurs si l'Eglise usoit quelquefois d'indulgence en cette matiere, c'estoit seulement pour les personnes qui avoient toujours * p.1274.b.c| 1275 b.c.
esté dans l'heresie, & non pas pour les apostats : Que ceux-ci ne pouvoient estre receus que par la penitence, qui est incompatible avec la clericature.'Il distingua aussi fort bien [ces personnes p.1271.b.c.
qui avoient receuë l'ordination hors de l'Eglise,] de ceux qui l'avoient receuë du mesme Bonose avant qu'il fust condanné, encore mesme qu'ils l'eussent suivi depuis. Car il ordonna [vers l'an 410, comme avoit fait Anyse,] que s'ils vouloient abandonner & condanner l'erreur de leur chef, & estre réunis à l'Eglise, ils y seroient receus avec joie, [& dans leurs degrez, comme cela est visible. Cette lettre donne lieu de juger que Bonose estoit mort alors : mais il semble qu'il n'y avoit pas long-temps.] 'On t.5.p.716.a.
peut avoir prononcé contre luy quelque nouvel anatheme

aprés sa mort. [Mais cela n'a pu donner droit] à Justinien de le comparer, comme il fait, à Theodore de Mopsueste qui n'avoit point esté condanné qu'aprés sa mort.

t.1.p.1276.a. Avit.n.p.10. 'Quoique le trouble que Bonose avoit causé dans l'Eglise fust appaisé dés l'an 414, 'il resta neanmoins durant quelque temps un corps d'heretiques [ausquels on donnoit le nom de Bonosiaques] 'ou Bonosiens. Gennade dit qu'on les avoit auparavant appellez Siphores [sans dire d'où vient ce nom, inconnu d'ailleurs] 'On parloit encore des Bonosiens à la fin du VI. siecle.[a] Gennade dit que l'Eglise rejettoit leur battesme, parcequ'ils ne battizoient pas au nom des trois Personnes, & S. Gregoire confirme la mesme chose. 'Cependant le 17.[e] Canon du second Concile d'Arles en 452, declare au contraire qu'estant certain qu'ils sont battizez dans la Trinité, on se contentera de les recevoir dans l'Eglise avec l'onction & l'imposition des mains, en leur faisant faire profession de la foy Catholique. 'On trouve aussi dans Saint Avit, que l'Eglise conserve l'honneur du battesme unique, mesme dans la reception des Bonosiaques & des autres [heretiques,] se contentant de les guerir par la benediction, s'ils répondoient qu'ils avoient esté battizez au nom du Pere, du Fils, & du Saint Esprit.

Genn.dog.c.52. p.383.1.d. Greg.l.9.ep.61. p.600.b. ab|Genn.dog.c. 52.p.383.1.d. Conc.t.4.p.1013 b. Avit.frag.p.188

[Je ne voy rien qui puisse aider à accorder cette contrarieté, que de remarquer que les Bonosiaques estoient presque toujours confondus avec les Photiniens, & n'estoient pas neanmoins les mesmes.] 'Gennade parle d'un Audence Evesque d'Espagne, qui avoit écrit un livre de la foy contre tous les heretiques, où il refutoit les Manichéens, les Ariens, les Sabelliens, & particulierement les Photiniens, que l'on appelle, dit-il, presentement Bonosiaques, [& quelques uns raportent aux Bonosiaques,] 'ce que le Pape Innocent dit des Photiniens "qui s'assembloient à Senia dans la Dalmacie sous un nommé Marc. 'Gelase en condannant Bonose, semble aussi le joindre avec Photin.[b] S. Avit fait la mesme chose en parlant des Bonosiaques; & il ajoute qu'ils ostent à J.C. l'honneur de la divinité.[c] Le second Concile d'Arles marque encore que les Photiniens & les Bonosiaques suivoient une mesme erreur: Cependant en mesme temps qu'il ordonne, comme nous avons dit, que les Bonosiaques seront receus par la seule onction, il ordonne que les Photiniens seront battizez. [C'estoient donc deux sectes & deux communions differentes, quoiqu'unies dans la mesme erreur. Et ainsi peut-estre que ceux qui ordonnent de les battizer, le fai-

Genn.v.ill.c.14. Conc.t.2.p.1270 1271. V. les Ariens §4. Conc.B.t.3.p. 663.2.a. b Avit.ep.3.p. 28.29. c Conc.t.4.p. 1013.a.b.

soient parcequ'ils ne les distinguoient en rien des Photiniens.]

'Les Bonosiaques rebattizoient les Catholiques qu'ils avoient seduits; & le troisieme Concile d'Orleans en 538, ordonne que ceux qui se trouveront coupables de ce crime, seront aussi-tost arrestez par les officiers royaux pour estre punis. t.5.p.303.2.b.

ARTICLE LXXI.

Amour de Valentinien II. pour S. Ambroise: Il le mande pour recevoir de luy le battesme: Il est tué avant l'arrivée du Saint, qui pleure sa mort, & fait son oraison funebre.

[NOUS avons dit l'année precedente que Theodose s'en estoit retourné en Orient, ayant remis la conduite de l'Occident au jeune Valentinien. Cela n'apporta aucun changement à l'égard de l'Eglise & de S. Ambroise en particulier. Car Justine estoit morte dés l'an 388, & Valentinien quelque jeune qu'il fust, estoit devenu un Theodose. Nous ne dirons rien ici de ses mœurs & de sa pieté. Nous remarquerons seulement] 'qu'il aimoit alors S. Ambroise autant qu'il l'avoit autrefois persecuté. Il regardoit comme son pere ce mesme Saint, que cinq ou six ans auparavant il avoit voulu chasser comme son ennemi. 'Les instructions qu'il avoit receuës de Theodose, effacerent de son esprit les mauvaises impressions que sa mere luy avoit données. Il reparoit par l'ardeur de son affection pour ce grand Evesque, les maux que d'autres luy avoient faits sous son nom. Il se glorifioit d'avoir esté nourri par ce Saint, & souhaitoit de l'avoir toujours auprés de luy comme un pere plein de sollicitude pour son bien; '& il l'appelloit en effet quelquefois son pere. Amb.ep.57.p.321.e. d. div.h.2.p.116 f.

'S. Ambroise voyoit avec joie le changement de ce Prince: Il en rendoit [sans cesse] graces à Dieu [qui l'avoit operé dans son cœur,] & à Theodose par qui Dieu l'avoit operé. Mais sa joie fut bien-tost changée en une douleur egale à l'affection qu'il avoit pour luy. [Valentinien qui avoit receu le cœur d'un 'Theodose, n'en avoit pas encore acquis l'autorité; & il se trouvoit accablé par le credit que le General Arbogaste François de nation, avoit sur les troupes.] Il semble aussi qu'il manquast d'argent, n'ayant pas menagé celui qu'il avoit trouvé dans l'Epargne avec tout le soin que S. Ambroise luy avoit recommandé. ep.57.p.321.d.e. V Theodose I. §68, 69. de Jos.c.7.t.1.p.384.a.b.

'Les barbares avoient fait cette année quelques ravages assez div.h.2.p.108.k.l.

prés de l'Italie; ce qui y fit souhaiter la presence de l'Empereur.
l. Il estoit alors à Vienne en Daufiné. [Flavien] 'alors Prefet [du
Pretoire,] & les autres personnes les plûs considerables, presserent Saint Ambroise de l'aller trouver, pour le prier de venir en Italie. Il le promit, ne pouvant, dit-il, ni s'ingerer de soy mesme d'aller à la Cour lorsqu'il n'y avoit que faire, ni aussi manquer à ce qu'il pouvoit faire pour le service de son peuple.
p.105.b. 'Mais Valentinien avoit pris [de luy mesme] dessein d'accourir
p.108.m. au secours de l'Italie; '& dés le lendemain que S. Ambroise eut resolu de l'aller trouver, on apporta ordre de tenir prest tout ce qui estoit necessaire pour le voyage de l'Empereur. Ainsi celui de Saint Ambroise fut rompu par ceux mesmes qui l'y avoient engagé.

m. 'Le bruit ne laissa pas de courir jusqu'à Vienne, que le Saint
l. y alloit venir. 'Valentinien receut cette nouvelle avec grande joie, & témoigna qu'il souhaitoit beaucoup de le voir. Mais
p.109.a.b. comme le bruit de sa venuë se trouva faux, 'Valentinien luy écrivit & le pria de venir en diligence pour estre la caution de
a|112.m|ep.57.p.321.d. sa reconciliation avec Arbogaste, '& afin de luy donner le bat-
a div.h.2.p.112.m. tesme, [a] qu'il avoit resolu de recevoir avant que de venir en Italie; car il n'estoit encore que cathecumene. [b] Il y avoit en
b ep.57.p.321.d. France un assez grand nombre de saints Evesques; [c] & il semble
c div.h.2.p.109.a. qu'ils fussent alors assemblez pour tenir un Concile. [d] Mais Va-
d ep.57.p.321.d. lentinien vouloit estre battizé de la main de S. Ambroise, en quoy si son desir n'estoit pas tout à fait raisonnable, au moins il
div.h.2.p.103 b. témoignoit une affection bien veritable pour ce saint Prelat. 'Il passa les deux jours suivans dans une telle inquietude & une telle impatience de voir le Saint, qu'ayant depesché le courier le soir, il demandoit dés le matin du troisieme jour, qui fut le dernier de sa vie, s'il n'estoit pas revenu, & si le Saint ne venoit
p.116.i.k. pas. Car il esperoit tout de luy:'Il l'attendoit comme son liberateur. Il disoit quelquefois: Serai je assez heureux pour voir mon « pere? & sa confiance n'estoit pas mauvaise, parcequ'il attendoit « Dieu en la personne de son Pontife.

p.109.a. 'Il semble que Valentinien avoit déja invité le Saint plusieurs fois à le venir trouver en France; & S. Ambroise s'en estoit toujours excusé, à cause des frequentes dissensions des Evesques [au sujet des Ithaciens, autant qu'on le peut juger de Sulpice Severe.]
a. 'Mais aprés cette derniere lettre il partit sans delai, & avec tant de haste qu'il ne put faire reflexion sur les indices qui paroissoient déja du malheur qui devoit bien-tost arriver à Valen-

391, de Saint Ambroise 18. tinien, ou plutost qui luy estoit déja arrivé. Il fit ce voyage par les voitures publiques: 'car il n'avoit pas de monture pour le faire à ses depens. 'Il passoit déja les Alpes lorsqu'il apprit la triste nouvelle de la mort de Valentinien, arrivée[le 15 de may,] 'deux jours seulement aprés qu'il luy avoit écrit. [On peut voir en un autre endroit l'histoire de cet evenement tragique, & qui eut encore des suites tout à fait funestes.] 'On croit que Saint Ambroise l'eust empesché, s'il eust pu arriver avant la mort du Prince. Quoique ce Saint ne se promist rien de luy mesme, ni de son adresse, ni de sa prudence, il dit neanmoins qu'il eust pu par ses soins & par son application faire quelque reconciliation entre Valentinien & Arbogaste. En effet outre que Valentinien avoit en luy une confiance toute entiere; 'Arbogaste mesme faisoit gloire d'estre son ami, & de manger souvent avec luy. 'Mais il n'estoit pas, dit-il, un Elie ni un Prophete pour connoistre ce qui devoit arriver. [Ainsi il ne put empescher la mort de ce Prince;] '& neanmoins il dit que c'est à cause de ses pechez qu'il n'a pas merité de luy conserver la vie. p.108.ut. p.190.a. b. V. Theodose § 172. p.108.b.c. vit.p.86.b. div.h.2.p.108.c. p.111.h.

'Une si triste nouvelle luy fit reprendre la route de Milan, arrosant le chemin de ses larmes, qu'il méloit avec les gemissemens de tous les peuples. 'Sa douleur estoit si grande, que dans le triste état où il voyoit les affaires, il se fust volontiers retiré pour se cacher. Mais ne pouvant abandonner son Eglise & quitter le sacerdoce, au moins il se cachoit en quelque sorte en demeurant dans le silence. Il ne le rompit que pour répondre à Theodose qui luy avoit écrit pour faire enterrer Valentinien à Milan où l'on avoit apporté son corps; [a] & il rendoit dans cette lettre un témoignage authentique à sa douleur. Le Saint ne la desavoue pas dans la réponse qu'il fit à ce Prince, '& où il luy marque une vuë qu'il avoit pour le tombeau de Valentinien, qu'il tenoit déja tout prest. p.109 a. ep.57 p.321.c. Amb.div.h.2 p.105.c. a ep.57.p.321.e. f.

[Valentinien fut donc enterré à Milan auprés de Gratien son frere, deux ou trois mois aprés sa mort:"& ce fut, comme nous croyons, à cette ceremonie que S. Ambroise en prononça l'eloge funebre"que nous avons encore,] 'puisqu'il y dit qu'il alloit mettre ses membres dans le tombeau.[Il a repandu dans cette piece tout ce que son cœur avoit d'affection & de tendresse, & il ne l'a pas assurément prononcée sans repandre des larmes & sans en faire repandre à ses auditeurs. Il en emploie une grande partie à consoler les sœurs de Valentinien qui l'ecoutoient. 'Il ne craint pas de les assurer du salut de ce Prince, quoiqu'il fust mort sans V. Theodose § 169. NOTE 47. div.h.2.p.113.d. p.112.m|113.

p.115.m|113.b. recevoir le battesme, 'parceque sa foy l'avoit lavé, dit-il, & que
p.31 3.b.c|115. la demande qu'il avoit faite du battesme, l'avoit consacré.'Il dit que Dieu accordera cette grace aux prieres & aux merites de
p.113.c. Gratien,'aux mysteres qu'il alloit offrir pour luy, & aux oraisons
p.116.g. de tout le peuple. 'Il promet de crier tous les jours & toutes les nuits pour luy aussi-bien que pour son frere, & de les nommer
h. tous deux dans ses oblations. 'Enfin il prie Dieu de ne le point separer d'eux aprés sa mort.

p.113.d. 'Parlant du peu de temps que Valentinien avoit vécu, & le comparant sur cela à Josias, il dit qu'il craint que sa mort ne soit un presage de malediction pour l'Empire, & que Dieu ne l'ait osté si promtement du monde, aussi-bien que Josias, pour l'empescher de voir les malheurs qui devoient bien-tost arriver :[& l'evenement verifia assez cette pensée.]

ARTICLE LXXII.

Conduite de Saint Ambroise à l'égard d'Eugene.

[" ARBOGASTE aprés avoir osté la vie à Valentinien, donna le titre d'Empereur à Eugene, qui n'avoit aussi que le nom de Chrétien.] V Theodosel. § 69, 70.
Amb.ep.15 p. 210.f. 'S. Ambroise l'avoit connu lorsqu'il estoit encore particulier, & l'avoit honoré avec une entiere
e. sincerité. 'Eugene luy écrivit mesme dés le commencement de son regne. Cependant S. Ambroise ne luy fit point de réponse, parceque [connoissant la foiblesse de sa foy, & ses funestes engagemens avec Arbogaste qui estoit payen,] il prevoyoit déja les fautes que l'on feroit faire à cet usurpateur. On pressa ce Saint de luy écrire: mais il s'en excusa sur ce qu'il jugeoit bien qu'on exigeroit de luy des choses tout à fait contraires à son devoir.
vit p.85.b. 'Eugene accorda en effet bien-tost aux payens "le rétablissement de l'autel de la Victoire, avec les revenus de leurs temples: [& ce ne furent pas mesme les seules fautes qu'il fit contre la reli- Ib. § 70.
ep.15.p.210.e. gion.] 'S. Ambroise ne laissa pas de luy écrire depuis, & de luy demander des graces pour diverses personnes qui avoient recours à sa recommandation. Ainsi il faisoit voir que dans les affaires de Dieu, il craignoit plus Dieu que les Princes, & qu'il aimoit mieux sauver son ame que gagner leur faveur par des flateries. Mais dans les choses qu'on pouvoit leur demander raisonnablement, il ne manquoit point de leur rendre tous les devoirs qui appartenoient à leur dignité.

[Sur la fin de cette année Arbogaste alla faire la guerre aux François, ce qui fut suivi de la paix qu'Eugene vint luy mesme traiter avec eux sur les bords du Rhein. Comme il ne faut pas douter qu'Arbogaste ne l'ait accompagné dans cette occasion, on y peut raporter] 'ce que Paulin dit estre arrivé à ce Comte, lorsque Saint Ambroise fuyoit Eugene, [c'est à dire en general durant le regne d'Eugene; car Paulin n'est pas si exact pour la chronologie.] 'Il arriva donc alors, dit-il, qu'Arbogaste ayant fait la guerre aux François, & en ayant défait un grand nombre, il fit la paix avec les autres. Durant qu'il estoit à table avec leurs Rois, ils luy demanderent s'il connoissoit Ambroise. Il répondit que non seulement il le connoissoit, mais qu'il estoit mesme aimé de luy, & qu'ils avoient souvent mangé ensemble. Comte, » luy répondirent alors ces Princes, il ne faut pas s'étonner que » vous demeuriez victorieux, puisque vous avez l'amitié d'un » homme qui commande au soleil de s'arrester, & il s'arreste aussi» tost. Paulin dit avoir appris cette parole de la propre bouche » d'un jeune homme fort craignant Dieu, qui estoit present lorsqu'elle fut dite, servant à table pour donner à boire; & il la raporte pour faire voir combien la reputation du Saint estoit grande mesme parmi les barbares. 'Nous avons déja vu qu'elle avoit attiré à Milan deux des plus grands seigneurs de Perse, '& nous verrons dans la suite qu'elle eut la mesme force sur une Reine des Marcomans.

vit.p.86.b. b.c. Amb.vit.p.84.l.m. p.88.g h.i.

L'AN DE JESUS CHRIST 393, DE S. AMBROISE 19.

[Ce fut apparemment au retour du voyage du Rhein, & au plustost "vers le commencement de l'an 393, qu'Eugene passa des Gaules en Italie. Son approche obligea S. Ambroise de quitter Milan pour ne pas voir un Prince, qui sous le nom de Chrétien, sembloit vouloir faire revivre le paganisme.] 'Il s'estoit tu quelque temps nonobstant la douleur qu'il ressentoit des fautes d'Eugene, & il avoit retenu sa douleur cachée dans luy mesme, sans la communiquer à personne. 'Mais sachant qu'Eugene se hastoit de venir à Milan, '& ne croyant pas qu'aprés s'estre si hautement declaré & devant Dieu & devant les hommes contre les poursuites des payens, il pust dissimuler le tort qu'on avoit fait à la religion, il jugea qu'il devoit se retirer de Milan; 'non par la crainte de la puissance d'Eugene, * mais pour eviter la rencontre d'un homme qui s'estoit souillé par un sacrilege, 'afin que s'il ne pouvoit le porter à faire son devoir, au moins il ne fist rien contre le sien.

Note 48. ep.15.p.210.e. vit.p 85.e. ep.15.p.210.d.e. vit.p.85.c. a ep.58.p.322.c. ep.15.p.210.e.

vit.p.85.c. 'Il s'efforça neanmoins de faire rentrer Eugene en luy mesme ep.15.p.209.c. par une lettre qu'il luy écrivit aprés son depart, pour luy rendre raison de sa conduite. Il l'assure n'avoir point d'autre motif que la crainte de Dieu qu'il prefere à toutes choses: Et je ne croy pas, c.d.e.f. dit-il, faire tort à personne, si je ne prefere personne à Dieu. 'Il montre ensuite qu'il en a usé de la mesme maniere & dans la mesme cause à l'égard des autres Princes, qui ne l'ont pas trouvé f.210. mauvais; '& puis il ruine la vaine subtilité dont Eugene vouloit se couvrir, montrant que Dieu juge le cœur & la volonté, & non p.210.b. pas l'action exterieure. 'Il luy insinuë en mesme temps que J.C. & ses Prestres ne pouvoient pas accepter ses dons & ses offrandes; [c'est à dire qu'on ne pouvoit pas le recevoir à la commu- e.f. nion.] 'Il proteste qu'il a pour luy tout le respect dû à un Empe- f. reur: 'Mais, ajoute-t-il en finissant, si vous voulez qu'on vous honore, souffrez que nous honorions aussi celui que vous voulez vit.p.85.c.d. faire croire estre l'auteur de vostre Empire. 'Paulin cite divers endroits de cette lettre.

[Cette generosité de nostre Saint à l'égard d'Eugene & des autres Princes, nous doit faire ressouvenir de cette excellente in ps.118.p.936. parole qu'il dit autrepart:] 'Voulez vous, comme Dieu, vous ren- 937. dre redoutable aux pecheurs, vous faire respecter des Rois, & vous les voir soumis comme à Dieu mesme, au nom duquel vous agissez? meprisez toutes les choses de ce monde, & preferez l'opprobre des souffrances du Seigneur à toutes les richesses du siecle.

[Il semble qu'il y a lieu de s'étonner comment S. Ambroise pouvoit quitter son diocese en une occasion si difficile, & où il falloit un courage pareil au sien pour soûtenir l'honneur & la discipline de l'Eglise. Mais on demeure d'accord qu'il y a des rencontres ou un Evesque peut legitimement s'absenter, pourvu qu'il laisse en sa place des personnes capables de suppléer à son defaut. Et on ne peut douter que Saint Ambroise ne l'ait fait, vit.p.86.d.e. puisque nonobstant son absence,] 'on ne receut point les presens qu'Eugene voulut faire à l'Eglise, & on ne souffrit pas seulement qu'il s'unist à l'assemblée des Fideles pour prier, à cause du sacrilege qu'il avoit commis.

ART. LXXIII.

ARTICLE LXXIII.

S. Ambroise ressuscite un mort à Florence : Son union avec les Florentins.

SAINT Ambroise ayant quitté Milan, s'en alla à Boulogne, 'où il avoit, dit-il, esté invité pour se trouver au festin[spirituel] qui s'y faisoit pour la translation des saints Martyrs "Vital & Agricole. 'Paulin semble dire neanmoins que ce fut à luy mesme que les Saints se decouvrirent. Il leva leurs corps de leurs sepulcres, 'en tira la croix & les cloux qui avoient esté les instrumens de leur triomphe, & recueillit le sang qui se trouva encore dans leur tombeau.

Amb.vit.p.85.c exh.virg.t.4.p.433.g. V.leur titre. vit.p.86 a. exh.virg.p.434.a.l.

'De Boulogne il alla à Fayence, où il demeura quelques jours; '& puis il passa en Toscane à la priere des Florentins, [a] qui souhaitoient de l'avoir chez eux; car il n'avoit pas eu dessein d'y aller. [b] Paulin semble dire que ce fut de là qu'il écrivit à Eugene la lettre dont nous avons parlé.

vit.p.85.c. c|exh virg p. 433.g. a exh virg.p. 433 g. b vit.p.85.c.

'S. Ambroise pour ne pas tromper, dit-il, l'esperance des Florentins qui l'avoient demandé, & faire qu'au moins ils trouvassent dans les Martyrs ce qu'ils avoient attendu de luy, leur donna ce qu'il avoit apporté des reliques de S. Vital [& S. Agricole,] quoiqu'il l'eust destiné pour d'autres, 'c'est à dire du sang des Saints; & du bois où S. Vital avoit esté crucifié, '& il les mit dans l'autel d'une eglise qu'il dedia alors en cette ville, 'n'ayant pu refuser cette grace à une sainte veuve nommée Julienne, qui faisoit bastir cette eglise qu'il dedioit. 'On croit qu'il la dedia sous le nom de S. Vital & S. Agricole,"& que c'est celle qui porte aujour d'hui le nom de S. Laurent, 'extremement enrichie par les Medicis. [c] Paulin l'appelle la basilique Ambrosienne.

exh.virg.p 433.g.h. p.434.l. ||vit.p.86.a. exh.virg.p.434 435. Mabi.It It.p. 167. Note 49. Boll.7.feb.p.50. § 17. c Amb.vit.p.92.g.

[d] Le Saint en la dediant fit un sermon au peuple que nous avons encore parmi ses traitez, sous le titre d'exhortation à la virginité, parceque la plus grande partie en est employée à l'instruction des trois filles de la veuve Julienne. 'Il y raporte plusieurs particularitez de l'histoire de cette sainte veuve, [e] qu'on croit estre la mesme Julienne qu'on honoroit à Boulogne l'an 1195, dans une eglise de S. Estienne, où l'on voit encore aujourd'hui son tombeau. 'Le martyrologe Romain en marque aussi la feste à Boulogne le 7 de fevrier. 'Il est aisé en effet qu'elle ait quitté Florence pour passer à Boulogne, où on pretend qu'elle a fondé

d exh.virg.t.4.p. 433. Boll.7 feb.p.49. § 8-14. e § 2.4.17. § 5. § 17.

avec ses filles un monastere de S. Vital & S. Agricole qui subsiste encore aujourd'hui. 'On ajoute à cela diverses choses, dont je ne voy pas d'autre preuve que la tradition du pays. 'On marque qu'elle vécut jusqu'à l'episcopat de Saint Petrone, [c'est à dire jusque vers l'an 430.

§ 3.5.18-21.
§ 20.21.

Ce ne fut pas l'unique benediction que les habitans de Florence receurent du sejour que S. Ambroise fit en ce temps-ci dans leur ville.] 'Il logeoit dans la maison d'un des plus considerables d'entre eux nommé Decent, qui estoit un homme [fort] Chrétien. Decent avoit un fils tout jeune nommé Pansophe qui estoit tourmenté par le demon. Le Saint pria souvent pour luy, il luy imposa les mains, & il le guerit enfin. Peu de jour aprés sa guerison ce jeune enfant fut tout d'un coup attaqué de quelque maladie & mourut subitement. Sa mere qui avoit beaucoup de pieté, une foy tres vive, & une grande crainte de Dieu, prit le corps de cet enfant, le transporta de l'appartement d'enhaut [où il estoit mort,] dans celui d'enbas, & le mit dans le lit de S. Ambroise. Ce Saint n'estoit pas alors dans la maison. Quand à son retour il eut trouvé cet enfant dans son lit, il eut pitié de cette pieuse mere Et considerant la grandeur de la foy qu'elle faisoit paroistre dans cette rencontre, il se coucha comme un autre Elisée sur le corps de cet enfant, & obtint par ses prieres la grace de le rendre vivant à sa mere. Il écrivit mesme un livre pour donner à cet enfant lorsqu'il seroit en état de le lire, des instructions dont son âge le rendoit encore incapable: Mais il n'y dit rien de ce miracle: & il ne nous appartient pas, dit Paulin, d'examiner quelles peuvent avoir esté les raisons de ce silence. [Il semble neanmoins qu'il n'en faille point chercher d'autre cause que son humilité. Nous n'avons pas ce livre parmi ses ouvrages.]

Amb.vit.p.85.86.

'On croit que le Saint demeura à Florence jusqu'à son retour à Milan, 'qui fut le premier jour d'aoust de l'année suivante. [a]Car Paulin dit qu'il partit de Toscane pour y retourner [En quittant la ville de Florence, il n'en perdit pas le souvenir:] [b] Il promit de la visiter souvent: Et pour accomplir en quelque sorte sa promesse, il parut plusieurs fois priant devant l'autel de la basilique Ambrosienne qu'il y avoit dediée. 'Radagaise vint assieger Florence 'en 406, avec une armée de quatre cents mille hommes, selon Zosime, '& cette ville avoit perdu toute esperance de ressource. Le Saint [qui estoit mort neuf ans auparavant,] apparut à une personne dans la maison où il avoit logé, lorsqu'il

Bar.392.§ 14.
Amb.ep.58 p. 322.c.
a vit.p.86.c.
b p.92.a.
a.
Bar.406.§9.
Amb.vit.p.92.a b.

y vint pour fuir la rencontre d'Eugene, & promit que la ville seroit delivrée le lendemain; ce qui arriva par le secours que Stilicon y amena, & par la victoire qu'il remporta sur Radagaise.

'Paulin dit avoir appris les apparitions du Saint dans la basilique Ambrosienne, de la bouche de Zenobe qui estoit Evesque de Florence lorsqu'il écrivoit, [c'est à dire vers 412 ou 422.] 'Il qualifie ce Zenobe un homme saint. 'L'Eglise l'honore en effet au nombre des Saints le 25 de may. 'Et la ville de Florence le regarde comme son patron & son protecteur. ["Nous n'en trouvons rien d'ancien que cet endroit de Paulin.] 'On écrit que son corps fut enterré dans l'eglise Ambrosienne, & transporté plusieurs années aprés dans celle de S.te Reparate, 'qui porte aujourd'hui le nom de la S.te Vierge, c'est la cathedrale de Florence. 'Un Evesque du XI. siecle assure que de son temps ses reliques y faisoient un grand nombre de miracles; '& il en raporte un dont il dit avoir esté témoin occulaire.

p.92. a. Bar.25.may. Ugh.t.3.p.25.b NOTE 50. p.22.a. p.10.d|11.a|24.c p.15.b.c. p.23.24.

ARTICLE LXXIV.

Saint Ambroise revient à Milan, se rejouit de la victoire de Theodose sur Eugene, & le porte à la clemence.

L'AN DE JESUS CHRIST 394. DE S. AMBROISE 20.

IL semble qu'Eugene ait tenu sa Cour à Milan jusqu'à ce qu'il fut obligé de s'aller opposer à Theodose, qui s'avançoit [à grandes journées] pour le combatre. 'Lorsqu'il en partit avec Arbogaste, & Flavien Prefet du Pretoire [qui estoit aussi payen,] ces deux officiers irritez de ce qu'on avoit refusé de recevoir leur Prince à la communion de l'Eglise, protesterent que quand ils reviendroient à Milan aprés la victoire, ils feroient de l'eglise une écurie pour leurs chevaux, & enrolleroient les Clercs pour leur faire porter les armes. 'Mais & la persecution dont ils menaçoient l'Eglise, & leurs blasphemes, leur firent perdre la victoire dont ils se tenoient si assurez.

'S. Ambroise ne douta jamais de leur défaite: & dés qu'Eugene dont il fuyoit la rencontre, fut parti de Milan, il quitta la Toscane, & retourna promtement en sa ville episcopale vers le premier d'aoust, où il attendit la venuë de Theodose, sans craindre l'evenement d'une guerre 'que ses merites & ses prieres deciderent "en faveur de celui qui estoit le plus digne d'estre aimé de luy.

Ambr.vit.p.86.c d. d|in pf36.p.692 e.f. vit.p.86.c|ep. 58.p.322.c. vit.p.86.f. V. Theodose I. §79-81.

ep.58 p.322.d. b.c. [Theodose vainquit donc par une protection visible du ciel, au commencement de septembre, & aussi-tost] 'il écrivit à S. Ambroise pour le prier de rendre graces à Dieu de sa victoire. 'Il croyoit le Saint fort eloigné de Milan, & luy témoignoit estre dans la pensée qu'il s'estoit retiré, comme desesperant du succés de ses armes. Mais S. Ambroise estoit à Milan il y avoit plus d'un mois; & ce fut là qu'il receut la lettre de Theodose. 'Comme il estoit assuré du merite de ce prince, & qu'il ne doutoit pas que Dieu n'agreast l'hostie qu'il luy presenteroit en son nom, il luy obeït avec joie. 'Il porta mesme à l'autel la lettre qu'il en avoit receuë. Il la tint à la main en offrant le sacrifice, afin que la foy du prince parlast par la voix de l'Evesque, & que les caracteres de sa main fissent les fonctions sacerdotales, & offrissent [la divine hostie par les mains du Pontife de J. C.]

Amb.ep.58.p.322.d. e.

p.322.e. a ep.16.p.211.h. b ep.58.p.322.e. f. 'Il récrivit ensuite à l'Empereur [a] par un de ses Chambellans, [b] pour se rejouir avec luy de sa victoire. 'Il luy témoigne n'avoir rien à luy souhaiter que l'accroissement de sa pieté, dont il le conjure de donner une marque en pardonnant aux rebelles, principalement à ceux qui n'estoient pas encore tombez dans cette faute [en suivant Maxime.] 'Il luy écrivit une seconde lettre, [que nous n'avons pas,] '& puis une troisieme qu'il envoya par un de ses Diacres nommé Felix. [C'est apparemment celui] 'qui fut depuis Evesque de Boulogne.

ep.16.p.211.h. h. vit.p.91.g.

p.86 c|ep.16.p.211.h.h 'Ce n'estoit pas seulement pour luy rendre un devoir de civilité, qu'il luy écrivoit tant de lettres, mais aussi pour interceder en faveur de ceux qui se sentant coupables, s'estoient refugiez dans l'eglise. Comme son plus grand soin estoit d'obtenir la grace de ces personnes; ne pouvant plus soutenir la douleur que leurs larmes luy causoient, il ne voulut pas attendre que Theodose vinst à Milan, & il luy envoya exprés son Diacre pour solliciter leur pardon. 'Il ne se contenta pas de cela. Theodose avoit envoyé à Milan Jean secretaire d'Etat, 'pour mettre en sauvegarde ceux qui s'estoient refugiez dans l'eglise, [c'est à dire ce semble pour les mettre en sureté de leur vie jusqu'à ce que l'Empereur en eust ordonné. S. Ambroise qui n'avoit peut-estre pas osé s'eloigner, de peur qu'on ne fist quelque violence à ces personnes, ayant appris ce que Jean estoit venu faire,]'s'en alla luy mesme trouver l'Empereur à Aquilée, afin d'interceder pour eux: & il n'eut pas de peine à obtenir leur grace de ce Prince tres Chrétien, qui se jetta luy mesme à ses pieds, en protestant que c'estoient les prieres & les merites du Saint qui l'avoient conservé.

vit.p.86.e. e.f. e.f.

'S.Ambroise revint ensuite d'Aquilée à Milan, suivi de l'Empereur qui y arriva un jour aprés luy,'& s'abstint quelque temps des sacremens à cause du sang repandu dans cette guerre. [Il le fit apparemment par le conseil de Saint Ambroise;] 'puisque ce Saint parlant des juges qui font mourir les criminels, dit que quoiqu'il ne veuille pas leur refuser la communion, comme d'autres faisoient, il ne peut pas neanmoins qu'il n'approuve & qu'il ne loue ceux qui s'en abstiennent d'eux mesmes.

f. div.h.3.p.121.122. ep.51.p.309.§310.a.

ARTICLE LXXV.

De S.Severe Evesque de Naple: S.Paulin se retire à Nole; Estime qu'en fait Saint Ambroise.

V.la note 51. 'CE fut "apparemment en cette année que Saint Ambroise écrivit à Severe Evesque de Campanie, pour luy recommander un Prestre nommé Jacque qui estoit venu des extremitez de la Perse, & qui avoit, dit-il, choisi pour se reposer, les rivages & les delices de la Campanie; mais il n'y cherchoit que la tranquilité de cette province pour y servir Dieu hors du trouble & des inquietudes du monde. 'S.Ambroise au contraire estoit alors au milieu des soulevemens & des courses des barbares, des tempestes de la guerre, & des cruautez des combats; [ce qui semble assez bien convenir au temps de la guerre d'Eugene. 'C'est dans cette lettre que le Saint dit qu'il avoit déja vécu 53 ans.

Amb.ep.32.p.362.c.d. d.e. e.

'Baronius croit que Severe à qui elle est écrite, est l'Evesque de Naple, 'que l'Eglise honore comme Saint le 30 d'avril, & on le suppose comme une chose constante, [quoiqu'on n'en donne pas de preuve bien claire.] 'On croit encore que c'est de luy qu'il est parlé dans une lettre de Symmaque, 'qui recommande l'Evesque Severe, & en fait de grands eloges. ª On dit qu'il succeda à Zosime [qui se demit vers l'an 364,] & qu'il gouverna jusque vers l'an 410, 'selon ce que porte sa vie qu'il fut Evesque durant 46 ans, deux mois, & onze jours.

Bar.30.apr. Boll.30.apr.p.767.f. b.c. Sym.l.7.p.51.p.281. a Ugh.t.6.p.46.59. p.51.d.

NOTE 51. ["Cette vie n'a esté écrite au plustost que sur la fin du VIII siecle, & elle ne contient presque que l'histoire d'un mort qu'il ressuscita, pour convaincre l'imposture d'un calomniateur qui en opprimoit la veuve & les enfans sous pretexte d'une fausse dette. On a marqué ce miracle dans le martyrologe Romain,] '& dans d'autres pieces plus anciennes; & l'on montre encore à Naple le lieu où l'on tient que cela est arrivé.

Boll.30.apr.p.767.c.

p.769.§6. 'La vie de ce Saint porte qu'il a basti quatre eglise à Naple, * & qu'il a mis le corps de S. Janvier dans celle où il a reposé durant quelques siecles, à un mille de la ville. Pour luy, son corps estoit dans la ville mesme lorsqu'on a écrit sa vie, en une eglise qu'on appelloit tantost de S. Severe, tantost de S. George. 'Elle appartient aujourd'hui aux Cordeliers, & ses reliques y furent tirées de terre en l'année 1310. 'On a encore l'histoire de deux miracles faits par S. Severe au XI. siecle, & elle est écrite par un auteur anonyme du mesme temps. 'On pretend qu'il eut pour successeur Urse son neveu, 'qui ne gouverna que quatre ans, & que quelques uns ont confondu avec Ursin qui disputa le pontificat au Pape Damase.

* &c.

p.767.d. p.770-772. p.769.c. Ugh.t.6.p.59.

[La Campanie acquit vers ce mesme temps un hoste bien plus illustre que Jacque dont nous venons de parler. Ce fut le celebre S. Paulin, qui fit une profession toute ouverte de la perfection evangelique, non] 'cette année, comme l'avoit cru Baronius, [mais dés l'année 392, comme il est aisé de le montrer sur les mesmes endroits dont s'est servi Baronius.] 'Ce Saint avoit toujours esté nourri dans la foy par la charité, dit-il, & par l'affection de S. Ambroise, qu'il appelle pour ce sujet son admirable Pere, & 'la source de toute ce qu'il avoit de bien. [Il avoit sans doute esté à Milan vers 387, lorsque S. Alype y avoit receu le battesme avec S. Augustin.] 'Car S. Alype y avoit alors entendu parler de luy. 'Aussi S. Ambroise receut avec beaucoup de joie la nouvelle de sa retraite & de l'abandonnement qu'il faisoit de tous ses biens. Il la communiqua aussi-tost à son cher ami Saint Sabin Evesque [de Plaisance,] avec lequel il se rejouit de ce chef-d'œuvre de la grace, & se moque des vaines plaintes que les grands du monde en feroient. [On peut mettre cette lettre en l'année precedente ou en celle-ci.

Bar.394.§75.76. Paul.ep.45.p.400. V. S. Paulin §8. *autorem.* p.399. Amb.ep.30.p.259.k l.

Saint Ambroise n'avoit pas sans doute vu S. Paulin depuis son changement lorsqu'il l'écrivit.] 'Mais Baronius croit qu'en s'en allant à Nole où il estoit resolu d'achever sa vie auprés du tombeau de S. Felix, il passa par Milan, & y vit S. Ambroise. [Cela pourroit aussi estre arrivé à Florence, où nous avons vu que Saint Ambroise avoit demeuré la plus grande partie de cette année.]

Bar.394.§79.

'S. Paulin témoigne l'année suivante que S. Ambroise l'avoit voulu unir à son Clergé, en sorte qu'en quelque lieu qu'il demeurast, il fust toujours censé Prestre de Milan: [car il avoit esté ordonné Prestre à Barcelone.] 'Baronius dit que Saint Ambroise le souhaitoit afin de le pouvoir avoir pour successeur;

Paul.ep.45.p.400. Bar.394.§79.

& il suppose qu'il l'aggregea effectivement à son Clergé; [mais S. Paulin ne le dit pas positivement, & il peut paroistre assez probable qu'il n'accepta point cette offre qui estoit contre la regle ordinaire de l'Eglise, & qu'il ne raporte que pour faire voir l'affection de S. Ambroise pour luy, & l'obligation qu'il avoit de l'aimer & de l'honorer: quoique d'autre part S. Paulin n'auroit pas fait scrupule d'une chose approuvée par Saint Ambroise. Saint Ambroise luy donna une marque bien particuliere de son affection,] 'en luy envoyant des reliques de S. Nazaire, [dont nous verrons qu'il trouva le corps l'année suivante, ou bientost aprés.] Paul.car.24.p.610.

ARTICLE LXXVI.

Saint Ambroise fait l'oraison funebre de Theodose; maintient le droit des asyles: De Theodule Evesque de Modene: Conversion de Fritigil Reine des Marcomans.

L'AN DE JESUS CHRIST 395. DE S. AMBROISE 21.

[SAINT Ambroise receut dés les premiers jours de cette année une affliction bien sensible par la mort de Theodose, qui finit sa vie à Milan le 17 de janvier.] 'En rendant le dernier soupir, il appelloit encore Saint Ambroise. [a] Ce Saint prononça son oraison funebre dans l'eglise au service du quarantieme jour, en presence d'Honoré, & de l'armée. [b] Il ne craint point d'y assurer que Theodose reçoit dans la lumiere eternelle & dans l'assemblée des Saints la recompense de ses bonnes œuvres, parcequ'il a aimé, 'c'est à dire accompli l'Evangile. [c] Il dit qu'il est dans le royaume de J.C où il est veritablement roy luy mesme. 'Il ne laisse pas en mesme temps de prier pour luy, de demander qu'il soit mis dans le repos parfait des Saints, & d'esperer que les pleurs des serviteurs de Dieu le mettront dans le lieu où ses merites l'appellent. 'On avoit déja embaumé son corps pour l'envoyer à Constantinople, [d] où Honoré & S. Ambroise mesme eussent souhaité de l'accompagner. Amb.div.h.3.p.122.c. a p.1172. p.118.b. b p.121.c. p.119.k. c p.122.f. h. b 125 a.b|Zos.l.4.p.779. d Amb.div.h.3.p.125.h.

'Saint Ambroise vecut encore prés de trois ans depuis la mort de Theodose; [c'est à dire deux ans & quelques mois. 'La premiere chose qui luy arriva selon l'ordre de la narration de Paulin, fut de trouver les corps de S. Nazaire & de S. Celse, qu'il transporta dans la basilique des Apostres; [de quoy nous avons assez parlé sur S. Nazaire. vit.p.86.87. p.87.

On peut mettre vers le mesme temps,] 'la lettre que Symma- Sym l.3.ep.34.p.118.

que écrivit au Saint pour le 'prier d'employer son autorité en faveur de Magnille, qui avoit merité d'en estre aimé par la maniere dont il avoit autrefois gouverné la Ligurie. Il avoit depuis esté Vicaire d'Afrique 'au commencement de l'an 392, ᵃ& comme il voulut depuis s'y retirer, parceque c'estoit son pays, on l'en empescha longtemps par divers obstacles qu'on luy opposa. Symmaque prie donc le Saint d'employer son autorité pour faire lever ces obstacles, & faire obtenir à Magnille le repos qu'il souhaitoit.

Cod.Th.chr.p. 124.
a Sym.p.118.

L'AN DE JESUS CHRIST 396. DE S. AMBROISE 22.

Bar.396. § 1.
Amp vit.p.87. 88.

'Les deux nouveaux Empereurs Arcade & Honoré furent tous deux Consuls en cette année. 'Ce fut donc alors qu'arriva ce que Paulin raporte d'un violement des asyles. Honoré pour l'ouverture de son Consulat donna à Milan le spectacle d'un combat de bestes sauvages qu'on luy avoit envoyées de la Libye. Le peuple y accourut de toutes parts. [Pour satisfaire encore davantage son plaisir barbare & cruel,] le Comte Stilicon à la persuasion du Prefet Eusebe, permit aux soldats d'aller prendre dans l'eglise un nommé Cresconе & de l'enlever par force. Ce malheureux s'y refugia jusques à l'autel. S. Ambroise accompagné des Ecclesiastiques qui se trouverent là dans le temps, se mit devant luy pour le défendre contre ceux qui le poursuivoient. Mais le grand nombre de ces soldats commandez par des Ariens, l'emporta sur le peu d'Ecclesiastiques qui s'opposoient à leurs violences. Ravis d'avoit enlevé Cresconе ils retournerent comme en triomphe à l'amphitheatre. Cet attentat causa à l'Eglise une douleur & une affliction tres sensible. Le saint Evesque demeura longtemps prosterné & fondant en larmes au pied de l'autel. Les soldats estant arrivez à l'amphitheatre allerent rendre conte de leur expedition à ceux qui les avoient envoyez. Mais lorsqu'ils triomphoient de l'outrage fait à l'Eglise, des leopars qu'on avoit laschez sauterent tout d'un coup vers ces miserables, se jetterent sur eux, & les dechirerent horriblement. Un si promt effet de la vengeance divine, fit rentrer Stilicon en luy mesme. Il fit satisfaction à S. Ambroise durant plusieurs jours. Il sauva Cresconе, & empescha qu'on ne luy fist aucun mal. Neanmoins parceque cet homme estoit convaincu de tres grands crimes, Stilicon ne crut pas pouvoir se dispenser de l'envoyer en exil pour luy en faire faire quelque reparation; mais il ne fut pas longtemps sans le rappeller.

p. 88. g.

'Vers le mesme temps, comme S. Ambroise alloit au palais, suivi

suivi de Paulin & de quelques autres de ses Ecclesiastiques, il arriva que l'un d'eux fit un faux pas & tomba par terre. Theodule qui estoit notaire du Saint, ne put s'empescher d'en rire. Le Saint „ s'estant retourné, luy dit: Et vous qui estes debout, prenez garde „ de tomber. Cela arriva aussitost; & Theodule qui avoit ri de la chute d'un autre, rougit de la sienne. Ce Theodule fut depuis Evesque de Modene, & gouverna cette Eglise avec beaucoup de reputation & d'estime. Il semble, "comme en parle Paulin, qu'il fust déja mort lorsqu'il écrivoit, 'quoiqu'Ughellus qui l'appelle Theodore, écrive qu'il a gouverné beaucoup d'années. Il n'en dit rien de particulier, sinon qu'il consacra l'eglise cathedrale sous le nom de S. Geminien son predecesseur, à cause d'un miracle qu'il raporte.

rexit. Ugh. t. 2. p. 99. 100.

'La conversion de Fritigil Reine des Marcomans arriva aussi vers ce temps-ci. 'Un Chrétien qui estoit venu d'Italie dans les Etats de cette Princesse, luy parla de Saint Ambroise. L'estime qu'elle en conceut sur ce raport, la porta à croire en J. C. dont ce grand Saint estoit un si fidele serviteur. Elle envoya des ambassadeurs à Milan avec des presens pour l'Eglise, & elle fit prier le Saint de luy donner par écrit les instructions necessaires à sa foy naissante. Pour la satisfaire il luy écrivit une excellente lettre en forme de catechisme: & par occasion il l'exhorta à persuader à son mari de garder la paix avec les Romains. Dés que la Reine eut receu sa lettre, elle obtint du Roy qu'il se donnast aux Romains avec tout son peuple. Elle se mit elle mesme en marche pour venir voir ce Saint à Milan. Mais quelque diligence qu'elle eust faite, au lieu de la consolation qu'elle esperoit, elle eut à son arrivée la douleur d'apprendre qu'il estoit mort [le quatrieme d'avril 397. Cette lettre du Saint à Fritigil a esté perduë.]

Bar. 396. § 13. Amb. vit. p. 88. g. h. i.

ARTICLE LXXVII.

S. Ambroise écrit & va à Verceil pour l'election de S. Honorat: Histoire de S. Gaudence & de S. Laurent de Novare.

Note 52. 'La vie "de S. Gaudence Evesque de Novare, dit que Saint Ambroise peu de temps avant sa mort fit un voyage à Verceil à cause de la division où estoit le peuple de cette ville, qu'il pacifia neanmoins aussi-tost. [Cela nous peut donner sujet de mettre en ce temps-ci la mort de Limene Evesque de Verceil,

Boll. 22. jan. p. 419. § 11. 12.

qui, comme nous avons vu en l'année 581, gouvernoit cette Eglise depuis la mort du grand S. Eusebe. Car aprés la mort de

Amb.ep.25.p. 237.e.f. a e. Limene,] le peuple de Verceil fut long temps sans se pouvoir accorder sur la nomination de son successeur. *Et ainsi cette Eglise à qui les autres avoient accoutumé de demander des Evesques, en manquoit elle seule pendant que toutes celles de la Ligurie, de l'Emilie, de la Venecie, & des autres provinces d'Italie qui estoient proches, en estoient pourvuës.

c. c. 'Ce desordre affligeoit le cœur de Saint Ambroise, [qui estoit metropolitain de Verceil;]'& on en rejettoit la faute sur luy mesme, quoique fort injustement, puisque le peuple estant dans la division, ne pouvoit faire d'election, ni le Saint faire aucun decret; ni personne se resoudre à accepter la conduite d'une Eglise si pleine de trouble & de tumulte.

p.237-254. 'Ce fut sur ce sujet que le Saint leur écrivit "une grande lettre dont il emploie une partie à relever le merite de Saint Eusebe; une autre à loüer la penitence, la virginité, & les autres vertus, parceque les moines Sarmation & Barbatien qui comme nous avons dit, infectoient alors l'Eglise de Verceil, pretendoient que toutes ces choses estoient inutiles. Il donne aussi plusieurs instructions à ceux de Verceil pour le reglement de leurs mœurs, principalement pour pardonner les injures, & assoupir toutes les disputes particulieres: 'Car c'estoit apparemment ce qui empeschoit qu'on ne s'accordast pour le choix d'un Evesque. Note 53.

p.244.l.

[Si l'histoire de S. Gaudence de Novare que nous avons citée, est veritable, on peut juger avec beaucoup d'apparence que la lettre de S. Ambroise ne fut pas encore assez forte pour donner la paix à l'Eglise de Verceil, & que c'est ce qui l'obligea d'y aller

vit.p.91.h.i. luy mesme. Selon cette suite, on ne peut pas douter]'qu'Honorat de Verceil qui donna l'année suivante le dernier sacrement

Bar 28.oct. ii| Ugh.t.4.p.1048. à S. Ambroise, n'ait esté successeur de Limene, 'comme Baronius dit qu'il le fut. [Il estoit digne des soins que S. Ambroise prit pour son election, puisque l'Eglise l'honore comme un Saint le 29 d'octobre, qui est ce me semble festé publiquement à Verceil.]

Ugh.t.4.p.1049. a. 'Son epitaphe "porte qu'il avoit esté elevé & instruit par Saint Eusebe; qu'il avoit esté, [à l'âge peut-estre de 20 ans,] le compagnon de son exil & de sa prison, [de sorte qu'on ne luy peut refuser le titre de Confesseur;]qu'ils ont esté freres par la foy & par Note 54.

b. les merites, aussi-bien que par la dignité. 'D'autres vers disent de Saint Honorat qu'il a nourri son Eglise d'une doctrine pure & sainte, & qu'il a pratiqué luy mesme ce qu'il a enseigné aux au-

tres. 'On marque qu'il a esté enterré dans l'eglise de S.Eusebe, P.1048.d.
'& qu'il a eu pour successeur en l'an 415, un Cœlius ou Duscelie P.1049.b.c.
mis aprés luy comme Saint dans les litanies,[& dont neanmoins on ne dit rien.]

'Saint Gaudence selon son histoire [écrite au VIII.siecle,] estoit Boll.22.jan.p. 418.§1.2.
originaire d'Yvrée ville assise au pié des Alpes. Il y passa ses premieres années, '& y prescha mesme la foy avec beaucoup de §3.4.
zele. Le peu de fruit qu'il y fit, l'obligea à quitter cette ville, '& §5.6.7.p.418.419
à se retirer à Novare. Là il vécut quelque temps en qualité de Lecteur avec S.Laurent martyrizé sous Constance, comme nous allons voir. 'On ajoute qu'il gouverna l'Eglise de Verceil durant §8.
les trois dernieres années de l'exil de S. Eusebe, [c'est à dire en 360, 361, & 362. Il estoit peut-estre alors elevé au sacerdoce.] De §8.9.
là il se retira à Novare aprés que S. Eusebe fut revenu [en 363.] Il s'occupa à gouverner cette Eglise conjointement avec Saint Eusebe, [& sous son autorité.]

'Il y estoit encore lorsque S. Ambroise passa par cette ville au §8.10.11.
retour de Verceil. Il eut la pensée de voir en passant S. Gaudence. Neanmoins comme il vouloit aller plus loin, il crut qu'il estoit trop tard pour cela. Mais quand il fut un peu avancé, son cheval s'arresta, dit-on, sans qu'il le pust jamais faire marcher. Il crut donc que Dieu vouloit qu'il saluast S. Gaudence, & ayant tourné bride vers la ville, son cheval marcha aussi tost. 'Gaudence §12.
vint audevant de luy. Ils se saluerent & s'embrasserent. Dans leur entretien S. Ambroise dit à Gaudence comme en le menaçant:
» Vous serez Evesque à ce que je voy. A quoy Gaudence répondit
» sans s'emouvoir, Oui, je le serai; mais ce sera un autre que vous
» qui me sacrera. Ils se separerent ensuite, & S. Ambroise estant mort peu de temps aprés son retour à Milan, 'Gaudence fut §13.
elu Evesque de Novare par le peuple avec le consentement de l'Empereur [Honoré,] & ordonné par Simplicien successeur de S. Ambroise.

'Il demeura 10 ans dans cette charge, [a] c'est à dire jusque vers §13; 418.§2.
l'an [417, ou] 418. [b] Il mourut le 22 de janvier, auquel on fait principalement sa feste. Son corps demeura, dit-on, sans aucune corruption, & mesme avec quelques marques de vie jusques au 3.[e] d'aoust qu'on l'enterra. Il fut mis dans l'eglise qu'il avoit fait bastir, & que S. Agape son successeur fit achever. 'L'on honore Mabi.it.It.p.10
encore aujourd'hui son corps dans cette eglise, qui est un chapitre considerable. 'Sa vie semble dire qu'il fut le premier Evesque Boll. §13.
de Novare. 'Divers auteurs l'ont cru de la sorte; ["& il y a assez p.417.§1.

a p.418.§4. b p.421.§18.

V. S.Eusebe de Verceil, note.1.

d'apparence que S. Eusebe à gouverné cette Eglise conjointement avec celle de Verceil.]

22. jan. p. 420. § 16. 'S. Gaudence avoit designé de son vivant Agape pour luy succeder. ª Baronius tire des monumens de l'Eglise de Novare, dans lesquels il trouve des fautes, qu'il tint le siege 20 ans. [Ainsi il peutestre mort en 438.] Il est honoré comme un Saint le 10 de septembre. 'Ughellus & Ferrarius en disent bien des choses; mais ne citent rien d'ancien ni d'authentique. Le premier qui l'appelle Agapit, luy donne 30 ans d'episcopat. Son corps fut d'abord enterré dans l'eglise qu'il avoit fait achever, & que l'on appelloit de son nom; & a esté transferé dans la cathedrale le 30 d'aoust 'vers l'an 890. ᵇ On met deux Evesques entre luy & Simplice, ᶜqui gouvernoit neanmoins dés l'an 451.

ª Bar. 10. sept. — Ugh. t. 4. p. 944 | Ferr p 586. — Ugh. t. 4. p. 950. d. — ᵇ p. 944. c. — ᶜ Leo, t. 1. p. 586.

ᵈ L'histoire de S. Gaudence enferme "celle de S. Laurent, qui est aussi l'un des patrons de Novare, [& dont nous dirons ici un mot par occasion.] 'C'estoit un saint Prestre, qui aprés avoir beaucoup travaillé dans cette ville pour la conversion des payens fut enfin tué par eux avec un grand nombre d'enfans qu'il venoit de battizer. On ne sçait pas bien si ce fut sous Constance dés devant l'an 355, ou sous Valentinien. Sa feste est marquée le 30 d'avril. 'Baronius raporte quelques vers gravez sur un tombeau rempli des os de ce Saint & de ses compagnons; & ces vers marquent qu'il sortoit de ce tombeau une liqueur medicinale. 'Mais ce miracle à cessé depuis. ᵉ Ce tombeau estoit autrefois dans une grande eglise qui portoit le nom de Saint Laurent, & estoit une abbaye considerable 'depuis ruinée, & ce qu'on y a trouvé de reliques a esté transporté en 1552, 'dans la cathedrale, où on les a mises sous le grand autel.

Note 55. — ᵈ Boll. 22. jan. p. 438. § 2. § 5. — Bar. 30. apr. — Boll. 30. apr. p. 764. c. — ᵉ a. — a. b. — &c.

[Outre S. Gaudence de Novare, l'Italie estoit honorée en ce mesme temps par un autre Gaudence, celebre dans l'Eglise par sa science & par les écrits qui nous en restent, aussi-bien que par sa pieté, & principalement par l'humilité avec laquelle il refusa l'episcopat de Bresse aprés la mort de Saint Philastre: Et S. Ambroise qui presida à cette election, ne put vaincre son refus que par les menaces de l'excommunication. Nous ne savons pas quand cela arriva, sinon que ce fut au plustost en l'an 385. Nous parlerons de ce Saint dans un titre particulier.]

ARTICLE LXXVIII.

Dernieres actions de S. Ambroise.

L'AN DE JESUS CHRIST 397, DE S. AMBROISE 23.

[NOUS avons mis sur l'année 396, ce que Paulin raporte des actions particulieres de S. Ambroise jusqu'à celles qui paroissent avoir precedé immediatement sa mort. Elle arriva, comme nous croyons, 'le 4 d'avril 397,]qui estoit le samedi saint, un peu plus de deux ans aprés la mort du grand Theodose. Note 56. Amb.vit.p.86. 87.

'S. Ambroise souhaitoit avec une ardeur extreme de voir la majesté divine de la maniere qu'elle se communique à ses seuls enfans dans le royaume des cieux, où elle rassasie leur desir par la manifestation de sa gloire. 'Plusieurs années auparavant il avoit desiré de mourir aprés son frere, persuadé qu'il luy estoit avantageux d'estre degagé des liens du corps pour estre avec J. C. S'il est necessaire à des personnes de demeurer en cette vie pour le bien de leurs freres, pour luy, il ne se croyoit pas de ce nombre, parce, dit-il, qu'il n'estoit utile à personne, & que par raport à luy mesme il trouvoit dans la mort l'avantage de ne plus pecher. Aug.ep.112.fu. p.204.1.b.c|p.2. p.204.2. Amb.de resur. t.4.p.327.d.

'Ainsi il demandoit instamment à Dieu d'estre promtement delivré des miseres de cette vie. D'ailleurs il gemissoit avec une extreme douleur de voir l'avarice qui est la source de tous maux, & qui ne peut se borner ni dans l'abondance ni dans la disette; de la voir, dis-je, croistre de plus en plus dans les hommes, & particulierement dans ceux qui estoient elevez en autorité. Rien ne luy estoit plus penible que d'aller solliciter auprés d'eux, [& leur recommander quelques affaires de justice ou de charité,] parceque tout estoit venal chez eux. Ce desordre attira toutes sortes de maux sur l'Italie. Dans la suite tout alla toujours de pis en pis:[& l'Empire d'Occident fut absolument ruiné. vit.p.89.c.

Saint Ambroise obtint donc par ses prieres de mourir en un âge encore assez peu avancé; car nous croyons qu'il n'avoit pas plus de 57 ans;]& il merita mesme pour sa consolation de connoistre par avance le temps de sa mort, qu'il marqua à ses disciples, en leur disant qu'il seroit encore avec eux jusques à Pasque. c.

'Peu de temps avant qu'il mourust, on decouvrit la fraude d'un domestique du Comte Stilicon. Cet homme avoit esté possedé p.90.b.c.

du demon. Aprés sa guerison il demeura dans la basilique Ambrosienne, parceque Stilicon qui l'affectionnoit beaucoup, l'avoit fort recommandé. Il s'avisa de fabriquer de faux brevets pour donner des charges de Tribuns. Ceux qui alloient en prendre possession sur ces fausses pieces furent arrestez prisonniers. Stilicon neanmoins les relascha à la priere de S. Ambroise. Il ne voulut pas non plus punir ce malheureux domestique; mais il en fit de grandes plaintes au saint Evesque. Ce faussaire voulut se retirer de la basilique Ambrosienne, [peut-estre pour eviter la correction qu'il meritoit.] S. Ambroise le fit chercher & se le fit amener. Il l'interrogea, & l'ayant trouvé coupable d'une action si noire, il faut, dit-il, qu'il soit livré à satan pour mortifier sa chair afin qu'il n'ose jamais rien faire de semblable. Le Saint n'avoit pas encore achevé ces paroles, lorsque le demon se saisit de ce miserable faussaire, & commença à le mettre en pieces. Tous les assistans en furent saisis de crainte & d'étonnement.

Boll. 8 jan. p. 495. § 44. 'Eugippe justifie par cet exemple, un miracle semblable de Saint Severin de Baviere.

Amb. vit. p. 90. d. 'Saint Ambroise delivra aussi alors plusieurs possedez par l'imposition des mains & par les exorcismes. Vers le mesme temps il guerit par sa seule parole Nicet qui avoit esté Tribun & notaire. Cet homme estoit tellement tourmenté de la goutte qu'il ne pouvoit que rarement paroistre en public. Un jour il s'approcha de l'autel pour recevoir l'Eucaristie, & le Saint sans y penser luy marcha sur le pié. La douleur luy fit jetter quelques cris. Surquoi Saint Ambroise luy dit: Allez, vous vous porterez bien desormais. Quand ce Saint mourut, Nicet disoit avec larmes que depuis ce temps il ne s'estoit plus senti incommodé de la goutte.

Bar. 396. § 2. 'Baronius met ces choses l'année precedente. [Ce qui est certain, c'est qu'elles arriverent peu de temps avant la mort du Saint.]

Amb. vit. p. 90. 2. 'Quelques jours avant que d'estre arresté au lit [par la maladie dont il mourut,] il travailla à l'explication du [1]pseaume 43. Il la dictoit à Paulin [qui depuis écrivit sa vie.] Tout d'un coup sa teste fut environnée de feu en forme d'un petit bouclier. Peu à peu cette flamme entra dans sa bouche. Son visage devint blanc comme la neige. Il revint ensuite dans son état naturel. Paulin qui vit cette merveille en fut tellement étonné qu'il demeura immobile & ne put écrire ce que le Saint luy dictoit, jusqu'à ce que cette vision fust disparuë. Mais comme le Saint luy dictoit

1. C'est le pseaume *Judica me Deus*, qui est le 43. selon les Septante, & qui est encore imparfait

397, de Saint Ambroise 23. alors un passage de l'Ecriture qu'il savoit par cœur, il s'en souvint parfaitement bien. Depuis cela le Saint n'écrivit & ne dicta plus rien. Il ne put mesme achever ce pseaume. 'En effet les deux derniers versets "ne sont pas expliquez. Paulin raconta ce qu'il avoit vu au Diacre Caste sous la conduite duquel il estoit. C'estoit un Ecclesiastique de merite & rempli de la grace de Dieu. Il dit à Paulin que c'estoit une marque sensible de la descente du Saint Esprit sur S. Ambroise, & il le luy montra par les Actes des Apostres. Bar. 397. § 37 38. &c.

ARTICLE LXXIX.

Maladie & mort de Saint Ambroise.

V. la note 56. SAINT Ambroise venoit d'ordonner un Evesque pour l'Eglise de Pavie "lorsqu'il tomba malade. Dans le temps qu'il estoit arresté au lit, Stilicon dit que si ce grand homme venoit à mourir l'Italie estoit menacée d'une ruine entiere. 'L'evenement verifia bientost ce que ce sage politique prevoyoit. 'Dans la crainte qu'il en avoit, il fit assembler les personnes les plus qualifiées de la ville de Milan, & pour qui il savoit que le Saint avoit le plus de consideration. Il les engagea tant par menaces que par caresses d'aller trouver ce saint Evesque pour obtenir de luy qu'il demandast à Dieu la prolongation de sa vie. On alla donc luy faire cette proposition: à quoy le Saint répondit ces belles paroles: Je n'ay pas vécu parmi vous d'une maniere que je doive avoir honte encore de vivre quelque temps: & je ne crains pas aussi de mourir, parceque nous avons affaire à un bon maistre. 'S. Augustin admiroit & loüoit beaucoup cette réponse comme pleine de sagesse & de pieté. Il remarquoit qu'on ne pouvoit rien dire de plus juste ni de plus exact. En declarant qu'il ne craignoit pas de mourir, parceque nous avons affaire à un bon maistre, il montroit que l'extreme pureté de ses mœurs ne l'avoit point enflé par une vaine presomption. Quant à ce qu'il disoit qu'il n'avoit pas vécu d'une maniere qu'il dust avoir honte de vivre encore, il parloit selon ce que les hommes peuvent connoistre d'un homme. Mais considerant la rigueur des jugemens de Dieu, il proteste qu'il ne met pas sa confiance dans ses propres merites, mais plutost dans la bonté du Seigneur. Amb. v. p. 90. c. Bar. 397. § 39. Amb. v. p. 90. e. f. Posd. v. c. 27.

'Un jour les Diacres Caste, Poleme, Venere, & Felix, estoient assemblez au bout de la galerie où le Saint estoit couché. Là ils Amb. v. p. 90. 91.

conferoient ensemble sur celui qu'il faudroit ordonner Evesque aprés sa mort. Ils parloient si bas qu'à peine pouvoient-ils s'entendre entre eux. Quand ils vinrent à nommer le saint Prestre Simplicien, comme s'il eust esté au milieu d'eux, quoiqu'il en fust fort eloigné, il s'écria par trois fois: Il est vieux, mais il est " bon. Et en effet il estoit fort âgé. Ils furent si surpris de cette pa- " role, qu'ils s'enfuirent aussi-tost [& se retirerent de la galerie.] Cependant il eut pour successeur ce bon vieillard qu'il avoit declaré par trois fois digne de cette charge. Venere succeda à Simplicien. Felix fut chargé du gouvernement de l'Eglise de Boulogne. Caste & Poleme elevez par S. Ambroise continuerent de faire les fonctions de Diacres dans l'Eglise de Milan, & y parurent comme de bons fruits d'un bon arbre.

p. 91. g. h. 'Bassien Evesque de Lodi raportoit une vision qu'avoit eue S. Ambroise qui la luy avoit racontée. Un jour que le Saint prioit avec cet Evesque dans la mesme galerie où il estoit couché, il vit nostre Seigneur JESUS CHRIST qui venoit à luy avec un visage riant, & il mourut peu de jours aprés avoir eu cette vision.

h. i. 'Le jour qu'il mourut, il pria Dieu les mains étenduës en forme de croix depuis cinq heures du soir jusques à ce qu'il rendit l'esprit. On luy voyoit remuer les levres; mais on n'entendoit point ce qu'il disoit. Honorat Evesque de Verceil s'estant couché dans un appartement d'enhaut pour y prendre un peu de repos, entendit par trois fois une voix qui l'appelloit & qui luy dit: Levez vous & allez promtement [à Ambroise,] parcequ'il " est prés de passer. Il descendit aussi-tost, & donna à ce Saint le " corps de nostre Seigneur. Dés que Saint Ambroise l'eut receu, il rendit l'esprit, & emporta avec luy cet excellent viatique. Son ame fortifiée par cette divine nourriture alla jouir dans le ciel de la compagnie des Anges dont il avoit imité la vie sur la terre. Il alla s'unir à Elie avec lequel il eut un si grand raport par son zele & son intrepidité à parler aux Rois & aux puissances les plus redoutables, dans les occasions où la crainte de Dieu l'obli-

March. chr. geoit de parler. 'C'est ainsi, dit un ancien, que ce Prelat rempli de vertus, ce défenseur de la foy, cet orateur des Chrétiens, acheva sa course & s'en alla à J. C.

[Il semble qu'il soit mort la nuit du vendredi au samedi saint.]

Amb. vit. p. 91. i. k. 'Car Paulin ajoute aussitost, que son corps fut porté dans la grande eglise dés devant le jour, qu'il y demeura durant la nuit qu'on veilla pour la feste de Pasque, & qu'on le leva lorsque le jour du dimanche commença à luire. 'Cela donne lieu de juger qu'il

qu'il y fut depuis le samedi dés devant le jour jusqu'au dimanche au matin. 'Baronius a cru qu'il estoit mort la nuit du samedi au dimanche; ce qui paroist moins conforme aux termes de Paulin. Il est toujours certain qu'on a pris le samedi pour le jour de sa mort,] puisque Bede & tous les martyrologes suivans marquent sa feste le 4 d'avril,[qui estoit cette année le samedi, & qui ne se rencontre point avec Pasque dans aucune des années qui sont un peu devant ou un peu aprés celle-ci.] 'L'Eglise de Milan qui fait la principale feste de S. Ambroise le sept de decembre, jour de son ordination, 'fait la memoire de sa mort qu'elle qualifie son triomphe, le jeudi de la semaine de Pasque.

Bar.v.Amb.p. 71.a.L. Boll.apr.t.1.p. 38.a. c.

'Sa mort n'empescha point qu'on ne celebrast le battesme; mais cinq Evesques eurent bien de la peine à faire ce qu'il avoit accoutumé de faire tout seul. 'Beaucoup d'enfans le virent au sortir des Fonts où ils venoient de recevoir le sacrement de battesme. Les uns disoient qu'il estoit assis dans sa chaire & sur son thrône episcopal. Les autres le montroient du doit à leurs peres qui se promenoient: mais eux qui n'avoient pas les yeux de l'ame aussi purs que leurs enfans, ne pouvoient appercevoir ce que ceux là voyoient: La pluspart disoient qu'ils voyoient une étoille sur son corps.

Amb.vit.p.88.I p.91.a.

'Lorsque le saint jour du dimanche [de Pasque] commença à paroistre, & qu'on eut achevé les divins sacremens, [c'est à dire les ceremonies ordinaires de la nuit de Pasque, ou peut-estre le sacrifice de l'autel offert sur le corps du Saint,] on leva ce saint corps pour le porter à la basilique Ambrosienne où il fut enterré. Alors une troupe de demons se mit à crier si haut qu'il les tourmentoit, que l'on ne pouvoit supporter le bruit qu'ils faisoient. Ce ne fut pas seulement à Milan que Dieu manifesta ainsi la sainteté de ce grand Evesque. La mesme chose arriva en diverses provinces, & cela duroit encore plusieurs années aprés. [Ces miracles estoient sans doute operez dans les lieux où l'on porta] les mouchoirs & les linges que diverses personnes firent toucher au corps du Saint. Une foule innombrable de peuple accompagna ce convoi. Il y avoit des personnes de toutes sortes de conditions, d'âge, & de sexe. Les payens & les Juifs se joignoient aux Chrétiens, qui y parurent neanmoins avec plus d'éclat que les autres.

a.b.

'On croit que son corps est encore aujourd'hui dans une cave sous le grand autel de la basilique Ambrosienne, qu'on appelle S. Ambroise le grand. Cette eglise est servie par des Chanoines

Mabi.it.It.p.15.

& par des Bernardins qui y font l'office tour à tour les uns aprés les autres.

ARTICLE LXXX.

Diverses apparitions de S. Ambroise aprés sa mort.

Amb.vit.p.92.m. 'LE jour mesme de sa mort, il apparut en Orient à quelques personnes de pieté, priant avec eux & leur imposant les mains. Ils le luy manderent par une lettre qu'ils luy écrivirent le croyant encore en vie. Elle fut receuë par S. Simplicien son successeur, & on la garda dans un monastere de Milan. On reconnut par la date de la lettre qu'elle avoit esté écrite le jour mesme de la mort du Saint. Paulin ajoute à cela plusieurs autres apparitions du Saint aprés sa mort. p.92.g h. 'Nous avons déja parlé de celles qui arriverent à Florence.

Marc.chr|Idat. 'Dés l'année suivante 398, Mascezel qui commandoit l'armée Amb.vit.p.92.h Romaine en Afrique contre son frere Gildon, Oros.l.7.c.36.p.221|Marc.chr. 'n'ayant plus aucune esperance de sauver ni luy ni ses troupes,'parcequ'il n'avoit que cinq mille hommes contre 70 mille qu'avoit Gildon. a Amb.v.p.92.h.i. [a] Saint Ambroise luy apparut en songe un baston à la main. Ce General crut se prosterner à ses pieds. Alors le Saint frapant la terre avec son baston dans un endroit qu'il marquoit à Mascezel, il luy dit par trois fois, Ici, ici, ici. Mascezel comprit par là que dans trois jours il remporteroit la victoire au mesme lieu où il avoit vu le Saint. Dans cette confiance il donna hardiment la bataille & la gagna heureusement.

Oros.l.7.c.36.p.221. 'Orose raporte la mesme chose presque en mesmes termes; & Marcellin témoigne aussi que Mascezel demeura victorieux par le secours de S. Ambroise, & par l'avertissement qu'il en receut en songe. [Il n'est pas necessaire que ces auteurs l'eussent appris Amb.vit.p.92.i. de Paulin.] 'Car Mascezel, de la propre bouche duquel il l'avoit sceu à Milan, l'avoit aussi raconté à beaucoup de Prelats d'une autre province, dont le recit confirma encore Paulin dans ce qu'il savoit déja. Il dit qu'il écrivoit alors dans cette province qu'il distingue clairement de Milan. [C'estoit sans doute l'Afrique,] p.93.a. b p.97.a. 'puisque Paulin y a certainement esté,[b]& qu'il adressoit son livre à S. Augustin par l'ordre duquel il l'écrivoit. [Et Mascezel ayant eu la victoire en Afrique, ceux de ce pays furent apparemment les premiers à qui il raconta de quelle maniere il l'avoit remportée.]

'Lorsque l'on apporta à Milan les reliques des saint Martyrs Sisinne & Alexandre, S. Ambroise apparut à un aveugle de Dalmacie, luy dit de se trouver à leur entrée, dont il luy marqua le jour, & l'assura qu'il y recouvreroit la vuë; ce qui arriva 'Baronius met ce miracle en l'an 400. [Mais il arriva cette année mesme, peu de mois aprés la mort du Saint.] P.92.K.L. Bar.400.§2.&c.

'Paulin s'est cru obligé d'inserer aussi dans son histoire la punition de quelques personnes qui parloient du Saint d'une autre maniere qu'ils ne devoient, tant pour corriger ceux qui estoient sujets à la medisance, que pour faire loüer la grace de Dieu dans son Saint, & faire voir la verité de ces paroles de l'Ecriture: *Je perdrai celui qui s'assit pour parler contre son frere, & celui qui medit en secret de son prochain; & cette autre, Gardez vous bien d'aimer à medire, de peur d'estre exterminé.* Amb.vit.p.92.L m|95.a.

'Donat Prestre de l'Eglise de Milan, mais Africain de naissance, voulut dans un festin attaquer la reputation & la memoire de ce saint Evesque. Il y avoit quelques personnes de pieté qui ne purent souffrir ses mauvais discours, & qui se retirerent avec horreur pour la malignité de sa langue. Aussi-tost il fut frapé d'une plaie mortelle, porté sur un lit, & de là au tombeau. P.92.95.

'Paulin témoigne avoir vu de ses propres yeux la mesme chose arrivée dans Carthage. Il mangeoit un jour à la table de Fortunat Diacre d'Aurele avec Vincent Evesque de Colossite, Mauran de Bolite, quelques autres Evesques, & quelques Diacres. Mauran commença à parler mal de S. Ambroise. Paulin [pour l'intimider & le faire taire,] raporta l'histoire tragique de ce Prestre dont nous venons de parler. Mauran eprouva sur le champ le mesme sort. Il fut aussi-tost frapé d'une horrible plaie. On l'emporta sur un lit, & de là à son logis où il mourut. P.95.

[Voilà quelle a esté la vie du plus illustre & du plus heroïque Prelat que le IV. siecle, qui a esté le plus fecond en grands hommes, ait donné à l'Occident. Ses actions sont toutes seules son eloge; & qui voudroit chercher des couleurs pour en augmenter l'éclat, ne feroit que l'obscurcir. Ainsi tout ce que nous pretendons maintenant, c'est de ramasser ici quelques endroits de S. Ambroise mesme ou de Paulin, qui font paroistre davantage en general sa pieté & sa conduite, & d'y méler quelques faits que nous n'avons pu placer avec les autres, parceque nous n'y avons point trouvé de caracteres pour en fixer le temps.]

ARTICLE LXXXI.

Humilité du Saint: Son amour pour la priere & pour le silence.

[UNE vertu aussi eclatante que celle de S. Ambroise, n'eust pu subsister long-temps si elle n'eust esté fondée sur une humilité extraordinaire.] 'C'est cette vertu que le Saint mesme appelle la teste de toutes les vertus, qui anime tout le corps de nos actions. 'Il dit que toute nostre application doit estre de travailler à devenir plus humbles, afin de suivre la verité que l'orgueilleux ne voit point. [Elle paroist en beaucoup d'endroits de ses écrits. Car quoique dans les saints Prelats qui ont eu à soutenir devant les hommes la verité & la justice, comme S. Ambroise, cette vertu ait ordinairement esté renfermée dans leur cœur, & ait plus paru par l'attachement inviolable qu'ils avoient à Dieu, que par des paroles humbles que l'orgueil affecte souvent, neanmoins Dieu a voulu qu'elle fust visible dans les écrits mesmes de S. Ambroise.

Amb. ps. 118. p. 1062. d.

b. c.

Qualque compassion qu'il eust pour les pauvres, à qui il avoit donné tout son bien, quelque soin qu'il eust d'assister toutes sortes de personnes,] 'il dit qu'un Saint peut dire ces paroles du pseaume 118, *Je suis lié d'affection & de societé avec tous ceux qui vous craignent*, mais que pour luy il n'ose les dire. Car combien « y a-t-il de pauvres, dit-il, qui craignent Dieu, sans que je compa- « tisse à leurs miseres? Combien y en a-t-il qui demandent quel- « que assistance, sans que j'aye pitié d'eux? Combien y en a-t-il qui « ont besoin qu'on leur fasse des largesses, sans que je leur donne « aucun secours? 'Il dit qu'il se sent coupable de grands pechez & « qu'il n'espere son salut que de la misericorde de J. C, parcequ'il ne l'a pas renoncé, & parcequ'il luy avoüe son peché & sa foiblesse.

p. 943. a.

de fid. l. 2. c. 14. t. 4. p. 142. c.

'Plust à Dieu, s'écrie-t-il en un endroit, que le Sauveur me dist « aussi ces paroles efficaces: Sortez de vos fers; quittez les engage- « mens de vos pechez, brisez les liens de vos egaremens. Quoique « je sois le plus méchant de tous les hommes, & que je me sois « rendu detestable par l'habitude de mes pechez, neanmoins je « me trouverai libre, si celui qui a mis en possession de son royau- « me un voleur condanné au dernier supplice, daigne prononcer « en faveur de ma liberté. 'Venez, Seigneur JESUS, approchez du « sepulcre où mes pechez m'ont reduit: lavez moy de vos larmes: «

in ps. 118. p. 943. f.

de pœnit. l. 2. c. 18. p. 421. g. h.

&c. » Mes yeux son trop durs [& trop secs,] "& ils n'en peuvent assez » repandre pour effacer tous mes pechez.

[Aprés avoir dit que tous les hommes doivent passer par ce glaive de feu, que Dieu selon la Genese a mis à la porte du paradis, & qui jugera de leurs actions.] 'Les Saints, dit-il, passeront » par le feu, pour estre purifiez comme de l'argent. Pour moy j'y » serai jetté comme du plomb. Tant qu'il y aura en moy de ce » plomb, je serai dans les ardeurs du feu. S'il ne se trouve point » d'argent en moy, helas on me jettera jusques au fond de l'enfer » pour y bruler comme de la paille. Mais s'il s'y rencontre quelque » or ou quelque argent, non par un effet de mes bonnes œuvres, » mais par la misericorde & par la grace de J. C. que j'aurai receuë » dans le ministere de mon sacerdoce, j'aurai peut-estre la confiance » de luy dire: Oui, Seigneur, tous ceux qui esperent en vous ne » seront point confondus. in.ps.118.1064.k.

[Il n'y avoit rien de plus glorieux pour luy que la maniere dont il avoit esté elevé à l'episcopat;] '& neanmoins il n'en parle que comme d'un sujet d'humiliation, [a] que pour relever la misericorde que Dieu luy avoit faite, & pour le conjurer par cette premiere grace de luy accorder les autres qui luy estoient necessaire pour en bien user. 'Le succés qu'il eut contre l'Imperatrice Justine, servit à l'humilier davantage,'& il crut que Dieu ne l'avoit fait triompher de ses efforts, que parcequ'il ne le jugeoit pas encore capable de souffrir pour luy jusques à la mort. de off.l.1.c.1.t.4.p.1.d|de pœnit.l.2.c.18.p.410.c. a de pœnit.l.2.c.18.p.411.i.k. vit.p.82.b. ep.40.p.290.a.b.

'Il ne parloit aussi des mysteres de la religion qu'avec tremblement, craignant de n'estre pas assez pur pour des choses si divines; '& c'est pour cette mesme raison qu'il apprehendoit quelquefois de penetrer dans les sens cachez des Ecritures; en mesme temps qu'il appelloit ses auditeurs des personnes parfaites, & qui savoient fort bien distinguer le bien & le mal. [C'est pourquoi n'osant rien avancer de luy mesme,] 'il fondoit tout ce qu'il enseignoit sur les livres saints. [Nous voyons encore qu'il ne soumet pas seulement ses écrits au jugement des personnes illustres, comme S. Simplicien & S. Sabin de Verone,] 'mais qu'il demande mesme le jugement de Romule qu'il qualifie son fils, [& qui ainsi n'estoit pas Evesque.] 'Car il croyoit recevoir une grace lorsqu'une personne, quelle qu'elle fust, l'avertissoit de ce qu'elle trouvoit à reprendre dans ses écrits; persuadé qu'il pouvoit se tromper, ou faire des fautes par surprise, ou laisser des ambiguitez qui donnoient de mauvais sens aux autres. de fid.l.1.c.5.p.128 g. in ps 43.p.793.l in ps.118.p.914 k. in Exod.32.t.1.446.k. ep.8.p.187.l.

[La priere est le fruit de l'humilité, aussi-bien que de la foy.

vit.p.18.x. Elle ne naist mesme de la foy que par l'humilité.] Aussi cet humble Saint estoit extremement appliqué à la priere autant la nuit que le jour. [Il ne faut donc pas s'étonner s'il en parle si excellemment dans ses ouvrages.] 'Il estoit bien eloigné de l'opinion de ceux qui ne veulent que des œuvres exterieures, & qui s'imaginent qu'un homme ne fait rien lorsqu'il s'occupe à la recherche & à la contemplation de la verité. 'Le desir le plus ardent de son cœur, & celui qu'il s'efforçoit d'inspirer aux autres par ses discours, estoit de se rassasier de la vuë de Dieu dans le ciel, & pour arriver à ce bonheur de separer l'esprit de tous les objets charnels & terrestres.

in ps.118.p.969. x.l.

Aug.ep.112. t.11. 12.p.204.1.c.d|2. d.

Amb de.Abr.l. 2.c.4.t.1.p.247. d. 'C'est pour cela qu'il taschoit de s'établir dans ce repos où l'ame n'a plus de desir pour toutes les voluptez de la terre, ᵃ dans ce sommeil si efficace qu'il attribuë à Ascole de Thessalonique, & qu'il dit estre la vie des Saints, 'dans ce saint desert, comme il l'appelle encore, où la cupidité n'a plus d'attraits, où l'abondance de l'argent ne nous touche point, où la "vanité ne nous enfle plus. &c.

a ep.22.p.23 h.i deAbr.l.2 c 4.p. 247.c.

[Il trouvoit encore son repos dans la meditation des Ecritures.] 'Nous travaillons, dit-il, sur l'histoire de Noé, pour nous « delasser de toutes les agitations & des inquietudes de ce monde « ausquelles nous sommes exposez tous les jours. J'ay honte de sur- « vivre à mes enfans. Les afflictions & les adversitez des personnes « qui me sont les plus cheres me rendent la vie ennuyeuse & peni- « ble. Y a t-il homme d'une constance assez inebranlable pour ne « point perdre patience, ou lorsqu'il se voit exposé aux tempestes « qui agitent les Eglises, ou seulement lorsqu'il les envisage & qu'il « y reflechit? Nous avons donc esté obligez de rechercher ce re- « pos, afin que nous appliquant à considerer attentivement le « saint homme Noé, nous nous renouvellions dans cette medi- « tation, comme tout le genre humain fut reparé & renouvellé « par ce Patriarche. «

de Noé, c.1 t.1.p.

[Outre cette solitude que sa pieté luy faisoit trouver au milieu d'une grande ville, qui estoit la residence des Empereurs,] 'il souhaitoit encore de se cacher [à la vuë des hommes,] & de se retirer en quelque lieu à l'écart: Mais parceque la necessité de sa charge ne le luy permettoit pas, il se cachoit au moins en quelque sorte en demeurant dans le silence; [& il honoroit dans les autres cette solitude parfaite qu'il ne pouvoit pratiquer luy mesme, entretenant, comme nous avons vu, un monastere de solitaires auprés de Milan.]

ep.157.p.321.c.

ARTICLE LXXXII.

Charité du Saint pour son peuple, pour les penitens, pour les heretiques.

[L'ESPRIT de ce Saint ne paroist pas moins avoir esté un
esprit d'amour & de charité, que celui de S. Augustin son
disciple. On voit dans ses lettres son union tres sincere & tres
cordiale avec ses amis. Nous avons vu aussi la tendresse qu'il
avoit euë pour les Empereurs Gratien & Valentinien; pour ne
pas parler de son frere Satyre.] 'Il proteste qu'il n'aime pas moins Amb.de off.l.1.
ceux qui estoient ses enfans par la grace, & qu'il avoit engen- c.7.p.5.b.c.
drez par l'Evangile, que s'il en eust esté le pere par la nature; car
la grace n'est pas moins forte que la nature pour nous porter à
aimer ceux à qui elle nous unit. Nous devons mesme aimer avec
plus d'ardeur ceux avec qui nous devons vivre eternellement,
que ceux avec qui nous ne converserons qu'en ce monde. 'En l.1.c.30.p.64.i.
&c. les exhortant de s'entr'aimer, parcequ'il n'y a rien de plus
doux ni de plus agreable que la charité & la paix, il leur donne
pour modele l'amour qu'il avoit luy mesme pour eux.

'Il estoit ravi d'exposer sa vie pour eux; & moins il craignoit d[i]v.h.1.p.99.g.h
pour luy mesme la violence des puissans, plus il la craignoit pour
son peuple. [C'estoit pour cette raison] 'qu'il ne s'absentoit de h.5.p.127.g.
son Eglise que par necessité. 'Et lorsqu'il y estoit contraint par le detemp.h.1.t.5.
besoin des autres Eglises, son amour pour la sienne paroissoit p 1.2.
dans les inquietudes qu'il avoit pour elle, comme il le décrit
admirablement.

'Il intercedoit souvent & avec beaucoup de liberté & de cons- vit.p.88.k.
tance [en faveur des personnes foibles,] 'quelque peine qu'il en p.89.d.
ressentist à cause de l'avarice des grands, qui ne vouloient ac-
corder aucune grace que pour de l'argent. 'Mais il croyoit obte- in ps.118.p.949.a
nir de Dieu le pardon de ses pechez, lorsque par son autorité il
delivroit une personne de la mort; '& il jugeoit qu'il estoit glo- de off.l.3.c.9.p.
rieux à un Evesque de s'exposer à quantité de maux, & à la mort 74.b.
mesme, pour sauver la vie d'un homme. 'Car pour les procés où p.74 b|Sym l.3.
il ne s'agissoit que d'argent, il ne vouloit pas qu'un Evesque s'en ep.36.p.119.
mélast, tant parcequ'on ne peut obliger l'un sans faire tort à
l'autre, ce qui est indigne d'un Evesque; que parceque c'est une
folie de se faire des ennemis pour de l'argent.

[Il n'étendoit pas neanmoins cette regle à toutes les causes

l. 2. c. 29. p. 63. h, i. où il ne s'agissoit que d'argent.]'Car il dit que c'est une grande gloire aux ministres de l'Église d'arrester les violences des puissans en soutenant une veuve ou un orfelin qu'ils oppriment, & de faire voir que le commandement de Dieu a plus de force sur leur esprit que toute la faveur des riches: il reconnoist qu'il s'est souvent opposé à l'autorité des Empereurs mesmes pour défendre les depoſts des veuves & de toutes sortes de personnes, comme nous le verrons dans la suite.

[Sa charité se repandoit aussi-bien sur les pecheurs que vit. p. 88. 89. sur les innocens,] 'se rejouissant avec ceux qui estoient dans la joie, & pleurant avec ceux qui estoient dans l'affliction: Lorsque quelqu'un luy venoit confesser ses pechez pour en recevoir la penitence, il fondoit tellement en larmes qu'il obligeoit aussi le penitent à en repandre. Il se regardoit luy mesme comme tombé avec ce pecheur. A l'égard des pechez qu'on luy confessoit, il n'en parloit qu'à Dieu seul, auprés duquel il intercedoit pour en obtenir le pardon, apprennant par son exemple aux Evesques à se considerer plutost comme les intercesseurs des pecheurs auprés de Dieu, que comme leurs accusateurs devant les hommes. Car c'est à l'égard d'un penitent qui vient s'accuser luy mesme, qu'il faut, selon l'Apostre, donner des preuves d'une abondante charité. Il n'attend pas qu'un accusateur s'eleve contre luy, il le previent, afin de diminuer son peché par la confession qu'il en fait, & que son ennemi ne trouve rien à luy reprocher, [qu'il n'ait condanné luy mesme le premier.] C'est pourquoi l'Écriture dit que le juste s'accuse luy mesme au commencement de son discours. Il oste ainsi à son ennemi tout sujet de parler. Par l'aveu de ses pechez il luy brise pour ainsi dire les dents dont il estoit prés de le mordre par ses reproches sanglans. Il rend gloire à Dieu qui connoist toutes choses, & qui aime mieux la vie du pecheur que sa mort. Car il ne suffit pas qu'un penitent confesse simplement ses pechez. Il faut qu'il les repare & qu'il s'en corrige. S'il est penitent il ne doit plus commettre des actions qu'il faille expier par la penitence. Il faut qu'il humilie son ame à l'exemple du saint homme David, qui aprés avoir esté assuré que son peché luy avoit esté remis, en devint plus humble dans la penitence qu'il en fit avec tant d'austerité qu'il mangeoit la cendre comme du pain, & méloit son breuvage avec ses larmes. Ce sont à peu prés les sentimens qu'il a étendus dans les deux livres de la penitence; où il combat d'une part la dureté des Novatiens qui rejettoient les pecheurs

pecheurs sans avoir égard à leur penitence, & de l'autre l'insensibilité des pecheurs, qui sans faire une veritable penitence, vouloient forcer l'Eglise à leur accorder la communion & la paix. 'Nous avons une fort belle lettre écrite à Florien, [qui ep 29.p.258. estoit apparemment un magistrat & un officier public;] auquel 259. il donne d'excellens avis pour se relever d'une faute où il estoit tombé, & pour mener une vie vraiment Chrétienne.

[Mais comment n'eust-il pas eu ces sentimens de pere pour ses enfans,] 'puisqu'il veut qu'on emploie les prieres & les lar- de fid.l.2.c.4.p mes mesmes pour demander à Dieu la conversion des hereti- 239.l. ques? car nostre desir n'est pas de les vaincre, mais de les guerir. Nous ne cherchons pas à les surprendre, mais nous les avertissons charitablement: On gagne souvent par la douceur ceux mesmes qu'on n'a pu soumettre ni par force ni par raison.

ARTICLE LXXXIII.

Son aversion pour l'injustice & l'usure: Son amour pour toutes les personnes de pieté.

[PLus sa charité estoit grande, plus il avoit d'indignation & de zele contre ceux qui opprimoient les autres, soit par leurs usures, soit par l'abus de leur puissance. C'est pour cela] 'qu'il represente avec une vehemence extraordinaire la dureté Amb.de Nab.c. impitoyable d'un riche qui manquant de vin, fit mettre en pri- 5.c.1.p.551.552. son un pauvre homme qui luy devoit quelque chose, fit piller tout ce qu'il avoit chez luy, & le contraignit d'exposer ses enfans en vente pour trouver de quoy le payer. Il y eut une personne charitable qui l'assista dans cette misere. Mais ce pauvre estant revenu chez luy, & n'y trouvant quoy que ce soit pour se nourrir luy & ses enfans, il fut contraint d'en vendre un: Tout le monde gemit de sa misere, sans que le riche qui en estoit la cause en fust touché, ni se mist en peine de le secourir dans une necessité si pressante.

[Il raporte une autre histoire d'une dureté sinon plus inhumaine, au moins plus extraordinaire. Et parcequ'elle nous donne lieu d'admirer & la beauté de son esprit & la sagesse de
» sa conduite, nous la raporterons en ses propres termes.] 'Com- de Tob.c.10.t.2.
» bien de fois, dit-il, ay-je vu des usuriers se saisir des corps morts p.589.590.
» de leurs debiteurs comme de gages, & refuser de leur donner
» la sepulture jusqu'à ce que leur avarice fust satisfaite? Loin de

m'y oppofer, je leur ay permis volontiers de lier leur debiteur, «
afin que l'ayant pris pour l'affurance de leur dette, celui qui en «
eftoit la caution en fuft dechargé. Telles font les loix des ufu- «
riers. Je leur ay donc dit: Arreftez voftre debiteur, & de peur qu'il «
ne puiffe vous echaper, emmenez le chez vous, enfermez le dans «
voftre chambre, & foyez plus cruels que les boureaux mefmes. «
Car on ne recevroit pas dans les prifons celui dont vous [vous «
eftes faifis. Le plus rigoureux executeur le jugeroit dechargé. «
Aprés la mort on tire de prifon ceux mefmes qui font convaincus «
de crimes, & vous y mettez un debiteur. Les loix les plus feve- «
res abfolvent les criminels quand ils font morts, & vous empri- «
fonnez un debiteur qui vient de mourir. Certainement il eft «
quitte de fon fort. Neanmoins je ne veux point m'oppofer à vos «
pretentions. Gardez voftre gage. Serrez le étroitement de peur «
qu'il ne foit infenfible à vos liens. Vous avez là un debiteur dur «
& inflexible. Il ne fçait plus ce que c'eft que de rougir. A la verité «
vous n'avez point à craindre qu'il vous appelle en juftice pour «
luy fournir des alimens. J'ordonnai donc qu'on levaft le corps, «
& que tous ceux qui devoient eftre du convoi l'accompagnaf- «
fent jufqu'à la maifon de l'ufurier. Ils y entendirent les perfon- «
nes qu'on y tenoit enfermées pouffer des cris jufques au ciel On «
euft cru qu'on y pleuroit quelques morts & qu'on y faifoit d'au- «
tres funerailles: Et on ne fe trompoit qu'en ce qu'au lieu d'un «
feul mort, plufieurs y devoient mourir. Cependant l'ufurier «
touché de je ne fçay quel fentiment de religion, & fe rendant «
à l'ufage du pays, (car on dit qu'il y a des lieux où l'on retient ces «
fortes de gages,) pria qu'on portaft ce corps au tombeau. Voilà «
la feule fois que j'ay vu quelque humanité dans des ufuriers. Je «
declarai neanmoins que leur humanité me faifoit de la peine, «
parceque je craignois qu'ils ne fe plaigniffent enfuite qu'on leur «
avoit fait perdre leur dette. [J'infiftai là-deffus jufqu'à ce que fe «
chargeant eux mefmes du cercueil ils porterent ce cadavre au «
tombeau, plus fenfible à la perte de leur argent qu'à cette «
confufion.]

[Mais la défenfe d'une pauvre veuve engagea S. Ambroife à combatre mefme contre l'autorité imperiale; & il s'en acquita avec autant de generofité que quand il avoit eu à défendre ou l'honneur de l'Eglife contre les follicitations des payens & les regles de la politique, ou la pureté de la foy contre la fureur d'une Imperatrice Arienne.] Il le raconte luy mefme à fon Clergé, & principalement aux Diacres, [qui dans ces temps là eftoient

de off. l. 2, c. 29. p. 62. d.

chargez du temporel de l'Eglise,]pour les animer par son exemple à veiller soigneusement à la sureté & à la conservation des deposts des veuves, & non seulement des veuves, mais de toutes sortes de personnes. Car on doit, dit-il, la fidelité à tout le monde, quoiqu'on la doive garder particulierement quand il s'agit de l'interest des veuves & des orfelins. Aprés avoir donc
„ raporté sur cela l'exemple de ce qui arriva à Heliodore; Il faut,
„ mes enfans, ajoute t-il, veiller avec fidelité & avec un tres grand
„ soin à la garde des deposts. C'est en cela que vous signalerez
„ vostre ministere, si vous vous opposez aux puissances du siecle
„ pour défendre les veuves & les orfelins, incapables de leur
„ resister sans le secours de l'Eglise, & si vous faites voir par vostre
„ intrepidité que la loy de Dieu a plus de pouvoir sur vous que la
„ faveur des riches. Vous savez combien de fois nous avons eu à
„ combatre contre les violences des souverains mesmes pour sau-
„ ver les deposts des veuves & de toutes sortes de personnes. Cette
„ gloire m'est commune avec vous. On en a vu depuis peu un
„ exemple dans l'Eglise de Pavie. Elle avoit receu le depost d'une
„ veuve, & elle estoit en danger de le perdre. Celui qui vouloit
„ s'en emparer estoit appuyé d'un rescrit de l'Empereur. Le Clergé
„ n'avoit point assez d'autorité pour luy resister. Des protecteurs
„ qui estoient des personnes de qualité, disoient qu'on ne pouvoit
„ pas aller contre les ordres du Prince. On lisoit la teneur du rescrit
„ & l'expedition qui en avoit esté faite par le Maistre des offices.
„ L'huissier estoit prés d'en venir à l'execution. Enfin on estoit
„ allé jusques à livrer ce depost. Neanmoins le saint Evesque de
„ cette Eglise m'ayant communiqué son dessein fit garder les salles
„ où il savoit que le depost de cette veuve avoit esté transporté.
„ Il empescha qu'on ne l'enlevast. Il reconnut par écrit qu'il
„ l'avoit entre les mains. On se servit depuis de cet écrit mesme
„ pour le demander avec de nouvelles instances. L'Empereur
„ reïtera ses ordres, & voulut nous venir trouver en propre per-
„ sonne. Mais il n'y gagna rien. On demeura ferme à luy repre-
„ senter que cela ne se pouvoit pas, & que la loy de Dieu le défen-
„ doit. On luy en lut les endroits: On luy fit voir à quel danger
„ Heliodore s'estoit exposé dans une pareille occasion. Et avec
„ tout cela on eut bien de la peine à faire recevoir nos raisons par
„ ce Prince. On essaya mesme de surprendre encore dans la suite
„ ce depost. Mais le saint Evesque de Pavie prevint le coup, en
„ remettant entre les mains de la veuve ce qu'il en avoit receu.
[Nous souhaiterions de savoir qui estoit ce saint Evesque de

Pavie qui eut tant de part à la generosité de S. Ambroise: mais les monumens de cette Eglise sont fort defectueux pour ce temps là.

Nous voyons par cet exemple, que la charité de S. Ambroise ne se renfermoit pas dans son diocese:] 'Et il est vray qu'il prenoit soin generalement de toutes les Eglises. 'Il pleuroit tres amerement toutes les fois qu'il apprenoit la mort de quelque saint Evesque. Ses amis qui luy voyoient repandre ainsi des larmes sans en connoistre la veritable cause, taschoient de le consoler. Comme ils ne penetroient pas dans le motif de son affliction, il leur répondoit que le sujet de ses larmes n'estoit pas la separation de l'Evesque dont on luy avoit appris la mort, mais de voir qu'il l'avoit precedé, ou bien parcequ'il estoit difficile de trouver un homme digne de l'episcopat.

vit.p.88.k. p.89 b.c.

[La mort des saints Evesques n'estoit pas l'unique objet de sa douleur. Celle de tous les gents de bien en general l'affligeoit sensiblement.] Il savoit que le grand nombre des justes est extremement utile au salut des peuples, qu'il reprime & « qu'il retranche l'envie, qu'il confond les méchans, qu'il anime « à la vertu, & qu'il fortifie dans la grace. O qu'heureuse est la « ville, dit-il, où il se trouve un grand nombre de justes! Qu'elle « est digne que tout le monde la loüe! Elle est toute comblée de « benedictions à cause de cette illustre partie de ses habitans. On « la regarde comme heureuse & comme devant toujours perseverer dans son bonheur. Que j'ay de joie quand je voy les « hommes doux, humbles & sages, de chastes vierges, des veuves « graves vivre long-temps, & former dans l'Eglise comme un « auguste Senat venerable par ses cheveux blancs! La vuë de ces « personnes imprime du respect dans les peuples, les porte à les « imiter, & les forme à la pratique de la vertu. Car ce n'est pas la « durée de leurs jours qui me cause de la joie. La vie est traversée « par trop de chagrins & d'ennuis. Mais je me rejouis des avantages qu'ils procurent aux autres. De mesme quand quelque personne vertueuse meurt, quoique dans un âge fort avancé, j'en « suis affligé sensiblement, parceque les jeunes gents sont privez « de l'assistance de ces vieillars qui leurs tiennent lieu d'un ferme « rempar. Aussi la premiere marque de la ruine prochaine d'une « ville, ou des maux qui la menacent, ou de la corruption qui doit « s'y glisser, est la mort des hommes prudens & capables de donner de bons conseils, ou mesme des femmes sages & graves. « Leur mort ouvre la porte à tous les maux qui y viennent fondre. «

C'est en partie par cette mesme raison qu'il craignoit quelque punition de Dieu sur l'Italie, lorsque son frere Satyre mourut, parce, dit-il, qu'on voyoit alors mourir un grand nombre de saintes veuves. de Sat.p.318.c.d.

ARTICLE LXXXIV.

Soin de S. Ambroise pour son Clergé: Histoire de Geronce. De quelques autres de ses disciples, & principalement de S. Felix de Come.

[SI S. Ambroise estoit exact pour maintenir parmi les laïques la pureté de la discipline, comme nous en avons tant vu d'exemples,] 'il n'avoit pas moins de soin de la conduite de son Clergé pour luy faire observer les regles & les ordonnances de l'Eglise. [Ses livres des Offices dont nous parlerons dans la suite, sont faits proprement pour le Clergé, & il y fait assez voir combien il estoit exact pour les choses importantes,] 'puisqu'il dit qu'il n'avoit jamais voulu admettre à la clericature un de ses amis, qui sembloit chercher à dessein toutes les occasions de l'obliger & de luy rendre service, seulement parcequ'il avoit un geste indecent; ce qu'il prenoit pour une marque d'un interieur qui n'estoit pas assez reglé; '& la suite fit voir qu'il ne se trompoit pas dans sa conjecture. Soz.l.7.c.25.p. 747.c. Amb.de off.l.1. c.18.p.21.m. p.13.a.

'Un autre qui estoit déja dans la clericature avant son episcopat, ayant fait une faute, [il le suspendit de ses fonctions.] Il l'y rétablit ensuite, mais en luy défendant de se trouver avec luy au service, parcequ'il avoit une certaine demarche insolente qui blessoit les yeux du Saint. L'evenement fit voir encore que ce n'estoit pas sans sujet: Car il abandonna l'Eglise aussi-bien que l'autre: L'un, [apparemment le premier,] renonça la foy Catholique lorsqu'elle fut persecutée par les Ariens [sous Justine.] L'autre fit la mesme chose de peur de comparoistre devant les Prelats pour de l'argent [qu'on l'accusoit d'avoir pris. p.12.13.

Sozomene raporte encore une histoire considerable sur ce sujet. Quoiqu'il ait accoutumé d'estre peu fidele, surtout pour les circonstances du detail, nous ne laisserons pas de la mettre ici en ses propres termes, parceque nous n'en avons point de lumiere d'ailleurs.] 'Geronce, dit-il, estoit Diacre de Milan sous S. Ambroise. Soit qu'il voulust tromper les autres, soit qu'il fust trompé luy mesme par les illusions du demon, il pretendit s'estre saisi durant la nuit d'une lamie, [c'est une espece de de- Soz.l.8.c.6.p. 765.b.c.

mon, qui prend à peu prés la figure d'un asne,] qu'il l'avoit rasée, & l'avoit enfermée dans un moulin. S. Ambroise choqué de ce discours si indigne d'un Diacre, luy ordonna de demeurer un certain temps à la maison, & d'expier sa faute par la penitence. Geronce qui estoit habile medecin & fort propre à s'insinuer dans les esprits & à se faire des amis, s'en alla à Constantinople dans le dessein d'y décrier S. Ambroise. [Ce pouvoit estre entre les années 383, & 388. Car Valentinien qui regnoit en Italie, estant encore enfant,] avoit accoutumé de consulter Theodose sur toutes les affaires de consequence.

Amb.ep.11.p.195.1.

Soz.p.765.c. En peu de temps, continue Sozomene, Geronce gagna la bienveillance de quelques personnes puissantes à la Cour. Bien-tost aprés il obtint l'evesché de Nicomedie. Hellade Evesque de Cesarée en Cappadoce [& Exarque de tout le diocese du Pont,] l'ordonna Evesque. Il voulut donner cette marque de reconnoissance à Geronce qui avoit par son credit fort avancé à la Cour le fils d'Hellade. Cette action n'est pas pour honorer la memoire de ce Prelat, qui en beaucoup d'autres choses a paru assez eloigné de l'esprit du grand S. Basile son predecesseur.]

Ibid. Saint Ambroise informé de l'elevation de Geronce écrivit à Nectaire Evesque de Constantinople pour le porter à deposer Geronce, & à ne pas souffrir l'injure qu'on luy faisoit à luy & à toute l'Eglise. Mais quelques efforts que fist Nectaire pour luy oster l'episcopat, il n'en put venir à bout. Le peuple de Nicomedie s'y opposa avec une opiniatreté inflexible. La vigueur de Saint Jean Chrysostome l'emporta neanmoins sur leur resistance. Il deposa Geronce & ordonna en sa place Pansophe qui avoit esté precepteur de l'Imperatrice [Eudoxie.] C'estoit un homme de pieté, sage, moderé, & fort doux. Cependant ceux de Nicomedie ne le purent souffrir. Ils exciterent plusieurs fois des seditions [pour redemander Geronce.] En public & dans le particulier ils exageroient les obligations qu'ils luy avoient, & les grands services qu'il leur rendoit par son art. Ils representoient qu'il servoit egalement tout le monde pauvres & riches avec une assiduité & un desinteressement admirable. A ces belles qualitez ils en ajoutoient d'autres pour justifier l'attachement qu'ils avoient pour luy. Ils firent, comme dans les tremblemens de terre & les secheresses, des processions à Nicomedie & à Constantinople mesme, où en chantant ils prioient Dieu de leur rendre leur Evesque. Enfin ils ne se rendirent qu'à la force & à la violence qu'on leur fit pour les obliger de l'abandonner:

ce qui leur cousta bien des larmes & des gemissemens: Et s'ils receurent Pansophe, ce ne fut qu'avec crainte & avec une extreme aversion. 'Ce fut, selon Sozomene, une des causes de la deposition de Saint Jean Chrysostome, [qui suivit en cela ou son zele propre pour la justice, ou les prieres de Venere qui gouvernoit l'Eglise de Milan lorsque Geronce fut deposé, si Sozomene a raison] 'de joindre sa deposition au voyage que S. Chrysostome fit en Asie [en l'an 401. Car pour Saint Ambroise, il estoit mort avant que ce Saint fust monté sur le throne de Constantinople.

Soz l.7.c.6.p. 452.f.

p.765.a.b.

Saint Ambroise ne fut pas heureux dans ces trois Ecclesiastiques; mais il ne manqua pas d'autres disciples dont la conduite le consola du malheur des premiers. Nous ne parlons point ici de S. Augustin dont la conversion a esté le plus illustre fruit de ses predications; ni de Saint Paulin de Nole qui se glorifie du soin & de la charité que S. Ambroise avoit pour luy. Paulin qui luy servoit de secretaire lorsqu'il mourut, s'est rendu celebre par la vie de son maistre qu'il a écrite, & rendit un grand service à l'Eglise en se rendant denonciateur contre Pelage & Celeste.]

'Theodule qui l'a aussi servi en la mesme qualité, a depuis gouverné l'Eglise de Modene avec la satisfaction de tout le monde. 'Caste & Poleme qui demeurerent en l'état de Diacres, sont loüez comme des fruits dignes de l'excellent arbre qui les avoit produits. Venere & Felix, qui comme les deux derniers, avoient esté ses Diacres, furent depuis elevez à l'episcopat, "S. Felix à Boulogne, & Venere à Milan mesme.

Amb.vit.p.88.g

p.91.g.

V. Saint Petrone.

[Entre ceux à qui il a imposé les mains pour les elever à l'episcopat, S. Gaudence de Bresse tient un rang illustre, comme on le pourra voir autrepart. On croit que S. Honorat de Verceil fut encore de ce nombre.] 'Mais cela est certain de S. Felix, qu'il ordonna Evesque de Come 'vers le premier jour de novembre. Le martyrologe Romain qui le met au nombre des Saints le 14 de juillet, 'quoiqu'on l'honore à Come le 9 d'octobre, dit qu'il fut le premier Evesque de Come; & c'est la tradition de cette Eglise. 'La moisson estoit grande en cette ville, mais Felix trouvoit peu de moissonneurs [& de bons Prestres] pour l'assister dans son ministere. Neanmoins il y convertit la plus grande partie des bourgeois, qui receurent la parole de Dieu par les instructions qu'il leur donna.

ep.60.p.326.d.

p.325.c.d.

Ferr.p 637.

Amb.ep.60.p. 326.e.

'S. Ambroise estoit fort uni avec luy, [a] & se plaignoit seulement qu'il ne le venoit pas voir assez souvent. Felix s'excusoit sur ce qu'il manquoit de personnes pour l'aider & pour avoir soin de

p.325.c.

[a] p.326.e.

ep.69.p.332.333 son Eglise durant son absence. 'S. Ambroise qui l'aimoit beaucoup, ne se pouvoit satisfaire de cette raison. Remerciant Felix qui luy avoit envoyé "des truffes, il luy mande que son present ne l'empesche point d'estre en colere contre luy, & ne peut pas suppléer à son defaut. *tubera.* ep.60 p.325.b.c.d. 'Felix luy écrivit une autre fois à l'occasion de l'anniversaire de son ordination; & Saint Ambroise receut sa lettre avec tant de joie qu'il se trouva tout gueri d'une incommodité qu'il avoit. Il le prie dans sa réponse ou plutost il luy commande en ami, de se trouver à la dedicace d'une eglise que S. Bassien [de Lodi] avoit fait bastir, & pour laquelle S. Bassien souhaitoit extremement d'avoir Felix; & S. Ambroise luy avoit promis de l'y engager en sorte qu'il ne pourroit pas s'en excuser.

Ugh t.5.p.237. 'On peut voir dans Ughellus plusieurs choses qu'on dit de ce Saint, mais dont il ne donne point de preuves.

p.238. 'Il dit que Saint Provin qu'on fait second Evesque de Come, estoit aussi disciple de S. Ambroise, qui l'envoya assister S. Felix dans ses fonctions; & il se conduisit si bien dans cet emploi qu'il fut elu Evesque aprés S. Felix vers l'an 391. Il gouverna, dit-on, jusques en l'an 420 qu'il mourut, & fut enterré dans l'eglise de S. Protais qu'il avoit bastie, d'où il fut transporté dans la ville l'an 1096, & mis dans une eglise qui a depuis porté son nom. Boll.8.mars,p.759.760. 'On l'honore à Come le 8 de mars. Mais on voit par Bollandus qu'on ne sçait rien de sa vie.

ARTICLE LXXXV.

Histoire de la vierge Indicie accusée de crime.

Amb.ep.17.p.215.i. 'SAINT Ambroise écrivoit à Theodose que personne ne peut reprendre avec plus de liberté que celui qui aime veritablement, & que plus il estoit obligé à une personne, plus il croyoit luy devoir dire fortement la verité, quand mesme elle eust dû le trouver mauvais. [Nous avons vu comme il a pratiqué cette regle à l'égard des Empereurs mesmes; c'est pourquoi on ne sera pas étonné qu'il ait repris avec beaucoup de vigueur la faute d'un de ses confreres,] ep.47.p.302.c. 'qu'il appelle une partie de luy mesme.

ep.46.p.300.b. a p.302.b. b p.297.e. 'Il y avoit à Verone une vierge [a]nommée Indicie, [b]qui plusieurs années auparavant avoit esté sanctifiée par la benediction & avoit merité l'approbation de Zenon de sainte memoire, [qu'on peut juger avoir esté Evesque de Verone.] p.302.a. 'Elle avoit demeuré à Rome

Rome avec S.te Marcelline dans la maison qui appartenoit à cette Sainte & à S.Ambroise son frere, durant que le Saint n'y estoit pas;'& on n'y avoit jamais rien vu en elle qui ne fust digne de la p.301.f.
modestie & de la sainteté d'une vierge. 'Les personnes de son p.302.a.
sexe qu'elle conversoit le plus & qui luy estoient les plus confidentes, protestoient avec serment qu'elles n'avoient jamais reconnu en elle aucune chose qui luy pust faire le moindre tort.
a. Pour[a] les hommes, jamais elle n'avoit eu de familiarité avec eux.

'Elle demeura à Verone avec sa sœur mariée à un nommé p.301.a.b.
Maxime:'Elle y fut toujours honorée, & visitée par les vierges p.300.b.
& par les femmes[de pieté.] Les Prestres mesmes luy rendoient cet honneur par respect pour sa chasteté, & à cause de sa gravité: car on pouvoit dire qu'elle en estoit un modele. 'On ne m.
reprenoit rien en elle, sinon qu'elle n'alloit pas de maison en maison pour saluer & rendre des civilitez à toutes sortes de personnes; 'c'est à dire qu'elle estoit trop exacte à observer le secret p.301.a.
& la solitude, qui est la chose la plus convenable à l'état & à la pudeur d'une vierge. 'Cependant ce crime si extraordinaire luy p.300.m.
attira la persecution de quelques personnes, qui s'offensoient de ce qu'elle ne rendoit pas ce qu'elle devoit à leurs femmes; & on croit que ce fut là source de l'accusation que l'on forma contre elle.

'Car on fit courir le bruit que quelques pauvres femmes estant p.301.d.
allées à un monastere, y avoient publié qu'Indicie estoit accouchée,& qu'on avoit fait mourir son enfant;& que ce bruit s'estoit repandu du monastere dans la ville. [Ces femmes sont apparemment Mercurie, Lea, & Theudule, desquelles nous parlerons dans la suite.] 'Maxime depuis peu allié[& beaufrere]d'In- d.
dicie 'ayant, à ce qu'il pretendoit, appris du bruit public ce qui d.
luy estoit arrivé, '& touché, disoit-il, d'une douleur paternelle a.
pour la honte de sa famille,'alla trouver l'Evesque [Syagre]pour d.
luy demander justice. 'Il l'en pressa si fort par ses prieres & par b.
ses cris,'que l'Evesque fit appeller les témoins à l'Eglise. [a] Mais p.301.d.
les femmes qu'on disoit avoir semé le bruit, ne parurent point; a d.
& on verifia depuis qu'on les avoit obligées de s'enfuir ; & ainsi on fit seulement entendre René & Leonce qui disoient avoir oui ces femmes, '& que Maxime amena luy mesme. b.

'Ce commencement de l'affaire marquoit assez que c'estoit d.
une pure calomnie. [Outre l'evasion des femmes à qui on en attribuoit l'origine,]'personne ne se portoit pour accusateur. [b] Ma- p.297.298. b p.298.f.

a. Un manuscrit lit en cet endroit *vitiorum* au lieu de *virorum*.

xime qui l'estoit en effet, qui estoit l'auteur de toute la tragedie, qui avoit formé le procés, qui avoit deferé de bouche sa belle-sœur,& qui en poursuivoit la condamnation par toutes sortes de moyens,refusoit neanmoins de prendre la qualité d'accusateur,
p.299.g. 'parcequ'il se défioit de ses preuves,[& que ne prouvant pas, il eust esté luy mesme soumis à la peine qu'il vouloit faire souffrir à l'accusée.]

p.301.d.e. 'Pour les témoins, outre que Saint Ambroise les convainquit
p.297.e. depuis de se contredire, 'le témoignage qu'ils rendoient, estoit trop foible pour servir de preuve, quand il eust esté veritable: De plus,ils s'avouoient pour heretiques. Enfin Indicie les avoit bannis de chez elle peu de temps auparavant, à cause que leurs actions dementoient la profession qu'ils faisoient, [ou de conti-
p.301.e.f. nence ou de Christianisme.]'René se trouva en effet coupable
p.298.d. de crimes infames. 'Ils devoient donc passer pour ennemis d'Indicie,& ainsi pour incapables de rendre témoignage contre elle.
p.297.e. 'Aussi ils ne le faisoient que par avarice, par intemperance, & par le desir d'avoir plus de liberté dans leurs debauches. [Pour Maxime, on ne voit pas ce qui le portoit à poursuivre sa belle-
p.301.b. sœur,]'sinon qu'il semble que se rencontrant ensemble à la campagne,Indicie ne voulut pas loger avec luy, [sans doute pour ne pas scandalizer ceux qui ne savoient pas que c'estoit son beau-
b. frere:]'Mais il porta son animosité jusqu'à la separer de sa sœur, en divisant par une muraille la maison où luy & sa femme demeuroient avec elle.

ARTICLE LXXXVI.

S. Ambroise casse la sentence de Syagre contre Indicie.

Amb ep.46.p. 297.298. 'QUOIQUE l'accusation formée contre Indicie fust si défectueuse, neanmoins Syagre ne laissa pas de la recevoir
ep.47.p.302.c. & sans prendre avis d'aucun autre "Evesque,'ni mesme avoir oui *fratris.*
c.ep.46 p.299.g. les défenses de l'accusée, 'il ordonna qu'elle seroit visitée par des
ep.46.p.299.l. sages femmes.'Indicie ne voulut point se soumettre à cette sen-
p.301.e. tence,[& l'affaire fut portée à Milan.]'Maxime y vint accompagné de ses deux témoins, & [1] des femmes qui avoient semé le bruit contre Indicie. 1.

p.299.l. 'Syagre en écrivit aussi à S. Ambroise, & luy manda,[soit par une seule lettre, soit par plusieurs,]que si Indicie n'estoit point

1. *iis qui &c.* La suite fait juger qu'il faut *qua.*

visitée, on ne pouvoit répondre de l'integrité d'aucune vierge, 'que le refus qu'elle en faisoit, estoit un aveu de son crime ; [a] qu'il prist garde de ne pas donner lieu à ceux de Verone de n'estre pas satisfait de son jugement ; 'que des personnes luy avoient fait savoir qu'ils se retireroient de sa communion, si luy Syagre pretendoit recevoir Indicie sans qu'elle eust esté visitée ; '& il demandoit qu'elle le fust en presence [de Marcelline] sœur du Saint. l. a p.297.d. p.300.l. p.301.f.

'Il s'efforçoit aussi de faire voir que Maxime ne devoit point passer pour accusateur. 'Mais Indicie l'ayant sçeu, quoiqu'elle n'eust pas lu sa lettre, elle apporta à S. Ambroise une autre lettre que Syagre mesme luy avoit écrite [au commencement de ce procés,] où il luy mandoit que Maxime ou de son propre mouvement, ou poussé par d'autres, la deferoit comme coupable d'un grand crime ; parole qui suffisoit seule pour faire voir que Maxime estoit veritablement accusateur.'S. Ambroise en écrivit à Syagre, non en luy reprochant cette contradiction si manifeste, mais en luy en demandant l'éclaircissement. Syagre ne put desavouer ce qu'il avoit écrit à Indicie, & fut reduit pour l'expliquer, à dire que Maxime luy avoit raporté qu'Indicie estoit accusée d'un crime infame ; ce qui estoit tout à fait ridicule. p.301.a. b. c.

'Maxime cependant faisoit toutes les actions d'un veritable accusateur : Il pressoit l'affaire, il taschoit de l'avancer par ses artifices, & mesme il écrivoit & envoyoit des lettres, & repandoit divers bruits pour exciter l'horreur & l'indignation de tout le monde contre l'accusée. 'Mais quand S. Ambroise voulut que quelqu'un se declarast accusateur avant que de proceder, il refusa d'en prendre la qualité, quoique le Saint l'en pressast. p.298.299. p.298 e f.

'Pour les témoins, Mercurie & Lea, que S. Ambroise appelle des personnes tres meprisables par leur condition, & encore plus detestables par leur méchanceté, avoient esté renvoyées par ceux mesmes qui les avoient amenées. Theudule avoit pris la fuite, sachant bien qu'on l'interrogeroit sur un crime qu'on pretendoit qu'elle avoit commis avec René. 'Ce miserable estoit encore accusé d'un crime semblable avec une servante qui estoit toute preste de le luy soûtenir.'De plus, lorsque Saint Ambroise voulut les interroger luy & Leonce, & s'informer de l'origine de l'affaire, ils ne purent s'accorder, quoiqu'ils fussent venus ensemble à Milan, & qu'ils eussent composé ensemble toute leur intrigue.'Depuis cela, René dit tout haut que [si on les trainoit plus long-temps,] il s'en iroit avec les autres tout d'un coup. Sur- p.301.e. e.f. e. f.

quoi Saint Ambroise declara qu'il jugeroit dés le lendemain : & neanmoins ils ne comparurent point.

ſ1297.d. 'Saint Ambroise fit donc assembler les Evesques pour juger cette affaire avec luy,[quoiqu'elle ne fust pas fort difficile à vider,] p.301.f. puisqu'il n'y avoit ni accusateur ni témoins contre Indicie. Cela n'empescha pas S.Ambroise de témoigner à sa sœur, que Syagre souhaitoit qu'Indicie fust visitée en sa presence; mais la Sainte rejetta cette proposition, & se contenta de donner un témoignage solennel de l'estime qu'elle avoit pour la vertu d'Indicie, avec laquelle elle souhaitoit que J. C. luy donnast part en son royaume.

p.302.a. 'Indicie estoit toujours en la compagnie de Paterne, que Saint Ambroise appelle sa fille, dont la vertu estoit si grande que l'amour qu'elle avoit pour Indicie estoit une preuve suffisante de son integrité. Saint Ambroise l'interrogea, & quoique la simple parole de cette [vierge] pust passer pour un serment, neanmoins elle protesta solennellement qu'elle ne connoissoit rien dans Indicie qui ne fust tres edifiant & tres eloigné du crime
a. dont on l'accusoit. 'On interrogea encore la nourrice d'Indicie, qui par son âge & sa condition ne pouvoit ignorer la verité, ni rien dire qui y fust contraire; & elle témoigna aussi qu'elle n'avoit rien vu ni sçeu d'Indicie qui fust contre son honneur.

p.302.b. 'Aprés ces témoignages, les Evesques prononcerent qu'Indicie n'avoit rien fait qui fist tort à sa virginité, que Leonce & René demeureroient excommuniez, jusqu'à ce qu'ils se fussent rendus dignes de la misericorde[de l'Eglise]par une veritable penitence, & en pleurant long-temps leur peché; & que Maxime pourroit esperer d'estre receu [à la communion] pourvu qu'il reparast sa faute.

ep.47.p.302.c. 'Saint Ambroise manda ce jugement à Syagre[par une lettre
ep.46.p.297.c.d forte & severe,]qu'il commença en disant que si ceux de Verone se plaignent de quelqu'un en cette rencontre, ce sera plutost de Syagre que de luy, puisqu'ils venoient souvent à Milan fort échaufez contre leur Evesque, & qu'ils en sortoient dans un
p.300.l. esprit calme & tranquille.'Que s'il craint les menaces qu'on luy avoit faites en cas qu'il receust Indicie sans avoir esté visitée, il ne les doit plus craindre, puisqu'on l'avoit delivré de la peine qu'il auroit eue à la juger; & qu'il sçait bien qu'il y a des personnes dans Verone qui ne doutent pas de l'innocence d'Indicie; mais qu'il trouve fort étrange qu'il souffre qu'on donne la loy à des Evesques, & qu'on leur prescrive les jugemens qu'ils doivent prononcer.

'Il luy montre la faute qu'il a faite d'ordonner la visite d'une vierge sans accusateur & sans témoins suffisans; ces visites estant tres fascheuses à des personnes d'honneur, & d'ailleurs fort incertaines, selon le sentiment des plus habiles medecins, & selon l'experience : 'surquoi il raporte qu'une femme ayant esté visitée à Altino, & rejettée [comme n'estant plus vierge,] elle le fut depuis à Milan par l'ordre non du Saint, mais de Nicet secretaire d'Etat, à qui elle appartenoit; & que la sage-femme qu'on ne pouvoit soupçonner ni d'ignorance ni de mauvaise foy, ayant jugé en sa faveur, la chose ne laissa pas de demeurer toujours indecise. 'Pour la these generale, si l'on se peut servir de ce moyen, il semble pencher à le rejetter absolument, ou au moins à ne s'en servir que pour celles que la crainte du deshonneur retient dans leur devoir, plutost que l'amour de la pureté. p.299.b. p.300.k.l.

'Outre cette lettre, Saint Ambroise en écrivit une seconde à Syagre pour se plaindre à luy en ami de l'injure qu'il avoit faite à la virginité en cette occasion, & luy raporte sur cela toute l'histoire qui est dans les Juges, de la femme du Levite, & de la guerre dont elle fut le sujet, pour montrer le soin que Dieu prend de venger les injures faites à la chasteté. 'Il en use de mesme dans sa lettre à S. Vigile de Trene. Car pour montrer que les Chrétiens ne doivent point se marier avec les infideles, il raporte toute l'histoire de Sanson [Il semble qu'il le fasse pour s'imprimer davantage dans l'esprit ces endroits de l'Ecriture.] 'Les modernes font d'assez grands eloges de Syagre, & raportent quelques choses de ses predications: [mais on ne voit point d'où cela est pris.] ep.47.p.302. ep.24.p.232. Ugh.t.5.p.578.

ARTICLE LXXXVII.

Estime qu'on a faite des écrits de S. Ambroise: De son Hexaemeron.

[COMME S. Ambroise a edifié & honoré l'Eglise durant sa vie par ses actions illustres, il a continué de le faire aprés sa mort par les écrits qu'il nous a laissez.] 'Ils estoient tres connus & tres celebres, [& si estimez, que] [a] Pelage à l'heresie duquel ils sont entierement opposez, estoit obligé d'avouer qu'un ennemi mesme n'eust osé reprendre la foy d'un homme qui avoit expliqué l'Ecriture avec une doctrine si pure & si sainte. 'Les disciples de cet heretique aimoient mieux aussi alterer son sens, que de se declarer ennemis d'un Saint, aimé de tout le Aug op.imp.l.4.c.105.p.204.1.c. a c/in Jul.l.1.c.9.p.384.2.a.b. op.imp.l.4.c.119.p.212.1.d.

c.105.p.203. 204. monde. 'C'est pourquoi Saint Augustin croit se justifier suffisamment contre les reproches des Pelagiens, en leur remontrant qu'il ne dit que ce qu'il avoit appris de ce bienheureux
in Jul.l.2.c.29. p.384.2.a. docteur, de cet Evesque si Catholique, '& de cet homme de Dieu.

[Nous avons vu en divers endroits, & nous verrons encore dans la suite, combien ses écrits ont esté souvent citez & par les Latins & par les Grecs. Car ceux-ci mesme qui ont eu peu d'estime & souvent peu de connoissance des autres Latins, ont témoigné un grand respect pour S. Ambroise. Outre ceux qui ont cité ses ouvrages en particulier, comme Theodoret, & S.
Conc.t.3.p.740. c. Cyrille;] 'les Orientaux en 431, le mettent entre les plus illustres des Peres dont ils veulent suivre la foy, comme ils avoient eux mesmes suivi avec exactitude celle des Prophetes & des Apos-
p.730.c. tres. 'Ils envoient un de ses ouvrages à l'Empereur comme une
c|741.2.b. regle de la foy, '& ils font un crime à leurs adversaires de suivre une doctrine differente de celle de ce Saint. [Mais leurs adversaires qui estoient les Peres du Concile d'Ephese, n'avoient pas
p.514|Vinc.L.c. 42.p.376. eux mesmes moins de respect pour S. Ambroise,] 'par l'autorité duquel ils appuyerent la doctrine de l'Eglise.

Procl.ep.6.p. 639. 'Peu d'années aprés, le Concile des Orientaux cite encore S. Ambroise, ce bienheureux Evesque qui avoit éclairé tout l'Oc-
Conc.t.4.p.323. d. cident. 'Dans le Concile de Calcedoine les premiers officiers de l'Empire protesterent que l'Empereur Marcien n'abandonneroit jamais la foy qui estoit enseignée par les écrits de Saint
Phot.c.231.p. 889.m. Ambroise & des autres Peres. 'S. Sophrone de Jerusalem l'appelle"une regle parfaite & inebranlable de la vraie foy, aussi- γνώμων ἀκινής.
Thdrt.ep.145.p. 1026.d. bien que de la generosité divine[d'un vray Evesque.]'Theodoret le met entre ceux qui ont le plus eclaté dans l'Occident par la
dial.1.p.30.d. predication de la grace[& de la verité divine,]'qui ont combatu toutes les heresies, qui ont laissé les écrits les plus beaux & les
Phot.c.229.p. 789.f. plus conformes à la doctine des Apostres. 'Saint Ephrem d'Antioche qui en cite divers endroits, le qualifie cet admirable Confesseur.

[Il est donc raisonnable aprés avoir parlé de ses actions, de dire aussi un mot de ses écrits, & de donner au moins une liste des ouvrages qui nous restent de luy, en suivant à peu prés l'ordre
Hier.in Ruff. 1.c.1.p.197.2. qu'ils tiennent dans les dernieres editions.] 'S. Jerome remarque qu'ils sont presque tous pleins d'endroits tirez d'Origene. [Nous avons remarqué autrepart la differente maniere dont ce Saint en parle, & combien on en a mesme estimé l'elocution.

Celui qu'on met le premier de tous, est l'Hexaemeron, ou l'ouvrage des six jours, qui explique le commencement de la Genese, & l'histoire de la creation du monde.] 'Il l'a parti- ep. 65.t.2.p.92.c
culierement tiré d'Origene, suivant neanmoins davantage les sentimens de S. Hippolyte & de S. Basile. 'Aussi l'on remarque Sixt.l.4 p.239.
que c'est presque une traduction de l'ouvrage que le dernier a 2.d.
fait sur le mesme sujet & le mesme titre; 'mais une traduction Amb.B.t.1.p.1.
d'un auteur qui se donne la liberté de retrancher, d'ajouter, de changer ce qu'il luy plaist, & on pretend mesme qu'il corrige quelques fautes de S. Basile, quoique sans le nommer.

[Cet ouvrage est aujourd'hui divisé en six livres,]'& dés le Cassd.inst.c 1.p.
Note 57. temps de Cassiodore[a] & de Bede, 'on le citoit de la sorte. [Nean- 539.1. a Sixt.l.4 p 239.
moins les plus anciens exemplaires le divisent par sermons.]Cela 240.
est en effet conforme à l'ouvrage mesme, où le commencement & la fin de chaque livre paroist plus propre à une homelie qu'à
un livre. 'On voit aussi qu'il parloit au peuple Chrétien[b] dans Amb.hex.l 2.
l'Eglise[c] aprés la lecture des livres sacrez,[d]'& qu'il finissoit son dis- c.1.t.1.p 17.d|l.
cours pour aller celebrer le sacrifice.[e] Il paroist qu'il en pronon- 5 c.12.p.70.f.
çoit plusieurs au soir, [f]'& il marque une fois que c'estoit un jour b l.3.c.1.p.25.d| 26.c.
de jeusne.[g] Ainsi il est visible qu'il les fit durant le Caresme, aussi- c p.25.e. d l.3.c.25.p 82 f.
bien que S. Basile. On a quelque lieu de croire que ce fut dans e c.24.p 81.c|l.4.
les six jours de la semaine sainte. Il faut dire qu'il imitoit encore c.9 p 58.b|l.2.c. 5 p 24.g.
S. Basile en prononçant quelquefois deux de ses sermons par f l.2.c 5.p.24.g.
jour.[h] Car il fit ces six livres en six jours;[i]'& neanmoins il est visi- g hex.B p.1.
ble que le chapitre 5 du livre 3 finit une homelie,[k]'& qu'ainsi ce h l.6.c.1.p.84.g. h.
livre en contient deux. On remarque la mesme chose du cin- i l.3.c.5.p.31.i.
quieme; & on peut trouver la mesme division dans le premier. k hex.B pr.p.1.
Ainsi cet ouvrage sera composé de neuf sermons comme celui de S. Basile. [Les manuscrits le divisent par les six jours de la creation.

On croit qu'il ne le fit qu'aprés l'an 388, & dans les dernieres années de sa vie.] 'Il y remarque qu'y ayant eu quelques jours L4.c.7.p.55.e.
auparavant une secheresse, une personne avoit dit qu'il viendroit de la pluie à la nouvelle lune, selon la persuasion qu'a la plusphart du monde que les changemens de la lune causent du changement dans l'air; neanmoins cela n'arriva pas, & Saint Ambroise qui souhaitoit la pluie comme les autres, mais qui souhaitoit encore davantage de détruire ces fausses opinions, fut bien aise de ce qu'il n'en vint point, jusques à ce que Dieu l'accorda aux prieres de l'Eglise, & fit voir qu'il la falloit attendre de sa misericorde, & non pas des divers changemens de la

[Hier.ep.65.t.2. p 192.c.] lune.'Saint Jerome paroift marquer cet ouvrage de S. Ambroife. [a Amb ad Hor. l.1.t.1 p 415.a| InGen 2.p.421.l] [a]Le Saint parle luy mefme de fon Hexaemeron en deux endroits. [b adHor p.415. a.] [b] Le premier eft une lettre à Horontien, qui luy ayant mandé qu'il avoit lu fon Hexaemeron, mais qu'il n'y avoit point trouvé pourquoi Dieu avoit fait l'homme aprés toutes les autres creatures, le Saint luy en rend la raifon. [l.1 p.418.m.] 'Il qualifie cet Horontien fon fils en diverfes lettres qu'il luy écrit, & il le traite toujours comme un de fes plus intimes. [ep.28.p 258.c.] 'Il femble qu'il ait efté Juif, [inMich.l 1.t.2. p.1140 m.] 'mais il eft certain qu'il avoit efté receu & elevé dans l'Eglife dés fon enfance. Le Saint luy avoit impofé les mains pour l'elever ce femble au miniftere, [c'eft à dire au diaconat.] [ad Hor.l.2.p. 419.] 'Le Saint luy écrivit encore quelques lettres tant fur l'explication de la Genefe, [ep.38.39.40.44.] 'que fur quelques autres matieres de pieté & de fcience. [ep 38 p.285.e.] 'Il luy confeille dans une de lire les livres apocryphes d'Efdras pour s'inftruire de la nature de l'ame; [bo.mor.c.11.t.1. p.307.d.] '& luy mefme cite fouvent ces livres comme faifant partie de l'Ecriture.

ARTICLE LXXXVIII.

De divers écrits fur les premiers chapitres de la Genefe: Des fept livres fur les Patriarches.

[Amb.t.1.p.105.] 'APRES l'Hexaemeron fuit un petit traité intitulé, De la dignité de la creation de l'homme, où l'auteur montre combien il eft relevé audeffus de toutes les creatures, ayant efté fait à l'image & à la reffemblance de[1] Dieu. [t.2.B.app.p.612.] 'Mais les Benedictins montrent qu'il n'eft point de S. Ambroife, & l'ont imprimé parmi les ouvrages fuppofez à ce Pere. 1.

[Sixt.l.4.p.240 1. d Amb.t.1.B.p. 143.] 'Dans le livre du Paradis, il examine ce que c'eft que le Paradis, où il eft, quel il eft, & ce qui eft arrivé à nos premiers peres. Il traite toutes ces queftions avec beaucoup d'elegance, mais moins felon la lettre que felon le fens allegorique, qu'il tire en partie du livre de Philon fur les allegories. [Amb.adSab.t.1. p 421.l.] 'Il fit ce livre dans les premieres années de fon epifcopat; long-temps aprés il traita encore la mefme matiere dans une lettre à Saint Sabin [Evefque de Plaifance,] qui luy avoit demandé fon fentiment fur ce fujet. [Aug.inJul.l.2.c. 5.p.379.2.d|381. 1.b|c.6 p 380.2 c|c.7.p.381.2.d| op.imp.l.1,c.48. p.12.1.2.] 'Saint Auguftin cite divers paffages de ce livre du Paradis, pour prouver le peché originel contre les Pelagiens, & les autres principes de la grace.

1. Ce traité commence par un *itaque*, qui marque, fi ce n'eft pas une faute, que ce n'eft qu'un fragment d'un plus grand écrit.

Nous

V. § 34 'Nous avons parlé 'ci-dessus du traité intitulé De l'arbre dé- Amb.t.1.p.423.
note 17. fendu,[qu'on ne croit point estre de Saint Ambroise, ou qui au d.
moins est une piece fort douteuse.]

'Les deux livres d'Abel & Caïn traitent, selon le sens mystique, Sixt.l.4.p.240.
de la naissance, de la vie, des mœurs, & des sacrifices de ces 1.d.
deux freres. Le Saint en a tiré une partie du livre de Philon,
intitulé Des sacrifices de Caïn & d'Abel. 'Ces deux livres sont Amb.de Abel,
une suite de l'ouvrage du Paradis, & doivent par consequent c.1.p.131.b.
avoir esté faits à peu prés dans le mesme temps. 'On croit qu'ils t.1.B.p.182.
ne doivent faire qu'un seul livre.

'L'histoire de Noé est expliquée dans le livre intitulé De Noé t.1.p.167.
& de l'arche, selon l'allegorie & selon la lettre. 'S. Ambroise cite off.l.1.c.18.p.13.
luy mesme cet ouvrage dans ses offices sans le nommer. 'Saint f.
Augustin cite aussi le livre de S. Ambroise sur l'arche de Noé, Aug.in Jul.l.2.c
a& c'est ainsi qu'il est intitulé dans un manuscrit. Nous ne l'a- 2.p.376.377.ad
vons qu'extremement imparfait en beaucoup d'endroits: de Bon.l.4.c.11.p.
sorte qu'il ne faut pas s'étonner si l'on n'y trouve point les paro- 479.1.b.
les que S. Augustin en raporte. 'Il a esté fait dans un temps de a Amb l.1.p.225.
calamitez & de miseres; ce qui le peut faire mettre peu aprés e.
la mort de Valens vers l'an 379. Il y a quelques endroits qui
paroissent pris de Philon.

'Les deux livres d'Abraham nous representent sous l'histoire de de Abr l.1.c.1.p.
ce grand Patriarche, la veritable idée d'un homme sage, selon 209.g.
les regles que Dieu mesme nous en a données; 'de mesme que p.208.d.
Xenophon a representé sous le nom de Cyrus quel devoit estre
un Prince veritablement digne de commander. Mais au lieu que
ce philosophe a esté obligé, dit le Saint, d'attribuer à son Cyrus
des actions qu'il n'avoit jamais faites, & des evenemens fabu-
leux, la simple verité de l'histoire a suffi à S. Ambroise pour y
trouver les plus beaux exemples & les plus excellentes regles
de la morale. 'Philon avoit tasché de faire la mesme chose: mais Sixt.l.4.p.240.
son ouvrage a peu servi à S. Ambroise pour le sien. Quelques 2.b.|Amb t.1.B.
modernes intitulent cet ouvrage Des Patriarches. 'Le Saint té- p.278.279.
moigne en un endroit du premier livre, qu'il parle pour les Amb.de Abr.l.
catecumenes, qui avoient donné leurs noms pour recevoir le 1.c.4.p.217.g.
battesme: ce qui donne lieu de croire qu'il l'a composé des ser- t.1.B.p.279.
mons qu'il leur avoit faits durant le Caresme, peut-estre en l'an
387. Le second livre est fort defectueux.

'On croit que l'ouvrage sur Isaac est une continuation du pre- p.353.
cedent. Il est aussi divisé en deux livres, dont le premier est in-
titulé D'Isaac & de l'ame, 'parcequ'à l'occasion de la naissance Sixt.l.4.p.240.
2.c.

d'Isaac & de son mariage avec Rebecca, il y traite de l'amour
qui est entre l'epoux qui est J. C. marqué par Isaac, & l'epouse
Amb.t.1.B.p. 353. qui est l'ame figurée par Rebecca, '& explique une grande partie du Cantique, aidé à ce qu'on croit par ce qu'Origene avoit
bo.mor t.1.p. 293.g. autrefois écrit sur ce livre. 'Le second qui est une suite de l'autre,
a Sixt.l.4.p. 240.2 c. [a] est intitulé Du bien de la mort, parceque le Saint y releve les avantages que l'epouse tire de la mort pour s'unir avec
Aug.in Jul.l.1. c.9.p.375.2.d|l. 2.c.5.p.379 2.b. l'epoux, & vivre eternellement avec luy. 'Saint Augustin cite des passages tant du livre d'Isaac & de l'ame, [b] que de celui du
b ad Bon.l.4.c. 11.t.7.p.480.1.b. c. bien de la mort. [Il les devoit bien connoistre en effet,] [c] s'ils ont esté faits, comme quelques uns le croient, pour les catecume-
c Amb.t.1.B.p. 354.482. nes qui devoient recevoir le batesme à Pasque l'an 387; car il estoit luy mesme de ce nombre.

Sixt.l.4.p.240. 2.c.d. 'Les deux livres intitulez De Jacob & de la vie heureuse, font voir que Jacob dans son exil, dans sa persecution, dans sa servitude, n'a manqué d'aucunes des choses qui rendent un homme heureux, [autant qu'il le peut estre en ce monde;] & qu'ainsi les plus grands maux & les plus fascheuses adversitez, non seulement ne font pas perdre la beatitude, mais contribuent mesme
Amb de Jac l.1. c.1.p.325.g. quelquefois à nous la faire acquerir. 'Le premier livre montre la maxime generale, & le second la prouve par l'exemple de
c.10 p.345.&c. Jacob, 'auquel il ajoute celui d'Eleazar & des Martyrs Maca-
Amb.B.p.441. bées, 'dont il traite l'histoire avec beaucoup d'eloquence, comme Cassiodore l'a remarqué. On croit que ces livres sont encore faits vers 387, & composez des sermons que le Saint avoit faits
p.415. dans les festes de Pasque. 'On dit la mesme chose de celui qui est intitulé De la fuite du siecle, où le Saint nous exhorte encore excellemment par l'exemple de Jacob à fuir le monde & à
Aug.in Jul l.2. c.8.p.382.2. a.b|ad Bon l.4. aimer la retraite. 'S. Augustin cite divers passages de ce dernier livre.

c.11.p 379.2.b| perf.c 8.p.561.1. d. [d] S Ambroise traita souvent les histoires d'Abraham, d'Isaac, & de Jacob. Il fit voir dans Abraham le modele d'une obeïssan-
d Amb.de Jos c. 1.p.370.l. ce pleine d'ardeur, de promtitude, & de foy; dans Isaac celuy d'une pureté simple & sincere; & dans Jacob celui d'une force d'esprit dans les travaux, & d'une patience extraordinaire. Il voulut aprés ces vertus generales descendre aux particulieres. Il choisit donc Joseph fils de Jacob pour y representer un exemple de chasteté; dautant que cette vertu a paru eminemment
l|c.6.p.380 2. parmi toutes les autres que possedoit ce Patriarche. 'Il paroist
c.1.p.370.l. parler publiquement à tout le peuple, 'pour l'instruction duquel il avoit aussi traité les actions des autres Patriarches; [& ainsi il

femble que tous fes ouvrages foient des fermons dont il avoit depuis fait des livres. Nous avons dit autrepart] 'qu'il femble c.6.7.p.380;383 parler dans ce livre de la mort de Calligone eunuque de Valentinien II.'Ainfi il ne l'aura fait qu'en 387 au pluftoft, & c'eft t.1.B.p.481. ce qui a porté les Benedictins à mettre auffi cette année là les autres livres fur les Patriarches.

[Le livre qui explique myftiquement les benedictions que Jacob donna en mourant à fes enfans,]'n'a efté fait qu'aprés le de ben.c.4.p.406.m. commentaire fur S.Luc qui y eft cité,[c'eft à dire aprés l'an 386.] 'On croit que c'eft une fuite des precedens, particulierement t.1.B p.513. de celui de Jofeph, auquel il eft joint affez fouvent comme une feconde partie. Ainfi il peuteftre fait en la mefme année 387, [avant que S.Ambroife partift pour fa feconde ambaffade vers Maxime.] Tous ces ouvrages que nous mettons de fuite en une mefme année, compofent apparemment les fept livres des Patriarches que Caffiodore marque entre les ouvrages de Saint Ambroife.

ARTICLE LXXXIX.

Des écrits fur les livres de Moyfe : Des apologies de David ; Des livres d'Elie & de Naboth.

[L'EDITION de Paris en l'an 1603, que nous fuivons, met enfuite plufieurs lettres fur l'explication de divers endroits de l'Exode, du Levitique, des Nombres, du Deuteronome.] 'Le Amb.t.1.p.432.f Saint loüe Irenée à qui il en écrit plufieurs, & dont il fe qualifie le pere, de ne point rougir de mettre fa gloire dans les fouffrances de J.C.[Peut-eftre avoit-il fouffert quelque chofe dans la perfecution de Juftine.] 'Aprés avoir expliqué quelques paroles de p.460.e. Balaam dans une lettre à Chromace, [apparemment celui d'Aquilée,] il luy mande qu'il luy envoie ce petit prefent, parce, dit-il, que vous avez fouhaité qui je miffe fur le papier quelque chofe des explications que les anciens écrivains ont données [à l'Ecriture.]] J'ay deffein, ajoute-t-il, d'écrire des lettres d'un ftyle fimple & familier, & d'y traiter quelque partie de la conduite de nos Peres. Si vous y prenez gouft, je vous en écrirai ainfi dans la fuite. 'Il marque à Saint Sabin [de Plaifance] le mefme deffein ep.63.p.329.d. d'écrire à fes amis d'un ftyle fimple & familier, & d'y ajouter quelque queftion fur l'Ecriture, felon ce qui fe rencontrera.

'Le traité fur les 42 ftations des Ifraelites dans le defert, pa- de manf.t.2.p.463.c|465.g.

p.484 c|485.g. roist un discours adressé au peuple, ou à d'autres, 'par une per-
p.474.b. sonne qui avoit accoutumé d'expliquer l'Ecriture sainte.'Parlant de ceux qui se separent de l'Eglise,il ne nomme que Novatien & Apollinaire: [ce qui pourroit convenir aux dernieres années du Saint,"s'il n'y avoit tout sujet de croire que ce traité n'est pas de luy.] Note 58.

p.490. 'L'apologie de David a des choses excellentes pour la peni-
a p.683|t.2,B.p.73. tence.'Mais il y faut joindre l'explication du pseaume 50, que l'on en a separé dans les dernieres editions contre l'autorité des anciennes & des manuscrits, en ostant mesme les paroles qui
Sixt.l.4.p.241.c. les joignoient.'Sixte de Sienne n'en fait aussi qu'une seule piece.
Aug.in Jul.l.1.c.3.p.367.1 a|l.2 c.7 p.381.2.a|ad Bon l.4 c.11.p.479.1.b. 'Et S. Augustin qui raporte quelques endroits de l'explication du pseaume 50, les cite toujours du livre de l'apologie de David.
a Amb.t.1.B.p.673. [a]Ce livre selon un ancien manuscrit, fut adressé par S. Ambroise à Theodose: Neanmoins c'est encore un ouvrage composé de
b apol.D.l.1.c.1.p.490.l. ses sermons; [b]& il y adresse son discours à plusieurs personnes.
c t.1.B p.672. [c]Mais cela n'empesche pas qu'il n'ait pu luy en envoyer une copie, ou aussi-tost qu'il l'eut écrit en 384, ou 385, ou aprés le massacre de Thessalonique, en y ajoutant peut-estre quelques endroits,qui en parlant de la penitence de David ont un grand raport à celle de Theodose.

[Nous disons que S. Ambroise fit cet ouvrage en 384, ou 385,]
apol.D,l.1.c,6.p.498.h,i. 'parcequ'il y deplore les maux arrivez à l'Empire par la mort d'un Empereur tué par la perfidie des siens: [ce qui ne se peut raporter qu'à la mort de Gratien tué en 383, ou à celle de Valentinien II. en 392. Et il faut le raporter à celle de Gratien,]
in Luc.3.p.52.g. 'puisque cette apologie est citée dans le commentaire sur Saint Luc,[fait en l'an 386.

Nous avons une seconde apologie de David parmi les œuvres de Saint Ambroise: "mais il y a bien des raisons & des autoritez pour croire qu'elle n'est pas de luy.] Note 59.

de Elia,c.22.p.534.h|c.19 p.539.f. 'Le livre intitulé d'Elie & du jeûne, paroist un sermon[d] prononcé devant les catecumenes qui avoient donné leur nom
d c.10.p.533.i|c.21.p.542.h|c.22.p.543.544. pour le battesme;[e] un peu avant Pasque,[f] & peut-estre mesme avant le Caresme,puisque le Saint y parle du jeûne comme prest
e p.536.k. à venir plutost que comme commencé.[Et puisque les compe-
f t.1.B.p.532. tens estoient preparez durant le Caresme pour estre battizez à Pasque, il y a assez d'apparence qu'ils donnoient leurs noms
p.334. avant que le Caresme fust commencé.]'On croit que ce pouvoit estre vers l'an 390. [Ce traité est proprement une exhortation à
de Elia,c.2.3 p.526.527. pratiquer le jeûne & l'abstinence;]'& le Saint y emploie parti-

culierement l'exemple d'Elie, 'dont neanmoins il dit peu de c.3.p.527.a,d.
choses, parcequ'il avoit souvent parlé de ce Prophete en divers
livres, & mesme il en avoit fait un exprés à sa loüange. 'Il a tiré t.1.B.p.532.
une grande partie de cet ouvrage des homelies de S. Basile sur
le jeûne, sur l'ivrognerie, & sur le battesme. 'Le traité suivant de jej.El.p.543.c
intitulé Du jeûne d'Elie, n'est qu'un petit discours que le Saint
fit à la fin du Caresme, 'avant que de donner le symbole aux p.544.d.
competens.[Je ne sçay si cela auroit raport]'au traité Sur le sym- t.4.p.87.
bole qui est dans le IV. tome.

'Le livre de Naboth est une invective vehemente contre l'a- de Nab.p.547.
varice & la tyrannie des riches & des personnes puissantes; 'ce t.1.B,p.564.
qui fait juger qu'il peut avoir esté écrit en 395, ou 396,[lorsque la
minorité & la foiblesse d'Honoré] donnoit la liberté aux plus
forts d'opprimer les autres. [On y trouve encore diverses choses
imitées des homelies de S. Basile sur l'avarice & sur les riches.
Nous avons parlé autrepart des deux petits discours sur Elisée.]

ARTICLE XC.

Des livres de Tobie: Des plaintes de Job & de David: Sur les pseaumes.

'LE livre de Tobie s'étend particulierement à reprendre Amb.de Tob.1.
l'injustice & la barbarie des usuriers. On voit que c'est un p.582.b.
discours presché au peuple 'par son Evesque, non en un jour, 22.p.603.b.
mais en plusieurs.'S. Augustin cite quelques endroits de ce livre. Aug.in Jul.l.1.
aIl imite & traduit quelquefois l'homelie de Saint Basile sur le c.4.p.367.1 b.
pseaume 14. On croit qu'il peut avoir esté fait vers l'an 377. Cet aAmb.t.1.B.p.
ouvrage a tout à fait l'air & le genie da S. Ambroise,'& je ne sçay 589.
quelle raison ni Erasme ni les autres qu'on pretend l'avoir re- Riv.l.3.c.18.p.
jetté ent ont pu avoir. Rivet & Cocus qui leur attribuent ce senti- 321|Coc.p.133.
ment, ne l'appuient point dutout. 'Mais quelque raison qu'on Amb.t.1.B.p.
puisse alleguer, il est difficile qu'elle ait quelque force contre 589.
un livre qui se défend par luy mesme & par l'autorité de S.
Augustin.

[Il n'est plus necessaire de nous arrester à remarquer] 'la con- p.623.
fusion que quelques editions ont mise dans les livres intitulez
De la plainte de Job & de David, aprés que les Benedictins
les ont rétablis dans leur état naturel, en y rejoignant le
second & le quatrieme livre que l'edition de Rome en avoit
separé pour en faire des commentaires sur les pseaumes 41, 42,

p.622. & 72. 'Quelques uns ont voulu douter si le second de ces livres estoit de S. Ambroise : mais ils l'ont fait sans aucun fondement contre des raisons invincibles qui obligent à ne pas separer ce
p.624. livre du corps des trois autres. 'On croit qu'ils ont pu estre écrits vers l'an 383.

Hier.ep.89.p. 343.b. 'Saint Jerome nous assure que S. Ambroise a imité le travail qu'Origene a fait sur les pseaumes; & nous avons encore ses explications sur le premier pseaume, sur le 35, & les cinq suivans, sur le 43,le45,le47,le48,le61, & le 118, outre ceux qu'il a expliquez dans d'autres ouvrages. La preface sur le premier pseaume semble estre generale pour tous les autres, comme s'il eust eu dessein de les expliquer tous:& peut-estre que la mort l'a em-
Amb.vit.p.90. a. peśché d'executer ce dessein. 'Car il mourut, comme nous avons
inps.36,p.695.a vu, avant que d'avoir achevé le 43 qu'il avoit commencé.'Et il semble promettre l'explication du 57, [que nous n'avons pas.]
Mabi.mus.p.99 100. 'Un Prestre Alleman qui vivoit au commencement du XI.
a p.96. siecle,*assure avoir trouvé à Verone l'exposition de S. Ambroise sur le pseaume 15, où il estoit traité de la mort de Gratien; & l'avoir envoyée à Milan; [mais on ne l'y a point encore trouvée.

Il a sans doute expliqué ceux que nous avons, selon les occasions particulieres qu'il en rencontroit, & non selon l'ordre du Pseautier, puisque le 43 est le dernier sur lequel il ait travaillé.]
Amb.in ps.1.p. 668.e. 'Il cite sur le premier pseaume ses livres sur la consolation & la resurrection,[faits sur la mort de son frere Satyre en 378,ou379,
p.653. comme nous croyons;] '& dans la preface il parle beaucoup du
t.1.B p.734. chant des pseaumes, 'en sorte qu'il est difficile de ne pas juger qu'on les chantoit alors à Milan dans l'Eglise mesme, ce qui n'a
p.734.735. commencé qu'en 386. 'On croit que le 35 & les cinq suivans ont esté faits de suite à peu prés en mesme temps,[c'est à dire vers la
in ps.36,p.692. 693. fin de 394.]'Car le Saint marque sur le 36 la victoire miraculeuse de Theodose sur Eugene;[arrivée le 6 de septembre 394;]
b p.693.a. b& il paroist aussi y prier pour ce Prince.[Ainsi c'estoit avant le 17 de
inps.37,p.711.c janvier 395, auquel Theodose mourut.]'Il marque sur le pseaume 37 les deux livres de la penitence qu'il avoit fait long-temps
inps.40 p.764. e. auparavant. 'Il cite sur le pseaume 40 son commentaire sur Saint Luc, [fait, comme nous croyons, vers 386.] 'Sur le 62, il dit assez
inps 62.p.846 || 849.h.i. clairement que Gratien avoit esté non seulement tué, mais aussi
p.849.h. vengé [en 388, par la mort de Maxime,]'dont il parle en effet comme d'un homme qu'il ne falloit plus ni respecter ni craindre; & il marque de mesme les soins inutiles qu'il prit[en 387,] pour en obtenir les cendres de Gratien. [Ainsi ce pseaume n'est

fait au plutost qu'à la fin de 388. On croit que les pseaumes 45, 47, & 48, sont du mesme temps que le 62.] 'Saint Jerome semble marquer un endroit de l'explication que S. Ambroise avoit faite du pseaume 40. 'S. Augustin en cite un du commentaire sur le pseaume 48. Hier.ep.134.t.3. p.78.d. Aug.in Jul.l.1.c. 3.p.367.1 b.

'La lettre à S. Simplicien sur le pseaume 104, n'est pas une explication de ce pseaume; mais un discours sur ce qui y est dit de la servitude de Joseph, & sur ces paroles de S. Paul, *Vous avez esté rachetez d'un* [*grand*] *prix, ne vous rendez point esclaves des hommes.* On avoit lu ce jour là [dans l'office] le pseaume 104. Amb.t.2.p.861.

'Le sermon suivant sur le pseaume 109, est fait le jour de la Pentecoste : [mais les rimes font voir qu'il n'est pas de Saint Ambroise; le jeûne du samedi, qu'il n'est pas fait à Milan; & celui de la Pentecoste, qu'il n'est pas de ces premiers siecles.] 'Le sermon sur le pseaume 117, n'a pas non plus le style de Saint Ambroise. t.2.p.869. p.871.

[Le commentaire sur le pseaume 118, passe pour l'ouvrage le plus beau & le plus edifiant de tous ceux de S. Ambroise.] Les heretiques mesmes en parlent avec beaucoup d'estime, [& des Catholiques tres habiles jugent que S. Ambroise est celui de tous les Peres qui a le mieux réussi sur un sujet si difficile.] 'On voit que ce sont des sermons qu'il avoit preschez au peuple. [Nous n'y trouvons point de caractere pour le temps où il l'a écrit, 'sinon qu'il y cite son commentaire sur S. Luc: [ainsi c'estoit aprés l'an 386.] ᵃ Il semble marquer en un endroit qu'il parloit ou qu'il écrivoit à la feste de la translation de S Gervais & de S. Protais, [c'est à dire le 19ᵉ de juin 387 au plutost & il estoit apparemment alors dans les Gaules; de sorte qu'il faut au moins le differer à l'année suivante. 'Et un autre endroit il dit qu'on faisoit ce jour là la feste de S. Sebastien, qui est le 20 de janvier de sorte qu'il aura esté plus de sept mois sur cet ouvrage.] 'On marque qu'il cite son livre sur Isaac fait en l'an 387. [Je n'ay pu trouver l'endroit.] 'J'y trouve bien quelque chose qui est aussi dans ce traité: [mais il ne le cite pas, & il seroit difficile de juger par là lequel de ces deux ouvrages a esté fait le premier.] t.1.B p 969. p.969. in ps.118.p.1004. c. a p.919.920. p.1070.d. t.1.B.p.970. in ps.118.p.902. B.



ARTICLE XCI.

Des écrits sur Salomon, sur les Prophetes, & sur le nouveau Testament.

Amb.t.1.p.1090 1106. [a] APRES l'explication du pseaume 118. nous avons des explications sur divers endroits des Proverbes, ["qui ne sont pas bien constamment de Saint Ambroise.] Note 60.

p.1107. 'Le traité suivant, qu'on met comme une explication du 3.e chapitre de l'Ecclesiaste, est une lettre de S. Ambroise, (comme on n'en peut douter,) écrite à son Clergé pour l'exhorter à ne se point lasser dans les travaux du ministere de l'Eglise, & à ne point abandonner leurs fonctions pour toutes les contradictions & les oppositions des méchans, se confiant sur le secours de J. C. qui travailloit avec ses serviteurs.

t.1.B.p.1545. 'Il y a un commentaire sur les Cantiques, receuilli de divers endroits de S. Ambroise par Guillaume Abbé de S. Thierri.

t.2.p.1110. 1111. 'Nous avons deux sermons sur l'aumosne faits à quelques jours l'un de l'autre: [Mais je ne sçay s'ils ont assez le style de Saint t.5.p.59. Ambroise.] 'Le second se lit encore le 42 entre les sermons *de* Max p.243.244 *tempore*. 'Ils sont parmi ceux de S. Maxime de Turin, [a] à qui les a Amb.t.2.app. B.p.376 Benedictins le laissent. [b] Celui d'aprés, sur ces paroles d'Isaïe: b Amb.t.2.p. 1114. Vos marchands de vin le mélent avec l'eau, est fort beau pour apprendre aux Ecclesiastiques le dégagement où ils doivent estre des affaires & des interests du monde. [Mais il semble aussi Max.p.245. n'avoir pas le style de S. Ambroise;] '& il se trouve dans Saint Maxime.

p.1116. 'Il y a ensuite une lettre à Irenée sur la beauté & l'amour du souverain bien, qui est assurément une production des meditations & du cœur plutost que de l'esprit de S. Ambroise. Il la fit lorsqu'aprés avoir cessé de travailler durant la nuit, il s'estoit mis à lire; & aprés s'estre un peu endormi, il s'occupa à mediter ce verset, *Vostre beauté surpasse celle des enfans des hommes*, dont on s'estoit servi dans les vigiles le soir de devant, [c'est à dire au commencement de la nuit; & ainsi on voit qu'aprés avoir passé la nuit dans l'eglise, le matin au lieu de se reposer, il s'occupoit à travailler, à lire, à écrire, & à mediter.]

p.1122.8. 'Cette lettre est suivie d'une lettre à Sabin sur la perdrix dont parle Jeremie, "qu'il prend, dit-il, de la fin d'un autre qu'il luy Note 61. avoit écrite contre Apollinaire, [& c'est la 8.e de ses epistres, dont

nous

V. § 34. nous avons parlé en un autre endroit, "écrite aprés l'an 382.] 'Il p.1124.g.
le qualifie son fils dans celle-ci pour la 'perdrix, [quoiqu'il fust Evesque, comme on le voit par l'autre: & S. Sabin assista en 381 au Concile d'Aquilée comme Evesque de Plaisance. Ainsi Saint Ambroise use envers luy du droit que luy donnoit l'amitie jointe à la dignité de metropolitain, surtout s'il avoit ordonné Sabin, comme il y a bien de l'apparence: Et tout est bon dans un Saint qu'on ne peut soupçonner de domination & d'orgueil.]

'Aprés la lettre sur la perdrix, il y a deux sermons qui comparent le jugement de J. C. par Pilate avec celui de Susanne par Daniel. 'Ils sont aussi dans S. Maxime de Turin.[a] Nous avons parlé ci-dessus des deux sermons sur le Prophete Jonas. [b] Ils sont suivis de deux epistres à Horontien, où le Saint qui en est certainement l'auteur, applique aux penitens un endroit du Prophete Michée, '& d'une à Irenée sur le Prophete Aggée. [c] Le dernier traité sur l'ancien Testament est un sermon au peuple sur un endroit de Malachie & sur le sujet de l'action de graces; 'lequel se trouve aussi dans S. Maxime,

t.4.p.1126.1127. Max.p.210.211. a Amb ep 1130.1131. b p.1137.1141. t.4.p.1144. c p.1148. Max.p.241.

[Nous avons parlé du commentaire sur l'Evangile de Saint Luc en l'année 386, auquel nous croyons qu'il fut fait.] 'Pour le commentaire sur les epistres de S. Paul, quiconque l'a lu, & a lu les écrits de S. Ambroise, ne peut pas douter, dit Maldonat; que ce commentaire ne soit d'un autre auteur. [Il semble que ce soit aujourd'hui le sentiment general de toutes les personnes habiles, qui citent souvent ce commentaire sous le nom d'Ambrosiaster plutost que sous celui de Saint Ambroise.] 'Plusieurs croient qu'il est d'Hilaire Diacre de Rome, "qui fit schisme sous Libere. [Cette opinion n'est pas sans difficultez.] 'Les Benedictins ne la refutent ni ne l'embrassent. Ils se contentent de raporter ce qu'on peut dire pour ou contre ce sentiment. [On peut voir leur Dissertation sur ce point. Il y est traité avec étenduë & avec leur exactitude ordinaire.]

Riv.l.3.c.18.p.322. Bell.p.130.131. V. les Luciferiens § 9 note 9. Amb.t.2.B.ap.p.21.25.

ARTICLE XCII.

Des offices de S. Ambroise: Des livres des sacremens; de ceux de la penitence &c.

[LES trois livres Des offices sont l'un des plus celebres ouvrages de S. Ambroise.] 'Ils sont pleins de preceptes tres utiles, [d] & ils nous donnent beaucoup d'instructions sur la disci- Aug.ep.19.p.31.1.2. d Cassd.inst.c 16 p.549.2.

Amb.off.l.1.c.1. e.3.p 1.1.2. pline & la conduite qu'on doit observer dans l'Eglise. 'La crainte que S. Ambroise avoit de manquer à l'obligation que le sacerdoce luy imposoit d'instruire ceux qui estoient sous sa charge, les luy fit entreprendre contre l'inclination qu'il avoit à demeurer dans le silence, & il y exprime d'abord admirablement ces

c.7.p.5.a b. deux mouvemens opposez par les paroles du pseaume 38, 'dont

c.8.p.5.d. la meditation luy inspira le dessein de l'écrire, '& il y fut confir-

l.1.c.7.p.5.b. mé par la lecture d'un endroit de l'Evangile qu'il rencontra. 'Il l'écrivit pour les enfans qu'il avoit engendrez par l'Evangile,

c.50.p.37.f. a l.2.c.6.p.45.d. 'mais ils s'y adresse plusieurs fois aux Diacres, [a] à ceux qu'il avoit choisis pour le ministere du Seigneur. Il y décrit les devoirs &

l.1 c.18.p.13.a. les obligations des Ecclesiastiques. 'Il ne composa cet ouvrage qu'aprés le temps de la persecution que les Ariens luy avoient faite, [c'est à dire sans doute aprés celle de Justine; & ainsi aprés

Aug.ep.19 p.32. l'an 386.] 'S. Augustin remarque qu'il n'avoit pas craint de les intituler Des offices, quoique ce terme fust peu usité dans les livres de l'Eglise.

[L'écrit sur le Symbole des Apostres, n'est pas tant une explication suivie du symbole comme on avoit accoutumé de la donner aux catecumenes, qu'un traité sur quelques articles de la foy, c'est à dire sur la Trinité, sur l'Incarnation, & sur la re-

Amb de sym. c.12.p.96.a. surrection des morts.] 'Il y cite neanmoins le symbole, comme

b c.20.p.106.c. ayant dessein de l'expliquer; [b] Celui qui alloit à Emmaüs avec

c Apol.D.2.c.8. p.513 g. Cleophas, y est appellé Amaon, [c] comme la seconde apologie

d Thdrt.dial.2.t 4.p.93|Phot.c. 229 p.792.a. de David le nomme Ammeon. [d] Theodoret cite de S. Ambroise un grand passage de l'Exposition de la foy, dont la fin est citée

e Phot.p.805 f. par S. Ephrem d'Antioche, [e] qui l'appelle quelquefois le discours

f Leont in N.& E.l.1.t.4.c.2.p. 977 b. sur l'Incarnation; [f] & Leonce de Byzance raportant aussi la fin de ce passage comme S. Ephrem, la cite du discours intitulé De l'interpretation du divin symbole: [mais ce passage qui est extremement exprés sur tout le mystere de l'Incarnation, ne se trouve point dans le traité du symbole dont nous parlons, qui n'est pas dans l'edition de Nivelle; & il semble en effet qu'on pour-

Amb.de sym.b. c.13.p.97. roit l'attribuer à S. Nicetas Evesque des Daces.] 'Ces paroles de J.C. à la Croix, *Pourquoi m'avez vous abandonné*, y sont expliquées V. S. Nicetas.

in Luc.23 p. 223.l. 'comme dans le commentaire sur S. Luce. [g] Les Benedictins rejet-

g t 2.B app.p. 329. tent cet ouvrage comme visiblement supposé.

[Nous avons parlé autrepart des cinq livres sur la foy, & des trois sur le S. Esprit. "Pour le traité de la divinité du Fils, nous V. S.Gr.de Naz. note 64. croyons qu'il est plutost de Gregoire d'Elvire, que ni de Saint Ambroise, ni de S. Gregoire de Nazianze, à qui Saint Augustin

mesme l'attribuë. Nous avons aussi parlé en son lieu, du sermon ou du livre sur l'Incarnation, de la lettre qu'il écrivit sur le jour de Pasque de l'an 387, du discours qu'il prononça à la mort de son frere Satyre, & du livre de la foy de la Resurrection qu'il fit ensuite en 378. ou 379.

'Le petit livre intitulé Du mystere de Pasque, paroist un sermon fait en cette solennité. Il semble dériver le mot de Pasque du grec, πάσχειν. 'Les Benedictins le rejettent dans leurs appendix, comme n'estant point de S. Ambroise. t. 4. p. 301. e. t. 2. B. ap p. 437.

'Le livre *de Initiandis* ou plutost *de Initiatis*, c'est à dire sur ceux qui alloient recevoir ou qui avoient receu les sacremens de l'Eglise, est prononcé à Pasque, 'devant les neophytes, [a] qui avoient déja receu le Corps de J. C, [b]& il est fait pour les instruire des mysteres [du battesme & de l'Eucaristie;] qu'on n'eust pas osé leur declarer auparavant. [Ce livre est fort beau pour y apprendre & l'ordre que l'Eglise gardoit dans les ceremonies du battesme, & la croyance qu'elle taschoit d'inspirer aux Fideles touchant l'Eucaristie, en une occasion où il ne s'agissoit point de relever les mysteres par des metaphores & des figures qui les pussent embarasser, mais de dire simplement la verité qu'elle avoit receuë des Apostres. C'est pourquoi quiconque ne reconnoist pas ce livre & les autres de la mesme nature pour la veritable regle de ce que nous devons croire en cette matiere, fait voir qu'il suit ses imaginations, & qu'il ne cherche pas la verité de la doctrine de l'Eglise. de init. c. 6. p. 347. e. c. 1. p. 343. g. a c. 8. p 349. e. f. b c. 1. p. 343. g.

Les six livres des Sacremens sont de ce genre; mais ils ont moins d'autorité, "dautant que l'on ne convient pas qu'ils soient de S. Ambroise, & qu'on pretend mesme qu'ils ont esté corrompus.] 'Ils sont sans nom d'auteur dans un manuscrit ancien de mille ans, & divisez en sept sermons pour autant de jours de la semaine de Pasque, le sixieme livre estant partagé en deux. Note 62. Mabi mus. p. 7.

'Les traité de la dignité sacerdotale convient mieux pour toutes choses au siecle de Gregoire VII. qu'au temps de S. Ambroise. 'Aussi il y en a qui en font auteur S. Anselme. [b]Un manuscrit de Saint Martial de Limoges l'attribuë à Gilbert le philosophe qui fut Pape sous le nom de Silvestre. Amb. t. 4. p 377. Labb. scri. t. 1. p. 53. b Amb. t. 2. B. ap. p. 357.

'Nous avons déja parlé des deux livres de la penitence que S. Ambroise a faits contre les Novatiens, & en mesme temps contre les faux penitens. 'Je ne sçay pourquoi un Dominicain du dernier siecle a voulu douter de l'autorité de ces livres, & alleguer pour cela l'un des plus beaux endroits qui y soient, savoir Amb. t. 4. p. 385. Riv. l. 3. c. 15. p. 312.

Amb. de pœni. l. 2. c. 8. p. 410. 412.
a p. 410. c|411. i.

la maniere si humble dont S. Ambroise, 'y parle de luy mesme, a & mesme en des termes qui luy sont propres. puisqu'ils marquent clairement la maniere dont il avoit esté elevé à l'episcopat · [Rivet qui cherche à affoiblir la tradition de l'Eglise en diminuant autant qu'il peut les auteurs & les livres qui la composent, n'a eu garde d'oublier ce passage de Soto; mais aussi il n'a osé y rien ajouter pour autoriser un sentiment si mal fondé.]

Aug. pec. orig. l. 2. c. 41. t. 7. p. 342. 2. a|in Jul. l. 2. c. 2. p. 377. 2. c|ad Bon. l. 4. c. 11. p. 479. 1. b|op imp. l. 1. c. 59. p. 17. 1. c.
a Amb. In ps. 37. p. 711. c.
b Aug. &c.

'Car outre les preuves qu'on peut tirer du livre mesme, a Saint Ambroise marque expressément qu'il avoit écrit deux petits livres de la penitence, où il en representoit la necessité & l'utilité; b & S. Augustin qui cite cet ouvrage en quatre endroits differens, [ne nous permet pas de douter de son autorité.] Il l'appelle ordinairement le livre contre les Novatiens.

ARTICLE XCIII.

De l'epistre à Susanne qui avoit perdu sa virginité.

[NOUS avons parlé autrepart du livre de l'institution d'une vierge, fait aprés l'an 391; de celui de l'exhortation à la virginité fait en 393; des trois livres des vierges adressez à Sainte Marcelline au commencement de l'an 377, & de celui des veuves fait aussitost aprés.] 'Celui qui est adressé à un vierge devote, ne paroist point dutout avoir le style de S. Ambroise. Il est fait pour exhorter cette fille d'eviter plus qu'elle ne faisoit le commerce & l'entretien des gents du monde, en luy representant les maux qu'elle avoit sujet d'en apprehender.

Amb. t. 4. p. 445| t. 2. B. ap. p. 365.

t. 4. p. 449.
Hier. t. 4. p. 139. a.

'Il y a plus de difficulté pour la lettre à Susanne qui avoit violé la virginité qu'elle avoit vouée solennellement à Dieu. 'Car cette lettre se trouve aussi parmi les œuvres de S. Jerome, & Erasme qui juge qu'assurément le style ne permet pas qu'on la luy attribuë, ne s'eloigne pas de croire qu'elle soit de S. Augustin. [Neanmoins je ne croy pas que personne l'ait encore mise parmi les œuvres de ce Pere. Pour S. Jerome, il faut qu'on ait suivi le jugement d'Erasme, puisqu'on la met toujours parmi les ouvrages qui ne sont pas de luy. Et l'on voit assez que l'auteur estoit Evesque.

Elle semble aussi n'avoir pas tout à fait le style de S. Ambroise, surtout dans le commencement. "Mais avec tout cela la difference n'en est peutestre pas fort considerable, & on ne peut nier qu'elle ne ressente tout à fait le genie si elevé de ce Pere.] NOTE 65.

'On voit que c'est un Evesque qui l'écrivit [a] dans un temps où le paganisme duroit encore. [b] L'allegation de Sainte Thecle est assez ordinaire à Saint Ambroise. Il faut neanmoins remarquer que Gennade attribuë à S. Nicée ou Nicetas Evesque [des Daces, celebre par les eloges de S. Paulin,] un petit livre à une vierge qui estoit tombée, où il avoit mis tout ce qui peut animer une personne à la penitence.

Amb virg. lapf c.7.t.4 p.453. a b.
a c.
b c.34 p.450 b.c. Genn.c.22.

'Susanne dont nous parlons, avoit choisi d'elle mesme l'état de la virginité, sans y avoir esté portée ni par son pere, ni par sa mere. Au contraire son pere luy avoit proposé beaucoup de difficultez dans cet état; & elle estoit toujours demeurée ferme dans sa resolution, jusqu'à dire mesme qu'elle y estoit obligée par des revelations terribles. 'Elle avoit receu le voile à l'autel le propre jour de la Resurrection, '& tout le peuple qui y estoit present, avoit signé son contract par l'*Amen* avec lequel il l'avoit confirmé. 'Elle sortit [ensuite] de la maison de son pere, & entra dans un monastere de vierges, où elle avoit toutes les instructions de son Prelat, & trouvoit toutes les suretez possibles pour se garantir du naufrage.

Amb.virg.lapf. c.4.p.451.k.
c.5.p.451.l.
p.452 g.
c.7.p.453.a.b.

'Trois ans avant que sa chûte fust decouverte, il s'eleva quelque bruit contre elle. [C'estoit apparemment un faux bruit;] mais c'estoit le presage de son crime: Elle protesta alors de son integrité, & demanda publiquement dans l'Eglise qu'on punist cette calomnie. Son pere prit une infinité de peines pour cela, & celui qui a écrit la lettre, fit tout ce qu'il put pour trouver l'auteur de ce bruit, ne pouvant souffrir qu'on eust le moindre soupçon contre une vierge de Dieu. 'Neanmoins cela ne l'empescha pas de se laisser corrompre au milieu de la ville par un jeune fou, 'qui faisoit ce semble luy mesme profession de pieté & de continence; 'lequel en abusa non seulement deux ou trois fois, mais fort souvent. 'On croyoit mesme qu'elle en avoit eu un enfant, & qu'elle l'avoit fait mourir secretement. Elle eust en quelque sorte diminué sa faute, si elle l'eust avouée volontairement, & en eust fait penitence; mais au contraire elle la cacha autant qu'elle put, & on ne la decouvrit que malgré elle. 'Elle tascha mesme de s'excuser en disant contre la verité qu'elle avoit souffert violence. 'Son pere, sa mere, ses freres, ses sœurs furent comblez d'affliction; 'les payens & les Juifs en prirent sujet de declamer contre l'Eglise; & le peuple en fut si animé, 'qu'on disoit qu'il la falloit bruler toute vive. L'auteur de la lettre fait donc ce qu'il peut pour luy faire sentir la grandeur de sa faute,

c.6.p.452.d.
c.4.p.451.g.
c.9.p.454.f.
c.4.p.451.h.
c.8.p.453.f.
c.4.p.451.g.h.
i.
c.7.p.453.c.
c.8.p.453.d.

&luy inspirer une juste terreur des jugemens de Dieu, afin de luy faire embrasser avec plus d'ardeur le remede salutaire de la penitence.

[Cette piece est considerable pour 'diverses pratiques de l'antiquité qu'elle nous apprend. Car outre cette consecration solennelle des vierges qui se faisoit publiquement aux plus grandes festes de l'année, de quoy nous trouvons assez d'autres preu-
c.7.p.453.a. ves dans S. Ambroise,] 'nous y apprenons encore qu'il y avoit des monasteres de vierges dans l'Occident [aussibien que dans l'O-
de virg.l.1.p.465 e. rient,] 'de quoy l'on trouve aussi des marques en d'autres endroits
a virg.lapf.c.6.p.452.a. de S. Ambroise, 'a & que neanmoins elles venoient à l'eglise où elles avoient une place particuliere enfermée d'une closture, où les dames venoient leur demander le baiser [de paix.] On écrivoit aussi sur la muraille de cette 'enceinte quelques paroles
c.8.p.454.a. de S. Paul sur la virginité.'On y voit encore que cette fille n'avoit point coupé ses cheveux estant vierge, [comme Theodose l'avoit
a. défendu en 390, aprés le Concile de Gangres.] 'Mais l'auteur veut qu'elle les coupe pour faire penitence.

[On ne convient pas de l'auteur des deux livres De la vocation des Gentils: mais il est certain qu'ils ne sont pas de Saint
voc.gen.l.2.c.7.p.526 e,f. Ambroise,] 'puisqu'il y est parlé des Pelagiens, qui n'ont commencé qu'aprés sa mort.

ARTICLE XCIV.

De sermons; des epistres & des hymnes de Saint Ambroise. De quelques ouvrages qui ne sont pas de luy.

[POUR les sermons qui portent le nom de Saint Ambroise, comme il est difficile de croire qu'il n'y en ait aucun de luy, aussi il est certain que la pluspart n'en sont pas, ce qu'on juge par la difference du style, & parcequ'il y en a un grand nombre
Mabi.mus.p.8. attribuez à d'autres auteurs.] 'Les plus habiles croient que la pluspart sont de Saint Maxime de Turin. [Nous n'entreprenons point d'en faire ici la discussion particuliere, qui seroit fort difficile & fort ennuyeuse. On peut voir ce qu'en disent les Peres Benedictins, dans l'appendix du second tome de leur nouvelle edition de S. Ambroise. Il est certain neanmoins que le discours contre Auxence, & les oraisons funebres de Valentinien II. &
Cassi.de inc.l.7.c.25.p.1055. de Theodose, sont veritablement de luy. Nous avons perdu]'le
b Aug.s.app.121.c.4.p.222.d. sermon sur la feste de Noel dont Cassien cite un endroit. [b] Car

quoique cet endroit se trouve dans un sermon attribué à Saint Augustin, c'est neanmoins avec d'assez grandes differences; [& ce sermon n'est point tel qu'on le puisse attribuer à S. Ambroise, non plus qu'à S. Augustin. Il faudroit voir si l'on ne trouveroit point dans S. Ambroise]'cette parole si savante & si elevée que Claudien Mamert cite d'un de ses sermons au peuple de Milan; Cl.M.an.l.3.c. 9.p.635.e.

» Separons nous du corps, contre lequel il faut que nous comba-
» tions sans cesse, si nous voulons nous sauver.

[Pour ses lettres, il y en a fort peu dont on doute. Nous avons V.la note 45. remarqué "que la cinquieme pouvoit estre du Pape Sirice. La 33 à la vierge Demetriade ne peut pas aussi estre de S Ambroise,] 'puisqu'elle parle visiblement contre les Pelagiens, quoiqu'elle ne les nomme pas. [La 34 sur Sainte Agnées, la 53 aux Evesques d'Italie sur S.Gervais & S.Protais, & la 55 sur S.Vital & S.Agricole ne sont point nonplus de S.Ambroise, comme nous croyons l'avoir montré sur l'histoire de ces Saints.] 'Les Benedictins rejettent encore la 29 à Florien, [qui estoit apparemment un magistrat ou un officier public.] Il est vray que le style en est peutestre plus simple & plus aisé que celui de S. Ambroise. Mais elle est tres digne de sa pieté.] L'auteur y donne d'excellens avis à Florien pour se relever d'une faute où il estoit tombé, & pour mener une vie vraiment Chrétienne. [Quelques uns doutent aussi de la lettre 25 à l'Eglise de Verceil; mais c'est sans fondement.] 'S. Ambroise paroist avoir fait luy mesme le recueil de ses epistres, & les avoir mesme destribuées par livres. Amb ep.33.p. 267 268. t.2.B.app p.378 488. ep.63.p.329.d.

[Quelques personnes habiles croient que] 'les deux prieres intitulées dans ses œuvres, Prieres pour se preparer à la Messe, NOTE 64. sont veritablement de luy. ["Neanmoins leur sentiment nous paroist difficile à soutenir. t.5.p.335.337.

Nous avons vu que] 'S. Ambroise avouoit luy mesme qu'il avoit fait des hymnes, qui excitoient d'autant plus les plaintes des NOTE 65. Ariens, qu'elles animoient la pieté des Fideles. ["Il y en a plusieurs marquées par les anciens auteurs:] '& on en chantoit quelques unes dés le V.e siecle dans les plus grandes solennitez, 'ausquelles, dit un ancien, la pieté & l'eloquence de S. Ambroise avoit offert ce present. [L'Eglise en emploie encore quelques unes dans son office: 'Mais il faut avouer aussi que parmi celles qui portent son nom, il y en a plusieurs qu'on sçait estre d'autres auteurs; & d'autres qu'on ne peut pas luy attribuer sans luy faire tort. div.h.1.p 104.h. i. Bib.P.t.3.p.46. b. Cafs in ps.8.p. 36.2. Bell.p.132.133.

'Pour les autres ouvrages qu'on a mis aprés les hymnes à la fin du V.e tome, on les a mis exprés à part comme des pieces qu'on p.133|Riv.l.3 c. 19.p.324.

ne croyoit point estre de S. Ambroise], selon le jugement de Bellarmin; [& ainsi il n'est pas besoin d'en parler.

Quelques uns ont "attribué à ce Saint la vie de S. Sebastien; mais cela ne se peut pas soutenir, si l'on n'avoue en mesme temps qu'on y a depuis changé quelques endroits. "Il n'y a pas non plus d'apparence qu'il soit auteur de l'histoire qui porte le nom d'Hegesippe, & qui n'est proprement qu'un abregé de celle de Joseph sur la guerre des Juifs & sur la ruine de Jerusalem.]

V. S. Sebastien §1.note 2. V. S Pierre note 49.

ARTICLE XCV.

Des ouvrages de S. Ambroise qui sont perdus.

[COMM on a attribué à ce Saint divers ouvrages qui ne luy appartiennent pas, aussi il en a composé plusieurs que nous n'avons plus.] 'Il écrivit sur la fin de sa vie une lettre excellente en forme de catechisme, pour Frigitil Reine des Marcomans. [Je ne sçay si ce ne seroit point] 'ce que Theodoret appelle l'Exposition de la foy, ª & Leonce de Byzance l'Explication du sens du divin symbole. [Car, comme nous avons remarqué, ce que ces auteurs en citent, ne se trouve point dans le traité que nous avons sur le symbole.] 'Theodoret en raporte un passage assez long, qui est une exposition de la foy sur le mystere de l'Incarnation, mais si claire, si formelle, & si precise contre Nestorius & Eutyche, que si on n'en savoit pas l'auteur, on croiroit qu'elle est faite apres le Concile de Calcedoine. Ce qu'en cite Leonce est la fin du passage de Theodoret.

Amb.vit.p.88.h. Thdrt.dial.2 t.4.p.93.c. ª Leont.in N.& Eut.l.1.c.2 p. 377.d. Thdrt.p.93-95.

'Nous n'avons point le traité que fit le Saint pour l'instruction de Pansophe encore enfant, qu'il avoit ressuscité [en l'an 393.]

Amb.vit.p.85.f.

'Saint Augustin écrivant à S. Paulin, luy témoigne souhaiter beaucoup les livres que le tres heureux Pape Ambroise avoit écrits avec beaucoup d'exactitude & d'étenduë contre quelques personnes egalement ignorantes & superbes, qui pretendoient que J. C. avoit appris beaucoup de choses des ouvrages de Platon, 'voulant qu'il eust pris de ce philosophe les sentimens & les regles qu'ils ne pouvoient s'empescher d'admirer & de louer [dans son Evangile.] 'Ce livre estoit intitulé Des sacremens ou de la philosophie. 'S. Augustin cite assez souvent cet ouvrage, & l'appelle quelquefois le livre du Sacrement de la regeneration ou de la philosophie; 'quelquefois le livre de la philosophie contre Platon, 'quelquefois le livre du sacrement de la regeneration

Aug.ep.34.p.50.1.a. doct.chr.l.2.c.16 p.17.1.a. retr.l.2.c.4. in Jul.l.2 c.5.p.380.1.b.c|c.6.p.380.2.a. c.7.p.381.1.d|1.a c.8.p.382.1.b.

ration. 'Il cite encore ce livre dans le traité de la doctrine Chrétienne; [a] mais il reconnoist dans ses retractations, qu'il s'estoit trompé en cet endroit, & qu'il ne s'estoit pas bien souvenu du sens de Saint Ambroise.

'Il cite encore plus souvent le commentaire du mesme Saint sur Isaïe, & en raporte un grand nombre de passages contre l'heresie des Pelagiens. [b] Saint Ambroise le cite luy mesme sur S. Luc. Ainsi il faut qu'il l'ait fait dés devant l'an 386. [c] Nous n'avons point non plus le livre qu'il avoit fait à la loüange du Prophete Elie, [d] ni l'explication du pseaume 15 où il parloit de la mort de Gratien; [ni les écrits qu'il semble avoir faits contre les Priscillianistes,] [e] ni celui où il promet dans son livre sur le S. Esprit de traiter à fond l'histoire de Sanson. [f] Car pour l'epistre de Vigile, il y raporte seulement cette histoire sans en expliquer aucun point, [outre qu'il ne promettoit pas dans un écrit public ce qu'il vouloit faire dans une lettre particuliere; à laquelle mesme il ne pouvoit pas encore songer, puisqu'Abondance predecesseur de S. Vigile vivoit encore.

Nous n'avons rien de considerable sur les Proverbes,] 'quoique S. Ambroise semble les avoir expliquez pour instruire les catecumenes de la morale Chrétienne, & les preparer au batesme. [Je ne voy pas non plus qu'il parle nullepart du mariage de la Vierge avec S. Joseph,]quoiqu'il témoigne[aprés l'an 391,] en avoir traité amplement. [g] Nous n'avons point la lettre qu'il dit avoir écrite à Irenée contre Apollinaire, [si elle est differente de la 8[e] à Sabin, ce que nous ne croyons pas, & je ne trouve point] 'la lettre à Albin dont S. Euloge d'Alexandrie cite un endroit. [h] Leonce de Byzance cite un passage du livre contre Apollinaire, [que je n'ay pas encore trouvé dans le livre sur l'Incarnation.]

'Cassiodore remarque qu'il avoit de S. Ambroise un sermon sur le jugement des deux femmes publiques rendu par Salomon, 'quelques homelies sur le livre de la Sagesse. [i] Il témoigne encore qu'on luy attribuoit un commentaire sur les Prophetes, [k] & des notes sur toutes les epistres de Saint Paul; mais il n'avoit encore pu trouver ni l'un ni l'autre. [Nous n'avons point le sermon sur Noel cité par Cassien.]

Il y a bien de l'apparence qu'il avoit fait un traité de l'immortalité de l'ame vers la fin de l'an 386 Car nous ne voyons que luy à qui nous puissions raisonnablement appliquer ce que Saint Augustin dit dans un livre qu'il fit en ce temps là. 'Nous savons,

doct.chr l.2.c. 28.p.17.1.2.b.
a retr.l.2.c.4.p.
aupt l.1.c.35.p. 39.1.d|pec.or.l. 1.c.49 p.333.2. b|l.2.c.42.p.342 2 b|in Jul.l.2.c. 8.p.382.1.b|ad Bon.l.4.c.12.p. 479.2 b.c|2.a c.
b Amb.in Luc. 2.p.30.d.
c de Eli.c.3 p. 327.d.
d Mabi.mus.p. 96.
e Amb.de Spi.l. 2.p.235.
f ep.24.p.232. &c.
Init.c.2.p.343.g
Amb.in Cerg.c. 6.t.4.p.422.b.
g de Jer.17.t 2.p. 2122.a.
Phot c.230 p. 845 4.
h Leon.in N & Eut l.2.p.1000. e.
Casd.in C.c.2.p. 540.2.
c.5.p.
i c.3.p.
k c.7.p.
Aug sol.l.2.c. 14.p.230.1.2.

dit-il, qu'on écrit sur cette matiere en vers & en prose. Ces ou- "
vrages sont d'auteurs d'une si grande reputation, qu'ils ne nous "
peuvent pas echaper. Leur capacité nous est tellement connuë, "
que nous ne pouvons pas desesperer de trouver dans leurs écrits "
ce que nous cherchons. Et comment ne le trouverions nous pas? "
Nous avons ici devant nos yeux ce grand homme en qui nous "
voyons revivre cette parfaite eloquence que nous regretions "
avec douleur comme entierement éteinte. Aprés nous avoir "
donné des regles de vie dans ses écrits, nous laisseroit-il ignorer "
la nature de la vie? Non je ne le saurois croire. Aussi ay-je en luy "
une grande confiance. Mon unique peine est de ne luy pouvoir "
decouvrir comme je le souhaiterois & mon inclination pour luy "
& mon ardeur pour la sagesse. S'il en avoit connoissance, assuré- "
ment il auroit pitié de la soif que je souffre, & il ne tarderoit "
pas un moment à la desalterer. Il demeure tranquille, parce- "
qu'il est pleinement convaincu de l'immortalité de l'ame, & "
qu'il en a approfondi toutes les difficultez. Mais il ne sçait peut- "
estre pas qu'il y en a qui n'ont que trop eprouvé les miseres de "
cette ignorance, & à qui on ne peut sans cruauté refuser les lu- "
mieres qu'ils demandent. "

Mabi.mus.p. 100,101. 'Divers auteurs attribuent à S. Ambroise l'institution de l'office tel qu'il s'est pratiqué depuis luy dans l'Eglise de Milan, & que l'on appelle effectivement l'Ordre ou le Rit Ambrosien; & on croit que c'est sur cela que les Papes qui ont tasché d'abolir toutes les autres liturgies dans l'Occident pour y établir la Romaine, ont laissé subsister celle-ci par le respect qu'ils avoient pour un si grand Saint. D'autres pretendent que cette liturgie n'a pris le nom de S. Ambroise que parceque c'est celle de son Eglise, & parcequ'il s'en est servi luy mesme. [On pourroit dire qu'il s'est servi de ce qu'il a trouvé établi dans son Eglise, & qu'il y a changé ou ajouté ce qu'il a trouvé à propos.] p.104,106. 'Ce qui est certain, c'est que le Rit Ambrosien d'aujourd'hui est semblable en quelque chose, & different en d'autres de ce qu'on trouve s'estre pratiqué à Milan du temps de Saint Ambroise. p.106,107. 'On croit que ce Rit changea beaucoup à la fin du VIII. siecle du temps de Charlemagne & du Pape Adrien I, qui travaillerent mesme à l'abolir entierement, p.100. '& l'on n'en trouve point de manuscrits qui passe 800 ans. p.107. 'Mais l'on voit par ces manuscrits que depuis ce temps là il est demeuré assez uniforme, hors diverses festes qu'on y a ajoutées, p.108. '& quelques autres changemens moins importans.

SAINT LIBOIRE, EVESQUE DU MANS.



URIUS nous a donné la vie de Saint Liboire faite vers l'an 850, par quelque Ecclesiastique de Paderborn, qui a suivi le peu de memoires que l'on avoit alors de ce Saint dans le Mans, [& qui se reduisent] à ce qu'on en lit dans l'histoire des Evesques du Mans faite dans ce temps là mesme sous Aldric, sans y rien ajouter, autant que nous en pouvons juger, pour ce qui est des faits. [Cette vie ne peut donc pas passer pour authentique: mais du reste on peut dire qu'elle est bonne pour le temps où elle a esté faite.] Sur.23 jul.p. 278. Anal.t.3.p.66.

'Elle fait succeder ce Saint à S. Pavace; [ce qui est conforme à tous ceux qui ont écrit des Evesques du Mans: & on croit que S. Pavace a succedé à S. Turibe second Evesque de cette Eglise, "qui peut-estre mort vers l'an 305. Ainsi S. Pavace aura gouverné jusqu'en 348, s'il luy a succedé sans interruption,] & s'il a esté 43 ans Evesque, comme on le lit dans quelques monumens de son Eglise. On pretend qu'il est mort le 24 de juillet, 'auquel quelques modernes marquent sa feste: D'autres 'la mettent le 23. 'Le P. du Bosc qui l'appelle S. Panace nous en a donné une vie dans sa bibliotheque de Fleuri. 'Cette vie est faite par une personne du Mans, [qui cite souvent les archives de cette Eglise. C'est une piece malfaite, & assurément nouvelle: ce ne sont guere que des miracles.] Elle met S Pavace du temps de S. Clement; [& neanmoins ce qu'elle en raporte ne convient qu'à la paix de l'Eglise.] Cette vie n'est pas mesme achevée. Nous ne pouvons pas non plus nous arrester beaucoup à ce que nous en lisons 'dans l'histoire des Evesques du Mans, faite sous Aldric. 'Elle dit en general que le Saint a fait beaucoup de miracles avant & aprés sa mort, recueillis dans les "memoires qu'on avoit des miracles des Evesques de la mesme ville. 'La vie de S. Liboire parle de luy avec eloge. [a]On pretend qu'il fut enterré avec Saint Turibe dans l'eglise des Apostres, d'où il fut transporté ["en 838,] 'dans l'eglise cathedrale, [b]& de là dans le monastere de S Sauveur

Sur.p.280. § 4. V. S. Denys de Paris § 19. Anal.t.3.p.46. 66. Ferr.p.301. Bosc,t.2.p.250. p.253. p.250. Ib.note 26. Anal.t.3.p.66. schedulis. Sur.23.jul.p. 280. § 4. a Anal.t.3 p.66. Note 1. Balmis.t.3.p.12. 13. b p.112.

à Chasteau-Renard dans le diocese de Sens, le 4[e] de juillet 840.
Sur.23.jul.p.250.§4. 'Aprés donc que S. Pavace fut mort, S. Liboire Gaulois de naissance, & elevé dans le Clergé de cette Eglise, fut mis en sa place avec une joie commune de tout le peuple, selon sa vie.
§5.6. 'Elle fait ensuite une longue deduction de ses vertus episcopales.
Anal.t.3.p.66. 'On dit qu'il travailla beaucoup à plaire à Dieu & au peuple.
Sur.§7. 'On loüe particulierement son amour pour la pauvreté, qui luy faisoit retrancher toutes sortes de depenses pour pouvoir donner aux pauvres, & son zele pour augmenter le culte de Dieu. Sa vie nomme 17 eglises qu'on pretend qu'il fit bastir dans son
§8. diocese, 'avec un grand nombre d'Ecclesiastiques qu'il ordonna. Mais le nombre de plus de 200 Prestres, de 176 Diacres, & le reste à proportion, [nous paroist trop excessif pour un temps où il y avoit bien moins d'Ecclesiastiques qu'aujourd'hui, mais
Anal.t.3.p.66.67. beaucoup plus de Saints.] 'On trouve la mesme chose dans l'histoire des Evesques du Mans, avec les redevances dont chacune de ces Eglises estoit chargée pour la cathedrale; ce qui ne paroist pas convenir à la discipline dont l'Eglise usoit au temps
p.46.47. [où l'on met S. Liboire.] 'Cette histoire luy donne 49 ans d'épis-
Sur.p.281.§9. copat,'& sa vie dit qu'il entra dans la 50[e]. [Ainsi il sera mort en
§10. l'an 397, un peu avant Saint Martin,] 'qu'on pretend avoir eu
11. revelation de sa maladie, 'l'avoir assisté à la mort, l'avoir enterré dans l'eglise des Apostres, & avoir ordonné pour luy succeder S."Victure [ou plutost S. Victor] ordonné Soudiacre par Saint Liboire.[*La mort de Saint Liboire est mise tantost au 9 de juin, auquel on assure que son Eglise l'honore, tantost le 23 de juillet.] V. S. Perpetue note 3. * Note 2.
§11|Anal.t.3.p.67. 'On ajoute qu'il avoit fait plusieurs miracles pendant sa vie, & qu'il en fit encore beaucoup davantage aprés sa mort; mais on n'avoit point de memoires des uns ni des autres.
Sur.23.jul.p.282. 'L'auteur de sa vie y ajoute un second livre qui contient la
p.283.§8. translation de son corps à Paderborn 'en l'an 836, qui estoit le 23[e] de Louis le Debonnaire, sous Aldric Evesque du Mans. Il l'avoit apprise du Prestre Ido qui avoit apporté ce saint corps. [Ainsi c'est une histoire originale, & elle est fort belle.]
§8.10. 'Le corps du Saint fut tiré de son tombeau dans l'eglise des
§22. Apostres le dimanche 29 d'avril,'& arriva à Paderborn le 28 de
Ferr.p.299.r. may jour de la Pentecoste. 'On remarque que Saint Liboire est encore aujourd'hui le patron de la ville de Paderborn. [L'historien de cette translation parle comme si on eust transporté tout
Anal.t.3.p.60-62|Bal.misc.t.3.p.13.108. le corps du Saint.] 'Neanmoins on trouve que le 21 de juin ou le 25 de juillet de l'année 838,'l'Evesque Aldric transfera une par- V. la note 1.

tie des reliques du corps de S. Liboire, de la mesme eglise des Apostres en sa cathedrale, '& en 840, il en mit solennellement un bras dans l'eglise de Saint Sauveur. Bal.misc.t.3.p. 111.

SAINT MARTIN, EVESQUE DE TOURS, ET CONFESSEUR.

ARTICLE PREMIER.

Commencement de la vie de Saint Martin jusqu'à sa retraite.

['IL n'y a rien de plus naturel à un François que d'avoir un respect tout particulier pour un Saint que nous avons toujours consideré avec raison comme l'ornement & le protecteur de nostre nation, il semble que nous ne puissions aussi rien faire de plus legitime que d'entreprendre en representant quelles ont esté ses actions, de contribuer ce que nous pouvons à faire passer à la posterité la veneration que nous avons receuë de nos peres pour sa memoire. Ce dessein paroist aussi facile que favorable, puisqu'il n'y a qu'à suivre les pas d'un excellent historien, & à mettre fidelement en françois ce qu'il a parfaitement bien écrit en latin.]

'Il est encore certain que l'on peut meriter les benedictions de Dieu en faisant honorer sur la terre celui que ses merites rendent si glorieux dans le Ciel; que l'on peut justement esperer, selon les termes de S. Paulin, d'estre revétu de la laine de l'agneau & de la robe de l'immortalité au jour que Dieu recompensera chacun selon ses œuvres, si l'on a eu soin de revétir en quelque sorte JESUS CHRIST dans ses membres, en ornant les actions de ce grand Saint par des paroles qui leur donnent quelque agrément; '& que ceux qui n'ont pas vécu d'une maniere qui puisse servir d'exemple aux autres, couvrent [en quelque sorte] leurs defauts à Dieu mesme, en proposant aux Fideles un modele si digne de leur imitation. 'Mais il faut re- Paul ep.5.p.90| S. Sever. Sulp.v.Mart.c. 1.pr.p.182. Paul.ep.5.p.90

connoiſtre en meſme temps que Saint Martin veut avoir pour hiſtoriens des perſonnes dignes de ſa foy & de ſes merites;& que Dieu n'accorde la grace de repreſenter les vertus d'un homme ſi pur, qu'à ceux qui en purifiant leur cœur ont rendu leur bouche digne de publier ſes loüanges ſaintes.

[Nous n'avons pas la hardieſſe de former un deſſein qui ne veut eſtre executé que par des Saints; mais nous nous contenterons de ramaſſer une partie des eloges que ce grand Saint a receus, de marquer en abregé ſes actions & ſes miracles, d'en éclaircir l'ordre & la ſuite par quelques remarques chronologiques, & de joindre à Saint Sulpice Severe qui eſt le principal hiſtorien de ſes actions, ce que les autres auteurs nous en ont pu apprendre.]

Sulp.v.Mart.c.1.p.183. 'La ville de Sabarie dans la Pannonie, dont il eſtoit originaire, ['eſt ce ſemble celle qu'on appelle aujourd'hui Sarwar, ou bien celle de Zom-bathel, toutes deux dans la Hongrie.] V.S.Quirin de Siſcie, note 1. Gr.T.h.Fr.l.1.c.36.p.27. 'Il y naquit dans la onzieme année du regne de Conſtantin, [c'eſt à dire en 316 ou 317,] comme S. Gregoire de Tours le dit expreſſément, Sulp.dial.2.c.7.p.292. 'Et S. Sulpice le confirme, en diſant qu'il avoit 70 ans, lorſque l'Imperatrice voulut luy donner à diſner [en 384 ou 385, comme nous verrons dans la ſuite.] vit.Mart.c.1.p.183. 'Son pere qui de "ſimple ſoldat Note 1. eſtoit parvenu à la charge de Tribun, eſtoit payen avec toute ſa famille.

p.183. 'Le Saint quoique né dans la Pannonie, fut elevé à Pavie dans c.26.p.217. le Milanés. 'Il n'étudia point, [& n'en eut guere le loiſir;]ce qui ne l'empeſcha pas de parler fort bien, & avec autant de pureté & de marques d'erudition que de lumiere & de beauté d'eſprit; dial.1.c.20.p.278. 'quoiqu'il mepriſaſt les vains ornemens de l'eloquence.ᵃ a v.Mart.c.1.p.183. Il ſe fit catecumene dés l'âge de dix ans, "& voulut ſe retirer à douze &c. "dans le deſert, [c'eſt à dire avec quelques uns de ceux qui en l'an 328. vivoient à la campagne dans la retraite, & que l'on appelloit Aſcetes: Car l'Egliſe a toujours eu de ces ſolitaires, dont les demeures ſont ſouvent qualifiées monaſteres; quoiqu'elle n'ait pas toujours eu des congregations de moines.]

p.183.184. 'Quelque amour qu'il euſt pour la retraite, il fut contraint "à 15 Note 2. ans de s'engager dans la milice, où il demeura environ cinq ans, c.2.p.186. prés de trois ans juſqu'à ſon batteſme, 'qu'il receut âgé de 18 ans p.186. [en 334,] '& deux ans encore depuis: [c'eſt à dire qu'il s'eſt retiré c.1.p.184. âgé de 20 ans en 336, à la fin du regne de Conſtantin.] 'On peut voir dans ſon hiſtorien avec quelle vertu il vécut eſtant dans les c.2.p.185.186. troupes. 'Car l'action celebre qu'il fit eſtant encore catecumene,

lorsqu'il donna à un pauvre la moitié de sa casaque à la porte d'Amiens, [ne fut pas la seule occasion où il fit paroistre alors sa vertu. Elle nous apprend que S. Martin estoit enrolé dans les armées des Gaules:] 'Les Fideles bastirent depuis un oratoire au lieu où il avoit revétu J.C,& on y établit de saintes Religieuses, qui honoroient la pauvreté de Saint Martin par la leur propre. Gr.T.v.Mart.l.1.c.17.p.586.
'Aprés son battesme, il n'attendit deux ans à quitter les troupes, que pour attirer avec luy son Tribun qui vouloit aussi se retirer. Sulp.v.Mart.c.2.p.185.
'Il demanda son congé la veille d'une liberalité, que le Prince ["qui pouvoit estre le jeune Constantin,]devoit faire aux soldats, "& acquit en mesme temps une victoire aux Romains sur des barbares que Dieu leur soumit en sa consideration, sans qu'ils eussent la peine de les combatre: c.3.p.186.187.

NOTE 3. &c.

ARTICLE II.

S. Martin souffre pour la foy; établit le premier monastere de France auprés de Poitiers: Ressuscite deux morts.

'SULPICE Severe dit que S. Martin ayant quitté les armes, se retira auprés de S. Hilaire. [Mais comme S. Hilaire paroist n'avoir esté Evesque que peu d'années avant qu'il fut banni en 356, il faut ou que S. Martin se soit retiré avec luy lorsqu'il estoit encore laïque, (car S. Hilaire avoit deslors beaucoup de vertu & de reputation,)ou plutost qu'avant que de l'aller trouver il ait passé quelques années dans la retraite ou dans quelque autre exercice que S. Sulpice n'ait pas remarqué: & il est ordinaire à toutes sortes d'historiens de marquer des choses assez separées, comme si elles se fussent suivies immediatement.] Sulp.v.Mart.c.4.p.187.188.

'Lors donc que Saint Hilaire eut connu le merite de celui que l'estime de sa vertu luy avoit acquis pour disciple,"il voulut l'attacher à son Eglise en l'elevant au diaconat: mais tout ce qu'il put obtenir de son humilité, fut de luy faire accepter le rang d'Exorciste. Il fut mesme obligé de consentir peu aprés que S. Martin se separast de luy pour aller par l'ordre de Dieu travailler [en Illyrie] à la conversion de sa famille: mais ce ne fut qu'en l'obligeant par beaucoup de larmes à luy promettre de revenir. p.188. &c.
'Il convertit en passant les Alpes un voleur"qui le vouloit depouiller, & fit fuir le demon qui vouloit l'intimider par ses menaces, en luy répondant qu'il ne craignoit rien, parceque Dieu estoit son secours: Il n'eut pas la joie de gagner son pere à Dieu, p.188.189. &c.

mais sa charité fut plus efficace à l'égard de sa mere & de beaucoup d'autres.

[Ceux qui savent l'histoire de l'Arianisme, ne s'étonneront point] 'que S. Martin ait acquis dans l'Illyrie le titre de Confesseur, en souffrant publiquement le fouet pour la divinité de J C, & qu'il se soit trouvé seul à y défendre cet article capital de nostre foy contre la perfidie des Prelats. [Ursace & Valens Evesques de cette province s'estoient signalez pour l'Arianisme dés l'an 335; mais depuis que Constance s'en fut rendu le maistre en l'an 351, & que Germine eut esté fait Evesque de Sirmich metropole de tout le pays, on peut dire que l'Arianisme y a regné comme dans son trhone jusqu'à l'empire de Valentinien.] 'Saint Paulin qualifie Saint Martin "un tres illustre Confesseur. 'Ce qu'il souffroit d'Auxence de Milan, & la mort à laquelle il s'exposa depuis plusieurs fois, [a] non seulement luy ont confirmé ce titre, mais l'ont fait juger digne de la gloire & de la couronne des Martyrs.

p.190|Soz.l.3.c. 14.p.522,a.b. — Paul.ep.5 p.90. — *manifestissimum.* — Sulp.c 4.p.190| Soz.l.3.c.14.p. 522.b. — a Sulp.ep.2 p. 228 229|Bern. de Mart. § 16.p. 152.

[b] Il se retira à Milan [vers la fin de 356,] aprés avoir appris le bannissement de S. Hilaire, & y vécut quelque temps dans la solitude. Auxence qui l'en chassa, [avoit esté établi sur le siege de cette Eglise à la place de Saint Denys en 355, & il y demeura jusqu'en 374, que la mort le contraignit de le ceder à Saint Ambroise. 'La vie de S. Gaudence fait Evesque de Novare en 397, porte que ce Saint demeura à Milan avec S. Martin, & luy servit d'écrivain : mais cette vie faite à la fin du VIII. siecle n'est pas d'une grande autorité.

b Sulp.v.Mart. c.4.p.190. — Boll.22.jan.p. 419. § 6.

'L'isle Gallinaire où S. Martin se retira aprés qu'Auxence l'eut chassé de Milan, est une petite isle deserte de la mer de Toscane [auprés d'Albenga sur la coste de Genes. Il commença deslors à verifier]'ce que S. Ambroise dit depuis, des isles où les solitaires se retiroient. [c] Mais comme il avoit promis à S. Hilaire de retourner avec luy, [d] des qu'il sceut que Constance l'avoit renvoyé en son Eglise, ce qui se fit en 360,] il alla audevant de luy jusqu'à Rome. 'Il y apprit que Saint Hilaire estoit déja passé, & le suivit à Poitiers.

Soz.l.3.c.14.p. 522,b. — Amb.hex.l.5.t. 1.p 31 g h. — c Sulp v.Mart. c 4.p 188. — d p.190. — c.5 p.190.191.

'Comme la solitude faisoit dés l'enfance toutes ses delices, [e] il établit un monastere auprés de Poitiers, [f] environ "à deux lieuës de la ville [g] Il subsistoit encore du temps de S.Gregoire de Tours, qui [1] en parle. { Je n'en trouve rien dans le Gallia Christiana,

c.1 p 183. — e c.5.p.190 191. — f Gr T.v.Mart. l.4.c.30.p.815. — g p.814. — 40. stades. — 1.

1. S. Gregoire de Tours le nomme *monasterium Locociagense*. M.r Bulteau l'appelle Ligugé dans son histoire de S. Benoist, p. 37. 66.

ni

ni mesme dans le Pere le Cointe.] 'Saint Martin y ramassa une p.814|Sulp.v.
Note 4. compagnie de freres [& de moines, & forma ainsi "le premier Mart.c 5.p.196.
monastere que nous sachions avoir esté établi en France. Ce
n'est donc pas sans raison] 'qu'on a dit que l'ordre monastique Sulp.ep.3 p.237.
faisoit particulierement la gloire de S. Martin, cette tige sainte
ayant produit à son exemple d'excellens fruits pour le service
du Seigneur. [Il faudroit dire mesme que ce monastere est le
premier de l'Occident, s'il estoit vray, comme le dit Sozomene,]
'que jusques au temps de Constance & de S. Martin, cette partie Soz.l.3.c.14 p.
du monde n'avoit point encore de congregations de moines. 521-522.
'Neanmoins Saint Eusebe de Verceil est loüé d'avoir vécu [dés Amb.ep.25.p.
V. son titre devant l'an 355,] dans un monastere, "& d'avoir joint les regles 246,d|247.i.
§ 2. des moines avec les fonctions ecclesiastiques.

&c. 'Ce fut dans le monastere de Poitiers que S. Martin "ressuscita Sulp.v.Mart.c.
premierement un mort, qui estoit un catecumene receu depuis 5.p.191.192.
peu de jours parmi ses Religieux.'Ce fut le premier miracle que p.192.
l'on sceust de luy. 'L'on honora long-temps depuis l'endroit où Gr.T.v.Mart.l.
il avoit fait un prodige si extraordinaire, & où Dieu en fit de- 4.c.30.p 814.
puis plusieurs autres par son intercession. 'S. Gregoire de Tours p.813 814.
estant à Poitiers, vint exprés en ce monastere pour y adorer
Dieu, & se posterner devant les bareaux dont on avoit enfer-
mé ce lieu 'Sozomene remarque qu'entre le grand nombre de Soz.l.3.c.14.p.
miracles que S. Martin avoit faits, qui n'estoient pas inferieurs 522 b.c.
à ceux des Apostres, on tenoit mesme qu'il avoit ressuscité un
mort. 'Il en ressuscita non seulement un, mais trois, comme Saint Sulp.v.Mart.c.
Sulpice le raconte plus au long, deux avant son episcopat,[a] & un 6.p 192.193.
depuis qu'il fut Evesque. [a] dial 2.c.5.p. 287.

[On ne remarque point d'autres miracles qu'il ait faits estant
encore moine; mais il est aisé de juger que celui qui ressuscitoit
des morts, faisoit sans doute bien d'autres prodiges.] 'Aussi l'on p.286.
dit en general qu'il avoit fait durant ce temps là beaucoup de
choses qu'il n'avoit pu cacher au monde; & que l'on tenoit qu'il
y en avoit une infinité d'autres, qu'il avoit toujours tenu secret-
tes pour eviter la vanité,'& ne faire connoistre sa vertu à qui que vit.Mart.pr.p.
ce fust, si cela eust esté possible.[b] Cette croyance estoit sans doute 182.
bien fondée, puisqu'au milieu des miracles qu'on luy voyoit faire [b] dial.2.c 5.p.
estant Evesque, il disoit plusieurs fois à S. Sulpice, qu'il ne se sen- 286.
toit pas avoir une grace aussi puissante pour ces sortes de choses,
qu'il se souvenoit de l'avoir euë avant son episcopat.

ARTICLE III.

Saint Martin est fait Evesque de Tours aprés S. Lidoire.

Gr.T.h.Fr.l.10. c.31.p.590. [L'Eglise de Tours que le nom de S. Martin rend aujourd'hui si celebre,] a eu pour premier Evesque "S. Gatien qui y vint de Rome vers le temps de Dece, comme S.Gregoire l'un de ses plus illustres successeurs le dit souvent, [c'est à dire vers l'an 250,] mais un peu auparavant. 'Il y demeura 50 ans parmi les persecutions continuelles des payens. V S. Deny. de Paris § 21 p.550.

p.550. l.1.c.48.p.37. 'Aprés sa mort,[qui doit estre arrivée vers l'an 300,] son siege vaqua durant 37 ans,'les persecutions des payens [qui estoient les maistres, mesme sous les Empereurs Chrétiens,] ayant empesché durant tout ce temps là que la ville de Tours ne jouist de la benediction episcopale. Car les Fideles estoient alors contraints de se cacher pour celebrer l'office divin; & quand les payens reconnoissoient que quelqu'un avoit embrassé la foy, ou ils le dechiroient à coups de fouet, ou mesme ils luy ostoient la vie par l'épée.

p.37.|l.10.c.31.p.590. 'Enfin neanmoins S. Lidoire[ou Litoire,] qui estoit de Tours mesme, en fut ordonné le second Evesque ["vers le commencement de l'an 338,]& gouverna cette Eglise durant 33 ans,'jusqu'à la 8e année de Valentinien I,[c'est à dire jusques en 371 ou 372.] Note 5. l.10.c.31.p.591.

p.590. 'C'estoit un homme de grande pieté, & comme de son temps le nombre des Chrétiens se trouva fort augmenté, il fit bastir le premier une eglise dans la ville, "s'estant servi pour cela de la maison d'un Senateur. 'Cette eglise porta depuis son nom,& il y fut enterré aprés sa mort.'S. Gregoire l'un de ses successeurs luy donne le titre de Saint, '& témoigne que la ville de Tours en celebroit la feste en l'eglise de son nom. Cette feste est marquée le 13 de septembre non seulement dans les additions d'Usuard' & d'Adon, 'mais encore dans les martyrologes attribuez à Saint Jerome, dans Raban, & dans divers autres[Que s'il est mort en ce jour, il faut que ç'ait esté en 371, & que son siege ait vaqué prés de dix mois. 'S. Martin transporta depuis dans l'eglise de S. Lidoire le corps de S. Gatien, qu'il enterra auprés du tombeau de ce Saint.'Ainsi il semble que cette eglise soit celle[qui porte aujourd'hui le nom de S. Gatien, &] qui est la cathedrale de Tours. ex damn. p.591. p.591. p.594. Florent.p.826. 828. Gr.T.h.Fr.l.10. c.31.p.591. Maan,p.6.§3.

Gr.T.h.Fr.l.10. c.31.p.591. 'L'Eglise de Tours estant donc vacante par la mort de Saint

Lidoire, Saint Martin en fut établi le troisieme Evesque par les suffrages de tout le peuple de Tours, "& mesme des villes voisines, 'en la 8e année de Valentinien & de Valens, ["c'est à dire en 371 ou 372, & ce dernier est le plus probable.] "Il fallut user d'artifice, tromper sa charité, & employer mesme la violence pour l'arracher du repos de son monastere. 'Il fut sacré le mécredi 4 de juillet, selon S.Gregoire de Tours, [& les martyrologes de Bede, de S. Jerome, d'Usuard, d'Adon, & de plusieurs autres. Car l'Eglise a fait une memoire solennelle de cette ordination, comme d'une faveur tres particuliere qu'elle avoit receuë de Dieu.] 'Il semble neanmoins que cette feste avoit esté negligée quelques années avant l'episcopat de Saint Perpetue. Mais depuis cela on n'a point manqué de la celebrer conjointement avec la translation de son corps, & la dedicace de son eglise que S. Perpetue fit en ce mesme jour, comme nous verrons dans la suite. 'S. Gregoire de Tours parle des miracles qui se faisoient à la Saint Martin d'été, 'ou à celle qui se celebroit au cinquieme mois, [qui est celui de juillet.]

'C'est une chose étrange & digne de larmes, que pendant que tout le peuple demandoit unanimement S.Martin pour pasteur, divers Evesques s'y soient opposez, à cause de son exterieur vil & humble, luy faisant "un crime de ce qui faisoit sa gloire.'Et il eprouva encore en d'autres occasions que les mauvais Evesques luy estoient les plus opposez, parcequ'ils ne pouvoient aimer en luy ce qu'ils ne voyoient pas en eux, & ce qu'ils ne pouvoient pas imiter, [parcequ'ils ne le vouloient pas.] Ce sont presque les seuls ennemis qu'il ait jamais eus.'L'Evesque Defenseur qui s'opposa principalement à son election, [b] est à ce qu'on croit, celui que l'Eglise d'Angers reconnoist pour son premier Evesque ; [& on ne trouve aucun autre Evesque de France qui porte ce nom.]

Marginal notes: &c. — Note 6. — &c. — Sulp.v.Mart.c.7.p.193. — Gr.T.h.Fr.l.10.c.31.p.591. — a Sulp.v.Mart.c.7.p.193. — Gr.T.h.Fr.l.2.c.14.p.71|v.Mart.l.1.c.6.p.566. — v.Mart.l.1.c.6.p.566. — l.2.c.34.p.672. — l.4.c.4.p.716. — Sulp.v.Mart.c.7.p.193. — c.26.p.219|dial.2.c.18.p.277. — vit.Mart.c.7.p.194. — b Gall.chr.t.2.p.112|Laun.d.Mart.p.74 75.

ARTICLE IV.

Saint Martin fonde l'abbaye de Marmoutier; va à la Cour de Valentinien; fait quelques miracles.

'APRES l'ordination de S.Martin, Saint Sulpice met la fondation du monastere que ce Saint établit de l'autre costé de la Loire, c'est à dire de la celebre abbaye qui dure encore aujourd'hui sous le nom de Marmoutier, '& qu'on croit la plus ancienne de toutes celles qui se voient aujourd'hui en France,

Marginal notes: Sulp.v.Mart.c.7.p.193. — Bult.chr.p.20.

& mesme en Occident. 'Il y bastit une eglise en l'honneur de S. Pierre & de S.Paul.[a] Il établit ce monastere, afin de continuer toujours les saints exercices de la vie religieuse, dont il ne voulut rien diminuer, joignant l'humilité d'un moine avec l'autorité & la dignité de l'episcopat. 'Il y avoit "assemblé 80 Religieux, 'dont plusieurs furent ensuite faits Evesques de diverses villes. 'Ils estoient nourris par l'Eglise, sans avoir rien qui appartinst à la communauté, & le Saint ne souffroit pas mesme qu'on y receust des aumosnes dans quelque necessité que fust la maison.

Gr.T.h.Fr.l.10. c.31. p.591.
a Sulp.v.Mart. c.7.p.194.
p.195.
p.196.
dial.3.c.18.p. 325.326.
&c.

'Il paroist qu'il faisoit sa demeure ordinaire dans ce monastere, & que c'estoit de là qu'il partoit pour venir à l'eglise faire le service. 'Quand il estoit arrivé, en attendant que le peuple fust assemblé, & qu'il fust temps de commencer l'office, il demeuroit seul dans une sacristie tout debout, ne s'asseyant jamais ni dans ce lieu ni dans l'eglise. 'Dans son logement qui estoit environné d'une fort petite cour,[b] il s'asseyoit sur une petite selle de bois. [c]Lorsqu'il alloit à la campagne, c'estoit toujours en la compagnie d'un grand nombre de ses saints disciples, [d]c'est à dire de ses moines; [e] mais en telle sorte neanmoins qu'il marchoit toujours seul separé des autres.

c.6.p.313|ep.3. p.234.
dial.2.c.1.p.280
dial.3.c.20.p. 326.
b p.326|dial.2. c.1.p.280.
c ep.3 p.234.
d v.Mart.c.10. p.199.
e dial 2.c.15. p.303.

[f]Outre ce que S.Sulpice dit de l'austerité de S. Martin & de ses disciples,[g]S. Paulin écrit à S. Sulpice mesme, qu'il n'eust pas desiré comme il faisoit la compagnie du tres heureux Martin, s'il n'eust meprisé la faim, & la delicatesse des viandes du corps.

f v.Mart c.7.p. 195.
g Paul.ep.5.p. 92.

["Valentinien I. regnoit, comme nous avons dit, lorsque Saint Martin fut elevé à l'episcopat. Il estoit mesme alors dans les Gaules, & y demeura jusque vers le primtemps de l'an 373 qu'il passa en Italie. Il en revint l'an 374 au primtemps, & y fut encore environ un an. Son sejour ordinaire estoit la ville de Treves. Ce Prince aimoit l'ordre & la discipline en toutes choses, & il avoit du zele pour la foy Catholique dans laquelle il avoit esté battizé.]Mais il estoit dur & cruel, & l'Imperatrice[Justine sa seconde femme]estoit Arienne. S.Martin ayant donc esté obligé d'aller à la Cour pour quelque affaire au commencement de son episcopat, [c'est à dire au plustard dans les premiers mois de l'an 373,]cette Princesse indisposa tellement son mari contre luy, qu'on luy refusa mesme plusieurs fois l'entrée du palais: mais ses jeûnes & ses prieres la luy ouvrirent enfin: Valentinien qui reconnut la majesté de Dieu en sa personne par des signes extraordinaires, 'luy accorda audelà de ce qu'il demandoit, "& luy offrit beaucoup de presens, que le Saint refusa, parceque la

V. son titre
Sulp dial.2.c.6. p.289.
p.290.
&c.

pauvreté luy estoit plus chere que toutes choses.

[Il faut que le Saint fust bien celebre dés l'an 377, puisque] 'Auspice qui avoit esté Prefet du Pretoire, luy deputa [dans ce temps là] pour le prier de secourir un canton du diocese de Sens qui estoit tous les ans ruiné par la gresle. Le Saint pria, & durant 20 ans qu'il vécut depuis, jamais la gresle ne tomba en cet endroit; mais elle recommença dés l'année mesme qu'il mourut. dial.3 c.7.p. 314.315.

[Il semble que Saint Sulpice ait voulut suivre quelque ordre de temps dans l'histoire qu'il a faite des actions & des miracles de S. Martin, quoiqu'il y mette aussi un ordre de matiere. Quoy qu'il en soit, nous le suivrons dans son ordre pour faire l'abregé des choses qu'il raporte, hors celles où nous trouverons quelque caractere plus fixe.]

'Il y avoit prés de Tours un autel dressé sur le tombeau d'un homme qu'on honoroit comme un martyr, sans qu'on en eust cependant aucune connoissance particulier. Le Saint [qui n'avoit pas moins de sagesse que de pieté, ne voulut ni s'opposer à cette devotion populaire, ni l'autoriser jusqu'à ce qu'il en eust sceu l'origine. 'Dieu luy decouvrit enfin "que ce pretendu martyr estoit un voleur executé pour ses crimes: & alors il fit oster l'autel, & delivra son peuple de cette superstition. v.Mart.c.8.p. 196. &c. p.179.

'Il arresta une fois de 500 pas loin une troupe de payens par le signe de la Croix. c.9.p.197.198.

ARTICLE V.

S. Martin détruit l'idolatrie dans les Gaules.

[SAINT Sulpice marque aprés cela divers miracles de Saint Martin qui regardent la destruction de l'idolatrie; & nous y joindrons ce que nous pourrons trouver autrepart sur le mesme sujet.] 'Car quoique le Christianisme eust esté presché dans les Gaules dés les premiers temps de l'Eglise; [quoiqu'il y eust esté établi & entretenu par le sang de beaucoup de Martyrs, & par les predications de plusieurs illustres Evesques; quoiqu'il s'y fust sans doute beaucoup augmenté depuis que les Empereurs furent devenus Chrétiens, y en ayant mesme presque toujours eu quelqu'un dans les Gaules;] 'neanmoins sept illustres Evesques du VI. siecle, nous assurent que peu de personnes y connoissoient encore la verité [en comparaison du grrand nombre des idolatres,] jusqu'à ce que Dieu qui ne vouloit pas avoir moins [de ser- Gr.T.h.Fr.l.1. c.39.p.512. p.512.

viteurs] dans cette province, qu'il s'en estoit acquis dans le reste du monde par la predication des Apostres, chosit S. Martin par un effet tout particulier de sa misericorde, & le tira du lieu de sa naissance pour l'envoyer éclairer les Gaules. Ces Evesques ajoutent que S. Martin quoique posterieur aux Apostres, n'a pas laissé de posseder une grace apostolique. S'il leur a esté inferieur pour l'ordre, la gloire dont il a esté recompensé a suppleé à ce defaut, & le rang le moins sublime qu'il a tenu n'a pu faire tort à un homme si excellemment relevé par ses merites. Voilà le témoignage que rendent à S. Martin les plus saints & les plus savants Prelats de leur siecle.

Lib.temp p.10 'Valentinien défendit les sacrifices profanes dans les dernieres années de sa vie, [qui estoient les premieres de l'episcopat de nostre Saint;] mais du reste il laissoit aux payens un assez libre exercice de leur religion. Leurs statutes, leurs autels, leurs temples subsistoient encore, '& on souffroit qu'ils promenassent solennellement leurs idoles par la campagne. [Ce fut donc Saint Martin qui comme un nouvel Apostre vint détruire le regne du demon,] '& remplir non seulement de Chrétiens, mais mesme de saints moines, des pays entiers où le nom de J. C. n'avoit presque pas encore esté connu. 'S. Gregoire de Tours dit que ce nouvel astre commençant à briller en France, & à jetter de toutes parts les rayons de la parole divine, fit connoistre aux peuples par un grand nombre de miracles, que J. C. Fils de Dieu estoit le veritable Dieu, qu'il dissipa l'incredulité des Gentils, qu'il détruisit les temples, & fit bastir des eglises.

Sulp.v.Mart.c. 9.p.197.

c.10.p.200.

Gr.T.h.Fr.l.1.c. 39.p.28.

Lib.temp p.12. 31.47.48. 'C'estoit particulierement à la campagne que le demon regnoit alors, son culte estant presque banni des villes par la presence & la sollicitude des Evesques; d'où vient que l'on commençoit déja à donner aux idolatres le nom de *payens*, qui dans son origine signifie des paysans [Aussi il semble que S. Martin se soit principalement appliqué à détruire l'idolatrie à la campagne, où toutes les histoires que S. Sulpice en raporte se sont passées. C'est donc proprement de la campagne qu'il peut estre appellé le predicateur & l'Apostre; ce qui ne luy est pas peu glorieux; & rien ne convient mieux à cet amour de l'humilité & de la pauvreté qui paroist avoir esté son caractere particulier.

Sulp.v.Mart.c. 10.p.198.199. a p.200. Pour trancher donc en un mot ce que S. Sulpice décrit avec plus d'étendue,]'le miracle qu'il fit en faisant tomber d'un autre costé un arbre qui estoit prest à l'écraser,[a]acquit à J. C. un grand nombre de payens qui le virent, & presque tous les habitans des

pays voisins, où il n'y avoit auparavant que tres peu de Chrétiens, & qui furent aussitost remplis d'eglises & de monasteres bastis sur la ruine des temples.

'Dans le mesme temps ayant mis le feu à un temple fort ancien, il l'empescha de passer à une maison qui le joignoit. c.11.p.200.

Note 7. 'Il eut besoin de demander à Dieu l'assistance de ses Anges pour demolir un autre temple en un village ["qu'on croit estre Loroux prés de Mantelan en Touraine:] mais aussi le secours visible qu'il en receut convertit presque tous les payens qui s'estoient opposez à cette demolition. 'Il obtint encore que Dieu détruisist par des miracles visibles le temple d'Amboise, & une colonne sur laquelle il y avoit une idole. c.12.p.201. dial.3.c.9.p.10. p.316.317.

'Il ruinoit les temples jusques en Bourgogne & dans le pays d'Autun, où il presenta unefois la teste à un payen qui l'eust tué, si Dieu ne l'eust renversé par terre. 'En une autre occasion semblable, le fer dont on le vouloit percer echapa à l'homicide, & disparut mesme. v.Mart.c.13.p.201.202. c.14.p.202.

'Outre les temples qu'il détruisit, il y en eut plusieurs qu'il fit détruire par ceux mesmes qui estoient venus pour les défendre, aprés les avoir touchez par la force de ses predications, & leur avoir fait connoistre la verité.'Il semble qu'il se fust fait une regle de n'entrer jamais chez un payen. p.202. c.16.p.204.

'Ce fut pour convertir un grand bourg sur le chemin de Chartres, dont tous les habitans estoient payens, qu'il ressuscita un enfant mort à la vuë de tous ces payens qui estoient venus audevant de luy: & aprés ce miracle, il leur imposa les mains à tous en pleine campagne pour les faire catecumenes. dial.2.c.5.p.287.288.

ARTICLE VI.

Saint Martin bastit des eglises, fait divers miracles.

'APRES que le Saint avoit détruit un temple, il faisoit aussitost bastir en la place une eglise ou un monastere.[a]C'est de cette sorte qu'il bastit des eglises à Langest, à Sonne, à Amboise, à Chisseau sur le Cher, à Tournon, & à Cande, tous lieux de son diocese. 'Il a consacré l'autel d'un lieu nommé Sirojabe. [b] Il paroist qu'il y avoit aussi un monastere à Amboise. Le Prestre Marcel residoit au mesme lieu: mais il n'osa entreprendre d'y ruiner le temple des idoles, quoique le Saint l'en pressast souvent. Sulp.v.Mart.c.10.p.220. a Gr Th.Fr.l.10 c.31.p.592.|Not Gal.p.146.1. Gr.T.v Mart. l.1.c.18.p.588. b Sulp.dial.3.c.9.p.316.317.

'Sulpice passe de la destruction des temples à la guerison des Sulp.v.Mart.c.14.p.202.

malades, pour laquelle il dit que le Saint avoit receu une grace
c 15.p.202 203. si puissante, 'que presque aucun malade ne s'en retournoit sans
c.19.p.206. obtenir aussi-tost le recouvrement de sa santé. 'Les moindres
parties de ses habits & de son cilice faisoient souvent les mesmes
dial.3.c.3.p.309 310. merveilles. 'Divers personnes luy envoyoient aussi de l'huile,
afin qu'il la benist, & qu'elle servist ensuite de remede pour les
c.4.p.310. malades : & on raporte quelques merveilles de cette huile. 'La
seule prononciation de son nom opera plusieurs miracles.

v.Mart.c.15.p. 202.203. [Mais pour revenir à ce qu'il fit luy mesme,] 'il guerit à Treves, [soit dans le voyage dont nous avons parlé, soit dans quelque autre posterieur,]une fille paralytique; cequ'il fit à la priere
c.16.17.p.204 205. de beaucoup d'Evesqnes qui estoient alors en cette ville. 'Il y
guerit aussi deux demoniaques, dont l'un estoit serviteur de Tetrade homme de qualité elevé à la dignité de Proconsul. Il estoit
payen ; mais il promit de se convertir pour obtenir la guerison
c.18.p.205. de son serviteur; & il l'executa aussitost.'Le Saint obligea dans la
mesme ville plusieurs demons d'avouer qu'ils avoient inventé
pour l'effrayer & le chasser, le bruit qui couroit d'une irruption
des barbares.

[Comme Paris est sur le chemin de Treves à Tours, ce fut
c.19 p.205. peut-estre en s'en retournant] 'qu'il guerit un lepreux en le baisant à une porte de cette ville, en presence d'un fort grand
nombre de personnes qui l'accompagnoient. Le lepreux parfaitement gueri, alla le lendemain rendre graces à Dieu dans
Gr.T.h.Fr l.8. c.33.p.443. l'eglise. 'On bastit depuis une chapelle au lieu où ce miracle
estoit arrivé pour en conserver la memoire : & dans un grand
embrasement qui arriva au commencement du regne de Clotaire II, cette chapelle fut conservée miraculeusement, &
mesme arresta le feu.

Sulp.dial.3.c. 11.p.317. 'Le seul attouchement de l'habit du Saint guerit en un moment une femme travaillée d'un flux de sang.

v.Mart.c.20.p. 206. 'L'application d'une simple lettre du Saint guerit la fille
d'Arbore; ce qui obligea le pere à la consacrer à la virginité,& il
voulut que ce fust le Saint mesme qui la consacrast.'Cet Arbore
Cod.Th.6 t.35. l.9 p.14|t.3.l.16.p estoit illustre par sa pieté aussi-bien que par sa qualité.'Car il fut
elevé à la dignité de Prefet de Rome, selon deux loix qui luy
Sulp.n.F.396. sont adressées en l'an 380.'Il pouvoit estre neveu du poëte Ausone. V. Gratien, § 12.
dial.3.c.14.p.319 'Il protestoit qu'il avoit vu une fois la main du Saint qui
paroissoit toute eclatante de lumiere, & comme couverte de
perles dans la celebration du Sacrifice.

v.Mart.c.21.p. 206.207. 'Aprés la guerison de la fille d'Arbore, Sulpice met celle de
l'œil

l'œil de S. Paulin, qui n'avoit pas encore donné au monde ce grand exemple de vertu qui le rendit depuis si admirable. 'Et S. Martin [qui estoit un juge si éclairé de la vertu,]fut un de ceux qui en témoigna le plus d'estime,[comme S. Paulin de son costé a eu un respect tout particulier pour S. Martin.]Il avoit vu chez ce Saint à Vienne le saint Confesseur Victrice Evesque de Rouen. c.16.p.117. Pul.ep.18.p. 153.

[Nous ne voyons pas en quelle occasion ce put estre: Car pour l'an 392, auquel divers Evesques se trouverent à Vienne avec Valentinien II, il paroist que S. Paulin estoit alors en Espagne, & S. Martin ne se trouva plus aux assemblées des Evesques depuis l'an 386.]

'S. Sulpice marque ensuite la guerison du Saint mesme, qui s'estant presque tué en tombant du haut d'un degré, se trouva parfaitement gueri dés le lendemain. 'Voilà ce qu'il met avant le regne de Maxime, [auquel nous sommes obligez de nous arrester davantage.] Sulp.v.Mart.c. 22.p.207. c.23.p.207.

ARTICLE VII.

S. Martin va à Treves: Il mange enfin à la table de l'Empereur Maxime.

V. Gratien § 17.&c. ["L'AN 383, Maxime se revolta contre Gratien dans l'Angleterre. Il passa aussi-tost en France où il vainquit Gratien:& ce Prince ayant esté tué à Lion le 25 d'aoust de la mesme année, il demeura maistre absolu des Gaules, de l'Angleterre, & de l'Espagne.Il établit le siege de son Empire à Treves,]'où beaucoup d'Evesques le vinrent aussi-tost trouver de divers endroits, 'pour obtenir de luy la grace des criminels, la liberté des prisonniers, le soulagement des personnes accablées, quelque consolation pour les affligez, le retour & le pardon des exilez, les biens & la vie de ceux qui avoient eu le malheur d'estre proscrits. Mais à force de solliciter, ces Prelats commencerent à degenerer de leur sainte fermeté, & à s'avilir par des flateries, des bassesses, & des déferences plus dignes de l'asservissement de ces courtisans ambitieux que de l'ancienne gravité des Evesques. 'Tout le monde remarqua cette lasche complaisance des Prelats, & cet avilissement indigne de la dignité sacerdotale. 'Il n'y eut que Saint Martin qui soûtint l'honneur & l'autorité de son ministere apostolique, par une generosité convenable à son caractere, & qui en s'humiliant & se rabaissant aux yeux de Sulp.v.Mart.c. 23.p 207. Paul.v Mart l. 3.p 861.2.c.d. Sulp.v.Mart.c. 23.p 207. Paul.v.Mart.l. 3.p.861.d.

J. C, s'eleva toujours audessus du faste & de la vaine grandeur du siecle. 'Il estoit venu pour demander la grace de quelques personnes, [a] pour faire delivrer des prisonniers, rappeller des bannis, & rendre des biens confisquez. [b] Mais il sollicitoit ces graces d'une maniere si noble, [c] qu'il parut plutost commander que supplier.

[Ce saint orgueil le fit estimer de ceux mesmes qu'il paroissoit mepriser:] [d] & l'Empereur Maxime le pria plusieurs fois de venir manger à sa table. [e] Son humilité luy faisoit haïr & eviter de recevoir des grands ces témoignages d'honneur. [f] Mais outre cette raison, il disoit librement qu'il ne pouvoit s'asseoir à la table d'un homme qui avoit tué son Prince, [g] de peur de participer à son crime par cette espece d'approbation. [Il le faisoit sans doute à l'imitation de S. Ambroise, qui estant venu trouver Maxime sur la fin de l'an 383, avoit refusé pour ce mesme sujet de communiquer avec luy.] Neanmoins comme Maxime taschoit de se justifier de sa revolte & de la mort de Gratien, S. Martin vaincu ou par ses raisons ou par ses prieres, consentit à aller manger chez luy.

'Maxime en fut si rejoui qu'il convia à ce festin les plus illustres de sa Cour, comme à une solennité extraordinaire. [h] Il y avoit entre autres son frere [Marcellin que "Valentinien luy avoit renvoyé,] son oncle paternel, & Evode Prefet du Pretoire "& [depuis] Consul. 'On donna un siege à S. Martin auprés de Maxime, à sa droite selon Paulin: [i] Et un Prestre qu'il avoit amené fut placé entre le frere & l'oncle de l'Empereur.

[k] Quand il fallut donner à boire, l'officier qui avoit cette charge, presenta la coupe à Maxime, qui la fit porter au saint Evesque, voulant la recevoir de sa main, 'afin que sanctifiée par l'attouchement d'une bouche si sainte, elle communiquast une benediction celeste au vin qu'on y avoit mis. 'Mais le Saint aprés avoir bu, [l] ou plutost aprés avoir un peu trempé ses levres dans la coupe, au lieu de la presenter à Maxime qui l'attendoit, [m] il la presenta à son Prestre, ne jugeant point qu'il y eust personne dans la compagnie qui fust plus digne de cet honneur que luy. & ne croyant pas luy pouvoir preferer ni aucun des grands, ni l'Empereur mesme.

[La grandeur du sacerdoce de J. C, qui est toute interieure & toute spirituelle, ne consiste point dans ces honneurs exterieurs & humains; & il ne faut pas douter que beaucoup de saints Evesques n'aient pris plus de peine à se rabaisser qu'à se relever

Sulp. v. Mart. c. 23. p. 207. a dial. 2. c. 7. p. 202. b v. Mart. c. 23. p. 207. c p. 207 | Paul. v. Mart. l. 3. p. 861. 2. c. d Sulp. v. Mart. c. 23. p. 208. e dial. 1. c. 17. p. 276. f Paul. v. Mart l. 3. p. 861. 2. e | Sulp. v Mart. c. 23. p. 208. g Paul. v. Mart. l. 3. p. 861. 2 e.

V. S. Ambroise § 34.

Sulp. v. Mart. c. 23. p. 208, h p. 208.

p 208.

p. 208.

V. Gratien § 17.

Note 2.

Paul. v Mart. l. 3. p. 862. c. i Sulp. v. Mart. c. 23. p. 208, k p. 208.

Paul. v. Mart. l. 3. p. 862. f.

Sulp. v. Mart. c. 23. p. 208. l Paul. v. Mart. l. 3. p. 862. 863. m Sulp. v. Mart. c. 23. p. 208. 209.

devant les hommes; soit pour se maintenir dans l'humilité, soit qu'ils jugeassent alors cette conduite plus utile au salut des autres. Mais leur sagesse ne peut justifier les lasches complaisances qu'on rend ordinairement aux grands, sans autre raison que par la crainte de leur puissance, ou par le desir d'en tirer des biens & des avantages temporels.] 'Et elle ne doit pas aussi nous empes- p.109.
cher d'admirer un Saint qui fit devant un Empereur enflé par ses victoires, ce que tout autre Evesque n'eust osé faire à la table du dernier officier. [C'estoit sans doute une action d'un courage extraordinaire: & l'esprit de Dieu qui par une mesme sagesse fait faire aux Saints des choses toutes differentes, porta sans doute S. Martin, qu'on peut dire avoir esté l'un des plus humbles de tous les Saints, à honorer en cette rencontre son caractere pour faire honte à ses confreres, qui comme nous venons de
V les Priscillianistes § 7, 8. dire, & comme on le peut voir en un autre endroit, 'l'avoient extraordinairement avili: & puisque les laïques sont obligez d'honorer les ministres de la parole de Dieu, ces ministres sont quelquefois contraints malgré eux de leur apprendre eux mesmes ce que le seul instinct de la pieté leur devroit avoir appris.

La maniere dont cette action fut receuë, fait voir qu'il ne l'avoit pas faite par un esprit de vanité qui attire ordinairement moins le respect que la haine & le mepris.] 'Car elle fut admirée p.109.
de l'Empereur & de tous les assistans, qui virent avec beaucoup de satisfaction & de joie le mepris mesme que le Saint sembloit avoir fait d'eux. 'Elle a aussi esté relevée d'une maniere toute Paul.v.Mart.l.
extraordinaire. [Ce fut peut-estre en cette rencontre que] [a] Ma- 3 p.862.2.b.
xime le contraignit d'accepter un bassin de porphyre, que le a Gr.T.v.Mart. l.4.c.10,p.793.
Saint emporta, & qui servit depuis à faire plusieurs miracles.

ARTICLE VIII.

L'Imperatrice traite Saint Martin.

'MAXIME ayant, pour le dire ainsi, obtenu du Saint le Paul.v.Mart.l.
pardon des crimes qu'il avoit commis en acceptant l'Em- 4.p.868.1.b.
pire, cultiva cette grace en luy rendant tous les devoirs dont il se pouvoit aviser. 'C'estoit pour cela qu'il le mandoit souvent, & Sulp.dial.2.c.7.
le faisoit venir en son palais, où il le traitoit avec beaucoup p.290.
de præsentibus, de futuris. d'honneur & de respect. Il ne s'entretenoit avec luy que 'de la maniere dont il faut passer cette vie, que de ce que nous avons à craindre & à esperer dans l'autre, que de la gloire des Fideles,

Paul.v.Mart.l. 3.p.862.2.b. que du bonheur eternel des Saints. 'Dans les entretiens qu'ils eurent ensemble, le Saint ne voulut point luy cacher ce que le Sulp.v.Mart.c. 23 p.209. S. Esprit luy faisoit connoistre; '& il l'assura que s'il passoit en Italie pour faire la guerre à Valentinien le jeune, comme il en avoit déja le dessein, il remporteroit d'abord la victoire, mais qu'il periroit peu de temps aprés: Et cela ne manqua point d'arriver de la sorte.

Paul.v.Mart.l. 4.p.868.1.c. Sulp.dial.2.c.7 p.290.291. 'La femme de Maxime [dont l'histoire ne nous a pas conservé le nom,] ne témoignoit pas moins de pieté que son mari, ni moins d'amour pour le Saint. 'Elle estoit appliquée jour & nuit à l'ecouter, & imitant cette femme de l'Evangile, elle arrosoit ses piez de ses larmes,& les essuyoit de ses cheveux. Saint Martin n'avoit jamais souffert qu'aucune femme le touchast; mais il ne pouvoit empescher que cette pieuse Princesse ne fust toujours auprés de luy avec une assiduité qui pouvoit paroistre une servitude. Elle ne se souvenoit ni de ses richesses ni de sa dignité: Elle ne pensoit ni au diademe, ni à la pourpre imperiale: On ne pouvoit la faire lever de terre, ni l'arracher des piez du Saint.

p.293. 'Aprés avoir fait l'office de Marie, elle voulut faire celui de p.291.292. Marthe. 'Elle obtint de son mari la permission de faire elle mesme un festin au Saint; & Maxime joignant ses prieres avec les siennes, conjura le Saint de vouloir leur donner cette satisfaction.

p.292. 'Les instances d'un Empereur, la foy d'une Imperatrice, la necessité du temps, & l'esperance de servir les personnes pour qui il estoit venu interceder, l'emporterent sur la constance du p.291. a p.292. Saint;'& il n'eut pas la force de rejetter leur priere.[a] Aussi l'âge de 70 ans qu'il avoit alors, suffisoit pour empescher qu'on n'abusast de cette condescendance.

p.291. 'L'Imperatrice prepara donc de ses propres mains tout l'appareil du festin. Elle accommoda le lit où il devoit s'asseoir, elle mit la table, elle luy donna à laver, elle apporta les viandes qu'elle avoit fait cuire elle mesme, & durant qu'il estoit assis à table, elle se tint debout eloignée de luy, sans se remuer, avec toute la modestie & l'humilité qu'on peut demander à une servante: Elle luy versa à boire,& luy presenta le verre de sa main.

Paul.v.Mart.l. 4.p.868.1.c. bSulp.dial.2.c. 7.p.291. Aprés que le repas fut fini, elle recueillit avec soin,'comme pour recompense de son travail, [b] les morceaux & les miettes du pain que le Saint avoit mangé, sa foy luy enseignant à preferer ces restes à la magnificence de la table imperiale: Et elle merita par l'ardeur de sa pieté, d'estre comparée & mesme preferée en

quelque chose à cette autre Reine qui vint des extremitez de la terre pour ecouter Salomon.

'S. Sulpice fait voir avec étenduë les raisons qu'eut S. Martin en cette rencontre, de peur qu'on ne prist occasion d'abuser de son exemple: '& Paulin qui a mis son histoire en vers, faisant reflexion sur sa condescendance, dit qu'elle calma bien des tempestes & appaisa beaucoup de troubles; qu'elle sauva la vie à plusieurs criminels, & rendit la liberté à un grand nombre de prisonniers; & enfin qu'elle produisit des biens qui dedommageoient abondamment ce qu'il avoit relasché en cette occasion de la severité de sa conduite ordinaire. p.192.193. Paul.v.Mart.l.4.p.868.2.a.b.

ARTICLE IX.

S. Martin sollicite pour la vie des Priscillianistes; se separe des Ithaciens qui vouloient leur mort.

[LEs personnes pour qui S. Martin estoit venu solliciter, & dont Paulin dit expressément qu'il obtint la grace, estoient assez probablement ceux qui avoient porté les armes pour Gratien contre Maxime. Il est certain aussi qu'il sollicita puissamment pour les heretiques Priscillianistes: mais il ne fit que suspendre leur mort, sans la pouvoir empescher.

V. les Priscillianistes § 1-3. Nous avons dit autre part ce que c'estoit que les Priscillianistes; & il suffit pour nostre sujet de savoir que c'estoient des heretiques d'Espagne, encore plus abominables que les Manichéens mesmes. S. Martin n'avoit que de l'horreur pour leurs impietez;] '& on marque de luy en particulier, & d'autres Evesques en general, qu'ils condannerent leur chef comme heretique. [Mais il ne pouvoit approuver, non plus que Saint Ambroise & le Pape Sirice, le zele inconsideré d'Ithace & de quelques autres Evesques qui les poursuivoient criminellement devant Maxime.] 'Comme il se rencontra alors à Treves [en l'an 384 ou 385,] il ne cessa point de reprendre fortement Ithace, & de le presser de se desister de ses poursuites. Mais Ithace 'qui estoit un homme sans moderation & sans pudeur, 'au lieu de profiter de ses avis, eut l'impudence de dire publiquement que Martin, cet Evesque digne d'estre comparé aux Apostres, estoit un heretique & un Priscillianiste. Idat.an.385. Sulp.hi.l.2.p.176. p.175. p.176.

'Saint Martin [ne pouvant rien gagner sur luy,] s'adressa à Maxime, & le supplia de s'abstenir de repandre le sang de ces p.176.

malheureux: que c'estoit bien assez qu'ils fussent declarez heretiques par le jugement des Evesques,& chassez de leurs eglises : mais que c'estoit un crime inoui & sans exemple, qu'une cause ecclesiastique fust soumise à un juge seculier. Ses remontrances furent assez fortes pour faire differer l'affaire tant qu'il demeura à Treves; & lorsqu'il fust prest à en partir, il obligea Maxime par l'autorité apostolique dont il usoit envers luy, à luy promettre qu'on n'osteroit point la vie aux accusez. Mais aprés qu'il fut parti, Maxime emporté par d'autres Evesques, fit juger les Priscillianistes par le Prefet, & l'Eglise eut la honte de voir repandre leur sang [en l'an 385,] à la poursuite des ministres de ses
p.177. autels, 'qui neanmoins pour deguiser un peu leur crime, substituerent enfin un officier seculier en leur place.

dial.3 c.15 p. 319.320.323. 'Il arriva quelque temps aprés que [Saint Britton Evesque de Treves estant mort,] les Evesques s'assemblerent pour ordonner Felix son successeur, & la complaisance ou la crainte de Maxime les obligea à declarer Ithace innocent. [On croit que ce fut en 386.] S. Martin fut obligé dans le mesme temps d'aller aussi à Treves pour beaucoup d'affaires pressantes, & pour secourir
p.321. diverses personnes, 'principalement le Comte Narse & Leucade gouverneurs de province, qui avoient tous deux merité la colere du victorieux pour avoir défendu avec trop de generosité le parti de Gratien.

p.320. 'Lorsqu'on eut sçeu à Treves que S. Martin y venoit, les Evesques qui communiquoient avec Ithace, se trouverent fort surpris, & bien embarassez à resoudre ensemble ce qu'ils avoient
p.320. à faire. 'Car comme ils se sentoient coupables, ils craignoient fort que le Saint ne se separast de leur communion; & ils ne doutoient pas que l'autorité de son exemple n'en attirast plu-
p.320. sieurs autres, qui imiteroient sa constance. 'Outre les fautes qu'ils avoient déja faites, ils avoient persuadé deux jours auparavant à Maxime, qu'il falloit envoyer des Tribuns en Espagne, pour informer avec une autorité souveraine contre les heretiques, & oster les biens & la vie à ceux qui se trouveroient coupables: Ce qui estoit pour causer un grand trouble à tous les gents de bien, que l'on confondoit alors avec les Priscillianistes.

p.320.321. 'Ces Evesques sachant donc que S. Martin n'approuveroit point dutout leur conduite, resolurent avec l'Empereur d'envoyer audevant de luy des archers du Maistre [des offices,] pour luy défendre d'approcher de la ville à moins qu'il ne promist de garder la paix avec les Evesques qui y estoient: Il répondit

adroitement qu'il garderoit de tout son cœur la paix de J. C. & puis estant entré durant la nuit, il s'en alla à l'eglise, seulement pour y faire sa priere, [& non point pour communiquer avec personne.] Le lendemain il alla au palais pour les affaires qui p.321. l'avoient amené; principalement pour interceder en faveur de Narse & de Leucade; mais ce qu'il regardoit comme le plus important, estoit d'empescher qu'on n'envoyast des Tribuns en Espagne avec pouvoir de juger à mort, croyant qu'il estoit digne de sa pieté non seulement d'empescher qu'on ne tourmentast les Catholiques comme heretiques, mais de delivrer mesme les heretiques [de la mort.] Maxime qui ne manquoit pas d'adresse differa un jour ou deux de luy accorder ce qu'il demandoit. [Je ne sçay si c'est la grace de Narse & de Leucade, ou de ne point envoyer en Espagne, ou tous les deux ensemble.] Il p.323. semble neanmoins que les Tribuns destinez pour l'Espagne soient partis durant ce temps là. Il differoit ainsi, soit pour faire p.321. estimer davantage ce qu'il vouloit accorder, soit, dit S. Sulpice, qu'il ne pust vaincre sa colere, (ce qui semble ne pouvoir regarder que Narse & Leucade,) soit parcequ'il souhaitoit de s'enrichir de leurs biens.

Cependant S. Martin ne communiquoit point avec les Evesques; qui en estant tout alarmez, accoururent à Maxime se plaindre que la conduite du Saint estoit un prejugé de leur condannation [par tous les autres;] qu'ils ne pouvoient plus esperer de conserver leur episcopat, si Martin appuyoit de son autorité la sentence qu'un autre Evesque nommé Theogniste avoit seul eu la hardiesse de prononcer contre eux; qu'il eust esté à souhaiter qu'on ne l'eust pas laissé entrer dans la ville; qu'il n'estoit plus le defenseur des heretiques, mais leur vengeur, & qu'on n'avoit rien gagné à faire mourir Priscillien, puisque Martin pretendoit venger sa mort: Enfin se jettant aux piez de Maxime en pleurant & en gemissant, ils imploroient le secours de son autorité royale, & le conjuroient d'user de sa puissance contre un seul homme.

ARTICLE X.

Saint Martin communique malgré luy avec les Ithaciens: Un Ange le reprend de sa faute & le console.

Sulp.dial.3.c.15 p.322. 'IL s'en fallut peu que Maxime ne se laissast aller à traiter le Saint comme il avoit fait les heretiques. Mais quelque attaché qu'il fust aux Evesques qui l'en pressoient, il n'ignoroit pas que Martin surpassoit en foy, en sainteté, en vertu, tout ce qu'il y avoit d'hommes au monde. Il se resolut donc de prendre un chemin tout contraire [à la violence que les Evesques luy inspiroient:] & ayant mandé le Saint en particulier, il luy parla avec douceur & avec caresse, il luy remontra que les heretiques avoient esté punis comme ils le meritoient, selon l'ordre de la justice ordinaire, plutost qu'à la poursuite des Evesques; & qu'il n'avoit point sujet pour cela de rejetter la communion d'Ithace & des autres qui le suivoient: Qu'aucun autre Prelat ne l'avoit fait hormis Theognilte, qui s'estoit separé plutost pour satisfaire à sa haine particuliere qu'à son devoir; & que mesme le synode venoit de declarer Ithace innocent.

p.323. 'Comme le Saint témoignoit estre fort peu touché de toutes ces raisons, Maxime en colere, le quitta brusquement, & envoya aussi-tost executer ceux pour qui Saint Martin intercedoit, [c'est à dire Narse & Leucade.] S. Martin en apprit la nouvelle durant la nuit; & à l'instant il court au palais, & promet de communiquer avec les Evesques pourvu qu'on pardonnast [à Narse & à Leucade,] & qu'on rappellast les Tribuns qu'on avoit déja envoyez en Espagne, & qui alloient sans doute y renverser les Eglises; & Maxime [qui ne demandoit que sa communion,] luy accorda aussi-tost tout le reste.

p.323. 'On devoit faire le lendemain l'ordination de Felix; & le Saint y assista, croyant devoir plutost ceder pour un peu de temps, que de manquer à sauver la vie à des personnes qui avoient déja, pour ainsi dire, le couteau sur la gorge. Les Ithaciens voulurent qu'il attestast cette communion par une signature: mais quelque effort qu'ils fissent, ils ne purent l'y obliger.

p.323. 'Dés le lendemain il partit en diligence & comme en se derobant, pour s'en retourner; & son occupation dans le chemin fut de gemir avec beaucoup de douleur de ce qu'il s'estoit joint

p.323|Not.Gal. p.20. une heure de temps à une communion criminelle. 'Il arriva ainsi

Andethama ainsi jusque vers le bourg "d'Echternach,[à l'entrée du Luxembourg sur la riviere de Sour, eloigné de Treves d'environ trois lieuës & demie françoises.] Il y a là aujourd'hui une abbaye de Benedictins. 'Estant, dis-je, arrivé vers ce bourg, en un endroit P.323. où les grandes forests de ces quartiers luy laissoient la liberté d'une entiere solitude,'il laissa avancer ceux de sa compagnie, P.324. & s'arrestant un peu derriere, il examinoit dans sa conscience l'action qui estoit le sujet de sa douleur.

'Comme il estoit en cet état agité de differentes pensées, tantost condannant & tantost excusant ce qu'il avoit fait,il vit tout P.324. d'un coup devant luy un Ange 'qui venoit pour le consoler & luy Paul.v.Mart.l.5.p.876.2.b. remettre son peché.ᵃL'Ange luy parla donc en ces termes. C'est ᵃSulp.dial.3.c.15.p 124|For.v.Mart.l.4.bib.P.t.8.p.769.c.f. „ avec raison, Martin, que vous estes touché de douleur. Mais „ vous ne l'avez fait que parceque vous ne voyiez pas d'autre „ moyen d'obtenir ceque vous aviez raison de souhaiter. Mainte- „ nant il faut rappeller vostre constance, il faut reprendre coura- „ ge, depeur que [si vous demeurez toujours dans l'abatement,] „ vous ne soyez en danger de perdre non desormais vostre gloire, „ mais vostre salut.

'Certes les jugemens de Dieu sont toujours justes, & mesme Ibid. toujours favorables lorsqu'il retire un peu sa grace de ses plus grands Saints, & qu'il les laisse tomber dans quelque faute. Quelque grande que fust l'humilité de S. Martin,[car il paroist avoir surtout excellé en cette vertu,] neanmoins l'eclat de ses miracles luy estoit une tentation bien dangereuse, & l'applaudissement qu'il avoit receu la premiere fois à la Cour de Maxime faisoit,[peut-estre qu'il avoit besoin de quelque humiliation pour luy servir de contrepoids.] 'S. Ambroise nous fournit encore Amb apo.D.l.1.c 2.t.1.p.393.b une autre raison plus honorable à sa sainteté. Car les hommes estant naturellement portez à chercher des excuses dans leurs defauts, lorsqu'on leur presente l'exemple des Saints qui ont fait paroistre une eminente vertu, ils s'imaginent volontiers qu'ils estoient d'une autre nature que nous, & ils veulent qu'ils soient inimitables, pour n'estre pas obligez de les imiter. C'est donc pour ce sujet que Dieu a quelquefois permis que les plus grands Saints soient tombez dans des fautes, c'est, dis-je, afin que voyant qu'ils estoient hommes comme nous, nous rougissins de n'estre pas saints comme eux, & de ne pas imiter leur penitence, aprés que nous sommes tombez dans des fautes beaucoup plus considerables. 'C'est donc avec sujet que S. Bernard aprés avoir marqué cette fausse excuse des hommes, qui Bern.de Mart.§9.p.1052.b.c.

ne veulent point imiter J.C, ni les Patriarches, ni les Prophetes, ni les Apostres, comme estant trop audessus d'eux, leur propose l'exemple de S. Martin, comme d'un homme qui n'avoit rien audessus des autres hommes.

Sulp. dial. 3 c. 15 p. 324. "Depuis ce temps le Saint evita avec grand soin de se méler jamais dans la communion des Ithaciens, & tant qu'il vécut depuis, c'est à dire durant 16 ans, [ou au moins durant 11,] il ne se trouva jamais à aucun Concile, & se retira de toutes les assemblées. Il trouvoit depuis ce temps là qu'il guerissoit les possedez avec plus de peine & plus de temps qu'auparavant: & il avouoit en pleurant à ses disciples, qu'il sentoit moins de vertu en luy [pour les miracles] à cause de la faute qu'il avoit faite dans cette occasion de communiquer avec les Ithaciens, quoique ce n'eust esté qu'en passant, & qu'il ne l'eust pas fait volontairement, mais par la c. 16. p. 324. seule necessité. "Mais s'il sentit durant un temps quelque diminution de grace, il la repara bientost avec un accroissement notable, comme la suite de sa vie le fit bien voir.

ARTICLE XI.

S. Martin reçoit des reliques; est craint des demons: Son amitié pour Saint Paulin & S. Sulpice.

[NOUS croyons avoir assez montré "autrepart que ce fut en 386 que S. Ambroise trouva les corps de S. Gervais & S. Protais. "Il fit part de ce thresor à ses amis en leur envoyant des linges teints du sang de ces Martyrs, ou quelque autre chose de cette nature.] "S. Gregoire de Tours nous assure sur une lettre de S. Paulin, que Saint Martin receut beaucoup de ces reliques. [Et assurément S. Ambroise & S. Martin estoient dignes d'estre liez ensemble par une charité particuliere, & de se la témoigner par des presens de cette nature.] "Un auteur du siecle suivant dit qu'ils estoient illustres l'un en Italie, l'autre dans les Gaules, & par les merites de leur vie, & par les grands miracles qu'ils operoient. [Ils peuvent s'estre vus à Treves, où S. Ambroise vint en 383 & en 387; mais nous n'en avons pas de preuve. "Car pour ce qu'on pretend que S. Martin a esté en Italie, & jusques à Rome, nous ne voyons pas que cela soit assez fondé.]

V. S. Ambroise § 47. V. Saint Gervais. Gr. T. v. Mart. l. 1. c. 47. p. 109. Ibat. chr. an. 381 Note 9.

Man. p. 12. 213. 214 | Boll. 4. may, p. 4. 2. c. "On tient qu'il a eu aussi du sang de S. Maurice & de ses compagnons; & on en fait encore une memoire à Tours le 12 de may, auquel on croit que ce sang y fut receu. On ajoute qu'il en fit

part a diverses eglises, particulierement à sa cathedrale, où on l'a gardé avec un tres grand soin, & qui a porté quelque temps le nom de S. Maurice; & à l'Eglise d'Angers, qui reconnoist encore ce saint Martyr pour son patron. On dit aussi qu'il portoit toujours sur luy une fiole de ce sang, & qu'il ordonna qu'on l'enterrast avec son corps. [Mais nous n'avons aucun monument ancien de tout ceci.

Aprés que S. Sulpice a raporté dans la vie de S. Martin ce qui se passa entre luy & Maxime,] il parle des visions qu'ils avoit Sulp.v.Mart.c.
souvent tant des bons anges que des mauvais, [a] & de la guerison 24.p.209-211| dial 2.c.14 p.
d'un homme presque tué par un bœuf. Ce qui est plus considerable, [b] c'est que le demon voulut un jour se moquer des moines 303. a vit.Mar.c.24.
qui esperoient le pardon aprés avoir perdu l'innocence du batesme. p.210. b p.211.212.
Surquoi S. Martin declara à cet esprit d'orgueil, qu'il luy promettoit à luy mesme la misericorde de J.C. s'il vouloit cesser de faire du mal aux hommes, & embrasser la penitence.

V. §11. [Nous parlerons autrepart "de] 'S. Clair disciple du Saint, qui c.25.p.212-214
avoit un monastere auprés du sien. Le demon s'efforça un jour de le tromper en seduisant un de ses Religieux. mais Saint Clair ayant voulu mener ce Religieux à S. Martin, toutes les illusions de l'enfer se dissiperent. 'Il osa bien neanmoins entreprendre p.215.216.
de se jouer de Saint Martin mesme, & de se faire adorer de luy comme s'il eust esté J.C. Mais comme il s'estoit revétu de l'éclat de la majesté imperiale, le Saint le confondit en luy disant que J.C n'a point dit qu'il viendroit avec la pourpre & le diademe. & qu'il ne le reconoissoit qu'à sa croix. 'Sulpice remarque que p.214.215.
le demon taschoit alors de tromper les peuples par divers se-
V. les Priscillianistes § 5.6. ducteurs, "dont l'un en Espagne se pretendoit estre le Prophete Elie, & ensuite J.C. mesme; & un autre en Orient vouloit estre reconnu pour S. Jean Battiste.

V. son titre Ce fut, comme on croit, vers l'an 392 que "S Paulin commença à renoncer absolument au siecle & à ses grands biens.] Il avoit c.26.p.216.217.
déja donné cet exemple illustre de la perfection evangelique, relevé en des termes si magnifiques par S. Martin, [par S. Ambroise, par S. Augustin, par Saint Jerome, & par divers autres,] 'lorsque S. Sulpice Severe vint visiter S. Martin. [c] Sulpice avoit p.216.217.
oui parler long-temps auparavant de la foy, de la vie, & des vertus de ce saint Evesque; [mais il ne le connoissoit pas encore c p.216.
par luy mesme,] 'parcequ'il estoit d'Aquitaine, [demeurant, à dial.1.c.20.p.
ce qu'on croit, tantost à Toulouse, tantost à Agen.] [d] Il vint donc 278 d v.Mart.c.26.p.
[à Tours] pour satisfaire le desir qu'il avoit de voir ce Saint : Et 216.

il avoit dés ce temps là le dessein d'écrire sa vie; de sorte qu'il s'informa fort particulierement de ses actions, tant de ceux qui
ep.2.p.230. en avoient esté témoins, que du Saint mesme. 'Car comme Saint
dial.2.c.14.p.301. Martin avoit pour luy une affection toute particuliere, 'il luy parloit avec plus de liberté & de familiarité qu'à personne, & il n'avoit rien de si secret que Sulpice ne le contraignist de luy declarer, malgré le desir qu'il avoit de cacher sa vertu à tout le monde.

p.302. 'Ce fut dans le temps que S. Sulpice estoit avec luy, qu'arriva
c.15.p.303. ce qu'il raporte de la visite que S Martin receut dans une vision de S.te Agnés, de S.te Thecle, & de la S.te Vierge, '& de quelle ma-
dial.3.c.15.p.324. niere il apprit ce qui s'estoit passé au Concile de Nisme, auquel il n'avoit pas voulu se trouver, 'selon la resolution qu'il en avoit prise, comme nous avons dit, [dés l'an 386,] au retour de Treves. [Nous ne trouvons rien autre chose de ce Concile, qu'on peut juger selon ce que nous avons dit, avoir esté tenu vers l'an 393 ou aprés.]

dial.2.c.27.p.296. 'S. Sulpice parle aussi comme témoin de ce qu'il raporte, que le Prefet Vincent dont il dit beaucoup de bien, avoit souvent voulu que le Saint le traitast dans son monastere, comme on disoit que Saint Ambroise faisoit quelquefois; mais que le Saint le refusa toujours, de peur que ce ne luy fust une occasion d'enflure & de vanité. ["On trouve souvent dans le Code Vivence V.Valentinien I.l20.25.
Prefet des Gaules en 369 & 371. Mais Vincent est sans doute posterieur.]

ARTICLE XII.

Dernier voyage du Saint à Treves: Il fait quelques miracles: De Saint Brice.

Sulp.dial.2.c.8.p.295. 'SAINT Martin paroist "avoir fait dans les dernieres années Note 10.
de sa vie un quatrieme voyage à Treves, [qui estoit la residence ordinaire du Prefet des Gaules: car il n'y eut plus là
c.8.p.294. d'Empereur depuis 387.] 'Ce fut vers ce temps là qu'il passa par le bourg de Claudiomague entre le Berri & la Touraine. [Je ne
p.294.295. trouve point ce que c'est.] 'La paille sur laquelle il coucha pour
ep.1.p.224. lors, ['car pour l'ordinaire il couchoit sur la terre couverte seule-
ep.3.p.236.237. dial.2.c.8.p.295. ment d'un cilice, '& mesme sur la cendre,]' fut aussi-tost enlevée par les vierges qui demeuroient en grand nombre dans ce bourg,
c.9.p.295. & servit depuis à faire des miracles. 'Au retour de Treves, il

chassa un demon qui tourmentoit une vache, & avoit blessé plusieurs personnes.

'Ce fut en ce mesme temps que la force de sa foy le garantit p.295.296.
du feu qui bruloit autour de luy,'& dont il sentit la violence tant ep.1.p.224.225.
que le premier trouble de son esprit, ou la tentation du demon
luy fit avoir recours à d'autres moyens qu'à la priere.'Cela arri- p.224.
&c. va "environ au milieu de l'hiver, lorsqu'il visitoit son diocese,
comme il avoit accoutumé de faire aussi-bien que les autres Evesques.'S. Sulpice avoit omis ce miracle comme beaucoup d'autres p.223.
dans la vie de Saint Martin;'mais quelques personnes voulant se p.221.
railler de ce que le Saint avoit esté en danger d'estre brulé;'il dial.2.c.9 p.296
en mit l'histoire tout au long dans une lettre qu'il écrivit sur ce
sujet à Eusebe alors Prestre & depuis Evesque: [on ne sçait pas
de quel lieu.]'Cette histoire est citée dans la vie de S. Eugende. Boll.1.jan.p 53. § 18

[a]'S. Sulpice finit ses dialogues par l'extreme douceur dont le a Sulp.dial.3.c.20.p.327.328.
Saint usa envers Briction l'un de ses Prestres.[b] Saint Gregoire de b Gr.T.h.Fr.l.2.c.1.p.39.40.
Tours en raporte quelque chose de semblable, arrivé durant
que ce Briction ou Brice estoit encore Diacre: Et il remarque
que c'est celui mesme qui succeda au Saint, lequel l'avoit demandé à Dieu selon la prediction qu'il luy en avoit faite dés ce
temps là,'& l'avoit choisi entre tous les autres, comme le dit S. Bern.de Mart. § 14 p 1054.a.
Bernard.[c]Brice fut purifié dans son episcopat par beaucoup de c Gr.T.h.Fr l.2.c.1.p.40.41.
tribulations que le Saint luy avoit aussi predites; & il parut enfin
digne d'estre reveré solennellement par l'Eglise,'ayant esté Bern.de Mart. 14.p.1054.a b.
sanctifié par la foy & par la douceur de celui qu'il persecutoit si
outrageusement, & par les prieres dont le Saint recompensa
les injures qu'il en recevoit.

[Nous ne voyons point d'ordre à mettre dans les autres choses que S. Sulpice raporte dans ses dialogues, sinon que]'la resurrection d'un enfant arrivée lorsque le Saint alloit à Chartres, Sulp.dial.2.c 5.p.287.
[appartient probablement au mesme voyage que]'la guerison dial.3.c.2.p.308
d'une petite fille de douze ans, à qui il donna la parole dans
Chartres mesme.'Il estoit accompagné dans cette derniere oc- p.308.
casion des Evesques Valentinien & Victrice. [Le premier est
apparemment]'Valentinien qu'on met le troisieme entre les Eves- Gall.chr.t.2.p.480.
ques de Chartres où cela arriva. Pour Victrice, [on ne trouve en
France aucun Evesque de ce nom, que le celebre S. Victrice de
Rouen, qui vivoit en ce temps là:]'& qui comme nous avons dit, Paul.ep.18.p.104.
avoit logé en une occasion à Vienne chez nostre Saint.

[Nous marquerons donc ici tout de suite, & dans l'ordre de S Sulpice, les miracles qu'il raporte du Saint dans ses dialogues, hors ceux dont nous avons déja parlé.

ARTICLE XIII.

Abregé des dialogues de S. Sulpice.

Sulp.dial.2.c.1. 2.p.280-282. 'LE globe de feu que Dieu fit paroiſtre ſur la teſte de Saint Martin durant le Sacrifice, pour le recompenſer d'avoir donné ſa tunique à un pauvre au milieu de l'hiver, [peut bien eſtre le plus ancien de tous les miracles que S. Sulpice raporte dans ſes dialogues, puiſque] Gallus que Sulpice fait parler au
p.280. lieu de luy, 'dit qu'il arriva auſſitoſt qu'il eut quitté les études
c.3.p.283. pour ſe retirer auprés du Saint. 'La gueriſon d'Evence oncle de Gallus arriva dans le meſme temps & fut auſſitoſt ſuivie de celle d'un domeſtique d'Evence [1] preſt à mourir de la piqure d'un ſerpent.

c.4.p.283-285. 'La patience avec laquelle il ſouffrit quelque temps aprés d'eſtre battu preſque juſqu'à en mourir par quelques gents d'épée, en allant faire la viſite de ſon dioceſe monté ſur un aſne ; [eſt ſans doute un plus grand miracle] que celui par lequel les mulets de leur chariot ſe trouverent arreſtez, ce qui les obligea à luy venir demander pardon.

c.10 p.296|ep.3. p.234. 'Sa bonté s'étendoit juſque ſur les animaux, & il faiſoit des miracles pour ſauver ceux qui eſtoient pourſuivis par les chaſſeurs.

dial.2.c.12.p. 298.299. 'Un ſoldat qui avoit embraſſé la vie des anacoretes, voulant avoir ſa femme auprés de luy pour l'aſſiſter, & demandant à la retirer d'un monaſtere où S. Martin l'avoit fait mettre, le Saint le delivra de cette tentation dangereuſe, en luy demandant avec douceur s'il avoit vu les ſoldats avoir leurs femmes avec eux dans les combats.

c.13 p.299-301. 'Il témoigna & en cette occaſion & en d'autres, qu'il demandoit de grandes precautions & une entiere retraite aux perſonnes conſacrées à Dieu, pour conſerver leur pureté. Une vierge qu'il vouloit viſiter en paſſant par l'eſtime qu'il faiſoit de ſa vertu, s'excuſa de le voir. Saint Martin au lieu de s'en offenſer, luy donna de grands eloges, & accepta les preſens qu'elle luy en-
c.6.p.290. voya, luy qui n'en recevoit jamais de perſonne, '& qui avoit refuſé ceux de Valentinien meſme. [Il ne laiſſoit pas de recevoir
c.13.p.301. avec bonté] 'diverſes vierges qui venoient ſouvent de pays meſme fort eloignez pour voir ce miracle de leur ſiecle.

Sulp.dial.2.c.5.p. 286. 1. *Jam exanimem.* [Mais s'il euſt eſté tout à fait mort, ce ſeroit un 4.e mort reſſuſcité par Saint Martin] 'Et il n'en a reſſuſcité que trois.

'Saint Sulpice parle plusieurs fois du Comte Avitien homme extremement cruel. [Ce n'est pas] ᵃ le frere d'Ausone qui mourut jeune, sans s'estre elevé audessus de l'état de medecin: [mais ce peut estre celui qui]'avoit esté Vicaire d'Afrique en 363 sous Julien l'apostat.[Il eut aussi quelque charge dans les Gaules,]ᵇ& il vint une fois à Tours suivi de quantité de prisonniers à qui il vouloit faire eprouver le lendemain sa cruauté. S. Martin voulut luy aller parler pour l'adoucir ; mais il trouva sa porte fermée , parcequ'il estoit déja prés de minuit . Il s'y prosterna en terre pour prier, & demeura en cet état jusqu'à ce qu'Avitien eveillé plusieurs fois par un Ange, vint luy mesme luy ouvrir la porte , & fit aussitost elargir tous les prisonniers. [Depuis cela] 'Avitien parut humain toutes les fois qu'il vint à Tours , gardant autrepart sa cruauté naturelle, jusqu'à ce que le Saint l'estant une fois venu visiter , souffla contre un demon qu'il vit assis derriere luy & dit à Avitien ce qu'il avoit vu . Car depuis cela ce magistrat parut moins cruel.

dial.3.c.3.5.8.p. 309.310.315.
ᵃ Auf.par.13.p. 118.
Amm l.27 p. 344.d|n p.339.
ᵇ Sulp.dial.3 c.5. p.310-312.
c.8.p.315.316.

'S. Sulpice ajoute ensuite les miracles qu'il faisoit "à l'égard des possedez, qu'il delivroit par sa seule priere "sans se servir d'exorcisme, comme cela estoit assez ordinaire.

&c.
neminem sermonibus increpabat.
c.6.16.p.313.314 324.

[Il passe de là à d'autres miracles,]'comme celui d'un serpent à qui le Saint fit repasser la Loire , ajoutant avec un profond soupir, que les serpens luy obeïssoient, & que les hommes ne luy obeïssoient pas.'Il joint à ce miracle la pesche miraculeuse d'une alose que le Saint fit prendre , parcequ'il avoit accoutumé de manger du poisson "dans les festes ou au temps de Pasque.Il paroist que ses * moines de Marmoutier ne travailloient point ce jour là, ce qui ne les empeschoit pas de pescher.

c.12.p.318.
c.13.p.318.319.
Pascha diebus.
**feriatis diebus.*

'La delivrance d'un Egyptien encore infidele , qui appaisa tout d'un coup une tempeste en invoquant le Dieu de Martin , paroist estre arrivée aprés l'an 386,'avec celle de Lyconce homme de qualité, dont toute la maison estoit preste à perir d'une maladie contagieuse, si le Saint n'eust prié & jeûné pour luy sans discontinuation durant sept jours & sept nuits. Il receut l'aumosne que Lyconce luy apporta ensuite , mais en la destinant avant que de la recevoir, à racheter des captifs.

c.17.p.324.325.
c.18.p.325.

[Voilà l'abregé de ce que S.Sulpice Severe nous apprend des actions & des miracles de S. Martin : Car nous en laissons le detail à ceux qui voudront aller consulter cet auteur aussi agreable que sûr ,] '& qui y trouveront encore beaucoup de choses pour l'esprit & la pieté du Saint repanduës dans toute sa narra-

v Mart c.24.26 ep.2.p.328.

dial.1 c.17.p. 274-276. a dial.2.c.11.p. 296.297|ep.3.p. 234.

tion, 'outre les endroits où il en parle à dessein,ª & diverses paroles de pieté, où l'on voit le soin qu'il avoit de profiter des moindres rencontres pour son instruction propre & pour celle de ses auditeurs. [Nous ajouterons donc seulement ici quelques autres particularitez de la vie du Saint qui se lisent dans Saint Gregoire l'un des successeurs, n'ayant pas cru les devoir omettre, quoiqu'elles ne soient pas aussi certaines que ce qui est appuyé de l'autorité de Saint Sulpice; & puis nous passerons à l'histoire de sa mort.]

ARTICLE XLV.

Quelques actions de Saint Martin remarquées par les auteurs posterieurs.

Gr.T.v.Mart l. 4.c.31.p.816-818.

'SAINT Gregoire de Tours raporte "qu'ayant esté en Saintonge, il y apprit que S.Martin avoit autrefois fait sourdre une fontaine en cette province, qui avoit toujours continué depuis; '& que l'on voyoit encore de son temps "à Nevillé eu Touraine, un grand arbre mort que S.Martin avoit fait lever par sa priere, pour degager un chemin où il estoit tombé. 'Il écrit encore que ce Saint parla à Saint Gatien,'dont nous avons déja dit qu'il transporta le corps dans l'eglise de S. Lidoire, [b] & qu'il en receut réponse.

(margin: &c. — Nobiliaci. — gl.Conf.c.7.p. 350.351. — c.4.p.344. — h.Fr.l.10.c.31.p. 591. — b gl.Conf.c.4.p. 344.)

c.5.p.344-348. 'Il dit qu'il parla de mesme à Sainte Vitaline vierge enterrée à Artonne en Auvergne, à laquelle il procura par ses prieres la jouissance de la gloire. Il en raporte tout au long l'histoire 'qu'il avoit apprise des vieillars. 'Artonne est encore aujourd'hui un bourg d'Auvergne, environ à six lieuës de Clermont du costé de Moulins.'Il y a une eglise collegiale. S. Vitaline y est sans doute honorée, & mesme dans tout le diocese de Clermont,][c] puisque le P. Branche qui a fait l'histoire des Saints d'Auvergne, dit qu'il a tiré une partie de celle-ci de l'ancien breviaire de ce diocese imprimé en 1535.'On pretend qu'elle est aussi honorée à Mets. [d]Bollandus croit qu'elle estoit morte peu de temps avant que S. Martin fust à son tombeau [Branche met sa feste le 25 de may.] '& d'autres le 21 de fevrier.

(margin: p.344. — Sanf. — Boll.21.feb.p. 245. § 1. — c Branche, p. 315. — Boll.21.feb.p. 246. § 6. — d § 5. — p.245. § 1.)

Gr.T.gl.Conf. c.5.p.346.347. 'S. Martin partit d'Artonne dans le dessein d'aller à Clermont: mais ayant vu du haut d'une montagne les Senateurs de cette ville qui venoient audevant de luy avec beaucoup de solennité & de magnificence, son humilité ne le put souffrir, & il s'en retourna à Artonne.

[Saint

[Saint Sulpice ne dit point que S. Martin ait tenu des Conciles, qu'il ait ordonné des Evesques, ni qu'il ait fait aucune autre fonction de metropolitain.] 'Aussi ceux mesmes qui ont écrit l'histoire de l'Eglise de Tours, croient que dans les premieres années de l'episcopat de S. Martin, elle reconnoissoit la metropole de Roüen, comme faisant partie de la seconde Lionnoise, où Ammien qui écrivoit sous Theodose, la place encore, mais comme la seconde de la province. [a] On croit que ce fut seulement sous Honoré que la Lionnoise ayant esté divisée en quatre provinces, Tours se trouva metropole de la troisieme: [& si cela est, S. Martin qui est mort apparemment dés la troisieme année d'Honoré, n'a pu voir au plus que le commencement de cette nouvelle dignité de son Eglise.] 'On pretend neanmoins qu'il a ordonné plusieurs Evesques, comme S. Maurille d'Angers, S. Victure & Saint Victurie du Mans, [ou plutost S. Victor & Saint Victoire;] Riotisme de Rennes, Arise de Nantes & son successeur, '& S. Corentin de Quinper: [ce qui nous donnera occasion de marquer le peu qu'on sçait de ces Evesques, aprés que nous aurons achevé ce qui le regarde. Il pouroit les avoir ordonnez sans estre metropolitain, par commission de Saint Victrice de Roüen, ou avoir seulement assisté à leur ordination.

Maan, pr. § 19.

Amm. l. 15. p. 54. d.

a n. p. 96.

Maan, p. 13. § 18

Boll. 9. may, p. 460.

Comme S Martin n'avoit jamais étudié les lettres, qu'il ne paroist pas mesme avoir fait de recherches particulieres sur les dogmes de l'Eglise, & que d'ailleurs Dieu semble nous l'avoir voulu donner pour un modele d'humilité & de penitence, il ne faut pas s'étonner que l'on ne trouve point qu'il ait jamais composé aucun ouvrage.] 'Nous avons seulement une confession de foy qu'on luy attribuë, [& nous ne voyons pas mesme sur quel fondement on pretend qu'elle est de luy. Au contraire l'obscurité de cette petite piece, son style affecté, & quelques elegances assez mal employées, nous persuadent qu'elle ne peut estre d'un Saint] 'dont le style sans estre orné, estoit neanmoins fort pur, [& sans doute fort naturel.]

Maan, p. 214.

Sulp. v. Mart. c. 26. p. 217 | dial. 2. c. 10 p. 278.

[a] Il estoit persuadé, comme presque tous les Saints, que la fin du monde estoit proche. Que s'il a eu quelques pensées sur l'Antechrist [qui n'estoient pas assez fondées, il n'y a point d'homme qui ne se trompe quelquefois dans ses conjectures sur les choses que Dieu ne nous a point revelées.] 'Car pour ce qui regarde la science de l'Ecriture, il la possedoit parfaitement, quoique beaucoup de personnes ne se le pussent persuader; & il en deméloit les difficultez avec beaucoup de facilité & de lumiere.

a v. Mart. c. 24. p. 212 | dial. 2. c. 16 p. 304.

v. Mart. c. 26. p. 217.

ARTICLE XV.

Mort de S. Martin: Il s'apparoist à S. Sulpice & à d'autres.

Sulp.ep.3.p.233. [IL faut passer maintenant à la mort de nostre Saint, que nous traiterons en peu de mots comme le reste,] puisque S. Sulpice en raporte l'histoire tout de suite dans la lettre qu'il en écrivit de Toulouse à sa bellemere. Dieu avoit fait connoistre au Saint long-temps auparavant en quel temps elle devoit arriver: & quoiqu'il vist ce temps déja proche, il ne laissa pas d'aller à Cande [qui estoit à l'extremité de son diocese du costé d'Angers,] p.234. 'pour y terminer quelque differend survenu entre les Ecclesiastiques de ce lieu, & finir sa vie par la paix. Il y fut accompagné à son ordinaire par un grand nombre de ses saints disciples, & fit encore paroistre en chemin le pouvoir qu'il avoit sur les oiseaux mesmes. Il passa quelques jours à Cande, & rendit la paix à cette Eglise. Mais lorqu'il vouloit s'en revenir à son monastere [de Marmoutier,] il se trouva tout d'un coup sans forces, p.235. '& dit à ses disciples que sa derniere heure estoit proche. Les larmes qu'ils repandirent luy en firent repandre aussi, & ce fut sur cela qu'il dit cette parole [que S. Bernard a tant estimée:] Qu'il estoit prest de travailler encore sur la terre si c'estoit la volonté de Dieu. p.236. 'La fievre le tint quelques jours sans pouvoir l'obliger d'interrompre ses prieres continuelles, & de quitter mesme le cilice & la cendre qui estoit son lit ordinaire, disant qu'un Chrétien ne devoit mourir que sur la cendre. Il ne voulut pas seulement se soulager en se tournant sur le costé, pour ne point cesser de regarder le ciel où il esperoit aller bientost.

p.236. 'Ce fut aprés cela que voyant le diable auprés de luy, il luy dit [avec le courage que sa confiance en Dieu luy inspiroit;] Que cherches tu ici, cruelle beste? Tu ne trouveras rien en moy « p.237. [qui t'appartienne:] 'Je serai receu dans le sein d'Abraham: Et « en achevant cette parole il rendit l'esprit.

Bern.de Mart. s.18.p.1055 d. 'S. Bernard a admiré cette assurance qu'il fit paroistre en une occasion si terrible: [Elle fit voir qu'il avoit pratiqué ce que recommande S. Ambroise,] Amb.off.l.1.c.49.t.4.p.37.a.b. 'lorsqu'il dit que nous devons conserver en nous l'image de la charité & de la sagesse, & prendre garde au contraire que l'ennemi n'y trouve ses caracteres, c'est à dire sa rage, sa fureur, l'amour de l'or, l'amas de l'argent, les idoles des vices, depeur que nous ne perdions le droit de

dire [avec J. C.] cette parole digne de la liberté des enfans de
» Dieu : Le Prince de ce monde viendra, & il ne trouvera rien en
» moy. Si donc ajoute ce Pere, vous estes assuré que le demon ne
trouvera rien en vous lorsqu'il viendra foüiller [partout,] vous
» luy direz comme Jacob fit à Laban: Regarde si j'ay rien qui soit
» à toy. Que Jacob est heureux, de ce que Laban ne luy a rien
pu trouver qui luy appartinst, dautant que Rachel avoit caché
ses idoles d'or & d'argent. Vous aurez le mesme bonheur, si la
sagesse, si la foy, si le mepris du siecle cache en vous le vice &
la perfidie, parcequ'alors vous ne regarderez point les vanitez
& les folies pleines de mensonges. N'est-ce pas un grand avantage
d'oster tellement la parole à vostre adversaire, qu'il n'ait
pas seulement la hardiesse de vous accuser ? Il est donc vray que
celui là n'est [jamais] troublé, qui ne regarde point la vanité de
ce siecle. 'Comme S Sulpice ne trouve point de titres plus magnifiques
à luy donner que ceux "d'humble & de pauvre,[cela (Sulp.ep.3.p.238) (*modicus.*)
nous donne lieu de luy appliquer encore ces paroles de Saint
» Ambroise :] 'Heureux qui est pauvre des richesses du crime, qui
» est pauvre de l'abondance des vices, qui est si pauvre [de tout ce (Amb in Luc.6. p.85.a.)
» qui appartient au monde,] que le Prince du monde ne luy trou-
» ve rien.

'Aprés qu'il eut rendu l'esprit, son corps & particulierement (Sulp.ep.3.p.237)
son visage, "parut avoir la splendeur & la beauté d'un corps glorieux. (&c.)
'Ceux de Poitiers & de Tours, qui s'estoient rendus en (Gr.T.h.Fr.l 1.c.48 p.31.36.)
grand nombre à Cande sur la nouvelle de sa maladie, pretendirent
chacun devoir avoir son corps : Mais ceux de Tours l'enleverent
"la nuit suivante durant que les autres dormoient ; '& (&c.) (v.Mart.l.2.c.45 p.689.)
l'on montroit encore long-temps depuis la fenestre de la chambre
par laquelle on l'avoit descendu. [Saint Sulpice ne parle pas
neanmoins de cette dispute, soit qu'il ne l'ait pas sceue, (car il
n'estoit pas alors avec Saint Martin,) soit qu'il ne l'ait pas cru fort
importante à son recit.]

'Ce saint corps fut porté à Tours par la Vienne & par la Loire. (h.Fr.l.1.c.48.p.37.)
[a] Toute la ville & les peuples des environs vinrent audevant (a Sulp ep.3.p.237.)
pour le recevoir, & l'on y vit jusqu'à deux milles moines.[b] Il fut (b p.237.238.)
conduit au tombeau au milieu de ce glorieux triomphe, parmi
les chants des pseaumes & des hymnes, '& fut enterré à Tours, (Gr.T.h.Fr.l.10 c.31.p.591.)
[c] à 550 pas [ou un petit quart de lieuë] de la ville:[d] Et c'est le lieu (c l.2.c.14.p.70.) (d l.10.c.31.p.591.)
mesme où on l'a toujours honoré depuis [durant bien des siecles.
]'Saint perpetue n'ayant fait que le transporter d'une place (p.593.)
à l'autre dans la mesme eglise. 'Les ravages des Normans obli- (Gall.chr.t.4 p.611.1|Bosc,t.2.p.252.)

gerent de le porter à Auxerre, à Cormeri, [& peut-eſtre encore
en d'autres endroits.] Mais il a toujours eſté raporté dans ſon
Sauſſ.4.jul.p. eglife, '& y eſt demeuré reveré de tous les Fideles, juſqu'à ce que
413. nos pechez nous ayant rendu indignes de poſſeder ce threſor,
Dieu l'abandonna entre les mains des Huguenots qui le redui-
Florent.p.644. ſirent en cendres. 'On croit neanmoins qu'on en a conſervé quel-
2. ques os, dont on en a envoyé un à la cathedrale de Luque en
Toſcane dediée ſous ſon invocation.

["C'eſt une grande queſtion de ſavoir ſi Saint Martin eſt mort Notes 11.
en l'an 397, ou en l'an 400, y ayant bien des raiſons de part & 12.
d'autre. Il nous en paroiſt neanmoins davantage pour l'an 397.]
Gr T.h.Fr.l.1.c. 'Ainſi ce Saint ſera mort âgé de 81 an; [a] aprés avoir gouverné ſon
48.p.35.& alibi Egliſe 25 ans, 4 mois, [& quatre jours ſelon les uns, ou ſept ſelon
a v.Mart.l.1.c. d'autres.] Car s'il eſt mort le dimanche à minuit, comme l'écrit
3.p.559. S. Gregoire de Tours, il faut dire apparemment que ce fut le 8.[e]
de novembre, & qu'il fut receu à Tours & enterré l'onzieme du
h.Fr l.2.c.14.p. meſme mois. 'Ce qui eſt certain, c'eſt que l'onzieme eſt celui au-
71. quel on a toujours fait ſa feſte, & auquel ſa mort a eſté honorée
par l'Egliſe de Tours, & enſuite par les autres.

v.Mart.l.1.c.22. 'Dieu rendit depuis le lieu de Cande où le Saint eſtoit mort, ce-
p.593.
b l.2.c.19.p.649| lebre par un grand nombre de miracles qui s'y faiſoient[b] à la cel-
45.p.688.689. lule meſme où il avoit rendu l'eſprit. [c] Il y a apparence qu'on en
c l.1.c.22.p.593. avoit fait l'egliſe de S. Martin qui eſtoit en ce lieu, ou bien on l'y
l.2.c.19.p.649| avoit enfermée. 'On y conſervoit auſſi le lit du Saint environné
21.p.633. d'une baluſtrade: [d] Et ce lit n'eſtoit autre choſe qu'un peu de cen-
d l.3.c.22.p.736. dre repanduë ſur la terre, avec une pierre qui luy ſervoit de
chevet, lorſqu'il vouloit ſe repoſer durant la nuit.

v.Mart.l.1.c.4. 'On pretend qu'à l'heure meſme que Saint Martin mourut à
5.p.560-563. Cande; S. Severin à Cologne, & S. Ambroiſe à Milan en eurent
revelation. [Mais nous ne voyons pas moyen de douter qu'il ne
ſoit mort quelques "mois au moins aprés S. Ambroiſe. Pour Saint V. S. Am-
Severin, nous pourrons examiner autrepart ce qui le regarde.] broiſe § 69.

Sulp.ep.2.p. 'L'apparition du Saint à S. Sulpice ſon intime ami, [n'eſt pas
226. du meſme genre,] puiſque S. Sulpice la raporte luy meſme dans
ep.3 p.233. une lettre qu'il écrivit auſſitoſt aprés au Diacre Aurele, laquelle
Paul.ep.12.p. il cite dans l'epiſtre à Baſſule ſa bellemere: 'Et S. Paulin parle
147. de cette apparition. [Mais elle n'eſt arrivée que quelques jours
Gr.T.v.Mart.l. aprés la mort du Saint, & non pas] à la meſme heure qu'il mou-
1.c.4.p.562. rut, comme S. Gregoire de Tours l'a écrit, [e] puiſqu'auſſi-toſt aprés
e Sulp.ep.2.p. cette apparition, Sulpice receut la nouvelle de ſa mort par des
227. moines qui venoient de Tours: [Et il eſtoit alors apparemment

à Toulouse:] 'Au moins il est certain qu'il y estoit peu de temps ep.3.p 233.
aprés. 'Paulin témoigne que S. Ambroise s'apparut de mesme à Amb.v.p.91.92.
plusieurs personnes aprés sa mort. 'S. Paulin deux jours avant Sur.22 jun.p.
que de mourir, fut aussi honoré d'une apparition de S. Martin 285. § 2.
& de S. Janvier de Benevent.

ARTICLE XVI.

Saint Sulpice écrit la vie de S. Martin, qui se repand aussitost partout.

'AUTANT que S. Martin avoit travaillé à se rabaisser & à Sulp.v.Mart.pr
se cacher aux hommes durant sa vie, [autant Dieu se plut p.182|dial.2 c.5
à le relever aprés sa mort à la face de toute la terre. Il n'avoit p.286.
jamais étudié l'eloquence, & Dieu voulut que son histoire fust
écrite avant mesme qu'il fust mort, par Saint Sulpice Severe l'un
des plus eloquens hommes que le Christianisme ait produit
mais qui estoit encore plus digne de travailler à cet ouvrage
V.son titre. par sa pieté extraordinaire "qui le rendoit un digne disciple de
S. Martin, & par le mepris qu'il faisoit de sa noblesse, de ses richesses, & des autres avantages qu'il avoit pour se faire estimer
& aimer du monde On peut dire qu'il ne falloit pas un homme
moindre que celui là pour persuader les hommes d'une vie aussi
pleine de merveilles incroyables que l'est celle de S. Martin.
Mais il faut douter dela puissance ou de la bonté de Dieu, &
vouloir qu'il ne puisse ou qu'il ne veuille pas se rendre admirable dans ses Saints, pour ne pas ajouter foy à ce qu'écrit un
homme relevé dans le monde par tout ce qu'on y estime de
grand, autorisé dans l'Eglise par la qualité de Prestre, de Saint,
d'ami intime de S. Martin & de S. Paulin,] 'qui a esté disciple de v.Mart.c.26.p.
celui mesme dont il parle, qui a vu de ses yeux une partie des 216.220|pr.p.
choses qu'il raporte, qui a eu soin d'apprendre le reste de ceux 182.183|dial 2.
qui en estoient les mieux informez, afin de ne rien dire que de c.14.p.301.
certain, '& qui fait un serment solennel de ne rien ajouter à la dial.3.c.5.p.
verité, 'quoique l'abondance de la matiere l'ait obligé de sup- 313
primer beaucoup de choses qu'il auroit pu dire. [Si on ne croit v.Mart pr.p.
pas un homme tel que celui là, il n'y a ni historien ni homme 182.
qu'on doive croire.] 'Il est vray neanmoins que quelques uns ont dial 2 c.14.p.
voulu contester la verité de son histoire, mais il suffit de dire 303|1.c.18.p.
que c'estoient des ennemis & des envieux de la vertu de Saint 277|
Martin. 3 c.5 p.312.313.

[Il écrivit apparemment la vie du Saint "fort peu avant qu'il Note 13.
v Mart pr.p. 178.179. mouruſt, en 396 ou 397.] 'Il avoit voulu d'abord cacher cet ouvrage, ne le trouvant pas aſſez bien écrit pour une matiere ſi grande & ſi importante, ou au moins ne s'en pas declarer l'au-
dial. teur, 'mais il en parle depuis ouvertement en divers endroits.
Paul.ep.5.p.90. 'S. Paulin luy en écrit à luy meſme avec eloge, luy diſant que Dieu ne luy auroit pas accordé la grace de faire l'eloge de S. Martin, ſi la pureté de ſon cœur n'euſt rendu ſa bouche digne d'une matiere ſi ſacrée. Vous vous eſtes fait un inſigne merite « devant le Seigneur, ajoute Saint Paulin, d'avoir écrit l'hiſtoire « de ce grand Eveſque & cet illuſtre Confeſſeur avec une eloquen- « ce digne de ſon ſujet, & avec tout le zele qui luy eſt dû. C'eſt auſſi « un bonheur pour luy, mais qu'il meritoit bien d'avoir un hiſto- « rien digne, [comme vous l'eſtes,] de décrire une vie ſi ſainte & ſi « pleine de foy, & de ce qu'eſtant elevé en gloire devant Dieu « par ſa vertu, il l'eſt auſſi devant les hommes par voſtre ouvrage. «
Gen c 19.p.317. 'Tiro Proſper, Gennade, S. Gregoire de Tours, & beaucoup d'autres auteurs en parlent.

[Dés que ce livre parut, il fut receu avec un applaudiſſement
Sur.22.juin.p. 285.§2. & une eſtime extraordinaire dans toute l'Egliſe;] 'il fut lu de
a Sulp.dial.1.c. 26.p.273. tout le monde; a& il n'y eut preſque point d'endroit ſur la terre où l'on ne s'entretint de celui qui faiſoit le ſujet de cette hiſtoire. [S. Paulin à qui Saint Sulpice l'avoit ſans doute envoyé dés qu'il
p.273. l'eut rendu public,] 'le porta le premier à Rome, où tout le monde ſe preſſoit de l'avoir; & les libraires avouoient qu'ils n'avoient aucun livre dont le debit fuſt auſſi promt & auſſi lucratif pour
dial.3.c.20.p. 330. eux que celui là. 'Saint Paulin le repandit de la meſme maniere par toute l'Italie, & meſme dans toute l'Illyrie: [ce qu'il fit peut-
Paul.ep.10.p. 131. eſtre par le moyen de S. Nicetas Eveſque des Daces,] 'qui vint à Nole, où S. Paulin luy fit la lecture de cette vie de Saint Martin, comme il fit auſſi à Melanie l'ayeule, lorſqu'elle paſſa par Nole en s'en retournant d'Orient à Rome[en l'an 402.]

Sulp.dial.3.p. 236-249. 'Poſtumien intime ami de S. Sulpice fit un voyage en Orient, & arriva à Alexandrie auſſitoſt aprés la perſecution des ſolitai-
Bar.399§38.42. res de Nitrie par Theophile, 'c'eſt à dire l'an 399, auquel Ba-
Sulp.dial.1.c.16. p.273. ronius met cette perſecution, [ou au pluſtard en l'an 402.] 'Il porta avec luy dans ce voyage le livre de la vie du Saint, & trouva partout où il alla, qu'il y eſtoit déja celebre. [Sans par-
p.273. ler de Rome & de l'Italie,] 'on le liſoit dans toute la ville de
Amb.v.p.77.2. Carthage[Ainſi il ne faut pas s'étonner] 'que S. Auguſtin s'en ſoit
Sulp.dial.1.c.16. p.273. ſervi pour porter Paulin à écrire la vie de S. Ambroiſe. 'Il eſtoit

presque plus connu de tous les habitans d'Alexandrie que de celui qui l'avoit écrit. Il avoit passé audelà de l'Egypte, de la solitude de Nitrie, de la Thebaïde, & de Memphis, il estoit entre les mains des solitaires de ce pays là.

'La gloire de celui dont il fait l'histoire estoit connue par l'Egypte, par la Syrie, par l'Ethiopie: Elle avoit penetré dans les Indes, elle s'estoit repanduë dans les pays des Parthes & des Perses: l'Armenie ne l'ignoroit pas: [Les mers & les deserts] qui separent le Bosphore du reste du monde, ne l'avoient pu arrester: Et s'il y avoit des hommes dans les isles Fortunées, ou dans les terres environnées de la mer glaciale, le nom de S. Martin y estoit connu. [Le témoignage que luy rend Sozomene, fait voir en effet que sa reputation à esté extraordinairement celebre, les Grecs ayant toujours témoigné avoir egalement & peu d'estime & peu de connoissance des personnes les plus illustres d'entre les Latins: Mais la gloire de ses miracles, & l'histoire de sa vie, dont il est visible que Sozomene a tiré ce qu'il en écrit, l'avoient aussi-bien fait connoistre dans l'Orient que dans l'Occident.]

c.13.p.177.

ARTICLE XVII.

Des dialogues de S. Sulpice: S. Perpetue bastit la grande eglise de S. Martin, & y transfere son corps.

'COMME S. Sulpice avouoit dans cette vie qu'il avoit omis plusieurs choses.[a] Postumien estant revenu d'Orient trois ans aprés,[b] le pria de la part de plusieurs solitaires qui l'en avoient chargé comme son ami, de vouloir suppléer ce qui y manquoit. Ce fut pour ce sujet qu'il composa ses dialogues, où il raporte sous le nom de Gallus disciple de S. Martin, diverses particularitez considerables de la vie du Saint, 'n'interrompant la suite du dialogue que pour faire une protestation solennelle devant J. C, qu'il ne dit rien que ce qu'il a vu de ses yeux, ou sçeu de personnes tres assurées, & pour l'ordinaire, de S. Martin mesme, 'qui n'avoit pas besoin qu'on relevast sa gloire par des mensonges. 'Il fait une semblable protestation au commencement & à la fin de la vie de S. Martin; [c]& il auroit, dit-il, beaucoup mieux aimé se taire que de rien dire de faux. 'Il marque expressément qu'il faisoit ses dialogues pour les porter en Orient où Postumien s'en retournoit.

Sulp. v. Mart. pr. p. 182.
a dial. 1. c. 2. p. 242.
b c. 16. p. 273.
dial. 3. c. 5. p. 313
p. 312.
v. Mart. pr. p. 183 | c. 26. p. 220.
c pr. p. 183.
dial. 3. c. 1. p. 306 307 | c. 21. p. 329. 330.

[S. Sulpice continua à aimer & à honorer S. Martin aprés sa
Paul.ep.13.p.165. mort, comme il avoit fait durant sa vie,] '& il faisoit quelquefois plusieurs voyages dans l'année à Tours pour visiter [son tombeau.] le grand S. Paulin loüe une devotion si juste, & il ne pouvoit manquer de l'approuver,
ep.12.p.141. 'luy qui dit que S. Martin avoit porté l'image de l'homme celeste par une imitation parfaite de J C.
ep.10.p.122. 'Il dit en un autre endroit, que Melanie combatoit, pour J.C.
ep.13.p.141.143. avec les vertus de S. Martin. 'Saint Sulpice ayant fait peindre le portrait de S Paulin dans un battistere avec celui de S. Martin, & ayant obligé S. Paulin mesme de luy envoyer des vers pour mettre sous ces deux images, ce Saint aprés avoir témoigné beaucoup de peine de ce qu'il le comparoit ainsi en quelque sorte avec S. Martin, dit enfin qu'il croit qu'il l'a fait pour montrer en S. Martin l'image des Saints & des parfaits, & en luy celle des pecheurs penitens; & c'est surquoi il fit les vers qu'il luy envoya.

[Il fut recompensé de cette devotion qu'il avoit eue pour S.
vit.p.726. Martin.] 'Car Urane qui écrit sa vie, raporte qu'estant prés de mourir [en l'an 431,] il fut visité par ses freres, S. Janvier de Benevent, & S. Martin cet homme, dit Urane, qui a paru en toutes choses comme un homme apostolique, & dont la vie est entre les mains de tout le monde.

Gr.T.h.Fr.l.10.c.31 p.692. 'Pour continuer selon l'ordre du temps ce qui regarde Saint Martin, les honneurs qu'on luy à rendus, & les eloges qu'on luy a donnez: Saint Brice son successeur [sanctifié par la douceur infatigable du Saint,] bastit une petite chapelle sur son tombeau,
l 2.c.14.p.70. 'où il se faisoit continuellement des miracles. Quelque petite
Sid.l.4.ep.18 p.114. qu'elle fust, le corps du Saint 'y devint venerable à toute la terre,
a Paul.v.Mart.l.5 p.877.2.d|6.p.878.1.e. comme le dit S. Sidoine, [a] & y fut reveré par un grand nombre de personnes qui venoient de tous costez pour le visiter.

b Sid.l.4.ep.18.p.114. [b] Enfin neanmoins la ville de Tours ne put souffrir les reproches qu'on luy faisoit toujours, de ce qu'elle renfermoit un si grand thresor dans un lieu si peu honorable.
Gr.T.v Mart.l.1.c.6.p 565. 'Saint Perpetue en ayant esté fait Evesque 64 ans aprés la mort de S. Martin, [c'est
p.565|h.Fr.l 10.c.31.p.593|Sid.l.4.ep.18.p.114|Spic.t 5.p.109. à dire en l'an 461,] bastit à la place de cette petite chapelle une eglise 'magnifique, [c] de 160 piez de long sur 60 de large, [d] & y fit &c.
c Gr.T.h.Fr.l.2.c.14.p.70. transporter le corps de S. Martin, sous la voute, [e] en un lieu un
d l.10.c.31.p.593. peu separé de l'autel. [f] Saint Gregoire de Tours raconte amplement de quelle maniere cela arriva. [g] S. Euphrone d'Autun avoit
e v.Mart.l.1.c.38.p.617. envoyé par devotion le marbre dont on couvrit le tombeau du Saint. [h] Cette translation se fit avec la dedicace de l'eglise le 4.[e] de
f c.6.p.564-567.
g h.Fr.l.2.c.15 p.71.
h p.566|h.Fr l 2.c.14 p.71.

de juillet, [& l'Eglise en celebre encore la memoire le mesme jour conjointement avec celle de l'ordination de Saint Martin. Pour l'année, les anciens n'en parlent point.] 'Sigebert la met en 472,[c'est à dire en 470 ou 471.]'Il y a des raisons pour croire qu'elle se fit en 473. 'Saint Sidoine Evesque de Clermont fit des vers pour mettre dans cette eglise, [a] & divers autres firent aussi la mesme chose, comme Paulin de Perigueux dont nous parlerons bien-tost, & S. Martin Evesque de Brague, [alors fort celebre en Espagne.] 'Tous ces vers se trouvent encore rassemblez dans divers manuscrits. S. Gregoire de Tours parle de ceux de S. Martin de Brague. Coint.491.§24. V. S.Perpetue. Sid.l.4.ep.18.p.114. a n.p.49. Gr.T h.Fr.l.5.c 37.p.258.

'L'eglise de S. Martin bastie par S. Perpetuë a esté extremement illustre en France; & l'on voit que l'on y venoit de tous costez, soit pour recourir à l'intercession du Saint, soit pour se mettre en sureté dans l'asyle dont elle jouissoit, & que les Rois mesme n'osoient violer. 'Un moine du monastere de S. Lupicin dans la Franche-Comté, ayant quitté ce lieu par la tentation du demon [vers l'an 480,] & estant venu prier à l'eglise de S. Martin, l'un des possedez [qui y attendoient leur delivrance,]le salua de la part du demon, en luy insultant sur sa foiblesse, ce qui le fit rentrer en luy mesme. 'Il y avoit divers pauvres immatriculez à cette eglise pour estre nourris par les aumosnes des Fideles. [Cette eglise estoit gouvernée sous l'Evesque de Tours par un Abbé. "Mais il semble que ceux qui la servoient sous cet Abbé, estoient plutost des Clercs que des moines; comme il y en a encore aujourd'hui.]'Elle fut brulée du temps de Clotaire I. & de l'Evesque Euphrone, qui la firent aussi-tost rebastir. [b]Elle fut encore brulée le 30 juin 903. Et on marque "que c'estoit la troisieme fois. Ibid. Boll.25.mars,p.265.d. Gr.T.v.Mart.l.1.c 31.p.605|h.Fr l 7.c.29.p.380. Note 14. h.Fr.l.10.c.31.p.598. b Boll.8 apr.p.749.§4| Gall.chr.t.4.p.610.2.d. &c.

ARTICLE XVIII.

Paulin met la vie de S. Martin en vers: Eloges que d'autres ont faits du Saint.

'SAINT Perpetuë dés l'an 461, [c'est à dire dés le commencement de son episcopat,] assembla divers Evesques pour celebrer la feste de S. Martin, & ces Evesques ayant ensuite fait quelques Canons pour la discipline de l'Eglise, 'ils disent qu'ils esperent que l'intercession de Saint Martin obtiendra de Dieu qu'ils soient fidelement observez, puisqu'elle luy est si agreable. Conc.t.4.p.1050 a. p.1050.e.

Note 15. ["Ce fut du temps de S. Perpetuë,]que Paulin[de Perigueux] Paul.v.Mart.l.4.p.865.1.d.

mit en vers en trois livres la vie de S. Martin écrite par S. Sulpice, & en deux autres livres ce que le mesme S. Sulpice avoit
l.6.p.878.1.c. dit de luy dans ses dialogues. 'Il fit encore un sixieme livre, où il raporte les miracles qui s'estoient faits en ce temps là, suivant
p.882. l'écrit que l'Evesque Perpetuë qui en estoit luy mesme le témoin,
p.882.883. luy en avoit envoyé, 'signé de sa main. [Ainsi ils doivent passer pour tres authentiques.] 'Il y en ajoute un arrivé chez luy mesme. Car son petit-fils qui estoit prest à marier, estant tombé malade avec la fille qu'il vouloit epouser, ils demanderent tous deux l'écrit des miracles de Saint Martin signé de Perpetuë, "& Note 16.
p.880.b.c. furent aussi-tost gueris. 'Il semble parler du bastiment de la nouvelle eglise de S. Martin.

2 d.e.f. 'Il remarque que le jour de Pasque, l'Evesque & tout le peuple avoient accoutumé de passer la riviere en bateau pour aller à
Gr.T h.Fr.l.10. c.31.p.594. la cellule du Saint [à Marmoutier.] 'Neanmoins entre les stations ordonnées par S. Perpetuë, il n'y en a aucune à Marmoutier. Et celles de la resurrection & du jour de Pasque, (car il distingue ces deux jours,) sont l'une à la basilique de S. Martin, & l'autre à l'eglise [de Saint Lidoire: Car il semble que ce fust alors la cathedrale. Ainsi il faut que ce concours de peuple à Marmoutier, fust une simple devotion, sans qu'on y fist d'office solen-
v.Mart.l.1.c.2.p 555. nel; de quoy en effet Paulin ne parle pas.] 'S. Gregoire de Tours dit aussi qu'à la feste de Pasque, le peuple alloit par devotion visiter la cellule du Saint, baiser & arroser de ses larmes les lieux
p.555.556. qu'il avoit consacrez par sa presence & par ses actions: 'Mais il ajoute qu'on repassoit le mesme jour la riviere pour venir au tombeau de S. Martin, & il semble que ce fust pour y celebrer l'office. [On peut dire aussi, que Perpetuë aprés avoir achevé la grande eglise de Saint Martin, y transfera la station qu'on avoit accoutumé de faire à Marmoutier; peut-estre pour laisser les Religieux plus en repos.

Boll 1.jan.p.53. §17. Vers la fin du V. siecle,] 'S. Eugende Abbé dans la Franche-Comté, s'estant recommandé à S. Martin dans une affaire, ce Saint
§19. luy apparut pour luy en apprendre le succés. 'Quelque temps aprés, le monastere de S. Eugende ayant esté consumé par le feu, une fiole de l'huile de Saint Martin, qu'un Prestre avoit au chevet de son lit pour sa sureté, se trouva, dit-on, conservée toute entiere & toute pleine par un miracle visible; ce qui la fit garder ensuite soigneusement dans ce monastere.

[Outre les eloges que ceux dont nous avons parlé jusques ici, ont donné à S. Martin, Tiro Prosper dit qu'il a esté celebre par

ſes vertus & ſes miracles apoſtoliques : S Proſper dans ſa chronique ſur l'an 381, le met entre les plus illuſtres Eveſques. Nous avons déja raporté ce que dit Idace Eveſque d'Eſpagne, ſur l'an 382, que S. Ambroiſe à Milan, & S. Martin à Tours eclatoient extremement par les merites de leurs vie & par les miracles & les prodiges qu'ils operoient.] 'Ennode Eveſque de Pavie a fait une hymne à ſa loüange, où il dit que les vertus partagées dans les autres ſe trouvent toutes raſſemblées dans luy. 'Saint Nicet prouve la verité de l'Egliſe par les miracles de S. Martin. Enn. hy. 20. p. 596. Conc. t. 5. p. 834

'Mais le plus grand & le plus conſiderable eloge qu'il ait receu, ᵃeſt peut-eſtre celui que firent de luy vers l'an 570, ſept Eveſques de France, dont cinq ſont honorez publiquement par l'Egliſe, ſavoir S. Euphrone de Tours, S. Pretextat de Roüen, S. Germain de Paris, S. Felix de Nantes, Domitien d'Angers, Victure de Rennes, & S. Domnole du Mans. 'Ces ſept Eveſques écrivant à la Reine S.te Radegonde, & voulant montrer que Dieu a ſoin d'envoyer à ſon Egliſe des miniſtres capables de la cultiver par leur foy & leurs bonnes œuvres, ajoutent qu'ils n'en donnent point d'autres exemples que celui de S Martin, dont ils parlent comme d'un Apoſtre des Gaules, & à qui ils attribuent l'extinction du paganiſme, qui avoit regné juſqu'à luy. [Nous avons raporté ci-deſſus leurs paroles. Sur. 11. jan. § 2. p. 285. ᵃCoint. 556 § 17 Gr. T. h. Fr. l. 9. c. 39. p. 511. 512. V. § 5.

'Saint Gregoire de Tours [ſucceſſeur d'Euphrone,] a dit à peu prés la meſme choſe. Il ajoute que ce Saint a auſſi terraſſé l'hereſie; [de quoy nous ne trouvons rien de particulier. Mais il n'y a pas à douter que s'il reſtoit encore de ſon temps en France quelques veſtiges de l'Arianiſme, il n'ait travaillé de tout ſon pouvoir à le détruire. Nous ne doutons pas auſſi qu'il n'ait autant travaillé à ſauver les ames des Priſcillianiſtes de l'erreur & de l'enfer, que leurs corps des ſupplices & de la mort exterieure.] v. Mart. l. 1. c. 39. p. 28.

ARTICLE XIX.

De ce que Fortunat & Saint Gregoire de Tours ont écrit de Saint Martin.

[FORTUNAT qui fleuriſſoit dans le meſme temps que ces ſept Eveſques dont nous venons de parler, mit en vers en quatre livres la vie de S. Martin, & les dialogues de S. Sulpice, comme Paulin avoit fait avant luy, '& les dedia ce ſemble à Agnés Abbeſſe du monaſtere de Sainte Radegonde à Poitiers. Fort. v. Mart. pr. p. 279.

l.1.p.281. 'Il dit que c'estoit à cause de Saint Martin qu'il estoit venu en
l.4.p.341. France ; '& il raporte qu'il avoit esté gueri d'un mal d'yeux avec l'huile d'une lampe qui bruloit devant une image de ce Saint, peinte sur la muraille de l'eglise des SS. Jean & Paul dans
Gr.T.h.Fr.l.1.c.25.p.583. a ord.p 583. la ville de Ravenne.'Deux de ses amis furent gueris de la mesme maniere, [a] & son pere echapa d'une maladie mortelle en touchant quelque chose qui avoit servi à une chapelle de ce Saint.

l.2.c.1.p.622. 'Enfin S. Gregoire ayant esté fait Evesque de Tours en l'an 572, & ayant souvent eprouvé la vertu de ce Saint, tant sur luy
v.Mart.pr.p. 547|l.1.c.6.p. 562. mesme que sur ses plus proches,'il se crut obligé de recueillir les miracles que Dieu avoit faits de son temps par l'intercession de ce Saint;& c'est de quoy il a rempli quatre livres,qu'il continuoit à mesure que ces miracles se faisoient. Il parle de la pluspart comme témoin oculaire; de sorte que quand il y en auroit quelques uns dont on auroit quelque raison de douter, il y en a toujours un tres grand nombre qu'on doit reconnoistre pour tres
pr.p.547. asseurez. 'Il dit qu'il n'a entrepris cet ouvrage qu'aprés y avoir esté obligé par deux ou trois visions.

gl C.c.4-11.p. 543-356. 'Outre ces quatre livres, il raporte encore plusieurs autres miracles de S. Martin dans son livre de la gloire des Confesseurs,
b Fr.l.8.c.15.16. p.417-422. '& en divers endroits de son histoire de France, il se sert de l'année de la mort de S. Martin comme d'une epoque celebre pour marquer le temps des plus grands evenemens, quoiqu'il se trom-
Coint.451.§ 1. Gr.T.v.Mart.l. 2.c.29.p.665|c. 49.p.692. b c.14.p.641. pe de trois ans dans ce calcul. 'D'autres ont fait la mesme chose. 'Il remarque que le jour de la feste du Saint on lisoit publiquement sa vie dans l'Eglise, [b] & mesme en disant la Messe il faisoit mention de ses miracles dans la 'Preface du Sacrifice, ensuite Contestationem.
de quoy tout le peuple rendoit gloire à Dieu, en chantant le
Mabi.lit.p.291. *Sanctus*. [Ainsi cette Preface estoit differente] 'de celle qui est marquée dans la Messe de S. Martin, que nous avons dans un
Sacr.p.142. ancien missel des Gaules,'& de celle qui se lit dans le Sacramentaire de S. Gregoire.

Gall.chr.t.4.p. 611.1.2. 'Le moine de S. Gal assure que les Rois de France portoient toujours autrefois avec eux dans leur chapelle la chape de Saint Martin, pour leur servir de défense contre les ennemis dans les guerres; [& on pretend mesme que c'est de là qu'est venu le mot
Mabi lit.p.103. 104. de Chapelle.] 'On croit que sa feste a toujours esté solennisée
c Conc.t.5.p. 968.d. dans toute la France. [c] Le premier Concile de Mascon en parle en l'an 581, & commence à cette feste le temps d'un plus grand
Mabi.lit p.101. 450. jeûne qui duroit jusques à Noel. 'Quelques uns contoient l'Avent depuis ce temps là ; & il semble que l'Eglise de Milan l'ait fait autrefois.

ARTICLE XX.

Veneration de Saint Martin dans toute l'Eglise.

'COMME la vertu de S. Martin luy avoit attiré des envieux, [il ne se faut pas beaucoup étonner) qu'il ait esté moins honoré d'abord dans quelques endroits des Gaules, comme dans l'Aquitaine, que dans des pays plus eloignez. [Mais ce qui est tout à fait surprenant, c'est que] 'S. Gregoire de Tours nous assure sur la parole de Fortunat, qu'il estoit encore moins reveré en France qu'en Italie, où il faisoit aussi-bien qu'en France, un tres grand nombre de miracles. 'Il y avoit à Rome une eglise de son nom dés le temps du Pape Symmaque, vers l'an 500; [& on en trouve plusieurs eglises ou monasteres dans S. Gregoire le grand.] 'Sa feste est marquée dans le Sacramentaire de ce Pape, & dans le calendrier Romain du P. Fronto. Elle est mise le 12e de novembre à cause de S. Menne. [a] Le nom de S. Martin estoit aussi fort celebre en Espagne dans le VI. siecle, [b] & l'on y avoit basti plusieurs eglises en son honneur. Mais celle qui estoit en Galice est fort considerable. [c] Carraric Roy de cette province, qui estoit Arien, ayant son fils malade, la fit bastir, avec promesse de se faire Catholique s'il obtenoit des reliques de S. Martin, & la guerison de son fils. Il obtint l'un & l'autre, & quitta l'Arianisme avec ses sujets. 'S. Gregoire de Tours raporte un miracle que Dieu fit pour honorer Saint Martin dans cette eglise sous Miron successeur de celui qui l'avoit fondée. 'Les reliques que Carraric eut de S. Martin furent un morceau d'étofe qu'il envoya mettre sur son tombeau; [& il paroist que les autres reliques du Saint qu'on distribuoit partout, n'estoient que de cette nature, c'est à dire quelques étofes, quelques linges, de la cire, de l'huile, & d'autres choses qui avoient servi ou touché à son tombeau: Et on ne voit point qu'on ait jamais touché à aucun membre de son corps.] 'S. Martin Eveque [de Brague comprise alors] dans la Galice, fut ordonné Evesque lorsqu'on apporta dans cette province des reliques de nostre Saint.

Sulp. dial. 1. c. 18. p. 377. | Gr. T. v. Mart. l. 1. c. 16. p. 586. | p. 586 | c. 13. p. 581. | Conc. B. t. 3. p. 686. | Sacr. p. 142. | Front. cal. p. 147. 148. | a Gr. T. v. Mart. l. 3. c. 8. p. 719. | b p. 720 | gl. C. c. 12. p. 357 | c v. Mart. l. 1. c. 11. p. 575-580. | l. 4. c. 7. p. 788-791. | l. 1. c. 11. p. 577. | b. Fr. l. 5. c. 37. p. 258.

'Il y avoit aussi une eglise dediée à l'honneur de Saint Martin auprés de Cantorberi, dés le temps que les Romains possedoient encore la grande Bretagne, c'est à dire dés le milieu du V. siecle: [& elle y subsista au milieu de tous les ravages que les Anglois & les autres barbares firent dans cette isle.] 'Elle servit à la Reine

Bed. hist. l. 1. c. 26. t. 3. p. 18. | 15. p. 174.

Berthe, princesse du sang de France, qui estoit Catholique, &
c.26.p.18. avoit avec elle un Evesque nommé Luidhard.'Et ce fut là que S. Augustin abordant en cette isle fit premierement ses fonctions,
A.lf.432.§18. & commença à fonder la nouvelle Eglise d'Angleterre. 'Il y en avoit encore plusieurs autres dans ce royaume.

Ugh.t.6.p.1131| 'Les Grecs l'honorent aussi bien que les Latins, comme on le
Menæa,12.nov. p.189,190. voit dans le menologe de Basile, & dans leurs Ménées, où ils en parlent mesme deux fois, & luy donnent le titre de Thaumaturge. Mais il le faut entrevoir dans ce qu'ils en disent, estant tres difficile de l'y reconnoistre, surtout dans la premiere histoire qu'en font les Ménées; [& le Cardinal Sirlet ne l'y a pas apparemment reconnu, puisqu'il ne l'a point mis dutout dans son menologe. Ils en marquent la feste le 12 de novembre, aussibien que le calendrier du P. Fronto. Mais elle est l'onze dans
Gr.T.h.Fr.l.12. c.14.p.72. a Florent.p. le Sacramentaire de S. Gregoire.] 'C'est le jour auquel on la faisoit à Tours au VI siecle,[a]& auquel elle est marquée par les martyrologes qui portent le nom de S. Jerome, par celui de Bede,
Mabl.it p.107. & par tous les autres Latins. 'Un calendrier de Milan, ancien de plus de 500 ans, commence par la feste de S. Martin;[mais on
Florent.p.644. ne marque pas precisément quel jour il la met.] 'Tous les martyrologes marquent encore le 4 de juillet la feste de son ordination, avec la translation de son corps, & la dedicace de son
Gr.T.p.71. eglise [sous S. Perpetuë:] '& c'est le jour auquel Saint Gregoire de Tours nous assure qu'on la celebroit. [Son nom se trouve dans presque tous les anciens exemplaires du sacré Canon de la Messe.

On peut donc dire que l'Occident n'a donné à l'Eglise aucun Confesseur aussi celebre & aussi reveré que S. Martin. L'Orient luy peut comparer S. Nicolas en ce point: mais il y a une difference entiere entre la certitude que nous avons des actions de
Bona,lit.l.1.c.15. p.115|l.2.c.12.p. 432. l'un & de l'autre.] 'Des personnes habiles pretendent mesme que c'est le premier des Confesseurs, c'est à dire de ceux qui ne sont pas Martyrs, que l'Eglise ait honoré par une memoire publique & annuelle, & ils croient que c'est pour cela que luy seul des Confesseur a eu un office propre dans les plus anciens breviaires. [Neanmoins sans parler de S. Apollinaire de Ravenne, & de S. Felix de Nole, qui dans la verité n'ont esté que Confesseus non plus que S. Martin, il est difficile de croire, qu'on n'ait pas honoré en cette maniere S. Gregoire Thaumaturge, Saint Athanase, S. Basile, S. Ambroise, & mesme S. Philogone & Saint Eustathe d'Antioche. Quoique Saint Pierre de Sebaste ait esté

beaucoup moins celebre que ces Saints,] 'S. Gregoire de Nysse nous assure qu'on fit sa feste aussi-tost aprés sa mort.[Cela est encore visible de S. Melece d'Antioche dans l'eloge que S. Chrysostome en a fait. Ce qu'il peut y avoir de particulier dans Saint Martin, c'est qu'il semble que sa feste ait bien-tost esté receuë non seulement de toute la France, mais mesme d'une grande partie au moins de l'Occident; au lieu que ces autres Saints n'estoient d'abord honorez que dans leurs Eglises particulieres.]

Nysf. ad Fl. t. 3. p. 645. e.

ARTICLE XXI.

De S. Clair, & de quelques autres disciples de Saint Martin.

'NOus voudrions que S. Sulpice nous eust marqué au moins quelques uns des Evesques qu'il dit avoir esté tirez du monastere de S. Martin, [& qui furent sans doute sa gloire aussi-bien que celle de l'Eglise. Mais puisque nous sommes privez de cette lumiere, il faut ramasser d'ailleurs ce que nous trouvons de ses disciples, au nombre desquels nous pouvons mettre d'abord Saint Paulin & S. Sulpice Severe qui le regardoient assurément comme leur maistre, particulierement le dernier, quoiqu'il ne paroisse point qu'ils aient jamais demeuré ni l'un ni l'autre dans son monastere. Il est visible que Saint Sulpice estoit souvent auprés de luy, & l'accompagnoit dans ses voyages;] '& il n'y avoit rien qu'il ne tirast de luy, quelque desir qu'eust le Saint de cacher les graces que Dieu luy faisoit.

Sulp. v. Mart. c. 7. p. 196.

dial. 2. c. 14. p. 302.

[Nous ne croyons point devoir oster S. Brice du mesme rang,] 'quoiqu'il n'ait pas profité durant quelque temps des instructions qu'il en avoit receuës dés ses premieres années qu'il passa dans le monastere de S. Martin, & qu'il se soit rendu indigne alors de l'honneur que le Saint luy avoit fait de l'elever au sacerdoce. Mais la patience extreme avec laquelle le Saint souffrit ses fautes & ses emportemens, [& la foy avec laquelle il pria pour luy, le rendirent digne d'estre le successeur de ses vertus aussi-bien que de son siege.

dial. 3. c. 10. p. 377. 378.

Gallus qui parle presque toujours dans les dialogues de Saint Sulpice,] '& qui y raconte les miracles de S. Martin qu'il avoit presque tous vus luy mesme; [a] ce qui fait qu'on leur a mesme quelquefois donné son nom; estoit Gaulois, [c'est à dire apparemment de la Celtique,] 'neveu d'Evence, qui sous un habit seculier pratiquoit les vertus d'un vray Chrétien. Il avoit étudié

Sulp dial. 1. c. 20. 279.
a Hier. in Ez. c. 36. p. 597. 1. b.
Sulp dial 1. c. 4. p. 250 | c. 10. p. 278 | 2. c. 3 p. 282.

δ dial.1.c.20.p. 279. 'les lettres humaines avant que de se rendre moine. De l'ecole il passa à la discipline [& au monastere] de S. Martin qu'il suivit
dial.1.c.1.p.139. b|c.2.p.241|3.c.1. 307. en divers endroits. 'S. Sulpice en témoigne beaucoup d'estime, & loue particulierement sa modestie.

v.Mart.c.25.p. 212. [Saint Clair est plus celebre que luy dans l'Eglise.]'C'estoit un jeune homme d'une naissance illustre, qui abandonna toutes
ep.2.p.227. choses pour venir demeurer auprés du Saint, '& se rendre son
v.Mart.c.25.p. 212. disciple.'Il s'eleva en peu de temps à la foy la plus parfaite,& au comble de toutes les vertus.ᵃS. Paulin dit qu'il verifioit son nom
a Paul.ep.12.p. 146. par ses merites divins;ᵇqu'il estoit illustre par sa foy, plus illustre
b p.145.146. par ses actions, & plus illustre encore par le fruit [de ses vertus.]
ep.3.p.40. 'Parlant d'un Victor compagnon de S. Sulpice, qu'il loue beaucoup, il dit qu'il a reconnu en luy l'esprit de S. Martin dont il avoit esté le fils spirituel, & de Saint Clair dont il avoit esté le compagnon dans le chemin [du ciel,] de ces deux bienheureux, dit-il, dont le second a suivi de bien prés les pas & les vertus du
ep.14.p.169. premier son illustre maistre.'Et pour loüer S. Sulpice, il dit qu'on
ep.12.p.146. voyoit en luy revivre Saint Martin,"refleurir S. Clair. 'Il paroist &c. avoir esté ami particulier de S. Sulpice; mais il n'avoit pas connu S. Paulin.

Sulp v.Mart.c. 25.p.212. 'Il fut depuis fait Prestre, & établit sa demeure assez prés du monastere de S. Martin, où plusieurs freres vinrent demeurer
p.212.214. avec luy;[de sorte qu'on luy peut donner le titre d'Abbé.]'Saint Sulpice raporte l'histoire d'un de ses moines nommé Anatole, qui s'estant laissé seduire par le diable, s'efforça d'abuser de mesme toute sa congregation: Mais S. Clair ayant passé la nuit en prieres avec tous ses freres, & voulant ensuite mener Anato-
ep.2.p.227. le à S. Martin, toute cette illusion s'evanoüit. 'Il mourut peu de tems avant S. Martin, [& sa feste est mise dans le martyrologe
ep.2.p.227| Paul.ep.12.p. 147. Romain le 8 de novembre.] 'Il s'apparut à S. Sulpice montant au ciel avec S. Martin.

Paul.ep.12.p. 145. 'Il fut enterré sous l'autel dans l'eglise du lieu où demeuroit *in domestica ecclesia.* ordinairement S. Sulpice, [c'est à dire à ce qu'on croit au lieu appellé *Primuliacum*, vers Toulouse.] S. Paulin pour montrer l'affection qu'il avoit pour cette ame sainte, voulut honorer sa memoire en faisant son epitaphe, qu'il envoya à S. Sulpice en
p.146. deux façons, [dont la premiere est la plus belle,] 'avec quelques vers adressez à Saint Clair mesme pour luy demander son intercession.

ART. XXII.

ARTICLE XXII.

Suite des disciples de S. Martin: De S. Maxime de Chinon.

'LE moine Victor dont Saint Paulin loüe beaucoup la pieté, estoit, comme nous venons de dire, un des enfans spirituels de S. Martin, & le compagnon de S. Clair. 'Heros Evesque d'Arles[qui combatit pour la grace contre Pelage,]estoit disciple de S. Martin. 'Le tres saint Prestre Refrigere ami intime de Saint Sulpice, [a]avoit suivi S. Martin dés sa jeunesse. Paul.ep.3.p.40. Prof.chr. Sulp.dial.2.c.16.p.305. a 3.c.1.p.306.

'On mettoit au nombre des disciples du grand S. Martin un autre Saint de mesme nom, qui avoit établi un monastere dans le diocese de Saintes, où il estoit enterré & faisoit beaucoup de miracles, 'Pallade qui estoit Evesque[de Saintes dés l'an 573,] changea son tombeau de place avec quelque espece de miracle. Usuard, Adon, & les autres martyrologes, mettent sa feste le 7 de decembre. Gr.T.gl.C.c.57.p.440.441. p.441.

'Baronius raporte à ce mesme Saint ce que dit [b]S. Gregoire de Tours, d'un S. Martin disciple aussi, à ce qu'on tenoit, de celui de Tours, extremement honoré à Brive en Limosin, où il estoit enterré dans une eglise magnifique, & qui faisoit beaucoup de miracles[Mais il faut que ce S. Martin soit aussi different de l'autre que le Limosin l'est de la Saintonge. 'Son eglise ayant esté brulée lorsque Gondebaud se fit declarer Roy en ce lieu[l'an 584,]Ferreol Evesque[de Limoges]la rétablit aussi-tost. Usuard & d'autres martyrologes marquent le 24 d'octobre un S. Martin: Mais c'est un Abbé de Vertou au diocese de Nantes, 'dont le P. le Cointe parle amplement, & dont il met la naissance en l'an 527. Bar.7.dec. b Gr.Th.Fr.l.7.c.10.p.359. p.359.360| Coint.584.§30. Coint.565 §12.

'On met encore entre les disciples de nostre Saint, un Martin qu'on fait sixieme Abbé de l'Isle-Barbe prés de Lion, & Evesque de Lion mesme.[Il y a bien de l'apparence que ce sont deux personnes differentes; & on n'a point de preuves que ni l'un ni l'autre ait eu aucune liaison particuliere avec Saint Martin de Tours. V. S. Just de Lion note 5 Gall.chr.t.4.p.52.'.1 c|Coint 534. §23.

Nous sommes mieux fondez pour conter entre ses disciples S. Maxime ou S. Mesme de Chinon,]'puisque c'est S. Gregoire de Tours qui luy donne ce titre sur l'autorité de sa vie écrite en vers.'Il quitta son pays,["qui estoit ce semble Chinon en Touraine, ou le Poitou,]pour se retirer au monastere de l'Isle- Gr.T.gl.C.c.22.p.386. NOTE 17. p.386.

Bult.occ.t.2.p. 50.51|Not.G.p. 253. Barbe, 'situé dans une isle de la Sône auprés de Lion, dont on marque que l'eglise dediées d'abord sous le nom de S. André, porte celui de S. Martin depuis le IX. siecle. On dit diverses choses de la fondation de cette abbaye, [mais qui peuvent n'estre Th.R.t.8.p.50. pas bien assurées,] puisqu'on doute à Lion si ce n'est pas Saint Eucher qui l'a fondée depuis qu'il a esté Evesque de Lion,[vers 430 au plustost. Il paroist neanmoins certain par la retraite de S. Maxime en ce monastere, qu'il subsistoit dés le commencement du V. siecle. Mais il faudra le faire beaucoup plus ancien,] si l'on veut que Maxime qu'on en fait le huittieme Abbé,& qu'on pretend avoir vécu du temps de S. Eucher, qui fut Evesque de Lion[depuis 430 ou environ jusques en 450,] soit celui p.57.1.2. dont nous parlons. 'Cela paroist peu probable; a puisque Saint a Gr T.gl.C.c. 22.p.386. Gregoire de Tours qui avoit lu sa vie,n'en dit autre chose sinon qu'y ayant esté passer quelque temps pour cacher ce qu'il estoit, & voyant qu'il y estoit connu, il se resolut de s'en revenir en son p.386.387. pays. 'Il estoit Prestre alors. 'Il pensa "perir sur la Sône en la repassant. *veniens.*

p.387. 'Estant arrivé à Chinon en Touraine il y établit un monastere, p.387.388. '& il défendit cette ville assiegée par Gille à qui il fit lever le siege. Nous ne connoissons point d'autre Gille que celui qui estoit General en France pour les Romains en 456, & jusqu'en l'an 464. On dit qu'il assiega Chinon aprés avoir défait les Gots prés d'Orleans en 463. Il n'est pas impossible qu'un disciple de p.386-389. Saint Martin ait vécu jusqu'à ce temps là. 'S. Gregoire de Tours raporte encore plusieurs autres choses de ce Saint. Sa feste est marquée à Chinon le 20 d'aoust dans Florus, dans plusieurs anciens martyrologes,& dans le Romain.

Uss.r.Br.c.17.p. 822. 'On pretend que Saint Patrice, qu'on peut dire avoir esté en Irlande ce que S.Martin a esté en France, estoit le neveu ou le p.833.834. petit-neveu de ce Saint,'& que l'estant venu trouver à Tours, le Saint luy donna l'habit de moine, & le fit Clerc.[Mais on n'a aucune preuve de tout cela.]

Maan,p.18. 'On donne encore pour disciple à S.Martin"toute une famille Note 18. de Gots martyrizez peu aprés par les barbares; "avec deux Note 19. freres Milanois, Florent & Florien, que le Saint envoya ensuite vivre en solitude auprés de Saumur [au diocese d'Angers,] ayant elevé Florent à la prestrise. On cite tout cela de quelques histoires manuscrites qui sont dans les archives de l'Eglise de Tours: mais elles sont mélées de circonstances qu'on auroit de la peine à soûtenir.]

'Pour ceux qu'on appelle les sept Dormans, qu'on veut avoir esté cousins & disciples de S. Martin, leur histoire est rejettée par ceux mesmes qui en reçoivent d'autres tres dignes d'estre rejettées aussi: & c'est faire injure à S. Gregoire de Tours que de luy attribuer une si méchante piece, 'quoiqu'on la mette parmi ses ouvrages. Maan,p.19. Gr.T.v Mart p 1032.

'Ce Saint parlant des miracles de S. Romain Prestre enterré prés de Blaye en Saintonge au diocese de Bordeaux, dit que l'histoire de sa vie apprenoit qu'il avoit esté enterré par Saint Martin. [Cette vie est perduë aujourd'hui, de sorte que nous ne savons rien de l'histoire du Saint. Usuard & d'autres martyloges marquent sa feste le 24 de novembre.] 'On pretend que son corps a esté transporté par Dagobert à Saint Denys où il est encore. gl C.c.46 p.426. 427. Sauss.p.927.

ARTICLE XXIII.

De Saint Maurille, & de quelques autres Evesques qu'on dit avoir esté ordonnez par S. Martin.

[ON peut mettre entre les disciples de S. Martin, les Evesques qu'on pretend qu'il a ordonnez, au nombre desquels on conte S. Maurille d'Angers: ce qui ne se pourra pas neanmoins soûtenir, si d'une part l'on veut dire que Defenseur qui assista à l'election de Saint Martin, est celui qu'on fait premier Evesque d'Angers,] '& dont on croit par tradition que le corps est sous le grand autel de l'eglise de S. Maurille, & si on pretend de l'autre qu'entre ce Defenseur & S. Maurille il y a eu trois Evesques, Auxilius, Apotheme, & Prosper.'On ne dit rien d'Auxilius & de Prosper, & mesme on soûtient que le premier n'est pas dans les meilleurs catalogues de l'Eglise d'Angers. C'est pourquoi Mrs de S.te Marthe content pour second Evesque d'Angers S. Apotheme, dont on fait la feste le 20 de novembre. Ferrarius l'appelle Apodseme. On ne sçait rien de sa vie. Gall.chr.t.2 p. 112.2. 2|113.1.2.

'Pour S. Maurille, sa feste se solennise le 13 de septembre dans tout le diocese d'Angers. On voit par Usuard, & par les anciens martyrologes attribuez à S. Jerome, qui l'appellent ordinairement Maurillon, on voit, dis-je, qu'il estoit celebre dans l'Eglise il y a plusieurs siecles, [& le rang où on le met entre les Evesques d'Angers, ne permet pas de douter qu'il n'ait vécu vers le p.113.1.

Thdlf.l.2.c.3.p. 371. commencement du V. siecle.] 'Nous apprenons de Theodulphe d'Orleans, qu'il y avoit à Angers une eglise de son nom du temps de Louis le Debonnaire.["Mais c'est tout ce que nous pouvons dire de luy, n'ayant point d'histoire de ses actions qui merite quelque croyance.] 'On cite un traité des miracles que ce Saint a faits aprés sa mort, composé par Chermer Chanoine d'Angers. [Je ne sçay s'il est imprimé, ni s'il le merite.] Note 20. Laun.de Maur. p.55.

Gall.chr.t.2.p. 113. 'On croit que S. Maurille eut pour successeur S. René["dont on ne trouve rien jusques au X. siecle: mais depuis cela]il est devenu fort celebre dans l'Eglise d'Angers, qui l'honore comme un de ses patrons le 12 de novembre On ne met aucun Evesque entre luy & Talase ordonné en 453, [ce qui confirme ce que nous avons dit, qu'il est assez difficile de croire que S. Maurille ait esté ordonné Evesque par S. Martin: & nous n'en avons point d'autorité qui passe le IX. siecle. Note 21.

Sur.23.Jul p. 283.§10. Nous n'avons pas beaucoup plus d'assurance]'de ce qu'on dit que Saint Martin ayant appris par revelation que "Saint Liboire Evesque du Mans estoit malade, l'alla visiter, l'assista à la mort, fit ses funerailles, & ordonna Victor à sa place;[mais nous ne voyons pas aussi de raison qui empesche absolument de le croire,]quoiqu'il y ait "des choses extraordinaires dans l'election de S. Victor. [Cela peut s'estre fait en l'an 397, peu de mois avant la mort de S. Martin: Et sans cela mesme S. Victure ou Victoire successeur de Saint Victor a vécu trop avant dans le V. siecle pour croire qu'il ait esté ordonné par S. Martin] V. S. Liboire. V. S. Perpetue note 3.

Gall.chr.t.3.p. 924.1.b|Ev.de Br.t.2.p.7. 'On donne le titre de Saint & d'Evesque de Rennes à Riotisme, & on le met à peu prés du temps de S. Martin;[mais je n'en trouve rien qui soit tant soit peu fondé.[Il n'est point marqué par Ferrarius, ni mesme par Mr du Saussay.

Ev.de Br.t.2.p. 63. Gall.chr.t.3.p. 762. 'Le Pere Albert de Morlaix fait consacrer S. Martin Arise Evesque de Nantes & Didier son successeur, & il en dit bien des choses[dont nous attendons les preuves s'il y en a.]'Mrs de Ste Marthe [n'en ont trouvé que les noms.]

Boll.9.may,p. 400. 'Il y a des choses considerables pour la pieté de Saint Martin "dans l'histoire de l'ordination de Saint Corentin Evesque de Quimper, mais mélées de circonstances embarassantes, [outre qu'on ne voit point que ce qu'on en écrit soit autorisé. Ainsi tout ce que nous pouvons dire de S. Corentin, c'est qu'on le regarde comme le premier Evesque du pays de Cornouaille en Bretagne, & de la ville de Quimper qui en est la capitale; & il faut qu'il se soit rendu extremement celebre, puisque cette ville en Note 22.

a pris le nom, & s'appelle aujourd'hui communément Quin-per-Corentin.] 'On pretend qu'il est mort en l'an 401, le 12 de decembre, [a]auquel on fait sa feste. On en fait encore une solennité le premier jour de may à cause d'une translation: [mais je doute que ce soit pour celle] 'qu'on marque s'estre faite en l'an 878, auquel on dit que son corps fut porté à Tours à cause des ravages des Normans, & mis dans l'eglise de Saint Martin. On assure qu'il se conserve aujourd'hui à Marmoutier.'Il y a encore une abbaye du nom de Saint Corentin prés de Mante dans le diocese de Chartres, fondée par Philippe Auguste.

Ev. de Br. t. 1. p. 633.
a Boll 1. may, p. 5. d.
Ev. de Br. t. 1. p. 634.
Gall. chr t. 4. p. 298. 1. c. d.

LE PAPE SIRICE.

ARTICLE PREMIER.

Sirice est elevé au pontificat: Il écrit à Himere.



LES Pontificaux disent que Sirice estoit Romain, fils d'un Tiburce.[b]Son epitaphe raportée & receuë par Baronius, porte qu'il suivit Libere en qualité de Lecteur & puis de Diacre, & qu'aprés Libere il fut toujours uni à Damase.'Baronius dit que par les monumens de l'ancien titre du Pasteur, qui ont esté perdus lorsqu'on a rebasti cette eglise, il paroissoit que Sirice avoit esté Prestre de ce titre, & qu'il avoit avec luy Sisinne Prestre, & Tigride Diacre, dont ce Cardinal donne les epitaphes.

Boll apr. t. 1. p. 32 | Anast. c. 39. p. 22.
b Bar. 398. § 1. in app.
390. § 42 | 385. § 5 in app.

V. S. Damase note 12.
* Note 1.

[Tout le monde convient qu'il succeda à Damase," mort, comme nous croyons, le 10 ou 11 de decembre 384, & luy succeda*apparemment avant la fin de la mesme année.]'Il fut choisi par le peuple Romain, qui par une seule acclamation elut Sirice, & rejetta Ursin[qui avoit toujours disputé le pontificat à Damase. L'Empereur Valentinien le jeune regnoit alors en Italie sous la conduite de Justine sa mere, pendant que l'Orient estoit gouverné par Theodose, & les Gaules par Maxime.] 'Valentinien

Bar. 385. § 5.
§ 5.

receut avec joie la nouvelle de l'election de Sirice, estant bien aise de voir l'union du peuple, & prenant une election comme celle là pour une grande marque de l'innocence & de la probité de Sirice: de sorte qu'il ordonna par un rescrit qu'il demeure-
§ 5.Cod.Th.t 6. p 378.1. roit Evesque,[Ursin demandant peut-estre sa place.] 'Ce rescrit daté du 23 de fevrier, est adressé à Pinien que Baronius & d'autres appellent Prefet [de Rome;] & il le fut en effet l'année suivante: "mais je ne sçay si en celle-ci il n'en estoit point plutost Note 1.
Bar. 385 § 5. Vicaire. 'Baronius croit encore que ce Pinien est le mari de S.te Melanie la jeune: "mais il n'avoit encore que sept ans en ce temps-ci.] V.S.te Melanie § 1.

Conc.B.t.1.p. 691.2.c. 'Dés le 11 de fevrier de la mesme année 385,[c'est à dire quelques jours avant le rescrit de Valentinien, Sirice avoit déja fait
b. une action importante en qualité d'Evesque de Rome.]'Himere
d.689.1.d. qui estoit depuis long-temps Evesque 'de Tarragone [l'une des
p.691.1.f. principales Eglises d'Espagne,] 'avoit envoyé le Prestre Bassien
p.689.1.d. 'avec une relation adressée au Pape Damase pour le consulter
p.691.2.2. sur divers desordres qui estoient [en Espagne,] '& en demander
p.689.1.d. l'avis à l'Eglise Romaine.'Damase estoit déja mort & Sirice mis à sa place, lorsque cette relation arriva. Sirice la fit lire & examiner avec soin dans l'assemblée des freres, [peut-estre des Eves-
p.691.2 b. ques qui avoient assisté à son ordination;] '& ayant murement
p.689.1.d.e. consideré & pesé toutes choses, 'il y répondit par articles selon l'obligation de son rang, aprés avoir averti Himere de sa promotion comme il le falloit; [ce qui marque qu'elle s'estoit faite assez peu de temps auparavant.]

• 'Le premier article est sur le battesme des Ariens que "quelques Evesques d'Espagne vouloient rejetter. Il leur oppose l'au- *quosdam de fratribus nostris.*
2.2. Isid.ser.c.3. torité de Libere, 'du Concile [de Nicée,] la pratique de Rome, & celle de tout l'Orient & de tout l'Occident. 'S. Isidore de Seville a marqué particulierement ce point entre les autres regles de la discipline Ecclesiastique établies par cette lettre.

Conc.B.t.1.p. 689.2.b. 'Le second article regarde le battesme qu'il dit ne se devoir pas donner à Noel, à l'Epiphanie, ni aux festes des Apostres & des Martyrs, mais seulement à la feste de Pasques avec sa Pentecoste;[ce qui semble marquer tout le temps de Pasque,] comme
c. il se pratiquoit à Rome & dans toutes les Eglises, 'il en excepte non seulement les personnes pressées par quelque danger, mais
c. mesme les enfans qui ne savent pas encore parler. 'Le 3e défend d'accorder la grace de la reconciliation aux apostats, hormis à
p.690.1.b.c. la mort. 'Il traite de la mesme maniere dans le 6e, les Religieux

& les Religieuses qui seront tombez dans la fornication; '& dans p.689 690.
le 5ᵉ, les personnes qui aprés avoir fait penitence, seront encore
retombées dans le peché, hormis qu'il permet à ceux-ci d'assis-
ter aux Mysteres. 'Le 4.ᵉ article veut que l'on empesche autant p.689.2.e,f.
qu'on pourra, qu'une fille fiancée qui a receu la benediction du
Prestre pour epouser une personne, n'en epouse un autre.

'Le 7ᵉ oblige absolument les Diacres & les Prestres à garder p.690.1.2.
la continence: 'Et comme plusieurs n'avoient pas observé cet 2.b.
ordre de l'Eglise, Sirice permet à ceux qui reconnoistront leur
faute, & qui pourront s'excuser sur leur ignorance, de demeu-
rer dans leurs degrez sans monter plus haut. 'Mais pour ceux c.
qui pretendront défendre cet abus comme legitime, il declare
qu'ils sont deposez par autorité du siege apostolique de toutes
les dignitez qu'ils ont dans l'Eglise. 'Le Pape Innocent écrivant Inn.ep.3.c.1.t.1.
à S. Exupere de Toulouse, cite cet article de Sirice, & en trans- p.755.2.f|756.1.d.
crit mesme une partie.

'Les articles 8,9,10&11ᵉ, marquent avec étenduë la vie que doi- Conc.B.t.1.p.
vent avoir menée ceux que le Clergé & le peuple veulent elire 690.691.
pour Evesques. Il ne veut pas surtout qu'ils aient eu deux femmes,
ni mesme une seule si elle estoit veuve. 'Il ne veut pas non plus p.690.2.f|691.1
que les Lecteurs se marient d'une autre maniere sur peine de
deposition. 'Le 14ᵉ declare qu'un homme qui a esté une fois mis p.691.1.d.
en penitence ne peut jamais estre admis à la clericature.

[Il y a encore quelques autres reglemens moins importans
dans cette lettre,] 'que Sirice pretend devoir estre une regle & p.690.2.f.
une définition generale pour toutes les Eglises. 'Il declare plu- p.689.2.a,d.
sieurs fois que ceux qui n'y obeïront pas, seront separez de sa
communion par la sentence du synode; '& il menace les souve- p.691.1.f.
rains Prelats de toutes les provinces, que s'ils negligent de les
observer, le siege apostolique prononcera sur leur dignité la
sentence qu'ils meritent. 'C'est pourquoi il prie Himere de faire 2.a.
notifier sa lettre à tous les Evesques non seulement de son
diocese (c'est à dire de sa province,) mais aussi de la Carthagene,
Gallicos. de la Betique, de la Lusitanie, de la "Galice, & à tous ses voi-
sins[ce qui semble mesme comprendre ceux des Gaules:] '& en Inn.ep.3.c.1.t.
effet Innocent suppose que les decrets de Sirice estoient connus 1.p.755.2.f.
de S. Exupere de Toulouse, '& pouvoient l'estre de beaucoup p.756.1.d.
d'autres dans ce pays là.

[Cette epistre est la premiere de toutes les decretales des
Papes que les sçavans reconnoissent aujourd'hui pour verita-
bles, comme elle est aussi la premiere qui se trouve dans les an-

ciennes collections des Canons de l'Eglise latine. "Et en effet on ne peut pas la revoquer en doute, puisqu'elle est autorisée par Innocent I. & par S. Isidore de Seville. De toutes les lettres de Sirice, celle-ci se trouve seule dans la collection de Denys le Petit; & tout ce que Cresconius cite des decrets de Sirice en est aussi tiré.] 'Elle est encore dans le Code du P. Quesnel. Note 3.

Leo.Q.cod.c. 29.p.118.

ARTICLE II.

De la troisieme lettre de Sirice : L'Empereur Maxime luy écrit: Il condanne les Ithaciens.

['NOus n'avons pas tant d'autoritez pour appuyer la 3.e epistre de Sirice dont nous parlons ici, parcequ'elle est sans date, & ainsi nous ne voyons point de quelle année elle peut-estre. Elle n'est point dans Denys le Petit, ni dans les autres anciens Codes.] 'Elle avoit déja esté receuë & autorisée par le consentement d'un grand nombre d'Evesques : & Sirice prie ceux à qu'il l'adresse, de la vouloir confirmer par leurs souscriptions. [Ainsi c'estoient sans doute des Evesques, & non simplement] 'des Orthodoxes comme porte le titre. Note 4.

Bonc.t.2.p. 1028.a.

p.1027.b.

p.1028.a.b.

[Elle regarde les ordinations des ministres de l'Eglise :] '& le premier article est contre ceux qui veulent passer des vanitez du monde à la dignité episcopale: Il dit qu'ils estoient venus souvent luy demander l'ordination, accompagnez d'un grand nombre de personnes; mais que quelque effort qu'ils eussent pu faire, ils n'avoient jamais pu le faire ceder à leur importunité : [ce qui marque assez que cette lettre n'est pas écrite dans les premiers temps de son episcopat. Cet endroit peut encore faire juger qu'il parloit aux provinces où il avoit droit d'ordonner des Evesques; [c'est à dire à celle du Vicariat de Rome.] 'Il se plaint dans le second article de certains moines qui ne faisoient que courir, & à qui des Evesques aimoient mieux conferer le diaconat, la prestrise, & mesme l'episcopat, que de leur donner l'aumosne. 'Le dernier article défend d'ordonner Prestre ou Diacre un neophyte ou un laïque. Il y a à la fin cette parole remarquable : Que personne ne regarde l'ordination comme une chose humaine & terrestre, puisque le sacerdoce "vient du Ciel. *cælesti.*

b.

c.d.

e.

[Saint Jerome passa encore quelques mois à Rome depuis que Sirice eut esté elevé à l'episcopat. Il ne paroist pas neanmoins que

que Sirice l'ait employé pour écrire ses lettres, comme Damase avoit fait. Quelques uns pretendent mesme qu'il traita un si grand Saint d'une maniere peu digne de son merite: "mais ils le pretendent sans preuve, & on peut dire mesme sans apparence.]

V. S. Jerome § 41.

NOTE 5. 'Baronius nous a donné 'une lettre de Maxime à Sirice, dont nous apprenons que Sirice avoit écrit auparavant à ce Prince, tant ce semble pour l'exhorter à suivre la vraie foy, [craignant peut-estre qu'il ne se laissast surprendre par les Priscillianistes,] que sur un nommé Agrece qui avoit esté fait Prestre contre l'ordre des Canons. Maxime dans sa réponse luy proteste de son amour pour la foy Catholique, & promet qu'il assemblera tous les Evesques des Gaules & des cinq provinces [de la Narbonoise] pour juger l'affaire d'Agrece. 'Il l'assure aussi qu'il fait ce qu'il peut pour conserver la foy Catholique, maintenir l'union des Evesques, & corriger les grands desordres qu'il avoit trouvez en arrivant à l'Empire, lesquels eussent esté capables de produire un jour des maux irremediables. [Cela peut regarder l'affaire des Priscillianistes,] à laquelle Baronius raporte ce qu'il ajoute, 'que l'on venoit de decouvrir des abominations étranges des Manichéens, [qui est le nom qu'on a quelquefois donné aux Priscillianistes;] & qu'on les avoit decouvertes non par des conjectures & des soupçons incertains, mais par la confession qu'ils en avoient faite eux mesmes devant les juges, comme le Pape le pourroit apprendre des actes. Bar. 387. § 64. § 65. § 66. § 65.

Maxime maintint effectivement la foy Catholique contre une heresie tres pernicieuse & tres méchante, en persecutant les Priscillianistes dont il fit mesme mourir cette année les principaux chefs; mais ce fut une chose extremement odieuse de voir des Evesques poursuivre la mort de ces heretiques.] 'C'est pourquoi lorsque S. Ambroise alla pour la seconde fois à Treves, [en l'an 387,] il s'abstint de la communion de ces Evesques[& Felix ayant esté ordonné Evesque de Treves par ces Prelats, 'Saint Ambroise & l'Evesque de Rome [qu'on pretend estre Sirice,] declarerent que les Evesques qui se separeroient de sa communion, seroient receus dans celle de l'Eglise Catholique, comme on le voyoit par leurs lettres, qui furent lues depuis & suivies dans le Concile de Turin. Amb. ep. 56. p. 321. g. Conc. B t. 2. p. 702. b. c.

[On peut raporter au commencement du pontificat de Sirice,] 'la lettre qu'il écrivit à S. Anyse Evesque de Thessalonique, pour ordonner que l'on ne pourroit consacrer aucun Evesque dans Coll. r. t. 1. p. 43.

p.145. l'Illyrie [orientale,] sans le consentement d'Anyse 'qui avoit merité l'estime & la faveur du saint Siege. 'Cette lettre en-
p.43. voyée par l'Evesque Candidien qui mourut bien-tost aprés,
p.44. [n'est pas arrivée jusques à nous,] 'ni peut-estre jusqu'à Anyse,ce que Sirice jugea sur beaucoup de desordres qui arriverent ensuite dans les ordinations des Evesques, jusque là qu'on en avoit ordonné trois dans une seule Eglise. 'Sirice écrivit donc une se-
p.45. conde fois à Anyse assez long temps aprés,'& le pressa de pren-
p.44. dre soin des ordinations ;en sorte qu'aucun Evesque ne fust sacré que de sa main, ou de son consentement, & sur ses lettres par ceux qu'il auroit choisis & envoyez pour le faire.

ARTICLE III.

Sirice tient en l'an 386, un grand Concile à Rome.

Conc.t.2.p.1028.a. 'SI nous recevons comme veritable une lettre adressée au nom du Pape Sirice aux Evesques d'Afrique, nous trouvons que dés le 6 de janvier de l'année 386, ce Pape avoit assemblé un Concile de plusieurs Evesques. [Il peut estre assez vraisemblable que c'estoit pour celebrer l'anniversaire de son assomption au pontificat, si ce n'est que le nombre des Evesques estoit
p.1030.d. bien grand pour cela.] 'Car on en met 80. [a] Ces Prelats assem-
a p.1028.1029. blez voulant à l'imitation de S. Paul contribuer ce qu'il leur estoit possible pour rendre l'Eglise sans tache & sans ride, resolurent de renouveller quelques anciennes ordonnances que la negligence & la paresse avoient laissé abolir, & de le faire par une lettre en faveur de ceux qui n'avoient pu venir au Concile à cause de leur infirmité ou de leur vieillesse. La lettre ne porte neanmoins que le nom de Sirice seul.

p.1029.d. 'Il y défend entre autres choses d'admettre dans le Clergé celui qui aprés la remission de ses pechez, (c'est à dire apparemment aprés le battesme,) aura porté l'épée de la milice du siecle, [c'est à dire aura eu quelque charge à la Cour ou dans les ar-
a. mées.]'Il ne veut point aussi que les Clercs epousent des femmes
b. veuves. 'Il ordonne de recevoir par l'imposition des mains les Novatiens & les Montagnars (ou Donatistes,) hormis ceux
p.1251.c. qu'ils auroient rebattizez. 'Car ces personnes ayant abandonné l'Eglise Catholique où ils avoient receu le battesme, n'y pou-
p.1029.1030. voient rentrer que par une penitence pleine & entiere. 'Sirice s'étend particulierement sur la continence des Diacres & des

Prestres, parcequ'ils sont obligez tous les jours de servir au ministere divin. 'Il declare enfin que ceux qui refuseront d'obser- c.
ver ces choses, sont separez de sa communion, & seront punis dans l'enfer.

'A juger de cette lettre par elle mesme, il semble qu'elle est p.1019.a.
proprement écrite pour les Evesques du Concile, & pour ceux que la vieillesse & la maladie avoient empesché d'y venir,[c'est à dire pour les Evesques du vicariat & de la primacie de Rome, n'y ayant point d'apparence que les Evesques plus eloignez aient esté appellez à ce Concile au milieu de l'hiver. Le premier Canon le confirme:]'car il porte qu'on n'ordonnera aucun Evesque c.
sans le sçeu du siege apostolique. [Il veut donc apparemment que le Pape soit averti de tous les Evesques qui s'ordonneront dans sa primacie, c'est à dire dans le vicariat de Rome, & cela selon le droit commun des primats ou chefs de diocese. Car il paroist que l'Evesque d'Alexandrie avoit ce droit dans la Libye. Et ainsi on peut juger qu'il parle proprement aux Evesques de sa primacie.]

'Il y parle neanmoins pour tous les Evesques Catholiques,[& c.
quoique cela se puisse encore restreindre à ceux de sa primacie, on peut dire neanmoins qu'il avoit en effet dessein que ce qu'il ordonnoit pour ceux-ci, servist de regle à tous les autres.]Aussi la p.1018.c.
copie que nous avons de sa lettre est adressée aux Evesques d'Afrique, [ausquels il est aisé de croire qu'il l'envoya depuis, soit par quelque occasion particuliere, soit qu'il l'ait envoyée de mesme à toutes les autres provinces.]'On a quelques monumens p.1578.a.b.
d'un Concile de Tele dans la Byzacene province d'Afrique, tenu l'an 418, où l'on trouve qu'elle fut luë & receuë pour faire loy dans cette province; [& dans l'abregé des Canons par Ferrand Diacre de Carthage au VI. siecle, il y en a plusieurs tirez de cette lettre par le Concile de Tele ou Zelle.]'Les actes du mesme p.1577.c.
Concile portent qu'on y presenta à lire une autre lettre de Sirice qu'on avoit presentée avec celle dont nous parlons, dans un Concile precedent tenu à Tusdre 'ou Tisdre ville de la mesme Holst.geo.p.35|
province de Byzacene. [Nous parlons de toutes ces choses avec Ferr.n.p.179.
Note 6. assez de doute, "parcequ'il y a des personnes habiles qui contestent & la lettre de Sirice, & le Concile de Tele, & ce qu'on en trouve dans Ferrand. Nous n'osons pas dire si leurs raisons sont tout à fait sans réponse: mais au moins elles sont fort considerables.]

ARTICLE IV.

Sirice poursuit les Manichéens & Jovinien; ne veut pas juger Bonose.

Idat. fast. 'L'EMPEREUR Theodose ayant vaincu Maxime en 388,
entra triomphant à Rome le 13 juin de l'année suivante,
Cod. Th. 16. t. 5. '& le 17 du mesme mois, il y publia une loy pour en chasser les
l. 18. p. 135. Manichéens,[a] dont plusieurs y demeuroient cachez [par la mul-
a Aug. conf. l. 5. c. 10. p. 46. 2. d. titude du peuple.][b] On croit que Sirice joignit ses soins à ceux
b Bar. 389. §67. de Theodose. Car on marque qu'il decouvrit ceux qui faisoient
profession de cette secte, qu'il les envoya en exil [par l'autorité
de l'Empereur,] qu'il défendit de leur laisser recevoir la com-
munion avec les Fideles, (ce qu'ils faisoient pour se cacher;) &
que ceux qui se convertiroient seroient mis dans des monaste-
res, où ils feroient une rigoureuse penitence, moyennant la-
§67. quelle on leur accorderoit le viatique à la mort. 'Les infamies
extremes de cette secte, & le peu de conscience qu'ils faisoient,
dit Baronius, de desavouer leur croyance, ou d'y renoncer des
levres sans la quitter, obligeoient l'Eglise de les traiter avec
cette rigueur. [Nous voudrions neanmoins que cela fust appuyé
par quelque auteur plus assuré que n'est Anastase. Nous ne nous
arresterons pas beaucoup sur ce que Sirice fit contre Jovinien vers
l'an 390, parceque nous en avons parlé "sur S. Ambroise. Nous V. S. Ambroise § 65.
dirons donc seulement que Jovinien s'estant declaré à Rome
ennemi de la virginité en luy egalant le mariage, S. Pammaque
Amb. ep. 6. p. 183. b. le defera par une requeste à Sirice,] 'qui sur cela assembla les
Prestres, les Diacres, & les autres Ecclesiastiques de Rome. Les
sentimens de Jovinien furent examinez dans cette assemblée.
On les trouva contraires à ce que nous avons receu, & ainsi par
le consentement unanime de tous les assistans, Jovinien & ses
principaux sectateurs furent retranchez pour toujours du corps
p. 184. l. de l'Eglise. 'Sirice écrivit sur cela une "lettre [circulaire pour NOTE 7.
tous les Evesques:] mais il eut particulierement soin de l'envoyer
ep. 7. p. 187. g. à Milan, 'où l'Empereur [Theodose] estoit alors, & où les con-
dannez estoient allez. Elle s'est conservée parmi celles de Saint
Leo, Q. cod. c. p. 30. 124. Ambroise, '& dans un ancien Code de l'Eglise Romaine,[c] & Saint
c Isid. v. ill. c. 3. Isidore de Seville l'a marquée.

Amb. ep. 67. p. 185. b | 187. h. 'Sirice l'envoya par trois de ses Prestres, Crescent, Leopard,
& Alexandre, qui estant remplis d'un esprit de zele, estoient &
p. 187. h. capables [& dignes] de ce ministere de foy & de pieté. 'Ils furent

témoins de l'horreur que l'Empereur mesme & tous les autres eurent pour ces nouveaux heretiques ; & ils [n'eurent pas de peine à les faire] chasser de Milan. Saint Ambroise & d'autres Evesques assemblez avec luy les condannerent comme avoit fait Sirice, '& luy répondirent par une lettre où ils disent qu'ils avoient reconnu dans la sienne la vigilance du bon pasteur, avec quelle fidelité il gardoit la porte [de la bergerie] qui luy avoit esté commise, avec quelle sollicitude il conservoit le troupeau de J. C. combien il estoit digne d'estre ecouté & suivi par les brebis, avec quelle lumiere il savoit discerner les loups des brebis, [pour nourrir les unes de la verité,] & s'opposer comme un pasteur prudent [& genereux] à tous les efforts des autres. p.185.d.

V. S. Ambroise § 68. ["Il se tint vers la fin de l'an 391, un grand Concile à Capoue, où l'on parla de Bonose Evesque de la Dace, accusé de choses qui meritoient la deposition:] 'mais le Concile en remit la decision aux Evesques de Macedoine & des provinces voisines. Ces ep.5.p.182.a.
Ib. note 45. Evesques en écrivirent depuis à "Sirice comme pour l'en faire juge ou en avoir au moins son avis, & ils témoignoient en mesme temps une sainte horreur pour l'erreur [attribuée sans doute à Bonose,] que la Sainte Vierge eust eu d'autres enfans que J.C. 'Le Pape dans sa réponse approuva leurs sentimens sur ce point, m. & emploie presque toute sa lettre à prouver que Marie n'a jamais cessé d'estre vierge. Mais pour ce qui regardoit Bonose, il dit qu'il ne peut pas en connoistre, parceque le Concile de Capoue les avoit eux mesmes nommez pour juges: Qu'ainsi c'estoit à eux à le juger les premiers, puisqu'ils le faisoient au nom de tout le Concile, ce que pour luy il ne pouvoit pas aprés que le Concile estoit separé. 'Il témoigne aussi avoir appris de leur lettre, qu'on avoit donné Senecion à l'Evesque Basse pour gouverner avec luy son Eglise, & d'autres choses, dit-il, sur lesquelles j'attens la regle de vostre sentence. p.184.b.

'Le mesme Concile de Capoue avoit remis à Theophile d'Alexandrie la decision du different celebre entre Flavien & Evagre, qui se pretendoient tous deux Evesques d'Antioche. ep.9.p.190.b. Theophile écrivit sur cela à S. Ambroise, 'qui luy marqua dans c. sa réponse qu'il faudroit mander à l'Evesque de Rome ce qu'il auroit jugé, se tenant bien assuré qu'il ne prononceroit rien qui luy pust deplaire, afin d'entretenir ainsi la paix & le repos de l'Eglise, & que l'on eust un sujet entier de joie lorsqu'il n'auroit rien decidé que l'Eglise Romaine ne pust approuver. [Sirice s'estoit toujours declaré pour Evagre, ou au moins contre Flavien, comme nous l'avons marqué "autrepart.] Ibid. § 69.

ARTICLE V.

Dernieres actions de Sirice, & sa mort.

['SAINT Paulin passa par Rome en l'an 395, pour se retirer à Nole:] '& il y fut assez mal receu non seulement par divers Ecclesiastiques, mais mesme par le Pape, [soit à cause de quelque jalousie secrette, comme quelques uns l'on cru, soit que Sirice ne voulust pas autoriser l'elevation de ce Saint au sacerdoce, plus conforme à l'esprit de l'Eglise, qu'aux regles exterieures de sa discipline. Mais il y a apparence que cette froideur du Pape & du Clergé de Rome, qui obligea S. Paulin à se haster d'en sortir, ne dura pas long-temps,] 'puisque ce Saint ne laissa pas de venir à Rome tous les ans dés le vivant de Sirice. V.S.Paulin. Paul.ep.1.p.10. ep.16.p.175.

'S. Epiphane écrivit à ce Pape [vers l'an 396,] sur les erreurs d'Origene qu'il attribuoit à Jean Evesque de Jerusalem. [On ne dit rien de la réponse qu'il en receut, ni de celle que Sirice put faire] 'à la consultation que les Evesques d'Afrique resolurent [en 397,] de faire à luy & à S. Simplicien [de Milan,] pour savoir si l'on ne pouvoit pas elever à l'état ecclesiastique ceux qui avoient esté battizez estant enfans par les Donatistes. [Rufin qui vint à Rome en la mesme année 397, y fut sans doute assez bien receu de Sirice,] 'puisque Saint Jerome se plaint à son sujet que l'on abusoit de la simplicité du Pape, qui jugeoit de l'esprit des autres par le sien. 'Il est certain que lorsque Rufin partit de Rome [l'année suivante,] Sirice luy accorda des lettres de communion. Bar.393. §13. Conc.t.2.p.1071. b. Hier.ep.16 p. 120.c. d|in Ruf.l 3 c 6. 7.p.239 a|240.d

[Sirice eut la joie à la fin de son episcopat,] 'de recevoir le decret de l'ordination de S. Chrisostome, faite le 28 de fevrier 398, [& en mesme temps la deputation solennelle que Flavien d'Antioche luy adressa pour demander sa communion, suivant l'accord qu'il avoit fait avec Theophile à la sollicitation de S. Chrysostome.] Il accorda ce qu'on luy demandoit, & par ce moyen réunit tout à fait l'Orient avec l'Occident, comme nous le dirons plus amplement "en un autre endroit. Pall dial.c.4.p. 39. V. S. Flavien.

[Voilà ce que nous trouvons des actions du Pape Sirice.] 'Son epitaphe le loüe de misericorde & de liberalité, d'avoir rendu son temps heureux en procurant une paix solide au peuple, & d'avoir arraché beaucoup de personnes à la colere du Prince pour maintenir les droits de l'Eglise. [Nous avons vu les eloges Bar.98. § 31.in app.

que S. Ambroise luy donne avec tout le Concile de Milan.] 'S. Isidore de Seville l'appelle un tres illustre Pontife : '& son nom se lit au 26 de novembre dans les anciens martyrologes qui portent le nom de S. Jerome, dans Raban, & dans divers autres. Il y en a quelques uns qui le mettent & le 22 & 23 de fevrier. Neanmoins Baronius ne l'a pas voulu mettre dans le martyrologe Romain, & on croit que c'est à cause de la maniere dont il a agi avec S. Paulin, & selon quelques uns avec Saint Jerome, '& encore à cause qu'il receut ce semble assez bien Rufin & ne témoigna pas beaucoup de chaleur contre les erreurs attribuées à Origene. Baronius va mesme jusqu'à dire que Dieu abregea sa vie pour ce sujet, & pour mettre en sa place Anastase qui luy succeda. [Il y auroit bien des choses à dire sur ce sujet, comme Baronius le reconnoist en partie, & nous ne croyons point qu'il nous soit permis de penetrer si avant dans les jugemens de Dieu, lorsqu'il ne nous fait pas paroistre plus clairement les raisons de sa conduite.] 'Florentinius a fait une dissertation entiere pour répondre aux raisons de Baronius, & montrer qu'il n'y en a point qui nous empeschent de reverer la sainteté de Sirice comme ont fait les anciens : [Tout ce qu'il dit n'est pas egalement fort; mais il est certain que le zele que Sirice a fait paroistre dans ses actions & dans ses lettres pour la discipline & pour la foy de l'Eglise, est tres digne d'un saint Pape.

Ind v. ill c. 1.
Florent. p 999. 1007 | Boll. 22. feb. p. 282. d.
Bar. 397. § 34. 38
Florent p. 1001. 1010.

Des deux jours ausquels sa feste est marquée le 22 de fevrier & le 26 de novembre, les circonstances du temps nous obligent de croire que le dernier est celui de sa mort, & l'autre celui de quelque translation de son corps. Ainsi il aura gouverné 14 ans moins environ un mois, ce qui revient à S. Prosper & à S. Isidore qui luy donnent 14 ans. 'Une inscription nous apprend qu'il a fait rebastir une eglise de Martyrs. 'Baronius parle d'une ancienne peinture dont on voit, dit-il, encore une partie dans le titre du Pape Sirice : [Il ne s'explique pas davantage.] 'On croit qu'il fut enterré dans le cimetiere de Priscille, [a] & transferé de là dans l'eglise de S.te Praxede vers la fin du VIII. siecle. [b] Nous ne nous arrestons pas aux decrets que les Pontificaux luy attribuent. Anastase fut son successeur.

NOTE 8.
V. la note 1.
Florent. p. 1008
Bar. 395. § 6.
398. § 1 | Boll. apr. t. 1. p 32.
a Boll. prop. p. 59. c.
b Bar. 398. § 1.

EVAGRE
DE PONT;
ARCHIDIACRE DE CONSTANTINOPLE, ET ABBÉ DANS LE DESERT DES CELLULES.

ARTICLE PREMIER.

Evagre est instruit par S. Gregoire de Nazianze, est fait Lecteur par S. Basile, & Diacre par S. Gregoire de Nysse; sert l'Eglise de Constantinople en qualité d'Archidiacre.

Lauf.c.86.p. 1010.a
a Hier in Hier.l 4.pr.t.5.p 307.
d|ad Cte.2.p. 252 c.
b Lauf.c.86 p. 1010 a.
c Soz.l.6 c.30.p. 686.b
d n.p.145 2.b.
e Nyf.q.3.t.2.p. 212 a.

[EVAGRE naquit en 345,]puisqu'il avoit 54 ans lorsqu'il mourut [au commencement de 399.][a] Il estoit originaire du Pont, [b] d'une ville de cette province nommée Iberes, [c] sur le bord du Pont-Euxin, [d] qui est apparemment "la mesme que d'autres appellent Ibores, [e] petite ville assez proche du monastere de S. Basile & de Sainte Macrine. [Et nous verrons qu'il estoit fort connu de Saint Basile, & de S. Gregoire de Nysse son frere. NOTE 1.

Lauf.c.86.p. 1010.a.
f Vit.P,p.962.1.a.

'Son pere estoit Prestre; [f] & selon la traduction d'Heraclide, il estoit de ceux qui avoient soin de plusieurs Eglises, & qu'on appelloit "Visiteurs [ou Corevesques. Je ne sçay si ce ne seroit point de luy & de son fils que parle S. Gregoire de Nazianze dans son epistre 153.] 'Car elle s'adresse à un Evagre qui avoit un fils de mesme nom. Il l'avoit envoyé encore jeune à S. Gregoire, qui luy avoit enseigné quelque chose de la rhetorique; ce qu'il peut avoir fait dans les premieres années de sa retraite avant l'an 361, qu'il fut fait Prestre. S. Gregoire luy avoit appris de plus à craindre Dieu & à mepriser les choses presentes, ayant jetté dans son ame les premieres semences de sa pieté. 'Sozomene dit en effet, qu'Evagre de Pont apprit de luy la philosophie & les lettres saintes: '& on croit que c'est luy qu'il cite luy mesme comme son sage [& illustre] maistre. περιοδεύτης.

Naz ep.153.p. 870.871.
Soz.l.6,c.30 p. 686.b.
Cotel.g.t.3.p. 84|n p.55 2.a.

[Si cela est veritable, il ne faudra pas s'étonner qu'aprés avoir esté instruit par S. Gregoire de Nazianze,] 'il ait esté fait Lecteur par Saint Basile, comme nous l'apprenons de Pallade. [a] Il citoit depuis S. Basile dans ses écrits, en l'appellant la colonne de la verité. Lauf.c.86.p. 1010.b. a Socr.l.4.c.3. p.237.b.

'Il alleguoit aussi ce qu'il avoit appris de Gregoire qu'il qualifioit le juste. [Mais on ne peut pas juger par là si c'estoit celui de Nazianze, ou celui de Nysse. Car s'il avoit esté instruit d'abord par S. Gregoire de Nazianze,] 'Pallade assure que ce fut celui de Nysse, qui [l'ayant pris avec luy] aprés la mort de Saint Basile son frere, "l'ordonnna Diacre. 'Neanmoins comme il dit que ce Gregoire avoit planté la pieté dans son ame, [b] on croit que c'est celui de Nazianze. p.236.d|Cotel. g.t.3.p.102.b. Lauf.c.86.p. 1010 b. Note 2. Cotel.g.t.3.p. 102.b. b p.550.b|553.b.

'Saint Gregoire de Nysse l'eleva au diaconat à cause "de la capacité qu'il reconnoissoit en luy. [c] Il avoit lu en effet un fort grand nombre de livres, [d] & acquis beaucoup d'erudition & de science: [e] Gennade l'appelle un homme eminent dans les sciences humaines & divines; [f] & la chronique de S. Prosper le qualifie un homme habile dans les lettres saintes. [g] Il refutoit toutes les heresies avec une extreme force. [h] Ce fut pour ce sujet que Saint Gregoire de Nysse l'ayant mené avec luy au grand Concile de Constantinople [en 381,] le donna à Nectaire Evesque de cette ville. 'Sozomene dit qu'il fit dans cette Eglise la fonction d'Archidiacre, & mesme que ce fut dés le temps de Saint Gregoire de Nazianze, [à qui celui de Nysse pouvoit déja l'avoir donné, & encore plus volontiers qu'à Nectaire.] 'Celui de Nazianze parle fort avantageusement d'un Evagre Diacre, dans son testament fait le 21 may 381. Il le loüe d'avoir beaucoup travaillé avec luy, & de luy avoir témoigné son affection en bien des rencontres. Lauf.c.86.p. 1010.b. c Vit.P.l.5.c.10. §19.p.598.2. d §5.p.596.2|Soz. l.6.c.30.p.686. a. ἐπιτηδειότητα. e Genn.v.ill.c. 11. f Prosp.an.397. g Lauf.c.86.p. 1010.b. h b. Soz.l.6.c.30.p. 686.b. Naz.test.p.927. b.

ARTICLE II.

Evagre quitte Constantinople, où il estoit prest de se perdre.

EVAGRE parut extremement dans Constantinople par les discours qu'il faisoit contre les heretiques [qui y estoint en grand nombre:] & la douceur de ses mœurs le faisoit honorer de tout le monde. [Mais cet applaudissement universel donna entrée à la tentation:] '& comme il le confessa depuis luy mesme à Pallade, lorsque son esprit fut tout à fait degagé de cette pas- Lauf.c.86.p. 1010.c. c.

sion, il conceut une affection dereglée pour une femme mariée
p.1011.b. à une personne des plus qualifiées, 'qui avoit mesme esté Prefet.
Soz l.6.c.30.p. 686.b.c. 'Et comme il estoit bienfait de visage & aimoit à estre bien vétu,
a Lauf.c.86.p. 1010.c. cette femme avoit les mesmes sentimens pour luy. aNeanmoins la crainte de Dieu, les reproches de sa conscience, la honte d'une action si infame, & la vuë des insultes que les heretiques feroient de sa faute, le retenoient encore; & il conjuroit Dieu de luy faire eviter ces traits dont l'ennemi s'efforçoit de le percer. Car la femme estoit entierement embrasée par sa passion, & ne cessoit de le presser de consentir à sa fureur: Il vouloit se degager d'elle & ne le pouvoit: les divers services qu'il en avoit receus estoient
p.1012.c. comme autant de chaines dont il se trouvoit lié; 'outre qu'il vi-
Soz.l.6.c.30.p. 686.c. voit assez dans l'abondance & dans les delices. 'Sozomene dit que le mari de cette femme qui estoit un homme fort jaloux, sachant la familiarité qui estoit entre eux, estoit resolu de le faire assassiner.

[Mais enfin aprés qu'une si fascheuse experience eut fait con-
dLauf.c.86 p. 1010.1011. noistre à Evagre sa propre foiblesse,] 'Dieu exauça sa priere. Au bout de quelque temps, & avant qu'il commist le crime dont il estoit tenté, il luy envoya une nuit un songe terrible, où il luy sembla voir les archers du Prefet qui le venoient prendre comme coupable de quelque crime qu'on ne luy disoit point. Il fut presenté au tribunal du juge, & ensuite mis en prison, les piez & les mains liées de chaines, & le cou chargé d'un carcan de fer, au milieu de quarante criminels enchainez comme luy. On ne luy disoit point pourquoi on le traitoit de la sorte; mais les remors de sa conscience luy faisoient croire que c'estoit à cause de la dame qu'il aimoit, & que son mari en avoit sans doute fait sa plainte au juge. Il demeura, ce luy sembloit, quelque temps enfermé de la sorte, durant que le juge examinoit quelque autre affaire, & donnoit la question à d'autres pour quelque crime semblable au sien.

Lauf.p.1011.b. 'Dans l'extreme inquietude où il estoit cependant, un Ange s'apparut à luy sous la figure d'un ami qui le venoit visiter, & qui s'étonnant extremement de le voir en cet état, luy demandoit avec beaucoup de douleur: D'où vient Monsieur le « Diacre, qu'on vous traite si ignominieusement, & qu'on vous « met ici avec les criminels. Evagre luy répondit qu'il ne le « savoit point avec certitude, mais, qu'il se doutoit que c'estoit un « tel qui sur une jalousie sans fondement avoit pu parler contre « luy au juge, & qu'il craignoit fort que le juge corrompu par «

„ luy, ne le condannast à quelque chose de fascheux.
„ 'Alors celui qui luy parloit, luy dit: Si vous voulez ecouter un c.d.|Soz.p.586.c.
„ ami, voici le conseil que j'ay à vous donner. Le sejour de cette d.
„ ville ne vous est pas bon. Evagre répondit aussi-tost: Si Dieu me
„ delivre du malheur où je suis, & qu'aprés vous me voyiez jamais
„ dans Constantinople, je veux bien que vous croyiez que je merite
„ la peine que je souffre, & une encore plus grande. Si vous estes
„ resolu à cela, luy dit son ami, jurez moy sur l'Evangile que voilà,
„ que vous sortirez de cette ville, & que vous penserez au salut
„ de vostre ame; & je m'engage à vous tirer d'ici. Evagre luy dit:
„ Je vous ferai tous les sermens que vous voudrez; seulement je
„ vous conjure, faites moy sortir de ce cachot. Son ami luy ayant
„ apporté sur cela le livre des Evangiles, il jura en mettant la
„ main dessus, qu'il ne demeureroit pas plus d'un jour à Constan-
„ tinople, & qu'il ne prendroit mesme ce jour que pour mettre
„ ses hardes dans un vaisseau. Il se reveilla sur cela dans l'inquietude que son songe luy avoit causé, & s'estant levé, il considera que quoique ce fut un songe, il avoit pourtant juré de sortir de Constantinople. Ainsi s'estant resolu à l'executer, & à embrasser la vie solitaire, il mit tout ce qu'il avoit sur un vaisseau, où s'estant embarqué il vint à Jerusalem, '& il y fut Lauf.c.86.p. receu par la bienheureuse Melanie [l'ayeule. Comme il n'estoit 1011.c. venu à Constantinople qu'en 381, il est difficile qu'il en soit sorti plustost qu'en 382.]

ARTICLE III.

Evagre se retire à Jerusalem, puis à Nitrie, & enfin dans les Cellules: Il fait une tres grande penitence.

ϛφετγᾶν. 'EVAGRE estoit encore alors assez jeune, & dans la force Lauf.c.86.p. de l'âge. [Car il ne pouvoit avoir qu'environ 37 ou 38 ans.] 1011.c. Le demon en eut d'autant plus de force pour le tenter une seconde fois. Il endurcit encore son cœur comme celui de Pharaon, & le jetta de nouveau dans des irresolutions & des chagrins [d'autant plus difficiles à guerir,] qu'il ne s'en ouvroit à personne. Il changeoit encore souvent d'habits [pour estre plus propre,] & faisoit des entretiens qui ne servoient qu'à luy appesantir [le cœur] par la vanité qu'ils luy donnoient.

'Mais Dieu dont la bonté nous empesche de nous perdre, le e. retira de là par une autre tribulation. Car il luy envoya une

p.1012.a.b. fievre, 'qui luy ayant causé une maladie de six mois, dessecha entierement son corps, dont la vigueur empeschoit l'ame de s'appliquer à la vertu. Les medecins ne savoient que faire, & ne trouvoient point de remede pour le guerir. Alors la bienheureuse Melanie luy dit: Vostre longue maladie, mon fils, ne me " plaist point: decouvrez moy ce que vous avez dans l'esprit: Car " assurément vostre mal n'est point une maladie [ordinaire.] Il luy " avoua donc ce qui luy estoit arrivé à Constantinople; & alors " Melanie luy dit: Promettez moy devant le Seigneur, que vous " embrasserez la vie solitaire, & quoique je sois une pecheresse, je " prierai Dieu de vous accorder du temps & de prolonger vostre " vie, [afin que vous fassiez penitence.] Il le promit. Melanie pria " pour luy, & il se trouva gueri en peu de jours.

b. Soz.l.6.c.30.p.686 d. 'Quand il fut levé Melanie mesme luy changea d'habit, & aussi-tost 'il s'en alla en Egypte dans la solitude de Nitrie, 'où se Note 3. trouvant satisfait de la vie qu'on y menoit, il s'y arresta pour y demeurer. [Il est visible que ce ne peut estre au plutost que bien Lauf.c.86.p.1010.a. avant dans l'année 382. Certes ce n'est pas sans raison que] 'Pallade dit qu'il a voulu raporter mesme la maniere dont Evagre estoit entré dans la solitude, comme une chose propre à edifier les lecteurs & à glorifier la bonté de J. C.

p.1012 b. 'Evagre demeura deux ans à Nitrie, d'où il passa la 3[e] année [en 384,] dans le desert [des Cellules,] dans lesquelles il vécut encore 14 ans [commencez, & jusques en 397,] de la maniere qu'il avoit p.1013.a. commencé à pratiquer à Nitrie. 'Car dans les quinze premieres années de sa retraite, il ne prit aucune nourriture qui eust passé p.1012.b.c. par le feu, ['hormis] une livre de pain qu'il mangeoit par jour, Note 4. à quoy il ajoutoit une "chopine d'huile qui luy duroit trois mois. *sextarium.* p.1013.a. [Car depuis qu'il fut entré dans le desert jusqu'en 397,] il ne mangea ni laituë, ni aucune autre herbe, ni fruit, ni raisin, ni viande, Vit.P.l.2.c.27.p.479.2. & n'alla jamais au bain. 'Il ne buvoit mesme de l'eau que par mesure, & en tres petite quantité; car quoique son abstinence fust incroyable en tout, il recommandoit neanmoins surtout aux freres, que s'ils vouloient abatre leur corps, & repousser les illusions des demons, ils devoient prendre beaucoup garde à ne Socr.l.4.c.23.p.235.b|Cotel.g.t.1.p.439.a. boire que fort peu d'eau. 'Il raportoit cette parole d'un ancien solitaire, Qu'il n'y avoit rien de plus excellent pour surmonter les passions & avoir la paix de l'ame, que de boire peu, & d'estre toujours egal dans sa nourriture, pourvu qu'on joignist à cela la charité.

Lauf.c.86.p.1012.c. 'Les austeritez qu'il pratiquoit estoient d'autant plus grandes

pour luy, qu'il vivoit auparavant dans l'abondance, dans la mollesse, & dans la delicatesse. Il faisoit cent prieres par jour, & comme il savoit fort bien écrire, [1] il écrivoit chaque année de quoy gagner ce qu'il depensoit.

ARTICLE IV.

Evagre est instruit par les deux Macaires, & par d'autres solitaires.

EVAGRE eut le bonheur d'estre long-temps instruit par S. Macaire celebre par ses miracles, a & il raporte une raison que S. Macaire luy avoit rendu, de la coutume ancienne des ce temps là de faire le signe de la Croix sur la bouche quand on baille, pour chasser le demon qui souvent en est la cause. [Il semble que ce Macaire doit estre celui d'Alexandrie qui estoit Prestre des Cellules.] 'Neanmoins il raportoit luy mesme un entretien qu'il avoit eu avec le saint vieillard Macaire l'Egyptien: [ce qui rend plus croyable ce que dit Socrate;] 'qu'il fut disciple de celui d'Alexandrie '& de celui d'Egypte, desquels, ajoute cet historien, il imita la vie, & de qui il apprit non la philosophie des paroles, qu'il savoit auparavant, mais celle des actions.

Vit P. l. 2. c. 27. p. 479. 2. a Cotel. g. t. 3. p. 89. 90. Socr. l. 4. c. 23. p. 235 d. p. 234 d.

'Je ne sçay auquel des deux Macaires il faut raporter ce qu'Evagre racontoit en ces termes: J'estois un jour 'en la compagnie du saint pere Macaire à l'heure mesme de midi; & comme je me sentois brulé d'une extreme soif, je luy demandai la permis-
„ sion de boire de l'eau. Mais il me dit: Contentez vous d'estre à
„ l'ombre: car il y a presentement beaucoup de personnes qui
„ voyageant à la campagne ou sur mer, sont mesme privez de ce
„ soulagement que vous avez. Et comme je m'entretenois avec luy sur la mortification, il m'exhorta à prendre courage par l'exemple des austeritez qu'il avoit pratiquées luy mesme.

p. 235. 236.

'Evagre au commencement de sa conversion vint un jour
„ trouver un vieillard, & luy dit: Donnez moy, mon pere, quel-
„ que instruction pour me sauver. Le vieillard luy dit: Si vous vou-
„ lez estre sauvé, observez quand vous irez trouver quelqu'un,
„ de ne luy parler jamais qu'il ne vous interroge. Evagre fut fort touché de cette parole; il se jetta aux piez du vieillard, en luy
„ disant: Pardonnez moy, mon pere; je vous assure que j'ay lu
„ beaucoup de livres, & que je n'ay trouvé nulle part rien de si
„ sublime: Et ainsi il se retira fort edifié.

Vit. P. l. 5. c. 10. § 19 p. 598. 1.

1. ὀξύρυγχον χαρακτῆρα. Estoit-ce quelque caractere plus pointu qu'un autre ?

c.16 § 2.p.630| Cotel.g.t.1.p. 419.a.b. 'Il se tint une assemblée dans les Cellules pour quelque affaire, où l'Abbé Evagre parla ; ensuite de quoy le Prestre de ce lieu luy dit: Nous savons bien, mon pere, que si vous estiez en vostre « pays, vous y seriez peut-estre Evesque, où vous auriez beaucoup « de personnes sous vous ; mais ici vous estes un étranger & un « novice, [& ce n'est pas à vous à parler.] Evagre touché de cette « remontrance, témoigna sa douleur par les mouvemens de sa teste : Et au lieu de répondre avec indignation, il baissa les yeux en terre en disant ces paroles : Il est vray, mes peres, [que je ne « suis qu'un étranger :] j'ay parlé une fois ; mais je ne retomberai « pas dans la mesme faute. Quelques uns disent qu'il écrivit en « mesme temps ces paroles sur la terre.

[Evagre avant que de sortir de Constantinople, pouvoit avoir connu S. Arsene, qui quitta aussi cette ville "pour venir se retirer V.S.Arsene § 1. Vit.P.l.5.c.10.§ 5.p.596|Cotel. g.t.1.p.354.a. à Sceté vers l'an 390.] 'Evagre s'entretenant une fois avec luy, luy disoit : D'où vient que nous autres avec le secours de nos lu- « mieres & de nos sciences, nous n'avons aucune vertu, & que ces « Egyptiens qui n'ont aucune teinture des lettres, en acquierent « un si grand nombre. Nous n'avons rien, luy repondit S. Arsene, « parce que nous nous arrestons [& nous nous appuyons] sur cette « science exterieure ; & ces Egyptiens [voyant qu'ils ne peuvent « rien obtenir que par leurs travaux,] travaillent si bien qu'ils ob- « tiennent la vertu. «

[Mais si le raport des historiens est veritable, comme Evagre joignit les travaux des Egyptiens à la science qu'il avoit acquise auparavant, aussi il ne ceda en rien à tout ce que ceux dont il envioit la simplicité, avoient pu acquerir de vertu & de merite. Nous avons déja vu la penitence comme incroyable qu'il s'estoit prescrite pour sa regle ordinaire, & voici ce qu'il y ajouta dans quelques occasions particulieres, où il sentoit un plus grand besoin de l'assistance de la grace.]

ARTICLE V.

Evagre est tenté ; forme des disciples ; fait quelques voyages.

Lauf.c 86.p. 1013.b. 'LE demon de la fornication [qui avoit presque perdu Evagre dans le monde,] l'attaqua encore dans la solitude, & ne cessa point de le combatre durant les 15 premieres années de sa retraite. [Pallade qui avoit appris tout cela de sa propre bou- p.1012.d. che,] 'témoigne qu'Evagre en estant un jour tourmenté avec

une extreme violence, demeura une nuit entiere tout nud dans un puits durant l'hiver, en sorte qu'il en sortit tout gelé.

'Estant une autre fois tenté par le demon de blaspheme, il passa quarante jours à l'air sans avoir rien qui le couvrist: en sorte qu'aprés cela son corps estoit comme ceux des bestes, [1] tout couvert de tiques ou d'ampoulles. 'Ce n'estoit pas proprement les pensées de blaspheme qu'il combatoit de cette maniere. Mais voyant qu'elles naissoient en luy de vanité & de l'estime de sa science, il s'efforçoit selon la maxime des Saints, d'humilier l'ame en humiliant & en abatant le corps. d|Dor.l.2.p.766 b. Dor.l.2.p 766.b

'On raporte que trois demons en forme d'Ecclesiastiques vinrent un jour disputer avec luy sur la foy, l'un d'eux se disant Arien, un autre Eunomien, & le troisieme Apollinariste. Mais par sa sagesse spirituelle, dit Pallade, il les surmonta tous trois en peu de paroles. 'On nous a donné depuis peu une relation plus ample de cette dispute, comme tirée de Pallade, [a] & on marque à la fin, qu'aprés que ces trois demons furent disparus, Evagre se trouva comme sortant d'un sommeil, & tout saisi de frayeur. Il envoya prier Albin qui demeuroit auprés de luy, & avec qui il estoit fort uni, de le venir trouver, & luy raporta ce qui venoit de se passer, & Albin luy conseilla de ne demeurer pas seul, parcequ'ayant l'esprit extremement vif, une entiere solitude ne luy estoit pas avantageuse. [Ainsi il semble que cela soit arrivé dans les premieres années de la retraite d'Evagre plutost que dans les dernieres.] Lauf.c.86 p. 1012.d. Cotel.g.t.3.p. 117. a p.120.

'Pallade assure qu'il avoit si souvent esté tourmenté & fouetté par les demons, qu'il estoit difficile de conter combien cela estoit arrivé de fois. 'Sozomene dit que son esprit estoit tellement reglé, & qu'il estoit si fort audessus de la vanité & de l'orgueil, qu'on ne le voyoit ni s'elever pour les loüanges les plus justes, ni se laisser aller à la colere pour les injures les plus atroces. 'Il craignoit alors que J.C. ne luy reprochast un jour d'avoir rejetté cet excellent remede qu'il luy appliquoit pour le guerir de la vaine gloire dont son ame estoit malade. Lauf c.86. p. 1012.e. Soz.l.6.c.30.p. 686.b. Poss.asc.9.c.5.p 286.687.

'Il paroist qu'au bout de quelques années qu'il eut demeuré dans les Cellules, il eut soin d'instruire quelques solitaires: [b] & il dit qu'il mettoit dans ses écrits plus relevez, non tout ce qu'il avoit oui dire, mais ce que les anciens luy avoient appris à dire aux autres. 'Pallade [qui vint dans les Cellules en 391, le qualifie son maistre; [c] & S. Jean de Lycople luy dit en 394, qu'il le croyoit Lauf.c.2.p.950 b. b Cotel g.t.3 p. 70.b. Lauf.c.29.p. 946.b. c c.43.p.961.e. Vit.P.n.p.1003.a.

1. χρόνιαις ἰχῶρσι, ce qui est expliqué diversement

Soz l.8.c.6.p. 765.a. estre de la compagnie ou de la congregation d'Evagre. 'Heraclide de Cypre, que S. Chrysostome fit Evesque d'Ephese [en 401,] estoit disciple d'Evagre selon Sozomene.

Lausc.c.13.p. 915.c. 'Evagre vint une fois avec Pallade sur la montagne de Nitrie, [où il pouvoit estre allé par quelque rencontre,] pour voir un solitaire nommé Benjamin, à qui sa patience dans une maladie tres fascheuse a fait donner le nom de nouveau Job. c. 'Dioscore alors Prestre de Nitrie, & depuis Evesque [d'Hermopole,] estoit en leur compagnie. [Ainsi c'estoit avant l'an 394,] Zon.in can.p. 516.a. 'auquel Dioscore estoit déja Evesque. a Lausc 91.p. 1015.d. [a] Une autre fois Evagre accompagné de Pallade & d'Albin, "visita S. Crone disciple de Saint Antoine. b c 30.p.948.a. [b] Il &c. alla de mesme avec Ammone admirer la patience d'un autre disciple de S. Antoine nommé Estienne.

c.43.p.963.a. 'Nous estions, dit Pallade sept solitaires étrangers dans le desert de Nitrie, (qui comprend celui des Cellules,) entre lesquels estoient le bienheureux Evagre, Albin, & Ammone. Evagre témoigna qu'il eust bien souhaité d'aller voir S. Jean de Lycople, mais qu'il ne pouvoit s'y resoudre, jusqu'à ce qu'il eust sceu au vray quelle estoit sa vertu par quelqu'un qui fust capable d'en a.b. bien juger. 'Cela porta Pallade à entreprendre ce voyage ["durant l'été de l'an 394:] V. S. Jean de Lycople p.961,d. '& le raport qu'il en fit aux saints Peres à son retour, les obligea à se mettre sur le Nil deux mois aprés, & à l'aller visiter. [Mais Pallade ne dit rien des particularitez de leur voyage. 'Car ce qu'on trouve ensuite dans le texte grec de cet auteur, est le voyage de Rufin, ou plutost de Petrone raporté par Rufin, & tout different de celui d'Evagre. Note 5.

Cass.inst.l.5.c. 32.p 122. C'est sans doute à Evagre qu'il faut raporter] 'ce que dit Cassien, d'un solitaire qui estoit originaire du Pont. Il y avoit quinze années qu'il travailloit à purifier son cœur, & à n'occuper son esprit que de la contemplation des choses celestes, lorsqu'on luy apporta plusieurs lettres de la part de son pere, de sa mere, & de beaucoup de ses amis. Ce saint solitaire prenant ce gros paquet de lettres fit diverses reflections, & se dit en luy mesme: « Combien cette lecture me va t-elle faire naistre de « pensées, qui me porteront ou à une joie ridicule, ou à une « tristesse inutile? Combien de fois le jour detournera t-elle mon « esprit de la contemplation à laquelle je tasche de m'appliquer, « pour me faire souvenir de ces personnes qui m'écrivent? Com- « bien me faudra t-il attendre de temps avant que de sortir du « trouble où cette lecture me va jetter? Combien me faudra t-il « travailler pour rentrer dans la tranquillité & dans la paix où je

je tasche depuis tant de temps de m'établir, si mon esprit touché de cette lecture se retrace les visages & les entretiens de ceux que j'ay quittez il y a si longtemps, s'il recommence ainsi à les voir en quelque sorte & à demeurer encore de cœur avec eux? Que me servira-t-il de m'estre retiré d'eux de corps, si je suis avec eux en esprit; Que me servira-t-il d'avoir banni leur souvenir de ma memoire, en renonçant au monde comme si je n'y estois plus, si je ne laisse pas ensuite de retourner en quelque sorte au monde, & de faire revivre en moy des choses que j'avois déja étoufées? Aprés toutes ces reflexions, il ne put se resoudre non seulement à ouvrir une de ces lettres, mais non pas mesme à decacheter le paquet, de peur qu'en se souvenant des noms de ceux qui luy écrivoient, ou en se representant seulement leurs visages, il ne perdist quelque chose de son application à Dieu. Il le jetta donc au feu en la mesme maniere qu'on le luy avoit donné, & dit en mesme temps : Allez, toutes les pensées de mon pays, brulez toutes avec ces lettres, & n'entreprenez pas davantage de me faire retourner à des choses ausquelles j'ay renoncé.

ARTICLE VI.

Evagre reçoit le don de la chasteté, de l'intelligence, & des miracles : Il fuit l'episcopat.

'APRES qu'Evagre eut passé [quinze années] dans toutes sortes d'exercices de vertu, dans les pratiques les plus austeres de la penitence, dans une constance inflexible à souffrir toutes sortes de travaux, dans une priere ardente & sans relasche, 'jusque là qu'on a écrit qu'il vivoit d'une maniere toute apostolique, '& que Rufin & la chronique de S. Prosper traitent son abstinence d'incroyable; ᵃenfin trois 'ans avant sa mort, [c'est à dire en 396,] Dieu luy accorda la grace de ne plus ressentir les desirs & la rebellion de sa chair, dont il n'avoit pu estre exemt jusques alors. — Lauf.c.86.p. 1013.b. — p.1010.2. — Vit.P.c.27.p. 479.2. — a Lauf.c.86.p. 1013.b.

'Comme il avoit employé ces quinze années à purifier son esprit, Dieu luy donna encore au bout de ce temps, le don de lumiere & de sagesse, & du discernement des esprits. 'Pallade l'appelle un homme de grand discernement & rempli du S. Esprit. 'Rufin cité par Gennade l'appelle un homme tres sage & admirable en toutes choses. Il dit qu'il avoit receu une si grande grace — p.1012.e. — c.12.p.915.a. — Vit.P.l.2.c.27. p.479|Genn.c. 11.

pour le discernement des esprits & pour la pureté [& l'elevation] des pensées, qu'on ne croyoit pas qu'aucun autre solitaire fust parvenu à une aussi grande connoissance des choses les plus sublimes & les plus spirituelles. Il ajoute qu'il avoit acquis une grande intelligence par l'étude & par l'experience, mais surtout par la grace de Dieu.

Soz.l.6.c 30.p. 686.a. 'Sozomene dit qu'il n'estoit pas seulement un homme sage & habile, excellent & pour l'intelligence & pour la parole, mais qu'il avoit encore l'esprit extremement penetrant & juste pour discerner les pensées & les mouvemens de l'ame qui tendoient ou au vice, ou à la vertu, & pour apprendre comment il falloit acquerir ce qui nous pouvoit avancer dans la vertu, & eviter ce qui nous portoit au peché.

Lausc.86.p. 1012 e. 'Ce fut aprés avoir receu ce don de l'intelligence, qu'il composa quelques écrits pour enseigner les moyens de combatre Cotel.g t.3.p. 68.a. contre les demons. 'Il en fit quelques uns ou à Sceté, ou à son retour de ce desert: [de sorte qu'il doit y estre allé & y avoir fait quelque sejour dans les dernieres années de sa vie. Nous reservons à parler de ses ouvrages aprés que nous aurons achevé ce qui regarde l'histoire de sa vie.]

Genn.v.ill.c.11. 'Gennade dit qu'il fut mesme illustre par les prodiges & les Socr.l.4.c.23.p. 234.d. miracles qu'il fit. 'Et Socrate pretend qu'il n'en fit pas moins a Lausc.86.p. 1012.e. que les deux Saints Macaires ses maistres. a La seule chose que Pallade en remarque, c'est que la clef de l'eglise estant perduë, Evagre fit le signe de la Croix sur la 'serrure en invoquant le κλειδίον nom de J. C, & qu'ayant poussé la porte elle s'ouvrit aussi-tost.

e. 'Il ajoute qu'il predit à un de ses disciples tout ce qui luy devoit arriver 18 ans aprés, luy specifiant toutes les choses en detail.

Socr.l.4.c.23.p. 238.a.b. 'Il ne faut pas oublier ce que Socrate raporte, que Theophile Archevesque d'Alexandrie arresta une fois Evagre pour le faire Evesque; mais qu'il evita l'episcopat, en trouvant moyen de a.b|Vit.P.p. 981.1. s'enfuir. 'On ajoute qu'estant une fois allé visiter Ammone, qui s'estoit coupé une oreille pour eviter la mesme dignité, aprés qu'ils se furent long-temps entretenus des saintes Ecritures, Evagre dit en riant à Ammone, avec la gayeté toute spirituelle que leur donnoit leur pieté, qu'il avoit bien mal fait de s'estre coupé l'oreille pour ce sujet, & qu'il en rendroit conte à Dieu: à quoy Ammone répondit: Je vous prie, mon pere, de prier Dieu qu'il « m'accorde le pardon de mes autres pechez; car pour celui là « il ne m'inquiete pas beaucoup. Mais vous mesme, n'avez vous « point de peur des jugemens de Dieu, vous qui estant si habile «

» dans les sciences du siecle, & qui ayant receu de la grace de
» Dieu une si grande lumiere sur les Ecritures, propre pour ins-
» truire beaucoup de peuples, avez preferé vostre satisfaction &
» le repos de la solitude [à l'utilité de tant de personnes?]Il est
» vray que je me suis coupé l'oreille; mais vous vous estes coupé
» une langue qui pouvoit enseigner la verité à bien du monde.

ARTICLE VII.

Mort d'Evagre; on l'accuse de quelques erreurs.

'EVAGRE ayant vécu de la maniere que nous avons dit ci-dessus durant les deux ans qu'il fut à Nitrie, & durant 14 ans [commencez] dans les Cellules, 'fut obligé par sa foiblesse, & parceque son estomac estoit dereglé, d'y changer quelque choses dans la seizieme année de sa retraite, [qui ne peut commencer que sur la fin de l'an 397,]'& ce changement fut de prendre quelques herbes cuites, "quelques legumes, de l'orge mondée, ou de la bouillie, ou quelque nourriture semblable: mais au lieu de cela il quitta absolument l'usage du pain. Lauf.c.86.b. 1012.b.c. p.1023.a. a. NOTE 6.

'Il passa deux ans de cette sorte jusques à sa mort, [qu'on ne peut mettre par consequent avant la 17e année de sa retraite, qui commençoit sur la fin de 398, "& il la faut mettre au commencement de 399,]'puisqu'il mourut aprés avoir communié à l'eglise à la feste de l'Epiphanie. [Ainsi il paroist, qu'il mourut ou le jour mesme de cette feste, ou peu aprés.]'Ce fut ainsi qu'il termina sa vie dans le desert, aprés y avoir parfaitement répondu à la profession qu'il avoit embrassée. Il n'estoit âgé que de 54 ans; ce qui fait que Pallade luy applique cette parole de » l'Ecriture: 'Ayant peu vécu il a rempli la course d'une longue » vie: car son ame estoit agreable à Dieu. p.1013.a. NOTE 7. b. p.1010.c. Sap.4.13.

[Son nom est neanmoins aujourd'hui assez odieux à cause qu'on l'a rendu suspect des erreurs d'Origene & de Pelage. S. Jerome est le premier que nous sachions qui l'en ait accusé, suivant sans doute les impressions de Theophile.]'Il le met entre les predecesseurs des Pelagiens. a Il pretend que dans son livre de l'apathie, il demande qu'on soit tellement exemt de tout sentiment de passion, qu'il faudroit estre pour cela ou Dieu, ou pierre. 'Il dit de mesme sur Jeremie, que la doctrine de l'impassibilité & de l'impeccabilité, condannée dans Origene, dans ses disciples Rufin & Evagre de Pont, & dans Jovinien, se renouvel- Hier in Pel.pr. p.260.c|ad Cte. l.2 p.252.c. a ad Cte.l.2.p. 252.c. in Jer.pr.p. 307.d.

Vit.P.2.p.490.2 loit par les Pelagiens. 'On pretend que le cinquieme Concile œcumenique, & celui de Latran sous S. Martin, ont condanné ses erreurs. 'On remarque que depuis le V. Concile tous les Grecs generalement ont eu beaucoup d'aversion pour Origene, auquel ils ont quelquefois joint Evagre.

Huet, de Ori. § 16.p.227.

Jo.Cl.g.c.24.§ 13. 'C'est pourquoi S. Jean Climaque le traite fort mal, quoique dans le point particulier où il le reprend, on ait plus de peine à justifier sa reprehension que ce qu'il cite d'Evagre. 'L'Abbé Antioque[qui écrivoit, comme on croit, sous Heraclius,] l'accuse aussi de tenir, avec Origene & Didyme, l'existance des ames avant la creation du monde, & le renouvellement de toutes les choses qui auront esté.

Bib.P.t.12.c.130. p.234.b.

[C'estoit vers le mesme temps que Jean Mosc, conformément au sentiment qui regnoit de son temps, en écrivoit cette histoire.] 'L'Abbé Jean de Cilicie l'avoit apprise, estant [dans un monastere] à neuf milles d'Alexandrie[ou dans le neuvieme quartier,] où il estoit venu un moine Egyptien qui l'avoit raportée. Ce moine disoit donc qu'un frere étranger estant venu demeurer dans la Laure des Cellules, demanda permission au Prestre de se loger dans la cellule d'Evagre. Surquoi le Prestre luy répondit qu'on ne pouvoit pas y demeurer. Ce frere le souhaitoit neanmoins, & témoignoit qu'il se retireroit si on ne vouloit pas luy accorder cette cellule. Le Prestre luy dit sur cela: Mon fils, « elle est habitée par un demon tres méchant: car celui qui a « trompé Evagre, qui luy a fait quitter la vraie foy, & qui luy a « inspiré une doctrine heretique, ne souffre point que personne y « demeure. Le frere persista toujours à vouloir avoir cette cellule, « où à s'en retourner. Surquoi le Prestre luy dit qu'il y allast s'il le vouloit, mais que personne ne répondoit de ce qui luy pourroit arriver. Il s'y en alla donc, & y ayant passé une semaine, quand le dimanche fut venu, il vint à l'eglise avec les autres. « Le Prestre témoigna beaucoup de joie de le voir, mais le dimanche suivant il ne le revit pas; deux freres qu'il avoit priez d'aller savoir pourquoi il n'estoit pas venu, estant arrivez à sa cellule, trouverent qu'il s'estoit etranglé luy mesme;

Mosc, c.177.p. 1134.a.b.

ARTICLE VIII.

Ce que l'on peut dire pour justifier Evagre.

[C'Est à Dieu, dont les jugemens sont impenetrables, à connoistre la verité des reproches qu'on fait à Evagre. Pour nous, tout ce que nous pouvons dire, c'est que le crime de l'Origenisme est commun à beaucoup de personnes qu'on peut croire avec fondement avoir esté tres bons Catholiques.] Ce qui nous reste des écrits d'Evagre ne le fait condanner de personne que nous sachions. Il seroit ridicule de vouloir condanner tous ceux qui se servent du mot d'apathie.'L'auteur de la vie de S.Pacome, qui n'est nullement suspect de favoriser Origene, s'en sert aussi-bien qu'Evagre.'Marc qui a écrit la vie de S Porphyre de Gaza, l'emploie aussi [S. Jean Climaque n'en fait pas de scrupule.]' On le trouve mesme dan S. Basile, [& assurément dans beaucoup d'autres qui n'ont pas cru devoir s'abstenir d'un mot qu'ils pouvoient employer à un bon sens, quoique pris à la rigueur il en ait un mauvais. Sur. 14. may, p. 200. § 28. Boll. 26. feb. p. 660. § 101. a Bas reg. fus. pr. c. 2. p. 521. c.

On ne voit point que durant la vie d'Evagre, ni environ 150 ans depuis sa mort, personne hors S. Jerome, ait jamais rien dit contre luy, non pas mesme Theophile lorsqu'il condannoit divers solitaires comme Origenistes aussitost aprés la mort d'Evagre. Pour S. Jerome, c'estoit assez d'avoir esté ami d'Ammone & des autres solitaires persecutez par Theophile, pour n'estre pas estimé de luy.Hors luy, tous ceux qui en parlent le font avec eloge, comme Pallade, Rufin, Socrate, Sozomene, S. Prosper dans sa chronique selon l'edition de Scaliger, Gennade. Les Vies des Peres alleguent souvent son autorité. S. Dorothée fait la mesme chose. Je sçay bien qu'entre ces auteurs il y en a plusieurs qu'on accuse d'Origenisme; mais s'ils ont eu du respect pour Origene, il n'y a peut-estre que Rufin & Gennade qu'on ait quelque peine à excuser d'avoir suivi les erreurs qu'on leur attribuë. Car le Novatianisme dont on accuse Socrate, n'a rien de commun avec Origene & Pelage.]

'Un ancien auteur donné par Abraham Ekkellensis cite aussi l'autorité du bienheureux Evagre:'& il est traité de Saint dans quelques manuscrits grecs.[Nous ne parlons point des deux Macaires, de S. Arsene, & des autres Saints avec lesquels il a esté uni durant sa vie, au nombre desquels il faut apparemment mettre Eck. reg p. 75. Nil. op. p. 610. a.

Isid.P.l.1 ep. 251.p.69. Saint Isidore de Peluse,]dont nous avons une lettre au Diacre Evagre.[Depuis mesme que le nom d'Origene & celui d'Evagre ont esté entierement décriez dans l'Orient. S. Benoist d'Agnane n'a pas laissé de mettre entre les mains de ses Religieux deux ouvrages d'Evagre, sans craindre le fantosme de l'apathie.

Mais quoy qu'il en soit de sa doctrine, on peut dire qu'il n'y a rien de plus beau ni de plus edifiant que son histoire telle que la raporte Pallade, qui l'avoit connu durant neuf ans, & qui porte partout un grand caractere de simplicité & de sincerité. Et asseurément s'il n'eust eu en vuë que de relever la gloire de son maistre, il eust retranché une grande partie du commencement de sa vie. Pour l'erreur de l'Origenisme dont on veut aussi que Pallade ait esté coupable, s'il y a peu de raison de l'en soupçonner, il n'y en a aucune pour le condanner.

ARTICLE IX.

Des écrits attribuez à Evagre par les anciens.

Lausc.86.p. 1012.c. a Socr.l.4.c.23.p. 235.a|n.p.541.c. d|Cotel.g.t.3.p. 545. Genn.v.ill.c.11. POUR ce qui est des écrits d'Evagre, Pallade en conte trois, le Sacré, le Moine, & l'Antirrhetique.[a] Socrate a marqué ces trois ouvrages, hormis qu'il intitule le premier le Gnostique, ou de celui qui a receu le don de lumiere. Il estoit divisé en 50 chapitres. 'C'est apparemment ce livre de 50 sentences que Gennade dit qu'il avoit le premier traduit en latin, & qui estoit pour les personnes habiles & studieuses.' Socrate cite de ce Gnostique diverses paroles qu'Evagre y avoit mises de Saint Gregoire, de S. Basile, de S. Athanase, de Saint Serapion de Thmuis, & de Didyme.

Socr l.4.c.23.p. 23'e'37. p.235.a. p.235.236. Vit.P.l.5 c.6 § 4.p.562.1|4 § 14. p.568.2. b Dor.l 12.p.823 a|14.p.834-835. c Socr.l.3.c.7.p. 176.c. d Genn.v.ill.c. 17. Hier.adCte l.2. p.252.c. e Genn.v.ill.c. 13. 'Le traité du Moine estoit aussi intitulé de la Pratique [de la vertu.] 'Socrate en raporte diverses paroles ou exemples remarquables des anciens solitaires, 'dont plusieurs ont esté recueillis dans les Vies des Peres, & dans[b] S. Dorothée.[c] Il en raporte encore un passage en un autre endroit.[d] C'est apparemment celui que Gennade appelle le livre des cent sentences, divisées par chapitres, lequel estoit pour les moines qui vivoient dans la simplicité [de l'action, & non dans la sublimité de la contemplation.] Il avoit esté traduit autrefois,[peut-estre par Rufin]'qui avoit traduit quelques livres d'Evagre: [e] mais il avoit esté tellement corrompu & changé par les copistes, que Gennade fut obligé de le corriger sur le grec en beaucoup d'endroits, & de le traduire tout de nouveau en d'autres.

'L'Antirrhetique contenoit diverses instructions tirées de l'Ecriture, opposées aux tentations des demons, & divisées en huit parties, selon le nombre "des tentations, '& des huit pechez capitaux qu'il a remarquez le premier, ou l'un des premiers: ensorte que comme J. C. opposa à toutes les tentations du demon des paroles de l'Ecriture, aussi chacune de ces huit principales tentations fust combatuë par les passages du texte sacré. Gennade traduisit cet ouvrage en latin, selon l'ordre, dit-il, qu'il en avoit receu, sans rien changer de la simplicité de son texte.

Socr.l.4.c.23.p.235.a.
μογισμῶν.
Genn.v.ill.c.11.

[Pallade n'attribuë point à Evagre d'autres écrits que ceux que nous venons de dire.] 'Socrate y en ajoute encore quelques uns, & entre autres 600 problemes prognostiques[a] qui sont citez par Saint Maxime Martyr. [Je ne voy point que Gennade en parle, si ce n'est] 'ce qu'il appelle quelques petites sentences fort obscures, & qui ne pouvoient estre entenduës que par les moines, comme Evagre le reconnoissoit luy mesme. Gennade ne laissa pas de les traduire. [Je ne sçay si ce ne seroit point] 'ce que S. Jerome dit, qu'il avoit écrit un livre & des sentences sur l'apathie, ou l'impassibilité, ou la tranquillité exemte de passions & de troubles. [Cela peut aussi avoir eu quelque raport à son Gnostique.]

Socr.l.4.c.23.p.235.a.
a Cotel.g.t.3 p.545.b.
Genn.c.9.
Hier.in Eph.2.p.252.c.

'Le mesme Pere dit qu'il avoit écrit à Melanie [cela peut s'entendre de quelqu'un des ouvrages precedens.] 'Socrate luy attribuë encore deux écrits "faits par versets, & adressez l'un aux moines qui vivoient en communauté & en compagnie, & l'autre [1] aux vierges. 'C'est ce que Gennade appelle une doctrine propre pour la vie commune des monasteres, & un petit livre [2] pour les vierges consacrées à Dieu, proportionné à leur sexe & à leur profession sainte. [C'est sans doute] 'ce que Saint Jerome marque qu'il écrivoit aux moines & aux vierges. Gennade ne dit point qu'il ait traduit ces deux ouvrages, & ainsi ils peuvent estre de] 'ceux que Rufin avoit traduits selon S. Jerome.

c.
Socr.l.4.c.23.p.235.a.
στίχοις.
1.
Genn.c.11.
2.
Hier.ad Cte.l.2.p.252.e.
c.

ARTICLE X.

De ce qui nous reste d'Evagre.

'NOus avons aujourd'hui en latin ces deux écrits aux moines, & aux vierges, dans un recueil de divers ouvrages des Peres, fait il y a plus de 800 ans par Saint Benoist Abbé

Cod.reg.t.4.p.34.39.

1. ou à la Vierge, [ce qui est la mesme chose qu'aux vierges.]
2. ou à une vierge. D'autres editions lisent *aux vierges*.

d'Agnane. [On y voit pourquoi Socrate dit qu'ils eſtoient par verſets. Car ils ſont tous coupez, comme par membres oppoſez & par verſets, de meſme que les Proverbes de Salomon dont ils imitent le ſtyle. Le dernier que Gennade appelle un livret eſt en effet beaucoup plus court. Il eſt intitulé *Aux vierges*: il parle neanmoins toujours comme à une ſeule: mais ce qu'il dit à une

Cotel.g.t.3.p. 68.2.

ſe peut aiſément raporter à toutes.] 'M.r Cotelier nous a donné une lettre d'Evagre à Anatole qui luy avoit écrit de la montagne ſainte, [c'eſt à dire ſans doute de celle de Sinaï. Car on ne peut pas l'entendre de celle de Nitrie,] puiſqu'Anatole écrivoit pour demander pourquoi les moines d'Egypte eſtoient habillez d'une maniere fort differente des autres hommes. Evagre receut la lettre d'Anatole en Sceté: & en y répondant il marque que les moines d'Egypte avoient un "capuce ſur la teſte, 'qu'ils avoient les mains nuës & decouvertes, [a] que leur "ſcapulaire eſtoit croiſé pour leur embraſſer les epaules, [b] qu'ils avoient une ceinture autour des reins, 'une peau de mouton, & un baſton. Il donne des raiſons myſtiques de tout cela; aprés quoy il marque les inſtructions les plus ordinaires qu'on donnoit aux moines.

κουκούλιον. ἀνάλαβος.

b. a c.6.p.69.2. b b. c.

p 70.b.

'Il ajoute enſuite qu'il s'en va marquer en cent articles ce qui regarde la vie pratique[pour les perſonnes communes,]& en ſix cents cinquante autres ce qui regarde le Gnoſtique [ou les perſonnes plus éclairées,] omettant pluſieurs choſes, & n'en marquant d'autres que d'une maniere obſcure, mais intelligible pour ceux qui ſeroient arrivez à ce degré. [Il marque viſiblement les deux traitez que l'on appelle le Moine, ou le Pratique, & le Gnoſtique ou ſacré. Mais il y a faute dans le nombre de 650 articles qu'il donne au dernier, & il en faut retrancher 600, puiſque Socrate & Gennade n'y en mettent que 50; ſi l'on ne veut dire qu'il joint enſemble & le Gnoſtique & les 600 ſentences dont parle Socrate, qui ſelon ce que nous avons tiré de Gennade, n'eſtoient que pour les perſonnes plus éclairées.]

p.70-99.

'Cette lettre eſt ſuivie dans M.r Cotelier de 71 articles, la pluſpart aſſez courts, parmi leſquels il y en a pluſieurs citez comme d'Evagre dans les vies des Peres, & dans les ſcolies greques ſur S.

p.77 a|Poſſ.aſc. 16 c.14.p.352.

Jean Climaque. 'On en trouve auſſi dans Theodore d'Edeſſe donné depuis peu par le P. Poſſin: mais il ne cite pas Evagre:

Jo.Cl.g.c.14. § 13.

'Saint Jean Climaque en cite l'article 7, & c'eſt celui que nous avons dit qu'il n'approuvoit pas. [Ainſi il n'y a pas à douter que

Poſſ.p.546.b.

une partie au moins de ces articles ne ſoit d'Evagre:]'mais on croit

croit que ce peut eſtre un compoſé de divers endroits des ouvrages d'Evagre, & peut-eſtre meſme de quelques autres anciens.

'Mr Cotelier met enſuite ce que ſon manuſcrit appelle le Diſcours pratique d'Evagre en cent articles. Il eſt compoſé des 28 premiers articles du precedent; de deux autres contez pour le 29, & le 31; du 43, & de ſix autres juſqu'au 49; du 54 & des 8 ſuivans, & enſuite des dix derniers juſqu'au centieme. Ces dix comprennent les hiſtoires que 'Socrate cite de ce meſme ouvrage. [On n'y trouve pas]ᵃce qu'il en cite ſur l'immenſité de Dieu, [ſoit qu'il fuſt dans les articles que nous n'avons pas,]ᵇſoit que Socrate ſe trompe en prenant le Diſcours pratique pour le Gnoſtique, auquel il ſemble qu'il devoit appartenir.'Enfin finiſſant cet article il s'adreſſe à Anatole, & eſpere d'arriver à la perfection par les prieres & l'interceſſion du juſte Gregoire qui avoit planté en luy la pieté.

Cotel.g.t.3.p. 93-102.
Socr.l.3.c.23.p. 235.236.
a c.7.p.236.c.
b Cotel.g.t.3.p. 546.c.
p.102.b.

'Il eſt remarquable que parmi les exemples qu'on lit ici, & dans Socrate, comme tirez des anciens ſolitaires,ᶜ on y lit cette réponſe celebre que Pallade dit eſtre d'Evagre meſme: Que comme on luy vint raporter la mort de ſon pere dans la ſolitude où il eſtoit, il répondit à celui qui luy apportoit cette nouvelle: Ceſſez de blaſphemer; car mon pere eſt immortel. [Il ſeroit un peu extraordinaire qu'un homme ſe donnaſt luy meſme pour modele en témoignant qu'il veut propoſer l'exemple des autres. Mais il ſe peut faire que cette parole ait eſté dite par un ancien, & qu'Evagre s'en ſoit ſervi à ſon imitation.]

p.100.b c|Socr. l.4.c.23.p.238.a b.
c Lauſ.c.86.p. 1013.c.

'Le Diſcours pratique eſt ſuivi d'un autre intitulé Les raiſons de l'état monaſtique, dont Theodore d'Edeſſe à copié pluſieurs endroits. Il paroiſt que c'eſt une inſtruction pour apprendre les devoirs de cet état à une perſonne qui vouloit l'embraſſer. Il porte le nom du moine Evagre; '& il y en a quelques endroits citez ſous ſon nom dans les vies & les ſentences des Peres.ᵈ Mr Cotelier y a joint comme eſtant auſſi d'Evagre, un fragment ſur les noms donnez à Dieu dans l'Ecriture,ᵉ qui avoit déja eſté imprimé ſans nom d'auteur.

Cotel.g.t.1.p. 103.
p.111.112.115|t.1. p.437.438|Vit. P.l.5.c.3 §3.p. 565|c.12. p.613
d Cotel.g.t.3. p.116.
e n.p 555.a.

En 1680. avec la vie de S. Chryſoſtome par Pallade

'Mr Bigot nous a donné un petit traité d'Evagre ſur les huit pechez capitaux: mais il reconnoiſt en meſme temps que ce n'eſt au plus qu'un extrait de l'ouvrage qu'il avoit fait ſur ce ſujet, tel que Socrate & Gennade nous le repreſentent. Le titre porte qu'il eſtoit adreſſé à Anatole. 'Nous l'avions déja en latin dans la Bibliotheque des Peres, 'avec diverſes ſentences attribuées à

Pal.dial.p.349.
Bib.P.t.5.p.698
p.700-702.

Evagre, [& tirées peut-estre ou de son Antirhetique, ou de quelque autre de ses écrits.

Cotel.g.t.3.p.543.b.c| 'On remarque qu'il y a plusieurs ouvrages attribuez dans les manuscrits & les imprimez tantost à S. Nil, tantost à Evagre: [& il semble qu'il y ait quelque raison de croire qu'ils sont plutost du dernier. Car on ne voit point pourquoi on auroit mis sous son nom les ouvrages de S. Nil; au lieu que le nom d'Evagre estant devenu odieux aux Grecs, on a bien pu donner ses écrits à un homme comme S. Nil, dont la reputation estoit sans tache.]

p.543-544. 'On assure en effet que les anciens & les nouveaux attribuent tous à Evagre les sentences spirituelles qui portent le nom de S. Nil, particulierement celles qui sont par l'ordre de l'alphabet: & on cite entre autres pour cela S. Maxime Martyr & S. Jean de Damas. Nil.op.p.543-575|611.612. 'Suarés qui les a données parmi les ouvrages de S. Nil, n'en disconvient guere. [Ainsi ce pourroit estre une partie de ces 600 sentences gnostiques dont parle Socrate.

[1] Nous avons outre cela divers passages d'Evagre citez dans 1.
Cotel.g.t.3.p.544.b. les vies des Peres, [2] & par S. Dorothée, par divers autres anciens 2.
auteurs, & dans les chaines sur l'Ecriture.

Hier.adCtel.2.p.252.c. 'Les écrits d'Evagre se lisoient beaucoup & en Orient & en a Soz.l.6.c.30 p.686.a. Occident, [a] & ils faisoient voir l'avantage qu'avoit leur auteur & pour la pensée, & pour l'expression. [b] b Socr.l.4.c.23.p.235.b. Socrate dit qu'ils sont fort beaux, [c] c c. & que ceux qui les liront, verront combien ils sont admirables. [d] d Genn.v.ill.c.11. Gennade soutient qu'ils sont necessaires aux moines.

1. Vit.P.l.5.c.2.§8.p.564|c.3.§3.p.565|c.10.§20.p.598.2|c.11.§9.10.p.609|c.12.§4.5.p.613|c.25.§15.p.612|Cotel.g.t.1.p.437.
2. Doroth.c.12.p.820.b.c|22.p.858.c|23.p.864.a.



DIDYME L'AVEUGLE, DOCTEUR DE L'EGLISE D'ALEXANDRIE.

ARTICLE PREMIER.

Il apprend sans lire toutes les sciences.

[DIDYME est un homme trop extraordinaire, & il s'est rendu trop celebre dans le plus illustre siecle de l'Eglise, pour ne pas ramasser avec soin ce que l'histoire nous en apprend.] 'Il naquit en 309, selon S. Jerome, qui dit qu'il avoit 83 ans passez en 392. 'Mais d'autre part Pallade, selon lequel il mourut âgé de 85 ans [" en 399, nous oblige, s'il ne se trompe pas, de ne mettre sa naissance qu'en 314. Hier.v.ill.c.109. p.300.c. Lausc.4.p.904. c. V. la note.

'Il estoit d'Alexandrie. Estant encore tout petit, [a] âgé seulement de quatre ans, comme il le disoit luy mesme à Pallade, [b] ou [au plus] de cinq, [c] il tomba dans un mal d'yeux, qui augmenta de telle sorte, [d] qu'il perdit entierement la vuë. [e] Mais au lieu des yeux corporels, Dieu luy en donna de spirituels, & luy fit apprendre par la seule ouïe, ce qu'il n'auroit [peut-estre] jamais pu savoir par le secours de la vuë. [f] Il commençoit à apprendre ses lettres lorsqu'il devint aveugle; [g] ou plutost il les ignoroit encore entierement. [h] Mais cela n'empescha pas qu'estant parvenu à un âge plus avancé, il ne voulust apprendre les lettres & les sciences. [i] La privation de la lumiere visible l'enflamma d'un plus ardent desir pour connoistre la lumiere invisible & veritable: Et il ne desespera point de pouvoir obtenir l'effet de son desir, parcequ'il avoit oui lire dans l'Evangile, Que ce qui est impossible aux hommes, est possible à Dieu. Se confiant donc sur cette promesse divine, il prioit Dieu non de luy rendre la lumiere corporelle, mais d'éclairer son cœur.

Hier.v.ill.c.109. p.299.b. a Lausc.p.904.c. b Hier.an.372. c Socr.l.4.c.25.p 240 c.d. d b|Hier|Lausl Ruf|Soz l 3.c.15 p.523 b. e Socr.p.240.c. d. f d|Soz.p.523 b. g Ruf.l.11.c 7. p.181.1|Hier.v. ill.p 299.b|chr| Laus.p.904.d. h Soz.p.523.b. i Ruf.l.11 c.7.p. 181,1.

1. 'Il joignit le travail & l'étude à la priere,[a]& alla ecouter avec
a Soz.p.523.b. b Ruf.p.181. soin ceux qui faisoient profession d'instruire les autres.[b] La nuit mesme il employoit des veilles & tres longues & tres frequentes, non à lire, mais à ecouter: Et lorsque ceux qui luy lisoient, estoient contraints aprés un long travail, de ceder à la violence du sommeil, Didyme se servoit de ce silence, non pour se reposer, ou pour ne rien faire, mais pour ruminer, s'il faut ainsi dire, & pour rappeller en son esprit & en sa memoire les choses que les autres luy avoient apprises aprés les avoir luës dans les ouvrages [des anciens;] en sorte qu'il sembloit moins avoir ecouté ce qu'on luy avoit lu, que l'avoir écrit dans son esprit comme
Soz.p.523.b,c. dans un livre.'On dit aussi qu'il fit graver les lettres de l'alphabet sur des tablettes de bois, & que par ce moyen en les touchant il apprit à connoistre les lettres, les syllabes, les mots, & tout le reste, par la vivacité de son imagination, & par son application continuelle à retenir ce qu'on luy disoit.

Ruf.p.181.1| Lauf,c.4 p.904.d. 'Dieu mesme repandit une lumiere extraordinaire dans son esprit & dans sa conscience tres pure, pour faire voir à la lettre que c'est luy, comme il dit dans le pseaume, qui éclaire & qui
Socr.p.240.d. rend sages les aveugles.'Aussi Didyme qui naturellement avoit un esprit tres excellent & tres vaste, surpassa ceux mesmes qui avoient le plus de genie & le plus de penetration d'esprit; comprit avec facilité toutes les regles de la grammaire, & apprit en
Thdrt.l.4.c.26. p.701.a. c Hier.ex Did.p 397.b|422.d. peu de temps tout ce qu'enseigne la rhetorique,'& tout ce qu'il y a de beau dans les poëtes & dans les orateurs.[c] Il ne se mit pas neanmoins en peine de former son style sur leurs regles, se contentant de chercher la verité des choses, & de l'exprimer ensuite d'une maniere simple & sans ornement.

Ruf.p.181.1. 'Il se rendit ainsi tres habile dans la connoissance de toutes
Socr.p.241.a c. les choses & divines & humaines.'Il apprit si parfaitement les
Thdrt p.701.a. divines Ecritures de l'ancien & du nouveau Testament,'& pour
Lauf.p.904.d. la lettre & pour le sens,'qu'il l'expliqua mot à mot d'un bout à
d. l'autre.'Il acquit aussi une connoissance exacte, dit Pallade, de ce qui regarde les dogmes de l'Eglise; & il les expliquoit avec une telle force & une telle subtilité, que ses lumieres surpassoient celles de tous les anciens.

Ruf.p.181.1| Socr.p.240.d| S. z.p.523.b. 'Il penetra encore avec une vivacité admirable tout ce qu'il y a de plus difficile dans la dialectique & les syllogismes d'Aris-
Thdrt.l.4.c.26. p.701.a. tote, dans la musique, dans l'astronomie, dans les differentes
d Soz.p.523.1. opinions des philosophes:[d] Et quoiqu'il n'eust appris toutes ces
e Ruf.p.181.1. sciences qu'à l'aide de ses oreilles & de son imagination,[e] il les

avoit si presentes & si bien imprimées dans son esprit, qu'il estoit Socr.p.240.d.
en état de répondre à toutes les objections que luy pouvoient
faire ceux qui s'en estoient le mieux instruits par leurs yeux. Il
προθύμως. le faisoit mesme avec tant de force, 'que jamais aucun philoso- Ruf.p.181.1.
phe n'a pu le surmonter dans la dispute. Aprés avoir entendu
ses raisons, on estoit obligé d'avouer qu'il estoit maistre dans la
science sur laquelle on luy avoit fait des difficultez. 'Il apprit 1|Soz.p.523.b.
mesme la geometrie[a] par un miracle surprenant, n'y ayant point Thdrt.p.701 a. a Hier.v.ill.c.
de science qui demande tant le secours des yeux. [b] Il ne preten- 103.p.299 b.
doit pas trouver la verité dans toutes ces sciences; mais il y b Thdrt.l.4.c.26 p.701.a.
cherchoit des armes pour la défendre contre le mensonge.

ARTICLE II.

Estime des Catholiques pour Didyme, particulierement de Saint Athanase & de S. Antoine.

'DIDYME passoit tellement pour un prodige, que beau- Soz.l.3.c.15.p. 523.c.
coup de personnes attirées par sa reputation venoient à
Alexandrie, les uns pour l'entendre, & d'autres seulement pour
le connoistre. [Le temps où il vécut se rencontra presque tout
entier dans les troubles qui agiterent l'Eglise au sujet de l'Aria-
nisme;] & les Ariens eurent la douleur de trouver en luy un for-
midable adversaire. Car ayant embrassé la défense du Concile
de Nicée, il persuadoit encore aux autres de l'embrasser. Et il le
faisoit avec d'autant plus d'efficace, qu'il pretendoit moins em-
porter les esprits par la force de ses discours. Car il leur insinuoit
adroitement la verité, & les y faisoit entrer avec plaisir, en
faisant semblant de se soumettre luy mesme à leur jugement.
C'est pourquoi les Catholiques le cherissoient extremement,
& les solitaires mesmes donnoient des loüanges à sa vertu.

'Il fut tellement estimé de Saint Athanase, & des plus grands Ruf.l.11.c.7 p. 181.1.
hommes de l'Eglise, [c] qu'on luy donna le soin de l'ecole instituée c 1|Soz.p.523.a.
[depuis plusieurs siecles] à Alexandrie pour enseigner la doctri-
ne de la foy. 'Ainsi il parut extremement dans cette Eglise sous Thdrt.l.4 c.26.
le regne de Valens, [d] & mesme dés le temps des enfans de Cons- p.700 d|Socr.l.
tantin, c'est à dire avant l'an 350,] [e] Dieu l'ayant accordé à cette 4.c.25.p.241 b. d Soz p.523.a.
ville par une faveur particuliere pour la gloire de l'Eglise. [f] Il e Ruf p.181.1.
montra au monde cet homme si fidele, afin qu'il rendist témoi- f Socr.l.4.c.25. p.240.c.
gnage à la foy [de la Consubstantialité.] 'Il le plaça [sur le chan- Ruf.p.181.1.
delier] comme une lampe qui jettoit une lumiere eclatante au

milieu de l'obſcurité que les tenebres de l'hereſie, & la perfidie des docteurs de l'Arianiſme repandoient ſur les peuples d'Alexandrie. 'Sa providence l'oppoſa dans cette ville à la fureur de ces heretiques, [a] de l'impieté deſquels il parut le plus puiſſant adverſaire, renverſant tous leurs ſophiſmes, & diſſipant l'illuſion & la fourberie de leurs diſcours.

Socr.c.26.p.242.d.
a c.25.p.241.c.

[Saint Antoine qui vint à Alexandrie "en 355, comme nous croyons,] 'l'y viſita par trois fois dans ſa cellule;& Didyme l'ayant prié de faire l'oraiſon, il ſe mit auſſitoſt à genoux, ſans s'en faire prier une ſeconde fois, pour luy faire apprendre par ſon exemple comment il falloit obeïr.'Didyme alla auſſi le viſiter;[b]& dans l'entretien qu'ils eurent enſemble ſur les ſaintes Ecritures, Saint Antoine admirant ſon grand genie, & relevant par ſes louanges la vivacité de ſon eſprit, luy demanda s'il n'avoit point de regret d'eſtre privé de la vuë. Didyme n'oſa d'abord luy répondre; mais Antoine l'ayant prié une ſeconde & une troiſieme fois, l'obligea de luy avoüer avec ſimplicité que cela ne luy faiſoit pas peu de peine: Surquoi Antoine luy fit cette réponſe, Je m'étonne qu'un homme judicieux comme vous, regrette une choſe qui eſt commune aux mouches, aux fourmis, & aux autres animaux les plus mepriſables auſſibien qu'aux hommes,& qu'il ne ſe rejouiſſe pas d'en poſſeder une qui ne ſe trouve que dans les Apoſtres, dans les Saints, '& dans le Anges; par laquelle nous voyons Dieu meſme,& qui allume dans nous le feu d'une ſcience ſi lumineuſe. 'Il vaut bien mieux eſtre éclairé dans l'eſprit que dans le corps, & avoir ces yeux ſpirituels qui ne peuvent eſtre obſcurcis que par les pailles du peché, que non pas ces yeux charnels qui peuvent par un ſeul regard impudique precipiter un homme dans les enfers.

V. ſon titre § 12.
Lauſ.c.4.p.904.c.
Hier.ep.33.p.205.a.
b a.b|Ruf.p.181.a|Socr.p.241.b.c|Soz.p.523.d.
Ruf.p.256|Socr.p.241.b.c|Soz.p.523 c.d.
Vit.P.l.3 c.28.p.533.f.

'Ce philoſophe de l'Egliſe, comme l'appelle Sozomene, rapportoit luy meſme que durant le regne de Julien l'apoſtat, comme il ſentoit un extreme douleur de l'état où le crime de ce prince reduiſoit l'Egliſe, & qu'il employoit les jeûnes & les prieres pour flechir la miſericorde divine, un jour ſa douleur fit que aprés avoir eſté juſques au ſoir ſans manger, il ne voulut encore rien prendre lorſque la nuit fut venuë. Il s'aſſit ſeulement ſur un ſiege, où accablé par le ſommeil, il fut comme ravi en extaſe,& s'imagina voir des chevaux blancs courir dans l'air, & ceux qui les montoient dire tout haut: Qu'on diſe à Didyme que Julien a eſté tué aujourd'hui, vers cette meſme heure, qui eſtoit la ſettieme, [ou une heure aprés minuit,] & qu'il le faſſe ſavoir à

Lauſ.c.4.p.905.b|Soz.l.6.c 2.p.638.a b.

" l'Evesque Athanase, [qui estoit alors caché dans Alexandrie.] Didyme se leva aussi-tost, prit de la nourriture, & ayant remarqué le jour & l'heure où il avoit eu cette vision, il se trouva que Julien estoit mort en effet dans le mesme temps, [c'est à dire la nuit du 26 au 27 juin de l'an 363.]

ARTICLE III.

Didyme est visité par Rufin, par S. Jerome, & par Pallade: Du temps de sa mort.

'RUFIN fut l'auditeur de Didyme, [environ douze ans Ruf.l.11.c.7.p.
depuis la mort de Julien;]& il dit que quelque admirables 181.1.2.
que fussent ses ouvrages, (car nous allons voir qu'il en fit plusieurs,) 'neanmoins ceux qui comme luy les avoient lus, & l'a- 2.
voient aussi entendu parler, preferoient encore ce qu'il disoit de vive voix, trouvant beaucoup plus de grace, & je ne sçay quoy de divin qui surpassoit les discours ordinaires des hommes.
S. Jerome qui commençoit déja à blanchir, & qui paroissoit plus Hier.ep.65.c.
en état d'estre maistre que disciple, ne laissa pas[en 386]d'aller à 1.p.189.b.
Alexandrie,& d'y ecouter Didyme,'ayant principalement fait ce in Eph.pr.1.p.
voyage pour le voir, & pour luy consulter tous les doutes qu'il 203.a.
avoit sur les Ecritures. 'Et quoiqu'il n'ait pas resté plus d'un ex Ruf.l 2.p.
mois à Alexandrie, si nous en croyons Rufin, [a] il ne laisse pas de 223.b. a Hier.ep.65.c.
reconnoistre qu'il luy est obligé en beaucoup de choses, [b]& mes- 1.p.189.b.
me de se glorifier partout de l'avoir eu pour catechiste, & pour b ep.51.p.113.b| ex Ruf.l.2 p.
maistre dans l'intelligence des Ecritures, [c]& d'avoir joui de son 223.b.
amitié. [d]Il luy écrivit une lettre de civilité où il le qualifioit son c in Is.pr.p.c. d ep.65.c.1.p.
maistre. [e]Il dit qu'il avoit traduit en latin quelque chose d'Ori- 190.c.
gene & de S. Didyme, pour donner aux siens un échantillon de e ep.28.p.193.c.
la doctrine & de la science qui se trouvoit dans les ouvrages des Grecs.'Il l'appelle son Didyme. Il a les yeux, dit-il, qui sont louez ex Did.pr.p.
dans l'epouse des Cantiques, & ceux que J. C. nous ordonne de 397.
lever en haut, pour considerer les campagnes déja blanches, & prestes à moissonner. Avec ses yeux il regarde comme fort audessous de luy toutes les choses [de la terre,]& fait revivre l'ancienne coutume de donner à un Prophete le nom de Voyant. Celui qui aura lu ses écrits verra d'où les Latins[empruntent ou] volent ce qu'ils disent, & aprés avoir trouvé la source, il se mettra peu en peine des ruisseaux. Didyme est peu instruit pour la parole; mais il n'en est pas de mesme pour la doctrine.

Son ſtyle meſme eſt d'un homme apoſtolique, & par la ſublimité des penſées, & par la ſimplicité des expreſſions. 'Il l'appelle encore autrepart ſon Voyant [ou ſon Prophete,] [a] & Didyme le Voyant.

(inGal.pr.p.158.d. — a Ori in Ez.pr.p.615.)

'Pallade depuis Eveſque d'Helenople, eſtant venu à Alexandrie ſous le ſecond Conſulat de Theodoſe [c'eſt à dire en l'an 388,] 'paſſa [pres de] trois ans dans les monaſteres d'autour d'Alexandrie [juſques en 390;] '& puis demeura encore [prés de] dix ans dans les deſerts de Nitrie & des Cellules, 'd'où il revint encore à Alexandrie [en 399.] 'Durant ce temps là, il vint quatre fois en dix ans viſiter Didyme. Ce grand homme le voulut obliger de faire la priere dans ſa cellule: 'Pallade, qui eſtoit encore jeune, [& âgé ſeulement d'environ 22 ans,] 'refuſa de le faire. Surquoi Didyme luy raporta l'exemple de S. Antoine qui n'en avoit point fait de difficulté, pour luy dire que s'il vouloit veritablement imiter ce Saint, il devoit toujours obeïr ſans diſputer & ſans reſiſter. 'Il luy raconta diverſes particularitez de ſa propre vie, [b] entre autres la viſion qu'il avoit euë de la mort de Julien. [c] Il luy apprit auſſi l'hiſtoire d'une ſervante nommée "Alexandra, renfermée durant dix ans dans un ſepulcre.

(Lauſ.c.1.p.91.a. — c.7.p.908.a. — b.c|c.20.p.924 b — c.43.p 964.c. — c.4.p.902.d.e. — c2.p.902.a. — c.4.p 904.e. — c. — b c|90 5. — cc.5.p.905.906. — V. Ste Melanie l'ayeule § 2.)

'Durant ce temps là, dit Pallade, Dieu appella à luy à Alexandrie un grand nombre de Saints & de Saintes, du nombre deſquels fut le bienheureux Didyme. ["Selon la ſuite de l'hiſtoire de Pallade, il doit eſtre mort en l'an 399.]

(c 4.p 904.c. — Note.)

ARTICLE IV.

Des écrits de Didyme.

'THEODORET dit que Didyme paroiſſoit beaucoup à Alexandrie, par les écrits qu'il y faiſoit pour défendre la verité contre les dogmes heretiques [des Ariens.] Rufin dit auſſi que l'on fit écrire beaucoup de choſes qu'il diſoit, ſoit dans ſes leçons publiques, ſoit dans les réponſes qu'il donnoit aux demandes qu'on luy faiſoit, & que ſes écrits eſtoient fort admirez.

(Thdrt l.4.c.26.p.700.c. — Ruf.l.11.c.7.p.181.1.)

'Pallade ſemble dire qu'il avoit dicté des explications ſur toute l'Ecriture ſainte. [d] S. Jerome qui ne parle que d'une partie du nombre infini de ſes ouvrages, [e] qu'il appelle des ouvrages "importans, marque des commentaires ſur tous les pſeaumes, [f] 18 tomes ſur Iſaïe, [g] depuis le 40[e] chapitre juſques à la fin, [h] trois livres ſur Oſée adreſſez à S. Jerome meſme, qui luy avoit demandé

(Lauſ.c.4.p.904.d. — d Hier.v.ill.c.109.p.300.c. — e p.399 b|ep.89.c.6 p.343.b. — f v.ill.p.300 c. — g in Iſ.pr.p.4. — h inOſ.pr.c.6.p.4.b|Ruf.l.3.c.8.p.242.d|v.ill.p.300 c. — nobilia.)

mandé une explication de ce Prophete lorsqu'il le vint ecouter à Alexandrie. 'Il adressa de mesme à S Jerome un commentaire sur Michée, divisé ce semble en trois livres. [a] Il écrivit encore cinq livres sur Zacarie à la priere de ce Saint, [b] qui dit que tous ses commentaires estoient pour l'allegorie, & expliquoient peu l'histoire.[c] Il a fait aussi des commentaires sur l'Evangile de Saint Matthieu[d] & sur celui de S.Jean.[e] Il a expliqué fort au long la premiere Epistre aux Corinthiens,[f] & fait quelques petits commentaires sur celle aux Ephesiens.[g] Cassiodore assure qu'il avoit trouvé un commentaire de Didyme l'aveugle sur les Proverbes, lequel il avoit fait mettre en latin par Epiphane, [h] & un autre sur les sept epistres canoniques [1] qu'il avoit aussi fait traduire.[i] Nous avons encore aujourd'hui ce dernier dans la Bibliotheque des Peres [Car on y trouve tout ce qui peut faire juger qu'il est veritablement de Didyme, '& d'un auteur peu instruit des matieres de la grace. Il contient des instructions & des reflexions utiles & judicieuses, qui ne sont pas indignes du grand Didyme. Il n'y a que la premiere epistre de S. Pierre & la premiere de S Jean, qui soient expliquées bien au long.] Sur les autres ce sont plutost des annotations qu'un commentaire.

inZac.pr.p.832.a.
a alloOf.pr.p.8.
b v.ill p.300.c.
b in Zac.pr.p.238.a.
c v.ill.p.299.b|in Matt.t.9.p.12.
d v.ill.p.299.b.
e ep.52.t.2.p.117.b.
f ex Ruf.l.2.c.9.p.204.d|in Eph pr.pr.204.a.
g Cafd.inf.c.5.p 541.a.
h c.8.p.543.a.
i Bib P.t.9.p.53.
DuP.t.2.p.183|Canif.t.5.p.28.

'Outre ces ouvrages sur l'Ecriture, Didyme en avoit fait plusieurs autres, comme celui des Dogmes ou des sectes, deux livres contre les Ariens, [k] que Didyme semble marquer luy mesme en expliquant le chapitre 5[e] de la premiere epistre de Saint Jean.'Il a fait encore un livre du S.Esprit, & il s'est conservé jusques à nous parmi les ouvrages de S.Jerome, qui le traduisit [en l'an 386.]' Ce Saint l'avoit entrepris [dés l'an 384,]lorsque Damase vivoit encore, & à la priere de ce Pape. Il dit que c'est de cet excellent livre que les Latins ont pris tout ce qu'ils ont dit sur cette matiere. 'S.Augustin le cite.[m] 'On en a fait trois livres, quoique dans la verité ce soit toujours un discours suivi, qui ne devoit point estre separé, ou qui ne le devoit estre au plus qu'en deux parties.

Hier.v.ill.c.109.p 299 b|Du P.p.383.
k Bib.P.t.9 p.85 d.e.
Hier v.ill.c 109|ex Did.t.9.p.397.
l ex Did.t 9.p.397.
Aug.qu.l.2 c 25 t.4.p.57.2.d.
m Du P.t.2.p.384.

[Didyme y fait paroistre d'abord une humilité digne d'un docteur de l'Eglise.] 'Car il le commence en disant qu'il ne faut parler qu'avec beaucoup de respect & de circonspection de tout ce qui touche la divinité, & surtout de ce qui regarde le Saint Esprit, puisque le blaspheme qu'on prononce contre luy est irremissible : qu'ainsi ayant à en parler, la vuë de

Hier.ex Did.p.397.b.

1. 'M.r du Pin luy attribuë des commentaires sur Job, & sur l'epistre aux Galates[Je ne sçay d'où cela est pris.] Du.Pin.t.2.p.383.

sa foiblesse l'oblige de ne le faire qu'en tremblant ; qu'il eust bien mieux aimé ne point entrer dutout dans une matiere si elevée, & où il est si dangeureux de se tromper, mais qu'il y est contraint par les prieres souvent reïterées de ses freres, & par la necessité d'établir le sentiment de l'Eglise sur l'autorité des Ecritures, pour empescher que les simples ne soient seduits par ceux qui ont la temerité d'avancer sur ce sujet beaucoup de choses qui ne sont fondées ni sur les livres saints, ni sur aucun
p.422.d. des anciens auteurs Ecclesiastiques. 'Il renouvelle la mesme protestation à la fin de son discours, & il y joint cette regle importante, [l'ayant sans doute pratiquée le premier.] Que si quelqu'un veut lire son livre, il doit se purifier de toute action & de toute pensée contraire à la sainteté de Dieu, parceque pour comprendre ce qu'on en dit, il faut y apporter un cœur plein de lumiere, de sainteté, & de sagesse.

d. 'Il demande en mesme temps qu'on ait la charité de luy pardonner, s'il n'a pas toujours répondu autant qu'il le souhaitoit à l'attente du lecteur ; qu'il faut considerer l'esprit dans lequel il a écrit, sans s'arrester à la maniere dont il s'exprime ; qu'il ne craint point d'assurer qu'il n'a rien dit que de conforme à la verité ; mais que la bonne foy l'oblige d'avouer que sa maniere d'écrire est fort eloignée de la politesse & de l'agrément des personnes eloquentes ; qu'il n'a point eu d'autre dessein en traitant de l'Ecriture, que de chercher avec pieté quel en est le veritable sens, & d'exprimer ensuite ce sens avec la simplicité
p.397.b|DuP.t. ordinaire de son style. 'Il se peut faire que son grec ne fust pas
2.p.388. bien pur [& il negligeoit avec raison les ornemens de l'eloquence dans une matiere de doctrine.] Mais du reste on ne peut parler plus avantageusement d'un ouvrage, que Mr du Pin fait de celui-ci, & pour le fond & pour la maniere. Il voudroit que tous ceux qui ont traité des mysteres de la religion, l'eussent pris
Du P.p.384. pour modele, & en eussent suivi la methode. 'Il croit que c'est l'écrit le plus demonstratif & le plus methodique de tous ceux que les anciens ont composez pour prouver la divinité du Saint
p.385-387. Esprit: '& il fait l'abregé des raisons par lesquelles il la montre.
p.388. 'Il remarque que Didyme y condanne en passant par avance l'heresie Nestorienne.

Socr.l.4.c.25.p. 241.a. 'Socrate attribuë à Didyme trois livres sur la Trinité. [Je ne sçay si c'est autre chose que les deux livres contre les Ariens &
Hier ex Ruf.l. 3.c.8.p.242.d. celui du S Esprit.] 'Rufin l'ayant consulté sur le sujet des enfans qui meurent dans le berceau, il luy répondit par un livre qu'il

composa sur cette matiere. 'Il fit aussi quelques notes sur le livre des principes d'Origene. [Dans le V. tome de Canisius,] a & en d'autres endroits, on trouve un traité, ou plutost le fragment d'un écrit contre les Manichéens, qui porte le nom de Didyme d'Alexandrie. "On juge en effet qu'il a assez de raport avec l'ouvrage sur le S.Esprit.'Il semble que l'auteur en reconnoissant le peché originel, n'en connoissoit pas toutes les suites: [ce qui ne surprend pas en un homme nourri dans les principes d'Origene.] 'Le Pere Possin dans ses notes sur les epistres de Saint Nil, a donné en grec le commencement de ce traité. 'Evagre cité par Socrate, raporte quelques paroles de Didyme ce grand docteur & ce maistre si éclairé.

L.2.c.4.p.219.a | Socr.l.4.c.23.p.665.d.e. a Du P.p.389. V.les Manichéens § 24. p.389.390. Nil.ep.p.342. Socr.l.4.c.23.p.237.d.

ARTICLE V.

Il est accusé de quelques erreurs.

[JUSQUES ICI nous n'avons rien dit qui ne nous represente Didyme comme un homme qui a esté l'honneur de l'Eglise Catholique. Il faut avouer neanmoins que sa memoire n'est point sans tache, & qu'on luy attribuë des defauts dans le point le plus considerable de tout, c'est à dire dans la foy.] 'S. Jerome aprés les eloges qu'il luy a donnez, ne laisse pas de dire qu'il est certainement Catholique sur la Trinité, & qu'il suit la croyance de l'Eglise sur le Fils & le S.Esprit; mais que dans tous les autres points où l'on accuse Origene d'erreur, il le suit ouvertement, & soûtient que les sentimens de cet auteur qui sont rejettez de toutes les Eglises, sont Catholiques & saints: 'Que dans les notes qu'il avoit faites sur les Principes d'Origene, il ne s'estoit point arresté à dire que les erreurs qui s'y trouvoient, y avoient esté ajoutées par d'autres; que pour ce qui regardoit la Trinité, 'il avoit tasché de montrer qu'il ne disoit rien que d'orthodoxe; que ceux qui le mettoient du costé des Ariens, ne l'entendoient pas, & qu'ainsi c'estoit sans sujet qu'on vouloit le condanner & décrier ses ouvrages; 'mais que pour les autres erreurs il les avouoit comme des veritez.

b Saint Jerome dit encore que quand il l'estoit allé ecouter, il avoit appris de luy ce qu'il ne savoit pas; mais qu'il n'avoit pas perdu [la foy Catholique] qu'il avoit apprise des autres. c Il pretend aussi que la raison qu'il rendoit à Rufin de ce que quelques enfans mouroient si tost, estoit qu'ils n'avoient pas beaucoup

Hier.ex Rufl.2.c.4.p.219.a. a | ep.65.c.4.p.193.a. Ib | Socr.l.4.c.25.p.241.a. Hier.ex Ruf.l.2.c.4.p.219.a | ep.65.c.4.p.193.a b ep.65.c.1.p.189.b c ex Ruf.l.3.c.2.p.242.d.

peché [dans une vie precedente, selon l'imagination d'Origene,] & qu'ainsi ils n'avoient pas eu besoin de demeurer longtemps dans les prisons de leurs corps. 'Saint Jerome semble dire que Didyme luy mandoit en mesme temps le contraire, & l'accuser par là de dire à l'un d'une façon & à l'autre d'une autre. [Mais une duplicité si criminelle n'est pas mesme assez clairement marquée dans S Jerome pour le pouvoir assurer.

d|Bar.393.§27.

'Des personnes fort habiles trouvent qu'il est difficile de donner un bon sens à son commentaire sur les epistres Catholiques.] Neanmoins Cassiodore qui donne ce livre à ses Religieux, ne remarque point qu'il y eust rien à redire; quoique dans le mesme endroit il rejette comme Pelagien un commentaire sur Saint Paul attribué au Pape Gelase, & qu'il remarque que dans celui de S. Clement d'Alexandrie sur les epistres Canoniques, il y avoit quelque chose de moins exact, qu'il avoit mesme fait oster dans la traduction. 'Baronius assure qu'Evagre, Isidore, Rufin, & Pallade ont esté ses disciples, & ont pris de luy l'amour qu'ils avoient pour Origene & pour ses erreurs. [C'est une grande question que de savoir quelle a esté la foy de toutes ces personnes, dont nous ne pretendons point nous rendre juges.] 'Gennade luy reproche d'avoir distingué dans l'homme l'ame & l'esprit, comme deux choses differentes. [Ce n'est pas ce qui seroit le plus difficile à justifier ou à excuser:

M. Hermant.

Cass.inst.c.8.p.543.2.

Bar.393.§27.

Genn.dog.c.20.p.38 [illegible]

Ne pourroit-on point faire quelque comparaison de Didyme avec Saint Gregoire de Nysse, dans lequel on trouve divers sentimens fascheux, ce qui n'a pas empesché qu'il n'ait toujours esté honoré comme un Saint, & mesme comme un Pere de l'Eglise? pour ne rien dire de S. Justin, de Saint Irenée, & de plusieurs autres Saints, dont on est obligé de rejetter aussi quelques opinions. Il est visible que tant que Didyme a vécu il a esté honoré par S. Athanase & par les personnes les plus éclairées de l'Eglise comme un disciple, & mesme comme un docteur de la doctrine Catholique: & on avoit ses livres & ses discours pour apprendre sa croyance. C'est aprés l'avoir vu, l'avoir entendu, avoir sçeu s'il y avoit quelque chose à reprendre en luy, que S Jerome luy donne les eloges que nous avons vus. Longtemps mesme depuis qu'il se fut declaré contre Didyme,] 'il ne laisse pas de dire comme une chose qui luy faisoit honneur, qu'il avoit autrefois eu son amitié: [car Didyme estoit mort alors.] 'Il écrit encore en l'an 406, qu'il avoit vu à Alexandrie cet homme qui estoit le plus habile de son temps; [& toutes les fois qu'il en

Hier.in If pr.p.4.

in Os[ ]t.6.p.4.b.

parle, hormis quand il écrit contre Rufin, c'est toujours en le louant, ou au moins sans le blasmer.

Pour les autres auteurs, outre Rufin & Pallade, qui ont esté accusez d'Origenisme, aussibien que Didyme, outre Socrate qui se declare partout pour Origene, & Sozomene qui le copie ;] Theodoret & Cassiodore [qui ne sont pas suspects en ce point,] en parlent fort honorablement. [a] Le dernier raporte des choses fort extraordinaires d'un autre aveugle nommé Eusebe qu'il avoit vu, & qui luy avoit rendu croyable tout ce qu'il avoit lu de Didyme [On pretend qu'il a esté anathematizé par le V. Concile, & ensuite par d'autres; surquoi on sçait qu'il y a bien des choses à dire, que nous ne pouvons pas examiner en cet endroit.] Thdrt.l.4.c.16. p.700.701| Casd.inst.c.5 p. 541 543 a Casd.inst.c.5.p 542.1.

'S. Ierome parle d'un Ambroise d'Alexandrie disciple de Didyme, qui avant l'an 392 avoit écrit un grand ouvrage contre Apollinaire, & des commentaires sur Job. ["Quelques uns croient que c'est luy que l'Eglise honore le 17 de mars. Mais c'est plutost l'ancien Ambroise ami d'Origene.] Hier.v.ill.c. 126.p.302.303. V. la persecution de Maximin note 3.

S. SIMPILCIEN,

ARCHEVESQUE DE MILAN.

Note 1.



[LES anciens historiens ne nous ont rien "appris de la naissance & des premieres années de S. Simplicien. Il doit estre né assez peu avant dans le IV. siecle,]puisqu'il estoit déja fort âgé lorsque S. Augustin se convertit[en 386] Il se consacra à Dieu dés sa jeunesse, & vécut toujours dans une tres grande pieté. Ainsi ayant passé un grand nombre d'années dans la pratique des vertus, il se rendit savant en la vie spirituelle par une longue experience. On voyoit reluire en luy la grace de Dieu, & l'on reconnoissoit sans peine que c'estoit un fidele serviteur de J. C. Aug conf.l.8 c. 1.p.58.e.c.

[Il est aisé de juger de la profondeur de sa science par ce que dit S. Ambroise,]qu'il avoit naturellemeut un esprit fort vif, & qui penetroit aisément les choses spirituelles ; que l'ardeur de sa foy & le desir de connoistre plus parfaitement les mysteres de Dieu, le porta à voyager par toute la terre ; & qu'avec cela Amb.in Ex.14. t.1 p.436.f.

il consacroit tout son temps & la nuit comme le jour, à faire alternativement diverses lectures. 'Il faisoit voir fort ordinairement combien les philosophes se sont eloignez de la verité dans leurs écrits; qu'ils combatent leurs maximes par leurs actions, & que les principes mesmes de leur doctrine se détruisent les uns les autres. 1. 'Il estoit plus difficile de luy plaire qu'à beaucoup d'autres, [parcequ'il voyoit aisément les defauts que les autres n'appercevoient pas:] mais sa charité temperoit l'exactitude de son jugement.

f|437 g.

in ps.104.p.861 k.

[Il est certain qu'il fut quelque temps à Rome,] 'où Dieu se servit de luy [avant l'an 362,] pour la conversion du celebre Victorin, comme nous le dirons dans la suite. [Il semble qu'il ait passé toute la derniere partie de sa vie à Milan.] 'On l'a qualifié moine dans l'argument d'une lettre que S. Ambroise luy écrit; [ce qui ne semble pas devoir faire une autorité.] 'Gennade nous assure qu'il fut elevé à l'honneur de la prestrise; [& ce fut sans doute en cette qualité] 'qu'il servit de pere à S. Ambroise lorsqu'il receut la grace de J. C, [luy ayant peut estre donné les instructions dont il eut besoin pour recevoir le battesme à la fin de l'an 374, ou l'ayant instruit dés auparavant à Rome dans la pieté.]

Aug.conf.l.8.c.2.p.59.1.a.

Amb.ep.27.t.5.p.254.b.

Genn.v.Ill c.36.

Aug.conf l.8.c.2.p.59.1 a.

'Baronius croit que le Pape Damase l'envoya de Rome à S. Ambroise pour luy enseigner les regles de la conduite episcopale: ["mais cela n'a pas de fondement.] 'Ce que nous savons, c'est que S. Ambroise & luy estoient liez ensemble d'une ancienne amitié, 'que S. Ambroise l'appelloit son pere,[a] & l'aimoit veritablement comme tel,[b] & que Simplicien de son costé l'aimoit comme son fils,[c] témoignoit estimer ses écrits,[d] & quoiqu'il fust si habile, il le consultoit dans les difficultez qu'il trouvoit sur l'Ecriture.[e] Il estoit bien aise quand ce Saint expliquoit au peuple les mysteres des pseaumes, ou les écrits de S. Paul: [ce qui marque qu'il y assistoit.][f] Ils s'entretenoient quelquefois ensemble,[g] & Saint Ambroise luy adressoit plusieurs de ses ouvrages sur l'Ecriture.

V. S. Ambroise § [illegible]

Bar.375.§ 22| 385.§ 9.

Amb.in ps 104.p.861.h.i.

1|in Ex.p.438.g.

a Aug conf.l.8.c.2.p.59.1.a.

b Amb in ps.104.p.861.i.

c K.

d in Ex.24.p.436.e.f.

e in ps.104.p.861.h.

f b

g h|in Ex.24.p.436 443|ep.27.p.254.

[h]S. Augustin estant encore à Milan dans les douleurs de l'enfantement de sa vie nouvelle, alla le visiter [en l'an 386,] pour luy decouvrir toutes les agitations de son ame, & pour savoir de luy quel genre de vie il devoit embrasser. 'Il dit que ce fut Dieu qui luy inspira ce dessein. 'Simplicien pour l'exhorter à l'amour de l'humilité de J. C, luy raconta la conversion de Vic-

h Aug.conf.l.8.c.1.p.58.2.c.

c.

c.2.p.59.1.b.

1. *ou bien*, & que si leurs actions ont esté criminelles, ce n'a esté que la suite necessaire de la fausseté de leur doctrine.

torin, 'afin qu'il l'imitast; & elle le toucha en effet d'un desir c.5.p.60.1.c.d. ardent de l'imiter. [Ce fut sans doute dessors que commença] 'cette affection paternelle qu'il avoit pour S. Augustin, & dont ad Sim.t.4.p. il luy avoit donné diverses marques avant la lettre qu'il luy 2.b.4.d. écrivit [en l'an 396.

V. S. Augustin § 212. "Cette lettre estoit sur le sujet de quelques ouvrages de Saint Augustin qu'il avoit lus avec une extreme joie, & pour luy demander l'explication de quelques difficultez. Saint Augustin le satisfit par les deux livres qu'il luy adressa avec une lettre où il le traite de pere: & il ne se peut rien voir de plus respectueux, ni qui donne une plus grande idée du merite de S. Simplicien; quoiqu'apparemment il ne fust encore que Prestre, & que Saint Augustin fust déja Evesque C'est dans ces livres que S. Augustin Genn.c.36. a commencé à reconnoistre le mystere de la predestination; & c'est une obligation que nous avons à S. Simplicien, puisque S. Augustin ne s'engagea à examiner cette matiere, que dans l'esperance que celui qui le luy commandoit, luy obtiendroit aussi par ses prieres les lumieres & la grace qui luy estoient necessaires.]'Il paroist que cette lettre de Simplicien à Saint Augustin devint publique. 'Gennade qui en parle comme s'il l'avoit vuë, dit qu'en faisant diverses demandes comme pour s'instruire de ce qu'il ne savoit pas, il instruisoit luy mesme celui à qui il demandoit instruction. [Elle n'est pas venüe jusques à nous.] Gennade ajoute qu'il écrivit beaucoup de lettres à S Augustin encore Ibid. Prestre "pour l'exciter à travailler sur l'Ecriture sainte, & qu'il fut en quelque sorte son excitateur, de mesme qu'Ambroise l'avoit esté autrefois à l'égard d'Origene.

'S. Ambroise estant tombé malade & prest à mourir, quelques Amb.v.p.90.c. uns de ses Ecclesiastiques s'entretenoient ensemble sur le choix de celui qu'il faudroit mettre en sa place; & ils parlerent de S. Simplicien. C'estoit dans le lieu où S. Ambroise estoit couché, mais fort loin de luy; & ils parloient si bas, qu'à peine s'entr'entendoient ils. Neanmoins S. Ambroise approuva leur choix, & dit tout haut par trois fois, comme s'il se fust entretenu avec eux, il est vieux, mais il est bon. Ils en furent si surpris, qu'ils s'enfuirent. Cependant quand ce Saint fut mort[le 4 d'avril 397,] on elut Simplicien pour luy succeder.

[Ce fut aussitost aprés son election que] l'Eglise fut honorée par le martyre des SS. Sisinne, Martyre, & Alexandre, qui furent tuez par les payens dans le diocese de Trente le 29 de may V.S.Vigile. 397. "Simplicien demande leurs corps à Saint Vigile de Trente,

qui ne les luy put refuser, & les luy envoya avec une lettre, où il faisoit un abregé de leur histoire. Leur reception à Milan fut signalée par la guerison miraculeuse d'un aveugle]

Conc.B.t.2.p.931.e.f. 'Le 28 d'aoust de la mesme année 397, le Concile d'Afrique ordonna que l'on consulteroit les Evesques Sirice & Simplicien, pour savoir si l'on ne pouvoit pas elever à la clericature ceux p.743.1.f. qui avoient esté battizez dans l'enfance par les Donatistes. 'Le premier Concile de Tolede soumet aussi ses ordonnances touchant la reception des Priscillianistes à ce que le Pape S. Simplicien de Milan, & les autres Prelats de l'Eglise en écriroient; 2.b. 'ne voulant point qu'ils fissent aucune ordination jusqu'à ce que la communion leur eust esté renduë par le Pape, "ou par Saint Simplicien. *vel qui paulo après se prenoit pour &.*

[Voilà tout ce que l'antiquité nous a conservé des actions de ce grand Saint.'Car nous n'osons pas nous arrester à ce que] 'les nouveaux en disent, ni à la vie mesme que nous en avons.'La vie de S Gaudence de Novare écrite au VIII. siecle, dit qu'il fut ordonné Evesque par S. Simplicien. 'Ennode dans l'epigramme qu'il a faite sur luy, témoigne que Dieu luy donna une grande paix durant son episcopat, comme pour epargner sa vieillesse qui ne diminuoit point neanmoins la vigueur de son ame, & ne put l'obliger de rien relascher de l'eminente vertu qu'il avoit fait paroistre [dans la force de son âge. Il y a d'autres choses que je n'entens pas.] Ugh.t.4.p.67. Boll 22.jan.§12.p.420.2. Enn car.78.p.622. Note 2.

'Il mourut "en l'an 400, vers le mois de may, comme nous l'apprenons de S. Paulin,[a]& dés le 16 de juin 401, le Concile de Carthage ordonne qu'on écrira à Venere de Milan [son successeur.]Ainsi il n'a guere gouverné que trois ans. 'On pretend qu'il fut inhumé dans l'eglise qui porte aujourd'hui son nom, & qui a quelquefois porté celui de la S. Vierge. C'est une abbaye de Benedictins. On ajoute qu'il y avoit mis les corps des SS. Sisinne & Alexandre, ayant voulu estre enterré auprés d'eux, de mesme que S. Ambroise avoit voulu l'estre auprés des SS. Gervais & Protais. [Mais il y a assez d'apparence qu'il avoit seulement formé ce dessein, & que la chose ne fut executée qu'aprés sa mort, lorsque l'eglise qu'il avoit commencée pour cela, fut achevée. Car quoiqu'il soit mort vers le mois de may] 'on trouve neanmoins qu'il ne fut enterré que le 15 d'aoust, auquel sa feste est marquée dans un calendrier de Milan, ancien de plus de 500 ans, avec la feste de l'Assomption: & le mesme jour ce calendrier marque la translation des SS. Sisinne & Alexandre. 'L'Eglise de Milan Note 3. Paul.ep.16.p.175.176. a Conc.t.2.p.1081.e|1084.a. Ripam.l.6.p.372|Ugh.t.4.p.33 b|67.d. Mabi.mus.p.107.108. Bar.16.aug.

9 Milan fait aujourd'hui la feste de Saint Simplicien le 16 [pour la separer de celle de l'Assomption ;] & le martyrologe Romain la marque aussi ce jour là. Nous trouvons dans les plus anciens monumens de l'Eglise de Milan, que deux Evesques du V. siecle ont esté enterrez dans l'eglise de S. Simplicien. 'Au mois de may 1582, S. Charle mit sous le nouvel autel de la mesme eglise les reliques de S. Simplicien avec celles des Martyrs & de quelques autres Saints, qu'on avoit tirées de l'ancien autel. 'Bollandus nous a donné la relation de cette ceremonie tirée d'un "auteur Italien, 'dont nous apprenons que les os de Saint Simplicien estoient fort grands. S. Charle en tira un du bras pour donner à la cathedrale, & quelques autres pour distribuer à diverses personnes. Il reserva aussi la teste pour la faire enchasser dans de l'argent.

Ugh.t.4.p.68. Boll.29.may,p. 45-49. Puricelli. p.46 c.f.

VICTORIN ORATEUR CHRETIEN.

[Quoique la conversion de l'orateur Victorin soit une partie considerable de la vie de S. Simplicien, nous l'avons neanmoins separée de la suite de son histoire pour en pouvoir parler avec plus d'étenduë, & y joindre tout ce qui regarde Victorin.]

'Cet orateur nommé par S. Jerome C. Marius Victorinus,[a] à quoy d'autres ajoutent encore le nom de Fabius,[b] estoit Africain de naissance : mais ce fut à Rome qu'il se rendit celebre par la profession qu'il y fit de la rhetorique dés le temps de Constantin.[c] Il l'enseignoit encore en la 17 année de Constance ",[d] & continua jusque sous le regne de Julien.[e] Il le faisoit avec tant de reputation, qu'on luy eleva une statuë dans la place de Trajan :[f] & il eut pour disciples un grand nombre des plus illustres du Senat.[g] On écrit que S. Jerome a aussi esté de ce nombre. [& tout porte à le croire, sinon que S. Jerome ne le dit pas.] On luy
1. donne à la teste de ses écrits le titre de [1] Clarissime [propre aux Senateurs & aux autres du mesme rang.]

Hier.in Gal.pr. p.158.c. a Vict.in Mani. p.153. b Hier.v.ill.c. 101.p.298.d. c chr. d Aug.conf.l.8. c.5.p. e c.2.p.50.1.cf Hier.chr. f Aug.p.50.1.b. g Anal.t.4.p. 183. de J.C 354.

'Il excelloit dans toutes les belles sciences. Il avoit lu beaucoup de livres des philosophes. Il en avoit porté des jugemens tres solides, & les avoit éclaircis par les lumieres de son esprit. Il avoit mesme traduit en latin quelques livres des Platoniciens. 'Mais avec toutes ces lumieres il adora les folies & les monstres du paganisme jusques à un âge fort avancé, 'employant mesme son eloquence à les défendre, & il participa toujours à ces mysteres sacrileges pour lesquels toute la noblesse & tout le peuple Romain, à la reserve d'un tres petit nombre, avoient encore alors

Aug.p.59.1.b. b.c Hier.v.ill. c 101.p.268.d. Aug.p.59.1.c.

1. V.C. pour *vir Clarissimus*, & non pas *Consularis*, comme on met souvent.

une passion tres violente. Enfin neanmoins lorsqu'il eut plu à Dieu de se rendre le maistre de son cœur, il n'eut point de honte en sa vieillesse de s'assujettir comme un enfant à la puissance de J.C, d'estre lavé comme un enfant dans les eaux salutaires du battesme; de soumettre sa teste altiere à l'humble joug de l'Evangile, & d'abaisser son front superbe sous les opprobres de la Croix. Voici ce que S. Simplicien nous en a appris par la plume de S. Augustin.

c. 'Il lisoit la sainte Ecriture & tous les livres des Chrétiens qu'il
b. pouvoit trouver, [soit à la persecution de Simplicien]'qui estoit
c. son intime ami, [soit par sa curiosité propre.] 'Il les lisoit avec attention, & s'efforçoit d'en penetrer l'intelligence: [& en admirant la verité,] il disoit à Simplicien, non pas devant le monde, mais en particulier & en secret, comme à son ami: Sachez que " maintenant je suis Chrétien. A quoy Simplicien luy répondoit: " Je n'en croirai rien, & je ne vous considererai point comme tel, " jusqu'à ce que je vous voie dans l'Eglise de J.C. Victorin se mo- " quoit de cette réponse, & disoit. Sont-ce donc les murailles qui " font les Chrétiens? Il luy repetoit souvent qu'il estoit Chrétien. " Simplicien luy raportoit aussi toujours la mesme chose, & Victorin continuoit toujours à s'en moquer, & à parler avec raillerie de ces murailles. Car il craignoit de deplaire à ses amis, qui estoient de superbes adorateurs des demons, & de se rendre ennemi de tant de personnes puissantes.

d. 'Mais lorsqu'en lisant "& en priant avec ardeur, il se fut ren- *&inhiando.* du plus fort dans la foy, il apprehenda d'estre desavoué par J.C. en presence de ses saints Anges, s'il craignoit de le confesser à la vuë des hommes. Il reconnut qu'il se fust rendu coupable d'un tres grand crime, s'il eust rougi de faire une profession publique des mysteres sacrez, dans lesquels le Verbe de Dieu s'est humilié, luy qui n'avoit pas rougi de reverer publiquement les mysteres abominables & sacrileges des demons superbes, ausquels il avoit ajouté foy en se rendant leur superbe imitateur. Ainsi ayant une sainte honte de trahir la verité, il perdit cette malheureuse honte qu'il avoit d'abandonner le mensonge: & tout d'un coup, lorsque Simplicien y pensoit le moins, il luy dit: Allons à l'Eglise, car je veux estre Chrétien. Simplicien trans- " porté de joie l'y accompagna à l'heure mesme: & aussi-tost qu'il eut esté instruit dans les principes de nostre religion, il donna son nom pour estre écrit avec ceux qui devoient estre regenerez en J.C. par les eaux sacrées du battesme. Rome fut remplie

d'étonnement, & l'Eglise de rejouissance. Les superbes entroient en fureur: ils fremissoient de rage, & ils sechoient de depit. Mais ce nouveau serviteur de Dieu mettoit toute son esperance en luy, & ne consideroit plus ni les vanitez, ni les folies trompeuses du siecle.

'Lorsque l'heure fut venüe de faire la profession de foy, que ceux qui doivent estre battizez ont accoutumé de faire à Rome en certains termes qu'ils apprennent par cœur, & qu'ils prononcent d'un lieu eminent en presence de tous les Fideles, les Prestres proposerent à Victorin de faire cette action en secret, ainsi que c'estoit la coutume de le proposer à ceux que l'on jugeoit pouvoir estre touchez de crainte par une certaine timidité naturelle. Mais il aima mieux faire cette action en public qu'en particulier; & certes avec grande raison. Car s'il n'avoit pas craint d'enseigner publiquement l'eloquence dont il ne pouvoit tirer aucun bien veritable pour son ame, ni d'avoir une troupe de payens & d'insensez pour témoins de ses discours & de ses paroles. A combien plus forte raison devoit-il faire une profession publique de la religion salutaire qu'il embrassoit, & ne pas craindre d'estre entendu par les humbles enfans de l'Eglise? d.

'Lors donc qu'il fut monté au jubé pour faire sa profession de foy, tous ceux qui le connoissoient, commencerent à le nommer avec un bruit confus de rejouissance; (& y avoit-il là quelqu'un qui ne le connust pas?) On entendit ce mot de Victorin sortir avec joie comme une voix sourde de la bouche des assistans. L'extreme contentement de le voir excita ce soudain murmure; & le desir de l'entendre parler le fit cesser aussi-tost. Il recita le symbole avec une assurance merveilleuse. Tous les Fideles qui estoient presens, eussent voulu comme l'enlever pour le mettre dans le fond de leur cœur; & ils l'enlevoient en effet en l'aimant & en se rejouissant de la grace si particuliere que Dieu luy faisoit. d.

[Victorin continua encore dans sa profession aprés son battesme,] 'jusque'à ce que Julien l'apostat défendit aux Chrétiens d'enseigner les lettres humaines & la rhetorique. Il se soumit à cette loy, aimant mieux abandonner sa profession de parler en public, que de manquer de fidelité à la parole eternelle. Surquoi Saint Augustin fait cette reflexion, que s'estant montré si genereux en cette rencontre, il n'avoit point d'autre part esté moins heureux d'avoir trouvé une occasion si favorable de ne travailler plus desormais que pour Dieu seul. c.5.p.60.1.d.

Bar.362.§318. 'Comme il estoit déja extremement âgé lorsqu'il se convertit sous Constance, il ne vécut pas apparemment beaucoup aprés Julien. [C'est pourquoi il seroit difficile d'entendre de luy ce Hier ep.50.t.2. p.101 a. a Bar.382.§31 que dit S. Jerome,]'que Victorin n'avoit pu souffrir à Rome que Jovinien voulust egaler les femmes mariées aux vierges,'puisque Jovinien n'a pu commencer à paroistre qu'en l'an 382.

[Victorin l'orateur a composé divers ouvrages pour l'Eglise.] Hier in Gal.pr. p.158.c. 'Mais parceque son esprit estoit déja rempli par les sciences profanes, & qu'il n'avoit pas eu le temps d'acquerir la science de l'Ecriture, ses livres parurent moins utiles, personne, quelque eloquent qu'il soit, ne pouvant bien traiter ce qu'il ne sçait pas. C'est le jugement que S. Jerome porte des commentaires qu'il Labb.scri.t.2.p.469. avoit faits sur Saint Paul,'dont le P. Labbe dit qu'il croit que les b Vict.in Mani.pr. epistres aux Galates & aux Philippiens se trouvent encore.[b] Le P. Sirmond a trouvé effectivement dans un manuscrit ses commentaires sur quelques epistres, & il dit que le style en est plus Du Pin,p.296. clair que dans ses écrits dogmatiques. 'Cependant il ne les a pas donnez, jugeant apparemment qu'ils n'en valoient pas la peine.

Hier v ill.c.101. p.298 d. 'Victorin composa aussi quatre livres contre Arius dans l'air de la dialectique, qui sont fort obscurs, & S. Jerome dit qu'il n'y Bellar|Du Pin, p.291. a que les plus habiles qui les entendent. 'Outre cette maniere scolastique, obscure, & embrouillée qu'on reconnoist encore aujourd'hui, on ne trouve pas mesme qu'ils soient tout à fait Bar.362.§318. exacts dans le dogme, ou au moins dans les expressions. 'Neanmoins selon le jugement de Baronius, ils font voir la pieté de §318|Vict.l.2.p.224a. leur auteur, aussi-bien que sa profonde erudition. 'On voit qu'il les écrivit sous le regne de Constance, ["mais seulement sur la NOTE 4. Vict.p.223.224 fin de ce regne,]'puisqu'il parle de Basile d'Ancyre comme d'un Evesque tout à fait separé des purs Ariens, [ce qui ne commença qu'en l'an 358.]

L.1.p.183.a. 'Il paroist que ce n'est pas le premier ouvrage qu'il ait fait contre les Ariens, ou au moins que ce n'est pas la premiere partie. On voit que Victorin l'entreprit à l'occasion d'un nommé Candide son ami particulier qui avoit écrit en faveur de cette secte qu'il suivoit. Victorin avoit déja refuté ce que cet Arien p.182. avoit écrit, '& avoit montré que J.C. n'avoit pas esté fait, mais Anal.t.4.p.258. engendré. [On pourroit examiner si ce n'est point]'l'ouvrage de p.255. Victorin que le P. Mabillon a donné en 1685, 'avec un écrit imparfait de Candide auquel Victorin répond, [& si celui-ci est Labb.scri.t.2. p.468. different de]'celui qui a esté imprimé à Basle en 1548, sous ce titre, De la generation du Verbe divin, pour servir de réponse

à Candide Arien, avec un petit écrit du mesme Candide. [Mr du Pin ne parle ni de celui-ci, ni de celui du P. Mabillon,] 'dans lequel Victorin témoigne qu'il avoit déja fait d'autres ouvrages sur la Trinité, & sur la generation du Verbe. 'Il cite Aquila.[a] On trouve dans cet ouvrage l'obscurité ordinaire de son auteur. Anal.t.4.p.175. p.172. a p.176.

'Aprés donc que Victorin eut fait son premier écrit, Candide luy envoya pour réponse la lettre qu'Arius avoit écrite à Eusebe de Nicomedie au commencement de son schisme, & celle du mesme Eusebe à Paulin de Tyr. 'Ce fut pour refuter ces deux lettres que Victorin entreprit son grand ouvrage qui est divisé en quatre livres, & qu'on intitule tantost Contre Arius, [tantost De la Trinité.] 'On croit que le petit traité intitulé, Qu'il faut recevoir l'Homoousion, n'est qu'un abregé des ces quatre livres. 'Le mot de *payens* y est mis pour signifier les idolatres:[b] & c'est la premiere fois qu'on le trouve en ce sens, si cet écrit est fait avant une loy de Valentinien I, où il est employé de la mesme maniere. 'Quelques uns croient que Candide contre lequel Victorin a écrit, est celui mesme qui s'estant mis du parti d'Aece & d'Eunome, fut fait par eux Evesque des Eunoméens dans la Lydie vers le temps de Jovien. Vict.l.1.p.182.b. p.183.a. Du Pin,p.295. Bib.Pat.t.4.1.p. 255.d. b Cod.Th.t.6.p. 250.251. Phisg.l.8.c.2.p. 109|n.p.319.

[Le grand ouvrage de Victorin est suivi dans la Bibliotheque des Peres, de quelques petites pieces qu'on attribuë au mesme auteur. Celle qu'on intitule sa Seconde hymne, est pleine de sentimens d'une pieté egalement vive & ardente.] 'Nous avons aussi un poëme sous son nom sur le martyre des Macabées. 'Quelques manuscrits l'attribuent à un Hilaire. [c] 'Le P. Sirmond a encore donné au public en 1630, sous le nom du mesme auteur, un petit livre adressé à Justin heretique Manichéen, contre les deux principes de Manichée, & pour soûtenir la verité de la chair de J. C, & un autre livre Du commencement du jour, 'pour expliquer les jours marquez au commencement de la Genese. 'Mr de Launoy témoigne douter si ces deux livres sont veritablement de Victorin, parceque S. Jerome n'en parle point. [Je ne sçay si cette raison est fort considerable. Au moins ces deux ouvrages ont toute l'obscurité necessaire pour les croire de Victorin;] 'quoiqu'on trouve que l'écrit contre Justin est un peu plus intelligible & plus agreable que ceux qui sont contre Candide. Bib.P.t.8.p.625 Labb.script.t.2. p.468. c p.467.468. Du Pin,p.296. Laun.de Vict. p.56.57. Du Pin,p.296.

'Cassiodore marque qu'il avoit fait des commentaires sur la rhetorique de Ciceron. [d] 'Ce sont ses deux livres intitulez *de Inventione*, qui ont esté imprimez plusieurs fois. [e] 'Cassiodore luy attribuë encore un livre Des syllogismes par hypothese, qu'on Laun.de Vict. p.57. d Labb.scri. t.2. p.468.469. e p.469|Casd.ps. 7.p.32.1.

p.469|Laun.de Vi&. p.58. croit estre perdu. 'On luy attribuë divers ouvrages sur la grammaire, & une traduction de l'introduction de Porphyre. aSaint Jerome cite un commentaire de Victorin sur les dialogues de Ciceron: [& un sujet de cette sorte convient mieux à celui dont nous parlons qu'à S. Victorin Evesque de Pettau & Martyr.] 'Ce Pere cite autrepart quelques paroles de Victorin l'orateur.

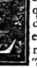
a Hier in Ruf.l.1.p.202.d.

in Ez.l.13.pr.p.533.d.

[Quelque scolastiques & quelque épineux que soient les ouvrages de Victorin, on y trouve pourtant diverses marques de sa pieté.] 'Elle s'y eleve quelquefois à Dieu, pour reconnoistre que c'est de luy qu'il tient tout ce qu'il a. 'Mr du Pin a remarqué la conclusion de ce traité à Justin contre les Manichéens: '& on y peut joindre celle de la réponse à Candide donnée par le P. Mabillon: Maintenant, Pere [eternel,] sauvez nous, & pardonnez nous nos pechez: car c'est un peché de parler de Dieu, de dire ce qu'il est, comment il est, & d'employer la voix d'un homme pour éclaircir les mysteres de Dieu, plutost que pour les reverer. Mais puisque vous nous avez donné vostre esprit, Pere saint & tout puissant, nous avons "quelque connoissance de vous & nous taschons de la communiquer à tous les autres; ou plutost nous vous connoissons parceque nous vous ignorons, '& nous vous connoissons mesme parfaitement, parceque nous ne voulons vous connoistre que par l'obscurité de la foy, & ne cesser jamais de vous loüer en confessant le Pere nostre Dieu, J.C. son Fils nostre Seigneur, & le S. Esprit.

Anal.t.4 p.175. Du Pin,p.295. Anal.t.4.p.175. particularem. p.176.

SAINT ASTERE,
ARCHEVESQUE D'AMASÉE
DANS LE PONT,
ET DOCTEUR DE L'EGLISE.



[L'HISTOIRE nous fournit jusqu'à six Asteres qui se sont rendus celebres en diverses manieres dans le quatrieme siecle.] Le plus ancien de tous est ce malheureux sophiste, qui aprés avoir renoncé J.C. durant les persecutions vers l'an 304, "combatit sa divinité, fut l'un des plus fameux predicateurs de l'Arianisme, '& eut neanmoins la temerité de vouloir se rendre interprete de plusieurs livres sacrez.

Ath.de syn.t.1.p.887.e.d.&alii

V.les Ariens § 23.

Hier.v.ill.c.94.p.297.a.

[Le temps de sa chute,]'& ce qu'on remarque qu'elle osta aux Ath.de syn.p.
Ariens la hardiesse de l'elever à l'état ecclesiastique, [nous le 887 c.d.|Socr l.
font distinguer] 'd'Astere aussi sophiste & Arien, mais Evesque, 1.c.36 p.72 a. Thdrt.v.Pat.c.
Ibid. § 118. "que Dieu tua à Cyr [vers 372,] par la priere de S Julien Sabbas, 2.p.783 c.d.
Ibid.§ 85,88. comme nous l'apprenons de Theodoret. ["C'est apparemment
cet]'Astere qui assista au Concile de Seleucie en 359, dans le parti Ath.de syn.p.
des Acaciens, & qui y fut separé de la communion par les Se- 881.c|Socr.l.2.
miariens jusqu'à ce qu'il se fust purgé de divers crimes dont il c.40.p.152.b.c.
estoit accusé. Son siege n'y est point marqué.

[On pourroit peut-estre croire que ce second Astere Evesque,
est] 'celui de Scythople que Saint Jerome met au nombre des Hier.ep.84.p.
savans [de son temps] qui faisoient paroistre dans leurs écrits 327.b.
beaucoup de connoissance des lettres divines & humaines.[Car
Theodoret ne dit pas clairement que celui qui mourut à Cyr
vers 372, en fust Evesque: Neanmoins si S. Jerome a voulu dire
qu'Astere de Scythople estoit Evesque de Scythople, comme je
Note ne croy pas qu'on en puisse douter, "c'estoit apparemment un
Catholique fait Evesque du temps de Jovien pour opposer à Phi-
lippe qui tenoit le mesme siege pour les Ariens. Ainsi] 'Saturnin Conc.t.2.p.955.
de Scythople qui assista en 381, au Concile œcumenique, [aura c.
succedé à Astere.] 'Cet Astere de Scythople a fait un commen- Aug ep.11.c.6.
taire grec sur les pseaumes. p.22.2 a.

[Il y a un quatrieme Astere, plus ancien que les deux derniers;
V. S. Athanase § 44. c'est le saint Confesseur & Evesque de Petra en Arabie, "qui
ayant quitté les Orientaux en 347, pour se joindre au Concile
de Sardique & à S. Athanase, fut banni aussi-tost aprés par Cons-
Ib. § 95,96. tance en la haute Libye. En 362 "il se trouva au saint Concile
d'Alexandrie; & il fut mesme deputé pour en procurer l'execu-
tion: Mais il semble qu'il soit mort aussi tost.]

'Theodoret nous fait connoistre un cinquieme Astere, disci- Thdrt.v.Pat.c.
ple de S. Julien Sabbas en Mesopotamie, 'a& depuis Abbé d'un 2.p.776.d.
monastere qu'il avoit fondé prés du bourg de Gindare dans le a p 777.c.d.
territoire d'Antioche, où il eut plusieurs disciples, & entre autres
Acace si long-temps Evesque de Berée: 'Il alla avec cet Acace p.780,781.
persuader à Saint Julien de venir à Antioche [vers 372,] lorsque
V. S. Julien Sabbas. Valens y persecutoit l'Eglise. 'Theodoret raporte "plus au long p.776-778.
l'histoire de cet Astere & luy donne beaucoup d'eloges; [mais il
ne dit point qu'il ait esté fait Evesque, ce qu'il n'a pas accoutu-
mé d'oublier.

Enfin nous avons encore un sixieme Astere distingué du pre-
mier & par le temps, & par sa foy, & par son episcopat; du second

aussi par le temps & par sa foy ; du troisieme par le pays ; du quatrieme par le pays & par le temps, & du cinquieme aussi par le pays, & encore par l'episcopat.] 'C'est celui que le settieme Concile œcumenique & Photius appellent le bienheureux Astere Evesque d'Amasée ; 'que le Pape Adrien II. assuroit estre estimé saint dans tout l'Orient ; 'que le VII. Concile considera comme un des Peres de la tradition ecclesiastique ; ᵃ& que Theodore de Catane qualifia dans le mesme Concile de bienheureux "& divin docteur, qui comme un astre eclatant portoit la lumiere dans tous les cœurs'.

Conc.B.t.5.616. f|Phot.271.p. 1489. Ast.n.p.237. 238. Conc.B.t.5.p. 618.e.f|619. ᵃ p.619.f. — θεοφόρος.

[Nous en avons encore divers écrits,] 'où l'on voit que la persecution de Julien estoit arrivée de son temps ; '& qu'il vivoit encore l'année d'aprés le Consulat d'Eutrope, [c'est à dire en l'an 400.] 'Cet amateur de la vertu eut pour maistre un esclave Scythe [ou Got,] lequel ayant esté acheté par un Syrien bourgeois d'Antioche qui montroit la grammaire à des enfans, apprit le grec fort promtement estant encore tout jeune. Son maistre [voyant qu'il avoit beaucoup d'esprit] luy fit apprendre les belles lettres ; & il réussit tellement dans les études, & excella si fort en diverses sciences, qu'il devint celebre parmi les Grecs & parmi les Romains, ayant mesme enseigné les loix, [apparemment à Beryte où estoit l'ecole du droit Romain pour l'Orient.] 'Saint Astere ne marquoit point où il avoit étudié sous luy, ni ce qu'il luy avoit appris. [L'eloquence qui paroist dans ses écrits ne nous permet pas de douter qu'il n'en eust étudié les regles avec grand soin.] 'Il témoigne assez clairement qu'il avoit frequenté le bareau.

Ast.or.3.p.56.2. or.4.p.76.e. Phot.c.271.p. 1500. p.1501. Ast.or.1.p.16.c.

'Amasée dont il fut Evesque estoit metropole d'une province particuliere appellée l'Helenopont, '& mesme quelquefois l'Amasée ou le Pont d'Amasée, comme elle est nommée dans les souscriptions du second Concile œcumenique ; [ce qui nous assure que c'estoit dés l'an 381, une province particuliere dont Amasée estoit metropole.] 'S. Astere en peut avoir esté Evesque aprés Eulale, [que l'histoire loüe d'une moderation extraordinaire.] 'Cet Eulale avoit esté chassé de son siege par la persecution de Valens, & on luy avoit substitué un Arien, qui ne put jamais trouver 50 personnes pour le reconnoistre. Aprés la mort de Valens [en 378,] les Orthodoxes furent rappellez & rétablis en la possession de leurs Eglises. Eulale revint en mesme temps à Amasée : Mais l'amour qu'il avoit pour l'unité de l'Eglise, luy fit proposer à l'Arien [que s'il vouloit embrasser la foy Catholique,]

Geo.sac.p.238. p.214. Conc.B.t.1.p. 665.2.d. Cotel g.t.2.p. 516.a. Soz.l.7.c.2 p. 706.a.b.

lique,] il consentiroit volontiers qu'il demeurast Evesque, & qu'ils gouvernassent leur Eglise tous deux ensemble. L'Arien rejetta cette proposition; & peu de temps aprés, le petit nombre de ceux qui le suivoient, l'abandonna & se réunit aux autres. [Le temps nous fait juger assez probablement que S. Astere fut le successeur de cet Eulale.]

'On cite des écrits de S. Astere, [que nous avons perdus,] que ce Saint vécut jusqu'à une extreme vieillesse. 'Il estoit mort neanmoins avant l'an 431, auquel Pallade d'Amasée dans l'Hellespont [ou l'Helenopont,] qui pouvoit estre son successeur, 'assista au Concile d'Ephese. [Nous ne savons aucune de ses actions, & il ne nous reste rien à dire que sur les écrits que nous avons de luy. Ce sont tous des discours & des homelies preschées devant le peuple, dont le style quoiqu'Asiatique & un peu trop abondant, ne laisse pas d'estre agreable. Il y a des mots extraordinaires, mais autant de l'ancien grec que du barbare. Il y a quelques discours qui paroissent plus foibles & plus languissans que d'autres: mais avec tout cela, il me semble qu'on peut toujours juger qu'ils sont tous du mesme auteur.] 'Un ancien a dit qu'il suivoit toujours dans ses écrits les maximes de la foy orthodoxe; qu'il y estoit tout occupé à instruire son troupeau; 'qu'il y travailloit à inspirer les vertus, & qu'il y paroissoit comme un vaisseau rempli de toute la sainteté qui le pouvoit rendre agreable à Dieu. Ast.n.p.281.a. Cotel.g.t.2.p. 515.a. Conc.B.t.2.p. 232.b. Ast.n.p.281.b. c.

[Le P. Combefis a ramassé tout ce qu'il a trouvé de ce Saint, dans le premier tome qu'il a fait pour servir comme d'appendix à la Bibliotheque des Peres. La premiere homelie est sur le mauvais riche & sur Lazare. Elle est citée dans le VII. Concile, à cause de] 'ce qui y est dit, que nous devons prendre J.C. dans nostre ame & non pas sur nos habits, comme faisoient ceux qui vouloient allier une fausse devotion avec le luxe & la vanité du monde. 'Les Iconoclastes voulurent abuser de ce passage contre l'honneur que l'Eglise rendoit aux images de J.C, '& on fut obligé de l'expliquer dans le Concile. [a] Nicephore Patriarche de Constantinople a fait encore la mesme chose. [b] Il semble que le Concile l'ait lu autrement que nous: [Neanmoins je croirois que les paroles qui sont de plus dans le Concile, ont esté ajoutées comme explication & non comme partie du texte.] Je ne sçay s'il ne manque point quelque chose à la fin de ce premier discours. or.1.p.5.c.d. p.268.a.b. Conc.B.t.5.p. 780.781.c.d. a Ast.n.p.268-280. b p.239.240.

'Le second est sur un endroit de l'Evangile qu'on avoit lu, où or.2.p.21.c.

il est parlé du fermier à qui son maistre demande conte. [Il ex-
or, 3. p. 40. a. b. plique admirablement de quelle maniere on doit considerer les
biens de la terre, & comment on en doit user.] 'La troisieme ho-
melie intitulée contre l'avarice, est faite dans une grande assem-
blée de peuple, qui s'estoit amassé de tous costez pour celebrer
d. la feste de quelques Martyrs ; '& comme il s'y faisoit aussi une
p. 41. c. foire, 'il en prend sujet de continuer la matiere de l'avarice,
b. qu'il avoit commencée le jour de devant, & qu'il avoit remise à
a p. 53. b. b dil. p. 19. e. celui là, 'auquel outre plusieurs autres choses [a] on avoit aussi lu
p. 56. a. b. c. l'Evangile du mauvais riche, [b] il y repete des choses qu'il avoit
déja dites dans sa premiere homelie. 'C'est dans cette troisieme
qu'il témoigne avoir vu la persecution de Julien, & il dit que
plusieurs de ceux que leur amour pour les choses de la terre
avoit fait tomber en ce temps là, vivoient encore lorsqu'il par-
loit, exposez aux moqueries & à l'aversion de tout le monde.

or. 4. p. 76. e. 'La quatrieme homelie est preschée l'année d'aprés le Consu-
p. 65. a. lat de l'eunuque Eutrope, [c'est à dire l'an 400,]'en un jour de
or. 5. p. 77. b. c. feste precedé par une autre feste, 'c'est à dire en un dimanche
or. 4. p. 68. a. precedé par le samedi [qui estoit aussi feste parmi les Grecs.]'Et
en effet, elle fut preschée le premier jour de l'an, [qui en 400
p 65. a. h. tomboit le dimanche.] 'Il y avoit eu dans ces mesmes jours deux
p 68. a. b. solennitez seculieres & profanes 'à cause de la nouvelle année ;
Du P. p. 252. le titre appelle cela la feste des Calandes. 'C'est contre les des-
ordres de ce jour que le Saint fait son discours, & il en fait une
description tres agreable pour en representer la folie ; il fait
voir en mesme temps les crimes que l'on commettoit sous le
pretexte des étrennes, & les mauvais exemples que cela donnoit
Ast or 4 p. 73. 76. aux enfans. 'Il s'eleve surtout avec une hardiesse surprenante
contre les profusions des Consuls qui dissipoient en depenses
criminelles les richesses qu'ils avoient acquises par des voies en-
core plus criminelles.

p. 76. 77. 'C'est sur ce sujet qu'il raporte la fin malheureuse que divers
Consuls avoient eue depuis peu par le jugement de Dieu. Il ne
les nomme pas : mais il en particularise assez l'histoire pour ne
pas douter que ce ne soient "Rufin Consul en 392, & massacré le V. Arcade § 4.
27 novembre 395, *Timase General sous Theodose, Consul en * Ib. § 8.
389, & banni vers 396 dans les sables de l'Oasis; † Abondance † Ib. § 8.
Consul en 393, & la premiere victime de l'ingratitude d'Eutrope,
qui le fit releguer vers le mesme temps à Pityonte proche de la
Colchide, "Tatien Prefet du Pretoire dés l'an 384, & Consul en V. Theodose I § 71.
391, depouillé de la Prefecture en 392, condanné à la mort, &

banni le 6 de decembre 392, aprés avoir vu decapiter en 392, son
V. Arcade § 15, 16. fils Procule gouverneur de Constantinople; 'Eutrope Consul en l'an 399, & abandonné dés la mesme année à la volonté de ses ennemis.

'La cinquieme homelie de S. Astere, est sur l'Evangile où les or. 5. p. 77. &c.
Pharisiens demandent à J. C. s'il est permis à un homme de repudier sa femme, le Saint montre que cela ne se peut, quoique les loix le permissent, '& quoique cela fust alors fort ordinaire, p. 81. a. b.
il excepte le crime de l'adultere qu'il soutient estre egalement défendu aux hommes & aux femmes, nonobstant l'injustice des loix Romaines, 'qu'il condanne nettement [avec S. Augustin.] p. 93. c.
'Il fit ce discours en un dimanche aussi-bien que le precedent, & p. 77. c. d.
il marque les lectures qu'on avoit faites la veille le samedi. 'On p. 85. a. b.
peut s'étonner de ce qu'il y parle avec eloge de la femme de Job. Neanmoins il n'y loue que l'amour qu'elle avoit pour son mari. 'Il y parle d'une autre femme qui pour ne se point separer p. 84. d. e.
de son mari, obligé de s'enfuir & de se cacher, se fit couper les cheveux, & prit un habit d'homme pour l'accompagner en qualité d'esclave, & le suivit ainsi durant plusieurs années en passant toujours d'un lieu en un autre, & de desert en desert. Il dit qu'il l'avoit connuë.

'La sixieme est une paraphrase de l'histoire de Suzanne.[a] Elle or. 6. p. 96. &c.
est pleine de belles pensées morales.[b] La settieme homelie sur a Du P. p. 255. b Phot. c. 271. p. 1501 | Ast. or. 7. p. 105. 106.
l'aveugle né, est une de celles dont Photius a fait l'extrait. Il remarque d'abord que le Saint y donne une preuve tres claire de la pureté de sa foy, en reconnoissant la divinité du Fils egal & coeternel au Pere; 'ce qui fait, dit-il, qu'on ne peut pas soupçonner que cette piece ni celles que la ressemblance des caracteres fait voir estre du mesme auteur, soient d'Astere l'Arien. Phot. c. 271. p. 1504.
[Je ne voy pas neanmoins que l'egalité du Fils y soit positivement.] 'Photius y remarque surtout la description de l'oeil comme une fort belle piece.[c] Le Saint y dit de luy mesme que quelque mauvais serviteur qu'il fust du reste, au moins il n'oublioit pas qu'il appartenoit à J. C, & qu'il estoit obligé de s'elever pour son maistre contre ceux qui luy faisoient injure. p. 1502 | Ast. or. 7. p. 112. 113. c Ast. or. 7. p. 108. c.

'La huittieme homelie prononcée le jour de la feste de Saint or. 8. p. 124. c | 168. c.
Pierre & de S. Paul, est un eloge qu'il fait separément de ces deux Apostres, en prenant une partie de leurs actions selon la suite de leur vie. 'Il dit en peu de mots de fort belles choses sur p. 164. b.
le devoir des Prelats, au nombre desquels il se met. 'On y voit p. 124. d. e.
son humilité lorsqu'il dit que les grands dons du Saint Esprit ne

font que pour les grands hommes; que pour luy il est indigne de les recevoir, & d'estre enrichi de ces grandes graces necessaires pour faire un eloge des Apostres qui ne fust pas tout à fait audessous d'eux; qu'il ne laisse pas d'en parler, dans l'esperance

e. que sa pauvreté sera soutenuë par l'affection de ses auditeurs,'&

p.144.b.c. par la confiance qu'il a au secours des Apostres mesmes.'Il y appelle J.C.'l'homme du Seigneur, comme beaucoup, dit-il, sont *hominem Dominicum*

e|145.a.b. bien aises de le nommer; 'il y parle contre les Ariens & les Eunomiens.

a.b. or.9.p.173.a. p.177.d. d|:72.e. Bar.5.mars. 'La neuvieme est une excellente description du martyre de S. Phocas jardinier de Synope dans le Pont. 'Il la prononça prés de Synope, [dont Amasée n'est pas loin,] 'en un lieu où il y avoit des reliques de S. Phocas,'& où pour ce sujet on en faisoit ce jour là la feste. 'Baronius dit que cette belle homelie est citée dans le VII. Concile.[Je n'en ay pu trouver l'endroit. Il y a de fort belles choses dans ce discours sur l'honneur des Saints & des reliques.

Ast.or.10.p.184.a. Mais il y en a encore davantage dans le dixieme]intitulé Sur les Martyrs, & prononcé en une feste de quelques Martyrs qui ne sont pas nommez.[Il est presque tout entier sur le respect qu'on doit aux Martyrs, sur la confiance en leur intercession, & sur la veneration de leurs reliques. Il y a des choses tres re-

p.192.d. marquables.] 'Saint Astere y combat sur ce sujet les payens & les

p.196.b|208.a. Eunomiens, remarquant [avec S. Jerome] 'que ces derniers ne vouloient pas seulement entrer dans les lieux où estoient les

p.205.e. tombeaux des Saints. 'Il dit que ces heretiques troubloient alors

p.196.a. l'Eglise, '& il les appelle des Juifs "d'un nouvel établissement; *τῆς νέας ϛάσεως.*

p.193.b.c. [comme voulant marquer leur nouveauté.] 'Il parle des sacrifices de Cerés à Eleusine comme d'une chose qui se faisoit encore;

Eun.c.5.p.74.75. 'd'où l'on peut tirer que c'estoit avant l'an 396, "auquel Alaric ruina ces restes infames du paganisme; comme nous l'apprenons *V. Arcade §7.*

Du P.p.258. d'Eunape mesme.[Ainsi on ne peut pas avoir égard]'à ceux qui sur une raison tres foible, doutent si cette piece n'est point des siecles posterieurs.

Ast.or.11.p.208.a.d. 'Nous pouvons conter pour l'onzieme homelie de S. Astere, la description qu'il fait du martyre de S.te Euphemie sur un tableau qu'il en avoit vu dans l'eglise de cette Sainte à Calcedoine. [Je ne voudrois pas dire neanmoins que ce fust un discours preſché au peuple: Car nous n'en avons point de preuve; & il y a peut-estre autant d'apparence que c'est une espece de declamation pour s'exercer & se divertir à quelque chose d'utile, &

probablement avant que d'estre elevé à l'episcopat,] 'puisqu'il s'amusoit encore à se rompre la teste à lire l'oraison de Demosthene contre Eschine. [Cette piece a esté fort celebre dans l'Eglise, qui a cru s'en pouvoir servir utilement pour montrer combien l'usage des images des Saints estoit ancien & legitime. 'Elle fut luë deux fois dans le VII. Concile, dans la quatrieme & dans la sixieme action.[a] Nicephore la marque aussi.[b] Photius en parle comme d'une piece fort bien faite, & qu'on ne pouvoit douter estre d'un auteur Catholique, à cause du raport qu'elle a avec la description de l'œil qui est dans l'oraison sur l'aveugle né. [Ainsi je ne sçay pourquoi] 'quelques uns pretendent qu'elle n'est point du style de S. Astere d'Amasée.

b.c.
Conc.B.t.5 p. 616.f|681.a.
a Ast.n.p.277.b.
b Phot.c.271.p. 1501.1504.
Du P.p 258.

'Le douzieme discours est l'eloge de S. Estienne fait le jour de sa feste, le lendemain de la Theophanie & de la naissance de N. S. 'Photius en a extrait divers passages, entre autres la belle explication que S. Astere donne à la priere de Saint Estienne pour ses ennemis, '& l'endroit où il se declare formellement contre les Sabelliens, & suffisamment contre les Ariens.[c] Saint Astere y remarque que J. C. s'apparut comme homme à Saint Estienne & non pas à Saint Paul.'Et il dit la mesme chose dans l'eloge de S. Pierre & de Saint Paul. 'Il y a du raport entre ce discours"& celui de S. Gregoire de Nysse sur le mesme sujet, tant au commencement qu'en quelques autres endroits. 'Il paroist qu'on l'a autrefois attribué à S. Procle; & on avoit déja remarqué qu'il n'en a pas le style: Mais l'autorité de Photius a fait dire absolument au P. Combefis qu'il estoit de S. Astere.['Il pouvoit dire la mesme chose du discours sur la penitence, & de celui pour le commencement des jeûnes qui sont dans Saint Gregoire de Nysse, puisque]'Photius dans les extraits qu'il en fait les attribuë à S. Astere: [Et il semble par consequent que celui de la liberalité & de l'amour envers les pauvres qui precede celui du jeûne dans S. Gregoire de Nysse, & celui contre les fornicateurs qui le suit, peuvent estre encore de Saint Astere: Car ces trois pieces ont assez de raport & de liaison entre elles.]

Ast.or.12.p.284 a.b.
p.296.a.b.c|
Phot c.271.p. 1492.
Phot.p.1492|
Ast.p 297.300.
c Ast.or.12 p. 297.b.
or.8.p.152.d.e.
Nys.deSt.t.3.p. 354.
V.S.Gr.de Nys.note 16
Ast.n.p.299.d.e
Ibid, § 17.
Phot.c.271.p. 1489-1501.

'M. Cotelier nous a donné sept discours sur les pseaumes 5, 6, & 7, sous le nom de S. Astere d'Amasée.'Il se fonde pour les luy attribuer, sur la conformité qu'ils ont avec les autres pour le style & pour la doctrine, & sur l'autorité des Chaines, où les pseaumes sont expliquez par divers passages des Peres grecs. [Je voudrois qu'il eust marqué si ces Chaines nomment expressément S. Astere d'Amasée,]'puisque nous avons vu qu'Astere de Scythople a com-

Cotel.g.t.2 p.1.
p.965.c.
Du Pin,p.262.

monté les pseaumes. Neanmoins ces discours paroissent moins
estre des commentaires que des sermons preschez en differens
temps, puisqu'on y trouve quelquefois des endroits fort sem-
Cotel p.40.c. blables les uns aux autres.] 'Le titre du cinquieme porte qu'il a
esté presché le lundi de la grande semaine, [qui en cet endroit
p.41.a. doit marquer celle de Pasques,] 'puisqu'on voit par le texte qu'on
p.516. estoit alors dans la joie de la Resurrection. 'Dans le manuscrit
"dont M. Cotelier a tiré ces sept discours, ils sont precedez le 2402, de
d'un autre sur le pseaume 4 qu'il n'a pas donné, parcequ'il est la biblio-
déja imprimé parmi les œuvres qui portent à faux le nom de S. tique du
Chrysostome dans l'edition de Savilius. [a] M. Cotelier dit qu'une Roy.
Chaine sur les pseaumes attribuë aussi ce discours à S. Astere.

[Outre ces 21 ou 23 homelies ou discours, ou ces 14 seulement,
si nous ne voulons conter que ceux qui sont plus assurément de
S. Astere, Photius nous a conservé les titres & les extraits de
Phot.c.271.p. 1492. six autres qui sont un discours sur l'homme qui descendoit de Je-
a p.1493. rusalem à Jerico, [a] un sur la parabole du Pharisien & du Publi-
p.1496. cain, 'un sur Zachée, [b] un sur l'enfant prodigue, [c] un sur le servi-
b p.1497. teur du Centenier gueri par J. C. & c'est là qu'il parloit de cet
c p.1500. esclave Got qui avoit esté son maistre; '& un sur Jaïre & sur
p.1505. l'Hemorrhoïsse, 'où il parloit de la statuë de J. C. que l'Hemor-
p.1508. rhoïsse avoit fait dresser à Paneade, & qui y estoit demeurée
jusques à ce que Maximin, dit-il, qui regna devant Constantin,
la fit oster de là. [Les autres neanmoins écrivent "qu'elle y de- V. la perse-
Ast.n.p.273-276|277.c.d. meura jusques au temps de Julien l'apostat.] 'Saint Nicephore cution de
Patriarche de Constantinople cite cet endroit sur l'Hemor- Julien § 17| note 15.
rhoïsse, pour opposer à l'abus que les Iconoclastes vouloient faire
de l'homelie du Saint sur le mauvais riche. Il dit mesme qu'il
ne sçait pas si ces deux pieces sont d'un mesme Astere; [mais il
n'allegue aucune raison de son doute.]

Cotel.g.t.2.p.515.b. 'Le Typique de S. Sabas marque que le 26 d'avril, qui est la
feste de S Basilée, on lisoit son eloge fait par Astere Evesque
Merc.t.1.p.831. d'Amasée [l'un de ses successeurs] 'On attribuë à S. Astere une
homelie sur les trois tentations de J. C, qui est aussi dans Saint
Chrysostome. "Mais nous sommes assurez par Mercator qu'elle V.S. Cyrille
Du Pin,p.262. est de Nestorius. 'Les plus habiles estiment beaucoup le style de d'Alex §35.
S. Astere, 'la pureté de sa morale, & ses reflexions justes & soli-
des. Son style est simple, mais relevé par beaucoup de beautez &c.
naturelles.

Du P.t.3.p.288|t.7.p.738. a. 'Elle n'est pas dans l'edition de Paris.

SAINT MARCEL,

EVESQUE DE PARIS.



[QUOIQUE Saint Germain Evesque de Paris paroisse avec beaucoup plus d'eclat dans l'histoire de l'Eglise que S. Marcel; que durant sa vie & aprés sa mort, il ait esté illustre par un nombre presque infini de miracles; que ses reliques & son nom soient demeurez en une celebre abbaye de Benedictins, ce qu'on sçait ne contribuer pas peu à rendre la veneration d'un Saint celebre parmi le peuple; neanmoins celle de Saint Marcel s'est trouvée si profondément gravée dans l'Eglise de Paris, que ni le long espace du temps, ni la celebrité de ses successeurs, n'a pu empescher que le respect que cette Eglise a pour luy, ne surpasse celui qu'elle a pour tous les autres, & qu'elle ne le considere comme son protecteur & son premier patron aprés S. Denys.]

'Le temps où il a vécu ne se trouve marqué nullepart: [a] mais DuBois, p.47.e.
puisqu'on ne conte que deux Evesques Paul & Prudence entre a Gall.chr.t.1. p 403 1.c.d.
luy & Victorin, 'qu'on pretend avoir deputé au Concile de Co- Conc t.1.p.570
logne en l'an 346, & avoir assisté à celui de Sardique en l'an 347; 2.c.
'& qu'on en trouve cinq entre luy & Heracle qui signa le Concile Gall.chr.t.1.p.
d'Orleans en l'an 511,[b] il y a beaucoup d'apparence qu'il vivoit à 403. b Du B.p.48.a.
la fin du IV. siecle comme Saint Martin.[c] On trouve qu'il a or- c Boll.6.may,p.
V. S. Just. de Lion. donné Saint Euverte d'Orleans, [qui pouvoit estre Evesque "dés 105.f.
l'an 374,] mais on ne le trouve que dans une piece qui ne peut faire d'autorité, comme on le voit par cet endroit mesme.

[Nous n'avons rien de plus ancien de luy] 'que sa vie écrite Sur.1.nov.p.4.
par l'ordre de Saint Germain, [qui succeda à sa dignité l'an 355.] §1.
'Elle ne paroist composée que sur ce qui s'estoit conservé de luy p.5.§2.
dans la memoire des peuples. [Mais si l'espace de 50 ans ou environ qui s'estoient ecoulez depuis sa mort, fait qu'on ne pourroit pas alleguer cette histoire dans des points contestez, il ne nous doit pas empescher de recevoir avec respect ce que Saint Germain a cru meriter la peine d'estre écrit & digne de passer à la posterité. Sa benediction nous le doit rendre venerable, &

nous devons luy avoir obligation d'une chose qu'il a cru importante à l'honneur de l'Eglise dont Dieu luy avoit confié le soin.]

Gr.T.gl.C.c.89 p.506. 'C'est cette histoire que cite S. Gregoire de Tours; [& ainsi elle merite au moins la croyance qu'on donne à ce que ce Saint écrit des temps encore plus anciens que celui de S. Marcel, dans lesquels on ne fait point de difficulté de le croire, à moins qu'on n'en soit empesché par quelque autorité plus considerable que

Sur.1.nov.p.4. § 1.2. a Bar.324. § 98. la sienne.] 'Elle est écrite par un Fortunat qui paroist n'avoir point esté Gaulois, & qui dans le titre est qualifié Evesque.ᵃBaronius l'attribuë à Venance Fortunat depuis Evesque de Poitiers. 1.

DuBois,p.46.2. ['Mais les monumens de l'Eglise de Paris'nous apprennent que c'estoit un autre Fortunat un peu plus ancien, natif de Verceil, Evesque en Italie, mais qui s'estoit retiré en France, & qui est honoré par l'Eglise le 5 de may & le 18 de juin. Nous en parlerions plus amplement'si nous ne l'avions fait dans un autre endroit. Il mourut avant S. Germain avec lequel il estoit fort uni, ce qui convient fort bien avec le respect & la deference qu'il témoigne pour luy dans sa preface. Nous ne raporterons point le detail de ce que contient cette vie, parceque ce ne sont presque que des miracles connus de tout le monde; & nous nous contenterons d'en tirer un abregé de la vie du Saint.] M.r Castellian. V. S.Hilaire de Poitiers note 1.

Sur.1.nov.p.5. § 1. 'Saint Marcel estoit né à Paris mesme, d'une famille mediocre, Aprés avoir esté elevé dés l'enfance dans une grande pieté,

§ 2. dans la pureté, & dans le jeûne, il fut fait Lecteur: 'Ce fut dans ce temps là qu'un serrurier le contraignit de prendre une barre de fer toute rouge de feu, & de luy en dire le poids, ce qu'il fit aussi-tost sans se bruler. On attribuë ce miracle à sa grande pureté: [Mais on ne dit point pourquoi le serrurier luy fit un commandement si deraisonnable.]

§ 1.2.3. 'Comme il s'estoit fort bien acquité de l'office de Lecteur, il fut elevé au soudiaconat, qu'il exerça sous l'Evesque Prudence, [dont le tombeau se voit aujourd'hui dans l'eglise basse de S.te Geneviéve: mais il faut qu'on l'y ait apporté d'autre part, ou

Gall.chr.t.1.p. 403.1.d. qu'il y eust déja un cimetiere] '& quelque chapelle en cet endroit, avant qu'on y bastist l'eglise, puisqu'elle n'a esté bastie que par Clovis,[long-temps aprés la mort de Prudence.]

Sur.1.nov.p.5. § 3. 'Il est marqué que S. Marcel, donnant à laver à Prudence le jour de l'Epiphanie, selon la fonction de son ministere, l'eau qu'il avoit puisée dans la Seine se trouva changée en vin. [C'est encore aujourd'hui la coutume de l'Eglise de Paris, que le Sou-

1. M.r le Maistre la reçoit comme bonne.

diacre

diacre donne à laver au celebrant: mais on le faisoit alors plutost qu'aujourd'hui,] puisqu' on mit de ce vin dans le calice pour consacrer. 'Une autre fois que le Saint "faisoit encore la mesme fonction, l'eau qu'il versoit se trouva changée en "baume. 'Il rendit la parole à son Evesque qui l'avoit perduë durant trois jours, pour avoir fait fouetter un "enfant [Lecteur,] par jalousie de ce que le peuple aimoit à l'entendre chanter.

&c. | chisma. | &c. | 14. | 15.

'Prudence estant mort, S. Marcel fut fait Evesque en sa place; a& aprés avoir merité l'episcopat par ses vertus precedentes, [il merita la grace de s'en bien acquiter,] en le regardant non comme un honneur, mais comme un poids & une charge. [On peut estre surpris] de ce qu'il donna sitost la communion à un pecheur que Dieu avoit condanné luy mesme publiquement, en l'arrestant lorsqu'il s'approchoit pour la recevoir. [Mais l'esprit de Dieu dont il estoit plein, luy fit sans doute juger que ce miracle avoit entierement changé le cœur de ce pecheur, & que la confusion publique qu'il avoit receuë, luy tenoit lieu d'une grande satisfaction & à l'égard de Dieu, & à l'égard de l'Eglise.]

Gall.chr p.403. 1 d. | a Sur.1.nov.p.6. | 16.

'Le miracle celebre "par lequel il chassa un grand serpent d'auprés de la ville, a esté remarqué par S. Gregoire de Tours. C'est la derniere chose qu'on sache de luy jusques à sa mort, qui arriva 'le premier jour de novembre. Usuard & d'autres martyrologes marquent sa feste en ce mesme jour. [Mais l'Eglise de Paris la transfere aujourd'hui au 3, à cause de la Toussaints, & de la Commemoration des morts. Elle a fait son octave jusqu'à la fin du dernier siecle au lieu de celle de la Toussaints, & elle la terminoit au 8 de novembre, comme si sa feste eust encore esté le premier.]

&c. | 17. Gr.T.gl.C. c.89.p 506. | Sur.1.nov.§17. p 6.

'Il fut enterré "dans un village auprés de la ville, bou estoit l'eglise qu'on appelloit communément l'ancienne eglise: cce qui donne grand lieu de croire "qu'elle avoit autrefois esté la cathedrale du diocese. Et en effet c'est encore la croyance commune du peuple, que l'eglise collegiale de S. Marcel qui donne le nom à un des fobourgs de Paris, a esté autrefois le siege episcopal. 'Le poëme de Fortunat cité par Mr de Launoy, prouve fort bien que l'eglise cathedrale soit à Paris, [soit en d'autres lieux,] estoit quelquefois hors de la ville. 'S. Gregoire de Tours raporte comment Ragnemode alors Prestre & depuis Evesque de Paris [aprés Saint Germain,] fut gueri d'une fievre quarte en priant au tombeau de S. Marcel [Long-temps depuis] un Prestre du diocese de Beauvais ayant esté empoisonné, fut gueri en

in vico civitatis. | Note | Gr.T.gl.C.c.89. p.506. | b c.105.p.528. | c Laun.bas.c.1. p.487 488. | p.487. | Gr.T.gl.C.c.89 p 506.

avallant de la poudre du tombeau ou de l'autel de S. Marcel.

Le breviaire de Paris porte que l'eglise de Saint Marcel qui avoit premierement esté dediée sous le nom de Saint Clement Pape; fut rebastie sous Charlemagne, & qu'on y fonda alors un Chapitre: mais que le corps de Saint Marcel en fut osté sous Philippe Auguste, & transporté par Eudes de Suilly, qui estoit alors Evesque de Paris, dans la nouvelle eglise de Nostre-Dame où il est encore aujourd'hui. On fait la feste de cette translation le 26 de juillet.

AGATHON, SOLITAIRE ET ABBÉ EN EGYPTE.

Vit P.l.3.c.21. p.499.1.

l 6.c 2.§5 p.649. 1.

[LE nom d'Agthon est tres celebre entre les solitaires d'Egypte,] '& il est appellé l'un des grands Peres; [mais il est difficile de determiner le temps & le lieu où il a vécu. Il n'est pas des premiers habitans des deserts:] 'Car on raporte que quelques anciens parlant de luy en Egypte à l'Abbé Elie, & disant que c'estoit un bon solitaire, Elie repondit: Il est bon pour son temps. Les autres le presserent, & luy " dirent: mais en comparaison des anciens? Il répondit: Je vous " ay déja dit qu'il estoit bon pour son temps: mais pour les an- " ciens, j'en ay vu un en Sceté, [c'estoit peut-estre S. Besarion,] qui " pouvoit faire arrester le soleil, comme Josué. Ces solitaires furent étonnez d'entendre parler d'une vertu si eminente, & ils en glorifierent Dieu. [Il semble neanmoins qu'Agathon soit

l.5.c.10.§8.p. 596.2.

assez ancien, puisque nous verrons que] 's'entretenant avec un Macaire, il luy parle comme à un homme ou egal, ou mesme inferieur à luy. [Or nous ne connoissons point de Macaire plus

Laus c.17.p. 186.

jeune que celui]' qui s'estoit retiré dans la solitude vers l'an 364, 'aprés avoir tué par malheur un de ses compagnons.] Ainsi il semble qu'on peut mettre dés ce temps là au moins la retraite d'Agathon.] 'On voit encore que deux de ses disciples, Alexandre[& Zoïle,]passerent ensuite, [& sans doute lorsqu'il fut mort]

V.S.Macaire d'Egypte §1.

Cotel.g t.2.p. 380.b.

V. S. Arsene sous la discipline de S. Arsene [qui se retira à Sceté "vers l'an 390.
§ 1. Ils vivoient encore tous deux en l'an 445 au moins.

On peut objecter que] 'Pemen s'entretenant une fois avec d'autres, & parlant d'Agathon, le qualifia Abbé, de quoy les autres s'étonnerent, parcequ'il estoit encore jeune; & Pemen répondit, que la bouche d'Agathon luy avoit acquis ce titre. [Il paroist donc qu'il estoit plus jeune que Pemen: Et puisque Saint Pemen si celebre entre les solitaires n'est pas mort avant l'an 451, il seroit bien difficile qu'il se fust retiré dans le desert avant 364. Mais on voit sur l'histoire de ce Saint, qu'avant luy "il y en avoit eu un autre plus ancien, & disciple de S. Antoine. Vit.P.l.5.c.15. 40.p.625.1.2. V.S.Pemen.

Pour le lieu où Agathon a demeuré,] 'il est dit qu'y ayant eu assemblée en Sceté pour quelque affaire, lorsque la chose fut terminée, Agathon y vint & se plaignit qu'elle avoit esté mal jugée; [d'où l'on peut tirer qu'il demeuroit en Sceté ou peu loin de là. Mais il peut bien avoir encore demeuré autrepart;] 'car il paroist qu'il changeoit aisément de lieu. c.10.§12.p 597.1. Cotel.g.t.1 p. 375.a.

[Il semble qu'il ait commencé à combatre sous la discipline de l'obeïssance.] 'Car un frere luy dit un jour qu'il avoit receu ordre d'aller en un lieu où il craignoit quelque guerre & quelque tentation fascheuse, & qu'ainsi il se trouvoit embarassé, parcequ'il vouloit d'un costé accomplir l'ordre qu'on luy avoit donné, & qu'il craignoit de l'autre la tentation. Agathon luy » répondit par son exemple, & luy dit: Agathon s'est trouvé dans » cet état: il obeïssoit à ce qu'on luy avoit dit, & il surmontoit la » guerre qu'on luy faisoit. 'Neanmoins selon d'autres il répondit; » Si c'estoit à moy, j'obeïrois, & je surmonterois la tentation; [comme on a lieu de l'esperer de la grace de celui qui benit l'obeïssance.] Vit.P.l.5.c.7.§ 2.p.584.2. Cotel.g.t.1.p. 377.a.

'Il estoit fort sage & fort éclairé pour juger des choses, infatigable dans les travaux du corps, fort sobre dans le manger, fort modeste dans ses habits. 'Il gardoit neanmoins une sage moderation & pour le travail & pour tout le reste, & agissoit en tout avec beaucoup de discretion: de sorte qu'on ne pouvoit jamais dire par exemple que ses habits fussent ni trop bons ni trop méchans. p 376.a b. Vit.P.l 5 c.7 5 p. 512.2.

[Aussi ce n'estoit pas en cela qu'il mettoit principalement la vertu.] 'Et comme on luy demandoit un jour quel estoit le plus considerable devant Dieu, ou le travail exterieur & corporel, ou le soin de veiller interieurement sur nous mesmes; il répondit: L'homme ressemble à un arbre, dont les feuilles se rapor- l.5.c.10. § 11.p. 597.1.

tent au travail du corps, & le fruit au soin de veiller sur ce qui se « passe audedans de nous. Ainsi, puisqu'il est écrit que tout arbre « qui ne portera point de bon fruit, sera coupé & jetté au feu, « nous devons mettre nostre principal soin à veiller sur nostre « ame pour luy faire porter de bons fruits, c'est à dire de bonnes « pensées & de bonnes intentions. Ce qui n'empesche pas que « nous n'ayons besoin aussi du travail du corps, puisqu'il est com- « me les feuilles qui servent aux arbres, non seulement pour les «

Cotel.g.t.1.p. 373.c|381.c. orner, mais pour couvrir [le fruit] & pour le défendre. 'Il veilloit « en effet extremement sur luy mesme pour voir s'il observoit en tout les commandemens de Dieu, persuadé que sans cela il est impossible d'acquerir aucune vertu.

Vit.P.l.7.c.5.§3. p.667. 'Quand il vendoit ses ouvrages, qui estoient des cribles & des paniers, il disoit en un mot le prix auquel il les avoit taxez, & aprés cela, il recevoit ce qu'on luy donnoit sans rien dire & Cotel.g.t.1.p. 377.c. sans seulement le conter. 'Il faisoit de mesme quand il avoit quelque chose à acheter, donnant sans marchander & sans Vit.P.l.7.c.5.§3.p 667. dire un seul mot ce qu'on luy demandoit. 'Et il en rendoit cette raison; De quoy me servira t-il de disputer contre les ache- « teurs [ou les vendeurs,] & de les faire peut-estre pecher en ju- « rant? Je gagnerai, dira t-on, un peu plus d'argent, & s'il me « reste quelque chose, j'en ferai l'aumosne. Mais Dieu ne deman- « de point de moy cette aumosne, & il n'aime pas qu'on luy offre « des sacrifices en faisant pecher les autres. Et sur ce qu'un frere « luy disoit: Mais le pain, d'où viendra t-il dans vostre cellule? « il luy répondit: Est-ce quelque chose de fort important que le « pain des hommes? «

l.3.c.71.p.512.1| l.5.c.6.§17.p. 583.2. 'Un homme voulut luy donner de l'argent pour les besoins qu'il pourroit en avoir. Agathon le refusa, en disant qu'il n'en avoit pas besoin, & que le travail de ses mains suffisoit pour l'entretenir. Cet homme insista & le pria de le prendre au moins pour le distribuer aux autres: Surquoi Agathon luy répondit: J'aurois doublement honte de recevoir ce qui ne « m'est point necessaire, & de me mettre en danger d'estre tenté « de vanité, en distribuant aux autres le bien d'autrui. «

l.3.c.157.p.523.2. 'Estant un jour allé à une ville pour vendre ses ouvrages, il y trouva un pauvre étranger malade, couché dans la place, sans avoir personne pour l'assister. Le vieillard touché de compassion loüa une chambre où il se mit avec luy, l'assista de ce qu'il ga- gnoit par son travail; ne le quitta point tant qu'il fut malade, & quand il l'eut gueri au bout de quatre mois, il s'en retourna

dans sa cellule. 'On raporte encore qu'en une semblable occasion, ayant rencontré sur le chemin un estropié qui le pria de le porter à la ville, 'il le fit[avec joie.]Quand il avoit vendu quelque chose, l'estropié le prioit de luy acheter tantost un gasteau, tantost quelque autre chose dont il disoit avoir besoin, & il le faisoit aussi-tost. Enfin lorsqu'il fut prest de s'en retourner, l'estropié l'ayant prié de le reporter où il l'avoit pris; il luy dit quand il y fut: Vous estes beni de Dieu, Agathon, dans le ciel & sur la terre; & aussi-tost il disparut, laissant à juger que c'estoit un Ange de Dieu envoyé pour eprouver sa vertu. Cotel.g.t.1.p. 381.c. p.382.a.

[On voit par ces deux evenemens combien] 'il estoit rempli de l'amour de Dieu [& du prochain.] Et ce qui faisoit qu'il ne s'epargnoit jamais quand il estoit question de rendre service aux autres. Quand il falloit passer l'eau, il estoit le premier à prendre la rame. S'il venoit quelqu'un le voir, aprés avoir fait la priere, il se hastoit de dresser luy mesme la table. 'Enfin on assure que sa charité alloit jusques à souhaiter de pouvoir changer de corps avec un lepreux. 'On donne encore pour une marque de sa charité, que quand quelqu'un témoignoit estimer quelque chose de ce qu'il avoit, il la luy donnoit aussi-tost, & ne le laissoit point aller qu'il ne l'emportast. p.380.381. p.379.c. b.

[C'estoit egalement un effet & de sa charité & du detachement où il estoit de toutes sortes de choses.] 'Il disoit souvent à un de ses disciples: N'ayez jamais rien que vous ayez peine à donner à un autre s'il vous le demande; depeur que ce ne vous soit une occasion de violer ce commandement de Dieu: Donnez à celui qui vous demande, & ne rejettez pas celui qui veut emprunter de vous. Vit P.l.7.c.2.§4.p.666.2.

'Il changeoit souvent de lieu sans emporter avec luy ni meubles ni provisions. ᵃIl avoit travaillé long-temps avec ses disciples à bastir une cellule. Aprés l'avoir enfin achevée; dés la premiere semaine qu'il y demeura, il s'apperceut de quelque chose qui ne luy plut pas, & en mesme temps il dit à ses disciples: Levez vous, sortons d'ici, ses disciples fort étonnez luy dirent: Si vous aviez la volonté de sortir d'ici, pourquoi avons nous pris tant de peine & employé tant de temps à bastir cette cellule. Ceux qui nous verront en seront scandalizez, & ils ne manqueront pas de dire: Les voilà qui s'en vont encore, & qui ne sauroient durer nullepart. Comme il les vit si abatus, il leur dit: S'il y a des gents qui se scandalizent de nous voir sortir, d'autres en seront edifiez, & diront que nous sommes heureux d'abandonner nostre Cotel.g.t.1.p. 375.b. a p.374.c.

demeure pour l'amour de Dieu, & de meprifer tout ce que nous « avons [pour le fuivre.] Mais neanmoins [chacun eft libre de faire « ce qu'il voudra.] Pour moy je m'en vas. Ceux qui le voudront, « peuvent venir avec moy. Ils fe jetterent alors tous à fes piez, & « prierent de fouffrir qu'ils s'en allaffent avec luy. «

p.373.b. 'Il citoit quelquefois l'exemple d'un folitaire fi detaché de toutes chofes, qu'ayant demeuré long-temps dans une cellule où il y avoit un petit lit, jamais il ne s'en apperceut que fur ce que luy en dit un autre. Voilà, difoit-il, ce que c'eft que travailler à « fon falut & faire la guerre au demon. «

p.379.b. 'Il difoit quelquefois: Si je voyois qu'une perfonne me portaft « au relafchement, ou me fuft un fujet de commettre des fautes, « quand ce feroit l'homme du monde que j'aimerois le plus, je « m'en feparerois auffitoft. «

[Ayant, comme nous avons dit, une tres grande charité pour les autres, il eftoit bien eloigné de leur faire tort en la moindre p.376.b. chofe.] 'Comme il alloit une fois par les champs avec fes difciples, l'un d'eux trouva dans le chemin une petite botte de pois chiches encore verds; & il demanda au Saint s'il vouloit bien qu'il la prift. Le vieillard le regardant comme étonné, luy demanda: Eft-ce vous qui l'avez mife là? Et comme il luy eut ré- « pondu que non. Pourquoi donc, luy dit-il, voulez vous prendre « d|Vit.P.app.§6. ce que vous n'y avez pas mis? 'Un autre luy demanda la permif- « p.996. fion de demeurer avec luy, & Agathon le receut. Mais ayant vu que ce frere avoit du nitre dans fes mains, il voulut favoir d'où cela venoit, & comme ce frere luy eut dit qu'il l'avoit trouvé en venant fur le chemin; Agathon le reprit d'avoir emporté une chofe qui ne luy appartenoit pas, contre le commandement de Dieu, qui nous défend de defirer le bien d'autrui & de voler. Et « ne favez vous pas, ajouta t-il, que celui qui vole, devient un « demon? Reportez donc ce nitre où vous l'avez pris, & aprés « cela vous viendrez demeurer ici. «

Cotel.g.t.1.p. 377.b. 'On difoit de luy que durant trois ans il avoit eu toujours un caillou dans fa bouche pour apprendre à ne pas parler [fans ne- p.606.a. ceffité.] 'Et c'eft peut-eftre cette modeftie & cette retenuë dans *et fumm.* fes paroles, auffibien que la fageffe qui y paroiffoit déja, qui luy faifoit donner le titre de Pere & d'Abbé lors mefme qu'il eftoit encore bien jeune.

p.373.a. 'Il difoit quelquefois qu'un moine ne doit point fouffrir que fa confcience luy reproche quoy que ce foit: Et pour moy, difoit-il, lorfque j'ay efté mal avec quelqu'un, & que j'avois

» quelque chose sur le cœur, je ne me suis jamais endormi sans me
» reconcilier avec luy ; & lorsqu'un autre avoit quelque chose
» contre moy, je ne l'ay jamais laissé dormir sans faire tout ce qui
» a pu dependre de moy pour l'appaiser.

» [c]Lorsqu'il voyoit quelque chose qui le portoit à condanner [son frere,] il se disoit à luy mesme [Puisque tu trouves cela mauvais,] ne le fais donc pas: [Et ne songeant ainsi qu'à luy mesme,] il étoufoit toutes le pensées qui luy venoient [contre les autres. Pour ce qui est de la colere, il en estoit si eloigné,] qu'il croyoit que jamais un homme sujet à ce vice ne peut estre agreable à Dieu, quand mesme il ressusciteroit des morts. P.378.a.

[c]Un jour qu'il estoit malade, un autre solitaire qui estoit auprés de luy, [d]& qui luy lisoit le chapitre 41 de la Genese, où Jacob se plaint que Joseph estoit mort, que Simeon n'estoit plus [avec luy,] qu'on luy vouloit oster Benjamin, & qu'on le reduiroit à une douleur extreme; ce solitaire, dis-je, voulut trouver à redire à cette plainte, puisqu'il avoit encore, disoit-il [neuf ou] dix autres enfans. Mais Agathon l'arresta tout court, en luy disant : Qui condannera celui que Dieu justifie ? c. P.370.a.

[e]Pierre disciple d'un saint Abbé nommé Lot, & Macaire [le jeune,] estoient un jour avec Agathon. En mesme temps il y vint un frere qui luy dit: J'ay dessein de demeurer avec des religieux dans un monastere : Dites moy, je vous prie, comment je me dois conduire avec eux. Agathon luy répondit : Demeurez y durant vostre vie comme un étranger, dans le mesme état & avec la mesme retenuë où vous vous trouverez le premier jour que vous y serez entré. C'est le vray moyen de demeurer en repos. Ne prenez jamais la liberté de parler ni de vous méler des affaires, ni d'autorité & d'ascendant sur les autres. Macaire luy dit: Et que fait cette liberté ? C'est, dit Agathon, comme un soleil extremement chaud que personne ne peut souffrir, & qui gaste tous les fruits des arbres. Est-il possible, repliqua Macaire, que cette liberté soit si dangereuse ? Il n'y a point de passion, dit Agathon, qui le soit plus, parceque c'est la mere de toutes les passions. Il faut qu'un moine travaille, & non pas qu'il fasse paroistre de la hardiesse, quand mesme il seroit seul dans sa cellule. Cette parole est citée dans un écrit attribué à Saint Ephrem. P.372|Vit.P.l.5. c.10 §8.p.596.2|l.3.c 198 p.531.2|l.7.c.42.§1.p.683.2. Ephr.op.44.t 1.p.91.2.b.

[a]Dorothée la raporte aussi sous le nom d'Agathon, & l'explique. a Dor.c.4.p.773.b.c.

» [b]Agathon disoit encore : Si vous demeurez avec quelqu'un,
» soyez comme une colonne de pierre, qui ne se met point en colere, lorsqu'on la maltraite, & qui ne s'eleve point lorsqu'on
» luy donnne des loüanges. b Vit.P.l.7.c.42.§2.p.683.1.

Vit.P.l.5.c.10. §10.p.596|l.3.c.21.p.499|Cotel.g.t.1.p.374. 'Comme il estoit en reputation d'avoir beaucoup d'humilité, de patience, & de discretion, quelques freres voulurent eprouver si son humilité estoit telle qu'on la publioit. Ils vinrent donc le trouver, & luy dirent: Mon Pere, plusieurs des freres se « scandalizent de ce que vous estes si vain, de ce que vous donnez « une entiere liberté à vostre langue, & de ce que non content de « mepriser les autres, vous passez jusques à medire d'eux. Ce que « plusieurs assurent que vous faites, dautant qu'estant encore su- « jet au vice de la fornication, vous ne voulez pas paroistre le seul « qui manque à satisfaire à son devoir. Le saint vieillard leur ré- « pondit: Je ne puis desavouer que je ne sois coupable de toutes « ces fautes. Puis se prosternant en terre devant eux, il leur dit: « Je vous conjure, mes freres, que cela vous engage à redoubler « vostre charité pour ce miserable qui a offensé J. C. par tant de « pechez, & de ne vous point lasser de le prier qu'il luy plaise « de me les pardonner & de me les remettre. Ensuite de cette ré- « ponse, ces solitaires ajouterent: Nous ne pouvons aussi vous dissi- « muler que plusieurs assurent que vous estes heretique. Surquoi « il repartit: Quoique je me reconnoisse coupable de plusieurs « autres grands pechez, je suis exemt de celui là; & Dieu me gar- « de s'il luy plaist, de tomber jamais dans un tel malheur. Alors « tous ces freres se jetterent à ses piez, & le conjurerent de leur dire pourquoi ne s'estant point emu de toutes les autres choses dont ils l'avoient accusé, il n'avoit pu souffrir qu'on le soupçon- « nast d'estre heretique. Il leur répondit: L'humilité m'a obligé « de supporter ces autres reproches, afin que vous me recon- « noissiez pour un grand pecheur, tel que je me reconnois moy « mesme: Je sçay que la pratique de cette vertu est principale- « ment ce qui nous sauve: J.C. nous l'a enseigné par son exemple « aussi-bien que par ses paroles: c'est ce qui nous oblige de suppor- « ter patiemment & humblement tout ce qu'on dit contre nous. « Mais quant à ce qui est de l'heresie, cette accusation m'a fait « peur, & je n'ay pu en endurer le reproche, dautant que l'heresie « separe du Dieu vivant & veritable celui qui en est infecté, pour « le joindre à Lucifer & à ses malheureux anges: & separé de J. C. « il n'a plus de Dieu à qui il puisse demander le pardon de ses pe- « chez. Ce discours leur fit admirer sa discretion & sa sagesse, & « ils s'en allerent fort edifiez.

[Il ne croyoit nullement que l'humilité ni la charité dussent l'empescher de soûtenir la verité & la justice avec vigueur, Cotel.g.t.1.p.377.a. quand il la voyoit violée.] 'Nous avons vu qu'il dit hautement aux

aux Peres de Sceté, qu'ils s'estoient trompez dans une affaire. 'On luy demanda qui il estoit pour parler ainsi; [ce qui marque b. que c'estoit dans les premieres années de sa retraite plutost que dans les dernieres.] A quoy Agathon répondit, [avec autant „ d'humilité que de force:] Je suis un des enfans des hommes, [ce „ qui me suffit pour estre obligé de défendre la verité,] selon ce „ qui est dans le pseaume 57: Si la justice est vraiment dans vos „ paroles, jugez donc aussi, ô enfans des hommes, selon l'equité.

'Dorothée raporte que l'Abbé Alone proposa un jour à Dor.c.9.p.804. b.c. Agathon ce que devoit faire un homme qui ayant vu commettre un meurtre, & ayant retiré chez luy l'homicide, est interrogé par le juge sur ce sujet. Dorothée ne marque point la réponse d'Agathon; & pour luy, son sentiment paroist estre qu'il doit dissimuler la verité, en priant cependant & en gemissant devant Dieu de cette fascheuse necessité, qu'il ne semble pas tenir exemte de faute. 'On raporte en effet d'ailleurs que Cotel.g.t.1.p. 398.a. Alone croyoit qu'en ces rencontres il falloit faire violence à la verité: [ne songeant pas que la verité est nostre Dieu, qui ne peut approuver ce qui luy est contraire; & qu'il n'est pas permis de faire un mal afin qu'il en arrive du bien.]

'Quelques solitaires prierent Agathon de leur dire laquelle Vit.P.l.5.c.12. §2.p.613.1|Cotel. p.375.c. de toutes les vertus estoit la plus difficile à pratiquer: Et il leur „ répondit: Pour moy, je croy que c'est celle de l'oraison, parce- „ que quand nous voulons prier Dieu, il n'y a point d'effort que les „ demons ne fassent pour interrompre nostre priere, à cause qu'ils „ savent que rien n'est si puissant pour les desarmer & les empes- „ cher de nous nuire. C'est pourquoi au milieu de tous les autres „ travaux que nous entreprenons dans la vie religieuse, quelque „ continuels & penibles qu'ils puissent estre, nous ne laissons pas „ de jouir de quelque repos; mais il ne se passe pas un moment dans la priere, que nous n'ayons toujours beaucoup à combatre jusques à la fin de la vie.

'Un solitaire luy demandant quelque remede contre l'esprit Cotel.g.t.1.p. 378.c. „ de fornication, receut cette [excellente] réponse: Allez, luy „ dit Agathon, prosternez vous devant Dieu, presentez vous à „ luy avec vostre impuissance; & vous serez soulagé.'Une de ses p.379.b. regles estoit encore qu'il faut penser sans cesse au jugement [terrible] de Dieu.

[En marchant de cette sorte, il arriva enfin au dernier terme de sa course, & à la fin de sa vie.] 'Dans cette extremité il de- p.381.a.b. meura trois jours sans mouvement, ayant toujours les yeux

ouverts. Les freres s'aviserent enfin de le pousser, [comme pour le reveiller,] & de luy dire : Où estes vous , mon Pere ? Je suis « leur répondit-il , en la presence de Dieu , de qui j'attens le « jugement . L'apprehendez vous , ajouterent-ils ? J'ay toujours « tasché , autant qu'il m'a esté possible , repartit le Saint , d'ac- « complir les commandemens de Dieu : Mais estant homme « comme je suis , que sçay-je si mes actions luy ont esté agreables . « Et ne croyez vous pas , luy repliquerent-ils , qu'elles ont esté « conformes à sa volonte ? Je n'ose m'en assurer , leur répondit-il , « lorsque je m'examine en sa presence , & jusqu'à ce que j'aye « comparu devant luy , parceque son jugement est fort different « Dor.c.2.p.765. de celui des hommes . 'Cette parole est raportée par l'Abbé « a|c.5.p.784.2. Dorothée . [a] Ils vouloient luy demander encore quelque autre [a]Cotel.p 381.b.c. chose; mais il leur dit : Je vous prie , faites moy la charité de ne « me point parler , parceque je suis occupé . Et aussi-tost faisant un « effort pour recueillir ses esprits, & paroissant comme un homme qui veut saluer ses plus intimes amis, [ce qui peut marquer quel- « que vision qu'il eut alors ,] il rendit l'esprit avec un visage plein « de joie . «

p.378.a.b. [Il avoit , comme nous avons vu , plusieurs disciples ,] 'dont deux entre autres vivoient separément chacun dans une cellule . L'un ne mangeoit tous les soirs que deux petits pains de six onces , & l'autre ne mangeoit pas davantage aprés avoir jeûné deux jours entiers . Agathon l'ayant sceu les loua tous deux , parcequ'ils ne se rassasioient point aprés un si long jeûne : Mais il loua encore plus le dernier que l'autre . [On peut juger par l'austerité des disciples quelle estoit celle du maistre.]

p.380. 'Lorsqu'Alexandre & Zoïle estoient avec luy aussi bien que plusieurs autres, un jour qu'ils estoient tous à laver leurs habits , on murmura contre Alexandre , parcequ'il le faisoit un peu lentement . Agathon luy en dit un mot dont il fut contristé ; mais aprés cela , il luy dit en particulier qu'il ne l'avoit fait que pour satisfaire les autres , & les edifier par l'exemple de son obeïssance. Il l'aimoit particulierement à cause de sa pieté.

p.607.b|Vit.P.l.5.c.10 §65.p.602. 'Il avoit un autre disciple nommé Abraham, qui consultant l'Abbé Pemen sur les tentations & la guerre que le demon luy faisoit , receut de luy cette réponse . Les demons ne combatent « point contre nous quand nous faisons nostre volonté , parce- « qu'alors nostre volonté devient elle mesme un demon , & suffit « pour nous tenter & nous faire faire le mal : Mais voulez vous « savoir qui sont ceux contre qui le demon combat ? c'est contre «

» Moyse & contre ceux qui luy ressemblent. 'La mesme chose est raportée comme dite à Pemen mesme par Abraham : [ce qui nous obligeroit de dire qu'Agathon estoit beaucoup plus ancien que S. Pemen, & confirmeroit ce que nous avons dit au commencement, que Pemen qui parle de luy comme d'un jeune homme, est un autre plus ancien. Vit.P.l.7.c 25. § 3 p.678 1.

1. Alone [1] dont nous avons parlé ci-dessus, estoit sans doute plus ancien qu'Agathon,] 'qui le consultoit sur sa conduite: [a]& Saint Pemen le citoit aussi quelquefois, témoignant estimer beaucoup son "humilité. [b] On raporte de luy cette parole, qu'il faut qu'un homme se détruise entierement pour elever en son ame l'edifice de la vertu, & que pour avoir un vray repos, il faut se considerer comme seul dans le monde avec Dieu seul. Cotel.g.t.1 p. 398.a. a p 601.c|604 b. b p 397.c.

&c.

SAINT JEAN LE NAIN, SOLITAIRE DE SCETÉ, ET DIVERS AUTRES SOLITAIRES DE MESME NOM.

ARTICLE PREMIER.

Commencement & progrés du Saint dans la vertu : Son obeïssance fait un arbre d'un baston sec.



E nom de l'Abbé Jean surnommé "le nain ou le petit [2] à cause de la petitesse de son corps, [est celebre dans l'histoire des solitaires & des Peres des deserts: & il n'est pas difficile de croire que c'est le mesme]'Jean le petit ermite, dont la mort est marquée le 17 d'octobre dans le martyrologe des Cophtes. Vit.P.l.5.c 10. § 28.p.599.1. Boll.27.mars, p.692. § 4.

κολοβός. 2.

'Il avoit un frere plus âgé que luy avec lequel il se retira dans Vit.P.l.5.c.10. §27.p.598.all.3. c.56.p.509.2. c Vit.P.l.5.c.12.§1. 6.p 609. d Cotel.g.t.1.p. 470.c.

1. c Il est quelquefois appellé Allois.

2. d μικρότερος ὅλως ὤν.

l.5.c.14.§3.p.617. 2. la solitude 'sous un vieillard qui estoit de Thebaïde, mais qui demeuroit en Sceté, a & "qui demandoit beaucoup à ceux qui vivoient sous sa conduite. b La premiere regle qu'on luy proposa pour le recevoir fut celle de l'obeïssance. Il promit de l'observer toute entiere, & de souffrir plutost toute extremité que d'y manquer. 'Il en donna bientost des preuves. 'Son Abbé tenant à la main un baston qu'il avoit rencontré, & qui estoit sec depuis longtemps, le ficha en terre, & dit à ce nouveau venu qu'il eust soin de l'arroser tous les jours, & d'y verser une cruche d'eau, jusqu'à ce qu'il reprist & qu'il portast du fruit. Cette loy estoit d'autant plus dure qu'il falloit aller querir de l'eau à la riviere qui estoit à deux milles de là. De sorte qu'il partoit le soir & n'estoit revenu que le matin. Il continua ce travail toute une année sans en pouvoir esperer aucun autre succés que le fruit qu'il tiroit luy mesme de son obeïssance infatigable. Il se lassa aussi inutilement toute la seconde année. Mais enfin comme il ne cessoit ni jour ni nuit le travail qu'on luy avoit commandé, ce baston commença à pousser la troisieme année & à produire des fruits. 'L'Abbé en prit, & en porta à l'eglise, où en les donnant aux freres, il leur dit: Prenez, & mangez des fruits de l'obeïssance. 'Postumien qui fut en Egypte vers l'an 402, dit à S. Sulpice qu'il avoit vu luy mesme cet arbre tout verd dans la cour de ce monastere, où il estoit comme un monument assuré de ce que merite l'obeïssance & de ce que peut la foy. 'On pretend que cet arbre se voit mesme encore aujourd'hui, & qu'on l'appelle toujours l'arbre de l'obeïssance, [dont cette durée prodigieuse seroit un nouveau miracle.] 'Cassien dit de S. Jean de Lycople la mesme histoire que nous venons de raporter de Jean le nain, sinon qu'au bout d'un an son Abbé arracha le baston qui n'avoit point poussé ni jetté aucune racine.

a Sulp. dial. 1. c. 12. p. 265.
b c. 13. p. 266.
p. 266 267 | Vit. P. l. 5 c. 14. § 3. p. 617. 2.
Vit. P. l. 5. c. 14. § 3. p. 617. 2.
Sulp. dial. 1. c. 13. p. 267.
Bult. ori. p. 237.
Cassn. inst. l. 4. c. 24. p. 81. 82.

magna dispositionis.

NOTE

'On raporte du mesme Jean le nain, qu'il dit un jour à son frere aisné: Je voudrois bien estre comme les Anges qui n'ont point d'inquietude, qui ne sont point obligez à travailler, & qui ne sont sans cesse occupez qu'à loüer & à servir Dieu: & ayant ensuite quitté son habit, il s'en alla dans le desert. Aprés y avoir passé une semaine, il vint retrouver son frere, qui l'entendant fraper à la porte, luy dit: Qui estes vous? Il luy répondit, Je suis «
Jean. Jean, luy repartit-il, n'est plus maintenant avec les hom- «
mes, il est devenu un ange. Jean continua à fraper & à dire que «
c'estoit luy: mais son frere le laissa passer toute la nuit sans vouloir jamais luy ouvrir. Enfin quand le jour fut venu, il ouvrit sa

Vit. P. l. 5. c. 10. § 27. p. 598. 2 | l. 3. c. 56. p. 509. 2.

„ porte, & luy dit: Si vous estes un ange, vous n'avez pas besoin de
„ me demander permission pour entrer dans ma cellule; & si
„ vous estes un homme, ne faut-il pas que vous travailliez afin de
„ gagner vostre vie? Alors reconnoissant sa faute & se jettant à ses
„ pieds, il luy dit: J'ay failli, mon frere; pardonnez moy.

'L'Abbé Pemen raportoit de luy, qu'il avoit prié Dieu de luy oster toutes ses passions, qu'il avoit en effet obtenu cette grace; & que se trouvant dans un grand repos, il avoit dit à un vieillard: l.5.c 7.§8.p.583.1|Cotel.g.t.1.p.472.

1. „ aVous voyez un homme qui est dans une paix entiere, & qui n'a
„ point à combatre. Mais le vieillard luy dit: Allez & demandez
„ à Dieu qu'il s'eleve en vous quelque guerre, & que vous soyez
„ comme auparavant dans quelque peine & quelque humiliation,
„ car c'est en combatant que l'ame s'avance. Il pria donc Dieu [de luy envoyer ce qui luy estoit le plus utile;] ensuite de quoy, il rentra effectivement dans le combat, & depuis cela il ne pria
„ plus Dieu de l'exemter de combatre, mais il luy disoit: Mon
„ Dieu, donnez moy la force de soutenir ces combats.

ARTICLE II.

Austerité de Saint Jean: Sa douceur dans les injures.

'JEAN le nain vouloit qu'on s'efforçast de pratiquer toutes les vertus, ce que S. Pemen & Dorothée ont cité de luy, & que le matin en se levant on examinast comment on pourroit faire pour accomplir tous les commandemens de Dieu. [Il paroist assez qu'il ne le disoit aux autres, que parcequ'il le pratiquoit luy mesme pour s'avancer en toutes sortes de vertus. Nous verrons combien il excelloit dans l'humilité, la charité, & les autres vertus interieures & capitales; ce qui ne faisoit pas neanmoins qu'il negligeast les vertus exterieures.] Car on raporte de luy cette parole, que d'autres attribuent encore à Moyse; Que comme un Roy qui veut prendre une ville ennemie, commence par luy couper l'eau & les vivres, estant assuré que quand elle se verra en danger de perir par la faim, elle se soumettra à luy; il faut prendre la mesme voie pour se rendre maistre du ventre & de toutes ses passions, & que si un homme s'accoutume à souffrir la faim & le jeûne, il abatra les forces des ennemis & des passions qui troublent son ame. Cotel.p.480.602|Dor.doc.14.t.11.p.832.b. Vit.P.l.5.c.4.§19.p.569.1|l.3.c.66.p 512.2.

'Il raportoit sur cela l'exemple des anciens Peres de Sceté, qui app.§1.p.996|Cotel.g t.1.p.478. a Cotel.g.t.1.p.472.b.

1. a Selon le grec, Je me voy dans une grande paix, sans avoir rien à combatre.

ſe contentoient de pain & de ſel ; il ſouhaitoit qu'on vouluſt
ſe rendre à cette abſtinence rigoureuſe, pour entrer mieux dans
[Cotel.g.t.1.p. 478.c.] la voie étroite qui mene à la vie. 'Quelque fort que ſoit le lion,
diſoit-il, l'avidité de manger le fait tomber dans le piege & le
[p.481.b.c.] rend le joüet des hommes. 'Quand on luy demandoit ce que
c'eſtoit qu'un moine, il répondoit que c'eſtoit un homme de
travail, ou le travail meſme, parcequ'il doit s'exercer à toutes
[Vit P.app.§ 2. p.996.] ſortes de peines & de travaux.'Un frere luy demanda à quoy ſer-
voient les veilles & les jeûnes, & il répondit : C'eſt pour humi-
lier & abatre l'ame, afin que Dieu la voyant abatuë & affligée,
en ait compaſſion & la ſecoure.

[Cotel.g.t.1.p. 470.a.] 'Il diſoit quelquefois que celui qui aprés s'eſtre rempli de
viandes, ſe met dans des occaſions dangereuſes à ſa chaſteté, a
déja perdu cette vertu "aux yeux de Dieu. λογισμῷ.

[p.471.a.b.] 'Les freres mangeoient un jour en un repas qu'on leur donnoit
par charité. Jean y apperceut que l'un d'eux rioit, & il ſe mit luy
meſme à pleurer, en diſant : Quel ſujet ce frere peut-il avoir de
rire, pendant que nous en avons tant de pleurer, quand ce ne
ſeroit que de manger le fruit du travail & de la charité des au-
[Vit.P.l.5.c.4.§ 10.p.569.1|l.7.c. 37.§ 2.p.687.2| app.§12.p.997.1.] tres? 'Un jour qu'il eſtoit ſur le chemin de Sceté, & travailloit
à faire des nattes, il s'y rencontra un homme qui taſcha de le met-
tre en colere par des diſcours impertinens. Craignant de ne
pouvoir s'empeſcher de ſe laiſſer aller à la colere, il jetta auſſi-
[app.§13.p.997.1.] toſt tout ce qu'il avoit & s'enfuit. 'Une autre fois eſtant occupé
à ſcier des blez, & voyant un frere qui ſe mettoit en colere con-
tre un autre, il s'enfuit encore, & laiſſa là la moiſſon.

[Cotel.g.t.1.p. 478.a.] 'Il arriva une fois qu'eſtant à l'egliſe de Sceté, il entendit quel-
ques freres qui diſputoient l'un contre l'autre. Il s'en retourna
auſſitoſt à ſa cellule ; & on remarque qu'avant que d'y entrer il
en fit trois fois le tour. On luy en demanda la raiſon, & il répondit,
que comme ſes oreilles eſtoient encore pleines de ces paroles
faſcheuſes qu'il avoit entenduës, il leur avoit voulu donner le
temps de s'en purifier, & entrer enſuite dans ſa cellule avec un
eſprit calme & tranquille.

[En fuyant ainſi la colere, il obtint de Dieu la grace de la
vaincre, comme il parut en une occaſion où ſa douceur & ſon
[Vit.P.l.3.§92.p. 524.1|l.5.c.16.§ 3.p.630.2.] humilité furent egalement admirable.] 'Un jour qu'il eſtoit
aſſis à la porte de l'egliſe, pluſieurs freres ſe mirent autour de
luy, pour luy decouvrir leurs penſées & recevoir ſes avis, qu'il
leur donnoit à tous[avec beaucoup de charité.] Un vieillard qui
voyoit cela, en fut piqué d'envie, & luy dit : Voilà Jean qui eſt

» comme une courtisane qui s'ajuste & qui se fait belle pour s'at-
» tirer les jeunes gents. Jean luy répondit: Helas, mon Pere, vous
» ne vous trompez pas: vous ne dites que trop vray, & je voy bien
» que Dieu vous l'a revelé. Le vieillard continua, & dit; Vostre
» vase, Jean,[& vostre esprit] est bien rempli de venin. Cela est
» vray, mon Pere, répondit Jean: & mesme vous ne voyez encore
» que le dehors. Car si vous voyiez le dedans, vous diriez bien au-
» tre chose. L'un de ses disciple luy demanda quelque temps aprés,
» Ne sentiez vous point, mon pere, quelque trouble audedans de
» vous mesme lorsque ce vieillard vous parloit? Non, luy dit-il:
» Je suis tout de mesme audedans & audehors.

'Il raportoit sur cela[ou une histoire ou une parabole] du fils d'un philosophe qui aprés la mort de son pere estant elevé chez un autre philosophe à qui son pere l'avoit confié, viola la femme de son tuteur, de sorte qu'on le chassa de la maison. Il eut un extreme regret de sa faute, & comme il en demanda pardon, son tuteur luy dit qu'il ne le luy accorderoit point qu'il n'eust passé trois ans à aider ceux qui estoient condannez aux mines, & qui portoient des marbres à la riviere. Au bout de ces trois ans il revint, & son tuteur luy dit qu'il falloit qu'il passast encore trois autres années à souffrir toutes sortes d'injures, & à donner mesme de l'argent à tous ceux qui luy en diroient. Ce temps estant passé, son tuteur luy pardonna, & le mena à Athenes pour apprendre la philosophie. A la porte de cette ville il y avoit un vieux philosophe qui se divertissoit à dire des injures à tous ceux qui y entroient. Il traita de mesme ce jeune homme qui ne fit qu'en rire; t.3.c.84.p.513'l.6.c.4.§12.p.659.
» & comme l'autre s'en étonnoit, il luy répondit: Il y a trois ans
» que je donne de l'argent à ceux qui me traitent comme vous
» faites, & je ne rirois pas presentement qu'il ne m'en coute rien?
» Le vieillard luy dit: Entrez, vous le meritez bien.

'Le Saint aprés avoir raporté cette histoire, ajoutoit ensuite; p.513.659|l.5.c.15.§22.p.623.
» Voilà quelle est la porte du Ciel. Car les anciens Peres ne sont
» entrez dans la joie de la cité de Dieu que par l'humilité, &
» qu'en passant par un grand nombre d'humiliations & d'injures.
» L'humilité & la crainte de Dieu surpassent toutes les vertus.

ARTICLE III.

Humilité de Saint Jean.

Cotel.g.t.1.p. 481.b. [JEAN excelloit si fort en humilité,] 'qu'on écrit que cette vertu seule luy avoit soumis tous les Peres de Sceté, en sorte
p.479.c. qu'il sembloit les conduire tous comme du bout du doit. 'Quelqu'un louoit un jour "un petit ouvrage que Jean faisoit, & il se une natte. contenta de ne luy rien répondre. Cette personne reprit une seconde fois, & Jean garda encore le silence: mais quand il vit qu'il recommençoit encore, il l'arresta par cette parole: Depuis
p.1477.c. que vous estes entré ici, vous en avez chassé Dieu. 'Estant une fois dans l'eglise où il ne croyoit point qu'il y eust personne, il se donna la liberté de jetter quelque soupir. Il s'apperceut ensuite qu'il y avoit un frere derriere luy, & aussitost il se jetta à genoux en luy disant: Pardonnez moy, je vous prie; Vous voyez com- « bien je suis peu instruit [des regles de l'humilité. Sa lumiere « mesme au lieu de l'enfler, contribuoit beaucoup à l'humilier, Car il avoit une si grande idée de la vertu, que tout ce qu'il en voyoit dans luy ou dans les autres de son temps, luy paroissoit
p.472.c. fort peu de chose.]'Il raportoit sur cela, qu'un solitaire estant en extase avoit vu trois moines sur le bord d'une mer, à qui une voix disoit de l'autre bord: Prenez des ailes de feu, & venez à moy. « Deux prirent de ses ailes, traverserent la mer d'un vol rapide; mais le troisieme demeuré sans ailes ne put faire autre chose que de crier & de pleurer. On luy donna aussi enfin des ailes, mais petites & foibles, & non de feu comme aux deux autres; & avec ces ailes tantost tombant dans la mer, tantost se relevant [& volant un peu,] il estoit enfin arrivé à l'autre bord, quoiqu'avec beaucoup de peine & de fatigue. Ce dernier, disoit-il, est l'image de nostre temps.

p.477.a. 'Il disoit quelquefois à son disciple, [dont on ne marque pas le nom:]N'honorons que Dieu seul; & tout le monde nous hono- «
p.481.c. rera[plus que nous ne voudrons:] 'Surquoi il raportoit cette his- « &c. toire. Un vieillard fort spirituel, connu & estimé de toute la ville, vivoit enfermé[dans une cellule.] On luy vint dire qu'un homme fort saint estoit bien malade; & il crut le devoir aller visiter avant qu'il mourust; mais il attendoit le soir à y aller, depeur que s'il sortoit de jour, il ne fust suivi d'un grand nombre
p.482.a. de personnes qui voudroient le voir. 'Il fuyoit ainsi la gloire;

mais plus il se rabaissoit, plus il plut à Dieu de le relever. Car quoiqu'il fust sorti le soir dans le dessein de n'estre apperceu de personne, Dieu luy envoya deux Anges pour l'accompagner avec des flambeaux: de sorte que toute la ville accourut aprés luy pour voir ce miracle par lequel Dieu le glorifioit.

[Dieu glorifia nostre Saint mesme par une merveille presque semblable.] 'Car on pretend qu'un vieillard d'un grand merite estant entré dans sa cellule pendant qu'il dormoit, vit un Ange auprés de luy qui faisoit un petit vent pour le rafraichir. Il se retira aussi-tost. Mais le Saint ayant demandé à son reveil si personne n'estoit venu, comme on luy eut nommé ce frere dont il connoissoit le merite, il ne douta pas qu'il n'eust vu l'Ange. p.480.a.

ARTICLE IV.

Charité du Saint pour le prochain.

in ἐργασία. 'CEUX de Sceté "se faisoient un capital d'encourager les personnes qui estoient tentées, & de se faire toute sorte de violence pour s'aider les uns les autres à pratiquer la vertu. [Ce qui estoit la regle commune de Scetè, estoit encore la maxime particuliere de nostre Saint. Parlant un jour de la charité qu'on doit au prochain,] 'il se servit de cette parabole, qu'il est impossible de bastir une maison du haut en bas, mais que l'on commence par le fondement pour l'elever ensuite plus haut. On luy demanda ce que cela vouloit dire, & il répondit: Nostre fondement est le prochain; c'est par luy qu'il faut commencer pour le servir & tascher de le gagner [à Dieu] Car c'est à luy que se raportent tous les commandemens de J. C. 'On apprend de S. Pemen que le premier avis qu'il donnoit à ceux qui s'adressoient à luy, estoit de pratiquer cette charité pleine de bonté & de patience que nous recommande S. Paul. Cotel.g.t.1.p. 476.b. p.484.b. p.610.a.

'Il y avoit un vieillard en Scetè qui estoit assez austere dans les travaux du corps, mais qui ne prenoit pas grand soin de retenir ce qu'on luy disoit pour son instruction. Il vint trouver l'Abbé Jean le nain, afin d'apprendre de luy ce qu'il devoit faire pour se corriger de ce defaut: mais lorsqu'il fut retourné dans sa cellule, il trouva qu'il avoit oublié tout ce que ce saint homme luy avoit dit. Il l'alla trouver une seconde fois, & il luy en arriva de mesme: & ainsi encore par diverses fois. Quelque temps aprés, ayant rencontré ce saint Abbé, il luy dit: Mon pere, j'ay Vit.P.l.5.c.11.§ 15.p.609.1.2.

oublié comme auparavant tout ce que vous m'avez fait la charité de me dire, & je n'ay osé retourner vers vous de crainte de vous importuner. Alors ce saint homme luy dit: Allumez cette lampe; & il l'alluma. Il luy dit ensuite d'apporter encore d'autres lampes & de les allumer avec la premiere, ce qu'il fit: Et puis il luy dit: La clarté de cette premiere lampe est-elle diminuée parceque vous vous en estes servi pour en allumer tant d'autres? Non, luy repartit ce solitaire. De mesme, reprit ce saint homme, Jean ne souffriroit aucune peine quand tout Sceté viendroit vers luy, & rien ne sauroit l'empescher de s'acquiter de la charité à laquelle Dieu l'oblige. C'est pourquoi ne faites aucune difficulté de me venir voir toutes les fois que vous le desirerez. Ainsi par la patience que chacun d'eux eut de son costé, l'un à demander instruction, & l'autre à ne la point refuser, Dieu guerit ce solitaire de cette fascheuse oubliance.

Cotel.g.t.1.p. 475.2. 'Un jour qu'il alloit de Sceté en quelque autre endroit durant la nuit avec d'autres freres dont un s'estoit chargé de les conduire; celui-ci s'egara, & les mit par là en danger mesme de la vie, s'ils eussent continué. On le dit au Saint, & il répondit sur cela: Si nous luy en parlons, c'est le fascher, & luy donner de la confusion. Mais je m'en vas dire que je suis las, & que j'ay besoin de me reposer durant le reste de la nuit. Les autres l'imiterent, & quand il eut dit qu'il vouloit se reposer, les autres dirent qu'ils vouloient s'arrester aussi avec luy. Ainsi ils attendirent le jour, eviterent le danger où ils se fussent exposez en marchant la nuit hors de leur route, & epargnerent à leur guide la honte de voir qu'on s'estoit apperceu de sa faute.

p.473. 'Il comparoit ceux qui aimoient à censurer les fautes des autres sans songer aux leurs, à une personne qui estant "toute nuë, &c. se moqueroit d'une autre parcequ'elle ne seroit couverte que

p.477.b|Vit.P.l. 3.§135.p.519.2. de haillons. 'Il avoit accoutumé de dire sur cela: Nous avons quitté un fardeau fort leger, qui estoit de nous reprendre nous mesmes; nous en prenons un bien plus pesant lorsque nous entreprenons de nous justifier & de condanner nos freres.

ARTICLE V.

Jean est tout appliqué à Dieu.

Cotel.p.474. 'JEAN conseilloit aux autres pour resister à leurs passions, de tascher à ne les pas mesme ecouter, à se recueillir au dedans d'eux mesmes, & s'y fortifier par l'esperance de la vie eternelle,

&c. '& à recourir sans cesse à J.C, comme au veritable epoux de leur ame. [C'est ce qu'il pratiquoit le premier;]'& il se comparoit à P.471.a|Poss. asc.p.240. un homme assis au pié d'un grand arbre, où estant attaqué par toutes sortes de bestes, quand il ne peut plus leur resister il mon-
„ te à l'arbre, & se sauve de tous leurs efforts. De mesme, disoit-il,
„ je me tiens assis dans ma cellule, où je veille sur moy pour me
„ garantir des embusches des demons, & quand je me trouve trop
„ foible, j'ay recours à mon Dieu, & je me sauve de la puissance
„ de l'ennemi par la priere. 'Car la sureté du moine est de garder Cotel.g.t.1.p. 478.c.
„ sa cellule, & de se souvenir toujours de Dieu en veillant sur soy.

[Pour se souvenir toujours de Dieu,]'il ne souffroit point que P.471.b.c. son esprit s'arrestast à penser aux affaires du siecle, & ne parloit jamais des choses du monde. Quelques freres vinrent un jour pour eprouver quelle estoit sa vertu sur ce point, & luy dirent:
„ Nous avons bien à rendre graces à Dieu de ce qu'il a tant plu
„ cette année. Cela fait bien pousser les palmiers, & ainsi les fre-
„ res qui s'occupent à travailler des mains, trouveront aisément
„ de quoy faire des nattes. Il leur répondit sur cela; Il arrive la
„ mesme chose quand l'Esprit de Dieu descend sur les cœurs des
„ Saints; ils reverdissent, s'il faut ainsi dire; ils se renouvellent,
„ & produisent comme de nouvelles feuilles par la crainte de
„ Dieu.

'Son esprit estoit si occupé à contempler Dieu, [qu'il ne pen- c. soit quelquefois pas aux choses exterieures qu'il faisoit.] D'où vient qu'ayant une fois fait des nattes pour deux corbeilles, il les mit en une seule sans s'en appercevoir jusques à ce qu'il eut
&c. presque achevé. 'On raconte "plusieurs histoires semblables de P.479. luy sur ce sujet.

'S. Nil raporte de Jean surnommé le petit, mais qui estoit en Nil.de or.c.107 p.502. effet tres grand & tres excellent, qu'il demeuroit en paix dans un lac, (c'estoit peut-estre le marais de Sceté,) & qu'un jour comme il prioit, le demon se transforma en un serpent qui s'entortillant autour de luy, luy mangeoit le corps, & luy vomissoit son écume sur le visage; sans que neanmoins une chose si extraordinaire le pust separer de l'entretien où il estoit alors avec Dieu.

'On écrit encore qu'un frere l'estoit venu voir, [apparemment Cotel.g.t.1.p. 478.b. un soir,] dans le dessein de s'en aller aussi-tost, parcequ'il estoit pressé. Mais ils s'entretinrent ensemble sur les vertus avec tant d'ardeur & de zele, que cela dura jusqu'au jour sans qu'ils y pensassent. Ils sortirent donc de la cellule l'un pour s'en aller, l'autre pour le reconduire. Mais s'arrestant un peu pour parler [de

Dieu,] ils demeurerent encore jusques à midi : De sorte que Jean fut obligé de ramener ce frere dans sa cellule pour le faire manger ; & puis enfin ils se separerent.

p.481.b. [Il ne laissoit pas, comme nous avons dit, d'aller scier les blez durant la moisson.] 'Mais quand il estoit revenu de là, ou qu'il avoit esté voir quelques uns des anciens, il prenoit un temps pour s'occuper uniquement à la priere, à la meditation, & au chant des pseaumes, jusqu'à ce que son esprit eust esté remis dans son assiette ordinaire, [& eust oublié toutes ces distractions, pour ne s'appliquer plus qu'à Dieu]

ARTICLE VI.

Divers avis donnez par Saint Jean : Il convertit une pechereße : Sa mort.

[ESTANT si appliqué à Dieu, & recevant de luy, comme nous avons vu, des graces extraordinaires, il ne faut pas s'étonner s'il avoit une lumiere non commune de discretion & de sagesse. Car il falloit bien qu'on reconnust ce don en luy, aussi-bien que celui de son humilité, puisqu'il estoit l'oracle de Sceté, & que tout le monde le consultoit. Outre ce que nous en

Cotel.g.t.1.p.426.b. avons déja vu,] 'un frere luy demanda un jour ce qu'il devoit faire, sur ce qu'un autre solitaire le prioit souvent de le venir aider à son travail ; parcequ'il voyoit d'un costé qu'il manquoit de forces & succomboit à une si grande fatigue, & qu'il craignoit de l'autre de manquer au commandement que Dieu nous fait [de nous servir les uns les autres.] Jean luy répondit qu'il pouvoit y aller s'il pouvoit dire comme Caleb, qu'il entroit & sortoit en mesme état. Que si vous ne le pouvez pas, dit il, tenez « vous dans vostre cellule, & pleurez-y vos pechez. Quand on « vous verra ainsi pleurer, on ne vous pressera point de sortir. «

p.470.b. 'On raconta que plusieurs anciens solitaires se trouverent une fois ensemble [à table] en Sceté, & l'Abbé Jean le nain estoit avec eux. Un Prestre d'une taille extremement haute, se leva pour donner à boire à tout le monde. Personne ne voulut recevoir l'eau qu'il leur presentoit, hormis Jean. Les autres en furent surpris, & luy dirent : Comment est-ce qu'estant le plus petit de « tous, vous avez bien voulu estre servi par un homme si grand & « par un Prestre ? C'est, dit-il, que quand je me leve pour rendre « ce mesme service aux autres, je suis bien aise que tout le monde «

» prenne l'eau que je leur presente, & je croy par là meriter quel-
» que recompense. Ainsi je l'ay receu [de ce saint Prestre]pour luy
» acquerir la mesme recompense, & depeur qu'il ne s'attristast si
» personne ne vouloit rien recevoir de sa main. Ceux qui estoient presens approuverent sa raison, & admirerent sa discretion & sa sagesse.

» 'S. Pemen citoit de luy cette parole: Que ceux qui rejoüissent p.616.c.
» le plus le demon, sont ceux qui ne veulent point decouvrir leurs
» pensées aux anciens.

[Nous finirons l'histoire de nostre Saint par une narration edifiante qui a esté donnée depuis peu au public, & qui nous marque combien la grace de Dieu estoit puissante dans sa bouche.]'Il y avoit une fille nommée Paesie, qui ayant perdu assez p.482.c. jeune son pere & sa mere, resolut de faire de sa maison un hospice pour les Peres de Sceté qui viendroient en ces quartiers là. Cela dura un temps considerable. Mais enfin voyant que son argent s'epuisoit, [au lieu de se rejoüir d'avoir beaucoup donné à J.C,] elle commença à se repentir du service qu'elle avoit rendu à ces Peres. Elle ne manqua pas aussi-tost de trouver des personnes corrompuës qui se joignirent à elle, & la detournerent tout à fait de la pieté; & son dereglement alla enfin jusqu'à s'abandonner à la fornication.

'Les Peres de Sceté apprirent cette nouvelle avec une extreme douleur, & le souvenir de la charité qu'elle leur avoit témoignée, leur fit chercher toutes sortes de moyens pour luy donner des marques de la leur, & la tirer de l'état funeste où elle estoit. Ils s'adresserent à l'Abbé Jean le nain, & le prierent de l'aller trouver pour faire ce que la sagesse qu'il avoit receuë de Dieu luy suggereroit. Il alla donc chez elle. 'D'abord on luy refusa la b.
» porte avec cette raillerie piquante; Ah, voilà ceux qui ont man-
» gé le bien de nostre maistresse, & qui l'ont reduite à la pauvreté.
Il persista neanmoins, promit qu'elle n'auroit pas sujet de se
&c. repentir de luy avoir parlé,'& fit si bien"qu'enfin on le mena dans c.
» sa chambre. Il s'assit auprés d'elle, & luy dit tout d'abord Qu'a-
» vez vous à vous plaindre de JESUS pour [l'abandonner, &]vous
» mettre en un état si deplorable? A ces mots elle fut toute saisie.
'Neanmoins voyant le Saint qui sans luy rien dire [davantage,] p.484.a. fondoit en larmes, elle luy demanda pourquoi il pleuroit. Il luy
» répondit: Et comment ne pleurerois-je pas, en voyant combien
» satan se jouë de vous? [Elle estoit déja toute changée, & dans
» l'effroi que luy causoit son malheur:] Mon Pere, dit-elle au

Saint, y a-t-il encore une penitence pour moy? Il l'en assura; & « aussi-tost elle luy dit: Menez moy donc où vous voudrez. Dés « qu'il eut cette parole, il se leva en disant: Allons; & elle le suivit en mesme temps sans dire un mot ni donner aucun ordre pour sa maison. Le Saint remarqua bien cette circonstance, [où l'on voyoit qu'elle n'estoit occupée que de son salut, & il en fut ravi de joie.

b. On ne dit point où le Saint avoit dessein de la mener, mais seulement] 'qu'aprés estre entrez dans le desert, lorsque la nuit fut venüe, Jean fit un petit monceau de sable comme un oreiller, sur lequel ayant fait le signe de la Croix, il dit à Paesie de s'y coucher; & luy en ayant fait autant un peu plus loin, il s'y reposa un peu aprés avoir fait ses prieres. S'estant reveillé à minuit, il fut bien surpris de voir un rayon de lumiere qui descendoit du ciel sur Paesie, & qui servoit comme de chemin à plusieurs Anges qui portoient son ame [pour la presenter à Dieu]'Il alla à elle, la poussa du pié, & voyant qu'effectivement elle estoit morte, il se jetta sur son voisage en priant [& en glorifiant]Dieu, & une voix luy dit [en mesme temps:]Sa penitence d'une heure « a esté plus agreable à Dieu, que celle que d'autres font longtemps, parcequ'ils ne la font pas avec la mesme ardeur & le « mesme zele. «

c. [Voilà en abregé ce que nous trouvons de ce saint solitaire. On ne dit rien de sa mort, qui aprés une vie si parfaite ne put estre que tres precieuse devant Dieu. Nous avons déja dit que] 'les Cophtes honorent l'ermite Jean le petit le 17 d'octobre. [a] On assure qu'il y a encore aujourd'hui en Egypte un monastere de S. Jean le nain, où l'on montre l'arbre de son obeïssance. [b] Ce Saint n'a pas esté assurément des premiers habitans de Sceté: [mais il estoit sans doute plus ancien que Saint Pemen,]'qui en plusieurs rencontres citoit son autorité.

Boll. 27. mars, p. 692 § 4.
a Bult ori. p 137. ex Vansleb. p. 228.
b Cotel. g. t. 1. p. 473. a|478. c.
c p. 602. b. c|610. a|616. c.

ARTICLE VII.

De Jean œconome de Sceté.

[COMME Jean le nain demeuroit en Sceté, & apparemment à la fin du IV. siecle, il peut sembler assez probable que ce soit le mesme que]'Jean œconome de Sceté dont Cassien parle avec eloge. Il avoit esté fait œconome par S. Paphnuce ['en l'an 386 au plustost,] 'ayant esté appellé à cette charge par

Cassn. inst. l. 5. c. 40. p. 131.
coll. 21. c. 1 p. 729.
V. S. Paphnuce.

le merite de sa sainteté. Car on ne la donnoit pas à celui qui s'y elevoit par son propre choix ou par son ambition, mais à celui que l'assemblée de tous les anciens avoit choisi comme le plus excellent de tous, non seulement par l'autorité de son âge, mais par la prerogative de sa foy & de sa vertu. Les peuples d'alentour luy apportoient à l'envi les dixmes & les premices de leurs fruits 'pour servir à l'entretien des pauvres, [c'est à dire des solitaires de ce desert.] c.2.p.730. 'Comme on luy apporta une fois des figues, inst.l.5.c.40.p.131. ce qui estoit tout à fait extraordinaire en ces quartiers là, il les envoya à un vieillard du mesme desert qui estoit malade, mais deux enfans à qui il les avoit données à porter, s'egarerent de leur chemin, & aimerent mieux mourir de faim en priant Dieu que de toucher à ces figues. 'Cassien raporte un discours qu'il fit coll.21.c.2-7.p.730-735. à des paysans qui luy apportoient leurs dixmes. ᵃ Theonas l'un a c.8.9.p.735.736. d'eux en fut si touché, qu'il quitta mesme sa femme & se rendit solitaire. 'Aprés la mort de Jean, Elie succeda à sa charge, & c.9.p.736. Theonas à Elie. [Cassien qui estoit en Sceté à la fin du IV. siecle, témoigne y avoir vu Theonas: ainsi il y a apparence que Jean estoit mort quelque temps auparavant.

Nous ne voyons rien qui nous empesche de croire que ce saint œconome de Sceté ne soit ce mesme] 'Jean, dont Nesteros solitaire auprés de Panephyse parloit avantageusement à Cassien coll.14.c.7.p.594. [vers l'an 390 au plustard;] puisque les seculiers luy apportoient aussi les premices de leurs fruits. "Il en parle comme d'un homme encore vivant, [ou au moins dont la mort n'estoit pas encore connuë en ces quartiers là.] *solet.*

'Ce que Nesteros dit de ce Jean, c'est que lorsqu'il estoit occupé à conjurer un demon tres opiniatre, qui protestoit de ne sortir jamais, quelque commandement qu'il luy en fist, un seculier entra pour luy presenter quelques fruits, & aussi-tost le demon effrayé sortit en nommant avec respect ce seculier comme celui qui le chassoit. Jean connut par là que ce seculier estoit un homme d'un merite extraordinaire; [& au lieu de sentir quelque peine] de ce que Dieu le luy preferoit, il mit sa joie à s'informer de sa vie, pour savoir comment il avoit merité une grace si excellente. Il n'en put tirer d'abord autre chose sinon que c'estoit un homme marié qui gagnoit tous les jours sa vie à l'agriculture. En le pressant davantage, il apprit que tous les matins avant que d'aller travailler, il alloit à l'eglise remercier Dieu qui luy donnoit la vie & de quoy l'entretenir; qu'il ne mangeoit jamais d'aucun de ses fruits qu'il n'en eust offert les p.594.

premices & la dixme ; & que quand il avoit à passer avec ses bœufs auprés des blez des autres, il ne manquoit point de leur lier la bouche, depeur que par sa negligence ils ne fissent quelque tort à son prochain.

p.594. 'Jean ne trouvoit pas que cela fust encore proportionné à ce haut degré de grace qu'il voyoit en cet homme, & le pressant de plus en plus de luy dire ce qu'il faisoit, enfin il l'obligea d'avouer qu'ayant eu un grand desir d'estre solitaire, la violence de ses parens l'avoit forcé à se marier; mais que depuis onze ans qu'il l'estoit, il n'avoit jamais consideré sa femme que comme sa sœur, de quoy personne n'avoit jamais eu connoissance jusques alors. Le vieillard fut si surpris de cette merveille, qu'il ne pust s'empescher de s'écrier devant luy : Ce n'est pas sans sujet que « le demon qui n'a eu pour moy que du mepris, n'a pu supporter « la presence de ce seculier. Non seulement dans ma jeunesse, mais « à l'âge mesme où je suis, je ne croirois pas ma chasteté en assu- « rance dans une tentation si dangereuse. Jean parla toujours « depuis de cet homme avec de grands eloges, mais comme d'un effet extraordinaire de la grace de Dieu, & non comme d'un exemple que personne dust entreprendre d'imiter, depeur de se perdre.

ARTICLE VIII.

De Jean anacorete, puis Religieux : De Jean disciple de Paul : De Jean Abbé prés de Thmuis.

Cass.coll.19.c.2 p.702. [IL y a eu encore plusieurs autres solitaires en Egypte qui ont porté le nom de Jean.] 'Cassien fait sa 19ᵉ conference avec l'Abbé Jean qui excelloit en humilité sur tous les saints [solitaires de ce temps là.] c.3.p.702. 'C'est celui qui aprés avoir demeuré 30 ans dans le monastere, en passa vingt dans la retraite du desert, où il dit luy mesme qu'il ne passoit pas pour une personne tout à fait negligente dans l'esprit de ceux qui avoient quelque affection c.4.p.703. pour la vie sainte des anacoretes; '& que s'il y avoit jamais eu personne qui se fust plu dans le secret de la solitude pour y oublier tout le commerce des hommes, Dieu luy avoit fait la grace ou de le mettre dans cette disposition, ou au moins d'avoir tasché d'y arriver. Dieu l'y favorisoit quelquefois de telle sorte, que se trouvant tout ravi & tout transporté en luy, il ne se souvenoit plus s'il avoit un corps. Son ame dedaignoit de s'assujettir aux

aux objets exterieurs, & se separoit tellement de toutes les choses de la terre, que ni ses yeux ni ses oreilles n'agissoient plus. Il estoit si absorbé dans la meditation des choses de Dieu, qu'il ne savoit au soir s'il avoit mangé durant le jour, & ne pouvoit se souvenir le lendemain s'il avoit fini son jeûne le jour de devant.

'Mais se trouvant importuné du grand nombre de visites qu'il c.5.p.704. s'estoit obligé de recevoir depuis que les deserts avoient commencé à se peupler, '& voyant que la discipline & l'austerité c.6.p.705. qu'on y pratiquoit auparavant venoit à se relascher, 'il retourna c.3.p.703. à la vie commune du monastere. Il aima mieux estre fervent dans un état moins parfait, que tiede dans un plus relevé; '& il c.6.p.705. crut que quand il perdroit quelque chose de cette parfaite pureté de cœur qui est propre aux anacoretes, il recompenseroit cette perte en pratiquant ce que l'Evangile nous commande, de ne penser point au lendemain, & par l'avantage qu'il auroit d'estre soumis jusqu'à la mort à son Abbé.

'Il se retira donc dans le monastere de l'Abbé Paul[a] pour y c.2.p.702. vivre dans la soumission & l'humilité: [b]& ce fut là que Cassien le [a] c.1.p.700. [b] c.2.p.702. vit déja extremement âgé. [c]Il semble que ce monastere ne fust [c] c.1.p.700. pas eloigné de Dioloque. Paul n'en estoit Abbé que depuis un an. Il y avoit plus de deux-cents Religieux, dont l'un souffrit, sans changer de visage, un grand soufflet que l'Abbé luy donna exprés devant tout le monde pour faire voir sa patience.

'Les Vies des Peres louent beaucoup l'humilité & l'obeïssance Vit.P.l.3.c.27.p 502|l.5.c.14.§4. p.617.2. de Jean disciple de Paul: [& il n'est pas impossible que ce soit le mesme Jean, pourvu qu'on dise que ce qu'on en raporte se passa dans sa jeunesse avant qu'il embrassast l'état des anacoretes, & que Paul qui fut son Abbé 40 ou 50 ans aprés, estoit alors son maistre particulier dans le monastere. Pour dire en un mot ce qu'on raporte de ce Jean,] 'Paul voulut l'envoyer en un endroit l.3.c.27.p.502| Cotel.g.t.1.p. 506. où Jean craignoit d'aller à cause qu'il y avoit une hyene, [animal extremement cruel.] Paul luy dit là dessus en riant de la luy amener. Jean le prit serieusement, & le merite de son obeïssance fit qu'il amena l'hyene. Paul en fut extremement surpris: mais depeur que Jean ne s'en elevast, il le traita de fou & de beste de luy avoir amené un chien enragé, & luy donna mesme quelques coups. Cette histoire est remarquée par S. Theodore Studite.

'Cassien fait encore mention de Jean qui estoit Abbé d'un Cass.inst.l.5.c. 27.p.120|coll. 14.c.4.p.591. grand monastere [d]dans le voisinage de la ville de Thmuis. Il dit qu'il avoit eclaté par des miracles dignes d'un Apostre, & il le [d] coll.14.c.4.p. 591. propose comme le modele de ceux qui s'estoient rendus parfaits

en appliquant tous leurs soins & toute leur sollicitude à instruire leurs freres, & à conduire les monasteres avec une exacte vigi-
Inf.l.5.c.27.p. 120. lance. 'Ce saint Abbé ayant esté autrefois ami d'un solitaire nommé Paese, alla le visiter au bout de 40 ans. Il luy demanda ce qu'il avoit fait durant ce temps là. Paese luy repondit que le soleil ne l'avoit jamais vu manger. Pour moy, dit Jean, il ne m'a « jamais vu en colere. «

c.28.p.121|Vit. P.c.1.f.10.p.562.2. 'Comme il estoit prés de mourir avec une gaieté qui témoignoit qu'il s'en alloit à sa veritable patrie, les freres qui l'environnoient & qui craignoient [de s'egarer quand ils n'auroient plus cet excellent guide,] le supplierent de leur donner quelques avis qui leur servissent de chemin abregé pour arriver à la perfection, & qu'ils regardassent comme l'heritage qu'il leur laisseroit en mourant. Il jetta un soupir, & leur dit: Je n'ay jamais fait ma « volonté, & je n'ay jamais rien enseigné à personne que je n'aie «
coll.14.c.4.p.591 fait le premier. 'L'Abbé Nesteros en parloit à Cassien [vers l'an « 390,] comme d'un homme "mort depuis peu. [Ainsi ce n'est pas] *nuper præfuit*
c.7.p.594. 'ce Jean dont il parle un peu aprés "comme d'un homme encore *solet.* vivant, quoique quelques uns l'aient cru: [& nous avons dit que ce dernier "pouvoit estre l'œconome de Sceté.] V. §7.

ARTICLE IX.

De plusieurs Jeans solitaires, particulierement de ceux d'Acoris & de Diolque.

Vit.P.l.2.c.15.p. 472.473. 'RUFIN dit des choses fort extraordinaires d'un solitaire nommé Jean, qui n'avoit point d'autre nourriture que celle de la sainte communion qu'un Prestre luy donnoit tous
Lausc.16.p. 593.994. les dimanches, aprés avoir offert le sacrifice pour luy. 'Le discours de Rufin est inseré en grec dans l'histoire de Pallade, avec neanmoins plusieurs differences, [dont il y en a quelques unes qui seroient difficiles à soutenir. C'est pourquoi il vaut
p.994. mieux s'arester absolument au latin.] 'Le grec luy attribuë manifestement la conduite de plusieurs monasteres. [Le latin n'y est pas directement contraire: mais il porte davantage à croire qu'il demeura toujours simple particulier, sans estre
Vit.P.p.472.2. chargé de personne.] 'Il vivoit encore lorsque Rufin, ou plutost Petrone, revint de Thebaïde, [vers l'an 395.] Il ne le vit pas neanmoins, mais il apprit son histoire d'Appelle, lequel estoit
2|Soz.l.6.c.28.p. 678.d. un saint Prestre, & apparemment solitaire, 'à qui Dieu avoit ac-

cordé la grace de faire plusieurs miracles. 'Il exerçoit le métier Vit.P.c.15.p.
de serrurier. ᵃSozomene & Nicephore disent qu'il demeuroit 472.2. a Soz.p.678.d|
en un endroit d'Egypte nommé Acoris. ᵇJean demeuroit dans Nphr.l.11.c.34.
un desert proche de luy. [C'est pourquoi pour le distinguer des p 347.c. b Vit.P.p.472.2.
autres, nous pouvons l'appeller Jean d'Acoris.]

'Entre les anacoretes qui demeuroient dans le desert de c.33.p.484.2|
Diolque, sur le bord de la Mediterranée, il y avoit un nommé Lauf c.73.p.
Jean ᶜqualifié par Rufin un homme saint, comblé de toutes sortes 1002.c|Soz.l.6.
de graces. ᵈIl estoit Superieur de divers monasteres tres celebres, c.29.p.680.d. c Vit P.p.484.2.
ᵉ& s'acquitoit avec beaucoup de soin & d'edification des fonc- d Lauf.p.1002.c|
tions du sacerdoce auquel il avoit esté elevé. ᶠPallade dit qu'il Soz.p.680.d. e Soz.p.680.d.
χρῖμα. avoit receu une grande abondance de graces, qu'il avoit "la f Lauf.p.1002.c.
majesté d'Abraham, & la barbe d'Aaron [remplie des parfums
qui descendent de J C. sur les personnes les plus fortes & les plus
eminentes de l'Eglise.] 'Il avoit aussi receu le don d'operer des c|Soz.p.681.2|
miracles & des guerisons extraordinaires, & il rendoit la santé Vit.P.p.484.2.
à diverses personnes travaillées de paralysie & de gouttes. 'On Vit P.p.484.2.
remarque surtout qu'il avoit une grace si particuliere pour con-
soler les affligez, qu'il n'avoit besoin que de fort peu de paroles
pour remplir de contentement & de joie ceux qui le venoient
voir, de quelque affliction & de quelque deplaisir que leur ame
fust accablée. Rufin en parle comme d'un homme qui vivoit
encore lorsque S. Petrone passa en ces quartiers là; [c'est à dire
vers l'an 395] 'Au moins Pallade, [qui ne vint en Egypte qu'en Lauf c.73.p.
l'an 388,] témoigne qu'il l'avoit vu. 1002.c.

'On parle d'un Jean celebre tant par ses austeritez, que par Cotel.g t.1.p.
&c. son amour "pour le travail & pour le silence, qui vivoit dans une 485|Vit.P.app.
communauté de moines. p.998. §44.

'Il y avoit un Jean retiré dans les Cellules [prés de Nitrie,] ami Cotel.g.t.1.p.
particulier de l'Abbé Muthués. ᵍOn cite de ce Jean l'histoire 559.2. g p.500.
d'une courtisane d'Egypte, qui ayant de grands biens attiroit
chez elle toutes les personnes les plus qualifiées & les plus
illustres. Elle voulut un jour venir à l'eglise; mais le Soudiacre
qui estoit à la porte l'arresta, luy declarant qu'elle estoit indigne
à cause de ses impuretez d'entrer dans la maison de Dieu. [Elle
ne laissa pas de faire instance:] Et comme cela faisoit du bruit,
l'Evesque sortit pour savoir ce que c'estoit. Elle se plaignit à luy
de ce qu'on ne vouloit pas la laisser entrer: & il répondit
qu'on avoit raison, & que ses dereglemens obligeoient à la
rejetter. Cette sainte severité la fit rentrer en elle mesme. Elle
considera avec quelle rigueur elle seroit traitée du souverain

juge, puisque l'Eglise la traitoit ainsi, & elle declara desslors qu'elle renonçoit à son malheureux commerce. L'Evesque ne crut pas s'en devoir fier à sa parole, & il luy dit, que si elle vouloit qu'on la crust, il falloit qu'elle allast querir "toutes ses richesses. Elle les apporta devant l'eglise, où elles furent aussitost consumées par le feu. On luy ouvrit alors l'eglise, où elle entra toute fondante en larmes. Elle embrassa la penitence, & devint un vaisseau d'election. τὰ χρήματα αὐτῆς.

[Il y avoit vers le milieu du V. siecle un Jean de Thebaïde disciple de l'Abbé Ammoy ou Ammon. Nous en parlons sur Saint Arsene". § 12.

Lausf.c.19.p.912. Nous ne parlerons point ici de]Jean domestique de S.Macaire d'Egypte, quoiqu'il ait esté aprés luy Prestre de Sceté: mais son avarice le fit tomber dans la lepre de Giezi, comme S. Macaire l'en avoit menacé.

Vit.P.l.5 c.10. § 24.p.598.2. 'Nous trouvons encore un Jean eunuque de naissance, "avec lequel Theodore de Phermé qui estoit plus ancien, se plaignoit du relaschement qui se glissoit déja parmi les solitaires de Sceté. V. Theodore de Phermé.

ARTICLE X.

De Jean de Calame, & de sa sœur.

Cassn coll.24.c.4.p.802. "IL y avoit une solitude nommée Calame ou Porphyrion, plus eloignée des pays habitez que celle mesme de Sceté: Car il falloit faire sept ou huit journées dans un tres vaste desert, avant que d'y pouvoir arriver. 'Les solitaires qui y demeuroient ne pouvoient gagner leur vie par le travail de leurs mains, parcequ'on leur demandoit davantage pour porter vendre leurs ouvrages dans les villes les plus proches, qu'ils n'en eussent pu retirer. 'Ainsi ils estoient obligez de s'appliquer à l'agriculture. 'On remarque que dans ce desert de Calame, il y avoit un nommé Jean qui s'estoit rendu solitaire par les exhortations d'une sœur qu'il avoit, laquelle ayant vécu dés son enfance dans une grande pieté, y avoit elevé son frere, & luy avoit appris à fuir les vanitez de ce siecle. | inst.l.10.c.24.p.287. | coll.24.c.4.p.802. | aVit.P.l.3.c.32.p.504.1.

a. 'Jean estant donc entré dans la solitude y passa 24 ans "sans en sortir, & peutestre mesme sans sortir de sa cellule, & sans rendre une visite à sœur, qui s'estoit apparemment consacrée à Dieu dans un monastere de vierges. Neanmoins elle souhaitoit extremement de le voir; & luy écrivoit souvent pour le prier de la non est egressus de monasterio.

venir visiter, & de luy donner cette consolation pour l'amour de J.C. avant qu'elle partist de ce monde. Il s'en excusoit toujours, ne pouvant se resoudre à sortir de son desert. Mais enfin sa sœur
» luy écrivit ce billet : Si vous ne voulez pas me venir trouver, je
» serai contrainte d'aller chez vous pour avoir la joie de saluer
» vostre charité, de quoy il y a tant de temps que je suis privée.
Jean fut fort fasché de cette resolution, & elle l'obligea à aller 2.
enfin chez sa sœur, depeur que si elle venoit le voir, ses autres parens ne crussent aussi pouvoir user de la mesme liberté. Il mena avec luy deux freres de son monastere, & s'en alla ainsi à celui où sa sœur demeuroit. Quand il fut arrivé à la porte, il dit tout
» haut : Nous demandons la benediction, & nous prions qu'on
» reçoive des pelerins. Sa sœur entendant du bruit à la porte, sortit avec une autre servante de Dieu : Elle ouvrit la porte, & ne reconnut pas son frere. Pour luy, il la connut fort bien. Mais depeur qu'elle ne reconnust plus aisément sa voix que son visage, il ne voulut rien dire, & laissa parler les solitaires qui
» l'accompagnoient, lesquels dirent à sa sœur : Nous vous prions,
» ma Mere, de nous faire donner de l'eau pour boire, parceque
» nous sommes fatiguez du chemin que nous avons fait. Elle leur en donna de ses propres mains, & à son frere mesme sans le reconnoistre. Les solitaires aprés avoir bu, firent la priere, rendirent graces à Dieu, & puis partirent & s'en retournerent à leur monastere.

Quelques jours aprés, la sœur de Jean luy écrivit encore pour 2.
le supplier de la venir voir avant qu'elle mourust, & de venir faire oraison dans son monastere. Alors il luy récrivit ce billet
» qu'il luy envoya par un moine du monastere: J'ay esté chez vous
» par la misericorde de J.C; mais personne ne m'a reconnu. Vous
» estes vous mesme sortie pour me parler: Vous m'avez donné de
» l'eau, je l'ay receuë de vos mains : J'ay rendu graces à Dieu, &
» puis je suis revenu ici. Contentez vous donc de m'avoir vu, & ne
» me pressez pas davantage sur cela ; mais priez sans cesse pour
» moy nostre Seigneur J.C.

[Voilà ce que l'auteur du second livre des Vies des Peres attribuée à Rufin, mais qui n'écrivoit pas avant le milieu du V. siecle, raporte de Jean de Calame, sans en exprimer particulierement le temps. Je ne sçay neanmoins si tant de voyages & de lettres se raportent assez à la description que nous avons faite aprés Cassien de la solitude de Calame.]

ARTICLE XI

De Jean de Perse.

Cotel.g.t.1.p. 503.a. DANS l'Arabie voisine de l'Egypte, il y avoit un solitaire nommé Jean de Perse, lequel par beaucoup de vertus arriva à une simplicité & à une innocence parfaite. [Il y a mesme P.502.c. sujet de douter si sa simplicité n'alloit pas un peu trop loin,] 'puisqu'il ne vouloit pas reprendre les plus grands crimes qu'il voyoit commettre à ses yeux, parceque Dieu les toleroit, & ne faisoit pas tomber le feu du ciel sur les coupables. [Mais il y a des choses qui seroient criminelles dans d'autres, & qui sont saintes dans P.504.c. les Saints.] 'Il fut une fois attaqué par des voleurs & la charité avec laquelle il les receut, jusqu'à leur vouloir laver les pieds, P.505 a. 'les toucha tellement, qu'ils entrerent dans une sainte confusion P.502.c. & dans le repentir de leurs crimes. 'Il paroist que l'on avoit recours à luy pour la guerison des maladies.

P.505 a b. 'Un solitaire luy demanda un jour si aprés tant de travaux qu'ils souffroient pour obtenir le royaume de Dieu, ils avoient sujet d'esperer de le posseder. Surquoi il luy fit cette réponse [pleine de foy & d'humilité:] Oui, luy dit-il, "J'espere avec con- « πιςεύω. fiance d'estre heritier de la celeste Jerusalem, puisque celui qui « me l'a promis est fidele. Et pourquoi ne l'espererois-je pas? J'imi- « te l'hospitalité d'Abraham, la douceur de Moyse, "la sainteté « ἁγιωσ. d'Aaron, la patience de Job, l'humilité de David, la solitude de « S Jean, les pleurs de Jeremie, le soin qu'avoit S. Paul d'instruire « les autres, la foy de S. Pierre; & je croy aussi fermement que le « bon larron, que celui qui par sa propre bonté m'a déja fait tant « de graces, me donnera aussi son royaume... «

P.504.b.c. 'Il avoit encore une chose admirable, qui est que quand on luy demandoit quelque chose à emprunter, il ne le donnoit pas luy mesme, mais [à l'exemple de Saint Spiridion,] il disoit à celui qui le luy demandoit: Allez, prenez ce que vous avez à faire. Et « quand on le raportoit, il disoit de mesme de le remettre au lieu où on l'avoit pris, & si on ne le raportoit pas, il n'en disoit rien dutout.

P.503. 'Aprés avoir une fois emprunté luy mesme un écu d'un solitaire pour acheter du lin afin de travailler, plusieur freres vinrent l'un aprés l'autre luy en demander, & il leur en donna à tous avec joie. Quelque temps aprés celui qui luy avoit presté

cet écu, vint le luy redemander: Il luy dit qu'il alloit le luy apporter; & comme il n'avoit rien, il voulut s'en aller chez l'Abbé Jacque œconome [des solitaires de ce lieu,] pour luy emprunter cet argent. En chemin il trouva un écu à terre, il n'y toucha point, mais se mit en prieres, & s'en retourna à sa cellule. Le frere revint une seconde fois. Il luy promit de luy raporter son argent à quelque prix que ce fust: Il se mit en chemin [pour aller chez Jacque,] & retrouvant encore l'écu au mesme endroit, il fit oraison, & s'en retourna comme la premiere fois. Le frere revint encore, le pressant plus que jamais de le payer. Il l'assura tout de nouveau qu'il alloit le satisfaire: & estant parti il retrouva encore l'écu sur le chemin. Il fit oraison, prit l'écu, & estant arrivé chez Jacque, il luy dit qu'il l'avoit trouvé en le venant voir, & qu'il le prioit de luy faire la charité de le faire crier trois jours dans la ville, afin de le rendre si quelqu'un l'avoit perdu. Jacque l'ayant fait publier, & personne ne l'ayant
» demandé, Jean luy dit: Puisque personne ne reconnoist l'avoir
» perdu, je m'en vas le prendre & le donner à ce frere à qui je le
» dois: & lorsque je l'ay trouvé, je venois pour vous en emprunter
» autant, ou le recevoir en don pour l'amour de Dieu. Jacque admira la moderation avec laquelle il avoit tant differé de prendre cet écu, en ayant si grand besoin.

[Je ne sçay si ce Jacque seroit] celui que Pallade qui l'avoit vu [aprés l'an 391,] surnommé le boitteux, & qui demeuroit avec Crone, avec qui il avoit esté disciple de S. Antoine, ou au moins l'avoit connu particulierement. [Mais il semble que celui-ci demeurast vers le desert des Cellules, qui est bien eloigné de l'Arabie: ainsi ce pourroit estre celui] qui portoit les complimens de Muthués à l'Abbé Jean des Cellules où il semble qu'il demeuroit. On raporte plusieurs paroles de l'Abbé Jacque, & entre autres que comme une chandele éclaire une chambre qui auparavant estoit toute obscure; de mesme quand la crainte de Dieu vient dans le cœur de l'homme, elle l'éclaire & luy fait connoistre les vertus & les commandemens de Dieu.

Lauf. c. 90. p. 1015. c.

γνώριμον.

Cotel. g. t. 1. p. 559. d.

p. 498.

[La demeure de Jean de Perse dans l'Arabie, fait juger que ce pourroit estre le mesme] Jean qui vivoit d'une maniere admirable dans le desert proche des Sarrazins, avec six autres, Pierre, Estienne, George, Theodore, Felix, & Laure. Un des auteurs des Vies des Peres témoigne en avoir vu quelqu'un; & raporte les tourmens que les Sarrazins leur firent souffrir, jusques à leur faire perdre la vuë. [C'est une histoire tres considerable.]

Vit. P. l. 3. c. 200. p. 530. 1. 2.

Cotel.g.t.1.p. 705. p 706 a.

Je ne sçay si ce Felix solitaire & Confesseur, seroit celui dont on raporte que] 'quelques moines & des seculiers l'allerent trouver; & le prierent de leur donner quelque instruction. Il demeura quelque temps dans le silence : ,& comme ils continuoient à le presser avec beaucoup d'instance, il leur dit : Vous demandez « que je vous parle: mais il n'y a plus de parole [dans nostre bou- « che.] Lorsque les freres qui demandoient des avis aux anciens, « pratiquoient ce qu'on leur avoit dit, Dieu donnoit aux autres « de quoy les instruire. Mais maintenant qu'ils demandent ce qu'il « faut faire & ne le font pas, Dieu oste aux anciens la grace de la « parole, & ils ne trouvent rien à dire, parceque les autres ne « veulent rien faire. «

SILVAIN,
ABBÉ DU MONT SINAÏ
ET DE GERARES.

[SILVAIN dont le nom se rencontre souvent dans les Vies des Peres, a esté l'un des plus anciens de ces saints habitans des deserts; si Moyse à qui il a donné plusieurs avis, est cet illustre voleur, "qui aprés s'estre sanctifié par une penitence de beaucoup d'années, la couronna par la mort que les barbares luy firent souffrir vers l'an 395. Et en effet,] 'Sozomene met Silvain entre ceux qui estoient déja fort considerables dés le temps de Julien. [a] Il estoit de Palestine, il demeura quelque temps dans les solitudes d'Egypte, 'c'est à dire en Sceté, [b] de là il passa en Syrie, [c] où l'on voit qu'il estoit pere de divers solitaires sur la montagne de Sinaï, [d] & enfin il établit une illustre compagnie de solitaires auprés de Gerares.

V. son histoire

Soz.l.6 c.32.p. 690.b. a c. Vit.P.l.5.c.14. § 5 p.617.2. b c 18 § 15 p.638. 2. c c.10. § 69.p. 603.c|Soz.p. 690 b. d Soz.p.690.b.

[C'estoit sans doute lorsqu'il estoit encore en Egypte, que] [e] S. Moyse le fut consulter pour savoir si un homme pouvoit commencer tous les jours une vie nouvelle : surquoi il luy donna diverses instructions qui sont raportées tout au long en deux endroits des Vies des Peres, '& en partie en d'autres endroits.

e Vit.P.l.7 c 43. § 2.p.683 684| 2p.§108.p.1000. 2. l.3.c.206.p.631. 2|l.5 c 11. § 29. p.611.1.

Il

[a]Il avoit douze disciples en Sceté, entre lesquels estoit un l.5.c.14.§5.p.
nommé Marc,[a]& peut-estre encore Zenon:[b]Mais il aimoit Marc 617.2.
sur tous les autres,à cause de son extreme obeïssance. Ses autres ac.8§5.p.592||l.
disciples s'en appercevoient, & en avoient de la peine. Les an- 3.c.210 p.531.1.
ciens qui demeuroient en ces quartiers là l'ayant appris, & en 6l.3.c.143.p.520.
estant eux mesmes faschez, s'en vinrent trouver Silvain pour 521||l.5.c.14.§5 p.
l'en avertir comme d'une faute qu'il faisoit. Aprés les avoir re- 617.618.
ceus, sans leur donner le loisir de luy dire un mot du sujet pour
lequel ils estoient venus, il les mena aux cellules de tous ses dis-
ciples l'un aprés l'autre, & frapant à leur porte, il les appelloit
» par leur nom: Mon frere un tel, Venez un peu, j'ay affaire de
» vous;& il se trouva que pas un d'eux ne sortit.Il vint enfin aprés
tous les autres à la cellule de Marc,qu'il n'eut pas sitost appellé,
qu'entendant la voix du vieillard, il sortit,& se mit à faire quel-
que chose[que Silvain luy commanda:]& alors Silvain dit aux
» anciens qui l'estoient venu voir: Et bien, où sont les autres fre-
» res? Il entra ensuite dans la cellule de Marc, & comme il s'oc-
cupoit à copier des livres, il y trouva un cahier qu'il venoit de
commencer, & un o à moitié fait, parcequ'ayant entendu le
vieillard qui l'appelloit, il avoit eu tant de haste de répondre,
qu'il n'avoit pas voulu achever de le fermer & faire remonter
la plume jusques au haut. Les autres vieillars admirant une si
» promte obeïssance, dirent à Silvain: En verité, mon Pere, c'est
» avec sujet que vous l'aimez; & nous l'aimons maintenant aussi
» bien que vous,"parceque Dieu l'aime à cause de son obeïssance.
Il leur donna encore d'autres marques de l'obeïssance, [& de Cotel.g.t.1.p.
l'entiere simplicité de ce disciple.] 563.2.b.

[c]La mere de ce Marc vint une fois en grande pompe pour le p.565|Vit.P.l.5.
voir, suivie d'un grand nombre de personnes. L'Abbé [Silvain] c.14.§6.p.618.a.
sortit pour luy parler; & elle le pria de luy envoyer son fils,
afin qu'elle le pust voir.Il ~~dit donc à~~ Marc d'y aller, & il estoit
alors couvert d'un sac tout dechiré & recousu de pieces & de
morceaux; & avec cela il s'estoit noirci le visage & toute la teste
de fumée & de suie dans la cuisine. Il sortit [en cet état]pour
obeïr à son Abbé,mais il tint toujours les yeux fermez, & aprés
» avoir salué sa mere & toute la compagnie,en leur disant:Je vous
» souhaite le bon jour,[il rentra dans le monastere.] Personne ne
le reconnut; de sorte que sa mere ne le voyant point venir, ren-
voya à l'Abbé pour le prier encore de luy envoyer son fils. Il en
fut surpris, & demanda à Marc pourquoi il n'y avoit pas esté
» aprés qu'il le luy avoit commandé. J'y ay esté, mon Pere, répon-

dit Marc, comme vous me l'aviez ordonné. Mais je vous prie ne « me commandez plus la mesme chose, depeur que je ne sois en « danger de vous desobeïr. L'Abbé alla donc parler à sa mere, & « l'ayant assurée que c'estoit son fils qui estoit sorti & qui l'avoit saluée, il la consola, & luy fit trouver bon de se retirer sans le vouloir voir davantage.

Soz l 6.c.32.p. 690 b. a Cotel.g t.1.p. 564.a.b.

'Silvain à ce qu'on croit, estoit encore en Egypte du temps de Julien l'apostat,[qui mourut en l'an 363.][a] Lorsqu'il voulut quitter Sceté pour aller au mont Sinaï, la mere de Marc envoya encore dire à Silvain qu'elle le conjuroit les larmes aux yeux que son fils luy donnast la consolation de le voir. Silvain luy dit d'y aller ; & comme il vouloit obeïr, il prit sa peau de mouton, & vint saluer Silvain pour partir. Mais en mesme temps il se mit à pleurer,& ne put se resoudre à aller plus loin,[Silvain sans doute ayant consenti qu'il demeurast.]

b. Vit P.l.5 c.8.§ 15.p.638.2.

'Marc voyant Silvain sur le point de partir pour aller en Syrie [& à Sinaï,] luy dit, Mon Pere,je ne saurois sortir d'ici, mais je « ne puis aussi vous laisser [sans vous suivre :] Je vous prie « attendez encore trois jours. Silvain attendit donc trois jours, « & le troisieme, Marc se reposa en paix. 'Quelques nouveaux martyrologes en marquent la feste le 7 d'octobre. [b] Les Grecs font le 20 ou 22 de may d'un S. Marc ermite dont ils ne disent rien de particulier.

Boll.5.mars,p. 768 e. b 22 may,p.226. d.

[Ce n'estoit pas un simple pelerinage que Silvain pretendoit faire à Sinaï;] 'mais il vouloit y demeurer [avec les autres solitaires qui habitoient déja cette sainte montagne :][c] & il le fit en effet. [d] Un solitaire étranger le vint une fois trouver sur cette montagne, & voyant les freres travailler des mains, il leur dit : Pourquoi travaillez vous pour une nourriture qui perit. Marie « n'a t-elle pas choisi la meilleure part ? Le saint vieillard ayant « sçeu cela ; dit à son disciple appellé Zacarie : Mettez ce frere « dans une cellule où il n'y ait rien à manger, & donnez luy un « livre pour l'entretenir. L'heure de none estant venüe, 'ce soli- « taire étranger regardoit de tous costez à la porte si l'Abbé ne l'envoieroit point appeller pour aller manger, & lorsque l'heure fut passée sans que personne luy eust rien dit, il vint trouver le vieillard,& luy dit: Mon Pere, les freres n'ont-ils point mangé « aujourd'hui? Oui, répondit ce saint homme,ils ont déja mangé. « Et d'où vient donc, ajouta ce solitaire, que vous ne m'avez pas « fait appeller ? Dautant, luy repartit le Saint, que vous qui « estes un homme tout spirituel, qui avez choisi la meilleure «

Cotel.g.t.1.p. 564 a. c p.680 a,c. d Vit.P.l.3.c.55. p 509.2|l.5.c.10. §69.p.603.1.

V. les SS. Paul, Isaie &c.

Cotel.p.681,a.

» part, & qui passez les journées entieres à lire, vous n'avez
» pas besoin de cette nourriture perissable; au lieu que nous qui
» sommes charnels, ne nous pouvons passer de manger, ce qui
» nous oblige de travailler. Ces paroles ayant fait voir à ce solitaire quelle estoit sa faute, il se jetta aux piez de Silvain, & luy
» dit: Pardonnez moy, je vous prie, mon Pere. Surquoi le Saint
» luy répondit: Je suis bien aise que vous reconnoissiez que Marie
» a besoin de Marthe, & qu'ainsi Marthe a part aux loüanges de
» Marie. 'Il pratiquoit luy mesme[avec soin]le travail des mains, c|682.c.
faisoit des cribles [& d'autres choses,] pour meriter sa nourriture, & n'avoir pas la confusion de manger le bien d'autrui. &c.

'Il avoit un jardin sur la montagne de Sinaï, [conforme à la p.680.a.b.
pauvreté dont il faisoit profession.] 'Une fois qu'il fut absent de p.680|Vit.P. l. 7.
sa cellule pour fort peu de temps, Zacarie son disciple & quel- c.5. § 1.p 667.1.
ques autres freres sans en avoir eu aucun ordre de luy, pousserent plus loin [1] l'enceinte qui fermoit ce jardin, pour l'agrandir. Quand il fut revenu, comme il vit ce qu'ils avoient fait, il prit sa peau de mouton pour s'en aller. Les freres se jetterent à ses piez, & le supplierent de leur dire pourquoi il vouloit s'en
» aller; alors il leur dit: Je ne rentrerai point dans ma cellule,
» que je ne voie cette haie remise où elle estoit auparavant. Ils la remirent aussi-tost, & il rentra dans sa cellule.

[Quoiqu'il fust Superieur de plusieurs solitaires, cela n'empeschoit pas qu'il ne demeurast seul avec son disciple Zacarie, comme on le peut juger par ce que nous allons raporter] 'Comme il estoit un jour sur la montagne de Sinaï, Zacarie qui estoit Cotel g.t.1.p. 680.
obligé d'aller quelquepart pour une affaire, luy recommanda de lascher l'eau pour arroser le jardin. Comme il s'occupoit à cela, une personne qui le venoit visiter, vit de loin qu'il avoit son capuce abaissé en sorte qu'il ne voyoit qu'à ses piez. Il s'arresta quelque temps pour considerer ce qu'il faisoit: & quand il l'eut abordé, il luy demanda d'où venoit qu'il se cachoit si fort
» le visage en arrosant son jardin; & il luy dit: C'est pour ne pas
» voir les arbres, depeur qu'en les considerant mon esprit ne soit
» detourné & distrait de son occupation.

'Il alla une fois avec Zacarie son disciple dans un monastere p.678.c.
où les freres les firent un peu manger avant qu'ils se remissent en chemin, [quoique l'heure de rompre le jeûne ne fust pas encore venüe.] Comme ils marchoient, Zacarie rencontra de l'eau, & voulut en boire: Surquoi le saint vieillard luy dit: Mon

1. C'estoit peut-estre quelque muraille de pierre seche.

fils il est jeûne aujourd'hui. Mais n'avons nous pas déja mangé, « luy répondit Zacarie: Oui, repartit Silvain; mais c'est la charité « qui nous a obligez de manger, & c'est maintenant à nous à ob- « server nostre jeûne. «

Vit.P.l.5.c.10.§ 85.p.605 2. a l.3.c.175.p. 526.2|l.5.c.11.§ 30.p.611.1.

[Il est visible pas ces histoires,] que ce Pere excelloit beaucoup en discretion & en sagesse. [a] On luy demanda une fois par quel moyen & par quelle pratique il avoit acquis cette vertu, & il répondit: Je n'ay jamais laissé demeurer dans mon cœur aucune « mauvaise pensée qui pust irriter Dieu contre moy. «

l.5.c.10.§ 85.p. 605.

Un solitaire qui avoit commis un fort grand peché, voulant en faire penitence, alla trouver un ancien Pere auquel il ne dit pas ce qu'il avoit fait, mais luy demanda si celui qui seroit tombé dans une telle pensée, pouvoit encore pretendre au salut. Ce Pere qui manquoit de discretion, luy répondit brusquement: Vous avez perdu vostre ame. Surquoi ce frere dit [en luy mes- « me:] Puisqu'aussi-bien je suis perdu, je m'en retournerai donc « dans le monde. Comme il s'y en alloit, il luy vint en l'esprit de « consulter l'Abbé Silvain, comme un homme tres éclairé; & l'estant allé trouver, il luy proposa la chose de la mesme maniere qu'il avoit fait à l'autre. Surquoi ce saint homme, en luy alleguant plusieurs passages de l'Ecriture sainte, luy dit: Nous ne « serons pas si severement punis à cause de nos mauvaises pensées « que pour des pechez actuels. Ces paroles ayant fait impression « sur l'esprit de ce frere, & luy ayant donné quelque esperance, il luy declara ce qu'il avoit fait. Alors Silvain comme un excellent medecin, appliqua sur son ame un remede tiré des divines Ecritures, en luy disant qu'il y avoit lieu de penitence pour ceux qui se convertissent à Dieu par un veritable mouvement d'amour & de charité. Quelques années aprés, Silvain estant allé visiter cet autre vieillard qui avoit jetté ce frere dans le desespoir, luy dit ce qui estoit arrivé, & il ajouta: Ce frere que vostre « réponse avoit porté à se desesperer, & qui s'en retournoit dans « le monde, reluit maintenant comme une étoile entre les au- « tres solitaires. «

c.3.§15.p.566.2| l.3 c.205.p.53.1| ap. § 48.p.998. 999.

Un jour l'Abbé Silvain estant assis dans sa celluleen une caverne avec son disciple & d'autres freres, se trouva ravi en extase, & estant tombé le visage contre terre, il demeura plusieurs heures en cette posture. Il se releva ensuite en pleurant; & comme les freres luy demandoient ce qu'il avoit, il continua à pleurer sans rien répondre. Ils le presserent neanmoins tellement, qu'il leur dit enfin: J'ay esté enlevé au jugement de Dieu,

» où j'ay vu beaucoup de ceux qui portent l'habit de moine estre
» condannez aux supplices, & beaucoup de seculiers estre receus
» dans le royaume des Cieux. 'Depuis cela il pleuroit sans cesse l.5.c.3.§15.p.
& ne vouloit plus sortir de sa cellule: & quand il y estoit con- 566.1.
» traint, il se couvroit la teste de son capuce, en disant: Qu'ay-je
» besoin de voir cette lumiere temporelle qui ne peut servir de
» rien.

[Il avoit encore une autre raison de se cacher autant qu'il le pouvoit aux hommes.] 'Car on pretend qu'il paroissoit quelquefois sur son visage "& sur tout son corps un eclat extraordinaire comme si c'eust esté un ange: [Ce pouvoit estre l'effet de la communication qu'il avoit avec Dieu. Car outre ce que nous en venons de dire,] 'Zacarie son disciple estant une fois venu dans sa cellule, le trouva ravi en esprit, les mains étenduë au ciel. Il ferma la porte & sortit, & estant revenu à midi, & puis à trois heures, il le trouva toujours au mesme état. Enfin sur les quatre heures ayant frapé à sa porte & estant entré, il le trouva qui reposoit. Il luy demanda ce qu'il avoit eu ce jour là, & Silvain luy dit qu'il s'estoit trouvé un peu mal. Mais Zacarie luy embrassant les piez, protesta qu'il ne le quitteroit point, jusqu'à ce qu'il luy eust dit ce qu'il avoit vu: & alors le vieillard fut contraint de luy dire qu'il avoit esté ravi dans le ciel, qu'il y avoit vu la gloire de Dieu, & qu'il y estoit demeuré jusques alors. 'On tient mesme que Dieu pour recompenser son excellente vertu, permit qu'on le vit quelquefois servir par des anges.

(Marginal notes: Cotel.g.t.1.p. 683.a. — &c. — p.679.680. — Soz.l.6.c.32.p. 690.a.)

» 'On cite de luy cette excellente parole. Malheur à l'homme Cotel.g.t.1.p. 682.c.
» qui a plus de reputation que de merite.

'Aprés avoir passé quelque temps sur la montagne de Sinaï, Soz.l.6.c.32.p. 690 b.
il s'en alla à Gerares [ville de Palestine, dont le nom est celebre
dans l'Ecriture,] '& il y établit sur le torrent [de Besor] une tres b.
grande & tres illustre congregation, remplie de beaucoup d'excellens hommes.

'Zacarie[qui est sans doute celui dont nous avons tant parlé,] b.
luy succeda dans la conduite de cette congregation. 'Il la gou- l.9.c.17.p.818.c.
V.Attique. vernoit lorsqu'on decouvrit prés d'Eleutherople ["vers l'an 415,] le corps du prophete Zacarie fils de Joïada; & mesme ce fut luy qui reconnut par une histoire qu'il avoit lue dans un ancien livre hebreu, ce que ce pouvoit estre qu'un enfant qu'on trouva enterré aux piez du Prophete.

[Outre ce Zacarie,] 'il eut encore un disciple nommé Nathyr Vit.P.l.5.c.10. §36. p.599|ap.
ou Netre qui fut fait depuis Evesque de Pharan. On remarque §18.p.595.

de luy que lorsqu'il demeuroit en repos dans sa cellule sur la montagne de Sinaï, ses austeritez corporelles estoient assez moderées, & que lorsqu'il fut Evesque il les augmenta extremement. Surquoy son disciple luy disant: D'où vient, mon Pere, que lorsque « nous estions dans le desert, vous ne vous tourmentiez pas de la « sorte? il luy répondit: Mon fils, nous estions alors dans la solitude, « dans la pauvreté, & dans le repos: ce qui faisoit que je voulois « menager ma santé, de crainte qu'estant malade, je ne fusse « obligé de rechercher les commoditez de la vie qui me manquoient. Mais maintenant nous voici engagez dans le siecle & « dans une infinité d'occasions de sortir des bornes de la moderation & de tomber dans l'excés. Et s'il arrive que vivant comme « je fais, je tombe malade, je ne manquerai pas de secours, & je « n'aurai rien fait neanmoins qui contrevienne à la resolution « que j'ay prise de vivre toujours en solitaire. [Le desert de Pharan « estant vers le pays des Sarrazins, Nathyr pourroit bien avoir esté leur second Evesque, & successeur de Saint Moyse, qui fut V. son titre.

Boll. 14. jan. p. 962. § 42. établi le premier vers l'an 375.] 'Neanmoins la ville de Pharan ne dependoit pas des Sarrazins, mais des Romains.

Cotel g. t. 1 p. 439. c|441. a. c. 'Zenon qui, comme nous avons vu, estoit disciple de Silvain en Sceté, [ne le quitta pas lorsqu'il changea de pays.] Car on voit p 441. a. qu'il a aussi demeuré dans la Syrie & la Palestine. 'On raporte que durant qu'il demeuroit en Sceté, il sortit une nuit de sa cellule pour aller au marais, mais il s'egara tellement, qu'aprés avoir marché trois jours & trois nuits sans se reconnoistre, les forces luy manquerent & il tomba à demi mort. Il vit en mesme temps devant luy un enfant avec du pain & une cruche d'eau, b. qui luy dit de se lever & de manger. 'Il crut que c'estoit une illusion du demon: c'est pourquoi il se leva & se mit en priere; & l'enfant luy dit: Vous avez bien fait de prier: maintenant vous « pouvez manger. Il n'osa encore le faire, mais ayant prié une « seconde & une troisieme fois, & voyant que l'enfant le loüoit « toujours de ce qu'il prioit, alors il prit le pain & mangea. L'enfant luy dit ensuite: Plus vous avez fait de chemin, & plus vous « vous estes eloigné de vostre cellule; mais vous n'avez qu'à me « suivre. En effet il se trouva aussitost à sa cellule. Il pria l'enfant « d'y entrer pour y faire la priere, mais dés qu'il fut entré l'enfant disparut.

Vit. P. l. 3. c. 7. p. 494. 1. a l. 5. c. 4. § 17. p. 569. 1|Cotel g. t. 1. p. 441. c. b Ibid|Vit. P. l. 3. c. 7. p. 494. 'Se sentant las lorsqu'il alloit en Palestine, [a] ou qu'il faisoit quelque voyage dans cette province, [b] il s'assit sous un arbre pour se reposer & prendre un peu de nourriture. Il y avoit là auprés un

champ tout semé de concombres ; & se sentant fort tenté d'en prendre quelqu'un & de le manger, comme n'estant pas une chose de consequence, il se mit à raisonner ainsi en luy mesme : » Les juges condannent les voleurs à de grands supplices. Si je » veux donc voler, il faut voir auparavant si je pourrai bien sup- » porter les tourmens. Il se tint ensuite durant cinq jours à la chaleur du soleil, jusqu'à ce que son corps en fut tout rosti ; & puis s'entretenant avec luy mesme comme avec un autre, il » disoit : Je ne saurois souffrir les tourmens ; & se répondit : Si tu » ne saurois souffrir les tourmens, garde toy donc de voler pour » avoir de quoy manger, mais travaille des mains selon ta cou- » tume, & entretiens toy de ce que tu gagneras en travaillant.

'On dit que d'abord il ne vouloit rien recevoir de personne ; d'où il arrivoit que ceux qui luy apportoient quelques presens s'en retournoient tout tristes. D'autres au contraire le regardant comme un Saint, eussent esté bien aises de recevoir de luy quelques marques de son affection ; & comme il n'avoit rien à leur donner, ils s'en retournoient aussi tout tristes. Voyant donc qu'il attristoit tout le monde, il crut qu'il estoit plus à propos de recevoir ce qu'on luy apporteroit ; & de donner aussi tout ce qu'on luy demanderoit. Il satisfit ainsi tout le monde, & trouva son repos dans la joie des autres. [Si l'on ne recevoit ainsi des presens que par charité & par prudence, l'Ecriture ne condanneroit pas ceux qui en reçoivent.] Cotel.g.t.1.p. 440.

'Un solitaire d'Egypte vint trouver l'Abbé Zenon en Syrie, & luy decouvrit avec douleur ses mauvaises pensées. Zenon » admira son humilité, & dit : Les Egyptiens cachent les vertus » qu'ils ont, & s'accusent des vices qu'ils n'ont pas. Les Syriens au » contraire & les Grecs se vantent des vertus qu'ils n'ont point, & » cachent les vices qu'ils ont effectivement. Vit.P.l.3.c.111 p.517.1|l.7.c.12 §4.p.670.1.

'Quelques freres l'estant un jour venu trouver, & luy ayant demandé ce que vouloit dire cette parole du livre de Job : *Que le ciel mesme n'est pas pur en la presence de Dieu* ; il leur » répondit : Les hommes ne se mettent point en peine de leurs » pechez, & veulent penetrer les choses du ciel. Je vous dirai » neanmoins qu'en cet endroit il est dit, que le ciel mesme n'est » pas pur en la presence de Dieu, parcequ'il n'y a que Dieu seul » qui soit pur. l.5.c.10.§22.p. 598.2.

» 'Il disoit encore : Si vous voulez que Dieu exauce promtement » vostre priere, commencez dés que vous serez levé, & que vous » aurez étendu les mains vers luy, par prier pour vos ennemis, Cotel g.t.1.p. 442.b.

non des levres,mais de cœur & avec affection : & quand vous «
aurez accompli l'Evangile en ce point, vous pouvez vous assurer «
d'obtenir de Dieu tout ce que vous luy demanderez. «

l.5c.8.§5.p.592. 2|Cotel.p.439.c 'Il donnoit cet avis remarquable, [pour eviter la vanité en «
evitant d'estre connu par les hommes:] Ne demeurez jamais en «
un lieu considerable; Ne vous mettez point avec un homme qui «
ait beaucoup de reputation, & ne jettez jamais de fondemens «
pour bastir une cellule [à qui l'on donne vostre nom.] «

Cotel.p.442.b. 'Il y avoit dans un village un homme qui faisoit de si grands jeûnes qu'on l'appelloit *le jeûneur*. Zenon en ayant oui parler, le pria de le venir voir. Il y vint avec joie: ils prierent ensemble, s'assirent, [& comme ce n'estoit pas encore l'heure du repas & de l'entretien,] Zenon se mit à travailler sans rien dire. L'autre obligé par là de demeurer aussi dans le silence, commença à
c. s'ennuyer si fort, qu'enfin il dit à Zenon:'Priez pour moy, mon «
Pere, je m'en vas me retirer. Et pourquoi? dit Zenon: C'est, «
répondit l'autre, que je me sens le cœur dans un feu [& un «
abatement] que je n'ay jamais senti, quoique j'aie accoutumé de «
ne manger que le soir. Oui, dit Zenon: Mais quand vous estes «
dans vostre village, vous vous nourrissez par les oreilles. Je vous «
conseille donc de manger des trois heures aprés midi, & de «
cacher le bien que vous ferez. Il suivit ce conseil, & trouva «
aprés cela qu'il avoit peine à jeûner mesme jusqu'à trois heures:
p.443.a. 'De sorte que l'on commença à dire [qu'il avoit perdu toute sa vertu,&] qu'il estoit possedé du demon. Il le vint dire à Zenon, qui luy répondit: Vous voilà dans la voie de Dieu. «

[Les Grecs ont eu encore d'autres monumens sur S. Zenon,
Menæa,p.144. que nous n'avons point.] 'Car dans leurs Ménées où ils en marquent la feste le 19 de juin, ils disent que son obeïssance incroyable à Silvain, son extreme austerité, & son amour pour la pauvreté, luy firent meriter le don des miracles; qu'il delivra un grand nombre de possedez, & qu'aprés une vie sainte, il alla jouir de Dieu âgé de soixante & deux ans.

Cotel.g.t.1.p. 523.b. a p.524.a. 'On trouve que l'Abbé Longin qui demeuroit à neuf milles d'Alexandrie, a renvoya'à l'Abbé Zenon un possedé qu'on l'avoit &c. prié de guerir: [Mais il paroist par là que ce Zenon demeuroit assez prés de Longin & autour d'Alexandrie. Ainsi il est different du disciple de Silvain qu'on ne voit point avoir jamais demeuré en ces quartiers là.

Lauf.c.21.p. 932.933. Marc son condisciple doit aussi estre different de] 'Marc que Pallade vit ou au moins entendit aprés l'an 390, & qui alors estoit

estoit déja âgé 'd'environ cent ans. 'Il avoit esté battizé à l'âge de c.20.p.932.b.
40 ans, & on remarquoit que depuis cela il n'avoit jamais craché à terre: [de quoy on ne dit pas la raison.] 'Pallade raporte quel- c.20 21.p.931-
ques autres particularitez de sa vie, & le releve beaucoup.[a] C'est 933.
a p.932.d|Soz l.
ce Marc dont S. Macaire d'Alexandrie disoit qu'il ne luy don- 6.c.29.p.681.c.
noit jamais la communion; mais qu'un Ange dont il voyoit seulement le poignet & la main, prenoit l'hostie sacrée à l'autel, & la luy portoit luy mesme. [Comme S. Macaire estoit Prestre des Cellules, il y a apparence que] 'c'estoit dans cette mesme Bult.ori.p.131.
solitude que demeuroit Marc. 'C'est encore le mesme Marc qui Lauf.c.20.p.
ayant gueri le petit d'une hyene, receut d'elle une peau de 931.932.
brebi, qu'il donna à Saint Athanase; [ce que Pallade dit avoir
V.S. Macaire d'Alex. note 3. appris de Paphnuce "disciple de ce genereux athlete de J.C.
C'est luy aussi sans doute] 'qu'on lit s'estre entretenu quelquefois Vit.P.l.5.c.10.
avec S. Arsene, [qui ne se retira à Sceté que vers l'an 390.][b] Les §7.p.596.2|c.17.
§5.p.632.633.
Grecs l'honorent le 25 de mars, & luy donnent le titre de Thau- b Boll.5.mars,p.
maturge.[c] Quelques nouveaux Latins marquent aussi sa feste le 7 367.
c p.368.d.e.
d'octobre, ou en d'autres jours.

'Les Grecs dans leurs Ménées disent qu'il a écrit des livres p.367.c.
tres utiles & pleins d'erudition; '& nous avons aujourd'hui dans Bib.P.t.11.p.
la Bibliotheque des Peres huit traitez de morale sous le nom 870.
d'un solitaire nommé Marc, que quelques uns ont cru estre de
Note. celui dont nous venons de parler. ["Mais il semble que l'on convienne que l'auteur en est moins ancien, quoiqu'on ne convienne pas du temps où il a vécu.]

'Dans le recueil grec des paroles des Peres, & dans Balsamon, Cotel.g.t.1.p.
nous trouvons un Abbé Marc d'Egypte qui avoit passé 30 ans 571.b.
sans sortir de sa cellule. Ce qu'on en dit de particulier, c'est qu'un saint Prestre venant de temps en temps offrir le sacrifice dans sa cellule, le demon tascha de luy inspirer de mauvais sentimens contre ce Prestre, afin ce semble que se trouvant privé de la consolation qu'il en recevoit, il se degoustast de sa solitude, & commençast à sortir. 'Il luy envoya pour cela un demonia- c.
que, qui sous pretexte de luy venir demander sa guerison, luy disoit que son Prestre avoit mauvaise reputation, & qu'il ne le devoit point souffrir chez luy. Marc repoussa cette tentation en
" demeurant ferme dans la parole de l'Evangile: Ne jugez point
" & vous ne serez point jugez. 'Il ajouta que quand mesme ce p.572.
Prestre seroit coupable, il esperoit que Dieu qui nous promet dans S. Jacque de guerir ceux pour qui nous l'invoquerons, luy accorderoit son salut. Il se mit en mesme temps à prier [pour

luy,]& sa priere delivra le possedé: [mais on ne dit point s'il se dedit alors de sa calomnie.] Lorsque le Prestre vint ensuite, a.b.c. Marc le receut avec sa joie ordinaire; '& Dieu pour recompenser sa simplicité sage & prudente,"le luy fit voir lorsqu'il monta à l'autel, comme une colonne de feu;& luy dit en mesme temps: &c. "Si les Princes de la terre ne souffrent point que les grands de leur Cour paroissent devant eux qu'avec des habits magnifiques, comment la puissance divine [ne glorifiera] & ne purifiera t-elle pas les ministres de ses mysteres lorsqu'ils paroissent devant la gloire celeste?"

Boll. 29. mars, p. 779 | g. 40. 'Papebrok nous a donné au 29 de mars, en grec & en latin, l'histoire d'un Marc Athenien de naissance, qu'on dit avoir esté p. 778. e. f. durant 95 ans ermite "dans l'Ethiopie, 'ou selon la conjecture de &c. Papebrok, vers Barca dans la Libye, sans avoir vu personne durant tout ce temps là, jusques à la veille de sa mort en la 130.ᵉ c. année de son âge. 'Papebrok n'a pu trouver qu'un homme aussi miraculeux qu'on nous fait celui là, soit honoré dans aucune Eglise. [aussi "des personnes tres judicieuses croient que c'est un M.r Hermant. 14. may, p. 318. a. b. pur roman, fait sur l'histoire de Saint Paul ermite.]'Papebrok luy mesme est enfin entré dans ce sentiment, & veut bien qu'on oste à l'avenir de son ouvrage toute cette histoire.

SAINT MELECE,
EVESQUE DE SEBASTOPLE DANS LE PONT;
ET DIVERS AUTRES SAINTS DU IV. SIECLE.



NOUS avons fini le temps des persecutions de l'Eglise, en rassemblant sous le titre de Saint Cassien divers Martyrs des trois premiers siecles, dont nous n'avions pas eu occasion de parler ailleurs. Nous croyons de mesme devoir faire à la fin de chacun des trois siecles suivans, un recueil de plusieurs Saints dont on sçait trop peu de chose pour en faire un titre particulier, & que nous ne trouvons pas

aussi moyen de lier à d'autres titres. Nous commencerons ceux du IV. siecle par S. Melece, qu'on sçait avoir esté celebre dés le temps de Diocletien. Nous voudrions pouvoir suivre aussi pour les autres l'ordre du temps. Mais comme la pluspart n'en ont aucun caractere, nous les mettrons selon les provinces, en commençant par celles qui nous sont les plus proches. Nous n'avons pas cru aussi qu'il fust necessaire de reserver pour des notes l'examen de l'histoire & de la chronologie de ces Saints, y en ayant beaucoup dont cet examen est tout ce que l'on a à en dire: Cette discussion rendra peut-estre ce titre un peu ennuyeux; mais ce que l'on verra sur la fin touchant les solitaires, sera plus utile & plus agreable.

L'histoire ne nous a presque rien conservé de la vie de Saint Melece du Pont; & il ne nous en reste que ce qui est necessaire
pour nous en donner une idée tres avantageuse.] 'S. Athanase le Ath.in Ar.or.1.
met entre les plus celebres Evesques de son temps, & entre ceux c.291.c.
dont la pureté de la foy estoit la plus reconnuë & la plus illustre.
1. * τὸν πάνυ. 'S. Basile allegue [1] son témoignage; & l'appelle* l'excellent Melece. Bas. de Spi c.29.
{ Eusebe est celui qui en dit le plus de choses, comme l'ayant p.360.c.
mieux connu que tous les autres,] 'puisqu'il avoit conversé avec Eus l.7.c.32.p.
luy durant sept ans. [a] Il en parle comme d'un homme tout à fait 289.b.
rare. [b] Il dit que pour en faire le portrait, il faut se representer un a 2. b a.b.
Evesque accompli en tout ce qui regarde la science & la parole.
'Il releve la vaste étenduë de son esprit, qui possedoit tellement b.
tous les arts qui dependent du raisonnement, qu'il pouvoit
passer pour un homme incomparable en chacun d'eux. 'Il met a.
son eloquence audessus de toutes les loüanges. Mais ce qui fait le comble de tous ses avantages, c'est que sa vie & sa vertu répondoient parfaitement à toutes ces perfections de l'esprit.

'Il estoit Evesque dans le Pont. [c] Et comme la vie de Saint a|Ath.p.291.c.
Eutyque de Constantinople remarque qu'il y avoit eu autrefois c Sur.6.apr.p. 84.§23.
un Melece Evesque d'Amasée [metropole du Pont,] celebre pour sa sainteté & pour ses miracles, {il pourroit estre assez vraisemblable que c'est celui dont nous parlons.] Mais il est dit dans la mesme vie, que ce Melece avoit fondé un monastere à Amasée; { ce qui ne convient pas au commencement du IV. siecle: & il y a au moins toute sorte d'apparence que la ville d'Amasée avoit
V. son titre en ce temps-ci "S. Basilée pour Evesque; & non un Melece] 'Il Eus n.p.161.1.a.
faut donc se tenir à Philostorge, 'qui met dans le Concile de Phisg.l.1.c.8.p.
Nicée un Melece Evesque de Sebastople, [d] ville considerable de 7. d Sanson.

1. Il le met parmi les anciens: & ainsi ce n'est pas S. Melece d'Antioche

Nphr l. 8. c. 14. p. 136. l'Helenopont. 'Nicephore l'appelle Evesque de Sebaste, qui est en Armenie & non dans le Pont, [confondant apparemment Sebaste avec Sebastople, & un Evesque du Pont mort apparemment l'an 330, avec le grand Melece d'Antioche, qui avoit esté auparavant Evesque de Sebaste, mais qui n'est mort qu'en 381.]

Eus. l. 7. c. 32 p. 289. b. 'Celui de Sebastople fut obligé de quitter son pays durant la persecution de Diocletien; & il demeura caché en Palestine durant sept ans entiers. Ce fut dans ce temps là qu'Eusebe eut sa connoissance. [Il n'est pas marqué s'il estoient déja Evesque.] 'Il Phisg. app. p. 177 | Nphr. p. 196 c vécut encore long-temps depuis, & assista, comme nous avons dit, au Concile de Nicée, selon Philostorge & Nicephore. [a] Mais a Eus. n. p. 161. 1. a. pour ce que Philostorge ajoute qu'il y soûtint les Ariens, c'est un pur mensonge de cet auteur Arien luy mesme, & qui fait beaucoup d'autres fautes par ignorance ou par passion. Il est absolument ridicule de faire de cet Evesque un partisan des Ariens, puisque S. Athanase le propose entre ceux dont la foy & la croyance sur le point mesme de l'Arianisme, estoit la plus authentique & la moins suspecte. [La feste de ce Saint est marquée le 4 de decembre dans Usuard, qui est suivi par le martyrologe Romain & par plusieurs autres.]

Bar. 25. jul. 'L'Eglise de Sens honore le 25 de juillet S. URSICIN, comme l'un Gall. chr. p. 615. 1. 2. de ses anciens Evesques. [Je n'en trouve rien,] 'sinon qu'on tient qu'il fit bastir un monastere de S. Gervais prés de la porte de la ville, & qu'il y fut enterré le 25 de juillet. [S'il a donné à ce monastere le nom de S. Gervais, ce n'a pu estre qu'aprés l'an 386, auquel on a commencé à connoistre "S. Gervais.] Et selon le rang V. son titre que le Gallia christiana donne à Saint Ursicin, [on ne le peut mettre que vers la fin du IV. siecle. Son nom est dans le martyrologe Romain: Baronius ne marque point qu'il soit dans de 2 a. d. plus anciens: & Usuard ne le met pas.] 'Le monastere de Saint Gervais qu'on croit aussi avoir esté la sepulture des trois premieres successeurs de Saint Ursicin, Theodore, Siclin, & Saint Ambroise, & de quelques autres, ne subsiste plus aujourd'hui.

Boll. 25. may, p. 35. a. 'L'Eglise d'Evreux honore aussi le 25 de may S. MAXIME & S. VENERAND, qu'on dit avoir esté martyrizez [b] à Aquigni dans le b e. diocese d'Evreux. 'On les met neanmoins en l'an 386, [auquel f. on ne faisoit guere de martyrs.] Aussi cette epoque n'est pas beaucoup fondée. On a une histoire de ces Saints dans l'appendix de Sigebert par Robert du Mont, imprimé dans le Guibert p. 38. § 10. de Dom Luc d'Acheri. 'On en a encore une vie manuscrite plus § 9. ample, qu'on veut faire passer pour originale. 'Mais on ne voit en

cela rien que d'incertain ou de fabuleux. Ces Saints ont assez probablement esté tuez par des voleurs. 'Leurs corps furent trouvez vers 964, & transportez à S. Vandrille. 'Cependant on lit dans le breviaire d'Evreux imprimé en 1586, que leurs chefs sont encore à Aquigni. 'S. Maxime est appellé par le peuple S. Mece ou S. Mosse. Il y en a une petite eglise à Vernon sur la Seine.

§ 2.10. § 1.3. Hagi.p.26.

'A Beaumont sur Oise au diocese de Beauvais, on honore le premier de juillet Saint LEONORE Evesque, dont on dit que les reliques y furent apportées de Bretagne [sur la fin du IX. siecle,] aprés avoir reposé quelque temps à Paris dans l'eglise de S. Barthelemi [Molanus dans ses additions à Usuard met aussi un S. Leonore Evesque & Confesseur en Bretagne le premier de juillet.] 'Ferrarius n'en a point sçeu davantage, [quoiqu'on ait mis dans sa table que d'autres le font Evesque de Leon.] 'On dit en effet que cette Eglise a eu un Evesque nommé Leonore mort en 813. Mais on ne dit point qu'on l'honore comme un Saint. [Je ne trouve rien de S. Leonore dans les Saints de Bretagne du Pere Albert de Morlaix.]

Hagi.p.21|Boll. 3.mars,p.248.a, b. Ferr.1.jul.p.369 Coint.t.7.p.272 § 343|Ev.de Br. t.2.p.270.

'Il y a joint un catalogue historique des Evesques de ce pays, où il met un Saint de ce nom Evesque de Rennes du temps de Constantin, 'sur l'autorité d'un ancien manuscrit, qui porte qu'ayant esté fait Evesque sous ce Prince, il y renversa les idoles, & y consacra la grande eglise de S. Pierre. Ce manuscrit nous donne huit Evesques de Rennes inconnus d'ailleurs. Mais il en fait venir le premier nommé Maximin assez long-temps avant M. Aurele, lorsque Lazare venu dans les Gaules avec ses sœurs, preschoit à Marseille, l'aveugle né à Aix, S. Saturnin à Toulouse, Saint Denys l'Areopagite à Paris. Il ajoute à tout cela, que ce Maxime bastit une eglise de la Ste Vierge. [Il est visible qu'on ne peut rien fonder sur une piece de cette nature.] 'Le Pere Albert ajoute de luy mesme, que ce S. Leonore, communément appellé Lunaire, [fut elu l'an 303, quelque temps avant que Constantin regnast, dedia l'eglise de Saint Pierre l'an 319, mourut l'an 357, aprés 54 ans d'episcopat,] & fut enterré dans sa cathedrale. [Nous en attendons les preuves. Sa feste est marquée dans la table le premier de juillet. Il n'y a aucun Leonore Evesque dans le Gallia christiana. Il n'y en a point non plus dans Argentré entre les Evesques de Rennes ni de Leon.]

Ev.de Br.t.2.p.4. p.5.6. p.4.

'Raban & d'autres martyrologes marquent le 13 de may la feste de S. ONESIME Evesque de Soissons, dont Bollandus nous a donné une vie, 'vuë par Molanus, & par Mrs de Sainte-Marthe.

Boll.13.may,p.204.b. p.206.e.

p.204.b. 'Elle n'est pas ancienne, [& suit des histoires peu assurées. A l'égard du Saint, elle en dit peu de choses, mais rien de mauvais.]

p.205.a. 'Elle le fait settieme Evesque de Soissons, & marque tous ses predecesseurs depuis S. Sinice ordonné par S. Sixte de Reims, Conc.t.2.p.615.d. jusqu'à Marcurin, 'marqué sous le nom de Mercure dans le Concile de Cologne en l'an 346. p.680.a. 'Et il y avoit un Mercure des Gaules dans le Concile de Sardique en l'an 347. [C'est sur cela] Gall.chr.t.3.p.1042.a. 'qu'on met S. Onesime vers l'an 360. [On pourroit le mettre un peu plustard:] & on ne conte que cinq Evesques entre luy & Saint Principe, ['mort à ce qu'on dit vers 506.] d. ᵃ Boll.p.205. 'La vie de S. Onesime luy attribuë l'extinction du paganisme dans son diocese; [ce qui convient assez bien à la fin du IV siecle.] p.204.b. 'Les uns disent que ses reliques ont esté transferées du lieu qui a fait depuis l'abbaye de S. Medard prés de Soissons, où il avoit esté enterré, à Doncheri prés de Sedan qui depend de cette abbaye, sup.p.764.b. 13.may,p.204.c. '& où on les honore encore aujourd'hui dans une eglise de son nom. 'D'autres soûtiennent qu'elles furent apportées à Douay vers l'an 896, & qu'elles y sont encore dans l'eglise de S. Amé.

Gall.chr.t.2.p.502.a. ᵇ Bar.7aug.h. 'On donne pour successeur à S. Memmie premier Evesque de Chalons, S. DONATIEN ᵇ marqué le 7 d'aoust dans le martyrologe Romain, & dans quelques nouveaux. Quelques uns croient que c'est luy qui est nommé dans le Concile de Cologne, tenu, dit-on, en l'an 346, quoiqu'il y soit appellé Evesque de [1] Challon sur Sône. 1. Baronius rejette ce sentiment, parcequ'il faut, dit-il, qu'un successeur de S. Memmie soit beaucoup plus ancien. ["On sçait aujourd'hui combien cette preuve est foible: mais j'ay peur que celle qu'on tire du Concile de Cologne ne soit pas plus forte.] V. S. Denys de Paris § 1.

9.aug.g. Gall. chr.p.502. 'On donna à S. Donatien pour successeur, S. DOMITIEN mis le 9 d'aoust par Molanus & par le martyrologe Romain. [Deux noms si semblables qu'on met de suite, & qui sont presque en un mesme jour dans les martyrologes, donnent quelque lieu de douter s'ils n'appartiennent point à un mesme Saint. Le Gallia christiana met seulement le nom de l'un & de l'autre sans en rien dire.]

Bar.458.§12. 'Baronius dit en un endroit, que S. Domitien de Chalons est marqué dans le Concile de Tours & dans Fortunat, & il semble douter si ce n'est point celui "que S. Leon deputa en Orient l'an 458 [Mais il y a toute apparence que celui-ci estoit un Evesque d'Italie.] V. S. Leon § 168. 9.aug.g. 'Pour celui du Concile de Tours, Baronius mesme reconnoist que c'est dans le second tenu en l'an 570, [ou fort peu

1. *Cabillonensis* au lieu de *Catalaunensis*.

auparavant, plus de cent ans aprés Saint Leon,] qu'assista un Domitien; '& le P. le Cointe soûtient que c'estoit un Evesque d'Angers. Coint.an.370.

[Je ne sçay s'il y auroit grand inconvenient à dire que S. DONATIEN de Chalons n'est pas different de celui de Reims, & qu'il gouvernoit l'une & l'autre Eglise.]'On ne met que deux Evesques entre celui de Reims & S. Nicaise, "mort, comme nous croyons, en l'an 451: de sorte qu'il aura pu gouverner vers l'an 410, [lorsque les ravages des barbares pouvoient rendre les Evesques assez rares en ces quartiers là.]'Il fut enterré comme ses deux predecesseurs dans l'eglise de S. Agricole. aOn dit quelques particularitez de sa vie: b& Molanus cite quantité de pieces pour son histoire. Mais elles paroissent estre toutes fort nouvelles & du IX siecle au plustost.'Aussi Ebbon, ('si la lettre est de luy,) declare [vers l'an 850,] que l'histoire de sa vie avoit esté perduë par les ravages des Vandales. On pretend que cet Ebbon mesme donna son corps à Baudouin Marquis de Flandre. 'D'autres soûtiennent que selon l'histoire cela ne peut estre arrivé que sous Hincmar successeur d'Ebbon. 'Baudouin mit le corps du Saint premierement en un lieu nommé Turholt, & ensuite à Bruges, où il est encore aujourd'hui dans la cathedrale qui porte son nom: 'Et on assure que toute la ville se trouve quelquefois appellée le chasteau de S. Donatien. 'Surius nous a donné une histoire de cette translation, & de divers miracles faits par ce Saint: mais elle n'est écrite qu'en l'an 1565.'Flodoard marque en un mot sa translation, & ses miracles. [Outre sa principale feste marquée le 14 d'octobre par le martyrologe Romain,]'on honore encore sa translation à Turholt le 30 d'aoust, & la seconde à Bruges le jour mesme de l'Epiphanie.

V. Attila note 4.

1.

Flod.l.1.c 5.p. 22|Gall.chr.t.1 p.476.

Flod.l.1.c.18.p. 89 b.

a Marl.p.105. 106.

b Mol 14 oct.

f.B.p.226.2.

Marl.p.106.

p.107.

Mol.f.B p.225.1

Sur.14.oct.p. 263.

Flod.l.1.c.5.p. 22.

Mol.p.225.2.

[MATERNIEN son predecesseur a aussi esté honoré comme un Saint,]'puisque Hincmar donna ses reliques à Louis Roy de Germanie, 'les ayant tirées l'an 852, dit Marlot, de l'eglise de S. Agricole. 'On assure que Louis les mit dans l'eglise d'Egmond en Hollande. Bollandus le cite de Flodoard, [où je ne le trouve point.] Le martyrologe de Reims marque la feste de ce Saint le 30 d'avril. 'Bollandus en donne une vie cqu'il croit estre écrite assez tard, mais avant le milieu du IX. siecle. Il ne juge pas qu'elle ait beaucoup d'autorité: [& elle n'en merite point dutout. Ce ne sont que des miracles formez dans quelques meditations creuses,]'que Bollandus prefere neanmoins encore à ce

Flod.p 22.

Mart.p.104.

p.104|Boll.30. apr.p 758.b.

Boll.p.759-763.

c p.757.758.

p.758.f.

1. Marlot p.106, allegue des raisons considerables pour la rejetter.

p.762.763. qu'en dit Colvenerius. 'Ainsi quoique selon cette vie il soit mort vers le mesme temps que S. Hilaire, [nous ne croyons pas que cela nous doive empescher de dire qu'il peut bien n'estre mort
Flod.l.1.c.18.p.89.b. que vers le commencement du V. siecle,] puisque & luy & mesme [Aper] son predecesseur estoient enterrez "dans l'eglise de Saint Agricole. 'Sa vie donne à APER le titre de bienheureux. ªIl paroist qu'on n'en trouve rien autre chose que le nom. V. Attila note 4.
Boll.p.759.c. ª p.760.d.

Ath.ap.2.p.767.d. 'Il y a un AMAND entre les Evesques des Gaules qui ont assisté au Concile de Sardique [en 347,] ou qui l'ont souscrit. [On a tout
Conc.t.2.p. sujet de croire que c'est] 'celui de Strasbourg marqué l'année precedente dans le Concile de Cologne, [pourvu qu'on puisse avoir quelque égard aux actes de ce Concile. Mais comme c'est une piece fort suspecte, je ne sçay si nous devons abandonner le
Vinph.p.7. sentiment Winpheling,] 'qui dans l'histoire mesme des Evesques de Strasbourg, croit que ce Saint, le premier Evesque de son Eglise, est le mesme que le celebre S. Amand de Mastrict au VII. siecle; Strasbourg ayant esté, dit-il, jusqu'alors sous les Evesques
Gall.chr.t.2.p.206. de Mets. 'Mrs de Ste Marthe ne le veulent pas, & soûtiennent que S. Amand a établi le premier la foy à Strasbourg dans le IV. siecle: mais ils n'ont pour toutes preuves que le Concile de Co-
Coint.627.§13-15 logne. 'Le P. le Cointe suit aussi l'autorité de ce Concile; mais il soûtient de plus, qu'on trouve beaucoup d'Evesques avant le VII. siecle: [c'est ce qu'on pourra examiner en un autre temps.]
§15. Il paroist que l'Eglise de Strasbourg qui honore S. Amand le 26 d'octobre, n'en connoist point d'autre que celui de Mastrict.

Boll.10.may,p.567.c. 'L'Eglise de Besançon honore comme Saints beaucoup de ses anciens Evesques. [Nous avons parlé "en un autre endroit de Saint Lin, & de S. Maximin, qu'on met les premiers, & je croy qu'on avouera que ce qu'on en dit est peu fondé. Nous ne nous V.S. Denys de Paris §1. note 29.
Ves.t.2.p.31-33. arrestons point] à Paulin & à Eusebe qu'on met ensuite, parceque si on leur donne le titre de Saint, [on ne marque aucun jour au quel l'Eglise les honore.]

Ferr.mart.p.300.1. 'Pour S. HILAIRE qu'on met le cinquieme, l'Eglise de Besançon
ᵇ Ves.p.34-40. en fait memoire le 22 de juillet. ᵇChifflet en dit bien des choses, [dont nous ne voyons point d'autre fondement, non plus que de presque tout ce qu'il dit sur ses successeurs, que quelques memoires de son Eglise, [peu anciens assurément & peu assurez.]
Boll.10.may,p.568.d. 'Bollandus croit que ce ne sont que les leçons de l'ancien bre-
ᶜ Ves.p.40. viaire, faites depuis peu de siecles. ᶜChifflet met la mort de Saint
p.35. Hilaire vers l'an 330, '& luy fait bastir avec Ste Helene une eglise
p.38. magnifique en l'honneur de S. Estienne, 'pour y mettre du sang de

de ce Saint qu'Helene avoit eu de S. Macaire à Jerusalem, avec
sa tunique.'Mais quand Baronius auroit vu tout ce qu'il en dit, Il P.39.
[n'auroit pas] retracté ce qu'il avance, 'Qu'avant l'an 415 il n'y Bar.5.aug.a|416.
a point eu de reliques de Saint Estienne en Occident, hormis à §16.
Ancone. [d'où il s'ensuit qu'il n'y avoit point non plus d'eglise
qui portast son nom.] 'On croit que l'Eglise de S. Estienne bastie Vesp.35.36.
par S. Hilaire [ou par quelqu'un de ses successeurs,] n'est point Gall chr,t.1.p.
celle qui se voit sur la montagne sous le mesme titre, mais la 118.
cathedrale mesme qui porte aujourd'hui le nom de Saint Jean;
aprés avoir esté appellée durant quelque temps de S. Jean & de
S. Estienne.

'On pretend que PANCRACE fut successeur de S. Hilaire, & Gallchr.p.128.
que c'est ce Pancaire qu'on dit avoir deputé en 346 au Concile
de Cologne. [Il n'est point entre ceux qui ont signé le Concile
de Sardique, si l'on ne veut que ce soit celui] 'qui y est appellé Conc.t.2 p.680
Pacatus.'On ajoute que vers l'an 355, lorsque Constance perse- a.
cutoit les Catholiques, Pancrace se retira dans une solitude où Vesp.41.
il servoit les lepreux. [Nous en attendons les preuves.]

'On pretend que JUSTE successeur de Pancrace, fut aussi con- p.41-47.
traint de se cacher sous Julien, & qu'il se retira en l'an 362 à
Verceil auprés de S. Eusebe; [comme si Julien eust obligé les
V. son titre Evesques à se cacher. Ce qui est certain, c'est qu'en 362 "S. Eusebe
§15. n'estoit point à Verceil, mais en Orient.]

'Pour S. AGNAN honoré par son Eglise le 5 de septembre, [nous P.49.
en avons parlé sur S Irenée à l'occasion de S. Ferreol & S. Ferru-
cion,]'dont on croit qu'il avoit trouvé les corps quelques années P.47.49.
auparavant.'On parle d'une translation de son corps, & de celui p.52.
de S. Silvestre son successeur, faite le 5 de juin: mais on n'en a
rien de clair ni de certain. 'Ce S. SILVESTRE est honoré le 10 de p.51.
may. On pretend qu'il bastit à Besançon une eglise de S. Maurice
qui y subsiste encore; & on en dit bien d'autres choses.

'Mr du Saussay & Aubert le Mire luy joignent sur le 5 de juin Boll.10.may,p
FROMINE [a] ou plutost FRONIME, [b] son predecesseur selon quel- 568.e.
ques uns, & son successeur selon d'autres. [Mais Chifflet mesme a Gall.chr.p.119
ne marque point que son Eglise en fasse aucune memoire. ['Il dit 1.2.
qu'il acheva l'eglise de S. Estienne sur la montagne, commencée b Vesp.50.
par S. Hilaire.'Mais il ajoute qu'il y mit un college de Chanoines c p.53.
Reguliers, qu'il fit autoriser par beaucoup de privileges des p.53|Boll.p.
Papes Damase & Sirice [Il y marque encore des indulgences.] 568.d.

'L'Eglise de Couserans dans la Gascogne honore le 5 de juillet Ferr.mart p.
S. VALERE, 'qui a esté son premier Evesque, [& qui ainsi peut- 275
Gr.T.gl.C.c.84.
p.498.

avoir vécu dans le IV. siecle. Car nous n'avons rien de positif pour son temps.] 'Il est certain neanmoins que c'estoit avant l'an 506: ᵃEt on peut juger qu'il estoit mort longtemps avant que Theodore, qui estoit Evesque de Couserans[en l'an 549,]trouvast son corps encore tout entier, aprés avoir fait une grande eglise d'une chapelle bastie sur son tombeau, & déja ruinée de vieillesse. S. Gregoire de Tours raporte amplement comment son corps fut trouvé, & assure qu'il fit ensuite beaucoup de miracles.'On croit qu'il est encore enterré ᵇ dans l'eglise de Saint Licer qui est comme la cathedrale.

Gall.chr t.1.p. 534. ᵃ Gr.T.p.498-500. Gall.chr.p.534. 4 b. ᵇ 2. b. d.

'Baronius a mis dans le martyrologe Romain le 14 de decembre S. MATRONIEN ermite à Milan, sans en rien dire davantage. 'Ferrarius en dit un peu plus de choses, fondées sur les peintures qui sont dans l'Eglise de S. Nazaire,[& qui en effet sont dignes de peintres.]'Il est obligé de condanner luy mesme ce qui y est dit, que S. Ambroise[fait Evesque en l'an 374,]enterra en l'an 364 le corps de ce Saint 'mort longtemps auparavant, & trouvé par un Guillaume,[nom peu connu dans le IV. siecle.]

Bar.14.dec.l. Fer.it.p.775. p.776. p.774.

'On met sous Theodose I. S. JULE & S. JULIEN son frere, qu'on dit avoir esté l'un Prestre & l'autre Diacre, & estre morts dans le diocese de Novare.'S. Jule y est particulierement honoré dans une isle où l'on garde son corps, & qui porte son nom il y a plus de 800 ans. 'Bollandus raporte une assez longue histoire de ces Saints,[qui paroist nouvelle, & est fort peu vraisemblable.] 'C'est dans le fond la mesme chose que celle qui est dans Mombritius, '& dont Baronius "ne paroist pas faire grande estime *ut cumque fint.* 'Les noms de ces deux Saints sont dans quelques nouveaux martyrologes au 31 de janvier.'Baronius n'a mis que S. Jule dans le Romain. Bollandus marque diverses choses sur leurs reliques, & sur leur veneration.

Boll.31.jan.p. 1102. p.1100.c. p.1101-1104. p.1101. § 6. Bar.31.jan.i. Boll.p.1100.§3.4. p.1100.1101.

'On honore le 7 d'avril S. SATURNIN Evesque de Verone: Mais on ne sçait rien de ses actions. On croit qu'il a vécu dans le IV. ou V. siecle.

7.apr.p.563.

'Tout le diocese de Ravenne honore le 13 d'avril S. URSE, comme l'un de ses anciens Evesques: 'Et on dit en effet qu'il est mort ce jour là en l'an 398; au lieu duquel Bollandus veut qu'on lise 396. Il en raporte diverses choses, qu'il avoue luy mesme estre peu fondées.

13.apr.p.130.a. f. p.132.d.

'Baronius met du temps de Constantin S.te PATRICIE vierge, fort honorée à Naple le 25 d'aoust. 'Ferrarius cite sa vie imprimée à Naple[sans parler du reste a.Il suffit de dire]qu'elle la fait

Bar.25.aug.m. Ferr.it.p.540.

V. Constantce § 17. fille posthume de l'Empereur Constant, ["qui n'estoit pas marié quand il mourut,] & instruite par Lactance. On pretend qu'elle a survécu Constance. Et aussi Ferrarius dit qu'elle n'est morte qu'en l'an 365.

'Les Grecs font le 30 de mars la feste d'un Saint JEAN, [a] qu'on dit avoir quitté à l'âge de 13 ans, durant une persecution, la ville de Cybistre dans le petite Armenie, pour se retirer dans le desert. Il se mit, dit-on, dans un puits, 'où il mourut au bout de dix ans. 'Et l'on ajoute à cela bien d'autres choses tout à fait extraordinaires. 'On pretend qu'en mourant il raconta son histoire à un ermite nommé Chrysie, qui la dicta ensuite telle que nous l'avons à un Ecclesiastique de ses amis. 'Les Grecs paroissent l'avoir suivie dans leur office: Bollandus nous l'a donnée en grec & en latin. Il craint neanmoins que Chrysie n'y ait mélé quelques amplifications greques. [Mais "des personnes tres 'habiles jugent que c'est une piece entierement fausse & insoutenable. Baronius n'a point mis ce Saint dans le martyrologe Romain. Selon son histoire, il le faut mettre dans le temps des persecutions, ou au moins aussi-tost aprés.] Boll. 30. mars, p. 831. c. a g. p. 43. p. 45. e. p. 43. 45. p. 45. e. f. p. 831. c. M. Hermant.

'S. PALLADE & ABRAHAM estoient tous deux compagnons de "S. Symeon l'ancien, dont Theodoret a fait l'histoire, [b] & ils vivoient tous deux aussi-bien que luy sous Valens dans le diocese d'Antioche. 'Abraham demeuroit en un lieu nommé Paratome, d'où l'odeur de sa bonne vie se repandoit par tout [le pays d'alentour. C'est tout ce qu'on sçait de son histoire.] Mais Theodoret nous assure que l'eminence de sa vertu paroissoit par les miracles frequens qui se faisoient à son tombeau, & 'qui continuoient encore au milieu du V. siecle. Thdrt. v. P. c. 7. p. 811. a | 812. a. b hist. l. 4. c. 25 p. 700. b. v. P. p. 812. a. b. V. S. Symeon Stylite § 2.

'Il releve encore davantage la vertu de Pallade, sa patience, ses jeûnes, ses veilles, sa priere continuelle. 'Il l'egale à Saint Symeon l'ancien, 'avec qui l'on voit qu'il avoit aussi une union tres particuliere, & ils se visitoient l'un l'autre pour s'animer de plus en plus à une vie toute parfaite. [Hors cela,] Pallade demeuroit enfermé dans un petit bastiment prés du bourg de Immes 'assez connu dans l'histoire, [c] & tres peuplé. Durant une grande foire qui s'y tenoit, un miserable ayant tué un marchand pour le voler, en jetta le corps à la porte de ce Saint: [d] de sorte que tout le peuple y estant accouru en foule, on enfonça sa porte, & on le vouloit traiter comme homicide. Il s'adressa à Dieu afin qu'il fist connoistre la verité, & puis ordonna au mort de declarer qui l'avoit tué. 'A cette parole le mort se met sur son p. 811. a. b. a. Boll. 28. jan p. 842. d. c Thdrt. p. 811. a. b c. d c. d. p. 812. a.

ſeant,regarde tous les aſſiſtans,& enfin montre du doit l'homicide qui eſtoit là preſent, '& l'un des premiers à crier contre le Saint. 'On le foüille, & on luy trouve non ſeulement l'argent qu'il avoit volé, mais auſſi le poignard encore tout enſanglanté.

p.811.d. p.812.a.

'S. Pallade eſt honoré le 28 de janvier par les Grecs, qui le font auteur de quelques écrits de pieté. Mais c'eſt apparemment qu'ils le confondent avec Pallade auteur de l'hiſtoire Lauſiaque.

Boll p.841.a.

'EMILE [qui eſtoit apparemment un ſolitaire d'Egypte,] "reſſuſcita de meſme un homme qu'un miſerable Preſtre avoit tué, aprés avoir receu ſon argent en depoſt: & il avoit enſuite porté le corps à la cellule d'un moine. Emile pour obtenir ce miracle,voulut que tous les aſſiſtans ſe miſſent en prieres avec luy. &c.

Vit.P.l.6.c.2.§9.p.650.

Il y avoit à Jeruſalem,ou dans le deſert qui en eſt proche, un ſaint ſolitaire nommé PHILAGRE, qui travailloit pour gagner ſon pain, & alloit vendre ce qu'il avoit fait. Un jour donc qu'il eſtoit pour ce ſujet dans le marché, il arriva qu'un homme laiſſa tomber un ſac où il y avoit mille "pieces d'argent. Philagre le νομίσματα. trouva, & chercha auſſi-toſt à qui il eſtoit. Celui qui l'avoit perdu le vint demander, & voulut en donner quelque partie à Philagre; mais il ne le put obliger de rien recevoir: de ſorte qu'il s'écria: Venez,voyez ce qu'a fait l'homme de Dieu. A ces " mots Philagre s'enfuit, & ſortit de la ville depeur d'eſtré loué des hommes.

l.5 c.6 §15.p.583|Cotel g t.1.p.706.

[Il faut ſans doute auſſi raporter à la Syrie,] l'Abbé GERONCE de Petra,qui exhortoit avec Salomon à mettre tout ſon ſoin à garder ſon cœur, y ayant bien des perſonnes qui en conſervant la virginité dans le corps, la perdoient dans l'ame par les mauvaiſes penſées qu'ils y recevoient.

Vit.P.l.5.c.5.§2.p.573.

[Nous avons déja parlé en divers endroits de beaucoup de ſaints ſolitaires dont les actions ou les paroles ont eſté trouvées dignes d'eſtre remarquées dans l'ancien recueil qu'on en a fait: & il faut en mettre ici quelque autre qu'on voit, ou qu'on peut preſumer avoir vécu en Egypte vers la fin du IV. ſiecle, ou au pluſtard dans le commencement du V.] 'L'Abbé ANDRE diſoit que ce qui convenoit le plus à un moine eſtoit de vivre hors de ſon pays, d'eſtre pauvre,& de garder "un entier ſilence. 1.

Cotel.g.t.1.p.400.c.

'AMMONATHAS demeuroit auprés de Peluſe, & eſtoit ce ſemble regardé comme le pere de tous les ſolitaires des environs. Le Gouverneur du pays voulut les mettre à la capitation

p.401.b.

1. ἐν ὑπομονῇ Ne ſeroit-ce point auſſi, *au milieu de toutes ſortes de maux?*

comme les seculiers. Ils resolurent d'envoyer sur cela quelqu'un d'entre eux vers l'Empereur. 'Ammonathas se chargea d'obtenir sans cette deputation ce qu'ils desiroient, pourvu qu'ils voulussent jeûner deux semaines sans "sortir de leurs cellules. Il fit la mesme chose de son costé; de sorte que les moines murmuroient déja de ce qu'il se remuoit si peu.'Mais le 15.e jour"il leur montra un ordre de l'Empereur qui les conservoit dans leur repos; & le Gouverneur n'osa plus les inquieter.

c. ἐγκλείσωνται &c. p.402.a,b.

'L'Abbé BIARRE' estant consulté par une personne sur ce qu'il devoit faire pour se sauver, tout ce qu'il luy conseilla fut un jeûne moderé, 'un travail mediocre, & de demeurer en paix dans sa cellule.

p.410.a.

'On disoit de l'Abbé CAMAI ou COMAI, qu'estant prés de mourir, il recommanda trois choses "à ses disciples, de fuir les heretiques, d'eviter la connoissance des grands du siecle, & d'estre toujours plus prest à donner qu'à recevoir.

p.707.c. υἱοῖς.

'DIOSCORE surnommé de Nequiaste, [qui pouvoit estre le lieu de sa demeure,]'ajoutoit tous les ans"quelque chose de nouveau à sa penitence:[& au lieu de s'en elever,] 'il estoit tellement "touché de la vuë de ses pechez, & de la crainte d'estre rejetté de Dieu au dernier jour, qu'il pleuroit sans cesse.'Aussi S. Pemen proposoit aux autres l'exemple de son humilité.

p.424.c. &c. p.425.a. b.c|426. &c. p.424.b.

'EULALE estoit Religieux dans un monastere, où il ne faisoit point paroistre de vertu particuliere: [a] & il semble mesme qu'il travailloit moins que les autres.[b] Mais il arrivoit assez souvent que quand on avoit rompu quelque chose dans la maison, ou fait d'autres fautes semblables, on les rejettoit sur luy. Au lieu de se justifier il se prosternoit en terre, avouoit qu'il estoit un pecheur & un negligent, ecoutoit avec humilité les reproches qu'on luy faisoit, & pratiquoit de mesme les penitences qu'on luy imposoit, qui alloient quelquefois à passer deux & trois jours sans manger.

Vit.P.l.3.c.29. p.502. a l.5.c.15.§86.p.629. b p.502.

'Il passoit tellement pour negligent, que tout le monastere se souleva enfin contre luy: & on vint demander à l'Abbé qu'il le chassast, parcequ'il perdoit & gastoit tout dans la maison. L'Abbé[qui assurément estoit un homme de Dieu,]dit qu'il falloit attendre quelques jours; & durant ce temps là il pria Dieu de luy faire connoistre comment il devoit traiter Eulale. Dieu luy revela la verité: Il la dit aux autres,'& la confirma "par un miracle: de sorte que tous les freres commencerent à honorer autant Eulale qu'ils l'avoient meprisé jusques alors. Ces hon-

p.502. &c. p.503.

neurs luy furent insupportables. Il craignoit de perdre l'humilité qu'il avoit tant travaillé à acquerir: de sorte qu'il s'enfuit la nuit du monastere, & s'alla cacher à tout le monde dans un desert.

Cotel.g.t.1.p. 436. a b. 'EUPREPE qui avoit lu beaucoup de livres, [a] estant allé voir un ancien au commencement [de sa retraite] pour luy demander quelque instruction, ce vieillard luy dit de ne parler jamais que quand on l'interrogeroit: & Euprepe avoua qu'il n'avoit jamais rien lu qui luy pust estre plus utile. On raporte de luy diverses paroles, & entre autres que celui qui ne prend pas soin de son salut"ne croit point la puissance & la providence divine. &c.

p 435.a. Il disoit encore que celui qui aime les biens du monde, aime non seulement des choses aussi viles que du foin, mais mesme des occasions de chûte; & qu'ainsi quand nous perdons quelque chose, il faut s'en rejouir & en rendre graces à Dieu. [C'est ce p.435.b.c. qu'il enseigna encore mieux par ses actions] 'Car il aida un jour luy mesme des gents qui estoient venus pour le voler, à charger tout ce qu'il avoit: & comme ils avoient oublié un baston chez luy en s'en allant, il courut aprés "eux pour le leur porter. &c.

p.437 a. 'On dit d'HELLADE qu'il avoit passé 20 ans dans les Cellules, sans avoir jamais levé les yeux pour voir le toit de l'eglise. Il ne mangeoit à son ordinaire que du pain & du sel comme les autres faisoient "la semaine sainte. Ainsi n'ayant rien à retrancher dans à Pasque ces saints jours de penitence, il mangeoit son pain debout.

Auct.3.p.313. [Nous ne savons rien pour l'histoire] 'de l'Abbé HYPEREQUE ou HYPERIQUE, sinon qu'on luy donne les titres de bienheureux Cotel.p.701|Vit & de Prestre. Mais il faut qu'il ait esté fort celebre,] puisqu'on P.l.5.c.4 §45.52. trouve beaucoup de sentences de luy dans les Vies des Peres:[b] & p.571.&c. b Auct.3 p.313. le P. Combefis en a donné 159 dans son Auctuarium, entre lesquelles on en voit plusieurs qui sont dans les Vies des Peres. [Nous ne mettrons rien ici de celles du P. Combefis, qui sont un ouvrage Cotel.p.702 a. à part. Entre les autres on peut remarquer celle-ci;] Que si nous avons toujours nostre pensée dans le ciel, nous le posséderons p.701.c. bientost. 'Il disoit aussi que le jeûne est aux moines comme une bride contre le peché, & que celui qui abandonne cette bride, devient un cheval fougueux. Il ajoutoit cependant qu'il vaut encore mieux manger de la chair & boire du vin, que de manger, s'il faut ainsi dire, par la medisance la chair de ses freres.

p.569.a b. On parle de deux MEGETES;'l'un contemporain de S. Pemen a. dans le V. siecle, qu'on surnomme"le jeune,'& un autre[qui par Ἀρχαῖον. consequent estoit plus ancien.] Ce dernier s'estoit tellement depouillé de toutes choses, qu'il ne possedoit qu'une seule aiguille

dont il faiſoit des nattes autant qu'il en falloit pour vivre. C'eſt pourquoi il eſtoit toujours preſt à changer de lieu.

&c. 'On raporte "cette parole de l'Abbé Mios de Belée, Que Dieu veut bien obeïr à celui qui luy obeït. 'C'eſt luy qui racontoit l'hiſtoire edifiante d'un eſclave nommé OLYMPE, qui par la permiſſion de ſes maiſtres, s'eſtoit retiré à Sceté. Il alloit de là tous les ans à Alexandrie leur porter tout ce qu'il avoit pu menager ſur ſon travail, comme la penſion qu'il leur devoit en qualité de leur eſclave. Eux qui connoiſſoient & qui aimoient ſa vertu, luy rendoient tout l'honneur qui leur eſtoit poſſible, & ne vouloient point recevoir ce qu'il leur apportoit. Mais il ne pouvoient enfin s'en diſpenſer, ni l'empeſcher meſme qu'il ne leur lavaſt les pieds, parcequ'il proteſtoit que s'ils ne le ſouffroient, il demeureroit pour les ſervir encore comme auparavant. Cette conduite d'Olympe le rendit celebre à Sceté & le fit aimer de tous les freres. 'Il avoit auſſi receu de Dieu un grand don de diſcernement.

P.570.a|571.a. p.570.b.c|Vit. P.l.3 c.17.p.497. 5.c.15.634.p.624. Cotel.p.570.b.

[Je ne ſçay ſi cet Olympe ſeroit le meſme que] celui dont on raporte qu'eſtant tourmenté par des penſées d'impureté, il les combatit par un travail ſi violent, que ſes forces en furent entierement abatuës, juſqu'à ce que Dieu luy oſta cette tentation, & rendit là paix a ſon ame. Celui-ci demeuroit auſſi dans les Cellules, '& à Sceté, où un preſtre idolatre vint une fois loger chez luy. Ce preſtre aprés avoir vu de quelle maniere les moines vivoient, luy demanda ſi leur Dieu ne decouvroit rien de ſes myſteres à des perſonnes qui le ſervoient d'une maniere ſi parfaite. Olympe luy avoua que non, & alors le preſtre luy dit: » Il faut donc que vos cœurs ſoient infectez de mauvaiſes » penſées qui vous ſeparent de voſtre Dieu: car pour nous, quand » "nous ſacrifions au noſtre il nous releve ſes myſteres & ne nous » cache rien dutout. [Je penſe que ce preſtre ſe vantoit de ſes imaginations, ou des illuſions du demon, s'il ne vouloit ſe moquer de la ſimplicité des moines.] Mais ils ne laiſſerent pas de profiter de cet avis que la verité leur donnoit [par la bouche d'un ennemi. Je penſe que ceci doit eſtre arrivé avant que Theodoſe I. euſt défendu tout ſacrifice & tout culte des idoles.]

P.583. p.582. [illegible]

'PAUL & TIMOTHE'E, qui eſtoient freres, demeuroient enſemble à Sceté, où ils avoient ſouvent entre eux des diſputes. Ils receconnurent enfin le tort qu'ils ſe faiſoient, & convinrent enſemble de ſe ſupporter mutuellement dans les peines qu'ils ſe pourroient faire l'un à l'autre. Ils l'executerent, & paſſerent p.651.c.

p.652.a. ainsi le reste de leurs jours dans le repos de la charité. 'Ils sont tous deux surnommez Cosmites, à cause ce semble de quelque art qu'ils exerçoient pour les solitaires, qui à cause de cela estoient sans cesse chez eux. Timothée las de n'avoir aucun repos durant tout le jour, vouloit quitter son métier: mais Paul le consola en luy disant: Le repos de la nuit nous suffit, si nous « veillons sur nos pensées. «

p 707.a. 'L'Abbé PHORTASSE malade au lit,[& hors d'état de travailler pour vivre,] ne vouloit neanmoins rien recevoir que de ceuxqui luy donnoient par un amour sincere de Dieu. Pour les autres, Ils n'ont point, disoit-il, de recompense à attendre de Dieu, « puisque ce n'est pas pour luy qu'ils agissent: Je n'ay rien aussi à « leur donner; ainsi je ne leur rends pas justice. Pour ma vie, si « Dieu me la veut conserver, il en trouvera bien le moyen. Que « s'il ne veut pas que je vive, pourquoi le voudrois-je? «

p.662. 'L'Abbé ROMAIN estant prés de mourir, dit à ses disciples: Je « n'ay jamais rien ordonné à aucun de vous, qu'aprés m'estre dis- « posé à ne me point fascher, si ce que j'ordonnois ne se faisoit pas; « & c'est par ce moyen que nous avons toujours vécu ensemble « dans la paix. «

p.461.b. 'L'Abbé THEODORE de Sceté, disoit que quand il nous vient des pensées qui nous troublent & nous arrestent, il faut faire un effort pour les chasser, & recourir en mesme temps à la priere.

p.581.c. 'L'Abbé XANTHIAS demeuroit ce semble à Sceté; d'où il vint un jour en[un autre quartier d'Egypte nommé]Terenuthis. Comme ses austeritez l'avoient extremement abatu, on luy

p 582.a. presenta un peu de vin: En mesme temps on luy presenta un homme possedé du demon, qui [pour le mettre en colere,] demanda pourquoi on l'avoit amené à cet ivrogne. Mais il se contenta de dire qu'il esperoit en J. C, qu'avant qu'il eust achevé de boire, le demon seroit contraint de sortir: & "cela arriva de &c. la sorte. [Il admiroit quelquefois la profondeur de la sagesse

p.581.b.c. divine,]dans la justification du larron,"& dans la perte de Judas; &c. à quoy il ajoutoit; Que personne ne se glorifie donc dans ses « bonnes actions: Car tous ceux qui ont mis leur confiance en eux « mesmes sont tombez. «

a. 'L'Abbé XOÏUS de Thebaïde alla un jour au mont Sina. Lorsqu'il s'en revenoit, un frere de ces quartiers là luy témoigna qu'on estoit fort incommodé de ce qu'il ne pleuvoit point. Il demanda pourquoi on ne s'adressoit pas à Dieu. Le frere répondit qu'on faisoit des prieres & des litanies. Xoïus luy dit

Assurément

Aſſurément vous ne priez pas avec l'ardeur neceſſaire. En meſme temps il commença à prier les mains étenduës vers le ciel,'& b.
auſſi-toſt il vint de la pluie. Ce frere étrangement ſurpris ſe jetta à ſes piez, & puis alla raporter aux autres ce qui eſtoit arrivé. Ils en rendirent graces à Dieu: mais Xoïus s'en eſtoit enfui.

'Le meſme Abbé répondit à un moine qui luy demandoit ſi P.580.c.
c'eſtoit trop de trois verres de vin quand on ſe rencontroit [chez
» un ami:] Ce n'eſt pas trop, s'il n'y a point de demon: mais s'il y
» en a, c'eſt trop. Et aprés tout, le vin n'eſt point pour des moines
» qui veulent vivre ſelon Dieu.

'On a remarqué diverſes paroles d'une ſainte vierge nommée p.692|Vit P.l.5
SARRHA ou SARA, qui vivoit [dans la ſolitude entre Peluſe & c.7. § 19.p.587.
Sceté,]'puiſqu'on la venoit viſiter de l'un & de l'autre endroit. Cotel.p.691.c|
1. ᵃC'eſtoit en effet ¹ auprés d'une riviere, c'eſt à dire ſans doute 692.c.
auprés du Nil, qui a Sceté à gauche, & Peluſe à droite.[Je ne ſçay ᵃ p.691.c.
ſi elle n'auroit point eſté Superieure de quelques filles,] 'puiſ- a.
ἀμμᾶς. qu'on luy donne le titre de "Mere, 'que Pelage Diacre de Rome Vit.P.p.587.1.
a traduit par celui d'Abbeſſe. [On pouvoit neanmoins luy donner ſans cela le titre de Mere, comme on donnoit à tous les ſolitaires celui d'Abbé ou de Pere.] 'On dit qu'elle demeura 60 Cotel.p.691.c.
ans auprés de la riviere dont nous avons parlé, ſans jamais lever les yeux pour la regarder.

[Il falloit qu'elle fuſt bien celebre,] puiſque les ſolitaires venoient de Peluſe '& de Sceté pour la viſiter. Elle preſenta à p.692.c.
ces derniers un panier [de fruits,] & comme ils ne mangeoient
» que les moins bons, elle dit: Je voy bien que vous eſtes vraiment
» de Sceté. 'D'autres eſtoient venus dans le deſſein d'humilier a.
cette vieille, comme ils diſoient: [Et aprés l'avoir entretenuë,] ils luy dirent qu'elle priſt garde à ne ſe pas laiſſer enfler de vanité en voyant des ſolitaires venir viſiter une femme. Elle leur dit [genereuſement, & comme penetrant leurs penſées:]
» Oui: j'ay le corps d'une femme, mais je n'en ay pas l'eſprit.'Elle b.
vouloit que tout le monde fiſt l'aumoſne, dans l'eſperance que ceux qui la faiſoient d'abord pour plaire au monde, viendroient enfin à la faire pour plaire à Dieu.

'Elle fut tourmentée durant 13 ans avec beaucoup de violence p.691.a.
par le demon de l'impureté.'Elle demandoit à Dieu la force de b.
luy reſiſter: mais on pretend qu'elle ne demanda jamais à eſtre delivrée de cette tentation. [C'eſt une conduite extraordinaire, qui ne peut eſtre imitée que par ceux qui auront autant de force

1. ἐπάνω τοῦ ποταμοῦ, ſur le fleuve.

& d'humilité qu'elle.] Ayant une fois esté tentée plus fortement
que jamais, & ayant toujours resisté par la crainte de Dieu, &
par les exercices de la penitence; comme elle montoit un jour à
sa chambre pour prier, le demon qui la tourmentoit luy apparut, “
c. '& luy dit qu'elle l'avoit vaincu. Mais elle luy répondit: Ce n'est
pas moy qui t'ay vaincu; c'est I. C. mon Sauveur. “
p.465.c. 'On donne aussi le titre de Mere à THEODORE dont on a
p.467. diverses paroles: '& elle representoit assez bien les devoirs des
[superieurs] qui doivent instruire les autres, [pour croire qu'elle
p.465.c. les avoit appris par sa propre experience.] 'Elle vivoit du temps
de Theophile d'Alexandrie, à qui elle demanda ce que c'estoit
que racheter le temps selon S. Paul: & Theophile [qui savoit
c|466. mieux bien parler que bien faire,] 'luy en donna"une fort belle &c.
explication.
p.466 b,c. 'Elle regardoit comme un grand avantage pour un moine &
pour une vierge, surtout aux jeunes gents, de perseverer dans le
repos [de sa cellule,] sans se laisser vaincre par le trouble des
pensées,"par les ennuis, par les lassitudes du corps, par les maux &c.
de teste, non pas mesme par les maladies; tout cela n'estant
souvent qu'une tentation & une illusion du demon. Elle rapor-
toit sur cela l'histoire d'un moine, qui quand il vouloit "prier βάλω τὴν σύναξιν.
p.467.a. sentoit * une pesanteur de teste, un frisson, & une fievre, 'comme * πόνον.
s'il eust esté malade; & il se sentoit quelquefois comme prest à
mourir [Enfin] il se dit à luy mesme: Au moins faut-il que je me “
mette en priere avant que de mourir. Et en finissant sa priere, “
sa fievre finit aussi. Il apprit ainsi comment il falloit vaincre le
demon.
p.466.a. 'Elle regardoit les peines de la vie, & les austeritez de la pe-
nitence, comme la porte étroite qui mene au ciel, & comme un
p.467.b. hiver sans lequel nous ne pouvons porter de fruit. 'Elle rapor-
toit qu'un Chrétien disputant contre un Manichéen, qui pre-
tendoit que le corps [ne pouvoit estre l'ouvrage de Dieu,] luy “
répondit: Reglez le corps, & vous n'y trouverez rien qui ne soit “
c. digne de son createur. 'Elle ne contoit cependant pour rien tous
les exercices du corps, s'ils n'estoient accompagnez d'une veri-
p.467.a. table humilité, 'comme les demons mesmes l'avoient avoué, en
disant par un possedé qu'ils veilloient & jeûnoient plus que tous
les solitaires, qu'ils demeuroient aussi-bien qu'eux dans les de-
serts, & que l'humilité seule les pouvoit vaincre.
p.432. 'EUCARISTE & MARIE sa femme n'estoient pas du nombre
des moines: mais Dieu les prefera à beaucoup d'entre eux. Car

on raporte que deux anciens solitaires ayant prié Dieu de leur faire connoistre jusques où [sa grace] les avoit elevez, ils entendirent une voix qui leur dit d'aller en un village d'Egypte chercher ces deux personnes, qui dans un état seculier avoient plus de vertu qu'eux. Ils y allerent & trouverent d'abord la femme seule, parceque le mari qui estoit berger, estoit aux champs avec ses moutons. Elle les fit entrer: & le soir Eucariste estant revenu 'prit de l'eau pour leur laver les piez, & se disposa P.433.
à leur rendre tous les autres devoirs d'une sainte hospitalité. Ils protesterent qu'ils ne mangeroient point qu'ils n'eussent sçeu de quelle maniere il vivoit: & ils n'en purent neanmoins rien apprendre de particulier, jusqu'à ce qu'ils luy eurent declaré que c'estoit Dieu qui les envoyoit chez luy. Alors il leur dit que tout leur bien, consistant dans leur troupeau, ils en partageoient le profit entre les pauvres, l'exercice de l'hospitalité, & leur subsistance: Que luy & sa femme avoient toujours vécu dans une entiere virginité, couchant chacun à part sur un cilice; & que jusqu'alors personne n'avoit rien sçeu de ce qu'il leur disoit. Les deux vieillars admirerent une vie si sainte, & s'en retournerent en glorifiant Dieu, [dont la grace en estoit la source.

Nous parlons ici de S BARLAAM & S. JOSAPHAT,] 'parceque Vit.P.p.339.c.
quelques uns les mettent en l'an 383; de quoy on ne voit pas neanmoins qu'ils aient eu aucun fondement. [Mais on n'en voit pas aussi pour leur donner aucune autre epoque. Barlaam estoit, dit-on, un Prestre qui convertit Josaphat Roy de quelques pays dans les Indes, ou dans l'Ethiopie, & qui se retira enfin avec luy dans la solitude.] 'On a une longue & celebre histoire de ces P.339.2.
Saints 'dans les œuvres de S Jean de Damas, [à qui on a accoutu- P.342-348.'Sur, 27.nov.p.551-568.
mé de l'attribuer,] dans les Vies des Peres de Rosweide, & dans Surius, 'un peu abregée dans Vincent de Beauvais, & reduite Vit.P.p.339.1.
en peu de mots dans Pierre des Noels. George de Trebizonde celebre entre les dernier Grecs, l'attribuë à Saint Jean de Damas: [& l'air de pieté qu'on y voit est digne de ce Saint.] 'Le 1.2.
celebre Abbé de Billi qui s'est donné la peine de la traduire, appuie ce sentiment de quelques autres raisons; & il soûtient qu'on y voit le style du Saint.

'Divers manuscrits l'attribuent cependant à un Jean Sinaïte, 2.
& on tire de l'histoire Mélangée que ce Jean vivoit sous Theodose I. Mais l'Abbé de Billi montre fort bien que ce qui y est dit sur les images, convient au VIII. siecle où vivoit Saint Jean de Damas, [ou aux suivans,] mais nullement au IV. où on ne parloit

point de cette question. La maniere dont il y est parlé de la veneration de la Croix & des reliques, n'est point non plus d'un auteur du IV. siecle, outre qu'il y est parlé de S. Antoine comme d'un homme mort il y avoit déja long-temps.

Je ne sçay pas aussi pourquoi on suppose que Jean Sinaïte soit si ancien. Je ne sçay si l'histoire Mélangée parle d'un autre Jean du temps de Theodose I, que de celui qui vivoit à Lycople bien loin du mont Sinaï. Mais quoy qu'elle dise, ce n'est pas une autorité considerable. Et quand il y aura eu un Jean à Sinaï dans le IV. siecle, comme on en trouve un effectivement martyrizé V. S. Nil. vers le commencement du V. siecle, cela n'empeschera pas qu'il n'y en ait eu depuis plusieurs autres. Saint Jean Climaque surtout qui vivoit à la fin du VI. siecle, pourroit fort bien avoir esté appellé Sinaïte.

Je pense donc que le plus seur est de suivre les manuscrits, n'y ayant point en effet de raison bien forte pour attribuer la vie de S. Barlaam à S. Jean de Damas. [Que si l'on trouvoit que ce Saint a vécu quelque temps à Sinaï, & a pu y composer cette vie, nous ne verrions aucune difficulté à croire qu'elle est de luy.]

2|Voss. h. g. p. 281. 'Car pour ce qu'on y lit que le S. Esprit procede du Pere & du Fils, au lieu que S. Jean de Damas aime mieux dire qu'il procede du Pere par le Fils, cet endroit ne se trouve point dans l'edition de l'Abbé de Billi.

Vit. P. p. 339. 1. 'C'est une difficulté plus importante de savoir si toute cette histoire n'est point une fiction, comme Bellarmin & l'Abbé de Billi avouent qu'il y a quelque sujet de le croire. Ils soûtiennent neanmoins tous deux que c'est une veritable histoire. Et il est visible au moins que l'auteur l'a cru ainsi, puisqu'il proteste qu'il l'a apprise de personnes tout à fait eloignées de mentir. Il invoque mesme Barlaam & Josaphat comme des Saints; [ce qui seroit une impieté, s'il ne les avoit cru des Saints veritables. Et nous n'avons garde d'en soupçonner S. Jean de Damas, s'il est

Du P. t. 7. p. 330. auteur de cette histoire,] 'quoiqu'un auteur celebre paroisse croire qu'elle est de luy, & que neanmoins ce n'est qu'un roman.

Vit. P. p. 339. 1. 'Les Grecs honorent Josaphat comme un Saint le 26 d'aoust; ce qui se trouve aussi dans quelques nouveaux Latins, & Baronius l'a mis avec Barlaam dans le martyrologe Romain au 27e de novembre. [L'auteur de la vie peut avoir esté trompé par de faux

Bar. 27. nov. g. memoires, & avoir trompé les autres] 'par l'autorité du nom de S. Jean de Damas. [Mais c'est ce que je ne voudrois pas dire à moins que d'en avoir de fortes preuves. Et n'en ayant point,]

'il vaut mieux, comme dit l'Abbé de Billi, donner moins à nos soupçons qu'à la charité qui croit tout. Vit.P p.339.1.

'Quoique nous supposions avec luy & avec Rosweide qu'il y a quelque chose de veritable dans le fond de l'histoire, il y a grand sujet de croire que l'auteur ou ceux qui la luy ont raportée, y ont ajouté diverses particularitez qui la rendent plus agreable & moins authentique. Car c'est surquoi les Grecs surtout n'ont pas esté fort scrupuleux. [Ainsi ne voyant pas moyen de discerner le vray d'avec le faux, & ne sachant pas mesme si ces Saints sont du temps que nous taschons d'éclaircir, nous avons mieux aimé ne rien mettre dutout ici de leur histoire, comme on n'en a rien mis dans la traduction françoise des Vies des Peres. On ne peut guere douter que les discours ne soient tout entiers de celui qui a fait l'histoire;] '& Rosweide en convient au moins en partie. 1.

S. APHRAATE, SOLITAIRE
PRES D'ANTIOCHE.

[OMME Dieu veut avoir des Saints dans toutes les nations, il a tiré]'S. Aphraate du milieu de la corruption effroyable qui regnoit alors parmi les Perses. Il le fit naistre d'une famille illustre, mais criminelle, & ce semble mesme dans une famille de Mages,[c'est à dire de ceux qui estoient les maistres de l'idolatrie chez les Perses, & les plus grands ennemis de la vraie religion.] Cependant aprés estre né & avoir esté elevé dans l'impieté, il connut & aima la verité, l'embrassa de tout son cœur, '& dans la douleur de voir quelle fust si peu aimée dans son pays, il le quitta, sans se mettre en peine de toute la grandeur de sa maison, & vint s'enfermer avec joie dans une cabane qu'il trouva auprés d'Edesse dans la Mesopotamie. Thdrt v.P.c.8. p.812.c. d.

'Aprés y avoir esté quelque temps à acquerir l'entiere pureté d.

p.813.a. de son ame, il vint à Antioche, 'où il se retira dans un monastere
c. hors de la ville, 'prenant son logement auprés de la porte, pour
ouvrir à tous ceux qui demandoient à entrer, & les reconduire
p.819.c|818.c.d. quand ils s'en alloient. 'Il ne parloit aux femmes que hors de la
p.813.c. porte. 'On ne le put jamais obliger de prendre personne avec
luy, parcequ'il vouloit toujours se servir luy mesme, quelque
occupation qu'il eust.

e|814.c. 'Il ne recevoit aussi rien de personne, que d'un seul de ses
amis, qui luy fournissoit les choses dont il avoit besoin; [ce qui ne
p.813.c.d. le chargeoit pas beaucoup.]'Ca le Saint ne mangeoit qu'un peu
de pain aprés le soleil couché, jusques à ce qu'en son extreme
d|814. vieillesse, il y ajouta quelques herbes. 'Antheme qui fut depuis
Prefet & Consul[en l'an 405, & le plus loüé, aussi-bien que le plus
puissant de tous les magistrats de son temps,] ayant esté envoyé
ambassadeur en Perse, en raporta une tunique, qu'il pria le Saint
d'accepter, parceque c'estoit un ouvrage de son pays. Mais il s'en
excusa"d'une maniere fort civile & fort ingenieuse, ne voulant &c.
pas changer celle qui luy servoit depuis 16 ans, ni en avoir deux:
& il obligea Antheme mesme d'avouer qu'il avoit raison.

p.813.a.b. 'Depuis qu'il fut venu à Antioche, il apprit un peu de grec, &
avec ce langage moitié grec, moitié persan, il attiroit tout ce
qu'il y avoit de monde dans Antioche. Les personnes de lettres
& de qualité y accouroient aussi-bien que le simple peuple; chacun
se pressoit de venir entendre"les exhortations qu'il faisoit à la &c.
c. porte du monastere, '& les réponses qu'il rendoit à ceux qui luy
p 816.b. proposoient quelques questions. 'Il parloit souvent par paraboles
à l'imitation du Sauveur:[& c'est l'ordinaire des Orientaux.]

p.812.813. 'Theodoret dit qu'il vint à Antioche qui estoit violemment
agitée par la tempeste de l'heresie. [On peut dire qu'elle fut
toujours en cet état depuis que S. Eustathe en eut esté chassé en
p.814.c.d. 311, jusqu'en 378 que mourut Valens:]'& il semble en effet par la
suite de Theodoret, que S. Aphraate y estoit avant le regne de
p 815.816|hist.l. Jovien, 'Il est certain qu'il y soûtint admirablement l'Eglise du-
4.c.22.p 697.b.c rant la persecution que Valens y excita aprés qu'il y fut venu
faire sa residence en 371. Il sortit alors de la retraite où il avoit
toujours vécu, afin de défendre l'Eglise, quoiqu'il n'y fust engagé
que par son zele, & non par aucun ministere ecclesiastique. Il se
joignit aux Prestres Flavien & Diodore, qui estoient les chefs
de cette Eglise, parceque l'Evesque S. Melece estoit banni, & se
donna tout entier à encourager le peuple, & à le fortifier dans
v.P.p.816a. la vraie foy, 'autant par la sainteté de sa vie & par ses miracles,

que par ses paroles. 'Ce fut luy qui avec Flavien & Diodore envoya Acace de Berée prier S. Julien Sabbas de venir rendre témoignage à la verité. hist.l.4.c.24.p. 699.b|v.P.c.23.p.780.d.

'Valens luy voulut faire un reproche de ce qu'il avoit quitté sa retraite &"il luy reprocha à luy mesme d'avoir mis le feu dans l'Eglise, luy demandant si aprés cela il n'estoit pas obligé de faire tout ce qu'il pouvoit pour l'éteindre. Un des eunuques de ce Prince voulut luy faire quelques menaces & quelques momens aprés on le trouva mort dans de l'eau bouillante où il s'estoit jetté par megarde. Cette punition si visible & si promte effraya Valens, & l'empescha d'envoyer ce Saint en exil, comme les Ariens le vouloient, à cause de la grande autorité qu'il avoit parmi le peuple. Mais ce qui effraya ce Prince endurci, ne le convertit pas, 'non plus que le miracle par lequel "le Saint guerit un des plus beaux chevaux de son écurie. hist.l.4.c.23.p. 698|v.P.c.8.p. 816.817. &c. &c. v.P.c.8.p.817. 818.

'Aprés que la mort funeste de Valens eut rendu la paix à l'Eglise,ᵃ Aphraate entra dans sa premiere retraite, [où]ᵇ il continua à faire paroistre son eminente vertu, & à eclater par quantité de miracles. Theodoret s'est contenté d'en marquer deux, 'dont il fit le premier à la priere d'une femme affligée de ce que son mari ensorcelé par une miserable, preferoit un amour criminel à un legitime. Il pria pour elle & pour son mari, luy dit de s'oindre avec de l'huile qu'il avoit benie; & ce remede fit tout l'effet qu'elle souhaitoit. 'Par l'autre miracle il preserva avec de l'eau qu'il avoit aussi benie, le champ d'un pauvre homme contre une nuée de sauterelles qui ravageoient tout le pays. p.818.b.c. a c|819.c. b p.818.c. c.d. p.819.a b.

μειράκιον. Theodoret estant encore "bien jeune, [à l'âge peut-estre de 10 ou 12 ans,] alloit avec sa mere recevoir sa benediction: [d'où nous pouvons juger que ce Saint a vécu jusqu'aprés l'an 400. "Theodoret qui estoit encore jeune lorsqu'il fut fait Evesque en 423, devant estre né aprés l'an 390, il faut que S. Aphraate fust alors dans une extreme vieillesse,] 'puisque l'on marque que dés le temps de Valens, [vers l'an 375,] il estoit déja cassé & "fort âgé.ᶜ Il fut enterré [au fobourg d'Antioche] dans l'eglise des Martyrs, où estoit le corps de S. Julien celebre Martyr, [dont S. Chrysostome a fait l'eloge.] 'Les Grecs font la feste de Saint Aphraate le 29 de janvier, avec une histoire qui est l'abregé de ce qu'en dit Theodoret. Baronius l'a mis le settieme d'avril dans le martyrologe Romain. 'S. Theodose d'Antioche & S. Macedone furent mis depuis dans le mesme tombeau que S. Aphraate. c. V. son titre. ἐν γήρᾳ βαθεῖ. hist.l.4.c.23.p. 697.d. c v.P.c.10.p. 829.c. Boll.7.apr.p. 664.§2. Thdrt.v.P.c.10. 13.p.829.c|842.c

SAINT EUSEBE, ABBE DE TELEDAN EN SYRIE.

Thdrt.v.P.c 4. p.795.c. a hist.l.4.c 25.p. 700.b.



LA sainteté de Saint Eusebe est duë à celle de Marien son oncle, [a]que Theodoret met avec luy & Ammien, dont nous parlerons dans la suite, entre les illustres solitaires qui fleurissoient dans le diocese d'Antioche du temps de ["Constance V.la note. &] Valens,& qui conservoient en eux l'image de v.P.c.4.p.795.c. Dieu pure & sans tache. 'Ce Marien estoit un fidele serviteur de Dieu,& c'est tout dire. Ayant gousté les saintes delices du divin amour, il communiqua ce grand thresor à plusieurs autres. Mais il souhaita surtout qu'Eusebe & son frere y eussent part, puisqu'ils estoient ses neveux; & il eut la joie qu'il souhaitoit. 'Il les c.d. enferma tous deux dans une petite cellule, qui n'avoit pas mesme de jour, où il les formoit à la pratique de l'Evangile. 'Le frere c. d. d'Eusebe qui n'avoit pas moins de pieté que luy, 'vit bientost ses travaux terminez par la mort, [qui le tira hors des dangers de ce monde:mais Dieu reserva Eusebe pour un plus grand combat & une plus illustre couronne.]

Il demeura enfermé sans voir le jour,"& sans parler [presque] 1. à personne,& durant la vie de son oncle & aprés sa mort, jusques à ce qu'il se vit obligé["vers l'an 360,]d'aller gouverner un mo- V.la note. b. nastere 'placé à cinq quarts de lieuë de sa cellule sur une petite a.b. eminence, 'qui avoit au nord la plus haute montagne de ces quartiers là, & au midi un peu plus bas le bourg de Teledan avec une fort belle plaine; [ce qui fait que nous l'appellons le p.794.d. monastere de Teledan.] 'C'estoit entre Antioche & Berée,[b]mais b hist.l.4.c.25.p. 700.b. dans le diocese d'Antioche. [c] Ammien dont nous venons de c v P.p.795.b. parler, avoit basti ce monastere, & le conduisoit avec beaucoup de sagesse, estant tres capable d'en conduire encore un plus grand. Cependant comme entre beaucoup d'autres vertus il b|796. excelloit surtout en humilité, 'il pressa si fort Eusebe de prendre

Thdrt.t.v.P.p. 797.b. 1. 'On voit cependant par la suite qu'il entendoit fort bien l'Ecriture. [Comment cela s'entend-il?]

le

le soin de ses disciples, qu'il fut contraint de se rendre à son desir. 'Ammien se soumit à luy comme les autres, [a]& estoit ravi d'apprendre de luy la science des Ecritures, pour lesquelles il luy servoit de lecteur. p.796.d. [a] p.797.b.

'Eusebe avoit peu de besoin de parler à ses disciples, [les instruisant assez par son exemple.] 'Son seul regard suffisoit pour animer les plus lasches; & l'on voyoit toujours sur son visage une gravité capable de faire trembler [ceux qui eussent osé resister à ses paroles.] Il les portoit à s'occuper sans cesse de Dieu, & à le prier non seulement dans le temps de l'office regulier, qu'ils celebroient tous ensemble, 'mais encore lorsqu'ils estoient seuls dans les entretemps à l'ombre, d'un rocher ou d'un arbre, debout ou prosternez par terre. 'Il les obligeoit de manger de deux jours l'un, quoique pour luy il ne mangeast qu'au bout de trois ou quatre jours. 'Et ce que l'on mangeoit dans cette maison n'estoit que les choses les moins nourrissantes '& les plus viles. V.P.c.4.p.796.d. p.797.a. a.b. a|801.a. p.801.c. a.

'On peut juger avec quel soin il veilloit sur luy mesme, [& se punissoit des moindres fautes,] par ce qu'on lit dans Theodoret, qu'un jour, durant qu'Ammien luy lisoit de l'Evangile, s'estant un peu distrait à regarder des paysans qui labouroient dans la vallée, & Ammien l'en ayant averti il se condanna sur cela à ne point sortir d'un petit sentier qui alloit [de sa cellule] à l'oratoire, & se garota le corps avec des chaines, en telle sorte qu'il ne pouvoit plus ni jetter les yeux sur la campagne, ni les lever pour voir le ciel. 'Et il passa plus de 40 ans en cet état. [b]Quand on luy demandoit la raison d'une austerité si extraordinaire, il repondoit agreablement "qu'il vouloit amuser le demon dans ces petites choses, où il ne gagneroit guere quand il y remporteroit quelque avantage, afin qu'il ne l'attaquast pas du costé de l'humilité, de la justice, & des autres vertus essentielles. [Ainsi les grands Saints se jouënt du dragon, selon l'expression de l'Ecriture;] 'au lieu qu'il se jouë souvent des autres en les amusant par des pratiques exterieures de pieté, pendant qu'il ronge l'interieur de leur ame. p.797.b.c. c.d. [b] p.798. &c. Bern.in Cant.f. 33.810.p.1191 a.

'La reputation de la pieté d'Eusebe luy attiroit de toutes parts ceux qui aimoient la vertu: [c]en sorte que toute la montagne au pié de laquelle il estoit, se trouva pleine de monasteres peuplez de ses disciples, & gouvernez par ceux qu'il leur donnoit pour les conduire. 'Ils chantoient tous les loüanges de leur createur, les uns en grec, & les autres en syriaque. 'Il herita mesme des deux principaux disciples de S. Julien Sabbas, Jacque Thdrt.v.P.c.4. p.798.c. [c] p.801.802. p.802.a. p.798.c.

p.801.b. de Perse & Agrippa. 'Marose qui estoit un excellent maistre de la vie solitaire dans le desert, & qui y instruisoit plusieurs personnes, aimant mieux obeïr que conduire les autres, se retira avec Abbas l'un de ses disciples dans le monastere de S. Eusebe, où il vécut encore assez long-temps; & aprés s'y estre rendu celebre dans les combats[de la vie spirituelle,] il y mourut heureusement.'On croit que c'est ce Marose originaire de Nequiles, que Sozomene met entre les plus illustres solitaires qui vivoient en Syrie du temps de "Valens, & que Dieu a presque tous con servez fort long-temps en vie pour estre l'edification des peuples. [Il ne peut guere en effet estre venu demeurer à Teledan "que vers l'an 402.]

Boll.23.jan.p. 489.d|Soz l.6.c. 34.p.692.c d| Bult.p.349. — &c. — V. la note.

Thdrt.v.P.c.4. p.801.d. 'Saint Eusebe vivoit encore apparemment lorsque Marose & Abbas vinrent se retirer dans son monastere[Mais "il est difficile de croire qu'il ait vécu beaucoup audelà de l'an 402. On ne marque rien de sa mort, qui assurément fut precieuse devant Dieu, puisque sa vie a esté si sainte:] '& l'Eglise greque l'honore publiquement le 23 de janvier. [Nous devons la connoissance de son histoire à Theodoret;]'&il l'avoit apprise de plusieurs personnes qui en estoient tres bien informées, mais particulierement d'Acace Evesque de Berée [assez prés de Teledan,] 'à qui mesme le Saint se crut quelquefois obligé de rendre raison de sa conduite.

Note. — Boll.23 jan.p. 486.b. — Thdrt.v.P.c.4. p.797.d. — p.798.a.

d. 'Il ordonna en mourant que Jacque de Perse auroit la conduite de son monastere: mais Jacque "aima mieux se retirer que d'entreprendre de gouverner les autres. 'Ainsi on eut recours à Agrippa, qui s'acquita fort bien de cet emploi durant plusieurs années, & estant mort [vers l'an 420,] il eut pour successeur David, 'formé dans l'ecole du grand Eusebe, où entre autres vertus il avoit acquis une douceur & une tranquillité d'ame si parfaite, "que rien n'estoit capable de la troubler. 'Theodoret en vit une grande preuve, estant venu passer huit jours en cette maison avec quelques autres solitaires,[en l'an 423 au plustard.] 'Car durant que David les entretenoit sur les moyens d'arriver à la perfection de la vertu,'Olympe qui estoit Prestre, & le premier de la maison aprés David, & qui d'ailleurs estoit venerable par sa vertu, leur vint faire de grandes plaintes de la douceur mesme de son Abbé, qui n'estoit pas, disoit-il, une vertu, mais une bestise, & qui estoit fort prejudiciable à tous les freres. 'Jamais rien ne fut plus capable d'emouvoir les plus moderez. 'Cependant David sans changer seulement de visage, 'se contenta de

V.S. Julien Sabbas. — p.799.a. — a.b|800.d. — p.799.c. — &c. — d. — p.800.a. — p.800.a.b.c.d. — a. — b.

» luy dire avec douceur : Je vous prie, mon frere, d'aller faire ce
» que je vous ay recommandé ; car pour moy, vous voyez que je
» suis obligé de tenir compagnie à ces personnes qui nous sont
» venu visiter : Et aprés cela, il reprit son discours comme auparavant. [Il alla jouir de la souveraine paix du ciel avant l'an 440,] 'aprés avoir toujours gardé la paix sur la terre durant 45 ans qu'il vécut dans le monastere. p.799.b.

'Lorsque Theodore le vint voir, il avoit sous luy 150 Religieux, 'les uns dans la vigueur de l'âge, les autres dans l'extreme vieillesse, & quelques uns âgez de plus de 90 ans 'qui ne pouvoient cependant se resoudre à quitter leur vie penible & laborieuse, mais supportoient courageusement les mesmes travaux que les plus jeunes, passant les jours & les nuits à loüer Dieu, ne manquant à rien du saint office, & se contentant aprés cela, de prendre de deux jours l'un la nourriture ordinaire de cette maison. b. p.800.d. p.801.a.

'Celui que Theodoret y admira davantage, fut cet Abbas qui y estoit venu avec Marose. Il estoit Ismaelite de naissance, mais par la grace tres legitime enfant d'Abraham. 'Il paroist qu'il estoit Abbé lorsque Theodoret en parloit [vers l'an 440, ayant apparemment succedé à David ;]'& il avoit déja passé 38 ans dans cette maison. Cependant il ne diminuoit rien de ses premieres austeritez, & travailloit encore avec autant d'ardeur que s'il n'eust fait que commencer, 'sans parler de nouvelles fatigues que la superiorité luy donnoit ; de sorte qu'il estoit l'exemple de tous ceux qu'il conduisoit. 'Jusques aujourd'hui, dit Theodoret, il a toujours marché les piez nuds : durant l'hiver il se tient à l'ombre, & durant l'été au soleil. Il ne boit point dutout, & n'use cependant d'aucune nourriture plus humide que les autres. Il ceint ses reins d'une grosse chaine de fer, ce qui ne l'empesche pas de passer debout en prieres la plus grande partie du jour & de la nuit, ne s'asseyant que fort rarement, '& ne se couchant jamais. a. d. b. d. c. p.801.d.

'Theodoret nous a fait encore connoistre Eusebone & Abibion, qui aprés avoir esté suffisamment formez sous la discipline de S. Eusebe, établirent un nouveau monastere auprés du sien, où ils eurent plusieurs disciples, 'qui ne mangeoient, [comme ceux de S. Eusebe,]que de deux jours l'un. 'Eusebone & Abibion les gouvernerent tant qu'ils vécurent dans une parfaite union, comme s'ils eussent esté animez par une seule ame. c.26 p.878.b. d. b.c.

'Aprés qu'ils eurent glorieusement achevé leur course, ce c.

monastere fut gouverné par Heliodore, qui y estoit entré à l'âge de trois ans, & qui y en passa 62 sans en sortir ; de sorte qu'il n'avoit presque rien vu de tout ce qui est dans le monde; & ne connoissoit pas mesme les animaux les plus communs. Theodoret le
d. visitoit souvent, & admiroit son extreme simplicité, 'aussibien que la pureté de son ame. Il avoit 80 disciples, entre lesquels il eut
d|879. l'honneur de posseder quelque temps S. Symeon Stylite : 'mais comme la vertu de ce Saint estoit disproportionnée à la foiblesse des autres, "on le pria de se retirer ; & on en eut aussitost regret: V. Saint Symeon Stylite §4.
de sorte qu'on le fut chercher, & on le ramena dans le monastere, où il passa encore quelque temps, & puis se retira de luy mesme.
p.878.d. 'Il y avoit demeuré [environ] dix ans, [depuis l'an 401 jusque vers
c.879.a. 411.] Heliodore estoit mort lorsque Theodoret écrivoit les vies des Peres [vers 440. Ainsi ce monastere avoit esté fondé au plustard vers 375.]

S. EPIPHANE,

ARCHEVESQUE DE SALAMINE, ET DOCTEUR DE L'EGLISE.

ARTICLE PREMIER.

Veneration & estime qu'on a euë pour luy.



[IL y a peu de Saints qui paroissent avoir eu plus de reputation durant leur vie, qu'en a eu Saint
Soz.l.6.c.32.p.689.b. Epiphane.] 'Il fut tres illustre par sa pieté, & dans la Palestine, & dans l'Egypte où il passa les premieres années de sa vie en qualité de moine: Mais Dieu 'l'ayant elevé sur la chaire de l'Eglise de Salamine [metropole de l'isle de Cypre,] sa reputation
l.8.c.14 p.775.b. se repandit de là par toute la terre. 'Car outre sa pieté eminente
l.7.c.27.p.749.b qui le rendoit venerable à tout le monde, 'Dieu le releva encore par divers prodiges & durant sa vie & aprés sa mort.
Hier.ep.61.c.4.p.167.a. 'Aussi S. Jerome ne fait point difficulté de l'appeller le pere de presque tous les Evesques, & un reste de la sainteté ancienne.

'Il dit hautement à Jean de Jerusalem, qu'il ne peut pas pretendre estre audessus de S. Epiphane ni en science, ni par le merite de sa vie, ni selon l'estime & le témoignage de toute la terre, '& qu'il n'oseroit pas pour se justifier d'un mensonge, en accuser un homme aussi grand & aussi illustre que celui là. 'Il ajoute que l'on avoit toujours eu une telle veneration pour luy, que les heretiques, quelque dominans qu'ils fussent par l'autorité de Valens, n'osoient le toucher, depeur de se faire tort à eux mesmes s'ils persecutoient un homme universellement reveré comme il estoit.'Il l'appelle autrepart un bienheureux & insigne Prelat: 'ᵃ& il dit que l'on recherchoit extremement ses ouvrages, tant pour le merite de l'auteur, qu'à cause de ce qu'ils contenoient. c.2.p.163.b. c.4.p.165.b. c.2.p 163.b. In Ruf l.2.c.6 p.222.d. a ep.101.c.1.p 365.b.

'Theophile d'Alexandrie qui l'avoit auparavant traité d'heretique & d'auteur de schisme, le qualifia depuis en écrivant au Pape Innocent, un tres saint Evesque; '& il ne crut pas pouvoir trouver de moyen plus seur pour réussir dans ses desseins, que de s'unir avec ce Saint, que l'estime qu'on avoit de sa pieté rendoit le plus illustre Prelat de son temps, '& dont beaucoup de personnes faisoient gloire de suivre les sentimens. Pall.dial.c 16.p 43.b. Soz.l.8.c.14 p. 775 b. p 775.d.

'Lorsqu'il paroissoit en public, une foule de monde de tout âge & de tout sexe accouroit à luy. On luy presentoit les petits enfans [pour leur faire recevoir sa benediction :] on luy baisoit les piez: on luy arrachoit les franges de sa robe: enfin il ne pouvoit pas seulement faire un pas [sans se voir ainsi arresté par les Fideles.] Il avoit peine mesme à soutenir dans une place le flus & reflus du peuple [qui s'empressoit de l'approcher.] 'On ne se lassoit point de demeurer dans l'eglise, pourvu qu'on esperast d'entendre enfin parler Epiphane. Hier.ep.61.c.4. p.166 c. d.

[On n'eut pas moins de veneration pour luy aprés sa mort que durant sa vie.] 'Theophile fait un grand crime à S. Chrysostome d'avoir attristé cet homme de Dieu, qui avoit paru entre les Evesques comme un astre eclatant, dont les rayons avoient éclairé toute la terre. [Quoique Saint Augustin n'eust pas vu son grand ouvrage,] 'il juge neanmoins que ce Saint, (car il le qualifie ainsi,) a écrit beaucoup plus doctement sur les heresies que S. Philastre, & que dans les differences qui se rencontreroient entre eux, ce n'estoit pas S. Epiphane que l'on pouvoit presumer s'estre trompé, 'Il ajoute qu'il avoit la reputation d'estre fort bien instruit de la doctrine Catholique, '& de la suivre avec beaucoup de pureté; & qu'il passoit parmi les Grecs pour un des grands hommes [de l'Eglise.] Bib.P.t.3.p.812. Aug.hær.p.32. b. a. p 12.1.b.

[Ceux mesmes qui avoient moins sujet de l'aimer, n'ont pas laissé d'en parler avec eloge.] 'On le voit par Pallade qui le met au nombre des saints Evesques de son temps, [quoiqu'on tienne qu'il n'a pas esté favorable à Saint Chrysostome;] '& par Socrate défenseur zelé d'Origene, qui ne laisse pas de l'appeller cet Evesque si celebre par sa pieté. 'Le mesme Socrate dit que si sa simplicité le rendoit trop credule, & luy faisoit faire des fautes, soit dans sa conduite, [soit dans ses écrits;] cette simplicité mesme n'avoit point d'autre source que sa pieté extraordinaire. [Nous ne parlons point de Sozomene qui semble avoir eu dessein de faire souvent son eloge, parcequ'ils estoient originaires d'un mesme pays.

Pall,dial.c.16. 17.p 43 a|47.a. Socr.l.6.c.18.p. 315 d. e.

Les Vies des Peres qui nous apprennent de luy des particularitez fort considerables,] 'en raportent une histoire qui fait voir que de son vivant il passoit pour un prophete, à qui Dieu reveloit les choses les plus cachées, & pour un homme qu'aucune consideration ne pouvoit faire écarter du chemin de la verité. 'Saint Ephrem d'Antioche luy donne le titre d'admirable. ᵃ Facundus le qualifie un homme tres exact à remarquer [ceux qui se detournoient de la vraie foy;] & il repete ce que S. Augustin avoit déja dit, qu'il avoit beaucoup de reputation pour la doctrine Catholique. 'Saint Jean l'Aumosnier alleguoit pour autoriser sa conduite, l'exemple de celle de S. Epiphane.

Vit.P.l.5.c.15 § 88 p.629.2. Phot.c.228.p. 229.b. ᵃ Fac l.5.c.2.p. 159. Boll.23.jan p. 505. § 35.

'Saint Jean de Damas en citant quelques unes [1] de ses paroles, l'appelle 'un homme plein de Dieu. ᵇ Ayant à répondre au passage qu'on allegue de luy contre les images, & rejettant mesme son autorité en ce point, ne laisse pas de l'appeller l'admirable, le grand, & le divin Epiphane. 'De semblables objections des Iconomaques, qui le qualifioient cet homme celebre en prodiges, 'n'empescherent pas qu'il ne fust mis dans le settieme Concile œcumenique au nombre des divins Peres de l'Eglise, '& qu'il n'y fust appellé le saint Docteur de l'Eglise Catholique. 'L'on y rejetta mesme comme supposez quelques ouvrages qu'on luy attribuoit, sur ce fondement qu'ils n'estoient pas celebres & repandus dans toute l'Eglise, comme l'estoient ses veritables écrits.

Jo.D.trif.p 305. c. ᵇ im.l.1.p 306 e. f. 1. ὁ θεοφόρος. Conc.B.t.5.p. 772.f. p.773.d. p.774.f. d.e.

1. Il ne dit point d'où elles sont prises.

ARTICLE II.

Saint Epiphane passa sa jeunesse avec les solitaires d'Egypte : Les Gnostiques le tentent, mais Dieu le soûtient .

1. 'NOus avons une vie de Saint Epiphane [1] extremement ample, fort particularisée, & où il y a assez de prodiges extraordinaires, pour ne pas s'étonner qu'il eust acquis une telle estime dans toute la terre. 'Il n'y a rien de plus authentique si elle est vraie. Mais il n'y a point aussi de supposition plus entiere & plus odieuse si elle n'est pas originale. Et 'les preuves que l'on a du dernier sont si claires & si fortes, que nous sommes obligez d'abandonner absolument cette histoire, sans oser mesme nous servir de ce qu'il peut y avoir de vray. [Nous nous contenterons donc de ce que nous trouvons de sa vie dans les auteurs originaux, particulierement dans ses propres ouvrages, dans Saint Jerome, & dans Sozomene.]

Epi.t.2.p.318. — Boll.12.may,p.37.§6.

'Ce Saint estoit de Palestine, de la ville d'Eleutherople, [a] c'est à dire de Besandouc village du territoire de cette ville. [b] Plusieurs croient qu'Eleutherople est l'ancienne Hebron ou Chebron: 'mais S. Jerome les distingue, mettant Ceila à huit milles d'Eleutherople, du costé de l'Orient sur le chemin qui va à Hebron. 'Il peut estre né vers l'an 310, [c] puisqu'en 392 il estoit déja dans une extreme vieillesse, [quoiqu'il ne soit mort que dix ou douze ans depuis.]

Epi.pr.p.1. — a Soz.l.6.c.32.p.689 b. — b Ferr|Geo.sac. — Hier.l.heb.p.278.d|286.c. — Boll.12 may,p.38.d. — c Hier.v.ill.c.114 p.300 d.

'Il fut elevé dés son enfance dans les Saintes lettres [& dans la pieté,] [d] ayant esté instruit dés sa jeunesse sous d'excellens solitaires [e] dans l'Egypte où il fit sa premiere retraite. Il y demeura long-temps, [f] & il s'y rendit tres illustre par sa ferveur dans la discipline monastique [g] S. Epiphane témoigne luy mesme qu'il avoit vu de ses yeux les eaux du Nil. [h] Il croit que c'est en Egypte qu'il avoit parlé à des heretiques nommez Sethiens, ayant ainsi connu leur heresie non seulement par la lecture de leurs ouvrages, mais aussi par ce qu'il en avoit vu luy mesme.

in Ruf.l.2.c 6.p.222.d. — d Soz.l.6.c.32.p.689 b. — e Epi anc pr.p 1. — f Soz.p.689 b.c. — g Hier.ep.60.c.3.p.159.2. — h Epi.39.c.1.p.284.b.

'Il marque qu'il avoit parlé à Saint Athanase, & qu'il l'avoit consulté touchant le sentiment qu'il falloit avoir sur Marcel d'Ancyre; [mais il ne dit point ni quand ce fut, ni en quel lieu. Il faut pourtant que ç'ait esté depuis qu'il fut revenu dans la

72.c.4 p.837.c.

1. Elle est en latin dans Lipoman & dans Surius. Le P. Petau y a ajouté le grec dans son edition des œuvres de S. Epiphane, t.2.p.318.

Palestine, & aprés l'an 349, auquel Saint Athanase retourna en Orient. Car jusque là il ne paroist pas que ni Saint Athanase, ni aucun Catholique ait tenu la foy de Marcel pour suspecte.] 'On luy fait raporter un evenement de la vie de S. Athanase, marqué aussi, & mieux mesme par Sozomene, ['que quelques uns raportent à l'an 353, mais sans grand fondement:] Et on ne dit pas mesme que nostre Saint fust alors present.

Cotel.g t.1.p. 426|Soz.l.4.c. 10 p.549.c.

V. S. Athanase 101.

'Baronius raporte au voyage d'Egypte ce que S. Epiphane dit luy estre arrivé dans sa jeunesse, sans en marquer le lieu. [a] Ce Saint dit donc qu'il s'estoit rencontré une fois avec des femmes de la secte si infame des Carpocratiens ou Gnostiques, qui luy decouvrirent tous les secrets les plus horribles de leur secte, & qui estant armées de tous les attraits capables de faire impression sur une personne de son âge, s'efforcerent de le faire tomber dans les pieges du demon, qu'elles couvroient du titre de justification & de salut. Mais Dieu par sa misericorde le delivra d'un si extreme danger: Il lut leurs livres, il les conceut, il les condanna. Il s'arresta à la lumiere de la verité: Il prit garde à luy pour ne se pas laisser surprendre à leurs artifices: Il invoqua le secours de Dieu, & il flechit sa misericorde, non, dit-il, par le merite d'une innocence & d'une pureté egale à celle de Joseph, mais avec les mesmes gemissemens que ce Patriarche poussoit vers luy lorsqu'il estoit entre les mains de l'Egyptienne. Il eprouva le mesme secours dans une pareille necessité: Il fut sauvé de cet abysme; & il chanta un cantique d'actions de graces à la toutepuissance divine; laissant ces malheureuses femmes qui s'estoient efforcées de perdre son ame dans le deplaisir de l'avoir tenté inutilement, & se moquant des railleries qu'elles faisoient de luy, en se reprochant entre elles de n'avoir pu sauver ce jeune homme. Il ne se contenta pas d'avoir sauvé son ame. 'Il se hasta de denoncer aux Evesques de ce quartier là, ceux qui estoient coupables d'une si detestable heresie, & qui se tenoient cachez parmi les Fideles de l'Eglise. On en trouva environ 80 qu'on chassa de la ville; & ainsi on la purgea de cette ivraie & de ces épines.

Bar.120.§32| 371.§119. a Epi.26.c.17.18. p.99.100.

c.17.p.100.c.

ART. III.

ARTICLE III.

Il fonde un monastere en Palestine prés d'Eleutherople ; est fait Prestre ; demeure toujours attaché à l'Eglise Catholique ; fait condanner un heretique Arcontique.

'SAINT Epiphane revint d'Egypte en Palestine, [a] âgé de vingt ans selon une preface qu'on trouve à la teste de son Ancorat,[& ainsi vers 330.][b] Il y bastit & y gouverna un monastere qu'on nommoit le vieil Ad, [c] dans le territoire d'Eleutherople, [d] auprés de son village de Besandouc. [Ce fut apparemment dés ce temps là [e] qu'il eut une union particuliere avec S. Hilarion, qui fleurit dans la Palestine, ["particulierement depuis l'an 328 jusques en 356.] Soz.l.6.c.32.p.689.c. a Epi.anc pr.468. b Hier.ep.62.c.3.p 186.c. c c|Epi.pr.p.1.468. d Soz.p.689 b. e Hier.v.Hil.p.241.b. V. S. Hilarion.

'Saint Epiphane ne fut pas moins illustre pour sa vertu dans la Palestine, qu'il l'avoit esté dans l'Egypte.'Il fut mesme fait Prestre de son monastere par Eutyque [d'Eleutherople, ou au moins il exerçoit le sacerdoce sous son autorité & dans sa communion, 1. autant qu'on le peut'tirer des paroles de Saint Jerome. [Mais ce 2. ne fut sans doute[2] que depuis la mort de Constance, autrement S. Jerome n'auroit eu garde de nommer Eutyque lorsqu'il veut montrer que S. Epiphane ne s'estoit jamais eloigné de la veritable foy.]'Car quoique S. Epiphane soutienne que cet Eutyque qui estoit Evesque d'Eleutherople, n'avoit jamais abandonné la foy Catholique qu'il avoit apprise de S. Maxime de Jerusalem; il avoüe neanmoins que les interests de son siege, & son aversion pour Saint Cyrille de Jerusalem, luy firent dissimuler sa foy pour un temps, & l'engagerent dans le parti d'Acace avec les plus impies des Ariens, dont il grossit le nombre dans le Concile de Seleucie[en 359.]'Et il y fut privé de la communion par sentence des Semiariens, jusques à ce qu'il se fust justifié des crimes dont il estoit accusé.[f] Aussi les Prestres Marcellin & Faustin Luciferiens le traitent absolument d'heretique, & l'accusent d'avoir fait de grandes violences, tant contre Lucifer durant qu'il estoit en exil à Eleutherople,[& par consequent avant qu'il tombast dans le schisme,]que contre tous ceux qui communiquoient avec luy. 'Mais il signa enfin la Consubstantialité sur la fin de l'an 363, dans le Concile d'Antioche. Soz.p.689.c. Hier.ep.61.c 2.p 163 b. Epi.73.c.23.27 p.872.a.b|875.d Ath.de syn.p.881.c|Socr.l.2.c 40 p.152.c. f Mar & F.p.89, 90. Socr.l.3.c.25.p.204.c.

1. *Presbyter monasterii ab Eutychio audiebatur.*

2. Selon les termes de S. Jerome, c'estoit sous Constance: [mais cela l'embarasseroit bien: & il ne faut pas d'ordinaire prendre ses expressions à la rigueur.] Boll.12 may.p.39.c.

[Ce fut donc depuis ce temps là que Saint Epiphane exerça le ſacerdoce ſous luy : Car il n'euſt eu garde de reconnoiſtre pour Eveſque un perſecuteur de Lucifer & de ceux de ſa communion, c'eſt à dire des Orthodoxes, puiſque S. Euſebe de Verceil qui eſtoit le diſciple & l'ami particulier de Lucifer,"ayant eſté banni à Scythople l'an 355,]'fut viſité par S. Epiphane & par beaucoup d'autres. Il logea avec S. Euſebe, c'eſt à dire chez le ſaint Comte Joſeph, qui eſtoit, dit-il, le ſeul de Scythople qui ne fuſt pas Arien. Ce fut là qu'il apprit de la propre bouche de Joſeph, l'hiſtoire toute extraordinaire de ſa converſion du Judaïſme au Chriſtianiſme. Il crut devoir l'inſerer dans ſes écrits, pour faire paſſer à la poſterité une hiſtoire ſi memorable, & ſi edifiante pour les Fideles.

V. S. Euſebe de Verceil § 12.

Epi.30.c.5.p. 128,129.

[Quand nous n'aurions pas cette preuve pour dire que parmi tous les troubles que l'Arianiſme excitoit alors, S. Epiphane eſt toujours demeuré uni avec les plus ſaints & les plus purs des Orthodoxes, il ſuffit de conſiderer que quoiqu'il ſe montre aſſez equitable à Saint Melece & aux autres qui avoient eſté quelque temps dans la communion des Ariens, neanmoins il a toujours témoigné une union plus particuliere avec ceux qui y avoient eſté moins engagez, ou qui ne l'avoient point eſté dutout, c'eſt à dire avec l'Occident & avec l'Egypte. Et c'eſt ſans doute pour ce ſujet qu'il communiquoit, auſſi-bien que Saint Athanaſe, avec Paulin d'Antioche plutoſt qu'avec S. Melece.]

Fac.l.4.c.2.p. 160.

'Les Eveſques Confeſſeurs d'Egypte ſous Valens, diſent qu'il avoit toujours communiqué avec Saint Athanaſe.[Ce fut aſſurément dans le temps qu'il demeuroit encore auprés d'Eleutherople, qu'il fit anathematizer un heretique nommé Pierre.] 'Cet homme ſi indigne du nom qu'il portoit"avoit eſté autrefois dans pluſieurs hereſies. Mais comme il eſtoit grand hypocrite, [& adroit à ſe cacher,] il ne laiſſa pas d'arriver au ſacerdoce, ayant eſté fait Preſtre [& Curé] d'un endroit[qui apparemment eſtoit du diocеſe de Lydde dans la Paleſtine.] Son hypocriſie n'empeſcha pas non plus qu'on ne reconnuſt enfin qu'il ſuivoit les hereſies des Gnoſtiques. Il fut deferé à l'Eveſque Aece,[qui peut eſtre celui de Lydde, celebre entre les Ariens ſous Conſtantin & Conſtance:]& ayant eſté convaincu, il fut depoſé du ſacerdoce par Aece, qui le pourſuivit tellement, qu'il quitta le pays,& ſe retira 'au village de Cocabé ou Cobaa, prés de Damas dans l'Arabie, où les Ebionites & les Nazaréens avoient pris leur origine, & où les Ebionites habitoient encore en ce temps là.

Epi.40.c.1.p. 291.c.

[illegible]

d|Hier.l.heb.c. 6.p.279.b.

'Il revint depuis dans la Palestine,[où on le laissa,] parcequ'on Epi p.291.d.
crut que la vieillesse l'avoit rendu sage :'& il se retira en un lieu b.
nommé Cabarbarica, à l'extremité des dioceses de Jerusalem &
d'Eleutherople, à une bonne lieue de cette derniere ville. Il
vivoit là comme un anacorete 'dans une caverne, couvert d'un b c.
habit extraordinaire, propre à le faire admirer. [des simples.]
Avec cela il donnoit aux pauvres [tout] ce qu'il avoit, & faisoit
tous les jours des aumosnes. L'exemple de sa pieté apparente
porta mesme plusieurs personnes à renoncer au monde pour se
retirer auprés de luy, & se mettre sous sa conduite, par où il
s'acquit, aussi-bien que par son âge, le titre de Pere[& d'Abbé.]

'Cependant ce n'estoit qu'un loup couvert de la peau d'une c.
brebi. 'Car il estoit revenu de Cocabé infecté de l'heresie des d.
V. les Marcosiens. "Arcontiques, [qui rejettoient l'ancien Testament, & avoient
d'autres erreurs communes avec les Gnostiques, dont ils n'estoient effectivement qu'une branche;]'& il fut assez malheureux a|292.a.
Ibid. pour persuader ses mauvais sentimens 'à un nommé Eutacte,
qui les porta dans la petite Armenie vers le temps de la mort
de Constance, [qui arriva en 361,] & y corrompit beaucoup de
personnes. 'Pour Pierre, il cachoit si adroitement ses erreurs, p.291.d.
qu'on fut long-temps sans les connoistre, jusqu'à ce qu'enfin il fut
decouvert par quelques paroles qu'il avoit dites secrettement à
des personnes. Il en fut convaincu par S Epiphane, & anathe-
1. matizé ['par l'Evesque d'Eleutherople.]Et ainsi il demeura dans
sa caverne abhorré de tout le monde, abandonné de tous les
moines qui demeuroient avec luy, & negligé de presque tous
ceux qui avoient soin de luy auparavant.

ARTICLE IV.

Etudes de S. Epiphane: De son erudition, & de son style.

[SAINT Epiphane a fait plusieurs voyages dont nous n'avons
pas de connoissance particuliere;]'car il dit qu'il a bu de Hier.ep.60.c.3
l'eau du grand fleuve d'Euphrate.[a]Il a vu aussi les Abbez Paul & p.159.a.
Acace devers Calcide & Berée dans la basse Syrie.[b]Il a bu aussi a Epi hær.pr.p.18.
d'une fontaine de la ville de Cibyre en Carie, dont l'eau se b h.51.c.30 p.
changeoit en vin à la mesme heure que JESUS CHRIST avoit 451.c.
fait ce miracle aux noces de Cana.[Peut-estre neanmoins qu'on

1 [Le grec peut signifier qu'il fut anathematizé par S. Epiphane, & la ponctuation du latin du P. Petau porte ce sens. Mais comme il nous engageroit dans d'assez grandes difficultez, nous avons pris l'autre qui suit pour le moins aussibien le grec.]

luy avoit apporté de l'eau de cette fontaine changée en vin, sans qu'il eust esté à Cibyre.]

Hier. in Ruf. l. 2 c. 6. p. 222. d. 'Nous avons dit qu'il avoit esté instruit dés son enfance dans les lettres saintes : [mais il eut le loisir dans la solitude de son monastere d'ajouter beaucoup à ce qu'il avoit appris auparavant ; & ce fut là sans doute qu'il acquit cette grande connoissance & de l'Ecriture, & des dogmes de l'Eglise, & des opinions tant des heretiques que des philosophes, & mesme des plus eloignez, qui paroist assurément dans ses ouvrages.

Il ne faut pas s'étonner aprés cela, si Saint Jerome qui le p. 222. d. connoissoit & qui l'honoroit particulierement,] 'luy attribuë la v. ill. c. 114. p. 300 d. gloire de l'erudition. 'Il dit que les doctes lisoient ses ouvrages à a in Is 54. p. 201. b. cause des choses [qu'ils contenoient.][a] Et il dit d'un de ses livres, que c'est une preuve illustre de son esprit & de son erudition. Fac. l. 4. c. 2. p. 157. 'Facundus le qualifie un homme tres docte,[b] qui avoit une science b p. 159. & une[a] application extraordinaire. *industriam.*

[Nous raporterons sur chacun de ses ouvrages en particulier le jugement que l'on en a fait. Mais nous ne devons pas omettre Conc. B. t. 5. p. 772. f. ce qui fut dit dans le VII Concile œcumenique.]'Car les heretiques Iconomaques se vantant d'avoir pour eux cet illustre p. 773. f. pere,'& produisant sous son nom quelques écrits qui leur estoient p. 774. c. favorables, 'celui qui défendoit la cause de l'Eglise dans le Con- d. e. cile, soutint que ces livres n'estoient point de S. Epiphane'& pour le prouver, il dit entre autres choses : Les livres de nostre saint « Pere Epiphane, tant son Ancorat que les autres, sont celebres « dans toute la terre : La renommée les a fait connoistre partout ; « & il n'y a presque pas d'Eglise où on ne les trouve : Les livres « qu'on nous objecte ne se trouvent point de mesme en toutes « sortes d'endroits. [Il faut donc que l'Eglise Catholique ne les ait « point reconnus pour estre de S. Epiphane;] puisque si elle les eust « connus [comme tels,] on les verroit repandus par toutes les « Eglises aussi-bien que l'Ancorat [& les autres. «

Cette celebrité des ouvrages de S. Epiphane ne pouvoit venir que du fond & de la verité des choses. Car pour l'elocution & pour tous les ornemens exterieurs, on a peine à comprendre ce Hier. v. ill. c. 114. p 300. d. qu'entend S. Jerome,]'lorsqu'il dit que les savans le lisoient pour c ep. 101. c. 1. p. 365. b. les choses, & les simples pour les paroles; [c] que tout le monde recherchoit une de ses lettres, soit pour le merite de l'auteur, soit pour l'elegance de sa diction ; & que tout le monde l'admiroit pour la doctrine & pour la pureté du style.

[Je ne sçay si personne parleroit aujourd'hui de la sorte, & si

l'on ne sera point plus disposé à recevoir le jugement que fait Photius du style de S. Epiphane.'Sa diction, dit-il, est basse, & telle que la peut avoir une personne qui a negligé l'elegance attique. Il est mesme ordinairement assez foible lorsqu'il combat les heretiques; & neanmoins il les combat quelquefois avec beaucoup de force & de succés: mais son style n'en est pas meilleur, & sa phrase demeure toujours aussi rampante qu'à l'ordinaire.'Le P. Petau n'en parle pas d'une autre maniere, sinon qu'il remarque davantage les defauts de syntaxe qui font qu'on a peine à trouver la suite de ses phrases & de son sens.

Phot.c.122.p.304|DuP.t 2.p.762.

Epi.t.1.pr.p.3.4.

'Assurément il n'y a pas d'apparence qu'il ait jamais fort étudié les regles de l'eloquence, ni qu'il ait pris beaucoup de peine à former son style, ayant bientost donné toute son application ou à apprendre le fond des choses, [ou à l'étude vraiment utile & solide de la pieté.]'Il declare luy mesme qu'il ne cherche point la beauté des paroles, & qu'il se contente de dire exactement la verité avec un discours simple & sans ornement. Il faut avouer neanmoins qu'outre la solidité des choses, on trouve dans ses ouvrages des marques & des traits d'esprit qui paroistroient quelque chose s'ils n'estoient offusquez par la bassesse & par l'embaras de son style.

Boll.12.may,p.44.a.

Epi.hær.1.c 15.7.

[Il cite assez souvent l'hebreu:]'& S. Jerome nous assure qu'il savoit jusques à cinq langues, [a] c'est à dire le grec, le syriaque, l'hebreu, l'egyptien, & quelque chose du latin.[Il est visible aussi qu'il avoit lu un tres grand nombre de livres.]

Hier.in Ruf.l.3.c.3 p.233.b.|a l.2.c.6.p.222.

ARTICLE V.

Il combat Origene avec chaleur ; mais sans malice : Il est accusé d'estre Anthropomorphite.

RUFIN pretend que S. Epiphane avoit dit devant un grand nombre de personnes, qu'il avoit lu six mille pieces d'Origene: [b] & cela n'estoit pas incroyable d'un homme aussi habile, & qui avoit autant d'ardeur pour apprendre que S. Epiphane, supposé qu'Origene en eust tant écrit, 'comme Saint Epiphane mesme dit qu'on le publioit.[c] Neanmoins S. Jerome nous apprend que S. Epiphane soutenoit dans une lettre, n'avoir point dit ce que Rufin pretendoit.

Ruf ad.Or.p.197.b|Hier.in Ruf.l.2.c.6.p.222.c.

b Hier.p.222.d.

Epi 64.c.63.p.255.256.

c Hier.p.222.d.

'Il lisoit Origene pour en connoistre les erreurs. Car dans les divers sentimens qui partageoient l'Eglise touchant cet inter-

c|Ruf.ad.Or.p.197.b.

Hier.ep.73.p.311.b. [a] ep.60.c.3.p.159 b. [b] c.4.p.160.c. [c] c.3 p.159.b.

prete,'il s'estoit toujours elevé contre luy,[a] non par aucun interest humain,[b] mais parcequ'il le croyoit ennemi de l'Eglise,& auteur d'un tres grand nombre d'impietez, [c] & qu'il ressentoit une extreme douleur de voir sa doctrine suivie par beaucoup de personnes qui faisoient profession de la plus haute vertu, & estoient elevez au premier degré du sacerdoce.[L'histoire de S. Jerome fera voir quels ont esté les effets de son zele sur ce sujet, & nous en toucherons quelque chose en abregé dans la suite de cette histoire.

Les adversaires d'Origene ont ordinairement esté accusez de suivre l'impieté des Anthropomorphites, qui attribuoient à Dieu une forme humaine;[1] & l'on voit par Cassien que ce n'estoit pas sans fondement à l'égard de quelques uns. S. Epiphane n'a pu eviter ce reproche.] 'Jean de Jerusalem tascha autant qu'il put de l'en faire soupçonner. [d] Socrate & Sozomene disent que Theophile d'Alexandrie l'en accusa, jusqu'à ce que ses interests particuliers l'obligerent de se joindre à luy [en l'an 401:] [e] Et Pallade dit qu'il l'avoit traité d'heretique. [f] Sozomene dit aussi que les solitaires de Nitrie estant allé voir S. Epiphane,lorsqu'il les persecutoit comme Origenistes, [en l'an 403;]'l'avoient assuré que plusieurs personnes l'accusoient d'heresie, & qu'eux l'en avoient défendu, ayant vu par ses écrits qu'il estoit vraiment orthodoxe.

V. Theophile § 9.

ep.61.c.4.p.166.d. [d] Socr.l.6.c 10.p.315.c|Soz.l.8.c 14.p 775.b.c. [e] Pall.dial.c.16.p.43.a [f] Soz l.8.c.15 p.778.a.b.

[Il est vray neanmoins que la maniere dont il parle des[1] Audiens est fascheuse.] 'Il dit mesme qu'il ne sçait point si le corps est ou n'est point dans l'homme l'image de Dieu. Mais il soutient en mesme temps que Dieu est invisible,en quoy il l'oppose au corps, qu'il est incomprehensible, 'qu'il est indivisible, & ainsi d'une nature elevée audessus de l'ame mesme.[Je ne doute point qu'on ne puisse trouver encore d'autres choses dans ses écrits pour le justifier de cette erreur. On peut examiner] 'ce qu'il dit sur ce sujet dans sa lettre à Jean de Jerusalem.[g] Et enfin, S Jerome nous assure que Jean de Jerusalem ayant fait publiquement une grande invective contre les Anthropomorphites pour en rendre suspect S. Epiphane qui estoit present; quand il eut cessé de parler, S. Epiphane commença son discours par ces paroles; Jean, mon " frere par le sacerdoce, & mon fils par l'âge, n'a rien dit que de " veritable & de tres à propos dans tout le discours qu'il vient de " faire contre l'heresie des Anthropomorphites, laquelle je con- " danne aprés luy. [Cette declaration qui devroit suffire pour tout "

Epi.anc.c.56.p.58.c.d.

c.56 p.59 b.

Hier ep 60.c.4.p 160.d. [g] Hier.ep.61.c.4 p 166.d.

1. heretiques Anthropomorphites *V. leur titre.*

autre, eſt encore plus forte pour S.Epiphane; dans lequel le vice qu'on peut le moins ſoupçonner,eſt la duplicité & d'hypocriſie.]

'Rufin ſemble vouloir mettre S. Epiphane,(car S.Jerome nous aſſure que c'eſt de luy qu'il parle ſans le nommer,)au nombre de ceux qui ne diſant & n'écrivant rien qu'ils ne priſſent d'Origene, ne laiſſoient pas de le décrier autant qu'ils pouvoient, & d'empeſcher les autres de le lire, depeur qu'on ne viſt que ce qu'on admiroit en eux, n'eſtoit pas d'eux. [Je ne ſçay pas s'il y auroit des gents capables d'une ingratitude ſi noire & ſi maligne: mais on peut aſſurer que ſi quelqu'un en eſt incapable, c'eſt Saint Epiphane.]'Il faut avoüer qu'il eſtoit peu exact pour examiner les faits,& facile à recevoir ce qu'on luy raportoit.[Ainſi on peut le ſoupçonner d'avoir cru trop legerement ce qu'on diſoit contre Origene & contre ceux qui ne le condannoient pas,& d'avoir enſuite plutoſt ſuivi ſon zele que ſa raiſon:on peut,dis je,l'accuſer de s'eſtre laiſſé ſurprendre. On ne peut douter qu'il ne l'ait eſté à l'égard des Meleciens,] '& dans divers autres points où l'on voit qu'il s'eſt trompé.'Socrate qui l'accuſe de ce vice, dit qu'il venoit d'une grande ſimplicité, qui n'avoit meſme point d'autre ſource que ſon extreme pieté.

in Ruf.l.2.c.6. p.222.c|l 3.c.7. p.240.1.d|Ruf. ad Or.p.197.

Du P.t.2.p.762.

p.762.

Socr.l.6.c.10.p. 315 c.d.

[D'ailleurs les gents de bien qui ſont tout enſemble & ſimples & fort zelez,ſont ſujets à eſtre moderez juſques à l'excés en des rencontres,& à ne l'eſtre pas aſſez en d'autres.]'S. Epiphane qui paroiſt avoir plutoſt excellé en ce zele ſimple qu'en diſcretion & en lumiere,[peut n'avoir pas eſté exemt de ce defaut.D'un coſté il témoigna beaucoup de ſageſſe à ne pas condanner S. Melece dans les engagemens contraires où il paroiſt qu'il eſtoit, mais il eut trop de retenuë à condanner Apollinaire & les Audiens, & aſſurément trop peu de lumiere dans l'hiſtoire des Meleciens; & de l'autre coſté il agit contre Origene & contre ceux qu'il croyoit ſuivre ſes erreurs,avec un peu de precipitation & de chaleur. Ce ſont des defauts dans leſquels Dieu laiſſe quelquefois tomber ſes Saints, ſoit pour les tenir eux meſmes dans l'humilité lorſqu'ils viennent à les reconnoiſtre, ſoit pour obliger les autres à prendre garde à leur zele dans les diſputes qui s'elevent dans l'Egliſe. Mais de calomnier un auteur comme heretique lorſqu'on le croit innocent, c'eſt un menſonge contre le S. Eſprit, c'eſt une malice directement contraire à la charité; & de le faire pour s'attribuer ce qu'on a receu de Dieu par luy, c'eſt une ingratitude criminelle, c'eſt une vanité qui ne peut compatir avec l'humilité Chrétienne. Ainſi Dieu nous ayant obligé par les

Du P.p.762.

graces qu'il a faites à S. Epiphane, & par l'autorité de la tradition, de reverer cet Evesque comme un des plus illustres Saints de son siecle; il l'a mis audessus d'une accusation qui voudroit luy arracher en mesme temps les trois vertus les plus essentielles aux Saints, l'humilité, la charité, & l'amour de la verité.

Quand nous ne considererions S. Epiphane que par ses propres écrits, on peut dire que le caractere de son esprit est une tres grande humilité, bien opposée à la vanité de ceux qui s'attribuent ce qui ne leur appartient pas; & une simplicité sincere, qui
Epi.77.c.22.p.1016.c. fait que s'il peut avoir esté trompé, il n'a pas voulu tromper:]& il en fait quelquefois une protestation particuliere. [Il s'est pu servir de ce qu'il a trouvé de bon dans Origene, sans dire qu'il le tiroit de luy, comme il a pris quantité d'endroits de S. Irenée quelquefois en le citant, & le plus souvent sans le marquer. Il y a de mesme bien des choses dans son ouvrage contre les heretiques, qui paroissent tirées de S. Justin & de S. Hippolyte, quoiqu'il ne le dise jamais. Il est mieux assurément de citer ce qu'on prend des autres. Mais ce n'a pas toujours esté l'usage.]

ARTICLE VI.

Il est fait Evesque: Sa conduite dans cette charge: Ses charitez extraordinaires.

Soz.l.6.c.32.p.689.b.c. APRES que Dieu eut rendu la vertu de S. Epiphane celebre dans la Palestine, il le tira de cette province & du repos de son monastere pour le porter sur la chaire de Salamine,
c|l.7.c.27.p.729 b. [c]metropole de l'isle de Cypre, [a] qu'on appelloit alors Constancie.
a Hier.ep.27.p.171.a. [b] Il fut établi Evesque par le synode de l'isle, selon la coutume ordinaire de cette l'Eglise, [c] confirmée par le Concile d'Ephese
b Conc.B t.2.p.425.a.d. contre les entreprises des Evesques d'Antioche. [d] Quelques uns
c p.426 a. croient qu'il fut choisi par le conseil de Saint Hilarion, qui
d Boll.21.may, p.38.e|Hier.v.Hil.p.251. s'estoit retiré depuis peu en Cypre, & y estoit reveré de tout le monde, [Et c'est un grand sujet de consolation à des Saints d'estre engagez aux travaux & aux dangers de l'episcopat, par ceux qu'ils savent n'avoir en vuë que le bien des ames & de l'Eglise. Mais nous voudrions que ce qui n'est qu'une simple conjecture, fust appuyé sur quelques faits.

Epi.vit.c.34.35.p.347-349. Nous voudrions aussi avoir une meilleure autorité]de ce que porte la vie du Saint, qu'il fut consacré sur une revelation qu'en &c.
c.34.p.347.c.d. avoit euë Pappus Evesque de Cytrie, petite ville à neuf lieuës de Salamine,

1. Salamine, qui estoit alors[1] dans la 58[e] année de son episcopat,& qui avoit acquis le titre de Confesseur en souffrant beaucoup pour la confession du Fils de Dieu sous Maximin,ou sous Licinius, ou sous Constance. [Nous voudrions, dis je, que cela fust dans quelque auteur assuré,& à cause de S. Epiphane,] '& parceque Boll.12.may,p. les Chrétiens de Cypre honorent encore aujourd'hui un Saint 39.f.
2. Pappus, dont [2] une de leurs villes porte le nom.[Nous ne trouvons point le jour qu'on en fait la feste.]

'S.Epiphane demeuroit encore en Palestine lorsque Valentinien & Valens estoient assis sur le throne de l'Empire[en l'an 364. Soz.l.6.c.32.p. 689.d. Et il faut commencer son episcopat en l'an 367,s'il est vray,comme nous le croyons, qu'il soit mort le 12 may de l'an 403.]Car Pall.dial.c.16.p. Pallade nous assure qu'il a esté Evesque durant 36 ans.[Ainsi 150. Dieu le donna à l'Eglise de Cypre lorsqu'il commençoit à permettre que d'autres Eglises fussent privées de leurs Pasteurs par la persecution de Valens, comme il donna peu aprés S.Basile à celle de Cappadoce.

Il paroist qu'outre le soin de toute la province de Cypre, composée sans doute d'un grand nombre d'Evesques,]'puisqu'on Soz.l.7.c.19.p. en ordonnoit mesme dans des bourgs, le diocese particulier de 734.c. Salamine estoit de fort grande étenduë. 'C'est pourquoi Saint Hier.ep.60.c.n. Epiphane estoit bien aise que les autres Evesques [de l'isle] le p.157.a. soulageassent quelquefois dans ses fonctions: Il prioit mesme les Evesques Philon &. Theophraste d'ordonner des Prestres & de faire toutes les autres choses necessaires dans des eglises proches d'eux,quoiqu'elles fussent de sa jurisdiction.

[On peut juger de quelle maniere il agissoit dans le choix des ministres de l'Eglise, par ce qu'on voit]'que plusieurs de ceux a. qu'il vouloit y appeller, evitoient l'ordination, en sorte qu'il ne les pouvoit arrester.Il arrivoit quelquefois que d'autres Evesques Catholiques les arrestoient, les faisoient Prestres, Diacres, ou Soudiacres,[ou dans leur diocese, ou]dans le sien mesme, & les luy envoyoient ainsi tout ordonnez: Et il les recevoit avec joie, croyant avoir obligation à ces Evesques, au lieu que d'autres les auroient accusez d'avoir entrepris sur sa jurisdiction: Ce qui luy fait benir la douceur,la bonté, & la simplicité des Evesques de Cypre,[qui regardoient moins à la rigueur & à la lettre des Canons,qu'à la loy de la charité & à l'utilité de l'Eglise ,pour la-

1 [Comment donc n'est-il point nommé]'parmi les douze Evesques de Cypre qui signerent le Ath.ap.2.p.768.c Concile de Sardique vers l'an 349 ?

2. S. Papo à quatre lieuës de Famagouste au nord-ouest.

quelle les Canons sont établis. Il est neanmoins difficile de l'excuser en ce qu'il semble avoir usé de cette liberté dans des occasions, où malgré ses bonnes intentions elle a esté le sujet ou le pretexte de troubles assez fascheux.] Entre les ministres dont il se servoit, on remarque "Crispion disciple de S. Hilarion, qu'il tira de sa solitude de Bethelie prés de Gaza, pour en faire son Archidiacre.

Soz.l.6.c.32.p. 689.d|l.8.c.15.p. 777.d.

V. S. Hilarion.

[Pour ce qui est de la predication, on ne peut que loüer le zele par lequel ne se renfermant point dans son diocese ni dans sa province,]'il croyoit avoir receu [de Dieu] l'obligation d'annoncer l'Evangile par tous les pays, & en toutes sortes de langues,[avec l'agrément de ses confreres, afin de faire profiter] le talent qu'il avoit receu de parler cinq langues.

Hier.in Ruf.l. 2.c.6.p.222.c| Ruf.ad Or.p. 197.b. Hier.in Ruf.l. 3.c.3.p.233.b.

[Il ne mettoit pas tant sa pieté "dans la grandeur des austeritez exterieures.] 'Il buvoit un peu de vin dans sa vieillesse; & il faisoit moins difficulté de manger de la viande, que d'estre mal avec son prochain; surquoi l'on raporte cette histoire. Saint Hilarion estoit venu comme on a dit demeurer en Cypre "sur la fin de l'an 365, un an ou deux avant S. Epiphane;& il y vécut jusques en l'an 371, que Dieu le retira du monde.[Quelque temps avant qu'il mourust,] 'S. Epiphane l'envoya prier de venir chez luy, afin qu'ils pussent s'entretenir ensemble avant que la mort les separast. Saint Hilarion vint. Comme ils estoient à table, on leur servit quelques volailles; & S. Epiphane en ayant presenté à S. Hilarion, celui-ci luy dit: Excusez moy, mon Pere; depuis « que je porte l'habit de solitaire, je n'ay rien mangé qui eust eu « vie. Saint Epiphane luy répondoit: Et moy depuis que je porte le « mesme habit, je n'ay jamais souffert que personne s'endormist « ayant sur le cœur quelque peine contre moy, comme je ne me « suis jamais endormi ayant quelque chose à deméler avec un « autre. Mon Pere, repartit S. Hilarion, la regle que vous obser- « vez est plus excellente que la mienne. «

Note 2. ep.27.p.179.a. V.son titre. Vit P.l.5.c.4.§ 15.p.568.a.

[Si cette histoire nous apprend qu'il n'avoit pas quitté l'habit des solitaires, il en avoit encore moins quitté les pratiques plus importantes & l'affection.] 'Car Sozomene semble dire que les vertus monastiques le rendirent illustre dans l'isle de Cypre, comme dans la Palestine,[aussi-bien que] les vertus episcopales; '& l'amour que les solitaires avoient pour luy, les amena de tous les costez en l'isle de Cypre, où ils établirent divers monasteres.

Soz.l.6.c.32.p. 689.c. Hier.ep.27.p. 171.b.

[Il paroist aussi qu'il continua toujours à prendre soin de son monastere d'Eleutherople; car nous verrons qu'il y venoit quel-

quefois On raporte que] 'l'Abbé de ce monastere, qui estoit peut-estre le Prestre Gregoire, luy écrivoit un jour en ces termes: Hier. ep 60 c. 1. p. 157. a.
» 'Nous avons esté assez exacts par le secours de vos prieres à ob- Cotel g. t. 1. p.
» server nostre regle, & nous avons grand soin de celebrer l'office 427.
» de Tierce, de Sexte, de None, & de Vespres. Le Saint [qui voyoit peut-estre que cette exactitude aux choses exterieures luy donnoit quelque vanité;] au lieu de le loüer, luy récrivit en ces ter-
» mes: Je voy par ce que vous me mandez des prieres que vous
» faites à certaines heures, que vous cessez de prier le reste du
» temps: Mais il faut qu'un veritable moine prie & chante sans
» cesse, au moins dans son cœur.

[Il n'excella pas moins dans la charité que dans les autres vertus;] '& il estoit ravi de pouvoir soulager par ses aumosnes Soz. l. 7. c. 27. p. ceux qui estoient dans la necessité, ou qui avoient perdu leur bien 749. c. par un naufrage, ou qui estoient tombez en quelque malheur que ce fust. Il y avoit long-temps qu'il avoit depensé son bien [en ces sortes d'actions;] mais il trouva dans les revenus de son Eglise de quoy fournir à ses charitez; [ou plutost sa charité en fit une source abondante, où il trouvoit d'autant plus qu'il en tiroit davantage.] 'Car on voyoit de tous costez un grand nombre de b. c. personnes, qui souhaitant de depenser leur bien d'une maniere Chrétienne, le donnoient à son Eglise ou durant leur vie ou à leur mort; ne doutant point qu'un homme qui avoit tant d'amour pour Dieu, & qui savoit dispenser les aumosnes avec tant de sagesse, ne distribuast ce qu'ils luy donnoient conformément au desir de leur pieté. [S.te Olympiade fut l'une de celles qui voulurent avoir part à cette benediction, depuis que l'âge & la providence divine l'eurent renduë maistresse de son bien, c'est à dire aprés l'an 391.] 'Car elle luy donna & de l'argent & des Pall dial c. 17. p. terres. 47. a.

ARTICLE VII.

Miracles de S. Epiphane.

[QUAND Dieu permettoit que les revenus de l'Eglise de Salamine & les liberalitez manquassent à S. Epiphane, il y pourvoyoit d'une maniere encore plus miraculeuse.] 'On dit Soz. l. 7. c. 27. p. donc qu'un jour, comme il ne restoit plus au Saint que fort peu 749. c. d'argent, l'œconome de l'Eglise fasché de cela se plaignit à luy mesme qu'il dissipoit ses revenus par des depenses excessives. Il

n'en fut pas moins genereux & moins liberal envers les pauvres. Mais enfin quand il eut tout depensé, un homme inconnu vint au
p.750.a. logement de l'œconome, '& luy donna un grand sac plein d'or, sans qu'on pust savoir ni qui il estoit, ni qui l'avoit envoyé. Et comme il n'y avoit point d'apparence qu'un homme fist un si grand present sans vouloir se declarer, tout le monde jugea que c'estoit un effet miraculeux de la providence.

a. 'Sozomene ajoute à ceci un miracle encore plus evident, mais d'une autre espece, & semblable à celui qu'on raporte de Saint
b. Gregoire Thaumaturge [& de Saint Jacque de Nisibe.]'Deux mendians ayant sçeu que le Saint devoit passer par un endroit, & voulant avoir de luy quelque aumosne extraordinaire, l'un d'eux s'étendit tout de son long sur terre comme un mort, & l'autre se tenant auprés de luy faisoit semblant de pleurer la mort de son camarade, & plaignoit sa misere de n'avoir pas seu-
c. lement de quoy l'ensevelir. 'S. Epiphane les voyant en cet état, pria Dieu de mettre le mort en[son]repos, & donna à l'autre de quoy l'enterrer, en ajoutant ces paroles: Ayez soin, mon fils, de « sa sepulture, & ne vous amusez point à pleurer: Aussi bien vostre « compagnon ne ressuscitera pas presentement. Il faut supporter « avec patience une chose qui est sans remede. Il continua ensuite « son chemin: & dés que celuy qui pleuroit ne vit plus personne, il poussa l'autre avec le pié, en luy disant qu'il avoit admirablement bien joüé son personnage, qu'il n'avoit qu'à se lever pour
d. s'aller divertir ensemble de ce qu'il avoit si bien gagné. 'Mais il fut bien surpris de voir que l'autre ne répondoit point, & que quoy qu'il luy dist, quoiqu'il le poussast de toute sa force, il n'en pouvoit tirer aucun mouvement. Il courut aussi-tost aprés le "saint *ἁγίῳ.* Prelat, & l'ayant atteint, il luy confessa la fourberie qu'ils avoient faite, & le conjura en pleurant & en s'arrachant les cheveux, de ressusciter son compagnon. Le Saint le consola du mieux qu'il put, & le renvoya; mais le mort demeura toujours mort, Dieu ayant voulu faire voir que ceux qui pensent tromper ses serviteurs, s'adressent à luy mesme, luy dont la lumiere voit & penetre toutes choses.

[On raporte encore une autre histoire du Saint assez conforme à sa conduite, qui marque en mesme temps & l'estime qu'on faisoit de luy, & la lumiere de prophetie que Dieu luy communi-
Vit.P.l.5.c.15.§ quoit. 'Deux personnes qui vivoient dans le siecle avec pieté,
11.p.619. s'en allerent d'un consentement commun dans les deserts de l'Egypte,]& se firent moines. Ils voulurent ensuite pratiquer

à la lettre les paroles de l'Evangile sur les eunuques, qu'ils n'entendoient pas: 'Et Saint Epiphane remarque qu'il y en avoit plusieurs en ce temps là qui tomboient dans la mesme faute.ᵃL'Archevesque [d'Alexandrie]sçeut que ces deux-ci l'avoient fait, & les separa pour ce sujet de la communion. Mais eux qui croyoient encore avoir bien fait, s'indignerent contre luy de ce qu'il les excommunioit ainsi. Ils s'en allerent trouver l'Archevesque de Jerusalem pour luy demander justice. Mais lorsqu'ils luy eurent fait le raport de leur affaire, il leur dit qu'il les excommunioit aussi. Ils s'en allerent tout tristes à l'Archevesque d'Antioche; & il leur fit la mesme réponse. Ils se resolurent donc d'aller à Rome trouver le Patriarche, afin qu'il leur fist justice contre les Orientaux: & l'ayant abordé ils luy raconterent tout ce qui leur estoit arrivé, & luy dirent qu'il avoient recours à luy comme au chef de tous les autres Ce voyage neanmoins leur fut encore inutile, & le souverain Archevesque leur dit comme les autres, qu'il ne pouvoit pas les recevoir à la communion, & qu'ils estoient separez du corps des Fideles. Epi.fid.c.13.p.1095.a. ᵃ Vit.P.p.629.

'Ils ne se rendirent pas neanmoins encore, & ils se dirent l'un p.629.
» à l'autre; Tous ces Evesques-ci se déferent, & ils s'entendent
» entre eux; & ce n'est que pour cela qu'ils tiennent leurs Conci-
» les: Allons nous-en trouver cet homme de Dieu, le saint Evesque
» de Cypre, Epiphane, c'est un prophete, & il ne fait acception
» de personne. Ils executerent leur dessein; mais lorsqu'ils estoient prés de la ville où il estoit, Dieu luy revela qui ils estoient, & il envoya audevant d'eux leur dire qu'ils n'entrassent point dans
» la ville. Alors ils rentrerent en eux mesmes, & ils dirent: Assu-
» rément il faut que nous soyons coupables: Pourquoi cherchons
» nous à nous justifier? Quand tous les autres nous auroient ex-
» communiez injustement, le pouvons nous croire de ce prophete?
» Il est visible que c'est Dieu qui luy a fait connoistre nostre état. Ils se condannerent ainsi eux mesmes, & se repentirent avec beaucoup de douleur de la faute qu'ils avoient faite. 'Et alors p.630. celui qui penetre le secret des cœurs, voyant qu'ils avouoient sincerement leur faute, revela leur penitence à S. Epiphane. Il les envoya querir, les fit venir auprés de luy, les consola, les receut mesme à la communion,[quoiqu'il ne le dust pas selon la rigueur des Canons,]& écrivit ces mots à l'Archevesque d'Ale-
» xandrie: Recevez vos enfans, parcequ'ils se sont veritablement
» repentis de la faute qu'ils ont faite.

ARTICLE VIII.

Il fait l'eloge de S. Hilarion ; est pressé d'écrire sur la foy.

Soz.l.7.c.27.p.749.c. 'ON attribuoit à Saint Epiphane un grand nombre d'autres merveilles semblables, [quoiqu'il ne s'en soit pas conservé
l.6.c.32.p.689.c. davantage dans des auteurs dignes de foy.]'Il ne faut pas s'étonner aprés cela, si ayant esté fort celebre dans la Palestine & dans l'Egypte, lorsqu'il n'estoit que particulier, il le fut encore d'avantage dans l'isle de Cypre. Il y tenoit le rang de metropolitain, & sa reputation se répandit de là, s'il faut ainsi dire, dans toute la terre habitable. Car comme Salamine estoit une grande ville, assise sur le bord de la mer, où ses actions estoient exposées à la vuë des peuples, & qu'il estoit obligé de laisser paroistre dans les affaires où il estoit engagé toute la vertu qu'il avoit acquise[dans le repos de la solitude,] il devint bien-tost illustre & parmi ceux du pays, & parmi les étrangers. Ceux qui avoient quelque commerce avec luy connoissoient sa pieté par l'epreuve qu'ils en faisoient; & le témoignage qu'ils en rendoient aux autres les en
Hier.ep.61.c.2.p.163.b. persuadoit pleinement. 'C'est pourquoi, comme nous l'avons déja dit, lorsque les Ariens, appuyez de l'autorité de Valens, chassoient [presque] tous les autres Prelats Catholiques, (ce qui arriva principalement en l'an 371,) ils n'oserent attaquer ce Saint, croyant qu'il leur seroit honteux à eux mesmes de persecuter un homme si universellement reveré.

v.Hil.p.241.b. [La mesme année 371, Dieu retira à luy S. Hilarion:]'Saint Epiphane qui l'avoit fort connu, fit son eloge & comme son oraison funebre dans une lettre qui devint fort commune; [mais
b. nous ne l'avons plus aujourd'hui.]'Il se contenta d'y loüer en general la vertu de ce Saint, sans descendre dans le particulier de ses actions. C'est pourquoi cette lettre n'empescha pas Saint Jerome d'achever ce que S. Epiphane avoit commencé, & de faire [vers l'an 390,] l'histoire de la vie de cet illustre solitaire.

Nous ne savons pas quand Saint Epiphane fit cet eloge de S. Hilarion. Mais il entreprit au commencement de l'an 374 un ouvrage plus considerable, auquel il donna le titre d'Ancorat.
Epi.anc.t.2.p.2.c. 'L'occasion en vint de l'Eglise de Suedres en Pamphylie, qui ayant esté agitée[comme les autres de l'Orient] par la tempeste de l'heresie Arienne, avoit esté soûtenuë par les lettres de Saint Athanase, & par un autre Evesque nommé Proclien, lesquels

assistez par la grace de Dieu, y avoient raffermi beaucoup de ceux qui avoient esté trompez. Neanmoins il y estoit encore demeuré quelques restes de l'ancienne corruption, qui avoient besoin d'estre entez par quelque habile jardinier dans le tronc du bon olivier, ou d'estre retranchez tout à fait. Ce fut pour ce sujet que Tarsin & Matide Prestres de cette Eglise, qui estoient toujours demeurez inebranlables dans la veritable foy, écrivirent à S. Epiphane pour le prier d'adresser à leur Eglise un traité sur la vraie foy, & particulierement sur la divinité du S. Esprit, 'que les[Macedoniens, puissans en Asie,]combatoient beaucoup; p.3.d.
'& que cet écrit fust assez étendu, assez clair, & assez fort pour p.2.d|4.
satisfaire les plus simples, affermir ceux qui branloient encore, & confondre les demons dans la guerre qu'ils ne cessent point de faire à l'Eglise.'Matide & Tarsin se qualifient nouveaux Prestres b.
[ayant peut-estre esté ordonnez depuis peu par Proclien pour renouveller cette Eglise.]'Le titre de leur lettre porte que d'au- a.
tres Prestres écrivoient encore avec eux: '& S. Epiphane adresse c.1.p.5.a.
sa réponse aux Prestres Matide, Tarsin, & Numere, & à tous les autres.

'Pallade laïque de la mesme ville de Suedres, écrivit aussi à S. p.3.
Epiphane pour luy faire la mesme demande, & pour luy dire que ne trouvant personne parmi eux qui pust les mettre à couvert de la tempeste qui les agitoit alors, particulierement sur le sujet du S. Esprit, ils avoient recours comme à un port assuré à la pureté de sa foy, dont ils estoient assurez & par sa reputation & par des témoins tres dignes de foy. Il parle au nom de ceux qui
NOTE 3. avoient esté instruits depuis peu dans la verité. Il avoit esté "du Conseil de la ville de Suedres, & il en estoit peut-estre encore. [Mais ce qui le releve davantage,]c'est qu'il avoit pris la resolution, s'il ne l'avoit mesme executée ou tout à fait ou en partie, de vendre tous ses biens, & de les donner aux pauvres pour embrasser une vertu parfaite, & orner son ame de tout ce que la pieté a de plus solide & de plus grand. Severin le compagnon de son bonheur & de son zele pour la vertu, aussi-bien que de la pureté de sa foy, écrivit encore apparemment sur le mesme sujet à Saint Epiphane.

'Ce que ceux de Suedres demandoient au Saint, beaucoup c.1.p.6.
d'autres Orthodoxes le luy demandoient en mesme temps. Un nommé Hypace venoit d'Egypte pour l'en presser, & Conops Prestre[apparemment de Pisidie,]('puisqu'il écrivit son Ancorat h.69.c.2.p.752
pour ceux de Pamphylie & de Pisidie,)'luy envoyoit au nom de c. anc.c.1.p.6.c.

luy & de ceux qui le suivoient, un assez grand nombre de questions, non seulement sur la Trinité, mais encore sur la resurrection des morts, sur l'Incarnation du Sauveur, sur l'ancien & le nouveau Testament, & generalement sur tous les points qui regardent le salut.

ARTICLE IX.

Il écrit son Ancorat.

Epi.anc.c.1.p.6. a.b. 'SAINT Epiphane avoit un grand desir de demeurer toujours dans la modestie & dans le silence, depeur de passer les bornes du don qu'il avoit receu de Dieu. Neanmoins ce consentement de tant de personnes à luy demander une mesme chose, l'emporta sur son humilité qu'il qualifie du nom de paresse,&il h 69.c.27.p.751. c.d|74.c.1.p. 887.c. se resolut de faire l'ouvrage qu'on luy demandoit. 'Il le qualifie autrepart son grand écrit sur la foy: a & il luy donna le titre a 69.c.27.p.751.d d'Ancorat, parcequ'il y avoit ramassé, autant que la foiblesse de son esprit en estoit capable, tous les passages de l'Ecriture, qui servent à établir nostre foy, afin qu'il pust, comme l'ancre d'un vaisseau, affermir les Fideles dans la doctrine orthodoxe au milieu des tempestes & des agitations de l'heresie.

anc.c 35.p.40. [Il y traite principalement de la Trinité;] 'il s'y étend aussi sur l'Incarnation pour prouver [contre Apollinaire] que le Fils de Dieu avoit pris non seulement le corps, mais aussi l'intelligence c.12.13.p.18.19. humaine. 'Il y fait un catalogue des heresies conformément au p.19.a. grand ouvrage qu'il écrivit fort peu aprés pour les refuter. 'Il y met les Dimœrites, c'est à dire les Apollinaristes: & il les y marque aussi par ce dernier nom [Neanmoins de la maniere dont il y est fourré pour ainsi dire, il y a bien de l'apparence que c'est c.61.p.66.c. quelque glose venüe d'une marge. 'Il nomme les Dimœrites en un autre endroit sans dire que ce sont les Apollinaristes[& lors mesme qu'Apollinaire, qui se deguisoit encore en ce temps-ci, se fut ouvertement declaré contre l'Eglise en mettant un Evesque h.77.c.2.p.996. c. à Antioche,] 'il n'en parle qu'avec beaucoup de peine & de reremë.

anc.c.13.p.19 a. b c.54.p.57.c|c. 62.&c. 'Il met aussi les Origenistes au nombre des heretiques,b & traite Origene mesme de 'furieux, faisant paroistre en bien des en- ὁ λυσσώδης. c.83 p.88.c.&c. droits l'aversion qu'il a toujours témoignée pour luy. 'Il parle amplement du dogme de la Resurrection: & il dit que c'est à cause qu'il avoit appris depuis peu qu'il estoit attaqué par quelques

ques uns de ceux qui passoient dans l'esprit de diverses personnes pour les premiers solitaires de la Thebaïde & de l'Egypte. 'Le Pere Petau croit que c'estoient Evagre, Didyme, Rufin, & les solitaires de Nitrie si celebres par la persecution que Theophile leur fit comme à des Origenistes. [Il faut neanmoins remarquer qu'Evagre qu'on met ordinairement comme le maistre des Origenistes de Nitrie, ne vint en Egypte "qu'en l'an 382.

n.p.372.

V.Evagre

'L'Ancorat de S. Epiphane combat encore les folies du paganisme. 'Il y a une petite exhortation à la vie monastique. [a] Mais il est fort remarquable que de deux professions de foy par lesquelles il la finit, la premiere qu'il attribuë au Concile de Nicée, est celle mesme du Concile de Constantinople tenu en l'an 381, sept ans depuis que cet ouvrage fut fait:] 'Car il dit luy mesme qu'il l'écrivoit en la 10.[e] année de Valentinien, sous le Consulat de Gratien & d'Equice; ["c'est à dire au commencement de l'an 374.] 'Il l'écrivit, comme nous avons dit, pour les Fideles de [Suedres en] Pamphylie, & pour ceux de Pisidie, à qui il l'envoya aussi. 'Il ne l'adresse neanmoins qu'aux premiers. [b] Cet Ancorat devint celebre dans toute l'Eglise, & il se repandit presque dans toute la terre. [c] Socrate y renvoie pour savoir les noms des heretiques. [d] Sozomene le nomme seul entre les ouvrages du Saint. [e] On y trouve aussi dans le chapitre 37, un passage que Leonce de Byzance cite du vieillard de Cypre; par où il marque assurement nostre Saint. [Mais ce passage se trouve aussi dans le livre des heresies.]

c.104. c.109. a c.120.121 p. 122-124. c.60.121.p.64 a| 123 b. NOTE 4. h.69.c.28.p.752. c. 74.c.1.p 887.c| anc.c.1.p 5. b Conc B.c.5.p. 774.d.e. c Socr l.5.c.24. p.293.c. d Soz.l.8.c.15.p. 778.a. e Leont. in N. & E.l.3.c.4.2.p. 1009.b.

ARTICLE X.

On prie Saint Epiphane d'écrire sur les heresies.

'SAINT Epiphane cite son Ancorat & en raporte un grand endroit dans son ouvrage contre les heresies, [qui par consequent n'est fait que depuis,] [f] quoique Photius appelle l'Ancorat la synopse & comme le raccourci de l'autre. [Mais il le suivit de bien prés, comme nous le verrons bientost.] 'Il n'entreprit point de luy mesme cet ouvrage si difficile, [non plus que son Ancorat;] & il ne s'engagea point par son propre choix à un travail qui surpassoit, dit-il, son peu de capacité: Ce furent divers moines qui l'en presserent, les uns d'un costé, les autres d'un autre, & qui l'y forcerent, selon ses termes. De sorte qu'il ne put resister à tant de personnes qui l'aimoient, considerant comme

Epi.69.c.27.p. 751.d|74 c.1-10. p.887.c.d. f Phot.c.123.p. 304. Epi.h.1.c.1.p.7.

un ordre de Dieu le consentement unanime avec lequel ils luy demandoient tous la mesme chose.

p.7. 'Entre ceux à l'autorité desquels il defera en cette rencontre,
pr.§.1. il marque les Prestres Acace & Paul. 'C'estoient, dit-on, deux Abbez des monasteres qui estoient devers Calcide & Berée
Bar.375.§15. dans la basse Syrie : [& nous ne trouvons point de difficulté] à croire avec Baronius que ce sont les mesmes Prestres & Abbez à qui S. Basile écrit en l'an 376, comme nous croyons, sa lettre 200, sur une grande "persecution qu'ils avoient soufferte des Ariens V.les Ariens §13.
§15|Thdrt.v.P.c.2 p.777 d. aussitost aprés Pasque, [& qu'Acace est celui mesme] qui de celebre solitaire de Syrie fut elevé à l'episcopat de Berée, qu'il gouverna pendant 50 ans, & où il se rendit encore plus celebre & en bien [& en mal.]

Epi.h.pr.p.18. 'S. Epiphane avoit esté voir ces deux Abbez, & ils témoignent dans une lettre que sa presence les avoit remplis de "pensées ἱμέρων toutes spirituelles, & leur avoit laissé un tres grand desir de jouir
p.19.a.b. de sa compagnie ; '& ils souhaitoient d'autant plus de se remplir de ses paroles & de ses sentimens, que tout le monde louoit l'odeur excellente que repandoient partout les discours & les actions de ce disciple du Sauveur. Cela leur inspira la pensée de le venir trouver pour prendre part à la grace que Dieu luy avoit donnée comme aux Apostres, pour se venir jetter à ses pieds, & ecouter les paroles saintes & spirituelles qui sortoient de sa bouche, dans l'esperance que s'ils estoient dignes de cette grace, ils s'en retourneroient chez eux avec une nouvelle force, pour continuer dans la vie sainte qu'ils avoient embrassée, & pour s'y perfectionner de plus en plus. Mais ils furent retenus par la maladie [de l'un d'eux.]

c. 'Ainsi ne pouvant aller eux mesmes trouver S. Epiphane, ils luy envoyerent Marcel qui estoit entré depuis peu dans leur communauté, & qui sur la reputation qu'avoit le Saint, souhaitoit extremement de le voir. Ils luy écrivirent par luy une lettre
b. dans laquelle, outre ce que nous venons de dire, 'ils assurent que tous ceux qui connoissoient le Saint, avouoient que Dieu l'avoit suscité comme un nouvel Apostre, comme un nouveau Jean pour estre le predicateur & le maistre de tous ceux qui embrassent
d. la vie monastique : 'Ils disent que de recevoir ses instructions spirituelles, cela les soulage de leurs pechez. Ils luy demandent
p.20. ses prieres comme à un homme juste devant le Seigneur, 'par les prieres duquel tout le monde esperoit d'obtenir des forces, &
p.19 d. qui avoit receu de Dieu une grace apostolique. 'Cette lettre si

pleine d'eloges, estoit particulierement pour le supplier au nom de tous les solitaires, qu'aprés leur avoir appris les noms des heresies [dans son Ancorat,] il voulust leur en marquer les dogmes par un nouvel ouvrage qui seroit commun pour tout le monde, & qu'ils attendoient dans le jeûne & dans la priere au retour de celui qu'ils luy avoient envoyé. [Je ne sçay si le moine Marcel leur envoyé ne seroit point le celebre Marcel Evesque d'Apamée, "martyrizé vers l'an 395.]

V. Theodo. l. 5 c. 21. (?) fe l. 5 58.

ARTICLE XI.

Il écrit son Panarium : *Estime que l'on en a faite.*

'CE fut donc pour satisfaire à la lettre de ces deux Abbez, & à la demande que beaucoup d'autres personnes luy en avoient faite, que S. Epiphane composa son grand ouvrage sur les heresies. [Il l'adresse à Acace mesme & à Paul, 'puisqu'il leur parle dans le commencement; 'outre qu'il leur adresse positivement la lettre preliminaire qui sert de preface à tout son livre, '& qu'il a voulu qu'on considerast comme en estant un veritable prologue. [Il faut que ce soit les mesmes Acace & Paul] [a] qu'il salue à la fin de son ouvrage, tant de sa part qu'au nom d'Anatole qui l'avoit écrit en notes, 'comme il avoit aussi fait l'Ancorat; [b] & d'Hypace Soudiacre qui l'avoit transcrit.

Epi.h.l.c.2.p.3. a.b.

b.

pr.p.10.

fid.c.29.p.1102. a b. a c.25.p.1108. a. anc.c.121.p.519. b fid c.25.p.1108 a.

'Il intitula cet ouvrage *Panarium*, c'est à dire, comme il l'explique luy mesme, une boiste d'apothicaire pleine de contrepoison contre les morsures des serpens, parcequ'il y refute toutes les heresies qu'il compare toujours à quelque espece de serpent. Il le divise tout en trois livres & en sept tomes. 'Il comprend dans les heresies diverses sectes de payens & de Juifs: ce qui fait [a] qu'il en conte vingt avant J.C, & soixante depuis: & il en fait d'abord le denombrement. 'Le P. Petau remarque qu'il fait une faute dans cette supputation, en ce qu'il conte comme des especes particulieres de sectes les payens, les Samaritains, & les Juifs, qu'il met en mesme temps comme des genres qui en comprennent plusieurs; & sans cela il ne trouveroit pas son nombre de 80 heresies. 'Il ajoute à ces heresies une description abregée de la foy de l'Eglise & de sa discipline, pour rejouir ses lecteurs, & les desennuyer de la peine qu'ils auront eüe à lire tant d'heresies.

pr.p.2.

p.2.3.4.

a.

n p.2.

pr p.21.a.b.

a 'Leonce de Byzance dit qu'il en conte 84. [Est-ce une pure faute de copiste?] — Leon. sec.2.t.1l.p.496.

fid.c.2.p.464. 'On pourroit remarquer dans cet ouvrage beaucoup de preu-
c.19.p.1111.1112| ves de son humilité. [Mais on ne peut pas omettre] 'la priere
pr.p.21.22. qu'il fait à ses lecteurs dans sa preface, & qu'il repete encore à la
fin, de pardonner à la foiblesse & à la bassesse de son petit esprit,
lassé, fatigué, étourdi, & comme prest à vomir pour avoir esté
longtemps parmi les poisons de l'heresie, s'il s'est laissé aller
contre son ordinaire, & contre son dessein à railler quelquefois
les heretiques, & à les appeller des scelerats, des fourbes, ou à
leur dire quelque autre parole rude, 'que son zele pour la verité,
l'horreur qu'il vouloit témoigner pour leurs heresies, & celle
qu'il en vouloit donner aux autres, luy arrachoient quelquefois
dans la chaleur de la composition.

h.n.c.1.p.2.c. 'Son dessein est de raporter toutes les differentes erreurs où
les hommes se sont egarez [sur la religion] depuis le commence-
ment du monde jusqu'à son temps, c'est à dire jusqu'à l'onzieme
année du regne de Valentinien & de Valens, [qui commençoit le
25 fevrier 374. "Ainsi ce fut apparemment cette année là mesme Note 5.
qu'il commença à y travailler, quoique cela ne soit pas tout à fait
48.c.2.p.404.a. sans difficulté. Ce dont personne ne doute,] 'c'est qu'il combatit
66.c.20.p.638.a. l'heresie des Cataphryges en 375, '& qu'en 376 il en estoit à celle
des Manichéens, [& plus qu'à la moitié de ce grand ouvrage.]

Hier.v.ill.c.114. p 300.d. 'S. Jerome parlant des ouvrages que S. Epiphane avoit faits
jusqu'à l'an 392, ne specifie que celui qui estoit contre toutes les
Phot.c.228.p. 809.a.b. heresies. 'S. Ephrem d'Antioche en cite le premier livre.[a] Facun-
a Fac.l.4.c.2.p. 157.159. dus en parle avec eloge.[b] S. Gregoire le grand le cite, s'il n'y a
b Greg.l.6.ep.4. p.704.d|705 b. faute dans son texte.[c] Le VII. Concile remarque aussi qu'il avoit
c Conc.B.t.5 p. 773.d. triomphé de toutes les heresies en 80 titres.[d] Photius dit que c'est
d Phot.c.122.p. 304. l'ouvrage le plus étendu de tous ceux qui avoient esté faits jus-
ques alors contre les heretiques, & aussi le plus utile, parceque le
Saint y avoit renfermé tout ce que les autres avoient dit de bon,
[jusqu'à copier des livres presque entiers de S. Irenée,] & y avoit
Aug.hær.t.6.p. 3.2.a|12.1.b. encore ajouté diverses choses. 'S. Augustin parle de cet ouvrage
e b 57.p.12.1.b.c. de S. Epiphane contre les 80 heresies: [e] '& il le suivit pour l'ordre
& pour beaucoup de choses dans celui qu'il fit sur le mesme sujet,
se donnant neanmoins la liberté d'y ajouter ou d'y retrancher,
de diviser en deux heresies ce que S. Epiphane mettoit pour une
seule, ou de mettre en une ce qu'il divisoit en deux, selon qu'il le
jugeoit plus à propos. ["Il paroist qu'il n'avoit vu que les titres mis Note 6.
à la teste de chaque livre, & apparemment par Saint Epiphane
mesme; lesquels contiennent en tres peu de mots les principaux
op.imp.l.4.c. 47.p.1160.f. dogmes de chaque heresie.] 'S. Augustin traduit mot à mot en un

autre endroit ce qui est dans ces titres touchant les Apollinaristes. [Mais quoiqu'il n'eust vu que si peu de chose de S. Epiphane,] 'il ne laisse pas de dire qu'il le trouve beaucoup plus habile que S. Philastre qui avoit aussi fait un traité des heresies, & qu'il parle des choses plus doctement. P.3.a.b.

'On trouve aujourd'hui qu'il n'y a presque aucun ancien auteur, qui ait plus remarqué de points touchant la doctrine & la discipline de l'ancienne Eglise, contraires aux erreurs & aux dereglemens des novateurs de ces derniers siecles, que fait S. Epiphane dans son *Panarium*. 'Mr du Pin en fait une assez longue enumeration; '& montre aussi que si Scultet pretend y trouver la confirmation de quelques unes de ses heresies, il ne le fait qu'en y employant la mauvaise foy & le mensonge. DuP.t.2.p.731. p.748-751. p.751-762.

'Nous avons sous le titre de Recapitulation un abregé du grand ouvrage de S. Epiphane. [Mais on ne voit pas si elle vient du Saint mesme, ou de quelque autre, ni en quel temps elle peut avoir esté faite.] Epi.t.2.p.126.

ARTICLE XII.

S. Epiphane combat les Antidicomarianites, les Collyridiens. & les Apollinaristes.

'AVANT que S. Epiphane eust achevé son grand ouvrage, il écrivit une grande lettre à l'Eglise d'Arabie contre les deux heresies opposées "des Antidicomarianites & des Collyridiens, dont les premiers vouloient oster à la Mere de Dieu la gloire de sa virginité, & les autres en faisoient une déesse. Il combat neanmoins plus particulierement les derniers dans cette lettre. 'Il l'insera toute entiere dans son grand ouvrage, en y faisant seulement quelque changement, afin de ne pas prendre inutilement une nouvelle peine à refuter les Antidicomarianités. 'Il la cite aussi contre les Collyridiens. Epi.78.c.1.p.1033.1034. V. S. Jerome § 34. p.1033.c. 79.c.1.p 1057 c.

'Il paroist ne l'avoir écrite que depuis que l'heresie d'Apollinaire commença à faire du bruit. ["Et elle en faisoit dés devant l'an 362, quoiqu' Apollinaire s'en défendist, qu'il passast encore pour un Evesque orthodoxe sous l'episcopat de Damase, lequel à l'exemple de S. Athanase communiqua quelque temps avec luy. Son nom estoit déja assez odieux en 372, & neanmoins nous croyons qu'il dissimuloit toujours son impieté, jusques à la fin de 375, ou au commencement de 376, qu'il établit Vital Evesque de 78.c.24 p.1057.a. V. les Apollinaristes § 7.

son parti à Antioche, & d'autres en d'autres endroits, faisant ainsi un schisme ouvert avec l'Eglise.

Ruf.1.d.Or.p. 197.b. a Epi.77.c.20.p. 1014.c,d. 'S. Epiphane qui se croyoit appellé de Dieu à porter partout l'Evangile, s'efforça d'éteindre ce feu a Il fut à Antioche, y parla à Apollinaire & aux principaux de son parti, principalement à Vital qu'il fit venir chez luy. Il l'exhorta, le pria, le conjura de ne se point separer de la foy de l'Eglise, de quitter les paroles qui estoient causes de la division, & de se reconcilier avec Paulin l'un des Evesques orthodoxes [d'Antioche,] avec lequel il avoit quelque different. Vital voulut dissimuler son heresie, & dit qu'il n'avoit point d'autre foy que le Saint mesme: Pour Paulin, il pretendoit qu'il estoit Sabellien.

d. 'S. Epiphane qui cherchoit tous le moyens de ramener Vital, voulut bien [pour le satisfaire] suspendre la communion parfaite [qu'il avoit] avec Paulin, jusqu'à ce qu'il se fust purgé de l'heresie dont on l'accusoit. Et Paulin n'eut pas de peine à le faire: Car il p.1015.a. n'eut qu'à luy presenter une copie signée de sa main 'd'un formulaire dressé & écrit de la main propre de S. Athanase, qu'il avoit déja signé autrefois entre les mains du mesme Saint pour justifier sa foy, & témoigner qu'il consentoit aux decrets du Ath.de Ant.p. 580 581. Concile d'Alexandrie de l'an 362, 'auquel cette signature se raporte, & ensuite duquel on la trouve encore.

Epi.77.c.22.p. 1015. b p.1016.a. 'S. Epiphane ainsi satisfait de Paulin, demanda à Vital & aux autres de son parti, bquel estoit leur sentiment & le sujet de leur dispute. Vital "voulut que [Paulin] le dist, & [Paulin] dit que Vital ne vouloit pas reconnoistre que J. C. fust homme parfait. Vital repartit au contraire qu'il confessoit que J. C. avoit pris un homme parfait. Tous les auditeurs en furent surpris & en témoignerent beaucoup de joie. Mas Saint Epiphane qui connoissoit les finesses & les deguisemens dont ils se servoient pour tromper les simples & les attirer à leur parti, voulut approfondir davantage leur croyance, & demanda s'ils croyoient que J. C. eust pris une veritable chair de la Ste Vierge, que le Verbe Dieu, que le Fils de Dieu estoit veritablement venu prendre de la Vierge b. une chair humaine. 'Vital l'assura, & "d'un air grave & serieux qu'il croyoit toutes ces choses: & cela commença à donner de la joie au Saint, dautant que les disciples d'Apollinaire qu'il avoit vus en Cypre, luy avoient dit que parmi eux on ne croyoit b.c. point dutout que J. C. eust pris la chair de la Vierge. 'Il fut encore plus rejoüi lorsque Vital "luy protesta qu'il reconnoissoit que J.C. c.23 p.1016.c. avoit pris une ame humaine. 'Mais quand il luy eut demandé s'il

" λέγειν.
" μετὰ βάρους.
" &c.

avoit aussi pris la raison & l'intelligence humaine, Vital dit absolument que non. 'Le Saint fit instance sur ce qu'il avoit reconnu que J. C. estoit un homme parfait: & alors Vital ne pouvant plus cacher le fond de son heresie, dit qu'il le reconnoissoit homme parfait comme composé du corps & de l'ame [animale,] & de la divinité qui luy tenoit lieu de l'intelligence & de l'ame raisonnable. d.

'S. Epiphane employa beaucoup de temps pour luy faire voir par les Ecritures combien ce sentiment estoit faux: Mais il fut enfin obligé de se retirer sans avoir pu rien gagner 'sur luy ni sur quelques autres avec qui il disputa aussi; il ne luy resta que la douleur de voir perir par l'heresie des personnes qui du reste avoient de fort bonnes qualitez, sans qu'il les pust secourir. d|1017. c.24 p.1017.c.d.

[Au contraire il semble que sa charité n'ait fait que les animer contre luy.] 'Car nous apprenons d'une lettre des Evesques d'Egypte bannis par Valens pour la foy, qu'Appollinaire dés le commencement de son heresie écrivit des lettres où il accusoit le venerable & orthodoxe Archevesque de Cypre Epiphane: & il pretendoit deposer Diodore, parcequ'il communiquoit avec Paulin & S. Epiphane. Pierre successeur de S. Athanase, se plaignoit aussi [en l'an 376 ou 377,] 'que Timothée [l'un des plus fameux disciples d'Apollinaire,] & qui se pretendoit Evesque [de Beryte,] vouloit l'anathematizer, & avec luy S. Basile de Cesarée, Paulin S. Epiphane, & Diodore. [Ces anathemes font estimer davantage la moderation de S. Epiphane: car ils ont precedé, autant que nous en pouvons juger, ce qu'il a écrit contre Apollinaire; & neanmoins il ne l'écrit qu'avec une modestie & une retenuë qui semble mesme excessive.] Fac.l.4.c.2.p. 160. p.159.

ARTICLE XIII.

Il écrit à S Basile, va à Rome: Ecrit des poids & des mesures.

V. S. Basile §125,128. [IL semble que le Saint n'ayant pu réussir à réunir Paulin & Vital, il ait tasché d'engager S. Basile à y travailler, & que ç'ait esté le sujet de la lettre qu'il écrivit à ce Saint, & dont nous avons la réponse dans S. Basile, sur lequel nous en avons traité assez amplement. C'est pourquoi nous remarquons seulement] 'que S. Basile releve beaucoup l'esprit de charité & d'union que Saint Epiphane faisoit paroistre dans sa lettre, & en l'envoyant visiter par des freres dignes de ce ministere de paix. 'Il admire Bas.ep.325.p. 318.b.c. c.

aussi & approuve beaucoup le soin qu'il avoit de s'informer de tout ce qui regardoit l'Eglise, & de ce qu'estant arrivé quelque division parmi les moines qui demeuroient sur la montagne des Oliviers, il en ressentoit beaucoup de douleur, & cherchoit
p.320.b.c. quelque voie pour les accorder. 'Il dit que S Epiphane recon-
c.d.e. noissoit dans sa lettre qu'il falloit confesser trois hypostases. 'Il répond par la mesme lettre à une autre que S Epiphane luy avoit écrite auparavant, pour savoir ce que c'estoit que les Maguséens de Cappadoce.

[Nous ne trouvons rien de S. Epiphane depuis l'an 376 jusques en 382. On lit bien les noms de quatre Evesques de Cypre parmi les signatures du Concile œcumenique de Constantinople
Socr.l.5.c.10.p.269 d|Soz.l.7.c.11.p.717.b. en l'an 381; mais on n'y voit point celui de S.Epiphane.]'On peut remarquer neanmoins que Flavien ayant esté elu un peu aprés le Concile pour succeder à Saint Melece d'Antioche, l'isle de Cypre se joignit à l'Occident & à l'Egypte pour le deposseder & faire reconnoistre Paulin.

Hier.ep.16.27.p.119.b|171.a. [En l'an 382,]'S.Epiphane alla à Rome avec Paulin à cause "du Concile qui y avoit esté convoqué [pour la fin de la mesme an- V. S. Ambroise § 31.
p.171.a. née.] Il y logea chez Ste Paule, & l'exemple de ses vertus anima
p.175.b. encore davantage à la pieté cette illustre veuve. 'Mais le respect qu'elle avoit pour la sainteté & la dignité des plus grands Evesques, ne luy fit pas violer la regle qu'elle observa toujours depuis la mort de de son mari, de manger jamais avec une personne
p.171.a. d'un autre sexe.'L'hiver estant passé, & le temps estant devenu propre pour la navigation, Paulin & S. Epiphane s'en retournerent à leurs Eglises.

in Ruf.l.3.c.7.p.239 b. [L'an 385,]'Saint Jerome estant parti de Rome au mois d'aoust pour s'en retourner en Orient, a aborda premierement en l'isle
a p.240.c. b ep.27 p.171.b. de Cypre, où il fut receu par S. Epiphane. b Ste Paule [qui le suivit peu aprés] prit la mesme route. Lorsqu'elle fut arrivée en Cypre, elle se jetta aux pieds du Saint & venerable Epiphane: & il la retint dix jours, pour luy donner moyen de se rafraichir des fatigues, qu'elle avoit endurées sur la mer.

[Ce fut l'an 392 que S. Epiphane fit son livre intitulé des poids
Epi.mens.c.20.p.177.a. & des mesures:]'Car il y termine le catalogue des Empereurs au Consulat d'Arcade & de Rufin, sous lequel le jeune Valentinien fut trouvé étouffé dans son palais le samedi 15 de may veille de la Pentecoste. Il le marqua encore par les mois grecs & egyptiens.
c.21.p.177. 'Il ne traite qu'à la fin de ce que promet le titre, c'est à dire des poids & des mesures des Juifs, particulierement de celles qui sont

&c. font marquées dans l'Ecriture. 'Le "reste de son livre est presque n.p.378.
tout employé à parler des interpretes de l'Ecriture, 'entre lesquels il prefere de beaucoup les Septante, 'qu'il dit n'avoir rien c.2.p.159.160. c.3.p.160.161.
ajouté ou retranché de l'hebreu que pour de bonnes raisons, & par la conduite de Dieu. 'Il loüe beaucoup le travail d'Origene c.7.p.164.
dans ses Hexaples; [ce qui justifie sa candeur, & fait voir que quand il a blasmé Origene, c'est parcequ'il le croyoit blasmable, & non par aucune animosité particuliere.] 'Il marque au commencement quelques figures dont on se servoit dans les livres de l'Ecriture pour marquer ou le sens des Prophetes, ou les differences des versions. c.1.2.8.
'Il fait aussi une enumeration des livres de l'Ecriture, '& une liste des Rois d'Egypte depuis Alexandre,[a] & des Empereurs Romains [que nous ne garantirons pas.][b] c.4.23.p.161.180. c.12.p.168. a c.13.&c.
&c. 'On "trouve bien de l'erudition dans cet ouvrage. ["Nous en avons apparemment perdu la preface, par laquelle il l'adressoit à quelque homme habile de ses amis, qui pouvoit l'avoir engagé à y travailler.] Note 7. b Du P., t.2.p. 744.

ARTICLE XIV.

Du traité Des pierreries, & de quelques autres ouvrages de Saint Epiphane.

[NOUS avons encore d'autres ouvrages de S. Epiphane, que nous mettrons ici de suite, parceque nous n'en savons point le temps. Le plus celebre]est celui qu'il intitula Des pierreries. [c] S. Jerome à qui il l'avoit donné de sa main, l'appelle [en 396 ou 397,][d] un fort bel ouvrage,[e] & un illustre monument de l'esprit & de l'erudition de son auteur, [f] il le fit pour Diodore Evesque "de Tyr, qui le pria par une lettre de luy expliquer les douze pierreries qui estoient sur le Rational du grand Prestre de la loy; de luy en marquer les noms, la couleur, "& ce qui en fait la beauté ou la distinction, la place [qu'elles avoient dans le Rational,] les reflexions qu'on en peut tirer pour l'edification, pour quelle tribu estoit chaque pierre, où on l'avoit trouvée, & de quel pays elle vient. 'S Epiphane dans la réponse à Diodore, dit que comme J.C. & ses disciples en recevant quelque chose des hommes, donnoient plus qu'ils ne demandoient, & que comme Elie en demandant un peu de pain à la veuve de Sarepte, recompensa sa charité par une benediction abondante; ainsi Diodore en luy demandant cet écrit, que son incapacité luy rendoit fort difficile, luy obtenoit par ses prieres une nouvelle

Marginal notes: Hier in Is. 54. p. 201 b. — c in Ez. 28. p. 479. e. — d ep. 128 p 63 2. — e in Is. 54. p. 201. b — f Fac. l. 4 c. 2 p. 158. 159 | Epi. t. 2. p. 225. b. — Note 8. — id. iac. — Fac. p. 158. 159.

intelligence, de nouvelles lumieres & une abondante effusion des graces du Ciel.

Epi.t.2.p.225. 253. a pr. 'Nous avons aujourd'hui ce traité en deux manieres, dont l'une est un abregé de l'autre, a fait selon le Pere Petau, par Anastase. [Mais je ne sçay si le plus long ne seroit point encore un abregé ou un simple extrait: Car je ne voy point qu'il réponde fort à l'idée qu'en donne S. Jerome: Et l'on n'y trouve rien de ce que Diodore luy avoit demandé de plus considerable, ni des reflexions de pieté que l'on pouvoit faire sur chaque pierre precieuse. Il n'y a pas d'apparence que S. Epiphane ait omis au moins cet article.]

Hier.ep.128.p. 63.2. 'Et S. Jerome dit que son livre donnoit une connoissance tres ample non seulement de la nature & de la valeur de ces pierreries, mais aussi des vertus ausquelles on les pouvoit raporter. [Il n'est pas en effet fort improbable qu'on ait fait du livre ce qu'on a fait de l'epistre dedicatoire, dont l'on ne trouve dans S. Epiphane que ce qui contient precisément la demande de Diodore; & l'on y a retranché beaucoup d'autres choses qui sont dans Facundus, lequel ne raporte encore cette lettre qu'en l'abregeant.]

Le Pere Petau ne doute pas que les reflexions mystiques & morales sur les proprietez des animaux recueillies par un ancien naturaliste, cité, dit-on, par Origene & par d'autres sous le titre du Physiologue, ne soient veritablement de S. Epiphane.

Du P.t.2.p.244. 'Ce livre n'est pas aujourd'hui fort estimé: ce qui n'empesche pas

Epi.t.2.p.186. 187. qu'on ne le croie estre de S. Epiphane: 'de quoy on peut voir les raisons dans la preface de Ponce de Leon sur la traduction qu'il a faite de ce traité. [Je ne sçay si elles sont tout à fait fortes.]

Cass.inst.c.5.p. 'Cassiodore nous assure que ce Saint avoit expliqué en un seul livre d'une maniere abregée, le Cantique des Cantiques; & il avoit fait traduire ce livre en latin par un autre Epiphane. [Nous ne l'avons pas aujourd'hui. Voilà quels sont les ouvrages assurez de S. Epiphane, outre quelques lettres dont nous parlerons dans la suite.]

Cotel.g.t.1.p. 426-430. 'On nous a donné depuis peu quelques paroles de pieté qu'on luy attribuë, recueillies parmi celles des anciens Peres des deserts. [On y peut remarquer son estime & son respect pour

p.427. l'Ecriture,] dont il dit que non seulement la lecture nous est tres utile pour nous garantir de pecher, & que c'est trahir honteusement nostre salut & nous jetter dans le precipice, que d'ignorer la loy de Dieu & les Ecritures, mais que la seule vuë mesme des livres saints est [quelquefois] capable de nous arrester lorsque

nous sommes portez au peché, & de nous animer à la pratique de la vertu.

'Pour le livre de la vie & de la mort des Prophetes, [a] le P. Petau & d'autres jugent qu'il est trop rempli de fables & d'impertinences pour estre de S. Epiphane, [b] quoiqu'il y ait des Protestans qui le citent comme de luy. [c] M.r Cotelier l'appelle le faux Epiphane, admirablement fecond en mensonges. Epi.t.2.pr|Du. P.p.445. a Boll.12.may,p 40.c. b Ori.mart.n.p. 155. c Cotel.in Chry. n.p 220.a.

[d] Le P. Petau juge aussi que les huit oraisons qu'on luy attribuë peuvent estre d'un Epiphane Evesque de Salamine, puisqu'on en trouve dans le VII. & dans le IX. siecle, mais qu'assurément elles ne sont point de celui qui a vécu dans le IV. Il dit que cela se voit par le style, & par quelques autres marques. 'D'autres ne cedent ni à son autorité, ni à ses preuves [Mais je ne sçay s'ils les ont aussi-bien examinées que luy. Au moins ils ne les ont pas traduites: & les matieres dont quelques unes traitent, n'estoient pas bien communes du temps de S. Epiphane.] 'Il y en a deux sur la feste des Rameaux, une sur la sepulture de J. C, deux sur sa resurrection, dont la seconde n'est qu'en latin, une sur son ascension, une sur les loüanges de la Vierge, & une sur les mysteres des nombres. d Epi.t 2.pr| Boll.p.49.f. Du P.p.445. Epi.t.2.p.251. &c.

'M.r Huet croit qu'on peut attribuer à Saint Epiphane un ouvrage intitulé La philosophie d'Origene, mais qu'on voit par l'ouvrage mesme avoir esté fait par un Evesque. Cet ouvrage raporte les sectes & les dogmes des philosophes, que l'auteur paroist avoir eu intention de refuter. Ainsi il a assez de raport avec le dessein du grand ouvrage de Saint Epiphane contre les heresies. Mais quelques lignes que l'on en cite [paroissent d'un meilleur grec que n'est celui de ce Saint.] Huet.ori.p. 277.c.d.

ARTICLE XV.

Sentiment de Saint Epiphane sur les images: Du rideau dechiré par luy.

'LES Iconomaques firent ce qu'ils purent pour s'autoriser contre l'Eglise d'un nom aussi illustre qu'estoit celui de S. Epiphane. 'Ils produisoient pour cela quelques paroles qu'ils pretendoient qu'il avoit dites pour défendre de mettre des images dans les eglises ni dans les lieux où reposoient les corps des Saints. 'Ils luy attribuoient outre cela deux ou trois livres sur le mesme sujet, & une lettre à l'Empereur Theodose, [a] à la Cont.B.t.5.p. 772.f. f. f|773.a|774.d. p.773.f. a p.774.a.

fin de laquelle il disoit qu'il avoit souvent parlé aux autres Evesque pour faire oster les images; mais qu'ils avoient rejetté cette proposition, & qu'ils ne l'avoient pas seulement voulu ecouter.

d.e. 'On répondit à cela dans le VII. Concile, en niant que tous ces écrits fussent de Saint Epiphane, puisqu'ils n'estoient point
p.773 d.e. connus dans l'Eglise comme ses veritables ouvrages, 'puisque S. Epiphane ne disoit rien contre les images dans son ouvrage
p 775.b. contre toutes les heresies, 'puisque les propres disciples avoient mis son image avec beaucoup d'autres peintures dans une eglise
Jo.D ima.l.1. qu'ils avoient bastie sous son nom.'S. Jean de Damas s'objectant
2.p.506.e|514 c. aussi S. Epiphane, qu'on pretendoit avoir condanné ouvertement la pratique de l'Eglise touchant les images, répond que
l.1.p.506.e. les écrits qu'on citoit de luy pouvoient bien estre supposez, 'ou bien que ce Saint combatoit en cela non le culte des images en luy mesme, mais quelque superstition particuliere;comme Saint Athanase a combatu certains honneurs que les Egyptiens rendoient au reliques des Saints.

Hier.ep.60.c.5. 'Nous trouvons à la fin d'une lettre qui est certainement de luy,
p.161.a. que passant un jour,[en l'an 394,]par un village du diocese de Jerusalem nommé Anablatha, avec Jean Evesque du lieu,il y remarqua en un endroit une lampe qui bruloit. Il demanda ce que c'estoit. on luy dit que c'estoit une eglise: & y estant entré pour faire oraison, il trouva "un rideau tendu sur la porte avec une *velum.*
image peinte comme de J.C. ou de quelque Saint: Car, dit-il, je ne "
me souviens pas bien de qui estoit l'image. Voyant, donc conti- "
nuë t-il, l'image d'un homme exposé dans l'eglise de J.C, contre "
l'autorité des Ecritures, je dechirai la tenture, & je dis aux "
[Ecclesiastiques]du lieu, qu'il valoit mieux employer cette étofe "
à couvrir le corps de quelque pauvre homme pour le porter en "
terre. Et comme ils disoient en murmurant: S'il avoit envie "
de dechirer nostre rideau, au moins falloit-il qu'il nous en "
donnast un autre; il promit de leur en donner un, & de l'envoyer au plustost. Il differa neanmonis un peu pour en donner
b. un meilleur,'pensant qu'on luy en dust envoyer de Cypre. Mais comme il vit qu'on murmuroit [soit de l'action en elle mesme, soit de ce qu'il n'envoyoit pas une autre tenture,] il en chercha une & l'envoya à Jean de Jerusalem, en le priant de la faire recevoir par les Prestres de ce lieu, & en mesme temps d'empescher qu'on ne se servist dans l'Eglise de ces sortes de tentures, qui sont, dit-il, contre nostre religion: Car il est de vostre honneur "
d'employer vos soins à oster "une superstition qui est indigne de "*scrupulositatem.*

» l'Eglise de JESUS CHRIST, & des peuples qui vous sont confiez.

Diverses personnes habiles ont cru que cet endroit, avoit esté ajouté à la lettre de S. Epiphane. Mais il faut avouer que cette pretention est difficile à soutenir. [Et aprés tout, il n'est peut-estre pas incroyable que la coutume de mettre des images dans les eglises, estant alors assez nouvelle, quoiqu'elle ait esté autorisée avant la fin de ce siecle par S. Paulin dans l'Occident, par Prudence qui témoigne qu'elle estoit à Rome mesme, par S. Astere,] & par S Gregoire de Nysse dans le Pont & la Bithynie, [S. Epiphane qui ne l'avoit pas trouvée dans la tradition des Eglises de Palestine & de Cypre, l'ait rejettée comme une superstition avec son zele ordinaire, qui estoit pour le moins aussi ardent qu'éclairé. Et aprés tout, on ne peut pas mesme blasmer la sollicitude des Superieurs Ecclesiastiques lorsqu'ils s'opposent aux nouveautez que les inferieurs veulent introduire, parceque les choses mesmes qu'on fait pour une bonne fin, peuvent avoir des effets tres dangereux. Que s'il trouvoit que les images fussent contraires à l'Ecriture, il n'y a pas lieu de s'en étonner, puisque les Juifs estoient fortement persuadez depuis plusieurs siecles qu'elle les leur défendoit. Ce n'est donc pas à nous à entreprendre de condanner ce qu'a fait un Saint: Il faut nous contenter d'estre assurez que ni son autorité ni ses raisons ne doivent point non plus nous faire condanner beaucoup d'autres Saints, qui ont approuvé ce qu'il improuvoit, parceque dans des choses indifferentes d'elles mesmes, chacun a la liberté de suivre sa foy & sa pieté; & qu'elles peuvent encore moins l'emporter sur les decisions de] l'Eglise, qui a receu & loüé l'usage des images, comme S. Jean de Damas le remarque avec beaucoup de lumiere.

Du P.t.2.p.746 747. — NOTE 9. — p.747. — Jo.D.ima.l.1.p. 506.e.f.

ARTICLE XVI.

Abregé des dernieres actions de S. Epiphane: Sa mort: De Philon Evesque de Carpasie; & de S. Tycon.

SAINT Jerome parlant de S. Epiphane sur l'année 392, dit qu'il vivoit encore alors, quoique dans une extreme vieillesse. [Dieu le conserva neanmoins encore durant dix ou douze ans, & son âge ne l'empescha pas d'avoir part à plusieurs affaires importantes, & mesme de faire divers voyages. Nous n'en parlerons qu'en abregé, parcequ'on trouvera les mesmes choses plus étenduës en d'autres endroits.

Hier v. ill. c. 114. p. 300. d.

ep.60.c.1.p.157.a. Il semble qu'il estoit en Palestine l'an 393,]lorsque les moines du monastere que Saint Jerome conduisoit à Bethléem, se plaignoient à luy de ce qu'ils n'avoient personne qui leur administrast les sacremens, & luy témoignoient souhaiter de voir ordonner Prestre Paulinien frere de S. Jerome.

c.5.p.161.a. [Il vint "en l'an 394 à Jerusalem, apparemment vers Pasque: V. S. Jerome § 66. & ce fut dans ce voyage]qu'il passa, comme nous avons dit, à Anablatha, pour aller celebrer "l'office divin avec Jean de Jeru- *collectam.* Hier.l.heb.p.270.c|276.c. salem au lieu saint appellé Bethel. Ce lieu est sans doute]'celui qui est celebre dans l'Ecriture. Ce n'estoit plus alors qu'un petit village, qu'on trouvoit à la droite en allant de Jerusalem à Naplouse,"à quatre ou cinq lieuës de Jerusalem. On y avoit basti une à 12. milles eglise sur le lieu où Iacob avoit vu l'échelle.

[Il paroist que S. Epiphane & Jean estoient encore alors unis ensemble. "Mais le Saint ayant parlé avec beaucoup de chaleur V. S. Ierome § 66,67. devant le peuple contre Origene, que Jean aimoit, cela les broüilla extremement. Saint Epiphane quitta pour cela Jerusalem, & s'en alla à Bethléem se consoler avec S. Jerome; & peu aprés il se retira dans son monastere prés d'Eleutherople. Il crut ensuite sur des principes dont nous ne nous rendons pas juges, devoir porter par ses lettres tous les moines de ces quartiers là à se separer de la communion de Jean leur Evesque & quand le monastere de S. Jerome l'eut fait, S. Epiphane ordonna Paulinien pour en estre Prestre: Cette action causa beaucoup de bruit, & obligea S. Epiphane d'écrire à Jean une grande lettre que Saint Jerome traduisit depuis. Il fut obligé d'écrire pour ce mesme sujet aux Evesques de Palestine & au Pape Sirice, devant lequel Jean s'estoit efforcé de le noircir. Cette dispute finit pour ce qui regardoit Saint Jerome, vers le milieu de l'an 397. On ne voit pas quelle issuë elle eut à l'égard de Saint Epiphane, sinon que Pall.dial.c.16.p.43.b. Theophile d'Alexandrie, qui y parut favorable à Jean,]'traita Ibid. le Saint dans une lettre, d'heretique & d'auteur de schisme.

[Ce fut peut-estre dans le temps que nous avons dit qu'il estoit Hier.ep.27.p.197.a. en Palestine, en 394,]'qu'il "s'efforça inutilement de persuader à V. Theophile § 11. S.te Paule qui estoit malade, de vouloir recevoir les soulagemens humains dont sa foiblesse avoit besoin.

"L'an 401 Theophile s'estant declaré contre Origene, rechercha l'union de S. Epiphane, & pour cela luy manda ce qu'il avoit fait contre les solitaires de Nitrie. S. Epiphane se hasta de communiquer son extreme joie à S. Jerome. Il assembla ensuite le Concile de sa province, où il condanna la lecture d'Origene,

apparemment en 402: & au commencement de 403 il alla à Constantinople.'Il y ordonna un Diacre sans en avoir le consentement de S. Chrysostome qui en estoit alors Evesque; n'ayant voulu avoir aucune communion avec ce grand Saint, parcequ'il demandoit l'examen d'un Concile avant que de vouloir condanner Origene & les moines qu'on accusoit d'estre Origenistes. On pretend qu'il estoit prés de parler publiquement, comme à Jerusalem, contre Origene & ceux qui ne le condannoient pas, s'il n'eust eu peur de voir soulever tout le peuple contre luy: '& l'on ajoute "qu'il refusa mesme de prier pour le jeune Theodose qui estoit alors malade, parcequ'Eudoxie sa mere ne vouloit pas faire chasser les pretendus Origenistes. Cependant ceux-ci l'estant venu visiter, il fut touché"de la maniere sage & humble dont ils luy parlerent, & ne voulut plus prendre part à toutes ces méchantes affaires, mais ne songea plus qu'à s'en revenir à son Eglise, laissant à d'autres, comme il dit, la ville, la Cour, & la comedie.'Quelques uns croient que la conduite de S. Epiphane à l'égard de S. Chrysostome, est la cause de ce que Theodoret, qui avoit assez d'occasions de parler de luy, ne le fait neanmoins jamais.

V. S. Chrysostome § 69.
V. Theophile § 18.
&c.
Soz.l.8.c.15.p.777.778.
Thdrt.l.5.p.491.2.a.

'Outre le regret que le Saint pouvoit avoir d'estre venu à Constantinople[pour servir de ministre aux passions de Theophile,]il y a assez d'apparence, dit Sozomene, que Dieu luy avoit revelé que le temps de sa mort estoit fort proche: & il mourut effectivement au retour de ce voyage, avant mesme que d'arriver en Cypre, & estant encore sur mer.'L'Eglise greque & la latine s'accordent à faire sa feste le 12 de may; auquel elle est "marquée par Bede, & ensuite par Usuard, par Adon, & par tous les autres.'Aussi selon la suite de l'histoire, il est aisé que ç'ait esté le vray jour de sa mort, ou celui auquel il fut mis en terre aprés avoir esté raporté à son Eglise. Les Grecs en font fort solennellement l'office, particulierement en une chapelle de son nom qu'ils avoient à Constantinople dans l'eglise de S. Philemon. Les Moscovites ont aussi appris d'eux à l'honorer. [S'il est permis de citer sa vie,] 'on y lit qu'il fut enterré dans une eglise de la ville' contre la loy & la pratique des Romains: c'est pourquoi on eut soin d'en obtenir aussitost la permission par un rescrit d'Arcade. 'Il est dit dans le second Concile de Nicée, que ses disciples bastirent une eglise en Cypre sous son nom, où ils mirent sa statuë ou son image avec "beaucoup d'autres. 'Il paroist par le Concile d'Ephese, que ce fut Sabin qui fut ordonné par l'assemblée des Evesques

Soz.p.778.b.
V. S. Chrysostome note 63.
Boll.12.may,p.365.2.3.
§ 2.
Epi.vit.c.70.71 p.380.
Conc.t.7.p.477 c.
εἰκονικῶν στηλογραφιῶν.
t.3.p.801.a.

de Cypre pour luy succeder, & aprés luy Troïle qui mourut un peu avant ce Concile.

Soz.l.7.c.27.p. 749.b. 'Dieu qui avoit honoré ce Saint pendant sa vie par divers prodiges, les augmenta encore aprés sa mort. Car on dit que les possedez estoient delivrez à son tombeau, & que divers malades y recevoient la guerison par une faveur que Dieu ne luy avoit point accordée tant qu'il avoit vécut sur la terre. Conc.t.7.p.473.e. 'Les Iconomaques le relevent comme un Saint tres celebre "entre ceux que Dieu honoroit par divers miracles. ἐν σημειοφόροις.

Hier.ep.60.c.2.p.57.a. 'Nous avons dit ci-dessus, que comme le diocese de Salamine estoit fort grand, Saint Epiphane prioit quelquefois l'Evesque Philon d'y ordonner des Prestres & de faire les autres fonctions necessaires dans de certaines Eglises dont Philon estoit plus proche que luy [Ce Philon qu'on juge par là avoir esté quelque Evesque de Cypre dont le diocese confinoit avec celui de Salamine, est sans doute] Epi.vit.c.49.p.360.c. 'celui que la vie de S. Epiphane appelle Evesque de la ville de Carpasie, a Baudr.p.165. ᵃqui est une ville septentrionale de l'isle, [& assez voisine de Salamine selon la carte.] b Epi.vit.p.360.c.d. ᵇLa vie de S. Epiphane le qualifie un homme saint, qui d'avocat ayant esté fait Diacre, fut depuis ordonné Evesque par Saint Epiphane sur l'ordre qu'il en avoit receu de Dieu par une revelation: c.57.p.367.d. Et le Saint, ajoute cette vie, estant obligé d'aller à Rome, c.49-57. '& depuis encore à Constantinople, 'envoya querir le tres religieux Evesque Philon, luy remit le soin de son Eglise durant son absence, & luy donna le pouvoir d'ordonner les Ecclesiastiques dont on pourroit avoir besoin. Hier.ep.60.c.1.p.157.a. 'Saint Epiphane l'appelle de bienheureuse memoire dans sa lettre à Jean de Jerusalem [en l'an 394. Ainsi il estoit mort dés ce temps là, quoy qu'en puisse dire la vie du Saint.]

Lab'.scri t.2.p.213|Suid.φ.p.1065.e,Poss.t.2.p.280. 'Le Pere Labbe aprés Possevin, croit que ce Philon est celui que Suidas dit avoir écrit sur les Cantiques [Que si cela est, c'est une faute à Suidas ou à ses copistes de l'avoir appellé Philon de Carpathe; ce qui ne peut marquer qu'un homme natif ou Evesque de l'isle de Scarpanto prés de la Candie, trop loin de Cypre pour luy attribuer ce que S. Epiphane & sa vie disent de Philon de Carpasie.] Labb.p.214. 'Les Chaines des anciens Peres sur les Cantiques citent plusieurs fois cet ouvrage de Philon. Bib.P.t.1.p.159. 'Nous en avons un sous son nom dans la Bibliotheque des Peres. [Mais "il y a quelque sujet de douter qu'il soit veritablement de luy.] NOTE 10.

Men.16.jun.p.121. 'Les Grecs disent que ce fut S. Epiphane qui ordonna Saint Tycon Evesque d'Amathonte en Cypre, aprés la mort de Mnemone qui l'avoit elevé au diaconat. Nous ne trouvons rien de

ce Saint que dans leurs Ménées, où ils marquent diverses particularitez de sa vie, toutes edifiantes & croyables,'avec un grand nombre de miracles faits durant sa vie & aprés sa mort: 'c'est pourquoi ils luy donnent le titre de Thaumaturge.'Ils en raportent deux, [dont le dernier au moins demanderoit une plus grande autorité que la leur.]'Ils font tout leur office de ce Saint le 16ᵉ jour de juin,[auquel Baronius l'a mis aussi dans le martyrologe Romain.] p.122. p.117. p.122. p.117-124.

SAINT DELPHIN, ARCHEVESQUE DE BORDEAUX.



AINT Delphin n'est conté aujourd'hui que pour le troisieme Evesque de Bordeaux, parceque nous ne connoissons point ceux qui ont gouverné jusqu'à luy cette Eglise, depuis Oriental qu'on met le second,& qui assista en l'an 314 au Concile d'Arles. [Il fut fait Evesque en l'an 380 au plustard,]'puisqu'il assista le 4ᵉ octobre de cette année là au Concile de Saragoce, "où les Priscillianistes furent condannez. 'Quelque temps aprés, lorsque ces heretiques passoient par l'Aquitaine pour aller à Rome, S. Delphin leur fit refuser l'entrée de Bordeaux. Mais il ne put empescher qu'ils ne fissent de grands desordres dans son diocese.["L'an 384 ou 385,]'on tint un Concile contre eux à Bordeaux mesme. La verité y fut reconnuë; mais les Evesques eurent assez de foiblesse pour souffrir que Priscillien refusast de répondre devant eux,& qu'il appellast à Maxime qui estoit alors maistre des Gaules.

Gall.chr.t.1.p.196. Conc.t.2.p.1009 c. V.leur titre § 5. Sulp.l.2.p.173. Ibid. § 8. p.175.

V. S. Paulin § 5. ["Ce fut en 390 au plustard, que S. Delphin battiza le grand S. Paulin de Nole; & il paroist qu'il avoit mesme contribué beaucoup à sa conversion. Il donna aussi le battesme au frere de ce Saint. S. Paulin eut toujours depuis un tres grand respect pour luy, & le regarda comme son pere.

Amb.ep.70.p.333.d. S. Delphin n'eut pas ce seul Saint pour ami.] Il estoit encore extremement uni avec Saint Phebade [d'Agen,] en sorte qu'ils aimoient mieux qu'on leur écrivist par une lettre commune, qu'à chacun d'eux en particulier. c.d. On voit qu'ils avoient tous deux un commerce ordinaire de lettres avec S. Ambroise, quoiqu'il ne nous en reste aujourd'hui qu'une seule adressée à tous les deux. Phebade y est mis le premier [sans doute à cause de son antiquité & de son merite personnel, qui fait que nous le voyons nommé le premier dans le Concile de Valence en l'an 374, & dans celui de Saragoce auquel S. Delphin estoit present. Fest.p. Car puisqu'on voit par Feste que dés l'an 370, l'Aquitaine estoit divisée en deux provinces, [& que nous ne trouvons point que la seconde ait jamais eu d'autre metropole que Bordeaux; nous ne voyons pas moyen de douter que Saint Delphin ne fust metropolitain de S. Phebade. Mais cela estoit peut-estre si nouveau, que S. Delphin accoutumé à ceder à un Evesque aussi ancien & aussi illustre que S. Phebade, voulut toujours conserver le rang que son humilité luy faisoit aimer. Leurs eveschez ne sont point marquez dans la lettre que Saint Ambroise leur écrivit : mais l'union de ces deux noms, tous deux assez extraordinaires, fait juger que ce sont les Saints dont nous parlons]

Paul ep.22.23.25. Saint Delphin avoit encore auprés de luy S. Amand, [dont la sainteté est celebre. Il pouvoit estre alors son Prestre, & il fut depuis son successeur.] V. son titre

ep.22.p.204. Saint Delphin entretint aussi toujours commerce par lettres avec S. Paulin; celles de S. Delphin estoient pleines du sel de la sagesse divine. Saint Paulin faisoit les siennes plus simples par respect. Mais S. Delphin ayant vu qu'il en écrivoit à S. Amand de plus elevées, il voulut qu'il luy écrivist de mesme. ep.15.p.170. Surquoi Saint Paulin luy écrivit son epistre 25 [en l'an 396.] ep.21.p.203. Il luy écrivit encore une lettre qui est perduë, sur un Marius, & sur l'affaire de Basile Prestre de Capoue. V.S. Paulin §27. ep.25.p.219.220 Cette affaire réussit par les sollicitations de S. Delphin: & il en manda la nouvelle à S. Paulin au commencement de 398, par Cardamas, qui ayant esté esclave de Saint Paulin, & assez dereglé, avoit merité par le changement de sa vie d'estre fait Exorciste par S. Delphin. ep.17.p.180. La lettre que Cardamas apporta, estoit fort courte. ep.18.p.187. Le Saint y mandoit à S. Paulin une maladie fort longue & fort fascheuse qu'il avoit euë, mais dont il estoit alors gueri. Il avoit eu la fievre, & puis une fluxion. ep.25.p.221. Saint Paulin luy répondit aprés Pasque par sa lettre 18.

ep.13.p.164.165. [En l'an 399,] S. Paulin écrivit à S. Sulpice Severe par Amaque

V. S. Paulin § 33. Soudiacre de S. Delphin. [S. Paulin attendit inutilement "tout cet été des nouvelles de S. Delphin par le Prestre Urane: mais il en eut à la fin de l'année par Cardamas. Il y répondit avant le 29 juin de l'an 400, par les lettres 16 & 17, & promit à S. Delphin de luy faire écrire tant par le Pape Anastase que par Venere de &c. Milan. "S. Delphin faisoit alors bastir une eglise à Lengon, qui V. S. Paulin § 5. apparemment estoit une terre que Saint Paulin avoit donnée à l'Eglise de Bordeaux.] 'Nous avons encore une lettre que Saint ep. 19 p. 188. Paulin écrit à S. Delphin, pour luy recommander l'ame de son frere mort depuis peu. [Nous n'en savons pas le temps.]

'S. Paulin dans un poëme qu'il fit le 14 de janvier 404, mar- car. 26. p. 619. quant les Saints les plus illustres de chaque pays qui honoroient & sanctifioient leur province par leurs tombeaux & par leurs cendres, dit que c'est en cette maniere que l'Aquitaine s'attribuë Delphin. [Il mourut donc au plustard en l'an 403, ou mesme en l'an 402, s'il est mort le 24 de decembre, auquel le martyrologe Romain marque sa feste.] 'Mais Baronius ne dit point qu'il ait Bar. 24 dec. f. eu de raison particuliere pour la mettre ce jour là.

SAINT FLAVIEN, EVESQUE D'ANTIOCHE.

ARTICLE PREMIER.

Naissance & jeunesse du Saint: Il défend la foy n'estant encore que laïque.



[NOUS serions obligez de faire une longue histoire de Saint Flavien, s'il falloit s'étendre sur toutes les choses qui peuvent appartenir à sa vie. Mais il y en a beaucoup que nous ne toucherons ici qu'en passant, parcequ'elles ont esté traitées sur d'autres titres, où l'on en pourra voir le detail.]

'Il estoit né d'une famille considerable, [& sans doute dans Thdrt l. 4. c. 22. p. 697. a | Chry t. 4. p. 839. b. Antioche où il a toujours vécu.] "Il a eu apparemment plusieurs a Chry t 1 h. 3. 20 p. 38. c | 124 e

freres ou sœurs : & en l'an 387, il luy restoit encore"une sœur μόνη ἀδελ-
unique qui vivoit dans une grande pieté, & qui avoit toujours φοῦσα.
t.4.p.839.a. demeuré avec luy. 'Il estoit fort jeune lorsque son pere mourut,
t.2.h.69.p.731.b. & luy laissa de grands biens. 'Estant Evesque il possedoit encore
t.4.p.838.e. la maison qu'il avoit heritée de ses ancestres. 'Mais ni les riches-
ses, qui avec les maux qui les suivent sont le plus grand obstacle
p.839.a.b. qu'on puisse avoir pour le salut, 'ni sa jeunesse, ni tous les avantages qu'il pouvoit esperer dans le siecle, ne l'empescherent point de se donner tout entier à Dieu.

p.840.a. 'Dés l'enfance il parut un esprit grave & serieux. Quand il fut un peu plus avancé en âge, il employa sa raison à retrancher par la pieté tout ce qu'il y avoit de défectueux dans son ame, afin que ce fust comme une terre bien défrichée, & bien preparée
b.c. à recevoir les semences du Ciel, pour les y faire fructifier.'Il eut
soin aussi"de veiller sur tous les mouvemens de sa chair, & de &c.
p.838.e. les arrester par le jeûne & par les autres mortifications. 'Il renonça aux delices & à la bonne chere, se contentant de ce qui estoit necessaire pour entretenir sa santé, qu'il ne vouloit pas ruiner par des excés, afin de la pouvoir employer utilement
Thdrt.l.2.c.19.p.621.c. [pour Dieu, comme il fit.] 'Theodoret dit qu'il menoit une vie
a Chry.t.4.p.840.c.d. de"solitaire & de moine.ᵃQuoique dans sa vieillesse il n'eust plus ἀσκητικ.
à craindre la rebellion de sa chair, "il continua neanmoins à y &c.
d.e. vivre avec la mesme rigueur & la mesme vigilance, 's'assurant ainsi contre le peché par la crainte mesme de pecher.

Philg.l.3.c.27.p.489.a. 'Nous lisons dans un historien, 'qu'il suivit Saint Eustathe V.la note 3.
Evesque d'Antioche, lorsque [les calomnies des Ariens] le firent bannir [en Macedoine au commencement de l'an 331.]

Chry.t.1.h.52.p.578.a.d. 'S. Chrysostome se contente de dire qu'il fut present au dernier discours que fit ce Saint avant que de sortir d'Antioche, & que ce fut de luy mesme qu'il apprit à ne se pas separer du corps de cette Eglise, nonobstant sa deposition injuste. [Quelques uns
des"plus zelez d'entre les Orthodoxes le firent neanmoins, ne V.S. Eustathe.
pouvant se resoudre d'obeïr à Paulin intrus à la place de Saint Eustathe, & aux autres qui luy succederent, tous Ariens de croyance & de faction jusqu'à S. Melece ; & on leur a donné le nom d'Eustathiens. Les autres Orthodoxes se soumirent à ces Evesques qui n'estoient pas visiblement separez de la communion de l'Eglise universelle, & qui la pluspart cachoient un peu leur heresie.]

d. a Thdrt.l.2.c.19.p.621.622. 'Flavien fut du nombre de ces derniers,ᵃ& il en fut mesme le chef avec Diodore depuis l'an 350 au moins, quoiqu'ils ne fus-

sent encore que laïques. 'Les Evesques d'Antioche qui ne cherchoient pas les plus vertueux pour les ordonner, [leur laisserent une liberté entiere de demeurer dans ce dernier rang que chacun doit embrasser jusqu'à ce que Dieu l'en tire. On peut voir dans l'histoire des Ariens"avec quelle vigueur ils défendirent alors tous deux la divinité de J. C; comment ils apprirent au peuple & ensuite à toute l'Eglise à chanter ses loüanges en deux chœurs,& comment'sur la fin de l'an 350,]ils obligerent Leonce qui portoit à son malheur le titre d'Evesque d'Antioche, à deposer du diaconat Aece l'athée, en le menaçant s'il ne le faisoit, de se separer de sa communion, & d'aller porter leurs plaintes jusques en Occident, [où l'Empereur Constance estoit alors.] 'S. Chrysostome, qui ne manque pas de relever les travaux apostoliques par lesquels S. Flavien se signala dans un temps si dangereux, 'marque particulierement qu'il entreprit divers voyages pour la défense de la foy.

p.621.b c. | § 49. | Ib. § 76. | d. | Chry.t.1.h.52. p.578.579. | t.4.p.838.b.

ARTICLE II.

S. Flavien est fait Prestre par S. Melece, durant l'exil duquel il combat encore les Ariens.

FLAVIEN avoit ainsi cultivé le champ du Seigneur dans l'Eglise d'Antioche, lorsque S. Melece en vint recueillir les fruits. Il en fut fait"Evesque au commencement de l'an 361,& se rejouit d'y trouver un grand nombre de Catholiques; mais il en fut aussi-tost banni, parcequ'il s'estoit declaré hautement pour la vraie foy.'Constance pretendit mettre en sa place Euzoïus l'un des plus méchans des Ariens. Mais Flavien & tous les Orthodoxes qui jusques alors avoient cru pouvoir demeurer unis de communion avec les Ariens, ne purent se resoudre ni à abandonner S.Melece, ni à se soumettre à un homme tel qu'Euzoïus. Ils laisserent cet impie & les eglises aux Ariens, se contentant de l'eglise de la Palée dans les fauxbourgs, qu'on n'osa sans doute refuser à leur grand nombre.

Thdrt.h.52.p.579.a. | V.S. Melece § 2, 3. | Ib. § 5.

S. Melece revint l'année d'aprés, "& il eut bien souhaité se réunir dans une mesme communion avec les Eustathiens, mais ceux-ci ne voulurent point y consentir; "& Lucifer de Cagliari leur ayant ordonné le Prestre Paulin pour Evesque, cela forma un schisme tout à fait fascheux, non seulement dans l'Orient, mais mesme dans toute l'Eglise. Car le grand Saint Athanase,

Ib. § 5, 7. | Ib. § 8.

qu'on regardoit alors comme le centre de la communion Catholique, n'ayant pas cru se devoir separer des Eustathiens, avec qui il avoit toujours esté uni, quoiqu'il n'approuvast point du-tout l'ordination de Paulin, son sentiment fut embrassé par tout l'Occident, par les Evesques de Cypre, & par quelques autres Orientaux, mais en tres petit nombre, tout l'Orient s'estant hautement declaré pour S. Melece contre Paulin. S. Melece qui aimoit extremement la paix, ne put ni empescher ce mal, ni y remedier. Ainsi il s'appliqua à gouverner ceux de sa communion dans Antioche; & ce fut sans doute en ce temps là qu'il
Thdrt.v.P.c.28 p.780.d|815.d. recompensa les merites de Flavien & de Diodore,] 'en les elevant à la prestrise.

Ibid|h.l.4.c.22. p.696. 'Il les laissa mesme en sa place pour estre les chefs du peuple fidele, lorsqu'il fut banni sous Valens, [en l'an 370 ou 371,] ou plutost"pour y estre les défenseurs de la foy contre la fureur des Ariens, que l'Empereur Valens appuyoit mesme par sa presence. V. les Ariens § 117.
p.697.a.b. Flavien qui est toujours nommé le premier des deux, 'tenoit ce semble le premier rang dans l'Eglise d'Antioche. Il n'instruisoit pas neanmoins alors le peuple publiquement dans l'Eglise, & il se contentoit de refuter les Ariens dans les occasions qu'il en rencontroit, tantost dans les entretiens particuliers, tantost dans les conferences, & devant un plus grand nombre de personnes; & il le faisoit toujours avec une extreme force. De plus, il donnoit des armes à Diodore & aux autres, & leur fournissoit les raisonnemens & les passages de l'Ecriture dont ils se servoient ensuite avantageusement pour surmonter les heretiques.
h.l.4.c.24.p.699 b. 'Il eut la joie de voir S. Julien venir de la Mesopotamie le seconder dans cette guerre, comme il l'en avoit fait prier. [On peut voir sur les Ariens"tout ce qui se passa alors à Antioche.*Diodore en fut chassé plusieurs fois, & S. Flavien eut apparemment l'honneur de ne souffrir pas moins que luy, mais les preuves ne s'en sont pas conservées. § 117, 118. *V. son titre.

Le feu de la persecution fut enfin éteint l'an 378, par celui qui consuma malheureusement Valens, la paix fut renduë à l'Eglise. S. Melece revint d'exil; & le grand Theodose ayant esté elevé à l'Empire,"ordonna le 10 janvier 381, que toutes les eglises seroient V. son titre § 9.
l.5.c.3.p.707.c. ostées aux Ariens, & mises entre les mains des Catholiques.']Il y eut sur cela de la difficulté dans Antioche à cause de Paulin. Vital mesme "qui estoit chef de l'heresie des Appollinaristes, V.S.Melece § 15. avoit la hardiesse de pretendre les avoir. Theodoret dit que durant ce different, S. Melece demeuroit en paix sans rien dire,

ᶜmais que Flavien parla pour luy avec tant de force & de sagesse, c.d.
ᶜqu'il fit juger la chose en sa faveur.ᵃCe Vital dont nous parlons, p 708 a.
avoit esté autrefois dans la communion de Saint Melece ; & on ᵃSoz.l.6.c.25.p. 671.a.
&c. pretend qu'il l'avoit quittée "sur ce qu'il s'imagina que ce Saint
le consideroit moins que Flavien, [ce qui pouvoit estre, & avec
sujet.]

ARTICLE III.

S. Flavien est fait Evesque d'Antioche, & reconnu par l'Orient : L'Occident & l'Egypte soutiennent Paulin contre luy.

[LA mesme année 381, S. Melece ayant esté appellé au Concile œcumenique de Constantinople,] où il mena Flavien avec Conc.t.2.p.955. d.e.
V.S Melece luy, [il y mourut "vers la fin de may, & sa mort fut l'origine de
§17. beaucoup de troubles.] 'Il estoit demeuré d'accord avec Paulin, Cod.Th.app.p. 76.77.103.
Ib. §16. "que celui des deux qui survivroit l'autre, seroit seul Evesque de
tous les Orthodoxes d'Antioche, '& l'on ajoute que cet accord Socr l.5.c.5 p. 262.a.b|Soz.l.7.
&c. "avoit esté juré de chaque costé par les principaux Prestres, entre c.3.p.706.707.
V.S. Melece lesquels estoit Flavien. [Ce dernier point n'est ni bien autorisé,
§16. ni aisé à croire. Mais il estoit tres utile pour la paix de l'Eglise,
qu'on laissast Paulin gouverner l'Eglise d'Antioche pour le peu
de temps qu'il avoit encore à vivre, sans mettre personne à la
place de S. Melece. Aussi S. Gregoire de Nazianze, qui venoit
d'estre établi Evesque de Constantinople par tout le Concile, &
V. S. Gr.de particulierement par S. Melece, "employa tout ce qu'il avoit de
Naz §88-92. credit & d'eloquence pour soutenir cet avis. Cependant les
Evesques de l'Orient ne s'y trouverent nullement disposez, &
firent resoudre qu'on donneroit un successeur à S. Melece; & ce
fut la principale cause qui obligea S. Gregoire de renoncer à
l'episcopat. Ces Evesques se faisoient une fausse honte de ceder
en quelque sorte à l'Occident qui avoit toujours porté Paulin, &
ceux du patriarcat d'Antioche avoient encore sans doute plus
de peine à se resoudre de reconnoistre pour leur chef un homme
qu'ils avoient regardé jusques alors comme un adversaire.] 'On Socr.l.5.c.9.p. 266 c.
estoit apparemment dans la mesme disposition à Antioche, où
l'on pleuroit S. Melece,'non seulement par la douleur de sa mort, Chry.t.4.p.841.
mais encore par la crainte de voir en sa place un successeur
qu'on n'eust pas autant de sujet d'aimer que luy.

[Paulin eust esté à plaindre si on l'eust obligé de se charger de
la conduite d'un peuple qui avoit de l'eloignement pour luy.

Mais il seroit à souhaiter pour l'honneur de Flavien qu'il ne fust pas monté sur le thrône de S. Melece, en un temps où cela ne se pouvoit faire qu'avec scandale & en troublant la paix de l'Eglise.]

e. 'Car ce fut luy qui fut choisi pour succeder à S. Melece.[Assurément il ne fit pas de violence pour cela, & on peut mesme presumer de sa vertu qu'il fallut une grande violence pour l'y faire consentir.

Il fut nommé dans le Concile mesme, où il pouvoit estre de-

Naz.car.1.p.25. c. mandé aprés la mort de S. Melece;] 'puisqu'on demanda la main de S. Gregoire [comme chef du Concile, pour l'ordonner:] Ce Saint estoit bien eloigné de le faire; & les Evesques d'Egypte & de Macedoine qui vinrent ensuite au Concile, n'estoient pas pour

Cod.Th.app.p. 75-77. le souffrir.]'Aussi le Concile d'Aquilée[tenu la mesme année 381 au mois de septembre,]marque assez qu'on savoit en Italie qu'on ne vouloit pas accorder à Paulin la conduite de l'Eglise d'Antioche, mais non pas qu'on l'eust encore donnée à un autre à son prejudice. Ce Concile écrivit mesme à Theodose pour demander qu'on luy conservast le droit qui luy appartenoit selon l'accord

p 78. fait entre luy & S. Melece,'& deputa quelques Prestres en Orient pour solliciter en sa faveur.

Thdrt.l.5.c.9.p. 717.d. 'Ce furent donc les Evesques de la province [de Syrie] & "du comté d'Orient, [c'est à dire de tout le patriarcat d'Antioche,] qui s'estant assemblez [à Antioche,] consommerent l'election & du diocese.

Cod.Th.app.p. 104. l'ordination de Flavien, 'appuyez, à ce qu'on croyoit, par le consentement & mesme par le conseil de Nectaire fait Evesque de Constantinople [au mois de juillet, sur la fin] du Concile oecu-

Soz.l.7.c.11.p. 717.c. a Thdrt.l.5.c.23 p.736.c. menique.'Diodore alors Evesque de Tarse, & Acace de Berée, passerent pour avoir eu la principale part à cette action. a Paulin fit quelque instance pour son droit; mais les Evesques"ne voulurent point l'ecouter. V. S. Melece § 16.

c. 'C'est ainsi que Flavien aprés avoir soutenu tant de combats pour l'Eglise d'Antioche, & s'estre rendu illustre par les grands travaux qu'il avoit endurez pour la défendre [contre l'heresie,] en fut fait le pasteur & l'Evesque[en 381, vers le mois d'aoust ou de septembre. Car on ne differa par sans doute beaucoup aprés le Concile de Constantinople, qui peut avoir esté terminé à la fin de juillet. Personne n'estoit plus digne de cet honneur; & à

c.9.p.717.d. la reserve du droit de Paulin,] 'son election fut tout à fait canonique. L'Eglise d'Antioche assemblée pour l'autoriser, luy donna

Chry.t 4.p.841. a b|t 1 h.45.p. 527.d.c. son suffrage tout d'une voix;'& le commun du peuple"en eut assurément une extreme joie, croyant voir revivre en luy S. Melece. &c.

Mais

'Mais avec tout cela elle augmenta les maux & la division de l'Eglise. Socr.l.5.c.9.p. 266.c|Soz.p.717. b.

'Dans Antioche mesme plusieurs de ceux qui avoient suivi S. Melece, abandonnerent la communion de son successeur pour s'unir à celle de Paulin. 'Il s'y formoit souvent des dissensions & des querelles, qu'on ne pouvoit pas couvrir du pretexte de la foy. [Mais la division fut encore plus grande au dehors.] 'Theodoret avoue que l'ordination de Flavien produisit une longue mesintelligence entre Rome & l'Egypte d'un costé, & l'Orient de l'autre. 'L'isle de Cypre suivit l'Egypte; on y ajoute l'Arabie, & ces provinces demandoient que Flavien fust deposé. [a]Nestorius parle de quelques lettres "tres fortes & tres violentes écrites d'Egypte, qui n'avoient pas neanmoins étonné le Bienheureux Flavien, comme une semblable attaque n'avoit pas troublé S. Melece. 'Au contraire non seulement la Syrie, mais encore la Palestine, la Phenicie, l'Armenie, la Cappadoce, la Galacie, presque tout le Pont, se declaroient pour Flavien, '& il y faut joindre encore l'Asie & la Thrace, [b] comme Sozomene dit que tous les Evesques de l'Occident prenoient aussi-bien que Rome les interest de Paulin. [Cela est certain au moins "de S. Ambroise & de tout le Vicariat d'Italie.]

Soz.l.7.c.11.p. 717.b. — Ruf.l.11.c.21.p. 186 2. — Thdrt.l.5.c.23. p.736.c. — Socr l.5.c.10.p. 269.d|Soz p.717. b. — [a]Merc.t.2.p.86 § 5. — *tyrannico spiritu* — Soz.l.7.c.11.p. 717.b. — Thdrt.l.5.c.23. p.737.d. — [b]Soz.p.717.c. — V. S. Ambroise § 27.

ARTICLE IV.

On tasche en vain d'appaiser le schisme d'Antioche; mauvais effets qu'il produit.

'LE Concile d'Aquilée écrivant à Theodose pour Paulin, avoit demandé qu'on assemblast un Concile œcumenique à Alexandrie, pour examiner la cause de cet Evesque & quelques autres affaires qui troubloient alors l'Eglise. 'Il semble que la communion fust mesme rompuë entre l'Orient & l'Occident.'S. Ambroise "avec les Evesques de sa province continua à le demander encore, mais on jugea plus à propos qu'il se tinst à Rome[où il fut convoqué pour la fin de 382. Sur cela Theodose "assembla aussi en 382 à Constantinople les Evesques de l'Orient, qui ne voulurent point dutout songer à venir au Concile de Rome, mais ils y envoyerent trois deputez avec une longue lettre,] 'où ils declarent que par une deliberation commune de toute leur assemblée, l'ordination de Flavien avoit esté approuvée comme legitime.

Cod.Th.ap.p. 76. — p.98. — p.107. — Ibid. § 31. — Ibid. § 32. — Thdrt.l.5.c.9.p. 717.d.

['Paulin d'Antioche se trouva au Concile de Rome avec Saint Epiphane metropolitain de l'isle de Cypre, mais on ne sçait pas ce qui s'y passa. Il semble seulement qu'on puisse regarder comme le resultat de ce Concile,] 'ce qu'on lit dans Sozomene, que tout l'Occident s'unissoit par des lettres synodiques avec Paulin comme avec le legitime Evesque d'Antioche, qu'on gardoit au contraire un entier silence avec Flavien, & qu'on traitoit de mesme comme excommuniez Diodore & Acace parcequ'ils l'avoient ordonné. [Cette exception & la suite de l'histoire nous fait juger] 'que la communion subsista ou fut rétablie entre tous les autres Evesques. [Voilà l'état où demeura l'Eglise d'Antioche jusqu'à la mort de Paulin, qui arriva, comme nous croyons, vers l'an 388.] 'Les Orientaux qui communiquoient avec Paulin, firent à ce qu'on pretend, quelque nouvel effort en sa faveur dans le Concile que Theodose assembla encore à Constantinople en l'an 383, [mais on n'y eut point sans doute d'égard.

Ibid. § 36.
Soz. l. 7. c. 11. p. 717. c.
Bar. 381. § 63. 382. § 8.
Socr. l. 5. c. 10. p. 269. d.

On peut conter entre les grands maux que le schisme causoit dans Antioche, ce que nous apprenons de S. Chrysostome,] 'qu'il empeschoit qu'on n'y observast la discipline avec la vigueur necessaire, parcequ'on craignoit que ceux qu'on voudroit punir selon la grandeur de leurs fautes, ne quittassent l'Eglise pour s'aller jetter dans l'autre communion. Car tout le monde n'avoit pas la force de S. Chrisostome, qui pleuroit ceux qui pour leur malheur abandonnoient l'Eglise, quels qu'ils fussent d'ailleurs, innocens ou criminels; mais qui ne vouloit pas que la crainte de leur perte fist rien faire contre l'ordre & la discipline.

Chry. in Eph h. 11. p. 962. a.

'Il y en avoit assez qui tenoient les deux communions pour indifferentes, parcequ'il ne s'agissoit pas de la foy, & qui passoient sur cela fort facilement de l'une à l'autre, sans considerer qu'il ne peut y avoir qu'une seule veritable Eglise. 'Et c'estoit ceux qui faisoient le plus profession de pieté qui tomboient dans ce defaut, 'particulierement les femmes. a Cela faisoit condanner à tout le monde la legereté de ceux d'Antioche, & l'on disoit communément que qui vouloit se faire chef de parti y trouvoit sans peine des sectateurs. 'Saint Chrysostome se crut obligé de parler avec beaucoup de force contre cette facilité avec laquelle on passoit d'une communion à l'autre; 'mais il s'eleva avec encore plus de force contre ceux qui portoient l'amour de leur communion jusqu'à anathematizer ceux qui s'en estoient separez; '& il paroist qu'il le fit aprés la mort de Paulin, [lorsque

p. 961.
p. 963. d.
p. 962. d.
a p. 961. c.
p. 960-964.
t. 1. h. 76. p. 803.
p. 806. c, d.

le parti des Eustathiens estoit devenu beaucoup moins soûtenable qu'auparavant.] Il demandoit qu'on instruisist les autres de la verité avec douceur, mais qu'on evitast tout ce qui ne pouvoit servir qu'à augmenter l'aigreur & l'animosité qui n'estoit déja que trop grande.

V. S. Chrysostome t 30. [Pour ce qui est de l'indifference du culte, nous apprenons encore de Saint Chrysostome "que beaucoup la portoient jusqu'à pratiquer mesme les superstitions des Juifs, qui avoient aussi des synagogues dans la ville, ou à Daphné qui en estoit proche.] 'Outre les deux communions orthodoxes, les Apollinaristes [& les Ariens] avoient encore chacun leur parti dans Antioche. [Nous ne trouvons rien de particulier sur les Apollinaristes.] d.

'Les Ariens qui s'estoient vus maistres de toutes les Eglises [jusqu'en l'an 381,] estoient reduits à tenir leurs assemblées dans les fobourgs: '& Theodoret dit que ce fut la sage conduite de Flavien qui garantit les Eglises qu'il gouvernoit "des inondations & des tempestes de leur heresie. [Ils estoient tous de la secte ou au moins dans la creance d'Eunome, selon que S. Chrisostome nous les represente en parlant souvent contre eux: & les sermons où il les refute sont mesme intitulez *Contre les Anoméns*, qui est le nom qu'on donnoit aux Eunomiens, parcequ'ils ne vouloient pas que le fils fust mesme semblable au Pere.] 'Ils eurent Dorothée pour Evesque jusques en l'an 386. Socr.l.5.c.15.p. 274.b. Thdrt.dial.1.p. 31.b.c. κλύδωνος. Socr.l.5.c.12.p. 271.c.

ARTICLE V.

Conduite episcopale de S. Flavien.

'FLAVIEN se trouvant en possession de l'Eglise d'Antioche, s'appliqua avec beaucoup de soin & de succés au salut de son peuple, durant l'espace [de 23 ans] que dura son episcopat. 'Il travailla à faire revivre dans sa conduite les vertus de S. Melece,[a] afin de se sauver en sauvant avec luy le peuple dont il estoit chargé,[b] qu'il aimoit avec un amour ferme & ardent; & c'estoit en cette charité sincere qu'il faisoit consister le fond de sa pieté, sachant que tout le reste n'est rien sans cela. 'Il avoit la douceur de Moyse, non seulement sur les levres [& dans ses discours,] mais encore dans l'esprit & dans le cœur. Thdrt.dial.1.p. 31.b. Chry.t.1.h.45.p. 527.e. a t.4.p.839.a. b t.1.h.25.p. 295.b.c. t.2.a p.p.54.12.

'S. Chrysostome qu'il eleva du diaconat au sacerdoce,[c] marque [plusieurs fois] que son Evesque devoit parler au peuple aprés luy, avec un discours qui n'avoit pas l'eclat & le brillant de la Pall.dial.p.142. c Chry.t.3.p. 750.a b.

jeunesse, ni l'impetuosité d'un torrent, mais qui avoit une gravité pleine de sens [convenable à son âge,] & une douce abondance
t.1.h.53.p.587.e des paroles de la verité. 'Ses discours avoient une extreme force, parceque ses actions estoient tout à fait d'accord avec ses paroles.
e 4 p.840.d. 'Il veilloit sur tout, alloit partout, afin de conserver tout dans l'ordre & dans la paix, prendre garde qu'il ne s'elevast quelque dispute, & decouvrir tous les desseins du demon pour les arrester.

t.1.h.34.p.391.c [Quoique la ville d'Antioche fust extremement grande,]& que la plus grande partie du peuple eust embrassé la foy des
t.1 h.42.p.503.d Chrétiens, 'dont Saint Chrysostome semble faire monter le nombre à deux-cents mille; neanmoins il paroist qu'il n'y avoit guere qu'une assemblée publique en un mesme jour, tantost en
in Matt.h.86.p. 894.c. une eglise & tantost en l'autre:] 'D'où vient que S. Chrysostome avoit jusqu'à cent mille auditeurs. On peut juger par ses sermons, que S. Flavien manquoit rarement à se trouver à cette
t.5 h.70.p.861.a.b. assemblée,& à le venir entendre. 'Il alloit mesme aussi aux assemblées qui se faisoient à la campagne pour les festes des Martyrs,
t.1.h.25.p.294. '& il établissoit un tel ordre parmi son peuple, que lors mesme qu'il estoit absent, tout se passoit dans la regle & dans la tranquillité ordinaire.

in 1.Cor.h.21.p. 228. 'L'Eglise d'Antioche estoit fort riche: mais [il]dispensoit tellement les grands biens qu'elle possedoit, qu'il n'en restoit point pour des depenses superfluës. Tout s'employoit pour les pauvres, pour les malades, pour les estropiez, pour les veuves, pour les vierges, pour les prisonniers, pour les étrangers qui venoient dans la ville, pour ceux de la ville qui alloient faire des voyages, & pour d'autres depenses de cette nature, parceque l'Eglise est le refuge commun des miserables. On donnoit mesme audelà de ce que portoient les revenus de l'Eglise, comme S. Chrysostome s'offre de le faire voir à tous ceux qui voudroient en exa-
in Matt.h 67.p. 230.c. a d. miner les contes. 'Il dit autrepart que l'Eglise n'avoit pas plus de bien que les personnes mediocrement riches de la ville; [a] & qu'outre l'entretien des Ecclesiastiques à qui il falloit fournir le vivre & le vétement, outre un grand nombre de personnes qu'il falloit assister tous les jours, le seul catalogue des veuves & des vierges dont elle estoit chargée alloit à trois mille.

t.2.h.68.p 731.b 'Voulant une fois parler de l'aumosne, il dit que cela n'estoit point necessaire, puisqu'on avoit devant les yeux [non les paroles, mais] les actions de S. Flavien. Il avoit conservé sa maison paternelle, mais c'estoit pour la consacrer à l'hospitalité, & y

recevoir [particulierement] tous ceux qui estoient persecutez pour la verité en quelque endroit que ce fust de la terre. Il prenoit un grand soin que rien ne leur y manquast. 'Il y demeuroit apparemment luy mesme avec sa sœur. t.1.h.10.p.224.e

&c. [On voit un effet de sa vigilance, "de son adresse, & de son zele dans l'affaire des heretiques "Messaliens,] 'qu'il convainquit & condanna dans une assemblée de son Clergé, où il se trouva aussi quelques Evesques, & qu'il chassa de la Syrie aprés les avoir fait fouetter. 'Il écrivit contre eux aux Eglises de l'Osrhoene [dont ils estoient,] & par deux fois à un Evesque de la petite Armenie qui les supportoit. Il envoya aussi les actes de son Concile à Letoïus Evesque de Melitine, qui l'avoit prié de l'informer de cette heresie: '& S. Amphiloque l'ayant condannée dans le Concile de Side en Pamphylie, tout le Concile en écrivit une epistre synodique à Flavien. V. leur titre. Thdrt.l.4.c.10. p.673|hær.l.4.c.11 p.243|Phot.c.52.p.37. Phot.c.52.p.40 p.37.

1. [Si l'homelie.[1] 44 du 6.e volume de S. Chrysostome, est de ce Pere, ou si estant d'un autre, l'Evesque dont elle parle est Saint Flavien,] 'on y voit un bel eloge "de son zele contre les heretiques & contre les payens, auquel quelques uns, qui pouvoient bien avoir trop de froideur, trouvoient mesme de l'excés. 'Et Libanius se plaint en effet de la vigueur avec laquelle ce Saint travailloit à la ruine du paganisme, soit par luy mesme, soit en appuyant de son autorité les moines qui alloient abatre les temples dans la campagne. &c. Chry.t.6.h.44. p.358.359. Lib.de temp.p.13.15.

&c. [Il y avoit assez peu] 'qu'il estoit Evesque, "lorqu'il alla voir S. Marcien "celebre solitaire du diocese de Calcide. Il y fut accompagné des plus illustres Evesques qui fussent alors dans la Syrie, Acace de Berée, Eusebe de Calcide, Isidore de Cyr, & Theodore [metropolitain] d'Hieraple. Ils vouloient tous ordonner Prestre un homme si digne de l'estre : mais pas un n'osa faire cette violence à son extreme humilité. 'Flavien fut plus hardi à l'égard de S. Macedone, & il l'ordonna Prestre, "quoiqu'il ne sçeust quoy que ce soit, & il se laissa mesme ordonner sans savoir ce qu'on faisoit. Mais dans cette simplicité il avoit une vertu extraordinaire. V. S. Marcien. Thdrt.v.P.c.3. p.789.790. c.13.p.835.836. V. S. Macedone

[Neanmoins Flavien n'honora jamais si fort le sacerdoce que lorsqu'il y eleva Saint Jean Chrysostome, "au commencement de l'an 386. Ce Saint fut depuis sa langue pour l'instruction du peuple d'Antioche, & l'on peut dire que l'histoire des douze années de son sacerdoce, fait une grande partie de celle de l'episcopat V. son titre § 13.

1. la 118.du 5.e tome de Savilius, p.764, entre les douteuses. M.r du Pin la rejette, t.3.p.102.

Chry.vie,l.2.c.3 p.96,98. de S. Flavien :] '& il est encore plus vray de dire que l'eloquence de S. Chrysostome "est une preuve continuelle de l'humilité & &c. de la charité de celui qui ne craignit point de placer sur le chandelier une lampe dont la lumiere estoit capable d'obscurcir la sienne, & qui vit toujours sans envie l'eclat qu'elle repandoit de toutes parts. ["Ce fut apparemment durant le Caresme V. S. Chrysostome § 17. Chry.t.2.h.73.p 769.b.c. qui suivit l'ordination de S. Chrysostome, que] 'S. Flavien vint l'entendre avec plusieurs autres Evesques. [Nous ne savons point quel estoit le sujet de cette assemblée.]

ARTICLE VI.

Le Saint appaise la colere de Theodose contre la ville d'Antioche.

CE fut, comme nous croyons, "au mois de fevrier de l'an 387, V. Theodose I. § 31-17. notes 27,18 qu'arriva la celebre sedition d'Antioche ; dont l'histoire devroit faire la principale partie de celle que nous traitons, si Chry.t.1.or.20. p.224.b. nous ne l'avions déja mise toute entiere "sur Theodose. 'Dans Ibid. § 32. l'extreme danger où la ville se vit alors d'estre ruinée, elle eut recours à son Evesque, qui malgré son âge, & avec une santé assez infirme, entreprit d'aller à Constantinople, à la fin d'un hiver, & dans le Caresme, en laissant "sa sœur unique dangereu- &c. sement malade. Il partit ["au commencement de mars, un peu V. Theodose I. notes 27,28. h 17.p.196.e. avant le Caresme,] 'resolu * d'obtenir de l'Empereur Theodose or.20 p.216.b.c d. la grace de son peuple, ou de mourir en la peine. 'Il rencontra à * &c. mi-chemin les officiers que Theodose envoyoit déja pour punir la sedition : '& la douleur qu'il en eut, ne servit qu'à l'animer davantage & à recourir à Dieu "par de plus ferventes prieres &c. ausquelles il employoit mesme les nuits.

d.e. 'Estant arrivé à Constantinople, il alla au palais, & se tint assez loin de l'Empereur, "dans la posture d'un coupable, & sans &c. parler que par ses larmes, afin d'attendrir le cœur du Prince, & le pouvoir ensuite toucher aisément par ses "raisons. Cela arriva p.227.a.b.c. de la sorte. 'Car Theodose le voyant dans une posture si humiliante, vint à luy le premier, "non avec des paroles d'indigna- &c. tion & de colere, mais en s'excusant & en se justifiant luy mesme sur la maniere dont il avoit cru devoir traiter ceux d'Antioche.

d e. 'Flavien n'eut garde de les défendre : il avoua qu'ils estoient dignes des punitions les plus rigoureuses, s'il y en a, ajouta t il, en pleurant, qui le soient davantage que celles que nous souffrons p.228. déja par la honte mesme de nostre crime ; 'nostre ingratitude

envers un Prince dont l'amour pour nous faisoit tout nostre bonheur, nous ayant rendu l'objet de l'indignation & des insultes de tous les hommes. 'Aprés s'estre ainsi insinué dans l'esprit de Theodose, il luy representa toutes les raisons divines & humaines qui le pouvoient porter à la clemence, comme on le peut voir amplement dans le discours que S. Chrysostome luy met à la bouche, 'sur le raport d'une personne qui l'avoit oui; [a] & il finit en protestant que s'il estoit indigne de flechir sa juste colere, il ne vouloit plus retourner à Antioche, & ne verroit jamais sa patrie, puisqu'elle avoit merité que le meilleur & le plus moderé de tous les Princes luy refusast la grace de l'aimer & de se reconcilier avec elle. p.222.233. p.225.c. a p.233.c.d.

'Theodose retenoit avec peine ses larmes durant qu'il parloit: & quand il eut achevé, il se hasta de declarer qu'il ne pouvoit differer de pardonner à des hommes, luy qui estoit homme, puisque celui qui estoit le maistre & le createur de l'univers, avoit bien voulu demander pardon pour ceux qui le crucifioient. 'Ainsi Flavien eut la gloire d'avoir obtenu une grace que Theodose auroit [peut-estre] refusée à tout autre qu'à un Evesque [aimé & honoré de luy comme celui là.] 'Pour témoigner davantage qu'il s'estoit sincerement reconcilié avec Antioche, comme Flavien l'en avoit supplié, il le pressa de partir aussitost pour aller donner promtement à son peuple la joie de le revoir, quoique Flavien temoignast [par respect] vouloir passer avec luy la feste de Pasque. 'Il promit encore à sa priere d'envoyer à Antioche Arcade son fils aisné, dés que les affaires de l'Etat le luy permettroient. [Flavien partit donc le plustost qu'il put,] '& eut la joie d'arriver assez tost à Antioche pour celebrer la feste de le 25 d'avril. Pasque 'avec son peuple, ce que l'on n'auroit jamais osé esperer. d.e. p.225.d.e. p.234.a b.c. b. p.223.224.225.c d.

'Il revint couvert de gloire, mais sans en estre enflé. Il n'avoit point voulu apporter luy mesme la lettre de grace que Theodose écrivit à la ville, & il l'envoya par un autre qui pouvoit faire plus de diligence que luy; aimant mieux consoler promtement son peuple, qu'avoir l'honneur de luy apporter luy mesme la nouvelle de sa delivrance. [Mais ce qui est plus considerable,] 'c'est qu'on ne put jamais rien tirer de sa boucher sur ce qui s'estoit passé entre luy & Theodose: & quand on le pressoit sur cela, il répondoit qu'il n'avoit rien contribué à cette affaire, mais que Dieu avoit tout fait, ayant amolli le cœur du Prince & appaisé sa colere, avant qu'il eust ouvert la bouche pour luy parler. Ainsi il fallut apprendre par d'autres ce que sa modestie p.234.c.d. p.226.a.

genereuse, & le desir de cacher ce qui le pouvoit honorer devant les hommes, luy faisoit couvrir d'un humble silence.

p.225.c.d. S. Chrysostome fait remarquer encore en cet evenement avec quelle bonté Dieu avoit recompensé la generosité de Saint Flavien, en le faisant jouir de tout ce qu'il avoit meprisé pour luy & pour l'amour de son peuple. Il avoit bien voulu aller passer la feste de Pasque en un pays étranger, & Dieu le fit revenir assez tost pour la celebrer dans son Eglise. Il n'avoit point craint d'entreprendre un long voyage durant la rigueur de l'hiver, & tout le temps de son voyage fut comme un primtemps & un été. Il n'avoit point eu égard à la foiblesse de son âge; & Dieu luy donna durant un si long chemin la force & la vigueur d'un jeune homme. Il n'avoit point esté retenu par le danger où il laissoit sa sœur de mourir durant son absence: & il la trouva vivante à son retour.

ARTICLE VII.

Paulin meurt: Evagre mis en sa place meurt sans successeur; mais le schisme continuë.

Socr.l.5.c.15.p.273.d|Soz.l.7.c.15.p.723.c. Thdrt.l.5.c.23.p.736.d. PAULIN qui disputoit toujours à Flavien le titre d'Evesque d'Antioche, "mourut vers l'an 388. Sa mort ne finit pas V.S.Melece §15. neanmoins le schisme de cette Eglise: 'car par une conduite [dont il seroit difficile de donner une bonne raison, puisqu'elle est] toute opposée aux Canons, il ordonna luy mesme en mourant le Prestre Evagre pour estre son successeur, l'ordonna seul. [On verra qui estoit cet Evagre dans l'histoire de S. Jerome, qu'Evagre avoit amené avec luy d'Occident en Syrie, & qui fut toujours étroitement uni avec luy.]

Mais quoique "ceux du parti de Paulin aient reconnu Evagre V. S. Ambroise §o8. pour leur Evesque à Antioche, on ne voit pas neanmoins qu'aucun Evesque soit entré dans sa communion; & il paroist que ceux de l'Egypte & de l'Occident demeurerent neutres, sans communiquer ni avec Flavien ni avec luy. Ils travaillerent mesme beaucoup à assoupir ce reste de division, & on tint pour cela un Amb.ep.9.p.190.d. grand Concile à Capoue en Italie. 'Flavien receut ordre de Theodose pour y venir: [& il alla jusques à Constantinople,] mais il s'excusa d'aller au Concile, qui ne put ainsi donner une entiere paix à l'Eglise. On y resolut seulement de communiquer avec tous les Evesques de l'Orient qui confesseroient la foy Catho-

lique, [sans qu'il paroisse que Diodore ni Acace en aient esté exceptez, [& on commit à Theophile alors Evesque d'Alexandrie, le soin d'examiner & de terminer le different de Flavien & d'Evagre.

[Il se passa sur cela diverses choses dont on peut voir ailleurs le detail, "& dont la fin fut que Flavien refusa toujours de soumettre sa cause ni à l'Egypte & à Theophile, ni à l'Occident,] 'declarant qu'il estoit plutost prest de renoncer à l'episcopat, [en quoy nous sommes obligez d'avouer que nous ne trouvons aucun moyen de l'excuser. La mort de Valentinien le jeune, au mois de may l'an 392, qui broüilla l'Occident avec l'Orient, arresta sans doute les instances de Saint Ambroise & des autres Occidentaux;] '& Evagre qui vivoit encore en ce temps là, [estant mort bientost aprés,] [a] puisqu'on dit que son episcopat imaginaire dura fort peu, Flavien eut le credit d'empescher qu'on ne luy donnast un successeur, [b] sans pouvoir neanmoins empescher les Eustathiens de continuer à tenir encore leurs assemblées en particulier, quelque effort qu'il fist pour cela, '& sans pouvoir non plus obtenir la communion de l'Occident & de l'Egypte, ce qui faisoit mesme, selon Sozomene, une espece de schisme dans toute l'Eglise.

Ib. § 68, 69.

Thdrt. l. 5. c. 23. p. 737. b.

Hier. v. ill. c. 125 p. 302. d.
a Socr. l. 5. c. 15. p. 273 d | Soz. l. 7. c. 15. p. 721. c.
b Socr. p. 274 a | Soz. p. 723. c.
Soz. l. 8. c. 3. p. 759. c.

[Ce fut, comme nous croyons, en l'an 392] 'que Flavien osta les corps de quelques Martyrs d'une eglise où ils estoient enterrez avec des heretiques, & les transporta en une autre eglise des fauxbourgs, dans laquelle à cause de cela il alla faire l'office le jour de l'Ascension avec tout le peuple. [Ce fut aussi apparemment en l'an 391 ou 392, que le celebre Theodore fut fait Evesque de Mopsueste; ce que nous marquons ici, parceque, selon quelques uns,] 'il estoit disciple de S. Flavien, qui avoit pour luy une affection particuliere.

Chry. t. 5. h. 38. p. 457. 458.

Fac l. 8. c. 3. p. 325. 326.

'Il y en a qui raportent à l'Evesque d'Antioche la lettre que S. Gregoire de Nysse écrivit vers l'an 393, à un Flavien, pour demander justice contre Hellade de Cesarée son metropolitain. [Mais "il y a plus d'apparence que c'estoit un Evesque de Cappadoce.]

Coll. 9. mars, p. 9. § 27.

V. S. Gr. de Nysse § 11.

'Celui d'Antioche fut encore à Constantinople en l'an 394, & s'y trouva "au Concile qui y fut tenu le 29 de septembre, avec Nectaire de Constantinople qui y presidoit, Theophile d'Alexandrie, & les autres plus illustres Evesques de l'Orient; [quoiqu'il soit difficile de comprendre comment Theophile vouloit

Conc. t. 2. p. 1157. b.

Ibid. § 12.

bien se trouver dans un Concile avec un Evesque dont il rejettoit encore la communion.]

ARTICLE VIII.

S. Chrysostome reconcilie S. Flavien avec l'Occident & avec l'Egypte.

Thdrt.l.5.c.23. p.738.a. La division qui separoit Flavien d'une partie de l'Eglise cessa enfin en la 17[e] année de son episcopat,[par le moyen de S.Chrysostome, qui avoit esté arraché à l'Eglise d'Antioche pour estre fait Evesque de Constantinople le 26 fevrier de l'an 398. Car ce digne successeur de la pieté de S. Gregoire de Nazianze, aussi-bien que de sa dignité,]ne se vit pas plutost elevé sur le siege de Constantinople, que la grandeur de sa pieté & la generosité de son ame le porta à travailler pour le bien de toutes les Eglises: [& son amour particulier pour l'Eglise d'Antioche dont il estoit fils, l'obligeant de luy procurer une entiere tranquillité,] il s'appliqua à la réunir aux Eglises dont elle estoit encore separée, & à finir enfin ou "le schisme,[ou au moins la froideur & la mesintelligence que cette separation entretenoit entre l'Orient & l'Occident. ἀμιξίαν.

Soz.l.8.c.3.p.759.c.

Theophile qui l'avoit sacré avoit esté chargé par le Concile de Capoue de travailler à cette réunion au nom de tout l'Occident. Avant donc qu'il s'en retournast en Egypte,] Saint Chrysostome le pria de l'aider dans un dessein si digne [des deux premiers Evesques de l'Orient,] & de travailler avec luy à reconcilier Flavien avec le Pape, [qui estoit alors Sirice. Il falloit pour cela que Flavien fust premierement reconcilié avec Theophile mesme;] & ce fut aussi ce qui se fit d'abord, selon Socrate, [soit que Theophile avant que de partir de Constantinople se soit contenté des conditions que S. Chrysostome luy offroit de la part de Flavien, se tenant bien assuré qu'il n'en feroit pas desavoüé, "soit qu'il ait attendu que Flavien luy en eust écrit. Il y a neanmoins bien de l'apparence que tout se conclut à Constantinople avec S.Chrysostome, & que Flavien n'eut qu'à ratifier ce que ce Saint avoit arresté en son nom. Note 1.

Socr.l.5.c.15.p.274.a.

Amb.ep.9.p.190.b. Selon ce que S.Ambroise avoit écrit[en l'an 392,]Theophile devoit donner avis au Pape de ce qu'il auroit arresté pour la paix d'Antioche, afin que l'Eglise Romaine l'ayant approuvé, tous les Fideles réunis dans un mesme sentiment pussent s'en rejoüir.'Aussi aprés s'estre reconcilié avec Flavien, il ne refusa

Socr.l.5.c.15.p.274.a.b.

point de se reconcilier avec le Pape, en luy témoignant que si Flavien avoit fait quelque faute par le passé, il valoit mieux l'oublier pour réunir tous les Fideles.

'Il fit cela à la priere de S. Chrysostome: & ils choisirent ce Soz.l.8.c.3.p.
semble encore d'un commun avis, Acace de Berée, & Isidore 756 d|Socr l.6.
Prestre & hospitalier d'Alexandrie, pour les envoyer à Rome c.9.p.314.c.
de leur part: [ce qui confirme qu'Acace, comme nous l'avons remarqué, avoit apparemment esté receu à la communion de
l'Egypte & de l'Occident par le Concile de Capoüe.] 'Il estoit Pall.dial.c.4.p.
mesme chargé de representer au Pape le decret de l'election de 39.
S. Chrysostome. 'Il alloit aussi à Rome de la part de Flavien, qui Thdrt.l.5.c.23.
luy joignit pour cette deputation plusieurs autres illustres Evesques p.733.a.
avec divers Prestres & Diacres d'Antioche. Mais Acace en
1. estoit le chef. 'Le saint Evesque [1]Demetre avec qui Pallade assure Lausf.c.13.p.901
qu'Isidore l'hospitalier fut pour la seconde fois à Rome, y ayant c.
déja esté avec S Athanase, [estoit sans doute de cette deputation:]
'& ce peut-estre Demetre de Pessinonte qui vint encore depuis Pall dial.p.10.
à Rome pour l'affaire de Saint Chrysostome. [Il pouvoit mesme 27|Boll.15.jan.p
agir particulierement en son nom dans cette rencontre.] 1016.d.

'Theodoret témoigne que l'on avoit déja eu quelque assurance Thdrt.l.5.c.23.
de la part de Rome, avant que d'y envoyer une deputation si p.737.d.
solennelle. 'On convient toujours que les deputez obtinrent, p.738 a|Socr.l.5
comme ils souhaitoient, la communion pour Flavien, & osterent c.15.p.274.b|
enfin cette mesintelligence qui duroit depuis si longtemps. Soz.l.8.c.3.p. 759 d.

'Ils revinrent ensuite en Egypte, [a] où les Evesques suivant ce Soz.p.759.d.
qui s'estoit fait à Rome, embrasserent l'union, [soit qu'ils ne l'eussent a Thdrt.l.5 c 23
acceptée auparavant que sous condition de l'agrément du p.738.a.
Pape, soit que Theophile l'ayant d'abord accepté seul, l'ait fait alors solennellement avec son Concile.]

'Enfin Acace vint en Syrie apporter à Flavien les lettres de Soz.l.8.c.3 p.
paix que luy écrivoient les Evesques d'Egypte & d'Occident, [b]& 759.d.
consommer cette réunion que Dieu accorda aux travaux & aux b Conc.t.3.p.
sueurs de beaucoup d'illustres & de saints Prelats. Et les Evesques 391.a.
de l'Orient veulent qu'on l'attribuë principalement aux merites
d'Acace qu'ils qualifioient leur pere. 'Elle se fit, comme nous avons Soz.p.759.c.d.
dit, dés le commencement de l'episcopat de S. Chrysostome, [&
ainsi en 398, à la fin du pontificat de Sirice qui mourut la mesme
NOTE 2. année le 26 de novembre; 'quoique les historiens en marquent
quelquefois le temps d'une autre maniere.] 'On y réussit avec p.760.a.

1. Pallade auroit dû dire qu'Isidore vint avec Acace, qui estoit le chef de la deputation. Mais le nom d'Acace estoit odieux à tous les amis de S. Chrysostome.

moins de peine, parcequ'il n'y avoit point alors d'Evesque à
l.7.c.15.p 723.c. Antioche contre Flavien,'qui avoit empesché qu'on ne donnast un successeur à Evagre.

Cyr Al.ep.56. p.203.d. [Ce fut peut-estre dés ce temps là que Flavien,] pour obtenir plus aisément la réunion des peuples, consentit à mettre dans les diptyques sacrez les noms de Paulin & d'Evagre: [d'où vient qu'Acace mesme qui avoit paru l'un des plus grands adversaires

ep 13 p 64.b. de Paulin,] le traite neanmoins de Bienheureux.

Thdrt.l.5.c.23. p.738.a. 'Flavien se voyant enfin réuni au bout de 17 ans à la communion
a Socr.l.5.c.15. p.274.a. de tous les Evesques, [a] appliqua tous ses soins à réunir aussi les
b Soz.l.8.c.3. p 760.a.b. Eustathiens au corps de l'Eglise d'Antioche: Et il y réussit[b] à
c Thdrt.l 5.c. 35.p.748.a.b. l'égard de la pluspart. Mais cela ne se fit que peu à peu, à la longueur du temps,[c] & ne fut entierement achevé que sous Alexandre l'un de ses successeurs, qui fit cette réunion avec la solennité
l.3.c.2.p.640.a. que décrit Theodoret,'85 ans depuis, l'an [331,] auquel les Eustathiens s'estoient separez des autres Chrétiens d'Antioche, c'est
Thdrt.L.l.2.p. 357.c. à dire vers l'an 415.'Il en resta mesme encore quelques uns, qui perpetuerent cette division jusques en l'an 402, auquel ils se réunirent lorsque les reliques de S. Eustathe furent raportées à Antioche.

ARTICLE IX.

Mort de S. Flavien: Ses homelies: Respects rendus à sa memoire.

Pall.dial.p.144. [NOus ne trouvons plus rien pour l'histoire de S. Flavien,]
Soz.l.8.c.24.p. 791.d. 'sinon qu'ayant vécu jusqu'à la deposition & à l'exil de S. Chrysostome, [en l'an 404,] il ne voulut jamais consentir à une
d Thphn.p.68 c injustice si préjudicable à l'Eglise.[d] On dit mesme qu'il donna des marques de la juste indignation qu'il en avoit, & qu'il écrivit sur cela au Clergé de Constantinople. [Il estoit mort quelque temps
Cod.Th.16 t.4. l.6 p.103. avant] 'le 18 novembre de la mesme année; puisque nous avons une loy de ce jour là contre ceux qui refusoient de communiquer
Pall.dial.p 141-149. avec Porphyre.'Car ce Porphyre, qui estoit d'ailleurs un tres méchant homme, avoit eu la hardiesse d'usurper le siege d'An-
p.145.146. tioche aprés la mort de Flavien, & il y fit des maux étranges.'Il se fit ordonner furtivement durant que le peuple estoit occupé à Daphné pour la celebration des jeux olympiques: [ce que nous remarquons pour éclaircir quelques autres endroits de l'histoire où il est aussi parlé de ces jeux, mais où l'année n'en est pas mar-
p.145. quée si expressément. On la trouvera par celle-ci,] 'puisqu'ils se celebroient tous les quatre ans.

'Les Grecs ſelon un de leurs ſynaxaires, font la feſte de Saint Flavien le 26 de ſeptembre,[qui ſelon ce que nous venons de dire, peut avoir eſté le jour de ſa mort. Il a gouverné 23 ans l'Egliſe d'Antioche, quoique la chronique de Nicephore n'en conte que 22,]'ce que Theophane a ſuivi,ᵃquoiqu'on y ait mis 26 en un endroit. [On ne marque point combien il a vécu : mais ſelon ce qu'on dit de ſes premieres actions, "il eſt difficile de croire qu'il ſoit né pluſtard que vers l'an 310,& ainſi il peut avoir vécu prés de 95 ans.] Boll.9.mars,p. 9. § 27. Thphn.p.70.d| 72.a. a p.64.b. Note 3.

'Il ne nous reſte aujourd'hui aucun écrit qui porte ſon nom. 'On en avoit autrefois quelques homelies qui ſont citées par Theodoret,[par Leonce de Byzance,] ᵇ par le Concile d'Orient ſous Jean d'Antioche,[& meſme par le Concile de Calcedoine,] 'comme celle ſur Saint Jean Battiſte, une autre ſur ces paroles : L'eſprit du Seigneur eſt ſur moy; ᶜ une ſur le dimanche de Paſque, une ſur la trahiſon de Judas, ᵈ une ſur la feſte de la Theophanie, & l'Incarnation. [Nous laiſſons à d'autres à examiner ſi ces homelies ne ſeroient point mélées parmi celles de Saint Chryſoſtome.] Du P.t.3.p.19. Thdrt.dial.1.p. 31.c. b Fac.l.8.c.1-4.p. 319.b|332.a. Thdrt dial.2.p. 43.a.b. c dial.3.p.167 b. d Conc.t.4 p. 830.c Leont.in N & E.p.979.c.

'Le Concile de Calcedoine en le citant luy donne le titre de Bienheureux, comme à S. Athanaſe & aux autres plus grands Saints de l'Egliſe. 'Le Concile de Jean d'Antioche le met entre les plus brillantes lumieres de l'Orient, entre les plus ſaints & les plus illuſtres Eveſques.[Theodoret n'en parle jamais qu'avec de grands eloges, & en luy donnant les titres de grand, de Saint, & d'admirable.] 'Leonce de Byzance meſme luy attribuë celui de Saint,[qu'il ne donne qu'à tres peu d'autres.On ſçait les grandes louanges qu'il a receuës de ſon vivant ¹ par la bouche de Saint Chryſoſtome, dont il ne ſeroit pas difficile de faire un abregé, ſi c'en eſtoit ici le lieu. Conc.t.4.p.830 c. Fac.p.318 b| 325.c|332.a. Bib.P.t.4.2.p. 979.c. ¹.

Ainſi il faut dire que l'Egliſe greque ne fait que ſuivre la tradition qu'elle a receuë de l'antiquité,lorſqu'elle luy rend une veneration publique. Que s'il y a des choſes dans ſa conduite qui paroiſſent difficiles à accorder avec l'eſprit de charité qui ſeul fait les Saints, nous devons nous ſouvenir que nous ſommes hommes, & que nous n'avons que des lumieres tres foibles & tres bornées, ſoit ſur le jugement qu'il faut faire des actions humaines, ſoit ſur les circonſtancees dont elles ont eſté accompagnées.]

1. Voyez dans le premier tome h.3.p.38-40|h.20. toute entiere, h.25.p.265| h.45.p.527.e|h.52.p. 578.d|h.51 p.587 e Dans le 2.e tome h.68 p.731.b.Dans le tome 3.e, p.750.b|t 4.p.838-841|t.5 h.12. p.163.164|h.70.p.861|t.6 h.44.p.358.



SAINT VIGILE,

EVESQUE DE TRENTE,

ET MARTYR.

Bar.400.§13.17| 26.jun.



E nom de S. Vigile est celebre dans l'Eglise, mais son histoire "est assez obscure: & on l'a mesme souvent confondu avec un Evesque d'Afrique qui vivoit prés de cent ans apres luy. [Il peut avoir esté fait Evesque de Trente à l'extremité de l'Italie, "en l'an 385, aprés Abondance,] 'qui avoit assisté en l'an 381 au Concile d'Aquilée.[a] On croit que c'est le mesme Vigile[b] qui peu aprés avoir esté fait Evesque, pria S. Ambroise de luy donner quelques regles pour se bien conduire dans son ministere. S. Ambroise reconnoist d'abord que ce Prelat n'avoit pas besoin d'avis pour sa conduite particuliere, ayant vécu d'une maniere qui l'avoit fait juger digne de l'episcopat:'& pour la conduite de son peuple, il l'exhorte particulierement à empescher que les Chrétiens ne se mariassent avec les payens; 'd'où l'on tire qu'il y avoit un grand nombre de payens dans son diocese: & cela convient fort bien à S. Vigile de Trente.

Note 1. Note 2.

Amb.ac.Aq.t.5 p.180.k. a Bar.400.§14. b Amb.ep.23.p. 231.l. m|232.k. Bar.400. §14.

'Sa vie, ["dont nous sommes obligez d'avoüer que l'autorité est fort mediocre,] porte qu'il prescha l'Evangile avec tant de foy & tant de constances '& qu'il autorisa tellement sa predication en operant un grand nombre de miracles par le signe de la Croix, qu'il convertit dans la ville de Trente tous ceux qui estoient engagez dans le paganisme, & y bastit une eglise.

Bib.P.t.4.1.p. 491. p.491|Boll 6. mars,p.428.b. V. la note 1.

'A dix lieues de Trente,[c] au nord-ouest, le long de la riviere qu'on appelle aujourd'hui la Noce,[d] il y avoit un canton nommé l'Anaunie,'dont les costeaux qui en faisoient comme un amphitheatre, estoient peuplez de divers villages, mais tous unis dans le culte des demons, & tout à fait plongez dans les tenebres du paganisme. L'on y adoroit encore Saturne & divers autres monstres & idoles.'S. Vigile y envoya donc des predicateurs pour y

Sur.29.may,p. 322 §1. c Sanson. d Sur. §1|Amb. vit p 92.k|Aug. ep.158.p 274.2. c|Gaud.h.17.p. 60.e|Boll.29. may,p 432. Sur.p.322.§5 §6. §1.

1. Bollandus 29. *may.p.* 38. §1, cherche cette vallée. [Je ne trouve aucun des lieux qu'il marque.]

porter la lumiere & la connoissance du veritable Dieu. Ces mi-
nistres furent Sisinne, Martyre, & Alexandre. Sisinne déja fort
âgé estoit Grec d'origine, & né d'une famille fort considerable
de la Cappadoce. 'Il avoit une foy ardente & un cœur plein de Boll.29.may,p.
courage, une perseverance que rien ne lassoit, un amour infati- 44.c.
gable pour le travail, une fermeté constante pour maintenir la
discipline, & avec cela un esprit pacifique qui savoit s'unir avec
tout le monde par le lien de la charité. 'S. Vigile l'ordonna Dia- Sur.p.322.§1.
cre, l'elevant à cette dignité, pour luy commettre le ministere de
la parole.'Ce fut luy qui porta le premier à ces barbares la nou- §4.
velle paix de la foy Chrétienne.'Il la conserva autant qu'il luy fut p.321.§1.
possible durant plusieurs années, sans se soüiller, non plus que
Loth, par les impuretez de ceux parmi lesquels il habitoit.

'Martyre & Alexandre estoient freres, étrangers dans le pays §3.
aussibien que Sisinne. 'Martyre avoit autrefois esté dans l'épée; p.322.§1.
'mais il l'avoit quittée estant encore catecumene,& ayant aban- p.321.§2.
donné sa famille & ceux qui n'estoient ses freres que selon la
chair, pour suivre la veritable lumiere qu'il avoit receuë de Dieu
[dans le battesme,]il se consacra à J. C. dans l'office de Lecteur.
Il s'appliqua tout entier aux œuvres spirituelles. Il matta son
corps par des jeûnes continuels. Sa vie representoit aux peuples
les veritez qu'il leur lisoit. Plein d'ardeur pour le salut des ames,
il s'y porta avec un saint empressement, avec une affection &
une tendresse de mere. En tres peu de temps, il envoya au ciel
devant luy un si grand thresor [des ames qu'il avoit acquises à
J.C,]qu'il en obtint aisément la couronne [du martyre.] 'Il sem- §2.
ble qu'il ait ressuscité des morts pour prouver la resurrection.'Il §2|Boll.p.43.e.
eut mesme la gloire de faire le premier entendre la parole & f.
les louanges de Dieu, en un pays qui jusqu'alors avoit esté sourd
à ce tonnerre;[peutestre en quelque canton où S. Sisinne n'avoit
pas encore esté.]

'Alexandre son frere & le compagnon de ses travaux & de ses Sur.p.321.§3.
tentations, avoit aussi abandonné son pays & sa parenté. Il ecla-
toit par la vigueur de sa foy & par la douceur de sa compassion
[pour les pecheurs.]Il avoit le degré de Portier.

'Quelques uns disent qu'ils avoient demeuré tous trois à Mi- §1|332.§1.
lan avec S. Ambroise, & que ce fut de là qu'ils passerent à Trente: Boll.29 may,p.
[& il peut sembler en effet que c'estoit S. Ambroise qui avoit en- 40 §1.
voyé à S. Vigile ces trois fideles ministres,]puisque S. Simplicien
de Milan demanda leurs corps, & que S. Vigile en les luy en- Sur 29.may,p.
voyant, luy dit qu'ils estoient à luy. [Neanmoins cette parole 321.§3.
peut recevoir un autre sens]

§ 1. 'Ils estoient tous trois degagez des liens du mariage, & avoient
consacré leurs ames à Dieu comme des hosties pures & sans
tache. Profitant des lumieres qu'ils en avoient receuës, ils se
conduisirent d'une maniere aussi exacte que singuliere & admi-
Boll.p 43 b. rable. 'Ils estoient demeurez dans le repos d'une vie tranquille,
tant qu'ils n'avoient point esté obligez de faire paroistre le zele
Sur.p 321. § 3. dont ils bruloient pour la foy. 'On pouvoit les comparer entre
eux, mais non pas avec les autres hommes, [qu'ils surpassoient
sans comparaison.]

p.322. § 2. 'Ils cultiverent longtemps cette Eglise dont ils estoient eux
p.321.§1.Boll.p. 43.b. mesmes les fondateurs; '& leur patience y fut eprouvée en toute
maniere dans les combats qu'ils y soutinrent. Les payens se sou-
leverent contre eux, dés qu'ils virent qu'on leur venoit prescher
un Dieu qu'ils ne connoissoient pas. Mais les Saints estoient pre-
parez à tout, & souffrirent tout avec joie."Neanmoins ils evite- &c.
rent [tojours soigneusement] de donner à ces barbares [par im-
prudence] aucune occasion de les maltraiter. Ils attendoient
que Dieu voulant leur faire meriter la couronne du martyre,
fist naistre l'occasion de les couronner, afin que cette terre sterile
Bar.400. § 5. fust arrosée du sang des Martyrs, '& produisist des fruits en abon-
dance.

Sur 19 may,p. 321. § 1. 'Sisinne qui s'estoit toujours conservé comme une brebi inno-
cente au milieu des loups, vouloit avoir une bergerie, [c'est à
§ 3. dire une eglise.]'Il en bastit une en effet dans un village nommé
p.322. § 1. Methon. 'Ce fut le premier temple elevé à J.C. en ces quartiers
p.321. § 3. là.'Il la bastit à ses depens, a des richesses de sa foy, & de ce que sa
a p.322 § 1. devotion put tirer de sa pauvreté. b Cette eglise fut la premiere
b p.321. § 3. cause qui excita la fureur de ces barbares, & ce feu que la jalousie
§ 3|321. § 2. du diable avoit allumé dans leur cœur, s'y entretint toujours
p.322. § 2. secrettement. 'Ils le firent paroistre en diverses occasions où ils
s'assemblerent au son des trompettes pour se jetter sur les servi-
teurs de Dieu. Ce saints opposant une moderation Chrétienne
p.321. § 3. à leur fureur, en demeurerent [d'abord]victorieux. 'Enfin nean-
moins la flamme qui les bruloit audedans, eclata par l'occasion
Bar.400. § 5. que nous allons dire.

'Les payens avoient accoutumé de faire à la fin du mois de
may une ceremonie appellée *Ambarvalia*, où ils conduisoient
autour de leurs champs une ou plusieurs victimes avec grande
Sur.29 may,p. 322. § 2.Boll.p. 43. solennité. 'Ceux-ci voulant faire la mesme ceremonie, preten-
doient forcer un des leurs qui avoit esté converti depuis peu, de
fournir des victimes pour cet ouvrage d'impieté. Les ministres
de

de Dieu l'ayant sçeu, accoururent comme de vrais pasteurs pour défendre cette brebi de l'Eglise, ne croyant pas y pouvoir manquer sans se rendre eux mesmes coupables. Mais les payens les arresterent, voulurent les obliger eux mesmes à prendre part à leur crime;& sur leur refus blesserent Sisinne sur la teste,d'un cor dont ils se servoient dans cette ceremonie, luy donnerent des coups de haches, & battirent tellement les autres, qu'ils emporterent presque deslors la couronne du martyre.

'Elle ne fut differée que d'une nuit. Car le lendemain les § 2|321. § 3.
payens revinrent dés le point du jour les charger avec la mesme
fureur, 'armez de pieux pointus & de haches.[a]Ils trouverent dans P.322. § 2.
l'eglise diverses personnes qui y chantoient les hymnes & l'offi- a Boll.p.41.d.
de Laudes ce'du matin, [mais qui ne purent les arrester.]'Ainsi ils pillerent d|Sur.p 322. § 2|
tout, profanerent tous les divins mysteres, & demolirent [l'egli- 321. § 3.
se.]'Sisinne estoit encore au lit, parceque les blessures qu'il avoit § 2|321. § 3.
receuës la veille l'y retenoient: Martyre & Alexandre estoient
déja levez à leur ordinaire 'pour chanter à Dieu dés le matin P.322. § 2.
des cantiques de loüanges.

'Lorsque ces furieux entrerent, Martyre estoit occupé à panser § 2|321. § 3.
les plaies de Sisinne qui estoit prest à rendre l'esprit,'& il luy pre- P.322. § 3.
sentoit de l'eau à boire. 'Sisinne trouva bien tost le repos,par les Boll.p.42.c|43.e
[nouvelles] plaies qu'ils luy firent.'Pour Martyre quand il les vit P.44.e|Sur.p.
entrer il s'enfuit dans un jardin proche de l'eglise, [b] ne croyant 321. § 3|322 § 1.
pas devoir s'exposer temerairement à leur fureur. Mais une b Boll.p 43.f.
fille à qui estoit ce jardin le decouvrit. 'Ainsi il fut pris, lié avec Sur.p 322. § 3|
per lignum des cordes'à un arbre,& percé de pieux; & pour faire voir qu'il Boll p.43.e.f.
ne s'estoit pas enfui par timidité, il souffrit sans crainte tous les maux qu'on luy fit. Il rendoit graces à Dieu lorsqu'on le frapoit sur la teste, & [il se rejouissoit] d'estre lavé de nouveau par le
battesme de son propre sang.'Il fut [ensuite] ramené du jardin,& Boll.p.44 a.
tout percé qu'il estoit, on vouloit le trainer devant une idole;mais il rendit l'esprit en chemin, & J. C. le receut comme une hostie sainte, avant qu'il pust estre conduit devant l'autel du demon.

'Alexandre s'estoit caché dans une maison: mais comme il Sur p.321. § 3.
s'estoit rendu celebre par son zele pour la foy, on le chercha P. 322. § 4.
avec grand soin, & enfin on le trouva. 'Il ne s'estoit point pre- P.321. § 3.
senté de luy mesme aux persecuteurs,& aussi lorsqu'il se vit pris,
il ne refusa point de livrer son ame pour J. C.'selon la regle de la Ath.de fug.t.1.
discipline Chrétienne; [c] & c'est ce que l'Eglise de Smyrne appelle p 707.b.c|712.
un martyre evangelique.[d]Il eut mesme l'avantage de souffrir un 716. c Poly.act.p 13.
plus long martyre que Sisinne & Martyre, afin d'estre egalé par 14. d Boll.p.44 a.

là à ceux à qui il estoit inferieur dans le ministere.

b|42.d. 'Lors donc qu'il survivoit encore aux deux autres, les barbares les lierent tous trois ensemble, & les trainerent par des chemins raboteux & pleins de cailloux, qui leur dechiroient les membres: p.41.c|42.d. '& ayant attaché une clochette au cou d'Alexandre, comme si c'eust esté une vache, ils se moquoient encore de luy, en luy disant que J. C. le défendist s'il vouloit.

p.44.b|42.d. 'Aprés s'estre lassez d'insulter à sa patience, & au corps des deux autres Saints, ils allerent [achever] d'abatre l'eglise, & des poutres qu'ils en tirerent, ils en allumerent un grand feu devant une vieille idole de Saturne. p.44.b|41.c. 'On y jetta les corps morts de Sisinne & de Martyre. Pour Alexandre, aprés l'avoir encore dechiré de coups, on luy demanda s'il ne vouloit pas adorer Saturne plutost que d'estre jetté dans ce feu. Mais la vuë des flammes qui l'alloient consumer ne l'epouventa point. Il rejetta l'offre des impies, & choisissant ce feu que l'ardeur de sa foy dont il estoit l'image, luy rendoit aimable, il emporta la palme d'une glorieuse confession & d'un illustre martyre, p.42.d. 'estant consumé aussi-bien que ses freres, par le mesme feu qui bruloit l'eglise.

Gaud.h.17.t.11. p.60.e. 'Ainsi ces Saints meriterent d'estre offerts à Dieu en holocauste, aprés avoir aboli parmi ceux qu'ils convertirent, la malheureuse coutume qu'avoient ceux de ce pays d'offrir des victimes aux demons. Sur.p.321. § 3| 322. § 5. 'Ceci arriva ['en l'an 397,] le matin du vendredi 29 de may, [prés de deux mois] [a] aprés la mort de Saint Ambroise, [arrivée le 4e d'avril,] [b] S. Vigile se trouva luy mesme present à la mort des saints Martyrs. Un grand nombre d'autres Chrétiens en furent aussi témoins avec luy; & les payens leur firent [inutilement] de grandes menaces pour les chasser. 'On leur eust peut-estre fait "le mesme traitement, s'ils n'eussent déja tous souffert le martyre en la personne de leurs saints Catechistes, dont le nombre mesme preschoit le mystere de la Trinité. 'Dés que ces Saints eurent souffert, [c] tout l'air se couvrit d'une nuée noire, dont les foudres & les éclairs sortant de toutes parts, firent avouer à ces impies que c'estoit une juste punition du crime qu'ils avoient commis. NOTE 3. *quo nomine*

a Amb.v.p.92.i.k. b Boll.p.44.e|45 a|Sur.p.322. § 5. § 5|Boll.p.44.c. Boll p.45 a|Sur. p.322. § 6. c Sur.p.322. § 6.

Aug.ep.158.p.274.2.c. 'Ceux qui en estoient coupables furent pris par ordre de l'Empereur pour estre punis du dernier supplice; mais on demanda leur grace. On craignoit que comme le sang des Martyrs faisoit la gloire de l'Eglise, celui de ses ennemis ne la rendist odieuse. L'Empereur se rendit assez aisément à cette raison. Sur.29.may,p.322.§ 6. 'Aussi leur mort fut la benediction spirituelle de ce pays, où la grace

se repandit avec encore plus d'abondance quue le crime n'avoit fait au paravant. Les brebis qui estant egarées n'avoient pas voulu reconnoistre leur pasteur, s'engraisserent de son sang, [qu'elles burent avec une humble joie dans les saints Mysteres.] 'Ces Saints furent honorez comme des Martyrs [aussitost aprés leur mort.] Aug.ep.158.p. 274.2.c.

'S. Vigile qui, comme nous avons dit, avoit esté present à leur triomphe, voulut estre quelque temps le gardien de leurs cendres. 'On pretend qu'il raporta à Trente ce qu'il put ramasser de leurs cendres & de leurs os, & qu'il les mit dans une eglise qu'il y consacra à Dieu sous leur nom. [Ce qui est certain, c'est que] 'Saint Simplicien tres illustre Archevesque de Milan, & successeur de S. Ambroise, demanda leurs reliques à S. Vigile; & ce Saint ne les luy put refuser. 'Il luy envoya en mesme temps une lettre qui contenoit l'abregé de leur vie & de leur martyre. 'Ces reliques furent receuës à Milan avec une tres grande devotion. Il y arriva en mesme temps un aveugle des costes de Dalmacie, qui ayant touché le cercueil où on les portoit, recouvra aussitost la vuë; & il raporta qu'estant en son pays, il avoit vu la nuit en songe un vaisseau qui abordoit, & où il y avoit quantité de personnes vétuës de blanc. Comme ils descendoient à terre, il demanda à l'un d'eux qui ils estoient. On luy dit que c'estoit Ambroise & sa compagnie. Le nom d'Ambroise [luy fit esperer de pouvoir recouvrer la vuë par le moyen d'un si grand Saint,] & il luy demanda cette grace; mais le Saint luy dit d'aller à Milan audevant de ses freres qui y devoient arriver un tel jour, qu'il luy marqua, & qu'il y recouvreroit la vuë.

Boll.29.may,p. 45.a. — p.39.b. — Note 4. — Bar 400.§ 2.10. — § 10. — § 7. — Amb.vit.p.92.c.

Note 5. [Il y a quelque sujet de croire que les "reliques de S. Martyre demeurerent dans l'Anaunie pour la consolation & la sanctification de ce pays, & qu'on ne porta à Milan que celles des SS. Sisinne & Alexandre. Elles furent mises dans une eglise qui a depuis porté le nom de S. Simplicien, "& on les y deposa apparemment avec le corps de ce Saint mesme en l'an 400, le 15[e] d'aoust.] 'auquel un ancien calendrier de Milan marque leur translation. [a]Saint Charle a fait une nouvelle translation de ces Saints le 28 ou 29 de may 1582, & les a transportez de l'ancien autel où ils estoient, à un nouveau qu'on avoit fait faire dans la mesme eglise de S. Simplicien.

V. S. Simplicien — Mabi.mus.p. 109. — a Ugh.t.4 p.68

[L'histoire de cette translation ne marque point ce qu'on trouva de leurs reliques dans leur chasse:] 'mais elle porte que S. Vigile en envoyant le reste de leurs corps à Milan, retint leurs Boll.29.may,p. 45.f.

trois testes, qui se gardent encore avec respect dans la cathedrale de Trente.

p.42.f. 'Un Comte nommé Jacque qui estoit prest de quitter les dignitez du siecle pour les retrouver en J.C, [& pour embrasser apparemment la vie solitaire,] s'en allant à Constantinople luy demanda des reliques de ces nouveaux Saints, dont le sang fumoit [presque] encore. Il les vouloit apporter à S Jean [Chrysostome,] qui avoit esté fait Evesque [au commencement de l'an 398.] S. Vigile eut quelque peine à luy en accorder, de peur de n'estre pas un assez prudent dispensateur d'un si grand thresor. Il le fit neanmoins enfin, & écrivit sur cela une grande lettre à S. Chrysostome, où il fait l'histoire du martyre des trois Saints. Ce fut la premiere lettre qu'il luy écrivit.

[S. Gaudence qui gouvernoit l'Eglise de Bresse dés le vivant de S. Ambroise, & ainsi avant que S. Sisinne & ses compagnons
Gaud.h.17.t.21. p.60.c. eussent esté martyrizez,] 'se glorifioit d'avoir de leurs cendres, & de les pouvoir mettre dans son eglise avec les reliques de Saint Jean Battiste, des Apostres, & des Martyrs les plus illustres.
Fort.l.1.c.2.p.33 'Fortunat marque que dans l'eglise de Saint André à Ravenne, bastie dans le VI. siecle, il y avoit des reliques des SS. Mature [ou Martyre,] Sisinne, & Alexandre.
Sur.29.may,p.321.§3. 'Lorsque S. Vigile écrivit à S. Simplicien, il avoit déja pris le dessein de bastir une eglise au lieu où les trois Saints avoient commencé à acquerir le titre de Martyrs, [peut-estre au mesme
p.322.§6. lieu que S. Sisinne avoit placé la sienne;] '& non seulement on basti une eglise sous le nom de ces Saints au lieu où ils avoient souffert, mais le nombre s'en trouva plus grand que n'avoit esté auparavant celui des idoles; & les Fideles y accouroient de toutes parts.
Genn.v.ill.c.37 'Gennade parle de "cette lettre de Vigile Evesque de Trente, Note 6.
à Simplicien, sur les Martyrs qui avoient esté tuez de son temps
Boll.29.may,p.38.c. par les barbares; '& Bollandus nous a donné "celle du mesme Note 7.
Saint à Saint Chrysostome, qu'il a trouvée dans un manuscrit du Vatican. [C'est de ces deux lettres que nous avons tiré ce que nous avons raporté de l'histoire de ces Saints, en y joignant leurs actes faits certainement aprés la mort de Saint Vigile, & peut-estre long-temps depuis. Mais ils ne contiennent rien que de fort beau & de fort conforme aux deux lettres de Saint Vigile, sur
Bar.400.§4.5.6. lesquelles ils paroissent faits.] 'Baronius en a transcrit toute la substance dans ses Annales. Adon les suit tout à fait en faisant l'abregé du martyre de ces Saints dans son martyrologe sur le

29 de may, auquel Raban, Usuard, Notker, & les autres martyrologes marquent aussi leur feste, mesme ceux de S. Jerome.

NOTE I. 'On nous a donné "d'autres actes de ces Saints qui sont plus courts, [mais qui aussi sont moins assurez.] Boll. 29. may, p. 40. f.

'S. Vigile dans ses lettres à S. Simplicien & à S. Chrysostome, paroist tout à fait touché de la mort de Saint Sisinne & de ses compagnons, '& de ce que sa paresse, dit-il, l'avoit empesché de meriter de les suivre comme il l'avoit souhaité. 'Il demande avec beaucoup d'humilité les prieres de S. Simplicien, pour meriter au dernier jour la grace de toucher seulement le bord de la robe des saints Evesques & des saints Martyrs. [Mais Dieu luy reservoit une plus grande grace, & il voulut le rendre luy mesme un grand Evesque & un celebre Martyr. Nous l'apprenons des martyrologes d'Usuard, d'Adon, & autres qui le qualifient Martyr; des actes de Saint Sisinne dont nous avons parlé,] 'où il est dit qu'il avoit honoré le siege de Trente en repandant glorieusement son sang; '& de Fortunat, qui parlant de ses reliques mises dans l'eglise de S. André à Ravenne, dit qu'il avoit esté tué par une troupe de paysans, & qu'il avoit trouvé la vie en cherchant la mort. 'Usuard ajoute qu'il fut accablé pour le nom de J.C. par une gresle de pierres. [Et comme les histoires que nous avons de sa vie s'y raportent tout à fait, nous croyons qu'elles peuvent avoir suivi en cela de meilleurs memoires que dans le reste. Ainsi nous remarquerons les particularitez qu'elles nous en apprennent, sans pretendre neanmoins qu'elles soient fort assurées.] p. 41. f|42. d. p. 43. a|45. a. p. 42. d. p. 40. e. Fort. l. 1. c. 2. p. 33

'On écrit donc qu'il s'appliqua à extirper entierement tous les restes de l'idolatrie; & ayant appris que dans la vallée d'où sort la riviere de Sarca, [qui tombe dans le lac de Garde] proche de Randene, les habitans adoroient avec grand respect une statuë de Saturne qui estoit d'airain, il s'y en alla avec Claudien & Magorien ou Majorain que l'on pretend avoir esté ses freres, & avec Julien qui estoit Prestre. Estant arrivé à Randene, 'tous les Fideles qui estoient en ce lieu vinrent audevant de luy, & receurent l'Eucaristie de ses mains. Il s'en alla [aussi tost] au lieu où estoit l'idole; & avec la joie & l'ardeur que luy donnoit le zele de Dieu dont il estoit enflammé, il se jette dessus, il la met par terre, la brise, & en jette les pieces dans la riviere, pour effacer entierement la memoire d'une si grande infamie, & faire que le nom de Dieu fust seul glorifié & adoré dans ce pays. Bib. P. t. 4. p. 491|Boll. 6. mars p. 428. b. Boll. 6 mars, p. 428. b|Bib. P. p. 491.

'Il se mit ensuite sur la base mesme où cette statuë avoit esté Ibid.

posée,& là prescha la parole de Dieu à ces peuples qui avoient esté témoins de son action, & se mit en devoir de leur faire connoistre qu'ils ne pouvoient demander ni esperer leur salut que de J.C. fils de Dieu & fils de l'homme. Mais durant qu'il preschoit, ces impies & ces idolatres irritez de l'affront qu'il faisoit à leur religion, accoururent en foule, le jetterent par terre, l'écraserent, & le couvrirent d'un monceau de pierres, sans que luy de son costé fist autre chose que de recommander son ame à Dieu.

Boll.6 mars,p. 428 b. 'Claudien & Magorien eurent le temps de se retirer, aprés avoir acquis le titre de Confesseurs par les coups de pierres dont ils furent poursuivis par les payens.

[Voilà ce que nous trouvons de la vie de ce saint Martyr, dont

Boll.31.jan.p. 1079. l'Eglise honore la memoire dans ses martyrologes,] 'mais les uns la mettent le 31 de janvier, comme Adon & beaucoup d'autres,

Ferr.p.391. au lieu qu'Usuard & le Romain la mettent le 26 de juin, 'auquel il

Flor.p.625.1. semble qu'on la fasse à Trente. 'Un exemplaire des martyrologes de S. Jerome marque le 25 la feste de S. Vigile Martyr, & de ses compagnons. Usuard dit expressément qu'il mourut sous le Consulat de Stilicon; [c'est à dire l'an 400, si c'est son premier Consulat, ou l'an 405, si c'est le second. Nous aimons mieux prendre Noer 9.

Bib.P.t.4.2.p. 491. le dernier,] puisqu'on pretend qu'il a esté 20 ans Evesque, [estant certain qu'il n'a pu l'estre avant la fin de l'an 381.]

Boll 29.may,p. 45 e.f. 'L'Eglise de Milan a cru posseder ses reliques dans l'eglise de

a Ugh.t.4.p.68. b. S. Simplicien, hors son chef qu'elle laisse à celle de Trente, [a] & on joint un S. Vigile Martyr à S. Sisinne & aux autres que Saint Charle transfera l'an 1582. On le met mesme avant S. Sisinne &

p.49.a. ses compagnons. 'Mais l'histoire de cette translation porte que les reliques qu'on pretendoit estre de luy n'avoient point de nom, comme celles de S. Sisinne & des autres; & l'inscription que S. Charle y mit, porte que c'estoient des reliques trouvées sans

t.5.p.511.a|Ferr. p.391. nom. Aussi Ughellus & Ferrarius ne disent point que le corps de S. Vigile ait esté transferé hors de Trente depuis qu'il y fut ap-

Boll.30.apr.p. 773.d. porté aprés son martyre; '& il paroist qu'on pretend avoir encore ses reliques à Trente: mais on le pretend aussi de S. Sisinne

Ugh.t.5.p 511.a| Ferr.p.391. & de ses compagnons. 'On marque qu'il fut enterré à Trente dans une eglise qu'il avoit bastie, & consacrée, dit-on, à [Dieu

Boll 30.apr.p. 773.d. sous le titre de] S. Gervais & S. Protais. 'Elle fut rebastie vers l'an 1120, par Altiman Evesque de Trente. Il semble qu'elle portast

Ugh.t 5 p.511.a. dés ce temps là le nom de S. Vigile, 'qu'on luy donne encore aujourd'hui, & toute l'Eglise de Trente honore ce Saint comme son patron.

[Gennade ne luy attribuë point d'autres écrits que sur le martyre de S. Sisinne. Les deux lettres que nous avons de luy sur ce sujet, marquent un esprit nourri de l'Ecriture, accoutumé à la mediter, à y faire beaucoup de reflexions & d'allusions. Le style s'en peut dire tres mauvais, estant fort dur & plein de metaphores obscures. Mais Dieu nous donne les Saints pour nous conduire au ciel, & non pas pour nous apprendre l'eloquence. Ils ont tous sçeu bien faire, quoiqu'ils n'aient pas tous bien parlé.

Pour tous les autres écrits qui portent le nom de S. Vigile, il n'est pas presentement necessaire d'examiner qui en est l'auteur; il suffit que par le consentement general des personnes habiles, il demeure constant que ce n'est pas S. Vigile qui vivoit du temps de S. Ambroise.]

'Claudien & Magorien sont honorez par l'Eglise de Trente au nombre des saints Confesseurs le 6 & le 15 de mars. Mais pour leur histoire, elle se contente de leur attribuer les loüanges que l'Eglise donne à tous les Confesseurs, sans en rien dire de particulier. 'Maxence qu'on croit estre leur mere, est aussi honorée comme une sainte veuve le 30 d'avril.ᵃNous en avons deux petites vies, dont l'une est fort bien écrite. Mais elles sont toutes deux posterieures à l'an 1130, & à l'Evesque Altiman, qu'elles disent avoir tiré le corps de cette Sainte du village de Majano où elle estoit morte, à quatre ou cinq lieuës de Trente, & l'avoir mis dans l'eglise de S. Vigile en une chapelle qui porte son nom.

Boll. 6. mars, §1. p. 427 | 15. mars, p. 403.

6. mars, §6. p. 428 f.

a 30. apr. p. 772. 773.

[Nous aurions encore eu plusieurs choses considerables à dire de S. Vigile, si nous avions osé croire que c'est] 'ce Vigile Evesque à qui Celse adresse la traduction d'un ouvrage grec, & à qui il promet de la misericorde de Dieu la couronne du martyre. [Tout cela convient à nostre Saint, & nous luy appliquerions aisément toutes les particularitez que Celse nous apprend de celui à qui il écrit. Mais cette promesse mesme qu'il luy fait du martyre, sans autre raison que la providence particuliere de Dieu qui avoit paru dans son elevation à l'episcopat, nous permet-elle de douter que Celse n'écrivist au plustard du temps de Diocletien, lorsque le martyre estoit aussi ordinaire aux saints Evesques, qu'il estoit rare du temps de Theodose & d'Honoré?] 'Pamelius y remarque aussi des expressions qui n'estoient bonnes qu'avant la naissance de l'Arianisme; & il juge que le style sent plus le siecle de Saint Cyprien que celui de S. Ambroise & de Saint Vigile de Trente. [Nous ne laisserons pas de prendre cette

Cyp. p. 563 | 566.

p. 567. 1.

occasion pour dire un mot de l'ouvrage adressé par Celse à Vigile, n'en ayant point encore parlé jusques ici.]

p.565.2. 'Cet ouvrage estoit une conference de Jason Juif d'origine & Chrétien de religion, avec un Juif d'Alexandrie nommé Papisque, qui y défendoit sa superstition avec toute l'obstination ordinaire aux Juifs. Cependant Jason le convainquit si bien"par *hebrea ad*
les passages de l'ancien Testament, par la clarté avec laquelle il *monitione.*
prouva que les propheties ont esté accomplies en J. C, & par la force pleine de douceur avec laquelle il combatit sa dureté, que Papisque éclairé audedans de son cœur par l'infusion du Saint Esprit, reconnut la verité, ou plûtost fut admis à la connoistre; & touché de la crainte du Seigneur par la grace du Seigneur mesme, il crut en J.C. fils de Dieu, & pria Jason de luy faire obtenir le seau [de sa foy & de sa religion.]

2. 'Celse jugeant donc que cet écrit pouvoit estre utile pour
p.563.2. vaincre la dureté des Juifs, 'encore plus ennemis de J. C. que les payens mesmes, il le traduisit de l'original grec en latin, en faveur de ceux qui ne savoient pas le grec, & l'adressa à Vigile qui savoit l'une & l'autre langue, afin qu'il jugeast de sa traduc-
Cyp.ox.t.4.p.30 tion. 'Nous avons encore cette preface par laquelle il la luy adresse: car pour l'ouvrage mesme, nous ne l'avons plus aujourd'hui ni en latin ni en grec. Il a esté connu dans l'antiquité: [&
Hier. q.in Gen. p 281 b. quoique S. Jerome n'en parle pas dans ses hommes illustres,]'il
a in Gal 3.p.175. c. le cite neanmoins en deux endroits, [a] & en raporte quelques paroles. Il paroist n'avoir pas sçeu qu'il eust esté traduit en latin;
Ori.in Cels.l 4. p.199. [ce qui n'est pas étonnant.] 'Celse qui a écrit contre les Chrétiens [à la fin du deuxieme siecle,] a parlé de cet ouvrage avec beaucoup de mepris. Mais Origene en appelle à tous ceux qui voudront se donner la peine de lire l'ouvrage, & il soûtient qu'ils mepriseront moins le livre que celui qui en parle si desavantageusement.

Cyp.p.567.2. [On voit par là que cet écrit est au moins du deuxieme siecle.] Pamelius pretend mesme que Jason qui y soûtenoit la verité de la religion, est"le parent de Saint Paul dont il est parlé dans le V. S. Paul
chapitre 16e de l'epistre aux Romains, & dans le 17e des Actes. § 21.
ox.t.4.p.31,2. 'On a copié cette note dans l'edition de S. Cyprien à Oxford;
Ori.in Cels.n.p. 57.2. '& Spenser dans ses notes sur Origene, raporte la mesme pensée sans la contester. [b] Elle paroist venir originairement de Sixte de
b Sixt.l.2.p.85. Sienne. [Cependant la simple conformité du nom est une raison bien foible.]

S. AMAND

SAINT AMAND,

ARCHEVESQUE DE BORDEAUX.

ET

SAINT SEVERIN,

EVEQUE DE COLOGNE.



NOUS avons dans S. Paulin plusieurs lettres à Saint Amand, par lesquelles on peut juger qu'il estoit extremement uni avec S. Delphin Evesque de Bordeaux ; & quoiqu'on n'y voie point precisément quel rang il tenoit dans cette Eglise, il semble neanmoins qu'il y tenoit le premier aprés l'Evesque. S. Paulin qui avoit esté battizé par S. Delphin, reconnoist qu'il a receu cette grace de S. Amand aussi-bien que de luy. Il attribuë aussi à l'un & à l'autre le changement de vie, & mesme l'ordination d'un Cardamas qui avoit esté fait Exorciste, & dont il dit qu'il avoit appris la sobrieté chez S. Amand. Il se qualifie son frere, quoiqu'il ne fust encore que Prestre. Ainsi il y a bien de l'apparence que S. Amand vivoit avec S. Delphin, & estoit Prestre sous luy : de sorte que rien ne nous empesche de croire que c'est le Prestre Amand à qui S. Jerome écrit son epistre 147, sur quelques endroits de l'Ecriture dont il luy avoit demandé l'explication, si ce n'est qu'il semble y parler du mariage de S.te Fabiole ; ce qui nous obligeroit de croire que cet Amand estoit plutost Prestre de Rome que de Bordeaux.

Paul ep. 15. p. 218. 219. & al.

ep. 22. 23. p. 205. 208. 212.

V. S. Paulin § 25.

ep. 25. p. 220.

ep. 22. p. 204.

Quoy qu'il en soit, S. Amand de Bordeaux combatit pour J. C. dés son enfance. Il fut elevé dés cet âge dans une foy tres pure & dans l'étude des lettres sacrées, où il puisa une doctrine toute sainte ; & il ne fut jamais soüillé par la vie du monde, ni par les pechez de la chair. Ainsi il devint si agreable à Dieu, que Saint Paulin le prie de luy dire en sa faveur, comme Moyse pour le peuple d'Israel *Ou pardonnez luy, ou effacez moy de vostre livre.* S. Paulin, comme nous avons dit, attribuë à sa foy & à son ministere, la grace que Dieu luy avoit faite de le retirer de l'amour du

ep. 22. 23. p. 202. 210. 212.

p. 202.

ep. 22. 23. p. 205. p. 208. 212.

monde, & de luy accorder les sacremens de l'Eglise,[en 390 au plustard.]C'est pourquoi il dit qu'estant un arbre planté par luy en J. C, il ne doute pas qu'il ne prie aussi tous les jours J. C. pour luy, afin qu'il puisse estre un jour sa joie & sa couronne; 'puisque estant né en J. C, de luy & par luy, il falloit qu'il fust ou son ignominie ou sa gloire. [Il témoigne partout une affection tres tendre & tres particuliere pour luy.]

p.208. ep.23.p.214.

'Il luy écrivoit souvent de longues lettres: & S. Amand au lieu de s'en ennuyer, le prioit de luy écrire encore plus souvent, & il l'y excitoit par ses propres lettres, dans lesquelles on voyoit, dit S. Paulin, une charité qui partoit d'un cœur pur & d'une foy non dissimulée, & qui ne respiroit qu'une sincere affection avec toute la candeur de la verité. 'Il montroit à tout le monde les lettres qu'il recevoit de S. Paulin, particulierement à S. Delphin, qui sur cela voulut en avoir de semblables.

ep.21.p.193. ep.22.p.204.

'Il paroist que S. Paulin dans sa retraite d'Espagne eut toujours commerce avec luy. Il luy manda[en 394,]comment il avoit esté elevé à la prestrise[le 25 decembre 392,]& le pria de luy apprendre par ses lettres comment il se devoit acquiter de ce ministere, 'puisqu'il vouloit toujours estre consideré comme estant du corps de l'Eglise de Bordeaux. Instruisez moy donc, luy dit-il, aidez « moy, exhortez moy, fortifiez moy, & me regardez toujours « comme vostre[disciple,]& comme demeurant toujours en esprit « avec vous. «

ep.23.p.209. p.210. p.211.

'Estant retiré à Nole, il luy écrivit en 396 l'epistre 21; en 397 la 21; en 398 la 25, où il le remercie des peines qu'il avoit prises pour le Prestre Basile; en 400 la 24. Nous ne savons point le temps de la 20e, qu'il luy écrivit pour luy demander qu'il priast pour son frere mort depuis peu.[Tout cela se verra plus au long dans l'histoire de S. Paulin.]

ep.22.p.212.

'Pour Amand auquel il écrit l'epistre 26, il luy parle comme à un homme qu'il ne connoissoit que parcequ'il luy avoit écrit conjointement avec un autre, plutost que comme à l'un de ses plus intimes amis.[Ainsi ce n'est point celui de Bordeaux,]quoique Baronius l'ait cru.

ep.26.p.224. Bar.18.jun.f.

'S. Delphin estant mort["vers l'an 402, & en 403 au plustard,] ce fut S. Amand, selon l'opinion de tout le monde, qui luy succeda. V. S. Delphin.

Gall.chr.t.1.p.196.

'Et en effet, dans une lettre que nous croyons avoir esté écrite par S. Paulin,["vers l'an 408,]Amand de Bordeaux est mis entre les Prelats qui vivoient alors, & qui estoient des Evesques dignes de Dieu, de tres sages & tres fideles observateurs de tous les arti- V. S. Paulin § 47.

Gr.T.h.Fr.l.2.c.13.p.69.

cles de la foy & de la religion, & des hommes qui consoloient ceux qui gemissoient parmi les malheurs de ce siecle.

V. Honoré § 24,25. [S. Amand eut sans doute beaucoup de part à ces malheurs: "car diverses nations barbares estant entrées dans les Gaules en 406 ou 407, la ravagerent entierement en peu de temps. Ce pays fut aussi-tost aprés le theatre des guerres civiles; & avant qu'elles fussent finies, Ataulphe y entra avec les Gots qui avoient pris Rome & pillé toute l'Italie.] 'Les Gots furent receus comme amis dans la ville de Bordeaux; & neanmoins lorsqu'ils furent obligez de la quitter 'pour passer en Espagne, [l'an 414 ou 415,] ils la saccagerent, & y mirent mesme le feu, comme nous l'apprenons de Paulin grand seigneur de ce pays là, "que Dieu convertit par les pertes qu'il receut en cette occasion & dans la suite des troubles. ["L'an 418 ou 419, les Gots retournerent dans les Gaules, où les Romains leur cederent tout ce qui est depuis Toulouse jusqu'à l'Ocean:]& il semble que Bordeaux y estoit compris. Paul. euch. p. 188, 2. a; a.b. Ib. § 52-54. Ib. § 60. p. 291.

[Il ne faut pas s'étonner si parmi tant de troubles, il ne s'est rien conservé des actions de S. Amand. Nous en apprenons seulement une par S. Gregoire de Tours, où l'on voit une humilité si extraordinaire qu'il semble qu'elle auroit besoin d'estre autorisée par un témoin encore plus considerable que n'est ce Saint. Il reconnoist mesme qu'il ne l'avoit pas apprise d'une histoire plus ancienne,] 'mais du simple recit que luy en avoient fait les Ecclesiastiques de Bordeaux; [ce qui est peu considerable pour une chose arrivée il y avoit 150 ans.] Gr. T. gl. C. c. 45. p. 424.

'Il dit donc que Saint Amand estant Evesque de Bordeaux, eut une nuit une vision, où on luy commanda d'aller audevant d'un nommé Severin, & de l'honorer comme un serviteur & un ami de Dieu, qui estoit meilleur que luy, & plus elevé en merites. S. Gregoire ne dit point qui estoit ce Severin, sinon qu'il venoit d'Orient à Bordeaux. S. Amand qui ne le connoissoit point non plus que par cette vision, prend son baston pour aller audevant de luy: dés qu'ils approcherent, Dieu les fit connoistre l'un à l'autre, ils se saluerent par leurs noms, ils s'embrasserent, & aprés avoir fait la priere, ils s'en allerent à l'eglise, accompagnez de beaucoup de personnes qui chantoient avec eux les louanges de Dieu. Depuis cela S. Amand conceut tant d'amour & tant de respect pour Severin, qu'il le substitua en sa place [comme le veritable Evesque,]& ne voulut tenir que le second rang. [Saint Gregoire suppose sans doute qu'il le fit mesme sacrer pour cela:] p. 424. 425.

p.424. car il luy donne le titre d'Evesque, [& ne dit point qu'il l'ait esté d'aucun autre lieu.]

p.426. S. Severin estant mort au bout de quelques années, S. Amand reprit sa place, dans laquelle, dit S. Gregoire, il merita sans doute de rentrer par l'obeïssance qu'il avoit renduë au saint serviteur de Dieu.

p.424. a Gall. chr. t. 1. p. 196. 2. a. S. Severin fut enterré hors de la ville, a au mesme lieu où est aujourd'hui l'abbaye des Chanoines reguliers qui porte son nom, laquelle estoit celebre dés le temps de Louis le Debonnaire. p. 197. 2. On produit une charte, [sans doute assez nouvelle,] où les Chanoines de S. Severin pretendent avoir esté établis par S. Amand, ou au moins qu'il leur a donné divers droits en l'honneur du corps de S. Severin. p. 195. 2. c. On marque encore une collegiale de Saint Severin à Bordeaux.

p. 197. 198. Pour le titre de Comte de Bordeaux qui est donné à S. Severin & à S. Amand par les Chanoines de S. Severin de Bordeaux dans une charte, il le faut joindre avec quelques autres choses de cette nature qu'on y lit encore, particulierement avec les promesses que ces Chanoines y font, de leur autorité, de toutes prosperitez temporelles & eternelles à ceux qui honoreront leur eglise, & qui mettront leur esperance en S. Severin.

Gr. T. p. 424. S. Gregoire de Tours nous assure que de son temps ceux de Bordeaux honoroient S. Severin comme leur patron, avec une p. 426. devotion tres particuliere, & que quand la ville estoit attaquée de quelque maladie, de quelque guerre, ou de quelque autre fleau, ils accouroient à son eglise, y faisoient les prieres solennelles, celebroient des jeûnes, & ne manquoient point d'obtenir la grace qu'ils avoient demandée [à Dieu par son intercession.] p. 426. Voilà ce que S. Gregoire nous apprend de S. Severin, ajoutant qu'il avoit depuis sceu que le Prestre Fortunat [son contemporain] avoit écrit la vie de ce Saint, [que nous avons perduë.]

m. M. l. 1. c. 4. p. 560-562. Il parle autrepart fort honorablement d'un S. Severin Evesque de Cologne, qui vivoit à peu prés dans le mesme temps, puisque Dieu luy revela la mort de S. Martin aussi-tost aprés qu'elle fut Sur. 23. oct. p. 360. § 9. arrivée. On pretend que c'est celui mesme qui vint à Bordeaux, qui y fut receu par S. Amand en la maniere que nous avons dit, p. 361. § 3. & que depuis cela son corps fut reporté à Cologne, hors quelques parties que ceux de Bordeaux voulurent garder. [Comme Cologne estoit la ville de toutes les Gaules la plus exposée aux barbares de l'Allemagne, il est fort aisé qu'ayant esté prise des premieres lorsque les Vandales commencerent en 407 à ravager les Gaules, S. Severin ait esté obligé de l'abandonner, & se

soit retiré en Aquitaine,]'dont on assure qu'il estoit. [Et comme P.360. § 9.
il estoit Evesque d'une metropole considerable, S. Amand selon la civilité mesme humaine, aussibien qne selon la loy de la charité, luy devoit donner beaucoup de part non seulement dans les honneurs & dans les fonctions exterieures de l'episcopat, mais mesme dans la conduite de son peuple, surtout s'il voyoit en luy la prudence de l'esprit de Dieu jointe à la sainteté de la vie. Cela aura aisément donné sujet à ceux qui savoient moins les choses, de dire qu'il l'avoit fait Evesque en sa place; ce qui assurément seroit un exemple assez extraordinaire. 'La vie de S. p.360. § 10.
Severin de Cologne qui parle de son voyage à Bordeaux, ne dit point qu'il en ait esté Evesque; '& appelle toujours l'Eglise de p.361. § 3.
Cologne son siege. [C'est une conjecture que nous proposons
Note 1. aux lecteurs afin qu'ils en jugent. "Car elle n'est pas tout à fait sans difficulté.

Il ne nous reste plus rien à dire de S. Amand, sinon que]'le mar- Bar.18 jun.
tyrologe Romain, & quelques autres marquent sa feste le 18 de juin.'On ne trouve point qui a esté Evesque de Bordeaux aprés Gall.chr.t.1.p. 198.2.b.
luy, jusqu'à Gallicin qu'on met vers l'an 474.

[Pour S. Severin de Cologne, nous aurions diverses choses à en
Note 2. dire, si nous osions nous fier "à la vie que nous en avons dans Surius. Mais il vaut mieux nous contenter de]'ce que dit S. Gregoire Gr.T.m.M.l.1. c.4.p.560.
honesta de Tours, que c'estoit un homme d'une vie"exemplaire, & en qui on ne voyoit rien qui ne fust digne de louange.'Il nous le represente comme capable de voir les secrets de Dieu invisibles à nos p.560.561.
yeux.'Il avoit accoutumé les dimanches au moins d'aller visiter p.560.
avec ses Ecclesiastiques les lieux saints de la ville aprés l'office de Laudes.'Usuard & divers autres martyrologes marquent sa Bar.23 oct.
feste le 23 d'octobre. 'Il y a à Cologne une eglise collegiale de Gall chr.t.1.p. 198.2.a.
son nom.

'On luy donne pour successeur à Cologne S Evergisle, qu'il p.256.
avoit, dit-on, elevé dés l'enfance,'& qu'il avoit fait Diacre. On Sur 24.oct.p. 167.1.
a une vie de ce Saint, qui en dit assez de choses, [a] & qui assure [a] p.368. § 6.
qu'ayant esté à Tongres pour y instruire les peuples, il y fut assassiné la nuit par des voleurs: Ensuite de quoy on l'a honoré comme
Note 3. un Martyr. ["Mais cette vie est trop pleine de fautes pour y rien fonder: & il a mesme lieu de douter si cet Evergisle n'est point le mesme]'qu'Ebregisile qui estoit certainement Evesque de Gr.T.h.F.l.10. c.15.p.560. c.15.p.550.
Cologne en 590.[b]On fait la feste de S. Evergisle le 24 d'octobre, [b]Boll.28.mars, p.74.d.
& encore le 28 de mars, [c] auquel son corps fut apporté de Tongres à Cologne vers l'an 940, & mis dans l'eglise de S.te Cecile; [c]Sur 11 oct p. 170. § 27.

SAINT VENERE,

ARCHEVESQUE DE MILAN.

Enn.car.79.p.613. a Paul.v.Amb.p.90.f. AINT Venere fut dans sa jeunesse un exemple de chasteté;[a] il fut Diacre sous S. Ambroise & l'un de ceux dont ce Saint à l'extremité de sa vie, confirma miraculeusement le jugement qu'ils faisoient du merite de S. Simplicien pour V.S.Simplicien.
p 91.a. le faire son successeur. 'Il succeda luy mesme à
Enn.car.79.p.613. S. Simplicien,[vers le mois de may de l'an 400.] 'Il semble "qu'il tener.
fust encore assez jeune.

p 613. 'Il donna à son peuple le lait apostolique dont la nourriture de la parole divine remplissoit son ame; & il instruisit ses auditeurs dans l'ancienne doctrine de l'Eglise, avec une eloquence dont l'eclat estoit soutenu par une vie & une pieté encore plus eclatante.[Nous avons remarqué sur S. Ambroise, que si les six livres des sacremens ne sont pas de luy, ils pourroient bien estre
Chry.ep.182.p.798.b. de Venere.]S. Chrysostome dit que dés devant mesme qu'il agist pour luy, tout le monde savoit quel estoit son courage, sa liberté genereuse, & la magnanimité avec laquelle il défendoit la verité [opprimée.]

Paul.ep.16.p.176. b p.176. 'Aussitost qu'il fut ordonné Evesque, il écrivit à S. Paulin,[qui luy répondit ce semble peu aprés,[b]& luy écrivit [encore]avant le 29 de juin pour S. Delphin de Bordeaux qui l'en avoit prié, ordonnant à Cardamas envoyé de S. Delphin, de passer par Milan, afin que Venere pust écrire à ce Saint, s'il le vouloit, & luy recommander son nouvel episcopat.

Conc.t.2.p.1084.a. 'Le 16 juin 401,'le Concile de Charthage ordonna qu'on deputeroit au Pape Anastase, & à Venere de Milan, pour les prier V.S.Augustin § 132.
d'agréer la resolution que l'Eglise d'Afrique avoit prise d'admettre à la clericature ceux qui avoient esté battizez dans leur enfance par les Donatistes, à cause que l'on manquoit de Clercs. Il ordonna encore que l'on laisseroit à ces Evesques à examiner selon leur prudence, s'il ne seroit point aussi à propos de recevoir les Clercs Donatistes dans leur degré.

V. S. Jerome § 100. 'Dans les disputes qui s'eleverent ["la mesme année] touchant Origene, & la traduction que Rufin avoit faite de son livre des Principes, Anastase écrivit une grande lettre à Venere Evesque de Milan,]pour luy faire voir qu'il y avoit sujet de craindre[que ces divisions n'eussent de fascheuses suites.]'S Jerome assure que Venere fut de ceux qui declarerent aux peuples qu'Origene estoit heretique. Hier.ex An.p. 203.2. in Ruf.l 2.c.6. p.222 d.

[L'an 404,] 'S. Chrysostome ayant esté chassé de son Eglise à Pasque, il implora le secours du Pape Innocent, de Venere de Milan, & de Chromace d'Aquilée,& leur adressa à tous trois la mesme lettre. 'Une occasion si importante fit voir que Venere savoit s'acquiter de tout ce que la generosité episcopale, la charité, la pieté, l'amour d'un frere, la compassion [d'un affligé,] pouvoient demander de luy. [Mais tout ce que nous trouvons nommément de luy,]c'est que les deputez qui furent à Constantinople[l'an 406,]de la part du Concile d'Italie & de l'Empereur Honoré, y porterent aussi des lettres de Venere [adressées sans doute à Arcade. Cette deputation n'ayant pas eu le succés qu'on en devoit esperer,] 'Saint Chrysostome ne laissa pas d'écrire à Venere, pour le remercier d'avoir fait ce qu'il avoit pu pour la paix de l'Eglise, & le prier de ne se point relascher dans une si sainte entreprise, quelque difficulté qu'il y rencontrast. Chry.dial.c.2. p.12. ep.182.p.798.b. dial.c.4.p.31. ep.182.p.708.

'Ripamont dans son histoire de Milan, raporte quelques actions particulieres de Venere, dont nous ne pouvons nous assurer que quand nous en aurons vu les preuves.'Il veut qu'il n'ait gouverné que neuf ans; ce qui est autorisé par un ancien catalogue des Evesques de Milan. Ce catalogue ajoute qu'il fut enterré le 4.e de may à Saint Nazaire,'c'est à dire, à ce qu'on pretend, dans la basilique des Apostres, appellée depuis de Saint Nazaire. 'Le breviare de Milan porte que Saint Charle ayant rebasti l'eglise des Apostres, y remit solennellement le corps de ce Saint. 'Toute l'Eglise de Milan en fait l'office le 4.e de may, auquel son nom se lit dans le martyrologe Romain. [Paulin qui écrivit la vie de S. Ambroise en l'an 412 au plutost,]'y parle de Venere, mais sans marquer s'il estoit alors vivant ou mort.] Ripa.l 6.p.386. &c. P 391|Mabi. mus.t.1.p.110. Perr.it.p.247. Boll.4.may.p. 495.f. p.494.a. Paul v.Amb.p. 90.91.

a 'S. Marobe [ou plutost Marole,] fut son successeur. a Ennode nous apprend qu'il estoit né sur les bords du Tigre[à l'extremité de la Mesopotamie.] Ayant esté elevé dés sa premiere jeunesse dans la pratique & le goust du bien, il fit dans la suite par inclination & par amour ce qu'il avoit fait d'abord par obeïssance [& par respect pour ses maistres.] Il s'établit ainsi avant que de Mabi.mus.p. 100. a Enn.car.80.p 623.

quitter la Syrie [ou la Mesopotamie,] dans une vertu solide, & dans la pratique d'une infinité de saintes actions qui le preparoient déja aux fonctions de prophete [& d'Evesque de Milan.] Il loue ses veilles, ses jeûnes, sa vigilance, son attention [sur luy mesme,] son ardeur [dans les bonnes œuvres;] en sorte [qu'estant Evesque] il n'eut, pour accompli parfaitement tous les devoirs de sa charge, qu'à perseverer dans les vertus qu'il pratiquoit dés auparavant.

Rips.p 392. 'Ripamont avoue que l'on ne trouve rien des actions particulieres que fit Marole durant son episcopat. p.392|Mabi. mus.p.110. 'Il gouverna quinze ans jusques en l'an 424 ou] 425, & fut enterré le 23 d'avril à Saint Nazaire, dit l'ancien catalogue de Milan, [c'est à dire à l'eglise des Apostres où S. Venere avoit esté enterré.] Boll.23.apr.p.573.e.f. 'Saint Charle les y trouva tous deux dans des tombeaux de pierre sous le grand autel, & il les y fit remettre le 10 de may 1579, aprés les avoir fait porter dans une procession solennelle. a. 'L'Eglise de Milan fait la feste de S. Marole le 23 d'avril, auquel son nom a esté mis dans le martyrologe Romain, Ferr.it.p.210. 'quoique Ferrarius dise que l'Eglise de Milan la celebre au mois de may. Mabi mus.p.108. 'Ni cette feste, ni celle de S. Venere, ne sont point marquées dans un calendrier de Milan écrit il y a environ 500 ans.

p.110. 'S. Martinien [dont il est parlé dans le Concile d'Ephese,] fut le successeur de Saint Marole.

PRUDENCE,

POETE CHRETIEN.

Genn.v.ill.c.73. 'PRUDENCE qui a merité par ses vers d'estre mis au rang des auteurs ecclesiastiques, [est nommé à la teste de ses ouvrages, & ensuite par Vossius, & par d'autres,[1] Aurelius Prudentius Clemens;] Enn.n.p.12|Sid.n.p.3.6. 'quoique l'usage de son temps fust de mettre à la fin le nom propre & ordinaire qui se mettoit souvent seul. Prud.de M.4.p.70.88. 'Il appelle quelquefois Calahorra sa ville, a 4.p.88.91. [a] quelquefois Saragoce, b 6.p.108. [b] & quelquefois Tarragone,

1. a M. du Pin y ajoute le pronom de Quintus, [que je ne trouve pas autrepart.] a Du Pin.t.3.p.21.

gone; '& il s'attribuë particulierement S. Vincent, parcequ'il estoit de çaragoce, quoiqu'il eust, dit il, souffert autrepart, c'est à dire à Valence qui est aussi dans l'Espagne. Ainsi l'on peut juger qu'il estoit de tous ces trois lieux par les diverses personnes dont il estoit descendu; ou qu'estant natif de Calahorra, il consideroit en quelque sorte çaragoce & Tarragone comme ses villes, parceque Calahorra est de l'Audience de çaragoce, & de l'Espagne Tarragonoise. 'Il témoigne en un endroit qu'il demeuroit parmi les Gascons d'Espagne, '& la ville de Calahorra estoit en effet comprise dans leur pays. 'Aurelien à qui il parle comme à son pasteur, estoit Evesque d'un lieu où l'on faisoit la feste de S. Cyprien, de S. Quelidoine [Martyr de Calahorra,] & de S.te Eulalie [de Meride.] 4.p.90. Conventus. 2.p.82. Sanson. Prud.de M 11. p.144.

'Il naquit sous le Consulat de Salia, comme lisent les meilleures editions, [c'est à dire en l'an 348,][a] & il estoit encore enfant lorsque Julien regnoit [en l'an 363] [b] Il fut elevé dans l'étude des lettres, [c] & il s'y rendit habile. [d] Il [1] semble dire qu'au sortir des études, il se mit à plaider, & à se servir des deguisemens & des mensonges qui sont si ordinaires à ceux de cette profession. cath.pr.p.27| Voss.po.lat.p. 57|Mir.in Genn.p.47. a Prud.ap.4 p. 163. b cath.pr p.26. c Genn.c.13. d Prud.p.26.27.

[e] Le feu de la jeunesse l'emporta dans les dereglemens qui sont l'écueil de cet âge: [& c'est peut-estre pour ce sujet que dans ses vers il parle toujours de luy comme d'un pecheur:] '& il dit qu'il est indigne d'écrire sur des choses saintes, & de parler des miracles de J. C, 'que son cœur est impur par la saleté des vices, [f] qu'il sçait qu'il est indigne que J. C. l'ecoute, à cause de ses actions & de ses crimes qui l'ont rendu coupable devant sa justice: mais qu'il peut obtenir les remedes dont il a besoin par les prieres des Martyrs ses intercesseurs. 'C'est pourquoi il se prosternoit en pleurant à leurs tombeaux pour rompre les liens qui le tenoient enchainé, & arrester les effets de la corruption de son cœur, autant que ceux de l'infirmité de son corps. 'C'est là, dit-il, » que dans l'excés de ma douleur je vais repandre des larmes, en » considerant les plaies de mon ame, & toutes les miseres de ma » vie. e p.27. apo.5.p 169. psy.7.p.25. f de M.2.p.83. 4.p.94. 9.p.111.

[Son humilité semble mesme aller sur ce point jusqu'à l'excés,] 'comme quand il dit en un endroit: qu'il voudroit paroistre ici bas à la teste des boucs, au rang desquels il devoit estre mis un jour; & que la bonté de Dieu flechie par les prieres de S. Ro» main, luy fist dire: J'accorde à Romain cette grace de faire passer » ce bouc à la droite avec les agneaux: qu'on luy en donne la peau. 10.p.138.

1. *Mox decuit toga infectum vitiis falsa loqui non sine crimine.*

6.p.108. Et en un autre parlant, du dernier jugement, il dit que Saint Fructueux le delivrera peut-estre alors de ses tourmens, par la misericorde qu'il obtiendra de J. C.

cath.pr.p.27. 'Il semble qu'aprés avoir plaidé pour les autres, [1] il ait eu luy mesme des procés fascheux, qui l'engagerent en divers malheurs. p.27. 'Il fut fait ensuite par deux fois "gouverneur de quelque province: & enfin l'Empereur l'appella à la Cour, & luy donna une charge honorable auprés de sa personne. [Il n'acquit pas de grands biens dans tous les emplois qu'il eut, si c'est luy, comme on le croit, qui dit] ench.p.254. qu'il ne pouvoit offrir à Dieu ni une vie sainte, ni de grandes largesses envers les pauvres. NOTE.

1.Sym l.2.p. 242.243. 'Ce fut ce semble"sur la fin de l'an 403, qu'il écrivit contre Symmaque, [c'est à dire contre*la requeste celebre que cet orateur payen, alors Prefet de Rome, avoit presentée au jeune Valentinien sur la fin de l'année 384, pour demander au nom du Senat le rétablissement d'un autel de la Victoire, & de quelques autres droits du paganisme que Gratien avoit ostez aux payens. Prudence entreprend de refuter cette requeste dans les deux livres qu'il fit en vers contre Symmaque. Mais il paroist y avoir peu pris garde à l'ordre du temps.] l.1.p.209.218. 'Car il suppose non seulement que cette requeste a suivi les ordres que Theodose donna à Rome contre l'idolatrie [en l'an 389,] ce qui pourroit faire croire qu'il auroit seulement confondu cette premiere tentative des payens avec la seconde qu'ils firent en l'an 392, l.2 p.218. 'mais il dit mesme qu'elle s'adressoit au deux fils de Theodose. pr.p.209.225. 'Il suppose que Symmaque vivoit encore; [& les lettres de Symmaque nous donnent sujet de le croire.] l.2.p.253. 'Il s'adresse à la fin à Honoré pour l'exhorter à abolir les spectacles des gladiateurs; ["& il semble qu'ils aient en effet esté abolis dés l'année mesme. V. Honoré § 20. * V. S. Ambroise § 37. V. Honoré § 20.

Quoique cet ouvrage marque dans Prudence un grand zele pour J. C. & pour l'Eglise,] cath.pr.p.26. 'neanmoins lorsqu'il fut arrivé à l'âge de 57 ans, [c'est à dire en l'an 407,] il regarda tout ce qu'il avoit fait jusqu'alors comme inutile, p.27. 'croyant n'avoir encore agi que pour le monde, & n'avoir ainsi rien amassé qui pust luy servir aprés sa mort. p.27 'Il se resolut donc, dit-il, de quitter au moins dans ses derniers jours les folies & les egaremens de peché, de publier les grandeurs de Dieu par ses chants, s'il ne le pouvoit faire par ses actions, de chanter tous les jours ses loüanges par des cantiques continuels, de combatre contre les heresies, de soûtenir la foy Catholique, "de faire voir la honte des mysteres *conculcat.*

1. *Exin jurgia turbidos Armarunt animos &c.*

du paganifme, de confacrer des hymnes aux Martyrs, de publier
les loüanges des Apoftres, & de rendre le dernier foupir dans
un travail fi doux & fi faint.

[Voilà ce qui fait la matiere des poëmes qui nous reftent de
luy, & c'eft pourquoi il y a des manufcrits qui mettent la preface
où il dit ceci, à la tefte de tous fes ouvrages.] Il a affecté de leur Genn c.13.
donner à la plufpart des titres grecs.

'Celui qu'il appelle Καθημερινῶν, ou des hymnes de chaque jour, Prud.cath.1-6.
comprend en effet des hymnes appliquées à diverfes heures, p28.
comme au point du jour, au lever du foleil, devant & aprés le
repas, à la fin du jour, & devant le fommeil, '& une qui eft 9.p.53.
pour toutes fortes de temps. 'Celle qui eft pour la fin du jour, 5.p.39.
eft intitulée, Lorfqu'on allumoit le cierge Pafcal; [& il y a en
effet quelques ftrophes qui regardent particulierement la nuit
de Pafque:] Mais il eft plus probable qu'elle eft pour fervir
tous les jours, lorfqu'on allumoit les chandeles. [Car l'Eglife a
toujours eu beaucoup de refpect pour cette heure, & c'eft de fa
qu'eft venüe la folennité des Vefpres. Parmi ces hymnes de
chaque jour, il y en a deux propres pour le temps du jeûne, une
fur les morts, & une pour le jour de Noel. L'Eglife a tiré de ces
hymnes quelques unes de celles qu'elle emploie dans fon office
ordinaire.] 'L'Apotheofe ou fur la divinité, eft pour défendre la p.151|DuP.t.3.
foy de l'Eglife contre diverfes herefies, a & celui qui eft intitulé p.13. a Prud.p.178.
Hamartigenie, ou de l'origine du peché, eft pour faire voir que
le peché n'a point d'autre caufe que la corruption de la volonté,
& le neant dont toutes chofes ont efté tirées, pour refuter Marcion,
& les autres qui en faifoient une fubftance, un principe
réel & eternel, & en un mot un fecond Dieu.

[Nous ne favons point qu'il ait fait d'autres ouvrages contre
les payens, que les deux livres contre Symmaque, que nous
avons cru devoir mettre dés l'an 403. Mais il parle fouvent contre
l'idolatrie dans fes autres poëmes, & il pourroit avoir eu deffein
d'en faire quelque autre exprés pour cela, & n'en avoir pas
eu le loifir; comme nous ne voyons point qu'il ait rien fait fur
les Apoftres,] 'finon une hymne fort courte fur la folennité de M.12.p.144.
qu'on faifoit à Rome le jour de S. Pierre & S. Paul.

Il s'eft étendu davantage fur les Martyrs dans fon grand ouvrage
intitulé Περὶ Στεφάνων, ou des Couronnes; où il celebre particulierement
ceux d'Efpagne, 'en commençant par S. Hemitere 1.3.4.5.6.
& S. Quelidoine de Calahorra. 'Il y joint S. Laurent, S. Hippo- 2.11.13.14.
lyte, & S.te Agnés de Rome, 'S. Quirin de Scifcia en Pannonie, S. 7.9.10.13.

Cassien d'Imola, S. Romain d'Antioche, S. Cyprien de Carthage qu'il confond avec S. Cyprien Evesque en Orient, & martyrizé à Nicomedie.

p.3|DuPin,t.3. p.12. 'Outre ces ouvrages, nous avons encore celui qu'il appelle Ψυχομαχία, ou le combat de l'ame, parcequ'il décrit le combat qui se passe dans l'ame entre certains vices & les vertus opposées.

'Gennade marque tous ces ouvrages par leurs titres ordinaires; sinon que ce qu'il appelle le livre des hymnes, est apparemment celui que l'on a intitulé Καθημερινῶν, & qu'il marque celui des Couronnes par son sujet, qui est de loüer les Martyrs[1] en faisant l'eloge de quelques uns d'eux. 'Gennade ajoute à cela un livre de l'exhortation au martyre, & un commentaire sur la creation du monde, jusqu'à la formation de l'homme & à son peché. [Nous n'avons point ces deux ouvrages,] 'mais nous avons le manuel que Gennade luy attribuë sous le titre de Διττοχαῖον, où l'on voit les histoires les plus memorables de l'un & de l'autre Testament comprises chacune en quatre vers. 'De tout ce qui porte le nom de Prudence, il n'y a que ce petit poëme dont quelques uns doutent, "& on ne voit pas mesme qu'ils aient de raison considerable [à opposer à l'autorité de Gennade, & de la pluspart des manuscrits.] Note 1.

(Margin: p.13. — p.13|Prud.p.254. — Bail.c.1183 p.482.)

p.480|Bib.P.t.8 p.461.1.c. 'On blasme Prudence de n'avoir pas toujours observé dans ses vers les regles de la quantité, particulierement dans les mots grecs, [ayant sans doute cru devoir suivre la prononciation de son temps.] 'On trouve aussi qu'il n'est pas tout à fait pur pour la langue; que ses vers ont quelque chose de rude, & qu'il a encore tiré de son siecle quelques autres defauts. 'Mais avec cela les plus severes critiques "ne laissent pas d'estimer beaucoup sa poësie mesme. 'On juge qu'il a tout le feu necessaire pour un vray poëte, mais un feu qu'on voit estre allumé par le Saint Esprit dans son cœur, & qui par son ardeur touche les cœurs des autres en mesme temps qu'il les persuade. 'Ainsi bien loin d'avoir porté la liberté de la poësie audelà des bornes que la religion nous prescrit, [il les fait servir à la religion mesme.] 'On croit qu'il peut passer pour le plus savant des poëtes Chrétiens, & l'on y apprend beaucoup de choses pour l'histoire & les antiquitez de l'Eglise. 'S. Sidoine assure qu'on lisoit ses vers chez les personnes les plus eminentes: il le compare à Horace. 'On estime surtout ses deux livres contre Symmaque comme un ouvrage tres beau, où il fait paroistre une erudition, une abondance, & un genie non me-

(Margin: Bail.p.480.481. — p.477-480. — &c. — p.479. — p.480. — p.478. — Sid.l.2.ep.9.p.49. — Bib P.t.8.p.461.1.b.)

1. *Sub aliquorum nominibus*, comme on lit dans S. Jerome de l'edition de Basle en l'an 1565, & dans d'autres editions. Celle de le Mire a *aliorum*, qui ne fait aucun bon sens.

diocre. 'Aussi Gennade semble dire qu'il les avoit faits avec un Genn.c.13.
soin particulier. 'Il y a bien des siecles qu'on a mis en prose son Voss.h.lat.l.2.
hymne sur S. Cassien. c.18.p.103.

[Nous avons déja vu qu'il témoignoit beaucoup d'humilité dans ses vers.] 'Il rend graces en un endroit à J. C. de luy avoir Prud.psy.p.25.
fait connoistre le combat que les vertus & les vices forment 26.
„ dans le cœur de l'homme, à quoy il ajoute: Combien de fois ay-je p.26.
„ senti mon ame pleine de ferveur pour le service de Dieu, &
„ d'horreur pour le peché? Mais helas: combien de fois aprés
„ avoir eprouvé ces joies si pures, ay-je senti cette celeste ardeur se
„ ralentir peu à peu, & s'éteindre par la corruption de mon cœur?

[On voit dans un autre endroit les sentimens de sa pieté & de
» son amour pour J. C, lorsqu'il dit:] 'O divin nom de mon Sauveur, ap.4 p.162.
» vous estes ma joie, ma lumiere, ma gloire, mon esperance, mon
» appui, & mon repos dans mes peines. Je ne gouste rien de si doux
» que vous: je ne sens point d'odeur plus agreable: je ne trouve
» point ailleurs de rafraichissement si delicieux. Vous estes cette
» beauté charmante pour laquelle je brule d'un chaste amour, &
» en qui je trouve un veritable & souverain plaisir.

[Ce fut assez probablement aprés qu'il eut resolu en l'an 405, de se consacrer entierement à Dieu,] qu'il fit le voyage de Rome. de M9 p.111.
Forum Cornelii En y allant il passa par "Imola [dans la Romagne,] où il offrit à
*V. son titre §1. Dieu ses vœux, prosterné devant le tombeau de*S. Cassien qui y avoit autrefois souffert le martyre. 'Il embrassa, dit-il, le tombeau de ce Saint, & le lava de ses pleurs. Il baisoit l'autel avec p.113.
ardeur, & se frapoit la poitrine avec des pierres. Là il repassa en luy mesme tous les plus secrets motifs de ses peines, demanda à Dieu les graces dont il avoit besoin, & le pria de detourner les maux qu'il avoit à craindre, sans se mettre en peine de sa maison qu'il avoit laissée dans un état fort chancelant, & sans penser au peu d'apparence qu'il y avoit pour luy de rien esperer des biens de la terre.

[Je ne sçay s'il ne voudroit point dire qu'aprés s'estre retiré chez luy en Espagne pour y servir Dieu dans le repos, il luy survint quelque affaire capable de luy causer de grands troubles, qui l'obligea d'avoir recours à l'Empereur. Ainsi ce voyage se
V. Honoré §26 note 24. pourra mettre en "407, qu'Honoré passa tout entier à Rome.]

'Prudence eut à Rome le succés qu'il desiroit. 'Il vit dans cette p.113.
ville un nombre infini de tombeaux de saints Martyrs, particu- a 11.p.138.139.
lierement celui de S. Hippolyte Prestre, auquel il adressa ses vœux pour les maladies de son ame & de son corps; & il en

12.p.144.145. receut toujours du soulagement. 'Il y vit la solennité de la feste
1.p.142|9.p.113. de S. Pierre & de S. Paul. 'Il s'en retourna ensuite avec joie en son
pays, & il y eut la consolation de trouver un saint Evesque avec
Ibid. lequel il s'unit étroitement. 'Ce fut là qu'il composa ses hymnes
sur S. Hippolyte & S. Cassien; [& peut-estre aussi toutes les autres.
Je pense qu'on n'y voit aucune marque des ravages que les barbares
firent en Espagne depuis le mois d'octobre 409. Ainsi il
2.p.82. semble qu'elles peuvent avoir esté faites en ce temps là.] 'Il dit
dans celle de S. Laurent, qu'il connoissoit à peine "par le bruit *fama.*
commun, combien Rome estoit pleine de Saints cachez [dans
la terre,] & de combien de tombeaux sacrez sa campagne estoit
remplie. [Est-ce qu'il fit cette hymne en l'an 406, avant que
d'avoir esté à Rome?] Il est certain qu'il estoit alors en Espagne,
vers le pays d'où les Gascons sont originaires.

p.83. [L'on peut juger qu'il y vivoit à la campagne,] puisqu'il s'ap-
cath.8°p.51. pelle un poëte champestre. 'On voit que quand il jeûnoit, il
mangeoit à trois heures aprés midi: [Mais il semble que ce jeûne
3 p.34. fust aussi sa vie ordinaire.] 'Car dans l'hymne qu'il fait pour dire
avant le repas, [& où il ne parle point dutout de jeûne,] il té-
p.34. moigne qu'il ne mangeoit que sur la fin du jour. 'Il y marque
que sa table estoit couverte d'herbes, de legumes, de fromage,
p.35. de miel & de fruits. 'Il semble dire neanmoins qu'il mangeoit du
p.34. poisson & mesme des oiseaux; mais pour la viande des animaux
à quatre piez il la rejettoit avec horreur, comme n'estant pro-
p.34. pre que pour des barbares. 'Il marque qu'il celebroit tous les
jours les loüanges de Dieu, le matin, à midi, & avant que de
se mettre à table. [Nous ne trouvons rien de sa mort.]



S. PAMMAQUE,
SENATEUR ROMAIN.

ARTICLE PREMIER.

Vie de ce Saint jusqu'à la mort de sa femme.



AINT Pammaque illustre dans le siecle, & plus illustre dans l'Eglise, [a] avoit receu de son pere par la naissance, l'eclat de la noblesse Patricienne. 'Il contoit des Consuls pour bisayeuls, & il est appellé l'ornement de la race des Camilles.'Il estoit cousin de S.te Marcelle [b] Pallade le fait aussi parent des Melanies.

Hier.ep.26.p.164.c. | a p.163.a. | p.164.c. | ep.52.p.117.b|in Dan.pr.p.567. | b Lauf.c 122.p.1037.2.

[c] Saint Jerome dit qu'il avoit autrefois esté son condisciple, "son camarade, & son ami. [d] Il fut en effet son compagnon dans l'étude de l'eloquence, [e] & ils sortirent ensemble des ecoles de la rhetorique, [vers l'an 370 au plustard. C'est pourquoi Saint Paulin pouvoit luy vouloir marquer qu'il estoit déja avancé en âge lorsqu'il luy disoit en l'an 397,] 'Que le temps où il recevroit la recompense de ses travaux, n'estoit pas bien eloigné, puisque les campagnes qui blanchissoient déja, témoignoient que la moisson estoit proche.

sodalem. | c Hier.ep.50.c.1.p.101.a. | d in Abd.pr.t.6.p.115.a. | e ep.26 p.65.a. | Paul.ep.33.p.298.

[Il profita beaucoup dans les lettres,] puisque Saint Jerome le represente toujours comme un homme fort eloquent & fort habile; '& il dit que quoy qu'il le vist avec joie l'approbateur de ses ouvrages comme son fidele ami, il redoutoit neanmoins toujours le jugement qu'un homme aussi habile que luy en pouvoit faire en luy mesme; & qu'il le craignoit plus avec toutes les loüanges qu'il luy donnoit, que tout ce que ses ennemis pouvoient dire pour le décrier.

Hier.ep.30 p.197.b. | ep.101.p.365.a| in Is.pr.t.10.p.130.a|In Os.pr.t.3.p.37.d.

'Au sortir des études, S. Jerome & luy prirent deux chemins differens: S. Jerome songea à se retirer dans le desert de Calcide, [& Pammaque suivant l'ordinaire des personnes de sa naissance, se mit en état d'entrer dans les charges.] 'Il se fit connoistre dans

in Abd.pr.p.115.a. | ep.26.p.164.c| Lauf.c.122.p.1037.a.

le Senat, & eut les marques de la dignité Proconsulaire.

[Nous ne voyons pas que S. Jerome ait eu d'habitude particuliere avec luy dans le temps qu'il fut à Rome, depuis l'an 382 jusques en 385, quoique cela se puisse presumer avec beaucoup d'apparence, puisque Pammaque avoit epousé dés ce temps là
Hier.ep.52.p.117.a. Pauline fille de S.te Paule.] 'Mais il est certain que jusque vers l'an 392, ils ne s'écrivoient pas, S. Jerome ne voulant pas commencer, depeur qu'il ne semblast moins rechercher un ami
a. qu'un homme puissant. 'Ce fut donc l'heresie de Jovinien qui renoua leur ancienne amitié, selon l'expression de Saint Jerome.
ep.50.c.1.p.101.a. 'Pammaque y fut l'auteur de la condannation * qu'en "fit le Pape Sirice [vers l'an 390,] à la poursuite, dit ce Pape, de quelques fideles Chrétiens illustres par leur naissance, & venerables par leur pieté, 'du nombre desquels estoit sans doute Pammaque. V. S. Ambroise § 63-65.
* Amb.ep.6.p.185.a.
Bar.390.§38.
Hier.in Jov.c.1.p.17.b. 'S. Jerome écrivit ensuite contre la mesme heresie [sur la fin de l'an 392,] à la priere de quelques saints freres de Rome, qui luy envoyerent les ouvrages de Jovinien, afin qu'il les refutast. [Pammaque pouvoit estre l'un de ces Saints, quoiqu'il n'en ait pas écrit par luy mesme.] 'Mais voyant "que l'ouvrage de S Jerome estoit assez mal receu, il fit ce qu'il put pour arrester le bruit, & retirer les copies du livre, qu'il renvoya à S. Jerome avec une lettre d'amitié, afin qu'il apportast quelque remede à ce mal. V.S. Jerome § 59. Ibid. § 60.
ex Ruf.p.231.b|233.a|ep.52.p.117.a.
ep.52.p.117.a. 'Saint Jerome receut fort bien cet avis, loüa la conduite de Pammaque, comme digne de sa prudence & de son affection
ep.50.p.101.a. pour luy, 'luy adressa l'apologie qu'il luy avoit conseillé de faire,
ep.52.p.117.a. '& luy écrivit en mesme temps une lettre de civilité, où il l'assure que ne s'estant abstenu jusques alors de luy écrire que par respect, le mesme respect l'obligera à l'avenir de le prevenir par
b. ses lettres, & de ne se pas contenter de luy répondre. 'Il luy mande qu'il avoit appris qu'il avoit l'amour & la faveur de toute la ville; & que le Pape & tout le peuple conspiroient egalement [à l'elever au sacerdoce;] mais que c'est avoir le rang du sacerdoce que d'en avoir le merite. [C'est une marque que Pammaque menoit deslors, c'est à dire dés l'an 393, une vie fort exemplaire. Sa femme vivoit encore: mais l'amour qu'elle avoit pour la continence, comme nous le dirons bien-tost, pouvoit faire avoir la pensée d'elever son mari à la prestrise.]
ep.101.p.365.a. 'S. Jerome adressa à S. Pammaque, ["vers le commencement de l'an 396,] la lettre qu'il fit sur les regles de la traduction, comme V. S. Jerome § 73.
ep.261.c.1.p.162.c. à une personne tout à fait capable de juger s'il avoit raison. 'Vers le mois de septembre de la mesme année, "il luy adressa encore Ibid. § 80.

son

son apologie contre Jean de Jerusalem, qu'il avoit esté obligé de composer sur ce que Pammaque luy avoit mandé avec l'ardeur ordinaire de sa foy, dit-il, que les écrits de Jean faisoient de mauvais effets dans Rome. 'Il reprit en ce temps là à la priere de Pammaque le dessein de commenter les petits Prophetes, & il fit pour luy l'explication de Jonas [vers le commencement de l'an 397.] 'Il luy addressa "aussi le commentaire sur Abdias: mais nous ne savons pas si ce ne fut point quelques années depuis. in Am.pr.t.3.p. 99.a. Ibid. § 82. in Abd.pr.p.115 a.

ARTICLE II.

De Pauline femme de Saint Pammaque.

[SAINT Jerome en adressant à Pammaque son commentaire sur Jonas, ne luy parle point de la mort de sa femme,]'qui mourut [en l'an 397,] mais seulement vers l'hiver, [& à la fin de l'année.] 'Cette femme, comme nous avons dit, se nommoit Pauline, & estoit la seconde fille de Ste Paule. [Elle a eu l'honneur aussi-bien que son mari, d'avoir pour panegyristes S. Jerome & Saint Paulin.] 'Elle n'osa pas pretendre à la felicité de sa sœur Eustoquie, qui avoit consacré à Dieu sa virginité; & elle aima mieux se tenir avec sureté dans l'état inferieur du mariage, qu' en embrassant une profession plus sublime, se mettre en danger de n'y pouvoir pas subsister, & de se perdre. 'Ainsi elle se contenta de garder avec fidelité les loix de la chasteté conjugale. [Elle estoit sans doute mariée dés l'an 385, avant que Ste Paule partist de Rome,] 'puisque Saint Jerome dit seulement de Rufine sa cadette, qui estoit déja en âge d'estre mariée, qu'elle conjuroit sa mere par ses pleurs d'attendre le temps de ses noces. Paul.ep.37.p. 334. Hier.ep.27.p. 170.d. p.163.a. p.161 d. ep.27.p.171 a.

'En vivant dans le mariage, elle avoit neanmoins toujours dans le cœur le desir de monter au second degré, qui est celui de la continence, aprés avoir rendu à son mari le fruit qu'il avoit droit d'attendre d'elle, [c'est à dire des enfans,] 'qu'elle ne desiroit mesme principalement que pour pouvoir offrir des vierges à J.C. 'C'est pour ce sujet qu'entre les principales vertus, Saint Jerome luy attribuë particulierement celle de la temperance. 'Mais elle souhaitoit ce bonheur aussibien pour son mari que pour elle; & elle aimoit mieux attendre qu'il luy pust tenir compagnie dans cette voie de salut, que d'y marcher toute seule. ep.16 p.163.a. a. a. a.

'Saint Paulin luy attribuë les eloges que l'Ecriture fait de la Paul.ep.37.p. 338.

p.338. femme forte. 'Il dit que dans la fleur de son âge la sainteté de ses mœurs luy avoit acquis les merites de beaucoup d'années, & qu'elle joignoit l'honneur de la vieillesse à la foiblesse d'une
p.339. jeune dame. 'Enfin il croit qu'elle estoit "si parfaite, qu'il n'y a *optimam.* point lieu de s'étonner qu'elle ne soit pas demeurée long-temps
p.338|Hier.ep.26.p.162. dans le monde, & que J.C. se soit hasté de l'appeller à luy 'dans la premiere force de son âge.

Hier.ep.26.p.163.a. 'Elle avoit donné des preuves de sa fecondité par ses frequentes grossesses; qui n'avoient neanmoins fini que par des avortemens: Mais le desir de satisfaire sa bellemere qui desiroit extremement [qu' elle eust des enfans,] & de donner cette joie à son mari, luy faisant preferer l'esperance de devenir mere à sa foiblesse, elle mourut à peu prés comme Rachel; [c'est à dire
ep.30.p.197 b. sans doute dans une fausse couche: d'où vient]'que S. Ierome dit
ep.26.27.p.163.b| qu'elle fut emportée par une mort promte & soudaine. 'Elle
170.d. laissa son mari heritier de tous ses biens.

ep.26.p.163.b. 'S. Jerome ne fait point de difficulté d'appeller son corps une
Paul.ep.37.p.336 &c. poussiere sainte & des os "sacrez. 'S. Paulin en parle encore plus *veneranda.* avantageusement. Il s'étend beaucoup à montrer à Pammaque qu'il peut s'attrister d'estre separé d'elle; mais qu'il ne peut pas
p.338. la pleurer comme malheureuse, 'Qu'elle sera toujours sa couronne & sa gloire, comme elle l'avoit esté dans ce monde;
ep.33.p.301. 'Qu'elle possede toutes sortes de contentemens spirituels, &
p.301. qu'elle est toute revétuë de lumiere; 'Qu'enfin il a en elle un grand gage & un puissant support auprés de J.C, & qu'elle luy preparoit autant de graces dans le Ciel, qu'il luy faisoit de presens sur la terre par les aumosnes qu'il distribuoit aux pauvres,
p.301. des biens qu'elle luy avoit laissez. 'Il finit sa lettre par ces mots.
Cette ame estoit vraiment precieuse devant le Seigneur, & re- «
commandable par trois illustres affinitez. Elle possedoit en vous «
un mari fidele, dans Eustoquie une sœur vierge, & en Paule une «
mere parfaite. «

ARTICLE III.

Aumosnes de S. Pammaque aprés la mort de sa femme: Saint Paulin luy en écrit.

Hier.ep.26.p.161.d. 'IL estoit impossible qu'une mort capable de toucher les cœurs les plus durs, ne causast pas une plaie sensible dans l'ame de
Paul.ep.37.p.336. Pammaque. Il pleura donc, parceque la pieté mesme deman-

1. doit de luy des larmes si justes; "mais a la lumiere de sa force & ep 33.p.287.
de sa prudence estoit trop grande pour estre étoufée par les tenebres de la tristesse. Sa vertu au contraire étoufa son affliction, & absorba la mort mesme, s'il est permis de le dire, avec les excés dangereux d'une douleur trop violente.

'Il témoigna cette constance non par des paroles, mais par p.287.
des œuvres, 'qui firent voir la sagesse & la sainteté de l'amour ep.37.p.336.
qu'il avoit pour sa femme. Il n'accompagna pas ses funerailles par des cris & des plaintes infructueuses & steriles, ou par une pompe inutile & de vaines magnificences; mais aprés les avoir honorées par les larmes que la pieté & la tendresse luy firent verser sur son corps, il les sanctifia par les remedes salutaires [de l'oblation sacrée,] & par les richesses vivantes de l'aumosne 'qu'il repandit sur son ame. a Les autres maris cherchent à soula- ep 33 p.287. a Hier.ep.26 p. 163.b.
ger leur douleur par de vains devoirs qu'ils rendent aux cendres de leur femmes; & Pammaque les arrosa du baume de l'aumosne & du parfum de la misericorde, qui nous obtient la remission des pechez.

'Aprés avoir donc offert à Dieu en l'honneur & en la memoire Paul.ep.37.p. 290.
de S. Pierre les hosties sacrées & les libations saintes [qu'il demande,] il s'offrit luy mesme à J. C. comme un sacrifice tres agreable, avec un cœur pur & un esprit humble, par un festin magnifique qu'il fit [non aux grands du siecle, mais] aux petits de J. C. 'Il fit assembler tous les pauvres de Rome, que S. Paulin p.287.
alumnos. appelle les patrons de nos ames, & "les pensionnaires de la bonté divine; '& en ayant rempli toute l'eglise de Saint Pierre, p.287 290.
jusqu'à ce qu'il ne restast rien de vide ni dans le vestibule, ni dans les ailes, il les fit ranger à diverses tables, & leur fit servir à manger & à boire jusqu'à ce qu'ils fussent tous pleinement rassasiez. 'Car on voit par S. Augustin qu'on n'avoit pas encore Aug.B.ep.29. 10.p 52.c.
pu oster à Rome la coutume, ou plutost l'abus de faire des festins dans l'eglise de S. Pierre. 'Pammaque leur donna encore Paul ep.37.p. 290.
des habits, & leur distribua de sa main de grandes sommes d'argent.

'S. Paulin décrit ce festin avec son eloquence ordinaire; & il p.289.
s'y arreste avec plaisir, parcequ'il loüe en cela non l'action d'un homme, mais les œuvres de Dieu dans un homme. [Il ajoute ensuite ces paroles, qui semblent estre une prophetie des maux que Rome souffrit peu d'années aprés:] Rome, dit-il, tu pourrois p.291.

1. [Nous raportons à Pammaque presque toute la lettre 33, supposant que c'est la fin de la 37, comme le Pere Chifflet l'a prouvé dans son *Paulinus illustratus*. On en parlera plus amplement sur Saint Paulin.]

ne point craindre les malheurs dont tu es menacée dans l'A- «
pocalypse, si tes Senateurs ne te donnoient point d'autres diver- «
tissemens ni d'autres spectacles. [Saint Jerome ne décrit pas avec «
moins de plaisir les aumosnes que Pammaque fit pour l'ame de
sa femme, des biens qu'elle luy avoit laissez, quoiqu'il ne parle
Hier.ep.26.p. 163.b. pas si expressément de ce festin.] 'Pauline, dit-il, a tout d'un coup «
engendré autant d'enfans qu'il y a de pauvres à Rome. Ces «
diamans si vifs & ces perles dont sa teste & son cou estoient pa- «
rez, donnent maintenant du pain aux necessiteux. Ces robes de «
soie entrelassée de fils d'or si deliez, "ne servent plus à faire voir « *nudatur*
à nud la vanité & l'ambition de l'esprit, mais sont changées « *ambitio.*
en habillemens de grosse laine qui repoussent la rigueur du
froid. Tout ce qui servoit aux delices & au luxe, sert maintenant «
à la vertu. Cet aveugle qui tend la main & qui crie souvent lors- «
que personne ne passe, est l'heritier de Pauline & le coheritier «
de Pammaque: Cet estropié qui n'a point de jambes & qui se «
traine sur tout le corps, est soutenu par la tendre main d'une «
jeune dame; & cette maison qui auparavant ne se remplissoit «
que de personnes de qualité qui y venoient rendre leurs respects, «
est maintenant assiegée de necessiteux & de miserables. Lorsque «
Pammaque marche dans les ruës, il est accompagné de ce cor- «
tege. Il assiste J.C. en eux, & il blanchit son ame parmi leur crasse «
& leurs ordures. C'est ainsi que cet ambitieux brigue la faveur «
des pauvres par les presens qu'il leur fait, & se haste d'arriver «
[non au Consulat; mais] au ciel, donnant pour la charité ce «
que les autres depensent pour les jeux & les divertissemens du «
peuple. «

b. 'Paule, ajoute S. Jerome, se rejouit que sa fille ait un heritier «
si charitable: Elle n'est point faschée de voir ses biens passer à «
un autre, parcequ'elle voit qu'on les distribuë à ceux à qui sa «
p.164.c. fille ou elle mesme desireroit qu'on les donnast. 'Au contraire «
elle se rejouit de ce que ses vœux & ses souhaits s'accomplissent «
sans qu'elle en ait la peine. Cette institution d'heritier ne di- «
minuë rien de ses biens. Elle en change seulement le distribu- «
ep.30.p.200.d. teur. 'Pammaque estoit heritier des biens de sa femme, mais les «
Paul.ep.37.p. 293. pauvres en estoient les possesseurs. 'C'est ainsi que sa bouche fut «
remplie de benediction, que ses richesses devinrent les mam- «
melles des pauvres, & sa maison le logement de J.C. Il ne souf- «
froit pas, comme ce riche de l'Evangile, que le mandiant «
demeurast à sa porte durant qu'il faisoit bonne chere; mais il le «
faisoit entrer chez luy avec joie, ou pour le faire manger à sa «

» table, ou mesme pour luy faire festin, pendant que luy se mor-
» tifioit par le jeûne.

'Saint Paulin apprit quelque temps aprés dans sa retraite de Nole, la mort de Pauline, '& la maniere si Chrétienne dont Pammaque son mari avoit supporté cette affliction. 'La charité dont il estoit plein, luy fit ressentir tres vivement la douleur d'une personne qu'il consideroit comme l'un de ses membres en J. C, & avec lequel il paroist qu'il avoit quelque union particuliere. 'Ne pouvant donc l'aller trouver à cause qu'on estoit alors dans l'hiver, [à la fin de l'an 397, autant que nous en pouvons juger,] 'il crut que comme l'humilité luy avoit fait garder le silence avec luy jusqu'à ce temps là, la charité le devoit alors faire parler: 'Et ainsi il luy écrivit une fort belle lettre, qui est la 37.e, où aprés luy avoir témoigné par des paroles tres tendres la part qu'il prenoit à sa douleur, il fait l'eloge premierement de ses larmes saintes, & puis de sa charité & de ses aumosnes.

P.334. P.336. P.333.335. P.334. P.333. P.336.

ARTICLE IV.

Saint Pammaque embrasse hautement la vertu, & la vie monastique.

'SAINT Paulin ne releve pas seulement les aumosnes de Pammaque, mais il loüe aussi sa prudence, & la grandeur de sa foy. 'Il y parle de ses jeûnes, & il l'assure qu'ayant soin comme il avoit de nourir J C, & de le recevoir chez luy [en la personne des pauvres,] Il ne pouvoit manquer d'estre pauvre des malheureuses richesses des vices, & heureusement riche en vertus. 'Aussi quoique [dés l'an 393,] sa pieté fust déja assez eclatante pour le faire juger digne du sacerdoce, ᵃ neanmoins Saint Jerome 'semble ne luy donner son veritable commencement qu'à la mort de sa femme. 'Il écrit que Pauline dort dans le tombeau, afin qu'il veille, & qu'elle l'a precedé afin de donner
» un fidele serviteur à J.C. 'Elle laissa, dit-il, son mari heritier non
» seulement de ses biens, mais encore de la resolution où elle
» estoit [de se consacrer toute à J. C.] 'Ainsi elle donna à Dieu en
» mourant non un enfant de douleur, mais un enfant de la droite
» & un Benjamin, en la personne de Pammaque son mari, que
» l'Eglise enfanta alors comme un fils posthume. 'Rufin dit aussi que quand Pammaque excitoit S. Jerome à écrire contre luy,
» [c'est à dire en l'an 398,] il estoit deja entré dans la crainte de Dieu.

Paul.ep.37.p.336|ep.33.p.287.301. p.293. Hier ep.52.p.117.b. ᵃep.26.p.163.a. NOTE. ep.30.p.200.d. ep.27.p.170.d. ep.26.p.163.a. ex Ruf.l.2.p.211.b.

Lauf.c.122.p. 1037.a. 'Il renonça au monde, embrassa une vie parfaite, distribua aux pauvres de son vivant une partie de son bien, en attendant
Hier.ep.26.p. 163.a. qu'il leur pust laisser le reste aprés sa mort.'En un mot, l'Eglise l'ayant enfanté aprés la mort de Pauline, d'un Patricien elle en fit un moine, riche par ses aumosnes, & grand par l'humilité & la bassesse dont il faisoit profession.

b. 'Rome possedoit en ce temps là ce que le monde n'avoit pas encore vu, c'est à dire beaucoup de sages, beaucoup de puissans, beaucoup de nobles qui se rendoient solitaires: Et Pammaque brilloit entre eux comme le plus sage, le plus puissant, & le plus noble; comme celui qui estoit grand entre les grands, le premier entre les premiers, le chef & le general des moines; [titre qui ne seroit pas aujourd'hui fort recherché par ceux qui jugent
b. des choses selon l'estime des hommes.] 'Voilà les enfans que Pauline avoit si fort souhaité durant sa vie, & qu'elle donna à l'Eglise par sa mort.

p.164.c. 'Quoique les personnes elevées dans un air d'honneur soient plus sensibles à la honte qu'à la crainte, neanmoins comme Pammaque savoit que la premiere vertu d'un moine est de mepriser les jugemens des hommes, & de chercher uniquement à plaire à Dieu; la qualité dont il estoit, ne l'empescha point de marcher "avec une robe brune de Religieux parmi la pourpre des Senateurs; & il rougit si peu de paroistre en cet habit devant ses collegues, qu'il se moquoit de ceux qui s'en moquoient. *furva tunica pullatus.*

c. 'Ce n'est pas peu, dit S. Jerome, de voir un homme illustre, un « homme eloquent, un homme riche, eviter en public la compa- « gnie des grands & des riches, se méler parmi le commun, s'ap- « procher des pauvres, se joindre aux plus grossiers & aux paysans, « & de Prince qu'il estoit, se mettre au rang du simple peuple. «

e. 'Mais il estoit d'autant plus grand qu'il se rabaissoit davantage, & il recevoit dés ce monde la gloire que Dieu promet à ceux qui le glorifient. Avant qu'il servist J.C. de tout son cœur, il estoit connu dans le Senat: & neanmoins on pouvoit moins le reconnoistre parmi un grand nombre d'autres qui y paroissoient comme luy, & quelques uns mesme plus que luy. Mais aprés cela, toutes les Eglises de J. C, ne parloient que de Pammaque; & toute la terre qui ne l'avoit pas connu lorsqu'il estoit riche,
p.162.d. le connut & l'admira lorsqu'il se fut rendu pauvre. 'C'est pourquoi S. Jerome entre toutes les vertus, luy attribuë particuliere-
p.163.a. ment la sagesse & la prudence. 'Car, dit-il, qu'y a-t-il de plus « sage que de mepriser la folie du monde pour suivre J. C, la force «

& la sageſſe de Dieu? 'Ce Saint l'appelle autrepart le plus Chrétien de tous les nobles, & le plus noble de tous les Chrétiens; '& faiſant alluſion à ſon nom, il dit qu'il ſavoit parfaitement l'art de combatre le demon & les puiſſances ennemies en toutes les manieres imaginables. 'S. Auguſtin dit que ſes bonnes œuvres qui avoient leur racine dans la grace de J. C, l'avoient rendu tres celebre & tres cher à tous les Fideles, & luy avoient acquis une place honorable entre les membres de J. C. ep.101.c.4.p.370. d|in Of.pr.a p.20 b. in Am.l.1.p.72. d|in Joel.pr.p. 54.d. Aug ep.p.134.p. 248.2.c.

φιλομαθέστατον. 'S. Jerome en le qualifiant "un homme tres avide d'apprendre, [a] témoigne aſſez l'ardeur qu'il dit autrepart qu'il avoit pour l'étude des ſaintes lettres, aimant bien mieux apprendre avant que d'enſeigner, que de ſuivre la temerité de ceux qui enſeignent aux autres ce qu'ils ne ſavent pas eux meſmes. 'S'il avoit encore quelque affection pour les lettres humaines, ce n'eſtoit qu'aprés en avoir retranché tout ce qu'elles avoient de défectueux & de ſuperflu, 'puiſque [dés l'an 393,] l'amour de J. C. faiſoit qu'il mepriſoit l'eloquence dans Ciceron meſme. 'Auſſi il n'affectoit point un diſcours pompeux & enflé, & ne ſe ſoucioit pas comme font les jeunes gents, de finir par quelque petite ſentence & quelque pointe: mais ſes lettres eſtoient fort ſimples, & ne reſſentoient que le ſtyle des Prophetes & des Apoſtres. Hier.in Dan.pr. p.567.b. ep.26.p.165.a. a. ep 52.p.218.c. ep 26.p.165.a.

'Il nous en reſte une qu'il écrivit à S. Jerome [en l'an 398,] pour preſſer de traduire le livre des Principes, & de répondre aux loüanges de Rufin, qui alloient à le faire regarder comme Origeniſte; 'à quoy S. Jerome ſatisfit par ſa lettre 65. [Mais nous parlons aſſez ſur S. Jerome de la part que prit Pammaque dans cette diſpute; & nous n'y ajouterons rien, ſinon que Rufin parmi les plaintes qu'il fait de luy pour ce ſujet,]'ne laiſſe pas de l'appeller un homme ſaint, [b] qui avoit mepriſé ſa nobleſſe pour l'amour de Dieu, & s'eſtoit rendu entierement egal aux perſonnes les plus viles. Nous reconnoiſſons, dit-il, l'excellence de la vertu que la foy de J. C. luy a fait embraſſer, & qu'il merite d'eſtre l'exemple de tout le monde. Et c'eſt ce qui nous a fait ſouhaiter davantage qu'il ne ſe laiſſe point emporter à des amitiez particulieres, & à des partialitez humaines, de peur qu'il ne faſſe quelque tort à la ſplendeur de ſa foy. ep.64.p.188 189. ep.65.p 189. ex Ruf.l.2.p. 230.d. b p.233.a.

ARTICLE V.

S. Pammaque fonde un hospital: S. Jerome luy écrit une fort belle lettre.

Hie.ep.26.p. 162.d. a p.165.b. 'IL n'y avoit pas encore deux ans que sa femme estoit morte, a lorsqu'il établit un hospital dans le Port de Rome pour recevoir les étrangers, & qu'il forma sur le rivage du Tibre un nouveau Bethléem & une maison de pain, où il rassasioit par son abondance les pauvres voyageurs qui avoient long-temps

b. soufert la faim. Je me rejouis, luy dit sur cela S. Jerome, de ce « que vous passez la foiblesse de ceux qui commencent, de ce que « vous embrassez déja la vertu la plus relevée, de ce que vous montez « sitost du pié de la montagne au sommet, & de ce que ne « vous contentant pas d'estre le premier entre les Religieux & les « solitaires, vous imitez le premier des Patriarches dans la premiere « ville du monde. «

ep.30.p.200.d. 'Ils avoient contesté saintement luy & S.te Fabiole, à qui feroit plutost une œuvre si sainte, & disputé à qui se surmonteroit l'un l'autre en charité. Mais enfin chacun fut victorieux & vaincu dans ce combat; & l'un & l'autre l'avouerent, parceque chacun accomplit ce que l'autre avoit desiré. Ils mirent leur bien ensemble, & s'unirent de volonté, afin d'augmenter par cette

d. bonne intelligence ce que la division auroit dissipé. 'A peine leur resolution fut prise, qu'elle fut executée. Ils acheterent un lieu pour recevoir les étrangers; & soudain on les y vit venir en foule. La mere amenoit là à la terre des personnes qu'elle recevoit en son sein, & Rome y envoyoit pour se fortifier sur le rivage contre les incommoditez de la navigation, ceux qui se

p.201.a. preparoient à s'embarquer. 'Ils ne soulageoient pas seulement la necessité des pauvres, mais par une liberalité favorable à tous, ils suppleoient aussi aux besoins de ceux qui pouvoient avoir quel-

a. que chose. 'Toute la terre apprit en mesme temps qu'il y avoit un hospital établi dans le Port de Rome; & les Egyptiens & les Parthes l'ayant sçeu au primtemps, l'Angleterre le sçeut l'été.

ep.26.p.165.b. p.162.d. 'S. Jerome en avoit déja appris la nouvelle lorsqu'il écrivit [en l'an 399,] à Pammaque, 'sur la mort de sa femme, arrivée neanmoins deux ans auparavant. [Il ne dit point ce qui l'avoit

ep.27.p.170.d. ep 30.p.197.b. empesché de le faire plutost:] '& quoique cette lettre soit assez longue pour meriter d'estre appellée un petit livre; 'il trouve

qu'elle

qu'elle est courte, [par raport à ce qu'il auroit pu y ajouter,] & qu'il a mieux aimé supprimer, parcequ'il avoit honte de faire un plus long discours à un homme tres eloquent, pour luy representer des choses qu'il pouvoit trouver en luy mesme ; ce qui n'auroit pas tant esté consoler un ami, que par une sotte vanité vouloir instruire un homme accompli en toutes sortes de perfections.

'Dans cette lettre il ne se contente pas de parler de la mort de Pauline, de louer sa vertu, de décrire les aumosnes de Pammaque, & de relever l'humilité avec laquelle il meprisoit le monde. 'Il l'anime encore par les dons mesmes qu'il avoit déja receus, à avoir assez de generosité pour tendre à la perfection, c'est à dire à vendre tout son bien pour le distribuer non aux superbes [du siecle,] ni aux Ecclesiastiques riches, mais aux pauvres qui manquoient du necessaire, '& suivre ensuite J.C. par la pratique de la vertu, '& par l'étude des Ecritures, à laquelle il n'est jamais trop tard de s'appliquer. ep.26.p.162.164. p.164.d. p.165.a. a.b.

'Il l'exhorte aussi à avoir soin de conserver le thresor de sa chasteté par la continence, ce qu'il croit luy pouvoir estre plus difficile que le mepris des richesses ; & à s'établir de mesme dans l'humilité sans s'enfler de tout ce qu'il avoit fait. Surquoi il luy represente que Zachée qui avoit quitté beaucoup plus que les Apostres, n'a pas neanmoins esté fait Apostre, parceque Dieu ne considere pas les richesses, mais la volonté. 'C'est pourquoi il le conjure par toute l'affection qu'il avoit pour luy, de n'offrir pas seulement son argent, mais aussi son ame à J.C, qui recevra volontiers l'un avec l'autre : Car, dit-il, de donner à Dieu „ le bien qui est audehors, & au demon le cœur qui est audedans, „ c'est un partage trop inegal & trop injuste. p.166.c. c.

'Il met particulierement cette oblation de son ame à Dieu, à ne pas diminuer le merite de ses charitez en les exerçant par l'entremise des autres, mais à servir de ses propres mains les pauvres & les étrangers, comme Abraham, 'comme J.C. mesme, 'comme S.te Paule & S.te Eustoquie, qui vous surpasseront toujours, dit-il, par la foiblesse de leur sexe, quand vous les egaleriez pour les travaux exterieurs. 'Il méle à cela ces belles paroles ; p.165.b. c. c.d. c.
„ Vous avez beau vous abaisser, vous ne serez jamais si humilié
„ que J. C. Vous avez beau marcher nus-pieds, estre vétu d'une
„ robe brune, vous rendre compagnon des pauvres, entrer avec
„ respect dans les cabanes des derniers du peuple, estre l'œil des
„ aveugles, la main des foibles, le pied des boiteux, porter de l'eau,

fendre du bois, faire du feu : Où sont en tout cela les liens, les « soufflets, les crachats, les coups de foüets? où est le gibet? où est « d. la mort? 'Il luy recommande à la fin Paulinien son frere qu'il « avoit envoyé en son pays [dés l'an 398,] pour y vendre le reste de « son bien. «

ARTICLE VI.

Eloges donnez à Pammaque par Saint Jerome & Saint Augustin : Il réunit ses sujets Donatistes : Sa mort.

[ON peut juger quel fut le succés de ces exhortations de Saint Jerome, & quel fruit elles produisirent par la benediction du Ciel dans le cœur de S. Pammaque, parce que le Hier.ep.34.p.307.b. mesme Pere dit de luy en d'autres rencontres.] 'Car écrivant depuis à un homme de qualité nommé Julien, il luy parle de cette sorte: Vous ne pouvez pas vous excuser sur vostre noblesse ni sur vos richesses immenses. Jettez les yeux sur le saint homme « Pammaque, & sur Paulin ce Prestre d'une foy si vive. Ils ne se « sont pas contentez d'offrir leurs biens au Segnieur, mais ils s'y « sont encore consacrez eux mesmes. Et pour confondre la mali- « gnité du diable, ils n'ont pas donné peau pour peau; mais ils « ont fait un sacrifice entier à Dieu de leurs corps & de leurs « ames. Ils sont capables de vous conduire par leurs exemples & « par leurs exhortations, à ce qu'il y a de plus elevé. Vous estes « noble : Ils le sont aussi; mais ils vous surpassent dans la noblesse « de J C. Vous estes riche, estimé, & respecté de tout le monde : « Ils le sont aussi; ou plutost, ils ont quitté les richesses & les hon- « neurs pour embrasser la pauvreté & la bassesse : Mais ils sont « d'autant plus riches & plus illustres, qu'ils se sont rendu pauvres « & meprisables pour l'amour de J C. «

in If.h.60.p.237.d. 'En un autre endroit parlant de ce que dit J. C. Qu'il est plus aisé qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille, que non pas qu'un riche entre dans le royaume du Ciel. C'est pour en « faire voir la difficulté, dit-il à Sainte Eustoquie, & non pas pour « faire croire que cela soit impossible. Et ne voyons nous pas que « Paule vostre mere de sainte memoire, & vostre frere Pamma- « que, ont passé par le trou de l'aiguille, c'est à dire par la voie « étroite & serrée qui mene à la vie, pour arriver dans le royaume « des Cieux? Ils ont abandonné la voie large qui mene à la mort, « & se sont dechargez de leurs fardeaux, ou plutost ils ont pris «

„ tout ce qu'ils possedoient, & l'ont porté en offrande au Seigneur ;
„ accomplissant ainsi cette parole de l'Ecriture; L'homme rachete
„ son ame par ses propres richesses. Ils ont offert à Dieu pour
„ present ce qu'il y a de plus considerable, l'or, l'encens, & le
„ parfum d'excellente odeur : & l'exemple de leurs vertus publie
„ encore tous les jours la grace du Seigneur, afin que toutes les
„ brebis de Cedar se rassemblent dans l'Eglise, & passent des tene-
„ bres de l'erreur à la lumiere de la verité.

Cette derniere partie de la vertu de Pammaque, parut particulierement dans une lettre qu'il écrivit aux habitans de quelques terres qu'il avoit dans la Numidie. Aug.ep.134.p.248.a.c.d. Comme c'estoit en ce pays mesme que le schisme des Donatistes avoit pris son origine, ces peuples y estoient demeurez engagez jusques alors. Mais Pammaque qui par la charité dans laquelle il estoit fortement enraciné, avoit beaucoup d'amour pour l'unité Catholique, leur écrivit une lettre si forte, & les anima tellement par la ferveur de son esprit, qu'ils se resolurent avec une obeïssance tres promte à suivre l'avis qu'il leur donnoit, & à se réunir avec luy sous un mesme chef, pour ne faire plus qu'un seul corps, nonobstant la grande distance des lieux qui les separoit ; ne croyant pas qu'un homme si illustre & si sage, pust les porter à entrer dans une Eglise, de la verité de laquelle il ne se seroit pas assuré.

S. Augustin connut Pammaque par cette action, & il dit que c.d. quand il l'auroit vu toute sa vie, il ne luy seroit pas mieux connu qu'il l'estoit par l'eclat de cette seule action, en laquelle, luy dit-il, j'ay vu vostre homme interieur orné de la beauté de la paix, & brillant de la lumiere de la verité, qui me l'a fait aimer en mesme temps qu'elle me l'a fait connoistre. Il resolut mesme de luy témoigner la joie qu'il avoit de cet heureux succés, par une lettre de congratulation, & de luy donner cette marque de son amour pour luy; non qu'une lettre pust le representer dans toute son étenduë, mais parcequ'il ne pouvoit pas le luy témoigner d'une autre maniere. Il ajoute qu'il souhaitoit beaucoup p.149.1.a. que les autres Senateurs Chrétiens voulussent faire la mesme &c. chose que luy : mais que comme il y avoit du danger à les en prier inutilement, il suffisoit qu'il leur lust la lettre qu'il luy écrivoit ; & que peut-estre voyant par son exemple que la conversion des Donatistes n'estoit pas une chose impossible, ils se porteroient à y contribuer en la mesme maniere qu'il avoit fait.

Il paroist dire qu'il luy écrivoit par ceux que l'Eglise d'Afrique envoyoit en Italie pour arrester les violences des Donatistes b.

[par l'autorité imperiale.]Et il luy recommande ces personnes. [Ainsi ce grand effet de la charité de S. Pammaque se peut rapporter à l'an 401, "auquel les Conciles d'Afrique deputerent au Pape & à l'Empereur sur l'affaire des Donatistes & sur quelques autres. V.S.Augustin § 136.

Hier.ep.105 p. 16.c. 'Ce fut sur les instances que cet homme saint & admirable faisoit par ses lettres à S. Jerome, que ce Pere se resolut vers l'an 405, de consacrer le reste de ses jours à l'explication des Prophetes; in Am.pr.3.p. 99.a. '& il luy dedia en l'an 406, ses commentaires sur Osée, Joel, & Amos, qu'il n'avoit pu, dit-il, luy refuser.[Ce fut apparemment en 407,]qu'il adressa Daniel conjointement à S.te Marcelle in Dan.pr.p. 567.b. & à luy. a in Is.pr.h.1.p. 3.a|h 18 p.42.c. pr.h 10.p.130.c. Il dit aussi que cet homme tres habile n'avoit point cessé devant & aprés la mort de S.te Paule, de le contraindre par de frequentes lettres d'écrire sur Isaïe, & que ce Saint si savant qui avoit une ardeur insatiable[pour les Ecritures,] le contraignoit encore depuis par ses lettres de passer à Ezechiel aussi-tost qu'il auroit achevé Isaïe.

in Ez.pr.p.377.a [Il n'eut pas neanmoins la joie de luy offrir ce travail.] 'Car lorsqu'il commençoit à s'y appliquer, il receut les tristes nouvelles que Pammaque estoit mort, & que Rome estoit assiegée [par les Gots.] Le siege de Rome est celui où elle fut prise [en l'an 410."Et on croit que ce fust le 24 d'aoust. Ainsi on peut mettre la mort de S.Pammaque * environ un mois auparavant.]Car Bar 30.aug c. si le martyrologe Romain marque sa feste le 30 d'aoust, Baronius n'en allegue aucune autorité un peu ancienne. Il n'en cite point non plus pour le titre de Prestre que ce martyrologe donne à S Pammaque, [& je n'en ay point encore trouvé de fondement. Je ne pense pas que S. Jerome luy attribuë jamais cette qualité; ep.34.p.207.b. & nous avons vu]qu'écrivant a à Julien, il donne à S. Paulin le titre de Prestre, & à Pammaque celui de saint homme. Bar.30.aug.c| 398. § 18. 'Baronius dit qu'il y avoit à Rome un titre & une eglise de Pammaque, [comme ayant esté basti par luy,]dedié sous le nom de S. Jean & S.Paul Martyrs. V. Honoré § 41. *V. S. Jerome note

a. On n'en sçait pas le temps V. S. Jerome.

S. GAUDENCE,
EVESQUE DE BRESSE,
ET CONFESSEUR.



AINT Gaudence qualifie Saint Philastre de Bresse son pere,[a] & il dit qu'il a fait une partie des soins de ce saint Prelat. [Ainsi on ne peut douter qu'il n'ait esté son disciple. On ne voit pas s'il estoit de Bresse;] & mesme il parle en quelque sorte de cette ville comme n'en estant pas. [Mais le desir ardent que le peuple de Bresse témoigne de l'avoir pour Evesque, fait juger qu'il y avoit demeuré longtemps, & qu'il y avoit donné de grandes preuves d'une pieté extraordinaire.]

minima ejus pars. — *in vobis*

Gaud. f. 16. p. 8. P. 1. a p. 58 d. Sur. 18. jul. p. 211. § 5. — § 5.

Il fit un voyage dans l'Orient,[b] où il vit plusieurs villes de la Cappadoce; & dans Cesarée qui en estoit la principale, il trouva deux nieces du grand S. Basile Superieures d'un monastere de vierges. Elles avoient receu de leur oncle des cendres des Quarante Martyrs [de Sebaste,] qu'elles gardoient avec beaucoup de veneration comme un precieux thresor; & elles demandoient toujours à Dieu de pouvoir laisser une si riche succession à des personnes qui fussent les heritiers de leur confiance envers ces Saints, & du soin qu'elles avoient de conserver leurs reliques, qui imitassent & mesme qui augmentassent le respect & la veneration qu'elles avoient pour ces Martyrs, & qui apprissent [de ces cendres mortes & vivantes,] à vivre tous les jours dans l'attente de la mort. Leur oraison fut exaucée. Saint Gaudence vint les prier de luy faire part de leur thresor, & elles jugeant qu'il le conserveroit avec tout le soin & tout le respect qu'il meritoit, le luy remirent entre les mains sans aucune difficulté. S. Gaudence ne manqua point en effet de rendre à ces Saints tous les devoirs & tous les honneurs possibles: à quoy il estoit, dit-il, obligé par les grandes graces qu'il recevoit par eux. Il fit ainsi avec leurs reliques le voyage de Cappadoce en Jerusalem, qui estoit ce semble le but de son pelerinage.

Gaud. f. 16. p. 59. b. § f. 17 p. 61. a. b. — *fide.* — b. — p. 60. c.

a. 'Ce fut assez vraisemblablement dans ce voyage, qu'il recueillit
d. encore diverses reliques qu'il mit depuis dans son eglise, 'comme de S. André & de S. Luc, [dont les corps estoient à Constantinople; & les tombeaux en Acaïe,] 'de S. Jean Battiste qui avoit
d. esté enterré à Sebaste en Palestine, '& de S. Thomas [dont] les
a. reliques estoient honorées à Edesse dans la Mesopotamie. Il ne faut pas douter qu'il n'ait esté à Antioche où S. Chrysostome faisoit alors la fonction de Diacre, si c'estoit avant l'an 386, ou de Prestre, si c'estoit depuis. Et c'est à cela que nous raportons
Chry ep. 184. t. 4 p. 799 c. ce que ce Saint luy écrivit vers l'an 406, durant son exil.] 'Nous « avons autrefois, dit-il, connu par experience en ces quartiers « [de l'Orient,] quelle estoit la sincerité & l'ardeur de vostre cha- « rité, & nous savons que vous conservez encore la mesme ferveur « dans l'Occident, sans qu'un si long espace & de temps & de « chemin ait pu refroidir vostre zele. «

Bar. 386. § 7. 'Durant que Saint Gaudence estoit en Orient, S. Philastre ["qui a vécu au moins jusques en l'année 384, laissa le siege V. son titre
Gaud. f. 16. p. 58. d. episcopal de Bresse pour aller jouir de Dieu 'aprés sa mort, 'quoique S. Gaudence fust si eloigné, '& encore bien jeune pour une
a b. b a. c a. b. charge aussi importante que l'episcopat, 'neanmoins le peuple voulut l'avoir pour Evesque, temoignant attendre de luy [tout ce qu'il avoit perdu en S. Philastre;] & il fit mesme serment [de n'en recevoir jamais d'autre, comme il est aisé de le juger.] 'Il luy
b. envoya aussi des deputez, & tant S. Ambroise [qui estoit metropolitain, que les autres Evesques d'Italie] contraints par le serment de ceux de Bresse, luy écriverent de lettres si fortes & si pressantes, qu'aprés avoir fait tout son possible pour ne se point charger de la dignité episcopale, il ceda enfin, ne croyant pas pouvoir resister davantage sans perdre son ame. Car mesme les Evesques d'Orient refuserent de le recevoir à la communion, à moins
Bar. 386. § 7. qu'il ne promist de s'en retourner à Bresse. 'On croit qu'ils en usoient ainsi à la priere de S. Ambroise & des autres Prelats de la province, qui leur en avoient écrit.

[Il falloit qu'on eust une grande idée de l'humilité & de la vertu de S. Gaudence, puisqu'on employoit des moyens si extra-
Gaud p. 58. a. b. ordinaires pour l'obliger d'accepter l'episcopat.] 'Mais il semble qu'on n'en ait usé qu'aprés qu'il eut luy mesme employé toutes sortes de voies pour eviter un joug qui luy paroissoit si pesant, & pour obtenir, dit-il, des Prelats la permission de se taire, parcequ'il se croyoit incapable d'un ministere si grand, qu'il apprehendoit de faire tort à la parole de Dieu par la foiblesse de ses

paroles, & qu'il rougiſſoit de ne pouvoir répondre par ſa doctrine à l'attente qu'on avoit de luy: Neanmoins il ne put reſiſter à la violence qu'on luy fit; [& eſtant revenu à Breſſe,] quelque indigne qu'il ſe jugeaſt du ſouverain ſacerdoce, il fut contraint de l'accepter par l'autorité de S. Ambroiſe & des autres Prelats, 'dans l'eſperance que Dieu agréeroit l'obeïſſance qu'il rendoit malgré ſa foibleſſe à ſes peres ſpirituels. b.c.

'Nous avons encore le ſermon qu'il fit au peuple le jour de ſon ordination, quelques perſonnes l'ayant écrit durant qu'il le prononçoit. 'Il eſt tout plein de ſentiment d'humilité,& le Saint n'y fait autre choſe que de s'excuſer de ce que n'ayant pas la liberté de ſe taire, il a la hardieſſe de parler en preſence des Pelats, '& aprés que l'on avoit entendu en ce lieu l'eloquence de Saint Philaſtre, 'il prie S. Ambroiſe de prendre la parole au lieu de luy, & de repandre ce fleuve de l'eu vivante des Ecritures dont le S. Eſprit l'avoit rempli. a. b. d. c.

[Il conſerva toujours depuis la meſme humilité.] 'Car connoiſſant, dit-il ſon inſuffiſance, il ſe contenta d'inſtruire de vive voix le peuple qui luy avoit eſté commis, ſans oſer rien mettre par écrit. 'On ne laiſſoit pas de rechercher ſes diſcours; & on les faiſoit écrire durant qu'il preſchoit: Mais on voit qu'il s'en faſſchoit, & il dit que ces perſonnes prenoient bien de la peine, pour rien. Il deſavouë meſme abſolument ces diſcours, parce, dit-il, qu'ils ne pouvoient pas eſtre entiers, & qu'il craignoit qu'on ne publiaſt ſous ſon nom des choſes qu'il n'auroit point dites,& qui pourroient meſme ſe trouver contraires à la foy; ce qui ſeroit pour les auteurs de cette precipitation indiſcrete, une faute "irremiſſible. pr.p.1. p.5. aeternum.

[Il ne peut neanmoins ſe défendre des inſtances de Benevole, qui avoit ſignalé ſon courage n'eſtant encore que catecumene, "en perdant en l'an 386 ſa charge de Queſteur plutoſt que de dreſſer une loy contre l'Egliſe,] & qui ayant depuis receu le batteſme,ne paroiſſoit pas moins le chef des Chrétiens de Breſſe par la pieté, que par le rang que ſa naiſſance & ſes dignitez luy donnoient. Ce ſeigneur n'ayant pu ſe trouver une année aux ſermons que le Saint avoit faits durant la ſemaine de Paſque, à cauſe de la foibleſſe qui luy eſtoit reſtée d'une grande maladie, il le preſſa par une ſainte importunité de les mettre par écrit, afin qu'il puſt reparer en les liſant la perte que ſa maladie luy avoit cauſée; & il luy en fit tant d'inſtances,que quelque repugnance que le Saint euſt à rien mettre par écrit, il ne put le luy V. S. Ambroiſe § 43. p.1.

refuser, sachant qu'un homme qui cherchoit comme luy la sagesse de Dieu, ne demandoit pas à se divertir par la pompe d'une vaine eloquence, mais à nourrir son ame d'une doctrine salutaire & de l'explication des Ecritures.

p.3. 'Il écrivit donc ces discours, suivant le sens, & autant qu'il put s'en ressouvenir, suivant les termes mesmes dont il s'estoit servi en preschant. Il y ajouta quatre autres discours qu'il avoit autrefois preschez devant Benevole sur divers endroits de l'Evangile, & un cinquieme sur le martyre des Macabées.
p.3. 'Il semble que Benevole eust déja ces cinq discours, & qu'il les eust seulement remis entre les mains du Saint pour les corriger. S. Gaudence luy envoya donc tous ces sermons avec une lettre qui sert de preface, dont la plus grande partie est employée à montrer la conduite de Dieu dans les afflictions dont il eprouve les gents de bien, particulierement dans les maladies. [C'estoit sans doute pour consoler Benevole & le fortifier contre ses infirmitez.]

Les sermons faits la semaine de Pasque sont au nombre de dix
f.1.4.5.p.11.a|19.d|21.b. 'Le premier est prononcé durant la veille de la nuit de Pasque;
a f.4.5.p.19.d|21.a b. [a]& le second aussi dans la mesme nuit, [b]mais aprés la celebration
b f.2.p.13.c. du battesme, [c]en presence seulement des neophytes, & non des
c p.14.b. catecumenes: [d] c'est pourquoi le Saint y explique amplement &
d p.14-16. clairement la verité du mystere de l'Eucaristie. [e]Il y propose aussi
e p.14.a.b. le sujet qu'il devoit traiter dans les sermons suivans, qui est une
f.3.p.17.a. explication morale de l'agneau pascal. 'Il la commence en effet dans le troisieme sermon prononcé le dimanche de Pasque selon le titre, & selon que la suite de ces sermons le demande,
c. '& cela paroist par le sermon mesme. [f] Il dit neanmoins que
f f.2.3.4.p.3.14.b|19.d. c'estoit le jour d'aprés celui où il avoit fait les deux premiers. [Ainsi l'on contoit la celebration du battesme comme appartenant plutost au samedi qu'au dimanche. Les autres sont faits de
f.10.p.40.d. suite dans les six jours de l'octave de Pasque,]& le dixieme est fait le dimanche d'aprés.

f.11.p.44.b. 'Pour les quatre sermons sur l'Evangile, le premier est sur ces paroles de J. C. dans S. Jean, *J'ay fait une seule œuvre &c.* dont il
p.46.c. avoit promis l'explication dans un discours precedent. 'Il y cite un pseaume qui est ajouté par les Grecs, & que nous n'avons
f.12.p.47.c. point. 'Dans le suivant il explique ces autres paroles: *C'est maintenant que le monde va estre jugé*; & il y cite encore un discours
f.13.p.49.c. qu'il avoit fait pour expliquer ce qui precede cet endroit. 'Le troisieme est fait le jour de Noel; '& neanmoins le Saint aprés y
c. avoir dit peu de choses sur la feste, continuë une explication qu'il

qu'il avoit commencée sur le festin de J.C. à Bethanie.'Il y parle excellemment de l'aumosne, & il y reproche aux riches, que dans une famine arrivée peu auparavant, au lieu de secourir tous les pauvres, ils avoient mesme abandonné les paysans de leurs métairies, qui faisoient toutes leurs richesses ; de sorte que la plusspart estoient morts, ou n'avoient esté secourus que par les charitez de l'Eglise. 'Il dit que comme ils reiettent les prieres des pauvres, aussi Dieu rejettera celles qu'ils luy font de les secourir contre les barbares dont on craignoit les ravages. [On eut quelque peur qu'ils ne vinssent en Italie en l'an 392, un peu avant la mort de Valentinien le jeune : mais ils y firent d'étranges ravages depuis l'an 400, sous Radagaise & sous Alaric.] p.51.d. c.

'Dans le quatrieme sermon sur l'Evangile, il explique ces paroles: Quand le Consolateur, cet Esprit de verité, sera venu &c. 'Il avoit montré dans un discours precedent que le Fils a la mesme divinité que le Pere. 'Le sermon sur les Macabées est fait le jour que l'Eglise celebroit la feste de ces saints Martyrs, [qui estoit comme aujourd'hui le premier d'aoust.] Voilà les sermons que S. Gaudence envoya à Benevole, & qui sont la plus grande partie de ce qui nous reste de luy. Il y faut ajouter le discours qu'il fit le jour de son ordination, un sur la dedicace de son eglise, & un sur S. Philastre qui est dans Surius au 18 de juillet. Nous parlerons de ces deux sermons aprés avoir marqué deux lettres du mesme Saint qui se sont aussi conservées jusques à nous.] f.14.p.53.c. b. f.15.p.55.c.

'La premiere est à Germine, qu'il qualifie serviteur de J.C. Il le loüe comme une personne non seulement habile dans la sagesse & la science du siecle, mais encore fort bien instruite par l'étude des lettres saintes, dans la veritable sagesse & la science de Dieu, & qui ne cessoit point de rechercher les sens les plus sublimes & les plus cachez des paroles de J.C. 'Comme il s'adressoit souvent pour ce sujet à S. Gaudence, [quoiqu'apparemment il ne fust pas de son diocese,] il le pria une fois de luy expliquer le sens mystique de la parabole du fermier d'iniquité, qui luy sembloit fort difficile, & que tous ceux du lieu où il estoit ne luy pouvoient expliquer d'une maniere qui le satisfist. Le Saint l'explique d'abord du detachement des biens du monde, selon le sens moral, 'qu'il faut, dit-il, avoir pratiqué avant que de chercher un sens plus mysterieux & plus caché. 'Il en donne aprés une explication allegorique, sans vouloir empescher que d'autres n'en donnassent une differente, pourvu qu'elle ne fust pas contraire à la tradition de la foy apostolique. f.18.p.63.c. p.64. p.65.c. p.66.b.

c.19.p.62.d. 'L'autre lettre eſt adreſſée à Paul que le titre qualifie Diacre, & que le Saint appelle ſon tres cher frere, uni avec luy par la fraternité de la chair & de l'eſprit. [Ainſi c'eſtoit ſon propre
d.e. frere, ou au moins ſon proche parent.] 'Il luy explique à ſa priere cette parole de J. C, *Mon Pere eſt plus grand que moy*, laquelle, dit-il, ajoute une nouvelle plenitude de ſcience à ceux qui ſont fermes dans la foy, donne du ſcrupule à ceux qui ſont chancelans, & fournit aux perfides de quoy entretenir leurs blaſphemes, parceque la parole de Dieu eſt pour la ruine & pour la reſurrection de pluſieurs.

c.17.p.59.d. 'S. Gaudence a fait, comme nous avons dit, un ſermon ſur la dedicace de ſon Egliſe. C'eſtoit une nouvelle egliſe qu'il avoit
p.60.61. fait baſtir.'Il y mit les reliques des Quarante Martyrs qu'il avoit apportées de Ceſarée en Cappadoce, avec celles de S. Jean Bat-
p.60.e. tiſte, des S. André, de S. Thomas, & de S. Luc. 'Il y ajouta des cendres des SS. Martyrs Siſinne, Martyre & Alexandre, qui avoient eſté tuez peu auparavant, ["en 397,] par les payens de l'Anaunie V. S. Vigile.
e. [proche de Trente;]& enfin du ſang recueilli dans du plaſtre, de S. Gervais, de S. Protais, & de S. Nazaire, que S. Ambroiſe avoit trouvez peu d'années auparavant, ["les deux premiers en 386, & V. S. Ambroiſe § 47.
p.61.c.d. S. Nazaire en 395.]'Comme donc ſon egliſe eſtoit*dediée [à Dieu] *eorum meritis dedicata. pour honorer les merites de tant de Saints, il voulut qu'elle portaſt le nom d'Aſſemblée des Saints.

p.59.d.e. 'Il ſe trouva un grand nombre d'Eveſques à cette dedicace; & il y en euſt encore eu davantage ſans la crainte des barbares. [Nous ne voyons pas que les barbares ſoient venus en Italie avant l'an 400. Mais depuis qu'ils y eurent mis le pié en cette année là, ſelon S. Proſper, ſous la conduite d'Alaric & de Radagaiſe, ils ne l'ont guere laiſſée en repos. Le diſcours que S. Gaudence fit à cette dedicace, eſt pour marquer les Saints dont il avoit les reliques; & principalement pour raconter l'hiſtoire des Quarante Martyrs dont il fait un fort bel eloge. Car quoique ſon ſtyle paroiſſe aſſez ſimple, neanmoins il a de l'elegance, & l'on y voit un genie fort doux & en meſme temps fort agreable. Mais pour le fond des choſes, la doctrine & les inſtructions en ſont excellentes.

Ce Saint, comme nous avons vu, eſtoit diſciple & ſucceſſeur de
Sur.18.jul.p.212 § 7. S. Philaſtre: Il n'oublia jamais ce qu'il luy devoit.]'Il ſolenniſoit tous les ans avec ſon peuple le jour auquel il avoit quitté la terre pour aller jouir de Dieu, & ne manquoit point ce jour là, qui eſtoit le 18 de juillet, de faire reſſouvenir des le peuple vertus de

son pasteur: Son affection luy rendoit cette matiere si ample, qu'aprés en avoir dit beaucoup de choses, il en trouvoit toujours davantage qu'il n'avoit point dites. De tous ces sermons, il ne nous reste que celui qu'il fit en la 14e année de cette solennité,[& de son episcopat. On ne le met pas parmi ses œuvres;] 'mais il a esté cité il y a plus de 800 ans par Rampert 'qui tenoit le siege de Bresse en 838 [Outre que le style & ce qu'il contient, font assez juger qu'il est veritablement de S. Gaudence.] 'Le mesme Rampert dit qu'on attribuoit à S. Gaudence une hymne sur S. Philastre faite en rythme, [c'est à dire une prose nombrée & elevée. p.313. § 7.12. § 1. § 12.

L'esprit episcopal doit particulierement se faire voir dans les occasions que Dieu fait naistre de temps en temps dans l'Eglise: pour eprouver le courage & la fidelité des bons pasteurs. Il n'y en eut point de plus illustre du temps de nostre Saint, que la persecution injuste de S. Chrysostome;& ce fut aussi en cela qu'il fit paroistre sa vertu, comme on le voit par cette lettre que Saint Chrysostome luy en écrivit:] 'Nous n'ignorons rien de ce que vous avez fait, & nous connoissons, comme si nous y eussions esté nous mesmes presens, l'ardeur, les veilles, les soins, les fatigues, les travaux que vous avez employez pour la verité. Nous vous en avons une extreme obligation, & cela ne nous a pas peu rejouis dans le desert si reculé où l'on nous a releguez. Nous voyons que vous n'avez rien perdu de ce zele que nous avons autrefois admiré en vous. Nous vous en avons encore une fois une extreme obligation, & tout ce que nous avons à vous demander, c'est la continuation de ce mesme zele. Vous savez du salut de combien d'Eglises il s'agit en cette affaire, & quel sera le merite d'une si grande action. Je vous conjure donc, mon tres religieux & tres honoré seigneur, de perseverer toujours dans vostre ferveur ordinaire pour un bien si important. Les travaux si courts que vous aurez à souffrir pour ce sujet, vous produiront dans le Ciel aprés le combat une recompense eternelle. Chry.ep.184.p. 799.b.c.

[S. Gaudence n'eut pas seulement la consolation d'agir & de travailler pour S. Chrysostome;] 'il eut mesme part selon l'opinion des plus habiles, à sa persecution & à ses souffrances. Car l'histoire nous apprend que le Concile d'Occident, & l'Empereur Honoré, envoyerent trois Evesques à Arcade pour obtenir son rétablissement, & pour assister de leur part au Concile œcumenique qu'ils demandoient qu'on assemblast sur ce sujet à Thessalonique. Ces trois Evesques nommez Emile, Cythege, & Gaudence, estoient selon le témoignage d'Honoré, des hom- Chry.vie,p 523 &c|dial.c.4.p. 28-34|Bar.405 § 14|406. § 11 &c.

mes d'élite, pleins de gravité & de constance, & incapables de se porter à aucune extremité par quelque preoccupation que ce fust d'amour ou de haine.

Ibid. "Ils partirent sur la foy publique[vers le primtemps de l'an 406,] & neanmoins comme ils passoient le long des costes de la Grece dans le dessein d'aborder à Thessalonique, un colonel les arresta à Athenes, & les mit dans deux vaisseaux qui les porterent à Constantinople. On ne les y voulut pas encore laisser entrer, & mesme on les enferma dans un chasteau de la Thrace nommé Athyre, où on leur fit souffrir une infinité de maux: & enfin on leur arracha par force les lettres qu'ils portoient, parcequ'ils refusoient de les rendre à d'autres qu'à l'Empereur mesme. On leur offrit aussi une grande somme d'argent pour les obliger de communiquer avec Attique qui occupoit le siege de S. Chrysostome. Mais ils mepriserent egalement & les menaces & les promesses, & ils demanderent seulement qu'au moins on les laissast retourner en leur pays. On les mit sur un vaisseau tout pourri, dans le dessein, à ce qu'on crut, de les faire perir en mer: neanmoins ils arriverent heureusement à Otrante en Italie, quatre mois aprés leur depart.

Chry.ep.157-159.t.4.p.785.786. [Nous ne remarquons point ici] "les loüanges que merite la generosité de ces trois Prelats, puisque S. Chrysostome l'a assez fait dans les lettres qu'il leur en a écrites [Il nous suffit d'en tirer que nostre Saint y acquit tres legitimement le glorieux titre de Confesseur. Il est vray que les anciens ne marquent pas les sieges de ces trois Prelats;]"& Baronius ne le fait pas non plus à l'égard de Gaudence. "Neanmoins les plus habiles mettent comme une chose sans difficulté que c'est celui de Bresse: [Et veritablement le temps y convient tout à fait. Il est certain qu'il a beaucoup agi pour S. Chrysostome; & il est mesme assez probable que pour traiter avec les Orientaux, on fut bien aise de choisir un Prelat qui avoit autrefois voyagé dans l'Orient, & qui devoit y avoir laissé une grande odeur de pieté, puisqu'il avoit fallu le menacer d'excommunication pour luy faire accepter l'episcopat.

Bar.405. § 14. Blond p.1267. Chry.vie,p.523

Il faut donc selon ceci, que S. Gaudence ait au moins vécu jusqu'en l'an 406, comme il est certain par son sermon sur Saint Philastre, qu'il a esté au moins 14 ans Evesque. C'est tout ce que nous trouvons d'assuré du temps de sa mort,] "& l'on n'en savoit point davantage à Bresse en l'an 838. ["On a neanmoins lieu de croire qu'il vivoit encore en l'an 410, car ce ne peut guere avoir esté qu'en ce temps là]"que Rufin luy adressa sa tra- V. S. Jerome § 118.

Sur.18.jul.p.214. § 11.

Cotel.ap.p.397.a.

duction des Recognitions attribuées à S. Clement, aprés l'avoir faite, dit-il, à l'instance de ce Prelat, la gloire des docteurs de son temps, qui avoit un genie si beau & si puissant, ou plutost une si grande grace du S. Esprit, que tout ce qu'il disoit sur le champ, soit dans ses entretiens ordinaires, soit dans les instructions qu'il faisoit au peuple, meritoit d'estre redigé par écrit pour servir d'instruction à la posterité. Il ne nomme point d'où ce Gaudence estoit Evesque: [Mais ces eloges ne sauroient mieux convenir qu'à celui de Bresse;] 'comme ce que Rufin c. ajoute qu'il lisoit les livres grecs dans leur langue, [s'accorde fort bien avec ce que nous avons vu de ses voyages dans

V. Sainte Olympiade §1.

l'Orient.] 'Il l'appelle l'heritier de la vierge "Silvie, [peut-estre de a. la sœur de Rufin Prefet d'Orient, morte à Bresse.] 'Ughellus Ugh.t.4.p.730. b. semble differer la mort de S. Gaudence jusqu'en l'an 427, & luy fait en mesme temps commenter le symbole de S. Athanase, [qu'on croit n'avoir esté fait que cent ans aprés.

Le martyrologe Romain met la feste de ce Saint le 24 d'octobre. Baronius ne dit point qu'elle soit marquée dans d'autres martyrologes:]& mesme Rampert qui, comme nous avons dit, Sur 18.jul.p.212. §1.15. estoit Evesque de Bresse en l'an 838, parle plusieurs fois de Saint Gaudence,[sans l'appeller ni Saint ni Bienheureux, & sans rien dire dont on puisse inferer qu'on luy rendist aucune veneration dans son Eglise.] Cela vient sans doute de la confusion où se trouva l'Italie dés le vivant de Saint Gaudence, & durant plusieurs siecles aprés; laquelle a pu empescher qu'on n'ait rendu à ce Saint les honneurs dus à son merite, ou que la memoire n'en soit passée à la posterité. Quoy qu'il en soit, la maniere dont nous savons qu'il est entré dans l'episcopat, la pieté qui paroist dans ses écrits, & les souffrances qu'il a endurées pour la paix de l'Eglise, & l'innocence de S. Chrysostome, suffisent pour luy faire donner tres justement le titre de Saint dont l'Eglise l'honore aujourd'hui, & y ajouter encore celui de Confesseur.

'On conserve son corps à Bresse dans une eglise de Saint Jean Boll.27.apr p. 494.f. l'Evangeliste, possedée par des Chanoines reguliers, qui estoit autrefois hors de la ville. 'Il fut levé de terre en l'an 1595, avec S. § 4.6. Theophile l'un de ses premiers successeurs, & S.te Silvie vierge: & on les mit dans de nouvelles chasses sous un autel de la mesme eglise le 9 de juillet, à la reserve de leurs cranes qu'on mit dans ces bustes.

'S. Gaudence eut pour successeur un nommé Paul, à qui on Sur.18.jul.p.212. § 1. attribuë d'avoir commencé à offrir le sacrifice sur un autel dedié

sous le nom de S. Philastre, & basti sur son chef, & d'avoir ordonné au peuple d'honorer le jour de sa mort en s'abstenant
Ugh.t.4.p.730. b|Boll.27.apr.p. 494.§1. du travail. Ses successeurs continuerent l'un & l'autre.'Ughellus luy donne douze ans d'episcopat, depuis l'an 427 jusqu'en 439, mais ne cite rien.

Boll.29.apr.p. 618.619. 'Quelques uns veulent que ce soit un S. Paulin dont le corps fust trouvé en l'an 1497, dans une eglise de S. Eusebe auprés de Bresse, & transferé en l'an 1498 à celle de S. Pierre d'Olivet, dequoy on fait la feste le 4 de mars; & d'autres ajoutent sans aucun fondement que c'est le mesme Paulin qui a écrit la vie de
Sur.18.jul.p.212. §1. S. Ambroise. Mais on ne voit à tout cela rien de certain. 'Rampert conte trois Pauls Evesques de Bresse, l'un le troisieme depuis Saint Philastre, qui est celui dont nous parlons, l'autre le
Boll.p.619.§6. §8-12. dixieme, & le dernier le seizieme. 'Mais on croit que l'un des deux premiers doit estre nommé Paulin. 'L'Eglise de Bresse honore un S. Paul le 7 de fevrier, un autre le 3 ou 4 de mars, & S. Paulin le 29 d'avril. Bollandus croit qu'on s'est brouillé, [1] que celui-ci doit estre nommé Paul, & que c'est le plus ancien des deux de ce nom; que le plus nouveau est celui du 7 de fevrier, & que celui du 4 de mars est S. Paulin, & que c'est celui qui est conté dans Rampert pour le dixieme Evesque de Bresse depuis Saint Philastre. Mais il avoue qu'il croit tout cela sur de simples
§9. conjectures sans en vouloir rien assurer. 'On tient que le corps de celui qu'on honore le 29 d'avril estoit dans l'eglise de Saint Pierre d'Olivet avant l'an 1463, "& qu'en l'an 1435 on en avoit &c. trouvé quelques reliques dans l'abbaye de Leon au diocese de
§11. Bresse. 'Celui du 7 de fevrier est dans l'eglise cathedrale. &c.

Sur.p.212.§1. Ugh.p.730.b c. Theophile & Silvin qui ont gouverné de suite l'Eglise de Bresse aprés le premier Paul, 'sont aussi honorez par cette Eglise l'un le 27 d'avril, & Silvin le 28 de septembre. [Nous venons de
Boll.27.apr.p. 495. parler] 'de la translation de S. Theophile en l'an 1595. [Car pour
a Ferr.it.p.620. sa vie, on n'en dit quoy que ce soit,] [a] non plus que de celle de S.
Sur.p.212.§1. Ugh.p.730 d. Silvin. 'Le successeur de celui-ci est nommé Gaudiose par Rampert: '& Ughellus luy raporte un monument dressé l'an 1488, en
c. l'honneur de S. Gaudiose. [Je ne sçay donc pas pourquoi] 'il l'appelle Gaudence second du nom. Il luy donne 13 ans d'episcopat,
c|Boll.7.mars, p.649. '& marque que son corps est dans une eglise de S. Alexandre. On fait sa feste le 8 de mars. Optatien son successeur honoré le 14
Leo.t.1.p.587. de juillet, 'est nommé des derniers dans l'epistre du Concile de Milan à S. Leon, "en l'an 451. Ainsi il n'y avoit pas apparemment V. S. Leon §95.

1. Ughellus le croit aussi, p.730.b.

long-temps qu'il estoit Evesque.] 'Ses reliques sont gardées dans l'eglise de S. Laurent. [Les quatre Evesque qu'on met entre S. Gaudence & luy, donnent sujet de croire que S. Gaudence est plutost morts vers l'an 410 qu'en l'an 427.] Ugh.p.732.2| Ferr.It.p.433.

S.TE MELANIE L'AYEULE, VEUVE ROMAINE.

ARTICLE PREMIER.

Noblesse de Melanie: Elle perd en un an son mari & deux enfans.

MELANIE la plus noble des dames Romaines, '& le modele de la vraie noblesse entre les Chrétiens, [est illustre dans l'Eglise par les eloges qu'elle a receus de S. Augustin & de S. Paulin, & mesme de S. Jerome durant plusieurs années, pour ne rien dire de Pallade & de Rufin.] 'On l'honore encore aujourd'hui au nombre des Saintes, avec l'approbation des Papes: '& outre ses merites propres, elle a eu l'honneur d'estre une racine feconde de plusieurs personnes celebres par leur pieté, [à la vertu desquelles nous verrons combien elle contribua. Hier.chr. ✠ 25.p.160.d. Hust.ori 6 21. p.207.f|Vast.p. 565.a.b. Paul.ep.44.p. 392.

V. la note 2. Ce que nous verrons de la suite de son histoire"doit faire mettre sa naissance en l'an 342.] 'Elle estoit Espagnole de race, c'est à dire Romaine, dit Pallade, [dont le sens est apparemment qu'elle estoit Romaine, mais d'une famille venüe d'Espagne.] 'Il est certain qu'elle avoit à Rome beaucoup de parens tres puissans. 'S. Paulin reconnoist qu'il luy estoit aussi proche par le sang que S. Sulpice Severe l'estoit par la foy. 'Cette femme sainte, & illustre entre les Saintes de Dieu, estoit, 'selon S. Paulin & Rufin, Note 1. petite-fille"du Consul Marcellin, a c'est à dire de celui qui le fut en 341. [Car nous n'en voyons pas d'autre à qui cela puisse convenir.] Laus.c.117.p. 1031.1. Paul.ep.10.p. 125. p.121. p.121. ep.10.p.123| Ruf in Hier.l. 2.p.227.a. a Bar.372.§92.

Paul.p.123. 'Cette naissance si illustre servit à faire eclater la gloire du Seigneur dans ce qu'il operoit en elle. Il voulut confondre par elle les mondains qui repaissent leur orgueil de semblables titres. Elle se servit pour fouler le monde aux piez, de ce que la vanité des hommes emploie pour s'elever contre Dieu mesme. Son exemple estoit d'autant plus salutaire & plus efficace pour porter les superbes à entrer dans des sentimens humbles, qu'elle descendoit d'un plus haut degré de la gloire du siecle pour pratiquer l'humilité Chrétienne. En se rabaissant ainsi glorieusement pour l'amour de J. C, elle taxoit la lascheté des hommes par le courage qu'elle faisoit paroistre dans le sexe le plus foible. Et par son renoncement aux richesses & aux grandeurs qu'elle possedoit, elle condannoit la fierté des personnes de l'un & de
p.122. l'autre sexe [qui ne vouloient pas l'imiter.] 'Ainsi si elle estoit illustre par l'eclat de son extraction, elle se rendit encore plus illustre par le mepris de cet eclat temporel.

p.123. 'La grandeur de sa naissance & de ses richesses, fit qu'on la
Lauf.p.1031.b. maria encore toute jeune 'à une personne qui estoit dans les
Paul ep.10.p. 123,124. charges, '& dont Pallade dit qu'il n'a pas retenu le nom. Elle devint bien-tost mere de trois enfans. Mais elle ne jouit guere de cette felicité si desirée des hommes mortels, depeur qu'elle n'aimast long-temps les choses de la terre, [& n'y attachast son
p.124. cœur.]'Outre la peine & l'affliction de plusieurs fausses couches, son malheur fut si grand qu'elle perdit son mari [en l'an 365,]
Lauf.p.1031.b. 'lorsqu'elle n'avoit pas plus de 22 [ou 23] ans.[a]Il mourut hors de
a Paul.ep.10.p. 124. Rome,[b]où son corps fut transporté, & inhumé. [c] Il n'y avoit pas
b p.124|Hier. ep.25.p.160.d. long-temps qu'il estoit mort, [d] & l'année de sa mort n'estoit pas
c Hier.ep.25.p. 160.d, expirée, [e] lorsque Melanie perdit encore tout à la fois deux de ses enfans:[f]en sorte qu'il ne luy en resta plus qu'un,[g]qui estoit"ce *summa partium.*
d Paul.ep.10.p. 124. semble le dernier, [h] & Dieu le luy laissa moins pour la consoler
e p.124|Hier. ep.25 p.160.d. que pour augmenter sa douleur, en luy representant sans cesse la perte qu'elle venoit de faire. [On ne marque point le nom de
f Paul ep.20.p. 124. cet enfant :] [i] mais"il semble par un endroit de Pallade qu'il V. la note 4.
g p.125. s'appelloit Publicola : [& nous le nommerons ainsi pour nous
h p.124. faire mieux entendre.]
i Lauf.c.118.p. 1034.d.e.

ARTICLE II.

Melanie se donne à Dieu aprés la mort de son mari: Elle quitte Rome & son fils unique; va en Egypte, & y visite les solitaires.

DANS un si grand accablement d'affliction, une autre moins genereuse eust jetté des cris, se fust arraché les cheveux, eust dechiré ses habits, se fust meurtrie de coups: Melanie au contraire par une grandeur de pieté qui sembloit incroyable, mais que S. Jerome assure en presence de J.C. estre tres vraie, ne repandit pas une seule larme. Elle demeura immobile, & se jettant aux pieds du Sauveur, comme si elle l'eust vu vivant devant elle, elle luy dit avec un esprit plutost gay que triste: Je serai plus libre maintenant pour vous servir, ô mon Seigneur & mon Dieu, puisque vous m'avez dechargée de tant de soins, & d'un fardeau si pesant. 'C'est ainsi que Dieu par sa misericorde changea pour elle en une source de biens celestes ce qui devoit luy estre une source de maux temporels. Dieu compensa par son amour divin l'affection d'un homme qu'elle perdoit. Elle fut malheureuse pour devenir heureuse: Elle fut frapée pour estre guerie. Le Seigneur par une bonté paternelle chastia cette sainte femme, non comme une infidele, mais pour la rendre plus parfaite. Il l'eprouva dans sa misericorde par les afflictions, afin de la couronner pour sa patience. Hier.ep.25.p.160.d. Paul.ep.10.p.124.

'Melanie s'en vint donc à Rome avec les trois corps de son mari & de ses enfans, & la pompe de tant de funerailles fut le trophée de son malheur. 'Ce furent pour elle de vives & fortes leçons, qui luy apprirent à ne se pas appuyer sur une chose aussi fragile qu'est le monde, & à mettre toute sa confiance en Dieu seul, comme en celui qu'on ne nous peut faire perdre malgré nous. Aprés avoir ramené son fils avec elle à Rome, elle prit une resolution salutaire & pour elle & pour luy. Elle apprit à l'aimer en le negligeant dés son enfance, & à se le conserver en se separant de luy. Elle crut le devoir posseder avec plus de fureté en le recommandant au Seigneur, que si elle l'avoit toujours present auprés d'elle & sous sa garde.'Elle imita autant qu'elle put, le vœu de la mere de Samuel, non en consacrant son fils à Dieu, mais en s'y consacrant elle mesme,'& se resolvant d'abandonner tout, & jusques à son propre fils, pour se retirer à Jerusalem, se bannir de sa patrie, & se rendre la concitoyenne des Saints. P.124. P.124.125. P.125. P.127.

'Ainsi, dit Saint Paulin, tirant son fils unique d'entre ses bras P.125.126.

maternels, elle le mit entre les bras de J. C, & le luy recommanda avec une telle assurance qu'il l'avoit pris en sa garde & en sa protection, qu'elle n'en voulut pas prendre depuis le moindre soin, croyant que ce seroit une défiance de se mettre encore en quelque peine de celui qu'elle avoit confié à J. C. Et ce qui fait bien voir la fermeté de son esperance, c'est qu'elle ne pria pas mesme un seul de ses parens de se charger du soin de le nourrir, de l'elever & de le proteger. Et cela réussit selon sa foy & sa confiance en Dieu, [comme nous le verrons dans la suite.]

Lausc.c.117.p.1031.c. a Hier.an.375| Vit.P.n.p 443.444. 'Pallade dit neanmoins qu'elle luy fit créer un tuteur: a ce qu'il faut sans doute expliquer par S. Jerome, qui dit qu'elle le laissa au [1] Preteur de la ville. Car cela marque fort bien qu'elle l'abandonna, comme le dit Saint Paulin; & que le Preteur qui estoit chargé des pupilles, en prit le soin, & luy fit créer un tuteur: ce qui revient en quelque sorte à Pallade. 1.

Paul.ep.10.p.127. 'Le dragon infernal jaloux de sa genereuse resolution, luy livra divers combats au commencement de cette nouvelle milice où elle s'engageoit. Cet ennemi ne put souffrir qu'elle s'en allast sans faire tous ses efforts pour la traverser & l'abatre. Il arma toute la puissance & le credit de ses parens pour rompre

Hier.ep.99.p.363.a.b. son dessein & l'empescher de l'executer. 'Il paroist mesme que l'on fit courir des bruits fort desavantageux à son honneur à l'occasion de ce voyage; & il peut sembler que l'on y méla S. Jerome, [quoique cela ne soit ni assez exprimé, "ni aisé à accorder avec l'histoire de ce Saint.] Mais cette femme forte s'elevant audessus de toutes ces tentations, brisa tous les liens d'un amour trop humain; & insensible aux pleurs de tout le monde, elle monta avec joie sur le vaisseau. [Je ne croy pas neanmoins qu'il faille tirer de là qu'elle se soit embarquée à la vuë de tout le

V.S Jerome me note 30.

Lausc.c.117.p.1031.b.c. monde.] 'Au moins Pallade dit qu'elle partit sans en rien dire à personne, à cause de l'opposition [de sa famille.]

c. 'Elle emmena avec elle plusieurs [2] serviteurs & servantes, & emporta tous ses meubles, laissant toutes ses possessions à son fils 2.

Hier.ep.25.p.160.c. a Lausc.p.1034.a.e. 'dit Saint Jerome. a Neanmoins Pallade dit qu'elle avoit encore depuis cela des receveurs qui luy envoyoient tous les ans de l'argent, '& que quand elle revint à Rome longtemps aprés, elle

Hier.ep.25.p.160.d. y vendit le reste de son bien. 'Elle partit "lorsqu'on estoit déja dans l'hiver ou prés d'y entrer. ["Pour l'année, c'est une grande

ingruente.

NOTE 2.

Vit.P.n.p.443. 1. *Pretore tunc urbano* Rosvveide montre clairement qu'il faut lire *Pretori*.

Hier.ep.41.p.214.c. Paul.b.ep.45.p.271|n.138.p.160. 2. *Hylas sancti Melanii famulus*, qui suivit S. Jerome dans le desert de Calcide [en l'an 374, pouvoit estre serviteur de Melanie,] 'que S. Paulin appelle quelquefois *Melanis* ou *Melanium*.

difficulté : mais il y a bien de l'apparence que ce fut en l'an 366, qui estoit le troisieme du regne de Valentinien & de Valens.]

'S. Jerome & S Paulin parlent comme si Melanie estoit allée tout droit de Rome à Jerusalem [C'estoit sans doute son dessein, & peut-estre qu'elle y vint d'abord sans s'y arrester, "comme Ste Paule & Saint Jerome firent depuis.] 'Neanmoins Pallade dit qu'elle vint d'abord de Rome à Alexandrie ª où elle vendit ses meubles, & en fit de l'argent [pour le distribuer aux pauvres & aux solitaires, à cause desquels on peut juger qu'elle estoit particulierement venuë en Egypte.] 'Entre les personnes saintes qu'elle y visita, elle fut à un tombeau auprés de la ville, où une servante nommée Alexandra s'estoit enfermée à cause de l'amour dereglé qu'une personne avoit pour elle. Elle ne voyoit qui que ce fust, & elle n'accorda point cette grace à Melanie non plus qu'aux autres ; mais elle ne refusa point de luy rendre raison de sa retraite, & "de la maniere sainte dont elle y vivoit. 'Elle passa dix ans de la sorte, au bout desquels on la trouva morte : & Didyme l'aveugle qui apprit son histoire à Pallade, fut un de ceux qui honorerent sa sepulture.

[S. Athanase vécut encore quelques années depuis l'arrivée de Melanie à Alexandrie, s'il est vray qu'elle y soit venuë en l'an 366.] 'Aussi quelque versions de Pallade portent qu'elle receut de luy une peau de mouton qu'une hyene avoit apportée miraculeusement à un solitaire nommé "Marc. 'Neanmoins le grec porte qu'elle receut cette peau de Saint Macaire d'Alexandrie. 'Elle vit encore à Alexandrie le celebre Isidore Prestre & hospitalier de cette Eglise, qui l'accompagna jusques au desert de Nitrie, 'où elle vint d'Alexandrie pour visiter les solitaires de cette montagne. 'Entre ceux qu'elle y vit, Pallade nomme Pambon, Arsise, Serapion, Paphnuce, Isidore Evesque d'Hermopole, Dioscore [qui succeda depuis à Isidore,] 'l'Abbé Hor de Nitrie. [Nous avons parlé de tous ces Saints en particulier. [Elle y vit aussi S. Macaire d'Alexandrie, selon ce que nous venons de dire,] 'que ce fut luy qui donna la peau de mouton de l'Abbé Marc. 'Elle passa six mois à faire le tour de cette solitude, & à en visiter tous les saints hostes.

'Entre les solitaires de la montagne de Nitrie, Isidore luy avoit fait une estime particuliere de la vertu de S. Pambon, '& elle ne manqua point de le voir lorsqu'elle arriva sur cette montagne. 'Elle raporta depuis à Pallade "ce qui s'estoit passé entre luy & elle, & "comment il avoit receu trois-cents livres pesant d'argent dont elle luy fit present.

Marginal notes (left): V. S. Jerome § 42. — &c. — V. S. Macaire d'Alex. note 3. — &c. — V. S. Pambon.

Marginal notes (right): ep. 25. p. 160. 1| c. v. p. 363 a | chr| Paul. ep. 10. p. 427. — Lauf. c. 10. 117. p. 912. b | 1031. c. — ª p. 1031. c. — c. 5. p. 905. 906. — p. 905. c. — Vit. P. ap. p. 948. 1. — Lauf. c. 10. p. 932. a. — c. 10. p. 912. c. — c. 117. p. 1031. c. — c. — c. 9. p. 912. a. — c. 10. p. 932. a. — c. 117. p. 1031. a. — c. 10. p. 912. c. — c. — c. d. e.

c.118.p.1033.e. Pallade qui nous apprend d'un costé, que Melanie fut 37 ans c.117.p.1032.e. en Orient, 'nous dit de l'autre que [de ces 37 ans] elle en a passé 27 dans la Palestine. [C'est ce qui nous porte à croire qu'aprés avoir quitté Rome elle a demeuré en Egypte environ]dix ans, c'est à dire depuis l'an 366, jusques en l'an 376, auquel nous verrons qu'elle alla en Palestine. Elle peut avoir employé une partie de ces dix ans à visiter les differentes solitudes de l'Egypte, comme elle avoit fait celle de Nitrie durant six mois. Elle peut avoir esté retenuë jusques en l'an 373, par le desir de profiter des instructions de Saint Athanase : & aprés sa mort par la joie d'assister de son credit & de ses richesses les Catholiques horriblement persecutez par les Ariens, ou pour avoir part à leurs souffrances.

ARTICLE III.

Melanie assiste les Confesseurs en Egypte & en Palestine ; & souffre elle mesme la prison.

Bar.372. § 91. 'BARONIUS croit que ce fut en Egypte qu'elle exerça cette charité extraordinaire envers les solitaires persecutez par Valens, dont parle S. Paulin: [& comme 'nous croyons que ce fut proprement en l'an 376, que Valens persecuta les solitaires d'Egypte, nous raportons aussi à la mesme année la charité de Melanie,]par laquelle il parut que Dieu qui veille pour la consolation & le secours des défenseurs de la verité apostolique, avoit suscité cette illustre, genereuse & sainte femme, pour leur rendre toutes les assistances qu'ils pouvoient attendre de la charité la plus liberale & la plus magnanime qui fust possible ; & qu'ils ne pouvoient recevoir, comme il parut par la suite, que d'une aussi grande ame selon Dieu qu'elle estoit par sa pieté, & d'une personne aussi qualifiée selon le monde qu'elle estoit par sa condition & par sa naissance.

V.S.Macaire d'Egypte § 14, 15.

Aum.p.323. 324.

Paul.ep.10.p. 127.128. 'Du temps de l'Empereur Valens, dit S. Paulin, lorsque la fureur des Ariens ayant ce prince mesme pour ministre de son impieté, persecuta l'Eglise du Dieu vivant, Melanie estoit toujours la premiere à combatre pour la foy, ou prenoit part aux combats des autres. Elle recevoit ceux qui fuyoient. Elle accompagnoit ceux qui estoient pris. Mais 'aprés qu'elle eut retiré en secret ceux qui pour leur foy & leur reputation plus insigne, estoient poursuivis par les Ariens avec une animosité plus vio-

lente, & rendoient plus criminelle la charité de ceux qui les recevoient; elle se trouva envelopée dans une sedition excitée par l'artifice du diable, où on l'arresta pour l'emmener prisonniere, avec menace de luy faire souffrir, comme à une personne desobeïssante aux loix publiques, les mesmes peines qui estoient ordonnées à ceux qu'elle cachoit, si elle ne les decouvroit. Elle partit aussitost avec une constance intrepide, souhaitant la couronne du martyre, & se rejouïssant de l'injure qu'elle souffroit publiquement. Elle n'attendit pas qu'on la trainast en justice, elle prevint les archers qui la vouloient mener de force, & se presenta devant le juge; qui estant confus & touché de veneration par la vuë d'une si grande constance, fut retenu d'executer la passion violente de son infidelité & de son erreur, par l'admiration de la foy si magnanime de cette Sainte. [Elle ajouta ainsi à ses autres merites la gloire d'avoir confessé publiquement la verité, pour laquelle elle eut encore l'honneur de souffrir la prison dans la Palestine, comme nous l'allons bientost raporter.]

'En ce mesme temps, ajoute S. Paulin, elle nourrit durant trois jours cinq mille solitaires qui estoient cachez; J. C. s'estant servi de la main de cette bienheureuse femme pour nourrir encore cinq mille personnes dans le desert, avec une bonté d'autant plus tendre envers ces Saints persecutez pour la foy, qu'on n'avoit pas la mesme liberté de les nourrir; que ces troupes qui estoient venuës vers luy en pleine paix. Mais la crainte d'estre surprise n'empeschoit point Melanie de leur rendre ces offices de charité avec une confiance inebranlable malgré les défenses des magistrats: Elle eust neanmoins esté bien aise de cacher la gloire de ses bonnes œuvres; mais la grandeur de ses aumosnes la decouvroit; & autant qu'il y avoit de personnes devant Dieu qu'elle faisoit vivre, autant il y avoit de témoins devant les hommes de ses actions si glorieuses. p.118.

'Dans cette persecution des solitaires, il y en eut que l'on exila à Diocesarée en Palestine, ["où l'on avoit aussi relegué divers Evesques d'Egypte dés l'an 373 ou 374.] Il s'y trouva donc jusqu'à 126 Confesseurs, Evesques, Prestres, ou autres Ecclesiastiques, & anacoretes. 'Melanie les suivit en ce lieu, [& c'est peutestre à ce temps-ci qu'il faut raporter] 'l'epistre 5.e de S. Jerome, où il dit qu'il avoit sceu que Rufin estoit venu d'Egypte à Jerusalem avec S.te Melanie. ['Car Rufin qui vint en Egypte vers l'an 374, y avoit ce semble contracté dés ce temps là une union étroite avec la

V. les Ariens § 114. Lausc.117.p.1032.a. a. b. Hier.ep.5.p.52.d. V. S. Jerome § 15.

ep.6.p.53.a. Sainte.] Il ne vint pas neanmoins alors en Palestine, comme on l'avoit dit,[& demeura en Egypte jusque vers l'an 380.]

Lauf.c.117.p. 1032.b. Pour Melanie, elle suivit les Confesseurs en Palestine, elle les y assista de son bien, & leur donna generalement tout ce qui leur estoit necessaire. Et comme ceux qui les gardoient, empeschoient qu'on ne les visitast, cette genereuse femme s'habilloit comme une simple servante, & leur portoit le soir ce dont ils avoient besoin. Le Gouverneur de la Palestine en eut avis, & croyant Consulaire. qu'en luy faisant peur il en tireroit quelque grande somme d'argent, il la fit arrester & mettre en prison, sans savoir quelle estoit la grandeur de sa condition & de sa naissance. Mais elle la luy fit savoir en ces termes: Je suis fille d'un tel, & j'ay esté « femme d'un tel, (qui tous deux avoient esté tres elevez dans le « monde,) & maintenant je suis humble servante de J.C. Ne pensez « pas me mepriser parceque vous me voyez mal vétuë; car je puis « l'estre magnifiquement quand je voudrai: ni aussi m'epouventer « par vos menaces, ayant assez de credit pour vous empescher « de me ravir la moindre partie de mon bien. J'ay bien voulu « vous donner cet avis, de peur que par ignorance vous ne vous « engagiez dans quelque injustice & quelque crime. Surquoi elle « disoit [depuis] qu'il faut se servir de l'eclat de sa qualité comme τῷ τύφῳ. d'un chien & d'un oiseau de proie, & le lascher, pour parler ainsi, sur les personnes insolentes qui sont insensibles aux autres choses. En effet le Gouverneur rentrant en luy mesme, luy fit de grandes excuses, luy rendit de tres grands honneurs, & commanda qu'on luy permist de visiter tant qu'il luy plairoit les

Aunt.p.329. 330. saints Confesseurs. Ainsi puisque cet elevement qui estoit plutost dans les paroles que dans le cœur, estoit necessaire à cette Sainte afin qu'elle pust librement exercer sa charité envers ces genereux Confesseurs de la foy Catholique, on peut croire qu'elle fut conduite en cette action par le mesme S. Esprit, qui inspira autrefois à S. Paul de declarer qu'il estoit citoyen Romain, pour confondre l'audace des persecuteurs de J. C, & arrester la violence des magistrats.

ARTICLE IV.

Des vertus & des charitez de Melanie à Jerusalem.

Lauf.c.117.p. 1032.d. APRE'S que ces hommes divins, dit Pallade, eurent esté rappellez d'exil [en 368,] Melanie fonda un monastere à Jerusalem, où elle retira avec elle cinquante Religieuses; & elle

V. la note 2. passa ainsi 27 ans en cette ville,["ou dans le reste de la Palestine, jusques en l'an 402.]

'Dans le temps qu'elle demeura à Jerusalem, elle eut avec elle le celebre Rufin d'Aquilée,[dont on a déja parlé,] & que Saint Paulin appelle l'associé de son chemin & de sa vie spirituelle.'Ils s'occupoient ensemble durant ces 27 ans, à recevoir les pelerins qui venoient par devotion à Jerusalem, les Evesques& les moines, les vierges & les personnes mariées, les gents de qualité & ceux du peuple; en un mot à donner à tous ceux qui se presentoient tout le secours dont ils avoient besoin, & à subvenir par leur liberalité aux necessitez de tout le monde. Ils firent rentrer dans l'Eglise tous ceux [de ce quartier là] qui suivoient l'heresie des Macedoniens, honorerent le Clergé par divers presens, & passerent ainsi leur vie dans une tres grande pieté, dont la bonne odeur, dit Pallade, edifia presque tont le monde sans desobliger ou sans donner mauvais exemple à personne. [Nous verrons neanmoins dans la suite ce qui se passa quelques années aprés.] c 118.p.1033.2. Paul.ep.9.p.1 5. Lauf.p.1033.a.b.

'S. Jerome dit que les vertus que Melanie pratiqua à Jerusalem, & principalement son humilité, y parurent si miraculeuses, qu'on luy donna le surnom de Thecle. 'Voici ce que le mesme Saint écrivoit d'elle & de S.te Paule en 385. O malheureuse envie qui te dechires toy mesme la premiere! O'malignité de satan qui persecute toujours les Saints! Oui, ce sont des Saints qui sont devenus la fable de la ville de Rome. Ce sont Paule & Melanie qui aprés avoir meprisé leur biens & abandonné leurs possessions, ont arboré la croix du Seigneur comme un étendar qu'elles vouloient suivre. Si elles alloient au bain, si elles aimoient à se parfumer, si elles faisoient servir au luxe & à une vie libre leurs richesses & leur état de veuves, on les appelleroit des devotes & des Saintes. Mais parcequ'elles sont vétuës d'un sac & couvertes de cendres, la medisance les attaque comme si elles vouloient faire montre de leur beauté. Leurs jeûnes & leurs austeritez ne servent qu'à faire dire qu'elles courent dans la voie de l'enfer. On les traite de la sorte, parcequ'elles ne veulent pas se perdre comme le grand nombre avec l'applaudissement du peuple. Si c'estoit des payens ou des Juifs qui condannassent leur conduite, elles auroient la consolation de ne deplaire qu'à ceux à qui J. C. mesme deplaist. Mais aime qui voudra la compagnie des personnes de joie & de plaisir: pour moy rien ne me plaist davantage que de voir Paule & Melanie dans les pleurs. Bien loin de desirer le bien d'autrui, elles me- Hier.an.375. ep.99.p.363.b. callidi-tas.

prisent le leur mesmes: Au lieu d'aimer comme les autres les vins « de liqueur, elle trouvent qu'il y a trop de plaisir à boire de l'eau « froide. Il y en a qui regardent comme perdu pour eux tout ce « qu'ils ne possedent pas actuellement, ce qu'ils ne mangent pas, « ce qu'ils ne devorent pas. Pour elles, possedées du desir des « biens futurs, elles s'appuient avec assurance sur les promesses « des divines Ecritures. Que leur esperance soit regardée comme « vaine & inutile par ceux qui n'ont pas la mesme foy qu'elles de « la resurrection des morts: De leur costé elles n'ont que de « l'horreur de la disposition de ces personnes. «

Paul.ep.10 p. 130. 'S. Paulin faisant depuis son eloge, dit à S. Sulpice: Voyez com- « bien est grande la force de Dieu dans cette parfaite colombe « du Seigneur. Sa nourriture est le jeûne, ses delices l'oraison, son « banquet la parole de Dieu, ses habits une étofe grossiere, son lit « un cilice mis sur la terre avec une couverture de plusieurs laines « & de pieces ramassées. Ce lit si dur par luy mesme luy devient « doux par les lectures saintes ausquelles elle emploie une partie « de la nuit; & son ame sainte repose lorsqu'elle veille au Sei- « gneur. «

Lausc.118.p. 1033.c.d. 'Il faut ajouter à tant de vertus les incroyables largesses de sa « charité, par lesquelles elle a tissu elle mesme de ses propres « mains une robe d'immortalité dont elle a heureusement revétu « son ame; & la profusion de ses aumosnes, par le moyen desquelles « elle a fait de son or & de son argent une couronne incorruptible, « dont elle a magnifiquement paré sa teste lorsqu'elle a compa- « ru devant le Seigneur. Le temps me manqueroit, dit Pallade, « si j'entreprenois d'écrire tout ce que je sçay d'elle sur ce sujet; & « je croy qu'à peine un grand feu pourroit consumer autant de « bien que le feu de son ardente & toute celeste charité en a con- « sumé pour assister les pauvres & les miserables. Aussi n'est-ce pas « à moy a en parler: C'est à ceux qui habitent la Perse, la grande « Bretagne, & toute les isles [les plus reculées,] puisque l'Orient « & l'Occident, le Septentrion & le Midi, se sont tous ressentis des « bienfaits & des liberalitez de cette Sainte, dont la memoire sera « immortelle. «

c. 'Durant 37 ans qu'elle passa hors de son pays, ses charitez en- « tretinrent les eglises, les monasteres, les hospitaux, les prisons; « & pour dire tout en un mot, personne n'a jamais eu recours à « son assistance sans l'avoir receuë. Son fils, ses proches, & ceux « qui avoient soin de ses affaires, luy envoyoient tous les ans de « tres grandes sommes d'argent, qui estoient comme de l'huile « qu'ils «

qu'ils fournissoient à cette grande & ardente lampe de sa charité, afin qu'elle éclairast toujours tout le monde par la lumiere si favorable de ses aumosnes. 'Durant un si grand nombre d'années qu'elle demeura [dans l'Orient,] elle n'y voulut jamais acheter un pouce de terre: Le desir de voir son fils ne put jamais arracher de son cœur l'amour de la solitude, & sa tendresse pour luy ne put refroidir sa charité pour J.C. p.1034.a.

ARTICLE V.

Melanie procure à Evagre la santé du corps & de l'ame; assiste à la mort de S.Pambon; suit Rufin contre Saint Jerome.

[MELANIE exerça la charité spirituelle aussibien que la corporelle envers le celebre Evagre de Pont, & d'une V. son titre maniere où il y a quelque chose de miraculeux. "Cet Evagre estoit Diacre à Constantinople, & Dieu l'avoit obligé d'en sortir en 382, à cause du danger que son salut y couroit. Il vint à Jerusalem dans le dessein ce semble de se faire moine;]'& il y fut receu par Melanie. [a] Mais comme son cœur n'estoit point encore pleinement converti à Dieu, il tomba dans un chagrin qui luy causa une fievre & une longue maladie. Comme les medecins ne trouvoient point de remede à son mal, la bienheureuse Melanie luy dit: Promettez moy devant le Seigneur que vous embrasserez la vie solitaire; & quoique je sois une pecheresse, je prierai Dieu de vous accorder du temps & de prolonger vostre vie. Il le promit. Melanie pria pour luy, & il se trouva gueri en peu de jours. Quand il fut relevé, Melanie mesme luy changea d'habit, & aussitost il s'en alla en Egypte dans la solitude de Nitrie. 'Il adressa depuis à Melanie quelques uns des écrits qu'il composa. Lauf.c 86.p. 1011.e. a c|1012.a.b. Hier.ad Ctes. 2.p.252.c.

Note 3. ["Elle fit vers l'an 385 un nouveau voyage à Nitrie, soit pour le voir, soit pour quelques autres raisons dignes de sa pieté. Car nous ne saurions mettre la mort de S. Pambon à laquelle elle assista, qu'aprés le mois de juillet de l'an 385] Elle se rencontra donc alors à Nitrie par une grace particuliere de la providence: de sorte que comme ce saint vieillard achevoit une corbeille, '& qu'il y faisoit le dernier point d'éguille, il appella Melanie, & luy dit: Recevez de mes mains cette corbeille afin de vous souvenir de moy: Car je n'ay autre chose à vous laisser. 'Quand il fut mort, Melanie prit le soin de son corps, l'ensevelit, le mit en terre, & puis quitta le desert; emportant avec elle la corbeille qu'il luy avoit donnée, dans le dessein de la garder jusques à la mort. p.913.a. a.

['Pallade, depuis Evesque d'Helenople en Bithinie, estoit solitaire à Bethléem en 386 & 387. Il peut avoir connu Melanie dés ce temps là, & avoir sçeu d'elle une partie des choses qu'il dit avoir apprises de sa bouche. Il peut encore l'avoir vuë lorsqu'il revint en Palestine en 399, & lorsqu'il demeura à Rome en 404 & 405. V. son titre 11.

S. Jerome qui estoit aussi venu à Bethléem avec S.te Paule dés l'an 386, demeura uni avec Rufin jusque vers la fin de 393. Depuis cela ils devinrent aussi ennemis l'un de l'autre, qu'ils s'estoient aimez auparavant. S. Jerome pretend que leur division venoit de ce que Rufin suivoit les erreurs attribuées à Origene. Ce qui fait que nous en parlons ici, c'est que comme Melanie paroist avoir toujours conservé la mesme affection & la mesme estime pour Rufin, S. Jerome qui en avoit fait de si beaux eloges, commença à parler d'elle d'une maniere fort differente : & nous avons encore une de ses lettres, où parlant soit de Jean Evesque de Jerusalem, avec qui Rufin estoit uni, soit de quelque autre dont il se plaignoit,] 'il dit que s'il faisoit mal, ce n'estoit pas tant luy qui en estoit coupable, que Rufin & Melanie ses maistres qui luy avoient appris bien cherement à ne rien savoir. 'Rufin dit que voyant que ses actions ne plaisoient pas à cette femme dont la vertu estoit plus exacte, il effaça mesme de sa chronique ce qu'il y avoit mis à sa loüange, [& que nous y lisons encore aujourd'hui.] 'Depuis mesme qu'elle fut morte, S. Jerome ne laissa pas de dire que la noirceur signifiée par son nom selon le grec, marquoit les tenebres de sa perfidie. 'Et neanmoins peu d'années aprés il faisoit à S. Augustin les complimens de la jeune Melanie sa petite-fille, d'Albine sa belle fille, & de Pinien mari de la jeune Melanie.

ep.101.c.4.p.370.d. — ex Rufl.2.p.227.a. — ad Cte.c.2 p.252.c. — ep.79.p.317.d.

[Nous n'avons point d'autres marques de la part qu'elle prit aux disputes d'entre S. Jerome & Rufin, commencées en l'an 393 ou 394, & finies en 402.] 'On luy attribuë mesme la reconciliation qui se fit en l'an 397, mais qui ne dura pas à l'égard de Rufin; 'sur ce que Pallade dit de Rufin & d'elle, qu'ils réunirent à l'Eglise ceux qui s'en estoient saparez à cause de Paulin [ou Paulinien,] au nombre d'environ 400 moines ; [ce que l'on expliquera dans l'histoire de S. Jerome.]

Vast.p.534.1. — Lauf.c.118.p.1033.b.

ARTICLE VI.

Melanie la jeune se donne à Dieu avec Pinien son mari: Melanie l'ayeule revient pour cela en Occident ; loge chez S. Paulin.

[IL faut voir maintenant le retour de Melanie à Rome,] dont Lauſ.c.118.p.
Pallade nous assure que la cause ne fut nullement le desir 1034.b.
de voir sa famille, mais de la consacrer entierement à J.C. [Elle
avoit, comme nous avons vu, abandonné son fils unique à la pro-
vidence de Dieu; & sa foy ne fut pas trompée.] Cet enfant fut b.
conservé par le merite de ses prieres: Il devint l'un des savans
hommes de son siecle; il eclata en toutes sortes de vertus; il fut
elevé à de grands honneurs; il epousa une femme d'illustre
naissance nommée Albine, & il en eut deux enfans, une fille
Note 4. qui fut la jeune Melanie, & un fils nommé peut-estre Publicola
[comme son pere.]

V. son titre Melanie la jeune, [née vers l'an 382,] fut mariée [vers l'an c.119.p.1036.a|
395,] âgée de 13 ou 14 ans, à Pinien, qui n'avoit encore que 17 ans Sur.31.dec.p.377.§2.
Note 5. ou environ, [a] mais qui estoit le premier de Rome [pour la no- a Lauſ.c.118.p.
blesse,] & dont le pere nommé Severe avoit esté Prefet [b] d'Afri- 1035.c. b Cod.Th.t.6.p.
que & d'Italie en l'an 382. [c] Quelque avantageux que fust ce 384.2.
mariage, Melanie la jeune n'y consentit que par la violence c Lauſ.c.119.p.
qu'on luy fit. Car les instructions qu'elle recevoit sans cesse de 1035 1036.
son ayeule [par ses lettres,] ou plutost les recits qu'on luy faisoit
de sa vertu, avoient fait une telle impression sur son esprit, qu'elle
avoit un extreme degoust du mariage. Ce degoust augmenta
encore beaucoup aprés la mort de deux fils que Dieu luy avoit
donnez: De sorte qu'elle sollicita puissamment son mari de luy
accorder la liberté de vivre avec luy en continence. Il resista e.
long-temps à cette proposition: Mais enfin Dieu luy voulant
faire misericorde, & voulant verifier ce que dit S. Paul: Que
savez vous, ô femme, si vous ne sauverez point vostre mari? luy
inspira aussi l'amour de la pieté, & le desir de renoncer à toutes
les choses de la terre au bout de sept ans qu'ils eurent esté ma- p.1036.a.
riez; de sorte que Pinien n'avoit alors que 24 ans, & sa femme Sur.31.dec.p.
que vingt. 378.§5.

Melanie sachant donc que sa petite fille vouloit renoncer au Lauſ.c.118.p.
monde [avec son mari,] & ayant peur, dit Pallade, qu'ils ne se 1034.b.
laissassent surprendre à quelque mauvaise doctrine & à quelque
heresie, ou à quelque conduite dereglée, elle se resolut à l'âge

de soixante ans qu'elle avoit, de se mettre sur mer, & de s'en
Paul ep. 10. p. 129. 130. aller à Rome. Elle s'embarqua donc à Cesarée, 'accompagnée de
a Lauf. p. 1034. b. c. plusieurs Saints,[a] & en 20 jours elle aborda [non] à Rome, comme
b Paul. ep. 10. p. 128. le dit Pallade, [b] mais à Naple, où ayant esté receuë par ses fils &
ses petits-fils qui estoient venus audevant d'elle, elle se hasta
d'aller à Nole visiter S. Paulin dans son humble & petit logis.

p. 121. 'Ce Saint mesme écrivant peu aprés à Sulpice Severe son intime ami, luy fait avec son eloquence ordinaire l'histoire de ce qui se passa en cette visite; & il luy mande d'abord qu'ayant receu chez luy cette sainte femme, "d'une vertu si masle & si *tam viriliter Christianam.* Chrétienne, la dignité de cette personne, ou plutost la grace de Dieu, demande de luy qu'il ne luy parle pas d'une si grande ame seulement en passant, mais avec étenduë & avec soin, comme ceux, dit-il, qui vont sur mer s'arrestent quelquefois pour considerer les beaux endroits qu'ils voient sur le rivage. Aprés avoir fait ensuite l'eloge de sa genereuse humilité, & raporté quelques particularitez de sa vie, il décrit son arrivée en ces termes.

p. 128. 'Elle se hasta de nous venir visiter estant accompagnée du « faste & de l'eclat de ses enfans. Nous vismes le triomphe de la « gloire du Seigneur dans la difference de l'equipage avec lequel « la mere & les filles [Albine & la jeune Melanie] faisoient le mes- « p. 128. me voyage. 'La mere estoit montée sur une beste plus maigre & « p. 129. plus vile que des asnes; '& elle estoit suivie par des Senateurs qui « marchoient avec toute la pompe dont la splendeur de leur con- « dition & leur opulence estoient capables. Le chemin d'Appie « estoit couvert, pour ne pas dire chargé, & tout reluisant de « chars suspendus, de chevaux superbement enharnachez, de « carosses dorez, d'un grand nombre de chariots. Mais la beauté « de l'humilité Chretienne brilloit davantage que tout cet eclat « de la vanité. Les riches admiroient celle qui estoit pauvre, mais « sainte, & elle se moquoit de leurs richeses. Nous vismes là une « humiliation du grand monde, laquelle estoit digne de Dieu; « puisque nous y vismes la pourpre, la soie, & les habits brodez « d'or s'abaisser devant de la serge noire & usée. Nous benismes le « Seigneur qui rend sages ceux qui sont humbles, & dont l'humi- « lité veritable est une solide elevation, qui remplit de ses biens « & rassasie de ses mets sacrez ceux qui ont faim de sa grace & de « sa justice, & laisse les riches dans leur indigence. «

p. 129. 'Il est vray pourtant, continuë Saint Paulin, que nous estions « étonnez de voir en mesme temps ces riches témoigner un esprit «

» de pauvreté: & cela estoit une benediction de leur grande
» Melanie. Car ils se glorifioient plus de la sainte indigence de
» leur mere, que de leur abondance humaine & visible: Et nous
» voyions pour la gloire du Seigneur les richesses de cete illustre
» pauvre dans ses enfans, puisqu'elle mesme recueilloit dés cette
» rencontre le fruit de sa foy, lorsqu'elle consideroit la victoire
» que Dieu luy avoit fait remporter sur le faste & la vanité du
» siecle, en voyant comme de loin & audessous d'elle toutes les
» choses qu'elle avoit quittées & toujours depuis meprisées pour
» J. C. Toutes ces personnes de l'un & de l'autre sexe, qui estoient
» si richement vétuës ou de longues robes ou de magnifiques si-
» marres, se rejouissoient de toucher de la main une tunique d'une
» grossiere & crasseuse estamine, & un petit manteau d'étofe tres
» vile. Ils jettoient à ses piez leurs riches habillemens, & estoient
» ravis de les couvrir des siens si pauvres & qui n'estoient que des
» haillons; estimant qu'ils se purifieroient de la contagion de
» leurs richesses; s'ils pouvoient recueillir quelque poussiere ou
» quelque crasse de ses vétemens.

'S. Paulin receut dans sa cabane, comme il l'appelle, toute cette troupe & de Saints & de riches qui accompagnoient Melanie. 'Il semble dire que Melanie alla chanter la nuit les loüanges de Dieu dans l'eglise de S. Felix avec les troupes d'enfans & de vierges qui s'employoient à cet exercice saint. De leur costé toutes ces personnes qui l'accompagnoient, quoique d'un genre de vie fort different du sien, ne faisoient aucun bruit. Leur modestie imitoit le silençe qui s'observoit dans cette maison. Si la paresse ordinaire à des gents de leur caractere, les empeschoit d'aller se joindre aux chœurs de cette sainte psalmodie; ils n'osoient pas neanmoins rien faire qui pust les troubler. Une crainte religieuse les tenoit dans le respect: & faisant taire tout le tumulte qui suit les gents du monde, ils chantoient en quelque façon avec les autres par leur silence. p.129.130. p.130.

'S Paulin pour ajouter encore quelque chose à son hospitalité, sachant combien Melanie aimoit les ames saintes & les exemples de pieté, luy donna la connoissance de Severe Sulpice son intime ami, & luy fit lire le livre qu'il avoit écrit de la vie de Saint Martin. [Melanie de son costé, pour rendre à S. Paulin la visite qu'elle luy fit plus spirituelle & plus precieuse, voulut recompenser ce saint hoste,] 'en luy laissant un morceau du bois de la vraie Croix, que le saint Evesque Jean [de Jerusalem] luy avoit donné. [Les termes de S. Paulin marquent ce me semble que p.131. ep.4.p.133.

p.131. c'estoit Jean qui luy faisoit ce present par Melanie.] Il en envoya
ep.11.p.150. une partie à S. Sulpice, '& en mit encore quelque chose dans l'autel de Saint Felix de Nole, avec une inscription en vers qui portoit que Ste Melanie luy avoit apporté de Jerusalem ce riche
ep.10.p.131. present.'Il receut encore d'elle une tunique de laine qu'il destina aussitost pour S. Sulpice; & en la luy envoyant, il dit qu'elle luy doit estre d'autant plus agreable & plus precieuse, & qu'elle est d'autant plus digne de luy servir, que c'est un gage & une benediction qu'il avoit receuë de Melanie cette femme sainte & illustre entre les Saints.

ARTICLE VII.

Melanie revient à Rome, où elle convertit Apronien.

Paul.ep.10.p.130. [MELANIE arriva enfin à Rome; & S. Paulin parle ainsi de l'état où elle y estoit.]'Jerusalem qui est la fille de Sion, l'a euë jusques à cette heure, & elle regrette de ne l'avoir plus. Mais la fille de Babylone l'a maintenant & l'admire, parceque Rome mesme est fille de Sion en plus de personnes que fille de Babylone. Elle admire une femme qui parmi l'ombre obscure de l'humilité vit dans la lumiere de la verité & de la justice; qui donne aux pauvres des aumosnes qui les consolent, & aux riches des exemples de foy & de vertu qui les animent. [La suite fera
p.130. voir la verité de cet eloge.] 'Elle cependant se voyant parmi la foule de Rome, [quoiqu'elle ne fist que d'y entrer,] soupiroit aprés sa retraite si tranquille & si cachée de Jerusalem, & disoit avec le Prophete, Helas que mon pelerinage est long! C'est pourquoi, ajoute S. Paulin, nous ne devons pas tant nous rejouir de ses vertus, que nous ne craignions pour elle la demeure de la
p.131. ville. 'Nous devons souhaiter qu'une ame si excellente fasse plus de bien à Rome qu'elle n'en peut tirer de mal; qu'elle soit tellement assise sur les fleuves de Babylone qu'elle se souvienne de Sion; que tenant les sens & les organes de son corps suspendus & remparez contre les embusches & les attraits de cette ville, qui combat la vertu par ses tentations & par ses charmes, elle demeure toujours ferme dans sa premiere maniere de vie; que sa pieté semblable à des saules toujours verds & nourris d'une humidité feconde, ne cesse point d'estre vive & fleurissante; que la constance de sa foy & la grace de sa vertu soient toujours arrosées du Ciel, en sorte que ses feuilles ne se sechent point; &

que comme on admire ses actions durant le chemin de cette vie, on puisse encore loüer sa mort & la fin de son pelerinage.

[Comme la crainte de S. Paulin estoit digne d'un homme qui connoissoit la force des attraits du monde & la grandeur de l'infirmité humaine, aussi l'evenement fit voir que Dieu avoit exaucé ses vœux. On ne trouve point que Melanie ait rien pris de la corruption de Rome, & elle y fit de grand biens. Les charmes du monde ne changerent rien à son amour pour la retraite; & elle enleva au monde plusieurs de ses amateurs, qu'elle consacra à J C, & avec lesquels elle sortit une seconde fois de Rome, comme triomphante & victorieuse de toute la puissance de Babylone.]

'Pallade met comme le premier fruit de son arrivée à Rome, & la premiere victoire qu'elle y remporta sur le demon, la conversion d'Apronien l'un des plus considerables de Rome, qui avoit opousé sa niece nommée Avite. Il estoit payen: & Melanie l'ayant instruit, le porta non seulement à embrasser le Christianisme, mais aussi à vivre en continence avec sa femme. 'Pallade dit que [lorsqu'il vint à Rome en l'an 405,] il y vit la bienheureuse Avite, femme digne de Dieu, avec Apronien son mari, & leur fille Eunomie, qul s'estoient rendus agreables à Dieu en toutes choses; qu'ils n'avoient pas mesme eu de peine à quitter une vie relaschée pour en prendre une toute opposé, & vivre autant dans la pratique de la vertu & de la continence, qu'ils vivoient auparavant dans les delices; qu'aprés avoir esté parfaitement delivré de tout peché [par le battesme,] & avoir mesme receu le don de lumiere; ils avoient enfin eu le bonheur de s'endormir en J.C, [avant l'an 420,] laissant aprés eux une bonne odeur de leur pieté, 'd'où vient que Pallade appelle Apron *de tres heureuse memoire*.

Lausc. 118. p. 1034. e.
c. 132. p. 1038. c.
c. 118. p. 1034. e.

[La pureté que Pallade loüe en luy, n'empesche pas que ce ne puisse estre] 'cet Apronien à qui Rufin adresse les neufs homelies qu'il avoit traduites d'Origene sur les pseaumes 36, 37 & 38, quoiqu'il les luy adresse parceque c'est, dit-il, une explication toute morale, qui nous donne quelques regles pour mener une vie 'plus pure, & qui nous apprend tantost à nous convertir & à faire penitence, tantost à purifier nostre ame & à nous avancer dans la vertu; & qu'ainsi ce sera un recueil qui ne parlera que de la correction des mœurs, & du progrés dans la vie spirituelle. [Cela convient fort bien à un nouveau converti; & le reste semble regarder Avite sa femme devenüe sa sœur.] Car Rufin ajoute que

Orl. ps. 36. t. 1 p. 439.
emendatioris.

cette traduction aura l'avantage d'estre entenduë sans peine, & que les regles qu'elle contient pourront mesme servir aux ames simples & aux femmes pieuses; depeur, dit-il, que ma sainte fille & vostre sœur en J C, n'ait sujet de se plaindre que ce travail est trop difficile pour elle, à cause de l'obscurité des questions qui y son traitées.

Lab.scrit.t.2.p. 359. Rufin a encore adressé à Apronien "la traduction qu'il fit des sentences de Sixte. V. S. Jerome § 129.

ARTICLE VIII.

Moderation de Melanie dans la mort de son fils, loüée par Saint Augustin & par Saint Paulin.

[L'HISTOIRE de S. Augustin nous apprend que Melanie l'ayeule fit un voyage en Afrique, & que durant qu'elle y estoit, elle perdit son fils unique "vers la fin de l'an 407 On ne voit pas bien si Publicola estoit venu en Afrique avec Melanie, & il est peut-estre plus probable qu'il estoit demeuré à Rome, & qu'il y mourut en l'absence de sa mere.] Note 6.

Paul.ep.44.p. 391.392. Il estoit toujours dans sa condition seculiere, & il n'avoit pas encore renoncé à l'eclat de la dignité de Senateur. Neanmoins il estoit tellement enrichi de bonnes œuvres, comme S. Augustin le souhaitoit, [ce qui semble marquer qu'il l'avoit vu,] que s'il ne representoit pas audehors par son habit, la noblesse & l'elevation de l'humilité de sa mere, il la portoit neanmoins dans son ame; estant parfaitement doux & humble de cœur, & accomplissant non seulement par des sentimens interieurs, mais par des actions effectives & manifestes de pieté, le precepte que l'Apostre donne aux personnes de sa condition, de n'estre point orgueilleux. Car estant collegue des grands du monde par son rang & sa dignité, il ne s'elevoit point comme ceux qui sont les illustres & les glorieux de la terre, mais il s'abaissoit luy mesme, par une humilité toute entiere, & faisoit toujours beaucoup de charitez & beaucoup d'aumosnes.

p.391. Voilà l'état où il estoit lorsqu'il mourut [Que si c'est le mesme]
Aug.B.ep.46.p. 107. Publicola dont nous avons une lettre à S. Augustin, on voit que [dés l'an 398, auquel il paroist que cette lettre fut écrite,] il avoit beaucoup de crainte de Dieu, & d'horreur du peché, mesme jusqu'au scrupule, qu'il savoit l'Ecriture, & consultoit neanmoins avec humilité les ministres de J. C. pour pratiquer ce qu'ils luy enseigneroient.

enſeigneroient. 'Il ne croyoit point qu'il luy fuſt jamais permis de jurer.'Il avoit des terres en Afrique ſur les confins de l'Empire, [ce qui convient aſſez bien au fils de Melanie; & cela l'obligeoit ſans doute d'eſtre ſouvent en Afrique : Car il écrit à S. Auguſtin comme eſtant fort familier avec luy: & ce ſaint luy; répond de meſme.] ep.47.p.110.f. ep.46.p.108.

'Comme le fils de Melanie n'avoit pas encore renoncé à l'eclat [& aux fonctions d'un Senateur, 'il avoit quelque peine à consentir que ſa fille & ſon gendre vouluſſent non ſeulement y renoncer abſolument, mais ſongeaſſent meſme à quitter tout à fait le ſejour de Rome : & ce fut peut-eſtre pour leur en laiſſer une entiere liberté que Dieu le retira du monde. Paul.ep 44 p. 391. Sur.31.dec p. 378. § 5.

'Sa mere qui perdoit un fils unique', retint ſon affliction dans le ſilence, quoiqu'elle ne put refuſer quelques larmes à la douleur d'une mere. S. Auguſtin qui la vit en cet état, eſtima beaucoup ſa moderation : & écrivant à S. Paulin, il la luy propoſa comme le juſte modele de la maniere en laquelle les gents de bien doivent pleurer la mort de leurs proches. Il reconnut que ſi d'abord elle avoit eſté emuë de l'affection du ſang & de la nature, elle avoit enſuite eſté touchée d'un regret qui luy venoit d'une cauſe toute ſpirituelle; & qu'elle avoit pleuré non pas tant de ce quelle avoit perdu pour ce monde ſon fils unique, ce qui eſtoit tout humain, que de ce que la mort l'avoit prevenu lorſqu'il eſtoit encore dans ſa condition ſeculiere; & de ce que Dieu n'avoit pas attendu pour le prendre qu'il euſt accompli le deſir qu'avoit eu pour ſon ſalut cette pieuſe mere, qui ne demandoit que de le voir tout à Dieu avant qu'il ſortiſt du monde, & paſſer de la gloire d'une parfaite converſion à la gloire de la reſurrection, où il auroit merité de recevoir la meſme couronne qu'elle, ſi eſtant encore en cette vie, il euſt à l'exemple de ſa mere preferé le cilice à la magiſtrature, & la ſolitude d'un monaſtere à la ſplendeur du Senat. Paul.p 391.

'S. Auguſtin manda ſes ſentimens ſur ce ſujet à S. Paulin, 'qui avoit beaucoup d'amitié pour le fils de Melanie, le conſiderant comme un fidele ſerviteur de J C.'Il avoit mandé beaucoup de choſes de luy à S. Auguſtin dans une lettre [qu'il luy écrivoit peut-eſtre pour luy apprendre ſa mort. Elle a eſté perduë auſſi bien que celle que Saint Auguſtin luy écrivit ſur les larmes de Melanie.] 'Mais nous avons ſa réponſe, où il nous aſſure que S. Auguſtin avoit parlé ſi dignement de la vertu de Melanie, qu'il ne pouvoit en rien dire davantage, Dieu ayant voulu, dit-il, par p.390. a p.392. p.391.392. p.391.

une providence & une grace qui dispose tout pour le mieux, «
reparer le defaut de l'impureté de mes levres, c'est à dire d'un «
pecheur tres eloigné des merites de sa foy & des vertus de son «
ame, en vous suscitant comme un homme de Dieu & de J.C,& «
comme un docteur de la verité dans l'Eglise, pour estre un plus «
digne panegyriste de cette ame si fidele & si courageuse, en vous «
rendant spectateur par une lumiere egale à la sienne, de la fer- «
meté de son esprit soutenu par la puissance divine, & vous faisant «
louer par une riche & magnifique eloquence, la tendresse & la «
pieté de son amour, mélée avec une force & une constance «
extraordinaire. «

p.391.392. 'S.Paulin dit dans cette lettre que le fils de Melanie avoit eu assez de douceur & d'humilité pour donner sujet de croire qu'il
p.392. estoit entré dans le repos du Seigneur: '& aprés avoir parlé de ses aumosnes, il ajoute: C'est pourquoi ses enfans sont devenus «
puissans dans le monde selon la promesse de l'Ecriture, entre «
ceux qui sont elevez audessus du monde mesme: en sorte que le «
merite & la sainteté du pere se fait connoistre dans l'abondance «
des graces que Dieu a repanduës sur sa famille. Car la race de «
ce juste est benie, on y voit une gloire qui n'est point fragile, & «
des richesses qui ne sont point perissables; on y voit une maison «
qui s'edifie dans les Cieux, non par l'ouvrage de la main des «
p.392. hommes, mais par la sainteté des bonnes œuvres. 'C'est ensuite «
de cela qu'il passe à l'eloge de Melanie la bienheureuse mere de ce fils, & la racine de ces saintes branches.

ARTICLE IX.

Melanie persuade à ses proches de quitter le siecle & de sortir de Rome, qui est prise aussi-tost par Alaric.

Lausc.c.118.p.1034.b. 'LA premiere & la principale cause du voyage de Melanie à Rome, avoit esté, comme nous avons dit, de contribuer
c.e. au salut de sa petite-fille & de Pinien son mari. 'Elle confirma l'un & l'autre dans leurs bons desseins; elle instruisit Albine sa belle fille, & le jeune Publicola son [petit] fils, dans la crainte & le service de Dieu, elle leur persuada à tous de vendre tout ce qu'ils avoient, comme elle fit de sa part de ce qui luy restoit de bien, & en cet état elle les fit sortir de Rome, comme du milieu de la tempeste, pour les conduire dans un port, passer le reste de leur vie dans le repos & l'assurance de la solitude: & ce fut pour cela qu'elles les mena en Sicile.

'Elle n'emporta pas ces Victoires sans donner beaucoup de a.
combats contre les bestes farouches du siecle. Mais cette servante de J.C. leur disoit ces belles paroles : Mes enfans, il y a plus de » [trois ou] quatre-cents ans qu'il est écrit, Voici la derniere heure » Comment donc, voulez vous toujours demeurer dans les vanitez de cette vie? N'apprehendez vous point la venuë de l'Antechrist, & tous ces malheurs qui ne vous permettront plus de » jouir de ces richesses que vos ancestres vous ont laissées ? Ce fut par ces sortes d'exhortations qu'elle toucha puissamment le cœur de ses proches, & qu'elle les fit resoudre à rompre tous les liens qui les attachoient au monde, pour embrasser la vie solitaire.

[L'evenement confirma l'estime que l'on avoit de la sagesse de Melanie, qui sembloit avoir tiré ses enfans de Rome par un esprit éclairé de l'avenir]'Car aprés que suivant ses instructions c|1035 a.b. ils eurent tous quitté Rome, une inondation de barbares predite longtemps auparavant par les Prophetes, vint ainsi qu'une grande tempeste accabler cette ville imperiale, & la ravagea entierement. Alors ceux qui avoient ajouté foy aux paroles & aux instructions de la Sainte, rendirent des actions de graces à Dieu, qui par leur delivrance miraculeuse & par un si epouventable changement, avoit contraints les plus incredules de connoistre que tous les autres estant reduits à une deplorable servitude, & regrettant inutilement d'avoir rejetté les avis qui pouvoient leur procurer le salut, il n'y avoit que les seules familles qui avoient consacré leurs personnes & leurs biens à J C, par l'entremise & par le zele de la bienheureuse Melanie, qui se fussent sauvez de ce naufrage.

[Personne ne doute que ceci ne regarde la prise de Rome par Alaric au mois d'aoust de l'an 410; & ainsi il y a bien de l'apparence que Melanie sortit de Rome avec sa famille, la mesme année au plustard.]'Rufin qui suivoit la compagnie sainte de Euf.n.p.129.2 c. Pinien, estoit en Sicile lorsque Rhege fut brulée par les barbares, [ce que l'histoire ne permet point ce me semble de mettre a. qu'aprés la prise de Rome.]'Il témoigne bien clairement que c. Pinien au moins estoit alors aussi en Sicile : & il dit que luy & ceux qui le suivoient fuyoient par l'amour de la pudicité, [ce qui marque encore que l'on apprehendoit déja la prise de Rome, lorsque Pinien & ceux qui l'accompagnoient en sortirent.]'Ce Aug.ep.227.p. fut donc l'hiver [suivant,] qu'Albine, Pinien, & Melanie la jeune, 334.1.c. arriverent en Afrique, & demeurerent à Tagaste, ou S. Augustin

c. leur écrivit,'& il témoigne que l'on estoit alors dans de 'grands malheurs,[à cause sans doute de la prise de Rome.]

ARTICLE X.

Melanie retourne à Jerusalem, & y meurt: D'un livre que Pelage luy avoit écrit.

[SAINT Augustin ne parle point de Melanie l'ayeule non plus que de son fils, ni dans cette lettre, ni dans celles qui regardent la violence qu'on voulut faire à Pinien pour l'elever au

Lauf.c.116.p. 1034.e. sacerdoce dans Hippone.] 'Aussi Pallade sans parler de l'Afrique, dit qu'aprés avoir conduit sa famille en Sicile, elle s'en retourna à Jerusalem.[Il y a apparence que son dessein en quittant Rome, estoit de s'en aller avec sa famille: & nous voyons que Rufin qui les accompagna jusques en Sicile où il mourut,]

Paul.ep.48.p. 411. 'devoit s'en retourner en Orient.[Mais il se trouva sans doute quelque raison qui obligea les autres à faire auparavant le voyage d'Afrique, & à y demeurer mesme assez longtemps avant que d'aller à Jerusalem.

Lauf.p.1034.e. 'Il est donc certain selon Pallade, que Melanie aprés avoir receu l'argent de toutes les terres qu'elles avoit venduës, s'en retourna à Jerusalem, où elle distribua cet argent aux pauvres, & mourut dans une heureuse vieillesse, une extreme paix, & une humilité parfaite, au bout de quarante jours qu'elle y fut arrivée; laissant aprés elle une reputation que la grandeur de ses aumosnes, la multitude de ses bonnes œuvres, & l'établissement

Huet,ori.f.12.p. 207.f. du monastere qu'elle y fonda, & qu'elle pourvut de revenus suffi-

a Boll.21.jan.p. 337. sans, rendra pour jamais precieuse & venerable.

b may,t.1.p.58.d 'Mr Huet dit qu'elle a esté mise aprés sa mort dans les martyrologes des Grecs, a ce que neanmoins Bollandus soutient estre

7 jan.p.354. faux.b Mais depuis il a cru que ce pouvoit estre une Melanie dont

Vast.p.563.1.b. le nom se lit dans un synaxaire manuscrit au 8 de juin, sans aucune particularité de sa vie. 'Elle se trouve dans quelques martyrologes des Latins le 7 & le 21 de janvier: '& le Pere Vastel dit qu'il a vu un breviaire grec imprimé à Rome avec l'approbation du Pape, où sa feste estoit marquée avec l'eloge de ses vertus. [C'est peut-estre ce que Mr Huet a voulu dire. Il n'y a pas assurément beaucoup de difficulté à la reconnoistre comme Sainte, aprés les louanges qu'elle a receuës de S. Augustin & de S. Paulin dans les dernieres années de sa vie. Il seroit difficile de mettre sa mort avant l'an 411, selon ce que nous avons dit, qu'elle sortit

de Rome en 410, mais elle peut encore avoir vécu davantage, si elle s'est arrestée longtemps en Sicile durant que Pinien & sa famille estoit en Afrique.]

'S. Augustin cite un livre de Pelage à Melanie, dont on avoit tiré quelque objection contre cet heresiarque; & ce Saint reconnoist qu'il n'y en avoit pas eu de sujet.[Je ne sçay si Melanie est aussi]cette veuve à laquelle S. Jerome accuse Pelage d'avoir écrit avec des flateries si excessives, qu'il estoit contraint de les desavouer, 'comme il fit publiquement dans le Concile de Diospolis.[a] Il est certain neanmoins que ce sont deux ouvrages differens.[b]Car Saint Augustin aprés avoir parlé du livre à Melanie, [c]dit de l'autre ouvrage que c'estoient des livres d'exhortation ou de consolation, adressez à une certaine veuve dont le nom n'estoit pas exprimé.'Il y en avoit deux au moins.[Il ne faudroit pas s'étonner que Pelage, avant que de se declarer contre l'Eglise, ce qu'il ne fit qu'aprés la mort de Melanie, si elle est morte en 411, ait eu quelque union avec cette illustre veuve, comme il en avoit avec S. Paulin, & sans doute avec beaucoup d'autre.

Aug.ge.P.c.4.p.417.2.d. Hier.in Pel.l.3 c 5 p.304.c|305.b. Aug.ge P.c.6.p.219.1.d. [a] Jans.h.Pel.l.1.p.7.2.d.e. [b] Aug ge.P.c.4.p.417.2.d. [c] c.6.p.420.1.b. p.419.2.b.

Voilà ce que nous trouvons de l'histoire de Melanie. Nous y pourrions joindre celle de Melanie sa petite-fille. Mais ces deux histoires seront plus claires estant separées l'une d'avec l'autre, que si elles estoient mélées ensemble.]

S. THEODOSE,

D'ANTIOCHE,

ABBÉ DE LA ROCHE EN CILICIE.



SAINT Theodose commença & finit sa vie dans Antioche,[d]dont il a tiré le surnom qu'on luy donne, pour le distinguer du grand Theodose si celebre dans la Palestine, [environ cent ans aprés celui-ci.] Il sortit d'une famille considerable dont il meprisa la splendeur & les richesses, pour se retirer dans une petite cabane qu'il avoit bastie dans des bois sur une montagne prés du golfe [d'Issus] & au sud-est de la ville de Rose[ou Rhosse]dans la Cilicie.[Ce fut là qu'il passa

Thdrt.v.P.c.10. p.826 d|829.b c. [d] Boll.11 jan.p.677.c. Thdrt.v.P.c.10. p.826.d.

p.827.a. presque toute sa vie,]couvert d'un cilice,'couchant sur la terre, dans une abstinence extraordinaire, avec des chaines au cou, aux mains, & aux reins. On marque que ses cheveux estoient si longs qu'il estoit obligé de s'en faire une ceinture depeur qu'ils
b. ne trainassent à terre. 'Il estoit sans cesse occupé à prier & à chanter des pseaumes, & ce fut par ce moyen qu'il dompta ses passions. Mais ajoutant toujours de nouveaux travaux aux premiers, il s'exerçoit aussi à divers ouvrages des mains, tantost à faire des paniers & d'autres choses semblables, tantost à défricher divers endroits du bois, & à les cultiver pour en tirer de quoy vivre.

b. 'La reputation de sa vertu luy attira de tous costez un grand
a. nombre de disciples,'à qui il apprit à pratiquer les mesmes aus-
c.d|828.a. teritez que luy,'& à occuper "dans divers travaux le temps qui &c.
p.827.d. leur restoit aprés les heures reglées de l'office.'Car il trouvoit qu'il estoit honteux à des moines de ne gagner pas eux mesmes le peu dont ils ont besoin pour subsister, pendant que des laïques trouvoient dans leur travail de quoy faire subsister toute une famille, payer la taille, offrir à Dieu leurs premices, & donner
e. l'aumosne. 'Il employoit aussi quelques uns de ses disciples à labourer la terre; & comme il estoit prés de la mer, ils firent mesme un vaisseau pour aller porter vendre leurs ouvrages. Theodoret s'arreste beaucoup à louer le travail qu'il leur faisoit pratiquer, suivant l'exemple[& la regle]de S. Paul, [témoignant assez par là qu'il preferoit cette discipline à celle de plusieurs autres monasteres de Syrie, où autant qu'on en peut juger par ce qu'il en
Bult.ori.p.381. dit, on ne s'occupoit qu'à la priere & à la lecture.]Aussi on croit
Nil.l.1.ep.132 p. 86. que S. Nil marque le monastere de S. Theodose 'dans une de ses lettres, où il relevée "beaucoup le merite & la regularité de quelques solitaires de Cilicie tres penitens & tres laborieux, dont un Prestre nommé Marin luy avoit parlé. &c.

Thdrt.v.P.c.10. p.828.a. S. Theodose exerçoit aussi avec soin l'hospitalité, y employant ceux qu'il voyoit avoir plus de douceur & plus de charité pour
Mosc.c.85.Bib. P.t.13.p.1092.a. le prochain.'Il avoit aussi établi que le jeudi saint on fist une aumosne generale à tous les pauvres des environs, & qu'on leur donnast à chacun un demi-boisseau de blé, une chopine de vin, un demi-settier de miel, & quelques autres choses semblables.
Thdrt.v.P.c.10. p.828.a. 'Il veilloit avec grand soin & s'informoit de tout, pour savoir si l'on observoit les reglemens qu'il avoit prescrits.

d. 'Son monastere estoit basti un peu audessous d'une grande
Mosc.c.80.81.p. 1090.d|1091.c. roche, 'ce qui l'a fait nommer dans la suite le monastere de la

Roche. 'On n'y trouvoit point d'eau que celle d'un torrent voi- c.80.p.1050.c.
sin,'qui est apparemment ce qu'on appelloit la riviere de Piape: c.91.p.1094.
'car la Roche estoit entierement seche. Cependant le Saint se Thdrt.p.828 d.
confiant en la misericorde de Dieu, fit faire un conduit de la roche dans son monastere, comme s'il eust esté le maistre des eaux;'& en mesme temps il jeûnoit, pleuroit, prioit à genoux,afin Mosc.c.80.p.
que Dieu donnast à son monastere l'eau dont il avoit besoin. * Et 1090.c. *Thdrt.p.829.a
lorsque le canal fut fait, s'estant levé la nuit longtemps avant les autres, il monta au haut de la roche, où aprés s'estre mis en prieres, il frapa la roche avec son baston, & aussitost il en sortit une grosse source, 'qui continua toujours depuis. Elle fournissoit b.
abondamment à tous les besoins du monastere, & s'alloit ensuite jetter dans la mer.'Il arriva sur la fin du VI. siecle que les Reli- Mosc.c.80.p.
gieux forcerent leur Abbé de consentir qu'ils prissent de cette 1091.
λουτρόν. eau pour faire un bain, pretendant ce semble que cela estoit necessaire pour les infirmes. Mais dés que le premier s'y fut baigné, la source tarit, ce qui incommoda beaucoup la maison. On fit inutilement bien des prieres & bien des jeûnes, jusqu'à ce qu'au bout d'un an l'Abbé fit détruire le bain, & l'eau recommença aussitost à couler comme auparavant.

'Theodoret dit qu'Hellade disciple & successeur de S. Theo- Thdrt.v.P.c.10.
dose, avoit passé 60 ans dans l'état monastique avant que d'estre p.829.c.
elevé à l'evesché de Tarse[qu'il gouvernoit en 431,de sorte que le Saint doit avoir commencé en 370 au plustard, à recevoir des disciples. S. Jerome qui vint en Orient vers 372, eprouva sans doute son hospitalité, en passant de la Cappadoce dans la Syrie.]
'Car il écrit son epistre 38 à Theodose & à ses disciples, qui vi- Hier.ep.38.p.
voient avec une pieté admirable dans la solitude. Il avoit esté 244.c.
dans leur maison, & eust souhaité d'y pouvoir estre tout à fait uni. Il leur demande avec beaucoup d'humilité leur prieres dans les difficultez & les tentations où il se trouvoit. 'Il paroist ch.11.b.
que c'estoit au commencement de sa retraite.

'La reputation du Saint estoit si grande, qu'à plus de 50 lieues Thdrt.v.P.c.10.
loin, ceux qui se trouvoient en peril sur mer, invoquoient le Dieu p.828.a.
de Theodose, & voyoient cesser les tempestes par l'invocation de ce nom. 'Les Isaures mesmes, qui firent d'effroyables ravages b.c.
V. Arcade §24. dans l'Orient[en l'an 404, & dans les années suivantes,] témoignerent du respect pour luy; & estant venus deux fois à son monastere, ils demanderent seulement qu'on leur donnast du pain, & qu'on priast pour eux, sans faire aucun tort à la maison.

'Cependant comme on craignoit qu'ils ne l'enlevassent enfin c.

pour le faire racheter bien cher, les Evesques l'obligerent de se
d. retirer à Anthioche,'où il se logea auprés de la riviere [d'Oronte,]
Menæa,11.jan. p.236. '& continua ses exercices ordinaires "avec quelques uns de ses &c.
a Thdrt.p.828. disciples. [a] Il attiroit là toutes les personnes de pieté. [b] Mais il y
b p.829.b. vécut peu, & quitta bientost cette vie pour passer à celle des
Boll.12.jan.p. 679.2. Anges. 'Bolandus met sa mort "vers l'an 412. [c] Son corps avec ses NOTE
c Thdrt.p.829.b chaines qui luy servoient d'ornement, fut conduit au travers de
c. la ville "par tous les Officiers & par tout le peuple jusqu'à l'eglise &c.
des Martyrs, où il fut enterré dans[la chapelle] de S. Julien, &
dans le mesme tombeau où l'on avoit mis [peu d'années auparavant]celui de S. Aphraate. 'Les Grecs en font la feste le 11 de
Menæa,p.236. janvier, aussibien que de S.Theodose de Palestine. La leçon qu'ils
en lisent,[est tirée de la vie que Theodoret en a écrite,à laquelle
ils ajoutent neanmoins quelque chose.]

Thdrt.v.P.p. 827.a. 'Ses disciples pratiquoient encore vers l'an 440, "la vie austere &c.
& penitente dont il leur avoit donné l'exemple à la reserve de
p.829.c. ses chaines.'Ils furent gouvernez aprés luy par Hellade,[dont
d. nous palerons"en un autre endroit.] 'Le bienheureux Romule, V.S.Cyrille d'Alex.
qui estoit aussi de ses disciples, fonda un nouveau monastere
prés du village de Marato, où il fit observer les regles de Saint
Theodose par un grand nombre de Religieux qu'il conduisoit.
Chry ep.56.p. 711-712. Il paroist qu'il estoit mort en 440.'Nous avons une lettre d'amitié que S. Chrysostome écrit de son exil aux moines Romule &
Byze, dont il honoroit la pieté, quoiqu'il ne les eust pas vus.

Mosc,c.84.p. 1092. 'Le monastere de S. Theodose de la Roche subsistoit encore
sur la fin du VI. siecle, comme nous l'avons rémarqué, sous la
c.80.87.90.91. conduite de l'Abbé Julien; '& l'on en trouve plusieurs choses
c.80.p.1090.d. dans le Pré spirituel de Jean Mosc, 'qui y avoit esté luy mesme.
c.81.p.1091.c,d. 'Cet auteur raporte que vers ce temps là une dame de pieté
ayant fait creuser un puits tres profond sans y pouvoir trouver
d'eau, elle vit quelqu'un [en songe]qui luy dit d'envoyer querir
l'image de S. Theodose, qu'on gardoit dans son monastere. Elle
le fit, elle descendit l'image dans le puits, & aussitost l'eau sortit
en si grande abondance, qu'elle monta jusques à la moitié du
puits.

c.85.p.1092. 'Trois ans seulement avant que Jean Mosc vinst en ce monastere, il estoit arrivé une grande famine. Quelques uns des
Religieux representerent sur cela à l'Abbé, que dans la cherté
où estoit le blé il falloit retrancher au moins une partie de l'aumosne que S. Theodose avoit ordonné de faire le jeudi saint:
L'Abbé y resista d'abord, & s'y laissa enfin aller. Ainsi on epargna

gna environ 500 boisseaux de blé, & le lendemain on en trouva 5000 de germez, qu'il fallut jetter dans la mer : Surquoi l'Abbé leur representa que c'estoit une juste punition de ce qu'ils avoient affligé les pauvres, & violé la regle de leur saint fondateur, en mettant leur confiance en leurs greniers, au lieu de la mettre en la providence de Dieu, & au soin que S. Theodose prenoit toujours d'eux.

SAINT EXUPERE,

EVESQUE DE TOULOUSE.

Note 1.

[

OUS ne savons rien de S. Exupère jusqu'à son episcopat, 'quoiqu'on en dise plusieurs choses, mais fausses ou incertaines.] Il fut fait Evesque de Toulouse aprés la mort de Silve ou Silvie, [qui pouvoit avoir[1] succedé à Rhodane * banni en l'an 356 par Constance, & mort avant l'an 362.] Ce Silvie commença une grande eglise de S. Saturnin que la mort l'empescha d'achever. 'Un [illegible] 1312, porte que le 5e d'octobre 1625, on trouva dans cette eglise le corps de S. Silve & de quelques autres. 'On les a mis dans des tombeaux qu'on leur a elevez dans la mesme eglise. L'Eglise de Toulouse fait l'office de S. Silve le 31 de may. [Nous ne savons point quand il mourut, ni quand S. Exupere luy succeda,] 'sinon que ce fut au plustard en l'an 404.

Sur.29.nov.p.651.§5.

1. * V. Saint Hilaire de Poitiers §7.

[illegible].p.783.e.

Boll.31.may,p.438.

Conc.t.2.p.1256.e.

'L'histoire tres ancienne de S. Saturnin parlant de l'election de S. Exupere, dit que sans faire tort à ceux qui l'ont precedé, & sans blasmer ceux qui gouvernoient en mesme temps que luy les Eglises de J. C, on peut dire neanmoins qu'il n'a esté inferieur à aucun d'eux, & qu'il a mesme esté comparable par le merite de sa vertu à S. Saturnin [qui avoit fondé l'Eglise de Toulouse, & l'avoit consacrée par le martyre.] 'Saint Gregoire de Tours cite un endroit du Prestre Paulin [qui peut-estre celui de Nole,] où S. Exupere de Toulouse est mis entre les plus dignes ministres

Sur.29 nov p.651.§5.

Gr.T.h.Fr.l.2.c.13.p.69.

1. Je ne sçay pourquoi le Gallia Christiana t.1.p.673.2, le met avant Rhodane, contre l'autorité de la vie de S. Saturnin Catel p.827, le met seul entre Rhodane & S. Exupere.

du Seigneur, qui faisoient voir au milieu des maux dont leur siecle estoit affligé, qu'il y avoit encore des personnes dont la pieté estoit veritablement digne de la grandeur de nostre foy & de nostre religion.

Hier.in Zac.pr. 1.p.237. [S. Jerome est celui qui en a fait les plus beaux eloges.] 'J'ay « sçeu, luy dit-il, que dans cette vallée de larmes, dans ce lieu que « Dieu a marqué pour nous servir de champ de bataille, afin de « donner une couronne à ceux qui demeureront victorieux, vous « montez de degré en degré dans vostre cœur, & vous vous elevez « de vertu en vertu; que vous imitez la pauvreté de J.C, pour vous « rendre riche avec luy, & pour faire qu'il repose la teste sur vous, « & qu'il soit chaque jour receu, visité, nourri, & vétu par vous « & par vos aumosnes; & surtout que vous vous appliquez avec « ferveur à la lecture des Ecritures sacrées. «

[Mais ses aumosnes font la plus ample matiere des eloges que

ep.4 p.48.d. S Jerome luy donne.] 'Saint Exupere Evesque de Toulouse, se « derobe, dit-il, à soy mesme, à l'exemple de la veuve de Sarepte, « une partie de sa nourriture, & en nourrit les autres Il a le visage « tout pasle de jeûnes; & souffrant sa faim avec joie, il souffre avec « peine celle d'autrui. C'est ainsi qu'il a distribué tout ce qu'il avoit « aux pauvres. Il n'y a rien de plus riche que cet Evesque qui porte « le Corps du Seigneur dans une corbeille d'ozier, & le Sang « dans une coupe de verre. Il a chassé l'avarice du temple de Dieu, « sans y employer ni le fouet ni les rudes reprimendes. Il a ren- « versé les chaires de ceux qui vendoient les colombes, c'est à dire « les dons du Saint Esprit, & les tables de l'idole des richesses. Il a « dissipé l'argent des changeurs; & a fait appeller la maison de « Dieu une maison de prieres, & non une caverne de larrons. Sui- « vez le plus prés que vous pourrez, (il parle à un moine nommé « Rustique,) les traces de ce saint Prelat & de ceux qui sont imita- « teurs de ses vertus, que l'episcopat rend humbles & pauvres. «

n Zac.pr.1.p. 37.d. 'En l'an 406, il envoya un moine nommé Sisinne à Jerusalem & en Egypte, porter des aumosnes aux solitaires des lieux. Il y écrivit en mesme temps à S. Jerome; & ce Saint en luy adressant comme par reconnoissance son commentaire sur Zacarie, luy dit ces paroles: J'ay appris avec joie que vous vous portez « bien, que vous vous souvenez de moy & de tous les freres qui « servent le Seigneur en ces saints lieux; & qu'en les assistant par « les aumosnes que vous leur avez envoyées, vous vous faites des « amis avec les fausses richesses, & vous vous preparez une mai- « son eternelle dans le Ciel.

» 'Il ajoute dans la suite ; Le frere Sisinne ne me donne pas le pr.3.p.871.d.
dum festi- » loisir de vous satisfaire comme je voudrois, "dans l'empresse-
nat in opus suum. » ment qu'il a de satisfaire à la commission que vous luy avez
» donnée de distribuer vos liberalitez au Saints? 'Il me presse de pr.2.p.453.d.
» conclure, parcequ'il se haste d'aller en Egypte, afin d'y porter
» ces parfums de si bonne odeur que vous envoyez aux freres qui
» y servent Dieu, & que si leurs terres desertes & arides ne sont
» pas arrosées par le fleuve d'Ethiophie,(savoir par le Nil,)elles le
» soient par les eaux tres abondantes & tres fecondes de la Fran-
» ce.'Il marque la mesme chose en écrivant contre Vigilance. in Vig.t.1.p.126.c.

[Nous n'avons pas osé interrompre les aumosnes de Saint Exupere, pour parler de la lettre] 'que le Pape Innocent I. luy écrivit le 20 fevrier de l'an 405, sur quelques points dont ce Saint luy avoit demandé la resolution ; 'aimant mieux comme un homme sage apprendre des autres, que de demeurer dans l'ignorance par une honte deraisonnable; & suivre dans ces doutes plutost la lumiere du siege Apostolique que sa propre presomption. [Nous faisons l'abregé de la réponse d'Innocent en traitant de ce saint Pape.]

Conc.t.2.p.1256.c. p.1254.b.c. V. S. Innocent 16.

'Baronius dit qu'il semble que S. Exupere avoit prevu par un esprit prophetique, le saccagement des Gaules qui commença le dernier jour de l'an 406; & qu'à cause de cela il s'estoit hasté d'envoyer aux Saints de Dieu l'argent que les Vandales, les Alains,& les autres barbares luy eussent ravi peu de temps aprés. 'Mais dans les desordres mesmes que causa ce debordement, S. Exupere eut encore cet avantage, que"ses merites preserverent quelque temps la ville de Toulouse de la ruine que tant d'autres avoient déja soufferte. 'Elle tomba neanmoins enfin entre les mains des barbares avant l'an 417: [mais cela ne servit qu'à la rendre plus celebre . Car les Gots en firent le siege de leur empire, & depuis cela elle a toujours passé pour l'une des plus considerables de toute la France.]

Bar.406.§36. Hier.ep.11.p.93.a. Note 2. Bar.407.§40| Val.r.Fr.l.3.p.115.b.

[C'estoit apparemment avant les ravages des Gaules,] 'qu'arriva ce que raporte la vie de S. Saturnin, que Saint Silve ayant commencé une eglise magnifique pour y transferer le corps de ce saint Martyr, 'Saint Exupere qui luy succeda acheva le plus promtement qu'il put l'ouvrage qu'il avoit commencé. Mais il avoit peine à se resoudre d'y transporter le corps de Saint Saturnin, le respect qu'il luy portoit, luy faisant apprehender de toucher à ses reliques. Neanmoins il fut averti en songe qu'il ne devoit point negliger par une espece d'infidelité ce que sa

Sur.29.nov.p.650.§5. p.651.

foy luy avoit fait entreprendre; qu'on ne faisoit aucun tort aux esprits des Saints en prenant de leurs cendres ou en transportant de leurs os, & que ce qui servoit au salut des Fideles, ne pouvoit manquer d'estre honorable aux Martyrs. Estant donc encouragé par cette vision, il presenta aussi-tost une requeste [1] aux Empereurs pour avoir permission de faire la translation; & ayant obtenu sans peine ce qu'il demandoit, il fit accommoder la nouvelle eglise avec tout le soin possible, la dedia, & y transporta [en mesme temps] le corps de S. Saturnin, non pour violer son repos par une temerité criminelle; mais afin qu'on l'honorast avec plus de devotion & de decence qu'on ne faisoit auparavant.

Hier.ep.4.p.48.d. [Voilà ce que nous savons de l'histoire de S. Exupere.] 'Saint Jerome dans une lettre écrite [au plustost "en l'an 411,] suppose V. S. Jerome. qu'il vivoit encore. Catel.p.829.a|833. 'La tradition de la ville de Toulouse est qu'il mourut en un lieu peu eloigné de là, nommé Blagnac, où l'on p.828.a. visite avec respect une eglise qui porte son nom.'Il y en a encore une fort frequentée du peuple en une ville du diocese de Comenge nommée Aure: Bar.28.sept.i. où l'on veut qu'il ait pris naissance.'Le martyrologe Romain aprés celui d'Usuard, celebre la feste de Catel.p.833. S. Exupere le 28 de septembre. 'On en marque une translation dont on fait le 14 de juin: [mais on ne dit point ce que c'est que Sauss.p.357. cette translation.] 'Mr du Saussay appelle cette feste' la revelation inventio. de ses reliques.

1. C'estoit une ancienne loy des Romains de ne point transporter les morts, surtout depuis qu'ils avoient esté enterrez, sans la permission des pontifes. Les Empereurs donnerent d'abord ces permissions comme pontifes, & ensuite comme Empereurs.





SAINT NICETAS,
EVESQUE DE ROMACIANE
DANS LA DACE,
ET APOSTRE DE DIVERS PEUPLES.



HOLSTENIUS & d'autres ont déja remarqué Holſ.mar.p.252
que S. Nicetas ſi celebre par les eloges de S. 296|Flor p.621.
Paulin, eſt le meſme que celui que Gennade 2|Leo,n.p.903.
appelle Nicæas ſelon les editions communes,
ou Nicetas ſelon un ancien manuſcrit; & que
c'eſt luy encore dont les martyrologes anciens
& modernes marquent la feſte le 22 de juin ſous l'un & l'autre
ou Nicæus. "de ces noms.[Il eſt peut-eſtre encore aſſez probable que c'eſt le
Nicæas ou]Nitias Soudiacre d'Aquilée, à qui S. Jerome écrit ſa Hier.ep.42.p.
lettre 42 a& avec qui il avoit fait pluſieurs voyages,[peut-eſtre à 215.b.
Rome, dans les Gaules, & à Aquilée. Car S. Jerome avoit eſté en a p.216.c.
tous ces endroits avant que de paſſer en Orient l'an 373.]'Le titre Paul.ep.10.p.
de tres-docte que S. Paulin donne à Nicetas, 'convient auſſi fort 131.
bien à la qualité de Soudiacre d'Aquilée qu'avoit Nitias ſelon Hier.ep.42.p.
l'inſcription de la lettre que S. Jerome luy écrit. 'Car le Clergé 215.
d'Aquilée [conduit par Saint Valerien,] paſſoit alors pour une Bar.22.jun.f. Hier.chr.
aſſemblée d'Anges & de Bienheureux. 'S. Jerome témoigne aſſez ep.42.p.216.c.
que Nitias eſtoit venu avec luy en Orient, mais qu'il s'y eſtoit
bien-toſt ennuyé, & l'avoit quitté pour s'en retourner, [apparemment à Aquilée:]car S. Jerome luy écrivit [en l'an 374,]pour luy
faire des reproches d'amitié de ce qu'il n'avoit point de ſes
nouvelles, quoiqu'il en euſt receu de pluſieurs autres de ſes amis
[qui eſtoient à Aquilée.]

'S. Nicetas eſtoit natif de la meſme ville dont il fut depuis Eveſ- Paul.car.30.p.
que, bqui eſtoit une ville de la Dace, caſſez prés de Scupi dans la 635.643.
NOTE 1. Dardanie, dc'eſt à dire "de celle de Romaciane, [qu'on place dans b p.634.638. c p.639.
la Dace mediterranée, aſſez prés de Sardique ſa metropole, de d Genn.c.22.
Scupi, & de Naïſſe.]'Il ſe rendit celebre par ſon erudition & ſon Paul.car.24.p.
ſacer. eloquence, & "venerable par la victoire que ſon eſprit remporta 605.

car.30.p.638. sur son corps,'comme son nom le marquoit suivant l'etymologie greque. Il ne travailla qu'à quitter sa terre pour monter au ciel par une vie sainte, & par l'échelle de la croix, figurée par celle que vit Jacob. Il vit J.C. aussi-bien que ce Patriarche, par la lu- car.24.p.603. miere d'une foy solide, par le merite d'une vie tres pure,'& par son amour sincere pour la verité.

[Il fut fait Evesque,comme nous avons dit,de l'Eglise de Ro- Conc.t.2.p 1271 d.e|Hols.geo.p 123. maciane dés devant l'an 392.]'Car des Ecclesiastiques de Nare ou plutost de Naïsse qui estoit dans la Dace, aussi-bien que Romaciane, voulant prouver qu'ils avoient esté ordonnez avant"la condannation de Bonose, [faite en l'an 392,] alleguoient qu'ils avoient exercé leurs fonctions en presence de Corneille Evesque de Sirmich, & de Nicetas que le Pape Innocent appelle son frere. [Il eut donc part sans doute à la condannation de Bonose, "dont la cause avoit esté commise par le Concile de Capoue aux Evesques de Macedoine & des Provinces voisines. Ils le condannerent comme heretique, & le deposerent de l'episcopat. [Mais ce fut en la conversion des peuples de ces quartiers là, que S. Nicetas signala principalement son zele.]'On peut voir ce qu'en écrit S. Paulin dans ses vers, où il décrit S. Nicetas comme ne vivant que parmi des barbares, & comme estant Evesque de quantité de pays, & nommément des deux Daces, de la haute Mediterranée, & de la basse qu'on appelloit *Ripensis*, parcequ'elle estoit bordée des rives du Danube. [Ce n'est pas que la Dace ne fust une province de l'Empire Romain,& assurément des plus cultivées:]'Car Constantin estoit originaire de Naïsse dans cette province; & l'on voit par l'histoire, que les Princes y ont souvent fait du sejour. [Mais depuis l'an 376, que les Gots entrerent dans la Thrace, la Dace & les autres provinces des environs furent entierement ruinées, & les barbares en furent plutost les maistres que les Romains. S.Nicetas pouvoit mesme avoir passé les bornes de l'Empire, & avoir presché l'Evangile aux peuples qui estoient audelà du Danube.

V. S. Ambroise § 70.

Ibid. § 61.

Paul.car.30.p. 639.640.

Cod.Th.t.6.p. 418.2.

Pour l'étenduë de sa jurisdiction, les mesmes ravages des Gots pouvoient l'avoir augmentée en ruinant une partie des villes episcopales des environs: & on peut dire encore que l'autorité que S. Paulin luy attribuë dans ces pays septentrionaux, venoit moins de son caractere que de sa sainteté, qui le pouvoit faire considerer de tous ces peuples comme leur pere, quoiqu'il n'en fust ni le seul Evesque, ni mesme le principal, puisqu'on croit que Sardique estoit la metropole de la province.]

'Les Scythes & les Getes qu'il avoit convertis,[sont apparemment les Gots qui s'estoient habituez en ces quartiers là.] 'Car Alaric possedoit des terres vers la Pannonie & la Dalmacie; [a] & en l'an 408, il manda Ataulphe son beau frere,de la haute Pannonie où il demeuroit. 'Claudien témoigne qu'en l'an 398, les Romains ne joüissoient plus de l'Illyrie, [soit à cause des terres que les Gots y tenoient, soit parce que Honoré pretendoit que l'Illyrie orientale possedée par son frere Arcade, luy devoit appartenir. Pour les Besses, de la conversion desquels S. Paulin parle principalement,] 'Strabon, Pline & Ptolomée les mettent dans la Thrace vers le mont Hæmus, [mais ils pouvoient s'estre aussi repandus dans la Dace.] [b]S.Jerome leur attribuë particulierement le titre de"Sauvages,[c]ce qui est fort conforme à Strabon, qui ajoute qu'ils passoient parmi leurs voisins pour d'insignes voleurs. 'Ils estoient particulierement celebres pour tirer l'or des mines;[d]& c'est aussi l'emploi que S. Paulin leur attribuë.

P.641. Soz.l.8.c.25.p. 793.c. a Zos.l.5.p.813. Claud.b.Gil.p. 81. Plin.l.4.c.11.p. 78|Strab.l.7.p. 318.c. b Hier.ep.3.p.22 c. c Strab.p.318.c. Cod.Th.t.3.p. 496.2. d Paul.car.30.p. 540.541.

· feritas.

[e] Ce progrés que la foy fit parmi les barbares de la Dace par le moyen de S. Nicetas, luy a fait donner le titre d'Apostre par Baronius; '& d'autres l'ont appellé avec sujet un homme apostolique.[Saint Jerome l'avoit peut-estre dans l'esprit,] [f] lorsqu'en parlant, [en l'an 397,] du changement que la foy avoit apporté
» dans le monde, il dit entre autres choses: Les Besses ces sauvages
» & tous ces peuples couverts de peaux,qui autrefois immoloient
» des hommes dans les solennitez des morts, ont quitté leurs cou-
» tumes barbares pour chanter les doux cantiques de la Croix.
» On n'entend plus dans le monde que le nom de J.C. 'Les Huns,
» dit-il ailleurs, apprennent le psautier. L'ardeur de la foy a pe-
» netré les froids de la Scythie. Les Getes portent dans leurs
» armées des tentes qui leur servent d'eglises. Peut-estre comba-
» tent-ils contre nous avec des succés egalement heureux, parce-
» qu'ils ont mis leur confiance dans la mesme religion.

e Bar.396.§4. Boll.7.jan.p. 365.§1. f Hier.ep.3.p. 22.c. ep.7.p.54.d.

'S. Paulin par lequel Dieu nous a fait connoistre le merite de S. Nicetas, eut la joie de le recevoir chez luy deux fois à Nole à la feste de S. Felix, [c'est à dire le 14 de janvier."La premiere fois, ce fut en l'an 398;] '& la seconde, quatre ans aprés, en l'an 402.[On ne marque point la raison du premier de ces voyages.] 'Baronius par des conjectures fondées sur la bienseance, pretend qu'assurément il n'avoit entrepris l'un & l'autre que pour venir consulter le Pape. 'Ce qui est certain, c'est qu'il y fut l'objet de l'admiration des Romains, & qu'estant venu à Nole,'S. Paulin recita en sa presence les poëmes qu'il avoit accoutumé de faire

V. S. Paulin § 29,37. Paul.car.24.p. 603. p.607. Bar.397.§15.| Paul.ep.10.p.131 car.24.p.603.

tous les ans en l'honneur de S. Felix le jour de sa feste, [c'est à dire le 5 & le 9.] Dés la premiere fois qu'il y vint, S. Paulin
p.608. conceut pour luy un amour tout particulier, 'comme S. Nicetas qu'il appelle son pere & son maistre, prenoit aussi beaucoup d'interest à ce qui le regardoit.

car. 30. p. 633-635. 'Le desir de revoir le pays, du soin duquel il estoit chargé, & les vœux si justes de tous ses peuples, l'obligerent de quitter Nole plustost que S. Paulin n'eust souhaité: Et ce Saint pour se consoler dans cette separation, fit le poëme que nous avons encore, pour luy desirer un heureux voyage, & luy protester
p. 634. 638. qu'il le suivoit partout de cœur & d'esprit. 'Le chemin qu'il luy
p. 636. fait prendre pour s'en retourner dans la Dace, '& qu'il semble
p. 634. dire estre celui mesme par lequel il estoit venu, 'est d'aller par
p. 636. la Pouille, par la Calabre, '& par la ville de Lupie, [a]qui aujour-
a Boll. 7. jan. p. 367. § 10. d'hui n'est rien ou fort peu de chose, [b] s'embarquer à Otrante,
b Paul. p. 636. [c]passer par les deux Epires, & arriver à Thessalonique par la
c p. 634. mer Egée ou le golfe Thermaïque. Comme l'Evesque de Thessalonique, qui en ce temps là estoit S. Anyse, estoit comme le Primat de toute l'Illyrie orientale, où l'on comprenoit la Dace, S. Nicetas pouvoit prendre un peu le plus long pour l'aller voir. [On pourroit croire de mesme qu'il avoit affaire à la Cour d'Ar-
p. 639. cade,] 'lorsque Saint Paulin le fait passer par Philippes. Mais il ajoute que de là il devoit aller [non à Constantinople, mais] à Tomes, pour revenir à Scupi, [ce qui est luy faire faire environ le double de son chemin. Ainsi on peut juger qu'il parle en poëte
ep. 9. p. 125. fort peu savant dans la geographie;] 'comme il avoue qu'il ne l'estoit point dutout dans l'histoire.

car. 30. p. 637. 'Il dit que le Saint estant sur mer, fera chanter à deux chœurs aux matelots durant toute la navigation, des pseaumes de David
p. 636. & des hymnes, '& que dans son chemin il sera environné d'une troupe de toutes sortes de personnes, qui chanteront avec luy
p. 638. les loüanges de Dieu. 'Il represente encore en divers endroits de ce poëme les vertus de S. Nicetas. [Il ne prie point Dieu de le preserver des dangers de la guerre: ce qui fait que nous raportons ce poëme au premier voyage du Saint plutost qu'au second, Note 2.
qui se fit en un temps de troubles. Et en effet, S. Paulin n'y dit point qu'il l'eust vu une premiere fois.]

car. 24. p. 607. 'Depuis qu'il fut parti, S. Paulin ne cessa jour & nuit de souhaiter son retour, qu'il semble que S. Nicetas luy eust promis, [soit en s'en allant, soit depuis par quelque lettre.] Il revint effecti-
p. 608. vement au bout de quatre ans, 'malgré les Gots qui estoient en armes

V. Honoré § 16, 18. armes dans les provinces qui le separoient de l'Italie. ['On voit en effet qu'ils descendirent en Italie en l'an 400 ou 401, &'encore à la fin de 402.] S. Nicetas fit son voyage par mer, & ce semble durant le froid; [c'est à dire apparemment à la fin de l'an 401, puisqu'il estoit à Nole le 14 de janvier 402; & sans doute quelques jours auparavant.] Il entreprit ce voyage par l'amour de S. Felix & de S. Paulin, [outre les autres raisons qui l'y pouvoient avoir obligé.] 'Il vint accompagné de divers autres amis de J C. p.602.

'On peut juger de la joie extreme avec laquelle S. Paulin le receut, par les mouvemens extraordinaires qu'on en voit dans le poëme qu'il composa cette année là pour la feste de S. Felix; il y joint partout ces deux Saints ensemble, & semble les vouloir egaler. 'Il appelle tous les Saints à son secours, non pas qu'il meritast, dit-il, une si grande grace; mais parcequ'il avoit besoin d'une voix divine pour loüer S Felix, & Nicetas ce serviteur & ce Pontife du Seigneur qui estoit venu de bien loin pour solenniser ce jour avec luy. 'Et aprés s'estre elevé dans ce poëme plus » qu'il n'a accoutumé de faire dans les autres: D'où me vient ce » beau feu, dit-il? qui est-ce qui m'inspire cette elevation extraor- » dinaire? Je ne me reconnois point ici. Un esprit plus sublime & » plus grand m'anime. Je sens en cela la presence de Nicetas. 'Il décrit ensuite comment il mena le Saint voir tous les bastimens qu'il faisoit faire pour embellir l'eglise de S. Felix. p.601-602. p.604. p.607. p.608.

[Nous raportons à ce voyage] 'ce qu'il dit, qu'il avoit fait voir à S. Nicetas la vie de S. Martin écrite par S. Sulpice Severe; [& ce fut peut estre luy qui la publia dans l'Illyrie,] 'où elle estoit repanduë partout [en l'an 405. ep.10 p.131. Sulp.dial.3 c 20 p.310.

Nous ne trouvons plus rien pour la suite de la vie de Saint Nicetas,] 'sinon que le Pape Innocent le suppose vivant dans une lettre écrite de Ravenne, [a]où il vint en l'an 409; [b]& qu'il met un Nicetas entre les Evesques [du departement] de Macedoine, à qui il écrit [c]le 13 de decembre 414 [d]Usuard & les autres martyrologes du IX. siecle, & mesme ceux qui portent le nom de Saint Jerome, marquent sa feste, comme nous avons dit, le 22 de juin, qui est aussi 'celle de Saint Paulin. [e]Mais Baronius ayant cru que c'estoit un autre Saint, l'a mis dans son martyrologe le 7 de janvier auquel aucun autre ne le met. Conc.t.2.p.1271.c.e. a Soz.l.9.c.7.p. 808.809|Zos.l. 5.p.819.820. b Conc p.1272.b. c p.1276.c. d Florent.p 619. 621. e Holf.mart.p. 196.

[Ce Saint a laissé à l'Eglise non seulement des fruits de sa sollicitude pastorale, par les peuples qu'il a convertis, mais aussi des preuves de cette erudition que S. Paulin loüe en luy,] 'par les ouvrages qu'il a composez, d'un style, simple mais "pur & net. Genn.c.22. nitida.

Gennade marque six petits traitez, qui estoient faits pour instruire ceux qui estoient prés de recevoir le battesme. Le premier leur apprenoit de quel maniere ils se devoient comporter pour recevoir cette grace. Dans le second, qui estoit sur les erreurs du paganisme, il remarquoit que depuis peu, & presque de son temps, on avoit mis au nombre des Dieux un Melchide pere de famille à cause qu'il estoit fort liberal, & mesme un paysan nommé Gadaire à cause de sa force extraordinaire. Le troisieme traité estoit sur la foy de la majesté d'un seul Dieu. Dans le quatrieme il combatoit l'astrologie judiciaire. Dans le cinquieme il traitoit du symbole; & dans le sixieme il parloit de la victime de l'agneau pascal, [pour instruire sans doute les competens sur l'Eucaristie.]

Cassd.inst.c.16.p.238.2. 'Cassiodore dit que si quelqu'un desire savoir en abregé ce qu'il faut croire sur le Pere, le Fils, & le S. Esprit, il trouvera ce qu'il cherche dans le livre que S. Nicetas a écrit sur la foy, & que s'estant rempli de la lumiere d'une doctrine celeste, il s'elevera par ce chemin bien court jusqu'à la contemplation de la divinité [Je ne sçay si Cassiodore veut marquer le troisieme ou le cinquieme livre des six dont parle Gennade, ou tous les six ensemble; ou si c'est quelque ouvrage different.] Il ajoute que ce livre estoit joint dans sa bibliotheque avec ceux que S. Ambroise

Amb.t.4.p.89. a adressez à Gratien. 'Nous avons dans S. Ambroise à la teste de

app.B p.319. ces mesmes livres un traité sur le symbole, 'qui ne se trouve que dans les dernieres editions de ce Pere: Et les Benedictins y remarquent des endroits pris de S. Augustin, & d'autres tirez du commentaire de S. Jerome sur Isaïe. Mais cet écrit traite de plusieurs autres mysteres que de celui de la Trinité: & les Benedictins jugent qu'il est fait contre les Priscillianistes d'Espagne.

Genn.c.22. 'Gennade nous apprend encore que S. Nicetas adressa à une vierge qui estoit tombée, un petit écrit fort utile pour animer

Amb.t.4.p.449. tous ceux qui travaillent à se relever de leurs chutes. 'Nous avons dans S. Ambroise & dans S. Jerome "une lettre de cette nature V. S. Ambroise §

t.2.B.p.304. adressée à une fille nommée Susanne: 'Il est certain qu'elle n'est point de S. Jerome: & les Benedictins qui l'ont laissée parmi les veritables ouvrages de S. Ambroise, parceque tous les manuscrits la luy attribuent, avouent neanmoins que ce n'est guere son style: & ils n'alleguent rien contre ceux qui croient qu'elle est de S. Nicetas, [dont nous venons de voir qu'on joignoit quelquefois les écrits avec ceux de S. Ambroise. Que si cette piece

ad Sus.c.7.p.453.a.b. est de luy,] 'nous y trouvons diverses marques de son soin & de sa

charité pastorale pour les vierges; & nous y apprenons que les barbares qui l'environnoient, n'empeschoient pas qu'il n'eust un monastere de filles, 'comme nous avons appris de S Paulin qu'il avoit aussi établi la vie monastique parmi les hommes. Paul.car.30.p.640.

S. INNOCENT, PAPE.

ARTICLE PREMIER.

S. Innocent succede à S. Anastase: Son eloge: Diverses lettres sans date: Il chasse les Photiniens & les Novatiens.

V. S. Jerome § 105.

APRES que Dieu eut retiré à luy Saint Anastase Pape 'le 27 d'avril 402, 'on ordonna aussitost Innocent avec un consentement unanime des saints Prelats, de tout le Clergé, & du peuple, & avec une union, & une paix qui estoit l'effet de celle que J. C. en s'en retournant dans le ciel avoit laissée à son Eglise. 'Le Pontifical dit qu'il estoit de la ville d'Albe, & fils d'un autre Innocent. 'Theodoret le qualifie cet excellent Evesque de Rome, [a] illustre par l'adresse & la vivacité de son esprit. 'Orose dit que Dieu retira de Rome ce bienheureux Evesque lorsqu'elle fut prise, comme il avoit tiré le juste Loth de Sodome. 'S. Prosper l'appelle un homme tres digne du siege de S. Pierre. [b] Saint Jerome dit que ce Saint estoit le fils aussibien que le successeur de S. Anastase, & exhorte la vierge Demetriade de s'attacher à sa foy. 'S. Augustin le qualifie aprés sa mort un tres heureux Pape. [c] Durant sa vie il témoigne que ses merites extraordinaires le luy rendoient venerable. [d] En luy écrivant avec tout le Concile de Mileve, il luy dit que c'est par une grace tres particuliere que le Seigneur l'avoit établi sur le siege apostolique, & qu'il avoit donné de leurs jours un Pape tel qu'ils se rendroient coupable de negligence s'ils manquoient à luy suggerer ce qu'il y auroit à faire pour le bien de l'Eglise,

Bar.402. §42. Col.r.t.1.p.45. Anast.c.41.p.22. Thdrt.l.5.c.35.p.751.a. [a] c.23.p.738.a. Oros.l.7.c.39.p.222.1.b. Pros.incol.c.10.p.171. [b] Hier.ep.8.p.69.b. Aug.pec.ori.c.9.p.335.1.c. [c] ep.259.p.362.1.b. [d] ep.92.p.159.2.c.

plutost qu'il ne feroit capable de le recevoir avec mepris où avec indifference.

Soz.l.7.c.19.p.734.d. 'Sozomene pretend [contre toute sorte d'apparence,] qu'à Rome ni l'Evesque ni aucun autre n'instruisoit le peuple dans
a.p.155.1.d. l'eglise. 'On luy objecte [avec raison] les sermons que nous avons encore de Saint Leon, [faits aussi-tost aprés Sozomene, ou de son temps mesme. Et on a quelque lieu de juger que Saint Innocent
l.8.c.26.p.794.c. expliquoit aussi les Ecritures à son peuple,] 'puisqu'écrivant à S.Chrysostome, [si celebre surtout par ses predications,] il dit que dans ses souffrances il peut trouver sa consolation dans les lectures divines que "nous distribuons aux peuples. " πλεραδίδομεν.

[Il a instruit mesme toute l'Eglise & de son temps & des siecles à venir, par les lettres qu'il a écrites,' & dont plusieurs se sont
DuP.t.3.p.298. conservées jusqu'à nous.] 'Elles contiennent des reglemens tres
p.319. utiles, & des decisions tres judicieuses, 'qui font voir qu'il estoit habile dans les loix ecclesiastiques. On trouve mesme qu'elles sont assez bien écrites, & avec un tour assez adroit pour rendre au moins plausible ce qui peut n'estre pas tout à fait certain.[On y voit quelquefois un grand zele pour la défense de la verité,& pour la pureté de la discipline, une charité tendre & cordiale
p.319. pour les bons, un grand amour de la paix & de l'unité. Il n'ignoroit point assurément l'eminence de son siege, & il ne manque point de la relever quand il en trouve occasion.

[Nous ferons son histoire sur ses lettres, en marquant selon l'ordre des années celles dont nous savons les dates. Pour les autres, nous suivrons l'ordre qu'elles tiennent dans la collection de Denys le Petit & dans les Conciles.

La premiere donc de celles dont nous ignorons l'année,
Conc.t.2.p.1260 'est écrite à Felix Evesque de Nochere] dans l'Ombrie,ou dans la Principauté Citerieure; [1]car il y en a deux, toutes deux episcopales. Cet Evesque voulant regler le Clergé de son diocese, aprés en avoir rétabli les eglises, [détruites peut-estre par les Gots en l'an 410 & 411,] avoit consulté Innocent sur les difficultez qu'il y trouvoit. Le Pape aprés l'avoir loüé du respect qu'il
d. rendoit au chef de l'episcopat, dit 1.'Que les Canons défendent d'admettre dans le Clergé ceux qui se seront volontairement coupé quelque partie du corps, mais non pas ceux qui l'auront
e. fait par hazard & sans le vouloir. 2.'Qu'il n'y faut point admettre ceux qui auront esté mariez deux fois, ou qui auront epousé une

Ugh.t.1.p.1225. 1. Ughellus le fait Evesque de celle d'Ombrie, Il dit qu'il assista à un Concile avec Decence d'Eugubio, [A quel Concile ?]

veuve. 3. 'Qu'il en faut aussi exclure ceux qui aprés leur battesme p.1161.a.
auront porté les armes, 'auront plaidé & requis [la condannation
ministraverit de quelqu'un,] "auront exercé quelque office de judicature, &
tous ceux qui seront sujets aux fonctions publiques des villes,
parceque les loix civiles les obligeoient souvent de rentrer dans
ces fonctions. 'Il marque ensuite de quelle maniere doivent avoir b.c.
vécu les laïques qu'il voudra elever à la clericature, & qu'il faut
les exercer long-temps dans les degrez inferieurs avant que de
les elever aux autres.

per Brutios. 'La lettre à Maxime & à Severe Evesques "dans la Calabre, d.e.
regarde une requeste par laquelle Maximilien laïque se plaignoit que certains Prestres avoient eu des enfans depuis leur
ordination. Innocent blasme la negligence des Evesques dont
ces Prestres dependoient, & veut que Maxime & Severe examinent la chose, & deposent les Prestres s'ils sont convaincus.
[Il ne rend point de raison pourquoi il ne s'adresse pas plutost
aux Evesques diocesains, juges naturels de leurs Prestres selon
les Canons, & qui avoient quelque sujet de se plaindre qu'on
entreprenoit sur leurs fonctions.]

'Ayant receu une autre requeste contre un Modeste, qu'on p.1162.a.b.
disoit avoir esté elevé à la clericature, & aprés mesme à l'episcopat, quoiqu'il fust coupable de plusieurs crimes, & qu'il eust
esté soumis à la penitence; il ordonna à Agapet, Macedone, &
Maurien Evesques de la Pouille, de faire venir ce Modeste devant eux, d'examiner son affaire, & le deposer de la clericature
si la requeste estoit veritable. [L'un des trois Evesques pouvoit
estre le diocesain de Modeste. Ughellus n'a trouvé aucun des
trois dans les memoires qu'il a eus pour les Evesques de la
Pouille.]

'Urse Evesque auprés de Rome, se plaignit à luy que Florent p.1163.b.
2. Evesque de Tivoli s'estoit emparé de la paroisse de [1] Nomente
ou Feliciane qui avoit toujours esté de son diocese. Innocent en
écrivit à Florent, & luy manda de se desister de cette usurpation; ou que s'il pretendoit que l'Eglise de Nomente luy appartinst, il devoit neanmoins laisser toutes choses en leur ancien
état, & venir à Rome aprés Pasque pour justifier son droit.

'Denis le Petit n'a pas mesme voulu omettre dans sa collection une lettre d'Innocent à S. Aurele & à S. Augustin, qui n'est e.

1. [Est-ce ce qu'on appelle aussi *Lamentana*,] dont on aura [depuis] fait un evesché réuni' Ugh.t.1.p.179.
ensuite à celui de Malliano ou des Sabins, [dont Urse estoit peut-estre Evesque? Ughellus ne
parle point d'Urse,] 'et parle de Florent sans nous en rien apprendre. t.1.a.p.216.b.

qu'un compliment d'amitié. Il l'écrivit par le Prestre Germain qui s'en retournoit en Afrique. Nous verrons ci-dessous que le Prestre Germain compagnon de Cassien, vint de Constantinople à Rome en l'an 405. Si c'est le mesme, il faut qu'il ait fait depuis cela plusieurs voyages en Afrique.

p.1265.b,c. 'Julienne à qui Innocent écrit avec de grands eloges, [est sans doute la bellefille de Probe.]'Elle est celebre par sa pieté, & plus celebre encore pour avoir esté mere de Demetriade, qui consacra à Dieu sa virginité vers la fin de l'an 413, dans la ville de Carthage. Innocent luy dit qu'elle a receu une grande grace de J.C, d'avoir surmonté la splendeur de sa race par l'eclat de ses vertus. 'Baronius croit qu'il luy recommande par ces paroles la puissance de la grace, afin qu'elles luy servissent d'antidote contre l'orgueil que Pelage avoit voulu inspirer à Demetriade dans une lettre qu'il luy écrivit vers l'an 414. 'Il ajoute que c'est à cause de ces paroles que Saint Jerome exhorte Demetriade à s'attacher à la foy du Pape Innocent. [Mais 'Saint Jerome & Pelage écrivirent à peu prés en mesme temps à Demetriade: & S. Jerome avoit sans doute assez d'autres preuves de la pureté de la foy d'Innocent.] V.S.Augustin§125.&c. Bar.413.§31.32. 323. V.S.Jerome §133.

Conc.t.2.p. 1265.b|Blond. decr.p.562.586. 'On remarque que l'epistre à Julienne se trouve inserée dans une autre attribuée au Pape Felix IV. & adressée à Sabine. Cela peut augmenter les raisons qu'on a d'ailleurs de croire que cette derniere est l'ouvrage de l'imposteur Isidore, [mais ne donne aucun sujet de soupçonner la sincerité de la premiere.]

Conc.t.2.p. 1270.c. 'Il restoit encore alors quelques heretiques Photiniens, qui pour la pluspart s'estoient habituez dans le territoire de Senia, ["aujourd'hui Zeng dans la Croacie sur le bord de la mer.] Ils y avoient pour chef un nommé Marc qui avoit esté autrefois chassé de Rome, & ils pretendoient mesme tenir des assemblées à la campagne. 'Innocent ayant appris ce desordre par les lettres de Laurent Evesque du lieu, obtint par le moyen des Défenseurs de l'Eglise Romaine, la permission de les faire chasser de là. [Il envoya cet ordre à Laurent,] & l'exhorta de le faire executer promtement, depeur de se rendre responsable des ames que ces heretiques pourroient seduire. Note 1. p.1270.a.

[S'il témoigna beaucoup de zele contre les Photiniens, il n'en eut pas moins contre les Novatiens,] 'qui tenoient beaucoup d'eglises dans Rome, & y avoient infecté de leurs erreurs un grand nombre de personnes. 'Innocent commença le premier, dit Socrate, à les poursuivre, & leur osta beaucoup d'eglises, 'en Socr.l.7.c.11.p. 347. c.9.p.346.b. c.11.p.347.d.

quoy il fut depuis imité par S. Celestin. 'Anastase dit qu'il chassa Anast.c.41.p.22.
V.S.Augustin 267. aussi les Cataphryges. ["Il signala encore davantage son zele contre les Pelagiens.]

'Anastase luy attribuë des decrets sur les payens, sur les Juifs, p.22. & sur d'autres choses [dont il est garant.] Il dit aussi qu'il dedia une eglise de S. Gervais & Saint Protais bastie des biens leguez pour cela par une dame nommée Vestine; 'qu'il en fit un titre p.23. [& une paroice] de Rome; & qu'il y fit de grands presens en vases & en terres, dont cet auteur fait un longue enumeration.

ARTICLE II.

Il écrit à Saint Anyse & à Saint Victrice.

[POUR venir à ce que nous savons de l'histoire de Saint Innocent qu'on peut reduire à l'ordre des temps,] 'aprés Col.r.p.46. avoir esté ordonné Evesque [en l'an 402,] il se hasta d'en donner tout d'abord la nouvelle à "S. Anyse de Thessalonique, comme V. S. Ambroise § 35. à un excellent serviteur de Dieu. Nous avons la lettre qu'il luy p.46.47. en écrivit, où il luy confie le soin de toutes les affaires de ce pays là, [c'est à dire de l'Illyrie orientale,] comme avoient fait avant luy Damase, Sirice, & Anastase; prenant pour regle, de suivre les sentimens de ses predecesseurs, & de rendre à tous les gents de bien ce qu'il devoit à leur merite.

V. Honoré § 20. ["Sur la fin de l'an 403, Honoré vint à Rome: & ce fut peut-estre alors qu'il abolit les spectacles des gladiateurs, à l'occasion de la mort de Saint Telemaque.] 'Innocent fut obligé de le voir Conc.t.2.p.1252.c. souvent en faveur de divers Ecclesiastiques, & mesme de quelques Evesques, que l'on vouloit obliger d'exercer diverses fonctions civiles dont leur famille estoit chargée. S. Victrice celebre Evesque de Roüen estoit alors avec Innocent, & fut temoin des peines & des inquietudes que cette affaire luy donna.
Depuis cela le mesme Saint Victrice le pria de l'éclaircir sur quelques points de la discipline, en luy marquant quelle estoit la regle [& l'usage] que suivoit l'Eglise Romaine. 'Innocent ne d. voulut pas luy refuser une chose qui pouvoit estre utile, & à ce Saint mesme pour l'autoriser dans le bien qu'il faisoit, & à plusieurs autres Eglises, 'depeur, dit-il, que son silence ne fist croire p.1249.d. qu'il consentoit aux abus qui s'introduisoient dans l'Eglise. En repondant donc à S. Victrice, il luy envoya un livre de regles, comme il l'appelle, pour luy servir de directoire, 'où il pretend p.1250.a.

non pas faire de nouveaux reglemens, mais travailler à faire observer ceux qui ayant esté établis par l'autorité des Apostres & des Peres, avoient esté negligez par la paresse de quelques
b. personnes; '& qu'ainsi il estoit utile que tous les Evesques les ob-
p.1249.d. servassent dans la vuë du jugement de Dieu. 'Il prie donc Saint Victrice de les envoyer aux Evesques, & aux Eglises voisines, afin qu'on sache quelle est la pratique de l'Eglise Romaine, & qu'on s'y conforme dans les instructions qu'on donnera aux nouveaux Chrétiens; parceque la pratique de ces regles saintes fera aisément trouver les autres qu'il pourroit n'avoir pas assez marquées.

d. 'Ce livre de regles qu'il dit qu'il envoyoit joint à sa lettre, [n'est sans doute autre chose que les reglemens qui y sont tellement
p.1250.c. joints qu'ils en font une partie,] 'dont le premier est qu'aucun Evesque ne doit estre ordonné ni à l'insçeu du Metropolitain, ni par un seul Evesque. Le second défend d'admettre à la clericature ceux qui auroient "pris la profession des armes, ou y seroient demeurez aprés avoir receu la remission des pechez [par le battesme: Car pour ce qui est de la penitence, elle excluoit seule de la clericature quand on n'auroit point porté les armes.] habuerit.

Justel,p.197.1. 'Le troisieme qui fait encore partie du second, selon Denys le
Conc.p.1250.c.d Petit, [quoiqu'il n'y ait aucun raport,] 'ordonne que les differends nez entre les Ecclesiastiques, seront terminez par le jugement des Evesques de la province, 'sans prejudice neanmoins de l'Eglise Romaine, que ceux qui voudront se faire juger dans d'autres provinces seront degradez de la clericature, mais que pour les causes importantes, aprés que les Evesques en auront jugé, "on en avertira le saint Siege, selon l'ordonnance du Concile. [Je ne voy point qu'il en puisse marquer d'autre que celui de Sardique.] 1. referantur.

d.e. 'Les trois articles suivans sont pour défendre d'admettre dans le Clergé ceux qui auront epousé une veuve, ou qui auroient eu deux femmes, devant ou aprés le battesme, [contre l'opinion de S. Jerome;] & il dit que cela se pratiquoit par tous les Evesques.

p.1251.d. 'Le neuvieme porte que les Prestres & les Diacres doivent absolument garder une entiere continence, n'y ayant point de jour où ils n'eussent à offrir le sacrifice & à administrer le bat-
p.1252.a,b. tesme. 'Il paroist que les Ecclesiastiques [inferieurs] avoient la liberté de se marier. Mais Innocent par le 10.e article, en excepte

1. Cela n'est pas dans toutes les editions &c.

ceux

ceux qui avoient vécu longtemps dans les monasteres, où ils estoient obligez à la continence, n'y ayant point d'apparence qu'ils n'observassent pas dans un degré superieur ce qu'ils avoient observé estant moines. 'Il remarque dans le mesme article que "ceux qui avoient perdu leur virginité avant que de se marier, ne recevoient point la benediction de l'Eglise en sa mariant; & que l'ancienne pratique de l'Eglise estoit que ces personnes qui avoient perdu la virginité, mesme avant le battesme, promettoient de ne se point marier lorsqu'ils entroient dans le Clergé. d.

corruptus

'Le sixieme article défend, [conformément à tous les Canons,] d'ordonner un Clerc d'une autre Eglise sans la permission de son Evesque diocesain, ni aussi de recevoir dans une Eglise celui qui aura esté deposé dans une autre. p.1251.a.

'Le settieme porte qu'on se doit contenter d'imposer les mains aux Novatiens & aux Montagnars, [c'est à dire aux Donatistes,] qui reviendront à l'Eglise, hors ceux qui auront quitté l'Eglise pour se faire battizer par ces heretiques: Car pour ceux là il ne les faut recevoir qu'aprés qu'ils auront satisfait par une longue penitence. f.c.

'Dans l'onzieme, Innocent avertit Saint Victrice de ne pas tomber dans la faute de ceux qui appelloient à la clericature des personnes qui n'estoient point exemtes de charges & de fonctions civiles; parcequ'il arrivoit souvent qu'on les contraignoit de quitter le sacerdoce pour les soumettre à ces charges qui les engageoient mesme à donner des jeux & des divertissemens, dont on ne sauroit douter que le diable ne soit l'inventeur. Et il le fait ressouvenir de ce qu'il avoit vu luy mesme sur ce sujet estant à Rome. p 1052.b.c.

'Le douzieme porte que les femmes qui s'estoient remariées du vivant de leurs maris, n'estoient point admises à la penitence si l'un des deux [maris] n'estoit mort; & il veut que l'on observe la mesme discipline pour les vierges consacrées à J. C, qui auront violé la foy qu'elles luy devoient par un mariage public, ou par une fornication secrette: 'd'où l'on tire que mesme la consecration solennelle des vierges, ne rompoit pas, selon la pratique de l'Eglise Romaine, les mariages, [qu'elle rendoit criminels,] quoique S. Basile soit dans un sentiment contraire. d. Alex.t.10.p.14

'Dans le treizieme article, il veut que l'on soumette quelque temps à la penitence celles qui se seront mariées aprés avoir promis à Dieu de vivre dans la virginité, quoiqu'elles n'aient Conc.t.2.p. 1252.p.14.

t.5.p.858.c. point encore receu le voile. 'Ces deux dernieres articles sont citez expressément de la lettre du Pape Innocent à S. Victrice de Roüen dans le second Concile de Tours;& ils y sont approuvez. [Ainsi c'est sans sujet que les heretiques s'en servent "pour trouver à redire à cette lettre d'Innocent.] Elle est datée du 15 de fevrier 404, [& ainsi du temps mesme que S.Victrice estoit à Rome,"ce que nous ne voyons pas moyen de dire.Elle est peut-estre de l'année d'aprés.] Note 2. V. la note 2.

ARTICLE III.

Il combat les abus & le schisme de l'Eglise d'Espagne.

["LEs Evesques d'Afrique écrivirent en l'an 404, au Pape Innocent par la plume de Saint Augustin, pour obtenir de l'Empereur par sa recommandation les loix dont ils avoient besoin contre les Donatistes, Honoré en fit de plus fortes encore qu'ils ne demandoient, au commencement de fevrier 405.] V.S.Augustin § 156.

Conc.t.2.p.1112. 1113. 'Ensuite de quoy le Pape leur récrivit, & les avertit que leurs Evesques feroient mieux de ne pas aller si souvent à la Cour,ce qui fit que le Concile de Carthage du 23 aoust 405, n'y envoya que des Ecclesiastiques.

[Il faut mettre sans doute dans les premieres années du pontificat d'Innocent,]la lettre qu'il écrivit aux Evesques d'Espagne assemblez dans le Concile de Tolede, [quoique nous n'en puissions pas marquer precisément l'année.] 'On voit seulement d'une part que c'estoit "assez longtemps aprés un autre Concile tenu à Tolede[en l'an 400,] & de l'autre qu'il parle aux Evesques d'Espagne comme à des personnes qui estoient dans une entiere liberté; & qu'ainsi c'estoit assurément avant que les barbares fussent entrez dans l'Espagne, c'est à dire avant le mois de septembre ou d'octobre 409, & mesme avant que Constantin eust osté cette province à Honoré en l'an 407 ou 408. Car depuis ce temps là elle fut toujours dans le trouble & dans la guerre.] 'Le Pere Sirmond nous a donné cette lettre plus ample qu'elle n'estoit avant luy dans les Conciles. Et il l'a mise dans son premier tome des Conciles de France, parceque dans divers manuscrits elle est adressée au Concile de Toulouse. 'Neanmoins il reconnoist que puisqu'elle ne traite que des affaires d'Espagne,il vaut mieux dire qu'elle s'adressa à un Concile de Tolede qu'à un de Toulouse,[quoique nous n'ayons point d'au-

P.1299. P.1281.a. dudum. Conc.G.t.1.p.37. P.545.1.

tre connoissance qu'il se soit tenu aucun Concile ni à Tolede ni à Toulouse.

V. les Priscillianistes § 15. 17.

Le principal sujet de cette lettre est touchant la réunion des Priscillianistes.'Symphose, Dictine, & divers autres Evesques engagez dans cette heresie, y ayant renoncé en l'an 400 dans le Concile de Tolede, avoient esté receus dans l'Eglise par ce Concile & mesme conservez dans leurs dignitez, pourvu que le Pape & l'Evesque de Milan y consentissent. Ils y consentirent sans doute,] 'puisqu'Innocent approuve leur reception. Neanmoins il se trouva que les Evesques de la Betique & de la province de Carthage, improuverent tout à fait ce decret ; & au lieu de s'y conformer & de recevoir Symphose & les autres dans leur communion, ils rompirent mesme celle qu'ils avoient avec les anciens Orthodoxes [d'Espagne,] & troublerent ainsi la paix de l'Eglise par un scandale tres fascheux.'Il y eut mesme un Evesque nommé Jean qui aprés avoir consenti par ses deputez dans le Concile de Tolede, à la reception de Symphose, ne laissa pas à ce qu'on disoit de se separer pour ce sujet de la communion de ses confreres. Conc t. 2. p. 1280. p. 1281. b.

'Le temps augmenta la division, & le desir de soutenir ce que l'on avoit embrassé, estoit cause que le mal devenoit de jour en jour plus grand & plus incurable.'Enfin Hilaire Evesque, & Elpide Prestre, s'en allerent à Rome, & avertirent le Pape, en gemissant, du malheureux état où estoit la province, tant par ce schisme que par divers desordres qui se commettoient contre l'ordre de la discipline. Innocent ayant fait examiner leur raport dans l'assemblée de son Clergé, où l'on tint acte de tout ce qui se passa, écrivit la lettre dont nous parlons adressée aux Evesques assemblez au Concile de Tolede, 'soit à ceux qui s'estoient trouvez au Concile[de l'an 400,]soit qu'il s'en tint alors un autre au mesme lieu. p. 1280. a. p. 1279. c. p. 1814. b. Bar. 405. 541.

'Il y ordonne que l'on s'informera exactement quels sont les Evesques qui se separent de la communion de leurs freres; 'qu'on s'efforcera de les porter par toutes sortes d'instructions à s'unir avec les autres'& à communiquer avec Symphose, selon le decret du Concile de Tolede ; & que s'il y en a qui le refusent, les Evesques d'Espagne les separeront de la communion de l'Eglise Catholique, afin que s'ils veulent en estre les ennemis, ils soient au moins reconnus pour tels. Conc. p. 1281. b. p. 1280. d. p. 1281. b.

'Outre ce point, Hilaire sa plaignoit encore d'autres desordres qui regardoient des Eglises particulieres, & entre autres qu'un p. 1280. c.

p.1281.a. Rufin qui avoit déja autrefois troublé l'Eglise, '& en avoit demandé pardon dans le Concile de Tolede, avoit encore depuis usurpé le droit d'ordination qui appartenoit à son Metropolitain, & avoit ordonné un Evesque en secret contre la volonté du peuple. La province de Tarragone se plaignoit aussi que Minicie avoit entrepris la mesme chose dans l'Eglise de Girone. Innocent declare donc qu'il faut examiner si ces Evesques ont esté ordonnez de la sorte; & en ce cas les deposer.

c.d.e. 'Il marque aussi diverses fautes que l'on avoit faites 'dans les ordinations des Evesques & des Ecclesiastiques, qu'il excuse neanmoins pour le passé, depeur d'augmenter le trouble où estoit l'Eglise d'Espagne: Mais il veut qu'à l'avenir ceux qui seront ordonnez contre les Canons, soient deposez avec ceux qui
p.1282.a. les auront ordonnez.'Il fonde ces regles sur les Canons de Nicée,
c.d.e. [qui neanmoins n'en parlent pas.]'Il montre surtout que ceux qui ont eu une premiere femme avant leur battesme sont du
a. nombre des bigames.'Il demande qu'on ait soin de rendre justice
p.1279.c. à Gregoire Evesque de Miride, s'il a sujet de se plaindre.'Il paroist qu'il leur envoya les actes de ce qui s'estoit passé à Rome dans le Consistoire, lorsqu'Hilaire & Elpide y parlerent des desordres qui estoient en Espagne.

ARTICLE IV.

S. Chrysostome a recours à S. Innocent, qui le console, & travaille en sa faveur.

[SI ce saint Pape ne put souffrir sans douleur la division qu'il voyoit se former dans une petite partie de l'Eglise, il fut bien plus sensiblement touché du trouble qu'excita dans toute l'Eglise la deposition si injuste de S Jean Chrysostome Archevesque de Constantinople. 'Ce Saint avoit esté deposé l'an 403 vers le V. son titre mois de juillet, par la faction de Theophile d'Alexandrie & par § 74.&c. le Conciliabule du Chesne, chassé ensuite de Constantinople par l'autorité de l'Empereur Arcade, rétabli aussi tost sur l'instance qu'en fit le peuple, & par la protection toute visible que Dieu prit de son innocent. Il ne se contenta pas de cela, & demanda avec instance qu'on assemblast un Concile où il pust faire voir l'injustice & la nullité du jugement que l'on avoit rendu contre luy. Mais ses adversaires au lieu de prendre la mesme voie pour justifier leur conduite, recommencerent au bout de deux mois à

le persecuter par des cabales de Cour; & Dieu les abandonna tellement à leurs desirs, que faisant valoir la prentenduë condannation du Saint, ils obtinrent d'Arcade qu'il seroit chassé de son Eglise le samedi de Pasque: & ce saint jour fut profané par des abominations étranges. Le 20 de juin suivant on le fit sortir de Constantinople pour le mener en exil: & six ou sept jours aprés on ordonna en sa place Arsace homme entierement indigne & incapable d'estre Evesque de Constantinople.]

'La nouvelle de ces dernieres violences qui se commirent en l'an 404, n'estoit pas encore arrivée à Rome lorsque Theophile y envoya un Lecteur de son Eglise avec un lettre de luy seul, où il mandoit au Pape qu'il avoit deposé S. Chrysostome, sans dire les circonstances d'une affaire si importante. Le Pape en fut surpris & indigné, & ne voulut point répondre à cette lettre. Il y avoit à Rome un Eusebe Diacre de Constantinople, qui y estoit pour les affaires de [son] Eglise; & [ayant sans doute appris ce que Theophile avoit mandé à Rome il vint trouver le Pape [1] & le conjura par une requeste de ne rien precipiter, parcequ'on decouvriroit bientost la verité de toute cette affaire. Pall. dial. c. 2. p. 9.

'En effet trois jours aprés, Pansophe & trois autres Evesques arriverent avec trois lettres adressées au Pape, l'une de S. Chrysostome, l'autre des Evesqnes de sa communion, & la troisieme de tout le Clergé de Constantinople. 'De ces trois lettres, nous avons encore celle de S. Chrysostome en grec dans les œuvres de ce Pere, & dans Pallade l'historien de sa persecution. [Il l'écrivit fort peu aprés Pasque, environ deux mois avant que d'estre chassé de Constantinople.] 'Il y suppose qu'Innocent n'avoit point encore esté informé de ce qui le regardoit que par le bruit public; [& il est certain qu'il ne luy en avoit point écrit; ce qui est conforme à ce que dit Pallade, que] 'le premier qui en apporta la nouvelle à Rome, (c'est à dire d'une maniere authentique,) fut le Lecteur de Theophile. p. 9. 10. p. 10-22. p. 10. 11. p. 9.

[Aprés que S. Chrysostome a fait dans sa lettre le recit de sa persecution,]'il prie le Pape de declarer par ses lettres, que tout ce qui estoit fait contre luy estoit nul; de témoigner que ceux qui en estoient coupables meritoient d'estre punis selon les loix de l'Eglise, & de continuer à luy écrire & à luy donner les autres marques ordinaires de sa charité, [c'est à dire de sa communion.] Il parle partout dans cette lettre comme à plusieurs personnes, p. 21.

1. αὐτῷ. Est ce que la requeste estoit adressée à tout le Clergé de Rome, ou à tous les Evesques de l'Occident?

p.22. hormis dans le titre & dans la conclusion. 'Et en effet l'exemplaire qui est dans Pallade, porte qu'il écrivoit aussi ces choses à Venere de Milan, & à S. Chromace d'Aquilée. [Ainsi l'on peut juger que la lettre estoit pour tous trois: Mais elle regardoit sans doute le Pape plus que tous les autres, à cause de la dignité de son siege.]

c.3.p.22.23. 'La reponse qu'Innocent fit à ces lettres, fut qu'il admettoit la communion de tous les deux partis en cassant & en annullant le jugement rendu par Theophile, & qu'il falloit tenir un Concile p.24. legitime de l'Orient & de l'Occident. 'Car il ne crut pas devoir se separer de la communion de personne jusqu'au jugement de l'affaire. [Ainsi il ne consideroit pas ce qu'il ordonnoit dans sa Bar.404§80. lettre comme un jugement.] 'Il paroist que les autres Evesques d'Italie à qui S. Chrysostome s'estoit adressé, firent la mesme ré- Pall.dial.c.8.p.69. ponse [Ils suivoient en cela] ce que S. Chrysostome mesme avoit dit aux Evesques ses amis & ses défenseurs: Communiquez [avec «] mes persecuteurs, [de peur de diviser l'Eglise; mais ne souscrivez «] pas à ma condannation, parceque je ne me sens point coupable. «

c.3.p.24. 'On voit qu'Innocent manda à peu prés la mesme chose à Theo- Conc.B.t.3p.640.1.f. phile qu'il avoit mandée au Saint. 'C'est ainsi que le saint Siege declara [en quelque sorte] le grand Chrysostome innocent, en Pall.dial.c.3.p.27. ne consentant point à sa condannation. 'Demetre Evesque de Pessinonte porta en Orient les lettres d'Innocent à S. Chrysostome, & les montra partout pour faire voir que l'Eglise Romaine communiquoit toujours avec ce Saint.

p.23. Peu de jours aprés qu'Innocent eut répondu à S. Chrysostome, Pierre & Martyre arriverent à Rome, & y apporterent des lettres de Theophile qui les envoyoit avec les actes de la deposition de Saint Chrysostome [faite par l'assemblée du Chesne:] la lecture de ces actes ne fit qu'augmenter l'horreur que le Pape p.24. avoit de la temerité de Theophile. 'Ainsi il luy répondit en peu de mots d'une maniere fort severe, luy declarant encore qu'il ne pouvoit abandonner la communion de S. Chrysostome, jusqu'à ce qu'il eust esté condanné par un jugement legitime; que l'on tiendront bientost un Concile, & que c'estoit à Theophile à y venir accuser Saint Chrysostome, suivant les Canons de Nicée, parceque l'Eglise Romaine n'en recevoit point d'autres; [ce qu'il dit au sujet "d'un Canon d'Antioche, sur lequel on avoit V. S. Chrysostome § 82. chassé le Saint de son Eglise. Il parle du Concile comme en estant assuré, à cause sans doute que l'Empereur Honoré qui estoit alors à Rome, luy avoit promis de le demander à Arcade,]

'comme nous verrons qu'il fit: & il témoigne expreſſément que le Pape luy en avoit écrit [depuis qu'il s'en fut allé à Ravenne.] P.29.30.
'Innocent s'adiſſoit à Dieu [auſſibien qu'aux hommes:] & il joignit le jeûne à la priere, pour obtenir de ſa miſericorde la fin de la diviſion, & le rétabliſſement de la charité fraternelle [entre les Prelats.] P.24.25.

ARTICLE V.

Les amis de S. Chryſoſtome ſe retirent à Rome: S. Innocent & Honoré écrivent inutilement pour luy.

'COMME Pallade fait profeſſion dans ſon dialogue de marquer tous ceux qui avoient informé l'Egliſe Romaine de ce qui s'eſtoit fait à Conſtantinople, [il faut entendre de Pierre & de Martyre du coſté de Theophile,] 'ce que dit l'Empereur Honoré, que tous les deux partis avoient envoyé des deputez à l'Eveſque de Rome, & à ceux d'Italie, & les avoient conſultez. C'eſtoit un engagement qui les obligeoit à furſoir toutes choſes, en attendant que ceux qu'ils avoient conſultez euſſent declaré ce qu'il falloit faire dans une rencontre ſi importante. Mais les ennemis de Saint Chryſoſtome n'eurent pas cette patience, & ils ſe haſterent de punir comme coupables, & d'envoyer en exil ceux dont la cauſe n'avoit point encore eſté examinée dans le Concile. 'Car peu aprés [le depart de Pierre & de Martyre,] Theotecne apporta de Conſtantinople des lettres d'environ 25 Eveſques, qui mandoient que S. Chryſoſtome avoit eſté chaſſé de la ville[le 20 de juin,]qu'il avoit eſté relegué à Cucuſe,& que la grande egliſe avoit eſté brulée le jour meſme de ſa ſortie. Pall.dial.c.1 2. Bar.404.§ 80. Pall p.24.

'Cette nouvelle toucha Innocent juſqu'à luy faire verſer des larmes. Mais il y avoit à la Cour [ſoit d'Arcade, ſoit peuteſtre meſme d'Honoré,] des perſonnes puiſſantes qui s'oppoſoient à la paix: [Et les deux freres, ou au moins leurs miniſtres, s'accordoient tres mal.] De ſorte qu'Innocent ne pouvant faire davantage, écrivit à Saint Chryſoſtome, & aux Eveſques ſes amis,"des lettres de communion. Il donna ces lettres à Theotecne meſme. P.24.25. &c.

[Ainſi celle que raporte Sozomene "n'eſt point de ce nombre,] 'quoique Blondel l'ait cru,ᵃpuiſqu'elle fut envoyée*par le Diacre Cyriaque,[apparemment en 405 ou en 406.] V. S. Chryſoſtome note 86. Blond,p.126ſ. ᵃSoz.l.8,c.26.p.794.b. *Ibid.§ 117

ᵇTheotecne n'eſtoit arrivé à Rome, ou n'en eſtoit parti que depuis peu, lorſqu'un nommé Paterne apporta au Pape des let- ᵇPall.p.25.

tres de quelques Evesques ennemis de Saint Chrysostome. Mais elles contenoient des faussetez si manifestes, qu'Innocent ne voulut pas seulement y faire de réponse, & rebuta Paterne avec
c.3.p.17. indignation. [Ce fut apparemment en l'an 405,] que l'Evesque Cyriaque vint se refugier à Rome à cause d'un edit fait contre ceux qui ne communiqueroient point avec Theophile, Arsace intrus à la place de S. Chrysostome, & "Porphyre[qui fort peu V.Constance Prestre
après le bannissement de S. Chysostome, s'estoit elevé luy mesme
p.141. sur le siege d'Antioche d'une maniere si irreguliere,] qu'ayant écrit à l'Eglise Romaine [sur son ordination,] on ne jugea point
p.26. qu'il meritast de réponse. Cyriaque fut suivi par Eulyse Evesque d'Apamée, qui apporta au Pape des lettres de 15 Evesques de la communion de S. Chrysostome, & encore d'Anyse de Thessalonique qui declaroit qu'il vouloit suivre le sentiment de l'Eglise Romaine. Un mois aprés, Pallade d'Helenople vint aussi à Rome, & il fut fort bien receu par Pinien & sa famille.

Lausf.c.121.p.1037.2. adial p.27|Soz.l.8.c.26.p.794.795. Pall.d.27.28.

Aprés Pallade, Germain Prestre, & Cassien Diacre [celebre par ses écrits,] apporterent à Innocent des lettres de tout le Clergé de Constantinople "sur l'état deplorable de leur Eglise, &c. & aprés eux Demetre de Pessinonte revint encore à Rome avec des lettres des Evesques de Carie qui embrassoient la communion de S. Chrysostome, & des Peres d'Antioche, qui conjuroient les Romains de rétablir l'ordre dans leur Eglise, & de les secourir contre l'intrusion de Prophyre.

Soz.p.796.c. p.794.d.

Innocent avoit ce Prelat avec luy, aussibien que Cyriaque, Eulyse, & Pallade, lorsqu'il fit réponse à la lettre du Clergé & du peuple de Constantinople, que Germain & Cassien luy avoient
p.795.d. apportée. Il leur témoigna beaucoup de compassion pour les maux qu'ils souffroient; les assure que c'est pour la justice qu'ils combatent, & releve l'innocence de S. Chrysostome. Mais pour ce qui est de leur soulagement, il les exhorte à ne le chercher
p.796.b. pour lors que dans la patience; qu'il falloit necessairement un Concile comme il l'avoit cru il y avoit déja longtemps; que c'estoit le seul moyen d'appaiser une si violente tempeste; & qu'il
Pall.p.28. cherchoit tous les moyens pour l'assembler. Il y fut encore plus determiné lorsque Domitien Prestre de Constantinople luy eut presenté les actes de ce qu'on avoit fait souffrir à diverses dames, pour les contraindre de communiquer avec Arsace; & que Vallagas Prestre de Nisibe luy eut raporté l'affliction extreme & les gemissemens des monasteres de Mesopotamie, [au sujet ce semble de l'election de Porphyre.]

Ne

&c. 'Ne pouvant donc plus tolerer des choses si indignes, "il en p.28.
V. S. Chrysostome § 113,128. écrivit à l'Empereur Honoré [qui estoit alors à Ravenne,"& ce fut sur cela qu'Honoré aprés avoir pris l'avis de tout le Concile d'Italie, demanda au Pape cinq Evesques, deux Prestres de Rome, Valentinien & Boniface, avec un Diacre, & les envoya de sa part en l'an 406, à Arcade, chargez de lettres d'Innocent & de quelques autres Evesques d'Italie, pour demander un Concile œcumenique à Thessalonique. Arcade receut aussi mal cette
Ib. § 124,126. deputation qu'il eust dû la bien recevoir: "& elle donna mesme occasion à persecuter plus que jamais ceux qui aimoient la vertu de S. Chrysostome, & la discipline de l'Eglise.

Innocent se trouvant donc hors d'état de soûtenir la justice opprimée par la violence, ne put faire autre chose que de
Ib. § 127. témoigner l'horreur qu'il avoit pour l'injustice, "en refusant sa communion aux Evesques d'Orient, particulierement à Theophile d'Alexandrie auteur de tous les maux, à Attique intrus au commencement de 406 dans le siege de Constantinople, aprés la mort d'Arsace, & à Porphyre usurpateur de l'Eglise d'Antioche: Et sa conduite fut suivie par une partie des Evesques de l'Occident. Ce fut peut-estre ce qui donna sujet à S. Chrysostome de loüer sa generosité invincible, dans une lettre qu'il peut luy avoir écrite sur la fin de cette année.]

ARTICLE VI.

S. Innocent répond à S. Exupere; console S. Chrysostome; mais n'excommunie point Arcade.

[LES soins qu'une affaire aussi importante qu'estoit celle de S. Chrysostome, donnoit à Innocent, ne l'empeschoient pas de satisfaire aux autres obligations de sa charge, comme nous le voyons] 'par la lettre à S. Exupere de Toulouse datée Conc. t. 2. p. 1256
du 20 fevrier de l'an 405. 'Ce saint Evesque se voyant embarassé e.
par diverses difficultez, aima mieux selon les regles de la sagesse, a p. 1254. b. c.
consulter ceux qu'il jugeoit capables de l'en éclaircir, que de demeurer dans l'ignorance par une honte superbe d'avouer ce qu'il ignoroit, ou de decider luy mesme ces doutes par une temerité criminelle. Ainsi il s'adressa à Innocent, qui ne luy refusa point de luy communiquer les lumieres qu'il avoit pu tirer de l'autorité des Ecritures, ou de la tradition de l'Eglise: & il se rejouit mesme de ce qu'en luy demandant l'éclaircissement de

ses difficultez, & l'engageant à les examiner, il luy donnoit occasion d'apprendre plusieurs choses qu'il ne savoit pas.

c|1255.b. 'Il luy mande donc 1. qu'on ne peut point tolerer que les Prestres & les Diacres usent du mariage, estant tous les jours engagez ou à sacrifier ou à battizer; qu'on peut pardonner le passé à ceux qui n'ont pas connu l'epistre de Sirice [à Himere, dont il transcrit une partie,]& que pour les autres il les faut absolument deposer.

p.1255.c.d|1258. 2. 'Qu'il faut accorder la communion aussi-bien que la penitence à tous ceux qui la demandent à la mort, mesme à ceux qui auroient vécu depuis leur battesme dans le dereglement & dans le crime; quoiqu'autrefois dans le temps des persecutions on n'accordast que la penitence à ces sortes de personnes.

p.1255.d.e. 3. 'Qu'on n'a rien à dire à ceux qui ont exercé des offices de judicature depuis leur battesme, & qui ont fait donner la question, ou mesme condanné à mort; mais qu'ils rendront conte au jugement de Dieu de leur administration.

p.1256.a. 4. 'Que l'Eglise condanne egalement l'adultere dans les hommes & dans les femmes; mais qu'elle le punit moins souvent dans les hommes, parceque les femmes accusent plus rarement leurs maris devant les Evesques, que les maris n'accusent les femmes, & qu'on ne les prive pas aisément de la communion sur des soupçons.

b. 5. 'Qu'on ne peut empescher les battizez de demander la mort d'un criminel à la justice.

c. 6. 'Qu'on doit separer de la communion comme adulteres les hommes & les femmes qui aprés s'estre separez se remarient à d'autres, & ceux mesmes qui les epousent; mais qu'on ne peut condanner leurs parens si l'on ne decouvre qu'ils les ont portez à ces alliances illicites.

d.e. 'Il fait ensuite le catalogue des livres canoniques de la mesme maniere que nous l'avons encore aujourd'hui, & marque quelques livres apocryphes qu'il faut rejetter ou mesme condanner absolument.

[Cocus allegue diverses raisons pour pretendre que cette lettre est supposée. Mais il faut qu'elles aient paru bien foibles à ceux mesme de son parti, puisque Blondel n'a pas seulement

Bar.406.§46. daigné en parler, & ne conteste point cette lettre.] 'Baronius croit qu'Innocent y établit le celibat des Clercs aussi-bien que dans celle à Saint Victrice, à cause des erreurs de Vigilance qui pouvoient commencer à paroistre vers ce temps-ci. [Mais Vigilance combatoit la virginité en general; & ses erreurs ne fai-

soient pas apparemment beaucoup de bruit à Rouen.] 'Quelques uns pretendent que la communion qu'Innocent accorde à tous les mourans, n'est que la simple absolution, non l'Eucaristie. [Mais trouve t-on que l'Eglise ait jamais refusé l'Eucaristie à ceux à qui elle avoit accordé l'absolution, dont l'Eucaristie est la consommation & le seau ? Le mot mesme de communion quand il est mis absolument comme ici, signifie t-il jamais autre chose?] 'Mais enfin le 13.e Canon de Nicée, [qu'Innocent a sans doute voulu suivre,] ordonne en termes formels de donner l'Eucaristie à tous les mourans. Conc.t.2.p.1259.d. p.36.b.c.

'Ce fut au plustost sur la fin de l'an 406, que S. Chrysostome écrivit au Pape Innocent "la lettre dont nous avons déja parlé, & qu'il date de la troisieme année de son exil. 'Il y témoigne que l'affection que le Pape avoit pour luy, & les bons offices qu'il luy rendoit, estoient sa consolation & sa joie. 'Il luy parle du peu de succés que la deputation des Occidentaux avoit eu, le priant de ne point se decourager pour cela, & de ne point cesser de travailler pour la paix de toute l'Eglise. [Ce fut peut-estre pour répondre à cette lettre de S. Chrysostome,] 'que S. Innocent luy écrivit "celle que Sozomene nous a conservée, où il l'exhorte à mettre sa consolation dans sa patience, & dans le témoignage que sa bonne conscience luy rendoit. Chry.t.4.p.600.a.b. V. S. Chrysostome § 127. b. p.599. Soz.l.8.c.26.p.794.

'Le Concile d'Afrique de l'an 407, qui se tint le 13 de juin à Carthage, ordonna qu'on écriroit au saint Pape Innocent pour réunir les Eglises de Rome & d'Alexandrie. ["Nous ne voyons pas que cela ait rien produit;] '& Innocent se contenta de marquer plusieurs fois à quelles conditions il recevroit ceux qui voudroient avoir sa communion. Il en écrivit particulierement au Concile des Evesques de Macedoine, 'soit à celui de l'an 414, [soit à quelque autre; car la lettre aux Evesques de Macedoine du 13 de decembre 414, ne parle point de cela.] Conc.t.2.p.1117.c. Ib.§127. Bar.408.§35.40. Boll.8.jan.p.478.§25.

'On pretend qu'Innocent excommunia mesme Arcade & Eudoxie sa femme; & Baronius raporte sur cela diverses lettres d'Innocent à Arcade & d'Arcade à Innocent, 'qu'il a tirées partie de Nicephore & de Glycas, & partie du Vatican. [Sans entrer dans la discussion particuliere de ces lettres, le seul silence des anciens historiens qui n'ont point parlé d'une chose aussi memorable & aussi peu probable qu'est l'excommunication d'un Empereur & d'une Imperatrice, suffiroit pour rejetter toutes ces pieces. D'ailleurs l'état où Pallade, qui écrivoit au plustost dans les derniers jours du regne d'Arcade, nous represente Bar.407.§19-22. Nphr.l.13.c.34.p.419.420|Gly.l.4.p.259.260.

qu'estoient les amis de S. Chrysostome, n'a nul raport avec ce qu'on lit dans ces lettres, qu'Arcade se repentit de ce qu'il avoit fait contre S. Chrysostome; qu'il maltraita ses ennemis, & qu'il punit tellement sa femme qu'elle en demeura malade. Mais ce qui les fait particulierement rejetter de tout le monde, c'est qu'elles supposent toutes qu'Eudoxie survéquit S. Chrysostome. ʼEt elle estoit morte dés l'an 404, quatre ans avant luy.] V. Arcade § 13 note 30.

ARTICLE VII.

Innocent fait Rufe de Thessalonique son Vicaire en Illyrie, va à Ravenne à cause d'Alaric qui assiege & pille Rome: Il écrit sur les Clercs de Bonose.

Col.r.t.1.p.49. P.49.52. [ʼIL y a des raisons considerables pour dire queʼ] Rufe succeda Note 3. [dés l'an 407] à Anyse de Thessalonique, ʼquoique nous ayons une lettre d'Innocent qui porte à croire que ce n'a esté que vers 412. [Ce fut apparemment pour porter au Pape la nouvelle de
P.50. son election, & en obtenir des marques de sa communion,] ʼqu'il luy envoya Senecion l'un de ses Prestres.

P.49. ʼComme les Papes avoient accoutumé depuis Damase de commettre aux Evesques de Thessalonique en leur nom le soin de l'Illyrie orientale, Innocent crut devoir faire la mesme chose à
P.50. l'égard de Rufe. ʼIl fit donc savoir sa volonté à toutes les provinces [de ce departement] par une lettre [qui est perduë, & qu'il adressoit apparemment à Rufe, & aux autres Evesques de ces
P.50. provinces.] ʼIl en écrivit une seconde à Rufe en particulier, ʼoù il
a p.48. marque les noms des provinces qu'il commettoit à son soin & à
P.49. sa prudence, ʼpour les gouverner en son nom, comme le premier Primat, sans faire tort au Primat [ou Metropolitain] de chacune de ces provinces: en sorte que toutes les affaires qu'il faudroit renvoyer à Rome, on ne le fist qu'avec sa participation, & qu'il eust droit de terminer celles qu'il pourroit terminer, & de renvoyer les autres au Pape. Il a grand soin de le faire souvenir que c'est l'Eglise Romaine qui luy donne ce pouvoir, comme s'il eust eu peur que Rufe ne pretendist l'avoir de la dignité de la ville de Thessalonique, qui dans l'Etat civil estoit metropole de l'Illyrie orientale.

P.50. ʼIl luy accorde aussi comme une faveur que le saint Siege luy faisoit, de pouvoir choisir tels Evesques qu'il voudroit dans les provinces qu'il luy commettoit, pour juger avec luy des affaires

qui naistroient dans sa province ou dans les autres dont il devoit avoir soin, [quoique l'ordre établi par le Concile paroisse bien aussi favorable pour conserver l'union & l'egalité entre les Evesques, & pour empescher les Metropolitains de s'attribuer une autorité qui degenere en domination.] En finissant il parle de quelques memoires qu'il avoit fait dresser avec Senecion qui
maturus. estoit un homme fort "sage. Ces memoires estoient pour servir
1. d'instruction à Rufe sur une affaire [1] qui pouvoit peut-estre regarder les Eglises de l'Acaïe. 'Sa lettre est datée du 17 de juin 412 p.50.51.
V. la note 3. ["Mais il y a bien de l'apparence qu'elle est plutost de 407.
V. Honoré § 26. "Honoré passa à Rome l'année 407, & il n'en partit qu'au mois de may 408. Stilicon ayant esté tué le 23 aoust suivant, Alaric entra peu aprés en Italie, & assiega Rome sur la fin de la mesme année.] 'Zosime dit que durant le siege les payens ayant Zos.l.5.c.816.d voulu offrir des sacrifices au demon, exposerent leur dessein à Innocent Evesque de la ville; qui preferant la salut public à l'opinion où il se trouvoit, leur permit de faire ce qu'ils voudroient pourvu que ce ne fust que secrettement. [Une moderation si criminelle qui n'est nullement probable par elle mesme, ne le devient point dutout par le témoignage d'un ennemi declaré des Chrétiens comme est Zosime.] 'Sozomene raporte à Soz.l.9 c.6.p. 807,808. peu prés la mesme histoire: [mais il n'a garde d'y méler le Pape.

Rome evita pour cette fois sa ruine en donnant toutes ses richesses. Mais Honoré n'accomplissant point ce qu'il devoit faire de sa part, la ville de Rome luy envoya par deux fois des deputez à Ravenne en l'an 409.] 'Le Pape Innocent se joignit aux Zos.p.819.820. seconds deputez, '& alla trouver l'Empereur pour travailler à la Soz.c 7.p.808.c. paix.[Les troubles que la suite de la guerre & l'election d'Attale causerent dans Rome aussi-tost aprés, donnent lieu de croire qu'Innocent n'y put pas revenir sitost.] 'Il est certain qu'il estoit à Oros.l.7.c.39.p. 222.2 b. Ravenne lorsque Rome fut saccagée par Alaric[le 25 aoust 410] Orose remarque en cela la providence de Dieu qui le tira de sa ville comme Loth de Sodome, ne voulant pas qu'il fust témoin du malheur que son peuple s'estoit attiré par ses pechez; & voulant faire voir par l'absence de ce saint Pasteur, que la ruine de Rome estoit un effet de sa justice, non de la puissance des Gots.

[Ces malheurs ne pouvoient manquer de causer divers troubles dans les familles.] 'Il y eut entre autres une femme nommée Conc.t.2.p. 1263.c. Urse, qui ayant esté emmenée captive par les barbares, son mari nommé Fortunius epousa une Restitute. Mais Urse fut delivrée

1. *in causa archivorum*? Ne faut-il point *Achivorum*?

de la captivité par la misericorde de Dieu, & estant venüe trouver le Pape Innocent, elle fut reconnuë sans difficulté pour estre celle que Fortunius avoit epousée d'abord. Innocent manda cela à Probe, (qui apparemment estoit le fils de ce Probe si celebre sous Valentinien & Theodose, & avoit quelque charge de judicature,) & luy declara que selon les regles de la foy, Urse estoit la veritable & unique femme de Fortunius, & non Restitute qui ne pouvoit estre legitime.
b. 'Il semble qu'il y eust eu depuis peu quelque loy de l'Empereur pour cela. [Je n'en trouve rien dans le Code Theodosien.]

Conc t.2.p.1272. c. 'Durant qu'Innocent estoit à Ravenne pour les frequentes necessitez du peuple, ['& ainsi apparemment en 409 ou 410,]il fut obligé d'écrire à Marcien Evesque de Naïsse,[comme le porte la collection de Denys le Petit dans Justel, touchant les Ecclesiastiques de son diocese, qui ayant esté ordonnez par Bonose lorsqu'il estoit encore dans la communion de l'Eglise, ne s'estoient pas voulu separer de luy depuis qu'il eut esté condanné vers l'an 393.] V. la note 3.

b.c. 'Innocent avoit écrit assez long-temps auparavant à Ruse [de Thessalonique,] à Marcien, & aux autres Evesques [d'Illyrie,] qu'il falloit recevoir ces Ecclesiastiques s'ils vouloient revenir à l'Eglise. Neanmoins Germanion Prestre & Lupentin Diacre qui estoient de ce nombre, le vinrent trouver à Ravenne; & luy dirent que Marcien les laissoit gouverner les Eglises qu'ils avoient eues dans son diocese, mais qu'ils n'avoient pu encore obtenir sa communion.
c.d. 'Il semble que c'estoit particulierement à cause d'un Rustice qui avoit esté fait Prestre par une ordination reïterée: de sorte qu'ils ne pouvoient consentir ni à estre réordonnez, comme il est dit assez clairement que Rustice le demandoit, ni mesme à communiquer avec l'Eglise tant qu'il y demeureroit [comme Prestre.] Le Pape parle de cette réordination de Rustice comme d'une faute incontestable; [& neanmoins il ne prononce rien contre luy.]
d.e. 'Il se contente de mander à Marcien qu'il ne doit faire aucune difficulté de recevoir ces Ecclesiastiques, s'ils avoient esté ordonnez par Bonose avant sa condannation,

ARTICLE VIII.

Il consulte S. Aurele sur la Pasque; répond aux Evesques de Macedoine.

Note 4. [" CE fut apparemment dés l'an 412, avant le mois de juin, que]S. Innocent écrivit à S. Aurele Evesque[de Carthage,]sa onzieme lettre sur le jour auquel il faudroit faire la Pasque en l'an 414. Innocent dit que le 16 de la lune de mars se devant rencontrer cette année là le 22 de mars, & le 23 de la lune estant le 29 du mois, il croyoit qu'il falloit faire la Pasque le 22 de mars. Mais il prie Aurele d'examiner cela dans son Concile, & de luy mander si on n'y trouve point de difficulté, afin qu'il le fasse publier solennellement par ses lettres [dans l'Occident] selon la coutume. Conc.t.2.p.1264 a.

'Il témoigne avoir une amitié tres particuliere & cordiale pour ce saint Evesque, [qui assurément en estoit bien digne,] quoiqu'il ne luy en donnast point de marques [que dans les occasions qui se presentoient d'elles mesmes.] 'Il luy recommande le Prestre Archidame [qui devoit sans doute porter sa lettre. Il ne luy parle point du sentiment des Alexandrins,] 'quoiqu'il fust conforme au sien, [à cause sans doute de la desunion qui estoit entre luy & Theophile]'Vers la fin de l'an 413, Innocent écrivit une lettre à S. Augustin par Cecilien ["autrefois Prefet d'Italie, & chargé alors d'une commission importante dans l'Afrique. On ne sçait point ce que c'estoit que cette lettre.] a b. c. Buch.cycl.p. 158. Aug.ep.259.p. 362.1.b. V. Honoré § 33.

'L'an 414. Innocent receut des lettres des Evesques de Macedoine par Vital Archidiacre [apparemment de Thessalonique,] 'qui arriva aprés les malheurs qui avoient pensé faire perir toute la terre. [Car les troubles qui avoient agité tout l'Empire depuis l'an 408, avoient cessé en l'an 412 pour l'Italie, par la retraite d'Ataulphe & des Gots, quoiqu'ils durassent encore dans les Gaules & dans l'Espagne. Et mesme Heraclien avoit encore donné la terreur à Rome en l'an 413.] Conc.t.2.p. 1272 b|1276.e. p.1271.b.

'Ces Evesques consultoient de nouveau Innocent sur des choses dont ils luy avoient déja écrit, & sur lesquells ils avoient receu réponse, [non par la lettre de Marcien qui ne touche point les cas de celle-ci, mais par quelque autre que nous n'avons pas.] 'Ils representoient que la coutume de leurs Eglises estoit d'elever à la clericature, & mesme à l'episcopat, ceux qui avoient epousé c.d. d.e.

des veuves comme les autres: & ils pretendoient [sur le raisonnement de Saint Jerome,] 'qu'il ne faut conter pour bigames que ceux qui ont eu deux femmes depuis leur battesme. 'Ils vouloient aussi que l'on receust dans le ministere de la clericature ceux qui y avoient esté admis par "Bonose heretique, disant que la benediction sainte de l'Evesque legitime corrigeoit le defaut qui pouvoit venir de celle d'un homme indigne de son caractere. 'Ils demandoient la permission d'établir Evesque un Photin condanné par les predecesseurs d'Innocent, '& la degradation d'un Eustathe Diacre.

e. / p.1274.b.c. / V S. Ambroise 178. 80,81. / p.1276.a.b. b.c.

'Innocent répondit à cette lettre le 13 de decembre 414. 'Aprés un commencement fort civil, *il témoigne qu'il a esté fort surpris de l'injure qu'on sembloit faire au siege Apostolique, de revoquer en doute ce qu'il avoit reglé, aprés qu'on l'avoit consulté comme le chef des Eglises: & il ne laisse pas neanmoins de leur répondre de nouveau sur tous les chefs de leur lettre.

e. / p.1272.b.c. / a c.

'Il condanne la coutume d'admettre à la clericature ceux qui avoient epousé des veuves, parce, dit il, que la loy de Moyse le défend au grand Pontife, & que c'est la pratique de toutes les Eglises de l'Orient & de l'Occident, de deposer mesme ces sortes de personnes du dernier degré du Clergé: [& cette pratique uniforme de presque toutes les Eglises, est assurément une grande raison aux autres de n'en pas embrasser une contraire. "Ce fut sur cela que Quelidoine de Besançon fut deposé par Saint Hilaire d'Arles & par S. Germain d'Auxerre.] Il répond fort bien sur la bigamie, & ajoute encore de nouvelles raisons à celles de S Augustin.

d. / V s.Hilaire d'Arles 14.

'Sur le sujet des Bonosiaques, il montre qu'il est contre la raison de pretendre corriger par l'ordination ce qui ne se doit effacer que par une longue penitence; que l'ordre de la discipline est de n'admettre qu'à la communion laïque, & jamais à la clericature, ceux qui ont esté battizez par les heretiques; & que ceux qui ont passé de l'Eglise à l'heresie, ne sont receus que comme penitens, ce qui les exclut absolument du ministere ecclesiastique; '& que les remedes extraordinaires dont la necessité a obligé d'user contre l'ordre de la discipline, doivent cesser dés que la necessité cesse [Il méle neanmoins à cela quelques raisons dont Saint Augustin ne se feroit pas servi.] 'Car il semble vouloir prouver que les ordinations faites par les heretiques sont nulles, & emploie pour cela les passages & les expressions dont Saint Cyprien s'estoit servi pour prouver l'invalidité de leur battesme.

p.1274.1275. / p.1274.1.d. / Du P.t.3.p.34.

Pour

'Pour conclusion, il veut bien que l'on tolere ces Ecclesiastiques qui avoient déja esté receus aprés avoir esté ordonnez par Bonose depuis sa condannation, mais il ne veut pas qu'on les reçoive à l'avenir. Conc.p 1276.a.

'A l'égard de Photin, quelque peine qu'il eust de toucher à ce qu'avoient fait ses predecesseurs, neanmoins comme les Prelats qui luy écrivoient l'assuroient qu'on avoit surpris contre luy le saint Siege par de faux bruits, il consent à son ordination. 'Il ne consent point de mesme à la deposition d'Eustathe, croyant estre assuré de sa probité. Il soûtient qu'on ne l'a jamais accusé de rien contre la foy, ni d'aucune faute mortelle; & que s'il ne se rend pas aussi agreable qu'il devroit, c'est un defaut qu'il faut supporter. Il se plaint aussi ce semble de ce qu'ils n'ont pas eu d'égard au bon témoignage que l'Eglise Romaine leur avoit rendu de Dizonien & Cyriaque Soudiacres qui estoient ce semble liez avec Eustathe. Il prie qu'on les reçoive tous avec une paix sincere, & qu'on arreste ceux qui ne leur estoient pas affectionnez. [Il paroist donc que ces trois Ecclesiastiques estoient d'Illyrie.] Il méle cette espece de reprimende avec divers témoignages de charité & d'amitié. a.b. c.d.

'Sa lettre est adressée à Rufe [de Thessalonique] & à vingt-deux autres nommez, & en general aux autres Evesques de Macedoine, & aux Diacres, [sans parler des Prestres, ce qui ne peut venir apparemment que d'une omission des copistes. Que si Nicete & Marcien qui sont nommez entre les vingt deux, sont le celebre Saint Nicetas de Romanie, & Marcien de Naxe ou Naïsse qui vivoient en ce temps là, tous deux dans la Dace; il y a apparence que la lettre s'adresse à toute l'Illyrie orientale. En effet Bonose avoit esté Evesque de Naïsse dans la Dace, selon les plus habiles: Et je ne sçay s'il est aisé de croire qu'il y eust mesme vingt-deux Evesques dans la seule province de Macedoine, sans parler de ceux qui sont encore marquez en general] 'L'auteur de la Geographie sacrée n'en a connu que seize, p.1272.b. Geo.sac.p 105.

ARTICLE IX

Alexandre d'Antioche réunit les Eustathiens à son Eglise, & son Eglise à celle de Rome, en rétablissant la memoire de Saint Chrysostome.

Note 5. ['C'Est au plustost en la mesme année 414, que nous pouvons mettre la réunion des Eglises de Rome & d'Antioche

divisées au sujet de S. Chrysostome. Nous avons dit en un mot, de "quelle maniere Porphyre avoit succedé à S. Flavien d'An- V. Constance Prestre.
Bar.404. § 44. tioche en l'an 404.] 'On voit par les loix qui sont faites en sa faveur, qu'il s'estoit joint avec les ennemis de S Chrysostome. [Et ne tenant son episcopat que de la faveur de la Cour, il falloit
Pall.dial.c.15.p. 145. bien qu'il en suivist les sentimens.] 'Nous apprenons mesme de Pallade qu'il fut ordonné par Acace, Severien, & Antieque, [qui estoient aprés Theophile les chefs des ennemis de Saint Chrysostome.

Ainsi il ne faut pas douter que l'Eglise Romaine n'ait toujours
Thdrt.l.5.c.34. p.747 b. rejetté sa communion,] 'selon ce que dit Theodoret, qu'elle ne communiquoit point avec les Evesques de Syrie, 'a & Pallade dit
a Pall.p.141. que le Pape ne voulut faire aucune réponse à ses lettres. ["Les an- V. la note 3.
Euty.p.536. ciens ne marquent point combien dura sa tyrannie.] 'Eutyque luy donne dix ans, [ce qui met sa mort en l'an 413 ou 414 & cela
Thdrt.l.5.c.35. p.747.d. s'accorde assez bien avec l'histoire.] 'Il eut pour successeur Alexandre qui s'estoit long-temps exercé à la vertu dans la vie mo-
c.37.p.751 a|l 3. c.2.p.640.a|ep. 110 p.980 b|v. P. c. 12 p.833 834. b l.5.c.35.p.747. 748. nastique avant que de monter à cette dignité. 'Theodoret en parle toujours avec honneur. 'b Il avoit, dit-il, receu de Dieu mille excellentes qualitez, un grand don pour la parole, une vie qui soûtenoit tout ce qu'il preschoit aux autres, un grand cœur pour defendre la verité. Rien n'estoit plus reglé, plus austere, & plus
v Pat.c.12.p. 834 a. pauvre que sa vie. 'Les Saints luy confioient avec joie ce qu'ils vouloient donner comme à un sage & fidele dispensateur des
Cyr.Al ep.57.p. 207.a. biens de l'Eglise, 'Ceux mesme qui ne l'aimoient pas, reconnoissoient qu'il avoit une grande liberté à dire tout ce qu'il croyoit devoir dire. [Ce qui le rend neanmoins le plus illustre dans l'E-
Bar.408. § 34. glise,] 'c'est que comme le dit le Pape Innocent, il aima la paix de tout son cœur, & la rechercha avec une ardeur que Dieu benit d'un succés tres favorable.

Thdrt.l.3.c.2.p. 640.a. 'Il trouva son Eglise divisée depuis 85 ans par le parti des Eustathiens, [trop connus pour repeter ce que nous en avons dit ailleurs en divers endroits. Car quoique "dés l'an 398, Flavien V. S. Flavien § 8.
qui estoit chef de la communion opposée à la leur, eust esté reconcilié par le moyen de Saint Chrysostome avec les Eglises d'Alexandrie & de Rome qui soûtenoient les Eustathiens: neanmoins ceux de ce parti n'avoient pu encore se reduire à le
a. reconnoistre pour Evesque.] 'Alexandre fit donc tout son possible
a|l.5.c.35.p. 748.a. pour les réunir. 'Il y employa les exhortations & les prieres; &
p.748.a.b. il en vint enfin à bout. 'Il voulut faire cette réunion avec "la cere- &c.
monie que décrit Theodoret; & il semble selon le recit de cet

historien, qu'Alexandre ait esté le premier trouver les Eustathiens dans leur assemblée, & les ait ensuite amenez solennellement à la grande eglise. 'Il receut tous les Ecclesiastiques de cette communion dans les degrez qu'Evagre [ou Paulin qui en avoient esté Evesques] leur avoient donnez: '& ainsi Dieu accorda à ses merites l'honneur d'avoir éteint une division qui defiguroit depuis si long-temps la face de son Eglise. Bar.408. § 33. § 34.

V. Constance Prestre. 'Outre les Eustathiens, il avoit trouvé dans Antioche 'divers Ecclesiastiques & laïques qui ne communiquoient point avec le corps de cette Eglise à cause de S. Jean Chrysostome. Il reunit encore toutes ces personnes. [Et ce fut sans doute pour cela] 'qu'il mit le nom de ce grand Saint dans les diptyques de l'Eglise, [c'est à dire dans une table ou un registre,] 'où l'on mettoit les noms de toutes sortes de personnes mortes dans la communion de l'Eglise; en telle sorte neanmoins que les Evesques y estoient mis en un rang particulier. 'Il paroist qu'on faisoit memoire dans le sacrifice de tous ceux qui estoient écrits dans ces diptyques. 'Alexandre eut l'honneur d'estre le premier qui y mit le nom de S. Chrysostome, [entre ceux qui ne l'avoient pas fait d'abord, c'est à dire peut-estre entre tous les Evesques de l'Orient qui estoient alors en possession de leur siege: Et il fit ainsi le premier pas pour rétablir la memoire de cet illustre Docteur de l'Eglise.] § 35. Thdrt. p. 748. b. Nphr. l. 14. c. 26. p. 492. d. c. 27. p. 494. b. c. 26. p. 492. d. Thdrt. p. 747. b.

'Il fit encore rendre sans aucune difficulté aux Evesques Elpide & Pappus les eglises dont ils avoient esté depouillez à cause de Saint Chrysostome, [dans l'histoire duquel nous parlons de ces deux saints Confesseurs.] Bar. 408. § 35. Pall. dial. c. 20.

'Baronius croit qu'Alexandre avoit fait tout ce que nous avons dit, comme des conditions qu'Innocent luy avoit imposées ensuite d'une legation que cet Evesque luy avoit envoyée pour demander sa communion: '& il y a [1] des paroles du Pape Innocent qui paroissent le marquer. [De la maniere dont Theodoret parle de la réunion des Eustathiens, il est difficile de croire qu'Alexandre ne l'ait faite qu'à la poursuite du Pape. Le zele qu'il témoigna dans la suite pour rétablir la memoire de Saint Chrysostome dans Constantinople, fait juger qu'il avoit esté capable de la rétablir dans son Eglise, sans que personne l'en pressast. Mais cela n'empesche pas qu'en mesme temps qu'il songeoit à donner la paix à son peuple, il ne travaillast aussi à se Bar. 408. § 32. 1. § 35-40.

1. *utrum omnibus conditionibus esset satisfactum &c.* Cela pourroit en general estre les conditions ausquelles il avoit toujours promis de recevoir ceux qui demanderoient sa communion; *quas diversis temporibus prædiximus.* Bar. 408. § 40.

la procurer à luy mesme, en demandant la communion du premier Evesque, comme tous les Patriarches ne manquoient pas de faire aussitost aprés leur sacre ; & qu' Innocent n'ait pu luy demander pour condition ce qu'il estoit tout disposé de faire par luy mesme, & ce qu'il avoit déja peut-estre fait en partie.

§ 33-34-35-40. [Quoy qu'il en soit,] 'il est certain qu'aprés avoir fait toutes ces choses, il envoya au Pape une deputation sollennelle, dont il semble que le Prestre Cassien fust le chef ou l'ame, pour luy témoigner ce qu'il avoit fait, & luy demander sa communion. 'Il luy écrivit en mesme temps, 'luy promettant de reciter le nom de S. Chrysostome entre les Evesques qui se reposent [en Dieu,] '& de recevoir sans difficulté dans leurs degrez les Ecclesiastiques ordonnez à Rome ou autrepart depuis [la mort de ce Saint ou d'Evagre, pour ceux de leur communion.] 'Il luy envoyoit aussi une lettre [1] d'Acace [de Berée,] 'par laquelle ce celebre ennemi de Saint Chrysostome témoignoit au Pape qu'il se rejouissoit de la réunion des Eustathiens, & du rétablissement des Evesques Elpide & Pappus, qu'il renonçoit à toute contention, & qu'il ne souhaitoit que d'entretenir la paix.

(Margin: § 36. § 33. § 33-34. § 36. § 37.)

§ 34. 'Innocent receut la deputation d'Alexandre avec une joie digne d'un Evesque qui aime veritablement la paix de l'Eglise. 'Il fit examiner avec soin dans les registres de l'Eglise Romaine, à quelles conditions il avoit declaré qu'il recevroit à sa communion ceux qui en estoient separez à cause de S. Chrysostome, & trouva par les réponses des deputez d'Alexandre qu'il les avoit toutes accomplies. 'Ainsi il donna les mains, les receut, comme il dit, dans ses entrailles. 'Il embrassa la paix avec luy, receut la communion de son Eglise, & ouvrit par là le chemin à la paix universelle, faisant voir qu'il recevroit avec joie tous ceux qui accompliroient les mesmes conditions dont Alexandre s'estoit acquité le premier. 'Il fit cela avec le conseil de 24 Evesques.[a] Et entre autres de Maximien Evesque dans la Macedoine ou aux environs.

(Margin: § 34-40. § 33. § 35-40. § 36. a § 39-40.)

Conc. t. 2. p. 1266. c. [En attendant qu'il pust répondre plus amplement à Alexandre en luy renvoyant ses deputez,] 'il luy écrivit à la priere de Cassien une petite lettre pour estre comme les primices d'une nouvelle paix. Il l'envoya par Paul Prestre, Nicolas Diacre, &

Blond. p. 280. Pierre Soudiacre. 'Blondel veut que ce fussent les deputez d'A-

Boll. 8. jan. p. 476. § 17. a Bar. 408. § 36. 37.

1. Bollandus au lieu d'Acace qui est dans Baronius, a lu Attique comme il est dans les Concilies de Binius, t. 1. p. 761. 2, & s'est engagé par là dans un fort grand embarras. a La lettre à Acace fait voir manifestement que c'est luy qui avoit écrit.

lexandre, [de quoy l'on peut au moins douter. Mais quelque temps aprés,]'il luy en écrivit une plus longue signée de 24 Evesques, d'Italie [pour la pluspart,] laquelle il luy envoya 'avec les actes qu'il avoit fait dresser de ce qui s'estoit passé à Rome dans cette affaire. 'Il y declare qu'il a reglé que tous les Clercs Eustathiens ordonnez [& habituez] en Italie seroient censez du corps de l'Eglise d'Antioche, puisque Cassien luy avoit témoigné qu'il le souhaitoit. Conc.p.1268.c. p.1263. Bar.408.§34.

'Il ajoute qu'il a receu la lettre d'Acace à cause qu'elle luy avoit esté presentée avec la sienne, depeur de faire une espece d'injure à Alexandre. 'Il écrivit mesme à Acace une lettre de communion que nous avons encore: mais il l'envoya à Alexandre pour la luy mettre entre les mains, en cas qu'il eust entierement quitté son ancienne animosité contre S. Chrysostome & ceux de sa communion, & il accomplit toutes les choses qui luy estoient prescrites par le procés verbal qu'Innocent envoyoit à Alexandre, & qui en fit une declaration de sa propre bouche à cet Evesque. Car le Pape le rendoit mediateur & maistre de cette affaire. § 36. § 36.37.

'Le Prestre Cassien qui agissoit ce semble en cette affaire plutost comme intercesseur que comme simple deputé d'Alexandre, pourroit bien estre le celebre "Jean Cassien elevé du diaconat à la prestrise ensuite du voyage qu'il fit à Rome pour Saint Chrysostome [en l'an 405.] Blond.p.28. V. son titre § 8.

'Innocent se hasta de communiquer [à ses plus intimes amis] la joie que cette reconciliation luy donnoit. Et ce fut pour cela qu'il en écrivit par le Diacre Paul au Prestre Boniface, 'qui comme on croit estoit de sa part à Constantinople auprés de l'Empereur Theodose, & qui fut depuis l'un des successeurs d'Innocent. Bar.408.§33. § 33.

[Pour ce qui est d'Acace, la lettre qu'il avoit écrite au Pape pour la paix, donne lieu de juger qu'il embrassa les conditions que le Pape demandoit de luy;]'& il est certain qu'Alexandre ordonna Evesque avec luy un Diogene bigame,* peut-estre celui de Seleucobele [en Syrie,] qui suivit Jean d'Antioche à Ephese l'an 431.'Mais d'autre part, la lettre qu'Acace écrivit à S.Cyrille depuis la mort d'Alexandre, [."donne grand lieu de juger que sa langue estoit plutost changée que son cœur.] Thdrt ep.110.p. 980.b. a Conc.t.2.p. 315.c. Nphr.l.14.c.27. p.497.c.d. V. son titre.

ARTICLE X.

Alexandre travaille pour Saint Chrysostome ; consulte le Pape : De l'Eglise de Cypre.

[SI Acace aprés tant d'autres pechez qu'il avoit commis à l'égard de S. Chrysostome, y ajoutoit encore celui d'une Nphr.l.4.c.25. p.490.b. penitence fausse & hypocrite,] 'Nicephore dit au contraire d'Alexandre, qu'il témoigna un zele [sincere &] tres ardent pour relever l'honneur de ce grand Saint, qu'il écrivit à l'Empereur & à tous les Evesques pour les exhorter de rétablir son nom comme il avoit fait, & qu'il leur representa que c'estoit le moyen de donner une ferme paix à l'Eglise. c.27.p.497.b. 'Mais ce qui est certain, c'est qu'il persuada à plusieurs Evesques de l'Orient de rétablir la memoire de ce Saint. Il alla mesme à Constantinople où il parla avec une liberté, que ceux à qui elle ne plaisoit pas traitoient de temerité & d'audace. Il y excita le peuple à demander qu'on mist le nom de Saint Chrysostome dans les diptyques, & ses discours eurent tant de force qu'Attique eut beaucoup de peine à resister à la violence du peuple qui l'en pressoit. c.27.p.498.a. 'Il demeura assez long-temps à Constantinople. c.26.p.492.a. 'Il paroist que Pierre & Edese Socr.n.p.86.2.c Diacres d'Alexandrie y estoient en mesme temps. 'Et on voit d'autre part "qu'il y avoit un Edese à la Cour de l'Empereur vers l'an 415, où il agissoit pour S. Cyrille. V S.Cyrille d'Al.§ 13.

[On ne remarque rien de luy outre ce que nous en avons dit, .8 c.36.p.381.b. sinon] 'qu'il transfera un Dosithée de l'evesché de Seleucie à Conc.t.3.p. 568.a. celui de Tarse 'qu'Hellade tenoit au temps du Concile d'Ephese, & qu'un saint solitaire nommé Zenon luy laissa en mourant quelque argent qui luy restoit, afin qu'il le distribuast aux pauvres; l'ayant appellé pour cela comme son Evesque, & comme un homme dont la vie estoit digne du rang qu'il tenoit.

Conc.t.2.p. 1268.e. 'On voit le soin qu'il eut d'entretenir l'union qu'il avoit commencée avec le Pape Innocent, par une lettre de ce mesme Pape, qui témoigne qu'Alexandre luy avoit écrit & luy avoit envoyé un memoire de quelques difficultez dont il luy demandoit l'éclaircissement. Innocent dans la réponse qu'il luy fait, dit que sa consultation luy estoit tout ensemble & un honneur & une p.1269.a. charge. 'Il remarque ensuite que l'Eglise d'Antioche presidoit non à une province particuliere, mais à tout le diocese d'Orient. b. 'C'est pourquoi il luy conseille non seulement d'ordonner tous

les Metropolitains comme il avoit coutume de faire, mais aussi d'empescher que les simples Evesques eloignez de luy ne fussent ordonnez sans son consentement & sans ses lettres; & pour ceux qui estoient proches, & dont il dit qu'il devoit avoir un soin particulier, il dit qu'il peut se reserver le droit de les ordonner luy mesme. [C'estoit donner une grande autorité aux Patriarches, & affoiblir beaucoup celle des Metropolitains. Cependant il y a apparence, puisqu'il luy donne ce conseil, que c'est ce que les Papes pratiquoient eux mesmes dans les provinces qui dependoient plus particulierement de leur siege. Il faudroit voir neanmoins si les lettres des Papes ne prouvent point que les Evesques de ces provinces, comme ceux de la Sicile, estoient ordonnez dans les provinces mesmes. Je n'en voy rien dans celles d'Innocent.] 'Car si la 6.e ordonne d'examiner Modeste qui aspiroit à l'Episcopat, & qu'on disoit en estre indigne, [rien n'empesche de croire qu'il y aspiroit en travaillant à se faire elire par le peuple du lieu où il estoit. p.1161.

L'isle de Cypre estoit, selon l'Etat civil, du departement d'Orient:] 'Mais ses Evesques ne reconnoissoient point celui d'Antioche pour l'ordination [non plus que pour tout le reste;] '& ils ordonnoient eux mesmes l'Evesque de Salamine ou Constantie leur metropolitain sans la participation d'aucun Patriarche. 'Innocent pretend, sur le raport sans doute d'Alexandre, que cela estoit contraire au Concile de Nicée, [qui n'en dit neanmoins quoy que ce soit;] & que cette coutume n'estoit venüe que de ce que les Evesques de Cypre s'estoient lassez de reconnoistre ceux d'Antioche qui estoient Ariens, [mais assez puissans à la Cour pour se faire obeïr dans une chose qui eust esté établie par la discipline de l'Eglise.] Innocent dit donc à Alexandre, [1] qu'il leur veut persuader de suivre la regle des Canons & l'ordre des autres provinces, pour montrer qu'ils sont aussi gouvernez par le S. Esprit. p.1169.c. t.3.p.800.e. t.2.p.1169.e. 1.

'Les Evesques d'Antioche ne manquerent point depuis de vouloir ordonner les Evesques de Constantie, & ils leur firent "beaucoup de peine pour cela. 'Mais le Concile d'Ephese, à qui les Evesques de Cypre en porterent leurs plaintes, maintint cette isle dans son ancienne liberté, & condanna en des termes tres forts la pretention des Evesques d'Antioche comme contraire aux anciens Canons. [Et assurément ceux de Nicée paroissent plus favorables aux Evesques de Cypre,] 'qui aussi ne manquoient pas de les alleguer pour eux. t.3.p.788.d.e. &c. p.802. p.788.d.

1 *persuademus*, ou qu'il le leur faut persuader, si on veut lire *persuadeamus*.

c.3.p.1269.b.c. 'Alexandre demandoit à Innocent dans sa lettre, s'il falloit établir deux Metropolitains dans une province lorsque les Empereurs la divisoient en deux. Innocent dit que les interests de l'Etat & de l'Eglise estant differens, l'Eglise doit toujours conserver l'antiquité. [C'est ce que le Concile de Calcedoine ordonna aussi depuis; & les troubles arrivez dans l'Eglise par l'erection des nouvelles metropoles, font voir combien il auroit esté utile que ce decret y eust toujours esté observé.

d.e. 'Innocent dit ensuite qu'il croit qu'on ne doit recevoir les Ariens & les autres heretiques qu'au rang des laïques, [en quoy il suit assurément la discipline de l'Eglise, quoique les principes sur lesquels il l'établit, ne soient pas sans difficultez.] Il remarque que l'imposition des mains par la quelle on les recevoit dans l'Eglise, estoit une image de la penitence, & leur donnoit neanmoins aussi la grace du S. Esprit, qui ne se reçoit que dans

e. l'Eglise Catholique. 'Il finit en priant Alexandre de faire lire sa lettre dans un Concile, ou d'en envoyer des copies aux Evesques [de son departement,] afin qu'elle soit observée par un consentement unanime.

[Nicephore dans sa chronique ne donne que cinq ans au pon-

Euty.p.551. tificat d'Alexandre:] 'Eutyque n'en met mesme que quatre, & assurément s'il s'est réuni à l'Eglise Romaine au commencement de son episcopat, comme il y a toute apparence, & que ce n'ait esté qu'en l'an 414 ou 415, la suite de l'histoire ne nous permet pas de dire qu'il ait esté long-temps Evesque. Il est mesme difficile qu'il ait passé l'an 416. Mais ces trois ou quatre années d'episcopat valent mieux que cinquante de quelque autre.]

Nphr.l.15.c.26. 'Attique, & S. Cyrille mesme qui n'estoit point content de ce
27.p.491.d|497. b. 'qu'il avoit fait pour la memoire de S. Chrysostome, l'appellent aprés sa mort le bienheureux Alexandre.

ARTICLE XI.

Theodote d'Antioche, Attique de Constantinople, & Saint Cyrille d'Alexandrie, mettent le nom de S. Chrysostome dans les diptyques.

Thdrt.l.5.c.37. p.751.a. 'ALEXANDRE eut pour successeur Theodote, [qui n'avoit pas assurément autant d'affection que luy pour la paix de

Nphr.l.14.c.26. 27.p.492.a.b| 497.c.d. l'Eglise, s'il est vray]'qu'il n'ait mis le nom de S. Chrysostome dans les diptyques, que parceque le peuple l'y contraignit, comme Attique & S. Cyrille disent qu'Acace le leur avoit mandé: [Et

[Et cela semble mesme marquer qu'il l'en avoit osté d'abord, puisqu'Alexandre l'y avoit mis.] Acace prioit Attique d'excuser ce que Theodote avoit fait par contrainte: [& cela suffit pour montrer que le cœur de ce vieil Evesque n'estoit nullement changé à l'égard de S.Chrysostome. Mais cela paroist bien davantage par sa lettre à S.Cyrille,] à qui il mandoit que Theodote estoit tres fasché d'avoir agi en cela avec un peu trop de precipitation, qu'il cherchoit les moyens de s'en relever, & qu'il eust esté bien aise d'avoir des lettres de Saint Cyrille & d'Attique qui l'assurassent nettement qu'il ne devoit point se laisser aller aux instances de ceux qui vouloient l'obliger à celebrer la memoire de S.Chrysostome. c.26.p.492.b. c.27.p.497.d.

[Cependant les prieres des pacifiques furent plus puissantes, & la misericorde de Dieu voulut qu'Attique qu'on choisissoit pour troubler la paix, embrassast luy mesme la paix, & travaillast à la faire embrasser aux autres.] Il avoit souvent demandé la communion de l'Eglise Romaine, il avoit souvent envoyé [à Rome] pour cela: & il ne manquoit pas de personnes qui intercedoient pour luy. [Mais cet homme politique] n'écrivit point pour demander la paix ni au Pape, ni au Concile de l'Illyrie [qui apparemment travailloit pour luy auprés du Pape,] comme estant membre de l'Empire d'Orient. Il ne pouvoit aussi se resoudre à rétablir le nom de S.Chrysostome; & lors mesme que tout le peuple l'en pressa à la sollicitation d'Alexandre d'Antioche, il aima mieux vaincre cet effort par son obstination, que de consentir à des vœux si justes. Thdrt.l.5.c.34. p.747.c. Bar.408.§33. §40.

L'Evesque Maximien qui avoit vu à Rome la réunion d'Alexandre, [estant retourné en Macedoine,] écrivit à Innocent, & luy adressa mesme une requeste, [peut-estre au nom de tous les Evesques d'Illyrie,] pour le prier d'envoyer à Attique une lettre de communion. [Mais comme Attique n'écrivoit point luy mesme ni au Pape, ni mesme au Concile d'Illyrie,] & qu'il ne témoignoit en aucune maniere qu'il eust accompli les conditions necessaires pour la réunion, Innocent rejetta cette priere, & manda à Maximien qu'il recevroit Attique & les autres comme il avoit fait Alexandre, & lorsqu'ils feroient la mesme chose que cet Evesque avoit faite. Il ne laisse pas de qualifier Attique Evesque de Constantinople. Bar.408.§40.

Enfin neanmoins lorsque Theodote successeur d'Alexandre, eut mis aussi le nom de Saint Chrysostome dans les diptyques, [soit volontairement, soit] par force, Acace en écrivit, comme Nphr.c.26 p. 492 b.c|Thdrt p.747.c.

nous avons dit, à Attique,& luy envoya sa lettre par un Prestre qui ne fut pas sitost arrivé à Constantinople, qu'il publia partout le sujet pour lequel il venoit,& le contenu des lettres qu'il apportoit.[Ainsi l'on sceut ce que Theodote avoit fait,]& cela produisit un si grand soulevement parmi le peuple, qu'Attique apprehendant les dernieres violences, alla trouver l'Empereur pour savoir quel remede on pourroit trouver pour rétablir l'ordre & la paix: l'Empereur ne trouva point mauvais qu'on mist le nom de Saint Chrysostome dans les diptyques. Ainsi Attique aima mieux le faire promtement de luy mesme, que d'attendre qu'il y fust forcé par le peuple.

Nphr.c.27.p.498.a. [Voilà comment Attique raporte la chose à S.Cyrille,]qui remarque avec raison qu'il n'y a point d'apparence que quelques paroles d'un Prestre aient pu contraindre Attique à une chose à laquelle toute l'eloquence d'Alexandre qui avoit demeuré longtemps à Constantinople, ne l'avoit pu obliger. c.26.p.493 c.d. 'Aussi Attique dans une autre lettre [où il parle sans doute plus librement,]dit qu'il l'a fait principalement pour suivre les sentimens des Empereurs, & aussi pour s'accomoder aux Evesques de l'Orient & de l'Occident; presque toutes les Eglises ayant embrassé la paix, hors de l'Egypte. a. 'Il semble mesme avouer qu'il y [1] a esté porté par le peu de satisfaction qu'il avoit des Ecclesiastiques que S.Cyrille avoit alors à Constantinople.

[Avec tout cela, il témoigne assez peu de sincerité, & aucun changement à l'égard de S.Chrysostome.] e. Car il dit qu'il l'a mis dans la liste des Evesques,non comme l'ayant toujours esté,mais p.492.d. parcequ'il l'avoit esté quelque temps; & qu'il ne pretend faire en cela aucun prejudice au jugement qui avoit esté rendu contre p.493.a. luy: 'de mesme, dit-il, qu'Eudoxe l'Arien ne fait point de tort à la sainteté des Apostres [S.André, S. Luc, & Saint Timothée,] Socr l.7.c.25.p.365.c. quoiqu'il soit enterré avec eux sous un mesme autel. 'Socrate dit qu'il fit faire memoire de Saint Chrysostome dans les prieres, comme des autres Evesques,dans l'esperance de réunir les Joannites, c'est à dire les amis du Saint qui s'assembloient toujours à Thphn.p.72.b. part;'& il réussit à l'égard de plusieurs [Mais de quelque maniere qu'il agist pour luy mesme & pour son ame,il ne faut pas douter qu'il n'ait fait exterieurement tout ce qu'il falloit faire pour la paix de l'Eglise,tant à l'égard de Rome,que par le rétablissement de ceux qui avoient toujours suivi S.Chrysostome. L'union que les

1. [illegible], peut signifier *nous a esté fort sensible*: mais il peut signifier aussi assez naturellement, *nous a portez à suivre le sentiment des autres*.

Papes ont eu depuis avec luy, nous assure du premier, & nous trouvons une marque du second dans Pallade,]qui fut transferé Socr.c.36.p.381.b.
V. Pallade §8. "de l'Eglise d'Helenople à celle d'Aspone en Galacie; [celle d'Helenople s'estant apparemment trouvée remplie par quel-
V. S Chrysostome §133. que autre qu'on n'eust pas pu posseder sans trouble."Mais il ne put pas encore gagner tous ceux qui s'estoient separez de sa communion à Constantinople.] 'Il en resta toujours plusieurs c.45.p.388.389.
qui ne se réunirent que lorsque S. Procule eust fait raporter le corps de S Chrysostome à Constantinople le 27 de janvier 438.

'Attique rendit raison à S.Cyrille de ce qu'il avoit fait pour Nphr.c.26.p.491.493.
la memoire de S Chrysostome, afin de le porter à le suivre, [a] & a p.493.494.
il en écrivit dans la mesme vuë à Pierre & à Edese Diacres d'Alexandrie. [Mais S. Cyrille estoit tout ensemble successeur & neveu de Theophile, & ainsi étrangement prevenu contre l'innocence de S Chrysostome. Il paroist d'ailleurs qu'il n'avoit point tant de vuës qu'Attique, & qu'il alloit plus sincerement & plus droit où ses lumieres le portoient.] 'Il ne voulut donc point c.27 p.494-499.
se rendre au sentiment d'Attique, & il luy écrivit une grande lettre, [où il y a de fort belles choses, quoique souvent mal appliquées.

On ne peut douter neanmoins qu'il ne se soit rendu enfin au sentiment de tous les Evesques. Il est visible qu'il estoit dans une entiere union avec l'Eglise Romaine, lorsque le Pape Celestin le commettoit vers l'année 430, pour agir en son nom contre Nestorius.] 'Et dans ce temps la mesme, écrivant au Clergé de Cyr.Al.ep.8.t.5 p.34.b.c.
Constantinople, il demande à Nestorius si les maistres qui l'avoient precedé n'avoient pas eu le loisir de bien instruire cette Eglise; s'il s'imaginoit estre plus eloquent que Jean, & plus intelligent que le bienheureux Attique. 'S.Isidore de Peluse luy Isi.P.l.1.ep.310.p.83.a.b.
écrivant à luy mesme en l'an 431, luy parle de la persecution de S. Chrysostome par Theophile, comme d'une chose reconnuë de tout le monde injuste.

'Nicephore sur l'autorité de Nicetas David ou le Paphlagonien, qui vivoit vers l'an 870, [b] dit que le changement de Saint Cyrille vint principalement d'une vision où S. Chrysostome luy apparut comme le voulant chasser de l'Eglise, si la Vierge n'eust intercedé pour luy auprés de ce Saint, en luy representant qu'il avoit beaucoup travaillé pour son honneur. [Des visions ne sont pas ordinairement de grande autorité dans l'histoire, surtout quand elles ne sont raportées que par des auteurs posterieurs de plus de quatre siecles. Mais celle-ci supposeroit mesme que Nphr.c.28 p.500 a|Vos.h.g.l.3.c 25 p.289.
b Nphr.p.499.b.c.

Saint Cyrille ne se seroit point reconcilié avec l'Eglise Romaine qu'aprés le Concile d'Ephese ; ce qu'il n'y a pas moyen de soutenir.]

b. 'Nicephore dit encore que Saint Isidore contribua beaucoup à son changement, par les exhortations tantost douces & tantost severes qu'il luy fit sur ce sujet.[Et il est vray que S. Isidore avoit assez de zele pour la justice, assez de respect pour S. Chrysostome,& assez d'autorité sur S. Cyrille, pour dire la verité à ce

c.33.p.367.b.c| Is.P.l 1.ep.370. p.96.97. a Bar.412.§61.

Prelat avec une force capable de le toucher.] 'Nous avons encore une lettre qu'il luy écrit sur la division de l'Eglise, ᵃque quelques uns raportent à l'affaire de S. Chrysostome, quoiqu'elle se puisse aussi raporter au temps du Concile d'Epheser.

Col.r.t.1.p.76. [Saint Cyrille estoit donc tout à fait reconcilié, comme nous avons dit, avec l'Eglise Romaine dés l'an 430.]'Il est certain aussi que dés le commencement de l'an 422, l'Eglise d'Alexandrie rendoit à celle de Rome les déferences qui luy estoient duës selon les regles anciennes, & en recevoit aussi la grace de la com-

p.77.78. munion & de la paix. 'Le Pape Boniface dit mesme que sous Innocent, les Pontifes des Eglises d'Orient avoient demandé par leurs deputez la paix du siege Apostolique, qui la leur avoit alors accordée sans difficulté. [Ainsi à moins que de restraindre ces paroles aux Evesques du comté d'Orient, ce qui ne paroist pas naturel, il faut demeurer d'accord que S Cyrille mesme se réunit dés le temps d'Innocent, ou au moins avant le pontificat de Boniface. Car il a pu negliger de distinguer Zosime d'Innocent, parceque cela n'estoit pas de consequence. Assurément il n'auroit point attribué à Innocent seul une chose qu'il raporte comme glorieuse au saint Siege, si elle n'eust esté achevée que par luy mesme Nous ne croyons par en effet pouvoir douter

Conc.t.2.p.1141.c.d. que S.Cyrille ne fust reconcilié avec Rome dés l'an 419,]'auquel l'Eglise d'Afrique prie le Pape Boniface d'écrire aux Evesques d'Antioche, d'Alexandrie, & de Constantinople, pour leur demander les veritables Canons de Nicée. [Les Evesques d'Afrique qui avoient avec eux un legat du Pape, ne pouvoient pas ignorer s'il communiquoit avec l'Evesque d'Alexandrie, ni le prier d'écrire à cet Evesque s'il n'avoit point avec luy de com-

Nor.h.Pel.l.2. c.6.p 200. b Mer.com m. c.1.p 7. c.13.p.18.

munion.]'Il faut enfin que cette reconciliation ait esté faite dés le commencement "de l'an 418. ᵇ Car Zosime ayant condanné les Pelagiens[vers le mois d'avril ou de may de cette année là,] il en écrivit à tous les Evesques,"& envoya sa lettre en Egypte & à Constantinople,'où il paroist mesme qu'elle fut signée. NOTE 6. V.S Augustin §282.

ARTICLE XII.

S. Innocent écrit à Maximien & à Decence.

[POUR continuer ce qui nous reste du Pape Innocent,]'Maximien, comme nous avons vu, se trouva à Rome lorsqu'on y traita de la reconciliation de l'Eglise d'Antioche[en 414 ou 415.] 'Il estoit ce semble avec un autre Evesque de Macedoine nommé Eumene, pour quelques affaires de sa province, particulierement pour poursuivre un Bubale & un Taurien, qui ayant esté condannez dans la Macedoine, & convaincus de diverses faussetez, produisoient en leur faveur des lettres qu'ils pretendoient avoir euës du Pape. Innocent declara que ces lettres estoient supposées, & en écrivit d'autres aux Evesques de Macedoine, où il témoignoit clairement sa pensée touchant ces faussaires. Il envoya cette lettre par Maximien & Eumene. Mais le malheur du temps, (ce qui n'est point expliqué,)retint longtemps ces deux Evesques [avant qu'ils pussent rendre leurs lettres:]de sorte que Rufe, & sept autres Evesques de Macedoine n'ayant point de réponse du Pape, luy écrivirent une seconde fois, & témoignerent trouver un peu étrange qu'on voulust retoucher à des jugemens rendus [par eux.] Innocent leur récrivit sur cela une lettre que nous avons encore, & leur envoya une copie de celle qu'il avoit déja écrite par Maximien & Eumene, mais qui est perduë [Cette lettre, & celle qui nous reste, peuvent selon cette suite, avoir esté écrites en 415 ou 416.]

Conc.t.2.p.1261.a. p.1261.c.

'Le 19 mars 416, Innocent écrivit à Decence Evesque d'Eugubio au duché d'Urbin, une lettre que Denys le Petit a mis la premiere dans son recueil des decretales d'Innocent. 'Ughellus ne nous apprend rien de Decence. 'Il estoit souvent venu à Rome, & y avoit assisté avec le Pape à la celebration des mysteres. Mais ne se jugeant pas encore assez instruit, il consulta Innocent sur diverses choses qui regardoient la police exterieure de l'Eglise; & Celestin Diacre de Rome luy en écrivit aussi pour cet Evesque.

p.1248 c. Ugh.t.1 p.676.d. Conc.p.1245.e.

'Innocent dans sa réponse pretend que toutes les Eglises, au moins celles de l'Occident, doivent suivre exactement toutes les pratiques de celle de Rome, supposant pour cela plusieurs choses assez difficiles. 1° Que nul Apostre que S. Pierre n'a presché dans l'Occident, [de quoy il faut au moins excepter S. Paul

p.1245|Du P.p.299.

& S. Jean;] 2°, Que toutes les Eglises del'Occident tirent leur origine de celle de Rome, ayant receu la foy de S. Pierre ou de ses successeurs: [ce qu'on ne croit pas neanmoins de l'Eglise de Lion;] 3°, Que les Apostres ont reglé toutes choses particulieres de la police de l'Eglise; 4°, Qu'on a gardé à Rome exactement tout ce que S. Pierre y a établi, sans y avoir rien diminué ni ajouté; 5°, Qu'il n'est point permis à un Evesque de faire rien qui soit nouveau, ni mesme d'introduire dans son Eglise ce qui se pratique
Bas ep. 63 p. 97. autrepart; Ce que neanmoins S. Basile a cru pouvoir faire, & il
a|Greg. l. 2. ep. 41. p. 406. s'est moqué de ceux qui luy en faisoient un crime.[a] L'Eglise Ro-
a Greg l. 7. ep. 64. p. 829. e. maine l'a fait elle mesme dans la suite, comme S. Gregoire en fait une profession publique. [Et il faut bien que dés devant Innocent elle eust receu le chant des pseaumes de l'Eglise de Milan
Conc. t. 2. p. 1245. c. qui l'avoit tiré de l'Orient.] C'estoit aussi de l'Orient qu'elle avoit receu la vie monastique. Neanmoins c'est sur ces principes qu'Innocent établit que toutes les coutumes des Eglises, differentes de celle de Rome, sont des corruptions des traditions anciennes, & des abus condannables. [Il voyoit sans doute avec douleur qu'il s'introduisoit divers abus par la negligence & la facilité des Evesques. Ainsi il aimoit mieux qu'ils n'usassent pas de tout leur pouvoir, que non pas qu'il en abusassent: & d'ailleurs il parloit à un Evesque de sa metropole, sur lequel il avoit une autorité plus particuliere.]

p. 1246. a. Du principe general il descend à quelques pratiques particulieres, & declare que l'on doit donner la paix non avant les Mysteres, mais aprés, afin que le peuple témoigne par là qu'il
b. donne son consentement à ce qui s'est fait. Il ne veut pas aussi que l'on nomme avant la celebration des Mysteres les personnes qui offrent quelque chose à Dieu, mais dans la celebration mesme des Mysteres, aprés que l'on a presenté à Dieu leur offrande.

c d. Dans le troisieme article il fait voir, que selon la coutume de l'Eglise fondée sur la pratique des Apostres, l'Evesque seul peut oindre sur le front ceux qui ont esté battizez, leur donner le seau [de la Confirmation,] & leur conferer le Saint Esprit; & que les Prestres peuvent seulement oindre [en d'autres parties] ceux qu'ils battizent, parceque encore que les Prestres aient part au
e. sacerdoce, ils n'ont pas neanmoins la perfection du pontificat. Il ne veut pas dire les paroles dont l'Evesque se servoit donnant le S Esprit, depeur de trahir en quelque sorte [les Mysteres de l'Eglise: & ce respect nous doit estre une grande instruction.]
p. 1248 b. Il marque de mesme dans la suite qu'il y avoit plusieurs autres

choses qu'il ne pouvoit dire que de bouche, & qu'il n'estoit pas permis d'écrire.

'Il releve beaucoup le jeûne du samedi, pour montrer non seulement qu'on le peut observer, ce qu'il prouve assez bien, mais mesme qu'on le doit. [Et neanmoins presque toute l'Eglise observoit alors de ne point jeûner ce jour là.] 'Aussi S. Augustin qui a écrit une grande lettre sur ce sujet, montre fort bien que dans ces sortes de choses indifferentes d'elles mesmes, & qui ne sont ni commandées ni défendues par la loy de Dieu, chacun doit suivre la tradition qu'il trouve dans le lieu où il est. 'Innocent remarque que la tradition de l'Eglise estoit de ne celebrer point dutout les sacremens le vendredi & le samedi de la semaine sainte. Il semble dire mesme que cela se doit pratiquer toutes les semaines: [Mais ce qu'il dit de toutes les semaines se raporte au jeûne du samedi, qui est le but de son discours.]

p.1246.1247. Aug.ep.86 p. 143.145. Conc.t.2.p. 1246.e.

ARTICLE XIII.

Du Levain dont parle Innocent: Il meurt aprés avoir écrit pour la grace & pour S. Jerome: D'Alexis.

'L'ARTICLE qui suit dans la lettre à Decence est celebre par son obscurité. Il porte que les Papes avoient accoutumé d'envoyer tous les dimanches par des Acolythes aux Prestres des Titres ou des Eglises de la ville de Rome, ce qu'ils appelloient "du Levain, comme une marque qu'ils estoient dans sa communion, parcequ'ils ne pouvoient pas venir avec luy à l'assemblée à cause des peuples dont ils avoient soin. Decence demandoit à Innocent si à l'exemple de Rome il devoit de mesme envoyer de ce Levain à ses Curez, [qui sans doute estoient dans des villages; car il n'y avoit point alors plusieurs paroisses dans les villes, si ce n'estoit dans les grandes, comme Rome & Alexandrie.] 'Innocent luy répond que sa coutume de Rome ne luy peut servir d'exemple en cela, parceque toutes les Eglises, (c'est à dire toutes les paroisses,) estoient dans la ville, mais qu'il ne croit pas qu'il faille envoyer de Levain "à la campagne, parceque les Prestres y ont eux mesmes le droit & la permission d'en consacrer, & qu'il ne faut pas porter loin les sacremens; ce qui fait, dit-il, que nous n'en envoyons point aux Prestres qui sont dans les cimetieres [hors de la ville; lesquels venoient sans doute assister à la Messe du Pape, puisque ce n'estoit point la coutume

Conc.t.2.p. 1247.b. fermentum. c.d. per parochias

Bar.313.§154. de celebrer sans l'assemblée du peuple;]& qu'ils n'avoient point de peuple à assembler, toutes les eglises, dit Innocent, estant dans la ville.

Conc t.1.p. 1394.a. 'Le Pontifical parle de ce Levain dans la vie du Pape Miltiade, qui ordonna, dit-il, que l'on portast aux Eglises des oblations consacrées par l'Evesque; & c'est ce qu'on appelle le Levain.

t.2.p.1016.a. 'Dans la vie de Sirice, il porte que ce Pape ordonna que nul Prestre ne celebreroit la Messe durant tout la semaine, à moins qu'il n'eust receu [le dimanche] "le sacrement consacré par l'Evesque du lieu; ce que l'on appelle le Levain. *consecratum*

Sir.de az.p.127. 'Le Pere Sirmond pretend que ce Levain estoit l'Eucaristie mesme, parcequ'il suppose que l'on consacroit alors avec du pain

Bar.313.§54.56. levé. 'Baronius qui suppose le contraire, pretend que ce Levain estoit à peu prés ce qu'est aujourd'hui le pain beni.[Je pense que l'on convient assez aujourd'hui que c'estoit l'Eucaristie, laquelle Innocent a voulu exprimer par respect d'une maniere obscure, en luy donnant un nom qui ne marquoit rien de grand, afin que les payens qui pouvoient savoir ques des Acolythes portoient ce Levain tous les dimanches dans les mesmes lieux, ne fussent pas tentez de les arrester par une curiosité sacrilege. Il est certain qu'on ne faisoit point difficulté de porter beaucoup plus loin les Eulogies & le pain beni. Pour savoir de quel pain l'on se servoit alors dans les Mysteres, il ne faut pas entreprendre d'en parler, non plus que de quelques autres questions que l'on forme sur ces passages, avant que de les avoir examinées avec grand soin.]

Conc.t 2.p. 1247.c. 'L'article 6 de la lettre à Decence, regarde ceux qui avoient merité par quelque peché d'estre possedez du demon aprés leur battesme. Innocent ne veut pas que l'Evesque seul ne leur puisse imposer les mains, mais seulement que les Prestres & les autres Ecclesiastiques ne le puissent faire qu'avec la permission de l'Evesque.[Il ne dit rien en particulier des Exorcistes.]'Il remarque

d.e. ensuite que c'estoit la coutume de l'Eglise Romaine d'absoudre les penitens le jeudi saint; mais il ajoute que ce qu'il faut principalement regarder pour finir le temps de leur penitence, c'est la maniere dont ils s'en sont acquitez, & le changement qu'ils font paroistre dans leur mœurs.

p.1248.a.b. 'Dans le dernier article il montre que l'Extreme-onction, qu'il appelle une espece de sacrement, se peut appliquer sur toutes sortes de Fidéles, mais non sur les penitens, qui sont exclus de tous les sacremens[jusqu'à ce qu'ils soient absous,]& que les Evesques ont droit de l'administrer, quoique S. Jacque se contente de parler

des

des Prestres. Il dit qu'il faut que ce saint Cresme soit fait[& consacré]par l'Evesque: Mais il veut que tous les Fideles aient le droit de s'en oindre, & d'en oindre les autres dans leurs maladies.[Au moins je ne voy point d'autre sens à ses paroles.] a|Du P.p.302.

'Quelques heretiques veulent que cette lettre ne puisse estre d'Innocent à cause de ce qu'on y lit, que S. Pierre seul a presché dans l'Occident. [Mais on ne voit point qu'une si foible raison ait fait aucune impression ou sur Blondel, ou sur les autres personnes un peu judicieuses.] Coc.p.105.

'Baronius met avec raison en la mesme année 416, une epistre du Pape Innocent à Aurele de Carthage, datée du 2 de juin. Cette lettre n'est point dans la collection de Denys le Petit, quoiqu'on y trouve toutes les autres, au milieu desquelles on l'a placée dans les Conciles. Elle est fort obscure & apparemment fort corrompuë[1]jusque dans sa date.[Mais avec cela je ne voy pas qu'il y ait lieu de la contester, & elle peut fort bien convenir à Innocent & à son temps.]Le sujet en paroist estre qu'un homme sujet aux fonctions civiles, ayant esté fait Evesque en Afrique contre l'ordre des loix ecclesiastiques & imperiales, sans passer par les divers degrez de la clericature, comme les Canons le veulent, le Prefet du Pretoire,[c'est à dire le mesme]Pallade, qui estoit alors Consul, l'avoit condanné nonobstant sa dignité à s'acquiter de ses fonctions civiles, en luy ostant mesme ce semble la liberté d'exercer celles d'Evesque. Innocent touché, comme il le devoit estre, de cette injure que l'on faisoit à l'Eglise, en témoigne sa douleur à Aurele; & l'avertit que cet exemple oblige l'Eglise d'Afrique à examiner avec plus de soin qu'elle ne faisoit, ceux qu'elle elevoit à l'episcopat. C'est pourquoi il prie Aurele de faire lire sa lettre, & l'ordonnance du Prefet qu'il luy envoyoit en mesme temps, par toutes les Eglises d'Afrique. Bar.416.§31.

'Les Conciles de Carthage & de Numidie, & en particulier les principaux Evesques d'Afrique, luy écrivirent aussi en l'an 416, par l'Evesque Jule, sur l'heresie de Pelage qui commençoit alors à se repandre. Innocent leur répondit à la fin de janvier 417,"par quatre lettres differentes que nous avons encore, mais dont nous parlons plus amplement dans l'histoire de S. Augustin. Il écrivit en mesme temps une lettre de consolation à S. Jerome, qui avoit esté fort maltraité par les Pelagiens, & une reprimen- Aug.ep.93-96. p.160.&c|Conc.t.2.p.1292.c. V.S.Augustin §267.

1. *Julio quarto & Palladio viris clarissimis Consulibus.* Il faut *Junio Quarto Palladio V.C.Coss.* Ce Pallade fut Consul en 416, avec Theodose pour la settieme fois.

de à Jean Evesque de Jerusalem, qui avoit au moins souffert cette insulte. [Ainsi il couronna sa vie par la défense qu'il entreprit des personnes saintes, & de la grace qui fait les Saints. Car il mourut peu de temps aprés cela, "& apparemment le 12 de mars 417, auquel beaucoup d'anciens martyrologes marquent sa feste.] 'Quelques nouveaux la mettent le 28 de juillet; a & on pretend qu'il fut enterré ce jour là en un lieu proche de Rome nommé l'Ours "coeffé. — Note 7. — *pileatus.*

Bar. 417. § 4. — a Boll. app. p. 53 c.

'Les plus anciens marquent encore le 21 de decembre un S. Innocent Evesque à Rome, soit pour quelque translation de son corps, [ou d'autres raisons que nous ignorons, soit que ce soit quelque autre Saint.] 'Vers l'an 845, Serge II. fit transporter les corps de S Anastase & S Innocent Papes dans l'eglise de Saint Silvestre & S. Martin [Si S Innocent est mort le 12 de mars, il a gouverné prés de 15 ans, à conter depuis la fin d'avril 402.] On luy donne d'ordinaire un peu plus de 15 ans.

Florent p. 1039. 1040. — Anast. c. 104. p. 174.

'C'est du temps de S. Innocent, [& ce semble en 404 ou 408,] qu'on pretend que S. Alexis s'est rendu celebre à Rome, en y demeurant caché jusques à sa mort, inconnu à son propre pere, chez qui il vivoit comme un étranger & un mendiant. [Mais nous n'oserions en rien dire ici, "parceque son histoire n'est pas aussi certaine qu'elle est celebre & agreable.] 'Il y en a mesme qui croient qu'il a plutost vécu dans la nouvelle Rome, qui en fait son grand office le 17 de mars, que dans l'ancienne [qui l'honore le 17 de juillet.] 'Ce qui est certain, c'est qu'il y a assez longtemps qu'on met ce jour là à Rome un S. Alexis. b Les Grecs luy attribuent le titre d'homme de Dieu, comme un titre qui luy est tout à fait singulier. [Photius le donne neanmoins à Saint Prosper.] — Note 8.

Sur. 17. jul. p. 209. — Boll. may, t. 1 p. 18. 2 | Men. p. 141-147. — Boll. mart. t. 2. p. 25. d. — b Men. p 145.





SAINT VICTRICE,
EVESQUE DE ROUEN,
ET CONFESSEUR.



[NOUS ne connoissons presque S. Victrice que
par un seul auteur. Mais cet auteur est S. Paulin
de Nole, son contemporain, son ami, son ad-
mirateur.] 'Il semble qu'il fust né dans quelque Paul.ep.28.p.
1. 'extremité de l'Empire, d'où Dieu le tira pour 248.
estre la lumiere de son peuple. 'Il estoit plus p.253.
jeune que S. Martin [né en l'an 316 ou 317.] 'La providence luy p.250.
2. fit d'abord [2] porter le armes, le preparant deslors par les exer-
cices militaires, aux travaux de l'episcopat : '& ce fut mesme p.250.251.
dans cette profession qu'il receut la premiere entrée à la foy.

'Dés qu'il commença à se sentir échaufé des flammes de l'a- p.251.
mour de J.C, il renonça de cœur à la milice; & dans une montre
generale de l'armée où il estoit, il quitta tout d'un coup les armes
& les mit aux piez de son Tribun, de quoy nous allons bien-tost
chercher la raison. [Il nous suffit cependant d'estre assurez par
l'evenement mesme,] aussi-bien que par l'autorité de S. Paulin,
que [ce qui pouvoit passer pour une desertion ou une revolte
criminelle,] estoit une œuvre du Seigneur. Tout le monde en fut
étonné : mais le Tribun en fut plus irrité que surpris. Il fit
fouetter le Saint & le fit dechirer à coups de bastons, & en cet
état on le coucha [dans la prison] sur des pieces de pots cassez.

'Ses plaies n'estoient pas encore gueries, lorsqu'on le fit com- p.251.
paroistre devant un Comte, 'qui estoit ce semble venu exprés p.252.
pour cette affaire. 'Comme cet ennemi estoit plus considerable p.251.
que le premier, aussi le Saint remporta sur luy, dit Saint Paulin,
un triomphe plus illustre. [On ne voit pas bien neanmoins si ce
Comte luy fit donner une nouvelle question. Il est certain que soit

1. Pommeraie *p.57*, cite de S. Paulin que c'estoit du rivage des Nerviens. 'Saint Paulin le dit Paul.ep.28.p.249
de sa predication, non de sa naissance.

2. 'Pommeraie dit que le Pape Innocent le fait souvenir qu'ils s'estoient tous deux vus estant Pom p.58.
encore jeunes, dans la Cour à la suite de l'Empereur. 'Il marque ce qui est dit dans le § 11; [qui Conc.t.2.p.1252.c
se raporte au voyage de S. Victrice à Rome en l'an 403.]

aprés une seconde question, soit seulement aprés la premiere,] on n'osa plus le tourmenter davantage, voyant bien qu'on ne le surmonteroit pas [pour l'obliger de rentrer dans la milice.] On le condanna donc à la mort, & à avoir la teste tranchée. Mais Dieu confondit alors ses ennemis par des miracles visibles. Car durant qu'on le menoit au lieu du supplice, le boureau qui alloit devant, luy ayant mis la main sur le cou pour luy insulter, & comme voulant déja choisir l'endroit où il donneroit le coup, ses yeux luy tomberent de la teste, & il demeura tout d'un coup
p.251. aveugle, 'par une merveille qui n'estoit pas moins l'effet de la bonté que de la puissance & de la justice de Dieu. Car cet aveuglement servit à ouvrir les yeux de l'esprit à beaucoup de personnes, & peut-estre à ce boureau mesme.

p.252. 'Mais ce ne fut pas le seul miracle qu'on vit alors. On avoit lié le Saint avec des chaines qui le serroient extremement. Il pria qu'on le desserrast un peu, & il ne put l'obtenir de la dureté de ses gardes. Mais s'estant adressé devant eux à J. C, ils virent ses chaines se delier d'elles mesmes, & luy laisser les mains entierement libres. Les soldats n'oserent pas l'enchainer de nouveau. Ils coururent tout saisis de peur retrouver le Comte, & luy raporter les miracles qu'ils avoient vus de leurs yeux. Le Comte mesme quittant par la puissance de Dieu cette fureur qu'il avoit fait paroistre jusques alors, crut le raport des soldats, & manda à l'Empereur tout ce qui s'estoit passé en cette affaire, rendant ainsi à la puissance de J. C. un témoignage authentique, qu'il fit mesme attester par les soldats. Il laissa ainsi le Confesseur en liberté, & ce semble dés ce temps là mesme, sans attendre l'ordre de l'Empereur, ne le traitant plus de criminel, mais de Saint.

[Saint Paulin qui raporte cet evenement memorable, ne dit point si S. Victrice vouloit seulement quitter les armes pour se donner tout entier à J. C, ou si c'est qu'on voulust obliger les soldats à quelque chose de contraire à la religion, comme cela arriva sous Julien. Il ne dit point non plus si on le condanna seulement comme deserteur, ou si c'estoit encore pour la religion Chrétienne. Le commencement de sa narration ne marque que la premiere cause; & s'il eust esté condanné comme Chrétien
p.252. sous Julien, le Comte ne l'eust pas ce semble relasché,] 'en le loüant comme un Saint.

p.252. 'D'autre part S. Paulin dit que ce Comte vouloit persecuter J. C. en la personne de Victrice, qu'il vouloit punir les témoins

de la foy; 'que le Tribun aux piez duquel il mit ses armes estoit p.251.
un sacrilege, que les soldats qui le tourmenterent estoient des satellites du demon. [Cela peut sembler étrange s'ils ne connoissoient le Saint que pour un soldat qui vouloit quitter la milice. Il semble aussi que tout ce qu'il pouvoit endurer pour ce sujet ne luy devoit pas faire meriter le titre de Confesseur]'& de Martyr p.252.253.
que le Saint luy donne plusieurs fois. 'Il paroist mesme qu'il y en p.252.
avoit plusieurs autres de condannez pour le mesme sujet que S. Victrice, & qui furent elargis avec luy:& S Paulin les qualifie tous des Confesseurs. 'Ces raisons ont obligé Baronius de soûte- Bar 362§274|7.
nir qu'il avoit souffert sous Julien,& on l'a mis dans le martyro- aug.
loge Romain.

[Que s'il a souffert sous un Prince Chrétien, & seulement pour se donner tout entier à J. C, c'est l'exemple le plus illustre qu'on puisse desirer de la violence qu'il se faut faire pour suivre la grace, & quitter des emplois mesmes qui ne sont pas absolument mauvais. Et c'est encore une grande preuve que Dieu peut couronner dans le Ciel des personnes qui sont criminelles selon les loix civiles, & que l'Eglise mesme ne peut pas défendre selon les regles ordinaires.] 'S Martin souffrit la prison pour ne vou- Sulp.v.Mart.c.
loir plus porter les armes. Ce ne fut pas neanmoins precisément 3.p.137.
V. S. Maximilien & S. Theogene. pour cela; & il n'alla pas jusques à exposer sa vie. [Mais"Saint Maximilien aima mieux souffrir la mort en Afrique l'an 295, que d'estre enrolé; & l'Eglise l'honore comme un saint Martyr.]

'Les suites de la pieté de S. Victrice répondirent à la gloire d'un Paul.ep.28.p.
commencement si glorieux & si illustre, à laquelle les autres 253.
n'arrivent qu'aprés beaucoup de travaux. 'Il parut toujours p.252.
puissant en merites & riche en grace;'& S.Paulin dit que Dieu p.253.
l'avoit mesme egalé à S. Martin. 'Il eut part à la gloire de la ep.27.p.242.
pauvreté si riche de J. C, en n'usant pas de beaucoup de choses permises, & en s'abstenant de plusieurs commoditez qu'il pouvoit prendre. 'La vertu de la foy eclatoit dans toute sa vie. p.245.

'Dieu ne voulant pas que sa vertu demeurast toujours sous le ep.28.p.250.
boisseau & l'obscurité d'une condition privée, l'eleva sur le chandelier & sur le siege Apostolique 'de l'Eglise de Rouen, [le p.249.
rendant ainsi chef & metropolitain de la seconde Lionnoise, qui pouvoit estre alors beaucoup plus étenduë qu'aujourd'hui.] 'Car selon Ammien, Tours & Troies y estoient comprises[vers Amp.l.15.p.54.
l'an 380. Ce fut,comme on croit,sous Honoré,& ainsi apparem- d.
ment du temps mesme de S. Victrice, qu'elle fut resserrée dans les bornes plus étroites où elle est toujours demeurée depuis.]

Paul.ep.28.p.253. 'S. Victrice estoit Evesque avant que S. Paulin eust quitté l'embaras des affaires du monde,[c'est à dire avant l'an 390.]S.Paulin le vit dés ce temps là à Vienne chez S. Martin; & quoiqu'il ne le connust alors que pour un Evesque,& non pas pour un Martyr, neanmoins'il luy rendit toutes sortes de respects, se recommanda luy & les siens à ses prieres,& conceut une affection particuliere pour sa personne. Mais lorsqu'il eut plus de vertu & plus de connoissance de celle de S. Victrice, il regretta de ne luy avoir pas encore rendu de plus grands respects, & de n'avoir pas baisé ses plaies. &c.

Sulp dial, 3.c.2. p.308. 'S. Sulpice raporte que les Evesques Valentinien & Victrice estoient presens, lorsqu'un pere presenta dans Chartres à Saint Martin sa fille âgée de douze ans, en le suppliant de la guerir. S. Martin voulut renvoyer ce miracle à ces deux Evesques, disant qu'ils estoient plus saints que luy, & que rien ne leur estoit impossible. Mais ils joignirent eux mesmes leurs instances à celle du pere: De sorte que S. Martin fit retirer le peuple, & guerit la fille en presence seulement de son pere & des deux Evesques. [Ce Victrice est apparemment celui de Rouen, puisque entre tous les Evesques de France, nous n'en connoissons aucun autre de ce nom: & Chartres pouvoit bien estre alors de sa metropole.]

Paul.ep.27.p.248. 'Ce Saint [estant Evesque] annonça les mysteres de J. C. avec foy & verité, non avec une science superbe & un discours relevé. Il faisoit profession de ne savoir autre chose parmi les hommes que J. C, & J. C. crucifié. ep.28.p.254. 'Dieu luy accorda ce qu'il n'accorde qu'aux plus grands Saints, d'egaler ses predications par ses actions,& de n'instruire pas moins par sa vie que par ses discours. Ainsi personne ne pouvoit s'excuser sur la difficulté de pratiquer ce qu'il enseignoit, parcequ'il n'enseignoit rien qu'il ne pratiquast le premier. Par ce moyen il devint le bienheureux pere d'un grand nombre de bienheureux enfans. Il rassembla autour de luy des troupes innombrables de Saints de l'un & de l'autre sexe, qu'il avoit engendrez à J. C. par sa sage conduite,& à qui il servoit de modele d'une foy & d'une vertu parfaite.

ep.28.p.249. 'Aussi il rendit son Eglise une image de la[premiere]Eglise de Jerusalem, & l'on y voyoit fleurir toutes sortes de vertus. On y admiroit un grand nombre de vierges qui n'avoient que J. C. pour hoste [& pour epoux;] beaucoup de veuves qui surmontoient toutes les attaques que le demon pouvoit livrer à leurs corps, par leus œuvres de pieté, par le ministere saint auquel elles s'appliquoient, & par le service qu'elles rendoient [à l'E-

glise] le jour & la nuit; 'beaucoup de personnes mariées qui vivoient secrettement en freres, & qui invitoient J. C. par des prieres continuelles à les visiter & à benir leur chasteté, d'autres qui s'exhortoient alternativement tantost à la chasteté conjugale, & tantost à la continence. On y trouvoit partout des entrailles de misericorde.'Le nom de J. C. y estoit loüé sans cesse le jour & la nuit: On chantoit tous les jours[de saints cantiques] dans un grand nombre d'eglises & de monasteres, & la pureté du cœur jointe à la modestie des voix, formoit une harmonie agreable aux Saints du ciel & de la terre. p.250. p.249.

'S Paulin dit que c'estoient les Apostres, qui ayant trouvé dans le cœur de S. Victrice une demeure digne d'eux, se rendoient ses cooperateurs, qu'ils faisoient voir par des œuvres divines que leur esprit estoit en cette Eglise, quoique leurs reliques n'y fussent pas; 'qu'ils se reposoient dans les enfans de la pieté & de la justice, qu'ils aimoient ce Saint dans les enfans qu'il avoit instruits, & aimoient J. C en luy; & que pour montrer qu'il estoit le collegue [de leurs merites & de leur gloire,] c'estoit particulierement dans son diocese qu'ils faisoient voir leur puissance & operoient des miracles tout divins. 'Ainsi la ville de Rouen, qui jusqu'alors avoit esté peu connuë, mesme dans les provinces voisines, devint celebre par le moyen de S. Victrice jusque dans les pays les plus eloignez, & se mettoit au nombre des villes que les lieux saints rendoient fameuses & venerables aux Fideles. p.249. p.250. p.249.

[S. Victrice estoit en effet le collegue des Apostres, non seulement par la dignité episcopale,] 'mais aussi parceque Dieu en fit, selon l'expression de Saint Paulin, un des piez de sa parole eternelles, 'un de ces éclairs qui portent la lumiere aux peuples assis dans l'ombre de la mort, une de ces nuées qui repandent sur les deserts une pluie feconde, 'en un mot un docteur & un maistre des nations.'Ce que les Romains appelloient les Morins & les Nerviens, [& qui comprend à peu prés la Flandre, le Brabant, le Hainaut, & le Cambresis,] avoit receu quelque connoissance de la verité [dés le temps de Diocletien.] Mais la negligence des pasteurs ou les ravages des barbares y ayant empesché le progrés de l'Evangile, 'Dieu choisit Saint Victrice pour l'y faire briller avec plus de clarté, & pour y allumer plus fortement le feu de la charité.'Ainsi au lieu que ce pays n'estoit presque auparavant qu'un desert habité par des voleurs, & couru sans cesse par les barbares, on y vit les villes, les bourgades, les isles, & les p.250. p.248. ep.27 p.243. ep.28.p.248. 249. p.249. p.248.

forests remplies d'eglises & de monasteres, où des assemblées saintes & venerables, & des troupes d'hommes qui vivoient en anges, celebroient les loüanges de Dieu avec une entiere paix. 'Le bruit de cette merveille se repandit par toute la terre, & le nom de Dieu en fut glorifié.

Pomm.p.72.73. 'Quelques uns croient qu'il avoit presché dans ces pays avant son episcopat, & que ce fut sur cela que l'Eglise de Rouen souhaita de l'avoir pour son pasteur. L'opinion commune est qu'il estoit déja Evesque de Rouen[&ce qui peut la favoriser,] c'est que S. Paulin n'avoit ce semble appris que depuis peu ce qu'il avoit fait dans la Flandre lorsqu'il luy en écrivoit à luy mesme, ['en l'an 399, comme nous croyons.] Il l'apprit d'un nommé *Titius, qu'il appelle le tres cher frere & fidele ministre de S. Victrice.'Il chercha l'occasion de luy écrire,& fut quelque temps sans la pouvoir rencontrer, jusques à ce qu'il la trouva inopinément dans le voyage qu'il fit à Rome [la mesme année.] Car Pascase Diacre de S. Victrice y arriva en mesme temps avec un catecumene nommé Urse. 'S. Paulin trouva dans la douceur & la civilité de Pascase, quelques traits de la vertu & de la grace de S. Victrice. 'Car la modestie de ses mœurs, l'humilité de son cœur, la douceur de son esprit, sa fermeté dans la croyance de la verité, & la sagesse qui paroissoit dans tous ses discours, faisoient assez voir qu'il avoit esté elevé dans la discipline de ce Saint. V. S.Paulin § 32. * ou Tyquique. p.245. p.247. p.246.

p.246. 'Ainsi il le receut avec tout le respect & l'affection possible, comme estant non seulement son collegue dans le diaconat, mais encore membre du Clergé de S. Victrice autant par sa vertu que par son ordination. Il ne luy permit pas mesme de s'en retourner de Rome trouver S. Victrice, comme il le vouloit;& il le contraignit par la violence de l'amitié de s'en venir avec luy à Nole, afin de jouir davantage de celui qu'il regardoit comme l'image de cet admirable Evesque.'Il ne put pas neanmoins tirer tout l'avantage qu'il esperoit de sa conversation, estant tombé aussi-tost aprés dans une longue maladie, où la presence de Pascase le consoloit, pendant que son mal attristoit Pascase.'Outre cette affliction, Pascase eut encore celle de la maladie d'Urse qu'il avoit amené avec luy. Car il fut reduit jusqu'à l'extremité. S. Paulin dit que Dieu rendit la santé par la foy & par le travail de Pascase, qui eprouva en cette occasion le pouvoir que S. Felix a auprés de Dieu.'Pascase l'engendra mesme à J.C, & le battiza dans le lit, [quoique S. Paulin fust Prestre, & qu'apparemment il eust mesme esté aisé de faire venir l'Evesque de Nole. p.247. p.247. p.247.

Quand

Quand il n'euſt pas pu venir, & que Saint Paulin euſt alors eſté malade, il eſt difficile de croire qu'on n'euſt pas pu avoir d'autres Preſtres. Cependant il eſt certain que dans la regle commune de l'Egliſe, un Diacre ne doit point donner le batteſme quand un Preſtre le peut faire.]

'Aprés qu'Urſe eut eſté gueri, S.Paulin donna à Paſcaſe une grande lettre pour S. Victrice, où il fait l'hiſtoire & l'eloge de ce Saint. [Il n'y parle point de ſon voyage à Rome,] 'où il eſt certain neanmoins qu'il eſt venu. Mais ce fut ſeulement [en l'an 404,] dans le temps que l'Empereur [Honoré] y eſtoit. Il y fut témoin des peines qu'eut le Pape Saint Innocent à ſolliciter ce Prince en faveur des Eccleſiaſtiques que l'on vouloit obliger à des charges & à des emplois civils. 'S.Paulin ſçeut que S.Victrice eſtoit à Rome, & il eſperoit qu'aprés avoir fait le chemin [de Rouen] à Rome, il ne refuſeroit pas de venir encore juſqu'à Nole pour le voir. Neanmoins il n'y vint pas, de quoy Saint Paulin fut ſenſiblement touché. P.241. Coint.t.2.p. 1252.c. Paul.ep.27.p. 240.

[On ne ſçait point le ſujet de ce voyage de S. Victrice, ſi l'on n'en veut attribuer la cauſe] 'à la perſecution que la calomnie luy ſuſcita, comme nous l'apprenons encore de S.Paulin. 'Il paroiſt meſme que ce fut ſur le ſujet de ſa foy. 'Et S.Paulin en luy écrivant ſur cette perſecution, fait une longue expoſition de la foy de l'Egliſe, particulierement ſur le myſtere de la Trinité & ſur l'Incarnation. 'Dieu ne permit cette tempeſte qu'afin qu'il euſt encore la gloire de la vaincre, 'que ce luy fuſt une matiere de remporter une nouvelle couronne, & qu'il puſt dire avec S.Paul, qu'il combatoit à droit & à gauche par les armes de la juſtice, parmi l'honneur & l'ignominie, parmi la mauvaiſe & la bonne reputation. Car les traits des mauvaiſes langues ne purent trouver d'endroit pour bleſſer un corps tout environné des armes de Dieu, ni faire voir aucune tache dans ce ſoleil. 'Et le moyen de douter ſi la foy de la verité eſtoit dans l'eſprit d'un Eveſque, lorſque la vertu de la foy paroiſſoit dans ſes actions? Ainſi perſonne n'eut la confuſion d'avoir eu trop bonne opinion de luy; & cette nouvelle preuve de la pureté de ſa foy, jointe à l'exemple de ſa vertu, ſervit meſme au progrés de l'Evangile. p.242. p.245|ill.p.177. ep.27.p.243. 244. p.241. p.244.245. p.245. p.245.

[Nous ne ſavons point, comme nous avons dit, ſi ce fut à l'occaſion de cette mediſance, que S.Victrice vint à Rome. Mais il eſt certain qu'il y laiſſa une grande eſtime de ſon merite & de ſa doctrine.] 'Car le Pape Innocent en luy écrivant enſuite, luy rend ce témoignage, qu'il ſçait tout ce qu'un Eveſque doit ſavoir Conc.p.1249.c.

pour la maniere de vivre & d'instruire les autres selon la regle de l'Eglise,& qu'il n'y avoit rien qu'il n'eust trouvé de luy mesme dans les livres saints.

Paul.ep.27.p.239. p.240. [Quelque temps aprés qu'il fut retourné à Roüen,]il envoya "Candidien en Italie avec une petite lettre pour S. Paulin, qui V.S.Paulin §41. la receut avec une extreme joie, '& quitta la tristesse qu'il avoit euë de ce que S. Victrice ne l'estoit pas venu voir. Il luy en fait neanmoins une plainte fort douce & fort humble dans sa réponse.

Conc.t.2.p.1249.c. p.1250.c. a. p.1249.c.d. [Ce fut peut-estre par le mesme Candidien que Saint Victrice écrivit au Pape Innocent.] 'Car il voulut savoir de ce Pape quelle estoit la regle & la pratique de l'Eglise Romaine pour la discipline & la conduite des moeurs. 'Il se plaignoit de ce que des personnes n'observant point les anciens decrets, & ayant moins d'égard au jugement de Dieu qu'à la faveur du peuple, violoient "par leurs entreprises temeraires la sainteté de l'Eglise. 'C'est *sua præsumptione.* pourquoi il souhaitoit qu'on observast dans sa province la mesme discipline que l'Eglise Romaine observoit. 'Innocent consentit à une demande si juste, & envoya à S.Victrice un livre de regles, comme il l'appelle, sur lequel les Eglises de sa province se pussent former. C'est pourquoi il l'exhorte à l'envoyer aux Evesques & aux peuples des villes voisines. [On en parle plus amplement dans l'histoire du Pape mesme qui l'envoya."La date en est assez V. S. Innocent §2|n.2 incertaine. Il y a neanmoins quelque apparence qu'il est du 15 de mars en l'an 405.

Pomm.p.76.b. p.77.b. p.76.c. p.77. Gall chr.t.1.p.559.2.b| Paul.fr.n.p.97. L'histoire ne nous apprend rien davantage touchant S. Victrice.] 'On cite un ancien manuscrit qui parle de sa charité envers les pauvres. 'Ordric Vital le loüe d'avoir puni les vices avec une vigueur genereuse. 'On pretend que les anciennes chroniques mettent sa mort l'an 417. [Mais si elles le marquent par l'année de J.C, elles ne sont pas fort anciennes.] 'On assure que durant les ravages des Normans, ses reliques furent portées à Braine [sur la Vesle en Soissonnois,] qui estoit alors un chasteau assez fort dependant de l'Eglise de Roüen; qu'elles y furent mises dans le prieuré de S. Remi; & qu'elles y ont toujours esté conservées, jusqu'à ce qu'en 1562, elles furent brulées par les Calvinistes. Sa feste se fait [à Rouen] le 7 d'aoust, auquel Baronius l'a mise dans Pomm.p.57.77. le martyrologe Romain. 'On le fait le huitieme Evesque de Roüen, successeur d'un Pierre & predecesseur d'un Innocent, ausquels Ordric Vital donne des eloges generaux, sans qu'on en sache rien de particulier.

SAINT SIMPLICE,

EVESQUE D'AUTUN.



[SAINT Retice qui avoit extremement honoré le siege d'Autun sous le regne de Constantin, par l'ordre duquel il avoit assisté en l'an 313 au Concile de Rome, & en l'an 314 à celui d'Arles, estant allé recevoir de Dieu la recompense de ses travaux]'S. Cassien fut mis en sa place. Gr.T.gl.C.c.75 p.474.

Note 1. ['Son histoire nous est entierement inconnuë, quoiqu'on en dise assez de choses ; & nous ne voyons pas mesme que les vingt ans qu'on donne à son episcopat, soient bien établis. [Mais sa vertu parut dans la gloire que Dieu luy donna aprés sa mort :] 'car la c.74.p.472. poudre que l'on tiroit en raclant la pierre de son sepulcre, estoit un remede souverain contre les maladies : & l'experience que l'on en avoit, faisoit que son tombeau estoit presque tout percé du temps de S. Gregoire de Tours, par le grand nombre des malades qui en emportoient quelque poussiere.

'Il estoit dans un cimetiere celebre à Autun, en la compagnie p.471. de plusieurs autres Saints connus de Dieu seul ; 'ce qu'on jugeoit c.73 p.470. par les apparitions frequentes dans lesquelles on les voyoit rendre à Dieu leurs actions de graces avec une melodie tres agreable, 'comme S. Evode écrivant à S. Augustin, remarque que cela Aug.ep.258 p. 361. 1.c. estoit assez ordinaire. [a] Saint Gregoire de Tours en raporte une a Gr T.gl.C.c. 74.p.470.471. histoire particuliere. [b] S. Germain d'Auxerre allant en Italie, & b Sur. 31.jul. § 6. 7.p.367. visitant les lieux saints du territoire d'Autun, vint aussi au tombeau du saint Evesque Cassien, où il apperceut une croix noire qui se formoit sur un marbre blanc. Ce miracle l'ayant surpris, il se mit en prieres, & demanda un Saint ce qu'il faisoit là ; à quoy il répondit qu'il jouissoit en paix d'un doux repos, en attendant l'avenement du Redempteur. Tous ceux qui estoient presens entendirent cette voix qui sortoit du tombeau. S. Germain luy répondit qu'il se reposast donc encore long temps en J C, & qu'il luy offrist ses prieres pour luy & pour tout le peuple.

'Nous apprenons d'une piece faite vers le commencement Hemer.a.p.10.

du X. siecle, qu'en l'an 842, Hugue Abbé de S. Quentin en Vermandois obtint le corps de ce Saint, celebre alors par les mira-
p.21. cles qu'il operoit, '& le fit apporter en son eglise. [a] Il fut depuis
a p.20.22. transporté deux fois à Laon à cause des ravages des Normans, & enfin remis solennellement dans la cave de l'eglise de Saint Quentin le 30 d'octobre 893, avec les corps de S. Quentin & de S. Victoric, par Raubert Evesque de Noyon, qui ordonna qu'on feroit tous les ans ce jour là la feste de leur tranflation. [Quoi-
Gall.chr.t.2.p.28.2.d. que son corps ne fust plus à Autun,] 'on dit neanmoins que le Roy Robert fit bastir une fort belle chapelle sur son tombeau. L'eglise du village de Savigni [à une lieuë] prés de Beaune, est
Florent.p.724.725. dediée sous son nom. 'Sa feste est marquée le 5.[e] d'aoust dans les martyrologes de Rome, d'Usuard, d'Adon, & de Vandelbert, & dans divers autres.

Gr.T.gl.C.c.75.p.474. 'Egemone succeda à S. Cassien dans la conduite de l'Eglise d'Autun. [Nous ne trouvons rien de luy dans les histoires, mais
c.76.p.475. Simplice son successeur est fort celebre.] 'Il estoit d'une naissance illustre & riche des biens du siecle. Il epousa une femme qui n'avoit pas moins de noblesse que luy : mais leur pieté estoit ce qui les relevoit devant Dieu. Ils estoient justes, ardens à semer leurs biens par les aumosnes, promts & fervents à supporter le travail des veilles, & surtout ils vécurent tous deux dans la chasteté & la continence sans en faire rien paroistre aux hommes, se contentant du témoignage de Dieu seul. Aprés la mort d'Egemone, la grandeur humaine de Symplice porta le peuple d'Autun à le choisir pour son Evesque: mais ce choix de la part de Dieu fut l'effet de sa chasteté & de sa vertu.

p.475.476. 'Il observa estant Evesque la mesme conduite à l'égard de sa femme qu'il faisoit estant laïque. Mais le peuple ne put se persuader qu'ils gardassent une continence veritable dans une apparence si visible d'incontinence. Ainsi ils se virent accusez
c.74.p.472. par la folie du peuple 'd'un crime aussi noir que l'adultere. [b] Et
b c.76.p.476.477. enfin le scandale vint à un tel point qu'ils furent obligez l'un & l'autre de justifier publiquement leur innocence & leur pureté en la solennité de Noel, en portant des charbons ardens dans leurs habits sans qu'ils en fussent endommagez. Ce miracle toucha tellement les payens mesmes, qu'en sept jours plus de mille personnes se convertirent, & receurent le batteme.

[On voit par là que le paganisme n'estoit pas alors détruit
c.77.p.478.479. dans les Gaules.] 'Le culte de Cibele regnoit encore dans Autun, & les payens observoient encore leur miserable coutume de

porter sa statuë sur un char autour de leurs terres & de leurs vignes, s'imaginant que cette superstition leur attiroit la fecondité, & la benediction du Ciel. Simplice vit une fois passer cette pompe sacrilege, & comme il entendit ces chansons avec lesquelles on conduisoit le simulacre, la douleur de voir le peuple dans cette folie, le fit soupirer vers Dieu pour luy demander qu'il éclairast leurs yeux, & qu'il leur fist connoistre l'impuissance de leur déesse. Il fit ensuite le signe de la Croix contre la statuë, qui tomba aussi-tost par terre, & les animaux qui trainoient son char demeurerent immobiles sans pouvoir avancer d'un pas. Tout ce peuple fut surpris d'étonnement. Chacun commence à crier qu'on avoit offensé la déesse: On immole quantité de victimes, on fouette sans cesse les bœufs, & neanmoins on ne les peut faire marcher.

[Ce miracle produisit l'effet que le Saint avoit souhaité,] 'quatre-cents personnes en furent touchées, & se disoient les uns aux autres que si leur déesse avoit quelque vertu, elle devoit se relever elle mesme, & faire marcher les bœufs: mais que si elle ne pouvoit pas se remuer, il estoit visible qu'elle n'avoit aucune puissance divine. Ils immolerent neanmoins encore une victime. Mais quand ils virent que leur idole demeuroit toujours sans mouvement, ils abandonnerent l'erreur du paganisme, ils chercherent le saint Evesque, ils embrasserent l'unité de l'Eglise, ils reconnurent la majesté du vray Dieu, & se consacrerent à luy par le saint battesme. P.479.

[Voilà ce que S. Gregoire de Tours nous apprend de la vie de ce saint Prelat: & nous n'en pouvons guere dire autre chose, n'ayant point] 'la vie que quelques uns citent de luy, [a] & dont neanmoins ils ne raportent rien qui le regarde. Il est nommé entre ceux qui assisterent au Concile de Cologne le 12 de may 346, 'selon les actes que nous en avons;[b] & il y prononça qu'Euphrate ne pouvoit pas estre Evesque, puisqu'il nioit que J.C. fust Dieu. 'Son nom se trouve aussi entre les Prelats de France qui signerent le Concile de Sardique l'année suivante; mais le nom de son evesché n'y est pas. [On sçait aussi les difficultez qu'on fait contre le Concile de Cologne; & celle-ci n'est pas une des moindres, ce que nous allons dire ne nous permettant pas de croire qu'il fust Evesque dés l'an 346. "Nous avons au contraire des raisons assez fortes pour croire qu'il l'estoit dés l'an 374,] 'auquel son nom se trouve entre les Evesques qui composoient le Concile de Valence. [Il faut donc qu'il l'ait esté durant 44 ans au

Gall.chr.t.2.p. 28.14 a. a p.29.1. Conc B t.1.p. 70 2.d. b p.571.1.c. Ath.ap.2.p.768 d.

Note 2. Conc.t.2.p.906 b.

Sur.31.jul.p. 359. § 3. moins.] 'Car la vie de Saint Germain d'Auxerre porte que Saint Amateur peu de temps avant sa mort,[qui arriva le premier de may 418,] fut à Autun, où il fut receu fort honorablement par l'Evesque Simplice, homme d'une simplicité & d'une charité Boll.1.may,p. 58.d. extraordinaire, 'qui luy fit dedier selon une autre histoire, une chapelle de S. Symphorien, bastie assez long temps auparavant.

Florent,p 614. 'Les martyrologes attribuez à S. Jerome, avec ceux de Raban, Usuard, Notker, le faux Bede, & plusieurs autres, mettent la Gr.T.gl.C.c.74 p.472. feste de S. Simplice le 24 de juin. 'Il fut enterré comme S. Cassien dans le cimetiere d'Autun dont nous avons parlé. Evance ou Gall.chr.t.2.p. 29.1. Eminthe, ou Evulce, (car on luy donne tous ces noms,)'& Leonce qu'on fait Evesques d'Autun entre S Simplice & Euphrone, sont mis aussi au nombre des Saints, le premier le 12 de septembre dans l'appendix d'Usuard, & l'autre le premier de juillet par celui d'Adon.

LE PAPE ZOSIME.

ARTICLE PREMIER.

Commencement du Pape Zosime : Du Concile de Turin, qui fait Procule metropolitain de la seconde Narbonoise : Quel estoit cet Evesque.

L'AN DE JESUS CHRIST 417.

Thdrt.l.5 p 751. THEODORET dit que le Pape Innocent eut Boniface pour successeur. [Mais il est seul dans ce sentiment; & tout le monde demeure d'accord que Zosime succeda à Innocent, & preceda Boniface.]

Anast.c.4.p 24. 'Anastase dit que Zosime estoit Grec de nation, Nor h.P.l.1.c.11. p.70-72. fils d'un Abraham: 'Il fut elu & ordonné ["le dimanche] 18 de mars en l'an 417, six jours aprés la mort d'Innocent, ce qui est Note 1. Leo,t.1 p.413. particulierement fondé sur Pascasin Evesque de Lilybée,'qui dit par deux fois en l'an 443,qu'il y eut erreur en 417, en la feste de Pasque, sous le pontificat de Zosime,& qu'on la fit le 25 de mars,

417. au lieu qu'elle devoit estre le 22 d'avril, 'auquel on la fit à Constantinople. 'Il remarque que Dieu fit voir cette erreur en un village où les Fonts qui avoient accoutumé de se remplir miraculeusement à Pasque, ne se trouverent pleins que la nuit du 22 d'avril. 'Baronius raporte divers exemples de ces Fonts miraculeux. Chr. Alex. p. 718 Leo, p. 413. Bar. 417. §54-58.

[Comme l'histoire de Zosime nous obligera souvent à parler du Concile de Turin, il en faut faire ici l'histoire.] 'Ce Concile se tint dans l'eglise de Turin le 22 de septembre. [a] L'année n'en est pas marquée. Il est certain seulement que ce ne fut pas avant l'an 398 [Mais il y a bien de l'apparence que ce ne fut pas plus de quatre ou cinq ans aprés, comme nous le verrons dans la suite. On ne voit pas quels Evesques le composoient,] 'sinon que Procule de Marseille y estoit avec ceux de la seconde Narbonoise, [qui est la province d'Aix.] 'Simplice Evesque de Vienne, & l'Evesque d'Arles [dont on ignore le nom,] y estoient aussi.[b] Il y avoit encore un Trifere, [qui n'est point marqué dans le Gallia Christiana,] '& des deputez des Evesques des Gaules qui ne communiquoient point, selon Binius, avec Felix [de Treves;] qui y communiquoient, comme lit le P. Sirmond [Ainsi il est difficile de croire qu'il n'y en eust eu en tout que] vingt, comme on le cite de quelques manuscrits. 'Ce Pere rejette la pensée d'Hincmar, qui a cru que c'estoit un Concile provincial des Gaules: & quoique divers Evesques de ce pays y aient assisté, il juge que c'estoit un Concile d'Evesques d'Italie, mais assemblé à la priere de ceux des provinces des Gaules, comme on le voit par le Concile mesme, pour regler diverses difficultez qui en troubloient alors la paix. 'Le Concile mesme reconnoist en effet qu'il avoit peu de connoissance de l'état des Gaules. 'Comme Turin dependoit alors de la metropole de Milan, 'ce fut apparemment l'Evesque de Milan S. Simplicien ou Venere qui le fit assembler à Turin, [pour estre plus proche des Gaules, soit de sa seule province, soit de tout le Vicariat dont il estoit[1] chef. Car comme la Cour residoit alors ordinairement à Milan, les Evesques de cette Eglise avoient un fort grand pouvoir.] Conc. t. 2. p. 1155 b. a p. 1810. b. p. 1155. c. d. p. 1156. b | Bosc. t. 3. p. 29. b Conc. p. 1155. c. p. 1157. c. e. p. 1810. b. p. 1155. b | 1810. a. p. 1155. e. Leo, t. 1. p. 586. n. p. 450.

'Le Concile de Turin traita premierement l'affaire de Procule Evesque de Marseille, qui quoiqu'il fust de la Viennoise, pretendoit neanmoins estre metropolitain de la seconde Narbonoise, representant que diverses Eglises de cette province avoient autrefois fait partie de celle de Marseille; & que c'estoit luy qui Conc. t. 2. p. 1155. c.

1. Nous n'osons pas l'en faire metropolitain, parcequ'il semble qu'Aquilée l'estoit d'une partie.

p.1156.a. avoit ordonné les [premiers] Evesques des autres; [de sorte] 'qu'ils
p.1155.d. estoient tous ses disciples. 'Ceux de cette province au contraire representoient qu'ils ne devoient pas avoir pour metropolitain
c. un Evesque d'une autre province. 'Le Concile qui vouloit conserver tout ensemble l'ordre des Canons, & la paix entre les
c. Eglises, 'crut que pour le faire en cette rencontre, il devoit ordonner [qu'aprés Procule la seconde Narbonoise auroit un metropolitain de la province mesme: & ç'a depuis esté celui d'Aix:] mais que tant que Procule vivroit, il auroit le droit de pere & de primat sur ceux qu'il pouvoit regarder comme ses enfans, c'est à dire sur ceux qui auroient esté ses disciples, ou dont les Eglises auroient esté tirées de la sienne.

d.e. 'Les Peres de ce Concile accordent cette grace pour le bien de la paix; non à la ville & à l'Eglise de Marseille, mais à la personne & au merite de Procule, [qui avoit tant travaillé pour l'Eglise, & pour former plusieurs disciples dignes d'estre Eves-
c|1156.a. ques.] 'Ils témoignent en effet un respect particulier pour luy, & luy donnent toujours le titre de Saint. 'La chronique de Tiro Prosper en parle sur la 15e année d'Honoré comme d'un Evesque fort celebre; [& personne ne doute que ce ne soit celui à qui
Hier.ep.4.p.48.d. S. Jerome renvoie Rustique "vers l'an 411.] Vous avez, luy dit-il, « V.S.Jerome § 131.
dans vos quartiers le saint & tres docte Evesque Procule, qui «
vous en dira plus de vive voix que je ne puis vous en écrire, & «
qui par ses instructions journalieres reglera vostre conduite. «

Amb.ac.Aq.t.5 p.180.K. 'Il assista l'an 381, "au Concile d'Aquilée, comme deputé des V.S. Ambroise § 23.
a Boll.16.jan.p. 19.§ 13. Evesques de la Narbonoise & de la Viennoise.[a] Il fit ce qu'il put [vers l'an 395,] pour attacher Saint Honorat à son Eglise: Il y employa les caresses, & mesme des larmes, ausquelles il estoit presque impossible de resister; & d'ailleurs S. Honorat eust esté bien aise de vivre en sa compagnie. Mais l'amour de la solitude
Conc t.2.p. 1560.a. l'empescha d'y consentir. 'Procule ordonna ["vers l'an 408,] le V.S.Augustin § 258.
b Prof.T. celebre Lazare Evesque d'Aix. [b] Ce fut par son consentement que vers l'an 409, on fit un examen fort celebre touchant un Evesque nommé Remede accusé d'adultere. [C'est apparem-
Conc.t.2.p.1156 c. ment le mesme que] 'Remi dont il est parlé dans le Concile de Turin, comme d'un Evesque qui estoit en possession de son Eglise. [Ainsi il faut dire qu'il fut absous. Mais je ne voy point par le Gallia Christiana d'où il peut avoir esté Evesque. Nous verrons
p.1570.b. "dans la suite] 'le traitement fascheux que le Pape Zosime fit à V. § 8,9.
Procule pour avoir voulu user du droit qu'il avoit receu du Concile de Turin, sous le pretexte qu'il avoit surpris le Concile assemblé pour d'autres affaires.

ART. II.

ARTICLE II.

Differend entre les Eglises de Vienne & d'Arles pour la metropole.

ZOSIME dit que ce fut Procule qui pour avoir un compagnon dans ses demandes injustes, porta Simplice de Vienne à disputer aussi [dans le Concile de Turin] le droit de metropolitain de la Viennoise, dû à l'Evesque d'Arles à cause que Saint Trophime d'Arles avoit presché le premier la foy dans ces provinces. [Cette raison que Patrucle d'Arles avoit suggerée à Zosime, estoit assurément bien foible, quand le fait eust esté aussi constant qu'il est douteux ou mesme faux. Car le droit des metropoles s'est toujours reglé par les provinces, selon le 4e Canon de Nicée : & à l'égard mesme des Eglises qui peuvent avoir receu l'Evangile d'une autre, on ne voit point que cela ait formé de jurisdiction particuliere. Le Concile de Turin qui peut y avoir eu quelque égard en faveur de Procule, le restreignit à sa personne, & voulut qu'aprés luy les choses revinssent dans l'ordre commun. Conc.t.2.p. 1570.b.c.

Pour ce qui regarde les Eglises d'Arles & de Vienne, soit que l'Evesque d'Arles se fust servi de son argument de S. Trophime, soit qu'on ne l'eust pas encore inventé,] il est visible que le Concile de Turin n'y eut point d'égard. Car il voulut seulement qu'on examinast laquelle des deux villes estoit metropole [pour le civil. Et en ce point on peut juger que l'Evesque de Vienne avoit l'avantage : Car toutes les Notices qui sont dans Du Chesne & dans le Ptolemée de Bertius, mettent Vienne pour la metropole, & Arles au rang des simples villes.] Il n'y a que la derniere de Du Chesne, posterieure au moins à Gontran, laquelle aprés avoir mis Vienne à la teste de sa province avec la qualité de metropole, met Arles entre la 12e des citez, & ajoute qu'on l'appelloit alors metropole. On remarque que Ptolomée, Pomponius Mela, Pline, & Strabon, appellent Vienne la metropole des Allobroges. Eusebe l'appelle aussi l'une des plus illustres metropoles des Gaules : & il le dit en parlant des Martyrs qui souffrirent sous Marc Aurele. En effet c'estoit Vienne & non Arles qui donnoit le nom à la province selon Zosime mesme :] Car il l'appelle partout la Viennoise. [Et c'est]a une preuve indubitable que Vienne estoit l'ancienne metropole de toute cette province. p.1576.b. DuCh.t.1.p.15.1. Aus.d.p.207.1. Eus.l.5.c.1.p.154.c. Conc.t.2.p.1570.b. a p.1810.d.

Gr T.h.Fr.l.1. c.30.p.23. Pour ce qui est mesme de l'antiquité des Eglises,]Saint Gregoire de Tours ne met S. Trophime, qui estoit le premier Evesque d'Arles, que du temps de Dece[en l'an 250,"& il n'y a point de preuve qu'il soit plus ancien,]'au lieu que l'Eglise de Vienne estoit illustre dés l'an 177,auquel elle écrivit avec celle de Lion aux Fideles de l'Asie: [de sorte que supposé mesme qu'elle n'eust point alors d'autre Evesque que celui de Lion,comme quelques uns le pretendent, il est au moins tres probable qu'elle en eut assez peu aprés. On ne peut donc accuser Simplice de Vienne d'usurpation, lorsqu'il a demandé un droit qui appartenoit si legitimement à son Eglise, ni presumer qu'il y ait esté poussé par autre chose que par la justice de sa cause, & sans doute mesme par la possession. V.S Denys de Paris § 2. Eus.l.5,c,1.p. 154.c.

Mais ce qui faisoit de la difficulté dans cette affaire, c'est que les Empereurs avoient accordé à Arles le titre de metropole,] 'qui luy est donné par Honoré l'an 418. [Ce n'estoit apparemment qu'un titre d'honneur, comme les Empereurs d'Orient l'ont donné à Nicée, à Calcedoine, & à plusieurs autres villes: Car on ne trouve point par les Notices, que la province où sont Vienne & Arles ait jamais esté divisée en deux: & on ne peut pas presumer qu'on ait osté à Vienne le titre de metropole qui luy est conservé par toutes les Notices. Ce seroit peut-estre une chose sans exemple. Mais on voit par le Concile de Calcedoine, que la qualité de metropole honoraire suffisoit à des Evesques ambitieux & puissans, pour vouloir s'attribuer le droit de Metropolitains sur une partie de leur province. Et cette qualité estoit soutenuë dans la ville d'Arles ['par les richesses que la commodité du trafic y apportoit, comme on le voit dans Ausone, qui l'appelle la petite Rome des Gaules. 'On pretend que Constantin avoit fort favorisé cette ville; qu'il luy avoit fait porter son nom; & que les Empereurs Valentinien & Honoré l'ont appellée la mere de toutes les Gaules. DuCh.t.1.p 83. b. Aus.p.204. Leo,t.1.p.539.§ 3.

Du Ch.p.83.e. Cod.Th.t.6.p. 377.2. 'Ce qui estoit encore plus considerable, c'est que Petrone estant Prefet du Pretoire[aprés l'an 397,]auquel il estoit encore Vicaire d'Espagne, ["& apparemment entre l'an 401 & 407,] 'ordonna que l'on y tiendroit depuis le 13 d'aoust jusqu'au 13 de septembre,l'assemblée des sept provinces des Gaules qui comprenoient la seconde & la troisieme Aquitaine, 'avec la premiere & les cinq provinces de l'ancienne Narbonoise, hors celle des Alpes greques qu'on en retrancha, comme nous l'apprenons d'une Notice,c'est à dire de la Viennoise,la premiere & seconde V. Honoré note 2. Du Ch.p.83.e. p.5.6.

Narbonoise, & les Alpes Maritimes qui est la province d'Embrun. 'Le Pape Calixte II. voulut soumettre en l'an 1120 ces sept provinces à l'Archevesque de Vienne. Pagi,400. § 13.

'Cet ordre de Petrone ne fut pas toujours observé. Mais l'an 418 le Patrice [Constance] dont Patrocle d'Arles estoit ami particulier, en obtint la connoissance 'de l'Empereur Honoré, datée du 17 d'avril 418, & receuë à Arles le 23 de may suivant. 'Elle est adressée à Agricole alors Prefet des Gaules [qui fut Consul en l'an 421.] DuCh.p.83.84. p 103.b. p 83.84. p.83.2.

'Papire Masson la raporte toute entiere sans dire neanmoins d'où il l'a tirée; [mais je ne pense pas que personne doute qu'elle ne soit tres legitime.] 'Il paroist qu'elle est celebre, & Hincmar la cite. ᵃ La ville d'Arles y est appellée Constantine, [mais d'une maniere qui donne lieu de craindre qu'il n'y ait quelque faute en cet endroit. p.84.85. Gall.chr.t.1.p. 28.1.d. a DuCh.p.83.b.

'Honoré y ordonne que les Prefets du Pretoire se trouveront à l'assemblée autant que les affaires publiques le pourront permettre; [ce qui les engageoit en quelque sorte à faire leur residence ordinaire en cette ville: Et ils pouvoient bien l'avoir déja fait, depuis que l'inondation des barbares en l'an 407, les eut obligé d'abandonner Treves.] 'Les Evesques de la province de Vienne disent en effet que depuis Valentinien & Honoré, les Prefets & les autres magistrats demeuroient à Arles, & que c'est là que ceux qui prenoient le Consulat dans les Gaules, en faisoient la ceremonie. [Cette presence des premiers officiers de l'Empire donnoit une grande autorité à l'Evesque d'Arles: Mais il n'avoit pas encore apparemment cet avantage, lorsque son different avec l'Evesque de Vienne fut porté au Concile de Turin. b. Leo,t.1.p.539. 3.

Il semble que l'Evesque de Vienne pouvoit alleguer pour luy] 'le Concile de Valence en l'an 374, dans les souscriptions duquel Florent d'Arles est nommé le premier. ᵃOn allegue pour Arles les exemples de Marin & de Saturnin Evesques de cette Eglise. 'Et il est vray que Marin est nommé à la teste du premier Concile d'Arles en l'an 314, ᵇquoique Saint Ver Evesque de Vienne y fust present. 'Je ne sçay neanmoins si c'est une preuve qu'il se pretendist metropolitain. ᶜ Peut-estre qu'alors il n'y avoit pas encore grande subordination entre les Evesques des Gaules, comme le reconnoissoient ceux qui sont les plus favorables à l'Eglise d'Arles, [& que Marin se trouva estre le plus ancien dans le Concile. Il est visible au moins par le choix que Constantin fit de luy pour juger l'affaire des Donatistes, que sa personne estoit fort considerée Conc.t.2.p 906. a Leo,n,p.448. Conc.t.1.p. 1425.c. b c|1429.e. Marc.conc l 5. c.10. § 6.p.90. c Leo,t.2.p 947.

dans les Gaules. Ainsi le Concile se tenant dans son diocese, on peut luy avoir deferé l'honneur d'y presider, quoiqu'il ne pretendist point de jurisdiction sur l'Evesque, ni sur la province de Vienne On voit qu'Osius presidoit aux Conciles,& en est appellé le pere, sans qu'on en puisse rendre de raison bien certaine que la consideration de sa personne, & l'estime qu'en faisoient les Empereurs mesmes.] 'S. Phebade d'Agen paroist avoir presidé au Concile de Valence en l'an 374,[si Florent de Vienne n'y presida pas,] '& encore à celui de Saragoce vers l'an 380, en presence mesme de S. Delphin de Bordeaux son metropolitain.

Conc.t.2.p.904 d. p.1030.d.

Leo,n.p.448. 'On pretend que Saturnin d'Arles presida au Concile d'Arles en l'an 353,& à celui de Beziers en l'an 356 [Je ne trouve pas seulement de preuves qu'il ait assisté au Concile d'Arles. Pour celui de Beziers, je croy bien qu'il y presidoit, ou au moins qu'il y dominoit,] 'puisqu'il est dit qu'il avoit condanné Saint Hilaire.[Mais il est aisé de voir que cet Evesque appuyé de tout le credit de Constance & de la faction Arienne, pouvoit entreprendre bien des choses sans autre fondement, sinon que Constance le vouloit. Au moins on ne pretendra pas que l'Eglise d'Arles eust jurisdiction sur l'Aquitaine dont estoit S. Hilaire.]

Hil in Aux.p. 122.1.c.

Conc.t.2.p.822. d. 'Le Concile de Paris en condannant Saturnin, marque en general ses anciens crimes:[ce qui peut aussi-bien comprendre d'avoir presidé au Concile de Beziers, comme d'y avoir condanné S. Hilaire.]

ARTICLE III.

Reglement du Concile de Turin touchant Vienne & Arles; & sur quelques autres points: De S. Simplice de Vienne.

Conc.t.2 p. 1156.b.c.

'COMME donc les Evesques de Vienne & d'Arles pretendoient tous deux devoir avoir la primauté[& la jurisdiction [dans la Viennoise, le Concile ordonna que celui des deux qui prouveroit que sa ville estoit la metropole ["selon l'Etat civil,]auroit l'honneur de la primacie dans toute la province, en ordonneroit les Evesques, & en visiteroit les Eglises; que pour faire les choses avec plus de charité & plus de paix, chacun d'eux visiteroit[& gouverneroit] les Eglises qui seroient plus proches de luy: [ce que le Concile ajouta apparemment, parcequ'il craignoit qu'il n'y eust de la difficulté à juger laquelle des deux villes devoit plutost passer pour metropole.] 'Il remet cela au choix Note 2.

b.

des deux Evesques, [& ne marque point s'ils l'avoient accepté ou refusé, sans doute parcequ'ils voulurent prendre du temps pour voir eux mesmes à quoy ils se resoudroient.] 'Car nous ne voyons pas moyen de douter qu'ils ne fussent presens au Concile. b|Bosc.t.3.p.20.
'Si la lettre de Zosime à Simplice de Vienne est veritable, il paroist qu'on suivit ce que ces sages Prelats, comme parle cette lettre, avoient jugé le meilleur, & que les Evesques d'Arles & de Vienne partagerent la province entre eux. [C'est l'ordre qui subsiste encore aujourd'hui, quoique Patrocle d'Arles ait employé l'autorité de Zosime pour le troubler. Bosc p.29.

On ne sçait point quel estoit l'Evesque d'Arles qui assista au Concile de Turin. Ce pouvoit estre Sabin ou] 'Sapin, qui est marqué dans les diptyques de cette Eglise avant Heros. 'Car celui-ci ne paroist avoir esté fait Evesque qu'en 407 au plustost. 'Qelques uns semblent croire que Constance qui avoit assisté au Concile d'Aquilée en l'an 381, se trouva aussi à celui de Turin en qualité d'Evesque d'Arles. 'Mais ce Constance est appellé Evesque d'Orange dans le Concile d'Aquilée. [Personne ne peut douter aprés l'autorité de Zosime,] 'que Simplice ne fust alors Evesque de Vienne, & que ce ne soit luy qui a demandé au Concile de Turin le droit d'ordonner les Evesques de la Viennoise. Quoique Zosime parle sur cela contre luy avec beaucoup de vehemence,[cela n'empesche pas] 'que S. Paulin ne le mette [vers l'an 408,]entre les plus illustres & les plus saints Evesques de son temps. ["On peut douter raisonnablement que ce ne soit le mesme que Simplice dont l'Eglise de Vienne honore la memoire l'onzieme de fevrier,] '& qui en effet est quelquefois appellé Simplice. ᵃ Adon qualifie ce Simplice un homme d'une admirable sainteté. ᵇ On pretend qu'il a achevé une eglise de S. Pierre qu'on voit encore, laquelle avoit esté commencée par ["S. Lupicin]son predecesseur. Divers martyrologes en parlent. 'L'Eglise de Coire dans les Grisons en fait aussi quelque solennité.'Il paroist que S. Simplice vivoit encore en l'an 417.

Anal.t.3.p.432. Bar.417.§21. Gall.chr.t.1.p.33.2.d. Amb.ac.aq.t.5.p.180.k. Conc.t.2.p.1570 b.c. Gr.T.h.Fr.l.2.c 13 p.69. V. S.Irenée note 3. Ferr.11 feb.p.74| Boll.3.feb.p.354.a. ᵃ Ado,an 279.p.133. ᵇ Boll.11.feb.p.511. Ibid. Ferr.ibid.p.79. Conc.t.2.p.1570.b.c.

[Avant que de quitter ce qui regarde les Eglises d'Arles & de Vienne, nous croyons devoir remarquer ici] 'que les diptyques de la premiere mettent dix Evesques entre Marin[qui vivoit en l'an 314, & Sabin que nous croyons avoir assisté au Concile de Turin, c'est à dire en l'espace de 80 ans: Et il y faut encore ajouter Saturnin qui n'y est point, ayant sans doute esté effacé parceque c'estoit un Arien.]M.rs de S.te Marthe y ajoutent encore Valentin; mais sur la seule autorité du pretendu Concile de Anal.t.3.p.432. Gall.chr.t.1.p.33.1.e.

Anal.p.432. Cologne. 'De ces dix Evesques il y en a six aprés S. Concorde [qui assista en l'an 374 au Concile de Valence, 25 ans avant celui de Turin. Ce qui est encore de surprenant, c'est] qu'entre ces six on trouve les noms d'Ambroise, d'Augustin, de Jerome, & encore celui de Martin, quoiqu'on trouve déja un Martin successeur de Gall.chr.p.32.33. Marin. 'M.rs de S.te Marthe en mettent quelques uns sur l'autorité de Saxius, qu'ils meprisent fort; [& ils en omettent d'autres, particulierement ces noms si illustres en ce temps là que l'Eglise Conc.t.5.p.495.d. d'Arles avoit mis par honneur dans ses diptyques.] 'Car nous voyons qu'à Mopsueste en Cilicie on avoit osté des diptyques le nom de Theodore, & on avoit mis à sa place S Cyrille d'Ale- Anal.p.432. xandrie. 'Il est vray que Jerome est qualifié Evesque: mais il est écrit d'une maniere fort barbare, & ajouté par une main diffe- *Geronymi.* rente de celle qui a écrit la plus ancienne partie de ces diptyques, p.433. aGall chr.p.45. 'quoique cette premiere main aille jusques à Rostain, [a] qui n'est mort qu'en l'an 913.

Conc.t.2.p.1156.c.d. 'Le Concile de Turin jugea encore l'affaire des Evesques Octave, Ursion, Remi, & Trifere, accusez d'avoir commis diverses fautes dans les ordinations, de quoy ils s'excusoient sur ce qu'on ne les en avoit pas avertis auparavant. Le Concile eut égard à leur excuses & leur pardonna le passé: mais il arresta que quiconque violeroit à l'avenir les anciens decrets de l'Eglise, perdroit le droit d'ordonner, & d'avoir voix dans les Conciles; & que ceux qu'ils auroient ordonnez contre l'ordre des Canons, p.1811.2. seroient privez du sacerdoce. 'Le P. Sirmond croit que ces quatre t.3.p.1285.d.e. Evesques pouvoient estre de la seconde Narbonoise. 'Le Concile de Riés en l'an 439, ordonna que ce Canon tres salutaire du Concile tenu peu auparavant à Turin, seroit executé à l'égard des deux Evesques qui avoient entrepris d'en ordonner un à Embrun.

t.2.p.1157.d. 'Le Concile de Turin défendit aussi de recevoir ni les Clercs d'un autre Evesque, ni ceux qu'il auroit excommuniez, d'elever à un degré plus eminent ceux qui auroient eu des enfans estant ministres de l'Eglise, ou qui auroient esté ordonnez "d'une ma- *contra interdictum.* t.3.p.1450.c. niere irreguliere. 'Le Concile d'Orange en l'an 441, ordonna qu'à l'égard des Clercs qui n'avoient pas vécu dans la continence avec leurs propres femmes, on observera le decret du t.2.p.1157.a.b. Synode de Turin: mais que ceux qui n'y vivroient pas à l'avenir seroient deposez. 'Celui de Turin confirma la sentence que Trifere avoit prononcée contre Exuperance Prestre qui l'avoit a|1156.e. outragé, '& contre Pallade laïque qui avoit calomnié le Prestre

Spanus; voulant que luy seul pust leur faire grace; ce qu'il marque mesme comme une indulgence.

'Les Evesques des Gaules de la communion de Felix, avoient envoyé à ce Concile, comme nous avons dit, quelques deputez pour demander à estre receus à la communion de l'Eglise Catholique. 'Bollandus ne veut pas que ce soit Felix de Treves ordonné en l'an 386 par les Ithaciens [Mais il n'a aucune [1] raison considerable pour empescher de le croire, & tout y porte.] 'Aussi non seulement le P. Sirmond le croit, & Baronius avec luy; [a]mais Browerus mesme qui fait l'histoire de la ville Treves, ne fait pas difficulté de le reconnoistre.[b]On voit que ni S. Ambroise, ni le Pape, ni les Evesques du Concile ne communiquoient point avec ce Felix. Le Pape [Sirice] & S. Ambroise avoient écrit que ceux qui voudroient se separer de sa communion, seroient receus dans celle de l'Eglise. Le Concile fit lire ces lettres en presence des deputez, & conclut qu'il falloit suivre la mesme conduite. ["On croit que Felix aima mieux renoncer à l'episcopat, que de voir plus longtemps l'Eglise des Gaules divisée à cause de luy; & que par cette action d'humilité & de paix, il merita les honneurs qu'on luy rend encore comme à un Saint.]

b. | Boll. 26. mars, p. 622.b. | Conc. t. 2 p. 1811. | b|Bar. 397. § 52. | a Trev. an. p. 270 | b Conc. t. 2. p. 1157.c. | V. les Priscillianistes § 12.

ARTICLE IV.

De S. Brice Evesque de Tours: Ses fautes, & son changement de vie.

[VOILA ce que le Concile de Turin nous apprend dans la lettre que nous en avons encore,] 'adressée aux Evesques des Gaules & à ceux des cinq provinces,[c] qu'on croit estre "celles qui composoient la Gaule Narbonoise, ainsi divisée l'an 371,[d] & soumise à un Vicaire particulier; [ce qui fait souvent distinguer ces cinq provinces du reste des Gaules. On osta depuis ce Vicaire,]'puisque la Notice de l'Empire n'en marque qu'un seul pour toutes les dixsept provinces des Gaules, & elles ne laisserent pas neanmoins depuis ce temps là d'avoir des officiers particuliers, soit publics soit du domaine.

Conc. t. 2. p. 1155 b. | V. Honore note 11. | c Blond. p. 703. 704. | d p. 706. | Notit. c. 48. p. 94.

[Le Concile ne parle point dans cette lettre] 'de l'affaire de S. Brice, qui y fut neanmoins traitée, comme Zosime nous en assure [Peutestre qu'on n'en parla qu'aprés que la lettre du Con-

Conc. t. 2. p. 1569. a.

1. 'Sa raison est que la vie de S. Felix porte qu'il quitta l'episcopat au bout de douze ans, & qu'il mourut quelque temps aprés.[Mais tout cela peut estre, si le Concile de Turin s'est tenu en l'an 398. Et aprés tout, cette vie écrite au plustost à la fin du IX. siecle, n'est pas une piece qui puisse faire une autorité tant soit peu considerable.] Boll. 26. mars, p. 624. § 9.

cile fut signée & envoyée; ou qu'on en écrivit une lettre particuliere à la province de Tours. Quoy qu'il en soit, voici ce que nous trouvons de l'histoire de ce Saint.]

Gr.T.h.l.10.c. 31.p 592. a Sulp dial.3.c. 20.p.327. Gr.T.h l.2.c.1. p.39. b p 40|Sulp.p. 328. c Sulp.p.327.

'Il estoit de Tours, [a]d'une naissance qui ne luy donna aucun bien. Il fut instruit dés ses premieres années par Saint Martin dans son monastere [de Marmoutier,]de la maniere la plus sainte [qu'on se puisse imaginer.]S. Martin l'eleva ensuite au diaconat, [b]& mesme enfin à la prestrise. [c] Mais il abusa extremement de tant de graces, qui ne firent que l'enfler d'orgueil, & luy donner la vanité d'oser pretendre estre plus saint que S. Martin mesme.

Gr.T.p.40. Sul p.p 327.

'Il conserva avec soin la chasteté de son corps; mais il soüilla celle de son ame par l'orgueil [& par l'avarice.]'Quoiqu'il n'eust jamais rien eu avant que d'estre elevé à la clericature, il trouva depuis le moyen d'acheter des chevaux, des esclaves, & d'autres choses encore plus contraires à l'honneur & à la sainteté de sa profession.

Gr.T.p.39.40| Bern.de Mart.§ 14.p.1054.1.a.b.

'N'estant encore que Diacre, il traita Saint Martin de fou & d'insensé, en luy envoyant un homme qui le cherchoit pour luy demander un miracle: & quand le Saint, aprés avoir fait le miracle que cet homme demandoit, reprocha à Brice [avec sa douceur ordinaire]la maniere dont il avoit parlé de luy, & qu'il avoit apprise par une lumiere prophetique; il s'en excusa par un mensonge: Saint Martin l'en convainquit, & neanmoins ne laissa pas de luy dire qu'il avoit obtenu de Dieu qu'il fust son successeur. Car il l'avoit choisi pour cela entre tous ses disciples, [par un mouvement tres extraordinaire de l'Esprit de Dieu,] qu'il souffriroit beaucoup durant son episcopat: & Brice traita encore cela de folie. [Mais comme Dieu avoit aussi sans doute

Gr.T.p.40.

revelé sa sainteté future à S. Martin,]'il l'eleva du diaconat à la prestrise; ce qui ne changea point encore cet esprit farouche & &c.

Sulp.p.327.28.

superbe.'Sulpice Severe en raporte "un emportement tout à fait extraordinaire, & où il parut manifestement agité par les demons, mais il en fut delivré par la douceur & par les prieres de S. Martin mesme, qu'il venoit de traiter avec les dernieres indi-

p.328.

gnitez, à cause qu'il l'avoit repris de sa mauvaise conduite. 'On fit encore depuis de grandes plaintes de luy au Saint, qui ne put neanmoins jamais se resoudre à le deposer de la prestrise, de-

Bern.p.1054.b.

peur qu'il ne semblast se venger luy mesme. 'Ainsi "il le rendit Saint par sa foy & par sa douceur,& lorsqu'il fut mort [le 11 de novembre 397, comme nous croyons,]Brice fut choisi pour luy succeder au bout de 20 jours[c'est à dire environ le premier de decembre] Note 3.

417. decembre,] 'par le consentement des habitans de la ville,[mais non apparemment par le choix des disciples de Saint Martin.] Depuis qu'il eut esté établi Evesque, sa principale occupation fut la priere, [& les respects tout particuliers que luy rend aujourd'hui l'Eglise de France, dans la quelle sa veneration est tres celebre, nous obligent de croire qu'il effaça sa premiere vie par une conduite toute contraire. Il satisfit encore à la maniere dont il avoit traité S. Martin,] 'en bastissant une petite eglise sur son tombeau ; [ce qu'il peut bien n'avoir fait que dans ses dernieres années.]

Gr.T.h.Fr.l.2.c.1 p.40.

p.592.

ARTICLE V.

S. Brice absous par le Concile de Turin, est depuis accusé de crime, chassé de Tours, & rétabli.

[DIEU voulut purifier S.Brice en ce monde,comme David, d'une maniere encore plus efficace, par les souffrances & les persecutions que S.Martin luy avoit predites.] 'S. Gregoire de Tours ne marque point qu'il ait rien souffert avant la 33e année de son episcopat.'Mais le Pape Zosime assure que [long-temps auparavant] il avoit esté accusé devant divers Conciles par Lazare depuis Evesque d'Aix, & particulierement devant le Concile de Turin, ' mais qu'il fut toujours declaré innocent, & que Lazare reconnu pour un accusateur diabolique, fut condanné comme calomniateur par Procule, & par les autres Evesques du Concile de Turin. [Il faut necessairement qu'il y ait quelque chose de vray en cela, quoique d'ailleurs Zosime 'paroisse trop prevenu contre Lazare pour s'en raporter entierement à luy : & si Lazare eust esté si maltraité par Procule & par les Conciles, Procule ne l'eust sans doute ni voulu ni pu faire Evesque d'Aix,] 'comme Zosime assure qu'il fit au bout de quelques années.

Gr.T l.2.c.1.p.40|l.10.c.31.p.592. Conc.t.2.p.1561 d. d|1569.a. V. S. Augustin § 258. Ibid.

'Zosime joint quelquefois Heros [d'Arles disciple de S.Martin;] à Lazare, comme le compagnon des persecutions qu'il faisoit aux Evesques: [& la maniere si forte dont Saint Sulpice Severe décrit dans ses dialogues les fautes de la jeunesse de Brice, en le nommant, & sans dire qu'il se fust corrigé depuis, donne lieu de croire que les disciples de Saint Martin ne luy estoient pas alors fort favorables. Au contraire Paulin qui mit en vers les écrits de S. Sulpice 30 ou 40 ans aprés la mort de S. Brice, a omis cet endroit, ne voulant pas sans doute faire tort à la memoire de ce

p.1561.c.

Prelat, qui avoit effacé ses premieres fautes par une vie sainte, digne d'un disciple & d'un successeur de S. Martin. S. Sulpice écrivoit "ses dialogues en l'an 405; & ainsi il y a quelque apparence que S. Brice estoit encore alors dans la persecution; puisqu'apparemment S. Sulpice auroit parlé plus respectueusement d'un Evesque qui auroit esté justifié & reconnu innocent par divers Conciles.] V. son titre 18.

Gr.T.h.Fr.l.2. c.1.p.40.41. 'Il y avoit 33 ans que S. Brice estoit Evesque, lorsque son peuple se souleva contre luy [en 430,] l'accusant d'avoir violé la chasteté & en luy mesme & en une fille consacrée à J C. Dieu fit deux miracles pour justifier son innocence, & permit neanmoins qu'il succombast tellement à la calomnie, qu'il fut contraint de sortir de Tours, & de voir établir un Justinien Evesque au lieu de luy. p.41. 'Il se retira à Rome auprés du Pape [Celestin,] & luy representa sa persecution d'une maniere [que le Pape jugea sans doute le devoir recevoir comme un Evesque innocent,] puisque S. Brice p.41 42. celebra souvent la Messe dans le temps qu'il fut à Rome. 'Il y passa sept ans, durant lesquels il effaça [de plus en plus] par ses larmes les fautes qu'il avoit faites contre S. Martin. Et il reconnoissoit devant les autres, que ce qu'il souffroit en estoit une punition tres juste.

p.41. 'Justinien alla en Italie aprés luy pour défendre son intrusion: & il y mourut avant que d'avoir pu passer Verceil; mais ceux de Tours mirent un Armence en sa place.

p.592. 'Enfin au bout de sept ans le Pape [Sixte III,] qui estoit pleinement assuré de l'innocence de S. Brice, le renvoya à Tours [en p.42|Not.G.p.264. 437,] avec des lettres pour son rétablissement. 'Lorsqu'il arriva pour coucher à Laudiac, qu'on croit estre Mont-Louis, à "deux 6. milles. grandes lieuës de Tours, Armence fut pris d'une fievre qui l'emporta au milieu de la nuit. Dieu le revela à Saint Brice, qui partit pour aller enterrer, disoit-il, son frere l'Evesque de Tours, & en mesme temps qu'il entroit dans Tours par une porte, on emportoit par l'autre le corps d'Armence au tombeau. Ainsi il recouvra [sans peine] sa dignité, dont il jouit encore sept ans sans aucun trouble.

Gr.T.p.42. a p.592. 'Il mourut [l'an 444,] aprés 47 ans d'episcopat, a& fut enterré dans la chapelle qu'il avoit fait bastir sur le tombeau de Saint Martin. On dit qu'il à établi des eglises à Chinon, & "en divers &c. autres bourgs de son diocese.] L'Eglise fait aujourd'hui sa feste le 13 de novembre, auquel elle est marquée dans Bede, Usuard, p.594. Adon, sans parler des autres:] '& elle se celebroit à Tours dans

l'eglise de S. Martin dés le temps de S. Perpetue, [c'est à dire 20 ou 30 ans seulement aprés sa mort.] 'S. Gregoire ne conte point Justinien & Armence dans la liste qu'il fait des Evesques de Tours à la fin de son histoire de France. [Neanmoins il les y conte en d'autres endroits,] 'lorsqu'il met Saint Perpetue pour le cinquieme Evesque depuis S. Martin, '& pour le settieme.[a] Saint Sidoine conte mesme Perpetue pour le sixieme, [en y comprenant S. Martin.]

P.592. l.2.c.14.p 70. c.26.p.81. a Sid.l.4.ep.18. p.114.

'Il est certain par ce que nous venons de remarquer de Saint Brice, que le Concile de Turin n'a esté tenu qu'aprés la mort de Saint Martin. "laquelle on ne peut mettre avant le mois de novembré 397. Et ainsi le Concile de Turin ayant esté tenu le 22 de septembre, ce ne peut pas avoir esté avant 398. 'Ce n'a pas aussi esté plustard, si ç'a esté du vivant de Sirice, comme le veut Binius, '& si Felix de Treves n'a esté que douze ans Evesque comme le porte sa vie. Mais "ces deux raisons n'arresteront pas ceux qui croiront ne devoir mettre la mort de S. Martin qu'en [400 & 401.] 'Ce qui est certain, c'est que ç'a esté plusieurs années avant l'ordination de Lazare, qui se fit sous le tyran [Constantin,] "vers l'an 408.

Conc.t.2.p.1810 b. V. S.Martin note 12. p.1158 2.b. Boll 26.mars,p.624 § 9. Note 4. Conc t.2.p.1561.d. V. S. Augustin § 258.

ARTICLE VI.

Zosime condanne les Pelagiens; est surpris par Patrocle; ne veut recevoir que par luy aucun Ecclesiastique des Gaules.

[L'Heresie de Pelage commençoit à faire beaucoup de bruit dans l'Eglise, lorsque Zosime succeda à Innocent. Cet ennemi de la grace avoit esté deferé devant les Evesques de Palestine par Heros d'Arles & Lazare d'Aix, mais il sçeut si bien deguiser une partie de ses erreurs, & desavouer les autres, que le Concile de Diospolis le declara Catholique sur la fin de l'an 415. Sur cela les Evesques d'Afrique ayant écrit l'an 416, à Innocent, il condanna en l'an 417 les erreurs de Pelage & de Celeste, & mesme leurs personnes, ne leur laissant esperer que la grace de la penitence en cas qu'ils se corrigeassent. Cela obligea Pelage d'écrire au Pape Innocent pour tascher de se justifier, & Prayle Evesque de Jerusalem luy écrivit de mesme en faveur de Pelage. Ces lettres n'arriverent à Rome que vers la fin de septembre; & ainsi elles furent renduës à Zosime. Celeste estoit venu luy mesme à Rome quelque temps auparavant.

Zosime se laissa un peu eblouir par les paroles de l'un & par les écrits de l'autre,& il écrivit aux Evesques d'Afrique qu'il les recevroit à la communion, si dans deux mois on ne venoit les convaincre de l'heresie dont on les avoit accusez. La lettre touchant Pelage est du 21 de septembre 417, & Zosime avoit écrit quelque temps auparavant pour Celeste. Il se modera neanmoins aprés les premieres réponses des Evesques d'Afrique, comme on le voit par sa lettre du 22 de mars; & dés le mois d'avril suivant, ou fort peu aprés, il condanna solennellement Pelage & Celeste, & en écrivit à tous les Evesques une lettre dont il ne nous reste que quelques fragmens. Nous ne touchons ici toutes ces choses qu'en un mot, quoique ce soient les plus importantes du pontificat de Zosime,& nous les supposons mesme sans les prouver, parcequ'elles sont traitées amplement dans l'histoire de S. Augustin, avec le reste de ce qui regarde les Pelagiens.]

Du P.t.3 p 828 829. 'Il semble qu'une des choses qui contribua d'abord à rendre Zosime favorable à Pelage, fut la prevention qu'il avoit contre Conc.t.2.p. 1562.c.d. Heros & Lazare ses accusateurs, 'qu'il condanna mesme nommément sans les entendre: [& il s'estoit sans doute laissé preve- Prof.chr. nir contre eux par Patrocle,] 'qui avoit usurpé le siege d'Arles sur Heros. [Car ce Patrocle n'estoit pas pour faire scrupule d'inventer tout ce qui luy estoit avantageux,comme on le peut Prof.T p 51.a. juger par cette usurpation mesme. 'On voit encore qu'il avoit la Boll.16 jan.p. 22. § 28. temerité de faire un commerce infame du sacerdoce, '& de retenir les thresors que la pieté des Fideles offroit à l'Eglise [pour les pauvres, il avoit d'ailleurs beaucoup de credit & d'au- Prof.chr. torité.] 'Car il estoit ami & confident du Comte Constance[qui pouvoit tout alors dans l'Empire d'Occident. Et nous avons vu qu'il fit donner en l'an 418, une loy tres favorable à la ville Conc p.1816.d e d'Arles.] 'Le P. Sirmond croit que la consideration de Constance eut beaucoup de part à ce que fit Zosime pour elever cette Eglise, aussi-bien que les artifices de Patrocle.

p.1572.d|1573.b. 'Il est certain que Patrocle estoit à Rome vers le commence- Leo,ep.10 c.5.p 431. ment du pontificat de Zosime, '& que [ce] Pape luy accorda plusieurs choses que son Eglise n'avoit jamais eues, comme dit Saint Leon, de sorte que ses successeurs furent obligez de les re- Conc.p.1585.e| 1586 b. trancher; '& mesme en des termes fort rudes pour Patrocle qui a p.1507.d,e. vivoit encore. [C'est donc de luy sans doute que vient] a ce que dit Zosime, que toute la France a receu la foy par les ruisseaux d|1570.d.e. qui sont sortis de la source de l'Eglise d'Arles, '& que cette Eglise

avoit toujours eu le droit d'ordonner les Evesques de la Viennoise & des deux Narbonoises, 'ce que Saint Leon nie formellement, 'quoique Zosime dise que cela avoit esté verifié en sa presence par le temoignage de beaucoup d'Evesques. Leo,p.431. Conc.p.1571.a.

[Mais pour suivre l'ordre de l'histoire, Zosime ayant esté elu

Note 5. le 17 ou 18 de mars,]'écrivit dés le 22 suivant 'une letttre adressée p.1567.

Note 6. à ¹tous les Evesques des Gaules & des sept provinces, où il declare qu'il ne recevra aucun Evesque ou Ecclesiastique des Gaules, s'il n'apporte une lettre formée du Metropolitain d'Arles & que ceux qui violeront cette ordonnance, seront separez de sa communion.'Il dit que c'est ce qu'il a plu au siege Apostolique d'ordonner: [parceque les Canons n'assujettissoient point ainsi tous les Evesques des Gaules à un de leurs confreres,]'mais leur donnoient à tous le droit de communiquer avec les Evesques repandus dans toute la terre, par le commerce des lettres formées qui estoient les lettres de communion [que l'on donnoit à ceux qui voyageoient, pour les faire recevoir partout comme Catholiques:] & ce commerce estoit une des preuves de la vraie Eglise. 'Aussi il paroist que l'on témoigna estre surpris de ce que Zosime luy avoit donné ce privilege.'Il renouvella la mesme ordonnance le 29 de septembre en écrivant à Patrocle mesme. 'Il accorde, dit-il, ce privilege au merite particulier de Patrocle son saint frere: [ce qui montre combien il estoit prevenu par un Evesque indigne de sa confiance & de son estime.]'Aussi l'on croit qu'il ne le luy accorda que pour luy & non pour ses successeurs. c. Aug.ep.B.44.p.102.b|n.c. Conc.p.1573.1 p.1571.d.e. p.1567.c. DuP.t 3.p.826.

ARTICLE VII.

Il veut soûmettre trois provinces à Arles, & deposer deux Evesques de France.

'Dans la mesme lettre du 22ᵉ de mars, Zosime declare qu'il a ordonné que le Metropolitain d'Arles aura seul le droit de consacrer les Evesques dans la Viennoise & les deux Narbonoises, supposant, comme on a dit, que les Evesques de cette Eglise avoient toujours eu ce droit; '& reconnoissant neanmoins assez qu'elle n'en jouissoit pas alors. Conc.p.1567.c.

[Cette lettre contient encore trois autres articles, mais assez obscurs.] 'Le premier semble signifier que comme chaque Eglise se doit tenir dans ses bornes, il faut restituer à celle d'Arles les d.

1. *revocet* p.163, c. *usque in proximum tempus*, p.1571.a. Leo,n.p.909.1.

Sur.27.aug.p.293.§11. paroices [de Cithariste,] que Saint Cesaire visitoit comme estant
a Conc.p.1563.a p.1816.e. de son diocese, a & de Gargarie marquée dans une inscription,
comme un canton du territoire d'Arles. 'Pline l'ancien parle du
p.1567.d e. promontoire de Cithariste sur la coste de Marseille. 'Le second
article paroist ordonner que nonobstant cette regle generale,
l'Eglise d'Arles à cause du respect dû à l'apostolat de S. Trophime,
conservera les paroices qui sont mesme hors de son diocese, dans
le territoire de quelques autres villes que ce soit, si elle en est
en possession depuis long-temps: supposant toujours que c'est un
ancien privilege de cette ville. [Je ne sçay s'il n'entend point par
là tout ce qui auroit esté autrefois du territoire d'Arles, & que
les Empereurs en avoient demembré pour le soumettre a d'autres villes, ou mesme à d'autres provinces.] 'Par le troisieme article, l'Evesque d'Arles est établi juge des affaires qui naistront
en ces quartiers là, [c'est à dire apparemment dans les trois provinces qui luy sont attribuées,] si ces affaires ne sont pas assez
importantes pour estre renvoyées à Rome.

Conc.t.2.p.1568 e. 'Zosime autorisa donc encore le 22e d'octobre 417, les droits
p.1569.d. pretendus de la metropole d'Arles, par une lettre qu'il adressa à
tous les Evesques des Gaules, de l'Espagne, & de l'Afrique, '&
p.1568.d. qu'il envoya ce semble par toute la terre, 'à l'occasion des Evesques Urse & "Tuence. Zosime pretend qu'Urse avoit 'autrefois ou Turence
esté deposé [de la clericature] pour quelque crime, par un Evesque
e. qui n'avoit pas laissé de l'elever depuis à l'episcopat, 'sans
assembler les Evesques de la province, sans avoir l'autorité de
Patrocle metropolitain d'Arles, qui estoit, dit-il, necessaire pour
p.1569.b.c. ordonner un Evesque, '& sans observer mesme le jour de l'ordination, [c'est à dire apparemment le dimanche: auquel neanmoins on ne s'arrestoit pas toujours, puisque "Saint Martin fut V.S.Martin §3.
ordonné un mardi ou mécredi. Saint * Chrysostome le fut * V.son titre §40.
Pagi,67.§14.16. le vendredi 26 de fevrier en 398.] 'Et on assure que les Papes
mesmes avoient esté ordonnez jusques à ce temps-ci en toutes
Conc.p.1569.b. sortes de jours indifferemment. 'Zosime dit aussi qu'on avoit
etabli Urse Evesque dans des Eglises qui appartenoient à l'Evesque
a.b. d'Arles. 'Mais il allegue pour une grande nullité, que Lazare
Bar.417.§42. y avoit esté present, 'ce qui peut faire juger que cet Urse avoit
esté fait Evesque de la seconde Narbonoise, [où Patrocle pouvoit pretendre qu'il y avoit des paroices dependantes d'Arles,
DuP.t.3 p.828. suivant la lettre du 22 de mars.] 'Et on pretend en effet que Procule de Marseille l'avoit ordonné. [Mais Zosime n'eust pas
manqué ce semble de le dire, & d'en faire une nouvelle nullité,]

'Le P. Sirmond croit qu'Urſe & Tuence avoient eſté ordonnez Conc.p.1815.a
Eveſques l'un de Cithariſte, & l'autre de Gargaire. [Urſe avoit
apparemment eſté ordonné avant que Lazare euſt eſté obligé
de quitter l'Egliſe d'Aix en l'an 412.]

'Zoſime joint en toutes ces choſes Tuence à Urſe; 'mais il dit Conc p.880.p.
de plus, qu'il avoit autrefois eſté convaincu de ſuivre les erreurs 1568 1569.
de Priſcillien, & qu'il en avoit obtenu le pardon du ſaint Siege ap.1568.d|1569.c.
par une indulgence preſque ſans exemple. 'Il autoriſe ce qu'il dit p.1569.c.
contre ces deux Eveſques par les actes & les témoins qu'on en
avoit produits devant luy; '& il marque particulierement con- p.1568.d.
tre Urſe les écrits de ſa ville. 'Il dit meſme qu'on avoit produit p.1569.d.
pluſieurs ſentences renduës contre eux en divers pays par les
Eveſques; ce qui faiſant voir, dit-il, que c'eſtoient des coureurs,
l'obligea d'en écrire, non ſeulement dans l'Afrique, dans les
Gaules, & dans l'Eſpagne, mais meſme dans tous les pays où il
y avoit des Chrétiens, afin que l'on ne les receuſt nullepart à la
communion en quelque rang que ce fuſt, & qu'on les traitaſt
partout comme des membres corrompus & entierement ſepa-
rez de l'Egliſe par l'anatheme.

Nous voudrions que Zoſime nous euſt marqué s'ils avoient eſté entendus en ſa preſence, & confrontez à leurs accuſateurs, s'ils avoient au moins eſté citez, & s'ils avoient reconnu ſa juriſdiction, ou s'ils avoient allegué quelques raiſons pour la decliner. [Mais l'hiſtoire qui ſatisfait quelquefois noſtre curioſité,
nous apprend preſque auſſi ſouvent à la reprimer.] 'Blondel veut Blond.p.324.
que Tuence ſi maltraité par ce Pape, ſoit celui meſme que le
Pape Celeſtin appelle ſon frere en l'an 431. [Nous aurions peu
d'égard au ſentiment d'un ennemi de l'Egliſe Romaine,] 'ſi celui Conc.p 5168.d.
du Pere Sirmond n'y eſtoit conforme; & on l'a ſuivi dans la
derniere edition des Conciles. 'Le P. Gueſnay Jeſuite en demeu- Maſſan p.157.
re auſſi d'accord. 'Il eſt clair ce me ſemble que Celeſtin regar- Conc.t.2.p.1612.c.
doit ce Tuence comme un Eveſque des Gaules. [Ainſi il faut
dire qu'on n'eut point d'égard ni en France ni à Rome meſme,
ſoit à la ſentence que Zoſime avoit prononcée contre luy, ſoit
aux crimes qu'il luy avoit objectez.]

'L'edition de Binius joint à cette lettre de Zoſime datée du 22 t.2.B.p.880,2.b
d'octobre, la derniere moitié de celle du 22 de mars. [Et Zoſime c,d.
pourroit l'avoir fait pour autoriſer & publier dans toute l'Egliſe
le droit de metropolitain qu'il donne à l'Eveſque d'Arles.
Neanmoins ce droit eſt retranché dans l'edition du P. Sirmond
& dans les derniers Conciles.]

ARTICLE VIII.

Hilaire de Narbone, Procule de Marseille, & Saint Simplice, s'opposent à la nouvelle jurisdiction donnée à Arles.

[LE pouvoir que Zosime accordoit à Patrocle contre les Canons de Nicée, & le droit des autres Metropolitains, ne pouvoit manquer de troubler l'Eglise & de trouver de l'opposition.] 'Hilaire estoit alors Evesque de Narbone [metropole] de la premiere Narbonoise. *Ainsi il soûtenoit que c'estoit à luy à ordonner les Evesques de cette province, & il paroist qu'il avoit mesme esté autorisé dans ce droit par quelque rescrit du saint Siege. Il écrivit donc à Zosime pour le prier de luy conserver son droit, estant injuste qu'un Evesque ordonnast ceux d'une autre province : mais il semble qu'il avoit oublié de nier positivement la possession pretenduë de l'Eglise d'Arles Ainsi Zosime supposant que le droit de Patrocle estoit constamment autorisé par la coutume, 'répondit à Hilaire d'une maniere tres dure, jusques à le menacer mesme de l'excommunier. 'La lettre est datée [du 27 de septembre 417, selon Binius,] ou du 19 selon le P. Sirmond, que la derniere edition a suivi.

Conc.t.2.p. 1570.d. a c.

p.1571.a.b. b.

[Il paroist qu'Hilaire n'osa resister à l'autorité du Pape, appuyée de celle de Constance,] '& il souffrit que Patrocle ordonnast un Evesque à Lodeve dans sa province. [Mais Constance estant mort en l'an 421,] Boniface successeur de Zosime receut les plaintes que l'Eglise de Lodeve luy avoit faites conrre l'usurpation de Patrocle, 'écrivit à Hilaire le 9 fevrier de l'an 422, qu'il devoit user de son droit de metropolitain, & voulut qu'il reglast ce qui regardoit l'affaire de Lodeve comme il le jugeroit à propos, luy recommandant seulement de l'informer de ce qu'il auroit fait sur cela. [Il est peut-estre assez probable que Patrocle pour soutenir ses pretentions contre une lettre de Boniface, fit croire à Placidie qu'il y avoit des Evesques Pelagiens dans les Gaules, & se fit donner la commission de les sommer par la loy du 9 juillet 425, hors laquelle je ne pense pas qu'il soit jamais parlé d'Evesques Pelagiens en France. Procule de Marseille, dont le droit est moins favorable que celui d'Hilaire, n'estant fondé que sur le privilege accordé à sa personne par le Concile de Turin, se soûtint neanmoins avec plus de vigueur que luy.] 'Zosime examina sa cause, lorsque Patrocle estoit à Rome,

p.1555.

p.1571.a.b.

d.

417. Rome, [& apparemment dés le commencement de son pontificat,]& trouvant, dit-il, qu'il avoit commis beaucoup de fautes P.1570.a. dans les ordinations [tant par defaut de pouvoir,] ('car Zosime b. ne vouloit pas avoir égard au Concile de Turin, dont il trouvoit que le decret faisoit injure au siege Apostolique,) 'qu'à cause de p.1569.a. l'ordination de Lazare ; 'il le condanna deslors à ceder à Patro- p.1571.d. cle le droit de metropolitain [sur la seconde Narbonoise,] & il écrivit sur cela en divers endroits.

'Il paroist mesme qu'il ordonna à Procule de venir à Rome P.1570.b. dans un certain temps : mais Procule n'y vint point. 'Ainsi le 29 a. de septembre 417, Zosime écrivit une lettre à la Viennoise, une autre semblable à ceux de la seconde Narbonoise, où aprés avoir parlé avec beaucoup de vehemence contre Procule, & s'estre plaint de ce que Simplice de Vienne avoit disputé le droit de metropolitain à l'Evesque d'Arles ; il attribuë à ce dernier la jurisdiction sur les trois provinces, comme une chose tellement établie par les decrets des Peres & par les Canons, que l'autorité mesme de l'Eglise Romaine ne la pouvoit pas changer. 'Car l'antiquité, dit-il, est vivante parmi nous, & y est enracinée c. si profondément, que rien ne la peut ebranler, estant fondée sur la veneration que les Peres luy ont acquise.

'Le mesme jour il écrivit à Patrocle pour l'exhorter de se P.1571.d. mettre en possession du droit de metropolitain [de la seconde Narbonoise,]'que Procule avoit usurpé. Il luy recommande aussi c. &c. d'empescher que l'on n'elevast tout d'un coup'des laïques à l'episcopat ou à la prestrise, ou mesme au diaconat. [Il appuyoit en cela une regle certaine & importante de la discipline ; mais à laquelle on a fait quelquefois des exceptions qui ont esté tres avantageuses à l'Eglise.]'Ce qu'il dit dans cette lettre qu'il avoit d.p.1816.b. condanné Procule, nous porteroit à croire qu'il l'avoit déja deposé de l'episcopat. [Mais il y a plus d'apparence qu'il ne le fit que depuis, puisqu'il n'en parle point dans l'autre lettre écrite du mesme jour.]

'Nous avons dans la Bibliotheque de Fleuri une lettre qui Bosc.t.3.p.29. porte le nom de Zosime, datée du premier d'octobre 417, selon laquelle S. Simplice de Vienne ayant envoyé un deputé à ce Pape, & luy ayant écrit pour luy representer les droits de son Eglise, Zosime trouva qu'il avoit raison, & voulut que nonobstant ce qu'il avoit écrit en faveur de l'Evesque d'Arles, les choses demeurassent au mesme état où elles avoient esté mises par le Concile de Turin, jusqu'à ce que le saint Siege eust exa-

Bar.417.§51.ap. Blond.p.323. 324. miné l'affaire à fond. 'Baronius a receu cette lettre pour veritable. 'Blondel la suppose aussi pour bonne. [Et assurément on ne peut presque douter que l'Evesque de Vienne n'ait écrit pour la défense de sa cause. Il est mesme assez favorable pour l'honneur de Zosime, que s'estant laissé surprendre par Patrocle & par Pelage, il se soit corrigé sur l'un & sur l'autre point dés qu'on luy a fait voir la verité. Mais avec tout cela' cette lettre ne passe point pour authentique. Elle seroit moins suspecte si elle se trouvoit datée de l'année suivante.] NOTE 7.

ARTICLE IX.

Zosime entreprend de deposer Procule.

L'AN DE JESUS CHRIST 418.

Conc.p.1573.e.f. [VOILA ce que nous trouvons des lettres que Zosime écrivit en 417.] 'Celles de l'an 418 nous apprennent que d'un costé Procule ne laissa point d'ordonner des Evesques malgré la défense de Zosime, & que de l'autre Zosime l'avoit condanné & deposé de l'episcopat avant le 5 de mars,'& avoit commis Patrocle comme metropolitain pour s'opposer à luy,'pour prendre soin de l'Eglise de Marseille, & pour y faire ordonner un Evesque,'ce qui mit la division dans cette Eglise, & y causa de grands troubles.'Il écrivit sur cela une lettre [qui est perduë,& qui estoit apparemment adressée à l'Eglise de Marseille.]'Mais comme Procule ne se rendoit pas pour tout cela, & continuoit toujours à faire ses fonctions,'Zosime en écrivit le 5e de mars à Patrocle, pour l'exhorter à user contre luy avec vigueur de l'autorité qu'il luy avoit commise,'& pour declarer qu'il ne recevroit point ceux que Procule avoit ordonnez, ou sans les faire passer par les degrez inferieurs, ou depuis sa condannation.'Le mesme jour selon le Pere Sirmond, [ou celui de devant selon Binius,] Zosime écrivit aussi contre Procule, au Clergé, au Conseil & au peuple de Marseille, pour les porter à vouloir recevoir un autre Evesque de la main de Patrocle.

(Margin: a.b. | p.1574.a. | a|1573.e. | p.1574.a. | d.1573.d.e. | b.c. | c. | d|1574.)

[Voilà ce que nous trouvons des troubles qui arriverent sous Zosime dans l'Eglise de France,]'où Baronius & le P. Sirmond reconnoissent sans peine que Zosime n'agit pas avec toute la justice qu'il devoit, ayant esté surpris par Patrocle, dont le nom sera toujours odieux dans l'Eglise, comme d'un usurpateur & d'un simoniaque.'Aussi, comme nous avons déja dit, les autres Papes n'eurent point d'égard à ce que Zosime avoit fait pour

(Margin: p.1816.d.e|Bar. 418.§38. | Bar.418.§39.)

relever l'Eglise d'Arles, & aimerent mieux s'arrester au Concile de Nicée. 'On ne croit pas non plus que ce qu'il a fait & écrit contre Procule, jusqu'à dire qu'il n'est connu que par les troubles qu'il a excitez, & d'autres choses aussi dures, doive effacer dans nos esprits 'ce que S. Jerome [& le Concile de Turin] en ont dit, pour nous le faire regarder comme un saint Evesque. Conc p.1573.e|1816 d. Hier ep 4.p.48.d.

'On ne voit point si ce Prelat demeura accablé sous la persecution de Patrocle, [ou si Boniface eut plus de respect pour son âge & pour ses merites.] 'M.r du Pin assure positivement que nonobstant le jugement & les menaces de Zosime, il demeura paisible possesseur de son evesché, & fut toujours reconnu 'pour legitime Evesque par ceux de France & mesme par ceux d'Afrique. 'C'est qu'il suppose que ce Procule est celui à qui les Evesques d'Afrique écrivirent touchant Leporius.'Le Pape Sirmond le suppose aussi comme une chose sans difficulté:[& neanmoins on peut dire qu'il y en a. Car nous ne pouvons mettre l'affaire de Leporius "qu'en l'an 427 ou 428. Or il est difficile que Procule de Marseille vécust encore alors,] 'puisqu'il estoit 44 ans auparavant au Concile d'Aquilée comme deputé des Gaules. [Que s'il avoit vécu jusqu'en l'an 428, il faudroit faire retomber sur luy] 'ce que le Pape Celestin écrit contre un Evesque de Marseille, que l'on disoit s'estre rejoui ouvertement du meurtre de son frere. 'La seconde epistre de Boniface du 13 de juin 419, ne nomme ni Procule, ni Venere 'qu'on luy donne pour successeur. [On peut juger plus solidement qu'on s'arresta peu à ce que Zosime avoit fait contre luy,] 'par ce que dit S. Hilaire d'Arles des efforts que Procule fit pour arrester auprés de luy S. Honorat, qui de son costé eust esté ravi, dit Saint Hilaire, de pouvoir jouir d'une telle compagnie. [On ne parleroit point ainsi d'un Evesque qui seroit demeuré deposé par l'autorité du saint Siege: Et cela est encore moins croyable d'un Evesque d'Arles qui parloit publiquement dans Arles mesme, en l'an 429, comme nous croyons, c'est à dire dix ou douze ans seulement depuis que la chose estoit arrivée. Il dit cela d'un Evesque de Marseille en general: mais selon l'ordre du temps ce ne peutestre que Procule.]

Conc.p.1816.d. DuP.t 3.p.827. p 828. p.899.900. Conc.G.t.1.p.50.51. V.S. Augus-tin § 329-331. Amb.ac.Aq.p.180.d. Conc.t.2 p 1621 d. p.1584. Gall.chr.p.643. Boll.16.jan.p.19. § 13.

ARTICLE X.

Il écrit à Hesyque de Salone : Est accusé à la Cour : Sa mort.

Conc.t.2.p.1557. p.1556.b. 'LE 22 de fevrier Zosime écrivit une lettre à Hesyque,[mise par Denys le Petit "dans son recueil des Decretales.] 'Cet p.211. Hesyque estoit Evesque de Salone [metropole de la Dalmacie, celui mesme à qui S. Augustin a écrit"vers l'an 420. Il s'oppofoit V.S.Augustin § 287. avec tout le pouvoir que luy donnoit son âge [& sa dignité,] à l'ambition de ceux qui vouloient passer tout d'un coup de l'état des laïques ou des moines, aux degrez les plus eminens du sacerdoce: mais il fut bien aise d'estre appuyé en cela de l'autorité du saint Siege. Ce fut sur cela que Zosime luy écrivit cette lettre, qui est belle non seulement pour la discipline, mais mesme pour le style. Il y condanne ceux qui reçoivent les ordres inferieurs avec trop de precipitation, aussi-bien que ceux qui s'elevent tout p.1557.c. d'un coup aux plus grands sans passer par les petits. 'Il veut que les défenseurs de l'Eglise pris des laïques, soient soumis aux mesmes regles [que les autres laïques] quand on les veut faire entrer p.1556.b,c. dans le Clergé. 'Il marque qu'il avoit déja écrit sur ce sujet dans les Gaules & dans l'Espagne, où le desordre estoit plus commun, p.1571.a. & mesme en Afrique. 'On a vu en effet qu'il en avoit écrit à Patrocle pour les Gaules. [Mais nous avons perdu ce qu'il en p.1557.a. écrivit en Espagne & en Afrique.] 'Il recommande à Hesyque de communiquer sa lettre à tous les Evesques de sa province, & mesme à ceux des pays voisins.

[Ce furent"les lettres du Pape Zosime qui obligerent Saint Ibid. § 288. Augustin & quelques autres Evesques d'Afrique d'aller à Alger vers le mois de septembre. Mais l'histoire ne nous en apprend pas davantage. Peu aprés Zosime ayant receu l'appel d'Apiarius tres méchant Prestre d'Afrique, envoya à Carthage Faustin Evesque de Potenza, avec Philippe & Aselle Prestres de Rome, & les Canons de Sardique; ce qui causa de grands troubles dans cette province. Mais nous en avons parlé amplement "sur Saint Ibid. § 292-295. Augustin.

Nous avons dans Denys le Petit une lettre de Zosime datée Justel,p.215. du 3e d'octobre 418,] 'où l'on voit que quelques personnes de Rome qui apparemment estoient Prestres, se souleverent contre Zosime, & luy écrivirent des lettres contraires au respect qu'ils luy devoient. Il fit quelque écrit pour leur répondre : mais

avant qu'il le leur eust envoyé, ils s'en allerent [à Ravenne,] où estoit l'Empereur [Honoré.] Zosime y envoya de sa part des Prestres & des Diacres, 'entre lesquels estoit Archidame qui avoit autrefois porté à Carthage une lettre d'Innocent. [a] Zosime apprit de luy [par lettres] comment ses legats & leurs adversaires avoient esté receus à la Cour; [c'est à dire sans doute qu'ils l'avoient esté comme il souhaitoit.] 'Il envoya donc à ses legats le 3 d'octobre la réponse qu'il avoit faite à ses calomniateurs, [pour la leur mettre entre les mains,] avec une lettre signée de sa main, où il declaroit qu'ils estoient separez de la communion du saint siege. 'Il laisse à la discretion de ses legats de voir comment il faudroit agir contre ceux qui s'estoient joints à ces personnes. 'Il les avertit encore de veiller pour empescher les surprises que pourroient faite ceux que l'Eglise sainte & Apostolique savoit estre anathematizez;& que pour ceux qui s'estoient liguez avec eux, il verroit avec ses legats à leur retour ce qu'il y auroit à faire. [Si ces anathematizez sont differens des calomniateurs de Zosime, comme il semble assez probable, ce pouvoient estre Julien & les autres Evesques Pelagiens que Zosime avoit condannez.] 'Baronius veut mesme que les premiers fussent des Pelagiens: [ce qui paroist moins probable.]

Conc.t.2.p. 1264.c. a p.1557.d.e. c. p.1558.a. a Bar.418.§17.

'Nous avons dans Binius une autre lettre de Zosime du 16 de novembre, aux Evesques de la Byzacene, pour les reprendre d'avoir ordonné que des seculiers jugeroient dans leur Concile la cause d'un Evesque, & que cet Evesque seroit obligé de representer ses accusateurs. 'Le texte de cette lettre est fort corrompu. 'Binius dit mesme qu'on la tient pour suspecte à cause de la diversité du [1] style [Je ne voy rien non plus en ce temps-ci dans l'histoire d'Afrique à quoy elle puisse avoir raport. Mais avec cela elle a assez l'esprit de Zosime. Si elle est veritable, Zosime peut ne l'avoir écrite qu'estant déja dans la maladie dont il mourut.] 'Car cette maladie dura long-temps avec des accidens si fascheux, qu'on le crut mort plusieurs fois. 'Baronius [suivant apparemment quelque Pontifical,] met sa mort le 26 de decembre, [auquel il l'a aussi inseré comme un Saint dans le martyrologe Romain. Je ne trouve son nom [2] dans aucun autre martyrologe.] 'Bollandus se plaint fort qu'il se soit effacé de celui de S. Jerome, ne pouvant se persuader qu'il n'y ait pas esté mis par l'auteur, [quoiqu'il soit tres aisé

Conc.p.1571.b.c.d. V.S.Aug.§179. b. Bar.418.§76. Bar.418.§72| Nor.h.P.l.1.c.11.p.72.a. Boll.pont.p.61.62.

1. La date *Honorio VII.* est fausse: mais il est aisé que des copistes aient mis VII. pour XII.

2. 'Baronius la cite du (faux) Bede, mais en reconnoissant qu'il y est brouillé avec un Zosime Martyr 'dont parle S. Polycarpe. Il est visibile que l'auteur a voulu mettre ce Martyr, & qu' un autre y a mélé ce qui y est dit du Pape. Bar.26.dec.d. Bed.t.3.p.361.

app.p.53.d| Anaf.c. c.42.p.24. Bar.418.§77. de le croire.]'On dit qu'il fut enterré auprés du corps de Saint Laurent sur le chemin de Tivoli,le 25 ou 26 de decembre selon Anastase, ou le 27 selon un ancien Pontifical, 'ce qui s'accorde mieux avec les lettres de Symmaque sur l'election de Boniface son successeur.'Il est au moins certain par ces lettres,que Zosime mourut à la fin de l'an 418. 'Ainsi il peut avoir gouverné un an, neuf mois, huit ou neuf jours, comme le dit S. Prosper.'Les autres changent les nombres des mois & des jours,[& tout cela revient] à Socrate, qui conte deux ans[commencez. Mais Marcellin seul luy donne trois ans.] V.la note 1. §76.77. Prof.P.n.p.777. Boll.pont.p.61.c. Socr.l.7.c.11.p.347.

Boll.app.p.53.c| Anaf.p.24. 'On luy attribuë l'institution d'une espece de manipule pour les Diacres, & d'avoir fait benir le cierge dans les paroices, [apparemment le cierge pascal, qui ne se benissoit peut-estre que dans l'eglise où le Pape faisoit l'office.]

Du Pin,t.3.p.530. 'On peut voir le portrait que M.r du Pin fait de Zosime,où il le represente comme un homme d'esprit & de teste, mais plus politique que saint,& qui aimoit mesme plus à étendre son autorité qu'à conserver celle de ses freres. [Nous exposons les faits que l'histoire nous apprend, laissant aux autres à en tirer les conclusions.] Conc.t.2.p.1141.b. 'Mais ce que les Evesques d'Afrique disent à Boniface,que sa promotion leur fait esperer qu'ils n'auront plus à souffrir le faste [du siecle,] avec bien des choses qu'ils ne veulent pas dire, & qu'on observera les Canons à leur égard;[cela leur suffit pour nous donner une idée peu favorable de l'esprit & de la conduite de Zosime.]



S. PORPHYRE, EVESQUE DE GAZA, ET CONFESSEUR.



'EGLISE greque & la latine honorent le 26 de fevrier le nom de S. Porphyre, comme d'un grand Evesque & d'un illustre Confesseur du nom de J. C. 'Nous en avons aujourd'hui une fort belle histoire, dont l'auteur qui se nomme Marc, se glorifie d'avoir esté le disciple & le compagnon de ce Saint durant environ les trente dernieres années de sa vie, avoir esté elevé par luy au diaconat,[avoir esté employé dans ses negociations les plus importantes, & avoir mesme souffert avec luy des persecutions & de mauvais traitemens qui luy peuvent faire meriter de porter le titre de Confesseur.] 'Bollandus assure qu'on voit par tout son écrit que c'est un homme pieux & saint, savant & tres instruit de l'histoire de ce temps là, exact & sincere. Boll.26.feb.p. 644 § 6. § 7. § 7.

'Baronius reconnoist sa narration pour estre extremement fidele, 'd'un style simple, mais où brille la lumiere de la verité. 'Elle nous apprend, dit il, beaucoup de choses tres dignes d'estre sceues, & qui sont attestées par un témoignage entierement indubitable. Que si le style simple de l'auteur,& la rudesse d'une traduction faite mot à mot sur l'original, y font trouver peu d'ornement, la verité est toujours assez belle par elle mesme,& sa lumiere suffit seule pour rendre eclatant tout ce qui peut estre de plus tenebreux & de plus sombre. Bar.398. § 100. § 102. 401. § 16.

[Il est impossible en effet de lire cette piece sans y appercevoir cette lumiere de verité que la simplicité & la gravité du style, avec le raport d'une infinité de faits fort bien circonstanciez y font briller de tous costez. Elle est si vive & si brillante, que quoiqu'il se rencontre dans cette piece des difficultez tres fascheuses & presque insurmontables, cependant des personnes tres habiles & tres judicieuses, jugent que malgré toutes ces difficultez, il faut recevoir la vie comme vraie, & par consequent comme une NOTE 1.

histoire tout à fait originale.] Nous nous contenterons neanmoins 'den faire un abregé, pour en marquer la suite & la chronologie, comme nous avons accoutumé de faire dans les histoires que nous ne tirons que d'un seul auteur Et cela nous est d'autant plus permis à l'égard de Saint Porphyre, qu'on a déja sa vie tres bien écrite en françois [1] dans divers ouvrages celebres. 1.

Boll. 26. feb. p. 646. § 4. a § 3. 'Ce Saint naquit à Thessalonique [vers l'an 352 ou 353,] d'une famille considerable; [a] il fut instruit dans l'étude des lettres humaines: ce qui estant joint à la grande connoissance des Ecritures qu'il acquit [depuis,] luy servit beaucoup pour refuter les infideles & les heretiques. Note 2.
§ 4. 'Le desir de trouver Dieu le fit renoncer à toutes choses pour se retirer dans le celebre desert de Sceté en Egypte
p. 644. § 3. b p. 646. § 6. 'Il pouvoit avoir alors environ 25 ans, [b] & il ne se trouva pas neanmoins en état de disposer de son bien, parcequ'il avoit des freres encore mineurs. Aprés avoir passé cinq ans à Sceté, il alla visiter les saints lieux de Jerusalem, & puis se retira dans une caverne auprés du Jourdain, où il passa cinq autres années, jusqu'à ce qu'un squire & d'autres maux dont il se trouva affligé, l'obligerent de se retirer à Jerusalem.
§ 5. 'Marc originaire d'Asie, qui a écrit son histoire, y vint aussi dans ce temps là pour adorer les saints lieux; & admirant la patience avec laquelle il souffroit ses maux, il se joignit à luy pour le servir.
§ 6. 'Le Saint l'envoya à Thessalonique pour partager son bien avec ses freres, & luy apporter en argent ce qui luy en devoit appartenir, ce qui se montoit à environ 4500 pieces d'or. Marc le revint trouver au bout de
§ 7. quatre mois, '& le Saint qui durant son absence avoit esté gueri
§ 8. 9. miraculeusement de tous ses maux, 'distribua aussi-tost aux pauvres & aux monasteres de Jerusalem & de l'Egypte tout ce qu'il
§ 9. luy avoit apporté, 'en sorte qu'en peu de temps il se reduisit à manquer du necessaire, & à la necessité de travailler du mesme métier que S. Paul, pour avoir de quoy subsister, ne voulant pas
§ 5. 9. vivre aux depens de son disciple, 'qui gagnoit assez à écrire pour les entretenir tous deux. [Et il ne falloit pas beaucoup d'argent
§ 10. pour cela.] 'Car toute la nourriture du Saint consistoit en du pain bis & quelques herbes, avec un peu de vin à cause qu'il estoit fort incommodé des entrailles. Les festes il prenoit de l'huile, du fromage, & quelques legumes; & il mangeoit ces jours là à midi, au lieu que dans les autres il attendoit que le soleil fust couché. Voilà la regle qu'il pratiquoit alors, & qu'il continua tout le reste de sa vie.

1. dans les Saints illustres de M.r d'Andilly, & dans les Vies des Saints de M.r du Fossé & d M.r Baillet au 26 de fevrier.

V. la note 1. 'Sa vertu estant devenüe fort eclatante, ["Jean] Evesque de § 10.
Jerusalem l'ordonna Prestre malgré luy, & luy confia le sacré
thresor de la vraie Croix, 'comme J. C. le luy avoit predit en le § 7-10.
guerissant. 'Il avoit environ quarante ans lorsqu'il fut elevé à la § 10.
prestrise, & il fit trois ans cette fonction, jusques à ce qu'il fut § 11.
ordonné Evesque de Gaza par Jean Archevesque de Cesarée en
V. la note 2. Palestine, ["en l'an 395, au mois de mars ou d'avril, comme on
le tire du temps de sa mort.]

'La ville de Gaza dans la Palestine, à qui l'on a donné divers Steph. de urb. p.
noms, [est celebre dans toute l'histoire sainte & profane.] [a] Saint 191. 194.
Jerome distingue l'ancienne, dont on voyoit à peine quelques a Hier. loc. heb.
vestiges, selon les menaces des Prophetes, de celle de son temps p. 28 3.
insignis. bastie à quelque distance de l'autre. C'estoit alors une ville "fort
considerable, 'quoique du temps d'Auguste elle fust deserte, se Strabo, l. 16 p.
Note 3. sentant encore de ce qu'elle avoit souffert sous Alexandre le 759. c|n. p. 262. 1.
grand & ses successeurs. Elle estoit "à un bon quart de lieuë [ou d.
plutost à une lieuë] de la mer, sur laquelle elle avoit un port
nommé Maïume. Les habitans de ce port ayant tous embrassé Euf. v. Const. l. 4.
V. Constantin § 56. 'la foy Chrétienne, "Constantin en fit une ville separée de celle c. 38. p 544|Soz.
de Gaza, & luy donna le nom de Constancie, [b] ce qui subsista l. 2. c. 5. p. 450. b.
jusques à Julien, qui remit Maïume sous la jurisdiction de Gaza c.
comme un simple bourg. Il y eut neanmoins toujours deux b Soz l. 5. c. 3. p.
Evesques, l'un à Gaza, & l'autre à Maïume. 597. c. d.

'Julien fut bien aise de donner cet avantage à ceux de Gaza, Soz. l. 5. c. 3. p.
parcequ'ils estoient aussi zelez pour l'idolatrie, que ceux de 597. d.
Maïume pour la vraie religion : 'ce qui fit que S. Hilarion crut Hier. v. Hil. p.
mesme pouvoir assister de ses prieres le magistrat de Maïume, 245. h.
V. la persecution de Julien § 17, 18. dans des jeux du cirque contre celui de Gaza. [On a vu "autre-
part les cruautez que ceux de Gaza commirent contre les Chré-
tiens sous Julien. Malgré les loix de Theodose, *qui défendoient
* V Theodose I. § 57. tout exercice de l'idolatrie, & ordonnoient de fermer ou d'a-
batre mesmes les temples,] 'ceux de Gaza défendirent avec Soz. l. 7. c. 15 p.
fureur leurs temples [& leurs superstitions,] [c] favorisez par la 725. c.
corruption des Gouverneurs, qui souvent estoient payens eux c Boll 26. feb p.
mesmes, & se laissoient gagner par leurs presens pour tourmen- 649. § 21.
ter mesme les Chrétiens. 'Lorsque Saint Porphyre en fut fait p 655. § 64.
Evesque, ils avoient encore huit temples dans la ville, outre une
infinité d'idoles adorées dans les maisons particulieres & dans
la campagne, 'où le peuple n'estoit pas moins attaché à l'idola- p. 648. § 17.
trie que dans la ville; '& il y a eu des temples tres reverez par Soz. l 5. c. 15. p.
la superstition. [d] Mais le plus celebre sans comparaison de tous 617. a.
d Boll. 26. feb. p. 655. § 64.

ceux de ce pays, estoit celui de Marnas. Car c'estoit le nom de
Hier.v.Hil.p. 244.c|245.b. leur grande idole, 'qu'ils opposoient à J.C. [a] Ils pretendoient honorer
a Boll.§19.64 p. 641.§1|Steph.p. 194.b. sous ce nom le Jupiter des Grecs né en Crete: [b] mais on asseure que ce n'estoit que le valet d'un nommé Astere de la
b Epi anc.c 108. p.109.c. mesme isle. [c] Cependant ils regardoient son temple comme "le *gloriosus.*
c Boll.p.655 §64 plus auguste de tous ceux de l'univers. [d] On trouve Marnas & son
d Spanh.l.2.p.61 temple marquez sur les medailles de Gaza. [e] Marc en fait une
e § 65.75. petite description. [f] Ceux de Gaza attribuoient à leur Marnas un
f § 19. pouvoir particulier sur les pluies. Ils le consultoient pour en avoir des oracles, & luy offroient encore publiquement des
§ 64. sacrifices. 'On attribuë ce zele de ceux de Gaza pour leurs idoles à une espece de simplicité, qui leur faisoit embrasser avec chaleur & sans reserve le parti auquel ils se trouvoient engagez: ce qui faisoit aussi que quand ils estoient convertis, ils l'estoient de toute la plenitude de leur cœur.

Boll 26.feb p. 647 § 11. 'Mais le nombre de ceux qui se convertissoient estoit bien petit,
g p.648. § 19. [g]& il semble qu'il n'y avoit qu'environ trois-cents Chrétiens dans la ville, en contant mesme les femmes & les enfans, lorsque
Hier.v.Hil.p. 244|Soz.l.7.c.15 p.715. Dieu y envoya S. Porphyre, 'quoique Saint Hilarion eust longtemps vécu auprés de cette ville, y preschant J. C. par ses actions
Boll.26.feb.p. 648. § 20. & par ses miracles, encore plus que par ses paroles, '& quoiqu'elle eust eu pour Evesques S. Asclepas si celebre [sous Constantin &
§ 11.18. sous Constance] par les persecutions des Ariens, '& Saint Irenion ["son successeur.] Enée qui preceda S. Porphyre, avoit succedé à V. les Ariens § 44.
S. Irenion, mais n'avoit tenu ce siege que tres peu de temps. On l'appelle un homme saint, [sans en rien dire de particulier.

Ce petit nombre de Chrétiens ne laissoit pas d'avoir plusieurs
Amb.ep.17.p. 2.3.f. eglises,]qui avoient esté brulées sous Julien, [mais qu'on avoit
h Boll.p.648. sans doute rebasties depuis.] [h] On en marque trois, une à l'occi-
§ 20. dent de la ville, qu'on tenoit avoir esté bastie par S. Asclepas, &
§ 18. qu'on appelloit l'ancienne eglise, une autre 'bastie depuis par S. Irenion, qu'on appelloit S.te Irene ou de la Paix, & qui estoit
§ 20. ce semble au milieu de la ville; '& la derniere dans les fobourgs, appellée du nom de S. Timothée, [qui avoit souffert le martyre à Gaza "dans la persecution de Diocletien,] & dont il paroist que V. la persecution de Diocletien
le corps y estoit avec ceux de quelques autres Saints.

§ 11. 'Aprés donc qu'Enée fut mort, le Clergé & le peuple s'estant § 17.
assemblez pour choisir un nouvel Evesque, & ne pouvant s'accor-
§ 12. der, 'ils convinrent de s'en raporter à Jean Evesque de Cesarée leur metropolitain, [qui avoit succedé "depuis peu à Gelase,] & V. la note 2.
qui est qualifié un homme saint, orné de toutes sortes de vertus,

Ils luy deputerent donc pour le prier de leur donner un Evesque puissant en œuvres & en paroles, capable de resister aux idolatres Et sur cela Jean ayant ordonné un jeûne, Dieu luy revela au bout de trois jours qu'il avoit luy mesme choisi S. Porphyre, 'dont la pieté estoit fort connuë à Cesarée. [a] Jean l'envoya querir § 14.
à Jerusalem, comme pour conferer avec luy sur quelque difficulté des Ecritures; 'le Saint y arriva le samedi au soir; [b] & dés le lendemain Jean fit violence à son humilité, & l'ordonna Evesque malgré ses larmes & sa resistance, [qui eust peut-estre encore esté plus grande,]'si Dieu ne luy eust fait connoistre peu de jours auparavant qu'il vouloit luy confier le soin d'une Eglise pauvre, mais sainte; afin qu'il l'a rendist riche. a § 12. Boll. 26. feb. p. 648. § 13. b § 13. § 14.

'S. Porphyre ainsi ordonné le dimanche, se rendit dés le mécredi à Gaza, aprés avoir déja souffert en chemin beaucoup de maux par l'insolence des payens de la campagne. Il amena avec luy son disciple Marc'avec un nommé Barocas qui le servoit aussi depuis quelque temps par reconnoissance. Car le Saint l'ayant trouvé couché dans les ruës malade, & prest à expirer, l'avoit pris chez luy, & l'avoit fait traiter avec beaucoup de depense, jusqu'à ce qu'enfin il l'eust remis par le secours de Dieu en une parfaite santé. Ce Barocas estoit un jeune homme [plein de feu & de hardiesse;]& il avoit assurément un grand zele, [c] mais qui le portoit quelquefois trop loin. § 16. 17. § 14. § 22. c § 24.

'Cette mesme année[395]fut fort seche, & mesme les mois de novembre & de decembre qui commençoient l'année à Gaza, se passerent sans pluie. Les payens firent bien des prieres & des sacrifices à leur Marnas sans en rien obtenir. Ils furent sept jours à chanter des hymnes, & à aller [comme en procession] en un lieu de prieres hors de la ville; & personne ne les ecouta. Quand ils eurent perdu toute esperance, les Chrétiens vinrent prier S. Porphyre de recourir avec eux au vray Dieu, parceque cette grande secheresse commençoit déja à causer la famine; & que les payens disoient que la venuë du Saint estoit le malheur de leur ville. Ils pretendoient en avoir eu un oracle de leur Marnas. § 19|649. e.
'Le Saint ordonna donc un jeûne[pour le lendemain:] & le soir [precedent] tous les Chrétiens s'estant assemblez dans l'eglise de S.te Irene, on y fit durant la nuit trente prieres avec autant de genuflexions, outre les lectures, "les pseaumes, & les autres choses que l'on chanta. Le matin ils sortirent precedez par la Croix, & en chantant des hymnes ils s'en allerent à l'ancienne eglise, où ils firent encore trente prieres, & de là à celle de S. Timothée, p. 648. § 20. *chores.*

où ils firent la mesme chose. Ils retournerent de là à la ville faisant encore trois prieres & trois genuflexions, [en quelque lieu où ils s'arresterent.] Mais quand ils arriverent aux portes de la ville sur les trois heures aprés midi, ils trouverent que les payens les leur avoient fermées. Ils souffrirent cette injure avec patience durant deux heures, continuant à gemir & à pleurer, jusqu'à ce qu'un vent de midi ayant tout d'un coup couvert l'air de nuées, il se forma un grand orage [sur les cinq heures,] aprés que le soleil fut couché, & la pluie tomba avec une abondance extra-
§ 21. ordinaire. 'Quelques payens touchez d'un miracle si grand & si visible, commencerent à crier, *Le Christ a vaincu, & luy seul est Dieu*. Ils ouvrirent les portes aux Chrétiens, les suivirent à l'eglise, & n'en sortirent qu'aprés avoir receu le seau de la Croix [pour estre faits catecumenes,] au nombre de 176 personnes. Cela arriva le troisieme jour de janvier [396:] la pluie continua jusques au cinq; & le sixieme les Chrétiens firent la feste de l'Epiphanie avec la joie qu'on se peut imaginer.

§ 21. 'Il y eut encore plus de cent autres personnes converties la
§ 21-25. mesme année. Mais la resurrection des uns estoit la ruine & l'endurcissement des autres, 'qui ne cessoient point de faire au Saint &c.
§ 21. & à ses disciples tous les maux qu'ils pouvoient, 'ne craignant point de prodiguer leur argent pour acquerir le support du Gouverneur, afin de le faire avec plus d'audace; & il semble que le Gouverneur de ce temps là estoit luy mesme payen. [Nous
§ 23. ne trouvons point qui c'estoit.] 'Le Saint souffroit toutes leurs injures avec une douceur qui desarmoit quelquefois la fureur de ceux à qui il restoit un peu de moderation, & les mettoit de son parti, & il se rejouissoit mesme dans l'esperance d'arriver à la
§ 25. couronne du martyre. 'Ses disciples n'avoient pas toujours la
§ 21. mesme moderation; & il taschoit d'arrester leur zele. 'Sa confiance estoit en Dieu, à qui il avoit recours pour luy demander la conversion de ces endurcis. Il le prioit pour cela le jour &
§ 24. la nuit, 'avec une application dont les choses qui le touchoient le plus ne le pouvoient detourner.

§ 22-25. [Il crut neanmoins devoir employer pour J. C. l'autorité des Princes qui faisoient profession de croire en luy,] & aprés avoir elevé au diaconat Marc & Barocas, [qui avoient acquis le titre
§ 26. de Confesseurs] par les coups que les payens leur avoient donnez, 'il envoya le premier à Constantinople, ['en l'an 398,] avec Note 4.
des lettres pour S. Chrysostome, afin d'obtenir la demolition du temple de Marnas & des autres. S. Chrysostome ne manqua pas

de s'y employer, '& obtint bien-tost un ordre pour faire fermer § 26.27.
tous les temples de Gaza, aprés en avoir brisé les statuës, & défendre d'y consulter aucune idole. Marc revint à Gaza 40 jours depuis qu'il en estoit parti, & S. Porphyre qu'il trouva malade de voir l'endurcissement des idolatres, guerit aussi-tost qu'il fut arrivé avec une si bonne nouvelle. Un Officier nommé Hilaire arriva sept jours aprés avec main forte pour executer l'ordre ; & il le fit, mais à l'exception du principal article. Car ayant esté gagné par une grande somme d'argent, il laissa [l'idole de Marnas sans la briser, & quelque entrée] secrette dans son temple pour le consulter.'On faisoit mesme encore des sacrifices, [quoi- § 28.
que secrettement sans doute. C'est sans doute à ce temps-ci qu'il faut raporter] 'ce que Saint Jerome écrit à Læta, que Marnas Hier.ep.7.p.54.d.
enfermé à Gaza pleuroit sa desolation, & trembloit en attendant à tout moment qu'on vinst mettre son temple par terre.

'S. Porphyre eut encore la consolation de voir 64 personnes Boll.26.feb.p.650 § 28-31.
se convertir, à cause d'une dame de la ville qui ayant esté sept jours en travail avec des douleurs incroyables, fut delivrée tout d'un coup, & accoucha heureusement, dés qu'une nourrice
» Chrétienne luy eut dit tout haut : Voici ce que declare l'Evesque
» que Porphyre: J.C. Fils du Dieu vivant vous guerit : Croyez en
» luy, & vous vivrez. Elle le fit par ordre du Saint, qui ne luy avoit pas dit neanmoins de parler de luy.

'Les idolatres ne cessoient point pour cela de persecuter les § 27.31.40.
Chrétiens. Ils pretendoient les exclure des charges de la ville, & ne les laissoient pas mesme jouir en liberté de leurs biens. [Comme cela pouvoit arrester les personnes foibles,] 'S. Por- § 32.
phyre s'en affligea si fort, qu'il s'en alla à Cesarée demander à Jean son metropolitain de le decharger de l'episcopat, [attribuant sans doute les pechez des autres aux siens propres,] 'outre § 29.
qu'il ne pouvoit voir souffrir personne sans en estre touché vivement.'Jean le consola, & voulut bien mesme se joindre à luy pour § 32.34.
aller à Constantinople demander la demolition des temples de
V.la note 1. Gaza. Ils firent le voyage par mer, & partirent 'le 18 decembre [de l'an 400.]

'Estant arrivez à Rhode, ils y allerent chercher un saint § 34.
anacorete nommé Procope, qui menoit une vie tres pure, dans les jeûnes, dans les veilles, & dans une tres grande pauvreté. Il avoit receu de Dieu le don de chasser les demons, & l'esprit de prophetie, 'ce qui parut assez en cette rencontre. Car quoiqu'il § 35.
n'eust jamais vu ni Saint Porphyre, ni Jean, il les receut comme

des Evesques avec un respect extraordinaire, & les obligea en
§ 36. cette qualité de faire la priere dans sa chapelle. 'Il les assura de
l'heureux succés de leur voyage, & leur marqua les moyens
par lesquels ils devoient réussir, les obligeant mesme d'assurer
l'Imperatrice Eudoxie qu'elle accoucheroit d'un Prince dans
peu de jours. ['Toutes les choses arriverent comme il l'avoit V. Arcade
§ 55. predit:] 'C'est pourquoi lorsqu'ils retournerent en Palestine, ils § 21.
voulurent encore le visiter en passant à Rhode: mais le maistre
du vaisseau qui estoit Arien, ne voulut jamais leur en donner le
§ 56. loisir. Deux jours aprés, le vaisseau estant agité par une terrible
tempeste, ce saint anacorete à qui les deux Evesques avoient
adressé leurs prieres, s'apparut à S. Porphyre, & l'assura que la
tempeste cesseroit dés que le maistre du vaisseau auroit abjuré
§ 57. son heresie, 'ce qui arriva effectivement.[a] Marc qui vit Procope
a § 35. en la compagnie de S. Porphyre; (car il l'accompagna à Cons-
§ 34. tantinople,) nous en a appris ces particularitez; '& ajoute qu'il
estoit mort, ou plutost qu'il avoit esté mis au nombre des anges
cinq ans avant qu'il écrivist la vie de S. Porphyre, [c'est à dire
apparemment vers l'an 420, auquel S. Prophyre mourut.]

§ 34-37. 'Pour retourner au voyage du Saint, aprés vingt jours de na-
vigation, il arriva avec Jean à Constantinople [le 7 de janvier de
§ 38. l'an 401.]Ils allerent aussi-tost saluer S. Chrysostome,'qui les ayant
§ 39. recommandez à Amance Chambellan de l'Imperatrice, 'cette
§ 42. Princesse s'employa tout à fait pour eux, 'surtout depuis que S.
Porphyre luy eut fait esperer qu'elle auroit bientost un Prince,
§ 43. & qu'elle le verroit Empereur: 'Surquoi elle promit que si cela
arrivoit, elle feroit bastir une eglise au milieu de la ville de Gaza.
§ 40. 'Elle leur donna quelques sommes d'argent, qu'ils distribuerent
presque toutes en sortant du palais, à ceux qui en gardoient les
§ 44. portes. 'Eudoxie accoucha effectivement du jeune Theodose,
§ 47. 'qui fut battizé quelque temps aprés; [b] & ce fut le jour de son
b § 45-50. battesme qu'elle obtint d'Arcade, [c] quoiqu'avec assez de peine,
c § 41-49. en la maniere que Marc le raporte fort au long, tout ce que S.
§ 41.46. Porphire demandoit, 'c'est à dire la demolition de toutes les
idoles & de tous les temples de Gaza, avec des revenus & d'autres
graces pour l'Eglise de Gaza qui estoit pauvre, & pour les Chré-
§ 45. tiens de la mesme ville. 'Dieu avoit promis ce succés au Saint
§ 53.54. quelques jours auparavant dans une vision. 'Arcade & Eudoxie
donnerent aussi de grandes sommes aux deux Evesques, tant
pour leur depense, que pour bastir une eglise au milieu de Gaza,
avec un hospital pour y recevoir & y défrayer tous les étrangers

durant trois jours. 'Jean de Cesarée obtint aussi diversesgraces § 53.
pour son Eglise.

'Ils partirent ainsi de Constantinople le jeudi d'aprés Pasque, p.654.d.e.
qui estoit le 18 d'avril, '& quatorze jours aprés ils aborderent [le § 55-57.
premier de may] à Maïume, 'où le peuple[zelé pour la foy] les § 58.
receut en chantant des pseaumes, & les conduisit à Gaza. [Saint
Zenon en estoit alors Evesque.] Les Chrétiens de Gaza sortirent
audevant d'eux avec la Croix; '& ce qui augmenta encore la § 59-61.
joie publique, fut la chute d'une statuë de Venus placée en un
carfour, [& qu'on y avoit sans doute laissée comme un simple
ornement de la ville,] mais dont le demon se servoit encore
pour tromper les peuples. Cette statuë qui estoit de marbre,
& posée sur une base de marbre, tomba d'elle mesme, dans le
moment que les Chrétiens conduits par la Croix passoient en
cet endroit, se brisa en pieces, & en tombant blessa ou tua deux
payens qui estoient là à se moquer des Chrétiens. Cet accident
parut si miraculeux, 'que 39 payens se convertirent à l'heure § 62.
mesme. Jean de Cesarée se reposa ce jour là & les deux suivans
dans la ville; & puis s'en retourna en son Eglise, ayant esté con-
duit jusqu'à prés d'une lieuë de Gaza par tous le Chrétiens &
par S. Porphyre. [Il estoit mort avant le Concile de Diospolis,
V. S. August- 'auquel Euloge de Cesarée presida à la fin de l'an 415.]
tin § 259.

'Cynege Conseiller d'Etat choisi exprés comme un homme § 51.
de pieté & plein de zele, avoit eu la commission de venir demolir
les temples de Gaza, & mesme de les bruler. 'Il ariva dix jours § 63.
aprés [le Saint,] accompagné du Gouverneur, du General des
troupes, & de beaucoup de soldats.'Ceux de Maïume y accou- § 65.
rurent aussi en foule. 'Beaucoup de payens, surtout des riches § 63.
s'estoient retirez, & Cynege fit marquer leurs maisons, [peut-
estre pour les confisquer.] Le lendemain il fit lire l'ordre de
l'Empereur, '& se mit en devoir de l'executer. On voulut com- § 65.
mencer par le temple de Marnas, mais on le trouva si bien bar-
ricadé par dedans, qu'il fallut le laisser là & aller aux autres, où
on mit le feu aprés que les étrangers & les soldats les eurent
pillez. Car aucun des Chrétiens de la ville n'y toucha, Saint
Porphyre l'ayant défendu sous peine d'anatheme; & il alloit
luy mesme partout avec les plus pieux des Ecclesiastiques & des
laïques, pour empescher qu'on ne violast cette défense.

'Cette demolition des temples dura dix jours, [jusques au 22 § 65.
de may:]'aprés quoy on delibera sur celui de Marnas qui restoit § 66.
encore. Et comme on doutoit s'il le falloit bruler, ou le purifier

pour en faire une eglise, S. Porphyre ordonnna des prieres & un jeûne pour supplier Dieu de faire connoistre sa volonté. Lors donc qu'aprés avoir jeûné & prié on offroit le soir le saint sacrifice, un enfant de sept ans s'écria au nom de J. C, qu'il falloit bruler le temple jusqu'aux fondemens à cause des crimes qui s'y estoient commis, & qu'on y avoit crucifié des hommes. Il marqua ce qu'il falloit faire pour le bruler, & ajouta qu'on bastiroit
§ 67. ensuite une eglise en la mesme place. 'Le Saint voulut savoir si c'estoit sa mere qui l'avoit fait parler de la sorte. Elle protesta avec serment que jamais elle n'en avoit eu la moindre pensée.
§ 68. 'Et l'enfant comme on l'interrogeoit sur la mesme chose, repeta en grec tout ce qu'il avoit dit auparavant en syriaque, quoique ni luy ni sa mere ne sçeussent point dutout le grec. Le Saint voulut donner quelque argent à la mere : mais l'enfant s'écria, Gardez vous bien, ma mere, de rien recevoir, & ne vendez pas «
§ 69. ainsi le don de J. C. 'Dés le lendemain on fit ce que l'enfant avoit « dit, & en peu de temps le temple fut reduit en cendres, [le 24 de may 401, autant qu'on en peut juger par ce que nous avons dit.]
§ 70. 'On fit ensuite dans les maisons une recherche de toutes les idoles, & des livres de leurs ceremonies, ou plutost de leurs enchantemens: & tout cela fut jetté dans le feu ou dans la boüe.
§ 75. 'On songea aussi-tost à bastir l'eglise : & comme on deliberoit de la forme qu'on luy devoit donner; on receut une lettre d'Eudoxie qui en envoyoit un dessein fait en forme de croix: &
§ 76. c'estoit ce que le Saint avoit souhaité. 'On travailla à oster les cendres & les demolitions; & comme on y trouva dans un lieu secret, où les femmes surtout n'entroient point, des marbres que les payens estimoient sacrez, S. Porphyre en fit paver la place publique qui estoit devant l'eglise; ce qui fut plus sensible
§ 76. aux payens que l'embrazement de leur temple. 'Le lieu estant nettoyé, le Saint ordonna un jeûne, & aprés la fin des prieres
§ 77. du matin, 'tout le peuple qui estoit assemblé dans l'eglise de Ste Irene avec quantité d'instrumens pour creuser la terre, en partit en procession, precedé par la Croix que le Diacre Barocas portoit, & suivi du Saint qui tenoit le saint Evangile, environné
§ 75. de tout son Clergé. 'Les soldats qu'il avoit retenus pour em-
§ 77. pescher les insolences des payens, 'estoient rangez de costé & d'autres : & le peuple au milieu chantoit le *Venite* & d'autres pseaumes, souvent interrompus par l'Alleluia. On arriva ainsi
§ 78. à la place du temple de Marnas, 'où un architecte nommé Rufin, homme de bien & habile, qui devoit conduire tout l'edifice, traça

traça par ordre du Saint avec du plastre, les endroits où il falloit faire les fondemens. Et le Saint aprés avoir prié quelque temps à genoux, ayant commandé de travailler, chacun le fit avec une ardeur incroyable ; de sorte qu'en peu de jours les fondemens furent creusez. 'Le Saint rassembla alors le peuple au § 79.
mesme lieu, on fit beaucoup de prieres, & on chanta plusieurs pseaumes : aprés quoy le Saint ayant commencé le premier à porter des pierres, & à les jetter dans les fondemens, les Ecclesiastiques & les laïques firent la mesme chose avec des cris de joie qu'on entendoit d'une lieuë loin.

'La joie de ce jour fut encore augmentée par le miracle de § 80-83.
trois enfans, qui estant tombez dans un puits fort profond, en furent retirez sans aucune blessure, apres que le Saint eut prié pour eux posterné en terre durant une heure. 'Ils se trouverent § 82.
mesme marquez d'une Croix qui dura long-temps, & qui fut cause de la conversation de plusieurs infideles. 'Il y en eut environ § 74.
trois-cents qui embrasserent la foy cette année là, & beaucoup d'autres dans les suivantes. Le Saint les recevoit avec plus de facilité que diverses personnes n'eussent voulu. Mais il esperoit que ceux qui demandoient le battesme par quelque vuë humaine, pourroient devenir meilleurs dans la suite, & se sauver ou estre cause du salut de leurs enfans. [Il semble que l'Eglise en ait usé ainsi quand on a eu occasion de dissiper un parti nombreux opposé à la verité, comme en Afrique à l'égard des Donatistes. Mais les suites n'en ont pas toujours esté heureuses:]'& on s'est Thdrt.l.5.c.3.p.
plaint que les Apollinaristes, receus trop aisément dans l'Eglise 707.b.
d'Antioche, n'y avoient pas corrigé leurs erreurs, mais en avoient infecté les Catholiques. [S. Porphyre taschoit d'eviter ce malheur,] 'en n'accordant le battesme à ceux qui le deman- Boll 26.feb.p.
doient, qu'aprés avoir employé un temps considerable à les ins- 657 § 74.
truire : & il continuoit encore à le faire aprés les avoir battizez.

'Il ne faut pas oublier qne S. Jerome dit vers l'an 411, que l'on Hier.in If.171.
avoit vu de son temps elever à Gaza une eglise de Dieu au lieu 7.t.5.p.86.d.
du temple de Marnas. 'Elle passoit pour la plus grande de toutes Boll.26.feb.p.
les eglises qui fussent alors. S. Porphyre la dedia le propre jour 659.§ 92.
de Pasque, aprés avoir esté cinq ans à la bastir, [c'est à dire jusques en l'an 405 ou 406.] On l'appella l'Eudoxienne, à cause de celle qui en avoit fourni la depense. Lorsqu'il en donna les mesures, on s'étonna qu'il la fist si grande pour un nombre de Chrétiens assez mediocre : à quoy il répondit qu'il esperoit en Dieu que quelque jour elle se trouveroit mesme trop petite,

parceque nostre religion est l'ouvrage de la main de Dieu mesme, & non point un ouvrage des hommes.

§ 85-92. 'Durant qu'il la bastissoit, [c'est à dire vers l'an 404,] il eut à combatre une femme Manichéenne nommée Julie, qui estoit
§ 88. venüe semer son heresie dans Gaza. 'Il la refuta aprés les prieres & le jeûne, dans une conference publique, qui fut écrite mot à mot; & Marc en fit un livre exprés: [mais il n'est pas venu jusques à nous.]
§ 89. 'Et comme elle ne se rendoit point à la verité, Saint Porphyre luy declara que le Dieu qu'elle blasphemoit luy alloit
§ 90. fermer la bouche. 'Au mesme moment elle se trouva sans parole, le visage tout changé, & sans autre mouvement que d'un tremblement qui la saisit. Elle expira en cet état au bout de quelque
§ 91. temps: & le Saint voulut neanmoins qu'on l'enterrast. 'Son supplice convertit ceux que l'apparence de sa pieté exterieure avoit trompez, & mesme [1] plusieurs payens. 1.

§ 95. 'La gloire & l'accroissement de l'Eglise irritoit de plus en plus ceux qui demeuroient dans leur infidelité. Sampsy que le premier d'entre eux entra en quelque dispute avec l'œconome. Les autres prirent son parti avec tant de chaleur, qu'aprés avoir tué sept des Chrétiens, [qui estoient accourus pour défendre l'œco-
§ 96. nome,] 'ils s'en allerent en fureur à la maison episcopale pour y massacrer le Saint mesme. Il en fut averti, & se retira pardessus les murs dans une maison voisine: & les infideles ne purent faire
§ 99. autre chose que piller tout ce qu'ils trouverent chez luy. 'Le Gouverneur nommé Clarus ayant esté averti de cela, envoya arrester les plus coupables, & les fit amener à Cesarée, où plusieurs furent battus de nerfs de bœuf, & mesme quelques uns punis du dernier supplice. [On peut presumer de la charité du Saint, qu'il fit tout ce qu'il put pour les sauver. Mais on jugea ce remede necessaire pour retenir les autres par la crainte.]

§ 97.98. 'Dans la maison où le Saint se retira durant la sedition, il trouva une fille de 14 ans qui n'avoit qu'une grand'mere paralytique; & elle la nourrissoit de son travail. Elle n'estoit pas encore Chrétienne, mais elle souhaitoit de l'estre; & nonobstant sa pauvreté, elle prit tout le soin possible du Saint, & de Marc qui luy tenoit compagnie durant deux jours qu'ils demeurerent
§ 100. cachez chez elle. 'Le Saint ne manqua point de prendre soin d'elle & pour le corps & pour l'ame: Il la battiza avec sa grand'-
§ 101. mere & une tante qu'elle avoit. 'Il songea mesme à la marier: mais elle luy dit qu'aprés avoir receu de luy J. C. mesme pour

1. *autrement*, plusieurs Manichéens des pays voisins.

epoux, elle ne pouvoit plus penser à aucun homme. 'Ainsi aprés que sa grand'mere fut morte, il la mit sous la conduite d'une Diaconisse, & luy donna l'habit regulier [de Diaconisse ou de vierge.] Elle vécut en cet état avec une pieté & surtout avec une austerité presque incroyable; & son exemple en attira plusieurs autres qui voulurent l'imiter; de sorte qu'elle estoit la gloire & l'edification de toute l'Eglise de Gaza, lorsque Marc en faisoit l'histoire. 'Elle portoit le nom de Salaphthe, qui [en syriaque] signifie la paix. §102. §98.

'S. Porphyre vécut encore quelques années depuis la sedition dont nous venons de parler, travaillant à sanctifier son Eglise, & à y établir toute la discipline la plus reguliere & la plus sainte. [Ce fut sans doute durant ce temps là qu'il assista au Concile celebre] 'tenu à Diospolis en l'an 415 au mois de decembre.[a]Car Gaza n'estant qu'à une journée de Diospolis, [on ne peut pas douter qu'il ne soit][b] l'un des deux Porphyres que S. Augustin met entre les 15 Evesques de cette assemblée.[Les ruses & les deguisemens par lesquels l'heresiarque Pelage y evita l'excommunication qu'il meritoit, servirent à faire eclater davantage la doctrine de la grace, en la faisant attester par celui qui en estoit le capital ennemi. On y établit que la grace du Sauveur est veritablement une grace qui ne peut estre l'effet de nos merites. Et personne n'estoit plus digne de soûtenir cette verité capitale de la religion, & ce fondement inebranlable de l'humilité, qu'un Saint dont le caractere semble avoir esté une humble défiance de luy mesme, qui luy faisoit sans cesse implorer la grace & le secours du Ciel par le jeûne & par les prieres particulieres & publiques. §103. Bar.415. §7.14. a Boll.26.feb.p. 648 §17. b Aug.in Jul. 1.c.15.t.7.p.309. 1.d.

Son humilité paroissoit dans ses discours aussi bien que dans ses actions:] '& quoiqu'il n'ignorast point les belles lettres,[c]quoiqu'il eust receu de Dieu une sagesse capable de fermer la bouche aux ennemis de la verité; [d] cependant dans les instructions qu'il faisoit sans cesse à son peuple, il ne se servoit point d'une eloquence pompeuse & étudiée, propre à faire paroistre son esprit, mais d'un discours simple & populaire, dont la force estoit dans les preuves qu'il tiroit des Ecritures: car c'est surquoi il appuyoit toute sa doctrine. Boll.26.feb.p. 646. §8. c §58.88. d §74.

'Ayant aimé les pauvres durant sa vie jusqu'à leur faire profusion de ses grands biens, & à se rendre luy mesme pauvre, '& leur ayant fait toujours de grandes largesses des biens de son Eglise, 'il témoigna encore à sa mort combien il les aimoit. Car dans le §9. §94. §94.103.

testament qu'il fit dans sa derniere maladie, & qui estoit plein de pieté, il ordonna qu'on continueroit toujours aprés sa mort à donner une certaine somme par jour durant le Caresme à tous les pauvres [de la ville,] comme il avoit fait durant sa vie. Il assigna un fond pour cette aumosne; & afin de l'assurer davantage aux pauvres, il declara que si l'on manquoit à la faire, ce fond seroit devolu à l'Eglise de Cesarée. [On ne voit pas quel pouvoit estre ce fond dont il disposoit ainsi, à moins que les loix ne le rendissent maistre de regler l'usage des biens que son Eglise avoit acquis par son moyen.]

§ 103. a Menæa, p. 273-278|Ugh. t.6.p.1237. b Boll.p.644.§6. c § 5.

'Il mourut le 26 de fevrier, [a] auquel les Grecs l'honorent par leur grand office, [b] & le martyrologe Romain avec quelque Latins posterieurs marquent sa memoire le mesme jour. [c] Il y a des menologes des Grecs qui la mettent le deuxieme de mars, ayant mal entendu la date de sa mort. ["On ne sçait pas bien s'il mourut en l'an 419, ou si ce fut en 420, quoique le dernier semble plus probable; ni s'il gouverna 23 ans & un peu plus de dix mois, ou] 's'il luy faut donner 24 ans, 11 mois, & 8 jours, comme le marquent les Grecs. V. la note 2

Menæa, p. 278.

[Comme nostre Saint connoissoit trop la pesanteur de la charge episcopale & du soin des ames, pour ne chercher pas plutost à la diminuer qu'à l'augmenter, c'est à quelqu'un de ses successeurs moins saints & plus ambitieux que luy, qu'il faut rapporter ce que dit Sozomene,] 'que de son temps l'Evesque de Maïume estant mort, celui qui estoit alors Evesque de Gaza, pretendit soumettre cette Eglise à la sienne, parceque depuis l'arrest rendu par Julien l'apostat, Maïume n'estoit considerée que comme une partie & une dependance de Gaza, & que selon les Canons une seule ville ne peut pas avoir deux Evesques. Mais le Concile de la province où cette affaire fut portée, jugea que Maïume n'ayant perdu le droit de ville que par le jugement d'un payen, en haine de son zele pour la foy, ce jugement ne luy devoit point faire perdre dans l'Eglise le rang & les prerogatives que sa pieté luy avoit acquises. Ainsi le Concile la conserva dans le droit d'avoir un Evesque, & luy en ordonna un.

Soz. l.5 c.3. p. 598.a.b.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENS
SUR LE DIXIEME VOLUME DES MEMOIRES
pour servir à l'histoire ecclesiastique.

NOTES SUR SAINT SABAS.

Pour la page 7.

NOTE I.

Sur deux Saints Sabas Martyrs honorez au mois d'avril.

[LE martyrologe Romain met deux Saints Sabas Martyrs, l'un le 12 d'avril qui est celui de l'an 372, dont on a les actes, & l'autre le 24 du mesme mois, que l'on pretend avoir esté un officier d'armée martyrizé à Rome sous Aurelien.] 'Ce second Sabas n'est connu que par les Grecs, ᵃqui disent qu'il estoit Got aussi-bien que l'autre.[Cela pourroit donner lieu de croire qu'on auroit porté à Rome quelques reliques du premier, dont ceux qui ne savoient pas l'histoire auroient fait un Martyr de Rome:]' & en effet les Grecs donnent aussi le titre de Capitaine à celui de Gotthie. [Neanmoins ce qu'on dit de celui de Rome est entierement different de l'histoire de l'autre.] 'Car si les Ménées disent que celui de Rome fut noyé dans une riviere, ce qui est vray de celui de Gotthie, il le faut assurément corriger par le menologe de Basile qui est plus ancien; ' & qui porte que ce Saint fut decapité. [Il n'y a aussi aucune difficulté à croire qu'il y ait eu un Saint Sabas Romain ou Got, martyrizé à Rome sous Aurelien.]

Boll. 24. apri p. 262. c. ᵃ Menæa, p. 306. — 28. apr. p. 238. — Boll. 24. apr. p. 262. b. c.

Pour la page 8.

NOTE II.

Que c'est de S. Sabas que Saint Basile receut les reliques.

[Saint Basile ne nomme pas le Martyr dont Ascole luy envoyoit le corps,] 'mais il dit que c'est un Martyr qui venoit des pays barbares d'audelà du Danube; & il en parle visiblement comme d'un Martyr de ce temps là.' Et comme il est certain d'ailleurs que le corps de S. Sabas fut envoyé en Cappadoce, [il seroit difficile de croire qu'il ne parle pas du mesme Saint.] 'Ascole en le luy envoyant avoit décrit toute l'histoire de son triomphe.' Il y avoit representé la generosité d'un divin athlete, des corps dechirez pour la pieté, un cœur intrepide qui meprise toute la fureur d'un barbare, les divers supplices employez par les persecuteurs, des soldats de J. C. qui se moquent de tous les tourmens, des Martyrs qui acquierent leur perfection par le bois & par l'eau ensemble. Toutes ces choses se raportent parfaitement à S. Sabas, & mesme la derniere ligne est mot à mot dans la lettre de l'Eglise de Gotthie; '*Atque ita per lignum & aquam defunctus &c.*

Bas. ep. 338. p. 330. d. — Boll. 12 apr. p. 968. § 8. — Bas. ep. 338. p. 330. a. — p. 331. a. b. — Sur. 12 apr. c. § 6. p. 149.

Nous ne nous arrestons pas ici à refuter Socrate,] 'qui pretend que les Martyrs de la Gotthie estoient Ariens. ᵇ S. Basile & Saint Ambroise qui ne pouvoient pas l'ignorer, & S. Augustin qui cite pour témoins les Chrétiens qui s'estoient trouvez en ce temps là mesme dans la Gotthie, assurent formellement le contraire: [& nous avons montré sur le titre des Ariens § 133, que leur heresie n'a infecté les Gots qu'en l'an 376.]

Socr. c. 33. p. 25. c. ᵇ Bas. ep. 338. p. 330. c. d | Aug. civ l. 18. c. 52. p. 239. 2. d | Amb. in Luc. 2. p. 26. b.

NOTES SUR S. JEAN DE LYCOPLE.

NOTE I.

Pour la page 14. § 3.

Sur le temps depuis sa premiere retraite jusqu'à celle de Lycople.

Lauf. c.43.p. 960. c. 'PALLADE dit que Saint Jean le prophete ayant renoncé au monde à l'âge de 25 ans,' passa cinq ans dans divers monasteres, avant que de s'enfermer seul sur la montagne de Lycople, où il demeura tout le reste de sa vie. 'Cependant il fait dire au Saint peu de mois avant sa mort, qu'il estoit renfermé dans sa cellule depuis 48 ans. [Il ne s'y renferma donc qu'à l'âge de 42 ans, 17 ans depuis sa retraite, s'il est vray] qu'il soit mort âgé de 90 ans, comme on le lit dans Rufin; & cet historien dit au moins qu'il en avoit 40 lorsqu'il s'enferma. [Ainsi il y a toute apparence qu'il faut lire 15 ans dans Pallade au lieu de 5,]' si l'on n'aime mieux dire avec Bollandus & Mr Bulteau, que Pallade ne conte que le temps qu'il passa en divers monasteres aprés avoir vécu dix ou douze ans avec un seul pere, comme nous l'apprenons de Cassien, [mais cette explication ne paroist guere naturelle.]' On ne lit aussi que cinq ans dans Heraclide.

c. | p. 965. a. | Vit. P. l. 2. c. 1. p. 449. a. | Boll. 27. mars, p. 695. b§ 99 | Bult. ori. p. 63. | Vit. P. app. c. 22. p. 959.

NOTE II.

Pour la page 16. § 3.

Histoire mal attribuée à Saint Jean.

[Outre ce que nous lisons dans Cassien & dans Rufin, des efforts que faisoient les demons pour tromper Saint Jean de Lycople,] 'quelques editions de Pallade raportent encore cette histoire sur ce sujet, comme ayant esté dite par le Saint mesme. Je connois, disoit-il, un homme dans le desert, qui a passé dix années sans gouster aucune viande terrestre; mais un Ange venoit tous les trois jours luy apporter une viande celeste, qu'il luy mettoit dans la bouche; & cela luy tenoit lieu tout ensemble de boire & de manger. Il arriva une fois à la mesme personne que les demons firent paroistre à ses yeux comme des armées d'anges, des chariots de feu, & une grande suite de personnes, en forme d'officiers qui accompagnent un Prince. [Il y en avoit un en effet au milieu qui paroissant comme le Roy,] dit au solitaire, Je suis satisfait de la conduite que vous avez gardée en toutes choses, & de la vertu que vous avez toujours pratiquée. Il ne vous reste plus qu'à m'adorer afin que je vous enleve dans le Ciel comme j'y ay transporté Elie. Pendant ce discours le solitaire disoit en luy mesme, J'adore tous les jours mon Roy & mon Sauveur: si ce l'estoit là, il ne me le demanderoit pas comme quelque chose de nouveau. Il dit ensuite à ce demon, J'ay Dieu pour Seigneur & pour Roy, & je l'adore tous les jours. Pour vous, je ne vous connois point pour mon Roy. Et à l'instant le demon s'evanouit avec toute son illusion. Le Saint, ajoute l'auteur, raportoit cela comme d'un autre, pour cacher sa vertu & ses actions: Mais les Peres qui estoient avec luy assuroient que c'estoit luy mesme à qui cela estoit arrivé.

Lauf. c. 43. p. 973. 974.

[Cette narration, comme nous avons dit, est dans quelques editions latines de Pallade; mais elle n'est point dans le grec, ni dans le Paradis d'Heraclide*, qui paroist estre la version du veritable texte de Pallade. Elle n'est point non plus dans Rufin, quoiqu'elle soit mélée dans son texte, & mise ensuite du discours que S. Jean fit à Petrone. Mais elle n'a garde d'estre de Rufin,]' qui aussi-tost aprés dit la mesme chose, & presque mot à mot de l'Abbé Hor de Thebaïde. [Et en effet ce qui est dit au commencement de ce recit, convient peu à S. Jean,]' qui selon ce que nous

Ruf v. P. c. 2. p. 458. 1. | Cassn. col. l. c. 21. p. 305.

avons dit, paroist avoir esté reglé à manger tous les jours.

a Lauf.c.43.p.974.a.b. 'C'est encore de l'histoire de cet Abbé Hor qu'est tiré ce que portent les mesmes editions latines, que la multitude des moines qui estoient avec luy paroissoit dans l'Eglise comme des choeurs de bienheureux revétus de robes eclatantes, & qui glorifioient Dieu par des cantiques qu'ils ne cessoient jamais de chanter.

Pour la page 22.§ 6.

NOTE III.

En quel temps Pallade & S. Petrone visiterent Saint Jean.

[Les deux visites que Pallade & S. Petrone rendirent à S. Jean de Lycople, doivent assurément estre mises à la fin de la vie du Saint.] 'Car Petrone marque positivement qu'il estoit avec luy lorsqu'on apporta à Alexandrie les nouvelles de la victoire que Theodose avoit remportée sur Eugene, [le sixieme de septembre 394,] & qu'il mourut peu de jours aprés. 'Pour Pallade il témoigne que ce n'estoit guere que trois ans avant la maladie qui l'obligea de quitter le desert des Cellules; 'où ayant demeuré neuf ans [depuis l'an 391, *V. S. Macaire d'Egypte note* 7, il n'en peut estre sorti avant l'an 399. Ainsi il semble qu'il ait dû visiter S. Jean en l'an 395 au plustost.]

Ruf.v.P.c.1.p.457.1. Lauf.c.41.p.964.c. c.20.p.924.b.

c.43.p.963.b. p.961.b. 'Neanmoins comme il l'a visité dans le temps du debordement du Nil, [c'est à dire durant l'été;] 'que sur le raport qu'il en fit, Evagre partit deux mois aprés, [c'est à dire au plustost dans le mois de septembre,] & le trouva encore vivant; [& que cependant nous ne pouvons pas prolonger la vie de Saint Jean jusques en septembre ou octobre 395, un an entier aprés la visite de Petrone, il faut dire que Pallade & Evagre le visiterent dés l'an 394, que Pallade passa encore les années 395, 396, & 397, dans le desert; & que s'estant trouvé malade en 398, il combatit son mal jusques en l'an 399, qu'il fut obligé de s'en aller à Alexandrie.]

Pour la page 25 § 7.

NOTE IV.

Que Pallade ne raporte point ce qu'Evagre, Albin &c. luy raconterent de la visite qu'ils rendirent à S. Jean.

Lauf.c.43.p.963.b. 'Pallade dit qu'aprés voir vû S. Jean de Lycople, il revint raporter ce qu'il en avoit vu à ses freres, qui partirent deux mois aprés pour aller voir le Saint, & luy raporterent à leur retour ce qui s'estoit passé à leur voyage. 'Ces freres de Pallade sont certainement Evagre, Albin, Ammone, & les autres avec lesquels il demeuroit, ce qui faisoit sept personnes, & tous étrangers, [c'est à dire qui n'estoient pas Egyptiens. Pallade ne dit point ce qu'Evagre & les autres luy raporterent, si l'on ne veut dire que le voyage de Petrone vers S. Jean, dont l'histoire suit immediatement dans le texte grec de Pallade, est le mesme que celui d'Evagre. Le temps y convient fort bien, & Petrone qui estoit étranger, pourroit bien avoir esté l'un des sept de la compagnie d'Evagre & de Pallade. Il est vray que Pallade n'estant pas du voyage d'Evagre, leur compagnie n'estoit alors que de six, si l'on ne dit que quelque autre avoit rempli sa place, ce qui ne seroit pas difficile.

p.963.a.

Ruf.v.P.c.1.p.457.1. Lauf.c.86.p.1010.b. c.91.p.1015.d. Mais il y a des objections bien plus fortes contre ce sentiment, Car 1°,] Les sept de la compagnie de Petrone estoient tous laïques, hormis le plus jeune qui estoit Diacre, & il n'y en avoit qu'un qui le sceust. 'Or Evagre ayant esté Diacre à Constantinople, & estant d'ailleurs fort connu, il y a peu d'apparence que ceux qui demeuroient avec luy ne sceussent pas qu'il fust Diacre; & encore moins qu'il fust le plus jeune. 2°, 'Albin estoit Diacre aussi bien que luy. [3°, Le voyage où Petrone alla voir S. Jean, ne paroist pas avoir esté entrepris pour voir ce Saint en particulier, comme celui d'E-

vagre, mais par la suite du dessein qu'il avoit en general de voir tous les solitaires d'Egypte & de Thebaïde; 4°, Tout ce qui est dans le grec de Pallade du voyage de Petrone, ne se trouve point dans le Paridis d'Heraclide, qui paroist estre la version du veritable texte de Pallade: ce qui fait juger que ce n'estoit point Pallade qui l'a inserée dans son histoire, mais d'autres qui l'y ont ajoutée, de mesme que tout le reste du livre de Rufin, dont on ne trouve rien dans Heraclide.]

Pour la page 39.§ 9.

NOTE V.

Sur le temps & l'année de la mort de S. Jean de Lycople.

Vit P.l.2.c.1. p.457.1. Rufin parlant au nom de Petrone, dit qu'en prenant congé de Saint Jean, ce Saint luy dit que les nouvelles de la défaite d'Eugene arrivoient ce jour là à Alexandrie, mais que Theodose mourroit bien-tost. Estant parti de là, continue Rufin, *hac ita gesta esse ad fidem comperimus ut ipse prædixerat. Post dies autem paucos insecuti sunt nos quidam fratres, annuntiantes nobis quod ipse Sanctus Joannes in pace requievit.* [Si ce *hac ita gesta esse*, se raporte à tout ce qu'avoit predit le Saint, il peut estre mort deux ou trois mois aprés Theodose, Boll.27.mars, p.692.§ 4. en mars ou en avril 395.] Et en effet tous les martyrologes depuis le IX. siecle, mettent sa feste le 27 de mars, qu'Usuard marque comme le jour de sa mort, *depositio S. Joannis &c.* & un Legendaire dit positivement que ce fut le jour qu'il rendit l'esprit. Que si *hac ita gesta esse*, ne se raporte qu'aux nouvelles de la défaite d'Eugene, il faudra mettre sa mort dés la fin de l'an 394, & peut-estre le 15 de decembre, [s'il estoit vray que les Grecs en fissent ce jour là la feste,] comme l'a écrit Baronius. Mais cela ne se trouve ni dans le menologe de Canisius que Baronius a vu, [ni dans celui d'Ughellus ou de Basile, ni dans les Ménées;] & Bollandus soûtient que les Grecs n'en font ni ce jour là ni en aucun autre. Bar.27.mars, a Boll.ib.p. 693.§5. On trouve dans Canisius au 3 de decembre, *p. 926*, un S. Jean solitaire en Egypte, mais ce qu'on en dit n'a aucun raport à celui de Lycople, [& je ne le trouve ni dans Ughellus ni dans les Ménées.] Bollandus croit que celui §5. de Lycople est mort en 394, dés le mois de septembre ou d'octobre, & Mr Bulteau *p. 64*, est dans la mesme pensée. [Mais je ne sçay pas surquoi Bollandus se fonde pour pretendre que] c'est une chose constante. Il croit qu'il est mort le 17 d'octobre, auquel le martyrologe des Cophtes marque la mort de Jean le petit ermite. Il y trouve pourtant de la difficulté: [& l'Abbé Jean surnommé le petit ou le nain, est assez celebre entre les solitaires d'Egypte pour croire que l'on honoroit particulierement sa memoire. La traduction greque de Rufin permettroit aisément d'étendre la vie de celui de Lycople jusqu'au 27 mars 395, de quelque maniere qu'on entende *hac ita gesta esse &c.*] puisqu'elle porte que Lausl.c.43.p 974.a. Petrone apprit sa mort aprés avoir visité un grand nombre d'autres Peres: [Mais nous n'avons pas de raison de quitter le texte latin qui est plus exprés, & qui est l'original.]

Pour la page 4.

NOTE SUR S. PIAMMON.

Sur la vision de l'Ange qui écrivoit le nom des communians.

Lausl.c.73.p. 1002.a.b. La traduction greque des vies des Peres de Rufin, qui est mélée avec l'histoire Lausiaque de Pallade, nomme Ammon celui que le texte latin appelle Piammon, & raporte mesme d'une autre maniere l'histoire de la vision qu'il eut sur ceux qui s'approchoient de l'Eucaristie. Car elle porte que l'Ange les

écrivoit les noms de tous ceux qui estoient presens, à mesure qu'ils recevoient l'Eucaristie, qu'elle appelle la grace: mais qu'il effaçoit au contraire les noms de tous ceux qui se trouvoient absens de l'assemblée, & que tous ceux là moururent dans treize jours. 'Sozomene paroist avoir suivi cette traduction, quoiqu'il mette Piammon & non pas Ammon. Soz. l.6.c.29. p.680.681.

NOTES SUR SAINT APOLLON ABBE'.

Pour la page 36.

NOTE I.

Temps de sa naissance.

[RUFIN nous embarasse en s'embarassant luy mesme sur la chronologie de S. Apollon d'Hermopole. Parlant au nom de celui dont il décrit le voyage dans les Vies des Peres, qui est comme nous croyons, Saint Petrone de Boulogne,]'il dit l'avoir vu âgé de pres de 80 ans, *annorum fere octaginta*. Il estoit à Lyque avec S. Jean lorsqu'on apprit à Alexandrie qu'Eugene avoit esté défait [le 6 de septembre 394. Il doit donc avoir vu S. Apollon en l'an 394 ou 395. Car ce Saint demeuroit en Thebaide aussi bien que S. Jean. Et il faut dire que c'estoit en l'an 394;]'puisqu'au sortir de chez Saint Apollon, il marcha vers le midi. [Ainsi il n'avoit pas encore vu S. Jean qui demeuroit auprés de Lyque, beaucoup audessous d'Hermopole en tirant vers le midi. Si donc S. Apollon avoit 80 ans en 394, il est né en 314, & avoit 55 ans en 369.]'Cependant Rufin dit que s'estant retiré à quinze ans dans le desert, il y passa 40 ans, au bout desquels Dieu luy dit de s'approcher des pays habitez pour travailler à la conversion des peuples: & c'estoit, dit-il, du temps de Julien l'apostat, [qui est mort au milieu de 363. Ainsi S. Apollon âgé pour lors de 55 ans, sera né au plustard en 309, & aura eu 85 ans en 394.] 'On croit mesme que dés devant la mort de Julien il estoit celebre par divers miracles, & avoit assemblé plusieurs personnes auprés de luy, en consequence de l'ordre qu'il avoit receu à l'âge de 55 ans: [ce qui obligera d'avancer encore sa naissance d'un an au moins.

Vit. P. l.2.c.7. p.450.1.

c.8.p.465.1.

c.7.p.460.1.

2.

Je ne voy point d'apparence à dire que Rufin ait voulu marquer un âge de 85 ou 86 ans, quand il a dit *annorum fere octaginta*, *fere* marquant plutost moins que plus, & des genies comme celui de Rufin vont plutost a augmenter qu'à diminuer. Je ne trouve donc point d'autre moyen de sortir de cette difficulté, que de croire qu'on avoit dit à Petrone qu'Apollon s'estoit retiré à l'âge de 15 ans, & avoit commencé ensuite à paroistre au bout de 40 ans de vie; ce que S. Petrone, ou Rufin qui a travaillé sur ses memoires, a entendu de 40 ans de retraite. On peut dire aprés cela, ou que ces 40 ans se terminent à la fin de 361, qui est le commencement du regne de Julien, & qu'ainsi S. Apollon est né en 321, & avoit 74 ou 75 ans en 394, ce qui est bien *fere octaginta* dans le style de Rufin, & de beaucoup d'autres: ou qu'il receut l'ordre de prescher quelque temps avant Julien en 354, ou peu aprés; mais que comme la premiere action qu'on raportoit de luy depuis ce temps là, estoit arrivée sous Julien, Rufin avoit mis aussi sous ce Prince l'ordre qu'il receut de prescher à 40 ans. Ce defaut d'exactitude n'est point du tout incroyable de Rufin: mais neanmoins nous avons mieux aimé prendre l'autre parti, qui ne multiplie pas tant ses fautes.

[Sozomene qui fait un abregé de ce que Rufin dit d'Apollon,] 'dit assez clairement en un endroit, qu'il receut l'ordre de prescher estant âgé de 40 ans. 'Mais en un autre il suit le texte de Soz. l.3.c.14. p.518.c. l.6.c.29.p. 679.d.

Rufin. [Il peut favoriser ceux qui voudroient dire qu'Apollon commença à
l.3.c.14.p.518. c. prescher dés 354.]puisqu'il le met entre ceux qui paroissoient sous les enfans de Constantin. [Pour ce qu'on lit de ce Saint dans l'histoire Lausiaque de Pallade c. 52. p. 977-985, ce n'est qu'une traduction de Rufin, qui a ensuite esté traduite en grec vulgaire par Agapo p. 227, comme un ouvrage de S. Jerome.]

Pour la page 41.

NOTE II.

Quel Apollon parle dans la deuxieme Conference de Cassien.

Cas.coll.2.c.13.p.321|n.p.324. 'Gazæus croit qu'Apollon dont Moyse de Sceté parle à Cassien dans sa deuxieme Conference, est S. Apollon de Thebaïde. [Mais il y a bien plus d'apparence qu'un moine de Sceté parloit d'une chose arrivée en Sceté ou dans les pays qui en estoient proches.] 'Ainsi Cotel.g.t.1.p.399.a. trouvant un Apollon des Cellules dans le recueil de Monsieur Cotelier, [nous ne croyons point en devoir chercher un plus eloigné.] 'On trouve dans le a.b. mesme recueil, & sous le mesme titre, un Apollon en Sceté mesme; mais il ne paroist point qu'il ait receu d'autres graces que celles de se sanctifier par la penitence: [& c'est sans doute une faute dans ce recueil,] de raporter à ce mesme p.400.b. Apollon cette parole hardie, Qu'il faut adorer les hostes. 'Aussi il est visible que Vit.P.l.2.c.7.p.464.a. cet endroit est pris de ce que Rufin dit de S. Apollon de Thebaïde.

NOTES SUR S. PAPHNUCE.

Pour la page 46.

NOTE I.

Si Paphnuce Bubale est le mesme que Cephale.

[JE ne sçay si l'on peut dire que Paphnuce Bubale soit le mesme que
Cass.coll.n.p.132.c|313.b. Paphnuce Cephale.] 'Gezæus dans ses commentaires sur Cassien, paroist les prendre pour une mesme personne.
Vit.p.481.1. 'Rosweide les distingue: [En effet la demeure de l'un est marquée dans les Cellules, & celle de l'autre à Sceté, & il peut sembler qu'on leur avoit donné exprés des surnoms pour les distinguer l'un de l'autre; si l'on ne veut dire à l'égard de la demeure, qu'il pouvoit venir quelquefois de Sceté à Nitrie, & estre regardé par les moines de l'un & de l'autre lieu comme leur pere, aussi bien que Saint Macaire d'Egypte: & pour les differens surnoms, on pourroit croire que Cephale en egyptien signifioit quelque chose d'approchant de Bubale en grec: ou bien que Cephale venant de Cephas, qui, comme on le voit par S. Pietre, signifie une pierre & un rocher, on l'avoit donné à Paphnuce pour la mesme raison que celui de Bubale, c'est à dire parcequ'il estoit plus souvent parmi les roches que parmi les hommes. Le temps aussi n'empesche pas que ce ne soit le mesme, puisque Pallade ne dit pas que Cephale n'eust vécu que 80 ans:] 'mais qu'il avoit passé tout ce Lausf.c.91.p.1013.d. temps sans avoir jamais qu'une tunique, [ce qu'il n'est pas necessaire d'entendre depuis sa naissance, mais depuis l'âge de dix ou douze ans qu'il avoit commencé à se connoistre. L'assiduité de Bubale dans sa cellule, n'empeschant pas qu'il ne la quittast pour se cacher davantage, il le pouvoit faire encore pour aller passer quelque temps auprés de Saint Antoine, qui avoit esté son premier pere dans la vie spirituelle. Il faudroit voir seulement] 'si l'on eust fait Prestre un d. homme qui ne savoit pas lire, comme Paphnuce Cephale; [& cela se pouvoit peut-estre: car je croy qu'on trouve dans les Conciles mesmes, des Evesques qui ne

pouvoient pas signer. Il y a bien de l'apparence qu'ils ne savoient aussi pas lire.]

Pour la page 49.

NOTE II.

Sur la vie de Saint Onuphre.

Vit.P.p.99. 'L'histoire de S. Onuphre, que nous avons dans les Vies des Peres, & qui est attribuée à Paphnuce, [semble estre un Sur.12.jun.p.175. extrait de] 'celle qui est dans Surius, qui contient encore l'histoire de Timothée & de divers autres anacoretes :[mais cet extrait est amplifié dans Rosweide de diverses choses fort peu probables, & qu'il seroit bien difficile de soûtenir. L'histoire qui est dans Surius, est plus simple; & si l'on pouvoit donner un bon sens à ce qu'elle fait dire à S. Onuphre avant sa mort, on la pourroit soûtenir assez aisément. Neanmoins ce ne sont que miracles & choses extraordinaires; & on n'en a rien traduit en françois dans les Vies des Peres. De tous ceux dont elle parle, je ne voy que S. Onuphre qui soit honoré par l'Eglise.] Sur 12.jun.p.178. 'Il mourut selon l'edition de Surius le 16 du mois Paven ou Pauni, [c'est à dire le 10 de juin;] & neanmoins la traduction Vit.P.p.101.2| 103.2. porte le neuvieme. 'Dans Rosweide il y a Bar.12.jun. à l'onzieme,ª & les Grecs[que Baronius a suivis,] en font la feste le douzieme. [Ce qui peut rendre encore cette histoire plus suspecte, c'est que nous en trouvons une partie dans l'ancien recueil des actions & paroles remarquables des anacoVit.P.l.6.c.7. § 11.p.654.655. retes.]'L'histoire de Timothée y est rapportée à peu prés de la mesme maniere, p.654.1. quoique le nom n'y soit pas. 'Le nom de celui qui le vit n'y est point non plus exprimé; & il est dit seulement que c'estoit un solitaire qui le raportoit aux freres §12.p.655. du monastere de Raïthe ou Elim. 'Mais au lieu de l'histoire de S. Onuphre, il y a celle d'un Evesque qui estant tombé durant la persecution, s'estoit retiré dans le desert vers Oasis & le pays des Maziques, où il fit penitence durant 49 ans qu'il y vécut, & jusqu'à l'arrivée du solitaire qui raportoit cela. Il n'est point nommé non plus: mais il estoit different de celui qui avoit raporté l'histoire precedente; & il fut depuis fait Evesque d'Oxyrinque. [Nous disons que cette histoire est au lieu de celle de S. Onuphre; car quoique le fond en soit si different; neanmoins les circonstances en sont tellement les mesmes, hormis les discours insoûtenables qu'on attribuë à S. Onuphre, qu'il faut visiblement que l'une ait esté prise sur l'autre: ce qui n'est pas favorable pour celle de S. Onuphre.

Cet Evesque penitent estant mort 49 ans au plus aprés la persecution, c'est à dire aprés l'an 312. (Car la persecution de Licinius en 320, ne fut pas bien considerable;) il faut mettre sa mort vers 460. Celui à qui Dieu le fit connoistre pourroit estre Assy,]'qui aprés avoir esté l.5.c.15.§11.p 622|Cotel g. t.1.p.398. solitaire fut fait Evesque d'Oxyrinque: & dont on remarque que voulant continuer dans l'episcopat les mesmes austeritez qu'il avoit pratiquées dans le desert avec une rigueur extreme, & n'en ayant pas la force, il se prosterna en la presence de Dieu, & luy dit; « Seigneur « vostre grace m'a-t-elle abandonné de- « puis que j'ay esté fait Evesque. Surquoi « il entendit une voix qui luy dit: Nul- « lement; mais quand vous estiez seul « dans la solitude, vostre Dieu estoit vos- « tre appui & vostre support; & main- « tenant que vous estes dans le siecle, vous « recevez du secours & de l'assistance des « hommes.[Cet Assy succeda peut-estre à Theodore,]'qui estoit encore Evesque Mar.& F.p. 82. d'Oxyrinque lorsque Marcellin le Luciferien presenta sa requeste à Theodose, [c'est à dire en 384 ou peu aprés.]

Pour la page 50.

NOTE III.

En quel temps Sainte Eupraxie a vécu.

'S.te Eupraxie est nommée par Rosweide Euphrasie, V.P.p.351. [ce qui se trouve de mesme dans Usuard & dans les autres martyrologes.]'Mais les Grecs, dont ce nom Boll.13.mars p.265.§4.

est venu, la nomment toujours Eupraxie.

Son histoire dont [nous examinerons Boll.p.265.§1. la qualité dans la note suivante,]'nous apprend qu'elle a passé les premieres années de la vie sous l'Empereur Theodose, [sans nous apprendre sous quel Theodose c'estoit; la pieté qu'elle luy attribuë, convenant à tous les deux Princes de ce nom, quoiqu'elle fust sans doute Boll.p.264.§n. plus solide dans le premier.]'Bollandus Bult.ern.p.305. l'entend de celui-ci; 'ce qui a esté suivi par M.r Bulteau; [mais ni l'un ni l'autre n'en rend aucune raison. L'Imperatrice Boll.p.267.a. dont la vie parle, 'estoit, selon Bollandus, Galla fille de Valentinien I. que Theodose I. avoit epousée [en secondes noces en 386 ou 387 *V. Theodose I.* § 30. Mais il nous paroist fort difficile d'ajuster ce sentiment avec les années de la Sainte, & les sept ou huit ans au moins qu'il faut, selon son histoire, que Theodose ait esté à Constantinople. Car estant parti de cette ville l'an 383, pour faire la guerre à Maxime, il n'y revint qu'à la fin de 391, & en repartit en 394, pour aller combattre Eugene, & il mourut l'année suivante en Italie.

Nous ne trouvons pas moins de difficulté à dire que cette Imperatrice soit Flaccille premiere femme de Theodose I, puisqu'elle mourut en 385. *V. Theodose I.* § 28, cinq ans seulement depuis que Theodose fut venu demeurer à Constantinople.

Ainsi il faut recourir à Theodose II. & à Eudocie, qui ont vécu ensemble depuis 421 jusqu'en 442, ou environ. Et cette familiarité, ou plutost cette autorité d'Antigone pere de la Sainte, qui Boll.13.mart.p.728.§3. estant encore jeune,]'puisqu'il mourut au bout de deux ans & trois mois qu'il §1. avoit esté marié, 'donnoit neanmoins des conseils à l'Empereur, [convient mieux à un jeune Prince comme Theodose II.

La Sainte naquit donc sous ce Prince vers l'an 434 au plustard, comme nous verrons bien-tost:Aprés qu'elle fut née;] 'Antigone son pere resolut de regarder la §2. continence:'& mourut aprés avoir vecu §3. un an de la sorte. 'La Sainte fut fiancée §4. âgée d'environ cinq ans. 'Peu de temps §5. aprés, sa mere la mena en la Thebaide, 'où elle entra dans le monastere, n'ayant §8. pas encore sept ans accomplis, [c'est à dire vers l'an 440.]'Le menologe dit p.265.§2. qu'elle avoit alors seize ans. [Mais cela ne se peut accorder avec sa vie,]'qui p.269.§14. marque de quelle maniere elle vivoit dans le monastere dés l'age de douze ans.'Sa mere mourut peu de jours aprés §12. qu'elle l'eut consacrée à Dieu, & lorsqu'elle estoit encore tout enfant, *infantula*.

'Theodose ayant appris la mort de sa §13. mere, luy écrivit de revenir à Constantinople, pour epouser celui à qui elle avoit esté fiancée, [ce qui semble marquer qu'elle pouvoit déja avoir 14 ou 15 ans.]'La réponse qu'elle écrivit de sa §15. main à l'Empereur, marque 'un esprit & un âge déja meur. 'Bollandus croit p.265.§5. en effet qu'elle devoit avoir alors plus de douze ans. 'Le menologe le favorise, §2. en disant qu'Eupraxie la mere, aprés avoir laissé sa fille dans le monastere, s'en alla visiter les monasteres de l'Orient. Cependant si nous nous arrestons à la vie, [je ne voy pas qu'elle nous permette de dire que la sainte eust alors plus de huit ans.]'L'Imperatrice estoit p.268.§15. à Constantinople lorsque Theodose receut la réponse de la Sainte. [Ainsi c'estoit avant l'an 441, vers lequel Eudocie fut releguée à Jerusalem. *V. Theodose II.* § 24, de sorte qu'on ne peut mettre la naissance de la Sainte plustard que vers l'an 434, comme nous avons dit, & sa mort vers l'an 464, puisqu'elle est morte âgée de 30 ans.

Si nous avions quelque preuve claire qu'elle est née sous Theodose I, on pourroit dire que ce seroit en 387, que son pere seroit mort en l'an 388, avant que Theodose partist de Constantinople

contre Maxime;qu'elle auroit esté fiancée à la fin de sa cinquieme année & de l'an 391, lorsque Theodose fut revenu à Constantinople; qu'elle seroit entrée dans le monastere en l'an 391; que sa mere seroit morte la mesme année, ou peu aprés, avant l'Imperatrice Galla, qui mourut en l'an 394, vers le mois de may;& que la Sainte mesme seroit morte en l'an 417. Il y a à peu prés le temps qu'il faut pour cela, mais il n'y en a pas de reste.]'Que s'il est vray, comme le pretend Zosime, que Theodose n'ait epousé Galla qu'à la fin de l'an 387, [ou qu'il soit venu à Thessalonique en ce temps là, & en soit parti pour marcher contre Maxime, comme c'est le plus probable, sans revenir à Constantinople; *V. son titre* § 32, je ne voy aucun moyen de dire que ce soit luy dont parle la vie de S.te Eupraxie.]

Zos.l.4.p.768.

'Mais il faut remarquer que le nom mesme de Theodose ne se lit point dans le texte grec de cette vie.'Il n'est que dans le latin, & dans les menologes; [ce qui n'est pas une grande autorité. Ainsi nous ne pouvons dire que nous ne savons point veritablement quand Sainte Eupraxie a vécu, sinon que ç'a esté avant S. Jean de Damas qui cite sa vie.]

Boll.p.727.c.
p.264.§265.f.

Pour la page 30.

NOTE IV.

Quel jugement il faut faire de l'histoire de Saint Eupraxie.

Boll.13.mars, p.265.c.

'La vie de S.te Eupraxie se trouve dans toutes les editions latines des Vies des Peres des deserts. Bollandus l'a encore revuë sur divers manuscrits, & mesme sur le texte grec'qu'il nous a aussi donné.[Une personne fort habile & fort judicieuse la juge non seulement bonne, mais mesme admirable. Il y a assurément des choses fort edifiantes: & le style en est pour l'ordinaire fort simple & fort naturel.]'S. Jean de Damas la cite [a] comme une piece legitime, dit Baronius.

p.727.
Jo.D im.l.3. p.814.
a ann.13.mars. h.

[Cependant je ne me souviens point que Baronius mesme en parle jamais dans ses Annales, & Bollandus n'en cite rien. J'avoue en effet qu'il m'y paroist un certain air de roman, qui peut faire craindre que ce ne soit une fiction de quelque fille de son monastere, qui ne connoissoit pas assez le prix de la verité. On n'y trouve aucune circonstance de temps, comme on l'a vu dans la note precedente, ni presque aucune de lieu. Presque tout y est extraordinaire, y est saint, & mesme heroïque, jusques aux Empereurs, & au Senat. Il y a plusieurs faits tres peu probables, pour ne dire rien de plus, & d'autres raportez d'une maniere plus propre à en faire douter qu'à les faire croire. Ce qui est certain, c'est qu'on n'y voit aucun caractere qui puisse la rendre certaine & authentique.]
'Elle est du nombre de celles qu'on n'a pas jugé à propos de traduire dans le premier tome des Vies des Peres, les croyant moins certaines que les autres, pour ne pas méler les fausses ou les douteuses avec les vraies & les assurées; & des romans spirituels, dont quelques Grecs ont pris plaisir de repaistre la credulité des peuples, avec des histoires constantes, dont la foy est établie sur le témoignage d'auteurs graves & solides.[M.r du Fossé ne l'a point mise non plus.

V. des Peres pr.§19.p.63.

Pour ajouter à cela quelques marques particulieres,]'la réponse d'Eupraxie la mere aux dames qui luy proposoient un second mariage de la part de l'Imperatrice;'& la reprimende que l'Empereur fait à sa femme sur ce sujet &c. sont bien fortes, pour ne pas dire bien dures; quand mesme tout le monde auroit sçeu qu'Eupraxie estoit resolue de vivre dans la continence: ce que la vie suppose que l'on savoit sans l'avoir dit.
'L'Empereur mesme pressa ensuite Eupraxie la fille de se marier, sachant bien qu'elle s'estoit consacrée à Dieu dans un monastere, *conversa est in monasterio*:

Boll.13.mars, p.728.§4.
p.266.§9.
§13.

'Le discours de la mere à la fille sur §11.

le voyage d'Egypte, [ne se fait guere a un enfant de six ans. Mais au moins il n'estoit pas fort necessaire de le mettre par écrit.]

§ 8. 'Quand la fille demande où estoit J.C. de mesme que si elle n'en eust jamais entendu parler, sous une mere qu'on represente comme une sainte, une Abbesse luy en presente avec joie l'image. [Estoit-ce là l'esprit & la pratique du V. siecle.]Eupraxie la mere pour offrir sa fille à Dieu, la mene de mesme devant une image de nostre Seigneur.

[Je ne sça si quelqu'un pourra se per-
§ 15.21. suader]qu'une fille ait passé quarante jours de suite à prier a l'air, debout, les mains étendues, sans manger, ni boire, & S.te Eupraxie 45 à l'âge de 25 ans:
p.270.1. car c'est ainsi que porte le grec,'quoique le latin ne mette que trente jours pour S.te Eupraxie, &il y a visiblement
p.263.8. faute.'Le menologe de Canisius dit aussi 45 jours.

p.732.§ 26. 'Ce qui est dit du monastere où estoit S.te Eupraxie, que de toute la ville & de toute la province on avoit accoutumé d'y amener les enfans malades, & que les Religieuses les guerissoient par leurs prieres de quelques maladies que ce fust; [est une chose qui ne se remarque ce me semble d'aucun autre lieu.]

§ 32. 'L'Abbesse qui avoit appris par revelation qu'Eupraxie devoit mourir dans dix jours, pleure sans cesse, sans que personne ose luy demander la cause de ses larmes jusqu'au 9e jour. Elle veut attendre au lendemain à la dire; & les Religieuses qui avoient bien attendu neuf jours, ne peuvent souffrir ce delai d'un jour. Elle declare donc enfin que Eupraxie devoit mourir le lendemain,
§ 32.34. mais ne veut pas qu'on le luy dise.[Il est certain qu'aujourd'hui on ne voudroit pas manquer d'avertir une personne qu'on sauroit estre à la veille de sa mort.]Elle ne le veut pas, depeur que Eupraxie ne s'en afflige.[Elle avoit bien plus sujet de croire, qu'estant aussi parfaite qu'on la represente, elle en auroit
de la joie.]Cependant l'ayant sçeu § 32.34.
contre la défense de l'Abbesse, [& d'une maniere qui a encore tres peu d'appa-
rence,]elle en est si effrayée, qu'elle § 34.
tombe evanouie. Elle craint les jugemens de Dieu: [Il laisse quelquefois cette crainte à des personnes tres parfaites pour achever de les purifier.]Mais le moyen de croire qu'elle ait demandé encore un an pour pleurer ses pechez, parcequ'elle estoit denuée de toute pieté, & de toute bonne œuvre & qu'elle n'avoit point fait penitence, ἀμετανόητος εἰμι, elle qui ne mangeoit qu'une fois la semaine en travaillant sans cesse, & qui estoit la plus austere d'une maison tres austere? [On pourroit remarquer dans cette histoire encore bien d'autres difficultez semblables, & d'autres choses qui ont peu d'apparence de verité.

Nous ne trouverons donc point étrange quand des personnes croiront devoir faire ceder tout cela à ce qu'il y a de beau & d'edifiant dans cette vie. Mais nous esperons que ces personnes mesmes nous pardonneront si nous n'osons pas proposer comme vraies des choses qui nous paroissent tres douteuses.]

'La Superieure qui receut S.te Eupraxie p.732.§ 6.10.
dans son monastere,'& qui mourut un § 38.
mois aprés elle,[se nommoit Theodule selon le grec.]Elle est quelquefois qua- § 8.
lifiée ἡγουμένη dans le grec, traduit dans le latin par le mot d'Abbesse. Mais son titre le plus ordinaire est celui de Diaconisse ou ministre. [Je ne sçay si elle le prenoit pour obeir à l'Evangile, qui ordonne aux superieurs de se regarder comme les ministres & les serviteurs des
autres.]Car de pretendre que toutes les p.268.d.
Abbesses estoient Diaconisses, parceque l'on en trouve une qui l'a esté, [ce n'est
pas raisonner en historien.]Elle est quel- d.e.
quefois appellée la Grande: & on marque que cela estoit ordinaire dans l'Orient. [Je voudrois que l'on sceust quand cela a commencé. Elle & Julie

qui fut la maistresse de Sainte Eupraxie, meritoient bien de tenir rang avec elle dans le martyrologe, si ce que cette p.729.§ 37.38. histoire en dit est veritable.] 'Elle porte que la Sainte les appella toutes deux aprés elle, Julie au bout de cinq jours, p.264.c.f. & Theodule au bout de 80. 'Eupraxie la mere doit aussi passer pour une Sainte c'11.jan p.665 Men.p.237. selon cette histoire: '& Bollandus croit que c'est une S.te Eupraxie dont les Grecs font memoire le 11 de janvier, sans nous Boll.13.feb.p.264.f. en rien apprendre davantage. 'Mais il n'a pas osé sur cela la mettre au nombre des Saintes.

[Nous ne trouvons mesme quoy que ce soit de S.te Eupraxie la fille dans les Ménées imprimez à Venise, non plus que dans Maxime de Cithere, ni au 25 de juillet, où elle est marquée avec un abregé de ses actes dans beaucoup de Ménées & de synaxaires manuscrits. Le menologe de Canisius *p.*825. la met le 25.] p.265.a. 'L'abregé que les Grecs font de sa vie, porte qu'elle distribua tous ses biens aux pauvres & aux Eglises. [Ce ne fut donc qu'aprés l'an 450, si nous mettons sa retraite sous Theodose II.] p.268.f. 'Car sa vie porte qu'elle pria l'Empereur de se charger de la distribution de son bien &c. p.269.a. '& que ce Prince en disposa en faveur des pauvres jusqu'à sa mort.

p.270.c|271.e|274.§|1 au n.5|35. 'Il est un peu surprenant que le continuateur de Bollandus qui a travaillé sur cette vie, ait fait quatre notes pour remarquer la contrarieté qu'il trouvoit entre le grec & le latin, parceque le grec a λ, & le latin *triginta*. [pretendant que λ est 20, & μ 30. C'est pourquoi il trouve que le grec a toujours dix moins que le latin. [On peut pardonner bien des fautes aux disciples, puisqu'il en faut pardonner de ce genre aux maistres.]

NOTES SUR S. MOYSE LE VOLEUR.

NOTE I.

Pour la page 64.

Sur la conversion de l'instigateur de ses crimes.

Lausi.c.22.p.934.a. 'LE texte grec de Pallade porte que S. Moyse convertit un demon qui luy avoit inspiré tous ses crimes. [Cela a esté omis dans diverses traductions, parcequ'on a pris sans doute ce demon pour un diable. Mais ce sens seroit si ridicule & si indigne de Pallade, qu'il vaut mieux avouer que l'endroit est corrompu, ou que *demon* en cet endroit est le nom d'un homme.] Vit.P.app.7.p.948.2. 'Dans le Paradis d'Heraclide où ce passage est traduit, il y a Clemon.

NOTE II.

Pour la page 69.

Sur la réponse qu'il fit au Gouverneur qui le cherchoit.

Cotel.t.1.p.553. 'Saint Moyse voulant se rabaisser luy mesme devant le Gouverneur, se servit de ce terme, selon le texte grec, σαλὸς ἐςὶν. [Je ne trouve point le mot de σαλὸς dans Constantin ni dans Meursius; & pour σάλος ils ne luy donnent que des sens qui ne conviennent point à cet endroit.] Lausi.c.41.p.958.c|959.e|960.a. 'Mais Pallade se sert du mesme terme à l'égard d'une fille qui faisoit semblant d'estre folle & possedée. [C'est pourquoi nous avons cru le devoir prendre ici dans le mesme sens. Mr Cotelier traduit *stolidus est & mente motus*.] Vit.P.l.5.c.8.510.p.591|l.3.c.119.p.517. 'Il y a *stultus* dans la traduction de Pelage Diacre, & d'un autre qu'on pretend estre Rufin. Mais l'un & l'autre y ajoute, *& hereticus*, [ce qui n'est point dans le texte grec: & les Saints n'ont jamais guere souffert qu'on les traitast d'heretiques, bien loin de se charger eux mesmes de ce reproche.]

Pour la page 72.

NOTE III.

Que S. Moyse le voleur est apparemment le mesme que Moyse de Sceté dont parle Cassien.

Cass.n.p.218.1. 'Gazæus commentateur de Cassien, croit que Moyse de Sceté qui parle dans les deux premieres Conferences de cet auteur, ne peut pas estre celui qui avoit esté voleur, parcequ'il estoit beaucoup plus ancien que Cassien. [Mais je ne sçay pas quel fondement il a de le dire; & nous verrons dans le texte qu'il faut que Moyse le voleur ait vécu jusqu'en l'an 390, auquel Cassien vint à Sceté, & encore audelà.]
coll.8.c.7.p.316. 'Puisque Cassien a fort bien connu la vertu de Moyse qui s'estoit retiré pour un meurtre qu'il avoit commis, & qui avoit vécu dans un endroit
n.p.336.b. du desert de Sceté appellé Calame, 'c'est à dire de Moyse le voleur selon Gazæus,
p.218.a. '& puisque Moyse de Calame est encore selon Gazæus celui qui parle dans les Conferences de Cassien, il est bien probable que ce Moyse est le voleur si celebre dans les Vies des Peres, & dans Pallade: Au moins Gazæus ne l'a pu nier sans se contredire luy mesme.

Bult.ori.p.354. 'M.r Bulteau suit Gazæus & l'appuie beaucoup, en remarquant que Moyse qui parle à Cassien, avoit esté dés sa jeunesse auprés de S. Antoine. [Mais il ne cite point l'endroit où cela est dit, & je ne l'ay pu trouver.]

Pour la page 71.

NOTE IV.

Que Moyse le voleur est apparemment celui qui fut tué en Sceté.

Boll.7.feb.p.46.§6. 'Bollandus distingue Moyse le voleur de celui qui fut tué en Sceté par les Ma-
§3.p.46. ziques,'& met ce dernier qu'il croit estre celui de Libye, le 7 de fevrier, auquel quelques Latins modernes marquent un S. Moyse Abbé en Sceté, à l'occasion de Saint Moyse Evesque des Sarrazins.
Vit.P.l.5 c.18.§14.p.638.2. 'Mais puisque celui qui fut tué, disoit que c'estoit suivant la sentence que J. C. avoit prononcée contre ceux qui avoient pris l'épée; [on ne peut douter qu'il ne fust de ceux qui estoint coupables de meurtres: & ainsi nous avons tout sujet de croire que c'est le voleur penitent.] 'Sa mort est mise en effet dans le recueil de M.r Cotelier sous le titre de l'Abbé Moyse l'Ethiopien de Sceté, qui demeuroit à Petra, qui estoit grand, noir &c. Cotel.g.e.1.p.551.

[Ce qu'il y a de plus favorable pour Bollandus, qui neanmoins ne l'allegue pas,] 'c'est que Pallade qui parle fort amplement du voleur, & qui marque mesme le lieu & l'âge auquel il mourut, [ne dit rien du genre de sa mort.] 'Il est vray qu'il parle aussi de Moyse le Libyen sans rien dire de sa mort: Mais il n'en parle qu'en passant; [& il peut n'avoir pas sçeu sa mort, si elle n'est arrivée que depuis qu'il eut quitté la solitude. Cependant cette conformité de la mort de Moyse tué par les Maziques, avec la premiere vie du voleur, nous paroist bien forte pour ne pas abandonner ceux qui ont cru que c'estoit le mesme: outre que selon ce que nous avons dit de Moyse le Libyen au commencement de ce titre, il semble qu'il demeuroit à Nitrie plutost qu'en Sceté.] Les Grecs dans leurs Menées, 28. *oct.* p. 299, copient Pallade sur S. Moyse le voleur; [& ainsi il ne faut pas s'étonner s'ils ne parlent point de son martyre.] Lausi.c.22.p.936.b. c.88.p.1014.

Pour la page 75.

NOTE V.

Temps de la mort de S. Moyse le voleur.

[Si Moyse tué par les Maziques est le Libyen, ou quelque autre different du voleur, nous ne voyons rien à dire du temps de sa mort, sinon que ç'a esté à la fin du IV. siecle ou au commencement du V. On voit par les lettres de Synese, que les Ausuriens ou les Austuriens,] peuples barbares de ces quartiers là, ravageoient toute la Libye en l'an 412, & menaçoient mesme l'Egypte. *V. Synese* § 23. 'S. Augustin écrivant aprés les premieres nouvelles des ravages que Aug.ep.122.p.240.2.c.

les

les barbares faisoient dans l'Espagne, [où ils entrerent selon la chronique d'Idace, vers le commencement d'octobre de l'an 409,] dit que peu de temps auparavant les barbares avoient tué divers solitaires dans les solitudes d'Egypte, où ils vivoient comme en sureté separez de tout le bruit & de tout le tumulte du monde. [On voit encore par Synese que dés l'an 405, les Macetes, (ce sont apparemment les Maziques,) avoient couru la Libye,

Philog.l.11.c.8. p.154.155. & assiegé Cyrene, *V. Synese* § 7.] 'Philostorge dit en general', que du temps d'Arcade, les Maziques & les Auxoriens avoient desolé & l'Afrique & la Libye, & une partie de l'Egypte.

[Que si Moyse le martyr est le mesme que le voleur, & que celui qui demeuroit à Calame, il faut qu'il soit mort avant

Cass.coll.7. c.26.p.428| coll.3.c.5.p. 336. l'an 400.] 'Car Serenus & Paphnuce en parlent à Cassien comme d'un homme déja mort, *qui habitavit &c*; [Or Cassien ayant esté disciple de S. Chrysostome aprés ce voyage de Sceté, ce ne peut guere avoir esté aprés l'an 400. Ainsi il sera mort durant que Cassien estoit en Egypte, c'est à dire, comme nous croyons, entre 390 & 400, ne pouvant estre mort avant l'an 390, non seulement parceque nous croyons que c'est celui avec qui Cassien s'entretint en Sceté; mais encore parceque S. Arsene qui ne se retira tout auplustost qu'en l'an 385,] 'estoit déja solitaire, & mesme fort avancé dans la pieté lorsque S. Moyse vivoit encore. Cotel.g.t.1.p. 368.369.

[Pallade qui vint dans les cellules en 391, d'où il visita le desert de Sceté,] 'semble dire que S. Moyse luy avoit dit luy mesme l'histoire de ses tentations, ὡς αὐτὸς διηγήσατο, & non διηγεῖτο. Lauf.c.22.p. 934.c.

NOTES SUR S. AMBROISE

Pour la page 82.§ 3.

NOTE I.

Temps de sa naissance.

Bar.369.§ 40| v Amb.p.1. 74. 'Baronius met la naissance de S. Ambroise en l'année 333, qui commence la 28 de Constantin, & en laquelle Dalmace & Zenophile estoient Consuls.

387.§ 60'Amb. ep.32.p.162.e. 'Il ne le fait que sur une lettre où le Saint dit qu'il avoit alors vécu 53 ans; il raporte cette lettre à la guerre de Maxime en 387. [quoiqu'il soit aussi aisé de la raporter à celle d'Eugene commencée en 392, & finie en 394, d'où il faudroit tirer que S. Ambroise ne seroit né qu'en 338 au plustost. Nous avons en effet tout sujet de croire que ce Saint ne peut guere estre né que vers l'an 340.]

Amb.de virg. l.3.c.1.p.473. c. 'Car Sainte Marcelline sa sœur fit profession de virginité entre les mains du

Buch.p.273. Pape Libere, 'qui ne succeda à Jule que le 22 may de l'an 352. [& ainsi Marcelline n'a pu faire profession de la virginité qu'à la fin de la mesme année:]

Amb.vit.p. 78.c.d. 'Or elle avoit déja fait profession de virginité, *virginitatem jam fuerat professa*, lorsque son frere luy donnoit sa main à baiser comme les Evesques. [Cependant une action de cette nature ne convient qu'à un enfant, & non pas à un jeune homme qui auroit eu au moins 19 ou 20 ans, s'il estoit né dés l'an 333. Il vaut donc mieux croire que] 'la lettre 32, où le Saint dit qu'il avoit vécu 53 ans, [n'est point écrite en 387 durant la guerre de Maxime, mais durant celle d'Eugene vers 394. Car par ce moyen nous pouvons mettre sa naissance vers 340, & dire par consequent qu'il n'avoit que 12 ou 13 ans lorsque sa sœur fit profession de virginité. ep.32.p.162.e.

On ne voit point dans le Code quand Ambroise pere du Saint a esté Prefet des Gaules, ni qui l'estoit en l'an 333, ou en 340.

Il faudroit mettre encore bien plus tard la naissance de S. Ambroise, si l'on vouloit suivre la vie de S.te Marcelline sa sœur, que nous avons dans Mombri-

MS.p.571.574. tius.]Car cette vie ne le fait naistre que lorsque sa sœur avoit déja esté consacrée par le Pape Libere le jour de Noel, [en 352 au plustost ,] & ainsi il n'auroit pas eu 22 ans lorsqu'il fut fait Evesque en 374, & feroit mort en 397, bien eloigné de l'âge de 53 ans. Cela suffit pour p.570.571. n'avoir point d'égard à cette piece, qui en effet n'est qu'un sermon fait à Milan le jour de Sainte Marcelline, & qui ne contient presque rien que des eloges generaux, hors ce qu'elle a pris de S. Ambroise, & les fautes qu'elle y ajoute en assez grand nombre.

Pour la page 11.§6.

NOTE II.

Qu'Aquilée estoit apparemment metropole de la plus grande partie de la Venecie & de l'Istrie.

[Nous ne voyons pas de difficulté à croire que Milan estoit metropole ecclesiastique de toute la Gaule Cisalpine, & de tout ce qui faisoit dans le IV. siecle le vicariat d'Italie, à la reserve seulement de la Venecie, qui semble avoir eu Geo.sac. Aquilée pour metropole.] Ce qui peut faire juger que la Venecie estoit soumise Blond.p.934. à Milan, aussi-bien que les autres, comme le pretend Blondel, c'est que les Evesques de ce pays sont appellez Evesques d'Italie dans les Conciles d'Arles & de Sardique: & Fortunatien d'Aquilée entre autres signe en cette maniere dans le dernier. Que si le vicariat d'Italie ne faisoit qu'une province civile, comme il semble que ces souscriptions le peuvent marquer, il est aisé de croire qu'il ne faisoit aussi qu'une province Ath.fol.p.831.c. ecclesiastique: Et en effet S. Athanase appelle absolument Milan metropole Amb.ep.46.p.297.&c. d'Italie. S. Ambroise jugea avec autorité l'affaire d'Indicie, quoiqu'elle fust Blond.p.914| Geo.sac.p.65. de l'Eglise de Verone, que tout le monde met dans la Venecie. Quelques uns y mettent aussi la ville de Trente, que Blondel veut avoir esté de la Rhecie, & il ajoute que ce fut S. Ambroise qui y Amb.ep.24.p.211|Blond.p.934. mit Saint Vigile Evesque; à quoy il y a assurément assez d'apparence.[Il semble que S. Ambroise veuille marquer l'étendue de sa jurisdiction,] lorsqu'il dit Amb.ep.25.p.237.c. que dans la Ligurie, l'Emilie, la Venecie, & les autres provinces voisines qui estoient de l'Italie, il n'y avoit aucune Eglise sans Evesques que celle de Verceil, & nous le trouvons plusieurs fois à la Cod.Th app.p.97.102. teste des Evesques d'Italie en general: *Ambrosius & cæteri Episcopi Italiæ*. [Nous ne citons point comme Blondel les lettres 53 & 55 de ce Saint adressées aux Evesques de toute l'Italie, parceque nous les croyons fausses. V. § 94.

D'autre part cependant dans le Concile de Rome, tenu, comme nous croyons, sur la fin de 371. *V. S. Damase* § 6,] S. Thdrt.l.2.c.17.p.617.b. Valerien d'Aquilée est nommé immediatement apres le Pape Damase. [En 382,] le Concile de Constantinople le l.5.c.9.p.714.c. met aprés Damase, Saint Ambroise & Britton [de Treves] devant S. Ascole de Thessalonique, & Aneme de Sirmich: & mesme dans celui d'Aquilée[en 381,] Amb.conc.Aq.p.169 a|177.d|180.b. il est toujours nommé avant S. Ambroise & avant Aneme. [Il est difficile de croire que le seul respect qu'on pouvoit avoir pour son merite & son antiquité, luy fist donner ce rang; il ne pouvoit pas non plus presider à un Concile quoique dans sa propre Eglise, au prejudice de son Metropolitain, & d'un metropolitain tel que S. Ambroise.

Ainsi il semble ou qu'il estoit luy mesme metropolitain d'une province, ou au moins que durant que le siege de Milan estoit occupé par Auxence Arien, les Catholiques d'Italie avoient eu recours à Valerien; & qu'ainsi s'estant trouvé dans la possession du droit de metropolitain lorsque S. Ambroise fut elu, il a continué d'en jouir durant sa vie: & comme S. Ambroise ne croyoit pas faire tort à sa dignité, d'en faire part à un autre pour des causes legitimes, il a pu luy laisser une partie de ses suffragans pour composer une nouvelle metropole. Car l'endroit où il semble mettre

la Venecie au nombre des provinces dont il avoit soin, n'est pas bien exprés; & de plus il en pouvoit avoir retenu une partie, comme l'Eglise de Verone, qu'on ne peut douter avoir esté de sa jurisdiction lorsqu'il écrivoit à Syagre.

Ce qui peut neanmoins donner lieu de croire que la Venecie faisoit sa province à part dés devant S. Ambroise, Coll. r. t. 1. p. 166. c'est que]'dans le Concile de Rome en 371, il est parlé des plaintes que faisoient les Evesques des Gaules & de la Venecie. Je ne sçay donc s'il ne faudroit point dire que le vicariat d'Italie ne faisoit qu'une province en l'an 347, puisque les Evesques de ce vicariat ne sont qualifiez dans le Concile de Sardique qu'Evesques d'Italie, sans autre distinction; mais que depuis il fut divisé en plusieurs provinces: & cela se pourra raporter au temps de Valentinien I, puisque Valens son frere, & qui suivoit presque en tout son autorité, fit aussi de nouvelles provinces en Orient en 371 ou 372. De ces nouvelles provinces qui composoient l'Italie, les autres demeurerent ce semble sous la metropole de Milan. Mais rien n'empesche de croire que la Venecie & l'Istrie se soient soumises à la nouvelle metropole d'Aquilée, a quoy le merite personnel de S. Valerien aura pu contribuer. Ce que nous avons dit de Verone & de Trente embarasse un peu; mais je ne sçay quelle preuve on a que ces deux villes aient esté comprises dans la nouvelle province de la Venecie. Au moins on ne le peut pas inferer avec beaucoup de certitude de ce qu'elles ont depuis reconnu la metropole d'Aquilée. Come la reconnoist aujourd'hui, & je ne croy pas qu'on puisse dire qu'elle ne reconnust pas celle de Milan du temps Amb. ep. 60. p. 246. d. e. de S. Ambroise,]'qui en avoit ordonné Saint Felix Evesque. a Leo, ep. 77. p. 586. a Abondance de Come assista en l'an 451 au Concile de Milan sous Eusebe.

[Pour ce que nous trouvons S. Ambroise à la teste des Evesques d'Italie, il n'y auroit pas sujet de s'en étonner quand il n'y auroit eu que la qualité d'ancien & de premier metropolitain de ce vicariat. Mais il pouvoit avoir encore celui d'Exarque & de chef de tout le diocese; ce qui luy donnoit incontestablement le droit d'y presider partout. Car je ne croy pas qu'on pust opposer à cela la preseance de S. Valerien dans le Concile d'Aquilée, puisque ce pouvoit estre un honneur que S. Ambroise estoit bien aise d'accorder à la vertu & à l'âge de ce Saint dans sa propre Eglise: & quand la civilité, la charité, & l'humilité regleront le rang des Evesques il n'y aura guere entre eux de disputes.

Aprés S. Valerien il y a peu de preuves de la metropole d'Aquilée jusqu'au schisme des trois Chapitres, & je pense neanmoins qu'il y en a assez pour n'en pas douter.]'Car S. Leon écrivant à Nicetas d'Aquilée, luy recommande de faire savoir ce qu'il luy mandoit à ses Comprovinciaux; Leo, ep. 129. c. 7. p. 688. 'ce qui semble estre une des appartenances du droit de metropolitain. Geo. sac. [Ce qui est encore plus fort, c'est que]'dans une autre lettre il écrit à l'Evesque d'Aquilée sur ce qui regardoit [non son diocese, mais] sa province, & luy ordonne mesme d'en assembler les Evesques à Aquilée. Leo, ep 6. c. 1. 2. p. 422. 'Le Pape Pelage I. fait un grand crime à l'Evesque de Milan, d'avoir osé ordonner Paulin d'Aquilée contre la coutume ancienne. Conc. t. 5. p. 794. b. [Il y avoit donc long-temps qu'Aquilée estoit independante de Milan.

Il me semble qu'on peut conclure de ce que nous venons de dire, qu'Aquilée ayant esté metropole dés le temps de S. Leon, & S. Valerien son Evesque ayant eu l'honneur & le rang de metropolitain, nous ne pouvons douter qu'elle n'ait eu cet honneur dés devant l'ordination de S. Ambroise,]'quoique Blondel dise qu'il ne voit rien pour montrer que la metropole d'Aquilée soit plus ancienne que celle de Ravenne, qui n'a commencé que du temps de S. Leon. Blond. p. 934.

p.934. p.563. 'Ce qu'il dit en cet endroit s'accorde mesme assez difficilement avec 'ce qu'il avoit dit en un autre, où aprés avoir ramassé ce que les auteurs ont dit de plus avantageux pour relever Aquilée, il ajoute que cette Eglise a esté censée le chef de la Dalmacie dans le premier Concile d'Arles en 314.[Car si elle estoit metropole en ce temps là, il est difficile qu'elle ait perdu ce droit aussi-tost aprés. Constantin a pu la tirer de la Dalmacie, & la mettre dans la Venecie où elle n'estoit pas du temps de Strabon, pour la joindre au vicariat d'Italie, en laissant la Dalmacie sous celui d'Illyrie. Mais l'Eglise n'estoit pas obligée de suivre ces changemens, & ainsi il semble qu'Aquilée a pu demeurer chef & metropole
Conc.t.1.p. 1429.d. ecclesiastique de la Dalmacie.] 'Mais quoique le Concile d'Arles mette Theodore d'Aquilée dans la Dalmacie,[il ne marque neanmoins en aucune maniere qu'il en fust metropolitain. Et peut-estre qu'il n'y avoit encore guere de metropolitains établis & reglez dans l'Occident. Car s'il y en avoit, il semble qu'Aquilée estant sans comparaison plus grande que toutes les autres villes de la Dalmacie, en devoit estre la metropole. Je pense que l'on pourroit dire aussi que quoiqu'elle fust déja contée dans la Venecie selon les changemens que Diocletien avoit faits, elle estoit neanmoins encore censée de la Dalmacie selon l'usage populaire, parcequ'elle en avoit esté autrefois. Car on sçait que ces sortes d'usages ne s'abolissent que long-temps aprés parmi les peuples. Quoy qu'il en soit, tout le monde, comme je croy, tombe d'accord que la Dalmacie a toujours eu Salone pour metropole, & non Aquilée.]

Pour la page 357.

NOTE III.

Que S. Ambroise fut ordonné Evesque le 7 decembre 374.

Bar.374.§ 7.| dec.2. 'L'Eglise de Milan celebre aujourd'hui l'ordination de S. Ambroise le 7 decembre; [& ce qui nous donne sujet de croire que c'est veritablement le jour de son ordination, c'est que non seulement plusieurs Eglises latines,] 'mais les Ugh.t.6.p. 1152.|Menæa.
Grecs mesmes font sa feste ce jour là, [quoique ce ne soit pas celui de sa mort,] 'qui arriva certainement le samedi saint. Amb.vit.p.91. i.k.
[C'est apparemment par un erreur de copiste,] que quelques martyrologes de Flor.p.1018.
Saint Jerome mettent une feste de Saint Ambroise le 3 de decembre au lieu du 7. 'Il fut ordonné huit jours aprés son Amb.vit.p. 80.g.
battesme;[a] & la feste de son battesme est marquée dans les martyrologes de Saint a Flor.p.1014. 1015.
Jerome le 30 de novembre. Il y a plus de 500 ans que Berolde qui a écrit du rit Ambrosien, a parlé de la solennité qu'on en faisoit ce jour là à Milan. [Ainsi c'est une chose qui peut passer pour constante.

Pour l'année, la chronique de Saint Jerome la met en 375 selon l'edition de Scaliger.] 'Il semble que cela fust autrement dans celle qu'avoit Baronius; & il Bar.374.§ 1. 10.
suppose que ç'a esté en l'an 374. En effet Pontac dans ses notes *p.745.d*, reconnoist que cet article est mis tantost sur la dixieme année de Valentinien, [qui selon la supposition de Saint Jerome, est l'an 374,] & tantost sur la suivante. Theophane *p.51.c*, met l'ordination de S. Ambroise l'année qui preceda la mort de Valentinien: [& il est mort le 17. de novembre 375.] Il eut beaucoup de part à l'election du Saint; & c'est une grande raison pour ne la pas mettre le 7 de decembre 375, trois semaines aprés sa mort; à quoy le Pere Petau, 'qui met Pet.rat.t.1.l.6. c.7.p.264.
l'ordination de S. Ambroise en 375, n'a peut-estre pas pris garde. 'Theodoret dit Thdrt.l.4.c. 6.p.666.d.
mesme qu'il a parlé ou écrit à Valentinien estant déja Evesque.

'Aussi la chronique de S. Jerome met Bar.374.§ 10.
son ordination en l'an 375, [ce n'est apparemment qu'une faute de copiste, qui a mis un peu trop tost la ligne qui commence cette année. Car cette election

fait le premier article, au lieu qu'estant arrivé au mois de decembre, elle devroit faire le dernier, & ne se mettre qu'aprés la mort de Valentinien I. L'erreur est d'autant plus visible, qu'aprés avoir parlé de S. Ambroise, S. Jerome rend raison pourquoi il n'y eut pas de Consuls en 375, ce qui regarde le premier jour de l'année. Je ne sçay si quelques savans ne croient point que S. Jerome commence ses années avec l'indiction au mois de septembre comme les Grecs; & en ce cas l'ordination de S. Ambroise auroit esté au commencement de 375. Mais par la mesme raison la mort de Valentinien I. auroit appartenu à l'an 376, & Saint Jerome la met sur 375.]

Blond.p.258.

'Blondel met l'ordination de S. Ambroise en l'an 374, comme Baronius, [fondé peut-estre sur ce que le settieme de septembre tomboit l'an 374 en un dimanche, qui est un jour plus propre pour sacrer un Evesque: mais je ne sçay pas où il a pris que Paulin le disoit.]

Quelques modernes avancent mesme de plusieurs années l'episcopat de Saint Ambroise: mais ils le font sans aucune preuve, comme Baronius le montre fort bien, & contre l'autorité expresse de Saint Jerome, [sans parler de Theophane.] Paulin dit formellement *p.79.a.* qu'Auxence estoit mort lorsque Saint Ambroise fut elu: & il vivoit encore lorsque le Concile de Rome écrivoit aux Evesques d'Illyrie & d'Orient, [c'est à dire, autant que nous en pouvons juger, à la fin de l'an 371. Si S. Ambroise avoit esté Evesque avant 374. S. Basile n'auroit pas eu tant de sujet de se plaindre de la froideur des Occidentaux.

Boll.apr.t.1.
p 39.a.b.

On pourroit peut-estre avancer son episcopat d'une année, & le faire commencer en 373,]'puisqu'on pretend que beaucoup de chroniques & de manuscrits de Milan portent qu'il a esté Evesque 24 ans & quelques mois: [& nous ne voyons pas moyen de mettre sa mort plustard que le 4 d'avril 397. *V. la note* 56.] 'Le Pere Mabillon a donné un catalogue des Evesques de Milan, [qu'il a cru sans doute estre un des meilleurs de ces manuscrits:] & le commencement en paroist dressé sous l'episcopat de Laurent, [c'est à dire, avant la fin du VI. siecle.] 'Ce catalogue donne XXVI. ans à Saint Ambroise, [ce qui ne se peut soûtenir. Je ne sçay si ce seroit une faute d'impression, XXVI. au lieu de XXIV:] mais ce catalogue conte 31 an entre la mort de Protais, 'qui vivoit encore en 347, jusqu'à celle de S. Denys [qu'il faut mettre au plustard en 362, les dix ans que ce catalogue donne à S. Simplicien au lieu de 4, sont encore insoûtenables. Ainsi nous ne pouvons guere nous fonder sur cette piece, & encore moins sur les autres que nous n'avons point; outre que la rencontre du dimanche en 374, est bien favorable pour y mettre le battesme & l'ordination de S. Ambroise.]

Mabi.mus.p.221.
p.220.
Hil.fr.1.p.20.

Pour la page 89.57.

NOTE IV.

Que Valentinien n'estoit pas present à l'election de S. Ambroise.

Tdrt.l.4.c 5. p.665.d.
c.6.p.666.d.
Amb.vit.p.79.
p. l.
a Amm.l 30. p.418.

'Theodoret suppose toujours que Valentinien estoit present à ce qui se passoit à Milan dans l'election de S. Ambroise; '& il le dit expressément en un endroit. 'Mais il est visible par Paulin, qu'il estoit absent; [a] & selon Ammien, il estoit à Treves dans l'hiver où ceci arriva, ou sur les bords du Rhein. [Ainsi il faut absolument rejetter tout ce que dit sur cela ce celebre historien, ou il faut entendre que Valentinien mandoit par lettres ce que Theodoret écrit qu'il a dit de bouche: & en effet il est assez probable que dés qu'Auxence fut mort, les Evesques de la province de Milan écrivirent à Valentinien sur l'election de son successeur, tant à cause de l'importance du siege de Milan, que parcequ'on avoit lieu de craindre de grands troubles dans l'election entre les Catholiques & les Ariens.]

Pour la page 107.§13.

NOTE V.

Si Saint Sabin a assisté au Concile de Nicée.

Boll.17.jan.p. 163.§2. §3.

'La vie de S. Sabin de Plaisance, c'est à dire les leçons de sa feste, porte qu'il assista au Concile de Nicée, '& qu'il fut 45 ans Evesque. [Cela est difficile à croire, surtout s'il n'estoit que Diacre en l'an 372, & s'il n'a esté fait Evesque qu'aprés Saint Ambroise, comme on l'a marqué dans le texte ; c'est à dire en 375 au plustost, puisqu'il faudroit qu'il eust vécu jusqu'en 420, & 95 ans aprés le Concile de Nicée.]

Pour la page 107.§14.

NOTE VI.

A quel Eusebe est adressé le livre De institutione virginis.

[Personne ne doute qu'Eusebe qui assista au Concile d'Aquilée en l'an 381, ne soit le saint Evesque, & ce pescheur de l'Eglise de Boulogne, que Saint Ambroise loüe à la fin du troisieme livre des vierges, selon les anciens imprimez, ou du livre de la virginité selon la derniere edition.] 'Mais les Benedictins ne croient pas que ce soit le mesme Eusebe à qui le livre *De institutione virginis* est adressé. 'Ils jugent que ce dernier Eusebe est plutost quelque laïque de Boulogne, ami particulier de Saint Ambroise, '& la raison de ce jugement est, que S. Ambroise dans deux lettres qu'il ecrit à cet Eusebe, ne le salue point comme un Evesque. Neanmoins les anciennes editions & divers manuscrits luy donnent le titre d'Evesque dans l'inscription de ces deux lettres. Que si en le saluant à la fin de sa lettre il ne luy donne pas le nom de frere comme à quelques Evesques, [il y en a aussi plusieurs autres à qui il écrit sans le leur donner. Il y a de la brouillerie dans] la note que les Benedictins font sur leur lettre 54, *p.*1003.*e*, où ils disent avoir remarqué *p.*801, qu'Eusebe estoit celui mesme que S. Ambroise loüe au commencement du livre *De institutione virginis*. [Ils ont sans doute voulu dire à la fin du livre de la virginité, *p.*245.*d*.]

Amb.t.2.B.p. 245.e. p.247. p.1003.c.

Pour la page 111.§15.

NOTE VII.

Quand S. Ambroise a rompu les vases sacrez.

'Baronius croit que ce fut dans la guerre de Maxime que Saint Ambroise rompit les vases sacrez pour racheter les captifs. [Neanmoins on ne voit pas que cette guerre ait fait un si grand nombre de captifs ;] '& S. Ambroise témoigne qu'il rachetoit des barbares, qu'il delivroit les femmes de leurs impuretez, & qu'il retiroit les jeunes filles, les garçons & les enfans de la necessité où ils estoient reduits par la crainte de la mort, de souiller leurs ames par le commerce des idoles, *contagiis*: [ce qui marque plus difficilement une guerre dont les chefs estoient Romains & Chrétiens, que les ravages des Gots & des autres barbares dans la Thrace & dans l'Illyrie,] 'dont mesme le Saint avoit parlé peu auparavant, & en des termes presque semblables.

Bar.387.§61. Amb.off.l.2. c.28.p.61 c. c.15.p.57.§2.

Pour la page 114.§17.

NOTE VIII.

Que S. Satyre est mort en 378 ou 379.

'Divers modernes mettent la mort de S. Satyre dans le temps de la guerre de Maxime, quelques uns en 383, & d'autres en 387. Leur raison est que l'on craignoit alors en Italie les ravages & les autres maux de la guerre. 'Mais on les craignoit de la part des barbares, & des barbares cruels & impudiques, [ce qui se raporte tout à fait à l'an 378 ; puisqu'outre les Allemans qu'on avoit pu craindre en Italie au commencement de l'année 378, Ammien nous apprend qu'aprés la mort de Valens, les Gots & les autres barbares,] 'entre lesquels estoient les Taïfales, peuples extreme-

Moneta.de Saty.p.5.11| Bar.383.§15. Amb.de Sat. p.313.d. Amm.l.31.p. 469.

ment impudiques, [ravagerent sans aucun empeschement toutes les provinces de l'Illyrie jusques au pié des Alpes Juliennes. Maxime & Eugene purent bien amener des barbares en Italie; mais c'estoient les Romains qui estoient les chefs de la guerre ; & je ne sçay si l'on
Amb. de Saty. p. 313. c. d. e. eust eu à craindre d'eux]'le violement des vierges, le massacre des enfans, & les autres violences qu'on apprehen-
e. doit lorsque Satyre mourut. 'Que si Symmaque mandoit à Satyre un peu avant qu'il mourust, que toute l'Italie estoit embrasée du feu de la guere ; [il exageroit assurément les choses, & prenoit la crainte & les menaces pour
p. 308. l. l'effet.]'Car il est visible par l'oraison funebre de Satyre, que les ennemis n'estoient point encore entrez dans l'Italie.

[Nous nous croyons encore obligez par une autre raison, de mettre cette mort dans les premieres années de l'episcopat de S. Ambroise, à cause de ces paroles que ce Saint adresse à son frere:]
p. 312. i. k. '*Denique ea qua ambo nequiveramus, solus implesti. Plaudebat sibi, ut audio, Prosper, quod sacerdotii mei occasione redditurum se qua abstulerat non putabat: sed vehementiorem tuam unius efficaciam expertus est quam duorum.* [Le sens de cet endroit paroist estre, que ce Prosper que nous ne connoissons point d'autrepart, avoit usurpé quelque bien qui appartenoit à Saint Ambroise avant son episcopat ; que le Saint & son frere avoient commencé à le poursuivre, & que S. Ambroise ayant esté fait Evesque, & les obligations de sa charge luy ostant le moyen de continuer cette poursuite, Satyre l'entreprit tout seul, & en vint à bout. C'estoit donc au commencement de l'episcopat de S. Ambroise.]
k. 'Or la suite fait voir ce me semble fort clairement que ce fut pour cette affaire que Satyre fit le voyage d'Afrique, au retour duquel il mourut.
p. 316. i. 'Il revint de ce voyage à Milan durant l'hiver, [& mourut aussi-tost aprés, comme Saint Ambroise le dit plusieurs fois ; ce qui paroist difficile à accorder avec le jour de sa feste, si l'on veut que ce soit aussi le jour de sa mort. Mais il n'est pas fort necessaire de le dire : & neanmoins il se peut faire qu'estant revenu sur la fin de l'hiver au mois de mars, il ait vécu encore environ six mois aprés, & que ces six mois aient paru bien courts à un amour aussi ardent qu'estoit celui de S. Ambroise. S'il est mort le 17 de septembre, il semble que l'on peut dire assez indifferemment que ç'a esté en 378 ou en 379 ; car l'irruption des Allemans du costé de Basle en fevrier 378, pouvoit faire trembler l'Italie, & faire dire à Symmaque qu'elle estoit en feu. Neanmoins cela convient encore beaucoup mieux aux ravages effroyables que les Gots firent dans toute l'Illyrie & jusques aux Alpes Juliennes à la fin de 378, aprés la mort de Valens. Et je pense qu'il vaut mieux se determiner à ce sentiment, en mettant la mort de Satyre vers la fin de 378, ou peu aprés, ou le 17 de septembre 379, si l'on s'arreste à sa feste.]

NOTE IX. Pour la page 222. § 10.

Sur la separation de l'Illyrie & de la Gaule Cisalpine.

'Baronius croit que S. Ambroise vint à Sirmich y établir un Evesque, parce- Bar. 380. § 16.
que l'Illyrie & la Gaule Cisalpine ne faisoient qu'une province, & il cite pour cela que Jule Cesar a eu l'une & l'autre. 'Mais par l'endroit mesme qu'il Suet. l. 1. c. 25 p. 30. 31.
cite, il paroist que c'estoit un privilege particulier pour Cesar, [sans qu'on voie que cela ait continué ; & quand cela seroit, ce n'auroit pu estre au plus que jusqu'à Constantin,] 'qui avoit mis ces Zos. l. 2. p. 688.
provinces sous deux differens Prefets du Pretoire.

NOTE X.

Que S. Ambroise alla à Sirmich pour elire un Evesque.

'Les termes de Paulin, *cum ad ordi-* Amb. vit. p. 80. i.

nardum Episcopum Anemium perrexisset, [peuvent porter à croire qu'Aneme estoit elu avant que S. Ambroise vinst à Sirmich; & qu'il n'estoit plus question que de savoir qui l'ordonneroit: mais comme cela a peu d'apparence, le choix de la personne estant bien plus important que celui des ordinateurs, qui eust plus dependu d'Aneme que de personne; nous avons mieux aimé suivre le sens de Baronius:] 'qui croit qu'il estoit question & de choisir & d'ordonner un Evesque; le mot d'ordonner pouvant aisément comprendre tout ce qui a raport à l'ordination, ce qui la precede, ce qui l'accompagne, & ce qui la suit. Et si Paulin dit que c'estoit pour ordonner Aneme, c'est parceque ce fut luy qui fut ordonné: & peut-estre mesme que S. Ambroise l'avoit déja en vuë avant que de venir à Sirmich.

Bar. v. Amb. p. 22. 23.

Pour la page 135. | 21.

NOTE XI.

Sentimens desavantageux de S. Jerome pour S. Ambroise:

[Le respect que nous avons pour S. Jerome, qui a paru homme en quelques rencontres, mais qui n'a pas laissé de meriter d'estre reveré de tous les enfans de l'Eglise, nous a empesché de mettre dans le texte la maniere assez étrange dont il parle de Saint Ambroise au sujet de ses livres sur le S. Esprit: Mais la fidelité que nous devons à la verité & aux lecteurs, qui peuvent profiter de tout, nous oblige de le raporter ici.]

Hier. ex Did. pr. t. 9. p. 197. a.

'S. Jerome ayant traduit les trois livres de Didyme sur le S. Esprit, en parle de cette sorte à son frere Paulinien à qui il „ les adresse: Je declare dans le titre qui est „ l'auteur de cet ouvrage. J'aime mieux „ passer pour le traducteur de l'ouvrage „ d'un autre, que de me parer de beautez „ étrangeres comme cette hideuse corneil- „ le de la fable. Il y en a qui ne craignent „ pas de l'imiter. J'ay lu il y a déja quelque „ temps les livres qu'un certain homme a „ composez sur le S. Esprit: & j'ay reconnu „ ce que dit le Comique, qu'il a fait d'un „ excellent ouvrage en grec un ouvrage „ bien different en latin. Il n'y a ni cette „ solidité & cette force dans les raisonne- „ mens, ni cette grandeur masle dans le „ discours, ni cette precision necessaire „ dans le style pour convaincre & persua- „ der un lecteur, mesme dans les choses les „ plus persuasibles. Tout y est fade: tout „ y est mou. S'il y a quelque chose d'a- „ greable & de beau, ce sont des ornemens „ empruntez de costé & d'autre dont l'au- „ teur a voulu farder son ouvrage. Pour „ mon cher Didyme qui a l'œil de l'epouse „ du Cantique des Cantiques, & ces yeux „ que Jesus veut qu'on leve pour voir les „ moissons toutes prestes à recueillir, il „ porte sa vuë bien plus haut. [Tout aveu- „ gle qu'il est,] il a merité qu'on le nom- „ mast le Voyant, comme on appelloit au- „ trefois les Prophetes. Assurément qui- „ conque lira son ouvrage, reconnoistra le „ vol des Latins, & meprisera les ruisseaux „ lorsqu'il aura commencé à puiser dans „ la source. „

Ruf. in Hier. l. 2. p. 226. c.

'Rufin piqué contre S. Jerome, raporte cet endroit tout entier pour tirer avantage & des loüanges qu'il donne à Didyme, & de la maniere dont il dechire, dit-il, un homme tel que S. Ambroise &c. Il ne prouve jamais que cela s'entende de S. Ambroise, & ainsi il suppose que c'estoit une chose constante.

Bar. 381. § 14.

'Baronius pretend neanmoins que Rufin se trompe en cela, & que S. Jerome avoit traduit Didyme avant que S. Ambroise eust écrit sur le S. Esprit. [Nous voudrions qu'il l'eust bien prouvé, puisque la reputation de Rufin ne nous est pas aussi chere que celle de S. Jerome. Mais la verité nous est plus chere que S. Jerome mesme; & au lieu que S. Ambroise a certainement fait ses livres sur le S. Esprit au commencement de 381, il nous sera aisé de montrer sur S. Jerome,] 'par ses propres paroles, qu'il commença sa traduction de Didyme sur la fin

Hier. ex Did. pr. p. 197. a.

fin de la vie de Damase vers 383, & la publia lorsqu'il fut retourné à Jerusalem [en 385,] aprés la mort de ce Pape. [Sa lettre 125 n'y est point contraire, & elle est apparemment écrite à Rome mesme, & non à Jerusalem.

Mais nous avons encore d'autres choses qui marquent que S. Jerome n'avoit pas ce semble toute l'estime de S. Ambroise qu'un si grand homme meritoit. Nous avons vu sur l'année 378 de quelle maniere il parle selon Rufin, de son commentaire sur S. Luc. Ce qu'il dit de ce Saint dans son traité des écrivains

v. ill. c. 124. p. 302.

„ ecclesiastiques, est assez surprenant.] 'Il „ écrit encore, dit-il; & comme c'est un „ homme vivant, je ne veux point en dire „ mon sentiment; car de quelque maniere „ que j'en parle, j'ay peur qu'on ne m'accuse de flaterie, ou qu'on ne s'offense de „ la verité.[Je ne sçay pas qui eust pu accuser S. Jerome qui demeuroit en Palestine, de vouloir flater S. Ambroise; & dans le poste où il estoit en 392, il estoit difficile de croire que les plus grandes loüanges que S. Jerome luy eust pu donner, eussent paru excessives & flateuses. Je ne voy pas qu'il use de cette maniere à l'égard des autres personnes vivantes, ni que la crainte de passer pour flateur, l'empesche de loüer ni Evagre d'Antioche dont il soûtenoit le parti contre l'Orient, ni Gelase de Cesarée metropolitain de la Palestine où il estoit, ni Sophrone son ami particulier, ni mesme les ouvrages de Maxime ennemi de S. Gregoire de Nazianze son maistre.

On voit aussi qu'en diverses rencontres il taxe les sentimens de S. Ambroise, comme nous l'avons remarqué de ce que ce Saint avoit dit, que Gog dans l'Ecri-

Hier. ep. 134. p. 78. d.

ture marquoit les Gots.] 'Il assure [par une raison assez foible,] que les pseaumes ne font qu'un seul volume, quoique quelques uns croient qu'ils sont divisez

Amb. ps. 40. p. 704. b c.

en cinq livres; '& S. Ambroise est l'un de ceux qui le croient.

NOTE XII.

Pour la page 127. § 22.

En quel temps Pallade demanda un Concile.

Amb. ep. 1. p. 165 | ac. Aq. p. 170. c.

'La demande que Pallade fit à Gratien d'assembler les Evesques de l'Orient & de l'Occident, [ne semble guere convenir qu'au temps où Gratien fut maistre de l'Orient, entre le 9 aoust 378, & le 19 janvier 379, & Gratien passa en effet une partie de ce temps là à Sirmich,] 'où Pallade luy fit sa demande. [Cependant le Concile d'Aquilée tenu en consequence de cette demande ne fut assemblé que le 5 septembre de l'année 381. Mais peut-estre que Gratien ne l'accorda pas aussitost que Pallade le luy eut demandé. Il peut avoir pris beaucoup de temps & pour le resoudre & pour l'assembler à cause des guerres qui l'empeschoient pour lors;] '& de plus, il semble que S. Ambroise l'ait retardé de quelque temps. [Gratien demeura à Sirmich jusque vers le milieu de 379, & il peut y estre encore revenu au mois de septembre 380. *V. son titre § 12.*] 'Mais il est certain que dés ce temps là mesme ou fort peu aprés, on savoit & à Constantinople & à Rome, qu'il se devoit tenir un Concile general de l'Orient à Constantinople en 381;[& y a-t-il apparence qu'on songeast en mesme temps à en tenir un à Aquilée de l'Orient & de l'Occident ensemble?] 'Car ce fut la premiere vuë qu'on eut pour ce Concile.

ac. Aq. p. 171. g.

p. 170. d.

Naz. car. 1. p. 18. a.

Coll. r. t. 1. p. 41.

Amb. p. 169. d | 170. c.

NOTE XIII.

Pour la page 127. § 22.

Que le rescrit de Gratien est adressé à S. Valerien d'Aquilée.

Vig. n. p. 161.

'Le Pere Chifflet veut que Valerien à qui Gratien adresse son rescrit pour le Concile d'Aquilée, soit le Prefet du Pretoire, & non S. Valerien qui estoit alors Evesque d'Aquilée mesme. Cependant 'les termes de Gratien, *in civitatem Aquileiensium, meritis excellentiæ tuæ creditam &c.*

Amb. ac. Aq. p. 169. c.

[marquent pour le moins autant un Evesque qu'un magistrat civil.] 'En l'an 381, [auquel se tint le Concile d'Aquilée,] il y avoit un Valerien Prefet: mais il estoit Prefet de Rome, [& ainsi n'avoit point de jurisdiction à Aquilée.]

Cod.Th.chr. p.104|t.6.p. 390.2.

Pour la page 129.§ 23.

NOTE XIV.

Qu'Evence du Concile d'Aquilée est apparemment S. Juvence Evesque de Pavie.

Amb.t.5.p. 180.1|Bar.381. § 91.

'Baronius a cru qu'Evence appellé Evesque de Cenede, *Cenetensis*, dans les editions de S. Ambroise, estoit Evesque de Pavie, *Ticinensis*, & dit que l'on en fait la feste le 8 de fevrier,'parceque dans quelques editions il est appellé *Citinensis*: De sorte qu'y ayant à Pavie un saint Evesque appellé tantost Juvence & tantost Evence, il croit que ce n'en peuvent estre deux, & que Juvence ayant vécu dans les premiers siecles, Evence aura esté plustard sous Theodose & Gratien. Neanmoins il semble abandonner cette conjecture, parceque dans les dernieres editions il y a *Cenetensis*. 'Bollandus au contraire semble ne s'en eloigner pas. 'Ughellus pour tout accorder met un S. Evence Evesque de Cenede du temps de Theodose & de S. Ambroise, dont le corps est à Pavie, & dont on fait la feste le 8 de fevrier, '& il met encore un S. Juvence Evesque de Pavie, qui a assisté au Concile d'Aquilée par ordre de Damase. 'Mais puisque Saint Juvence celebre Evesque de Pavie est honoré le 8 de fevrier, '& que le second est inconnu aux historiens de Pavie, [il vaudroit mieux se tenir à nos anciennes editions, qui appellent Evence Evesque de Cenede] 'si les Benedictins n'avoient mis dans leur edition *Ticiniensis*, [sans marquer seulement qu'on lise *Cenetensis* en aucun endroit; ce qui donne lieu de croire que tous leurs manuscrits avoient *Ticiniensis*. Que si cela est, il y a apparence que Evence & Juvence n'est qu'un mesme Evesque de Pavie. Car je ne sçay si rien empesche de dire que S. Juvence qu'on pretend estre du II. siecle, n'est que de la fin du IV.]

Bar.8.feb.

Boll.8.feb.p. 152.153.

Ugh.t.4.p. 204.a.b.

t.1.a.p.6.b.c.

Boll.p.152. § 3.

§ 6|Ferr.p.82.

Amb.t.2.B.p. 803.c.

'Ce qui fait voir encore le defaut de la chronologie d'Ughellus, c'est qu'il veut que ce Juvence ait esté Evesque de Pavie depuis 377 jusques en l'an 403, '& il est certain que S. Ambroise ordonna un Evesque de Pavie immediatement avant sa mort, [c'est à dire en l'an 397.]

Ug. h.t.4.p. 6.b.c.

Amb.vit.p. 90.a.

Pour la page 132.§ 25.

NOTE XV.

Sur les actes du Concile d'Aquilée.

'Vigile de Tapse dit qu'il avoit fait un petit livre pour défendre S. Ambroise contre Pallade Evesque Arien. [Comme ce livre de Vigile ne paroist point sous ce titre,] 'le Pere Chifflet pretend que ce n'est autre chose que 'les actes du Concile d'Aquilée que nous avons dans S. Ambroise, 'avec les lettres du mesme Concile à Gratien, & aux Evesques des Gaules qui traitent de la condannation de Pallade, & encore un écrit contre les Ariens attribué à S. Ambroise, [dont nous parlerons dans la suite:] 'Il veut, dis-je, que toutes ces pieces aient esté feintes par Vigile sous le nom de Saint Ambroise, comme il a fait d'autres ouvrages sous le nom de S. Athanase & de S. Augustin.

Vig. in Ari.l. 2.c.30.p.187.

n.p.35.

Amb.t.5.p. 169.

p.165-180.

Vig.n.p.35.

[Cette pretention est surprenante. Au lieu qu'en lisant les écrits que Vigile a faits sous le nom de S. Athanase & de S. Augustin, on avoit aisément connu qu'ils n'estoient point de ceux dont ils portoient les noms;] 'le P. Chifflet avoue que les plus habiles n'ont fait jusques ici aucune difficulté de citer ces pieces du Concile d'Aquilée comme legitimes: Et assurément on n'y voit rien qui ne soit naturel, vif, animé, rien qui sente la fiction, rien qui ne soit digne de S. Ambroise qui a esté l'ame & la main de ce Concile. 'La lettre du Concile à Gratien contient de plus des faits assez

p.61.

Amb.ep.1.p. 167.

particuliers & assez rares, [pour nous asseurer que ce n'est point l'ouvrage d'un homme qui vivoit cent ans depuis, & qui ne paroist pas avoir esté fort instruit des histoires les plus connuës.]

Vig.n.p.62. D'ailleurs les autres epistres du Concile d'Aquilée, que le Pere Chifflet reconnoist pour veritables, p.63. 'certifient qu'il y a eu deux Evesques Ariens de la Dace & de la Mesie condannez par ce Concile; & le Pere Chifflet n'ose nier que Amb.ep.4.p.182.d. ce ne soient Pallade & Secondien. 'On peut mesme y trouver que c'estoit le sujet de la convocation du Concile, & que l'on n'y parla de ce qui regardoit le Pape Damase, que parcequ'il se trouvoit Vig.n.p.63. assemblé. 'Il reconnoist aussi sur l'autorité Amb.ep.4.p.182.b. des mesmes lettres, qu'il y avoit dans ce Concile des deputez des Gaules & de Amb.1c Acq.p.180.l. l'Afrique; '& on trouve ces deputez [& tout le reste] dans les actes qu'il conteste. Vig.n.p.63. 'Enfin ce grand nombre d'Evesques qui y sont nommez par trois fois avec leurs eveschez, ce qui ne convient nullement à une piece supposée, luy a fait peur; & il dit qu'il faut que Vigile ait tiré cela des actes legitimes du Concile, & ait feint seulement le reste.

[Il n'a pas mesme droit de dire que Vigile ait fait son ouvrage contre Pallade sous le nom de S. Ambroise, puisque Vigile ne le dit point, & nous donne plutost lieu de croire le contraire, en disant que S. Ambroise estoit mort apparemment lorsque Pallade écrivoit le livre qu'il refute.

[Pour les raisons qu'il allegue contre p.35. l'autorité de ces pieces,] 'la premiere est qu'elles ne se trouvent point dans les anciennes editions des Conciles, & que dans les manuscrits elles sont parmi les œuvres de S. Ambroise. [Cette raison ne demande point de réponse.]

p.35. 'La 2.e est, que Valerien d'Aquilée y est nommé devant Saint Ambroise, qui neanmoins ouvre le synode comme le principal Evesque. [Si Vigile a eu les veritables actes du Concile, comme veut le Pere Chifflet, & qu'il y ait trouvé S. Ambroise nommé le premier, par quelle raison l'a t-il mis aprés Valerien, dont Vigile n'a peut-estre jamais oui parler, & qu'il a assurément moins connu que Saint Ambroise?] Quand Aquilée auroit esté metropole du temps de Vigile, comme nous croyons qu'elle l'estoit, elle ne passoit pas devant Milan, surtout en ce temps là, n'y ayant que 30 ou 40 ans qu'elle avoit esté ruinée par Attila. Que si Valerien estoit nommé devant S. Ambroise dans les veritables actes, c'est au Pere Chifflet aussi-bien qu'aux autres, à en chercher la raison. Nous avons marqué dans le texte ce qui nous a paru de plus probable, estant peut-estre difficile d'en rien dire d'assuré. 'Pour les p.36. lettres du Concile d'Italie où Saint Ambroise est nommé comme le premier, il ne paroist point que S. Valerien y fust, ni que ce fust à Aquilée.

'La 3.e & la 4.e raison du Pere Chifflet, p.36. c'est qu'il trouve que cette dispute sent peu la gravité episcopale, & que tous les discours en paroissent faits d'une mesme main. [Cette raison seroit considerable si tout le monde en jugeoit de mesme. Mais je pense qu'en confrontant cette dispute avec celle de S. Athanase contre Arius, qui est certainement un ouvrage de Vigile, on n'y trouvera guere de raport.]

5. 'Il trouve & peu modeste & faux Vig.n.p.37. ce que dit Aneme de Sirmich, que la ville dont il estoit Evesque, estoit la capitale de l'Illyrie. 'Aneme rendoit té- Amb.ep.4.p.172.g. moignage en cette occasion de la foy de toute l'Illyrie. On ne peut donc trouver mauvais qu'il ait allegué qu'il en estoit le chef, s'il l'estoit. 'Or pour cela, le P. Vig.n.p.37. Chifflet nous accorde que Justinien dit que Sirmich avoit esté la capitale de toute l'Illyrie pour les causes civiles & episcopales. 'Le Pere Chifflet veut que p.40.41. ç'ait esté seulement par accident, en 357, 358, & 359, parceque Constance y demeuroit alors. 'Mais il est visible que p.37.38.

Justinien attache cette dignité de Sirmich à la residence ordinaire d'un des Prefets, & qu'il l'étend jusqu'à la destruction de cette ville par Attila vers l'an 442. [Et assurément si Sirmich n'a esté metropole de l'Illyrie que vers 358, elle ne l'a jamais esté. Car les Evesques Catholiques de l'Illyrie n'avoient garde de se soumettre à la jurisdiction de Germine Arien qui en estoit alors Evesque. Il faudroit selon le raisonnement du P. Chifflet, que toutes les villes où les Empereurs faisoient quelque sejour, eussent aussi-tost esté regardées comme les capitales de toutes celles du mesme departement. Ainsi Arles auroit esté la capitale des Gaules, au moins en l'an 353, Paris en 364 & 365, Reims en l'an 366.& 367. Le Pere Chifflet ne le voudroit pas accorder.]

p.41.42. 'Ce qui l'a embarassé, c'est le vicariat que Damase commença à donner aux Evesques de Thessalonique, pour les rendre chefs de l'Illyrie. [Mais il faut se souvenir que Gratien en donnant à Theodose l'Empire d'Orient l'an 379, y ajouta la Grece & quelques autres provinces qui faisoient partie de l'Illyrie. *V. Gratien* § 9. Cela forma deux Illyries, l'orientale & l'occidentale. Les Papes s'efforcerent toujours de rendre les Evesques de Thessalonique chefs de la premiere; & rien ne nous empesche de dire sur l'autorité de Justinien, que ceux de Sirmich demeurerent chefs de la seconde jusqu'en 442, quoique nous n'en voyions que peu ou point de vestiges depuis le Concile d'Aquilée, à cause des ravages continuels que les barbares firent dans ces pays.

Aneme pouvoit donc se dire chef de l'Illyrie par raport à l'occidentale; & il pouvoit mesme y comprendre l'orientale, soit que Damase n'eust point encore donné son titre de Vicaire à Ascole alors Evesque de Thessalonique, soit que Aneme s'opposast à cette innovation, comme il le pouvoit faire legitimement selon les principes du Concile de Calcedoine. Il est certain qu'il estoit consideré comme un des principaux Evesques de l'Occident.] Nous avons vu, § 20, la peine que prit Justine pour empescher son election, & S. Ambroise pour la faire réussir. 'Il est nommé aprés Ascole dans l'inscription de la lettre que le Concile de Constantinople écrivit en 382 à celui de Rome. Thdrt.l.5.c.9.p.714.c.

'Nous ne nous arrestons point à ce que le Pere Chifflet veut qu'Ascole ait assisté au Concile d'Aquilée, 'parceque cela se trouve dans un écrit sur les Conciles, appellé Synodique, fait sur la fin du IX. siecle, [& ainsi sans autorité pour des choses si anciennes; outre qu'il est plein de fautes.] 'En parlant de ce Concile mesme, il fait Theodose beau-frere de Gratien, [ce qu'il ne devint qu'aprés la mort de Gratien en l'an 386 ou 387. *V. son titre* § 2.] Il dit que Gratien ordonna à Damase de convoquer ce Concile, [ce que personne ne soûtient.] Il met l'Acaie entre les pays de Gratien, [quoiqu'elle fust alors sous Theodose;] & nous fait une Gaule Espagnole & une Espagne Gauloise. [Mais si Ascole estoit au Concile, pourquoi Vigile l'auroit-il osté ?] 'Pour la qualité de legat du Pape qu'il veut qu'Ascole ait portée au Concile de Constantinople, & à celui d'Aquilée, il n'en allegue point de preuves; '& il avoit trouvé auparavant que c'estoit faire une espece d'injure à Saint Ambroise, que de l'attribuer à Saint Valerien. Vig.n.p.44. p.51. p.52. p.44. p.36.

6. 'Il trouve les fuites de Pallade ridicules. [Mais qu'y a-t-il de plus naturel à ceux qui sont dans l'erreur, qu'une obstination déraisonnable ?] p.46.

7. 'Il blasme la chaleur avec laquelle S. Ambroise s'eleva contre Pallade qui alteroit un texte de l'Evangile. [Mais quand d'autres Peres ou n'auroient pas relevé cette alteration en d'autres rencontres, parcequ'elle n'est pas importante, ou y seroient mesme tombez; c'est p.46.47|Amb. conc.Aq.p.175.g.h.

toujours une faute certaine & visible. Et qu'y avoit-il de plus naturel dans la chaleur de la dispute, que d'en faire rougir Pallade ?]

Vig.n.p.47. 8. 'Il veut que ces actes aient grande conformité avec la dispute de S. Athanase contre Arius, parcequ'il y a dans l'une & dans l'autre deux ou trois circonstances[qui peuvent se rencontrer en cent conferences.]

p.49. 9. 'Pallade qui estoit d'Occident, appelle les Evesques d'Orient *consortes & consacerdotes suos*. [Qu'en peut-on conclure ?]

p.49. 10. 'Il remarque que sous Valentinien I. on ne contoit qu'une Narbonoise, & que sous Honoré on en contoit deux. [Comment conclure de là qu'une lettre écrite entre ces deux temps est fausse, parcequ'elle parle de deux ?]

p.49. 11. 'Cette lettre ne parle que de l'affaire de Pallade, parceque les Gaules n'avoient deputé que pour celle là ; & ne dit rien d'Ursin ni de l'Orient; comme la lettre à Gratien receuë par le Pere Chifflet, ne dit rien de ce qui regarde l'Orient; ce qui paroist bien plus étrange. [Mais s'il falloit que toutes les lettres qui ne contiennent pas tout ce que nous y voudrions trouver, fussent fausses, le nombre en seroit bien grand.]

Vig.n.p.50. 12. 'Je ne conçois point ce qu'on peut trouver à reprendre dans la lettre à Gratien contre Pallade. Il falloit bien que le Concile rendist conte à l'Empereur du sujet pour lequel il l'avoit assemblé: Il luy raporte comment les choses se sont passées, afin qu'il ne pust pas estre surpris. Est-ce là une preuve de fausseté ? Il y ajoute quelques autres affaires de l'Eglise: Y a-t-il rien de plus ordinaire ?

p.50. 'Pour ce que le Pere Chifflet dit, que Valens de Murse ne pouvoit pas vivre encore en 381, il venoit de dire mesme que celui dont parle le Concile, est un Valens de Pettau, dont on peut voir l'histoire dans le § 11, 20-24. Qu'avons nous donc affaire de Valens de Murse ?

13. 'Les actes & les lettres du Concile sur Pallade, ne se trouvent point jointes dans les manuscrits avec les deux lettres du Concile que le Pere Chifflet reçoit ; donc ils sont faux. Cette conclusion est nouvelle. p.51.

[Voilà quelles sont les raisons par lesquelles ce Pere pretend faire rejetter des pieces qui ont toutes les marques possibles d'estre veritables, & qui ont esté receuës comme telles par tous les savans.]

'Il ne met pas pour une raison la difference de l'ordre & du nombre des Evesques qui se trouve dans les trois endroits où ils sont nommez. [Cette difficulté subsiste en effet toujours, supposé que ces pieces soient de Vigile. Mais cela se rencontre de mesme dans la pluspart des autres objections qu'il fait contre ces pieces qui regardent la condannation de Pallade & de Secondien. p.53.54.

Pour ce qui est du traité de la divinité du Fils, attribué par les uns à S. Ambroise *l. 4. p. 275*, & par les autres à S. Gregoire de Nazianze, il est aisé d'acorder au Pere Chifflet qu'il n'est ni de l'un ni de l'autre. Mais il est apparemment de Gregoire d'Elvire plutost que de Vigile. *V. S. Gregoire de Nazianze § 110 & S. Eugene de Carthage* § 48.]

NOTE XVI.

Pour la page 232. § 25.

Que le Concile d'Aquilée commença le 3 de septembre.

'Le Concile d'Aquilée fut tenu le 5 de septembre 381, selon que nous lisons dans S. Ambroise. [Mais le 5 de septembre estoit le dimanche en l'an 381, qui avoit le C pour lettre dominicale. Ainsi au lieu de *nonis septemb.* il vaut mieux lire *tertium nonas*,]'comme le Pere Chifflet dit que porte un manuscrit de Dijon: [car il est assez peu croyable qu'on ait choisi un dimanche pour cette dispute; ni qu'en un dimanche]'on ait disputé dans l'eglise depuis le commencement du jour jusqu'à une heure aprés Amb.ac.Aq. p.169.a. Vig.n.p.65. Amb.ep.1.p.165.

ac. Aq. p. 76. 110. midi, comme on fit ici. 'Je ne voy pas aussi ce que Pallade vouloit dire lorsqu'il demandoit à répondre aprés le dimanche, [s'il parloit en un dimanche.]

NOTE XVII.

Pour la page 144. § 29.

Sur le traité de l'arbre défendu.

Amb. t. 1. p. 423-428. 'Le traité *De arbore interdicta* est mis dans S. Ambroise comme un discours continu. t. 5. n. p. 683. 'Mais les anciens manuscrits en font deux sermons, dont le second commence à ces paroles; *p. 426. k, Debitum curo solvere sermonem*: & ce qui precede immediatement marque assez que cela doit estre ainsi.

p. 682, 683. 'Les anciennes editions & mesmes les manuscrits, attribuent ces deux sermons à Saint Augustin; & on les lit encore dans l'appendix du IX. tome de ce Pere *p. 452*, sous ce titre, *De l'arbre de science du bien & du mal.* Mais les Docteurs de Louvain ne croient pas qu'ils soient de S. Augustin.

Aug. Bened. t. 1. p. 1. a. 'Les Benedictins dans leur edition de ce Pere, en portent le mesme jugement.[a] a|Amb. B. t. 2. app. p. 2. p. 372. 'Mais ils ne croient pas non plus qu'ils soient de S. Ambroise, à qui il semble qu'ils ne soient pas mesme attribuez Aug. ut sup. dans les meilleurs manuscrits: 'car le plus ancien qu'ils citent n'a aucun nom d'auteur. [C'est un fort prejugé contre cette piece. On n'omet pas d'ordinaire le nom d'un auteur illustre. Au reste je ne voy pas qu'ils alleguent aucune autre raison qui empeschast de la laisser à S. Ambroise.] Amb. ut sup. 'Ils disent que le sujet du livre sur le Paradis, est traité d'une maniere bien differente dans ces discours: [Mais il n'est pas rare qu'un auteur traite differemment la mesme matiere en differentes occasions, & mesme plus solidement une fois que l'autre. Ainsi comme il n'y a pas de raison positive qui oblige absolument à rejetter cette piece comme supposée, nous nous contentons de la regarder comme fort douteuse. Il y a quelque conformité entre ce petit traité & les ouvrages de S. Ambroise:] mais les Benedictins pretendent que ce n'est qu'une affectation pour imiter ce Pere. La matiere convient assez à son temps. arb. int. c. 2. p. 423. e. 'Ceux contre qui ces deux sermons sont faits, sostenoient que le peché d'Adam venoit non du libre arbitre de l'homme, mais de la qualité mauvaise du fruit défendu; & par là ils en faisoient Dieu auteur. p. 425. g. 'Il semble qu'ils rejettoient l'ancien Testament, c. 3. p. 425 m. '& ne recevoient que le nouveau. [Ainsi ce pouvoient estre quelques Marcionites:] c. 2. p. 425. i. 'Car ils reconnoissoient que le vin est bon; [ce qui ne convient pas aux Manichéens. Il semble qu'ils eussent fait défi à l'auteur, comme les deux Chambellans de Gratien à Saint Ambroise:] c. 3. p. 426. k. 'Car il les appelle aussi ses creanciers. Quelques uns d'eux se trouverent presens aux discours qu'il leur fit, & les autres n'y vinrent pas.

NOTE XVVII.

Pour la page 145. § 30.

Sur la lettre du Concile d'Italie à Theodose pour Maxime le cynique.

David. p. 196-200| Cod. Th. app. p. 102. 'M.r David fait un grand discours pour montrer que la lettre du Concile d'Italie à Theodose donnée par le P. Sirmond, est une piece fausse ou au moins fort suspecte: & tout ce discours roule sur la contradiction qu'il y a entre l'approbation que cette lettre donne à l'ordination de Maxime, & l'improbation que le Pape Damase fait de cette mesme ordination dans sa lettre à Ascole de Thessalonique. Il prouve fort bien cette contradiction; mais la conclusion qu'il en tire [tombe par terre, dés qu'on remarque que la lettre du Concile d'Italie n'est point de Damase, mais de S. Ambroise & des autres Evesques d'Italie, selon que le titre le porte, c'est à dire du vicariat d'Italie. Et en effet le nom de Damase s'y liroit à la teste, s'il y avoit eu quelque part, & non pas celui de S. Ambroise.

Dav. p. 197. 'M.r David n'a pu ne pas voir cette

p.198. solution, 'mais il pretend qu'elle ne suffit pas; parce, dit-il, que ces Evesques disent que Maxime avoit esté receu dans le Concile general d'Italie, auquel Damase avoit presidé. [Cela est juste pourvu que le fait soit vray.] Mais pour le prouver, M.r David n'allegue autre chose que ces paroles, *namque in Concilio nuper*, [où il seroit difficile de trouver un Concile general, ni rien qui regarde le Pape Damase. Au contraire on voit par la suite que ce Concile, *in Concilio nuper*, avoit esté composé des mesmes Evesques qui écrivent la lettre à Theodose, & par consequent c'estoit un Concile du vicariat d'Italie.

Il paroist que M.r David a supposé comme constant, que la lettre estoit écrite aprés le Concile de Rome tenu à la fin de 382. Nous ne le croirons neanmoins que quand il nous en aura donné de bonnes preuves; & cependant nous nous arresterons] 'à ce qu'il remarque luy mesme, que Saint Ambroise n'a pu manquer d'apprendre de Damase & d'Ascole dans ce Concile, les nullitez de l'ordination de Maxime, & qu'ainsi il n'a pu la croire legitime qu'avant ce Concile. 'Et en effet la lettre demande que l'affaire de Maxime soit jugée dans le Concile de Rome: [ce qui marque assez que ce Concile ne se tenoit pas mesme encore.

p.199.

Cod.Th.app. p.107.

Ce qu'il y a d'inconcevable, c'est que M.r David aprés avoir pretendu prouver la fausseté de la lettre par l'impossibilité qu'il y a que Damase ait approuvé & rejetté l'ordination de Maxime,] 'admet luy mesme aussi-tost aprés, & la verité de la lettre, & que Damase a fait l'un & l'autre, en pretendant que ce Pape n'a pas voulu approuver le Concile de Constantinople, parceque ce Concile declaroit que Maxime n'avoit jamais esté Evesque. [Chacun fera sur cela telle reflexion qu'il luy plaira.]

Dav.p.202.

p.202. 'Il allegue encore une autre raison de contester la lettre du Concile d'Italie, fondée sur le mot de *postulatio*; [mais je ne pense pas qu'elle fasse impression sur personne. En quelque sens que les nouveaux Canonistes aient pris le mot de *postulatio*, il a toujours esté permis de s'en servir pour marquer le desir qu'avoit le peuple d'avoir une personne pour Evesque, & la demande qu'il en faisoit. Le sens des Canonistes ne convient pas mesme à cet endroit; puisqu'il ne paroist point que Maxime fust Clerc, ni par consequent attaché à aucune Eglise.]

NOTE XIX. Pour la page 147.§32.

Quand S. Ambroise vit S. Ascole.

'S. Ambroise dit qu'il estoit malade lorsque S. Ascole, qu'il n'avoit point encore vu, vint en Italie &c. [Nous avons cru le pouvoir raporter au Concile de Rome en l'an 382, où il est certain qu'ils se rencontrerent, quoiqu'il se puisse faire que Saint Ascole fust venu auparavant à Milan, mais nous n'en avons pas de preuve.] Amb.ep.22. p.230.c.

NOTE XX. Pour la page 154.§34.

Que S. Ambroise separa Maxime de la communion dés la premiere ambassade.

'Paulin qui ne parle point de la premiere ambassade de S. Ambroise à Maxime, dit sur la seconde arrivée en 387, qu'il separa Maxime de la communion à cause de la mort de Gratien. [Neanmoins il semble que cela se puisse plutost raporter à la premiere ambassade, qui fut assez longue, qu'à la seconde, où Saint Ambroise ne paroist pas avoir eu beaucoup de loisir de faire ni de refuser aucun acte de communion avec Maxime. Mais il faut dire qu'il luy refusa sa communion à l'une & à l'autre ambassade, puisqu'il n'eust pu la luy refuser pour la mort de Gratien à la seconde, s'il la luy eust accordée à la premiere; & c'est apparemment le plus veritable, puisque] 'dans la seconde il s'abstint de la communion des Evesques qui communiquoient avec luy. Amb.vit.p. 82.83. ep.36.p.31.e.

Pour la page 163.§ 34

NOTE XXI.

En quelle année Bauton appella les Huns contre les Juthonges.

Amb.ep.36.p.319.l. 'Maxime voulant rompre[en l'an 387,] le traité qu'il avoit fait avec le jeune Valentinien, se plaignoit de ce que Bauton avoit envoyé contre luy les barbares, p.320.l K. 'c'est à dire les Huns; qui avoient pillé le pays des Juthonges durant que ceux-ci pilloient la Rhecie. [Il peut donc sembler que tout cela venoit d'arriver lorsque Maxime en parloit.] ep.12.p.201.d. 'Neanmoins S. Ambroise dit en l'an 384, que la fertilité qui avoit esté l'année precedente dans la Rhecie, y avoit attiré le pillage des barbares, [qui y vinrent par consequent à la fin de l'an 383, ou au commencement de l'année suivante: & il est aisé de croire que c'estoit le mesme pillage que celui des Juthonges, contre lesquels Bauton fit venir les Huns.] ep.27.p.223.m. 'Lorsque S. Ascole mourut, c'est à dire vers ce temps là, *V. son titre*, les provinces par lesquelles on passoit de Macedoine en Italie, estoient occupées par les barbares.

Pour la page 163.§ 37.

NOTE XXII.

Pourquoi on met en l'an 384, la requeste de Symmaque pour l'autel de la Victoire.

Amb.vit.p.85.a. 'Paulin met la requeste de Symmaque à Valentinien II. pour l'autel de la Victoire, aprés la mort de Maxime, c'est à dire au plustost à la fin de l'an 388. [On ne la peut pas mettre avant la fin de l'an 383,] ep.11.p.195.l. 'puisque Gratien estoit déja mort. [Mais on ne la peut point reculer plus loin qu'en l'an 385,] g. 'puisque Damase avoit écrit environ deux ans auparavant à Gratien. Nous aurions peut-estre mieux aimé suivre le dernier, s'il estoit aussi constant que Symmaque estoit encore Prefet de Rome en l'an 385, comme il est certain qu'il l'estoit en l'an 384. Car la réponse de Valentinien sera d'autant moins surprenante, qu'il aura plus d'âge & plus de maturité. Bar.385.§ 5. 'Mais il semble que Pinien avoit succedé à Symmaque dés le mois de fevrier 385: [& d'ailleurs nous verrons dans la note 23, qu'en l'an 385, Valentinien persecutoit l'Eglise, & S. Ambroise en particulier. Ainsi ce Saint n'estoit pas alors en état de luy parler, comme il fit sur la requeste de Symmaque.

La raison de l'âge de Valentinien, fait que nous aimons mieux mettre cet evenement en l'an 384, qu'en l'an 383, outre que nous n'avons point de preuve que Symmaque ait esté Prefet avant l'an 384: Et dans les quatre mois que Valentinien gouverna en l'an 383, Saint Ambroise & Bauton furent plus dans les Gaules qu'à Milan.]

NOTE XXIII.

Pour la page 164.§ 38.

Temps de la persecution de S. Ambroise par Justine.

[La persecution que Justine fit à S. Ambroise dura certainement deux ans.] 'Car lorsque les Fideles de Milan furent obligez de faire garde jour & nuit pour Amb.div.h.1.p.99.K. défendre leur saint Evesque, 'il y avoit p.103.i. déja un an qu'on avoit commencé à le persecuter. [Cette seconde année de sa persecution doit estre celle de la conversion de S. Augustin, & preceder celle de son battesme.] 'Car ce Saint parlant des Aug conf.l.9.c.6.p.66.1.a. mouvemens qu'il ressentoit en entendant chanter les pseaumes & les hymnes de l'Eglise aprés qu'il eut esté battizé 'à v.P.c.1. Pasque, 'dit que cette coutume n'estoit conf.l.9.c.7.p.66.1.b. dans l'Eglise de Milan que depuis un an ou un peu plus, & qu'elle y avoit esté établie du temps que Justine persecutoit S. Ambroise, & que le peuple passoit les nuits dans l'eglise pour le garder. 'Il b.c. dit que durant cette persecution la chaleur du Saint Esprit n'avoit pas encore fondu les glaces de son cœur, '& que d. quand on trouva les corps de S. Gervais & de S. Protais, il ne couroit point encore aprés l'odeur des parfums de J. C. [Ainsi le plus grand effort de la persecution de Justine ayant esté vers Pasque,

comme

comme on en demeure d'accord, il faut que Saint Augustin se soit converti vers c.2.p.64.1.d. le mois d'aoust suivant;]'car ce fut environ 20 jours avant les vacations; [& qu'il ait esté battizé à Pasque l'année d'aprés.

Il reste à voir l'année de sa conversion: & quoique cela regarde proprement l'histoire de sa vie, nous pouvons neanmoins l'établir ici en peu de mots.]'Il aca.l.3.c.20. p.175.1.c. dit luy mesme à la fin de ses livres contre les Academiciens, 'achevez peu aprés retr.l.1.c.2.p.4.2.a. le 13 de decembre, qu'il couroit alors la 33.[e] année de son âge, *agam*.'Il dit la mesme chose dans ses Soliloques, [a] faits à peu prés dans le mesme temps;'[b] & il estoit encore dans sa 33[e] année lorsque sa mere mourut, quelque temps aprés qu'il eut esté battizé. sol.l.1.c.10. p.322.2.c. a retr.l.1.c.4. p.5.1.a. b conf.l.9.c. 11.p.68.1.c. [Ainsi l'on voit qu'il se convertit à la fin de sa 32.[e] année, & fut battizé dans la 33[e].]'Posside dit qu'il est v.Pos.c.3. mort âgé de 76 ans, [& personne ne doute que ce n'ait esté le 28 d'aoust 430, comme le dit S. Prosper dans sa chronique. Il faut donc qu'il soit né le 13 de novembre 354, qu'il se soit converti au mois d'aoust 386, & qu'il ait esté battizé à Pasque en l'an 387. Nous savons bien la difficulté qu'on peut faire sur cela: mais nous ne la croyons pas assez forte pour ruiner des preuves tirées des propres termes de Saint Augustin & de Posside. *V.S.Augustin* § 1. 33,46, 352.

Suivant ce raisonnement, la seconde année de la persecution de Justine, qui preceda d'un an le battesme de S. Augustin, doit estre mise en l'an 386.] 'En Bar.386.§4. effet la loy sur laquelle cette persecution paroist avoir esté fondée, est datée du 21 de janvier 386, [& cela se raporte tout à fait à la chronique de Tiro Prosper; qui met en l'année 386, que Justine fit tous les maux qu'elle put à S. Ambroise & à l'Eglise de Milan, que Saint Ambroise trouva alors les corps de S. Gervais & de S. Protais, & qu'il composa des hymnes pour chanter; ce que les Latins n'avoient point encore fait.

Il faut aussi remarquer que la persecution qui eclata particulierement vers Pasque, dura encore assez long-temps depuis. Il fallut ensuite envoyer Saint Ambroise en ambassade jusqu'à Treves; on envoya encore aprés luy un second ambassadeur; aprés lequel Maxime vint en Italie, & en chassa Valentinien dés l'an 387, & mesme selon quelques uns dés le mois d'aoust. Or de pretendre que toutes choses sont arrivées dans l'année mesme de la persecution de S. Ambroise, comme veut Baronius, & que Justine le deputoit à Maxime au moment qu'elle ne parloit que de le bannir & de le faire assassiner, c'est ce qui paroist peu probable.

Il faut remarquer encore que Saint Augustin depuis sa conversion jusque vers le Caresme de l'année suivante, demeura retiré avec plusieurs de ses amis en une maison de campagne auprés de Milan. Que si la persecution de Saint Ambroise n'a fini qu'en 387, S. Augustin ne se sera aussi converti qu'en l'an 387, dans le temps mesme que Maxime entra en Italie, & vint à Milan. Ainsi Saint Augustin aura fait sa retraite au milieu du feu & des pillages d'une guerre civile, ce qui seroit difficile à croire; & au moins il seroit étrange qu'on n'en trouvast aucun vestige ni dans ses Confessions, ni dans les livres qu'il a faits en ce temps là, qui paroissent tous composez au milieu de la paix & de la tranquillité dont le pays jouit jusqu'aux derniers mois de l'année 387. Voilà les raisons sur lesquelles nous commençons la persecution de Justine en 385, pour la finir en 386.

On y pourroit encore ajouter la lettre que Maxime écrivit à Valentinien sur la persecution. Car elle suffit pour montrer qu'il n'y avoit point encore d'apparence de rupture entre luy & Valentinien lorsqu'elle fut écrite, ce qui ne peut-estre plustost que vers le milieu de l'an 386. *V.* § 48. 'Il est vray que Rufin Ruf.l.2.c.16. p.259.

dit que Maxime en mesme temps qu'il écrivoit à Valentinien, s'approchoit de l'Italie [pour le surprendre. Mais la suite fait voir que Rufin à son ordinaire joint des choses fort separées.]

Pour la page 165.§ 38.

NOTE XXIV.

Le nom de Mercurin mis au lieu d'Auxence.

[Nous lisons dans l'edition de Saint Ambroise à Paris en 1603, t.5.p. 102. a, *Ut quia hic fuerat Auxentius Episcopus Arianus, ad decipiendam plebem quam ille tenuerat, se vocaret Mercurinum.* Au lieu de *Mercurinum*, il faut lire *Auxentium*, sans quoy il n'y a pas de sens. Car puisqu'il avoit pris le nom de Mercurin ou d'Auxence pour tromper les disciples du premier Auxence, il est visible que le nom d'Auxence est celui qu'il avoit pris, & non pas celui de Mercurin qu'il avoit quitté, & sous lequel il n'est point connu dans l'histoire.] 'Et en effet les Benedictins nous assurent que tous les manuscrits ont *Auxentium* en cet endroit.

Amb.t.2.T.p. 169.f.

Pour la page 165.§ 38.

NOTE XXV.

Quand Auxence II. a esté fait Evesque des Ariens de Milan.

[Saint Jerome semble nous obliger de croire que le second Auxence fut fait Evesque de Milan par les Ariens, presque aussi-tost que Saint Ambroise le fut par les Catholiques :] 'car écrivant au Pape Damase durant la persecution de

Hier.ep.57.p. 130.b.

» Valens, Il faudra donc, dit-il par ironie,
» que l'on joigne Ursin avec vostre Sain-
» teté dans une mesme Eglise, & que l'on
» allie Auxence avec Ambroise. [Il est difficile qu'il parle ainsi du premier Auxence, qui estoit mort avant que S. Ambroise fust elu.] 'Neanmoins Erasme l'a cru de la sorte; & il est sans doute assez favorisé par le Concile d'Aquilée qui ne parle point dutout d'Auxence. [Que si son sens est veritable, nous n'avons point de preuve qu'Auxence ait pris le titre d'Evesque avant l'année 386.]

p.133.a.

Pour la page 166.§ 38.

NOTE XXVI.

Quand Euthyme voulut enlever Saint Ambroise.

Amb.vit.p. 80.81.

'Paulin dit que la confession d'Euthyme, arrivée un an precisément aprés qu'il avoit voulu enlever S. Ambroise, n'arresta point la fureur des Ariens, qui s'enflammant encore davantage, voulurent se rendre maistres de la basilique Portienne. [Ils voulurent se saisir de cette basilique en la seconde année de la persecution au mois de mars; & ainsi il faut dire que quand Euthyme voulut enlever le Saint, c'estoit au mois de mars de la premiere; c'est à dire de l'an 385, selon ce que nous allons dire dans la note 27.]

Pour la page 166.§ 39.

NOTE XXVII.

Temps de la lettre 14, & du sermon contre Auxence &c.

[C'est particulierement de l'epistre 14 de S. Ambroise à sa sœur Marcelline, que nous tirons ce qui regarde la premiere année de la persecution de Saint Ambroise par Justine, parceque dans cette lettre il fait le recit d'une partie de ce qui luy arriva alors.] 'Il est vray que Baronius raporte cette lettre à la seconde année de la persecution; [ce qu'il faut dire necessairement, s'il est vray,] 'comme il le croit, 'que le sermon dont le Saint y parle, fait le dimanche que l'on donnoit le symbole aux Competens, 'c'est à dire le dimanche des Rameaux, comme cela est visible par toute la suite de la lettre, 'est celui que nous avons encore sous ce titre, *Contre Auxence, & qu'il ne faut pas livrer les eglises aux heretiques*: 'car il est certain que ce sermon est fait dans la seconde année de la persecution. [Or il est fort naturel de croire que le sermon contre Auxence est celui du dimanche des Rameaux,] 'puis-

Bar.387.§ 18. | § 8. | Amb.ep.14.p. 205.e. | Mabi.mus.p. 103. | Bar.387.§ 8. | Amb.div.h.1. p.103.i. | p.102.d|99.f.

qu'on avoit lu ce jour là l'Evangile des Rameaux & de l'entrée de J. C. dans Jerusalem. 'On voit aussi qu'il n'y parle que de l'ordre qu'il avoit receu de se retirer, 'de la conference qu'Auxence avoit voulu avoir avec luy dans le palais en presence de l'Empereur, 'de l'eglise & des vases qu'on luy avoit demandez, 'de la loy de Valentinien contre l'Eglise, 'de ce qui estoit arrivé lorsqu'il avoit esté mandé au palais l'année de devant; [& il ne parle point de ce qui se fit selon la lettre à Marcelline le reste du dimanche des Rameaux & les jours suivans.

p.97. p.99.p.102.c|103. p.103.h. p.101.a|102. p.103.i.

Ces raisons nous ont obligé durant quelque temps de suivre le sentiment de Baronius: mais aprés avoir consideré les choses plus attentivement, nous y avons trouvé une difficulté qui nous a paru sans réponse.]'Car l'oraison contre Auxence est faite lorsque l'eglise où parloit le Saint, estoit actuellement environnée de soldats, 'qui y estoient apparemment depuis plusieurs jours; '& lorsque le peuple gardoit le Saint, '& le veilloit aussi depuis plusieurs jours & plusieurs nuits pour empescher qu'on ne luy fist violence: '& au contraire il dit dans l'epistre 14, que le dimanche des Rameaux il s'en alla coucher chez luy, afin que si quelqu'un vouloit l'enlever, il le trouvast tout prest. [Le peuple ne le gardoit donc pas alors:]'& en effet il disoit le mesme jour, que si on vouloit le mettre en prison, ou luy oster la vie, *non se vallaret circumfusione populorum*. 'Quoiqu'il soit vray qu'il sollicitoit plustost le peuple de l'abandonner que de le garder comme il faisoit, [je ne voy pas neanmoins comment une personne qui estoit gardée jour & nuit par tout son peuple, eust pu user de ces termes. Il falloit bien aussi que l'eglise ne fust pas environnée de soldats, puisqu'il se retira chez luy. Il est vray que cela se pouvoit faire, supposé que sa maison fust enfermée dans le cloistre de la basilique; mais 'il falloit que cela ne fust pas;]'car il dit que le lendemain il ne put retourner chez luy, parceque la basilique estoit environnée de soldats qui la gardoient.

p.99.g. p.100.g. p.97. p.99.k. ep.14.p.206.c. b. div.h.1.p.99.&100. ep.14.p.208.k.

'On pourroit ajouter que le lundi, ou plustost le mecredi au matin, dés que S. Ambroise fut sorti de chez luy, l'eglise fut occupée dés devant le jour & environnée par les soldats, 'que l'on fit retirer le lendemain: [mais ce passage prouveroit moins s'il estoit seul, puisqu'on pourroit dire que ce seroit la basilique neuve que les Ariens vouloient avoir, comme en effet nous croyons que c'est le sens; & non celle où Saint Ambroise tenoit alors ses assemblées. Il n'y a que la premiere raison à laquelle je ne trouve point de solution.

p.206.c. p.208.l.

Il seroit plus aisé d'en trouver à celle qui fait mettre l'oraison contre Auxence le jour des Rameaux. Car l'ordre du service de l'Eglise n'estoit pas le mesme en ce temps là qu'il est aujourd'hui; & ainsi il se pouvoit faire que l'Evangile des Rameaux se lisoit à Milan en d'autres jours que le dimanche de devant Pasque; soit qu'il fust attaché à quelque jour particulier, soit qu'il y arrivast dans la suite de la lecture de l'Evangile.] 'On le lit en effet aujourd'hui dans le rit Ambrosien le quatrieme dimanche de l'Avent, '& on le lisoit autrefois dans beaucoup d'Eglises, & mesme dans celle de Rome, soit en ce mesme dimanche, soit en quelque autre de l'Avent.

Mabi.mus.p.102. p.103.

[Dans cette supposition il ne seroit pas impossible de mettre le sermon & la lettre en l'an 386, dans la seconde année de la persecution; & il faudroit dire seulement qu'on avoit lu l'Evangile des Rameaux plustost que nous ne faisons; que l'Empereur avoit fait retirer ses gardes de l'eglise aprés le sermon de Saint Ambroise, & quelques jours avant ce que le Saint raporte dans sa lettre 14, à sa sœur, à qui il l'avoit peut-estre mandé auparavant; & qu'aprés cela la persecution recommença le vendredi de devant les Rameaux, comme il est raporté

dans cette lettre. On pourroit encore ne mettre l'oraison contre Auxence qu'aprés la lettre 14, & aprés la semaine sainte de l'an 386; quoique cette opinion fust la moins recevable, tant parceqoe l'oraison contre Auxence ne parle point de diverses choses qui sont marquées dans
Aug.conf.l.9.c.7.p.66.1.b. la lettre,]'que parceque quand S. Augustin fut battizé le samedi de Pasque de l'année suivante, il y avoit un an ou un peu plus que ce qui est raporté dans cette oraison estoit arrivé.

[Il est donc vray qu'on peut mettre l'epistre 14, & l'oraison contre Auxence, dans la seconde année de la persecution : Mais je ne voy rien aussi qui nous empesche de les separer, & de dire que l'epistre 14 est écrite dés l'an 385. Cet ordre paroist tout à fait naturel, puisque d'une part il nous laisse la liberté de mettre l'oraison contre Auxence le dimanche des Rameaux, & que de l'autre il n'est point parlé dans l'epistre 14 dés principales choses qui regardoient la seconde année de la persecution, comme de la loy publiée contre l'Eglise dés le mois de janvier 386, de la conference avec Auxence, & de l'ordre que S. Ambroise avoit eu de quitter Milan; quoique toutes choses dussent estre arrivées auparavant : & à en juger par cette lettre, il est mesme beaucoup plus probable qo'il n'y avoit eu encore aucun ordre contre le Saint.]

Pour la page 367.§ 39.

NOTE XXVIII.

Quelle basilique neuve les Ariens vouloient avoir en l'an 385.

Amb.ep.14.p.205.d. 'S. Ambroise dit [en l'an 385,] que les Ariens vouloient avoir la basilique neuve, sans dire quelle estoit cette basilique.
ep.54.p.315.l. 'Il dedia en l'an 386 la basilique Ambrosienne, [qoi pouvoit bien estre achevée dés l'an 385, & elle estoit assurément
ep.14.p.206.d. alors toute neuve.]'Mais on voit que dés l'année 385, on faisoit l'office dans
Ath.ap.1.p.681.a.b. cette basilique neuve. 'Il est vray qu'on le faisoit quelquefois dans les eglises qoi n'estoient pas dediées, ni mesme achevées, comme on le voit par Saint Athanase : [mais ce n'estoit assurément que dans des occasions particulieres, ou plotost dans des necessitez pressantes.

Ainsi il vaut mieux dire que cette basilique neuve est]'celle des Apostres Amb.vir.p.87.a.l'ep.54.p.315.l.
appellée *in Romana*, [sans doute parcequ'elle estoit prés de la porte qui menoit à Rome,] laquelle S. Ambroise avoit dediée quelque temps avant que de dedier la basilique Ambrosienne.

NOTE XXIX.

Pour la page 371.§ 41.

Quelques endroits obscurs de la lettre 14.

'S. Ambroise aprés avoir raporté ce Amb.ep.14.p.206.c.
qui se passa le dimanche des Rameaux, ajoute aussi-tost, *Ante lucem ubi pedem limine extuli, circumfuso milite occupatur basilica*. [Il semble donc que c'estoit le lendemain, c'est à dire le londi ; & cependant la suite donne lieu de croire que c'estoit le mécredi saint,]'Car il dit p.208.k.m.
que le jour suivant estoit celui *quo fese Dominus pro nobis tradidit, quo in Ecclesia pœnitentia relaxatur*, c'est à dire le jeudi saint, qoe nous appellons encore le jeudi Absolu, & à la fin duquel J.C. s'est livré aux Juifs. 'C'est pour- Mabi.mus.p.101.102.
quoi je ne sçay pas comment un tres habile homme a pu entendre ces deux jours du londi saint & du mécredi.

[Il est difficile encore de voir quelle estoit cette basilique environnée & occupée par les soldats.]'La neuve le fut assu- Amb.ep.14.p.208.l.
rément : [mais il semble que l'ancienne où Saint Ambroise faisoit l'office, l'ait aussi esté,]'puisqoe le Saint ne put re- k.
tourner chez luy, *quia circumfusi erant milites qui basilicam custodiebant* : [si l'on ne veot dire que cette basilique est encore la neuve, & que S. Ambroise y avoit son logement, à quoy il y avoit au moins beaucoup d'apparence. Mais quand mesme ce seroit l'ancienne, il me semble que la suite demande qu'on entende de la neuve ce qu'il dit d'abord,

Ante lucem ubi pedem limine extuli, circumfuso milite occupatur basilica. Car dans l'obscurité assez naturelle à S. Ambroise, il ne faut pas demander qu'il dise les choses si clairement, mais il faut prendre ce que diverses conjectures font juger le plus probable, & souvent le moins improbable, si mesme cet endroit n'est pas alteré.]

Pour la page 182. § 45.

NOTE XXX.

Que S. Ambroise n'a point apparemment esté pris par les soldats.

Soz. l. 7. c. 13. p. 710. c. 'Sozomene dit que les soldats envoyez par Valentinien pour prendre Saint Ambroise, entrerent par force dans l'eglise, & qu'ils avoient déja pris le Saint pour le mener à l'heure mesme en exil; mais que le peuple se trouva le plus fort, & les contraignit de le relascher. Amb. ep. 14. p. 206. d. e. 'Il est vray que les soldats estoient entrez une fois dans l'eglise la premiere année de la persecution; mais c'estoit pour prier avec les Catholiques. [Hors cela, Saint Ambroise, & les autres auteurs assurez ne disent rien de ce que raporte Sozomene; & ainsi il est certain au moins que cela n'est pas arrivé dans le temps dont S. Ambroise parle; quoique le silence de Paulin suffise pour faire croire que cela est absolument faux.]

Pour la page 183. § 46.

NOTE XXXI.

Que S. Ambroise ne fit apparemment son discours contre Auxence qu'aprés avoir écrit à Valentinien.

Amb. ep. 13. p. 204. l. 'Dans l'epistre 13 à Valentinien, S. Ambroise dit que les Evesques l'avoient averti de prendre garde qu'entre les juges nommez par Auxence, il y auroit peut-estre quelque Juif ou quelque payen: [ce qui marque qu'il ne savoit pas encore positivement que ce fussent des payens,] div. h. 1. p. 102. c. 'comme il le dit dans son discours contre Auxence, [qu'on peut juger par là avoir esté écrit aprés sa lettre.]

ep. 13. p. 203. b. 'La lettre ne fut écrite que depuis l'ordre qu'avoit eu le Saint de quitter Milan: [Ainsi on ne peut pas dire que le discours contre Auxence ait esté prononcé aussi-tost aprés cet ordre,] div. h. 1. p. 97. 'quoiqu'il semble qu'on le puisse tirer du commencement, [si l'on ne veut dire que quand il écrit à Valentinien] ep. 13. p. 204. 'de prendre garde qu'Auxence n'eust demandé quelque payen pour juge, [ce n'est qu'un tour plus doux pour representer l'absurdité de cette pretention. Mais cet adoucissement eust-il esté recevable, aprés qu'il auroit dit positivement dans un discours public qu'Auxence avoit pris des payens pour juges? Quoy qu'il en soit, la chose est peu importante.]

div. h. 1. p. 97. l. 101. d. 'Le discours contre Auxence fut fait le jour qu'on avoit lu dans l'eglise l'Evangile qui raporte l'entrée de J.C. dans Jerusalem sur un asnon; Bar. 387. § 8. 'ce qui a porté Baronius à dire que ce fut le dimanche des Rameaux, qui en l'an 386, estoit le 29 de mars; & nous nous rendons tres volontiers à cette probabilité, à laquelle dans l'ordre que nous suivons, nous ne trouvons rien de contraire. Cela s'accorde fort bien avec S. Augustin, qui dit que le chant des pseaumes qu'on venoit alors d'établir, avoit commencé un an ou un peu plus avant qu'il receust le battesme le 24 avril de l'année suivante. Mabi. mu. It. p. 102. 'On lit aujourd'hui l'Evangile des Rameaux le 5.e dimanche de l'Avent dans le rit Ambrosien. [Mais il faut qu'il soit different de l'ancien en ce point,] p. 104. 'comme il l'est en quelques autres. Amb. div. h. 1. p. 99. g. 101. a. 102. c. d. 'Car ce discours cite plusieurs fois la loy donnée pour les Ariens [le 21 de janvier 386. Ainsi il est posterieur à l'Avent de l'an 385, & on ne peut pas la differer jusqu'à l'Avent de l'an 386, puisque nous verrons que la persecution finit au mois de juin par la revelation des corps de S. Gervais & S. Protais.]

NOTE XXXII.

Sur le sermon 30 De tempore.

[Si le sermon 30 *De tempore* est veri-

tablement de S. Ambroise, il faut le raporter à ce Caresme ou au precedent.] *Amb. tem. s. 30. p. 41. c.* 'Car l'auteur y exhorte son peuple à ne se point decourager par une tentation & une affliction qui lui estoit arrivée dans les jours de Caresme, leurs ennemis leur dressant des embusches, & taschant de les effrayer par leurs menaces, pour les faire tomber du comble de la religion, [c'est à dire apparemment de la foy en J.C. Mais je ne sçay si ce sermon a toute la force de S. Ambroise.] *t. 2. B. app. p. 419. c.* 'Aussi les Benedictins en le luy ostant, jugent qu'il est d'un style beaucoup inferieur à celui de ce Saint. *tem. s. 30. p. 42. a.* 'On y lit qu'on avoit fait de grands efforts & usé de grandes menaces pour empescher les Fideles d'observer le Caresme. [Mais comme il y a peu d'apparence qu'on ait jamais usé de menaces pour cela, je croy que ces paroles *hoc est de observatione Quadragesima*, ne sont qu'une mauvaise glose qu'on a mis dans le texte.] *t. 2. B. app. p. 420. a.* 'Cependant les Benedictins les y laissent.

NOTE XXXIII.

Pour la page 190. § 48.

Que Maxime n'a point menacé de faire la guerre à Valentinien pour la foy.

Thdrt. l. 5. c. 14. p. 724. b. 'Theodoret qui dit que Maxime menaçoit Valentinien de luy faire la guerre, s'il ne cessoit de persecuter les Catholiques, est favorisé par la chronique de Tiro Prosper, qui dit que Maxime indigné du mauvais traitement que Valentinien faisoit aux Catholiques, prit de là sujet de rompre avec luy. *Soz. l. 7. c. 13. p. 721. c.* 'Sozomene dit de mesme, qu'ayant assemblé une grande armée d'Angleterre, des Gaules & des nations voisines, il marchoit vers l'Italie, sous pretexte d'empescher qu'on ne fist aucune innovation dans la foy des Peres, & dans l'ordre de l'Eglise.

[Mais cela estant, je ne voy pas comment on auroit choisi S. Ambroise pour l'envoyer une seconde fois à Maxime; ou bien ce n'auroit esté que pour luy faire voir par le témoignage du plus zelé défenseur de l'Eglise, que la foy n'avoit nul besoin d'estre défendue par ses armes. Et en ce cas, cela auroit dû faire la principale partie de l'entretien du Saint avec Maxime, où neanmoins il n'en est pas dit un mot. Saint Ambroise y leve les pretextes que Maxime prenoit pour rompre la paix avec Valentinien; & il n'y a quoy que ce soit sur la persecution de l'Eglise; quoique personne ne pust répondre ni plus genereusement, ni plus solidement sur ce sujet que S. Ambroise.]

NOTE XXXIV.

Pour la page 191. § 49.

Que le commentaire sur S. Luc n'a esté achevé qu'en l'an 386.

Bar. 376. § 6. 7. 'Baronius a mis dés l'an 376, le commentaire de S. Ambroise sur S. Luc, *Amb. in Luc. 21. p. 202. f.* 'd'autant qu'il y est parlé des guerres & des ravages des Gots, des Huns, & de divers autres barbares: [A quoy l'on peut répondre que toutes ces choses qui ont commencé en l'an 376,] *Hies. ep. 26. d.* 'duroient encore plus de 20 ans aprés, selon S. Jerome; [ou plutost qu'elles n'ont cessé qu'avec l'Empire d'Occident, le debordement des Gots dans la Thrace en ayant esté la source. En cette année mesme 386, Theodose eut encore à combatre une nouvelle inondation de barbares. *V. son titre* § 30. Et de plus, S. Ambroise parle de ces ravages plutost comme d'une chose passée, que comme d'une chose qui duroit encore.

Mais ce qui nous oblige d'abandonner le sentiment de Baronius,] *Amb. t. 1. B. p. 1259.* 'comme font aussi les Benedictins, [a] c'est 1.°, Que *a in Luc. 3. p. 50. d | 10. p. 133. m.* le Saint dans ce commentaire renvoie à son 3.e & à son 4.e livre sur la foy, qu'il ne fit qu'en 379, comme nous avons vu ci-dessus § 19. 2.°, *C. 1. p. 52. g.* 'Qu'il y cite assez clairement l'apologie de David, *apol. Dav. l. 1. c. 6. p. 495. h. i.* 'où il est parlé de la mort d'un Prince qui ayant receu l'Empire de son pere, avoit esté tué par la perfidie des siens; [ce qui ne se peut raporter qu'à Gratien tué en 383. 3.°, Qu'il y est parlé fort clairement de la persecution de Justine & d'Auxence.]

in Luc. 10. p. 128. k. 'Car aprés avoir fait une description des loups, qui finit par ce qu'on pretend que quand ils voient les premiers une amperfonne, ils luy font perdre la voix; il ajoute, *Et ideò cavendum mihi est, ne si in hodierno tractatu spiritalium mysteriorum gratia non potuerit refulgere, lupi me prius vidisse credantur, & solenne vocis extorsisse suffragium*. [Il parle donc de ce qui se passoit en ce temps là mesme.]

l. 'Il ajoute ensuite que ces loups sont les heretiques, *qui insidiantur ovibus Christi, qui fremunt circa caulas, nocturno magis tempore quàm diurno*.

[Cela a un entier raport au temps où les soldats le tenoient enfermé dans l'eglise avec tout le peuple. Il semble aussi avoir voulu marquer l'edit du 21 janvier

m. 386, par ces paroles,] '*Explorant pastoris absentiam, & ideo pastores Ecclesiarum vel necare vel in exilium agere contendunt, quia præsentibus oves Christi incursare non possunt. Spoliare ergo gregem Domini & diripere conantur*: Et ensuite parlant des faux prophetes, & attaquant

p. 130. b. c. sans doute Auxence, '*Audis*, dit-il, *aliquem sacerdotem dici, rapinas ejus non agnoscis? Vestitum ovis habet, facta prædonis; foris ovis, intus lupus est, qui modum non habet rapinarum, qui tanquam in nocte, Scythico membra duratus gelu*: (Auxence estoit de Scythie) *cruentus ora, circumvolat quærens quos devoret. Nonne vobis videtur lupus qui humanæ necis insaturabili crudelitate fidelium morte populorum rabiem suam explere desiderat. Ululat iste, non tractat, qui negat vocis auctorem*, (le Verbe eternel,) *& sacrilego sermone bestiale murmur interstrepit, qui non confitetur Dominum Jesum æternæ præsulem vitæ. Audivimus ejus ululatus, cùm in orbem gladius mitteretur. Dentes asperos, ora tumida præferebat; & putabat quod vocem omnibus abstulisset quam solus amiserat*. [Il est ce me semble impossible de douter que cet endroit ne parle d'Auxence & de la persecution de Justine. Il est certain au moins qu'il parle d'une persecution toute ouverte que les Ariens faisoient contre S. Ambroise & contre l'Eglise, où ils ne menaçoient pas moins que du bannissement & de la mort. Or on n'en peut trouver aucune autre de cette sorte du vivant de S. Ambroise, que celle de Justine.]

'Il dit encore en un autre endroit, que les Ariens ne songeoient qu'à se relever dans le siecle, & qu'ils affectoient de s'autoriser de leur credit auptés des puissances royales, pour attaquer la verité de l'Eglise par les armes des soldats. ep. 26. p. 171. g h.

'Il marque de mesme assez visiblement en un autre endroit la paix que Dieu avoit renduë à l'Eglise aprés cette persecution. *En tempus acceptabile*, dit-il, *quo non hyemalibus perfidia caligantis pruinis annus riget, nec altis nivibus informis crusta blasphemiæ gelu durante concrescit: sed procellis sacrilegii liberata, novos fructus jam terra parturit. Dissensionum quippe omnium procella deferbuit cuncti sæcularis cupiditatis ardores, æstusque omnes, quibus Italia populus per Judaica olim, Ariana proximè sævitatis incendia coquebatur, sereno jam spiramine temperantur. Sedata tempestas est, concordia navigat, fides spirat: certatim nautæ repetunt fidei quos reliquere portus, & dulcia patriis oscula litoribus figunt, liberatos se periculis, absolutos erroribus gratulantes. Salve vinea tanto digna custode.* 'T*e in perpetuum multorum nobis Martyrum plantavit interitus. Te crux Apostolorum*, (il semble parler de Saint Pierre,) *æmula dominicæ Passionis usque in orbis totius terminos propagavit*. [Je ne sçay ce qu'il entend par cet embrasement de la cruauté des Juifs. Voudroit-il parler de l'accusation du Juif Isaac contre Damase? ou bien veut-il dire que l'impieté des Ariens n'estoit qu'une suite de celle des Juifs, qui n'avoient pas voulu reconnoistre J.C. pour Fils de Dieu?] in Luc. 10. p. 163. b. c. d.

Pour la page 192.§ 49.

NOTE XXXV.

Passage de S.Jerome contre le commentaire sur S.Luc.

Ruf.in Hier. l.2.p.225.b. 'Rufin dit qu'il faut entendre du commentaire de S. Ambroise sur S.Luc, ce que dit S. Jerome, que S.te Paule & S.te Eustoquie ayant lu les commentaires de certaines personnes sur S.Matthieu & sur S.Luc, avoient trouvé que l'un estoit bas, *hebes*, & dans l'expression & dans le sens, & l'autre qui se jouoit dans les paroles, estoit fort froid dans les pensées, & qu'elles l'avoient prié pour ce sujet de traduire les homelies d'Origene sur S.Luc, au lieu de ces badineries. p.226.c. 'Rufin, dis-je, soûtient que tout le monde savoit que S.Jerome avoit voulu parler de S. Ambroise, & que dans une lettre qu'il luy avoit écrite à luy Rufin, il faisoit voir qu'il l'entendoit de ce Saint, en montrant que ce n'estoit pas d'une autre personne; & que de plus il n'y avoit que S. Ambroise entre les Latins qui eust écrit sur S.Luc.

Pour la page 192.§ 49.

NOTE XXXVI.

Que la lettre aux Evesques de l'Emilie est écrite en l'an 386.

Buch.p 474. 478. 'On ne peut pas douter que la lettre de S.Ambroise aux Evesques de l'Emilie, n'ait esté écrite pour regler la Pasque de l'an 387. Mais Bucherius croit qu'elle le fut dés l'an 381, Amb.pasc.p. 306.f. 'dautant que deux ans auparavant on avoit fait Pasque le 21 d'avril, [ce qui selon le cycle de Victorius, se rencontre en 379.] p.305.c. 'Mais d'autre part S. Ambroise dit que la difficulté regardoit le jour de Pasque future, *futurum*, f.306.f. 'qui venoit le premier *quod futurum est proximè*, p.307.h. '& qui seroit l'année suivante *anno futuro*, comme le lit Bucherius p.478. [Il est difficile de croire qu'il marque par toutes ces expressions, une chose qui devoit arriver six ans aprés; & c'est ce qui nous oblige de croire qu'il écrivoit seulement en 386, aprés Pasque: 'c'est aussi le sentiment des Benedictins.] t.2.a.p.879. 880.

[Pour la raison de Bucherius, quoiqu'elle soit forte, neanmoins il se peut faire qu'au lieu de *biennium*, il faille lire *septennium* dans S. Ambroise, ou bien que l'on ne suivist pas le mesme cycle que Victorius, que l'on eust fait Pasque en 384, non le 24 de mars, comme cet auteur l'a marqué, mais le 21 d'avril. La lettre dominicale s'y rencontre, & cela se trouve confirmé par un Canon pascal plus ancien que Victorius,] 'qui marque Pasque & en 379, & en 384, le 20 d'avril, [c'est à dire qu'il se fit le 21. Car ce Canon marque toujours Pasque un jour plustost depuis 378, soit qu'il suive quelque autre calcul, soit plutost qu'il marque le samedi qui estoit le jour du battesme, au lieu du dimanche de la Resurrection.] Buch.p.524.

NOTE XXXVII.

Pour la page 199.§ 52.

Sermons sur Jonas, & Elisée &c. mal attribuez à S.Ambroise.

'Baronius raporte à l'an 387, & à la descente de Maxime en Italie, les sermons de S.Ambroise sur Jonas & sur Elisée, avec le 24 sur les Saints. [Il paroist bien que ces traitez sont faits dans des temps de troubles & de guerres; mais on ne voit pas dans quelle guerre. Car outre celles de Maxime & d'Eugene dont l'Italie fut le theatre, elle craignit encore si elle n'eprouva les ravages des barbares en 378, aprés la mort de Valens, & en 392 immediatement avant la mort de Valentinien II, sans les autres rencontres qui peuvent n'avoir pas esté marquées. Il n'est pas mesme certain que ces homelies soient de S. Ambroise.] 'Car les deux sur Elisée, & la seconde sur Jonas, à laquelle la premiere est fort liée, ont esté données par le Pere Mabillon comme de S.Maxime de Turin, au temps duquel elles conviennent fort bien: '& Gennade dit qu'il a fait des homelies Bar.387.§ 62. Amb.in Jon. p.1129.1134 de Eli.p.163. 166. Mabi.mus.p. 9.11.16. p.5.

pour

pour montrer qu'il ne faut pas craindre les ennemis exterieurs, ce qui fait le sujet de celles-ci. 'La premiere sur Jonas, 'est la 41.e de celles qui portent le nom de S. Maxime. 'Le Pere Mabillon croit aussi qu'il luy faut attribuer le sermon 24 *de Sanctis*. 'Les Benedictins qui ont eu soin de la derniere edition de Saint Ambroise, n'y ont pas mis les sermons dont il s'agit, parcequ'ils sont imprimez ailleurs sous le nom de S. Maxime qu'ils en croient auteur.

Amb. p.1129. Max T.p.221. Mabi p.5. Amb.t.2.B. ap.p.372.

'Baronius raporte encore à la guerre de Maxime la lettre 32, où S. Ambroise dit qu'il avoit déja 53 ans: [mais nous croyons qu'elle appartient plutost à celle d'Eugene vers 394. *V.* § 74.]

ep.32.p.162.c|3 Bar.387.§40.

'Il raporte de mesme à ce temps-ci la liberté genereuse & charitable par laquelle ce Saint rompit les vases sacrez pour racheter des captifs. [Il n'en raporte neanmoins aucune raison;] & ce grand nombre de captifs convient beaucoup mieux aux ravages faits dans la Thrace & dans l'Illyrie [l'an 378, par les Gots,] dont S. Ambroise avoit parlé peu auparavant; [& c'est ce que nous avons suivi. *V.* § 15.]

Bar.387.§ 61. Amb.off l.2.c. 15.t.4.p.51.l.

NOTE XXXVIII.

Pour la page 200 § 53.

Qu'on ne peut pas differer en l'an 393, l'affaire de Callinique.

[Nous raportons avec Baronius l'affaire de Callinique à l'an 388, sur l'autorité de Paulin,] 'qui paroist la mettre aussi-tost aprés la mort de Maxime, *Extincto itaque Maximo*, dit-il, *posito Theodosio Mediolani &c.* [& nous ne voyons rien qui nous empesche de suivre ce sentiment.] 'Godefroy pretend neanmoins que Baronius se trompe en cela, & qu'il faut mettre cette histoire en l'an 393, à cause d'une loy du 29 septembre 393, donnée sur un sujet assez semblable. Mais il ne prend pas garde que Theodose estoit certainement à Milan lorsque Saint Ambroise luy écrivit & luy parla sur l'affaire de Callinique; & qu'en l'an 393 il estoit à Constantinople, comme on le voit par la loy mesme de Godefroy. Eugene estoit alors maistre de Milan. 'Godefroy est mesme obligé d'avouer que l'on ne trouve point dans la loy de 393, ce que Saint Ambroise blasmoit le plus dans celle qui avoit esté donnée sur l'affaire de Callinique.

Amb.vit.p. 83.d. Cod.Th.t.6.p. 226. p.226.a.

NOTE XXXIX.

Pour la page 224.§ 65.

Que Jovinien n'estoit point moine à Milan.

'Baronius dit que Jovinien estoit du monastere que S. Ambroise avoit auprés de Milan. 'Mais le passage qu'il raporte de S. Ambroise, parle non de Jovinien, mais de Sarmation & de Barbatien, dont je ne sçay pourquoi Baronius a omis les noms en citant ce passage.

Bar.382.§ 30 31. Amb.ep.25. p.238.c.

NOTE XL.

Pour la page 229.§ 61.

Temps de la loy d'Honoré contre Jovinien.

'La loy qui relegue Jovinien dans l'isle de Boas, est datée de Milan le 6 de mars sous le Consulat IX. d'Honoré, & V. de Theodose, c'est à dire en 412, & adressée à Felix Prefet du Pretoire. Cependant S. Jerome dans l'écrit contre Vigilance, fait certainement en 406, dit qu'il avoit rendu l'esprit au milieu de la bonne chere, '& qu'il estoit rené dans Vigilance, comme Euphorbe dans Pythagore. [On ne peut donc pas douter qu'il ne le crust mort; & il est fort difficile de pretendre qu'il se trompast en cela.] 'Aussi on remarque qu'Honoré n'estoit point à Milan en 412, mais à Ravenne; & que c'estoit Seleuque qui estoit alors Prefet du Pretoire en Italie. 'Il y a un Felix qualifié Prefet de Rome en 398, lorsqu'Honoré estoit encore à Milan & Consul avec Eutychien. *V. Honoré notes* 4, 8.

Bar.390.§ 49. Hier in Vig. c.1.t.2.p.20. 121. Cod.Th.t.5. p.175. chr.an.398.

NOTE XLI.

Pour la page 234.§ 68.

Temps du Concile de Capoue.

[Les anciens n'ont pas marqué le temps

du Concile de Capoue; & ainsi il en faut chercher le temps par ce que l'on peut savoir s'y estre passé.] 'On voit donc qu'une des principales affaires qui y furent traitées, fut la réunion de l'Eglise d'Antioche, divisée entre Flavien & Evagre, 'dont le dernier fut fait Evesque vers le mesme temps que Theodose vainquit Maxime, [c'est à dire sur la fin de 388, ou un peu aprés.] 'Les Occidentaux importunerent souvent Theodose en faveur d'Evagre contre Flavien: & enfin, dit Theodoret, ce Prince pour les satisfaire, fit venir Flavien à Constantinople, & luy ordonna d'aller à Rome, [c'est à dire en Occident, & sans doute au Concile de Capoue,] 'où Saint Ambroise dit qu'il avoit eu ordre de l'Empereur de venir. Theodose ne quitta l'Occident qu'en 391, aprés le 14 de juillet, & n'arriva à Constantinople que le 10 de novembre. *V. son titre* § 64. Flavien ne receut donc l'ordre de venir au Concile de Capoue que le 10 novembre au plustost; & ainsi il faut dire que le Concile ne peut avoir esté tenu que la mesme année au mois de decembre. On pourroit dire que Theodoret qui prend Rome pour l'Occident, prend aussi Constantinople pour la Thrace & les provinces des environs; & qu'ainsi Theodose peut avoir envoyé Flavien au Concile avant le 10 de novembre. Mais quand cela seroit, [cela n'avanceroit que de peu le temps du Concile,] 'puisque Flavien s'excusa d'y venir à cause qu'on estoit en hiver.

Amb.ep.9.p.190.b. Socr.l.4.c.15.p.273.d. Thdrt.l.5.c.23.p.737.a. Amb.ep.9.p.190.d. Thdrt.l.5.c.23.p.737.a.

[Ce qui marque encore que le Concile ne se tint qu'aprés que Theodose fut retourné en Orient l'an 391,] 'c'est que Flavien se pourvut contre le Concile par des rescrits qu'il obtint de Theodose. [Il ne les obtint pas sans doute durant que Theodose estoit en Occident, ayant autour de luy S. Ambroise & les autres Evesques Occidentaux qui estoient contre Flavien.] 'Et en effet Saint Ambroise n'apprit ces rescrits que par les lettres de Theophile d'Alexandrie. [Nous ne pouvons pas aussi differer le Concile beaucoup aprés la fin de 391, parcequ'il paroist par Theodoret] 'qu'aprés que Flavien eut refusé la premiere fois de venir à Rome, les Occidentaux importunerent encore Theodose pour l'y envoyer; & ce Prince l'en pressa effectivement. 'Or il n'y a point d'apparence que cela se soit fait aprés la mort de Valentinien II arrivée le 15 may 392, qui fut suivie de la revolte d'Eugene, laquelle mit tout l'Occident en trouble & en feu, jusques à ce que Theodose vainquit Eugene en l'an 394, aprés quoy il ne retourna plus en Orient. On peut tirer la mesme chose des lettres que Saint Ambroise receut de Theophile, & des réponses qu'il luy fit sur le resultat du Concile.

Amb.ep.9.p.190.c. c. Thdrt.l.5.c.23.p.737.a. Blond p.229.230.

NOTE XLII.

Pour la page 235.§ 68.

Qu'on ne trouve point que l'Occident communiquast avec Evagre.

'M.r de Launoy dans une lettre qu'il écrit sur le Concile de Capoue, pretend que le Pape Sirice n'y a pas dû presider, parcequ'il n'estoit pas neutre comme Theophile d'Alexandrie entre Flavien & Evagre, dont ce Concile avoit à examiner la cause. [Je doute fort qu'on luy puisse accorder cette consequence: & pour ce qu'il pretend que Sirice n'estoit pas neutre comme Theophile,] 'il ne le prouve que par des passages qui marquent que les Papes estoient opposez à Flavien. [Mais Theophile ne luy estoit pas moins opposé, & toute sa neutralité consistoit à ne communiquer ni avec Flavien ni avec Evagre. Il faudroit donc voir s'il y a des preuves que Sirice communiquast avec Evagre, & je ne croy pas qu'on en trouve.]

Laun.ep.7.p.20. p.22.

NOTE XLIII.

Pour la page 236.§ 68.

D'où Bonose estoit Evesque.

'Il est visible que Marcien à qui Innocent écrit son epistre 21, estoit Evesque

Conc.t.2.p.1271.b.

du mesme siege dont Bonose avoit esté deposé. Le titre de cette lettre qualifie Marcien *Episcopum Naresitanum*, & parle ensuite *de Clericis Naresiensibus*, ordonnez par Bonose. D'autres lisent *Naxensibus*: 'mais Holstenius soûtient que les meilleurs manuscrits ont *Naissitanis*, ce qu'il entend de Naïsse ville celebre de la Dace. 'Le P. Sirmond dans ses notes sur Saint Avite, croit aussi que Bonose estoit Evesque de Naïsse, mais il ne le donne que pour une conjecture. 'Il en parle plus fortement dans des notes postumes sur le second Concile d'Arles, & il s'autorise de la lettre d'Innocent à Marcien, où il est parlé, dit-il, des Clercs de Naïsse ordonnez par Bonose. 'Cependant Mercator le qualifie positivement *Bonose de Sardique*, [a] d'où le P. Garnier conclut qu'il a certainement esté Evesque de cette ville metropole de la Dace. [Je ne sçay si l'on pourroit dire que Mercator se seroit trompé, & auroit pris une ville de la Dace pour l'autre.] 'Il est visible par l'histoire mesme de Bonose, qu'il estoit Evesque ou dans la Macedoine, [ou dans quelque province voisine, ce qui s'accorde egalement avec Sardique & Naïsse.

Holst.in geo. p.113. — Avit.n.p.10. — Conc.t.4.p. 1814.d. — Merc.t.a.p. 128.§15. — a n.p.315. — Bar.389.§76.

On pourroit croire que Bonose de Sardique chef de la secte des Bonosiaques Photiniens, est different de Bonose Evesque de Naïsse, à qui nous ne trouvons point que personne ait reproché l'erreur de Photin. Mais nous n'osons pas faire les premiers cette distinction, quoique nous n'y voyions rien de contraire. On peut mesme remarquer que si l'Evesque Bonose n'eust esté accusé que de l'heresie de Photin condannée de toute l'Eglise, on ne voit point pourquoi le Concile de Capoue en eust remis le jugement aux Evesques de Macedoine, ni pourquoi cette affaire eust encore ensuite trainé quelque temps, puisque ces sortes d'affaires ne se jugeoient guere que sur la declaration qu'un homme faisoit de sa croyance, & sur les preuves qu'on en avoit par écrit. Il est certain mesme que les lettres de Sirice & d'Innocent nous donnent plus l'idée d'un homme accusé de crimes canoniques, que d'heresie. Innocent ne demande point que ceux qui avoient esté ordonnez par luy, donnent aucune declaration de leur foy.]

NOTE XLIV.

Pour la page 238.569.

Quel Pape sollicita Theodose au sujet de Flavien & d'Evagre.

'Theodoret parlant des sollicitations des Occidentaux auprés de Theodose, au sujet de Flavien & d'Evagre, les attribuë à Damase [mort long-temps avant qu'Evagre fust Evesque,] à Sirice, & à Anastase [dont le pontificat ne commença qu'aprés la mort de Theodose. Mais il est visible qu'il a voulu marquer par là en general ceux qui avoient pris part à la cause de Flavien.]

Thdrt l.5 c. 23.p.737.a.

NOTE XLV.

Pour la page 240.570.

Sur la lettre 5.e dans S. Ambroise.

'La lettre touchant Bonose, que nous citons comme estant du Pape Sirice, est la 5.e parmi celles de S. Ambroise, & elle porte mesme son nom; 'ce qui est détruit par la lettre mesme, où il est parlé de luy. 'Aussi Baronius reconnoist qu'elle n'en est pas; '& on remarque qu'elle convient plustost à Sirice qu'à S. Ambroise. 'Mais depuis quelques années Holstenius l'a fait imprimer à Rome sous le nom de Sirice avec son veritable titre, qui est, *A Anyse & aux autres Evesques de l'Illyrie*. [Car je n'entens point] 'celui qui est dans S. Ambroise, *A Theophile, à Anyse*, [si l'on ne veut dire que le nom de Theophile doit estre mis le second, & que c'estoit quelque Evesque de Macedoine. Mais] 'pour l'entendre de Theophile d'Alexandrie, comme fait Blondel mesme, [je n'y voy aucune apparence. La lettre est sans titre dans un manuscrit

Amb.ep.5.p. 183. — p.183 l. — Bar.389.§76. — Blond.p 236. — Coll.r.t.1.p. 189. — Amb.p.183.k. — Blond.p 236.

Dav.p.562. 563. de Beauvais.] 'M.r David la pretend fausse.

Amb.t.2.p. 1007.1008.d. e. 'Les Benedictins la reçoivent comme veritable, mais sans l'attribuer à personne. Ils ont peine à dire qu'elle soit de Sirice sans l'autorité d'aucun manuscrit.] On n'en aura pas moins à se persuader] qu'elle puisse estre de quelque autre Metropolitain d'Italie, ou à croire que S. Ambroise peut l'avoir écrite au nom de quelque Concile auquel il presidoit. ep.5.p.183.h. [Un Concile ne diroit pas:] '*Nos quasi ex sinodi autoritate judicare non convenit*. [Cependant ce qui est dit un peu auparavant:] '*Si integra esset hodie Synodus &c.* [pourroit marquer un nombre d'Evesques qui seroient demeurez à la fin d'un Concile. Mais peut-estre que cela convient aussi-bien à Rome où il y avoit toujours plusieurs Evesques assemblez, & que neanmoins le Pape ne vouloit pas juger avec eux cette affaire, que le Concile de Capoue avoit renvoyée au jugement des Evesques de Macedoine. Ainsi nous suivrons la conjecture d'Holstenius, n'en voyant pas de meilleure.]

NOTE XLVI.

Pour la page 242. § 70.

Sur les Clercs ordonnez par Bonose, & receus dans leurs degrez.

[Il peut d'abord paroistre étrange que] 'le Pape Innocent, en approuvant qu'Anyse eust arresté que ceux qui auroient receu l'ordination de Bonose, seroient receus dans leurs degrez, traite ce reglement de condescendance, [puisque ce n'estoit pas un crime d'avoir receu l'ordination d'un Evesque si méchant qu'il fust, pourvu qu'il fust Evesque dans l'Eglise Catholique, comme] Conc.t.2.p. 1274.c.d. 'la consultation qu'il fit à S. Ambroise, Amb.ep.5.p. 183. [suffit pour le justifier de Bonose. Il y a donc bien de l'apparence qu'aprés le premier jugement rendu contre luy, il n'avoit pas laissé de faire ses fonctions, & de donner les Ordres, contre l'avis qu'il avoit receu de S. Ambroise; & que c'est ceux qu'il avoit ordonnez de cette sorte, que regarde l'ordonnance faite par Anyse.]

NOTE XLVII.

Pour la page 245. § 71.

Sur l'oraison funebre de Valentinien II.

'Casaubon doute si l'eloge de Valentinien que nous avons dans S. Ambroise, est veritablement de luy. Spart.n.C.p. 90.a.b. [Mais il ne rend aucune raison de ce doute qui paroist tout à fait hors de raison.]

'Les dernieres paroles de ce discours *matura resurrectione compenses*, 'ont donné occasion à quelques uns de dire que S. Ambroise avoit esté dans l'opinion des Millenaires, qui mettoient deux resurrections. Amb.div.h. 2.p.116.b.i. Blond.Sibyl.l.4.c.22.p. 224. Blondel soûtient qu'il est tout à fait opposé à cette opinion, & donne là cet endroit un sens tout different, [qu'il faudroit examiner.] 'Les Benedictins ne disent rien là-dessus. Amb.B.t.2.p. 1196.b.

NOTE XLVIII.

Pour la page 247. § 72.

Temps de l'entrée d'Eugene en Italie.

[Nous ne croyons pas pouvoir mettre avant l'an 393, l'arrivée d'Eugene en Italie, qui obligea S. Ambroise à quitter Milan,] 'dautant que le Saint distingue bien clairement ce temps là du commencement de l'Empire d'Eugene. Amb.ep.45 p. 220.e. Il y avoit mesme déja long-temps qu'Eugene avoit accordé les revenus des sacrifices; '& il ne les avoit accordez qu'aprés les avoir refusez deux fois. a. 'Outre cela l'histoire de la guerre contre les François, faite durant l'hiver, & suivie du traité qu'Eugene fit avec eux sur les bords du Rhein, Gr.T.h.Fr.l. 2.c.9.p.62. [est une preuve qu'il estoit encore dans les Gaules au commencement de cette année: & il est plus aisé de croire qu'il n'en estoit pas encore sorti, que de dire qu'il vint des Gaules en Italie, & de là revint dans les Gaules, pour retourner encore en Italie; outre que] 'comme S. Ambroise ne retourna à Milan qu'aprés qu'Eugene en fut sorti [en l'an 394,] pour Amb.vit.p. 86.c.

marcher contre Theodose, [nous serions contraints de dire ou que S. Ambroise fut deux ans hors de Milan, durant mesme qu'Eugene en estoit bien eloigné, ou qu'il en sortit deux fois à cause d'Eugene, ce qui est difficile à croire, & n'est autorisé de personne,]

Pour la page 249.§.73.

NOTE XLIX.

Sur l'eglise dediée à Florence par S. Ambroise.

Sur.15.may.p.300.§1. 'La vie de S. Zenobe dans Surius, qui du reste ne peut avoir d'autorité, dit que l'eglise dediée à Florence par S. Ambroise, estoit hors des murs de la ville, & portoit le nom de S. Laurent. Amb.vit.p.92.g. 'Paulin l'appelle la basilique Ambrosienne.

Ugh.t.3.p.19.c|22.a. 'Une autre vie de S. Zenobe plus ancienne, parle de la basilique Ambrosienne, & de celle de S. Laurent, sans marquer que ce fust la mesme. p.24 d. 'Ughellus mesme dit plutost, que cette eglise qu'on avoit d'abord appellé la basilique Ambrosienne, porta ensuite le nom de S. Laurent.

Pour la page 251.§.74.

NOTE L.

Sur les vies de S. Zenobe &c.

Sur.25.may.p.298. 'Nous avons dans Surius une grande histoire de S. Zenobe de Florence, mais qui n'est écrite qu'aprés le Concile de Florence, partie sur ce que les Grecs en avoient appris aux Florentins durant ce Concile, partie sur d'autres memoires, [apparemment aussi authentiques que ceux là. Au moins il est certain que cette vie est toute pleine de fautes contre l'histoire, & mesme contre la discipline de l'Eglise.] p.299. 'Elle cite souvent un Simplicien, comme ayant écrit le vie de Saint Zenobe; p.300.§.8. '& il est visible qu'elle veut que l'on croie que c'est le successeur de S. Ambroise, quoiqu'elle ne le dise pas. Mabi.mus.p.116|Boll.25.may.p.50.a. 'C'est en effet ce qui est porté par cette piece mesme, [car elle se trouve encore dans des manuscrits.] Mais les fautes qui y sont, [& les choses mesmes que l'autre vie de S. Zenobe cite de celle-ci, font voir que cela est sans apparence.]

Genn.c.36. 'Gennade ne marque point, & n'avoit garde de marquer cette belle piece entre les ouvrages de S. Simplicien, Boll.p.50.b. 'qui estoit mort [douze ans au moins) avant Saint Zenobe.

c. 'Bollandus croit qu'encore que cette vie ne puisse estre de S. Simplicien, elle est neanmoins écrite dans le V. ou VI. siecle, parceque S. Antonin & d'autres qui l'ont copiée, donnent à l'eglise cathedrale de Florence le titre de Saint Sauveur, & que cette eglise de Saint Sauveur a esté ruinée par Totila vers l'an 545. [C'est une conjecture tirée de bien loin, & qui suppose qu'on n'a pu savoir que par cette vie l'ancien titre de la cathedrale de Florence, & que l'auteur l'a marquée par le nom qu'elle portoit de son temps, & non par celui qu'elle avoit eu du temps de S. Zenobe. Mais quoy qu'il en soit, il nous suffit que cette vie estant d'un faussaire, ou falsifiée à dessein, elle ne peut faire d'autorité.

Ce qui nous surprend davantage, c'est que] 'cette vie se trouvant encore, [a] & c|Mabi.mus.p.115. Bollandus en citant un grand endroit, a Boll.p.50.b. [non seulement il ne la donne pas, mais je ne voy pas mesme qu'il en parle) 'dans p.51.52. l'enumeration qu'il fait des vies de S. Zenobe, pour rendre raison de celles qu'il donne ou qu'il n'a pas jugé necessaire de donner. (Est-ce qu'il l'a trouvé si méchante, qu'il en a eu honte? Il falloit donc dire nettement, & ne nous le pas laisser à deviner par un '*non æquè feliciter*, p.50.f. qui le peut signifier d'une maniere bien obscure, & qui m'est encore plus obscur s'il signifie autre chose.)

'La vie de S. Zenobe écrite par Jean p.51.c. d'Arezzo l'an 1438, du temps du Concile de Florence, 'cite encore l'autorité Sur.25 may, p.100.§8. de Laurent Evesque de Melphe [dans la Basilicate,] 'ou plutost Archevesque Ugh t.4 p.24.b. d'Amalfi [sur la coste de la Principauté Citerieure,] 'qui fut fait Evesque en l'an p.25.29. 1024, & mourut en l'an 1048. 'Ughellus c.

nous a donné la vie qu'il a écrite de S. Zenobe, '& il l'appelle une histoire tres pure. 'Bollandus l'a encore donné aprés luy.[a] Laurent l'écrivit à la priere de quelques Florentins, [b] partie sur le recit de quelques persones graves [c] & religieuses. 'partie sur ce qui y estoit, dit-il, tellement public dans toute la Toscane, que l'on n'osoit pas en douter. 'Car on n'avoit alors aucune histoire de ce Saint. On pretendoit seulement qu'il y en avoit eu une autrefois, mais qu'elle avoit esté perduë dans un embrasement. [Ainsi on voit que cette histoire ne peut avoir grande autorité;]'& il y a d'ailleurs quelques faits qui par eux mesmes sont peu probables. [Du reste elle est plus abondante en paroles & en loüanges generales, qu'en histoires particulieres.]

'Elle assure que S. Zenobe n'estoit point encore Evesque lorsque Saint Ambroise vint à Florence, '& Ughellus veut en un endroit qu'il n'ait commencé qu'en 394, 'quoiqu'en un autre il mette son election vers l'an 376. 'La vie de S. Crescent qu'on dit avoir esté Soudiacre sous S. Zenobe, le fait aussi Evesque long-temps avant que S. Ambroise vinst à Florence. Elle dit bien des choses & de S. Zenobe & de Saint Ambroise. 'Mais c'est une piece toute nouvelle, & qui ne peut pas avoir d'autorité. 'Il faut dire la mesme chose de l'histoire de S. Eugene qu'on pretend avoir esté disciple de Saint Ambroise, & ensuite Archidiacre de Florence sous S. Zenobe. Ferrarius mesme reconnoist qu'il y a à corriger dans ce qu'on dit de luy. Il cite une lettre de Saint Ambroise à la vierge Marcelle, où cet Eugene son frere est loüé. [Je ne sçay ce que c'est.]

'Le martyrologe Romain met S. Eugene le 17 de novembre, & S. Crescent le 19 d'avril. 'On presume que ce dernier est mort en 395 ou 396, '& S. Crescent un peu avant luy. 'Mais dans le vray on n'en sçait rien, [n'y ayant rien d'ancien ni d'assuré dans ce qu'on dit de l'un & de l'autre.]

'Laurent d'Amalfi, selon lequel Saint Zenobe n'estoit pas encore Evesque en 393, 'dit qu'il vécut jusqu'à une grande vieillesse, '& que neanmoins il mourut du temps d'Arcade & d'Honoré, c'est à dire [en 407 au plustard,]'s'il est mort le 25 de may. [Cela ne s'accorde guere. Mais il faut necessairement qu'il ait passé l'an 408, auquel mourut Arcade,]'puisqu'il vivoit encore lorsque Paulin écrivoit la vie de S. Ambroise, c'est à dire en 412 au plustost, *V.* § 2. 'Ughellus qui veut qu'il soit mort en 407, se fonde sur une inscription, qui porte qu'un arbre reverdit lorsqu'on transporta le corps de S. Zenobe de l'eglise de S. Laurent à la grande eglise de Florence, le jeudi 26 de janvier de l'an 11 des Empereurs Arcade & Honoré, qui estoit l'an 408 de l'Incarnation du Sauveur. [Selon cette inscription il faut mettre la mort de Saint Zenobe non en 407, mais assez long-temps auparavant,]'son corps ayant esté plusieurs années dans l'eglise de Saint Laurent avant cette translation, selon Laurent d'Amalfi.

[Mais l'inscription n'est pas du temps où l'on ne savoit ce que c'estoit que de conter par les années de J. C, ni des Qmpereurs. Et de quelque temps qu'elle soit, elle se détruit elle mesme. Car la onzieme année d'Arcade & d'Honoré n'est pas l'an 408 de J. C, mais l'an 405 ou 406, & le 26 de janvier estoit aussi le jeudi en l'an 405, & non point en l'an 408.] 'C'est pourquoi Bollandus met la translation de Saint Zenobe en 405. [Il sera donc mort en l'an 404 au plustard, deux ans avant la défaite de Radagaise,] 'qu'il faut mettre à la fin de 405, [ou en 406. *V. Honoré* § 11, 12.] 'Et cependant il est certain par Paulin qu'il vivoit encore aprés cette défaite. Ainsi il faut absolument abandonner l'inscription, & se contenter de savoir que S. Zenobe estoit Evesque au commencement du V. siecle, & vivoit encore en l'an 412 au moins. ['Quelques modernes marquent

p.24.d. Boll.25.may, p.51.d.e.|58. a Ugh.t.4.p.152. b ib. c p.18.a. p.15 b. p.18.a. Boll.7.c.d|20.c| 22.b. p.18.d. p.25.b. p.14.d. Boll.19.apr. p.624 625. p.624.b c. ſ|625.a.d|Fer. 17.nov.p.712. 713. Boll.19.apr.p. 623.f. p.624 a. Ferr.p.713. Boll.p.623.c. Ugh.t.3.p. 18.p. p.20.d. p.22.e. p.22.a. Amb.vit.p. 92.a. Ugh.t.3.p. 25.ab. p.22.e. Boll.7.feb.p. 52.e. Amb.vit.p. 92.a.b. Boll.25.may, p.50.e.

diverses autres epoques de sa mort, dont ils ne donnent aucune preuve.

p.49.c.

'On a quelquefois confondu Saint Zenobe de Florence avec Saint Zenobe Evesque de Fiesoli, qui vivoit à la fin du IX. siecle.

Pour la page 253.§75.

NOTE LI.

Sur la vie de S. Severe de Naple.

Ugh.t.6.p.49|Boll.30.apr.p.767.f|769.f.

Ugh.p.49.a.

'La vie de S. Severe Evesque de Naple, que Bollandus nous a donnée aprés Ughellus, est écrite par un Anonyme du temps des Lombars, avant l'an 800 selon quelques uns, 'ou vers l'an 800 selon Ughellus. [Ainsi elle ne peut pas tirer d'autorité du temps où elle a esté écrite.]

Boll.p.768.b.

p 767.f.

'Elle a esté faite pour d'autres qui vouloient mettre en vers l'histoire du Saint, '& elle servoit de leçons pour sa feste au siecle dernier. Elle ne consiste qu'au recit de la resurrection d'un mort, en l'enumeration des eglises & des peintures que le Saint avoit fait faire &c. & en l'histoire de sa mort.

p.769.f.

'Bollandus trouve des choses dans la premiere partie qui ne sont point vraisemblables, & quoique le fond en soit indubitable, dit-il, l'auteur en ajuste les circonstances à sa fantaisie, ou sur la tradition du peuple.

Sur.22.jun.p.285.286.

[Pour l'histoire de sa mort, on voit qu'elle est copiée 'sur celle de S. Paulin par Urane, en l'abregeant un peu, & en changeant les noms propres. Ainsi il n'y a guere d'apparence de rien fonder sur cette piece.]

Ugh p.49 a.d.

a Boll.30.apr.p.770.c.

'Ughellus reconnoist qu'il y a des choses à corriger,[a] & Bollandus avoue qu'il en a retranché diverses choses qui paroissent estre d'un auteur encore plus nouveau que la fin du VIII. siecle.

Ugh.t.6.p.52.d.

'Selon ce que Bollandus en a retranché, Saint Severe a gouverné 12 ans du temps de S. Silvestre, & 24 ans aprés sa mort, c'est à dire jusques en l'an 359.

Boll 30.apr.p 767 p.

p.768.c.

p.767.b.

'Mais il est certain que l'Eglise de Naple a esté gouvernée durant ce temps là par d'autres Evesques: '& sa vie porte qu'il a fondé un monastere de Saint Martin, [mort en l'an 397 au plustost.] 'Aussi l'epoque de Saint Silvestre n'empesche point Bollandus de croire avec Baronius, que c'est le mesme Severe Evesque de Campanie à qui S. Ambroise écrit,

Sym.l.2.ep.91.p.281.

'& l'Evesque Severe que Symmaque recommande avec eloge. [Que si cela est, il estoit Evesque en 394. Ughellus le fait succeder à S. Maxime, ou plutost à Zosime, qui ayant esté mis à la place de S. Maxime, se deposa volontairement vers l'an 364. *V.* § 74. Que s'il a gouverné 46 ans & un peu plus, comme porte un autre endroit de sa vie, il doit estre mort vers l'an 410, & c'est à peu prés ce que suit Ughellus.]

Pour la page 257.§77.

NOTE LII.

Sur la vie de S. Gaudence de Novare.

[Quoique nous nous servions ici de la vie de S. Gaudence de Novare, pour éclaircir des points sur lesquels nous n'avons pas d'autre lumiere, nous ne pretendons pas neamoins la faire passer pour une piece fort authentique;]

Boll.2.jan.p.421.§21.

Bar.22.jan.

Boll.22.jan.417.§3.

'puisque n'ayant esté écrite que du temps de Leon Evesque de Novare, 'contemporain du Pape Paul, 'c'est à dire vers l'an 760, [elle ne peut avoir qu'une autorité fort mediocre. Il y a mesme des fautes contre l'histoire,]

p.419.§6.7.

'comme ce qu'elle dit que S. Gaudence aprés avoir demeuré quelque temps à Milan avec S. Martin, accompagna S. Eusebe de Verceil dans son exil. [Car S. Eusebe fut certainement banni en l'an 355, & S. Martin ne vint à Milan qu'aprés que S. Hilaire eut esté banni en 356.]

p.417.§4.

'C'est puorquoi Bollandus dit qu'il alla visiter S. Eusebe banni, plutost qu'il ne l'accompagna dans son bannissement.

p.419.§§19.

'On y trouve divers endroits dans les mesmes termes que dans l'ancienne histoire de S. Denys de Paris, qui peut aussi avoir esté faite vers la fin du VIII. siecle; de sorte qu'il est facile de juger que l'une a pris de l'autre, mais il n'est peut-estre pas aisé de dire quelle est la premiere.

Pour la page 258.§177.

NOTE LIII.

Que la lettre 25 est certainement de S. Ambroise.

[La lettre 25 de S. Ambroise à ceux de Verceil, ne dit pas un mot de Limene Evesque de cette Eglise aprés S. Eusebe; Bar.371.§127.]'ce qui a fait juger à quelques uns qu'elle estoit écrite aprés la mort de S. Eusebe mesme, & non pas aprés celle de Limene, comme nous le croyons. [Mais outre que S. Eusebe estoit mort dés l'an 370, selon Saint Jerome, cinq ans avant Amb ep.25.p. 246.c. l'election de Saint Ambroise,]'il y est parlé assez visiblement de l'election de Bar.382.§31. Nectaire: '& ainsi elle ne peut avoir esté écrite au plustost qu'à la fin de l'an 381.

[Il y a eu quelques personnes qui ont douté si elle estoit de S. Ambroise, parce, disent-ils, qu'il y est parlé de Venise, *Venetiarum*, qui n'a commencé à estre qu'aprés la mort du Saint: Comme s'il n'estoit pas visible que ce mot marque en cet endroit non la ville de Venise, mais la province d'alentour qui portoit Riv.l.3.c.17. p.313. ce nom long-temps auparavant.]'Rivet a vu la foiblesse de cet argument; & neanmoins pour ne le pas perdre tout à fait, il dit qu'il n'a point vu le nom de *Venetia* au plurier pour le province; [ce qui ne peut passer que pour une chicanerie puerile;] quand ce mesme terme ne seroit pas employé dans la lettre 12, *p.* 201.*d*, qui est la celebre du Saint à Valentinien II. contre Symmaque.

p.313. 'Rivet dit qu'il y a encore d'autres choses dans cette lettre qui la rendent justement suspecte. [Je ne sçay point ce qu'il peut marquer, si ce n'est peut-estre Amb ep.25.p. 252.K.l|in Luc.23.t.3.p. 2.9.a.b. le titre de la lettre, ['& un passage à la fin qui est tiré mot à mot du commentaire du Saint sur S. Luc, [ce qui n'est pas considerable, puisque les auteurs peuvent aisément se copier eux mesmes;] In Luc.t.p.22. c|de fid.l.4.c. 4.t.4.p.173.b. '& S. Ambroise copie encore un autre endroit de son 4.e livre sur la foy dans son commentaire sur S. Luc, [qu'il fit seulement cinq ou six ans aprés. Pour le titre, il est vray qu'il peut paroistre suspect, & que toutes les autres lettres où il s'en trouve de semblables, sont rejettées avec sujet comme fausses & supposées. Mais quoy qu'on puisse dire de ce titre, cela ne touche point le corps de la lettre qui convient si parfaitement à S. Ambroise, soit pour toutes le circonstances de l'histoire qui y sont en grand nombre, contre l'ordinaire des piéces supposées, soit pour le style & la maniere d'écrire & de tourner les choses, qu'il n'y a pas ce me semble le moindre lieu de douter qu'elle ne soit de luy; & je croy qu'on peut dire qu'il n'y en a aucune qui soit plus certainement de S. Ambroise. Blondel la cite dans son livre de la Primauté *p.* 934,]'& les Benedictins la soûtiennent de mesme. Amb.t.2.B.p. 715.c.d.

NOTE LIV.

Pour la page 258.§177.

Sur l'epitaphe de Saint Honorat de Verceil.

'Baronius cite l'epitaphe de S. Honorat de Verceil comme un piece d'autorité: & nous ne voyons rien qui nous empesche de la croire ancienne, & mesme originale, nonobstant]'le titre de Martyr qui y est donné à Saint Eusebe: [Car on le luy a pu donner, quoiqu'en un sens moins propre, à cause de ses souffrances. Je n'en entens point le second vers. Mais je pense que ce que Ughellus nous donne comme une seule epitaphe, en doit faire trois, dont la seconde commence à *Tertius hanc urbis &c.* & la troisieme à *Terris ac cœlo &c.* Au lieu de *Sermonibus complens*, le sens & le vers demandent *sermones*.

Bar.28.oct.i. — Ugh.t.4.p. 1049.a.

Baronius a mis ce Saint dans le martyrologe Romain le 28 d'octobre, sur l'autorité de l'Eglise de Verceil,] 'où l'on en fait neanmoins le 29. [Je ne sçay si c'est une pure bevuë,]ou que la feste s'estant faite autrefois le 28, ait esté transferée au 29, à cause de S. Simon & S. Jude. p.1048.d|Fer. p.680.

NOTE LV.

Pour la page 260. § 77.

NOTE LV.

Sur la vie de S. Laurent de Novare.

Bar. 30. apr. d.

'Baronius à qui l'on avoit, dit-il, envoyé de Novare la vie de S. Laurent, dit qu'il souffrit sous Valentinien I,

Boll. 22. jan. p. 418. § 1.

'& la vie de S. Gaudence semble dire que ces deux Saints avoient esté unis ensemble par S. Ambroise; [qui n'a esté fait Evesque que dans la derniere année de ce prince. Mais rien de tout cela ne s'accorde avec ce que dit cette vie,

P. 419. § 6. 7.

]'que S. Laurent estoit mort lorsque S. Gaudence suivit S. Martin & S. Eusebe de Verceil [car si cela est, il faut que S. Laurent ait souffert sous Constance avant l'an 355, auquel S. Eusebe fut banni. Je ne sçay ce que c'est que cette vie de S. Laurent envoyée à Baronius.]

Boll. 30. apr. p. 763.

'Bollandus n'en dit pas un mot, & n'a rien eu de ce Saint que ce qui en est dans la vie de S. Gaudence, & les nouvelles leçons de Verceil qui sont la mesme chose.

Pour la page 261. § 78.

NOTE LVI.

Temps de la mort de S. Ambroise.

[On ne peut pas mettre la mort de S. Ambroise plustost qu'en 397,]

Amb. vit. p. 86. 87.

'puisqu'il survéquit Theodose de prés de trois ans, *feré triennium*, dit Paulin. Cela oblige mesme à ne la pas mettre plustard que le 17 janvier 398, puisque Theodose est mort le 17 janvier 395. Ainsi puisque

P. 91 K.

'S. Ambroise est mort le samedi saint, c'est à dire vers le mois d'avril, il faut mettre sa mort en 397, si nous voulons nous attacher aux termes de Paulin.

Buch. cycl. p.

'Le samedi saint en 397 estoit le 4 d'avril;

Florent. p. 418.

'& c'est en effet le jour auquel la feste de S. Ambroise est marquée dans un exemplaire des martyrologes de S. Jerome,

Boll. apr. t. 1. p. 41. a.

'dans Bede, Usuard, Adon, Florus, Raban, Vandelbert, Notker, & dans tous les autres posterieurs.

Mabi. mus. p. 110. 116.

'Un ancien catalogue des Evesques de Milan marque le 5, mais pour son enterrement, *depositus*,

Amb. vit. p. 91. K.

'qui se fit effectivement le jour de Pasque [5.e d'avril.]

Bar. 397. § 10.

'Baronius montre encore qu'il n'a pu passer l'an 397 par un Concile d'Afrique, qui dés le mois de septembre de la mesme année adressa une lettre à Saint Simplicien son successeur.

Amb. vit. p. 91. i. K.

'Paulin dit que S. Sisinne & S. Alexandre furent martyrizez aprés la mort de S. Ambroise;

Sur 29. may. p. 421. § 5.

'& ils le furent le vendredi 29 de may, c'est à dire en 397; [n'y ayant pas moyen de le differer jusqu'en 403, comme nous le montrerons autrepart.]

Boll. apr. t. 1. p. 38. 41.

'Mais quoique cette epoque soit si bien établie, Bollandus la conteste neanmoins, & soutient que S. Ambroise est mort en l'an 398, & par consequent le 27 d'avril, auquel le samedi saint tomboit cette année là;

P. 38. f.

'& il a pour luy une autorité qui assurément est considerable, savoir la chronique de Marcellin. Car quoique Baronius suppose *an. 397.* § 35, que cette chronique met la mort de S. Ambroise en l'an 397, neanmoins dans toutes nos editions elle la met en l'an 398. [Ce qu'il faut donc dire sur cela, c'est que quelque exacte que soit cette chronique, elle n'est pas neanmoins sans faute: Et pour en donner quelques exemples de ceux qui se presentent les premiers, elle fait ordonner Nectaire par S. Melece, mort avant qu'on eust la moindre pensée de le choisir: Elle dit en l'an 382, que le corps de Valentinien fut apporté d'Italie, quoiqu'il soit mort certainement au bord du Danube. Elle met la mesme année la mort du Pape Damase, qui vivoit certainement encore en l'an 384, & qui selon toutes les apparences est mort au mois de decembre. Il est donc permis d'examiner cette chronique, & de l'abandonner quand on en a de justes raison, comme on en a sans doute en cette rencontre.

Car pour les autres preuves dont Bollandus tasche de l'appuyer, on peut dire qu'elles sont toutes tres foibles.]

P. 39. b.

'Il dit que beaucoup de chroniques & de manuscrits donnent à l'episcopat de Saint Ambroise 24 ans, 4 mois, & 5 jours ou

dix, ce qui ne peut revenir au 4 d'avril. Mais il ne dit point de quelle antiquité ni de quelle autorité sont toutes ces pieces. Et si ces quatre mois & cinq jours, (car il paroist que c'est ainsi qu'on lit presque partout,) contez depuis le 7 de decembre, ne reviennent pas au 4 d'avril, ils ne reviennent pas non plus au 17.

Mabi, musi p. 110. Le Pere Mabillon a fait imprimer un de ces catalogues, qui avec ces quatre mois & cinq jours, ne laisse pas de mettre l'enterrement du Saint le 5 d'avril. [Ainsi il se pourroit bien faire qu'on auroit conté depuis le 30 de novembre que S. Ambroise fut battizé: car de là au 4 d'avril il y a les 4 mois & 5 jours en contant les deux extremes; & on peut avoir conté jusques au 5 qu'il fut enterré. On peut voir ce que nous avons dit à la fin de la note 3, pour faire voir qu'il ne se faut guere arrester à toutes ces pieces.]

Boll. apr. t. 1. p. 39. 40. La derniere preuve de Bollandus, c'est que bien des legendes, bien des auteurs, bien des breviaires, & quelques peintures, nous assurent que Saint Ambroise disant la Messe à Milan, s'endormit durant deux ou trois heures, pour aller à Tours en chappe violette &c. faire l'enterrement de S. Martin qui n'est mort qu'au mois de novembre 397, & le Cardinal Frederic Borromée n'a jamais voulu qu'on ostast cette histoire du breviaire de Milan. p. 40. d. e. Mais la plus grande raison que ce Cardinal allegua pour son histoire, fut, qu'elle est dans Saint Gregoire de Tours, dont il fit un grand eloge, & dont nous preferons sans difficulté l'autorité à Hilduin, & aux autres posterieurs, mais non pas à ceux qui sont plus anciens, surtout quand il s'agit de visions & de miracles.]

p. 38. d. Il est vray que Bollandus tasche de se défaire de l'autorité de Paulin, en pretendant que *ferè* signifie *à peu prés*, & *un peu plus* aussibien qu'*un peu moins*; & il raporte quelques endroits du nouveau Testament, où il est mis pour l'*ὡσεὶ* des Grecs; [comme si l'on traduisoit toujours les mots par d'autres qui eussent absolument la mesme force. Il devoit chercher des exemples où il se prist pour un peu moins: & puisqu'il n'en allegue aucun, il y a de l'apparence qu'il seroit difficile d'en trouver.]

Il s'incommode avec raison de ce que tous les martyrologes mettent la feste de S. Ambroise le 4 d'avril, & aucun le 17. p. 40. 41. Il tasche d'en deviner des raisons ausquelles il y a bien de l'apparence que Bede n'a jamais songé, & d'infirmer cette preuve par les martyrologes qui mettent la mort de J. C. le 25 de mars. Mais quand il n'y auroit point d'autre difference entre ces deux faits, il suffit de dire que l'un & l'autre montre la croyance où l'on a esté. Et puisqu'on a cru que Saint Ambroise estoit mort le 4 d'avril, & que cette croyance s'accorde parfaitement avec les monumens authentiques, nous la suivrons jusqu'à ce qu'on nous en montre evidemment la fausseté.]

Il est encore plus embarassé sur le Concile d'Afrique: & il est redoit à dire p. 41. b. d. que comme S. Ambroise estoit fort occupé, & peutestre malade, le Concile aima mieux consulter le Prestre Simplicien.) C'est avouer que l'objection est sans réponse. Car quand il auroit trouvé des exemples où, je ne dis pas un Concile, mais un seul Evesque appelle un Prestre *Consacerdotem*, comme on lit en cet endroit, au lieu de *Compresbyterum*; il nous permettra de croire que S. Ambroise n'eut jamais d'affaire plus importante que de répondre à toute l'Eglise d'Afrique en corps; & que quand on auroit appris le premier de septembre, qu'il estoit malade, on avoit sujet d'esperer qu'il seroit gueri avant que les deputez de l'Afrique fussent arrivez à Milan.] Il Boll. apr. t. 1. p. 41. e. doute si cet endroit n'est point d'un autre Concile tenu en l'année 419, [auquel & Simplicien & Sirice estoient morts depuis longtemps.

Il ne s'objecte pas le temps du martyre de S. Sisinne & de S. Alexandre, auquel il est impossible de répondre, si l'on ne dit que l'endroit est corrompu : Mais c'est ce qu'il n'est pas permis de dire sans [29. may, p. 38. f.] de forte preuves. ['Il a vu enfin cette difficulté en travaillant sur Saint Sisinne &c. & il s'en tire d'une maniere que nous n'aurions pas devinée, en pretendant que c'est la translation de ces Saints que Paulin met aprés la mort de Saint Ambroise, & non leur martyre. [Cela suffit, mais pour ceux qui n'auront pas lu l'endroit.]

[Pour la page 270. § 76.]

NOTE LVII.

Sur l'Hexaemeron de S. Ambroise.

[Amb. hex. l. 5. c. 12. p. 70. d.] 'Dans un endroit de l'Hexaemeron de Saint Ambroise, on lit ces paroles : *Et cum paululum conticuissem, iterum sermonem adorsus aio &c* : ce qui nous marqueroit que S. Ambroise auroit luy mesme mis ces sermons par écrit aprés les avoir composez, & en auroit fait la tissure. Et il paroist que cela luy estoit [Sixt. l. 4. p. 240. 1. b. c.] assez ordinaire. 'Neanmoins Sixte de Sienne soutient que dans le anciens exemplaires, il y a *conticuisset* & *ait*. [Amb. t. 1. B. p. 93. b. f.] 'Le Benedictins l'ont trouvé de mesme dans tous leurs manuscrits, & l'ont mis dans leur edition, quoique toutes les precedentes eussent *conticuissem* & *aio*.

[Pour la page 292. § 89.]

NOTE LVIII.

Que le traité des Stations n'est point apparemment de S. Ambroise.

[Hier. ep. 127. § 9. p. 45. a.] 'Saint Jerome se plaint que des personnes habiles de l'Eglise, appellant la neuvieme Station *Raphca* au lieu de *Daphca*, l'expliquoient *curatio*, contre la verité du texte, & tiroient ensuite des moralitez de cette fausse interpretation. [Amb. man. p. 469. m.] 'Cela semble avoir raport au livre des 42 Stations attribué à Saint Ambroise, où, quoiqu'on lise *Daphca*, il est neanmoins interpreté *sanitas* ; [& on sçait que Saint Jerome n'a pas fait difficulté de blasmer diverses choses dans les écrits de Saint Ambroise.] 'On voit aussi dans le mesme écrit *Lebna* interpreté par *dealbatio* : [p. 474. l.] 'ce que S. Jerome reprend comme une faute que l'on avoit faite. [Hier. ep. 127. § 17. p. 47. b.] [Mais avec tout cela, il est difficile de se persuader que ce traité des 42 Stations soit de S. Ambroise, tant le style & le genie en paroist bas & foible, au prix de celui de ce Saint. Il cite assez souvent Joseph, de quoy on ne pourroit peutestre rien inferer,] 's'il n'en raportoit les propres termes, [ce qui ne paroist guere du genie de S. Ambroise,] '& s'il ne l'alleguoit pour prouver des choses qui sont positivement dans la Bible. [Amb. de man. p. 480. b. / p. 483. f.] 'Il y en a qui pourroient douter que le terme de la *Terre-sainte* pour dire la Palestine, fust fort en usage du temps de Saint Ambroise ; [d.] 'neanmoins il se trouve souvent dans S. Jerome. [Hier. in Ruff. l. 1. c. 2. t. 2. p. 200. c.] Sixte de Sienne dans le catalogue qu'il fait des ouvrages de S. Ambroise sur l'Ecriture, ne parle point de celui-ci. 'Les Benedictins l'ont mis dans l'appendix des ouvrages de ce Pere, comme n'estant point de luy. [Amb. t. 2. F. app. p. 1.]

[Pour la page 292. § 89.]

NOTE LIX.

Si la seconde apologie de David est de S. Ambroise.

(Nous avons dans les œuvres de S. Ambroise deux apologies de David, dont la seconde contient une grande partie de ce qui est dans la premiere. Et c'est ce qui fait douter si elle est veritablement de S. Ambroise, qui n'auroit pas ce semble repeté deux fois les mesmes choses. La difference du style est encore plus forte pour montrer que ce traité n'est pas de luy ;] '& Bellarmin, Possevin, Erasme, M.r le Fevre entre les Catholiques ; aussibien que Rivet entre les heretiques, ont cru en effet qu'il n'en estoit pas. [Labb. sc. t. 1. p. 49.] [On peut ajouter que Saint Augustin cite plusieurs fois absolument l'apologie de David, & ne l'appelle jamais la premiere. Sixte de Sienne n'en

Amb.l.1.B.p. 704.705. parle point dutout.) 'Le Benedictins ajoutent encore de nouvelles raisons, pour croire que c'est plutost un imitateur de S. Ambroise, que S. Ambroise; & reconnoissent surtout la difference du p.705. style,] ce qui paroist suffire pour ne pas hesiter à rejetter une piece]'que l'on ne trouve point avoir esté attribuée à Saint Ambroise avant le XII. siecle.

Rivet,l.3.c.8. p.320. 'Erasme croit qu'elle peut estre du mesme auteur que les livres De la vocation de Gentils, qui a, dit-il, imité la Amb.apol.D. l.2.c.4.p.507. diction de Saint Ambroise, & l'a mesme surpassé en certaines choses. 'L'auteur y f. parle des Ariens, des Photiniens, & des Sabelliens, comme d'heretiques de son temps:[ce qui peut donner sujet de croire qu'il n'a pas écrit plustard que le com- c.7.12.p.517.l. mencement du V. siecle.]'D'autre part cependant il semble combatre l'heresie des Monothelites,[qui n'a commencé c.9.p.514.i. que dans le VII. siecle.]'Il dit que la loy & la synagogue a esté abolie, *perincursionem barbarorum*. [Ces barbares ne sont autres que les Romains; & un Romain les taiteroit-il de barbares?] c.5.p.508.d.e| c.11.p.515.e. 'Ce livre est une suite de plusieurs sermons; [ce qui est ordinaire à S. Ambroise: mais d'autres peuvent avoir fait la mesme chose.]

Pour la page 396.§ 91.

NOTE LX.

Des écrits sur Salomon attribuez à Saint Ambroise.

Rivet,l.3.c. 28.p.321. 'Rivet reconnoist que le livre de Salomon dans S. Ambroise, est beau & bien écrit, mais il pretend qu'il y a quelque Amb.t.2.p. 1090. difference pour le style. 'S'il entend le traité sur ces paroles des Proverbes, *Tria sont impossibilia &c.* la difference du style qu'il y remarque n'est pas fort in Sal.c.4. 1093.d. sensible. 'Tous les heretiques qui y sont nommez en un endroit, ne passent pas le temps de Saint Ambroise. On y trouve mesme Ursace & Valens,[ce qui marque un auteur assez proche de leur temps §c.3.p.1092. m. & de leur pays, comme ce Saint.]'Je ne sçay pas neanmoins si le mot de psalmographe qui y est employé par dux fois, est fort commun dans S. Ambroise. 'Ce c.5.p.1094.b. qu'il dit que J. C. guerit S.te Marthe d'un flux de sang, ne se trouve pas autorisé.

[Il y a ensuite un autre petit traité sur la mesme matiere, qui ne suit pas tout à fait le precedent. Il semble avoir moins l'air de S. Ambroise.]

'Le traité sur cet autre endroit des t.1.p.1097.b. Proverbes, *Mulierem fortem quis invenies? &c.* est un sermon fait en une feste de Martyrs, 'parmi lesquels il y avoit d. plusieurs femmes. C'est pourquoi cela convient mieux au jour de S.te Perpetuë, ou de quelque autre semblable, qu'à celui des Macabées, comme porte le titre. 'L'une des Saintes avoit fait cette ré- c.10.p.1104. l.m. ponse, *Honorem Cæsari tanquam Cæsari reddite, timorem autem Deo*. [Ce traité n'a point ce me semble l'air de Saint Ambroise; mais il a beaucoup celui de S. Augustin, comme on le marque sur le titre de ce Pere.]'Il parle contre les t.2.p.1098.d. Donatistes, & nommément contre Donat leur chef, l'opposant à S. Cyprien; [ce qui ne convient point dutout à Saint Ambroise. Les Benedictins ont retranché de leur edition de ce Pere tous ces opuscules.]

Pour la page 396.§ 91.

NOTE LXI.

Sur la huitieme lettre de S. Ambroise.

'Saint Ambroise dans une lettre à Amb.t.4.p. 1122.a. Sabin, dit qu'il la commence par la perdrix de Jeremie, par où il avoit fini la precedente qu'il avoit écrite à Ireneé contre Apollinaire sur le sacrement de l'Incarnation du Seigneur. 'La huitieme ep.8.p.189.f. lettre qui est sur l'Incarnation & contre Apollinaire, finit par cet endroit de Jeremie; mais elle est adressée à l'Evesque Sabin, [& non pas à Irenée,]'S. Leon Leo,ep.134. la cite aussi comme une lettre à l'Evesque Sabin, '& Leonce de mesme dans Bib.P.t.1.p. 977.c. son premier livre contre Nestorius & Eutyche, sinon qu'il en fait un livre. [Il n'est pas impossible que Saint Ambroise

ait écrit deux lettres sur l'Incarnation contre Apollinaire, l'une à Irenée & l'autre à Sabin, & qu'il les ait finies toutes deux par l'endroit de la perdrix. Mais il est encore moins impossible que *ad Ireneum*, ait esté ajouté au texte, s'y estant glissé de la marge où on l'avoit mis par bevuë, peut-estre parceque la lettre qui precede dans l'impression est adressée à Irenée. Il est certain qu'on n'a point de lettre à Irenée qui finisse par la perdrix.] 'Et puisque S. Ambroise dit positivement que celle à Sabin, où il s'étend sur cette perdrix, est la continuation de l'autre, [il est visible qu'elles estoient écrites toutes deux à une mesme personne.] Amb.t.4.p. 1122.a.

Pour la page 299.§ 92.

NOTE LXII.

Si les livres des Sacremens sont de Saint Ambroise.

[A juger des livres des Sacremens, selon que nous les avons aujourd'hui dans les impressions de S. Ambroise, le style ce me semble en est moins noble, moins fort, & moins elevé que celui de S. Ambroise, & mesme on y trouve des endroits & des mots assez barbares, comme *mersisti* pour *mersus es*, *peregrinaris* pour *miraris*.] 'Le Cardinal Bona dit qu'en lisant ces livres, il luy sembloit entendre un homme qui parloit une autre langue que Saint Ambroise. [Cette difference de style n'est pas telle neanmoins qu'il n'y ait aussi de la conformité; & on y trouve beaucoup d'allusions au livre des Cantiques, ce que S. Ambroise paroist souvent affecter. Les explications & les ceremonies sont à peu prés les mesmes que celles qu'on voit dans le livre *de Initiandis*, auquel ceux des Sacremens sont tres conformes.] Bona,t.lit.l.1. c.7.p.45.

'L'auteur y dit que l'Eglise Romaine, qu'il taschoit de suivre en toutes choses, ne lavoit point les pieds aux neophytes; 'mais que cela ne l'empeschoit pas de le faire, puisque cette coutume estoit meilleure, & qu'on la pratiquoit autrepart, chacun estant libre en ces sortes de choses. [Cela marque ce semble une Eglise assez voisine de Rome, pour en savoir & en honorer les pratiques, mais non pas soumise à elle comme à sa metropole, en sorte qu'elle fust obligée de la suivre en tout; Et cela convient assez bien à un Evesque de Milan dans les premiers siecles de l'Eglise,] 'surtout estant certain que cela se pratiquoit à Milan. Ainsi si l'on ne croit pas que ce traité soit digné de Saint Ambroise, il semble qu'il peut estre de quelqu'un de ses successeurs dont on aura joint les œuvres avec les siennes, & probablement de Venere, qui ayant esté son disciple, aura sans doute tasché d'imiter son style & sa maniere d'écrire, quoiqu'il ne soit pas étonnant qu'il ne l'ait pas egalé. Amb.de Sacr. l.3.c 1.p.362. c. — c.d. — de init.

'Dans un manuscrit qu'on pretend estre de mille ans, ces livres sont joints sans nom d'auteur aux sermons de Saint Maxime de Turin, qui a vécu environ 50 ans aprés S. Ambroise, & dont les sermons sont presque tous attribuez à ce Saint. D'ailleurs comme il estoit sous la metropole de Milan, il n'est pas étonnant qu'il en suivist toutes les pratiques. Mais l'autorité avec laquelle il parle de celles de Rome, convient elle aussibien à un simple Evesque? Au lieu de dire, *p.362.d, quod alibi servatur*, n'auroit-il point dit *quod in metropoli nostra servatur*? Il faudroit voir si le style de cet ouvrage est celui de Saint Maxime.] 'Le Cardinal Bona dit que l'Ecriture n'y est pas citée selon la mesme version que dans S. Ambroise, & qu'il y a trouvé des choses qui luy ont paru ne pas convenir au IV. siecle. [Je voudrois qu'il les eust marquées.] Mabi.mus.p. 47. — Bon.t.lit.l.1. c.7.p.45.

'Lanfranc, Guitmont, Pascase, Ratbert, & Ratramne, ont cité ce livre il y a 800 ans sous le nom de S. Ambroise; 'mais l'on remarque qu'une partie des passages que Ratramne en a citez, sont du livre *De iis qui mysteriis initiantur* (ou Rivet.l.3.c.18. p.318. — p.318.

de initiandis.) Je ne voy pas neanmoins qu'on puisse inferer de là avec certitude, que les livres des Sacremens ont esté corrompus depuis le IX. siecle, estant aussi aisé de croire que Ratramne s'est broüillé en citant deux livres d'un mesme sujet. 'Mais le raisonnement que fait le P Labbe, supposant qu'ils aient esté corrompus, est un peu extraordinaire.

Labb.scri.t.2. p.707.

[Ce qui fait encore qu'on a peine à croire que les livres des Sacremens soient de S. Ambroise, c'est qu'il est fort rare, & peut-estre sans exemple, qu'un auteur fasse deux écrits d'un mesme titre, & neanmoins de deux sujets tout differens. Or on voit dans le texte § 91, 94. que Saint Ambroise à fait un livre des Sacremens & de la philosophie, dont le sujet n'a rien de commun avec ceux-ci.] 'On peut voir la dissertation que les Benedictins ont faite sur cet ouvrage, qu'ils laissent entre ceux de S. Ambroise, sans neanmoins soutenir qu'il en soit l'auteur.

Amb.t.2.B.p. 342-348.

NOTE LXIII.

Pour la page 300.§ 93.

Sur la lettre à Susanne.

'Cocus rejette la lettre à Susanne à cause de ce qui y est dit, 'que si cette fille fust morte en conservant sa virginité, ses parens l'eussent regardée comme une hostie vivante, qui leur eust attiré la grace de Dieu & la remission de leurs pechez, ce qu'il pretend ne se pouvoir dire que de J. C. *propitiatricem*. [Comme si ce que J. C. nous donne par son autorité & par ses propres merites, les Saints ne nous le pouvoient pas obtenir par leur intercession jointe aux merites de J. C.

Coc.p.127. 128. Amb.t.4.p. 451.1.

Aussi Rivet ne se fonde point sur cet endroit.] 'Il se contente de raporter la difficulté que font Possevin & Bellarmin sur un autre qu'ils disent contenir l'erreur des Novatiens. '*Inhare pœnitentia*, dit cette lettre, *usque ad extremum vitæ, nec tibi præsumas ab humano die posse veniam dari, quia decipit te qui hoc tibi polliceri voluerit. Quæ enim pro-prié in Dominum peccasti, ab illo solo quære remedium*. [Neanmoins je ne voy pas que cette objection soit plus considerable que l'autre. Car 1.°, il est assez visible que ce passage ne signifie pas tant qu'elle ne devoit point esperer l'absolution de l'Eglise mesme à la mort, qu'il l'exhorte à ne penser presentement qu'à satisfaire à Dieu pour son peché, avec toute l'ardeur dont elle estoit capable, & à ne point ecouter ceux qui la flatteroient en luy faisant esperer le pardon de sa faute aprés une penitence de peu de temps. 2°, On peut croire sans estre Novatien, qu'il y a des pechez dont l'Eglise ne doit jamais accorder le pardon, quoiqu'elle le puisse, puisqu'elle l'a fait dans les trois premiers siecles devant & aprés Novatien; & que plusieurs siecles depuis elle a encore refusé d'absoudre une seconde fois ceux qui l'avoient esté une fois inutilement.

Rivet.l.4.c. 16.p.311.

Amb.vit.p. 1a.p.c.8.p.454. d.

Or la faute de cette fille paroist extremement grande, comme on le peut voir dans le texte, & comme elle ne témoignoit pas en avoir le regret qu'elle devoit, il ne faudroit pas s'étonner quand l'auteur sembleroit passer en quelque chose les bornes de la verité pour la faire rentrer en elle mesme, & luy donner une juste apprehension qui luy fist embrasser avec plus d'ardeur le remede de la penitence; ou quand il auroit jugé que sa faute meritoit que l'Eglise ne luy en accordast jamais le pardon. Mais, comme nous avons dit, il n'est pas necessaire de donner ce sens à ses paroles.] 'Les Benedictins laissent cet ouvrage entre ceux de S. Ambroise, & le jugent digne de ce Pere, quoiqu'ils en trouvent le stile un peu different.

c.2.B.p.303. 304.

NOTE LXIV.

Pour la page 301.§ 94.

Que la preparation à la Messe n'est point de S. Ambroise.

'Le Cardinal Bona paroist recevoir comme legitime, la preparation à la Messe que nous avons dans S. Ambroise,

Bona,r lit.l. c.3.p.13.

& il dit que Casaubon mesme l'a reconnue pour telle. 'Cette preparation est divisée en deux prieres dans Saint Ambroise. [Je pense qu'il n'y a rien pour la doctrine qui empesche de les attribuer à ce Saint, mais je doute fort que le stile & l'air puissent estre de luy.] On trouve dans la premiere, *pro nobis miseris peccatoribus .... doce me servum tuum indignum ..... mea reverentia & honore &c. quibus oportet*, au lieu de *quo* .... '*Spiritu cenodoxiæ*, [& quelques autres expressions qui ne paroissent point estre de ce Saint. Je doute fort qu'il eust fait cette priere à Dieu, '*sit illis defunctis hodie magnum & plenum gaudium de te*, ni qu'il eust appellé l'Eucaristie '*panis candidissime*.

Amb.t.5.p. 335-337.
p.335.b.
i.
p.337.a.
c.

[La seconde roule presque toute sur la division & subdivision des sept pechez capitaux & de leurs branches; ce qui paroist bien methodique pour Saint Ambroise: & je ne sçay mesme si l'on commençoit dés ce temps là à marquer ainsi en particulier ces sept pechez. Il semble que cela soit plutost venu des Grecs & des solitaires d'Orient, qui pour l'ordinaire en contoient huit.] Il y en a qui font S. Gregoire le grand auteur des sept. 'On trouve dans cette mesme priere *minare* pour chasser, *a & præfactum invidia malum superet*: '*afferre videtur* pour *affert gastrimargia* pour gourmandise, 'les Confesseurs dans le mesme sens que nous le prenons aujourd'hui dans l'office, ['pour les Saints qui ne sont point martyrs. 'La maniere dont il y est parlé du Purgatoire, & l'invocation des Saints qui est à la fin, a t-elle l'air & de S. Ambroise & du IV. siecle, aussi bien que la priere pour faire les commandemens de Dieu par amour & non par la crainte?

Cocus,p.133.
Amb.t.5.p. 335.c.
a p.339.h.
p.340.h k.
1.34 .c.
p.341.d.

NOTE LXIV.

Pour la page 303.§ 4.

Sur les hymnes de S. Ambroise.

'S. Augustin cite de S. Ambroise ces vers [qu'on dit le dimanche à Laudes,] & qui estoient, dit-il, en la bouche d'un grand nombre de personnes, *Hoc ipsa petra Ecclesia, Canente culpam diluit*. 'Il cite encore l'hymne qui commence par *Deus creator omnium, Polique rector &c.* dont on se sert dans divers breviaires le samedi & le dimanche à Vespres. 'Sainte Monique cita aussi en une occasion le dernier vers de la mesme hymne, *Fove precantes Trinitas*. 'Saint Augustin en divers endroits, & Leporius p.13, se servent en parlant de J. C. de cette expression, *Gemina gigas substantia*, 'qui est un vers de S. Ambroise [dans l'hymne *Veni redemtor gentium*, qui se dit à Beauvais dans le temps de Noel.] 'Elle se disoit en cette feste vers la fin du V. siecle dans toutes les Eglises Catholiques des Gaules & de l'Italie, & Fauste de Riés s'en sert pour appuyer la foy de l'Eglise. 'Cassiodore qui en cite aussi *Gemina gigas substantia* avec toute sa strophe, la releve extremement, & dit que c'estoit un present que le saint Evesque Ambroise avoit fait pour offrir à cette grande feste quelque chose qui en fust digne. Ces deux autres vers [de la mesme hymne,] *Alvus tum escit virginis, Claustra pudoris permanent*, sont encore citez dans le livre 4 *de symbolo ad Catechumenos, cap. 4.* Le sermon 54 *de diversis* dans S. Augustin, ou le 372 de l'edition des Benedictins, qui l'ont mis parmi les douteux p. 1463.c, cite encore quatre vers de cette hymne de S. Ambroise, *Egressus ejus à Patre &c.* qui marquent, dit-il, admirablement en peu de mots toute la course de J. C. On venoit de chanter cette hymne pour la feste de Noel. 'S. Fulgence attribuë à Saint Ambroise l'hymne du matin, où le Fils est appellé, *Splendor paternæ gloriæ*. [c'est à dire celle que nous disons le lundi à Laudes dans l'office de la ferie.] 'Il en cite encore ces deux excellens vers, *Læti bibamus sobriam, Ebrietatem Spiritus*. S. Augustin dans son livre De la nature & de la grace, c.63.p.322.2.d, cite

Aug.retr.l.1. c.21.t.1.p.15.1. c.
conf.l.9.c.12. p.68.2.d.
b/vit.c.3.p. 218.2.c.
[Ar.c.9 p. 276.1.b], n 50. h.39.p.165.1. c.
Fac.l.1.c.5.p. 23.a.
Bib.P.t.3 p. 46.b.
Cass.in ps.18. p.36.2.
Fulg.ep.14.c. 10.p.236.
c.42.p.264.

ces deux vers d'une hymne de S. Ambroise, *Votisque perstat sedulis Sanctum mereri Spiritum*. Ils sont dans l'hymne *Jam surgit hora tertia*, qu'on dit à Tierce dans l'ordre de Cisteaux. (Aug.t.7.n.p. 209.1.a.)

[Entre les hymnes qu'on sçait n'estre pas de S. Ambroise, quoiqu'elles portent son nom, Bellarmin, *p.* 132. 133. met *Vexilla regis prodeunt*, parcequ'elle est de Fortunat; il y a joint *Optatus votis omnium &c. Christe qui lux es & dies &c.* comme n'estant pas digne de luy, & toutes celles qui n'observent pas la quantité, qu'il savoit fort bien.]

TABLE DES OUVRAGES DE S. AINT AMBROISE.

Ceux qu'on peut reduire en l'ordre chronologique, sont celui,

Sur

t.2.p.873. 'Sur le pseaume 118, achevé au plustost en 389. *V.*§ 90.

t.1.p.526. 'Sur Elie & le jeûne, vers le Caresme, peut-estre en 390. *V.*§ 89.

t.4.p.113. '*De institutione virginis*, aprés 391. *V.*§ 14.

t.1.p.105. 'Oraison funebre de Valentinien II, peu aprés la mi-juillet 392. *V.*§ 71.

t.4.p.433. 'Exhortation à la virginité, en 393. *V.*§ 14, 73.

p.433. 'Ecrit à Pansophe enfant, perdu, aprés 393. *V.*§ 73.

t.2.p.684. 'Sur le pseaume 36, à la fin de 394. *V.*§ 90.

p.673.722. 'Sur les pseaumes 35, 37, 38, 39, 40, peut-estre de mesme. *V.*§ 90.

t.5.p.117. '*Hom. 3. de diversis*, le 26 de fevrier 395. *V.*§ 76.

t.1.p.148. 'Sur Naboth, peut-estre en 395 ou 396. *V.*§ 90.

t.2.p.777. 'Sur le pseaume 43, en 397, peu avant sa mort. *V.*§ 78.

Ceux dont on ignore tout à fait le temps, sont:

t.1.p.418. 'Sur Balaam. *V.*§ 89.

p.544. 'Du jeûne d'Elie, à la fin d'un Caresme. *V.*§ 89.

t.2.p.861. 'Sur le pseaume 104. *V.*§ 90.

p.1107. 'Lettre à son Clergé sur l'Ecclesiaste. *V.*§ 91.

p.1116. 'Lettre à Irenée sur le souverain bien. *V.*§ 91.

p.1122. 'A Sabin sur la perdrix. *V.*§ 91.

p.1137.1142. 'Deux lettres à Horontien sur Michée. *V.*§ 91.

p.1144. 'Lettre à Irenée sur Aggée. *V.*§ 91.

t.4.p.343. '*De initiatis*. *V.*§ 92.

p.1[?]1. 'Contre les Novatiens, sur la penitence. *V.*§ 82, 92.

p.439. 'Lettre à Susanne. *V.*§ 93.

t.6 p.343. 'Ses hymnes. *V.*§ 94.

Les Epistres sont écrites:

t.3.p.226. 'L'Epistre 19, peutestre en 378, ou peu aprés. *V.*§ 15.

p.187. 'La 8, aprés 382. *V.*§ 29

'Les 21 & 22, en 384. *V.*§ 35. p.228.

'La 14, vers la mi-avril de l'an 385. *V.*§ 29 | *n.*27. p.205.

'La 23, vers le mesme temps. *V.*§ 42. p.230.

'La 13, app. en mars 386. *V.*§ 46. p.203.

'La 56, en 387, vers le milieu. *V.*§ 50. p.319.

'La 17, vers novembre 388. *V.*§ 53. p.211.

'La 18, peu aprés. *V.*§ 54. p.216.

'La 59, app. vers avril 390. *V.*§ 58. p.323.

'La 52, peut-estre vers le mesme temps. *V.*§ 63. p.310.

'La 7, peut-estre vers avril 390. *V.*§ 65. p.187.

'La 9, apparemment en avril ou may 392. *V.*§ 69. p.192.

'La 57, en 392, vers juin. *V.*§ 71. p.321.

'La 15, vers le commencement de 393. *V.*§ 72. p.209.

'La 30, vers 393. *V.*§ 75. p.259.

'La 58, en septembre 394. *V.*§ 74. p.322.

'La 16, peu aprés. *V.*§ 74. p.216.

'La 32, vers le milieu de 394. *V.*§ 75. p.262.

'La 25, apparemment en l'an 396. *V.*§ 66, 77. p.237.

'La 49. *V.*§ 16. p.302.

'On doute de la 29. *V.*§ 94. p.218.

Epistres dont on ignore le temps.

La 29. *V.*§ 82.

La 46. *V.*§ 86.

Les 38, 39, 40, 44. *V.*§ 87.

La 47. *V.*§ 86.

La 49. *V.*§ 16.

La 60. *V.*§ 84.

La 62. *V.*§ 14.

La 66. *V.*§ 14.

La 69. *V.*§ 84.

Ecrits perdus.

Sur le pseaume 5. *V.*§ 90.

De l'exposition de la foy. *V.*§ 92.

Sermon sur la feste de Noel. *V.*§ 94.

Catechisme, à Fritigil. *V.*§ 95.

Ecrit à Pansophe. *V.*§ 73.

Des Sacremens ou de la philosophie. 95. *V.*§ 95.

Commentaire sur Isaïe, & plusieurs autres écrits. *V.*§ 95.

Pieces fausses ou douteuses.

Amb.t.1.p.105. 'De la dignité de la creation de l'homme. V.§ 88.

p.425. 'De l'arbre défendu. V.§ 29'n.17.

p.463. 'Des 42 Stations. V.§ 89.

p.507. 'Seconde apologie de David. V.§ 89.

p.865. 'Sermon sur Elisée, apparemment de S. Maxime. V.n.37.

t.2.p 869. 'Sermon sur le pseaume 109, posterieur à S. Ambroise. V.§ 90.

p.871. 'Sermons sur le pseaume 117, douteux au moins. V.§ 90.

p.1129.1131. 'Sur Jonas, apparemment de S. Maxime. V.n.37.

p.1090. 'Sur Salomon, un peu douteux. V.n.60.

p.1095. 'Le traité suivant, plus douteux. V.n.60.

p.1097. 'Sur *Mulierem fortem*, est de S. Augustin. V.n.60.

p.1110.1111. 'Deux sermons sur l'aumosne, de S. Maxime. V.§ 91.

p.1114. 'Sur Isaie, *caupones vestri &c.* de mesme. V.§ 91.

p.1126,1127. 'Sur le jugement de J. C. par Pilate, de mesme. V.§ 91.

p.1148. 'Sermon sur Malachie, de mesme. V.§ 91.

'L'Ambrosiaster, peutestre de Hilaire Diacre. V.§.91. t.3.p.235.

'Sur le symbole, douteux, peutestre de S. Nicetas. V.§ 92. t.4.p.96.

'Sur la divinité du Fils, app. de Gregoire d'Elvire. V.§ 92. p.275.

'Des Sacremens, peut-estre de S. Maxime de Turin ou de Venere. V.§ 92. p.362

'De la dignité sacerdotale, peut-estre de S. Anselme. V.§ 92. p.377.

'A une Vierge devote, douteux au moins. V.§ 93. p.445.

'Lettre à Susanne, douteuse, peut-estre de Nicetas. V.§ 93. p.449.

'De la vocation des Gentils, posterieurs à S. Ambroise. V.§ 93. p.526.

'Presque tous les sermons. V.§ 94. t.5.p.1.&c.

'Sermon 24, *de Sanctis*, apparemment de S. Maxime. V.n.37. p.158.

'Epistre 5: Elle est app. du Pape Sirice, vers avril 392. V.n.45. p.185.

'Les epistres 33, 34, 35, 55. V.§ 94. t.5.

'Prieres avant la Messe. V.§ 94. p.335.337.

'*Vexilla*, & plusieurs autres hymnes. V.n.66. p.337.

Tout le reste du 5.e tome. V.§ 94.

Sermon sur le battesme de S. Augustin, supposé. V.§ 36.

NOTES SUR SAINT LIBOIRE.

Pour la page 307.

NOTE I.

Sur le jour & l'année qu'Aldric transfera les reliques de divers saints Evesques du Mans.

Anal.t.3 p.62. L'HISTOIRE des Evesques du Mans, dit qu'Aldric transfera S. Julien, S. Pavace, & les autres Saints enterrez dans l'eglise des Apostres, le 25 de juillet, 'sous l'Empereur Louis. p.60. 'La vie d'Aldric le met le 21 de juin l'an 835, qui estoit le 23 de Louis, & le troisieme de l'episcopat d'Aldric, indiction 14. Labb.chr. 'Neanmoins l'an 835, estoit le 22 de Louis, & l'indiction 13, 'comme on le voit par l'histoire de la translation de S. Liboire: Sur.23.jul.p.285.§.2. & cette histoire porte encore que lorsqu'on leva le corps de S. Liboire de cette eglise des Apostres, le 29 d'avril 836, il y avoit plusieurs Saints, & particulierement des Evesques du Mans qui y estoient alors enterrez. [Ainsi il semble qu'il y ait quelque brouillerie dans la vie d'Aldric. S'il n'y avoit que la difficulté du jour,]'la vie d'Aldric Bal.misc.p.12. met proprement le 21 de juin la dedicace de l'autel de S. Julien &c. où ses reliques furent mises; [mais elle ne dit pas Bal.misc.t.3.p.12.13.

qu'elles y aient esté mises le mesme jour : Et ce qui peut faire juger que ce fut seulement le 25 de juillet,]'c'est qu'il y a des martyrologes qui marquent ce jour là une feste de S. Julien : [& l'Eglise du Mans celebre ce jour sa translation. Il faut mesme dire que la translation des Saints ne se fit pas sitost aprés la dedicace de leur autel.]'Car Bollandus cite une vie d'Aldric fort conforme dans le reste à celle de M.r Baluze, où elle est datée de l'an 838, indiction premiere, & de l'an 25 de Louis le Debonnaire ; [à quoy nous croyons nous devoir tenir.]

Boll.27.jan.p.762.§4.

26.apr.p.415.b.

Pour la page 308.

NOTE II.

Temps de la mort de S. Liboire.

A nal.t.3.p.67.

'Je ne sçay d'où vient que l'histoire des Evesques du Mans met la mort de S. Liboire le 9 de juin, & que la vie de ce Saint qui suit tout à fait cette histoire, 'la met le 23 de juillet, ce que le martyrologe Romain a suivi sur l'autorité d'Adon, [ou plutost de son appendix.] 'Ferrarius assure qu'on la fait au Mans le 9 de juin. Pour luy il la met le 21 de juillet, sur l'autorité de Molanus ; ce qui n'est pas une raison. S. Liboire ne peut avoir esté jusques à la 50.e année de son episcopat, 'comme le porte sa vie, s'il est mort au mois de juin ou de juillet avant S. Martin, c'est à dire en 397 au plustard, & si S. Pavace n'est mort que le 24 de juillet 348 ; mais toutes ces epoques n'ont rien de bien constant. Cette 50.e année ne vient peut-estre mesme que de ce que l'auteur de sa vie aura lu *quinquaginta* dans l'histoire des Evesques du Mans, 'au lieu de *undequinquaginta* que nous y lisons aujourd'hui, conformément à ce qui est dit 'autrepart, *sed an. XLVIIII.*

Sur.23.jul.p.281.§11.

Ferr p.299.i.

Sur.p.281.§9.

Anal.t.3.p.67.

p.46.

NOTES SUR SAINT MARTIN.

Pour la page 310.§1.

NOTE I.

Que l'histoire des Sept Dormans de Marmoutier n'est qu'un roman.

Gr.T.v.Mart.p.1089.

'L'HISTOIRE 'des Sept Dormans de Marmoutier qu'on a mise parmi les œuvres de S. Gregoire de Tours, fait une grande deduction des ancestres & des parens de Saint Martin, pour le faire descendre des Rois des Huns, [dont le nom mesme n'a commencé à estre connu des Romains que lorsque Saint Martin estoit déja Evesque. Cela suffit pour juger de ce roman, sans qu'il soit besoin d'examiner le pelerinage de Saint Jacque & les autres folies que l'on y trouve. C'est apparemment l'ouvrage de quelque Hongrois moine de Marmoutier, qui n'ayant pas appris à prier & à travailler selon sa regle, ne savoit à quoy passer son temps.] 'On montre aujourd'hui à Marmoutier le tombeau des Sept Dormans, [mais ce n'est pas à dire qu'il y en ait jamais eu. Que s'il y a quelque fondement veritable de cette tradition, il est tout different de ce qu'on en lit.]

Maan,p.18.

Pour la page 310.§1.

NOTE II.

A quel âge S. Martin fut enrolé.

Sulp.v.Mart.c.1.p.184.

Bar.351§10.

Cod.Th.chr.p.33.

'Au lieu que Sulpice Severe dit que S. Martin fut enrolé à 15 ans, [& ainsi en l'an 331 ou 332 de J. C.] 'Baronius pretend qu'il ne s'enrola qu'en 332, âgé de 16 ans passez, parceque c'estoit l'âge reglé par les loix Romaines, confirmées par un rescrit de Constantin de cette année là mesme, qui obligeoit les fils des veterans de s'enroller, 'Car ce fut en cette qualité que S. Martin fut contraint d'aller à la guerre. 'Neanmoins l'edit dont parle Baronius, n'est point fait precisément pour obliger les fils des veterans de prendre les armes, de quoy il ne parle point. Il suppose seulement qu'ils y estoient obligez, soit par l'edit adressé en 326 à Severe, comme veut

Sulp.v.Mart.c.1.p.183.184.

Cod.Th.7.22.l.4.p.444.

Baronius, soit plutost par quelque autre posterieur. (l.2.p.442.) 'Car l'edit à Severe portant qu'il les falloit choisir (l.4.p.442.) 'depuis l'âge de 20 ans, 'celui auquel l'autre fait allusion, portoit depuis seize ans. [Pour l'âge on pouvoit bien ne s'y pas arrester si precisément dans les personnes plus robustes, surtout à l'égard de Saint Martin. Car il ne fut pas tant contraint de s'enroller par l'edit du Prince, que par la volonté de son pere, qui pouvoit aisément le faire mettre au nombre de ceux qui estoient compris par l'edit, quoiqu'il n'eust pas encore tout à fait l'âge. Il peut bien mesme y avoir eu un edit pour l'âge de 15 ans:] (p.441.2.) 'Car les Romains, & Constantin mesme, ont fort varié sur ce point. [Ainsi la loy de 332, n'est point une raison suffisante pour accuser d'erreur cet endroit de S. Sulpice.]

(Sulp.v.Mart. c.1.p.83.) 'Le Saint fut enrolé, *inter scholares alas*, [c'est à dire à ce qu'on croit, dans les recruës de la cavalerie.] (Cod.Th.7.t. 22.l.2.p.440.) 'Car les enfans des veterans qui avoient servi dans la cavalerie, pouvoient aussi prendre la mesme milice, & s'ils avoient un serviteur, (comme avoit S. Martin,) avec un cheval, ils recevoient double paie, & cette milice estoit déja une dignité. [Neanmoins hors le mot d'*alas*, qu'on pretend toujours marquer la cavalerie, rien ne prouve absolument que Saint Martin ait esté dans cette milice. *Cùm jam nihil præter arma & simplicem militiæ vestem haberet*, c.2.p.184.185. Il y avoit ce semble autant de raison de marquer le cheval que les armes.]

(Soz.l.3.c.14. p.522.a.) 'Sozomene qui raporte en abregé ce commencement de la vie de S. Martin, ne se contente pas de dire qu'il parut beaucoup dans les troupes, il veut encore qu'il y ait eu commandement: [ce qui n'est apparemment qu'une preuve de son exactitude ordinaire.]

NOTE III.

(Pour la page 311.§2.)

En quel temps il a quitté les armes.

(Sulp.v.Mart. c.2.p.183.) 'S. Sulpice dit que S. Martin servit sous l'Empereur Constance, & sous Julien encore Cesar, 'qu'il demanda son (c.3.p.186.187.) congé au dernier devers Worms, lorsque l'on s'attendoit à avoir bataille le lendemain; 'qu'aprés l'avoir obtenu, il alla (c.4.p.187.) trouver Saint Hilaire, 'qui pour le lier (p.188.) davantage à luy, voulut le faire Diacre; 'qu'ayant demeuré quelque temps au- (p.188.) prés de luy, il s'en alla en Pannonie travailler à la conversion de ses parens, aprés avoir promis de revenir trouver S. Hilaire qui l'en avoit conjuré, mesme avec larmes, & qu'aprés avoir demeuré 'quelque temps dans l'Illyrie, il (p.190.) apprit que l'Eglise des Gaules estoit en trouble, parcequ'on en avoit banni S. Hilaire.

[Cela forme une tres grande difficulté dans l'histoire de S. Martin. Car il est certain que Julien ayant esté fait Cesar le 6 de novembre 355, & estant arrivé à Vienne au mois de decembre, *V. Constance* §38, 'y demeura jusqu'à ce qu'il en (Amm.l.16. 19.60.) partit pour Autun, où il arriva le 24 de juin 356. Il passa ensuite quelques jours à Auxerre, à Troies, & à Reims: ensuite de quoy il alla devers Worms & les autres villes sises sur le Rhein. [Ainsi, selon le recit de Sulpice Severe, Saint (Sulp.v.Mart. c.3.p.186.) Martin n'aura pu quitter l'armée que vers la fin de l'an 356,] '& neanmoins il avoit quitté la milice à 20 ans, comme Sulpice mesme nous en assure, [& par consequent en 336, 20 ans avant que Julien commençast la guerre.

Outre cela, il est certain que S. Hilaire fut banni en 356, & ce fut mesme selon toutes les apparences, avant que Julien partist de Vienne. *V. Saint Hilaire* §7. Cependant il faut que Saint Martin ait demeuré quelque temps avec luy avant son exil, & avant mesme qu'on songeast à l'y envoyer, puisque Saint Hilaire le conjuroit si instamment de le revenir trouver, & que S. Martin n'apprit son exil qu'aprés avoir demeuré du temps dans la Pannonie. Il est mesme difficile de croire que S. Martin n'eust pas demeu-

ré avec luy des années entieres, y ayant peu d'apparence que S. Hilaire ait voulu elever tout d'un coup au diaconat un jeune homme de 20 ans, qui ne faisoit que de quitter l'armée. Je ne sçay pas comment Baronius, Bollandus, & les autres qui mettent la retraite de S. Martin en 356, ne se sont pas seulement objecté cette difficulté, à laquelle neanmoins je ne voy pas qu'on puisse donner aucune solution raisonnable.

Pour l'autre, il est certain qu'il n'y en a point, & qu'il faut necessairement que S. Sulpice se trompe, ou en disant que S. Martin avoit 70 ans en 385, ou en disant qu'il a quitté l'épée sous Julien n'estant âgé que de 20 ans. La premiere maniere paroist d'abord assez aisée, n'y ayant rien ce semble de si facile que de croire qu'un nombre a esté mis pour un autre par des copistes. Mais quand on vient à considerer que S. Sulpice veut representer S. Martin comme fort âgé, que son raisonnement deviendroit faux s'il falloit lire 50 au lieu de 70, & que S. Gregoire de Tours a suivi la mesme chronologie, fondé ou sur cet endroit mesme, ou sur quelques autres monumens plus anciens que luy, il faut sans doute avouer qu'il n'est pas fort facile de nous persuader qu'il y a faute en cet endroit, comme on ne l'a pas persuadé ni à Baronius, ni au Pere le Cointe.]

Bar.353.§17-20.35. 'La seconde maniere de corriger le texte de S. Sulpice, est celle de Baronius, qui veut qu'on lise que S. Martin s'est enrolé à 17 ans, & non à 15; qu'il a esté battizé non trois ans, mais 21 an aprés, âgé non de 18 ans, mais de 38; & qu'il porta les armes aprés son battesme, non pas deux ans; mais cinq, supposant que ces fautes viennent des copistes & non pas de l'auteur. [Je croy qu'il suffit d'avoir proposé cette correction pour faire voir le jugement qu'on en doit porter.

Ces deux solutions estant donc d'elles mesmes assez peu probables, & ne satisfaisant point à la difficulté qu'il y a de mettre la retraite de S. Martin en 356, c'est à dire tres peu avant, ou mesme aprés l'exil de S. Hilaire; nous sommes obligez de proposer la derniere solution, qui est d'avouer que Saint Sulpice s'est trompé lorsqu'il a dit que Saint Martin servit sous Julien, & obtint de luy son congé. Nous ne voyons aucun moyen d'accorder cela avec l'histoire de Saint Hilaire: & puisque d'ailleurs il faut absolument corriger S. Sulpice, nous aimons mieux le faire d'une maniere qui laisse subsister ce qu'il a dit dans les autres endroits, qui ne soit point contraire à S. Gregoire de Tours, & qui satisfasse tout ensemble aux deux difficultez. Il n'est point étrange que les personnes les plus exactes se trompent quelquefois: & S. Sulpice n'ayant sçeu apparemment ceci que par le raport que S. Martin luy en avoit fait trente ou quarante ans aprés, il peut bien avoir mal compris ce que ce Saint luy avoit dit, & n'avoir pas examiné si cela s'accordoit avec le reste de son histoire.] 'Bollandus est obligé de reconnoistre une faute semblable dans la vie originale de S. Pacome; '& celle de S. Porphyre de Gaza écrite par son disciple, le fait ordonner Prestre vers l'an 393, par Prayle de Jerusalem.[qui ne fut Evesque qu'en 417.] Boll.14.may, p.290.291. 26.feb.p.647.b.

On pourroit mesme pretendre que le nom de Julien n'est qu'une faute de copiste, & que S. Sulpice ayant mis que Saint Martin servit *sub rege Constantio, deinde sub Julio Constante Cæsare*, ou *sub Julio Constante*, ('car Constance a commandé en France en qualité de Cesar, du vivant du grand Constantin son pere; & Constant son frere qui portoit aussi le nom de Jule, peut luy avoir succedé quelque temps:) quelque écrivain aura substitué au nom de Jule Constant, [celui de Julien qui luy estoit plus connu.] 'Mais puisque S. Sulpice traite ce Jule ou Julien de tyran, nous aimons mieux supposer qu'il a voulu en effet marquer Julien l'apostat; [& Val.t Pr.l.1. p.13. Sulp.v.Mart. c.3.p.287.

nonobstant cela, croire que S. Martin n'a servi que cinq ans dans les armées sous Constance & sous Constant, ou plutost sous Constantin le jeune, depuis l'an 331, jusqu'en l'an 336, auquel nous mettons sa retraite, & auquel le jeune Constantin commandoit dans les Gaules, comme l'histoire de Saint Athanase nous en assure. Ce qui peut encore paroistre assez extraordinaire dans le sen-
Bar. 351. § 17. timent de Baronius,] 'c'est qu'il suppose que S. Martin demanda le battesme non de luy mesme, mais pour obeir à la loy generale que Constance avoit publiée, que tous ses soldats receussent ce sacrement. [Cela ne seroit pas fort honorable à la pieté de S. Martin. Mais constance fit sa loy dans l'Orient: & il paroist assez que S. Martin estoit en Occident, & dans les armées des Gaules. De sorte que s'il eust encore servi en 351, c'eust esté plutost sous Magnence ennemi de Constance.]

NOTE IV.

Pour la page 323. § 2.

Si Saint Martin a établi le premier monastere en France.

Coint. 534. § 23. 'Il faudroit dire que le monastere fondé par S. Martin auprés de Poitiers, peu aprés l'an 360; est encore moins ancien que celui de l'Isle-Barbe auprés de Lion, s'il estoit vray que Saint Martin, qui fut Archevesque de Lion avant Saint Antioque, en avoit esté le sixieme Abbé, comme le porte le catalogue de cette
Sur. 2. sept. p. 236. abbaye.'Car Saint Antioque avoit esté Prestre sous S. Just, [c'est à dire avant l'an 381. *V. S. Just notes*. Mais ces catalogues ne sont pas de grande autorité, & il est aisé que S. Martin Abbé de l'Isle-Barbe, soit tout different de l'Evesque de Lion.]

Bult. occ. l. 1. c. 4. § 122. p. 36. 311. 66. 'Quelques uns pretendent que l'abbaye de Saint Maximin à Treves est dés le temps de Constantin: & il n'est pas difficile de croire que l'eglise en a esté bastie dés ce temps là: mais il n'est nullement probable que le monastere en soit si ancien. Rome mesme n'entendit parler de la vie monastique que lorsque S. Athanase y vint, c'est à dire en 339. Aussi nonobstant la charte attribuée à Dagobert pour S. Maximin, & tout ce qu'on dit de l'Isle-Barbe, 'M. Bulteau met le monastere de S. Martin comme celui qui paroist avoir esté établi le premier dans les Gaules. § 3. p. 37 | chr. p. 19.

NOTE V.

Pour la page 314. § 3.

Quand Saint Lidoire fut fait Evesque de Tours.

'Saint Gregoire de Tours dit que S. Lidoire successeur de S. Gatien, fut fait Evesque en la premiere année du regne de Constant, [non lorsqu'il commença à regner en France l'an 340; mais lorsqu'il fut fait Auguste avec Constantin son frere, qui regna trois ans en France, aprés la mort du grand Constantin leur pere, c'est à dire sur la fin de l'an 337, ou plutost au commencement de l'an 338, selon que nous dirons dans la note suivante. La vacance de 37 ans depuis l'an 300 que S. Gatien mourut, & les 33 ans de l'episcopat de Saint Lidoire, qui finissent au plustard en 372, nous obligent de prendre ce sens.] Gr. T. h. Fr. l. 10. c. 31. p. 590.

NOTE VI.

Pour la page 315. § 3.

En quelle année Saint Martin fut fait Evesque.

'Saint Gregoire de Tours commence l'episcopat de Saint Martin au 4 juillet de la huittieme année de Valentinien, [c'est à dire en l'an 371, s'il conte du 26 fevrier 364, auquel Valentinien fut elu; ou en 372, s'il conte du premier janvier suivant.] 'Et on remarque qu'il conte assez souvent de cette sorte.[a] Il dit en un endroit, que le Saint fut Evesque 26 ans, 4 mois, & 27 jours; 'en un autre, qu'il le fut 25 ans, 4 mois, & 10 jours;[b] & en un troisieme, qu'il mourut dans la 26.[e] année de son episcopat, [ce qui ne forme Gr. T. h. Fr. l. 10. c. 31. p. 591. Grandami, c. 5. p. 141. a Gr. T. h. Fr. l. 10. c. 31. p. 592. v Mart. l. 1. c. 3. p. 559. b h. Fr. l. 1. c. 48. p. 35.

que deux opinions ; ce dernier passage revenant naturellement au second. Ces deux opinions peuvent toutes deux convenir à l'année 397, que nous verrons dans la note 11, estre apparemment l'année de sa mort. Car la premiere s'y accorde en mettant son ordination en 373, & la seconde en ne le faisant commencer qu'en 372. Mais pour choisir, il semble qu'il vaut mieux s'arrester à la seconde, puisque le troisieme passage s'y raporte, comme nous avons dit, plus naturellement qu'à l'autre, & que d'ailleurs elle n'est pas exprimée en chiffres, mais en des termes qui ne sont pas sujets à estre corrompus par les copistes ; v.Mart.l.1.c. 3 p.559. *per quinquennia quinque, bis insuper geminis mensibus*. Pour les jours, il y a assurément faute en l'un & en l'autre endroit. Que s'il n'a esté Evesque qu'en 372, il faut mettre la mort de S. Lidoire en 371, la supposant au 13 de septembre auquel on fait sa feste, & commencer les 33. ans de son episcopat en l'an 338, comme nous avons dit dans la note precedente.

Outre cette epoque de l'episcopat de Saint Martin, nous en avons une autre Sulp.dial.2.c. 6.p.269. plus autorisée, mais plus vague, [dans le voyage qu'il fit peu aprés son ordination à la Cour de Valentinien I, déja marié à une Arienne, [c'est à dire à Justine. Il l'epousa apparemment en 368. *V. son titre* § 15. Ainsi ce voyage nous oblige à ne pas mettre l'episcopat du Saint avant l'an 368 ; & il nous oblige encore à le mettre au plustard en l'an 374, puisque Valentinien avoit quitté les Gaules dés le primtemps de l'an 375, & qu'il n'y a aucune apparence que S. Martin l'ait esté chercher dans l'Illyrie au milieu des guerres où il estoit alors occupé.]

Pour la page 119. § 5.

NOTE VII.

Que c'estoit à Loroux plutost qu'à Levroux, que S. Martin détruisit un temple d'idoles.

Sulp.v.Mart. c.12.p.201. 'Sulpice Severe raporte comment S. Martin détruisit un temple d'idoles, *in vico cui Leprosum nomen est*. [Ce nom a quelque raport à Villepreux au diocese de Paris, qui dans son origine s'est apparemment appellé Ville-Lepreux.] 'Mais on met un *Leprosum* dans le diocese de Bourges, entre Bourges & Tours, appellé aujourd'hui Levroux. Sanson. 'Mr Valois qui suppose que celui de S. Sulpice Severe estoit dans le diocese de Tours, l'entend du Loroux village prés de Mantelan en Touraine. Not G.p.272. 1.

Pour la page 122. § 7.

NOTE VIII.

En quel temps S. Martin mangea à la table de Maxime.

[Nous ne trouvons point precisément en quel temps ce fut que Saint Martin mangea à la table de Maxime ; sinon que la suite de l'histoire porte d'elle mesme à croire que ce fut au commencement du regne de Maxime. Au moins je ne croy pas qu'on puisse douter que ce ne fust la premiere fois que S. Martin vint à la Cour de ce Prince, & par consequent c'estoit au plustard sur la fin de l'an 384, ou au commencement de l'an 385,] estant certain qu'il y vint Sulp.h.l.2.p. 176. avant la mort de Priscillien arrivée en 385. 'Il y vint encore aprés la mort de dial.3 c.15.p. 319.323. Priscillien : [mais il n'y a point d'apparence que Maxime l'ait pressé, en cette occasion de manger avec luy, jusqu'à ce qu'il eust promis de communiquer avec les Ithaciens dans l'ordination de Felix ;] & il s'en retourna dés le lendemain de cette ordination. p.323.

'Ainsi quand Saint Sulpice dit que le v.Mart.c.23.p. 208. Consul Evode estoit à la table avec S. Martin, il ne faut pas pretendre qu'il fust alors effectivement Consul, ce qu'il ne fut qu'en 386 ; mais seulement que c'est le mesme Evode qui a esté Consul, soit devant soit aprés cette action. Et neanmoins on pourroit encore dire qu'il l'estoit en l'an 384 ; puisque Maxime n'ayant pas encore traité avec Theodose

au commencement de l'année, il avoit pu faire des Consuls de son parti qui n'ont pas esté reconnus.]

Pour la page 330.§ 11.

NOTE IX.

Si S. Martin est allé en Italie depuis l'an 386.

[S. Martin doit avoir fait un voyage en Italie depuis l'an 386, s'il est vray] Gr.T.h.Fr.l.10.c.31.p.593. 'qu'il en ait apporté des reliques de S. Gervais & de S. Protais, comme le dit S. Gregoire de Tours, citant pour cela une lettre de S. Paulin. [Mais comme nous n'avons pas vu cette lettre, nous avons peine à croire que l'autorité de S. Gregoire suffise pour fonder un fait de cette importance dont S. Sulpice ne dit rien. Il est bien aisé mesme de croire que dans le texte de S. Gregoire, au lieu de *qua à Sancto Martino &c.* il faut lire *qua Sancto Martino*; qui signifiera que ces reliques luy avoient esté apportées d'Italie, luy ayant esté envoyées soit par gl.M.c.47.p.109. S. Paulin, soit par S. Ambroise.] 'Saint Gregoire mesme parlant autrepart de ces reliques, dit seulement qu'il les receut, *suscepit*, [ce qui convient mieux à ce dernier sens.]

Maan.p.13. 'On cite neanmoins du martyrologe de Tours, & d'une lettre du Chapitre de Chasteauneuf, que S. Martin à fait le voyage de Rome: [mais nous n'avons point ce martyrologe pour savoir de quelle autorité il peut estre. La lettre du Chapitre de Chasteauneuf peut estre de la fin du XII. siecle, *V. S. Maurice note* 3, ce qui luy oste toute autorité.] p.213. 'Elle fait aller Saint Martin à Rome en habit de pelerin, & elle assure que le lieu d'Agaune estoit à lors possedé par des moines: La maniere mesme en laquelle elle assure que S. Martin eut du sang des Martyrs d'Agaune, n'a rien de probable. Son retour à Agaune aprés en estre parti, pour s'y faire connoistre & y laisser son couteau, a encore moins d'apparence.

NOTE X.

Pour la page 332.§ 22.

Que Saint Martin fit apparemment un quatrieme voyage à Treves.

'S. Martin revenoit de Treves lorsqu'il Sulp.dial.2.c.9 p.295. fut garanti du feu qui l'environnoit, par un miracle 'que S. Sulpice décrivit p.295. dans une lettre à Eusebe. 'Cette lettre est ep.1.p.221. écrite peu de temps aprés l'evenement qu'elle raporte, & neanmoins lorsque le livre de la vie de Saint Martin estoit déja public. [Or ce livre n'a esté écrit qu'aprés l'an 392, auquel Saint Sulpice ne connoissoit pas encore Saint Martin, & peut-estre en l'an 396 ou 397. Il faut donc que le voyage de Treves, ensuite duquel Saint Martin se sauva du feu, soit beaucoup posterieur au dernier que le Saint y fit sous Maxime en l'an 386.]

NOTE XI.

Pour la page 340.§ 15.

Opinion de S. Sulpice & de S. Gregoire de Tours sur la mort de S. Martin.

[Il est fort difficile d'établir avec certitude, le temps de la mort de S. Martin, dautant que S. Sulpice Severe & Saint Gregoire de Tours, qui sont les plus capables de nous en instruire, se trouvent contraires en ce point: outre que Saint Gregoire ne s'accorde pas avec luy mesme.] 'Car S. Sulpice disant que depuis Sulp dial.3.c.15.p.324. que S. Martin eut communiqué avec les Ithaciens, [en l'an 386, comme on le croit, ou en 385 au plustost,] il vécut encore 16 ans, [nous oblige à mettre sa mort pour le plustost en l'an 400.] 'S. Gr.T.v.Mart.l.1.c.3 p.551 h.Fr.l.1.c.48. p.35. Gregoire de Tours au contraire dit positivement en divers endroits, qu'il est mort sous les Consuls Cesaire & Attique, qui sont ceux de l'an 397, & moins il s'est servi de la date des Consuls en d'autres rencontres, plus il paroist ne l'avoir employée pour la mort de Saint Martin, que parcequ'il l'avoit trouvée dans les registres de son Eglise. 'Il dit Ibid.h.Fr.l.10.c.31.p.591. encore que ce Saint est mort dans sa 81.e année, [qui commençoit en 396 ou 397, puisqu'il

puisqu'il est né selon luy mesme en l'an 316 ou 317.] 'Mais il ajoute qu'il mourut le dimanche à minuit; & c'est ce qui fait la difficulté: car s'il est mort l'onzieme de novembre auquel on a toujours fait sa feste, ce jour estoit constamment le mecredi en 397, & non le dimanche. v.Mart.l.1.c.3.p.159|h F.l.1.c.48.p.31.

Coint.498.§ 23-25. 'Le P. le Cointe, Grandami *p.*147, & Bollandus 1.*feb,p.* 216. § 54. 55, taschent de resoudre cette difficulté, en pretendant que l'onzieme de novembre n'est pas le jour de sa mort, mais celui auquel il fut enterré solennellement à Tours, aprés avoir esté apporté de Cande, & qu'ainsi il est mort le 8 de novembre, qui estoit le dimanche en 397. [Je ne sçay s'il est bien ordinaire qu'on ait choisi pour la feste d'un Saint celebre comme Saint Martin, le jour de son enterrement, au lieu de celui de sa mort: & ce qui embarasse encore cette opinion,] 'c'est qu'il est certain par Saint Gregoire de Tours, qu'on faisoit la feste de la mort de Saint Martin. *Nox illa erat vigilia transitus Confessoris; ad festivitatem quæ de beato ejus transitu celebratur*: '& il est certain aussi qu'il n'y avoit que deux festes de ce Saint du temps de Saint Gregoire de Tours, l'une le 4 de juillet pour son ordination, & l'autre pour sa deposition, [qui dans le langage de l'Eglise signifie la mort:] & celle-ci se celebroit l'onzieme de novembre. [Il est donc constant que la feste qu'on fait en ce jour est en memoire de sa mort: & comme on ne peut pas s'estre trompé dans le jour de la mort d'un Saint qu'on a toujours honoré, il semble qu'il y ait voulu choisir pour la celebrer un autre jour que celui auquel elle est arrivée.] 'Neanmoins comme les Evesques du premier Concile de Tours, tenu le 14 ou le 18 de novembre 461, disent qu'ils estoient venus en cette ville pour la solennité sacrée en laquelle on celebroit la reception de Saint Martin, [c'est une preuve assez considerable pour croire que la grande solennité que l'on faisoit de ce Saint au mois de novembre, se faisoit le jour que l'on avoit receu son corps à Tours, quoiqu'on le fist pour y honorer principalement sa mort; aprés quoy il ne se faudra point étonner que] 'tous les martyrologes, suivant l'usage de son Eglise, aient pris le 11. de novembre pour le jour de sa feste, [quand mesme ils marqueroient que c'est celui de sa mort.

Gr.T.v.Mart.l.2.c.1.p.667|l.4.c.5.p.787. — h.F.l.2.c.14.p.71. — Conc.B.t.2.p.823. — Siua.de Serr p.81.86.

Cela paroist toujours bien plus probable, que de dire que le mot de *reception* signifie translation, & inventer pour cela une nouvelle translation faite en 461, dont personne ne parle, & qui est mesme directement contraire à Saint Gregoire,]'qui dit que quand Perpetue voulut mettre le corps de S. Martin dans la nouvelle eglise qu'il avoit fait bastir, ce qui se fit le 4 de juillet, 'plusieurs années aprés l'an 461, & le Concile de Tours, comme le P. le Cointe le reconnoist, 'il le retira du lieu où il avoit esté enterré, [sans doute de celui où il l'avoit esté d'abord, mais il n'est point dit que ce fust du lieu où le mesme Perpetue l'avoit mis dés le deuxieme mois de son episcopat.] Il dit encore que Perpetue prit le dessein de bastir une nouvelle eglise de S. Martin, parceque la chapelle qu'on avoit bastie sur son tombeau, luy sembloit trop petite, & ne répondoit pas à l'eclat des miracles qui s'y faisoient.

Gr.T.v.Mart.l.1.c.6.p.506. — Coint.498.§ 24. — Gr.T.p.165.

[Comme la feste de S. Martin est marquée partout le 11 de novembre, *III. idus*, & que le Concile de Tours assemblé pour la reception de S. Martin, a neanmoins esté tenu le 14 ou le 18 du mesme mois, cela peut donner quelque lieu de croire qu'il est mort le 11, & a esté apporté à Tours le 14.] Pour sauver cet inconvenient, Grandami p.153, veut qu'on lise dans le Concile de Tours, *III. id. novembris*, au lieu de *XVIII. kal. decembris*. [Cette correction est fort favorable à son opinion: mais il ne l'autorise que par la confiance avec laquelle il l'avance comme une chose incontestable;

& mesme elle n'est point necessaire,] Arn. 'estant tres aisé que les Evesques soient venus à Tours pour l'onzieme de novembre, & se soient assemblez pour faire des Canons quelques jours aprés, savoir le 18 ou plutost le 14; car quelque sens que l'on suive, j'aimerois toujours mieux lire *XVIII. kal.*

[Outre la solution que nous venons de donner à ce que dit S. Gregoire, que S. Martin est mort le dimanche, on peut Gr.T.h.Fr.l. 2.c.48.p.35. remarquer]'qu'il en parle en un endroit comme d'une chose incontestable : [de sorte qu'on pourroit juger qu'il l'avoit apprise par la tradition & les monumens de son Eglise, & qu'ainsi c'est un point qu'on ne peut point revoquer en doute.] v Mart.l.1.c. 3 p.559. 'Mais en un autre, il pretend tellement que c'est une chose manifeste, qu'il en allegue neanmoins les preuves; & ces preuves qu'il tient pour fort assurées, c.4 p.560. [ne sont nullement considerables :] 'Car ce sont deux visions, l'une de S. Severin de Cologne, dont nous avons examiné c.5 p.561. l'histoire en un autre endroit, '& l'autre de S. Ambroise, laquelle mesme ne prouve rien. [Mais cela ne vaut pas la peine de s'y arrester, ces sortes d'argumens ne passant pas pour estre fort authentiques : & celui-ci estant d'autant plus défectueux, que Saint Ambroise estoit mort avant S. Martin selon ceux mesmes qui mettent la mort du dernier en l'an 397.] Bar.402.§50. 'C'est pourquoi Baronius traite tout ce recit de fable qui s'evanouit comme de la fumée.

Gr.T.h.Fr.l. 2.c.48.p.35. 'S. Gregoire donne encore lieu à une autre difficulté, en disant que S. Martin mourut dans la deuxieme année des Empereurs Arcade & Honoré, [finie dés le 17 de janvier 397,]'Mais le Pere le Cointe l'explique assez aisément, parcequ'il ne commence la premiere année Coint.498.§ 20. des Empereurs qu'au premier janvier qui a suivi leur election, quoique faite au milieu ou mesme au commencement de l'année precedente, comme dans l'exemple en question. Tiro Prosper semble avoir suivi la mesme supputation en cette rencontre; & il y estoit contraint en quelque sorte, parceque [ne donnant point d'autre epoque que les années des Empereurs, il n'a pas voulu mettre en une mesme année la derniere de Theodose & la premiere de ses enfans, depeur qu'on n'en fist deux années, & que cela ne brouillast la chronologie. Cela paroist par la chronique d'Idace, qui ajoute aux années des Empereurs les olympiades & l'ere d'Espagne; & neanmoins parcequ'en cette rencontre il contoit la mesme année [395] pour la derniere de Theodose, & la premiere d'Arcade', il a marqué expressément qu'il ne mettoit qu'une seule année pour ces deux choses, depeur, dit-il, qu'on ne fust troublé de voir une olympiade de cinq années.

[Cette maniere que Tiro Prosper a suivie en cette rencontre, n'est pas assurément celle dont les historiens se servent ordinairement, & il seroit aisé de montrer par beaucoup d'exemples, que l'on commençoit assez souvent l'année d'un Empereur dés le premier janvier qui avoit precedé son election. Cela est si veritable, que l'on conte quelquefois pour deux années celle où il a commencé, & celle où il a fini, quoique jointes ensemble elles n'en fassent pas seulement une entiere : Et sans aller plus loin, des auteurs donnent dixsept ans à Theodose; quoiqu'il s'en faille deux jours qu'il n'en ait regné 16 entiers. C'est en cette maniere que nous avons cru pouvoir soûtenir les auteurs anciens & nouveaux, qui donnent quinze ans au Pape Sirice.]'Mais on remarque que S. Grandami.c. 3.p.143. Gregoire de Tours a souvent conté de mesme que Tiro Prosper. [Ainsi comme l'epoque des Consuls qu'il repete deux fois, est une chose fixe & moins sujette à erreur que toutes les autres, & que le temps que Saint Gregoire donne à la vie de S. Martin s'y rencontre fort bien, il est difficile de douter que selon luy il ne

faille mettre sa mort en 397. Les 25 ou 26 ans qu'il donne à son episcopat, s'y raportent aussi tout à fait, comme nous l'avons vu dans la note 6. Les quatre mois & tant de jours nous conduiroient au jour precis où il a voulu mettre sa mort, s'il n'y avoit point de faute dans son texte. Mais il y en a certainement,] 'puisqu'en un endroit il conte dix jours, ª& en un autre, 27. [Il faut mesme avoüer qu'il y a faute en l'un & en l'autre endroit, s'il a esté fait Evesque le 4 de juillet, puisque les dix jours nous meneroient au 14 de novembre, & les 27 jusqu'au premier de decembre.]

G.T.v.Mart. l.1.c.3.p.559. a h.Fr.l.10.c.31.p.592.

NOTE XII.

Pour la page 390.§ 15.

Qu'il y a de grandes raisons pour croire que S. Martin est mort en 400: mais que le plus probable est qu'il est mort en l'an 397.

[Si nous voulons absolument nous arrester à ce que dit S. Gregoire, que S. Martin est mort le dimanche, ce qui ne se peut pas soûtenir de l'an 397, il faut dire qu'il est mort en 395 ou en 400. Ce qui peut faire mettre sa mort en 395,] 'c'est ce que S. Gregoire suppose que S. Ambroise, [qui est mort le 4 avril 397,] survécut S. Martin, [mais cette raison n'a point paru considerable ni à Baronius, ni à Bucherius, ni au Pere Grandami, ni à beaucoup d'autres, & je ne pense pas que beaucoup de personnes voulussent s'y arrester.

Gr.T.v.Mart. l.1.c.3.p.562.

L'autre epoque paroist meilleure, 1°, En ce qu'elle approche beaucoup du conte de S. Sulpice, ou plutost qu'elle y revient tout à fait, puisque rien ne nous empesche de mettre l'ordination de Felix, en laquelle S. Martin communiqua avec les Ithaciens, dés le milieu de 385, quinze ans & un peu plus avant le 11 de novembre de l'an 400. En mettant mesme l'ordination de Felix en 386, on pourroit presumer qu'au lieu de 16 ans que S. Martin a vécu depuis, selon que nous lisons aujourd'hui dans S. Sulpice, il faut mettre 14 ans, *XIV.* au lieu de *XVI.*

2°, Parcequ'elle ne nous oblige point de luy donner plus de 26 ans & quatre mois d'episcopat avec Saint Gregoire de Tours, puisqu'il pourra avoir esté ordonné le 4 de juillet 374, environ neuf mois avant que Valentinien quittast les Gaules, car je ne croy pas qu'il y ait moyen de faire commencer plustard son episcopat.

3°, Parceque Tiro Prosper, qui est le seul chronologiste où nous trouvions la mort de S. Martin, la met un an aprés la destruction des temples, & deux ans aprés la mort de Gildon, dont l'un est arrivé selon Idace en 399, & l'autre en 398, & quatre ans aprés ces flammes qui parurent sur Constantinople en 396, selon S. Prosper & le Comte Marcellin: Ainsi selon cet auteur S. Martin est mort en l'an 400.

4°, Parcequ'elle s'accorde mieux avec S. Paulin qui semble avoir montré en 402, à S. Nicetas la vie de Saint Martin comme une chose qu'il n'avoit point, lorsqu'il estoit déja venu à Nole en 398, *V. S. Paulin*, & neanmoins elle a esté écrite avant la mort de S. Martin.

5°, Parceque cela s'accorde tout à fait avec la maniere dont S. Gregoire conte dans la suite les années de la mort de S. Martin:] 'Car il dit que Clovis est mort 112 ans depuis Saint Martin. ª Or il est mort le 27 novembre 511, selon mesme le P. le Cointe, [& ainsi au commencement de la 112.ᵉ année à conter depuis le 11.ᵉ de novembre de l'an 400.] 'Il joint la 163.ᵉ année depuis S. Martin avec la deuxieme de Sigebert, 'qui avoit commencé à regner vers le mois de novembre 561, '& la 12.ᵉ année du mesme Sigebert avec l'an 172 depuis S. Martin'. Ainsi s'il est vray que Saint Martin soit mort le dimanche 11.ᵉ de novembre, il faut que ç'ait esté l'an 400. 'Le P. Petau croit qu'on le peut dire egalement de 400, & de 401, où l'onze de novembre

Gr.T.h.Fr.l.2.c.43.p.266. a Coint.511.§ 52| Pet.rat.2.l.1.c.13.p.223.

Gr.T.v.Mart. l.1.c.32.p.607.

Coint.p.561.§ 6.

Gr.T.v.Mart. l.2.c.1.p.622.

Pet.rat.2.l.4.c.13.p.2.|doct.l.11.c.45.p.171.

estant le lundi, l'heure de minuit à laquelle S. Martin mourut, pouvoit se conter selon nous pour la fin du dimanche, [mais si elle eust esté contée du dimanche, elle eust esté aussi contée du 10 de novembre auquel le dimanche tomboit :]'Et ce que dit S. Gregoire pour prouver que c'estoit le dimanche, montre certainement qu'il entend que le dimanche commençoit, & non pas qu'il finissoit. D'ailleurs il faudroit dire qu'il a esté Evesque plus de 27 ans.

Gr.T.v.Mart. l.3.c.4.5.p. 559-562.

'Baronius avoit mis sa mort d'abord en 397, puisqu'il la fait preceder de 23 ans celle de S. Jerome, [qui n'a pas passé l'an 420.]'Il l'a depuis reculée jusqu'en l'an 402, à cause du passage de Severe Sulpice, supposant que l'ordination de Felix ne s'est faite qu'en l'an 386. [Mais outre les 26 ans de l'episcopat du Saint, il y a une nouvelle difficulté pour l'an 402, qui est qu'on ne peut mettre le voyage de Postumien à Alexandrie plustard qu'en 402 *V. S. Jérome* § 105, & je ne pense pas aussi qu'aprés avoir lu les dialogues de S. Sulpice, on puisse dire qu'il estoit parti avant la mort de Saint Martin, qu'il ne témoigne point avoir apprise en chemin, & dont il ne demande aucune nouvelle.

Bar.497.§ 10. 402.§ 49|12. nov.a.

Ainsi il semble que toute la difficulté se reduise à 391 & à 400. Entre ceux qui ont tasché d'examiner ce point à fond, Bollandus ou Heinschenius 1.*feb.p.*215, Grandami *t.* 3.*p.* 141.*&c.* Maan qui a fait l'histoire de Tours, *p.*20.21, le P. le Cointe 498. § 7. *&c.* tiennent pour l'an 397. Au contraire Bucherius dans son annotation sur les Rois Merovingiens § 2-5, *ap. Chapeauv. t.* 1, & dans son histoire Belgique, *l.*12.*c.*16.*p.*389, & le P. Labbe *chr. Franc.t.*3.*p.*613, & le P. Chifflet dans sa dissertation sur Saint Denys & sur S. Martin, sont pour l'an 400. M.r Slus dans sa dissertation sur S. Servais *p.*85, se declare contre 397. Il nous paroist difficile de determiner laquelle de ces deux opinions est la meilleure. Mais quoy qu'on puisse alleguer pour la derniere, il y a ce me semble une difficulté tres considerable, qui se tire de la suite des Evesques de Tours.]'S. Brice elu aprés une vacance de 20 jours, [& par consequent le premier de decembre ;] a esté Evesque durant 47 ans selon S. Gregoire de Tours,'& Eustoque son successeur le fut 17 ans. [Si donc nous mettons la mort de S. Martin en 400, il faudra que S. Brice soit mort en 447 le 13 de novembre, qui est le jour de sa feste ; & Eustoque en 464,]'le 19 de septembre, [auquel les martyrologes en font la memoire.]'Ce qui confirme cette chronologie, c'est que S. Gregoire, de Tours dit autrepart en termes formels, que S. Perpetue succeda à Eustoque l'an 64 aprés la mort de S. Martin.

Gr.T.h.Fr l. 10.c.31.p.592. p.592.593. Coint.458.§ 10. Gr.T.v.Mart. l.2.c.6.p.565.

[Et cependant il faut que Perpetue fust Evesque dés l'an 461, dans la 61.e année seulement depuis la mort de Saint Martin, s'il n'est mort qu'en l'an 400,]'puisqu'il a signé au premier Concile de Tours, tenu, comme nous avons dit, le 14 ou le 18 de novembre, *Severino Consule*,[c'est à dire en 461.'Il est vray qu'il y a encore un Severin Consul en 482.]'Mais si S. Sidoine de Clermont est mort, comme on le dit, le 21 d'aoust de cette année mesme 482, il est certain qu'on n'y peut pas raporter le Concile de Tours signé par Leon de Bourges,'puisque Simplice qui a esté fait Evesque par S. Sidoine, a succedé sans doute à Leon qui estoit au Concile d'Angers en 453,'& mesme on met un Eulode entre Leon & Simplice :] de sorte que quand mesme S. Sidoine ne seroit mort qu'en 489, comme cela peut estre, le Concile de Tours ne se pourroit pas differer jusqu'en 482. On pourroit dire qu'au lieu de *Severino Consule*, il faudroit dire *Severo*, qui fut Consul en l'an 470. [Mais ces corrections ne se doivent pas faire sans necessité :]& de plus, il faut mettre un Pallade avec Eulode entre Leon qui assista à ce Concile, & Simplice dont

Conc.t.4.p. 1053.a.b. Buch. Gall.chr.t.2. p.523. t.1.p.143 ... p.143.1.d. p.144.1.a.

l'election ne se peut guere mettre plustard qu'en 472. *V. S. Sidoine.*

[Puis donc qu'on voit par le Concile de Tours, que Perpetue estoit Evesque dés 461, & qu'il n'y a pas moyen ce me semble de douter qu'il ne l'ait esté l'an 64 depuis S. Martin, c'est une grande raison pour avoüer que Saint Martin est mort au plustard en l'an 397, que Tiro Prosper n'a pas eu raison de dire que ce fut l'an 400, non plus qu'en beaucoup d'autres choses, & que S. Sulpice Severe s'est trompé de dire qu'il ait vécu 16 ans depuis l'affaire des Ithaciens.]ou plustost qu'il y a erreur dans son chifre, [*XVI.* pour *XII.* ou *XIII.* Le mepris avec lequel le P. le Cointe rejette l'autorité de S. Sulpice sur ce sujet,] seroit entierement deraisonnable, s'il ne supposoit qu'il y a de l'alteration dans son texte. [Pour les années depuis la mort de S. Martin, que S. Gregoire joint avec la chronologie des Rois de France, & qui ne sont vraies qu'en supposant sa mort en 400, il est certain que Saint Gregoire ne les sauroit accorder avec ses positions bonnes ou mauvaises, & qu'il s'abuse de deux ou trois ans dans son calcul entre l'an 461, & 511, & par consequent je ne voy pas qu'on puisse avoir aucun égard à ces années pour en tirer la mort de S. Martin.]

Boll. 1. feb p. 216, § 56, 57.

'Bucherius dans sa dissertation sur les Rois Merovingiens, tasche de répondre à l'argument qu'on tire des Consuls Cesaire & Attique; mais c'est en supposant que du temps de S. Gregoire on comtoit déja en France dans quelque rencontre par les années de la naissance de J. C, & qu'elles estoient dans la chronique de S. Prosper. Heinschenius luy nie formellement le second, & pour l'autre, on voit que S. Gregoire marque quelquefois les années non de la naissance, mais de la Passion de J. C, & il le fait mesme pour la mort de S. Martin, qu'il met 412 ans depuis: en quoy il se trompe non de trois ans: comme veut Bucherius, mais de 45 ou environ.

Buch. dis. 3 ,

'BroWerus allegue pour l'année 397, qu'Idace dans sa chronique dit que cet homme apostolique mourut dans la 15.e année d'Arcade, qui fut fait Auguste le 16 janvier 383, [mais je n'ay pu trouver cet endroit dans Idace.]'L'auteur de la vie de Saint Sigeber, met la défaite d'Attila l'an 54 d'aprés la mort de Saint Martin: & il est certain qu'Attila fut défait en l'an 451.

Trev. an. l. 5. 7. p. 275.

Coint 451. 51.

[Suivant donc l'epoque de l'an 397, à laquelle nous nous arrestons, jusqu'à ce que nous voyions quelque chose de plus assuré, il faut dire que S. Martin a vécu environ 81 an, & a gouverné son Eglise 25 ans, quatre mois, & quatre ou sept jours, selon qu'on voudra mettre sa mort le 8 ou le 11.e de novembre.]

NOTE XIII.

Pour la page 312. § 16.

En quelle année S. Sulpice écrivit la vie de S. Martin.

'Lorsque S. Martin s'apparut à Saint Sulpice Severe, qui ne savoit pas encore sa mort, il tenoit à la main le livre de sa vie que Sulpice avoit écrit, par où il est visible que ce livre estoit écrit & publié devant la mort de S. Martin: & ainsi il ne faut pas s'étonner si l'on n'y trouve rien de cette mort. Mais c'estoit fort peu auparavant.]Car Sulpice parlant de cette apparition mesme, dit que S. Clair estoit mort peu auparavant, *qui nuper excesserat.*'Et il parle de la mort de S. Clair dans la vie de S. Martin. [Il faudroit mettre la mort de ce saint Prestre en l'an 396, un an avant celle de Saint Martin, s'il estoit constant qu'il fust mort le 8 de novembre auquel le martyrologe Romain met sa feste. Mais comme son nom ne se trouve pas dans les anciens martyrologes, & qu'on ne voit point que ceux qui l'ont ajouté dans le Romain aient eu aucun fondement pour le mettre en ce jour là plutost qu'en un autre, on ne peut rien établir sur cela. Neanmoins selon ce qu'en dit S. Sulpice, il n'y a pas d'apparence qu'il soit mort

Sulp. ep. 2. p. 227.

p. 227.

v Mart. c. 25. p. 212.

beaucoup plustost, & ainsi il faudra que la vie de S. Martin ait esté écrite à la fin de 396 ou 397, & nous croyons qu'elle fut envoyée dans ce temps là mesme à S. Paulin. *V. S. Paulin* § 27.]

Pour la page 345. § 17.

NOTE XIV.

Si l'eglise de St Martin estoit desservie par des moines ou par des Clercs.

Gr. T. h. Fr. l. 10. c. 31. p. 596. 'S. Gregoire de Tours dit que Leon qui fut fait Evesque de la mesme Eglise [vers l'an 528,] avoit esté Abbé de la basilique de S. Martin, 'd'où l'on a inferé que c'estoit une abbaye de moines. 'Il marque aussi que de son temps il y avoit un Abbé en cette basilique. 'Et il parle d'un Abbé à qui l'on donnoit ce que l'on consacroit à la basilique de S. Martin. [Neanmoins je ne voy nullepart qu'il y eust des moines.]'Ce qui est certain, c'est que l'Evesque y venoit souvent faire l'office avec tout le peuple; [ce qui ne s'accorde point avec la solitude necessaire à un monastere.] 'C'estoit des Clercs [& non des moines,] à qui Ruceolin vouloit qu'on enlevast des personnes refugiées en cette basilique. 'On s'adressoit à l'Evesque pour les biens qui luy appartenoient, & c'estoit luy qui en disposoit. 'Il est visible aussi que cette eglise estoit servie par des Clercs, & c'estoit ainsi qu'on qualifioit en general ceux qui en avoient le soin. [Ainsi il pourroit sembler que cet Abbé fust le chef & comme le Doyen de ces mesmes Clercs: ou bien comme on avoit établi un monastere de filles dans le parvis de cette basilique, *in atrio*, on pourroit bien aussi y avoir établi un monastere de Religieux, qui neanmoins n'avoient pas apparemment la grande eglise. Mais le premier paroist plus probable.]

(Marginal references: Coint. 508. § 4. — Gr. T. h. Fr. l. 7. c. 29. p. 380. — v. Mart. l. 4. c. 12. p. 795. — l. 4. c. 25. 10. p. 457. 664 | h. Fr. l. 1. c. 34. p. 591. — v. Mart. l. 2. c. 276. p. 663. — l. 1. c. 30. p. 604. — h. Fr. l. 7. c. 22. p. 372.)

Pour la page 345. § 18.

NOTE XV.

Sur Paulin auteur de la vie de S. Martin en vers.

Gr. T. v. Mart l. 1. c. 2. p. 550 | Fort. v. Mart. l. 1. p. 751 a. | l. 2. p. 762. d. 'S. Gregoire de Tours prend Paulin qui a écrit en vers l'histoire de S. Martin à la priere de S. Perpetue, [& ainsi aprés l'an 461,] pour le grand Paulin Evesque de Nole, [qui estoit mort dés l'an 431.] 'Fortunat paroist estre tombé dans la mesme faute, 'puisqu'il releve si fort la noblesse, & la foy de celui qui a fait la vie de Saint Martin. 'Ce second Paulin se distingue clairement luy mesme de celui de Nole, dont il parle aprés Saint Sulpice. Le Pere Sirmond dans ses notes sur S. Sidoine *p.* 148, dit que quelques manuscrits le surnomment *Petrocorium*; ce qu'il croit estre pour *Petrocorium*, & marquer qu'il estoit de Perigord. 'Entre les miracles qu'il raporte, il y en a qui regardent les guerres de son temps, '& nommément le General Gille. C'est apparemment celui que les François mirent à la place de Childeric. 'Il parle de ce Gille comme vivant: *magnumque fide, qua celsior extat.* 'Gille mourut en l'an 464.

(Marginal references: Bar. 402. § 53. — Fort. v. Mart. l. 1. c. 2. p. 280. 206. — Paul. v. Mart. l. 2. p. 861. 1. c. d. — l. 6. p. 879. a. a. — p. 878. a. e. — Val. r. Fr. l. 5. p. 195. — Mat.)

Pour la page 346. § 18.

NOTE XVI.

Que Paulin avoit écrit la vie de S. Martin avant la guerison de son petit-fils.

Gr. T. v. Mart. l. 1. c. 2. p. 557. 'S. Gregoire de Tours dit que Paulin demanda la guerison de son petit-fils, pour marque qu'il devoit travailler à l'histoire de S. Martin. [Je n'en trouve rien de Paulin,]& il ne rend point d'autre raison de son travail, que la volonté de Perpetue, qui luy estoit une marque de celle de Saint Martin. Autant mesme qu'on en peut juger par la lettre qu'il écrit à Perpetue, il luy avoit déja envoyé ses six livres, lorsque son petit-fils fut gueri. 'Car Perpetue avoit approuvé son ouvrage, & luy avoit encore demandé quelques vers pour mettre sur les murailles [de la nouvelle eglise de S. Martin,]lorsqu'il luy envoya ces vers, '& en mesme temps ceux qu'il avoit faits sur la guerison de son petit-fils.

(Marginal references: Paul. v. Mart. l. 6. p. 878. 1. b. — p. 882. — p. 882, 88; a. — p 882.)

Pour la page 353. § 22.

NOTE XVII.

Sur S. Maxime de Chinon.

[Nous croyons que S. Maxime pou-

Gr.T.gl.C.c. 22.p.386. voit estre de Chinon,]'parceque Saint Gregoire de Tours dit qu'il quitta l'Isle-Barbe pour revenir en son pays: & sans marquer qu'il ait esté autrepart, il ajoute un peu aprés, *Deinde ad castrum Cainonense .... veniens monasterium collocavit*. [Il pourroit neanmoins ou avoir changé de dessein, ou avoir esté passer quelque temps en son pays, & puis s'estre venu établir à Chinon; ce que Maan.p.18. nous disons,]'parcequ'on cite une vie manuscrite de ce Saint, où il est dit qu'il estoit de Poitou. On ne dit point que cette vie soit en vers: [Ainsi elle est differente de celle qu'a eüe S. Gregoire, & plus mauvaise sans doute, puisqu'elle fait enterrer le Saint par S. Martin; & nous oblige ainsi à trouver un siege de Chinon du vivant de S. Martin, ce qui seroit assez difficile, sans parler du General Gille marqué par S. Gregoire de Tours, ce qui nous oblige à ne mettre le siege de Chinon que plus de 60 ans Bult.occ.p.51. aprés la mort de S. Martin.]'Ceux qui pretendent que S. Maxime a esté à l'Isle-Barbe du temps de S. Eucher de Lion, [n'ont garde de recevoir cette vie.] Elle ne le fait point Abbé de cette Isle non plus que S. Gregoire de Tours.]

Pour la page 359.§ 22.

NOTE XVIII.

De diverses Saintes Maures.

[L'histoire que Maan raporte de Sainte Maure & de ses enfans, *p.* 18, sent visi-Lab.bib.t.2. p 438.439. blement la fable.]'Le P. Labbe a donné seulement un petit abregé de ce qui regarde S. Principin l'un des douze qu'on luy donne pour enfans: [& ce qu'il en dit se rejette par luy mesme.] On pretend qu'il fût tué par des Gots entre Yvray & Herisson en Berri. [Ainsi il pourroit avoir esté tué dans le V. siecle, durant les ravages que les Gots & d'autres barbares firent dans les Gaules.] p.439. 'On conserve aujourd'hui son corps à Souvigni en Bourbonnois, où l'on en fait la feste le 12.ᵉ de novembre, & la translation le 6 de janvier; [ce que Bollandus n'a point sceu. Il n'est pas dans Ferrarius.] M.ʳ du Saussay en parle sur le 11.ᵉ d'avril *p.*222, & semble dire que c'est le jour auquel il a esté apporté à Souvigny. Il ne dit pas un seul mot de son histoire.

'S. Gregoire de Tours parle d'une S.ᵗᵉ Maure enterrée au diocese de Tours, Gr.T.gl.C.c. 18.p.365.358. mais vierge, dont il ne dit rien, parcequ'assurément on n'en savoit rien, que la decouverte du tombeau où elle estoit avec Sainte Britte aussi vierge; ce qui arriva dans la vieillesse de S. Euphrone de Tours, [c'est à dire vers l'an 570. Il est aisé que ceux qui sont venus aprés S. Gregoire, ne se soient pas contentez d'en savoir si peu de chose.]'Quelques Boll.15.jan.p. 1018. nouveaux en marquent la feste le 14 & le 15 de janvier. Il y a encore en Touraine une ville de Sainte Maure.

[On honore encore à Nogent-les-Vierges prés de Creil, au diocese de Beauvais, une S.ᵗᵉ Maure qu'on fait vierge & martyre avec S.ᵗᵉ Brigide sa sœur. Je ne sçay si ce seroit à cause de quelques reliques Boll.5 may.p. 3.c. de S.ᵗᵉ Maure & S.ᵗᵉ Britte.]'Car Bollandus est fort porté à croire que ce sont les mesmes Saintes. [Nous en avons une histoire tirée d'un manuscrit de l'Eglise de Creil, toute differente de celle de Maan, mais qui ne vaut pas mieux, quoiqu'elle emprunte les caracteres d'une piece originale. Elle est faite du temps que l'on contoit par les années de J. C, ausquelles elle joint encore celles des Papes, & depuis qu'on a commencé à parler de la Veronique, c'est à dire apparemment aprés l'onzieme siecle, quoiqu'elle fasse naistre les Saintes dés l'an 513. On marqueroit s'il estoit besoin, les fautes particulieres de cette piece: mais il suffit de dire que c'est un tissu d'histoire sans apparence. L'Eglise de Beauvais fait la feste de ces Saintes le 13 de juillet. Elles ne sont point dans Ferrarius.]M.ʳ du Saussay les met au 5 de may, *p.* 264, parcequ'on honore, dit-il,

l'elevation de leurs corps faite sous Urbain III, le premier dimanche d'aprés l'Ascension. [Cela peut estre en quelques endroits particuliers, mais non dans l'office public du diocese. Je ne trouve point dans leur vie ce que porte leur hymne; *Activam vitam Brigida, contemplativamque Maura duxerunt*. On en a peut-estre eu autrefois quelque autre histoire. Je ne trouve point que le Pere le Cointe en parle nullepart.]

Pour la page 354. § 22.

NOTE XIX.

Sur S. Florent & S. Florien.

Maan, p. 18.

'Maan cite une histoire manuscrite de S. Florent, qui porte que luy & Florien son frere, estoient du Milanés, & que ayant esté mis en prison pour J. C. à Milan, ils en furent delivrez par un Ange, & vinrent trouver S. Martin à Tours &c. [Cette delivrance par un Ange est un peu suspecte, & il est difficile de voir par quelle occasion des gents auront esté mis en prison à Milan pour J.C. du temps de S. Martin. Auxence peut avoir encore tenu un ou deux ans le siege de Milan: mais je doute fort qu'il eust la hardiesse & l'autorité de faire emprisonner personne sous Valentinien. Il y eut quelques Catholiques arrestez par ordre de Justine en 385 ou 386, mais ils furent aussi-tost elargis sans le ministere visible d'aucun Ange.

P. de Nat. l. 8. c. 107. p. 148. 2| Gall. chr. t. 4. p. 388. 1.

Cela vaudroit neanmoins encore mieux que] 'ce que dit Pierre de Noels, suivi par le Gallia Christiana, que S. Florent ordonné Prestre par S. Martin, estoit frere & compagnon des souffrances de S. Florien martyrizé à Lork en Autriche vers l'an 304, sans parler de tout ce qu'on ajoute à cela. 'Bollandus cite la mesme chose d'une histoire de S. Florent écrite vers le milieu du IX. siecle, abregée dans Vincent de Beauvais & dans Mombritius, & ne se le peut persuader. Il faut donc se contenter de savoir que S. Florent est honoré comme un saint Prestre dans l'abbaye qui porte son nom prés de Saumur. Sa feste est marquée le 22 septembre dans Usuard, qui le met en Poitou; soit que son corps ait esté transporté de là au lieu où est aujourd'hui son abbaye,] 'soit que ce lieu qui est presentement en Anjou, ait autrefois esté compris dans le Poitou, comme le Gallia Christiana le semble dire. 'On pretend que ce lieu a esté habité par des ermites jusqu'à ce que S. Mauronce y forma une abbaye vers l'an 691. 'M.r du Saussay met le 2 de may S. Florent Prestre & Confesseur en Anjou, doot il ne dit rien dutout, '& le 22 septembre S. Florent Prestre originaire de Poitou, ordonné par S. Martin, qui aprés avoir demeuré quelque temps sur le bord de la Loire, se retira à Lion où il mourut; [quoique Theophile Rainauld ne reconnoisse aucun Saint Florent à Lion.] 'Un martyrologe marque le 2 de may à Saumur la reception du corps de S. Florent.

Boll. 4. may, p. 162. d. — Gall. chr. t. 4. p. 388. 1. c. — d|2. 2. — Sauf. p. 251. — p. 645. — Boll. 2. may, p. 168.

Pour la page 356. § 23.

NOTE XX.

Sur la vie de S. Maurille d'Angers.

Gall. chr. t. 2. p. 115. 1. b. c.

'On cite une vie de S. Maurille, écrite l'an 33 de Clotaire, [c'est à dire en 616,] par Magnobaud Evesque d'Angers. [Je ne l'ay point vue, & on ne dit point qu'elle soit imprimée.]

Sur. 13. sept. p. 134. § 1.

'Surius en donne une qu'il croit pouvoir estre de Fortunat, puisque Trithème dit que Fortunat en a écrit une. [Mais il est aisé de juger que cette vie donnée par Surius est celle mesme que l'on trouve dans divers manuscrits, dont j'en ay vu un qui est entierement semblable, hormis qu'il y a une preface, & quelques endroits dans le corps de l'ecrit qui ne sont pas dans Surius; & c'est ce qu'il y a de plus important pour juger de cette piece.]

Laun. de Mau. p. 1.

'La preface est une lettre de S. Gregoire de Tours à S. Germain de Paris. Elle porte que S. Germain voyant que les vies de S. Maurille & de S. Aubin, écrites

écrites par Fortunat, estoient déja toutes corrompuës par les fautes des copistes, avoit prié S. Gregoire de les corriger, & Saint Gregoire témoigne que pour luy obeïr, [au lieu de les revoir seulement sur quelque exemplaire correct,] il en avoit retranché plusieurs choses, qui pouvoient paroistre incroyables à ceux qui ont peu de foy.

[Cette preface qui attribuë à S. Gregoire de Tours la vie que nous avons de S. Maurille, reçoit beaucoup de difficultez. Car il faut remarquer que Fortunat vivoit du temps de S. Germain & de S. Gregoire, & il a mesme survécu S. Germain,] 'puisqu'il en a écrit la vie. a Ainsi s'il estoit vray que les histoires qu'il avoit écrites eussent receu en si peu de temps une alteration notable, ce qui n'est pas aisé de croire, Saint Germain devoit s'adresser à luy mesme, pour en avoir des copies correctes, plutost qu'à S. Gregoire.

Gr.T.h.Fr.l. 5.c.3.p.214. a Laun.de Mau.p.5.6.

[Il est encore assez étonnant que S. Gregoire, à qui on ne demandoit que des exemplaires corrects de l'ouvrage de Fortunat, ait entrepris de corriger Fortunat mesme, ce qui estoit faire une injure à un Prestre qui estoit celebre dans l'Eglise, & qui estoit son ami particulier, comme on le voit par plusieurs de ses poësies.] 'S. Gregoire le cite fort souvent. b Il cite de luy la vie mesme de S. Aubin aprés la mort de S. Germain. 'Ainsi il n'y a nulle apparence qu'il ait entrepris de corriger un ouvrage de Fortunat, & encore moins qu'il l'ait fait du vivant de S. Germain.

Gr.T.gl.C.c. 96.p.515. b c.90.p.507.

Laun. de Mau.p.8.9.

p.8. 'Au lieu qu'il dit avoir retranché diverses choses, de ces deux vies, parcequ'elles estoient difficiles à croire, 'il en ajoute une, omise, dit-il, par Fortunat; & c'est l'histoire la plus difficile à croire qu'on se puisse imaginer. Cette contradiction est indigne de S. Gregoire. 'On remarque que jamais ce Saint ne qualifie l'Eglise de Tours metropole, & que les Eglises qui n'estoient que de simples eveschez, comme Paris l'estoit alors, ne s'appelloient point du nom de Mere. Et l'on trouve l'un & l'autre dans le titre de cette preface. 'Il est certain aussi que ce Saint n'auroit jamais dit que Saint Martin estoit Evesque du temps de Julien. [Car pour S. Ambroise dont cela estoit encore plus faux; il pourroit avoir moins sceu son histoire.] 'Mais ce qui ne reçoit point de réponse, c'est que dans l'endroit que l'auteur pretend avoir ajouté à Fortunat, on y trouve un passage de S. Gregoire le Grand, cité sur son nom, *restante beato Papa Gregorio*. Or il est certain que Saint Gregoire le Grand n'a paru & n'a écrit que depuis la mort de S. Germain de Paris; & on ne peut point pretendre que S. Gregoire de Tours qui est mort plusieurs années avant luy, ait cité ses ouvrages, surtout avec la qualité de Bienheureux qui ne se donne qu'aux morts.

p.16. p.2.3. p.12. p.17.23.

[Estant donc certain que cette vie de S. Maurille n'est point de S. Gregoire de Tours, & que la preface est supposée, il est difficile de trouver aucune conjecture plus probable que celle de M.r de Launoy; qui a soûtenu par une dissertation publique, que toute cette piece estoit de Rainon Evesque d'Angers, qui l'avoit faite luy mesme l'an 905, ou l'avoit fait faire par un Diacre nommé Archanaldus.]

'Car la chronique de Vandôme remarque que cette année là la vie de S. Maurille fut trouvée ou plutost augmentée par l'Evesque Rainon, & par l'écrivain Archanaldus, '& dans les manuscrits mesmes de cette histoire, on trouve une annotation aprés la preface, qui porte que Rainon humble Evesque d'Angers, a fait écrire & chercher cette vie l'an 905, & qu'Archanaldus l'a écrite & l'a cherchée. Ainsi il est certain que cette Evesque la mit alors au jour, ou telle qu'il l'avoit trouvée, ou plutost augmentée par luy selon les termes de la chronique de Vandôme; si l'on ne

p.80. p.22.

veut dire qu'il l'ait composée toute entiere. p.101. Mais cela n'est point necessaire, puisqu'il pourroit avoir eu celle de Magnobaud. p.55. 'Car pour Fortunat, la preface supposée de S. Gregoire n'est point une preuve qu'il en ait jamais fait une: & Tritheme ni les autres qui sont venus depuis, n'ont point eu apparemment d'autre fondement de le dire.

[Il suffit d'avoir marqué le jugement que l'on peut faire de cette vie, sans entrer dans le detail des faits qu'elle raporte, qui ne sont la pluspart que des miracles. p.74.76. 'On peut faire une difficulté particuliere sur ce qui est dit, que ce fut S. Martin qui ordonna Saint Maurille Evesque d'Angers. Car nous avons dit dans le texte qu'aprés Défenseur qui assista en 371 ou 372, à l'ordination de S. Martin, il y eut encore deux autres Evesques au moins avant S. Maurille. Ainsi il faut que ces trois Evesques soient morts dans l'espace de vingt-six ans qu'a duré l'episcopat de S. Martin. Et au contraire on ne met au plus qu'un Evesque entre S. Maurille & Talase qui fut ordonné en 453. Quoy qu'il en soit, on peut dire qu'il est certain qu'il vivoit au commencement du V. siecle.]

Tout la page 356. 323.

NOTE XXI.

Sur Saint René.

[Quelques catalogues des Evesques d'Angers, donnent un Nefinge pour successeur à S. Maurille. Mais d'autres ne reconnoissent point d'autre Nefinge que celui qui vivoit en 966, & il semble que ce soit une chose receuë de tous les savans. M.r de Launoy tient le contraire par un traité exprés pour montrer qu'on peut soûtenir les choses les plus insoûtenables quand on ne veut pas s'attacher aux lumieres de l'antiquité. L'opinion commune est donc que S. René succeda à S. Maurille; & M.rs de S.te Marthe ne font pas seulement mention de l'autre.]

Laun. de Mau. p.39. 'La vie de S. Maurille dit aussi qu'il eut S. René pour successeur, & elle fait une grande histoire de la naissance, de la mort, & de la resurrection de ce Saint, qui est mélée de circonstances qu'on peut dire bien fabuleuses, si ce ne sont pas des fables. Aussi l'auteur avoüe qu'il l'a ajoutée à l'ancienne vie qu'il attribuë à Fortunat, & M.r de Launoy assure qu'il n'y en a rien dans Magnobaud, au moins pour la mort, la resurrection, & tout ce qui en depend.

'Il va mesme jusqu'à soûtenir qu'il p.39. n'y a jamais eu de René Evesque d'Angers: '& M.rs de Sainte Marthe semblent Gall. chr. t.3. p.113.a.b. laisser la chose en suspens. [Mais il est fascheux de pretendre qu'un Saint honoré publiquement depuis plus de sept siecles dans un diocese, soit une pure fiction. Il paroist mesme autant contre le bon sens, que contre la pieté, de le vouloir soûtenir, je ne dis pas par de simples preuves negatives, mais par de positives, à moins qu'elles ne fussent bien fortes: & il est assurément bien plus probable que Rainon, ou ceux sur l'autorité desquels il a mis dans son ecrit la resurrection de S. René, (car il vaut mieux croire qu'il l'a écrite sur la tradition du peuple, que non pas qu'il l'ait inventée à plaisir,) l'ont formé sur le nom du veritable successeur de Saint Maurille, que non pas qu'il n'y ait jamais eu de S. René. Il est vray qu'on ne trouve rien de luy dans aucun martyrologe ni dans aucun autre monument avant Rainon, 'quoique M.rs de Gall. chr. p. 112.a.a. S.te Marthe disent que Magnobaud en parle, 'parce, peut-estre que Magnobaud Laun. de Mau p.31. dit que S. Maurille a obtenu à une femme sterile un enfant qui fut Evesque aprés luy, & que Rainon dit que cet enfant fut S. René. [Ce silence de l'antiquité montre assurément qu'on ne l'honoroit point d'une maniere fort particuliere: mais on ne peut pas conclure qu'on ne l'honorast point dutout, & moins encore qu'il n'ait pas esté Evesque d'Angers.]

'Il faut remarquer neanmoins que Gall. chr. t.a. p.113.1.

quoiqu'on en fasse une feste publique dans le diocese d'Angers le 12 de novembre, [cependant on n'a point mis son nom dans le martyrologe Romain :] '& mesme on assure que quand on a demandé à Rome, depuis quelques années, des indulgences pour une chapelle de ce Saint, on ne les avoit point voulu accorder sous son nom. 'On en allegue quelques unes plus anciennes, que M.r de Launoy pretend supposées ; mais cela n'est pas de consequence. 'Belleforest a fait dans le dernier siecle, la vie de ce Saint en françois, où l'on pretend qu'il a dit beaucoup de choses qu'il ne devoit pas dire.

Laun.de Mau. p. 92.

p. 47-50. 60. 61.

p. 66.

'Ceux de Sorrento croient aussi avoir eu un S. René Evesque, dont ils font memoire le cinq d'octobre, & cela n'est pas difficile à croire, quoiqu'ils n'en aient point aussi de monument authentique ni ancien, hormis un que l'on pretend estre faux. Mais pour ce qu'ils veulent que ce soit celui d'Angers qui ait quitté son Eglise pour aller chercher la solitude dans l'Italie, c'est ce qui ne se doit point croire sans de grandes preuves. Ils pretendent en avoir encore le corps, au moins en partie, pour s'accorder avec ceux d'Angers, qui soutiennent qu'on le leur a raporté, & qu'ils le possedent encore. 'Celui qu'on pretend avoir à Sorrento a esté découvert en l'an 1603, pour le transporter sous un autre autel, & on n'y a point trouvé de nom. 'On raporte un acte qui marque plusieurs translations du corps de S. René, faites à Angers depuis l'an 980, ou environ, jusqu'en 1255. Ces translations ne sont proprement que des ouvertures qu'on faisoit de sa chasse pour visiter les reliques, & s'assurer qu'on les avoit, contre ceux qui en doutoient. Si nous n'avons rien qui nous assure de la verité de cet acte, aussi nous n'avons rien qui la combate. Mais il n'est pas de grande importance : Car tout ce qu'il nous peut apprendre, c'est que depuis Rainon on a honoré S. René comme Saint, & que l'on a eu un corps entier ou en partie que l'on a cru le sien.

p. 50. 53 69. 73| Ugh. t. 6. p. 744-746.

Ugh. t. 6. p. 744. c.

Laun. de Mau. p. 41 96.

NOTE XXII.

Pour la page 356. § 21.

Sur la vie de Saint Corentin.

'L'histoire de l'ordination de S. Corentin, dont on ne cite point de meilleur auteur que le breviaire de Cornoüaille, suppose que Saint Martin joüissoit alors pleinement du droit de metropolitain : [de quoy il y a au moins grand sujet de douter : & je ne sçay ce que veulent dire] ces Abbez que l'on benissoit, [non pour gouverner des monasteres, mais] pour assister un Evesque dans la propagation de la foy. [Je doute mesme que la benediction des Abbez soit si ancienne ; soit dans l'Orient, soit encore plus dans l'Occident. Pour la vie de Saint Corentin que le P. Albert de Morlaix nous a donnée dans les Saints de Bretagne, *t. 1 p. 629*; si elle paroist avoir de meilleurs auteurs, elle est mélée de bien des choses qui ne sont pas fort aisées à croire. Elle ne s'accorde pas tout à fait avec ce que Bollandus cite du breviaire de Cornoüaille.]

Boll. 2. may. p. 460.

NOTES SUR LE PAPE SIRICE.

NOTE I.

Pour la page 517. § 1.

Qu'il fut apparemment fait Evesque avant la fin de l'an 384.

'LES Pontificaux disent que le saint Siege fut 31 jour vacant aprés la mort de Damase, comme on lit dans Anastase *p. 21*, ou 36 jours, comme on lit dans le Pontifical de Bollandus. 'C'est ce qui a obligé Baronius à differer l'election de Sirice successeur de Damase, jusqu'au 12 janvier de l'an 385. 'Papebrok

Boll. apr. t. 1. p. 32.

Bar. 385. § 5.

Boll. prop. p. 59. b. c.

la met le dimanche 5 de janvier de la mesme année, sur des changemens de nombres, [propres à trouver tout ce qu'on veut, & à ne trouver jamais la verité. Ce qui est favorable pour l'un & pour l'autre, c'est que la chronique de Marcellin met aussi l'entrée de Sirice l'année d'aprés la mort de Damase, quoiqu'en l'an 383.

Nous aimons mieux neanmoins la mettre à la fin de 384, non seulement pour suivre la chronique de S. Prosper, qui la met en cette année là, mais aussi pour resoudre une difficulté, laquelle Baronius a marquée sans y satisfaire.] 'Car aprés avoir établi que Sirice est mort en l'an 398, comme les chroniques de Marcellin & de S. Prosper le disent, & qu'ainsi il ne peut avoir gouverné que 13 ans & un peu plus, 'il remarque dans ses additions, que l'epitaphe de ce Pape qu'on avoit trouvée depuis, obligeoit à reconnoistre qu'il avoit gouverné 15 ans. [Il ne reforme pas neanmoins sa chronologie dans laquelle il ne sauroit trouver ces 15 ans. Mais en commençant le pontificat de Sirice en 384, ce qui reste de cette année estant conté pour une, & ce qu'il a vécu en l'an 398, estant conté pour une autre, on trouvera les quinze années, comme on trouve les dixsept que quelques auteurs donnent au regne de Theodose; & il y a plusieurs autres exemples de cette maniere de conter.] 'La chronique de Marcellin dit aussi avec Socrate, que Sirice gouverna 15 ans, '& c'est ce qu'on trouve communément dans les Pontificaux. La chronique de Nicephore & Theophane ont la mesme chose. Celle de S. Prosper dans Scaliger, porte 16. Celle de Pontac n'en dit rien; mais un abregé de cette chronique, '& quelques manuscrits ont quatorze au lieu de seize, on lit aussi dans S. Isidore de Seville *v. ill. c.* 3, qu'il a gouverné 14 ans, '& en effet il est mort dans la 14.e année, soit qu'il soit mort vers le 22 de fevrier, comme veut Baronius aprés Anastase, soit que ç'ait esté, comme nous le croyons, le 26 de novembre, auquel les plus anciens martyrologes marquent sa feste. *V. la note* 8. Eutyque *p.* 535, ne luy donne que douze ans.

Bar. 398. § 1. | Boll. prop. p. 4. d. e. | Socr. l. 7. c. 9. p. 346. a. | Boll. prop. p. 59. b. | Eu. chr. n. P. p. 766. b. | Bar. 398. § 1.

'Papebrok croit que le nombre de 15 ans marqué dans son epitaphe, n'est venu que de la faute des copistes qui avoient mis 15 ans pour 13 dans les Pontificaux. [Cela se pourroit croire plus aisément si on lisoit 16 dans les Pontificaux, & non pas 15. Mais Socrate & Marcellin n'ont point esté trompez par des Pontificaux mal corrects. D'ailleurs cela suppose que l'epitaphe est posterieure aux Pontificaux;] '& Papebrok dit en effet qu'elle a assez l'air du VIII. siecle, où l'on transfera le corps de Sirice. [Il est certain qu'elle n'a aucune elegance. Neanmoins elle contient des faits fort particuliers qui ne sont point dans les Pontificaux, & qu'on ne pouvoit pas savoir par tradition au VIII. siecle. Ne pouvoit-il pas y avoir des epitaphes fort mal faites dés le IV. siecle? & les fautes qu'on y trouve contre la quantité & contre le sens ne peuvent-elles pas venir des copistes?] 'Papebrok en corrige plusieurs par conjecture. [De quelque temps qu'elle soit, les faits, comme nous avons dit, en paroissent anciens.]

Boll. prop. p. 60. a. | p. 59. c. | p. 60. a.

NOTE II.

Pour la page 358. § 1.

Que Pinien estoit plutost Vicaire de Rome que Prefet en l'an 385.

'Baronius nous a donné un rescrit adressé à Pinien en date du 23 de fevrier, sur l'election du Pape Sirice. Le rescrit ne donne point de qualité à Pinien. Baronius luy donne celle de Prefet, '& Godefroy le suit en cela. [C'estoit en effet la fonction du Prefet de Rome, de prendre soin d'y maintenir l'ordre & le repos, & d'avertir l'Empereur de ce qui s'y passoit, comme il paroist que Pinien avoit fait.] 'On trouve d'ailleurs qu'il estoit Prefet de Rome au mois de juillet 386, & au mois de juin 387: [& ainsi il

Bar. 385. § 5. | Cod. Th. t. 6. p. 378. 1. | chr. p. 116. 117.

semble qu'il peut avoir succedé à Symmaque au commencement de 385. Car le rescrit ne peut se mettre plustard. Mais ce qui embarasse,] 'c'est qu'on a deux loix du 4 de juin 386, adressées à Saluste Prefet de Rome. [Pinien ne l'estoit donc pas en l'an 385, s'il ne l'a esté deux fois, & presque de suite, ce qui paroist peu croyable, aussi-bien que ce qu'on pourroit dire, que ce sont deux Piniens differens. J'aimerois mieux croire jusqu'à un plus grand éclaircissement, qu'il avoit la charge de Vicaire, ou quelque autre approchante, qui luy donnoit aussi droit de se méler de la police, & de recevoir sur cela les ordres de l'Empereur, qui ne les vouloit pas adresser à Symmaque, parcequ'il estoit payen,] '& accusé de traiter mal les Chrétiens.

p.216.

Sym.l.10.ep. 34.p.417.

NOTE III.

Pour la page 360 § 2.

Que la lettre de Sirice à Himere est veritable.

Boll.prop.p. 98.c.§60.d.

Papebrok loüe beaucoup la lettre de Sirice à Himere, & neanmoins il pretend qu'on ne la peut pas regarder comme entierement pure & sans alteration, parcequ'il croit qu'on y a ajouté la date des Consuls. [Mais les raisons pour lesquelles il le croit sont extremement foibles.] La premiere c'est que les autres lettres de Sirice, & celles de ses predecesseurs ne sont point datées; [comme si toutes les lettres que nous avons sans date, ne l'avoient jamais esté. Entre les lettres d'Innocent I, les unes sont datées, les autres sans date, & je pense qu'on en trouveroit bien d'autres exemples. La pluspart des copistes se contentoient du corps de la lettre, & laissoient le reste : Il y en a peu dont nous avons le titre original.] Il ajoute que la date devoit estre conceuë ainsi, *Arcadio Aug. & Bautone Viro Clar. Conss.* & non pas comme nous avons, *Arcadio & Bautone viris clarissimis*. Je pense que dans l'original on mettoit simplement V. C. dont les copistes auront fait aisément *viris clarissimis*, aussi-bien que *Viro Clar.*] 'On voit la mesme chose dans l'epistre d'Innocent au Concile de Mileve, [& ces sortes de fautes si aisées à faire, ne rendent jamais une piece suspecte, quand elle est bonne d'ailleurs, ni sa date suspecte de fausseté.]

Conc.t.2.p. 1289.c.

NOTE IV.

Pour la page 360.§ 2.

Sur la 3.e lettre de Sirice.

[Le style de la troisieme epistre de Sirice me paroist fort embarassé & souvent tres obscur, pour n'en rien dire de plus. Je ne sçay point neanmoins que personne la conteste.] 'Le titre *Siricius Papa orthodoxis per diversas provincias constitutis*, me semble étrange. Il faut sans doute ajouter *Episcopis*, comme on l'a marqué dans le texte. 'Le premier article donne lieu de juger que ces diverses provinces sont celles dont les Evesques estoient ordonnez par le Pape, c'est à dire du vicariat de Rome. 'C'est le titre de cette lettre qui a fait dire à Papebrok, que Sirice estoit le premier des Evesques de Rome qu'on trouve avoir pris dans ses lettres le titre de Pape, au lieu de celui d'Evesque. [Mais ces titres abregez à la fantaisie des copistes, ne peuvent pas passer pour des preuves bien solides.]

Conc.t.2.p. 1027.b.

Boll.prop.p. 21.§ 3 b.

NOTE V.

Pour la page 361.§ 2.

Sur la lettre de Maxime à Sirice.

[Nous ne voyons aucun lieu d'accuser de fausseté] 'la lettre de Maxime à Sirice. Mais je ne sçay pourquoi Baronius qui nous l'a donnée, semble la raporter sur l'an 387, [comme si Maxime ne l'avoit écrite qu'en ce temps là, aprés s'estre rendu maistre de l'Italie. L'affaire d'Agrece dont elle parle regardant les Gaules, il est bien plus naturel de croire que la lettre est écrite de la mesme province; & il n'y a point d'apparence que Maxime ayant Theodose sur les bras, songeast à assembler tous les Evesques des Gaules pour

Bar.387.§63.

juger un Prestre. Que si les Manichéens dont il parle, sont en effet les Priscillianistes, quelle apparence que Maxime en parlast en l'an 387 comme d'une chose toute recente, puisqu'elle estoit arrivée en l'an 385, surtout aprés qu'il avoit vu par l'ambassade de S. Ambroise, qu'elle estoit & sceuë & condannée par les Prelats d'Italie? Et ce que dit Baronius que ces Manichéens sont les Priscillianistes; est d'autant plus probable, que la chronique de Tiro Prosper marque que Maxime poursuivit avec beaucoup d'ardeur les Manichéens qu'on avoit decouverts à Treves; & elle le met, comme on le peut aisément juger, en cette année mesme 385, en laquelle la chronique de S. Prosper met l'affaire des Priscillianistes.]

Pour la page 383. §

NOTE VI.

Sur la lettre de Sirice aux Evesques d'Afrique, & sur le Concile de Tele.

Conc.t.2.p. 1028.c. 'La lettre que nous avons du Pape Sirice aux Evesques d'Afrique, [paroist p.578.a.b. estre incontestable,] 'puisqu'elle est inserée toute entiere dans le Concile de Tele en Afrique tenu en 418, dont le texte porte qu'on y lut deux lettres de Sirice, celle-ci & une autre dont nous n'avons pas de connoissance. Ferrand Diacre a marqué les Canons que le Concile de Tele a tirez de l'epistre de Sirice, c'est à dire les 4, 6, 130, 138, 174 de sa collection; & ils sont tous dans celle-ci. Il ne marque point que le 3 & le 16 soient aussi tirez de cette epistre, où ils Leo cod.c.60. p.439.440. sont neanmoins. 'Cette lettre est encore inserée dans le Code donné par le Pere Quesnel, comme l'ancien Code de l'Eglise Romaine, avec ce que nous avons n.p.735-751. du Concile de Tele. 'Mais nonobstant tout cela, le P. Quesnel mesme a soûtenu que cette lettre estoit fausse, & l'autorité du Concile de Tele ne l'a pas arresté, parcequ'il pretend que le Concile est supposé aussi bien que la lettre, & que les citations de l'un & de l'autre qu'on voit dans la collection de Ferrand, y ont esté ajoutées. On peut voir ses preuves dans sa 5.e dissertation sur S. Leon. [Ce que nous en pouvons dire ici, c'est qu'il y a plusieurs de ses preuves, ausquelles on pourroit répondre assez aisément: mais il y en a d'autres qui embarassent.

Blondel dans son ouvrage sur les Decretales *p.* 550, avoit déja témoigné douter de l'epistre de Sirice, parcequ'elle n'est point, dit-il, dans l'ancien Code de l'Eglise Romaine, (je pense qu'il entend celui de Denys le Petit,) non plus que dans les hommes illustres de Saint Isidore de Seville *ch.* 3, lorsqu'il parle de Sirice; & parcequ'elle est inserée presque mot à mot dans l'epistre d'Innocent à Saint Victrice de Roüen.] 'Il Schel.afr.p. 37. semble qu'on pourroit répondre qu'Innocent à bien pu se servir de cette lettre en écrivant à S. Victrice; puisque le mesme Pape écrivant à S. Exupere, avoit inseré dans sa lettre une partie de celle de Sirice à Himere. 'Mais il y a bien de Leo,n.p.716. la difference entre appuyer ce que l'on dit par l'autorité d'un autre en le citant, 'qui est ce que fait le Pape Innocent dans Conc.t.2.p. 1254.d. son epistre 3 à Saint Exupere, [& copier sans le dire une autre lettre, & dans les decrets; (ce qui seroit moins étonnant,) & dans les simples instructions, où Innocent n'avoit nul besoin d'employer les paroles d'un autre.

Je ne voy pas non plus qu'il soit aisé de répondre aux preuves par lesquelles le P. Quesnel montre *p.*744-746, qu'il est bien difficile de donner un bon sens au premier decret de Sirice; *ut extra conscientiam Sedis apostolicæ, hoc est Primatis, nemo audeat ordinare.*] 'Car quand Schel.afr.p. 35. on voudroit dire que la lettre est écrite originairement aux Evesques du vicariat & de la primatie de Rome, [comme je croy qu'il le faut si on la veut soûtenir; qui est-ce qui eust ordonné les Evesques de cette partie de l'Italie, hors le Pape mesme, puisqu'il n'y avoit point alors d'autre metropole ecclesiastique? Tout

ce qu'on pourroit dire, c'est que cela s'entend de la Sicile & de la Sardaigne qui avoient leurs Metropolitains, au moins du temps de S. Gregoire, & qui ce me semble, reconnoissoient plus particulierement la jurisdiction de l'Evesque de Rome, comme de leur Primat ou de leur Patriarche, Il faudroit dire encore que *hoc est Primatis*, y a esté ajouté depuis par Sirice mesme, lorsqu'il l'envoya en Afrique, ou par les Africains lorsqu'ils l'eurent receué, pour raporter aux Primats de leurs provinces, ce qui se raportoit au Pape dans les pays qui luy estoient particulierement soumis. Mais tous ces tours sont bien violens.] 'Pour ce que pretend Schelstrat, que *Sedes apostolica* en cet endroit, marque les Primats d'Afrique, parcequ'ils n'avoient que du Pape le droit d'ordonner les Evesques de leur province; [il faut absolument abandonner la lettre, si on ne la peut defendre que par une pretention si insoûtenable & si inouie.]

l.1.c.6.p.38.

'Il paroist encore difficile de croire que Sirice voulust parler de la continence des Clercs comme d'une chose de simple conseil. '*Quod dignum, & pudicum, & honestum est, suademus... hortor, moneo, rogo*, 'luy qui en parle tout autrement, & comme d'une obligation absolué, dans sa lettre à Himere, [écrite dés le premier ou le second mois de son episcopat.] 'Aussi les heretiques ennemis de la continence, n'ont pas manqué de profiter de deux manieres de parler si differentes, & de vouloir infirmer la lettre à Himere par l'autre. Le style de ces deux lettres est encore étrangement different, celle aux Africains n'ayant rien du feu & de la beauté de l'autre.

Leo,n.p.748. Conc.t.2.p. 1029.c|1030.a. p.1020. p.750.

'Papebrok rejette la date de la lettre aux Africains, *P.C. Arcadii &c.* parceque l'on ne pouvoit manquer de savoir à Rome, qu'Honoré fils de Theodose, estoit alors Consul avec Evode, puisque les noms des Consuls se publioient plusieurs fois avant le commencement de l'année. [Mais ce qu'il suppose certain, ne l'est nullement; & l'on voit par l'exemple d'Ausone, de Saturnin, & de divers autres, que les Consuls ne se choisissoient souvent alors que sur la fin de l'année; de sorte qu'on les pouvoit aisément ignorer à Rome le 6 de janvier.] 'Papebrok remarque aussi la conformité de cette lettre avec celle d'Innocent à S. Victrice, & la maniere dont elle parle de la continence; & il conclud de là, non pas qu'elle est fausse, mais qu'elle est alterée; [ce qui ne vaut guere mieux.]

80 l.prop.p. 60.d. c.

'Si la lettre de Sirice est fausse, le Concile de Tele l'est sans doute aussi, puisqu'il ne consiste que dans la lecture de cette lettre. 'Le P. Quesnel allegue encore diverses raisons pour en montrer la fausseté: Et il y a assurément quelque difficulté dans ce qu'il remarque, que ce Concile estoit un Concile de la Byzacene, 'comme le texte le porte; & Donatien de Telepte qui y presidoit, estoit Primat de la Byzacene, comme on le voit par les Conciles de ce temps là? Au moins ce n'estoit pas un Concile de la Proconsulaire, puisque les deputez de la Proconsulaire y estoient, & qu'Aurele de Carthage n'y estoit pas. 'Et cependant on voit que Tele estoit une ville de la Proconsulaire. 'On répond qu'au lieu de Tele, il faut lire Telepte, puisque Donatien de Telepte y presidoit, (ce qui n'est rien,) ou Zele, qui est, dit-on, le mesme nom que Tele, 'd'où vient que Ferrand l'appelle le Concile de Zele, & on croit qu'il y avoit une ville de Zele dans la Byzacene. 'Mais le P. Quesnel répond que le nom de Zele ne se trouve que dans un seul manuscrit de ce Concile, & celui de Telepte dans pas un; 'que s'il y avoit quelque lieu dans la Byzacene appellé Tele, on ne trouve point qu'il y ait jamais eu d'Evesque, & il ne se lit point dans la Notice d'Afrique. Or on ne peut point presumer que dans l'Afrique, où

Leo,n.p.744. 738. p.741.-714. Conc.t.2.p. 1577.c. Leo,n.p.737. p.736. Ful.F.n.p. 278.279. Leo,n.p.736. 737. p.742.&c.

il y avoit partout des Evesques, on ait tenu un Concile dans un lieu trop petit pour meriter d'en avoir un,[s'il n'y avoit point lieu de douter de la verité du Concile, on pourroit peut-estre dire qu'au lieu de *Telensis*, il faut lire *Tenensis*, puisque nous trouvons dans la Notice d'Afrique, *Pascasius Tenitanus*, entre les Evesques de la Byzacene.] 'Pour croire, comme veut le P. Chifflet, que Tele & Usule soient la mesme chose, cela a au moins peu d'apparence,[par quelque changement qu'on veuille faire passer ces deux mots:] '& on voit par la Conference de Carthage, que Felix estoit Evesque de Tele pour les Donatistes, & qu'ils n'avoient point d'Evesque à Usile [ou Usule.] 'Mais on y voit aussi qu'il y avoit une ville de Zele dont Donatien estoit Evesque pour les Catholiques, & Natalique pour les Donatistes: [& rien n'empesche de croire qu'elle estoit dans la Byzacene,] 'où le Concile que nous examinons, marque deux Donatiens Evesques. Il faut dire mesme que cela est certain,] 'si c'estoit une paroisse de Misone ou Musone, doyen de la Byzacene, comme le Cardinal Noris le tire d'un endroit de la Conference de Carthage. Mais M.r Baluze soûtient qu'il y a faute en cet endroit; [& il est difficile de n'en pas demeurer d'accord.] 'Car ce que dit le Cardinal Noris pour expliquer l'endroit tel qu'il est,[n'est bon que pour faire voir qu'on ne le sauroit expliquer.]

Holst.geo. sac.p.75.

Coll.1.§208. 226.

§135.163.

Conc.t.2.p. 1577.d.e.

Coll.1.§163|n. p.228|Nor.h. P.l.2.c.13.p. 83.

Not.epp.p. 349.

'Schelstrat nous apprend mesme à l'égard de Zelle, 'qu'un manuscrit d'onze cents ans qui est à S. Germain des Prez, lit comme les autres, *Concilium Telense* à la teste du Concile, & que pour la collection de Ferrand, ce manuscrit a *Tellense* dans le premier endroit; & *Tiellense* dans tous les autres. 'Cela l'oblige à abandonner le mot de *Zellense*, pour revenir au *Teleptense* de Baronius, qu'on aura abregé par celui de *Telense*, [ce qui n'a guere d'apparence.] 'Mais il cite un manuscrit qui a *Theleptense*, [Ce n'est rien neanmoins contre tous les autres,] 'qui ont fort bien retenu le nom de Telepte pour l'Evesque Donatien.

Schel.afr.pr. p.34.

p.31.

Leo.a.p.736.

[Outre la difficulté du lieu,] 'le Concile porte en teste les noms des 33 Evesques & plusieurs autres en general. [Ces 33 estoient sans doute les plus anciens de la Byzacene.] 'Schelstrat qui soûtient la verité de ce Concile contre le Pere Quesnel, raporte une lettre d'Aurele de Carthage écrite en l'an 419, aux Evesques de la Byzacene, dont il en nomme neuf, [qui doivent donc estre aussi les plus anciens, & par consequent les mesmes que les neufs premiers du Concile. Cela se rencontre en effet dans les trois premiers; mais les six autres sont tous differens. Je sçay bien que les Evesques de la Byzacene pouvoient n'estre pas tous au Concile: mais il est fascheux qu'il y en manque six de suite, & presque les plus anciens.]

d.e.

Schel.afr.p. 257.

'Cette expression *meum recolit memorialis auditio vestra*, qu'on met à la bouche de Vincent & de Fortunatien deputez de la Proconsulaire, dont le premier qui devoit porter la parole, avoit esté l'un des sept nommez pour soûtenir la cause de l'Eglise dans la Conference de Carthage; cette expression, dis-je, est si barbare & si mal tournée, qu'on ne peut s'empescher de l'avoir pour suspecte dans la bouche d'un Evesque de cette consideration. [Tout le reste de ce qu'ils disent est encore fort barbare.]

Conc.t.2.p. 1577.e.

'Ces deux legats disent qu'estant à Thusdre, ils avoient donné à lire des lettres du Pape Sirice, 'que l'Evesque Latone en avoit lu une; qu'ils les avoient là toutes deux; & qu'ils demandoient en grace qu'on les lust.[Tout ce recit est assez embarassé. Car pourquoi n'avoit-on pas lu toutes les deux lettres de Sirice à Thusdre? Pourquoi veut-on que celle qu'on y avoit luë, soit relue à Tele ou Zelle?] 'Car les mesmes Evesques furent presens à l'un & l'autre Concile; & Thusdre estoit certainement dans la Byzacene.

e.

p.1578.e.

p.1577.e.

Byzacene. [Pourquoi deux Conciles coup sur coup dans la mesme province ? Car les mesmes legats de la Proconsulaire, & les mesmes pieces lues, font juger que ces deux Conciles n'estoient pas fort eloignez l'un de l'autre.]'Pourquoi encore la lettre de Sirice est-elle lue à Thusdre par un Evesque, & à Tele seulement par un Notaire ? [Nous exposons les principales difficultez du P. Quesnel, & celles que nous avons cru y devoir ajouter, afin que les personnes habiles en jugent. Car pour nous, nous aimons mieux laisser les choses dans le doute,]'comme a fait M.r Baluze.

p.1574.

app.p.367.

[Pour la collection de Ferrand, où l'on trouve plusieurs Canons tirez de l'epistre de Sirice par le Concile de Zelle, cette citation extraordinaire de l'epistre de Sirice, donne assurément lieu de craindre quelque alteration,]'& ce qu'on y lit, qu'un Evesque ne sera jamais ordonné par un seul, excepté l'Eglise Romaine, est encore plus suspect. Cette exception de l'Eglise Romaine n'est pas mesme dans la lettre attribuée à Sirice, & je ne pense pas qu'on trouve que les Papes aient jamais esté ordonnez par un seul Evesque, ni qu'ils aient pretendu en ordonner seuls. Ils n'ont jamais guere esté sans avoir d'autres Evesques auprés d'eux.

Leo n.p.740.

'Schelstrat a pretendu refuter le Pere Quesnel sur l'epistre de Sirice & le Concile de Tele; '& il répond assez bien sur la maniere dont la lettre parle de la continence des Clercs. Mais c'est en supposant que la lettre a esté faite originairement pour l'Afrique : [& il n'est pas aisé de le croire.]

Schel.afr.p. 251.261.

p.260.

NOTE VII.

Pour la page 364.§4.

Sur le titre de la lettre de Sirice contre Jovinien.

[La lettre de Sirice contre Jovinien, est adressée dans S. Ambroise *t. 5. p. 184. l. A l'Eglise de Milan*,]'dans le Code du P. Quesnel, *A tous les Evesques d'Italie*; 'dan un manuscrit, *A divers Evesques*, dans un autre manuscrit, *A tous les Evesques*. Il semble par le P. Mabillon, qu'elle soit aussi quelquefois intitulée, *A l'Evesque de Milan*. 'S. Isidore dit qu'elle fut envoyée à divers Evesque. [C'estoit apparemment une lettre circulaire faite pour estre envoyée à tous les Evesques de l'Italie au moins. Il faut dire neanmoins qu'elle estoit particulierement pour quelque endroit,]'puisqu'elle estoit envoyée par trois Prestres : [& cet endroit est sans doute la ville de Milan,]'où Theodose estoit alors, où Jovinien condanné à Rome s'estoit retiré, & où il fut condanné de nouveau par un Concile qui en écrivit à Sirice pour répondre à ses lettres.

Leo,cod.c.30. p.124.

Mab.it.It.p. 69.

Isid.scr.c.3.

Amb.ep.6.p. 185.b.

ep.7.p.186. 187.

NOTE VII.

Pour la page 367.§5.

Sur le jour de la mort de Sirice.

[Il n'y a point de difficulté pour l'année de la mort du Pape Sirice, & chacun suit les chroniques de S. Prosper & de Marcellin, qui mettent l'entrée d'Anastase en 398. Que si celle d'Idace semble la mettre en l'an 397, cela n'est pas constant, & les commencemens de cette chronique ne sont pas exacts.]

'Pour ce qui est du jour, Baronius croit que Sirice mourut dés le 22 de fevrier, aprés avoir gouverné 13 ans, un mois & 14 jours, comme on le voit, dit-il, dans tous les registres, *indices*. 'Bollandus ne croit point neanmoins qu'on se doive arrester à cela, parceque nous ne savons, dit-il, quels sont ces registres, ni quelle autorité ils peuvent avoir. Et il est certain que les Pontificaux où l'on trouve qu'il fut enterré vers le 22 de fevrier, [n'ont au plus qu'une autorité tres mediocre.]'Il raporte quelques autoritez pour dire qu'il est mort le 21, 22 ou 23 de fevrier, & quelques nouveaux martirologes qui mettent sa feste le 22; 'mais il doute si cela ne vient point de ce qu'il se rencontre en ce temps là quelques Martyrs de mesme nom; & il

Bar.397.§1.

Boll.22.feb.p. 282.2.

a.b.

a.b.

c.

c.d.

assure que les plus anciens & les plus authentiques des martyrologes, marquent le 26 de novembre la mort de S. Sirice Evesque à Rome. Il ne doute point que ce ne soit le Pape, & il remet pour ce sujet à en parler au 26 de novembre.

[A cette raison que Bollandus a cru suffisante contre toutes les autoritez de Baronius, nous en pouvons ajouter une seconde tirée du voyage de Rufin, que nous ne voyons pas pouvoir mettre avant 397, auquel Baronius le met aussi. Car estant certain que la traduction du Periarchon fut faite à Rome, *V. S. Jerome* § 86, 87, que Rufin en partit quelque temps avant la mort de Sirice, que Eusebe estoit aussi à Rome avant mesme que cette traduction parust, *ib.* § 85. [Si nous disons que Sirice est mort dés le mois de fevrier en 398, il faut necessairement qu'Eusebe y soit venu dés l'an 397, & neanmoins S. Jerome assure que Eusebe ne vint à Rome qu'un an aprés Rufin, ou au moins l'année d'aprés, (*post annum*,) & Baronius dit qu'il n'y vint qu'en 398. [Il faudra donc dire qu'il y vint au commencement de 398, avant le mois de fevrier. Ce n'est pas là un temps bien propre pour la navigation, & il ne feroit pas aisé de l'accorder avec ce que nous lisons dans S. Jerome, que Eusebe devoit partir pour Rome devers Pasque. On envoya à Saint Jerome une copie du Periarchon de Rufin avant qu'il parust. [ç'auroit donc esté au milieu de l'hiver.]

Hier. ep. 16. p. 120. d. | in Rufl. 3. c. 7. p. 241. a. | Bar. 398. § 6. | Hier. in Matt. pr. p. 2. a. | Ruf. in Hier. l. 2. p. 231. b.

Mais ce qui ne reçoit point de reponse [ni bonne ni mauvaise,] c'est que Rufin traduisit les deux premiers livres du Periarchon durant le Caresme, & les deux autres ensuite. [Il n'y a pas moyen de dire que ce soit en 397. Il faut donc que Sirice ne soit mort que long-temps aprés le 22 de fevrier, auquel le Caresme ne commençoit pas encore en l'an 398, puisque Pasque estoit le 18 d'avril.]

Ori. de prin. l. 3. p. 711.

Pour la page 368. § 1.

NOTES SUR EVAGRE DE PONT.

NOTE I.

Sur le lieu de sa naissance.

Lauf. c. 86. p. 1010. a.

CE que nous disons que la ville de Iberes, dont estoit Evagre selon Pallade, [est celle que d'autres appellent Ibores,] se trouve confirmé par un manuscrit grec de Pallade qui a Ibores, Ἰβώρων au lieu d'Iberes.

Vit. P. n. p. 1004. c.

S. Jerome appelle Evagre Hyperborite, [soit par une exageration ironique, parceque le Pont estoit beaucoup plus septentrional que la Palestine où demeuroit Saint Jerome; soit qu'ayant mis Iborite, ceux qui n'entendoient pas ce mot aient corrompu son texte.] M.r Valois & Rosweide croient qu'il faut lire Iborite dans S. Jerome. [Il y a des editions qui lisent Iberites, & Gravius soutient qu'il le faut ainsi; quoique le raison qu'il en rend soit fort peu propre pour le montrer.] Quelques uns croient que S. Jerome a mis Hyperiberite, pour dire qu'il estoit encore plus méchant que les Iberiens peuples assez voisins du Pont, célebres pour estre fort méchans.

Hier. ad Cte. l. 2. p. 252. c. in Pal. 3. p. 260. c. | Soz. n. p. 145. a. b. Vit. P. n. p. 1004. r. | Cotel. g. t. 3. p. 543. c.

NOTE II.

Pour la page 369. § 1.

Par qui il a esté fait Diacre.

Comme l'autorité de Pallade qui dit que Evagre a esté ordonné Diacre par S. Gregoire de Nysse, est preferable à toute autre en cette matiere, nous sommes obligez d'abandonner Socrate, qui écrit qu'il fut fait Diacre à Constantinople par S. Gregoire de Nazianze. [Il est vray qu'il semble que le témoignage de Pallade ne soit pas tout à fait indubitable, puisque] l'ancienne traduction appellée le Paradis d'Heraclide, met aussi qu'Evagre fut fait Diacre par S. Gregoire de Nazianze. [Mais il faut que ce soit une

Soz. n. p. 146. a. c. | c. | Socr. l. 4. c. 23. p. 234. d. | Vit. P. p. 963. 1.

faute dans cette traduction, puisqu'elle reconnoist] 'comme le grec, que Saint Gregoire qui l'avoit fait Diacre, l'emmena à Constantinople lorsqu'il y fut appellé pour le grand Concile: '& c'est ce qui ne convient point à celui de Nazianze, qui estoit à Constantinople deux ans avant le Concile.

Lauf.c.86.p.1010.b.
Vit.p.n.p.1004.1.

[Il est vray encore que Saint Gregoire de Nazianze dans son Testament, fait, comme nous croyons, le 31 de may 381,] 'durant le Concile de Constantinople, parle fort avantegeusement du Diacre Evagre, qui avoit beaucoup travaillé avec luy, & luy avoit témoigné son affection en bien des rencontres. [Mais il est aisé qu'il eust aussi avec luy un Evagre Diacre, sans que ce fust celui d'Ibores: & mesme nous ne voyons pas qu'il y ait necessité de rejetter absolument, 'comme fait M.r Valois, ce que dit Sozomene,[a] que ce dernier servit d'Archidiacre à Constantinople sous S. Gregoire de Nazianze. [Car S.Gregoire de Nysse pouvoit bien le luy avoit cedé,] 'comme Pallade dit qu'il fit depuis à Nectaire. [b] On lit mesme qu'il ecrivit une lettre estant à Constantinople avec S. Gregoire de Nazianze. [Mais nous n'avons garde de nous appuyer sur cela, parceque la lettre est la 141.e de S.Basile. 'Ce qui fait la 45.e oraison dans Saint Gregoire de Nazianze, est une réponse à une difficulté proposée par le moine Evagre, savoir comment la nature divine peut estre simple, s'il y a trois personnes. [Cet Evagre peut estre celui d'Ibores. Mais il pourroit avoir consulté Saint Gregoire de Nazianze sans estre attaché auprés de luy; & de plus, on ne croit pas que cette oraison, ou plutost cette lettre, soit de S. Gregoire de Nazianze. *V.S. Gregoire de Nazianze note 28.*]

Naz test.p.947.b.
Soz.m.p.146.a.b.c.
a l.6.c.30.p.686.b.
Lauf.c.86.p.1010.b.
b N.l.opusc.p.385.385.
or.45.p.717.

NOTE III.

Pour la page 372.§ 3.

Si Evagre vint en Egypte avec Saint Gregoire.

Socr.l.4.c.23.p.234.d.

'Socrate écrit qu'Evagre vint en Egypte avec S. Gregoire de Nazianze. [Mais nous ne lisons point que ni ce Saint ni celui de Nysse aient jamais fait ce voyage. Cela se pourroit croire plus aisément de celui de Nysse qui estoit plus jeune & plus fort. Pour l'autre, je ne voy nul moyen de pretendre qu'il soit venu en Egypte en l'an 382.]

NOTE IV.

Pour la page 372.§ 3.

Fautes dans le texte de Pallade.

Lauf.c.86.p.1012.b.
p.1013.a.

'Le texte grec de Pallade aprés avoir dit qu'Evagre mangeoit une livre de pain par jour, 'mais qu'il ne mangeoit ni laitue, ni aucune herbe potagere ou autre, οὐ λεπτολαχάνου, οὐ χλωροῦ τινός, aprés cela, dis-je, il ajoute qu'il ne mangeoit point de pain, mais seulement de quelques herbes cruës. [Je ne voy pas bien comment cela s'accorde. Aussi ce dernier article ne se lit point dans Heraclide *p.*964.1.]

NOTE V.

Pour la page 376.§ 5.

Sur ce que fit Evagre au retour de Lycople.

Lauf.c.12.p.935.a.

'Pallade semble nous obliger à dire qu'Evagre aussitost aprés estre retourné de Lycople, fut obligé par les instantes prieres de Rufin Prefet du Pretoire, & d'un grand nombre d'Evesque, de se trover à la dedicace de l'eglise que ce Rufin avoit fait bastir au faux bourg de Calcedoine, [vers la fin de septembre 394,] & qu'il fut parain de Rufin batizé dans cette ceremonie. [Mais quoique le texte grec de Pallade & la version d'Heraclide semblent formels pour cela, neanmoins s'il faut donner un sens à cet endroit qui est fort broüillé, ou fort barbare, & qui ne se trouve pas dans quelques editions, j'aimerois mieux l'entendre d'Ammone que d'Evagre.]

NOTE VI.

Pour la page 379.§ 7.

Sur les abstinences d'Evagre.

[Quand nous disons qu'Evagre quitta le pain &c. les deux derniers années

Vit.P.ep.p. 964.1|992.1.
de sa vie, nous suivons]'la version d'Heraclide, & une autre traduction qu'on croit estre aussi fort ancienne.
Lauf.c.86.p. 1013.a.
'Le grec porte qu'il mangea du pian, & non pas encore des herbes cuites, mais des legumes. [S'il continuoit à manger du pain,]
p.1012.
'car Pallade reconnoist qu'il en avoit mangé jusqu'alors; [qu'estoit-il necessaire de le dire ?]
Vit.P.l.3.c. 47.p.479.2.
'Rufin dit d'ailleurs que Evagre s'abstenoit absolument de pain, [ce qui est faux selon Pallade, des seize premieres années de sa retraite: Ainsi il le faut au moins entendre des deux dernieres. Car si Rufin semble l'entendre du temps que luy, ou plutost Petrone au nom duquel il parle, alla en Egypte vers l'année 394, qui n'estoit que la 12 ou 13e de la retraite d'Evagre, il ne fait pas profession d'une si grande exactitude, qu'on ne puisse croire qu'il raporte en general tout ce qu'il avoit sceu de luy. C'est ce qui nous oblige d'abandonner le grec de Pallade comme alteré, & de nous tenir à ses anciennes traductions, dont le sens se trouvera aussi dans le grec en le lisant ainsi: *Ἄρτυ μὲν οὐκέτι ἥψατο, ἀλλ᾽ ἢ λαχάνων μεθελάμβανεν ἑψημένων, ἢ πτισάνης, ἢ ὀσπρίων.*

[Ce mot de *πτισάνη* est expliqué d'une orge mondée, ou de quelque autre nourriture semblable, faite de farine ou de grains cuits dans de l'eau. Il est traduit dans Heraclide par *posca*, qui signifie de l'oxicrat,]

NOTE VII.

Pour la page 379.§7.

Sur le temps de la mort d'Evagre.

[Il seroit aisé de differer la mort d'Evagre d'une année entiere: & peut-estre de plus, si nous pouvions dire que Pallade ait encore esté dans le desert aprés l'an 399. Car on ne peut pas douter qu'il n'ait assisté à la mort d'Evagre,]
Lauf.c.86.p. 1013.b.
'puisqu'il dit que ce fut vers le temps de sa mort qu'il luy avoüa qu'il n'y avoit que trois ans que Dieu l'avoit delivré des tentations de la chair.

NOTE SUR DIDYME.

Pour la page 391.§3.

Qu'il est mort en l'an 399.

Lauf.c.7.p. 908.a.
'PALLADE en faisant l'histoires des trois ans qu'il passa à Alexandrie ou aux environs,
c.1.p.902.2.
'depuis l'an 388, qu'il y vint pour la premiere fois, [jusques en l'an 390,]
c.4.p.904.c.
'dit que durant ce temps là Didyme & beaucoup d'autres Saints y moururent. [Il semble qu'il faille necessairement conclure de là que Didyme est mort au plustard en 390. Cependant cela ne peut estre,]
Hier.v.ill.c. 109.p.300.c.
'puisque Saint Jerome dit positivement [en l'an 392,] que Didyme vivoit encore. [Ce n'est pas mesme le sens de Pallade.]
Lauf.c.4.p. 904.
'Car il dit qu'il vit Didyme durant dix ans, *ἐπὶ δεκαετῆ*, [ce qui signifie assurément qu'il le vit encore dans la dixieme année. Il faut donc dire que Pallade par ces mots, *en ce temps là*, comprend ici confusément tout le temps qu'il passa à Alexandrie, soit avant que d'aller en 390 dans le desert, soit aprés en estre sorti, ce qu'il faut mettre au commencement de 399. *V. son titre note* 3. Il faut donc necessairement avoüer que Didyme a vécu jusques en 399, selon Pallade, & il est plus difficile de croire qu'il se soit trompé en cela, que de croire qu'il luy donne quelques années de moins,]
c.
'lorsqu'il dit qu'il mourut âgé de 85 ans, [ou que S. Jerome luy en donne trop,]
Hier.v.ill.c. 109.p.300.c.
'lorsqu'il se fait âgé de 83 ans passez en 392.



NOTES SUR S. SIMPLICIEN.

NOTE I.

Pour la page 397.

Ce que disent de nouveaux auteurs du lieu de sa naissance.

Ferr.16.aug. p.514. 'FERRARIUS & Ripamont veulent que Saint Simplicien fust de Milan, nomment mesme sa famille, & blasonnent ses armes. Ferrarius reconnoist que cela ne s'accorde pas aisément avec Baronius, Bar.375.§22. 'qui semble plutost supposer qu'il estoit de Rome. Sa vie que nous examinerons dans la note suivante, MS.p.526. 'dit *in pago Betuatensi*. [Mais tous ces nouveaux auteurs ne sont recevables qu'autant qu'ils prouvent par les anciens. Ainsi il vaut mieux ne s'y point arrester dutout, que de vouloir juger qui est plus ou moins croyable entre ceux qui ne le sont point dutout.]

NOTE II.

Pour la page 400.

Sur l'histoire de sa vie.

Momb.t.2.p. 298. 'Nous avons dans Mombritius une vie de S. Simplicien écrite par un auteur, [qui apparemment écrivoit plusieurs autres vies,] MS.p.530. 'puisqu'il dit qu'il abrege celle-ci pour passer à d'autres choses. p.631. 'Cette vie est sans conclusion, & finit à la conversion de Saint Augustin, sans dire seulement un mot de l'episcopat de Simplicien, si ce n'est dans le titre. [Ainsi l'on voit qu'elle est fort imparfaite. Mais il n'y faut pas avoir beaucoup de regret:] p.626. 'Car l'auteur qui cite pour garant ce que d'autres avoient lu, *in quibusdam vetustissimis scriptis*, [estoit sans doute fort eloigné du IV. siecle:] & ses écrits si anciens donnoient un Louis pour pere à S. Simplicien, & une Senedruge pour mere, Ugh.t.4.p. 66.c. 'ce qu'Ughellus n'a pas dedaigné de copier. [Aussi hors quelques endroits tirez de S. Ambroise & de S. Augustin, cette vie n'a presque que des eloges generaux, ou des faits que nous ne craignons point de soutenir estre faux, comme ce que nous venons de dire,] MS p.627. 628. '& ce qu'on y lit que Victorin avoit esté cause que plusieurs Chrétiens avoient esté massacrez cruellement à Rome, jusque dans les eglises, & que ce fut luy qui fit bannir le Pape Libere. [Dans ce qu'il tire mesme de S. Augustin; il y méle des circonstances qu'on voit bien n'avoir point d'autre auteur que luy. Nous n'avons donc point cru qu'il nous fust permis d'avoir égard à une piece pleine de tant de defauts, ni d'en tirer aucun fait.

NOTE III.

Pour la page 400.

Qu'il est mort l'an 400.

Paul.ep.16.p. 175.176. 'S. Paulin dans une lettre écrite avant la S. Pierre la seconde année du Pontificat d'Anastase, dit que Venere estoit déja Evesque de Milan. [Cela auroit dû obliger Baronius à mettre la mort de S. Simplicien dés le commencement de l'an 399,] Bar.398.§2. 'puisqu'il veut qu'Anastase ait commencé au mois de mars 398: Paul.ill.p. 137.274-271. 'ou mesme dés le 16 aoust 398, comme a fait le Pere Chifflet en suivant ses Principes, [puisqu'on fait la feste de S. Simplicien le 16 d'aoust. Mais comme nous croyons qu'Anastase n'a esté fait Pape qu'au mois de decembre 398, *V. Sirice note* 8, nous ne mettons aussi la lettre de S. Paulin qu'en l'an 400,]

ep.17.p.176. 'Il semble par cette lettre que S. Delphin de Bordeaux, à qui elle est écrite, eust sceu l'election de Venere avant que d'écrire à S. Paulin, [c'est à dire dés l'an 399, *V. S. Paulin* § 33; & cela nous porteroit tout à fait à mettre la mort de S. Simplicien le 16 d'aoust 399, si le Concile de Tolede ne nous obligeoit de la reculer le plus que nous pouvons. Car nous ne

croyons pas pouvoir mettre ce Concile plustost que le 11 de septembre en l'an 400. *V. les Priscillianistes* § 15, 16;] & il suppose que S. Simplicien vivoit encore. [Ainsi comme on ne peut mettre sa mort aprés le mois de may de l'an 400, à cause de la lettre de S. Paulin, aussi il ne la faut pas mettre plustost à cause du Concile de Tolede: & il est encore assez difficile de concevoir comment on ne la savoit pas en Espagne quattre mois aprés.

Conc.t.2.p. 1231 b.c.

Nous ne pouvons donc pas nous arrester au 16 d'aoust, auquel on fait aujourd'hui la feste de Saint Simplicien,] quoiqu'on la fist le 15 il y a plus de 500 ans, a & quoique dans le catalogue des Evesques de Milan donné par le Pere Mabillon, on lise qu'il fut enterré le 15, *dep. XVIII. kal. sept.* [d'où on aura transferé sa feste au lendemain à cause de celle de l'Assomption. Quelque ancien que soit ce catalogue, il n'est pas plus croyable en ce point que dans les dix ans qu'il donne à l'episcopat de S. Simplicien, qui n'a pu gouverner qu'environ trois ans; & on y trouve encore beaucoup d'autre fautes. Tout ce qui pourroit le justifier, c'est si par quelque raison extraordinaire, comme peutestre pour achever son eglise, on avoit gardé son corps depuis le mois de may jusqu'au 15 d'aoust sans l'enterrer: & je ne voy rien qui nous empesche de le croire.]

Mabi.mus.p. 107. a p.108.

Car pour ce qu'on dit, qu'il avoit fait déja mettre dans cette eglise les corps de S. Sisinne & S. Alexandre, [ce qui prouveroit qu'elle estoit achevée & dediée avant sa mort. il est aisé de répondre que ceux qui le disent ne le prouvent pas. Il se peut fort bien faire que S. Simplicien ait fait bastir son eglise pour les y mettre, en les faisant cependant garder dans quelque autre, & qu'on ne les y ait mis qu'aprés sa mort en mesme temps qu'on l'y enterra luy mesme.] Et en effet l'ancien calendrier de Milan dont nous venons de parler, marque le 15 d'aoust la feste de Saint Sisinne & Saint Alexandre, la memoire, *depositio*, de S. Simplicien, & la feste de la Sainte Vierge, [c'est à dire son Assomption.

Ugh.t.4.p. 67.2.

Mabi.mus.p. 107.

Pour ce que nous avons dit qu'il sembloit par la lettre de S. Paulin, que Venere estoit Evesque dés 399,] c'est parce qu'il y témoigne que S. Delphin l'avoit prié d'écrire à Venere pour luy. [Mais S. Delphin pouvoit avoir quelque raison de demander cela, sans que Venere fust Evesque, surtout parceque Honoré tenoit alors sa Cour à Milan; & mesme S. Paulin semble luy vouloir donner la nouvelle de son election,] en l'appellant le nouvel Evesque de Milan, qui jusque là avoit esté son fils, & qui estoit alors son frere.

Paul.ep.17.p. 176.

p.176.

NOTE IV.

a Pour la page 404.

Quand Victorin écrivit ses livres sur la Trinité.

Victorin dans son second livre sur la Trinité contre les Ariens, témoigne qu'il écrivoit sous l'Empereur dont le pere avoit approuvé le Concile de Nicée, c'est à dire sous Constance; & neanmoins on cite un endroit du premier livre de cet ouvrage, où il dit que le Concile de Nicée avoit esté tenu *ante quadragesimum annum*, [quoiqu'il n'y ait que trente-sept ans depuis le Concile de Nicée en 325, jusques à la mort de Constance en l'an 361. Il est assez aisé de répondre qu'il ne faut pas pretendre que ces sortes de contes soient toujours tout à fait exacts, & qu'il suffit de dire que Victorin écrivoit à la fin du regne de Constance, 35 ans ou un peu plus depuis le Concile de Nicée.] Godefroy répond neanmoins d'une autre maniere, & il dit que les livres de la Trinité ont esté écrits sous Constance; mais que le petit traité intitulé *De recipiendo ὁμοουσίῳ* qui est l'abregé des livres de la Trinité, n'a esté fait que depuis; c'est à dire en 365, quarante ans au plus aprés le Concile de Nicée. D'où vient qu'il ne se faut pas étonner que les idolatres y

Bib.P.t.4.2.p. 224.

Bar.362.§318.

Cod.Th t.6. p.250.251.

soient appellez payens, *pagani*, ce que l'on ne trouve point avant le regne de Valentinien I. [Cela suppose que c'est dans ce traité de la Consubstantialité, que Victorin parle de ces 40 ans. Cependant je ne les y ay pu trover, & je ne pense pas que Godefroy les y ait vus. Pour le premier livre sur la Trinité d'où Baronius le cite, il est trop long pour les y chercher.]

Pour la page 407.

NOTE SUR SAINT ASTERE DAMASÉE.

Qu'Astere de Scythopole estoit apparemment Catholique.

Ep. 73. c. 24. p. 872. a.

PATROPHILE qui estoit Evesque de Scythople [dés l'an 324 au moins,] & l'estoit encore en l'an 359, eut pour successeur Philippe Arien comme luy, c. 37. p. 815. d. dont Saint Epiphane parle [en l'an 376 ou 377, comme d'un homme encore vivant: [d'où l'on peut tirer avec assez d'apparence qu'il n'estoit mort que depuis peu. Car il est certain qu'il l'estoit,] puisque S. Epiphane met aprés Philippe, Athanase de Scythople, [qu'on peut juger par là avoir esté mis en sa place par les Ariens,] dont il suivoit l'impieté. [Ainsi il semble qu'Astere de Scythople dont parle Saint Jerome, ne peut avoir esté Evesque qu'aprés Athanase, ni mesme qu'aprés Saturnin,] qui est nommé Conc. B. t. 1. p. 664. a. b. Evesque de Scythople dans le second Concile œcumenique.

[Il faut neanmoins remarquer que S. Jerome semble le faire plus ancien,] Aug. ep. 11. c. 6. p. 24. a. a. le mettant entre Theodore d'Heraclée, [mort au plustard en l'an 355,] & Apollinaire, [dont on ne parle plus depuis l'an 382,] & aprés lequel il met Didyme. Il conte Theodore pour le quatrieme interprete des pseaumes, Astere pour le cinquieme &c. [Je ne sçay donc s'il ne faudroit point dire que lorsque les Orthodoxes eurent un peu de liberté sous Jovien, ils établirent Astere leur Evesque à Scythople, en mesme temps que Philippe l'estoit pour les Ariens. Car nous ne voyons point de quelle communion ni de quelle croyance estoit Astere. Que s'il y avoit preuve qu'il fust Arien, je pense que l'ordre de S. Jerome nous obligeroit de le mettre entre Philippe & Athanase, en avouant que l'expression de Saint Epiphane, *que Philippe, Athanase &c. preschoient alors l'Arianisme*, est une expression à pardonner à ce Pere, comme beaucoup d'autres; & que s'il omet Astere en cet endroit, c'est que peutestre il ne portoit pas si loin que les autres les impietez Ariennes: Dans cette supposition, nous ne voyons rien qui empesche de dire que c'est celui qui mourut à Cyr en l'an 372, ou peu aprés. Mais aussi il ne faudra pas dire que c'est celui] qui estoit déja Evesque en 359. Ath. de syn. p. 851. c. [Ainsi le plus court aussibien que le plus favorable, est de croire qu'Astere de Scythople estoit Catholique. *V. les Ariens note 71.*

Pour la page 417.

NOTE SUR SAINT MARCEL DE PARIS.

Si l'Eglise de S. Marcel a esté autrefois la cathedrale.

Wal. de bas. c. 4. p. 7.

CE que nous disons que l'eglise de S. Marcel au fauxbourg de Paris, peut en avoir esté la cathedrale du temps de S. Marcel, paroist contraire à la vie de S. Marcel mesme, où on lit que ce Sur. 1. nov. p. 3. 3. Saint avoit pris dans la Seine l'eau dont il donna à laver à l'Evesque le jour de l'Epiphanie. [Car l'Eglise de S. Marcel est assez loin de la Seine. Mais il se peut

faire fort aisément que Fortunat auteur de cette vie, qui n'estoit pas de Paris, & ne savoit pas si bien les lieux, ait ajouté ce mot, soit de luy mesme, pour marquer davantage que c'estoit de l'eau, soit pour avoir mal entendu ce qu'il avoit lu dans les memoires qu'on luy avoit donnez, que cette eau avoit esté prise dans la riviere, ne connoissant pas celle de Bievre qui passe plus prés de S. Marcel. Il se peut faire encore qu'il y eust déja deux eglises dans Paris, l'ancienne au fauxbourg, & la nouvelle dans la ville, & que l'on fist l'office dans cette nouvelle le jour de l'Epiphanie.] 'Le tombeau de S.te Crescence prés de l'ancienne eglise, [est une grande preuve que cette eglise n'estoit pas dans Paris; puisque les anciens n'enterroient jamais dans les villes.] Gr.T.gl.C.c. 105.p.528.

Pour la page 428. § 1.

NOTE SUR SAINT JEAN LENAIN.

Si ce que dit Postumien du baston sec, arrosé, & reverdi, convient à Saint Jean le nain.

[POSTUMIEN ne nomme pas le solitaire dont l'obeïssance avoit fait verdir un baston sec: mais la conformité de ce qu'il dit avec ce qu'on raporte de Jean le nain, nous le luy a fait attribuer. On pourroit peutestre former quelque difficulté sur ce que] Sulp.dial.1.c.13 p.465. 'Postumien dit que c'estoit dans un monastere, [a] au lieu qu'il semble que Jean le nain fust en solitude avec un seul Pere qui le conduisoit; & c'estoit en Sceté, [où il ne semble pas qu'il y eust de monasteres. Mais on sçait que dans les anciens le mot de monastere se prend pour toute demeure de beaucoup ou de peu de moines, & quelquefois mesme d'un seul anacorete. D'ailleurs quoique Sceté ne fust ce semble que pour des anacoretes, cela n'empesche pas que les anciens d'entre eux n'eussent quelquefois plusieurs disciples, & ne formassent ainsi une espece de monastere & de couvent: & rien n'empesche de croire que Jean le nain estoit dans un monastere de cette sorte.

a Cotel.g.t.1. p.458.c.

Il est plus difficile de répondre à ce que dit Postumien,] Sulp.p.466. 'que celui dont il parle, alloit à deux milles de là prendre de l'eau dans le Nil: [car il y a bien des journées du Nil à Sceté; & cela nous pourroit porter à croire qu'il parle plutost de l'histoire de Jean de Lycople. Mais le baston arrosé par Jean de Lycople durant un an seulement, ne prit point racine, *V. son titre* § 2, comme celui de Jean le nain & de Postumien. Si donc Postumien parle de Jean le nain, il faut dire qu'en ne sachant pas assez les lieux, il a entendu du Nil ce qu'on luy avoit dit du lieu où ce solitaire alloit puiser de l'eau: & ce lieu est apparemment le marais celebre de Sceté, où il y avoit quelques sources.

On peut encore objecter] 'que Postumien dit que cela estoit arrivé peu auparavant, *recenti memoria*: [ce qui paroist difficile à accorder avec ce que nous croyons, que Jean le nain peut estre le mesme que Jean l'œconome de Sceté, qui mourut assurément avant l'an 400. Neanmoins Postumien ne disant point qu'il eust vu le solitaire dont il parle, ni qu'il fust encore en vie, il peut dire que la memoire en estoit encore toute fraiche, parceque quelques uns de ceux qui avoient vu ce miracle, vivoient encore.] p.466.



NOTE

Pour la page 457.

NOTE SUR SILVAIN.

En quel temps vivoit Marc ermite, auteur de quelques traitez de morale.

Phot.c.200.p.510.521. PHOTIUS marque distinctement les huit traitez de morale que nous avons aujourd'hui dans la Bibliotheque des Peres de Paris, *t.11.p.871.* sous le nom de Marc ermite. p.521. Il en met encore un neuvieme contre les Melchisedeciens, où l'auteur n'epargnoit pas mesme son propre pere, qui avoit esté engagé dans cette heresie ou dans une autre non moins ridicule. Nphr.l.14.c.54.p.479.e.f. Nicephore attribue à Marc le solitaire, huit livres selon le nombre des huit pechez capitaux, & encore 32 autres où il parloit avec étendue de tout ce qui regarde la vie solitaire. Dor.t.3.II.p.75.b.68.p.797.a. L'Abbé Dorothée cite aussi dans ses instructions quelques paroles du bienheureux Abbé Marc. Bib.P.t.11.p.870.Bult.ori.p.231. Quelques uns ont cru que c'estoit Marc des Cellules dont nous avons parlé dans le texte aprés Pallade & Sozomene, & qui vivoit encore en 390, âgé de cent ans.

Bult.p.231. Mais il semble que tout le monde abandonne aujourd'hui ce sentiment. Bell.p.273. Bellarmin a cru mesme que cet écrivain estoit un Marc, qui vivoit selon les historiens Grecs, sous l'empire de Leon VI, au commencement du X. siecle, & c'est Bult.ori.p.231. ce qu'a suivi M.r Bulteau, qui dit que les écrits attribuez à Marc des Cellules, sont probablement d'un autre Marc qui a vécu 500 ans aprés. M.r du Pin *p.212*, change les 500 ans en long-temps aprés; [& il a raison de le faire:] Car il est Labb.scri.t.2.p.51. certain que l'opinion de Bellarmin est insoutenable, puisque Photius qui vivoit au milieu du IX. siecle, parle de ce Marc comme d'un auteur plus ancien que luy. [La faute de Bellarmin sera encore plus grande, si l'on trouve que ce soit le Marc dont parle Dorothée, puisqu'on croit que Dorothée a vécu au VI. siecle sous Justinien.] Nicephore qui Nphr.l.11.c.35.p.148.c. avoit déja parlé de Marc des Cellules, dit que l'ecrivain paroissoit sous Theo- l.14.c.54.p.478.d. dose le jeune, & avoit esté instruit par S. Chrysostome en l'une & en l'autre philosophie.

Pour la doctrine de ses ouvrages, Bell.p.273. Bellarmin y trouve quantité d'erreurs, ce qui luy fait craindre qu'ils n'aient esté supposez, (ce que Photius fait voir estre faux,) ou au moins fort alterez par les derniers heretiques. Bollandus parle de cette difficulté, & la remet à une autre fois. Bell.5.mars.p.368.d.

Pour la page 451.

NOTE SUR SAINT EUSEBE DE TELEDAN.

Quand S. Eusebe a esté fait Abbé, & quand il est mort.

Thdrt.v.P.c.4.p.757. a c.2.p.784.a. SAINT Eusebe a certainement survécu à S. Julien Sabbas, a qui n'est mort qu'assez long-temps aprés le voyage qu'il fit à Antioche [vers 372, & ainsi on ne peut mettre sa mort au plustost c.4.p.801.a.b. que vers l'an 380.] Theodoret, aprés avoir parlé des Religieux du monastere de S. Eusebe, & avoir fini par Marose qui s'y estoit retiré en quittant un autre monastere qu'il conduisoit, & par Abbas que Marose y avoit amené, Voilà, a ajoute-t-il, quels ont esté les genereux athletes que le divin Eusebe a offerts à Dieu. [C'est dire assez formellement qu'Abbas avoit esté instruit par Saint Eusebe.] Il n'estoit venu dans son mo- b. nastere que [vers l'an 402,] 38 ans avant que Theodoret écrivist les Vies des Peres, [ce qu'il fit vers l'an 440, comme on le verra dans son histoire. Et ainsi Saint Eusebe vivoit encore en l'an 402.

Il faut mesme dire qu'il a passé l'an

410, si nous nous arrestons aux termes hist.l.4.c.25.p.699.700. de Theodoret,] 'qui met Marien entre les solitaires qui vivoient sous Valens; dans le temps que S. Julien vint à Antioche. v.P.c.4.p.795.d. 'Car Saint Eusebe ne fut certainement Abbé [de Teledan qu'aprés la p.797.b. mort de Marien son oncle: '& il est certain qu'il en fut Abbé durant plus de 40 ans. [Mais il faut apparemment ne pas prendre à la rigueur le temps où il met Marien & les autres dont il parle en cet endroit, & croire qu'il a seulement voulu marquer qu'ils vivoient vers le temps de Valens, un peu devant, ou un peu aprés. S. Zenon qu'il c.12 p.831.c. met de ce nombre,] 'ne quitta la Cour qu'aprés la mort de Valens, comme il nous l'apprend luy mesme. [Ainsi Saint Marien pourroit bien aussi estre mort quelque temps avant le regne du mesme Prince.

c.4.p.799.a. Ce qui nous porte à le croire,] 'c'est qu'aprés que S. Eusebe fut mort, son monastere fut gouverné long-temps par Agrippa, ἐπὶ χρόνῳ πολλῷ, [ce qui ne peut guere aller à moins de vingt ans.] Agrippa eut pour successeur David, a.c|800.b. 'sous qui Theodoret vint visiter ce monastere, p.799.c. 'avec quelques autres, dit-il, qui avoient embrassé la mesme vie que moy, κοινωνὸς ἔχων τῆς ἀποδημίας, ϗ ἄλλως τὸν αὐτὸν μοι βίον ἀσπαζομένους; [Il y a peu d'apparence que Theodoret ait mené plusieurs Evesques passer Thdrt.v.P.c.4.p.799.c. 'huit jours dans un monastere: & cette expression, *qui avoient embrassé la mesme vie que moy*, est aussi rare pour la vie episcopale, que commune pour la vie monastique; Il faut donc dire que Theodoret alla à Teledan estant encore moine. & ainsi au plustard en l'an 423,] Pet.doct.t.l.13.p.776|Bar.423.§12. 'auquel il fut fait Evesque. [Que si cela est, il nous paroist bien difficile d'étendre la vie de Saint Eusebe audelà de l'an 402, auquel il peut avoir receu Marose & Abbas. Selon cela, il aura esté fait Abbé vers l'an 360, & Marien son oncle sera mort quelque temps auparavant, durant le regne de Constance.

Cela se confirme encore par ce que nous voyons,] Thdrt.v.P.c.26.p.878.c|879.a. 'qu'Heliodore mort avant que Theodoret écrivist les Vies des Peres, avoit vécu 62 ans dans un monastere p.878.b. 'fondé par Eusebone disciple de S. Eusebe. [Ce monastere avoit donc esté fondé au plustard vers l'an 375. Et il faut que S. Eusebe ait esté fait Abbé quelques années encore auparavant: d'où il est aisé de conclure que Marien son oncle est mort certainement long-temps avant 372.]

NOTES SUR S. EPIPHANE.

NOTE I.

Pour la page 407.§1.

Sur sa vie attribuée à Polybe.

[LA vie de S. Epiphane que le Pere Petau nous a donnée en grec dans le second tome des ouvrages de ce Pere, & que l'on avoit déja en latin dans Su- Boll.12.jan.p.575.§15. rius au 12 de may,] 'semble estre citée par S. Jean l'aumosnier [au commencement du VII. siecle,] & il ne paroist rien de plus authentique, puisque le commen- Epi.vit.c.2.p.318|c.12.p.326.c.d.|a 39.p.359.363. cement porte le nom de [Jean Prestre] 'qui pretend avoir suivi S. Epiphane presque dés le commencement de sa retraite; '& avoir fait des memoires exacts de son histoire jusqu'à ce qu'il mourut au commencement de l'episcopat du Saint. Lors, dit l'histoire, qu'il se vit prés de mourir, il donna ses memoires à Polybe c.32.258. 'qui estoit depuis quelque temps dans la compagnie du Saint, c.39.p.359. 'en le priant de continuer ce qu'il avoit commencé: [& tout le reste est raporté sous le nom de ce Polybe, qui parle comme ayant esté le compagnon inseparable de la vie & des voyages de S. Epiphane,] c.67.p.378.d. 'aprés la mort duquel il dit qu'il fut fait Evesque de Rhinocorure.]

[Si tout cela est vray; nous n'avons

point d'histoire plus originale & plus authentique. Mais l'ouvrage ne répond nullement à une si belle apparence: Ce ne sont presque que des miracles & des evenemens extraordinaires, qui sentent plus le roman qu'une veritable histoire: & au contraire l'on n'y trouve point la pluspart des choses que les plus fideles auteurs nous ont remarquées.] 'Son voyage de Perse est en soy mesme une chose sans apparence. 'La prediction qu'on luy fait faire au Roy de Perse [Sapor,] qu'il periroit miserablement s'il faisoit la guerre aux Romains, [s'est trouvée fausse par l'evenement. Je ne pense pas aussi qu'on veuille soûtenir] 'ce qui y est dit des coutumes des Perses pour les morts. 'Mais le sujet mesme de ce voyage, qui estoit de guerir la fille du Roy possedée par le demon, '& tous les autres miracles de la mesme nature qui se trouvent dans cette piece, doivent estre faux, 'puisque Sozomene assure que Dieu luy accorda aprés sa mort le don de delivrer les possedez, qu'il n'avoit pas eu durant sa vie. Il semble dire la mesme chose du don de guerir les maladies, mais cela n'est pas tout à fait si formel.

c.11.p.327. c.17.p.331.332. c.18.p.332.33. c.12.13.p.327.328. Boll.12.may.p.43.2. Soz.l.7.c.27.p.739.b.

'Pour son voyage de Rome avec la guerison de la sœur d'Arcade & d'Honoré, c'est une fausseté insupportable. Jamais Arcade n'est apparemment venu à Rome; ou s'il y est venu, ç'a esté en l'an 394, lorsque Theodose estoit à Milan où il mourut, '& non à Constantinople comme cet auteur le suppose. [Placidie ne pouvoit estre alors qu'un enfant, & elle ne fut mariée que plusieurs années aprés la mort de Saint Epiphane.] 'Baronius soûtient de mesme, que la conference pretenduë avec l'heresiarque Hierax est une pure fable.

Bar.401.§ 25. Boll.12.may.p.48.§ 2. Epi.vit.c.58.p.163. Bar.372.§110.

'Cette vie fait dire à S. Epiphane lorsqu'on l'ordonna Evesque, qu'il n'estoit pas seulement simple Clerc; '& S. Jerome qui le connoissoit sans doute assez bien, assure qu'il estoit Prestre. 'Elle luy fait dire en l'année 402 ou 404 au plustard, qu'il y avoit 55 ans qu'il estoit Evesque, [Il l'estoit donc dés l'an 347 ou 349,] '& Sozomene assure qu'il estoit encore [Abbé] en Palestine sous Valens, [c'est à dire en l'an 364 au moins.] 'Pallade ne luy donne aussi que 36 ans d'episcopat, [qui finissent en l'an 403.

Epi.vit.c.33.p.158. Hier.ep.61.c.2.p.163.b. Epi.vit.c.63.p.164. Soz.l.6.c.32.p.689.b. Pall.dial.c.16.p.43.2.

Il est certain aussi qu'un Evesque de Rhinocorure, c'est à dire d'Egypte, qui écrivoit ou sous Theophile, ou sous S. Cyrille son neveu, n'auroit jamais parlé,] '& de Theophile, & de Saint Chrysostome, & des Grands-freres, de la maniere que le fait cette vie.

Epi.v.c.60.63.p.163.164.

[Nous ne pretendons pas ramasser toutes les faussetez qu'on y peut trouver.]'Car elle en est toute remplie, comme le reconnoist Baronius. 'C'est un amas de fictions & de monstres d'un auteur supposé. 'Elle est toute pleine d'erreurs & de folies. 'Le Pere Vastel la croit une histoire ancienne, mais fabuleuse. 'Bollandus ne la regarde que comme un roman supposé de mauvaise foy. 'Il y fait voir encore quelques faussetez que nous avons omises, '& remarque que Jean & Polybe y parlent tous deux d'un mesme style, comme n'estant veritablement que la mesme personne. 'Le Pere Petau en en donnant le grec, dit qu'entre diverses choses qui peuvent estre vraies, il y en a beaucoup de fausses, & qu'elle paroist dans la pluspart de ses narrations plustost une fable qu'une histoire.

Bar.372.§108.§110. 402.§ 25. Vast.p.5 a2.1.c. Boll.may.t.1.p.26|12.p.37.d. p.45-49. p.46.c. Epi.t.2.pr.

[C'est apparemment le jugement qu'il en faut faire; n'y ayant point d'histoire si fausse qu'elle n'ait quelque verité. Mais dans l'impossibilité qu'il y a de discerner ces veritez d'avec les fables, nous aimons mieux abandonner absolument cette vie, comme Baronius & Bollandus semblent avoir fait, sans nous mettre en peine si c'est une histoire purement supposée par les nouveaux Grecs, comme il y a bien de l'apparence; ou si ayant esté d'abord écrite par les auteurs originaux dont elle porte le nom, elle a depuis esté corrompuë par d'autres: Il nous suffi-

Boll.12.may, p.46.d.e. que d'une maniere ou d'une autre,]'c'est une piece sans autorité, & sur laquelle on ne peut fonder raisonnablement aucun fait, pour ne nous y pas arrester;[& nous contenter de ce que nous trouvons dans de meilleurs auteurs, qui seront principalement S. Jerome & Sozomene.

Vast.p.522.1. c. Je ne sçay pas mesme s'il faut se tenir]'à ce que croit le P. Vastel, qu'elle est plus ancienne que S. Jean l'aumosnier, parceque ce Saint cite une histoire de S. Epiphane Boll.23.jan. p.505.§39. 'qui se trouve dans cette vie.[Car quoique cette histoire]'soit apparemment fausse, puisque S. Jerome ni S. Epiphane n'en parlent point dans la dispute qu'ils eurent avec Jean de Jerusalem, dont elle auroit fait une partie considerable, elle peut neanmoins]'avoir esté inventée par d'autres; & mise plusieurs siecles aprés 12.may.p. 470. dans un corps d'histoire. 'Bollandus se contente de dire qu'elle doit avoir esté écrite avant le dixieme siecle, parceque l'Empereur Leon le sage paroist en avoir tiré diverses choses pour l'eloge qu'il a fait de S. Chrysostome ; & que le style fait voir neanmoins qu'elle ne peut estre de Metaphraste à qui on l'attribuë quelquefois, quoiqu'il vécust vers ce temps là. C'est de là aussi que le menologe de Basile & les Ménées ont pris ce qu'ils disent du Saint,

NOTE II.

Pour la page 496.§6.

On le confond avec Affy.

Boll.12.may, p.39.b. 'Un manuscrit dit que Saint Epiphane ne pouvant pas pratiquer aprés qu'il eut esté fait Evesque, toutes les grandes austeritez qu'il pratiquoit auparavant dans le Cot-l.g.t.1. p.398. desert, il s'en plaignit à Dieu &c.'Cette histoire est celebre dans les Vies des Peres, où elle est raportée sous le nom d'Affy ou Apphy. [Et peut-estre que le nom d'Apphy se pourroit croire estre le mesme que celui d'Epiphane corrompu en egyptien.] Mais Apphy est qualifié Evesque d'Oxyrinque: [Et Bollandus qui cite cette histoire sous le nom de S. Epiphane, ne dit point d'où son manuscrit le fait Evesque. Ainsi nous n'avons point osé employer ce fait dans son histoire. Pour Affy, nous en avons parlé dans la note sur S. Paphnuce.]

NOTE III.

Pour la page 503.§8.

Sur Pallade de Suedres.

'Pallade qui écrit à S. Epiphane pour Epi.anc.p.3.a. le prier de fortifier dans la foy les Catholiques de Suedres, est qualifié dans le titre de sa lettre πολιτευόμενος, [terme qui marque ordinairement une personne du Conseil, ou au moins du corps d'une ville.]'Neanmoins le P. Petau croit qu'il n.p.369. en avoit plutost esté qu'il n'en estoit alors, 'parceque S. Epiphane dans sa ré- anc.c.1.p.5. ponse met Pallade & Severin, [qui pouvoient aussi luy avoir écrit en particulier,]au nombre de ceux qui avoient pris la resolution heureuse de joindre à la veritable foy l'abandonnement de tous leurs biens pour les donner aux pauvres &c. 'Pallade semble témoigner dans sa p.3.c. lettre que c'estoit son dessein: [mais peut-estre qu'il ne l'avoit pas executé, ou qu'il ne l'avoit fait qu'en partie, & qu'ainsi il estoit encore compris dans le corps de ville, dont il n'estoit pas facile de se retirer.]

NOTE IV.

Pour la page 503.§9.

Sur la date de l'Ancorat.

'S. Epiphane marque fort exactement Epi.anc.c.60. 121.p.64.a| 123.b. le temps où il fit son Ancorat. Car il dit que ce fut dans la 90.e année de l'ere de Diocletien, dans la dixieme de Valentinien & de Valens, 'sous le Consulat de c.60.p.64.a. Gratien & d'Equice, indiction seconde. [Tout cela marque l'an 374, avant le 25 de fevrier, auquel finissoit la dixieme c.60.p.64.a| 121.p.123.b. année de Valentinien.]'Il conte en mesme temps que c'estoit en la sixieme de Gratien.[Mais il faut qu'il y ait faute, puisque nous ne pouvons pas douter que Gratien n'ait esté fait Empereur dés le 24 d'aoust 367, & ainsi le commence-

ment de l'an 374, estoit sa settieme année. Car je ne pense pas qu'on voulust tirer delà que Valens n'avoit admis sa nomination qu'en l'an 368.] Pour ce que S. Epiphane ajoute que c'estoit la 70.e année d'aprés la mort de Gratien, ce qui nous meneroit à l'an 454, le Pere Petau n'y voit rien à dire, sinon que l'endroit est corrompu.

Bollandus qui a mis cet ouvrage en l'an 373 [à cause sans doute de la sixieme année de Gratien, n'a pris garde qu'au chap. 121, & non au 60, où le Consulat de Gratien & d'Equice ne luy auroit pas permis de se tromper. La 2.e indiction qui y est aussi marquée, n'a commencé qu'en septembre 373, & ainsi dans la 7.e année de Gratien. Ce Pere n'avoit pas vu non plus les chapitres 12 & 13, où il auroit trouvé le catalogue des heresies, marqué par la petite preface qui est à la teste de l'Ancorat p. 1. b,] & qu'il dit en avoir esté osté depuis par S. Epiphane mesme. Il semble vouloir aussi que S. Epiphane y ait traité de toutes les heresies, selon cette petite preface, dont il cite ces mots, *tum adversus idola heresesque sigillatim*. [Mais le grec κὴ αἱρέσεων ἐν μέρει, ne fait point de difficulté, marquant fort bien ce qu'il y est dit contre les Ariens, les Macedoniens, & les Apollinaristes.]

NOTE V.

Pour la page 508. § 12.

En quel temps S. Epiphane a commencé son Panarium.

S. Epiphane dit que dans son grand ouvrage contre les heresies, qu'il intitule *Panarium*, il pretend raporter tous les faux sentimens que l'on a eus sur la religion jusques à l'an 11 de Valentinien & de Valens, [qui commençoit au 25 de fevrier 374, & jusques à la 7.e année de Gratien, comme le Pere Petau l'a marqué dans sa traduction; car le nombre de l'année de ce Prince manque dans le texte grec.] Neanmoins le P. Petau dans ses notes croit qu'il en faut suppléer l'an 8. Baronius a conclu de cet endroit une chose certaine, que Saint Epiphane avoit commencé son ouvrage dés l'an 374, & le P. Petau fait la mesme chose.

[Cela n'est pas neanmoins sans difficulté.] Car avant la lettre d'Acace & de Paul, il y a une annotation qui semble écrite du vivant mesme de S. Epiphane, ἐπισκόπου ὄντα νῦν, laquelle porte que cette lettre fut envoyée l'an 92 de Diocletien, le 12 de Valentinien & de Valens, & le huittieme de Gratien, [c'est à dire au commencement de l'an 376, si les années de Diocletien commençoient au premier de janvier, ou au plustost à la fin de l'an 375,] si elles commençoient au 29 d'aoust precedent, comme le croit le Pere Petau. [Et cet endroit le peut confirmer, puisque Valentinien estoit mort dés le 17 de novembre 375; de sorte qu'on ne contoit plus par luy en l'an 376, mais par le jeune Valentinien son fils. Pour Gratien, sa huittieme année ne finissant que le 24 d'aoust 375, on peut en quelque maniere conter encore tout le reste de l'année pour sa huittieme. Mais quoy que l'on fasse, cette date est toujours posterieure au temps que Saint Epiphane a commencé son Panarium, s'il l'a commencé en l'an 374.]

Baronius pour resoudre cette difficulté, a cru que Paul & Acace avoient demandé à Saint Epiphane son écrit déja commencé l'année de devant, [& il semble qu'il se puisse fonder] sur ce qu'ils disent en quelque sorte, (car cet endroit est fort obscur aussi-bien que toute leur lettre,) que Saint Epiphane avoit déja donné quelques instructions à d'autres solitaires sur le sujet des heretiques, mais ce n'estoient apparemment que des discours de vive voix τῶν ῥηθέντων σοι. D'ailleurs Saint Epiphane disant qu'il a entrepris son livre sur la priere de ses amis, & nommément d'Acace & de Paul, & les nommant ainsi en s'adressant à eux dans le mesme en-

Iiiii iij

c.60.p.64.a.
n.p.37.a.
Boll.12.may, p.42.e.
p.453.b.c.
Epi.h.1.c.4.p. 2.c.
n.p.4.
Bar.375.§15.
Epi.n.p.4.
Pr.p.18.
Pet.rat.2.l.4. c.9.p.205.
Bar.375.§15.
Epi.pr.p.2.c.
h.1.c.1.p.3.a.b.

p.2.c. droit. 'où il avoit dit quelques lignes auparavant que son ouvrage alloit jusqu'à l'an 374, il n'y a pas moyen ce me semble de dire qu'il n'ait receu la lettre de ces Prestres que sur la fin de l'an 375, un an aprés avoir commencé. [Que si adressant comme il fait son livre à Acace & à Paul, & dans la preface, & au commencement du corps de l'ouvrage, & à la fin, on a tout sujet de croire que c'est principalement en leur consideration qu'il l'a entrepris, il faut croire en mesme temps qu'il ne le commença qu'aprés qu'ils l'en eurent prié.

Je ne sçay si au defaut de cette solution, on pourroit remarquer que quand il dit qu'il écrit ce qui s'est passé jusques en 374, il pouvoit se borner à cette année là, & ecrire neanmoins l'année d'aprés. Par ce moyen Acace ayant écrit dés la fin d'aoust 375, Saint Epiphane auroit pu commencer au mois de septembre, & avancer jusqu'aux Cataphryges avant le
48.c.2.p.404.a. mois de decembre.] 'Car lorsqu'il écrivoit contre eux, il supposoit encore Valentinien vivant. [Mais c'est bien presser les choses, & ne luy donner guere de temps pour faire prés de la moitié d'un si grand ouvrage.

Que si outre cela cette solution fait trop de violence aux paroles de Saint Epiphane, comme le jugent des personnes habiles, outre que nous verrons que Saint Epiphane ne se borne point à l'an 374, & qu'il raporte contre les Apollinaristes des choses arrivées en 375 ou 376, je ne voy rien à dire sinon qu'il faut qu'il y ait faute ou dans la date de la lettre d'Acace, ou lorsque S. Epiphane dit qu'il écrivoit en l'onzieme année de Valentinien. Que si les années de Dioctetien ne commençoient qu'en janvier, il y a certainement faute dans la date de la lettre d'Acace, Valentinien estant mort avant l'an 92 de cette ere.

Le P. Pagi & Bollandus n'ont pas cru qu'il fust necessaire de nous éclaircir sur
Pagi,375.§9. cette difficulté, s'estant contentez] l'un de decider que Baronius avoit eu raison de dire que le Panarium avoit esté écrit en 374, [supposant ce semble, contre la verité, qu'il avoit esté commencé & achevé la mesme année;] '& l'autre de Boll.12.may.p.43.§30. dire que Paul & Acace l'avoient demandé en l'an 375.

[En quelque temps qu'il ait commencé,] 'il demeure constant qu'il écrivoit Epi.48.c.2.p.404.a. contre les Cataphryges dans la 12.e année de Valentinien & de Valens, [c'est à dire aprés le 25 de fevrier 375, & avant qu'on sceust en Cypre la mort de Valentinien arrivée le 17 de novembre de la mesme année.] 'Il est certain aussi qu'il en estoit 66.c.20.p.638.a. à la refutation des Manichéens dans la 13.e année de Valens, la 9.e de Gratien, & la premiere du jeune Valentinien, [c'est à dire en l'an 376, entre le 25 de fevrier ou la fin de mars, selon que l'on contoit les années de Valens, & le 20 de novembre, auquel finissoit la premiere année du jeune Valentinien. Car pour Gratien, dont la 10.e année commençoit le 24 d'aoust 376, je ne sçay si Saint Epiphane suivoit le conte des autres auteurs.]

NOTE VI. Pour la page 508.§11.

Que S. Augustin n'a vu que les titres de S. Epiphane.

[On a sujet d'estre surpris de ce que] 'S. Augustin ne conte [a] que six livres de Aug.hær.1.6.p.5.2.c|h.57.p.12.2.b. S. Epiphane contre les heretiques, [au a b|5.a.c. lieu qu'il y en a sept en prenant les tomes pour livres; & de ce que l'ouvrage de S. Epiphane estant un des plus longs qu'il y ait dans l'antiquité, & refutant toutes les heresies avec assez d'etendue,] 'Saint h.57.p.12.1.b. Augustin dit neanmoins que ces 6 livres estoient si courts, 'que joints ensemble p.5.2.c. ils estoient moins longs que la pluspart de ses ouvrages &c; '& qu'il se contentoit c. de raporter les choses comme un historien, sans rien dire pour combatre le mensonge ni pour appuyer la verité.

[Cette maniere dont il en parle, fait juger aux plus habiles qu'il n'avoit pas

vu le grand ouvrage de Saint Epiphane, mais qu'il n'en avoit eu que l'abregé, ou plutost les titres que nous trouvons au commencement de chaque livre, & qui paroissent y avoir esté mis par Saint Epiphane mesme. Pour ce qu'il conte six livres au lieu de sept, il est bien aisé que ceux qui avoient écrit la copie qu'il en avoit, eussent fait cette brouillerie.

Il y en a qui croient que ce que Saint Augustin avoit vu de S. Epiphane, estoit l'Anacephaleose ou Recapitulation que nous avons encore parmi ses œuvres, *t.2.p.126*, & qui est un abregé de son grand ouvrage. Neanmoins cette piece est encore plus longue que celle que S. Augustin avoit vuë, selon qu'il nous la represente. Car quoique les heresies y soient extremement abregées, neanmoins les prolegomenes de S. Epiphane, ce qu'il dit de J.C. avant les heresies qui ont suivi sa naissance, & le traité de l'Eglise, y sont ou entiers, ou fort étendus; de sorte que c'est un traité plus long que beaucoup de ceux qui sont dans S. Augustin:] 'Bollandus soutient que S. Augustin ne l'a pas pu voir. Mais pour la raison qu'il en donne, [je ne la comprens pas assez. Je ne voudrois pas mesme assurer que cette recapitulation soit faite par S. Epiphane, ni de son vivant ou de celui de Saint Augustin. Au moins je ne croy pas qu'on en ait aucune preuve.] 'Saint Epiphane regarde déja sa preface comme une recapitulation. [Pourquoi en auroit-il fait une seconde presque en mesmes termes?]

Boll. 12. may, p. 43. d.

Epi. pr. p. 24. b.

NOTE VII.

Pour la page 513. § 13.

Qu'il manque quelque chose au livre des poids & des mesures.

'Le traité de S. Epiphane sur les poids & les mesures commence par ces mots, Εἴ τις δὲ θέλοι, qui marquent qu'il y avoit auparavant quelque autre chose dont ceci depend, & apparemment au moins quelque preface ou quelque lettre dedicatoire: 'Car le Saint semble souvent s'adresser à quelqu'un en particulier. [On peut neanmoins croire qu'il parloit generalement aux lecteurs,] & il est vray qu'il dit en un endroit, *Vous savez, mon cher auditeur*; [mais je ne sçay si l'on pourroit expliquer en cette maniere ce qu'il dit dans un autre:] '*Nous allons maintenant, ô homme de Dieu, si curieux de toutes les belles choses, achever ce que nous avons promis, nous confiant pour cela en vos prieres.*

Epi. t. 2. p. 158.

c. 5. 6. 9. p. 162. 166.

c. 2. p. 160. b.

c. 21. p. 177. b.

NOTE VIII.

Pour la page 513. § 14.

Sur Diodore de Tyr.

[Il n'y a pas sujet de s'étonner 'que le Pere Sirmond ait cru sur l'autorité de Facundus, que Diodore à qui Saint Epiphane écrit, estoit Diodore Evesque de Tarse fort celebre en ce temps là. Mais je ne sçay comment il ajoute, que ce Diodore est mis sans aucune qualité dans les editions ordinaires de Saint Epiphane.] 'Car dans celle du P. Petau faite en 1622, sept ans avant l'impression de Facundus, ce Diodore, est qualifié Evesque de Tyr, [Pour savoir si c'est effectivement] 'celui de Tyr dont parle Rufin, [ou celui de Tarse, nous croyons avoir montré dans la note 107 sur Saint Athanase, qu'il faut dire que c'est celui de Tyr, & avouer que Facundus se trompe.]

Facun. p. 158.

Epi. t. 2. p. 325. a.

Ruf. l. 1. c. 21. p. 186. 2.

NOTE IX.

Pour la page 517. § 15.

Sur ce que S. Epiphane dit des images.

'Quoique ce que S. Epiphane dit sur les images dans sa lettre à Jean de Jerusalem traduite par S. Jerome, [ne puisse prejudicier à l'honneur que l'Eglise veut aujourd'hui qu'on leur rende, comme on le montre dans le texte,] 'Baronius qui reconnoist cette verité, a mieux aimé neanmoins soûtenir que cet endroit avoit esté ajouté à la lettre de S. Epiphane, qui assurément se suit fort bien sans cela, 'mais qui subsiste aussi fort bien en l'y

Hier. ep. 60. c. 5. p. 161. a. b.

Bar. 392. § 62. 65.

Du Pin, t. 2. p. 746.

Bar.392.§56. laissant. 'Il allegue l'autorité où estoit alors le culte des images: [mais je ne §52.54. sçay si cela prouve suffisamment.]'Son autre raison paroist plus forte, que Jean de Jerusalem se seroit plaint de cette action comme d'une entreprise faite sur sa jurisdiction, & que cependant il ne l'a pas fait, puisque S. Jerome n'en parle point. [Neanmoins nous n'avons pas toutes les pieces de part & d'autre, pour savoir assurément ce qui s'est dit ou ne s'est pas dit. D'ailleurs si la coutume de mettre des images dans les eglises n'estoit point encore en ce temps là dans la Palestine ni dans l'Egypte, comme cela peut estre; Jean pouvoit craindre qu'en se plaignant à S. Epiphane, il ne se fist condanner luy mesme de negligence, de laisser établir dans son diocese des nouveautez en des choses, qui quoique indifferentes, ou mesme bonnes en elles mesmes, sont toujours suspectes & odieuses quand elles sont nouvelles.

Il ne faudroit pas aussi s'étonner quand les Iconomaques n'auroient point objecté cette histoire à l'Eglise. La lettre de Saint Epiphane ne se trouve encore aujourd'hui qu'en latin parmi les œuvres de Saint Jerome, & il se peut bien faire qu'elle ne fut pas alors connuë des Grecs. Mais je ne voy pas qu'on puisse assurer qu'ils ne l'aient point objectée, & que ce ne soit pas l'un de ces deux ou trois livres ou discours qu'ils alleguoient.]'On remarque qu'elle est citée Du.P.t.2.p.747. dans le mesme temps par les livres attribuez à Charlemagne, *l.4.c.25.*

Bar.392.§50. 'Baronius dit qu'il n'y a point d'apparence que S. Epiphane ait pretendu oster dans le diocese de Jerusalem, ce qu'il estoit contraint de tolerer dans le sien propre, où il avoit une si grande Conc.t.5.p.773.§774.a. autorité. 'Il tire cela de sa lettre pretenduë à Theodose, citée & rejettée comme supposée dans le VII. Concile, où il ne parle point de son diocese ni de ses ministres, comme a lu Baronius, mais de ses comministres & de ses collegues, [c'est à dire des Evesques, soit d'Italie, soit du Pont, soit de quelque autre pays où la coutume des images estoit déja établie:]'Pour ce que dit Baronius, que Bar.392.§60. supposé que Saint Epiphane ait dechiré cette teinture, c'estoit peut-estre parcequ'elle representoit l'image de quelque homme profane, comme si c'eust esté J.C. mesme ou quelque Saint.[C'est ce qu'il a tiré des notes de Marianus Victorius, qui conclud de là que cet endroit autorise le culte des images:]'& Bollandus le copie aussi: [a] surquoi le P. Vastel Boll.12.may.p.41.f. a Vast.p.497.2.d. dit assez bien que cette note de Victorius ne merite pas mesme qu'on la lise.

'Le mesme Pere, qui tient aussi que cet 2.a.b. endroit est supposé, se fonde sur la barbarie du style, indigne de Saint Jerome; [mais je ne sçay si d'autres seront aussi difficiles que luy.]'Il y en a au moins qui Du.P.t.2.p.741. trouvent que cette seconde partie de la lettre est du mesme stile que la premiere. [Est-ce qu'il la voudroit rejetter toute entiere, parcequ'elle n'est pas favorable à Jean de Jerusalem? Il en rejette d'autres qui ne sont pas moins assurées.]

NOTE X.

Pour la page 520.§16.

Sur le commentaire des Cantiques attribué à Philon.

'Le commentaire latin sur les Cantiques adressé à Eustathe & à Eusebe, que Bib.P.t.1.p.159. nous avons aujourd'hui dans la Bibliotheque des Peres sous le nom de Philon de Carpathe, [peut justement paroistre different de celui]'que Suidas attribuë au Suid.φ.p.1065.c. mesme Philon, puisque le terme de ὑπόμνημα, *un memoire*, dont il se sert, [semble marquer quelque ouvrage assez court;] '& il paroist en effet que les Grecs en ont Bib.P.t.1.p.159. un sous le nom de Philon qui est fort court; au lieu que celui que nous avons est de 82 colonnes in folio, ce qui fait un fort long ouvrage. [Il faudroit voir par la lecture de ce commentaire, s'il ne paroist point écrit originairement en latin, comme il me semble qu'il y a quelque

lieu de le croire. Il faudroit voir aussi si l'on y trouve] les passages citez dans les chaines greques sous le nom de Philon de Carpathe. [On peut alleguer encore] que l'on y rencontre divers endroits qui se lisent aussi presque mot à mot dans le commentaire sur les Cantiques attribué à Saint Gregoire le Grand. [Mais nous nous arrestons moins à cette raison.] Car pourquoi S. Gregoire mesme n'auroit-il pas pu tirer diverses choses du commentaire de Philon; D'autres veulent qu'on ait ajouté à Philon ces passages de Saint Gregoire, & beaucoup d'autres encore. [Ne seroit-il point aussi aisé de croire que quelqu'un ayant trouvé cet ouvrage sans nom d'auteur, y a mis celui de Philon, qu'il savoit avoir fait un commentaire sur les Cantiques? Si cet ouvrage latin a esté alteré par diverses mains, on n'y peut guere faire de fond; & il est inutile d'en chercher le temps. Si c'est un ouvrage latin sans alteration, les noms d'Eustathe & d'Eusebe qui n'ont guere esté communs parmi les Latins après le V. siecle, donnent lieu de croire qu'il est ancien.] M.r du Pin dit qu'il est de l'invention de quelque nouveau Grec: [mais il n'en donne pas de preuve.

Labb.scri.t.2. p.214. Bib.P.p.159. p.150. Du Pin,t.2.p. 764.

Nous ne pouvons pas non plus accorder à M.r du Pin,] qu'on ait fait Philon Evesque de l'isle de Carpathe ou [Scarpanto] prés de celle de Crete, sur l'autorité de la fausse vie de S. Epiphane, puisque selon cette vie il estoit Evesque de Carpasie dans l'isle de Cypre; [& quelque fausse que soit cette vie, nous avons quelque sujet de croire qu'elle ne ment pas en ce point, non plus que quand elle dit que Sabin succeda à S. Epiphane,] estant certain qu'il y avoit alors un Philon Evesque en Cypre. ᵃS'il ne se trouve pas de preuve que la ville de Carpasie ait eu des Evesques, [ce n'est nullement une preuve qu'elle n'en eust pas, surtout en Cypre,] où l'on en mettoit mesme dans des bourgs. [Que si Suidas & peut-estre les chaines greques appellent Philon Evesque de Carpathe, il est aisé ou qu'on se soit trompé, parceque la ville de Carpasie estoit peu connue, ou que les copistes aient mis par erreur καρπάθιος pour καρπάσιος.] Pour Bollandus qui n'a point connu de ville de Carpasie, il l'auroit pu trouver dans Pline, & dans plusieurs autres anciens.

p.764. Epi.vit.c.49. p.360.c.d. Hier.ep.60.c. 1.p.157.a. a Du P.p.764. Soz.l.7.c.19. p.734 c. Boll.12.may. p.42.b. Baud.p.165.

NOTES SUR S. FLAVIEN D'ANTIOCHE.

Pour la page 538.§8.

NOTE I.

Sur la reconciliation de S. Flavien avec Theophile.

Pall.dial.c.6. p.51.

NOus apprenons de Pallade, qu'Acace de Berée & Isidore Prestre & hospitalier d'Alexandrie, porterent la communion de Flavien à Theophile. [Cela paroist d'abord signifier que Theophile avoit envoyé Isidore à Flavien, pour traiter des articles de leur réunion, & que les choses estant arrestées, Flavien avoit envoyé Acace avec Isidore pour en porter la conclusion à Theophile. Mais je croy que ceux qui considereront bien l'endroit mesme, verront que le veritable sens est qu'Acace & Isidore porterent à Rome l'acte de la communion de Flavien & de Theophile.]

Le mesme Acace y porta aussi le decret de l'election de S. Chrysostome: [& il n'y a point d'apparence, qu'il ait fait deux voyages differens l'un sur l'autre pour ces deux affaires, ni que S. Chrysostome, fait Evesque dés le mois de fevrier 398, ait differé jusques en 399, à faire savoir son election au Pape: & c'est ce qui nous oblige de serrer autant qu'il se peut tout ce qui se fit pour la reconciliation de Flavien.] c.4.p.30.

NOTE II.

Pour la page 539.§8.

Que Flavien a esté réuni en l'an 398, à l'Occident & à l'Egypte.

[Sozomene fixe le temps de la reconciliation de Flavien avec l'Egypte & avec
Soz.l.8.c.3.p.759.c.d. Rome,] 'en nous apprenant que S. Chrysostome y eut part, & en nous assurant qu'il y travailla aussi-tost qu'il fut Evesque, & qu'Acace de Berée fut envoyé pour cela à Rome. [La vie originale de ce Saint le confirme extremement, lorsqu'elle nous apprend]'qu'Acace avoit
Pall.dial.c.4.p.39. apporté à Rome le decret de l'ordination de S. Chrysostome. [Il est donc certain qu'il fit le voyage de Rome peu aprés cette ordination, ce qui se raporte entierement à Sozomene, & nous oblige de dire que ce fut sous Sirice, qui mourut en la mesme année 398, mais seulement le 26 de novembre, comme on le peut voir sur son titre.

Il faut d'autant plus se tenir à cela, que le raport des autres historiens paroist plus défectueux, car je ne sçay pas comment
c.6.p.51. entendre]'ce que dit Pallade mesme, qu'il y avoit alors vingt ans que la communion estoit rompuë à cause d'Evagre. [Evagre n'a esté Evesque que vers l'an 388, & ainsi les 20 ans iroient à l'an 408, lorsqu'Isidore, qui eut la mesme part que Acace à la reconciliation, n'estoit plus au monde. S. Chrysostome & Flavien mesme estoient morts dés ce temps là. Je ne sçay s'il n'auroit point mis Evagre pour Paulin, en contant les 20 ans depuis l'ordination de Flavien en 381. Mais il faudroit toujours avouer que le nombre de 20 ans n'est pas exact, puisqu'en l'an 401, Theophile s'estoit declaré ennemi du mesme Isidore qu'il employa dans cette reconciliation.

Thdrt.l.5.c.23.p.738.a. Il est plus aisé d'entendre]'les 17 ans que le schisme avoit duré selon Theodoret: [car en les commençant à l'election de Flavien l'an 381, ils finissent justement en l'an 398. Mais aussi cela ne s'accorde
2. plus avec ce qu'il ajoute, ['qu'Innocent gouvernoit alors l'Eglise Romaine, [Innocent n'ayant commencé qu'en l'an 402, auquel Theophile n'avoit plus garde ni de se servir d'Isidore, ni mesme de rien faire à la priere de S. Chrysostome.]

'Socrate au contraire dit que c'estoit Socr.l.5.c.15.p.274.a. sous Damase, [qui estoit mort dés l'an 384, plusieurs années avant qu'Evagre fust Evesque, pour ne point parler de S. Chrysostome.]'Outre que Socrate re- l.6.c.9.p.314.c.d. connoist que c'estoit immediatement avant la persecution d'Isidore & des Grands-freres, [qu'il faut commencer au plustard en 400. ou 401.]

NOTE III.

Pour la page 541.§9.

Sur l'âge de S. Flavien:

'Entre les raisons qui pouvoient em- Chry.t.2.h.3.p.38.c. pescher Flavien d'aller à Constantinople en 387, S. Chrysostome met tout d'abord sa vieillesse extreme, ἡ ἡλικία, πρὸς ἔσχατον ἐλάσασα γῆρας. [Cela s'accorde avec]'ce h.52.p.578.d. qu'il dit bien clairement, qu'il entendit le discours que fit S. Eustathe [en 331,] avant que de quitter Antioche, & que cela l'empescha de se separer du corps de l'Eglise, ἀπ ρξ... ὅπως... ἀκούσας, ἔργῳ τὸν λόγον ἐπλήρωσεν. [On ne peut guere dire cela que d'une personne âgée de 20 ans au moins. Ainsi Flavien sera né vers l'an 310, & aura eu plus de 75 ans en 387, ce qui peut s'appeller une extreme vieillesse pour entreprendre un grand voyage au mois de mars. Philostorge confirme la mesme chose,]'en disant qu'il suivit S. Philg.l.3.c.18.p.489.a. Eustathe dans son exil.

[Cependant S. Chrysostome mesme dans une autre homelie, qui paroist faite aprés l'an 387, mais qui au moins n'est au plustost que de l'an 386,]'luy souhaite Chry.t.4.h.12.p.164.a.b. d'arriver à la vieillesse de S. Pierre; & prouve que S. Pierre est mort vieux par ce qui est dit dans S. Jean, *Cum autem senueris &c.* [Cela ne prouva jamais que S. Pierre ait seulement vécu 70 ans: Le moyen donc de croire que Flavien en eust 75? Faut-il donc dire que S. Chrysostome a parlé avec un peu d'exagera-

tion dans l'homelie 3.e sur les statuës; & que dans celle de S.Eustathe, ἄπορ ne se raporte pas au discours de ce Saint, mais à celui de S. Paul dont il avoit parlé un peu devant; ou ce qui paroist plus naturel, qu'il veut dire seulement que Flavien avoit oui parler du discours de Saint Eustathe? Car il faut toujours se souvenir que S. Chrysostome est un parfait orateur & non pas un historien. Philostorge fait souvent des fautes; & il semble qu'on peut douter d'un fait si honorable à Flavien, puisque nous ne le trouvons point dans S.Chrysostome.] 'Selon Theodoret, Flavien fit encore deux fois le voyage de Constantinople aprés l'an 390, & n'allegue point son grand âge poue s'excuser d'aller jusques en Italie: '& nous le trouvons dans le Concile de Constantinople en 394. [Mais Paulin né sans doute dés l'an 300, puisqu'il fut fait Prestre par S.Eustathe avant l'an 331, fut encore en l'an 382 au Concile de Rome.

Thdrt.l.5.c. 23.p.737.

Conc.t.2.p. 1137.b.

Ce qui nous paroist plus certain pour juger de son âge, c'est ce que nous trouvons, que dés l'an 350, comme on le peut voir sur les Ariens § 65,]'Flavien & Diodore qu'on nomme toujours aprés luy, [comme estant sans doute moins âgé,] obligerent Leonce de deposer Aece du diaconat, en le menaçant de s'aller plaindre à l'Empereur: Et ils passoient dés ce temps là pour les chefs des Orthodoxes d'Antioche. [Peut-on donc croire que Diodore mesme eust alors moins de 30 à 40 ans? Et ainsi nous nous trouverons si prés de l'an 310 pour Flavien, que cela ne vaudra pas la peine de forcer le sens naturel des paroles de S. Chrysostome sur S.Eustathe. Mais que dire au souhait que ce Saint luy fait d'arriver à la vieillesse? Est-ce parcequ'on flate ordinairement les veillars d'estre encore jeunes quand ils ont quelque vigueur? Je voudrois quelque chose de meilleur, & je ne le trouve point.]

Thdrt.l.2.c. 19.p.621.

NOTES SUR SAINT VIGILE DE TRENTE.

Pour la page 342.

NOTE I.

Sur diverses vies de Saint Vigile de Trente.

Bar.400.§ 13-17; 26 jun; Sur.29.may, p.321.

IL est certain qu'il y a eu un Vigile Evesque de Trente sous Honore à la fin du IV. siecle, & un Vigile qui n'a vécu qu'à la fin du V. siecle, comme on le voit par les divers ouvrages que nous en avons contre les heresies de Nestorius & d'Eutyche. Mais quoiqu'il y ait eu prés d'un siecle entre ces deux Vigiles, on n'a pas laissé de les confondre par une erreur tres grossiere.

Bar.ib id.

'Baronius cite une vie de S. Vigile de Trente, où cette confusion paroist visiblement. 'Nous n'avons que la petite qu'il cite aussi, où nous ne voyons pas de preuve absoluë qu'il parle de celui qui vivoit sous Honoré: [mais neanmoins il est visible par ce que Baronius raporte de la premiere, que celle-ci n'en est qu'un abregé.] 'Bollandus cite quelques extraits d'une autre vie écrite il y a plus de 400 ans par un Jacobin, & une autre que nous ne citerons pas, parcequ'elle est faite de ce temps-ci, & apparemment sur la precedente.

Bib.P.t.4.p. 491.

Boll.6.mart. p.428.a.

'Toutes ces vies portent que S. Vigile estoit Romain d'un famille illustre. 'Celle de Bollandus dit qu'il estoit fils d'une dame nommée Maxence, qui quitta Rome pour venir demeurer à Trente avec trois enfans qu'elle avoit, Vigile Claudien, & Magorien. 'L'autre vie porte que S. Vigile apprit à Athenes les lettres humaines & les sacrées. [On ne remarque guere neanmoins que l'on apprist les lettres saintes à Athenes: & les lettres humaines ne paroissent nullement dans la piece unique qui nous reste de S. Vigile de Trente.]

a|Vig.v.p. 491.

Boll.6.mart. p.428.b.

Vig.v.p.491.

p.491. 'Cette vie ajoute qu'il acquit en peu de temps un si grand thresor d'erudition & de pieté, qu'il fut fait à 20 ans Evesque de Trente par l'Evesque d'Aquilée. [C'est une chose trop extraordinaire qu'un homme de bien ait esté fait Evesque à 20 ans pour le croire sur une autorité telle que celle là. Et pour son ordination, l'Evesque d'Aquilée peut l'avoir faite au lieu de celui de Milan, de la province duquel il paroist que Trente estoit alors. Mais S. Ambroise ne se dechargeoit guere sur les autres; & il y a bien plus d'apparence que cette circonstance est venüe des siecles posterieurs, où Trente s'est trouvée soumise à la metropole d'Aquilée.]

Boll. 29. may, p. 39. § 5. 'Bollandus raporte un fragment d'une vie de Saint Vigile, plus ample & plus particularisée que celle qui est dans la Bibliotheque des Peres. [Il faudroit l'avoir entiere pour en bien juger. Mais autant qu'on le peut juger par cet extrait, il y a bien des choses qui ne sont pas aisées à croire.]

NOTE II.

Pour la page 542.

Sur le temps de son episcopat.

Vigil. v. p. 491. 'La petite vie de S. Vigile porte qu'il gouverna son Eglise durant 20 ans; [& ainsi estant mort, comme nous verrons, en 400 ou 405, il faudroit dire qu'il fut fait Evesque en l'an 380 ou 385.] 'Ce qui est certain, c'est qu'Abondance signa comme Evesque de Trente au Concile d'Aquilée le 5 de septembre 381. [Ainsi S. Vigile n'ayant pu luy succeder en 380, il faut que ç'ait esté en l'an 385.] 'Pour Astere à qui il succeda selon sa vie qui est dans Bollandus, [il pourroit avoir esté Evesque un an ou deux entre 381 & 385. Mais nous ne le croirons pas que nous n'en ayons une plus grande autorité. Car l'auteur de cette vie ne paroist pas avoir eu de meilleurs memoires qu'Ughellus,] 'qui fait aussi Astere predecesseur de Saint Vigile, mais met 15 Evesques entre luy '& Abondance, faisant celui-ci successeur immediat de Jovin, qu'il pretend avoir esté Evesque dés l'an 40 du I. siecle, sans dire seulement un mot du Concile d'Aquilée.

Amb. con. Aq. t. 5. p. 180. b. — Boll. 6 mars, § 2. p. 428. b. — Ughe. t. 5. p. 510. — p. 510. c.

NOTE III.

Pour la page 546.

Que les Saints Sisinne, Martyre, & Alexandre, furent martyrizez en l'an 397.

Amb. vit. p. 92. 1. 'S. Sisinne & ses compagnons souffrirent aprés la mort de S. Ambroise, [a] le vendredi 29 de may, [ce qui se rencontre en l'an 397, auquel S. Ambroise estoit mort le 4.e d'avril, & encore en 403.]

a Sur. 29. may, p. 381. § 1 | 322. § 6.

p. 381. 'Mais comme leurs corps furent envoyez à S. Simplicien, [qui est mort dés l'an 400, *V. son titre*, il faut necessairement mettre leur martyre en l'an 397.]

Bar. 400. § 2. 3. 'Baronius remarque qu'on trouve dans quelques actes, qu'ils souffrirent sous le Consulat de Stilicon, c'est à dire en l'an 400, si c'est son premier Consulat; ou en 405, si c'est le second: & comme S. Simplicien de Milan à qui on envoya leurs corps, n'a pas passé l'an 400, il met leur martyre en la mesme année. [Mais le 29.e jour de may ne se rencontre point un vendredi en 400, ni en 405.]

Boll. 29. may, p. 39. § 4. 'Aussi il y a plusieurs manuscrits où ce caractere ne se lit point; & on croit qu'il ne s'est glissé dans les autres, que parcequ'on a confondu le martyre de S. Sisinne avec celui de S. Vigile.

Mabi. mus. p. 108. 'Le P. Mabillon semble dire que la feste de ces Saints est marquée le 26 de may dans l'ancien calendrier de Milan. [Il y a sans doute quelque broüillerie, puisque tout le monde universellement la met le 29. Et le 26 n'a point esté le vendredi durant l'episcopat de S. Simplicien, ni mesme plusieurs années devant & aprés; & comme on ne peut pas dire que ç'ait esté aprés la mort de Saint Simplicien, il faut qu'ils aient souffert en 397, prés de deux mois seulement aprés la mort de S. Ambroise.]

Pour la page 547.

NOTE IV.

Que c'est à S. Simplicien de Milan que S. Vigile écrit sur les Martyrs &c.

Bar.400.§2. De la maniere dont Gennade *c. 37*, parle de Simplicien à qui Saint Vigile a écrit sur les Martyrs [de l'Anaunie,] il semble n'avoir pas cru que ce fust l'Evesque de Milan, & veritablement la lettre ne le marque point directement. Mais le titre de venerable Pere que luy donne un Evesque, marque assez que c'estoit un Evesque, & mesme un des principaux ; [& il convient surtout à un metropolitain ; car Simplicien tenoit ce rang à l'égard de S. Vigile. Et puisqu'il est certain que les reliques des Martyrs furent portées peu de temps aprés à Milan, nous ne croyons pas qu'il y ait lieu de douter que ce Simplicien ne soit celui de Milan.]

Pour la page 547.

NOTE V.

Que les reliques de S. Martyre furent gardées dans l'Anaunie.

Bar.400.§10. S. Vigile aprés avoir mandé à Saint Simplicien l'histoire des trois Martyrs Sisinne, Martyre, & Alexandre, ajoute à la fin de la lettre. *Denegare non potui, ut quod tuum in nobis erat, gloriosius fieret suscipientis merito, non gratia largientis.* [Il parle sans doute des reliques Ugh.t.4.p.68.b. de ces Martyrs,] qui furent certainement portées à Milan, comme nous l'apprenons de Paulin dans la vie de S. Ambroise *p.92*, & on les honore encore aujourd'hui à Milan. Mais au lieu qu'on croit y avoir celles de tous les trois, Paulin dit seulement que l'on y apporta celles de S. Sisinne & de Saint Mabi.mus.I.p.108. Alexandre ; & un calendrier de Milan ancien de plus de 500 ans, marque au mois de may la feste des Saints Sisinne, Marius (ou Martyre,) & Alexandre ; p.109. mais le 15 d'aoust il marque seulement la translation de S. Sisinne & S. Alexandre. [Ainsi il y a assez d'apparence que S. Simplicien n'avoit demandé que ces deux, laissant S. Martyre pour la consolation de ceux du pays : & S. Vigile ne marque point precisément s'il envoyoit les reliques de tous les trois. Ce qui pourroit faire quelque difficulté, c'est que les corps des trois Saints ayant esté brulez, il est difficile de voir comment on a distingué leurs corps, si l'on ne dit que l'orage qui arriva aussitost aprés fit separer les payens, & éteignit le feu avant que les corps fussent consumez.]

Pour la page 548.

NOTE VI.

Sur ce que Saint Vigile a écrit à Saint Simplicien.

Genn.c.37. Gennade dit que Vigile a écrit à Simplicien sur les Martyrs [de l'Anaunie,] *libellum & epistolam continentem &c.* [Cela se peut entendre assez indifferemment, ou de deux écrits differens, comme l'a pris Baronius, ou d'un seul, que l'on pouvoit regarder & comme un petit livre, & comme une lettre. Le mot de *continentem* qui suit, semble favoriser davantage le dernier sens : mais la lettre à Simplicien est bien courte pour avoir jamais passé pour un livre. L'autre lettre de S. Vigile est plus longue, mais elle s'adresse à S. Chrysostome. Honoré d'Autun attribue mesme cinq livres à Vigile sur les Martyrs, adressez à Simplicien : mais le terme de *libellus* ne convient point à un ouvrage divisé en cinq livres. Si Honoré d'Autun avoit autorité par luy mesme, on pourroit croire qu'outre les lettres à Saint Simplicien & à Saint Chrysostome, S. Vigile auroit encore écrit trois autres lettres semblables.]

Pour la page 548.

NOTE VII.

Sur la lettre de Saint Vigile à Saint Chrysostome.

Boll.29.may.p.38.c. La lettre de S. Vigile à S. Chrysostome sur S. Sisinne, que Bollandus a trouvée dans un manuscrit du Vatican, est d'un

style si obscur [& si mauvais, qu'on craint d'abord que ce ne soit quelque piece supposée du VII. ou VIII. siecle. Car il y a des allusions à Virgile, & quelques autres traits latins qui ne permettent point de dire que ce soit une traduction barbare d'un ouvrage écrit en grec, & traduit peut-estre encore sur un original latin. Mais nonobstant le mauvais style de cette piece, on y voit diverses marques de verité & de sincerité, qui ne permettent pas de douter qu'elle ne soit legitime:]& ce qui y est dit par occasion des Circoncellions d'Afrique, n'est pas une des moindres. Tout ce qu'on peut donc dire, c'est que Saint Vigile écrivoit mal, ce qui n'est pas un aussi grand defaut devant Dieu que devant les hommes. On le voit assez par sa lettre à Simplicien. Mais ayant visiblement pris plus de peine pour celle à S. Chrysostome, avec qui il n'avoit pas d'habitude, il luy est arrivé ce qui est ordinaire à ceux qui ont une fausse idée de l'eloquence, qui est d'écrire d'autant plus mal qu'ils font plus d'effort pour bien écrire, parcequ'ils s'eloignent davantage du style simple & naturel, qui est toujours beau, & souvent le plus beau:]Le mot d'*Anagnia* qui se lit dans cette lettre, au lieu d'*Anaunia*, [n'est qu'une faute du copiste. Je pense aussi qu'il faut raporter à une pure bevuë ce qu'on y lit, que ce canton n'estoit qu'à 25 stades de Trente, ce qui ne feroit qu'une bonne lieuë:]Les actes disent à 25 milles, en quoy ils sont conformes à Ferrarius. Il y est dit que quand les payens entrerent dans l'eglise, ils y trouverent quelques Levites qui chantoient Laudes. [Il n'y a neanmoins guere d'apparence qu'il y eust là plusieurs Diacres. Mais peut-estre que ces Levites marquent ici generalement tous les Clercs, & mesme des moines, & generalement tous ceux qui se sont consacrez au service de Dieu & de l'Eglise.]

p.43.f. — p.41 n. — p.40 e. — p.28.b. — p.43.d.

NOTE VIII.

Pour la page 549.

Sur les petits actes de S. Sisinne &c.

[Les petits actes de Saint Sisinne que Bollandus nous a donnez, sont des leçons de breviaire, & ainsi sans beaucoup d'autorité.]Les premiers mots. *In nomine sanctæ Trinitatis tres boni viri &c.* Boll.29.may. p.40.§1. [ne marquent point ce me semble qu'ils approchent du IV. siecle. L'etymologie de *vallis Annoniæ eo fortè quod satis abundet annona*, [n'est pas du temps qu'on l'appelloit *Anaunia*.]Ce qu'ils disent, §2. que les payens profanerent le temple de leur Diane, [n'est apparemment qu'une fausse explication de ce que disent les autres,] *profanantur omnia divina & secreta mysteria*. p.41.a. 'La vision que S. Vigile p.42.§4. eut à Trente, des ames des Martyrs portées dans le Ciel, [n'est point dans les lettres de ce Saint ni dans les autres actes,]& S. Vigile avoit esté present à p.44.c|45.a. leur mort. [Ainsi il y a bien de l'apparence que ce que ces petits actes ont de particulier, ne vient que d'une tradition populaire & peu assurée.]

NOTE IX.

Pour la page 550.

Que c'est S. Vigile de Trente qui est marqué au 25 de juin dans les martyrologes de S. Jerome.

'Florentinius raporte à S. Vigile d'Auxerre[a] ce qui est dit dans un des martyrologes de Saint Jerome au 25 de juin, de S. Vigile Martyr & de ses compagnons. Florent.p.626.2. a p.581.2. [Il n'en rend aucune raison; & ce qui peut faire douter davantage de son sentiment, c'est que l'histoire des Evesques d'Auxerre qu'il cite seule pour le martyre de ce Saint Vigile, & qui n'est pas une grande autorité,]'met son Labb.bib.t.1. p.417. martyre le 11 de mars. Elle ne dit point qu'aucun autre ait souffert avec luy. Et comme il fut tué, à ce qu'on pretend, par ordre du Maire du Palais, [il n'y a pas mesme sujet de presumer qu'il ait eu plusieurs compagnons de son martyre.

Ce Saint n'eſt mort que ſur la fin du VII. ſiecle; & je ne ſçay ſi l'on trouveroit aucun Saint ſi nouveau dans les martyrologes de S. Jerome.] Ceint.686.§1. On voit encore par le P. le Cointe, que ſon martyre eſt aſſez peu aſſuré & pour les circonſtances & pour le fond meſme.

[Il eſt donc plus naturel de croire que ce Saint Vigile eſt celui de Trente que Uſuard a mis le 26 de juin; & une partie des Saints que les martyrologes de Saint Jerome mettent le 25, ſont repetez le 26. On ne dit pas que d'autres aient eſté tuez avec ce Saint. Mais comme il fut tué par une troupe de payens qui ſe jetterent tout d'un coup ſur luy lorſqu'il preſchoit, ils purent aiſément auſſi avoir tué pluſieurs de ceux qui l'accompagnoient, & on marque au moins qu'ils les pourſuivirent à coups de pierres.]

NOTES SUR S. AMAND DE BORDEAUX.

Pour la page 557.

NOTE I.

Si S. Severin de Bordeaux eſt l'Eveſque de Cologne.

[ON ne peut douter qu'il n'y ait de l'apparence à croire que] Gr.T.gl C.c. 45.p.425. Saint Severin receu à Bordeaux par S. Amand, comme le raporte S. Gregoire de Tours, Sur.23.oct.p. 360.§ 9.10. a p.361. eſt l'Eveſque de Cologne, dont l'hiſtoire dit la meſme choſe, ajoutant que ceux de Cologne envoyerent demander ſon corps à Bordeaux &c. ſuivie en ce point par le martyrologe Romain au 23 d'octobre, & par divers autres. Et ſi cette hiſtoire eſtoit moins nouvelle, & moins méchante qu'elle n'eſt, comme nous allons voir dans la note ſuivante, on peut dire que la choſe ſeroit certaine. Ce ne ſeroit pas une objection conſiderable,] Gr.T.p 424. que ce que dit S. Gregoire de Tours, que celui dont il parle venoit d'Orient; [au lieu que Cologne eſt proprement au nord de Bordeaux, & ne paſſe point pour un pays d'Orient.] On n'examine pas ſi fort les choſes, quand on veut principalement marquer qu'une perſonne vient de loin. Et neanmoins il eſt vray que Cologne eſt meſme plus à l'Orient que Bordeaux. [Mais ce qui fait plus de difficulté, c'eſt que] m M.l.1.c.4. p 560. S. Gregoire de Tours connoiſſoit Saint Severin de Cologne, [& n'a pas dit neanmoins que celui qui vint à Bordeaux fuſt le meſme, mais l'en a au contraire ſemblé diſtinguer, en diſant qu'il venoit d'Orient. C'eſt ce qui fait que des perſonnes fort habiles, aiment mieux croire que ce ſont deux Saints differens, & que l'on a fait venir celui de Cologne à Bordeaux, ſur ce que ceux de Cologne ne trouvant point chez eux le tombeau de leur Eveſque, dont les ravages des barbares pouvoient avoir effacé la memoire, & ſachant qu'il y avoit un S. Severin celebre à Bordeaux, ils ont cru que c'eſtoit le leur, & en ont voulu avoir le corps.

Cela ſemble eſtre confirmé par l'auteur de la premiere partie de la vie de Saint Severin de Cologne; qui eſt la moins mauvaiſe. Car cet auteur ne dit point du tout que ce Saint ſoit jamais venu à Bordeaux.] Il dit meſme qu'il mourut avant Sur.23.oct.p. 359.§ 6. le ravage des Gaules, & par conſequent avant l'an 407, ce qui s'accorderoit difficilement avec Saint Gregoire, puiſqu'il n'auroit pu prendre l'eveſché de Bordeaux, ni meſme y demeurer quelques années comme il le dit, ſi rien ne l'empeſchoit de retourner à Cologne: [outre qu'entre l'an 400, auquel Saint Paulin écrivoit encore à S. Delphin Eveſque de Bordeaux, & l'an 407, il n'y a guere de temps pour mettre le commencement de l'epiſcopat de Saint Amand, & donner quelques années à celui de S. Severin.

Mais quoique la premiere partie de la

vie de Saint Severin soit assurément la meilleure,] 'l'auteur avoue neanmoins qu'il ne savoit presque rien des actions du Saint. [Ainsi ce n'est pas une piece sur laquelle on puisse faire aucun fond.] Pour S. Gregoire de Tours, il n'est pas difficile ce me semble qu'il ait sçeu de differens endroits ce qu'il raporte de Saint Severin de Cologne, & de celui qui estoit mort à Bordeaux, sans savoir que ce ne fust qu'un mesme Saint.

§ 5. 6.

Usuard & l'appendix d'Adon mettent le 23 d'octobre Saint Severin à Cologne, sans parler de Bordeaux, mais on n'en peut rien conclure. Le Romain le met à Bordeaux, & le qualifie Evesque de Cologne. Ferrarius qui dit qu'à Bordeaux on honore le 28 d'octobre celui qu'on pretend en avoir esté Evesque, dit en mesme temps que c'est celui qui avoit esté Evesque de Cologne: [Et neanmoins s'il est vray que l'Eglise de Bordeaux fasse de son Saint Severin le 28 d'octobre, cela favorisera ceux qui en distinguent deux.] 'Car l'Eglise de Cologne honore le sien le 23. [Mais j'ay peur que Ferrarius n'ait eu de mauvais memoires. Au moins M.r du Saussay ne met aucun S. Severin le 28; & le 23 il met S. Severin de Cologne mort à Bordeaux .]

Mol. l. 8. p. 231. 2.

NOTE II.

Pour la page 557.

Sur l'histoire de S. Severin de Cologne.

'Nous avons dans Surius une vie de S. Severin Evesque de Cologne, mais qui paroist composée de deux parties. Car on y lit d'abord que l'on ne savoit rien du detail de ses actions, la longueur du temps & les ravages des barbares n'ayant pas permis qu'on n'eust rien d'assuré, ni par tradition, ni par écrit, '& dans la suite au contraire, l'auteur dit qu'il passe quantité de choses fort considerables des miracles de ce Saint, tant pour abreger, que parceque ceux [de Bordeaux,] à la vuë desquels elles s'estoient faites, ne manquoient pas de leur donner les loüanges qu'elles meritoient. [Deux choses si opposées ne peuvent pas venir d'une mesme bouche.]

Sur. 23. oct. p. 358.

p. 360. § 11.

'L'auteur de la derniere partie de cette vie a fait aussi l'histoire de la translation du Saint, & il y declare qu'il a tasché d'éclaircir dans sa vie diverses choses de ses actions, peu ordinaires à la verité, mais qui ne laissent pas d'estre croyables à une foy constante, & à une devotion humble & simple. [Il paroist par là qu'il avoit raporté plusieurs faits extraordinaires de la vie du Saint:]'& neanmoins la premiere partie ne contient point d'autres faits, sinon que S. Severin fut choisi par sa pieté par le Clergé & le peuple de Cologne, pour succeder à Euphrate, & que son election fut confirmée par le Concile de Cologne; 'que Dieu luy revela la mort de Saint Martin; '& qu'un saint ermite l'ayant vu un jour qu'il faisoit un grand festin à tout son peuple, & en estant scandalizé, Dieu luy fit connoistre interieurement que le Saint estoit moins attaché à toute la grandeur exterieure qui l'environnoit, que luy à une écuelle de bois qu'il s'estoit reservée en abandonnant tous ses biens. 'Ce qui regarde la mort de S. Martin est cité des miracles de ce Saint, [c'est à dire de S. Gregoire de Tours;] & le festin, de la tradition commune: *fertur*. [Tout le reste n'est qu'un discours general, où il y a neanmoins de fort belles choses.] 'La seconde partie mesme qui commence par ces mots, *corroborata igitur & bene stabilita &c.* ne contient que ce que S. Gregoire de Tours dit de S. Severin receu à Bordeaux par S. Amand, [en quoy il n'y a rien de bien difficile à croire pour les siecles où l'on n'estoit pas fort instruit de l'histoire de la discipline de l'Eglise.

p. 360. § 4.

p. 358. § 2.

§ 7.

§ 8.

§ 7.

p. 360. § 8.

Il y avoit donc assurément d'autres faits raportez par l'auteur de cette seconde partie, qui ont paru sans doute si insoûtenables, qu'on les a retranchez pour mettre à leur place une nouvelle histoire; où l'on n'a conservé que ce qui paroissoit

paroissoit de meilleur dans l'autre, & avec la fin laissée dans ses propres termes ; si l'on n'aime mieux dire qu'en retranchant le commencement de la méchante vie, on y a substitué une autre
§8. piece plus ancienne ;] 'car en effet cette premiere partie paroist un discours fini par luy mesme. [Et elle est peut-estre
§2. moins une histoire] 'qu'un sermon, ou des leçons faites pour le jour de la feste
§8.9. de Saint Severin.'Elle n'est point du tout avec la seconde.
§2.21. 'L'une & l'autre partie avoit esté écrite
§5.6. à Cologne. 'La premiere mesme n'a esté faite que long-temps aprés la mort du Saint ; [& assurément aprés S. Gregoire
§7. de Tours,]dont il est visible que l'auteur a pris la revelation de la mort de Saint
§5. Martin. 'Il cite aussi de l'histoire de S. Servais une chose qui est dans l'histoire de France du mesme S. Gregoire *l.2.c.7.* *p.53.* Il suppose pour vray le Concile de Cologne qu'on pretend avoir deposé Euphrate comme Arien ; *V. les Ariens note* 37: & il dit que ce mesme Concile confirma l'election qu'on avoit faite de S. Severin pour mettre à sa place,& reparer les maux qu'il avoit faits à l'Eglise. [Cependant si le Concile de Cologne est veritable, il a esté tenu dés l'an 346, & quand S. Severin, n'auroit vécu que jusques à la fin de l'année 397, avant laquelle personne ne met la mort de S. Martin, il seroit encore assez difficile de croire qu'il eust esté fait Evesque dés 346. S'il est mort le 23 d'octobre qui est le jour de sa feste, ce n'aura pu estre qu'en l'an 398, & s'il est venu passer quelques années à Bordeaux depuis que S. Amand en fut fait Evesque, en l'an 400 au plustost, cela rendra la chose encore bien plus incroyable.]Cet auteur ne dit point qu'on eust raporté de Bordeaux à Cologne le corps de S. Severin; ce qui s'est fait au plustard dans le VIII. siecle, comme nous allons dire ; & ainsi il semble qu'il ait vécu auparavant, [supposé que ce soit une piece à part.]

'Pour l'autre partie,elle est mesme poste- p.362.§6.
rieure aux ravages des Normans, [& ainsi elle n'a point esté écrite avant la fin du IX. siecle.]

'Elle porte que Saint Severin estoit de p.360.§9.
Bordeaux, ou au moins d'Aquitaine, que sur la fin de sa vie il eut revelation d'y aller faire un voyage, 'qu'il y fut §10.
receu par Saint Amand' à peu prés de la Gr.T.gl.C.c.
mesme maniere que Saint Gregoire de 41.p.421.
Tours le dit d'un Saint de mesme nom,
'qu'aprés y avoir fait beaucoup de fruit Sur.23.oct.p.
par ses instructions, par son exemple, 360.§10.
& par ses miracles, il y mourut, & fut enterré par S. Amand dans une cave de l'eglise, où il fit un tres grand nombre de miracles ; & qu'entre autres les Gots estant venus mettre le siege devant la ville le jour mesme de sa feste, & le peuple ayant eu recours à son intercession, ces barbares furent aussi-tost dissipez par une terreur subite que Dieu repandit parmi eux.

'L'auteur ajoute à cela, que ceux de p.361.§1-4.
Cologne ayant esté affligés par une famine, crurent aprés une revelation, que pour appaiser la colere de Dieu ils devoient faire revenir chez eux le corps du Saint ; qu'ils envoyerent à Bordeaux pour le demander, & qu'ils en obtinrent enfin une partie, laquelle ils mirent dans l'eglise de S. Corneille & Saint Cyprien. Il ne dit point quand se fit cette translation; 'sinon qu'il semble sup- §1.
poser que l'on en avoit presque perdu la memoire du temps du Pape Leon III, qui venant à Cologne en 799, rendit un honneur tout particulier à ce Saint. 'Il p.362.§6.
finit en remarquant que les Normans ne purent jamais bruler la chapelle où il estoit ; & que quelques uns mesmes des leurs y moururent par une vengeance de Dieu si visible, que les autres furent contraints de se retirer.

NOTE III. Pour la page 557.

Sur S. Evergisle de Cologne.

'Les actes que Surius nous donne de Sur.24.oct.p.367.§4.

6. Evergisle Evesque de Cologne aprés S. Severin, [& ainsi vers 410,] § 2. 'suppo-sent que la ville de Tongres estoit alors du diocese de Cologne, [quoiqu'elle eust ses Evesques propres dés le milieu du § 4. IV. siecle au moins. *V. S. Servais.*] 'Ils disent que le Saint embellit tellement la ville de Cologne, qu'on la surnommoit la dorée. [Cela ne convient pas trop au pouvoir & aux occupations des bons Evesques du V. siecle, moins encore de ceux qui vivoient au milieu des ravages des barbares, comme estoit sans § 5. doute le successeur de S. Severin.] 'La maniere dont ils disent qu'il apprit le jour du martyre de S. Gereon, [n'est § 5.6. pas des plus croyable, non plus] 'que ce qu'on y lit encore, qu'il y avoit alors à Tongres un monastere & un oratoire tres celebre sous le nom de la Sainte Vierge. [En un mot, c'est une piece qui ne peut faire d'autorité;] & l'auteur reconnoist assez par la maniere dont il parle de la ville de Tongres, qu'il Ibid. vivoit long-temps aprés.

'Ce que ces actes disent du martyre du Saint, c'est qu'en allant seul au milieu de la nuit visiter une eglise de Tongres, il fut tué par des voleurs, qui n'avoient autre dessein que de profiter de l'argent qu'ils croyoient trouver sur luy. [Ainsi il ne peut estre qualifié Martyr que dans un sens fort impropre. Et on ne voit pas en effet que son martyre soit fort cele-Bar.24.oct. bre.] 'Baronius ne dit point que son nom soit dans aucun martyrologe un peu ancien, que dans Adon: [& il n'est mesme que dans l'appendix.] Sur.p.367.§4. 'Ses actes luy rapportent un miracle que S. Gregoire Gr.T.gl.M.c.62.p.141. de Tours dit avoir esté fait en faveur d'Eberegisile Evesque de Cologne. 'Mo-Mol.f.B.p.232.b. lanus suit les actes en cela. [Mais il y a bien plus d'apparence que S. Gregoire qui ne qualifie cet Eberegisile ni Saint ni Martyr, entend] 'l'Evesque Ebregisile Gr.T.h.Fr.l.10.c.15.p.560. de Cologne qui vivoit de son temps.

[Pour savoir si cet Ebregisile n'est point l'Evergisle des actes avec lequel on aura confondu] 'S. Ebregise ou Evergise Coint.t.2.p.721.§6. Evesque de Tongres, mort en 623 selon le Pere le Cointe, [c'est un soupçon que des actes tels que ceux de S. Evergisle ne detruiront pas.] 'Ils disent que Saint Sur.p.366.§6 Evergisle fut enterré dans l'eglise de Tongres; mais qu'on en cacha l'endroit depeur que ceux de Cologne ne l'enlevassent. 'On le savoit neanmoins du 11.oct.p.170.§27. temps de Saint Brunon, qui fut fait Archevesque de Cologne vers l'an 937. Il le tira de derriere l'autel d'une eglise presque ruinée, & le fit transporter à Cologne, où il fut mis dans l'eglise de Ste Cecile le 28 de mars. On le regardoit comme un Evesque de Cologne: '& quelques martyrologes marquent le Boll.28.mars,p.746. 28 de mars la translation ou la feste de S. Evergisle de Cologne. Mais on fait aussi le mesme jour la feste de Saint Ebregise de Tongres: & on la fait encore le 24 d'octobre, auquel on fait la principale feste de S. Evergisle de Cologne. 'On assure aussi que Saint Evergise de Leod.e.4.p.66.68. Tongres a esté transferé à Cologne dans l'eglise de Ste Cecile par le mesme Saint Brunon; mais on dit que ce fut d'un lieu du diocese de Cologne appellé Trunomia, & aujourd'hui Dormond. [Il faut laisser la decision de cette difficulté à ceux qui feront l'histoire des siecles suivans, & nous contenter d'avouer qu'il n'y a rien de bien certain dans ce qu'on dit de S. Evergisle.] 'La vie de S. Brunon Sur.11.oct.p.170.§27. en parlant de sa translation, ne dit pas un mot de son martyre.

NOTES SUR PRUDENCE.

Pour la page 562.

NOTE I.

Quelles dignitez il a eues.

Voss h.lat.l.2.c.10.p.203. VOSSIUS qualifie Prudence Prefet de Rome: [mais je doute qu'il en ait eu d'autre fondement que ces deux vers:] *Bis legum moderamine Frenos nobilium reximus urbium &c.* [Mais cela convient egalement & à un Prefet de Rome, & à un Gouverneur de province, quoique ce fussent alors deux dignitez bien differentes. On ne luy donne à la teste de ses ouvrages que le titre de *V.C. vir clarissimus*, qui convient à un Gouverneur de province; au lieu que du temps d'Honoré, sous lequel Prudence a écrit, les Prefets de Rome estoient qualifiez Illustres.

Prud.cath. pr.p.27.

Bib.P.t.5.p.461.1.b. Je ne sçay ce que veut dire Alde,] de l'appeller *Massalia Consulem*. [a] Il a lu sans doute dans Prudence *Messalia Consulis*, qui ne fait point de sens, au lieu de [*me Salia Consulis*.] Il luy donne aussi le titre de Consulaire comme s'il avoit esté Consul. Vossius a cru que c'estoit sa pensée, & elle a esté suivie par beaucoup d'autres, où je croy que cela ne vient que de ce qu'on a pris le *V.C.* des manuscrits pour *vir Consularis*, au lieu que c'est *vir clarissimus*, qui est le titre commun de tous les Senateurs Romains, & de ceux qui en avoient le rang. Les Romains disoient simplement *Consularis*, pour marquer ceux qui avoient esté Consuls, & non *vir Consularis*. Ils disoient mesme plutost *Ex Consule* du temps de Prudence.

a p.471.a. p.461.1.a. Voss.p.203. Du Pin.t.3.p.131.

[Comme nous ne voyons pas de fondement à faire Prudence ni Consul ni Prefet de Rome, aussi nous ne voyons pas de necessité] de le reduire à avoir rendu la justice dans deux villes, [parce qu'il ne parle que de villes: car il ne se resserre pas mesme à deux. Qui gouverne une province, en gouverne les villes; & il ne faut pas obliger un poëte à dire les choses plus precisément. Je ne voy pas mesme que les Romains eussent d'autres Gouverneurs dans les villes particulieres que les magistrats municipaux: & ceux là ne sortoient point de leur ville pour en aller gouverner une autre.]

p.18.

NOTE II. Pour la page 564.

Sur le Manuel attribué à Prudence.

Gennade dit que Prudence a composé un *διττοχαῖον* ou *διττοχαῖον*, tiré de l'ancien & du nouveau Testament, *personis excerptis*. Cela paroist assez convenir à un petit ouvrage qui contient en peu de vers les plus memorables histoires de l'un & de l'autre Testament sous le nom des personnes qui les ont faites, chaque histoire en quatre vers. Jean Sichard qui a fait quelques notes sur Prudence, assure que tous les plus anciens manuscrits [qu'il avoit vus,] s'accordoient à luy attribuer cet ouvrage; & quelques uns le font sous le titre de *Dirrochaum*, qu'on voit bien estre le *Dittochaum* de Gennade, d'autres sous celui d'Enchiridion ou Manuel, qui luy convient à cause de sa breveté. Genn.c.13. Prud.ench.p.214. Bib.P.t.5.p.564.a.f. p.462.a.b. p.564.a.e.

D'autre part on pretend y trouver un style fort different de celui de Prudence. [Mais je ne sçay comment.] Les uns disent que cet ouvrage est moins poli & moins travaillé; & d'autres pretendent au contraire qu'il l'est davantage. [Je pense que cette diversité est bien favorable pour ceux qui y trouvent son style, ses manieres de parler, les termes qu'il semble affecter, ses allegories, & les mesmes pensées que dans ses autres ouvrages.] Il est composé dans le mesme dessein, & avec la mesme humilité. [a] On cite un manuscrit de Strasbourg qui p.564.a.f. p.462.a.b|Du Pin.t.3.p.13. Bail.c.1193. p.482. Prud.ench.p.254. a Bib.P.t.8.p.568.a.f.

Voſſ.lat.p.83. l'attribuë à un Amene. 'C'eſt pourquoi quelques uns croient qu'il eſt de cet Bib.P.p. 564.a.c. Amene inconnu d'ailleurs: 'D'autres en aLabb.ſcr. t.1.p 482|Bail.p.422. doutent: '& d'autres ſoûtiennent qu'il eſt veritablement de Prudence: [ce que l'autorité de Gennade appuie ſans doute extremement: & un manuſcrit ne doit pas l'emporter ſur pluſieurs autres.]

Bib.P.t.8.p.560. 'La Bibliotheque des Peres le met ſous le nom de Prudence en un endroit, p.702. '& ſous le nom d'Amene en un autre. Mais dans ce dernier il manque de la p.704.2. preface qui eſt fort belle, & de la fin, 'au lieu de laquelle on a mis quelques vers [qui doivent eſtre de la vie de S. Martin, p.705. par Paulin ou par Fortunat:] '& ces vers ſont ſuivis par un poëme aſſez mal fait ſur Leonce Eveſque de Bordeaux, [qui vivoit du temps de Fortunat au VI. ſiecle.] On appelle ce poëme un acroſtiche, [de quoy je ne voy point la raiſon:] & t.27.p.1043. on veut qu'il ſoit du meſme Amene. 'Il eſt neanmoins parmi les œuvres de Fortunat comme eſtant de luy.

p.462.2.a. 'Pour le mot de διπτυχαῖον, il ſemble que l'on convienne à l'expliquer d'un double banquet, parcequ'il eſt tiré des deux Teſtamens, [quoique ce ſens ſoit aſſez peu recevable.] Mr Baillet ſemble prendre Bail.p.482. ce mot pour le meſme que celui de διπτυχον, [c'eſt à dire qui n'a que deux feuillets: & ce ſens qui convient fort bien au Manuel, eſt au moins plus ſimple que l'autre.]

'Mr du Pin croit que noſtre Manuel Du Pin,t.3.p.13. vient de Prudence, & n'eſt pas neanmoins le ſien, mais un abregé du ſien, parceque Gennade parle de ſon Dittochée comme d'un ouvrage conſiderable. [Je ne voy point cela dans Gennade. Mais il eſt vray qu'aprés avoir parlé de cet ouvrage & de ſon Hexaemeron, il ajoute: *Compoſuit & libellos &c.* par où il ſemble diſtinguer ſon Dittochée des autres, comme plus grand. Peut-on neanmoins tirer une preuve un peu forte de cette conjecture? Il n'eſt pas ſi ordinaire de voir des abregez en vers qu'en proſe.] 'Il reconnoiſt que cet ouvrage a bien p.15. du raport à celui qu'a vu Gennade, '& p.15.2. qu'il eſt attribué à Prudence dans tous les manuſcrits, hors celui d'un particulier de Straſbourg.

'Quelques uns attribuent cet ouvrage Voſſ.po.lat.p.57. à Sedulius; [mais on n'en donne point de raiſon.]

Pour la page 573.§.4.

NOTE SUR SAINT PAMMAQUE.

D'une reprimende qu'on pretend que S. Jerome luy fit.

Hier.falſ.t8.p.163.164. 'ENTRE les pieces attribuées à Saint Jerome, il y en a une intitulée à Pammaque & à Ocean, qui eſt une exhortation fort vehemente à des perſonnes endurcies & engagées dans l'amour du ſiecle, pour les preſſer de penſer à eux, & de mener une vie conforme à la religion qu'ils profeſſoient. [La piece eſt belle; mais il eſt viſible qu'elle n'eſt pas de S. Jerome; & il y a bien de l'apparence que ceux qui luy ont voulu faire porter ſon nom, ne l'ont adreſſée à Pammaque & à Ocean, que parcequ'il leur avoit écrit diverſes fois.] 'Car outre que p.163. l'on ne voit point qu'ils aient jamais eu beſoin d'une reprimende auſſi ſevere que celle là, [une partie des defauts qu'elle reprend ne conviennent point à une perſonne de la naiſſance & de la qualité de S. Pammaque.]



NOTES SUR SAINTE MELANIE L'AYEULE.

Pour la page 591.§1.

NOTE I.

Qu'elle n'estoit que petite-fille de Marcellin.

Hier.an.375| Lau.c.117.p. 1031.b. Paul.ep.10.p. 123.124|Ruf. in Hier.l.2.p. 227.a.

'Saint Jerome & Pallade disent que Melanie l'ayeule estoit fille du Consul Marcellin.' S. Paulin & Rufin qui avoient plus d'interest à la loüer, [& qui pouvoient avoir aussi plus de connoissance de sa famille,] disent seulement qu'elle estoit sa petite-fille. *Marcellino Consule avo &c.* S. Paulin le dit mesme par deux fois, & Rufin en copiant l'endroit où S. Jerome la fait fille de Marcellin, change *Marcelli filiam*, en *neptem Marcellini*. On lit aussi Marcellin dans Saint Paulin & dans Pallade. [Et on ne connoist point d'autre Marcellin Consul que celui de l'an 341, trop âgé apparemment pour avoir esté pere de Melanie. Mais nous ne connoissons aucun Marcel Consul dans tout le IV. siecle.]

Pour la page 594.§2.

NOTE II.

Qu'elle a apparemment quitté Rome en l'an 366, & y est revenüe en l'an 402.

Hier.chr.

'S. Jerome met en l'an 374, qui estoit la dixieme [ou plutost l'onzieme] année de Valens, que Melanie ayant laissé son fils unique entre les mains du Preteur de Rome, s'embarqua & s'en alla à Jerusalem. 'Pallade dit que ce fut au commencement du regne de Valens qu'elle quitta Rome pour s'en aller en Egypte, d'où elle passa ensuite à Jerusalem. 'Et quoy qu'en dise Rosweide, [on ne luy peut pas donner d'autre sens.] 'Il ajoute qu'aprés avoir esté en Egypte, elle passa 27 ans à Jerusalem, '& qu'elle fut 37 ans hors de son pays. [Et il est visible que ces 37 ans vont jusqu'à son retour à Rome,] 'puisqu'il dit qu'elle demeura veuve à 22 ans, & qu'elle en avoit 60 lorsqu'elle revint à Rome. [Ainsi il ne laisse qu'un an entre la mort de son mari & son depart de Rome; ce qui s'accorde fort bien avec S. Paulin & S. Jerome.

Laus.c.117.p. 1031.c.

Vit.P.n.p. 430.2.

Laus.p.1032. d.

c.118 p.1033. d.

p.1034.b|c. 117.p.1031.b.

Supposant donc qu'elle ait esté 37 ans en Orient; comme il est certain qu'elle estoit retournée à Rome en l'an 409 au plustard, on ne peut pas dire qu'elle en soit partie en 374, mais au moins en 373. Aussi il y en a qui croient que S. Jerome a marqué en l'an 374, non son depart de Rome, mais le temps qu'elle vint en Palestine. Elle peut en effet estre partie de Rome en 364, qui estoit la premiere année du regne de Valens, estre venüe en Palestine en 374, & y estre demeurée 27 ans, c'est à dire jusqu'en 401. L'autorité de Pallade, selon lequel il est difficile de croire qu'elle ait quitté l'Egypte avant l'an 376, ne nous empescheroit peut-estre pas de suivre ce sens, si nous le trouvions assez clairement exprimé dans S. Jerome. Mais au contraire nous ne croyons pas mesme qu'on le luy puisse donner sans forcer entierement ses paroles. Et cependant comme d'autre part S. Jerome n'est pas toujours fort exact dans ses dates, & qu'il faut au moins avouer qu'il s'est trompé d'un an, nous aimons mieux nous tenir] 'à ce que dit Pallade, que Melanie quitta Rome dans les commencemens du regne de Valens. c.117.p.1031. c.

[Mais Saint Paulin nous embarasse davantage que S. Jerome, quoiqu'en une autre maniere.] 'Car il dit qu'il avoit receu chez luy Ste Melanie qui revenoit de Jerusalem au bout de cinq lustres, [c'est à dire au bout de 25 ans. La difference de 27 à 25 n'est pas si grande qu'on ne puisse bien l'accorder, comme nous ferons dans la suite, ou croire que S. Paulin aura pris un nombre rond, sans se mettre en peine d'un an, ou d'un an & demi de plus, qui ne convenoit point à son expression. Paul.ep.10.p. 121.

Mais il est visible ce me semble, qu'il a voulu marquer tout le temps que Melanie avoit esté hors de l'Occident. Il faut donc necessairement que Pallade se soit trompé dans ses 37 ans, si l'on ne dit que dans S. Paulin il faut lire sept lustres (qui font 35 ans,) au lieu de cinq; ou qu'il ait pris le temps que Melanie luy avoit dit qu'elle avoit passé à Jerusalem, pour tout le temps qu'elle avoit esté en Orient.

Dans cette necessité, quelque autorité que puisse avoir Saint Paulin au dessus de Pallade, nous avons peine à ne pas suivre le dernier en cette rencontre. Nous avons vu combien ces 37 ans s'accordent avec ce qu'il dit de l'âge de Melanie: & il est certain encore qu'ils sont necessaires pour ce qu'il ajoute.] Car Publicola, qui selon qu'en parle S. Paulin, n'estoit qu'un petit enfant de quatre ou cinq ans au plus lorsque Melanie sa mere quitta Rome, [ne se maria pas sans doute avant l'âge de dixhuit ans, c'est à dire environ 15 ans depuis la retraite de sa mere.] Et la jeune Melanie sa fille avoit déja esté mariée âgée de 13 ans, avant que son ayeule eust la pensée de revenir à Rome.

p.124.

Lauf.c.118. p.1034.b.

[C'estoit donc au moins 29 ans depuis qu'elle en estoit partie. Que si Pinien mari de la jeune Melanie estoit deslors dans les bonnes resolutions que sa femme luy inspiroit, comme Pallade donne lieu de le croire,] en attribuant sa conversion aux exhortations de sa femme, & en disant seulement que Melanie l'ayeule le confirma dans sa resolution; Pallade assure que cela ne se fit qu'au bout de sept ans qu'il fut marié, [ce qui fait 36 ans, & comprend ainsi presque tout le temps que Pallade attribuë à la retraite de Melanie en Orient.

c.119.p.1035. c.

c.118.p.1034. c.

c.119.p.1036. a.

Il reste à voir si l'on ne peut point determiner plus precisément l'année qu'elle partit de Rome, ou quand elle y revint au bout de 37 ans.] Pallade dit assez clairement que les 27 ans qu'elle passa à Jerusalem, furent depuis qu'elle s'y fut établie ensuite du rappel des Confesseurs bannis à Diocesarée en Palestine par Valens. Ces Confesseurs furent rappellez en 378. [Ainsi il faudra dire que Melanie partit de Rome à la fin de 368, qui estoit la 5e année de Valens, & qu'elle demeura à Jerusalem depuis l'an 378 jusqu'en 404, qui font 25 ans entiers comme conte S. Paulin, & deux autres années commencées pour revenir au 27 de Pallade.

c.117.p.1032. d.

Mais S. Paulin nous oblige de ne pas suivre entierement cette supputation.] Car lorsqu'il décrit à S. Sulpice la visite que Melanie luy avoit renduë en s'en retournant à Rome, il dit qu'il luy avoit fait lire la vie de S. Martin écrite par Sulpice; & il ajoute: *Je vous ay fait connoistre de la mesme maniere à S. Nicetas qui estoit venu de la Dace, & à beaucoup d'autres Saints.* [Il est assurément difficile qu'il eust parlé de la sorte à Sulpice à qui il écrivoit au moins tous les ans, si S. Nicetas ne le fust venu voir la mesme année. Or il fit deux voyages à Nole à quatre ans l'un de l'autre;] & ceux qui ont examiné avec le plus de soin l'histoire de S. Paulin, soutiennent que ces deux voyages ont esté faits au commencement de 398 & de 401. [Je sçay bien qu'il en peut encore avoir fait d'autres qui n'auroient pas esté marquez: mais cela ne se doit point supposer sans necessité d'un saint Evesque dans la Dace, où il ne manquoit pas d'occupation.

Paul.ep.10.p. 131.

ill.p.149.

Nous aimons donc mieux avancer de deux ans les voyages de Sainte Melanie.] Car quoique les termes de Pallade soient; Qu'aprés le rappel des Confesseurs, Melanie ayant fondé un monastere à Jerusalem, passa 27 ans dans cette ville; [on sçait neanmoins que dans le style des historiens, cela ne nous peut pas empescher de dire qu'elle avoit établi sa demeure ordinaire à Jerusalem deux ans avant ce rappel, c'est à dire dés l'an 376, & conter depuis ce temps là les 27 ans qu'elle y doit avoir passez. Et nous verrons en effet qu'elle vint en

Lauf.c.117 p. 1032.d.

Palestine en 376. Ainsi nous mettrons son depart de Rome en 366, dés la troisieme année de Valens, & son retour en l'an 402. Et en effet, puisque S. Jerome dans sa chronique, écrite au plustard en l'an 380, & à Constantinople, témoigne déja que Melanie avoit acquis une estime extraordinaire à Jerusalem; il y a assez d'apparence qu'elle y demeuroit dés devant l'an 378.

Nous trouvons en cela une seconde maniere d'accorder les 25 ans de Saint Paulin avec les 27 de Pallade. Car Melanie pouvoit ne conter sa demeure à Jerusalem que depuis l'an 378 qu'elle y avoit esté plus fixe; ayant esté obligée dans les deux autres d'en sortir souvent pour assister les Confesseurs.

Si Melanie est retournée à Rome en 402, âgée de 60 ans, il faut qu'elle soit née en 342, l'année d'aprés le Consulat de Marcellin son grand-pere, & qu'elle ait vécu 69 ans, si elle est morte en 411.]

Pour la page 601.§5.

NOTE III.

Sur le voyage qu'elle fit à Nitrie vers l'an 385.

Lauf.c.10.p. 912.c.e. 'Pallade aprés avoir raporté ce qui se passa entre S. Pambon & Melanie, peu de temps aprés que cette Sainte eut quitté Rome, [& ainsi en 367,] ajoute
» en faisant parler Melanie mesme; Peu
» de temps aprés que je fus arrivée à la
» montagne, cet homme de Dieu s'en-
» dormit du sommeil des justes. [Il paroist donc avoir cru que S. Pambon estoit mort en l'an 367, dans les six mois que Melanie passa à Nitrie, à son arrivée de
Ruf.l.11.c.8. p.256. Rome.] 'Cependant Rufin qui ne peut estre venu en Egypte que vers 374, [*V.*
in Hier.l.2.p. 223.b. *S. Jerome* § 12,] 'met Pambon entre les
a hil.l.11.c.4. p.253. Peres des solitaires qu'il avoit vus.ᵃ Il le met de mesme entre ceux qui furent persecutez avec les deux SS. Macaires, [c'est à dire, comme nous croyons, en
Cotel.g.t.1.p. 463.a. 376, *V. S. Macaire d'Egypte* § 16;] '& les Vies des Peres supposent qu'il vivoit encore lorsque Theophile estoit déja Archevesque d'Alexandrie, c'est à dire en 385, aprés le 20 de juillet. *V. les Ariens note* 102. [Ainsi il faut avouer que s'il n'y a point eu deux Pambons, ce qu'il seroit difficile de soûtenir, *V. S. Pambon note* 1, il ne faut pas prendre à la rigueur les termes de Pallade, ou plutost il faut avouer que Pallade n'a pas bien pris ce que Melanie luy avoit raporté, & reconnoistre qu'outre le premier voyage qu'elle fit à Nitrie en l'an 367, elle y est encore venüe quelque autre fois entre 385 & 390.]

NOTE IV.

Pour la page 603.§6.

Que son fils & son petit-fils peuvent avoir eu le nom de Publicola.

'Pallade dit que Melanie l'ayeule instruisit son fils Publicola le jeune, & l'emmena de Rome avec elle. [On pourroit croire que ce seroit son fils. Mais pourquoi seroit-il surnommé le jeune? Il faut donc dire que c'est son petit-fils, appellé ainsi ou parcequ'il estoit plus jeune que Melanie sa sœur, ce qui a plus d'apparence, ou parceque son pere portoit le mesme nom: Et c'est ce qui a fait que nous avons cru le luy pouvoir donner quelquefois.] 'Il est aisé de croire que Publicola qui écrit à S. Augustin, [estoit le fils de Melanie.] Car il estoit savant [comme luy,] craignoit Dieu, avoit du bien en Afrique, [qui peut avoir esté le sujet des voyages que les deux Melanies y firent.] Lauf.c.118.p. 1034.d.e. Aug.ep.46.p. 208.209.

NOTE V.

Pour la page 603.§6.

Que Pinien Prefet de Rome n'est point le mari de la jeune Melanie.

'Godefroy suppose que Pinien mari de la jeune Melanie, est celui qu'on voit par le Code avoir esté Prefet de Rome en 386 & 387: '& Baronius qui met sa Prefecture en 385, croit la mesme chose. [Il est neanmoins difficile de croire] 'qu'un homme qui epousoit une fille de 13 ans, vers 395 au plustost, & qui sept Cod.Th.t.6. p.378.d.e. Bar.385.§5. Lauf.c.119.p. 1035.1036.

ans aprés estoit encore un jeune homme, eust deja eu une charge si eminente: Et il y a apparence que Pallade l'auroit marqué. 'La vie de sa femme porte qu'il n'avoit que 17 ans lorsqu'il l'epousa. [Ainsi il auroit esté Prefet de Rome à huit ans.]

Sur.31.dec.p. 377.§2.

Pour la page 608.§8.

NOTE VI.

Sur le temps de la mort de Publicola.

[Ce qui peut marquer que Publicola fils unique de Melanie, estoit mort au moins en l'an 410,] 'c'est que Pallade dit bien que Melanie emmena de Rome[en l'an 410,] Isabelle-fille, son petit-fils, sa petite-fille, & Pinien; [mais il ne dit pas un mot de son fils. Quand cette sainte famille vint en Afrique au commencement de 411, on voit qu'Albine estoit avec sa fille & son gendre, sans qu'il y soit jamais parlé de son mari avec qui elle eust dû estre.]

Lauf.c.118.p. 1014.d.e.

Nor.

'Le Cardinal Noris met quelque part la mort de Publicola dés l'an 399, en partie à cause d'un trouble arrivé cette année là selon luy à Calame en Numidie, avec lequel elle a quelque raport; & en partie à cause de ce que porte la vie de la jeune Melanie. 'Que le pere de cette Sainte qui s'opposoit à la retraite de sa fille & de son gendre, mourut aussi-tost qu'ils eurent resolu de se consacrer à Dieu, & les laissa ainsi dans la liberté de quitter Rome; & de se retirer dans les terres qu'ils avoient aux environs. [Metaphraste qui a mis cette histoire en l'état que nous l'avons, suppose assurément que c'estoit au commencement de la conversion de Pinien, sept ans aprés son mariage, & lorsqu'il n'avoit encore que 24 ans: Selon quoy il est impossible, comme remarque le Cardinal Noris, de differer la mort de Publicola jusqu'en l'an 407.

Sur.31.dec.p. 378.§5.

Mais 1°, le trouble de Calame qui suivit la mort de Publicola, se doit mettre non en 399, mais en 408. *V. S. Augustin note* 44. 2°, La mort de Publicola n'est certainement arrivée qu'aprés que Melanie l'ayeule fut revenüe en Occident; & nous n'avons pu mettre son retour qu'en l'an 402. *V. la note* 2. Ce ne fut mesme que quelque temps aprés, puisque Melanie vint d'abord, non en Afrique où elle estoit lorsque son fils mourut, mais en Italie & à Rome pour y fortifier Pinien & la jeune Melanie dans la pieté qu'ils avoient embrassée, avant qu'elle eust la pensée de quitter l'Orient. Ainsi c'est une faute certaine dans la vie de la jeune Melanie, d'avoir joint la mort de Publicola avec la conversion de Pinien; & il ne faut nullement s'arrester à cet endroit, non plus qu'à quelques autres où elle se trompe assurément, quoique d'ailleurs la piece soit bonne, & tirée d'un bon original, mais gastée par Metaphraste.

Ce qui peut estre veritable, & ce qui s'accorde aisément à l'ordre que nous suivons, c'est que Publicola mourut, non lorsque Pinien renonça a la vanité du siecle pour se retirer autour de Rome; mais lorsque luy & sa femme se resolurent par le conseil de Melanie l'ayeule, à quitter l'Italie & l'Occident pour se retirer à Jerusalem; à quoy il est aisé de croire que Publicola qui n'avoit pas encore quitté le siecle, opposoit toute l'autorité qu'il avoit sur sa fille & sur son gendre, pour n'estre pas privé de ces personnes si proches & si cheres; la foiblesse de sa foy ne luy permettant pas encore de les suivre.]

Pour la page 616.

NOTE SUR S. THEODOSE D'ANTIOCHE.

Sur le temps de la mort du Saint.

Thdrt.v.P.c.10.p.828. 'SAINT Theodose quitta son monastere prés de Rhose, & vint demeurer à Antioche à cause des courses des Isaures, [commencées vers le milieu de l'an 404, & continuées les années suivantes:] p.829.b. '& il mourut peu aprés qu'il fut à Antioche. [Ainsi on pourroit mettre sa mort vers l'an 405, & s'autoriser de ce que nous n'avons point de lettres Chry.ep.56. p.72. de S. Chrysostome à ce Saint,] 'au lieu qu'il y en a deux écrites vers l'an 405, à Hellade & à Romule, [qui peuvent aisément estre ses disciples. Neanmoins c'en peuvent aussi estre d'autres,] '& Thdrt.p.829.c. Theodoret dit que S. Theodose fut mis dans le mesme tombeau, θήκῃ, que Saint Aphraate. [C'estoit donc un temps assez considerable aprés la mort de Saint Aphraate,] 'qui a vu Theodoret hors de c.8.p.819.c. l'enfance, μειράκιον, [& peut bien n'estre mort ainsi luy mesme qu'en 405, auquel Theodoret pouvoit avoir environ 12 ans. Ne voyant donc rien de certain à tout cela, nous avons autant aimé suivre Bollandus,] 'qui met la mort de Boll.11.jan. p.679.b. S. Theodose vers l'an 412.

Pour la page 617.

NOTES SUR SAINT EXUPERE.

NOTE I.

Diverses choses qu'on en dit avec peu ou point de fondement.

Bar.405.§ 61; 28.sept. 'BARONIUS a cru que le grand Exupere Evesque de Toulouse, estoit cet Exupere de Bordeaux dont Auf.prof.18. p.161. parle Ausone, 'qui professa la rhetorique à Toulouse, & puis à Narbone, où il eut pour auditeurs les enfans de Dalmace [frere du grand Constantin, nommez Annibalien & Dalmace, qui ayant depuis esté faits Cesars [le 18 septembre 335,] le firent Gouverneur en Espagne,] d'où il se retira dans le repos, & mourut fort riche à Cahors.

[Quelques savans hommes ont embrassé cette opinion, la jugeant ou veritable ou favorable à leurs desseins.] Gall.chr.t.2. p.679. 'Mais d'autres l'ont rejettée, ne pouvant pas se persuader qu'un homme qui instruisoit des Princes avant l'an 335, fust encore au monde en 406, ou mesme en 411, comme il le faut dire de l'Evesque de Toulouse. [Et assurément quand mesme Ausone n'auroit pas esté Chrétien, comme on croit qu'il l'estoit, il n'eust pas cru que l'episcopat eust esté moins digne d'estre remarqué dans ses vers que de ce qu'Exupere s'estoit retiré à Cahors.] Catel.p.828. 'Catel qui traite ce point assez amplement, remarque fort bien qu'assurément S. Exupere n'est point mort fort riche, & qu'on a tout sujet de croire qu'Ausone est mort plusieurs années avant luy.

Paul.ep.21.p.203. 'S. Paulin parle d'un Exupere Prestre & ce semble œconome de l'Eglise de Bordeaux, ou Curé du lieu où le pere & la mere de S. Paulin estoient enterrez. Bar.405.§ 61. 'Baronius le prend encore pour l'Evesque de Toulouse, & veut que ce soit une chose constante. Auf.n.p.161.a. 'Cependant Vinet sur Ausone en fait deux personnes differentes. [Et cela peut bien avoir autant d'apparence; Bordeaux estant dans l'Aquitaine, & Toulouse dans la Narbonoise. Que si cet Exupere estoit Curé à la campagne, on ne voit guere qu'on choisist ces sortes de personnes peu connuës dans les villes par le peuple, pour les elever à l'episcopat.]

Bar. 394. § 27| Hier. ep. 10. p. 82. d. 'Baronius croit aussi que c'est ce Saint Exupere dont S. Jerome conseilloit à Furia vers 395, de demander souvent les avis comme d'un homme dont l'âge & la foy estoient sans reproche, *probatæ ætatis & fidei*, est celui qui depuis fut fait Evesque de Toulouse. Neanmoins comme cet Exupere estoit à Rome, selon Hier. p. 83. a. Baronius mesme, 'aussibien que Furia, [il paroist difficile de croire que ce fust la mesme personne qui estoit à Rome en 394, qui estoit Prestre à Bordeaux ou auprés lorsque Saint Paulin écrivoit à S. Amand, c'est à dire apparemment en 397, & qui estoit Evesque de Toulouse peu d'années aprés; au moins il faudroit en avoir quelque autre indice que la simple conformité du nom.

Catel. p. 828. a. Nous ne croyons pas non plus nous devoir arrester à ce que 'remarque Catel, que la tradition est que S. Exupere est né dans la ville d'Aure au diocese de Comenge, [ces sortes de traditions populaires n'estant pas de grande autorité dans l'histoire, quand elles ne sont appuyées d'aucun témoignage de l'antiquité. C'est pourquoi nous ne regardons pas non plus comme une chose fort assurée ce que l'on croit aujourd'hui à p. 833. Toulouse,] 'qu'il est mort à Blagnac. [Et neanmoins il est bien plus aisé & bien plus ordinaire de marquer le lieu & le jour où les Saints sont morts, que ceux où ils ont pris naissance.]

p. 832| Conc. t. 2. p. 617. 618. 'Pour ce qu'on dit du Concile de Troies, où S. Exupere s'excusa d'aller annoncer au Pape les ravages des barbares dont Dieu avoit averti S. Servais de Tongres; l'appendix du Concile de Cologne sur lequel on fonde ce fait, [est encore plus suspect que le Concile mesme de Cologne:] & la deposition d'Euphrate qu'on y méle, forme un labyrinthe dont il seroit absolument impossible de sortir. 'Neanmoins la guerison de S. Catel. p. 832. 833. Ambroise par l'eau dont Saint Exupere s'estoit lavé, & qu'il avoit envoyé querir exprés à Toulouse aprés avoir connu le merite de ce Saint par Saint Jerome, [est encore quelque chose de plus visiblement fabuleux,] & de moins autorisé, quoiqu'on le dise écrit par S. Jerome.

NOTE II.

Pour la page 619.

Pourquoi S. Jerome pleure Toulouse.

[Je ne sçay pourquoi] 'S. Jerome en Hier. ep. 11. p. 93. a. mesme temps qu'il dit que les merites de S. Exupere avoient conservé Toulouse jusques alors, [c'est à dire jusques en 408 ou 409,] dit neanmoins qu'il ne peut parler de cette ville sans verser des larmes: [Est-ce qu'il prevoyoit qu'elle ne resisteroit pas longtemps aux barbares, ou parceque S. Exupere estoit déja mort? Mais il n'y a point d'apparence de dire le dernier,] 'puisqu'il suppose ce Saint ep. 4. p. 48. d. encore vivant dans l'epistre à Rustique, [écrite pour le plustost au commencement de l'an 411. *V. S. Jerome* § 131.]

NOTES SUR SAINT NICETAS.

NOTE I.

Pour la page 621.

D'où il estoit Evesque; & si c'est le Nicetas de S. Jerome.

Hier. t. 1. p. 317. b. 'La ville dont Saint Nicetas a esté Evesque, est nommée *Romana civitas* dans quelques editions de Gennade, & entre autres dans celles d'Erasme jointes au S. Jerome de Basle en 1565. 'Et comme Aquilée est quelquefois Bar. 12. jun. f. appellée dans les anciens, à ce que l'on pretend; une seconde Rome, & qu'en l'an 458, il y avoit un Nicetas Evesque d'Aquilée, Baronius a cru que c'estoit le mesme. [Et neanmoins quoique Constantinople soit si souvent appellée la nouvelle Rome, je ne pense pas qu'aucun de ses Evesques, se trouve appellé

Leo.n.p.904. 2. Evesque de Rome sans addition.]On soutient mesme qu'Aquilée ne se trouve jamais appellée une seconde Rome que par un auteur inconnu & fort nouveau nommé Leander. [Aussi les autres editions de Gennade, & les martyrologes d'Usuard & d'Adon, qualifient Saint Nicetas *Episcopum Romatianæ civitatis*, c'est à dire de la mesme ville]que d'autres appellent Remetiane, ou de quelque autre nom approchant, & qu'on place dans la Dace mediterranée, assez prés de Sardique, de Naisse, & de Scupi, [ce qui s'accorde tout à fait avec Saint Paulin. Holl.mar.p. 252.256|Geo. Sac.p.210.

Ce pays n'estoit point si eloigné de Stridon d'où estoit S. Jerome, que S. Nicetas natif de Remetiane, & luy, n'aient pu estre unis dés leurs premieres années, & qu'ainsi Nicias ou Nicæas Soudiacre d'Aquilée, à qui S. Jerome écrit l'epistre 42, ne puisse estre S. Nicetas de Romatiane.]Le Pere Quesnel aime mieux neanmoins l'en distinguer; [sans en avoir apparemment d'autre raison, sinon que le Soudiacre ne se trouve peut-estre jamais appellé Nicetas. Mais puisque l'Evesque est souvent appellé Nicæas, cette raison est foible pour en faire deux personnes.] Leo.n.p.903. 2.

Leo.n.p.930. 2. Pour le Nicetas à qui S. Leon écrit en l'an 458, & qui n'estoit pas encore Evesque en 447, le P. Quesnel montre fort bien que ce ne peut estre ni celui de Romatiane, [qui estoit Evesque dés l'an 400 ou environ, comme on le voit par S. Paulin,]ni mesme l'ami de S. Jerome qui estoit Soudiacre dés l'an 390, [ou plutost dés l'an 375.]

NOTE II.

Pour la page 814.

Sur le poëme 30.e de S. Paulin.

[On nous a assuré que dans un manuscrit ancien de 900 ans, le poëme 30e de S. Paulin sur le retour de S. Nicetas, est placé entre le neuf & le dixieme sur S. Felix: & selon cet ordre il le faudroit mettre en 402, & non en 398, comme nous faisons. Mais comme S. Paulin n'y dit point qu'il ait déja vu S. Nicetas, & qu'il ne témoigne point craindre pour son retour]les dangers de la guerre, qui luy avoient fait craindre en 402, qu'il ne pust venir, [ces raisons nous paroissent plus considerables que l'ordre d'un manuscrit, où l'on a pu croire aisément devoir mettre un poëme fait sur Saint Nicetas, ensuite d'un autre qui parle beaucoup de luy.] Paul.car.14. p.608.

NOTES SUR S. INNOCENT.

NOTE I.

Pour la page 630 § 1.

Sur sa vintieme lettre.

[JE croy avoir vu que quelques uns veulent changer *Seniensi* dans le titre de l'epistre 20 d'Innocent, en *Senensi*, comme si c'estoit Sienne en Toscane.] 'Mais on trouve une ville de Senia aujourd'hui Segna ou Zeng sur les costes de Croacie. [Et cela se raporte fort bien à la lettre qui traite des Photiniens habituez dans ce territoire. Car Photin avoit esté Evesque de Sirmich capitale de tous ce pays. Que si la Geographie sacrée ne met point Senia entre les villes episcopales, cela n'empesche pas qu'elle ne l'ait esté dés les premiers temps, comme elle l'est encore aujourd'hui.] 'Holstenius l'ajoute à la Geographie sacrée, y raportant la lettre dont nous parlons. Il dit mesme que Maximin de Senia assista au Concile de Calcedoine. [Je ne l'y saurois trouver. Je ne sçay pourquoi le titre de cette lettre dans Denys le Petit p. 206. 2, la raporte aux Bonosiaques, puisque le texte nomme expres- Baudr.p.183. 2. Holf.geo.p. 32.

sément Photin & non Bonose. Il est vray que ces deux heresiarques avoient à peu prés les mesmes erreurs; mais ils formerent deux sectes differentes. *V. S. Ambroise* §68, 70. Innocent parle assez souvent de Bonose, & ses sectateurs devoient plutost estre à Naïsse qu'à Senia.]

Pour la page 634. § 2.

NOTE II.

Sur la lettre de Saint Innocent à Saint Victrice.

Coc. p. 106. 'Il y en a qui rejettent absolument la lettre du Pape Innocent à S. Victrice, & pretendent qu'elle n'est point de luy, parcequ'elle comprend presque mot à mot l'epistre de Sirice aux Evesques
Conc. t. 2. p. 1249. 1250. d'Afrique. 'Mais le dessein d'Innocent dans cette lettre estant de renouveller les anciennes regles, & de marquer la discipline de l'Eglise Romaine, [il ne le pouvoit mieux faire qu'en se servant des ordonnances de ses predecesseurs. Ainsi ce n'est point une raison suffisante de douter ni de l'epistre de Sirice qui est autorisée par le Concile de Zelle, & par Ferrandus, *V. son titre*, ni de celle d'Innocent que Denys le Petit à inserée toute entiere dans son code de l'Eglise Ro-
Conc. t. 5. p. 858. e | 866. a. a Blond. decr. p. 551. maine;] '& qui est cittée en l'an 567 par le second Concile de Tours, a & encore par divers autres.

Conc. t. 2. p. 1253. a. b. 'La date qui est du 15 de fevrier 404, [est ce qui peut faire le plus de peine, à cause de ce que porte la lettre mesme,]
p. 1249. c. 'que S. Victrice avoit esté témoin des peines que le Pape avoit eues à solliciter l'Empereur qui estoit present. [Car cela oblige de dire qu'il s'estoit rencontré à Rome en mesme temps que l'Empereur Honoré, qui n'y vint qu'au mois de decembre 409. *V. Honoré* § 20. Et il est certain que le poëme que Claudien a fait sur ce voyage au sujet de son VI. Consulat, qu'il n'y estoit jamais venu auparavant depuis qu'il estoit Empereur: outre qu'Innocent n'estoit Pape que depuis l'an 402. Si donc S. Victrice estoit à Rome au mois de decembre 403; il n'y a pas moyen de croire qu'Innocent luy ait écrit dés le 15 fevrier 404.

La seule chose qu'on pourroit croire, seroit que S. Victrice luy avoit demandé cette instruction estant à Rome, qu'Innocent la luy donna avant son depart, & qu'il la fit neanmoins en forme de lettre, afin qu'elle eust plus d'autorité à l'egard des autres.]'Mais ces termes *quam ipse* c.
nobiscum positus cognovisti, [supposent que S. Victrice n'estoit plus à Rome: '& p. 1249. d.
en effet Innocent dit qu'il luy envoie ses reglemens avec sa lettre, *misi*; '& p. 1250. b.
mesme ce qu'il dit selon quelques exemplaires; *Quosdam enim asseris extitisse*, marqueroit assez qu'il répondoit non à ce que S. Victrice luy pouvoit avoir dit de bouche estant à Rome, mais à une lettre qu'il luy avoit écrite depuis. La derniere edition des Conciles a, [comme celle de Justel,] *Extiterunt enim non nulli*. [Mais on n'a pas besoin de preuve pour croire que si la lettre n'a esté écrite que depuis que S. Victrice fut retourné à Rouën, elle ne le fut qu'aprés qu'il eut écrit pour la demander. Ainsi supposé qu'il soit parti de Rome dés la fin de mars 404; (car il est difficile qu'il en soit parti plustost,) comme il faut qu'il ait écrit de Rouën à Rome, & qu'Innocent ait pris encore quelque temps pour luy répondre; c'est tout ce qu'on peut faire de croire que sa réponse a esté faite cette année le 15 des calendes, non de mars, mais de janvier, c'est à dire le 18 decembre. Il est encore plus aisé de croire qu'au lieu de *Honorio &c.* il faut *P. C. Honorii &c.* Car cette omission de *post Consulatum* est tres ordinaire. Ainsi la lettre sera du 15 de fevrier 405.

J'ay vu des editions où cette lettre n'est point datée, quoique les autres lettres d'Innocent le soient:]'& le P. Labbe p. 1253. b.
remarque que la date y manque dans un manuscrit. [N'y auroit-il point mesme quelque lieu de craindre que toute la fin,]
'*Hæc itaque regula &c.* [ne fust tirée de p. 1251. c.

quelque autre piece? Car elle ne convient point dutout avec l'article des vierges qui la precede immediatement. Et quand par cette regle on entendroit tout la lettre, il y a peu de choses qui aillent] à oster les dissensions, à empescher les heresies &c.

p.1253.a.

Pour la page 534.§7.

NOTE III.

Que Rufe ait esté fait Evesque de Thessalonique en l'an 407.

[Le Pape Innocent qui fut à Ravenne au commencement de l'an 409, & qui y estoit encore en 410 au mois d'aoust,] écrit de cette ville à Marcien Evesque de Naïsse [en Illyrie,] qu'il avoit écrit quelque temps auparavant à luy mesme & à ses Coevesques Rufe, & les autres, sur une affaire de son Eglise. [Il est bien naturel de croire que ce Rufe est celui de Thessalonique chef des Evesques de l'Illyrie orientale, à qui on verra qu'Innocent écrivit en l'an 412 & en 414.] Il succeda à Anyse qui vivoit encore en l'an 406. [Cela paroist encore plus dans l'edition de Justel p. 207, où Rufe est joint avec Eusebe,] qui est aussi nommé le premier aprés Rufe de Thessalonique, dans la lettre de l'an 414.

Conc.t.2.p. 1271.b.

Coll.r.t.1.p.49.

Pal.dial.p.31.

Conc.p.1272. b.

[Il semble donc necessaire de reconnoistre que Rufe a succedé à Anyse de Thessalonique dés l'an 408 au plustard.] Et neanmoins Innocent luy donne le pouvoir & la qualité de Vicaire de l'Eglise Romaine dans une lettre du 17 de juin 412 [ce qui est bien fort pour nous faire juger qu'il n'estoit Evesque que depuis fort peu. Car il y a tres peu d'apparence qu'il ne luy ait donné son vicariat que quelques annés depuis qu'il fut Evesque: & il est d'autant plus difficile de le croire, qu'on voit qu'il luy écrivoit dés l'an 408, sur les affaires de l'Eglise de Naïsse qui estoit de la Dace & non de la Macedoine; ou que depuis l'an 412, il soit encore venu à Ravenne pour les necessitez de la ville de Rome, & qu'il n'ait écrit qu'en ce temps là la lettre à Marcien. Cette derniere solution est asseurément la plus naturelle;] & M.r du Pin ne fait point difficulté de mettre la lettre de Marcien en l'an 414, ou depuis. [Mais l'histoire ne nous fournit aucun vestige de ce second voyage. On ne voit pas mesme que la ville de Rome ait esté dans des necessitez particulieres depuis l'an 412: & il en falloit d'extraordinaires pour obliger un Pape de quitter son siege. Je ne sçay si l'on pourroit dire que ce fut en l'an 413, au sujet du soulevement d'Heraclien, qui arresta le blé qu'on devoit apporter à Rome, & descendit en Italie pour la venir assieger avec une puissante armée. *V. Honoré* § 50. Mais je croy plus aisé de recourir à une solution dont on est souvent obligé de se servir à l'égard des loix, qui est que les copistes ont accoutumé de broüiller les Consulats des Empereurs, parcequ'ils ne se distinguent que par des chifres. Ainsi dans la lettre à Rufe datée *Honorio IX. & Theodosio V. Coss.* qui est l'an 412, si nous y voulons lire *Honorio VII. & Theodosio II*, elle sera de l'an 407, & ne nous fera aucune difficulté. Car rien n'empesche de mettre en l'an 407 la mort d'Anyse, & l'ordination de Rufe.]

Coll.t.p.49. 50.

Du P.t.3.p. 110.

Pour M.r du Pin qui veut que celle à Marcien, que l'on conte la 21.e entre celles d'Innocent, ait esté écrite aprés la 22.e datée de l'an 414; sa raison est que la 21.e cite une lettre precedente à Rufe pour declarer qu'il falloit recevoir les Clercs ordonnez par Bonose; & que cette lettre est apparemment la 22.e adressée à Rufe & aux autres Evesques de Macedoine. [Je doute qu'on luy puisse objecter l'ordre de ces lettres: car il semble qu'on n'ait observé aucun ordre dans celles d'Innocent. Mais je ne voy rien dans cette lettre 22.e pour recevoir les Clercs de Bonose. Elle y paroist mesme toute opposée.] Car elle se fait une objection de ce qu'on avoit receu ces Clercs, supposé, (ce qui est assez surprenant, que

p.310.

Conc.t.2.p. 1274.c.d.

cela n'avoit esté ordonné que par Anyse,
& semble vouloir que cela n'air plus de
lieu à l'avenir. [Je croy qu'on peut accor-
der cette lettre avec la 11.e, en disant que
celle-ci parle des Clercs ordonnez par
Bonose dans l'Eglise Catholique, mais
qui l'avoient suivi dans le schisme; &
que la 22.e parle de ceux qu'il avoit or-
donnez hors de l'Eglise dans le schisme.
Mais en les entendant ainsi, la 22 ne parle
point du cas de la 21.e: & ainsi ce n'est
point celle à laquelle la 21.e renvoie.]

NOTE IV.

Pour la page 647.§8.

Sur l'epistre onzieme de Saint Innocent.

Conc.t.2.p.1264.b. 'La Pasque sur laquelle Innocent con-
sulte Aurele dans son epistre 11e, devoit,
tomber ou le 22 de mars 16 de la Lune,
Buch.cycl.p.158. ou huit jours aprés; 'd'où l'on conclut
a Conc.p.1264.a. que c'est celle de l'an 414.a Les termes de
la lettre, *alterius dico futuri anni*, [mar-
quent ce me semble que cette Pasque ne
devoit arriver que dans deux ans, &
qu'ainsi la lettre est écrite en l'an 412, &
ce sens s'accorde fort bien avec l'histoi-
a. re.] 'Car on suppose dans le titre, que la
lettre s'adresse à S. Aurele de Carthage,
ad eundem Aurelium: [Et nous ne savons
point qu'il y eust alors d'autre Aurele,]
b. 'qu'Innocent pust prier d'examiner cette
difficulté dans un Concile avec les autres
Evesques. [Il n'y en avoit point aussi qui
a. fust plus digne] 'de l'amitié que Saint
Innocent luy témoigne. [Saint Aurele
ne tenoit ordinairement son Concile
p.1093.d. provincial que sur la fin de juin,] '& le
Concile general d'Afrique que sur la
p.1703 c. fin d'aoust. 'C'est dans ce dernier que l'on
declaroit le jour de Pasque pour estre
ensuite publié par toute l'Afrique. [Mais
comme en cette occasion il falloit exami-
ner la Pasque avant que de la publier,
le Concile où Innocent demande qu'on
l'examine, ne devoit pas estre ce me sem-
ble celui de l'an 413. Assurément Aurele
n'eust point declaré la Pasque au Conci-
le avant que d'en avoir averti le Pape
qui luy en avoit écrit, surtout s'il eust
trouvé de la difficulté à la faire le 22 de
mars.] Et il y avoit lieu de douter s'il ne Buc.p.120.
l'eust point fallu differer au 19. d'avril.
[Je ne sçay mesme si depuis le mois de
juin 413, Innocent eust eu assez de temps
pour publier la Pasque dans tout l'Oc-
cident avant le Caresme.] 'On voit que Conc.p.1075.e.
les Evesques demandoient à en estre
avertis de bonne heure.

NOTE V.

Pour la page 649.§9.

Pourquoi nous ne mettons qu'en 414 la réunion de l'Eglise d'Antioche avec celle de Rome.

[La réunion d'Alexandre Evesque de
Antioche avec le Pape Innocent, se fit en
mesme temps que celle des Eustathiens
avec le corps de l'Eglise d'Antioche,
comme on le voit par l'histoire.] 'Theo- Thdrt.l.5.c.2.p.640.a.
doret dit que celle-ci se fit aprés que la
division eut duré 85 ans; & ces 85 ans
ne pouvant commencer qu'à la deposi-
tion de S. Eustathe, qu'on ne peut mettre
au plustost qu'en 330 ou 331, finissent
en 414 ou 415, en y contant l'an 330.
'Je ne voy rien aussi qui nous puisse obli- a.p.27.28.
ger de dire qu'il y ait faute au nombre
de 85, comme l'a cru Baronius, [parce- Bar.408.§30.
qu'il ne peut pas s'accorder avec sa chro-
nologie, selon laquelle il ne faudroit
mettre la deposition de S. Eustathe qu'en
340, & ainsi les 85 ans nous meneroient
jusqu'en l'an 424, plusieurs années aprés
la mort d'Innocent & d'Alexandre.]
'Blondel & plusieurs autres [aussi ce me Blond.p.1240.c|1242.a|Du Pin,p.308.
semble,] mettent la réunion de ces deux
Evesques en 413, comme une chose clai-
re & certaine.] Cependant je ne voy
point qu'ils en aient aucun fondement.

La durée du faux episcopat de Por-
phyre predecesseur d'Alexandre, ne nous
éclaireit de rien. Car les 30 ans que luy
donne Nicephore iroient jusqu'en 434,
ce qui est ridicule. Theophane ne parle
ni de luy, ni mesme d'Alexandre,] 'fai- Thph.p.7.a.d|72.b.
sant succeder Theodote à Saint Flavien.

Euty.p.536. 'Eutyque qui l'appelle Barkum, luy donna dix ans, [ce qui fera commencer Alexandre en 413 ou 414. Et cela s'accorde fort bien avec l'histoire: [Mais ce n'est pas auteur sur lequel on se puisse fonder.]

Pour la page 660.§ 11.

NOTE VI.

Temps de la réunion de S.Cyrille avec Rome, & de la mort d'Alexandre d'Antioche.

[Les raisons pour lesquelles nous montrons dans le texte que S. Cyrille estoit reconcilié avec l'Eglise Romaine dés l'an 418, paroistront sans doute trop convaincantes pour s'arrester à celles qui pourroient faire differer davantage la réunion, quoiqu'il y en ait de considerables. Car estant certain que S.Cyrille ne s'est réuni que quelque temps aprés Attique,& Attique aprés que Theodote eut succedé à Alexandre; il semble cependant necessaire de dire qu'Alexandre vivoit encore en 419.

La preuve s'en tire de Theodoret,] T hdrt.v P c. 12.p 832.c.d. 'qui ayant esté visiter S.Zenon solitaire; quand il fallut faire la priere, Zenon voulut l'obliger de la faire. Qui peut assez admirer, dit Theodoret, cette extreme humilité dans une si haute vertu & dans un si grand âge. Car il avoit passé (ou il a passé) 40 ans dans les exercices de la solitude; δημυκῶς ἐτύγχανεν. p.831.c. 'Zenon n'avoit neanmoins quitté le monde & la Cour qu'aprés la mort de Valens[tué le 9 aoust 378. Si donc Theodoret ne l'a vu que 40 ans aprés, ce n'a esté qu'en 418.] d|832.a. 'Il le trouva qui portoit deux cruches d'eau qu'il venoit de tirer bien loin de là,[ce qui marque qu'il estoit encore en santé.] p.833.834. 'Estant tombé malade, il pria Alexandre de se charger de quelque argent, qui luy restoit, parceque Dieu luy commandoit de sortir de cette vie; & il ne vécut pas longtemps depuis.

Boll.8.jan.p.479.§ 33|Not. h.P.l.2.c.4.p.185. 'Cette raison nous porteroit tout à fait, aussibien que le Cardinal Noris & Bollandus, à ne mettre point la mort d'Alexandre avant l'an 419, & à mettre la réunion d'Attique en l'an 420, selon Cedrene *p.*337, ou 421, selon Teophane *p.72.b.* Et cela s'accorderoit encore fort bien avec Pallade, qui dans son histoire Lausiaque écrite en l'an 419 ou 420, 'dit p.olk.laus.p.898.c. qu'il vivoit alors comme un particulier & qu'il s'occupoit sans cesse à la priere; [ce qui semble marquer qu'il n'avoit point alors d'Eglise à conduire.

Neanmoins on verra sur Pallade *note 6*, qu'il n'est pas tout à fait difficile de répondre à ce qui le regarde. L'autorité de Theophane & de Cedrene, est peu de chose à cause du temps où ils vivoient, & d'autres fautes qu'ils commettent. Pour ce qui est de Theodoret, on ne peut pas dire qu'il se trompe, mais on peut croire qu'il ne s'est pas tout à fait bien expliqué, & que les 40 ans de S.Zenon se doivent raporter, non au temps que Theodoret le vit, mais à tout le temps que ce Saint passa dans la solitude jusques à la mort,& dont il approchoit seulement quand Theodoret alla le voir.] 'En effet Theodoret estoit encore alors Thdrt P.832 c. fort jeune, & il dit que le premier poil commençoit à luy pousser.[Cependant écrivant à Dioscore au commencement de leur mesintelligence, [& ainsi en l'an 448, *V.Theodoret* § 30,] 'il conte 26 an- ep.83.p.957.958. nées depuis qu'il avoit commencé à prescher.[Il commença donc en l'an 422 ou au plustard en l'an 423,] 'qui est en effet ep.113.p.986.d. l'année qu'il fut fait Evesque. *V.Theodoret* § 5.[Ainsi il n'y aucune apparence qu'il fust encore si jeune en l'an 418.] 'Le Noris,l.2,c.4.p.85. Cardinal Noris pretend prouver par cet endroit mesme, que Theodote successeur d'Alexandre n'a esté Evesque qu'en 421. [Mais c'est en confondant la fonction de Lecteur avec celle de predicateur.

Supposant donc que S.Zenon n'a vécu en tout que 40 ans depuis la mort de Valens, on peut mettre sa mort en l'an 417, au commencement si l'on se contente de 40 Consulats, où à la fin si l'on veut les 40 ans commencez. Car il n'y

a point de necessité de faire fort sur le Thdrt.v.Pat. c.1.p.834.a. mot de δημνικώς]'Il vécut encore quelque temps depuis qu'il eut donné son Boll.8.jan.p. 479.§ 33. argent à Alexandre; '& une traduction porte un an. [Ainsi Alexandre peutestre mort dés l'an 416. Attique se sera réuni en l'an 417, & S.Cyrille au commencement de 418. Voilà ce que nous trouvons de plus probable sur cette question, qui assurément est difficile & embarassée. Les quatre ou cinq ans que Nicephore, & Eutyque *p.551*, donnent à son episcopat, semblent demander qu'on differe sa mort jusqu'en l'an 418, estant difficile qu'il ait commencé plustost qu'en l'an 413. Mais ce ne sont pas de grands auteurs; & les quatre Consulats de 413, 414, 415, & 416, peuvent suffire au moins pour les quatre ans d'Eutyque.

Peutestre que quelques uns croiront pouvoir resoudre la difficulté, en disant que l'Eglise Romaine s'adoucit & receut S.Cyrille à sa communion, sans qu'il eust mis le nom de S.Chrysostome dans les diptyques. Cela ne diminueroit guere la difficulté, puisqu'il faut au moins avoüer qu'Attique avoit rétabli la memoire de S.Chrysostome en l'an 418, estant certain par les propres paroles, qu'il ne le fit que pour avoir la paix. Et pour S.Cyrille mesme, ce relaschement de l'Eglise Romaine qui ne se peut presumer que sur de grandes preuves, n'en Nphr.l.14.c. 26.p 493. a aucune.]'On voit au contraire qu'Attique propose à Saint Cyrille pour unique moyen de pacifier l'Eglise, qu'il fist écrire le nom de Chrysostome dans les E- c.27.p.497.b. glises d'Egypte. 'Et S.Cyrille dans sa réponse ne dit point qu'il esperast d'avoir la paix sans cela, mais qu'il ne croyoit pas sous pretexte de la paix on dust faire une chose qu'il regardoit encore comme un violement des Canons.

Tour la page 46.§ 13.

NOTE VII.

Pourquoi on met la mort du Pape Innocent le 12 mars.

[Tout le monde convient que Saint Innocent est mort, & que Zosime luy a succedé en l'an 417, parcequ'on a des lettres de l'un & de l'autre qui en sont datées.] 'Baronius a mis la mort d'In- Bar.417.§4. nocent le 28 de juillet, [aprés Anastase le bibliothecaire.] 'Le Pontifical qu'on Boll.app.p. 53.c. pretend estre du VI. siecle, dit qu'il fut enterré ce jour là *ad Ursum pileatum*. [Sa feste y est marquée ou par Usuard, selon Molanus dans l'edition de 1583, ou seulement dans ses additions selon l'edition de 1568: ce que le martyrologe Romain a suivi. La chronique d'Idace favorise Baronius, ne parlant de l'entrée de Zosime qu'aprés l'eclipse de soleil qu'elle marque le 19 de juillet 418: & cela s'accorde fort bien avec ce que nous verrons,] 'que depuis qu'Innocent fut Aug.gr.ch.c 30.p.330.a.b mort, Pelage n'en ayant pas encore receu la nouvelle, luy écrivit une lettre qui pec.ori.c.17. p.336. fut receuë par Zosime, & envoyée en Afrique le 21 de septembre 417. 'Car il Bar.417.§30 paroist que Zosime l'envoya peu aprés qu'il l'eut receuë. [La mesme chose se peut aussi confirmer par Saint Prosper, Adon, & Anastase, qui donnent tous au pontificat d'Innocent, 15 ans, 2 mois, & 20 ou 21 jour. Car Anastase son predecesseur estant mort le 27 d'avril 402, *V.S.Jerome* § 105, Innocent peut avoir esté elu selon ces auteurs le mecredi 7 ou le jeudi 8 de may, & estre mort le 28 de juillet.

Il se rencontre neanmoins de grandes difficultez dans ce sentiment.] 'Car l'e- Conc.G.t.r. p.41; Conc.t. 2.p.1567.c. pistre de Zosime aux Eglises des Gaules est datée dans le P.Sirmond & le P.Labbe du 22 de mars 417. [Et il est encore plus difficile de répondre] 'à Pascasin Evesque de Lilybée, qui écrit à S.Leon l'an Leo,t.1.p.413 443; qu'en 417, lorsque Zosime estoit Pape, (ce qu'il repete par deux fois,) il y avoit eu erreur en la feste de Pasque, les Latins l'ayant fait le 25 de mars au lieu de la faire le 22 d'avril. [Zosime estoit donc elu avant le 25 de mars. S.Prosper qui favorise d'un costé Baronius, luy est contraire de l'autre.] Car il dit que Zosime

ſime gouverna un an, 9 mois & 9 jours, ou 8 ſelon d'autres editions. [Not. h. Pel. l. 1. c. 11. p. 72. a. b.] 'Zoſime eſt mort le 26 de decembre 418. Il doit donc avoir commencé en l'an 417, ou le dimanche 18 de mars. [Ce qui confirme beaucoup cela, c'eſt qu'Adon met la feſte de S. Innocent non le 28 de juillet, mais le 12 de mars ;] [Boll. 12. mars, p. 106. b|t. 2. p. 14. d.] '& l'on trouve ce jour là dans divers anciens martyrologes, & meſme dans ceux de S. Jerome, un S. Innocent Eveſque à Rome, dans quelques uns avec le mot de *depoſitio*, [bien favorable, pour croire que c'eſt le jour de ſa mort.] [Not. h. Pel. p. 71. a.] 'Le Cardinal Noris ſoûtient que generalement tous les anciens martyrologes mettent le douze de mars la mort du Pape *Innocent*. Il cite en particulier celui qui a eſté donné par Holſtenius *p.* 271. Il embraſſe ce dernier ſentiment: [& les raiſons qui l'appuient ſont en effet trop fortes pour ne s'y pas determiner.

Quand j'ay dit que tout le monde mettoit la mort d'Innocent en 417, c'eſt que je n'avois pas encore vu qu'Onuphre & Bollandus, la mettent dés 416, Onuphre a peut-eſtre eſté trompé] [Leo, t. 2. p. 671.] 'par la faute qui s'eſt gliſſée dans la chronique de S. Proſper, où le commencement de Zoſime eſt mis ſous l'an 416. [Boll. pont. p. 61|mars, p. 42| Flor. p. 1039. 1040.] 'Pour Bollandus, ſon unique raiſon eſt que deux martyrologes de Saint Jerome & quelques autres, mettent [auſſi] le 21 de decembre, *Roma depoſitio Sancti Innocentii epiſcopi*. [Noris, p. 70. 71.] 'Le Cardinal Noris croyoit avoir refuté evidemment Onuphre par la lettre d'Innocent datée de 417. [Boll. pont. p. 61.] 'Bollandus ne s'embaraſſe pas de ſi peu de choſe, & il dit hardiment que cette date eſt fauſſe, & ajoutée par des ignorans, ſans avoir d'autres raiſons pour le prouver, ſinon qu'il y a d'autres lettres d'Innocent ſans date; [comme s'il n'eſtoit pas pour le moins auſſi aiſé de juger que toutes ſes lettres ayant eſté datées originairement, (& elles l'eſtoient ſans doute auſſi-bien que celles des Conciles & tous les autres actes publics,) on a conſervé la date de quelques unes, & on a negligé celle des autres. Je ne ſçay s'il voudroit dire auſſi que toutes les dates du Code de Juſtinien ſont fauſſes & ſuppoſées. Car il y a auſſi bien des loix ſans date.] [Aug. B. ep. 183. p. 682. f.] 'L'epiſtre d'Innocent aux cinq Eveſques, datée du 28 janvier, quoique ſans Conſuls dans les anciennes editions, [ne peut eſtre auſſi que de l'an 417,] & on y a trouvé des Conſuls de l'an 417, dans les manuſcrits. [ep. 181. p. 638. e. g.] 'On les y a trouvez de meſme pour la lettre au Concile de Carthage. [Ainſi voilà trois lettres importantes d'Innocent écrites de l'an 417. Il ſeroit inutile d'alleguer aprés cela, que plus on avancera la mort d'Innocent, plus il ſera difficile que Pelage l'ait ignorée lorſqu'il luy écrivit la lettre qui ne fut apportée à Rome qu'au mois de ſeptembre 417.

Les martyrologes eſtant donc egalement pour le 21 de decembre, & pour le 12 mars, quoiqu'il y en ait encore plus pour le 12 de mars, puiſqu'il faut opter, nous choiſiſſons le dernier, parcequ'il s'accorde mieux avec l'hiſtoire, pour ne dire rien de plus, & nous diſons du 21 decembre que c'eſt quelque tranſlation, que c'eſt quelque dedicace de l'Egliſe, que c'eſt quelque autre S. Innocent mort ou apporté à Rome, enfin tout ce que Bollandus pourra dire ſur le 12.e de mars. Je penſe que ce parti eſt pour le moins auſſi juſte que celui qu'il a pris.]

[Boll. pont. p. 61. 2.] 'Je n'entens point ce qu'il dit ſur la date de la lettre d'Innocent au Concile de Carthage, tenu certainement en 416. Dans l'edition de Louvain *p.* 159. 2. *a*, il y a ſimplement *V kalendas*. [Aug. B. t. 2. p. 638. e. g.] ['Les Benedictins ont trouvé dans leurs manuſcrits, *Data VI. kal. febr. poſt Conſulatum Theodoſii & Junii Quarti V. C.*] qui ſont les Conſuls de 416. Car Junius Quartus eſt Pallade dont le dernier nom eſt oublié par erreur. [Boll. p. 61. 2.] 'Ainſi la lettre eſt de 417. Pour le ſecond Conſulat d'Honoré [qui tombe en l'an 394, & que Bollandus brouille avec le ſecond de

Theodose le jeune en 407, je ne sçay pas où il l'a pris. Mais je ne l'accuserai pas pour cela d'agir de mauvaise foy, & je n'en infererai pas qu'on ne peut rien fonder dans la chronologie sur tout ce qu'il dit. J'ay mesme enfin compris ce qu'il veut dire.] Ibid. 'C'est que dans les Conciles le P. Labbe cite un manuscrit où la lettre au Concile de Carthage est datée *P.C.Theodosii Aug. II &c.* [un copiste ayant mis par erreur *II.* au lieu de *VII*, ce qui est fort aisé : & celui de Bollandus a mis encore *Honorii* au lieu de *Theodosii*.

Bollandus veut-il contester la verité des lettres mesme d'Innocent ? *Et si ipsa epistola*, dit-il, *proba alioqui viderentur & germana*. Cela ne feroit plus digne que de ces gents qui voudroient nous faire regarder comme supposez les ouvrages les plus certains. J'aime mieux croire que *viderentur* s'est glissé pour *videantur*, qui neanmoins est encore trop foible pour les pieces les plus incontestables qui furent jamais. *V. S. Augustin* § 267.] Conc.t.2.p.1283.a. 'Le P.Labbe remarque qu'Erasme ne trouvoit point qu'elles eussent assez de la diction, du genie, & de l'erudition d'un si grand Pontife : mais il traite cela d'impertinence, *inepté*. Not.h.P.l.1.c.11.p.74. 'On peut voir ce que le Cardinal Noris répond à Erasme & à Vossius qui n'est pas non plus bien favorable à ces lettres, peut-estre, dit le Cardinal Noris, parcequ'il voudroit bien que les Pelagiens n'eussent jamais esté condannez.

Pour la page 666.§ 13.

NOTE VIII.

Sur Saint Alexis.

[L'histoire de Saint Alexis est tres celebre & tres connuë,] Sur.17.jul.p.208. 'nous en avons des actes dans Surius, tirez de Metaphraste, Bar.17.jul.a. '& que Baronius croit estre de luy. All.de sim.p.125 c. 'Neanmoins celle que Leo Allatius luy attribuë, commence d'une autre maniere, [soit que ce soit une piece differente, soit qu'on en ait retranché la preface dans Surius pour abreger. Nous en avons une plus longue histoire en grec vulgaire dans Agapius, *p.*279, qui ne commence point non plus comme celle qu'Allatius attribuë à Metaphraste, On trouve la mesme vie hors la preface dans un autre recueil d'Agapius, *p.*33, imprimée l'année de devant ; & elle y est de mesme attribuée à Metaphraste.

Pour le fond de cette histoire, tout ce que nous en pouvons dire, c'est que estant tout à fait extraordinaire, elle a besoin aussi d'estre appuyée d'une tres grande autorité, & qu'estant d'un genre à avoir esté au moins aussi celebre lorsqu'on pretend qu'elle arriva, qu'elle l'est encore au bout de douze ou treize siecles, estant arrivée, dit-on, au milieu de Rome, à la vuë de toute la Cour, en presence de l'Empereur, elle a dû estre remarquée en un temps où l'Eglise estoit la plus florissante. Et neanmoins quoique nous ayons un tres grand nombre d'écrits de ce temps là, aucun d'eux ne fait mention de S. Alexis. Adon mesme & Usuard n'en parlent point dans leurs martyrologes non plus que Bede ; & enfin tout ce que nous en trouvons, ce sont les Ménées des Grecs, & des actes ou qui sont de Metaphraste, ou qui luy sont attribuez, parcequ'ils en sont dignes, & qui sont encore mélez de quantité de circonstances insoûtenables,] 'comme Bar.17.jul.a. Baronius est obligé de le reconnoistre. [Aussi il n'a pas cru devoir dire un seul mot dans ses Annales d'une histoire qui en auroit esté un grand ornement si elle eust esté veritable, & dans laquelle on donne beaucoup de part au Pape Innocent.] 'Bollandus croit qu'il a plutost Boll.may,t.2.p.182. vécu à Constantinople où on l'honore le 17 de mars, qu'on a seulement apporté de ses reliques à Come dans l'eglise de S. Boniface : [& on pourroit bien presumer que c'est le mesme que S. Jean Calybite de Constantinople, dont on raporte à peu prés la mesme histoire, *V. Saint Marcel Acemete*, & qui auroit pu avoir

l'un & l'autre nom, ou avoir pris celui de Jean lorsqu'il se cacha.] 'Mais les deux actes de S. Alexis, & les Ménées mesmes, mettent nettement S. Alexis à Rome sous le Pape Innocent & l'Empereur Honoré.

Sur. 17. jul. p. 305 | Agap. p. 291 | Men. 17. mars, p. 245. b.

'Ils disent tous aussi qu'il fut enterré dans l'eglise de Saint Pierre. [Mais il y a apparence que ses reliques que l'on honore aujourd'hui à Rome, sont dans celle de S. Boniface, puisqu'on a mis dans le martyrologe Romain que c'est là qu'il fust enterré.] S'il est mort, comme on le dit, le 17 de mars, lorsqu'Honoré, estoit à Rome, du temps d'Innocent, [ç'aura pu estre en l'an 404, ou 408. & cela s'accordera] avec Surius, qui dit que c'estoit sous Arcade. Agapius dit que c'estoit sous Theodose le jeune. [Mais Honoré ne vint point à Rome que l'on sache, depuis 408 jusqu'en 417, aprés la mort d'Innocent.]

Ibid.

NOTES SUR S. SIMPLICE D'AUTUN.

NOTE I.

Pour la page 675.

Tout ce qu'on dit de la vie de S. Cassien, faux ou incertain.

[MOLANUS dans la seconde edition de ses notes sur Usuard, 5. aug. cite une histoire de la vie de S. Cassien d'Autun. Nous en avons trouvé une dans un manuscrit de Saint Michel de Beauvais, mais qui est si pleine de choses sans apparence, qu'on n'y peut ajouter aucune foy.] 'Elle fait Saint Cassien successeur de S. Simplice; ce que M.rs de S.te Marthe reconnoissent estre faux, comme contraire à Saint Gregoire de Tours, 'On trouve la mesme faute dans le martyrologe de l'abbaye de Saint Savin au diocese de Tarbe, donné par M.r du Saussay. Ainsi quelque antiquité qu'on donne à ce martyrologe, dont le manuscrit n'est neanmoins que de 500 ans, [nous n'avons point cru nous pouvoir arrester à ce qu'il dit de l'episcopat du Saint en Egypte, ni aux autres choses de cette nature, estant aisé de juger qu'elles n'ont point d'autre source que cette méchante legende. Il faut dire la mesme chose d'une piece raportée par Hemeré dans ses notes sur son histoire de la ville de S. Quentin, *p.* 20, & écrite vers le commencement du X. siecle.] 'Quoique Florus où l'on trouve la mesme chose que dans le martyrologe de S. Savin, n'ait écrit qu'aprés la translation de S. Cassien à S. Quentin, 'c'est à dire aprés l'an 842, [nous aurions neanmoins plus de respect pour luy, si outre l'improbabilité de l'histoire en elle mesme, il n'estoit aisé de juger qu'il a esté trompé par la mesme fausse piece que les autres. Nous ne voyons point non plus d'autres sources de] 'ce que d'autres disent que S. Cassien estoit né à Alexandrie. [Je ne sçay si la celebrité de Jean Cassien venu d'Egypte en France, n'auroit point produit une partie de ces fables; & l'inclination qu'on a d'ajouter à ce qu'on nous a dit, aura fait le reste.]

Gall. chr. t. 2. 23. a. b. — Saussay, p. 1249. — Boll. mars, t. 2. p. — Hemer. n. p. 20. — Gall. chr. t. 2. p. 28. a. b.

NOTE II.

Pour la page. 677.

Temps de l'episcopat de S. Simplice.

'Simplice Evesque d'Autun est nommé entre ceux qui assisterent au Concile de Cologne en l'an 346. 'Son nom se trouve aussi entre les Evesques des Gaules qui signerent le Concile de Sardique l'année suivante, '& parmi ceux qui assisterent à celui de Valence le 12 de juillet 374.ªCependant la vie de S. Germain d'Auxerre porte que S. Amateur fut à Autun peu de temps avant sa mort, & y fut receu par l'Evesque Simplice. [Tout cela forme une fort grande difficulté.] 'Car S. Amateur ne peut estre mort, selon les Annales de Baronius, qu'en 405, ou mes-

Conc. t. 2. p. 615 c|618. b. — Ath. apol. 2. p. 768. d. — Conc. t. 2. p. 906. b. — ª Sur 31 jul. p. 359. § 3. — Bar. 405. § 22.

me qu'en 421, selon son martyrologe; [& dans la verité, il est mort en 418, V.S.Germain d'Auxerre, le premier de may. Or il n'y a pas moyen de dire que Simplice estant Evesque dés l'an 346, ait vécu jusques en 418, c'est à dire qu'il ait esté 76 ans Evesque, quoique M.rs de S.te Marthe s'engagent à le soutenir, l'en raportant toutes ces choses au mesme Simplice.]

Gall.chr.t.2. p.34.1.

[Il faut donc abandonner le Concile de Cologne, ou la vie de S.Germain, ou mettre deux Simplices Evesques d'Autun. Le Concile de Cologne n'est pas une piece fort assurée, & quoique d'une part ses actes aient toutes les marques possibles de verité, il y a de l'autre de si grandes difficultez, qu'il est au moins bien difficile de les soutenir. Le nom de Simplice se trouve seul dans les Conciles de Sardique & de Valence, sans qu'on ait de preuve que ce soit l'Evesque d'Autun. Ainsi nous n'aurions pas de peine à ne mettre celui-ci qu'au commencement du V. siecle, sans ce que dit S. Gregoire de Tours,] 'qu'il n'y a eu que deux Evesques, Egemone, & Cassien, entre luy & Saint Retice,[qui vivoit en 313 & 314. Outre cela mesme,] 'le paganisme paroissoit encore hautement du temps de S.Simplice dans une ville telle qu'Autun. [Et cela convient beaucoup mieux au milieu qu'à la fin du IV. siecle, ou au commencement du suivant.] 'Il est vray qu'on ne marque aussi qu'Evance, & Leonce entre Simplice, & Eufrone qui vivoit en l'an 461. [Mais quoiqu'on ne connoisse que ces deux, nous n'avons point ni un Saint Gregoire, ni aucun autre auteur, qui dise qu'il n'y en a point eu davantage.

Gr.T.gl.C.c. 75.76.p.474. 475.

c.76.p.478.

Gall.chr.t.2. p.29.

Il semble donc assez raisonnable de mettre Simplice vers 346, & de dire ou qu'il y avoit un autre Simplice 60 ans aprés, demeuré inconnu parcequ'on l'a confondu avec l'autre, ou que Constance auteur de la vie de S.Germain, a mal nommé l'Evesque d'Autun: Et il ne seroit nullement étrange que Constance qui écrivoit 50 ou 60 ans aprés, se fust trompé dans le nom d'un homme, puisque Sulpice Severe a fait Saint Martin soldat sous Julien, puisque la vie originale de Saint Pacome le fait enroler sous Constantin, puisque celle de S.Porphyre le fait Prestre de Jerusalem sous Prayle.

Il faut avouer neanmoins que ces extremitez sont fascheuses; & ainsi je pense qu'il vaut mieux ne nous point arrester au Concile de Cologne, ni à Simplice marqué dans le Concile de Sardique, car pour le reste il n'est point impossible que S. Retice ait vécu jusque vers l'an 334, que S.Cassien & Egemone ensemble, aient gouverné 40 ans, & qu'ainsi Simplice ait esté fait Evesque en 374, un peu avant le Concile de Valence, & qu'il ait gouverné 44 ans, jusques en l'an 418. C'est ce que nous suivrons jusqu'à un plus grand éclaircissement, pour n'estre pas obligez d'admettre deux Simplices, ou d'accuser d'erreur un auteur aussi considerable que Constance. On pourroit encore croire que Simplice du Concile de Valance est different de celui d'Autun, & ainsi prolonger l'episcopat de Cassien & d'Egemone, pour abreger d'autant celui de S. Simplice, pourvu qu'on le fasse commencer avant les loix de Theodose,] 'qui défendit les sacrifices en 391 V.Theodose § 57.' Mais on voit par Libanius que dés devant ces loix, les sacrifices n'estoient tolerez qu'à Rome & à Alexandrie; & mesme que Valentinien & Valens les avoient défendus sur la fin de leur regne. [Ainsi puisque Valentinien est mort en 375, nous ne voyons pas qu'on puisse commencer l'episcopat de Saint Simplice plustard que vers l'an 374.]

Lib.de temp. 20.21. 4 p.10.

NOTES SUR LE PAPE ZOSIME.

Pour la page 678.§ 1.

NOTE I.

Sur le jour de son ordination.

Nor.h.P.l.1. c.11.p.72. 'ON a vu sur le Pape S. Innocent qu'il est mort le 12 de mars 417. Conc.t.2.p. 1567.e. 'Nous avons une lettre de Zosime datée du 22 de mars;[& quand on la voudroit Leo,t.1.p. 413. contester,]'Pascasin dit en 443, qu'on avoit fait Pasque en 417 le 25 de mars sous Zosime.[Il a donc commencé entre Nor.p.72.a. le 12 de mars & le 22.] 'On convient qu'il est mort [vers] le 26 de decembre Prosp.n.p. 777.c. 418. 'Et S. Prosper dit qu'il a gouverné un an, 9 mois, & 9 jours,[qui finissant au Nor.p.72.a. 26 de decembre,] 'doivent commencer vers le 17 de mars, dit le Cardinal Noris. [Mais il faut se fixer au 18, seul jour qui tomboit au dimanche entre le 12 & le 25.

Car quoiqu'on n'ait pas toujours observé le dimanche pour l'ordination des Papes, non plus que des autres Evesques, il faut reconnoistre qu'on l'observoit en ce temps-ci, & que Zosime surtout ne peut avoir esté ordonné que le dimanche,] Conc.t.2.p. 1569.b.c. 'puisqu'entre les nullitez qu'il trouve dans l'ordination d'Urse & de Tuence & pour lesquelles il les depose, il leur fait un crime de ce que *ne dies quidem legitimus ordinationis ascisseretur ..... nec saltem diei custodita vetus solennitas, quæ præcipue custodienda fuerat.* [Ce jour qu'il falloit observer ne peut assurément Leo,ep.9.c.6. p.419. estre autre que le dimanche.]'S. Leon se plaint en effet à Anastase de Thessalonique, de ce qu'on se contentoit d'observer le dimanche pour l'ordination des Evesques, sans l'observer de mesme pour les Prestres & les Diacres, comme les Canons, dit-il, & la tradition y obligent. ep.11.c.1.p. 436. [Tout ce qu'on en peut dire,] 'c'est que l'on contoit le dimanche au soir qui le precedoit, pour n'estre pas obligé de continuer le jeûne du samedi, jusqu'au midi du dimanche. Car c'est ce que S. Leon prescrit pour les ordinations sacerdotales & levitiques. [Et je ne sçay mesme si l'ordination des Evesques estoit comprise dans cette indulgence, puisqu'elle est demeurée fixe au dimanche, au lieu que celle des Prestres est remontée jusqu'au matin du samedi.

Ce qui marque bien l'usage de l'Eglise Romaine en ce temps-ci,]'c'est ce que Bar.418.§77. Symmaque mande à Honoré, qu'aprés la mort de Zosime, Eulale qui assistoit à ses funerailles, *de exequiis*, en fut enlevé & mené à l'eglise de Latran, & qu'il demeura deux jours, *ut expectaretur dies consuetus quo posset solemniter ordinari.* [Zosime fut donc enterré le vendredi 27 de decembre, & le jour destiné pour l'ordination d'Eulale estoit le dimanche 29,] duquel Symmaque date sa lettre.

'Le P. Garnier remarque que quelques Merc.t.1.p. 10.2.b. uns disent que Zosime fut ordonné le 2 d'avril. [Je ne sçay point ni qui le dit, ni comment on le peut dire.]

Pour la page 684.§ 3.

NOTE II.

Quelle est la metropole marquée par le Concile de Turin.

'Dans la dispute que les Evesques de Conc.t.2.p. 1156.b. Vienne & d'Arles avoient entre eux sur la primauté de leur province, le Concile de Turin ordonne que celui là en jouiroit, qui prouveroit que sa ville estoit la metropole. [Cela paroist signifier que sans avoir égard à ce qu'on pouvoit alleguer d'ailleurs, soit l'Eglise de Vienne sur l'antiquité de son Eglise, sur l'ancienne autorité de sa ville qui donnoit le nom à la province &c. soit l'Evesque d'Arles sur la consideration où la sienne estoit alors, sur la commodité du commerce &c. sur l'apostolat de S. Trophime, si l'on veut qu'il ait allegué cette raison;]'on examineroit seulement sur- Leo,n.p.410. 6.

vant la regle du Concile de Nicée, laquelle des deux villes avoit le premier rang dans le civil. [Ce sens n'a rien qui ne paroisse conforme au bon sens & aux Canons.] 'Aussi c'est celui que l'on suit communément. Pagi,400.§17.

§16-23. 'Le Pere Pagi qui le reconnoist, aime mieux croire neanmoins que le Concile se doit entendre de la metropole ecclesiastique: & il allegue pour cela diverses raisons; [ausquelles il ne seroit pas difficile, ce me semble, de satisfaire. Mais je ne sçay pas comment on peut répondre à une objection qui se presente naturellement.] 'Deux Evesques disputent à qui sera le premier dans toute la province, pour y faire les ordinations & y visiter les Eglises; [c'est à dire assurément qui doit estre le metropolitain. Le Concile ordonne sur cela qu'on examinera laquelle de leurs villes est la metropole ecclesiastique; c'est à dire que pour savoir qui doit estre le metropolitain, on examinera qui est ce qui l'est. Voilà le raisonnement que l'on fait faire au Concile.] Conc.p.1154.b.c.

Ce que le Pere Pagi a de plus specieux pour luy,]'c'est qu'il pretend que Vienne estoit indubitablement metropole civile de la province; que le Concile ne le pouvoit ignorer; qu'ainsi il est absurde de pretendre que c'est ce qu'il a ordonné d'examiner. [C'est à dire donc que de deux absurditez, il faut choisir la moindre pour en charger ce saint Concile.] Pagi,400.§16.

'Mais si les Evesques qui le composoient estoient ceux d'Italie; comme nous le croyons avec le Pere Sirmond & M.r Antelmi, ils pouvoient bien n'estre pas si fort instruits de l'état de la Viennoise, [que l'on s'efforçoit peut-estre de leur deguiser,]'& quoique le P. Pagi suppose souvent comme une chose constante, qu'Arles n'a esté faite metropole que par l'assemblée des sept provinces que Petrone y établit aprés le Concile de Turin, [je ne voy point que cette assemblée ait donné à Arles le droit de metropole; & je voy encore moins que rien nous empesche de croire qu'elle avoit ce titre dés auparavant. On a mis dans le texte ce qui peut montrer qu'elle n'a jamais esté qu'une metropole honoraire. Mais c'en estoit assez à un Evesque d'une ville puissante, où les Evesques voisins aimoient mieux ce semble s'assembler que d'aller chercher bien loin celle de Vienne, pour vouloir au moins partager avec celle-ci la jurisdiction spirituelle. On voit dans le Concile de Calcedoine les troubles qu'Eustathe de Beryte causa sur le mesme fondement dans la Phenicie. Forol,p.96. §16.

Pour tout ce que dit le P. Pagi, afin de montrer qu'Arles estoit depuis longtemps une metropole ecclesiastique, tout cela est fondé sur la bonne foy de Patrocle, à qui on peut attribuer toutes sortes de mensonges sans faire tort à sa reputation, comme on le peut voir dans ce que nous avons dit de luy sur Saint Augustin § 258.]

NOTE III. Pour la page 681.§4.

Sur les fautes dont on a accusé S. Brice.

'M.r Antelmi pretend qu'il faut distinguer Briction dont parle Sulpice Severe, de S. Brice successeur de S. Martin, pour ne point charger ce Saint de toutes les fautes qu'on reproche à Briction. 'Il veut qu'on regarde cette distinction comme une chose constante. 'Il doute seulement si Saint Gregoire de Tours qui n'en fait qu'une seule personne, n'a point esté trompé par quelque fausse histoire, '& il ne fait pas difficulté de rejetter sur cela le témoignage de ce Saint, receu universellement jusqu'à luy, [quoiqu'il n'y ait guere que cent ans entre S. Brice & S. Gregoire.]'Neanmoins il aime mieux croire que ce qu'on lit dans son histoire de France au second livre, y a esté ajouté. 'Et il pretend en effet qu'il y a lieu de contester ce qui est dit en cet endroit de l'accusation formée contre S. Brice, de sa retraite à Rome durant sept ans &c. Ante.mart.c.52-60.p.61. c.60.p.70. c.58.p.68.69. c.52.54.p.62.63. c.56.59.p.66.69. c.57.p.67.

'La difference du nom de Briction dont c.56.p.65.

se sert S. Sulpice, & de Briccius qu'on lit dans Saint Gregoire de Tours, [n'est pas assurément une raison d'en faire deux personnes. On change bien davantage ou le mesme nom, ou un approchant, dans un Evesque de Treves qui est un peu plus ancien. Il seroit aisé d'en trouver bien d'autres exemples. Mais il n'est pas impossible qu'il y ait eu en mesme temps deux Brices dans le Clergé de Tours, quoique cela soit moins à presumer d'un nom rare comme celui là.]

§14.55.p.63.65. 'Pour ce qu'on dit qu'il n'y a point d'apparence qu'on ait donné pour successeur à S. Martin un homme tel que Sulpice Severe décrit Brictiion, [c'est vouloir que les peuples n'aient jamais elu des hommes indignes, & oublier les plaintes que S. Jerome, S. Chrysostome, & d'autres font sur ce desordre. Je dis cela en supposant mesme que S. Brice ne s'estoit point encore corrigé. La vertu de S. Martin avoit ses admirateurs ; mais elle avoit aussi ses envieux & ses ennemis, mesme parmi les Evesques, comme on le voit dans Saint Sulpice: Elle en pouvoit avoir aussi parmi le Clergé & le peuple de Tours. Et qui ne sçait combien on fait aisément tourner un peuple? Les poursuites de Lazare contre Saint Brice, font assez voir que son episcopat n'estoit pas agreé de tout le monde,] Conc.t.2.p.1561.e. '& si Heros a eu part à ces poursuites, comme Zosime le semble dire, [il n'estoit pas agreé des disciples de S. Martin, dont estoit Heros selon S. Prosper.]

Ante.c.57.58.p.67.68. 'S. Brice a esté, dit-on, jugé innocent par le Concile de Turin & par le Pape Zosime. [C'est à dire qu'on n'a pas jugé le devoir deposer, soit qu'il fust innocent, soit que les crimes qu'on luy objectoit ne fussent pas assez prouvez, soit qu'on ne les jugeast pas meriter la deposition. Saint Martin mesme n'avoit pas voulu le deposer du sacerdoce.] Aug.ep.261.p.363. 'Antoine de Fussale, quoiqu'accusé des plus grands crimes, dont on ne dit point qu'il fust innocent, quoique convaincu de fautes tres considerables, conserva neanmoins la dignité de l'episcopat; & en eust mesme conservé les fonctions sans l'opposition extreme que son peuple avoit pour luy. [On a tout lieu de croire qu'il y eut quelque chose de semblable dans l'affaire de S. Brice,] Conc.t.2.p.1561.d|1569.a. 'puisque Procule qui eut part à son absolution, ne laissa pas ensuite de faire Evesque Lazare son accusateur. Zosime s'en plaint & traite Lazare de calomniateur. [Mais il parle sur ce qu'il avoit appris de Patrocle. Assurément Procule ne l'auroit point fait Evesque, s'il l'eust condanné comme un calomniateur. Pelage accusé par le mesme Lazare fut absous, sans que Lazare ait esté regardé pour cela comme calomniateur, si ce n'est par Zosime trompé par Patrocle & par Celeste.

Que si S. Brice n'a esté absous qu'en cette maniere, il n'est pas étonnant] Ante.c.54.p.64. 'que S. Sulpice & les autres disciples de Saint Martin, aient cru en pouvoir dire ce qu'ils savoient en estre vray, sans se croire obligez de menager un homme qu'ils ne voyoient qu'avec douleur sur le siege de S. Martin, & qu'ils regardoient avec assez de raison comme indigne de l'episcopat. Car quand il se fust déja corrigé du vivant de S. Martin, comme nous le croyons sans peine, ce n'estoit point un homme qu'il fallust choisir pour le faire Evesque. Mais Dieu qui se plaist à faire des miracles de grace, & à sauver toutes sortes de personnes, permit qu'il le fust pour montrer ensuite combien la foy & la douceur de Saint Martin avoient de pouvoir.

Voilà les conjectures que nous croyons pouvoir s'opposer à celles de ce nouvel auteur. Sans cette necessité, nous nous serions contentez de suivre avec simplicité,] Ante.c.52.p.62. 'ce que tous les anciens & tous les nouveaux assurent sans hesiter, [ne voyant rien qui nous oblige à trouver des improbabilitez où personne n'en a trouvé jusqu'à present.] Bern.de Mart.§14.p.1054.a.b. 'Saint Bernard n'a point jugé non plus que les autres,

qu'il y en ait à croire, ou que S. Sulpice a pu parler avec la liberté qu'il fait des fautes d'un homme qui n'estoit pas encore Saint, ou qu'un homme coupable de ces fautes ait esté le successeur & du siege & de la sainteté de Saint Martin. [Aussi nous apprenons que cette nouvelle opinion n'a pas persuadé le public ni les personnes habiles.

Il est difficile quand il n'y auroit que cela, de voir un Brice Evesque de Tours poursuivi devant les Conciles, & apparemment par des disciples de S. Martin, & de ne pas croire que ce soit le mesme Brice qui avoit si fort maltraité Saint Martin. Paulin de Perigueux qui met en vers tout ce que Sulpice Severe dit de S. Martin, n'omet que ce qui regarde ce Brice. Il est aisé de voir pourquoi il l'omet, si c'est celui que tout le monde reveroit alors comme un Saint, & qui n'estoit mort que depuis 30 ou 40 ans.]

Ante.c.56.p. 66. 'Que si Fortunat ne dit point que Saint Martin ait eu S. Brice pour successeur, [on ne voit pas quelle obligation il auroit eu de le dire, puisque Saint Sulpice qu'il copie ne le dit pas.

Je croy donc qu'il sera au moins tres probable que le Briction de Sulpice, est le S. Brice de Tours, quand mesme il faudroit abandonner l'endroit où Saint Gregoire de Tours le dit positivement. Mais il me semble que le public n'a point esté persuadé par l'autorité du Pere le Cointe,] c.56.p.66. 'que tous les endroits qui manquoient dans quelques manuscrits de S. Gregoire, ne soient point de luy; [soit qu'on ait jugé que quelques particuliers avoient voulu n'avoir que ce qui regarde l'histoire de France; (car il me semble que tous ces endroits suspects au Pere le Cointe, regardent celle de l'Eglise,) soit que ce Saint ait fait deux editions de son ouvrage, & ait ajouté diverses choses dans la seconde.]

c.57.p.67. 'Pour cet endroit particulier qui regarde S. Brice, on objecte qu'un homme à l'âge de 70 ans, n'estoit pas sujet à estre accusé de crime contre la chasteté. [Je croy neanmoins qu'on en trouveroit encore d'autres exemples.] 'Que s'il n'a p.67. esté rétabli qu'au bout de sept ans, [il ne faut pas pretendre rendre raison d'une chose si eloignée de nous. Il est certain que ni en ce temps là, ni dans les autres, les Papes n'ont pas pu faire tout le bien qu'ils auroient souhaité. C'est une objection encore plus foible] 'de demander p.67|c.59 p. 69. pourquoi S. Gregoire de Tours n'a pas nommé le Pape dont il parle. [Il n'est pas aisé de deviner ce qu'il savoit ou ne savoit pas: & je ne croy pas qu'il fust obligé de dire tout ce qu'il savoit. Mais enfin toutes ces difficultez se rencontrent dans le 10.e livre du mesme Saint p.592, qu'on n'accuse point de faux, que l'on ne dit point marquer dans aucun manuscrit,] '& qu'on cite mesme com- c.56.p.66. me certain. [Que s'il faut rejetter ce que dit S. Gregoire de l'expulsion de deux Evesques en sa place,] 'S. Perpetue n'aura esté Gr.T.h.Fr.l. 10.c.31.p.592. 593. que le 4.e Evesque apres S. Martin, a& S. a Sid.l.4.ep. 18.p.114. Sidoine son contemporain le conte pour le sixieme.

NOTE IV.

Pour la page 691 § 5.

Que le Concile de Turin ne peut avoir esté tenu en l'an 397.

Bar.397.§ 32. 'Baronius croit que le Concile de Turin a esté tenu un peu aprés la mort de S. Ambroise, [sans doute parcequ'il y est appellé *venerabilis memoria*,] & l'année mesme qu'il mourut, c'est à dire en 397 [*Venerabilis memoria* prouve assurément que S. Ambroise estoit mort. Mais Baronius n'allegue aucune raison pour montrer que ce n'a pas esté plusieurs années aprés sa mort.] 'Binius cite pour Conc.t.2.p. 1158.a.b. cela le 5.e Canon dont il pretend tirer que Sirice vivoit [sans doute encore, parceque] 'le Concile parlant du Pape, dit seu- p.1157.c. lement *Romanæ Ecclesiæ Sacerdotis*, sans le nommer & sans ajouter *Venerabilis memoriæ* comme à S. Ambroise. Il a donc pris cela pour une marque que le Concile

parloit

p.1158.a.b. parloit du Pape qui vivoit alors. 'Il suppose avec cela que ce Pape est Sirice qui n'a pas passé l'an 398, ni mesme le 22 de fevrier de cette année là, selon Baronius,
Bar. 398. § 52.
Conc. t. 2. p. 1155. b. [que Binius suit toujours.] Et comme ce Concile fut tenu le 20 de septembre; tout cela supposé, Binius en a fort bien conclu
p. 1158. b. qu'il ne peut avoir esté tenu qu'en 397.

[Mais je ne voy point que l'expression du Concile soit une preuve bien forte qu'il parle d'un Pape encore vivant. Il n'est pas plus certain que Sirice soit mort le 22 de fevrier; & il y a bien de l'apparence que ce n'a esté que le 26 de novembre. *V. son titre* § 5. Ainsi le Concile aura pu se tenir de son vivant le 20 de septembre 398. Je ne croy pas non plus qu'il y ait de preuves qu'Anastase successeur de Sirice, n'ait point écrit de lettres contres les Ithaciens, quoique cela soit plus à presumer de Sirice, sous qui cette affaire a fait un grand bruit. Si Felix de Treves
Boll. 26. mars, p. 624. f. a esté ordonné dés l'an 385,]'& qu'il se soit demis au bout de douze ans, comme le porte sa vie, [le Concile de Turin qui n'a point sceu sa demission, ne peut pas aisément se mettre plustard qu'en l'an 397. Mais cette vie est une piece trop nouvelle pour faire une grande autorité. *V. les Priscillianistes* § 8.]

Conc. t. 2. p. 1810. b. 'Ce qui est certain, c'est que le Concile ne peut estre mis qu'aprés la mort de S.
p. 1561. d | 1569. a. Martin, 'puisque Lazare depuis Evesque d'Aix y fut condanné, dit le Pape Zosime, comme calomniateur, pour avoir attaqué par des crimes supposez, l'innocence de Brice Evesque de Tours. [Ainsi personne ne mettant aujourd'hui la mort de Saint Martin avant le mois de novembre 397, le Concile de Turin ne peut avoir esté tenu avant 398. Et selon Baronius, qui differe la mort de Saint Martin jusques en 402, il faut mettre au plustost en l'an 403, plusieurs années depuis la mort de Sirice.

p. 1561. d. On voit dans le texte]que l'ordination de Lazare oblige à le mettre quelques années avant l'an 408.

NOTE V.
Pour la page 693. § 6.

Sur l'autorité de ses lettres touchant Patrocle.

'Les lettres de Zosime en faveur de Patrocle, ont esté tirées d'un manuscrit de l'Eglise d'Arles. 'C'est pourquoi il ne faut point s'étonner que quelques personnes aient douté si elles n'estoient point supposées, voyant surtout que ce qui y est dit de Saint Trophime & des privileges de l'Eglise d'Arles, est si contraire à l'histoire & à la discipline de l'Eglise. 'M.r de Launoy s'est fort étendu sur ce sujet, & selon son ordinaire, avec bien des raisons [bonnes ou mauvaises, fortes ou foibles,] il pretend que *Placuit apostolicæ sedi*, par où commence la premiere [que l'on conte pour la 5.e de Zosime,] n'est point du style des Papes de ce temps là. [Ce n'est point au moins un commencement bien naturel d'une lettre, surtout d'une lettre adressée à tous les Evesques des Gaules, & encore datée du 22 de mars 417, & attribuée à Zosime qui n'avoit esté fait Pape que le 17 ou le 18 du même mois. Assurément elle est ou fausse ou défectueuse. Car Zosime n'a pas pu manquer en écrivant à un grand nombre d'Evesques, de commencer par quelque parole de civilité sur sa nouvelle promotion. Il falloit au moins un peu adoucir le nouveau joug qu'on leur imposoit.] 'On cite un manuscrit où cette lettre finit, aprés le premier article qui regarde les lettres formées: '& le reste se trouvoit repeté dans celui de Baronius aprés l'epistre 6.e aux Evesques d'Afrique &c. hors les derniers mots, *nisi magnitudo causæ etiam nostrum requirat examen*: [ce que Binius a suivi dans son edition des Conciles *t. 1. p.* 880. 2. *b.*] 'Dans ce mesme manuscrit la premiere lettre n'est point datée. [Et s'il se trouvoit que Zosime n'eust esté ordonné qu'au mois de juillet, comme il y a des raisons pour le croire, la date du 22 de mars que le Pere Sirmond y a mise, se

Bar. 417. § 39. — Gall. chr. t. 3. p. 642. 2. c. — Laun. de D. t. 2. p. 108-114. — p. 137. — Conc. t. 2. p. 1567. c. — Bar. 417. § 47. — § 42. 47.

Bosc.t.3.p.27. trouveroit certainement fausse.]La premiere partie de cette lettre a esté donnée en particulier par du Bosc sous le nom de Saint Silvestre, qui l'écrit à Pascase Bar.417.§42.49. Evesque de Vienne. 'Nous ne doutons point non plus que Baronius, que ce ne soit une supposition, & nous croyons sans peine avec luy que Pascase n'estoit point dutout Evesque de Vienne du temps de Saint Silvestre, [mais cent ans plustard, ayant succedé à S.Simplice. Cependant toutes ces difficultez ensemble ne donnent-elles pas lieu de douter Leo,n.p.455.6. de la sincerité de la lettre?] 'Le Pere Quesnel qui s'interesse le plus pour ces lettres attribuées à Zosime, juge que la clause *nisi magnitudo causa &c.* peut bien estre fausse. Il paroist encore de la brouillerie dans la onzieme adressée à Conc.t.2.p.1571.c. Patrocle le 5 de mars 418. Car '*Quidam putant &c.* est tres obscur, & romp la suite de la lettre qui n'est pas déja trop claire.

David,p.637.639. 'M.r David remarque encore quelques circonstances qui luy font douter de ces pieces tirées du manuscrit d'Arles, particulierement de la 7.e & de la 9.e Mais il ne les propose luy mesme que comme de simples & de legers soupçons.

[Nous souhaiterions pour l'honneur du Pape Zosime, avoir de vraies preuves que toutes ces lettres luy sont faussement attribuées. Mais nous n'osons pas dire que celles mesmes dans lesquelles nous trouvons des difficultez, doivent pour cela estre rejettées: & quand elles le devroient estre, nous n'oserions pas en conclure qu'il fallust rejetter les autres. Leo,ep.10.c.4.p.411. Saint Leon les autorise trop,] 'en disant que Patrocle avoit obtenu du siege de Rome des pouvoirs sur les provinces étrangeres, que ces predecesseurs n'avoient jamais eus, & qui furent retranchez ensuite par un plus sage conseil. Conc.t.2.p.1581.c. [Il marque visiblement] 'la lettre de Boniface, qui condanne l'ordination d'un Evesque de Lodeve faite par Patrocle, parceque c'estoit hors de sa province. [Et cette temerité de Patrocle eust encore esté bien plus grande, s'il eust pretendu le faire sans en avoir aucun fondement, luy qui pouvoit à peine pretendre par le reglement du Concile de Turin, le droit de metropolitain sur une partie de sa province. La tolerance d'Hilaire de Narbone sur ce point, marque encore assez qu'il craignoit de choquer quelque puissance. Que si Boniface en condannant Patrocle ne veut pas parler de Zosime, la raison est assez visible, sans qu'on en puisse conclure que Zosime n'eust pas fait ce qu'on voit par S. Leon qu'il avoit fait.] 'La requeste des Evesques de la province d'Arles à Saint Leon, marque aussi fort clairement ces lettres de Zosime. 'Car pour les raisons que M.r de Launoy allegue pour rejetter l'autorité de cette requeste, [elles n'ont pas persuadé jusques ici beaucoup de personnes.] 'Pour les siecles suivans, M.r de Launoy demeure d'accord que ces lettres ont esté connuës par le Concile de Francfort, & par ceux qui sont venus depuis. Leo,t.1.p.535|n.p.456. Laun.de D.t.2.p.145. p.129.

'On peut encore alleguer [pour les autoriser,] que Zosime mesme dans la lettre à Hesype, assure qu'il avoit écrit dans les Gaules contre les ordinations precipitées; 'qu'il condanne fortement dans les deux lettres à Patrocle, principalement dans la premiere.' [Ce qu'il dit de Lazare dans l'epistre 4.e pour Pelage, est tout à fait conforme à ce qu'il dit dans la 6.e, qui est en effet datée du lendemain de la 4.e Que si l'on veut recevoir cette 6.e en rejettant les autres, quoiqu'elle vienne aussi du manuscrit d'Arles, 'l'autorité qu'elle releve de Patrocle contribuera au moins à les appuyer.] Conc.t.2.p.1556 b.c. p.1571.c|1573.c. p.1561.d|1569.a. p.1568.e.

'Baronius croit que Urse & Tuence avoient esté ordonnez Evesques dans la Narbonoise. [Et si cela estoit certain, cette lettre supposeroit, comme une chose constante que cette province reconnoissoit ou devoit reconnoistre Arles pour sa metropole.] Bar.417.§42.

Du Pin,t.3.p. 125. 'M.r du Pin reçoit toutes ces lettres [sans marquer seulement que personne en doute. Et je ne sçay en effet si personne en doute aujourd'hui.]

Pour la page 693.§6.

NOTE VI.

Endroit de Zosime obscur.

Conc.t.2.p. 1567.b. 'Zosime aprés avoir ordonné que tous les Ecclesiastiques des Gaules, prendroient des lettres formées de l'Evesque d'Arles pour venir à Rome, ajoute ces paroles: *Quam autoritatem ubique nos misisse manifestum est, ut cunctis regionibus innotescat id quod statuimus omnimodis esse servandum.* [Je ne sçay s'il veut dire qu'il a écrit par toute la terre, afin qu'on ne receust nullepart les Ecclesiastiques des Gaules que sous cette condition, & avec les lettres de l'Evesque d'Arles; ou s'il veut dire seulement qu'il a envoyé des copies de sa lettre dans tous les endroits des Gaules.] b. 'On nous renvoie sur cet endroit à l'epistre suivante, qui est la sixieme de Zosime. [Mais je p.1814.c. n'y trouve rien qui l'éclaircisse.] 'Le Pere Sirmond prend le premier sens.

Pour la page 698.§8.

NOTE VII.

Sur la lettre de Zosime à Simplice.

[Nous marquons dans le texte ce qui nous paroist de plus fort pour soûtenir Bosc.t.3.p.29. la lettre] 'de Zosime à Simplice, que le P. du Bosc nous a donnée dans sa biblio- David.p.638. theque de Fleuri. 'M.r David ne la suppose pas moins autorisée que celle de Patrocle datée de deux jours plustost. [Je ne sçay si pour la combatre il faudroit s'arrester sur le terme de *charitas apostolica*, qui paroist un peu extraordinaire, mais qui peut estre une faute de copiste pour *autoritas*, ni sur le titre *Simplicio Viennensi archiepiscopo*.] 'On sçait bien qu'on ne mettoit pas d'ordinaire les noms des evesches de ceux à qui on écrivoit, [& que la qualité d'Archevesque ne se donnoit pas en ce temps là à un Evesque de Vienne à qui on disputoit mesme celle de metropolitain: mais les copistes ont pu ajouter le titre de la lettre selon l'usage de leurs temps, pour faire connoistre à qui elle s'adressoit, sans toucher au corps.] Aug.in Cre. l.4.c.44.p. 208.2.a.

'Ce qu'il y a donc de plus difficile, c'est la date. Car quand la lettre où Zosime parle contre Simplice, seroit partie de Rome dés le 9 de septembre dont elle est datée, & que l'envoyé de Simplice seroit arrivé le jour mesme, Zosime auroit pris sans doute plus de deux jours pour se resoudre sur une affaire qui assurément le devoit embarasser. [Ainsi ou la date de l'une des deux lettres est fausse, ou la lettre à Simplice est supposée.] 'Et le recueil du P. du Bosc dont nous vient cette lettre, n'est pas bien propre pour l'autoriser 'parmi les savans. Aussi le Pere Sirmond ne l'a point mise dans les Conciles de France: [& je ne la trouve point non plus dans les Conciles du P. Labbe.] 'Bollandus la tient aussi pour suspecte, & allegue diverses raisons pour la rejetter. Boll.3.feb.p. 554.5. Laun.de D. 2.p.35. p.171. Boll.3.feb.p. 554.

NOTES SUR SAINT PORPHYRE DE GAZA.

Pour la page 703.

NOTE I.

Diverses difficultez sur sa vie.

[LA vie de S. Porphyre qui porte le nom de Marc son disciple & son Diacre, a par elle mesme toutes les marques possibles de verité, comme on l'a dit dans le texte, & comme tous ceux qui la liront en seront assurément persuadez. Mais elle a en mesme temps des difficultez qui semblent capables de faire rejetter les pieces les plus authentiques, & qui font en effet douter de celle-ci à des personnes habiles. Nous

tascherons de representer ici ces difficultez, en y joignant les solutions qui nous paroistront les plus solides, pour en laisser à d'autres le jugement & la decision.]

Boll. 26. feb. p. 647. § 15. 16. § 1. 'L'Evesque de Cesarée en Palestine y est qualifié plusieurs fois Archevesque; [& on peut douter si l'on donnoit déja ce titre à de simples Metropolitains au commencement du V. siecle. Mais si les autres ne le leur donnoient pas, ceux qui estoient de leur metropole & qui dependoient d'eux, ne pouvoient-ils point déja le leur attribuer? Je ne sçay aussi si Marc n'auroit point écrit en syriaque; & en ce cas, ce titre d'Archevesque pourroit venir de celui qui a traduit son ouvrage en grec, & qui se sera conformé à l'usage de son temps. Je ne sçay si l'on pourroit dire la mesme chose de Gentien Hervet qui l'a traduit du grec en latin.]

§ 12. § 2. 'Jean voulant faire Saint Porphyre Evesque de Gaza, écrivit à l'Evesque de Jerusalem dont il estoit Prestre, pour le prier sous un autre pretexte de le luy

§ 15. 16. envoyer: '& dés qu'il fut venu, il l'ordonna, [sans avoir eu par consequent la permission de son Evesque, ce qui estoit

§ 12. contre les Canons.] 'Mais Dieu [qui est audessus des Canons,] luy avoit marqué ce Saint pour l'elever sur ce siege, [& on ne peut pas blasmer Jean de l'avoir fait par cette voie, pour se justifier ensuite à l'Evesque de Jerusalem s'il s'en plaignoit, plutost que de hazarder la chose si cet Evesque ne l'agreoit pas, ou si S. Porphyre apprenant par là le dessein qu'on avoit sur luy, se fust caché, comme il l'eust fait apparemment. Il y a mesme eu des Metropolitains qui avoient droit de prendre les Clercs des Eglises de leur dependance, pour les faire Evesques; & l'Evesque de Cesarée se pretendoit metropolitain de Jerusalem.

§ 22. 29. p. 649. § 3. On ne peut manquer d'estre surpris]'du zele de Barocas qui y est fort loüé, jusqu'à y estre comparé à celui de Phinées, [& qui cependant paroist un peu chaud, pour ne rien dire davantage,] puisqu'il alloit jusqu'à poursuivre les § 25.
payens à coups de baston. [Neanmoins il estoit encore laïque,] & c'estoit dans un tumulte où la vie mesme de Saint Porphyre estoit en danger parmi les violences dont les payens avoient usé les premiers. Et Dieu ayant rendu comme par miracle la vie & la force à Barocas qu'ils pensoient avoir tué. Il semble avoir voulu autoriser l'action qu'il fit aussi-tost aprés qu'il se fut relevé.

[Mais ce qui est plus étrange,]'c'est § 25.
que S. Porphyre l'ayant fait Diacre peu de temps aprés cette action; 'comme il p. 660. § 95. 96.
vit dans une occasion qui arriva depuis, qu'un payen maltraitoit l'œconome de l'Eglise; il se mit à dire des injures au payen; ce qui irrita tellement les autres qu'ils penserent faire perir tous les Chrétiens de Gaza, en laisserent sept morts sur la place, & pillerent la maison episcopale. 'Ensuite de quoy le Gouverneur § 99.
pour faire justice de cette sedition, fit fouetter quelques payens, & mesme en punit d'autres du dernier supplice.

[Il semble assurément que ce zele de Barocas meritoit plutost d'estre blasmé que d'estre loüé par Marc, & d'estre mesme recompensé du diaconat par S. Porphyre. Mais le jugement des choses & des personnes depend bien moins des regles generales, que des circonstances singulieres. Barocas pouvoit avoir un amour tres sincere pour Dieu & pour l'Eglise, & n'avoir pas toute la prudence & toute la moderation qu'avoit Saint Porphyre, parceque la grace qui estoit dans son cœur, n'avoit pas encore corrigé la chaleur & l'impetuosité de son naturel. Et combien y a-t-il de gents de bien en qui Dieu laisse long-temps des defauts considerables? On en trouveroit mesme des exemples dans les Saints. Il n'est pas rare surtout de voir des gents de bien manquer de discretion, & avoir un zele un peu excessif.]'S. Augustin ne fait Aug. pec. m. l. 1. c. 22. p. 283. a. d.

pas difficulté de regarder comme un effet de la grace, le zele d'un homme qui estant d'ailleurs sans raison & sans sentiment, s'animoit tellement contre ceux qui parloient mal de la religion, qu'il leur disoit des injures, & les eust battus s'il eust pu.

[S.Porphyre a donc pu aimer & estimer ce qu'il y avoit de Dieu dans Barocas, & travailler par ses reprimendes à corriger ce qu'il y avoit de defectueux'. Marc qui pouvoit estre son ami particulier, n'a pas cru devoir parler de ces reprimendes, & a mieux aimé expliquer le plus favorablement qu'il pouvoit, les excés du zele de son ami. C'est ce que nous voyons tous les jours, & ce que nous excusons, quoiqu'il soit difficile de l'approuver.]

Boll.26.feb. p.659.§ 39. § 4. 'L'Imperatrice Eudoxie est representée dans cette histoire, comme une
§ 41. Princesse fort humble, '& d'une foy fort ardente; [ce qui semble ne pas s'accorder avec les mauvaises qualitez que l'histoire luy attribuë. Cependant ce qui y est dit de son humilité, n'est proprement qu'une civilité humaine & exterieure, qui se rencontre fort souvent dans les personnes les plus ambitieuses, & mesme les plus altieres. Ce qu'en dit
Soz.l.8.c.13. p 774-775. cette vie, est tout conforme] 'à ce que Sozomene en raporte. [Pour son zele, ceux qui en ont le moins dans la verité & pour eux mesmes, en ont quelquefois davantage pour certaines œuvres exterieures & eclatantes. Cela sert mesme à leur donner une fausse paix de conscience, qui les aveugle & les entretient sans remors dans les vices où ils sont les plus attachez. Et aprés tout, on ne peut pas accuser cette histoire de faire
Boll.26 feb.p. 652.§ 35. une grande Sainte d'Eudoxie,]'puisque elle reconnoist par la bouche de Saint Chrysostome, qu'elle avoit enlevé une possession qui ne luy appartenoit pas, & que ce grand Saint l'en ayant reprise, elle en estoit demeurée irritée contre luy, & l'avoit mis mal dans l'esprit d'Arcade

[Il y en a qui rejettent ce que dit cette histoire,]qu'Eudoxie usa d'adresse pour § 46.
obtenir une chose d'Arcade son mari, [parcequ'on pretend qu'elle le dominoit comme un enfant. C'est l'artifice de la politique, de ne faire pas toujours les choses de hauteur, & de laisser quelquefois aux Rois une image de commandement, pendant que l'on attire à soy le fond de la puissance souveraine. Un Prince hait ses ministres qui le gouvernent, à moins qu'il ne s'imagine les gouverner.

§ 5. Il y a d'autres choses plus difficiles à defendre dans la vie de S. Porphyre,]
'comme ce qui est dit, que ce fut Prayle § 10.
Evesque de Jerusalem qui ordonna S. Porphyre Prestre [en l'an 392, comme la suite de cette histoire le fera voir,] &. luy commit la garde de la vraie Croix.
'Car il est certain que Jean estoit alors n.p.648.
Evesque de Jerusalem, & que Prayle qui luy succeda, ne le fut que vingt ou trente ans depuis. 'Bollandus croit que Prayle p.648.
pouvoit estre quelque officier de l'Evesque de Jerusalem, à la recommandation duquel Saint Porphyre fut fait Prestre, & qu'il est appellé *sacrorum locorum sacerdos*, parcequ'il estoit Corevesque. [Il n'est pas aisé de croire que quand une histoire d'un style fort simple, dit que Prayle appella S. Porphyre & l'ordonna Prestre malgré luy, cela signifie qu'il le fit ordonner par un autre: Et pour ce qui est des Corevesques, ils n'estoient que pour la campagne, comme leur nom mesme le porte, & non pas pour les villes, bien moins encore pour une cathedrale la plus celebre qui fust guere dans le monde, telle qu'estoit l'eglise de la Resurrection de Jerusalem, dont il est parlé ici: Et de plus,]'lorsque Jean § 12.
de Cesarée voulut faire Saint Porphyre Evesque[en 395,]il écrivit, dit l'histoire, à S. Prayle Evesque de Jerusalem, dont nous avons déja parlé, pour le prier de luy envoyer Porphyre: Il le luy envoya, en luy recommandant de venir au bout

§ 24. de sept jours, '& S.Porphyre en s'en allant, porta les clefs du thresor où estoit la vraie Croix, au bienheureux Evesque Prayle, qui pria pour luy, & le recommanda à Dieu. [Il est visible que *sacerdos locorum sacrorum*, dans le premier endroit, est la mesme chose qu'Evesque de Jerusalem dans les deux autres; &
n.p.648. je ne pense pas qu'on soit satisfait] 'de la réponse de Bollandus, que le mot de Jerusalem y a esté ajouté depuis par anticipation, ou plutost, qu'au lieu de Jerusalem, il faut mettre *des lieux saints*; [ce qui revient pourtant à la mesme chose.

J'aimerois mieux avouer que la memoire de l'auteur s'est troublée en cette rencontre, non qu'il ne sceust bien qui estoit Evesque de Jerusalem en 392 & en 395, s'il y eust fait assez de reflexion, puisqu'il y demeuroit luy mesme en ce temps là, mais le nom de Prayle qui vivoit encore lorsqu'il écrivoit, ou qui n'estoit mort que depuis peu, estant plus present à sa memoire, s'est glissé sensiblement dans son écrit.

§ 6. Mais la plus grande difficulté qu'il y ait dans la vie de S.Porphyre, est sur le voyage qu'il fit à Constantinople à la naissance du jeune Theodose, c'est à
§ 34. dire en l'an 401.] 'Il partit de Cesarée en Palestine le 23.e jour du mois...[Le nom
Bar.401.§ 18. est oublié dans toutes les editions.] 'Baronius a mis à la marge que c'estoit le
Boll.26.feb.p.652.b. mois de fevrier. 'Bollandus ne le veut pas, [parce, comme je croy, que cet historien se sert plutost des mois de Gaza,
b. que des Latins:] '& il substituë le mois de Peritius, dont le 23 est le 17 de fevrier, [ou plutost le 18, s'il est vray
p.649.§ 21. exactement que]'les mois de Gaza commençassent cinq jours avant les Romains, comme cette vie mesme le dit.

[Mais je ne sçay pourquoi Baronius a pris le mois de fevrier plutost qu'un autre, & pourquoi Bollandus l'a suivi à cinq jours prés. Cela tombe dans deux difficultez capables de ruiner l'autorité de cette piece.] 'Car S.Porphyre proposant ce voyage à Jean Evesque de Cesarée, Jean luy dit qu'il n'y avoit point d'apparence; *Jam enim*, dit-il, *imminet conversio hyemalis*.[Cela ne peut signifier autre chose que le solstice d'hiver.]'Or il est visible qu'il partit peu de temps aprés. [Ce ne peut donc pas avoir esté le 17 de fevrier, deux mois aprés le solstice; mais le 18 de decembre;& le nom qui manque ici,est le mois de Gaza, qui répond à cinq jours prés au mois de decembre.

L'autre difficulté qu'il y a à dire que S.Porphyre soit parti le 17 de fevrier,] 'c'est qu'aprés avoir esté 20 jours en son voyage, il aborda à Constantinople, & y confera quelques jours avec Saint Jean Chrysostome. [C'estoit donc au mois de mars selon Baronius & Bollandus.] '& le dernier dit expressément qu'il vit S. Chrysostome le 10 de mars. [Or il est certain que Saint Chrysostome n'estoit point à Constantinople au mois de mars en l'an 401, mais à Ephese, où il fut pour l'affaire d'Antonin depuis le mois de janvier 401, jusques aprés Pasque. *V. son titre* § 62. Ainsi à moins que de ruiner la vie de S. Porphyre, il faut dire qu'il estoit à Constantinople dés le mois de janvier avant le depart de S. Chrysostome, auquel en effet sa vie ne dit point qu'il ait parlé que dans les premiers jours de son arrivée.

§ 7. Ce n'est donc point tout cela qui nous embarasse: mais voici ce qui nous paroist une difficulté fort fascheuse.] 'S. Porphyre au bout de dix jours de navigation; [c'est à dire le 28 de decembre,] aborda à Rhode, 'où un saint ermite nommé Procope, luy dit d'assurer l'Imperatrice, qui estoit déja dans son neuvieme mois, qu'elle accoucheroit d'un fils.'Au bout de dix autres jours il arrive à Constantinople (le 7 de janvier.)'Quatre jours aprés,(c'est à dire le 11,)il assura l'Imperatrice qu'elle auroit un fils; '& en effet elle accoucha du jeune Theodose peu de jours aprés: [ce qui ne se peut

Margin notes (right column): p.652.§ 33. — § 34. — § 34.37. — n.p.652. — p.652.§ 39. — § 36. — § 37. — § 42. — § 44.

pas étendre bien loin, puisque dés le 28 de decembre elle estoit dans son 9.e mois

Le jeune Theodose est donc né selon cela au mois de janvier ;]'& Theodore le Lecteur le confirme expressément, en repetant deux fois qu'il fut fait Empereur au mois de janvier, & qu'il regna sept ans & trois mois avec Arcade, [qui mourut constamment le premier jour de may en l'an 408, c'est à dire que Theodose selon luy fut fait Empereur le dernier jour de janvier 401.] 'Socrate au contraire, & la Chronique d'Alexandrie, disent qu'il est né le 10 d'avril de la mesme année ; & il y faut joindre le Comte Marcellin qui le met le lendemain ; [ce qui peut estre une faute de chifre, *III id.* pour *IV*, Outre cela,]'la Chronique d'Alexandrie dit qu'Eudoxie estoit accouchée d'Arcadie le 3.e d'avril 400. [Ainsi si Theodose est né au mois de janvier 401, ce ne sera que 9 ou 10 mois aprés.

Thdr. L.l.a. 191.a.b.

Socr.l.6.c.6. p.309.b|Chr. Al.p.712.

Chr.Alex.p. 712.

On ne peut pas dire pour accorder ces choses, que S. Procope en disant qu'Eudoxie estoit dans son neuvieme mois, suivoit non la revelation de l'Esprit de Dieu, mais le bruit commun qui se trompe souvent en ces choses, & qu'ainsi elle peut n'estre accouchée que trois mois aprés. On ne peut point dire non plus qu'il y a faute dans le nombre des mois, & qu'au lieu de *nonus* il faut lire *sextus* ou *quintus*.] 'Car outre que Marc dit positivement que Theodose naquit peu de jours aprés que S. Porphyre eut parlé à l'Imperatrice, 'il ajoute que sept jours aprés estre accouchée, (c'est à dire le 17 avril, selon Socrate,) elle envoya querir S.Porphyre, '& luy dit que son fils seroit battizé dans peu de jours. 'Ce ne fut que le jour de ce battesme qu'il obtint les ordres qu'il demandoit, 'Ces ordres furent expediez deux jours aprés: 'Et cependant il partit de Constantinople le 18 d'avril.

Boll.26.feb.p. 652.§44.

p.651.§45.

§46.

§47.48.

§50.

§54.

[Il faut donc avouer qu'il y a faute, soit dans Marc, & dans Theodore le Lecteur, soit dans Socrate appuyé de Marcellin & de la Chronique d'Alexandrie. Il est fascheux de dire le dernier, & neanmoins il le faut necessairement, si nous ne voulons absolument abandonner l'histoire de Marc, puisque tout cet endroit qui en est le plus considerable, & extremement particularizé, ne peut subsister, si Theodose n'est né avant le 10 d'avril. Peut-estre que ce 10 d'avril a esté le jour de son battesme, & qu'Arcade qui faisoit profession de pieté, l'ayant fait marquer dans les registres publics, Socrate & les autres n'auront pas distingué sa renaissance de sa naissance. Car quoique l'on eust eu dessein de le battizer peu de jours aprés sa naissance, il est aisé qu'on l'ait differé de quelque temps. Et Marc ne dit pas en effet que cela se fit peu de jours aprés,]'mais *cùm dies præteriissent*. p.651.§47.

'Que s'il semble dire que S. Porphyre passa une partie de l'hiver à Constantinople, aprés avoir obtenu ses expeditions ;[cela n'est pas si formel, qu'on ne puisse l'entendre de tout le temps qu'il demeura en cette ville, soit devant, soit aprés son expedition. Et certainement il est difficile de croire qu'il ait passé deux mois à Constantinople sans y avoir d'affaire ; & qu'il en soit parti quatre jours aprés Pasque, au lieu d'avoir esté celebrer cette grande feste avec son peuple : à quoy il n'auroit jamais manqué, s'il n'eust esté retenu jusques alors par une necessité inevitable. Et on ne doit pas objecter que si on eust attendu à battizer Theodose jusques au dixieme jour du mois d'avril, qui estoit cette année là le mécredi saint, on eust sans doute differé à le faire le samedi, qui estoit le jour solennel du battesme. Ces grandes ceremonies veulent un jour consacré à cela, & où on ne soit pas occupé à d'autres solennitez. Nous avons vu de nostre temps un Prince de la qualité de Theodose, battizé le samedi de devant les Rameaux, quoique rien n'empeschast de differer la ceremonie de huit jours. Nous ne trouverions donc peut-estre pas beaucoup §52.

de difficulté à expliquer ainsi Socrate & les autres qui font naistre Theodose le 10 d'avril, sans la naissance d'Arcadie marquée le 3.e avril de l'année de devant Car oserons-nous dire encore que c'est le jour du battesme de cette Princesse, & non celui de sa naissance? Plus on rend communes ces sortes de solutions, moins elles deviennent probables.

§ 8. Il y a encore une autre difficulté
p.652.§ 44. considerable en cet endroit.] 'Car Marc dit que Theodose fut revétu de la pourpre dés qu'il naquit, & qu'il fut declaré
§ 48. Empereur, 'que le jour de son battesme on publia un rescrit en son nom, & comme ayant esté accordé par son autorité.
§ 49. 'Arcade son pere appelle ce rescrit un
§ 50. commandement de son fils; '& la loy en fut publiée au nom des deux Empereurs, [c'est à dire, ce semble, d'Arcade & de
Thdr.L.l.2.p.191.2.b. Theodose.] 'Theodore le Lecteur, comme nous avons dit, confirme la mesme chose. Cependant la chronique d'Alexandrie *p.* 712, dit positivement que Theodose fut declaré Auguste le 10 janvier
Soz.l.8.c.4.p.763.c. de l'année suivante. 'Sozomene de mesme écrit que ce fut au commencement de l'an 402. Et la chronique de Marcellin le marque en la mesme année.

Bar.401.§ 25| Boll.26 feb. p.653. 'Baronius & Bollandus disent pour resoudre la difficulté, qu'il fut proclamé Empereur dés sa naissance, & que l'inauguration solennelle s'en fit l'année d'aprés. [Je ne voy point d'autre inauguration solennelle pour la creation des Empereurs, que la nomination & la proclamation, Ammien n'y reconnoist pas d'autre solennité: & il falloit estre declaré solennellement Empereur pour pouvoir publier des loix. Dirons-nous qu'il fut fait Cesar en naissant, & Auguste l'année suivante? Car si Marcellin dit qu'il fut fait Cesar en l'an 402, il est visible par les autres auteurs, qu'il a voulu ou dû dire Auguste: & pour la publication des loix, on voit dans le Code le nom de Julien encore Cesar, joint à la teste de plusieurs loix avec celui de Constance Auguste. La chronique d'Alexandrie *p.* 712, parlant de la naissance de Theodose, ne le qualifie que Nobilissime: mais ce n'est pas grand-chose quand elle aura fait une faute, si neanmoins c'en est une: Car il n'avoit que le titre de Nobilissime par sa naissance, & pour estre Cesar & Auguste, il falloit qu'il fust declaré tel.

Quoy qu'il en soit, cette difficulté nous embarasse moins que l'autre: Car outre que Theodose peut avoir esté fait Cesar dés ce temps là, la loy qu'on luy fit faire, n'estoit proprement qu'un jeu & une adresse d'Eudoxie, qui vouloit engager Arcade à ce qu'elle desiroit en le flatant & en le rejouissant. Et pour les deux Empereurs, au nom desquels Eudoxie dit qu'elle feroit faire la loy, rien n'empesche absolument que ce ne soit Arcade & Honoré, au nom desquels toutes les loix se faisoient.]

§ 9. 'Pour ce que S. Porphyre prometant à Eudoxie la naissance de Theodose Boll.p.652.§ 42. luy dit qu'elle le verra regner plusieurs années, [ce n'est pas ce me semble une chose qui nous doive arrester. Les trois ou quatre ans qu'elle a vécu depuis cette naissance, suffisent pour verifier la prophetie.

Voilà les difficultez qui nous arrestent dans la vie de S. Porphyre, & que nous exposons aux lecteurs, avec ce que nous avons cru se pouvoir dire de plus solide pour y répondre. En attendant le jugement du public, nous avons proposé ces difficultez à des personnes habiles & judicieuses, qui nous ont répondu que quelque embarassantes qu'elles soient, la piece a de si grands caracteres de verité, qu'il n'y a pas moyen de la rejetter, & qu'il vaut mieux la regarder comme vraie. Ainsi ils nous ont confirmé dans l'inclination que nous avons deja à ne pas abandonner une piece qui certainement est fort belle & fort utile, où l'on trouve des choses singulieres, surtout pour les processions des Fideles sous l'étendar de la Croix, & qu'on a regardée jusques

jusqu'à cette heure comme authentique. Usser.chr.t.2.p.273. 'Usserius mesme l'allegue comme legitime, & comme une autorité considerable.

Pour la page 704.

NOTE II.

Sur l'année de l'ordination & de la mort de S. Porphyre.

[La chronologie de la vie de S. Porphyre depend principalement de l'année de Boll.26.feb. p.661.§103. sa mort,] 'qui arriva le 2 du mois Dystre l'an 480, selon la supputation de ceux p.644.§5.6. de Gaza. 'Le 2.e du mois Dystre est le 26 de fevrier selon les Grecs qui ont marqué §5|649.§21. sa feste en ce jour: '& cela s'accorde avec ce que porte sa vie mesme, que les mois de Gaza commençoient cinq jours avant les mois Romains; [supposé qu'il soit mort en une année bissexte, comme l'an 420, auquel nous allons voir qu'il est mort apparemment; & cela montre que les mois de Gaza ne suivoient pas tout p.644.§5. à fait ceux des Egyptiens,] 'comme Bollandus & Scaliger semblent supposer; [puisque le mois de Phamenoth qui répond à Dystre de Gaza, commence dans l'année bissexte non le 25, mais le 26 de fevrier, comme je croy que tout le monde en convient; ainsi S. Porphyre seroit mort, si c'est en 420, le 27 de ce mois, & non le 26. Et en effet il est tres faux qu'on puisse dire generalement des mois Egyptiens qu'ils commencent cinq jours avant les Romains, cela n'estant vray que de trois, Tybi, Pharmouthi, & Pachon.]

§5. 'Pour l'ere de Gaza dont Bollandus témoigne n'avoir rien trouvé, [elle est marquée dans la chronique d'Eusebe & dans celle d'Alexandrie, & n'a pas esté inconnuë à Scaliger ni à Usserius. La chronique d'Eusebe la fait commencer en la troisieme année de la 179.e Olympiade, c'est à dire 62 ans avant l'ere commune, qui commence en la premiere année de la 195.e Olympiade; d'où vient que Scaliger à la fin de ses canons isagogiques fait concourir le 5 d'aoust 1604, avec l'an 1666 de l'ere de Gaza. Neanmoins dans la verité, l'ere de Gaza selon la chronique d'Eusebe ne commence que 61 an & un peu plus de deux mois avant l'ere commune;] 'puisque le premier p.648.§19. mois de Gaza estoit Dius, 'qui répondoit a.p.649. à novembre, 'commençant le 27 d'octo- Usser.chr.p.273. bre.[a] C'est ce que le Cardinal Noris mon- a Nor.epo.p.410. tre avec étendue & avec son exactitude ordinaire. [Ainsi Scaliger se trompe d'un an.

Car pour ce qu'on pourroit dire qu'il la faut commencer non le 27 octobre de l'année marquée, mais de celui qui la precede; la suite fera voir que c'est peut-estre encore trop tost de la commencer l'année que la met Eusebe. La chronique d'Alexandrie la commence en effet un an plustard, p.214, & quoique son autorité soit bien moindre,] 'neanmoins Uss.p.273. Usserius l'a suivie, & commence cette ere le 27 octobre de la quatrieme année de la 179.e Olympiade, 60 ans, 2 mois, & cinq jours avant l'ere commune. [Je ne sçay ce qui l'a pu porter à cela, mais cela s'accorde bien avec la vie de Saint Porphyre. Car le 26 fevrier de l'an 480 de cette ere, estant en l'an 420, selon luy, & en l'an 419, selon Eusebe, nous avons grand sujet de differer la mort de Saint Porphyre jusqu'en l'an 420. En voici la preuve.]

'S. Porphyre est mort selon les termes Boll.26.feb. de sa vie, *anno Episcopatus ab eo gesti* p.661.§103. *vigesimo quarto, mense undecimo*. [Ces termes à la rigueur signifient qu'il a esté évesque 23 ans, dix mois & quelques jours. Neanmoins par un usage assez ordinaire, ils peuvent signifier 24 ans & onze mois;] '& les Grecs l'ont pris Men.26.feb. de la sorte dans leurs Ménées, où ils p.270. ajoutent encore 8 jours aux onze mois. [Bollandus les suit en ce point,] 'puis- Boll.p.644. qu'il fait commencer son episcopat en §3.5. 396, & le finit en 421. [Si ce sentiment est veritable, il faut que S. Porphyre ait esté ordonné au mois de mars ou d'avril; en 394, s'il est mort en 419; ou en 395,

p.647.§12.16. s'il est mort en 420.] 'Il fut choisi pour Evesque, & sacré par Jean Archevesque Conc.t.2.p. de Cesarée en Palestine. 'Or Gelase estoit encore Archevesque du mesme lieu le 29 septembre de l'an 394, & assistoit en cette qualité au Concile de Constantinople. *V. S. Gregoire de Nysse* § 17. [Il est donc impossible que S. Porphyre ait esté Evesque dés le mois d'avril de la mesme année, ni qu'il soit mort en fevrier 419: mais il faut que Gelase soit mort aussi-tost aprés le Concile de l'an 394, que Jean luy ait succedé au commencement de l'an 395 au plustard, & qu'une des premieres actions de son episcopat ait esté de donner à l'Eglise de Gaza S. Porphyre pour Evesque dés le mois de mars ou d'avril 395.

Que si nous ne donnons que 23 ans & dix ou onze mois à l'episcopat du Saint, il faudra ou mettre son ordination un an plustard, pour laisser sa mort en 420: ou si nous mettons son ordination dés l'an 395, il sera mort en 419, qui sera effectivement l'an 480 de l'ere de Gaza, selon Eusebe: mais aussi le 2 de Dystre sera le 25 de fevrier, & non le 26: ou il sera faux que les mois de Gaza precedent toujours de cinq jours les mois Romains: à quoy Bollandus n'a pas assez pris garde,] Boll.p.644.§ 5. 'lorsqu'il met la mort du Saint en 421, supposant que Dystre à Gaza commençoit le 25 de fevrier. [Nous ne voyons pas bien qu'on puisse s'arrester avec certitude à aucune de ces trois opinions: mais il nous paroist moins embarassant de mettre la mort du Saint en 420, sans determiner pour son ordination en 395 & 396. Il y a neanmoins une chose favorable p.648 §19. pour 396.] 'Car il est dit dans sa vie que les payens de Gaza vouloient que la venuë du Saint dans leur ville leur fust malheureuse. C'est pourquoi comme il ne plut point dans les derniers mois de l'année de son ordination, ils ne manquerent pas de dire que c'estoit à cause de luy. [Si c'estoit en 395, il y eut sur la fin de la mesme année une grande inondation des Huns qui fit trembler tout l'Orient jusques à Jerusalem. Ils devoient donc aussi l'imputer à la venuë du Saint: & neanmoins il n'est point dit qu'ils l'aient fait. Il semble donc qu'il vaut mieux 'ne mettre son ordination qu'en 396. Mais ce n'est qu'une foible conjecture.

S. Porphyre pouvoit avoir quelque 43 ans, lorsqu'il fut fait Evesque,] 'puisqu'il avoit esté fait Prestre trois ans auparavant, [c'est à dire en 392 ou 393,] âgé d'environ 40 ans. [Ainsi il doit estre né vers l'an 352 ou 353.] p.647.§ 10.11.

NOTE III.

Pour la page 705.

Sur la distance de Gaza à Maïume.

'Strabon dit que Gaza estoit à sept stades de son port, ᵃ nommé Maïume, & Sozomene dit à vingt stades, [qui font 2500 pas, ou une lieuë commune.] 'On cite la mesme chose d'Arrien dans le second livre de l'histoire d'Alexandre. [Cette distance paroist plus raisonnable pour distinguer deux lieux;] 'dont mesme on a fait deux villes & deux evesChez differens, '& les ancestres de Sozomene estoient d'autour de Gaza. [Ainsi il pouvoit mieux connoistre le pays.] 'L'on pretend que Strabon confond en cet endroit mesme Gazares prés de Gaza, avec Gadares qui estoit audelà du Jourdain. [Gaza pouvoit estre à sept stades de la mer, & à 20 de Maïume, mais nous ne voyons pas qu'on puisse donner ce sens à Strabon. Il aura peut-estre confondu l'ancienne Gaza avec la nouvelle:] & quelques uns croient qu'il ne parle en cet endroit que de l'ancienne, parcequ'il dit qu'elle estoit deserte. [Mais s'il parle de l'ancienne qui estoit ruinée, il a donc entierement oublié la nouvelle: ou il faut dire que celle-ci n'a esté formée que depuis luy; & il semble qu'en ce cas on en devroit trouver la fondation, puisqu'elle auroit dû avoir pour fondateur, celui qui luy auroit donné son nom. Mais je ne sçay point qu'on

Strab l.16 p. 759 c. a Soz.l.5.c.3. p.597.d. Steph.n.p. 191.a. Soz.l.5.c.3.p. 597.d. c.15.p.617.a. Strab.n.p. 262.1.

trouve rien de cela. S'il s'en faut rapporter à ce qu'en croyoient ceux de Gaza vers l'an 400,]'ils avoient un lieu dans la ville, où ils tenoient qu'Alexandre avoit arresté le carnage lorsqu'il l'avoit prise. [Ils supposoient donc que celle de leur temps estoit celle mesme qu'Alexandre avoit prise & saccagée.]

Boll. 26. feb. p. 648. § 18.

Pour la page 705.

NOTE IV.

En quelle année Marc fut d'abord envoyé à Constantinople.

Boll 26. feb. p. 650. § 26.

'S. Porphyre envoya Marc à Constantinople, lorsque Saint Chrysostome en estoit déja Evesque, & qu'Eutrope subsistoit encore. [C'estoit donc en 398 ou 399: mais plutost en 398,] puisque Marc ne donne point d'autre qualité à Eutrope que celle de grand Chambellan, [& non de Consul.]'Il paroist qu'Eutrope estoit alors en bonne intelligence avec Saint Chrysostome: [& il se brouilla bien-tost avec ce Saint, ne pouvant aimer la verité qu'il luy disoit, *V. Arcade* § 13.] § 26.

'Quand Marc retourna à Constantinople en l'an 401, S. Chrysostome reconnut qu'il l'avoit vu long-temps auparavant, *longo ante tempore*. p. 651. § 37.



CHRONOLOGIE,

OU ABREGE DES PRINCIPALES CHOSES
contenuës dans ce volume, miſes ſelon l'ordre du temps.

300. SAINT Gatien premier Eveſque de
Tours meurt vers l'an 300: ſon ſiege
vaque 37 ans, *p.*314.
310. S. Epiphane peut eſtre né vers l'an
310, *p.*487.
Didyme l'aveugle naiſt à Alexandrie
314. en 309, ſelon S. Jerome, ou en 314 ſe-
lon Pallade, *p* 387.
316. S.Martin naiſt en Pannonie, l'onzie-
me année de Conſtantin, *p.*310.
321. S. Apollon d'Hermopole eſt appa-
remment né en 321, *p.*721.
330. S.Melece Eveſque de Sebaſtople dans
le Pont, mort apparemment l'an 330,
*p.*460.
S.Epiphane revient d'Egypte en Pa-
leſtine, où il baſtit & gouverne le mo-
naſtere du vieil Ad, *p.*489.
S. Jean de Lycople ſe retire en The-
baide, *p.*12.
S.Martin eſt enrolé en 331 ou 332,
331. *p.*310.771.772.
336. Il quitte l'armée en 336, âgé de 20
ans, *p.*310, & ſe retire avec S.Hilaire,
*p.*311.
337. Victorin profeſſoit la rhetorique à
Rome dés le temps de Conſtantin, &
juſque ſous Julien l'apoſtat, *p.*401.
S. Ambroiſe naiſt vers ce temps-ci
340. dans les Gaules, dont Ambroiſe ſon pe-
re eſtoit Prefet, *p.*82.729.
Sainte Melanie l'ayeule, petite-fille de
342. Marcellin Conſul en 341, naiſt en 342,
.591.
345. Evagre naiſt à Iberes dans le Pont,
*p.*368.
Flavien & Diodore ſoûtiennent la
348.

foy contre Leonce intrus ſur le ſiege 348.
d'Antioche en 348, *p.*524.525.
Le poëte Prudence naiſt en 348, *p.*
561.
S.Porphyre Eveſque de Gaza, naiſt 352.
vers 352 ou 353, *p.*704.
S.Laurent Preſtre eſt tué à Novare 354.
par les payens vers 354, *p.*259.
S.Epiphane viſite en 355, S.Euſebe à 355.
Scythople chez le Comte Joſeph, *p.*490.
S. Antoine viſite Didyme l'aveugle
à Alexandrie, celebre dans ce temps-ci,
*p.*390.
S. Martin ſe retire à Milan vers la
fin de 356, *p.*312. 356.
Les Orthodoxes d'Antioche unis à 361.
S.Melece, ſe ſeparent des Ariens aprés
que ce Saint eut eſté exilé, s'aſſemblent
dans la Palée, & taſchent, mais en vain,
de s'unir aux Euſtathiens, *p.*525.
Victorin quitte à Rome la profeſ- 362.
ſion de la rhetorique aprés la défenſe de
Julien, *p.*403.
Agathon ſolitaire & Abbé en Egypte
peut s'eſtre retiré vers 364. *p.*418, 364.
Sainte Melanie l'ayeule perd ſon mari
n'eſtant âgée que de 22 ou 23 ans, *p.*592. 365.
Elle quitte Rome & va en Egypte 366.
au commencement de l'hiver en 366,
*p.*593, viſite S.Pambon & S.Paphnuce,
*p.*45.
S. Jerome & S. Pammaque quittent
vers 370 les ecoles d'eloquence, *p.*567. 370.
Flavien & Diodore Preſtres de S. 371.
Melece, conduiſent l'Egliſe d'Antioche
durant le 3.e exil de ce Saint, *p.*526.
Saint Epiphane fait l'eloge de Saint

371. Hilarion mort en l'an 371, *p.*502.

372. S. Martin est fait troisieme Evesque de Tours le 4 de juillet 372, *p.*313.774.775.

S. Aphraate solitaire va soûtenir la foy à Antioche, *p.*478.479.

373. S. Martin va à la Cour de Valentinien, *p.*316.

374. S. Epiphane écrit pour l'Eglise de Suedre en Pamphylie, son Ancorat, au commencement de 374, *p.*502-505.804 805.

Il peut avoir commencé dés cette année son Panarium, qu'il n'avoit pas encore achevé en 376, *p.*505.509.805.806.

Rufin visite Didyme l'aveugle à l'Alexandrie, *p.*391.

S. Simplice peut avoir esté fait Evesque d'Autun en 373 ou 374, & avoir gouverné jusques en 418, *p.*676.677.835.836.

Auxence estant mort, S. Ambroise est fait Archevesque de Milan. Il est battizé le 30 de novembre & ordonné le 7 de decembre, *p.*87-94.532.

375. S. Ambroise écrit à S. Basile sur son election, *p.*99.

S. Jean de Lycople reçoit vers ce temps-ci le don de prophetie, *p.*16.

376. S.te Melanie l'ayeule va d'Egypte en Palestine & à Jerusalem où elle passe 27 ans, assiste les Confesseurs, souffre elle mesme la prison, *p.*596-601.

377. S. Basile écrit à S. Ambroise, *p.*99.100, & à S. Epiphane sur les Magusëens &c. *p.*511.

S. Martin garantit de la gresle un canton du diocese de Sens, à la priere d'Auspice Prefet du Pretoire, *p.*317.

Gratien demande vers ce temps-ci à S. Ambroise quelque instruction sur la foy, *p.*109.110.

378. S. Ambroise est malade au commencement de 378, *p.*117, romp les vases sacrez pour racheter les captifs, *p.*111-114.

Gratien peut avoir ordonné en 378 un Concile general à Aquilée, *p.*127.

S. Satyre frere de S. Ambroise meurt apparemment vers la fin de 378 ou le 18 septembre 379, *p.*114-120.734.735. 378.

Gratien fait des loix contre les heretiques, & demande à S. Ambroise ses trois derniers livres sur la foy, *p.*120.121. 379.

S. Delphin estoit Evesque de Bordeaux en ce temps-ci, *p.*521.

S. Ambroise ordonne vers l'an 380 Aneme Archevesque de Sirmich, malgré Justine, *p.*122. 380.

Saint Paphnuce celebre Abbé de la Thebaïde meurt vers 380, *p.*44.

Evagre de Pont va à Constantinople au second Concile œcumenique avec S. Gregoire de Nysse, & y demeure avec Nectaire, *p.*369. 381.

Flavien est fait Evesque d'Antioche aprés la fin du Concile, ce qui cause bien du trouble, *p.*527-534. Il gouverne 23 ans, *p.*540.

Le Concile d'Aquilée condanne Pallade & Secondien Evesques Ariens d'Illyrie, le vendredi 3 jour de septembre, *p.*126-137.737-741. Il demanda un Concile œcumenique à Alexandrie, *p.*138-140.

Maxime le cynique vient en Italie & est bien receu par le Concile d'Italie, à la fin de 381, ou peu aprés, *p.*145. 382.

Les Occidentaux demandent vers le prim-temps un Concile œcumenique à Rome pour la fin de l'année, *p.*145.146.

Les Orientaux tiennent vers le mois de juin un nouveau Concile à Constantinople, *p.*148-150.

Mort de deux Chambellans de Gratien qui se moquoient de S. Ambroise, *p.*141.142. Le Saint predit la disgrace de Macedone, *p.*140.141.

Grand Concile tenu à Rome sur la fin de 382, *p.*147.148.150-152. S. Epiphane y va avec Paulin d'Antioche, *p.*512.

Evagre de Pont quitte Constantinople, se retire à Jerusalem, & ensuite à Nitrie sur la fin de 382, *p.*639-375.

382. Melanie la jeune naist vers 382, *p.*603.

383. S. Ambroise va en ambassade vers Maxime, & fait la paix entre Valentinien & luy, *p.*153.154.

S. Anyse succede à S. Ascole Evesque de Thessalonique mort à la fin de 383 ou au commencement de 384, *p.*156-158.

384. Maxime fait tenir le Concile de Bordeaux contre Priscillien en 384 ou 385, *p.*521.

La charité & les sermons de S. Ambroise gagnent peu à peu à l'Eglise Catholique S. Augustin envoyé à Milan pour y enseigner la rhetorique, *p.*159.

Symmaque demande sur la fin de cette année le rétablissement de l'autel de la Victoire. Valentinien le refuse: S. Ambroise écrit contre luy, *p.*161-164.

Sirice succede cette année au Pape Damase, mort peut-estre le 10 ou 11 de decembre, *p.*357, & gouverne 13 ans & 11 mois, *p.*788.

385. Pinien estoit en 385, plustost Vicaire que Prefet de Rome, *p.*388.389.

Sirice écrit à Himere de Tarragone le 11 fevrier, *p.*358. C'est la premiere decretale que nous ayons des Papes, *p.*359.360. Il écrit aussi à Anyse de Thessalonique vers le commencement de son pontificat, *p.*361.362.

Valentinien ordonne le 25 fevrier, par un reglement perpetuel, que les prisonniers seront delivrez à Pasque, *p.*164.

Persecution de S. Ambroise par Justine au mois de mars & d'avril sur la fin du Caresme, *p.*164-168.744.745. Le jeudi-saint 10 d'avril les soldats laissent libre la basilique neuve, & divers Catholiques prisonniers sont delivrez, *p.*169-175.

Sainte Monique vient chercher Saint Augustin à Milan, *p.*160.

S. Martin vient vers ce temps-ci à Treves, & mange à la table de Maxime, *p.*321.322.775.2. L'Imperatrice le traite aussi & le sert à table, *p.*324.

S. Jerome & Sainte Paule vont voir S. Epiphane en allant en Orient, *p.*512. 385.

Melanie l'ayeule se trouve à la mort de S. Pambon, *p.*601.823.

S. Vigile Evesque de Trente succede peut-estre cette année à Abondance, *p.*542, & S. Gaudence à S. Philastre, *p.*260.582.

Concile de 80 Evesques à Rome le 386. 6 de janvier 386, *p.*362.363.

Valentinien publie le 21 de janvier une loy pour autoriser le Concile de Rimini: Histoire de Benevole Questeur ou Secretaire d'Etat, *p.*176-178. S. Gaudence Evesque de Bresse fait pour luy un recueil de ses sermons, *p.*583.

Le peuple de Milan veille plusieurs nuits pour défendre S. Ambroise contre Justine. Ce Saint institue alors la coutume de veiller & de chanter, aussitost receuë dans toute l'Eglise, *p.*178-186.

Euthyme qui avoit pretendu mener S. Ambroise en exil au mois de mars 385, y est mené luy mesme dans le chariot preparé pour le Saint, *p.*166.746.

Translation des corps de S. Gervais & S. Protais trouvez par S. Ambroise, *p.*187. Il en envoie des reliques en differens endroits, *p.*330.

Maxime écrit vers le mesme temps à Valentinien II. pour les Catholiques, *p.*187.

S. Augustin se convertit vers le mois d'aoust de cette année, *p.*160.

S. Martin vient vers ce temps-ci une seconde fois à Treves, & y ordonne Felix Evesque de Treves avec les Ithaciens absous par un Concile, *p.*328.776.1. Un Ange le reprend & le console, *p.*329.330.

S. Jerome va à Alexandrie voir Didyme l'aveugle, *p.*391.

S. Ambroise acheve sur la fin de 386, son commentaire sur S. Luc commencé dés l'an 384, *p.*191.750.751. Il écrit aux Evesques de l'Emilie, *p.*192.756.

On met sans fondement en 386 le martyre des SS. Maxime & Venerand

386. au diocese d'Evreux, *p.*460.461.

Grande sedition à Antioche : Theo-
387. dose accorde la grace à l'Evesque Flavien, *p.*534.535.

S. Ambroise soûtient qu'il faut faire Pasque cette année le 25 d'avril, *p.*192. 193. Il battize S. Augustin, *p.*160.193.

Il va une seconde fois en ambassade aprés Pasque vers Maxime, *p.*195, qui entre en Italie & oblige Valentinien de s'enfuir avec Justine vers Theodose, *p.* 197.199.

S. Jean de Lycople predit à Theodose la défaite de Maxime, *p.*17.18, & apparoist vers ce temps-ci à une femme, *p.* 19.20. S. Besarion le visite : ils s'entretiennent de la destruction des temples qui leur avoit esté revelée, *p.*18.

Pallade va à Alexandrie voir Didy-
388. me l'aveugle, *p.*392.

Les Chrétiens brulent à Callinique une synagogue & un temple des Valentiniens le premier d'aoust : S. Ambroise empesche qu'on ne les punisse, *p.*200-206. 753, se plaint de ce qu'on assujettissoit les Clercs aux Curies, *p.*206-209.

Theodose refuse de rétablir l'autel de la Victoire, bannit Symmaque, & le rappelle aussi-tost, *p.*208-209.

Paulin d'Antioche meurt à la fin de 388, on en 389, aprés avoir ordonné seul Evagre son successeur, *p.*234-239.536. 537.

S. Jean le nain peut estre mort vers ce temps-ci, *p.*442.

389. Theodose chasse de Rome les Manichéens, *p.*364.

390. Sedition dans Thessalonique vers le commencement de l'année, trop rigoureusement punie par Theodose : Il en fait penitence publique depuis le mois d'avril jusqu'à Noel, *p.*299-220. Theodose renouvelle alors la loy du 18 aoust 382, pour differer de 30 jours les arrests de mort, *p.*221.

L'heresie de Jovinien est condannée à Rome & par le Concile de Milan sous Sirice, & peut-estre en 390, *p.*222-231.

364, à la follicitation de S. Pammaque, 390.
*p.*568. Le Concile de Milan condamne aussi les Ithaciens, *p.*223.

Le Prestre penitencier est aboli par Nectaire & les autres Evesques d'Orient, *p.*232.233.

Loy severe sur les Diaconisses & les donations faites aux Ecclesiastiques, *p.* 231.

Cassien va de Bethléem en Egypte vers 390 au plustard, *p.*33-36, & Pallade d'Alexandrie à Nitrie, *p.*45.

S. Nicetas estoit Evesque de Romaciane dans la Dace vers ce temps-ci, *p.*622.

GrandConcile tenu à Capoue sur la fin 391.
de 391 ; on y traite l'affaire de Flavien, & celle de Bonose Evesque de Naisse Photinien & auteur d'une nouvelle secte, *p.*134.237.239-242.365.

S. Ambroise écrit depuis son traité De la conduite d'une vierge, *p.*107.

Pallade va passer 9 ans dans les cellules sous S. Macaire & sous Evagre, *p.*375.376.

S. Epiphane écrit son livre des poids 392.
& des mesures &c. *p.*512-515.

Theodose consulte S. Jean de Lycople, & se resoud à faire la guerre à Eugene, *p.*518.

S. Severe Sulpice commence à visiter S. Martin, *p.*331.

S. Porphyre est fait Prestre par Jean de Jerusalem vers ce temps-ci, *p.*705.

S. Pammaque mande à S. Jerome que son traité contre Jovinien n'estoit pas bien receu, *p.*568.

Evagre Evesque des Eusthathiens à Antioche, peut estre mort sur la fin de 392 sans successeur, *p.*237.239.537.

Eugene favorise les payens, *p.*246. 393.
756.757.

S. Ambroise sort de Milan avant qu'Eugene arrive, *p.*247, & luy écrit, *p.*248. Il trouve à Boulogne où S. Eusebe estoit Evesque, *p.*105, les corps des SS. Vital & Agricole, *p.*249, & ressuscite Pansophe à Florence, *p.*250.

393. S. Jerome commence vers ce temps-ci à abandonner Origene & à se separer de Rufin, *p.602.*

Il se tient vers ce temps-ci un Concile à Nisme, *p.332.*

S. Ambroise écrit à S. Sabin de Plaisance sur la retraite de S.Paulin, *p.106.*

394. Saint Epiphane va à Jerusalem vers Pasque, & parle publiquement contre Origene, *p.518.*

S. Paulin allant d'Espagne à Rome voit peut-estre S.Ambroise à Florence, *p.254*, est mal receu par Sirice, *p.366.*

Eugene estant sorti de Milan, S.Ambroise y revient vers le 1d'aoust, *p.251*, porte Theodose à la clemence aprés sa victoire sur Eugene, *p.251.252.*

S.Jean de Lycople meurt apparemment le 13 de decembre, *p.22-29.720.*

395. Jean de Cesarée fait S. Porphyre Evesque de Gaza au mois de mars ou d'avril, *p.705.*

S.Ambroise trouve les corps de S. Nazaire & S.Celse Martyrs de Milan, *p.255.*

S. Victrice Evesque de Roüen presche vers ce temps-ci en Flandre, *p.671. 672.*

Sainte Melanie la jeune est mariée à Pinien vers 395, *p.603.*

396. S.Epiphane écrit contre Jean de Jerusalem au Pape Sirice, *p.366.*

S. Jerome écrit à S. Pammaque sur les regles de la traduction, *p.568.*

S. Sulpice Severe écrit la vie de S. Martin quelque temps avant qu'il mourust, *p.341.781.2.*

S. Clair disciple de S. Martin meurt peu de temps avant luy, *p.352.*

Fritigil Reine des Marcomans embrasse la foy, porte son mari à se donner aux Romains, *p.257.*

S. Ambroise écrit vers ce temps-ci à l'Eglise de Verceil pour y faire elire un Evesque, & il y va ensuite ordonner Honorat. *p.257.258.*

397. Un faussaire officier de Stilicon est livré au demon par S. Ambroise, *p.261.* 262. Ce Saint meurt le samedi-saint 4 avril, *p.261-267.761.762.* S.Simplicien luy succede & gouverne trois ans, *p.399.* 397.

Les SS. Sisinne, Martyre, & Alexandre sont brulez par les payens le vendredi 29 may prés de Trente; leurs reliques sont apportees à Milan, *p.542-539.812.2.*

S.Martin meurt cette année, selon l'opinion la plus probable, le 8 ou le 11 de novembre, *p.338-340.776-781.* Saint Brice luy succede malgré l'opposition de ses disciples, *p.333.687-689*, & bastit une chapelle sur le tombeau de Saint Martin, *p.334.*

S.Gaudence est ordonné Evesque, & peut-estre le premier de Novare, par S. Simplicien, *p.259.*

Pauline fille de Sainte Paule meurt vers la fin de 397, *p.569-573.* Aprés sa mort S. Pammaque son mari se consacre à la pieté & embrasse la vie monastique, *p.573-575.*

S. Nicolas Evesque de Romaciane dans la Dace, estoit à Nole le 14 janvier en 398 & en 401, *p.623.* 398.

S.Porphyre obtient par le moyen de S.Chrysostome, de faire fermer les temples à Gaza, *p.708.709.*

Flavien d'Antioche est réuni avec Theophile d'Alexandrie & avec le Pape, par les soins de S.Chrysostome, *p.538-540.809.810.*

Les Evesques d'Italie tiennent un Concile à Turin sur les affaires des Gaules le 22 de septembre 398, ou peu d'années aprés, *p.679.680.691.840. 841.* Il juge S.Brice Evesque de Tours, *p.687-689.*

Les Evesques de Vienne & d'Arles peuvent alors avoir partagé la Viennoise, *p.681.687.837.838.*

Sirice meurt le 26 de novembre, aprés avoir gouverné prés de 14 ans, *p.367. 793.794.*

S. Pammaque & Sainte Fabiole erigent ensemble un hospital au port de Rome, *p.576.*

398. Sainte Marceline sœur de S. Am-
broise, meurt en 398 ou 399, p.84.85.
399. Evagre meurt au commencement de
l'an 399, p.379.796.2, & Didyme vers
le mesme temps, p.392.796.

Les moines d'Egypte se soulevent
vers le commencement de cette année
contre Theophile, parcequ'il condan-
noit les Anthropomorphites, p.55-58.

S. Paulin écrit à S. Victrice Evesque
de Rouen; p.672.

S. Marcel de Paris meurt vers la fin
du IV. siecle, p.415. Histoire de divers
Saints de ce siecle, p.460.477.

400. S. Astere Evesque d'Amasee pronon-
ce le premier de janvier son discours
contre les étrennes, p.410.

Saint Simplicien Evesque de Milan
meurt apparemment au mois de may,
& est enterré le 15 d'aoust dans l'eglise
qu'il avoit bastie. On la dedie le mesme
jour, & on y met les reliques des SS.
Sisine & Alexandre, p.400. 797. 798.
Venere succede à S. Simplicien, & gou-
verne 9 ans, p.558.

S. Gaudence Evesque de Bresse de-
die vers ce temps-ci une nouvelle eglise
à Bresse: p.586.

401. S. Porphyre arrivé à Constantino-
ple le 7 de janvier, obtient peu aprés les
ordres de l'Empereur pour demolir les
temples à Gaza, p.710-713.

Quelques Donatistes de Numidie
sujets de S. Pammaque, se réunissent à
l'Eglise par ses soins, p.579.580.

Le Concile de Carthage du 16 juin,
depute au Pape & à Venere de Milan
sur les Donatistes, p.558.

402. S. Nicetas Evesque de Romaciane
dans la Dace, estoit à Nole le 14 de jan-
vier, p.623-625.

Innocent succede au Pape Saint
Anastase, & gouverne prés de 15 ans,
p.627-631.

Petrone Prefet des Gaules ordonne
que les sept provinces s'assembleront
tous les ans à Arles au mois d'aoust,
p.682.683.

Melanie l'ayeule revient à Rome au 402.
bout de 37 ans, pour assister Melanie sa
petite fille qui vouloit se donner à Dieu
avec Pinien son mari, p.603. 604. 821.
822. S. Paulin les loge tous à Nole, p.
604-606. Elle convertit à Rome Apro-
nien payen & sa famille, p.606-608.

S. Eusebe Abbé de Teledan meurt
vers 402, p.482.802.

S. Aphraate peut estre mort vers le
mesme temps ou vers 405, à Antioche,
p.479. 825 S. Delphin à Bordeaux, p.
523. S. Amand luy succede, p.554.

S. Epiphane meurt peut-estre le 12 403.
de may au retour de Constantinople,
p.518.519.

Prudence écrit contre Symmaque
avant la fin de 403, p.562.

S. Innocent sollicite pour les Eccle-
siastiques l'exemption des fonctions
curiales, p.631.

S. Chrysostome s'adresse au Pape, qui 404.
se declare pour luy, p.636-638.

S. Victrice Evesque de Rouen estoit
à Rome vers ce temps-ci, p.636-638.673
Le Concile de Carthage prie le Pape
de demander à l'Empereur des loix
douces contre les Donatistes, p.634.

Les amis de S. Chrysostome se re-
tirent à Rome, p.639: S. Innocent &
Honoré écrivent inutilement pour luy
à Arcade, p.639.640.

S. Flavien Evesque d'Antioche meurt
en 404, peut-estre le 26 de septembre,
p.540.810.811.

Saint Exupere succede en l'an 404 au
plustard à S. Silve Evesque de Toulouse,
p.617.

S. Innocent combat les abus & le
schisme de l'Eglise d'Espagne, p.634- 405.
636, écrit à S. Exupere de Toulouse
le 20 de fevrier, p.619.641 642, apres
avoir peut-estre écrit le 15 à S. Victrice,
p.631-634.674.

S. Porphyre de Gaza dedie à Pasque
une grande eglise sur les ruines du
temple de Marnas, p.713.

S. Vigile de Trente est martyrizé cette

405. année par des paysans payens, *p.*549. 550.

Prudence renonce au monde en 405, se consacre à servir l'Eglise par ses vers, & se retire en Espagne, *p.*562.565.

406. Les deputez envoyez à Arcade par les Occidentaux & par l'Empereur Honoré pour Saint Chrysostome, sont traitez indignement, *p.*587.588.642. 643.

Le Pape Innocent romp toute communion avec Theophile & ses partisans, *p.*641, répond à S. Chrysostome pour le consoler, *p.*643.

S. Exupere de Toulouse envoie des aumosnes en Palestine & en Egypte, *p.*618.

407. S. Severin Evesque de Cologne peut s'estre retiré à Bordeaux & y estre mort, *p.*555-557.

Ruse succede à S. Anyse de Thessalonique : S. Innocent luy écrit le 17 de juin pour le faire son Vicaire, *p.*644. 829.

Prudence estoit peut-estre à Rome à la S. Pierre, d'où il s'en retourne en Espagne, *p.*565.

Melanie l'ayeule estoit en Afrique sur la fin de 407, *p.*610.611. Publicola son fils unique meurt en ce voyage, *p.* 608.824.

408. Alaric assiege Rome qui se rachette par ses richesses, *p.*645.

409. S. Venere Evesque de Milan est enterré le 4 may 409 ou 410 : S. Marole luy succede & gouverne 15 ans, *p.*559.

Remi Evesque des Gaules accusé d'adultere & absous, *p.*680.

S. Innocent Pape écrit à Marcien Evesque de Naïsse, en 409 ou 410, sur les Clercs de Bonose, *p.*646.

410. Melanie l'ayeule sort de Rome avec sa famille quelque temps avant la prise de cette ville, & va en Sicile, *p.*610. 611. 410.

S. Pammaque meurt peu aprés la prise de Rome, *p.*580.

Melanie l'ayeule passe à Jerusalem en 410 ou depuis, & y meurt au bout de 40 jours, *p.*612.

Rufin adresse à S. Gaudence sa traduction des Recognitions de Saint Clement, *p.*589.

S. Innocent prie S. Aurele d'examiner dans son Concile, & de luy mander le jour qu'on devoit faire Pasque en 414, *p.*647. 412.

S. Innocent Pape écrit en 415 ou 416, aux Evesques de Macedoine, sur quelques faussaires, *p.*661. 415.

Il écrit le 19 de mars à Decence Evesque d'Eugubio, *p.*661-665. 416.

Il meurt apparemment le 12 de mars, *p.*666.832-834. Zosime luy succede le dimanche 18, *p.*678.837. Dés le 24 suivant il attribuë à Patrocle d'Arles la jurisdiction sur trois provinces, ce qui cause bien du bruit, *p.*693-698. 417.

Les Latins font Pasque le 25 de mars ; Dieu montre par un miracle que ce devoit estre le 22 d'avril, *p.*678.679.

On met la mort de S. Victrice de Roüen en 417, *p.*674.

Saint Gaudence Evesque de Novare meurt vers 417 ou 418, *p.*259.

S. Simplice Evesque d'Autun reçoit chez luy S. Amateur Evesque d'Auxerre peu avant sa mort, *p.*678. 418.

Zosime acc usé à la Cour meurt le 26 de decembre, & est enterré le 27, *p.*700-702.

S. Porphyre Evesque de Gaza meurt le 26 de fevrier 419, ou plutost 420, *p.* 718. 420.

TABLE DES MATIERES.

B

T



APPROBATION.

J'Ay lu par l'ordre de Monſeigneur le Chancelier, *le dixieme volume des Memoires pour ſervir à l'hiſtoire eccleſiaſtique, composé par feu Monſieur l'Abbé de Tillemont*; dans lequel je n'ay rien trouvé de contraire à la Foy de l'Egliſe Catholique, ni aux bonnes mœurs. Fait à Paris ce 28 Fevrier 1705.

PH. DE LACOSTE,
Docteur de Sorbonne, & Curé
de S. Pierre des Arcis.

NOI RIFORMATORI
DELLO STUDIO DI PADOVA.

Avendo veduto per la Fede di Revisione, ed Approbazione del *P. Fr. Tommaso Maria Gennari Inquisitore* nel Libro intitolato: *Memoires pour servir à l'Histoire Ecclesiastique Tom. 16. Et Memoires pour servir à l'Histoire des Empereurs in Cinque Volumi in 4.° di Monsieur Lenain de Tillemont*, non v'esser cos' alcuna contro la Santa Fede Cattolica, e parimente per Attestato del Segretario Nostro, niente contro Principi, e buoni Costumi; concedemo Licenza a *Francesco Pitteri Stampatore*, che possi esser stampato, osservando gl'ordini in materia di Stampe, e presentando le solite copie alle Publiche Librarie di Venezia, e di Padova.

Data 19. Settembre 1732.

(Gio: Francesco Morosini Cav. Riff.
(Alvise Pisani Cav. Proc. Riff.
(Pietro Grimani Cav. Proc. Riff.

Agostino Gadaldini Segretario.